



HAL
open science

Le Nord-Est marocain : espoirs et réalités d'une région excentrée

Abdelkader Guitouni

► **To cite this version:**

Abdelkader Guitouni. Le Nord-Est marocain : espoirs et réalités d'une région excentrée. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 1994. Français. NNT : . tel-01023984

HAL Id: tel-01023984

<https://theses.hal.science/tel-01023984>

Submitted on 18 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LE NORD-EST MAROCAIN :
ESPOIRS ET REALITES
D'UNE REGION EXCENTREE**

Tome I

Par
Abdelkader GUITOUNI

THESE

Présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de Doctorat d'Etat en Géographie

Préparée sous la direction de Monsieur le professeur J. F. TROIN

JURY	J. F. TROIN	Professeur à l'Université de Tours	Directeur
	R. ESCALLIER	Professeur à l'Université de Nice	Rapporteur
	G. MUTIN	Professeur à l'Université de Lyon II, Directeur de l'I.E.P.	Rapporteur
	J. BISSON	Professeur émérite à l'Université de Tours	Assesseur
	G. MAURER	Professeur honoraire à l'Université de Poitiers	Assesseur
D. NORDMAN	Directeur de recherches au CNRS Centre Roland Mousnier, Paris	Assesseur	

Thèse préparée en liaison avec le Laboratoire URBAMA, URA 365 du CNRS

Décembre 1994



UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS

Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales
Département de géographie
Tours

BIBLIOTHEQUE
URBAMA
LA 365

MAG T 1056

I

**LE NORD-EST MAROCAIN :
ESPOIRS ET REALITES
D'UNE REGION EXCENTREE**

Tome I

Par
Abdelkader GUITOUNI

THESE

Présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de Doctorat d'Etat en Géographie

Préparée sous la direction de Monsieur le professeur J. F. TROIN

JURY	J. F. TROIN	Professeur à l'Université de Tours	Directeur
	R. ESCALLIER	Professeur à l'Université de Nice	Rapporteur
	G. MUTIN	Professeur à l'Université de Lyon II, Directeur de l'I.E.P.	Rapporteur
	J. BISSON	Professeur émérite à l'Université de Tours	Assesseur
	G. MAURER	Professeur honoraire à l'Université de Poitiers	Assesseur
D. NORDMAN	Directeur de recherches au CNRS Centre Roland Mousnier, Paris	Assesseur	

Thèse préparée en liaison avec le Laboratoire URBAMA, URA 365 du CNRS

Décembre 1994

SOMMAIRE

TOME I

INTRODUCTION GENERALE.....	1
----------------------------	---

PREMIERE PARTIE : LA MARGINALITE DU NORD-EST MAROCAIN : INDICATEURS ET FACTEURS

EXPLICATIFS.....	15
Chapitre 1 : Aspects de l' " excentricité " du Nord-Est.....	16
Chapitre 2 : Le cadre physique du Nord-Est : des contraintes rudes, des aptitudes réduites.....	57
Chapitre 3 : Le poids des facteurs historiques dans la marginalité du Nord-Est.....	91

DEUXIEME PARTIE : LES POTENTIALITES D'UNE REGION PARTIELLEMENT SURPEULEE.....

Chapitre 1 : L'évolution de la composition ethnique de la population.....	118
Chapitre 2 : Une population inégalement répartie dans l'espace et en croissance rapide.....	161
Chapitre 3 : Les limites des ressources propres à la région.....	196
Chapitre 4 : Le recours aux ressources extérieures.....	250
Chapitre 5 : Un tertiaire artificiel lié à l'extérieur.....	318

TOME II

TROISIEME PARTIE : L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET SON FONCTIONNEMENT DANS

LE NORD-EST MAROCAIN.....	344
Chapitre 1 : Les campagnes du Nord-Est et leurs transformations : accroissement de l'emprise urbaine dans un milieu globalement en crise.....	345
Chapitre 2 : Les souks et leur rôle dans l'organisation de l'espace régional : une hiérarchie toujours active.....	374
Chapitre 3 : L'infrastructure des transports, facteur majeur de structuration de l'espace du Nord-Est.....	427
Chapitre 4 : Un réseau urbain articulé autour de trois pôles à la position excentrée.....	448
Chapitre 5 : Polarisation de l'espace du Nord-Est : des rayonnements issus des marges.....	502

QUATRIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE LA REGION DU NORD-EST

MAROCAIN.....	534
Chapitre 1 : L'état des lieux : le Nord-Est reste-t-il une région laissée pour compte ?.....	528
Chapitre 2 : Le Maghreb : un atout potentiel pour le Nord-Est marocain ?.....	583
Chapitre 3 : Les contingences extérieures de l'avenir du Nord-Est.....	608

CONCLUSION GENERALE.....	626
--------------------------	-----

POSTFACE.....	635
---------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	640
--------------------	-----

ANNEXES.....	651
--------------	-----

REMERCIEMENTS

Ce travail a été mené à son terme grâce à l'aide et à la compréhension de nombreuses personnes.

A leur tête, Monsieur le Professeur Jean François TROIN a eu le double mérite de m'avoir orienté vers le thème de cette thèse d'une part, et d'avoir su m'encadrer de façon que je puisse donner le meilleur de moi-même d'autre part. Il a suivi de très près l'avancement de mes recherches, aussi bien sur le terrain que lors de nos entrevues à Tours, à Mohammedia et à Fès. Qu'il en soit spécialement remercié.

Je remercie vivement Messieurs les Professeurs G. MAURER, R. ESCALLIER et D. NORDMAN qui ont prêté une attention toute particulière à mes travaux et qui ont accepté de faire partie de mon jury. Mes vifs remerciements vont à MM. J. BISSON et G. MUTIN qui, malgré leurs occupations, ont eu l'amabilité de faire partie de mon jury.

Je remercie M. TAIFI, ancien doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Oujda et M. M. LAAMIRI, actuel doyen, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je remercie les autorités locales que j'avais contactées lors de mes enquêtes de terrain, tout particulièrement M. M. AFOUD, Wali de la wilaya d'Oujda, qui était alors gouverneur de la Province de Taza, ainsi que M. BENJELLOUN, Secrétaire Général à la wilaya d'Oujda.

Une place à part doit être faite à M. M. BENHAMZA, à l'amitié indéfectible, qui s'est dévoué avec brio au traitement informatique et à l'impression du texte de la thèse. Qu'il soit particulièrement remercié pour son aide irremplaçable.

Mes remerciements s'adressent à M. P. SIGNOLES, Directeur d'URBAMA, et à M. A. ANDRE, mon ancien professeur de cartographie à la Faculté des Lettres de Rabat, qui ont suivi avec un intérêt particulier mes travaux depuis leur commencement et qui m'ont prodigué conseils et encouragements.

J'exprime ma gratitude au Professeur J. L. MIEGE de l'Université d'Aix-en-Provence, à M. R. CHAFFORD, Directeur du Bureau de Coopération Linguistique, Educative et Culturelle d'Oujda, ainsi qu'à M. A. BENHALIMA, ami de longue date et ancien sous-

directeur de la circonscription des douanes d'Oujda pour leur soutien et leur aide dans la collecte des données.

La liste serait trop longue pour citer tous les responsables et fonctionnaires des délégations régionales et provinciales de l'Oriental (Postes et Télécommunications, Affaires Economiques, Transport, Agriculture, Energie et Mines ...), les percepteurs et régisseurs communaux et les collègues professeurs à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Oujda, qui m'ont facilité la tâche. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Enfin, ma gratitude est immense envers ma femme et les membres de ma famille qui se sont sacrifiés pour que ce travail aboutisse.

AVANT-PROPOS

Alors que la plupart des thèses de géographie régionale écrites sur le Maroc ont été consacrées à un aspect de la géographie physique ou humaine, la présente recherche est une étude de géographie régionale globale qui a exigé un travail de "généraliste".

Tenant compte de la thématique de la thèse et des spécificités de la région étudiée qui représente un modèle d'espaces excentrés et frontaliers dans le Maghreb, la recherche effectuée s'est évertuée à affiner différentes méthodes d'approche. Les enquêtes de terrain ont permis de pallier au manque de données et de documentation sur une région marginale, jusqu'ici peu étudiée. Ce travail, dont l'accomplissement s'est étalé sur une décennie, entrecoupée il est vrai par des pauses durant la phase initiale, s'est avéré une oeuvre de longue haleine nécessitant patience, persévérance et sacrifices, mais cependant riche en expériences, en enseignements et en formation méthodologique.

Cette recherche a abouti grâce à l'encadrement minutieux et dévoué du Professeur Jean François TROIN, grand connaisseur du Maroc et du Nord-Est, qui a guidé mes premiers pas dans la recherche lors de la préparation du doctorat de 3ème cycle et qui est l'architecte occulte de cette oeuvre dont il a suivi d'un bout à l'autre l'élaboration.

Puisse cette thèse soutenue en 1994, année qui coïncide avec le millénaire de la fondation de la ville d'Oujda, contribuer à faire mieux connaître le Nord-Est marocain et à attirer l'attention sur cette région longtemps laissée pour compte.

INTRODUCTION GENERALE

La position excentrée d'une région peut constituer l'élément essentiel de son identité au sein de l'espace national. Le centre d'intérêt de l'étude d'une région marginale peut être abordé principalement sous l'angle des rapports centre-périphérie. Pour le cas du Nord-Est marocain, l'excentricité est indéniablement l'une de ses spécificités majeures. Cette région tire son originalité cependant d'autres facteurs : le cadre physique particulier, l'histoire, le peuplement, les potentialités récemment améliorées, le rôle de la frontière maroco-algérienne et de l'enclave espagnole de Melilla.

Avant de présenter la région du Nord-Est, il importe toutefois de la délimiter pour cerner l'aire du domaine étudié.

I- LA DELIMITATION DU NORD-EST MAROCAIN

A- Le Nord-Est : une région ou des micro-régions ?

1- Le Nord-Est, partie du Maroc oriental

Situé à l'Est du Rif et du Moyen Atlas et comprenant la Haute Moulouya et les chaînons terminaux du Haut Atlas oriental, le Maroc Oriental auquel, appartient le Nord-Est, est une vaste région. Couvrant entièrement trois provinces (Oujda, Nador, Figuig) et partiellement quatre autres (Taza, Boulemane, Khénifra et Errachidia), il s'étend sur 110.000 km² environ, soit plus de 15 % de la superficie du Maroc (710.850 km²). Pour le voyageur venant de l'Ouest du pays, le Maroc oriental est la contrée lointaine à laquelle on n'accède que par la trouée de Taza¹, véritable seuil qui sépare le Rif au Nord du Moyen Atlas au Sud. Son unité géographique est fondée incontestablement sur l'aridité qui l'oppose au Maroc atlantique.

2- Le Nord-Est, partie de la Région économique de l'Oriental

L'Oriental est la sixième des sept régions économiques créées par le dahir du 16 Juin 1971 (Sud, Tensift, Centre, Nord-Ouest, Centre Nord, Oriental et Centre Sud) dans le cadre

1 - Etymologiquement, Taza est un terme berbère, variante de tizi qui signifie col.

de la planification et du développement régional. Conçue pour être un relais entre l'Etat et les collectivités locales, la région économique est « un espace hétérogène dont les diverses parties sont suffisamment complémentaires et diversifiées pour entretenir entre elles, et tout spécialement avec un pôle dominant, plus d'échanges qu'avec l'une des régions voisines » (OULHAJ, Z., ELA, 1982).

En comparaison avec d'autres pays, alors qu'en France dont le territoire est moins étendu (547.000 km²), les 22 régions², constituées chacune par le rassemblement d'un certain nombre de départements (variant de 2 à 8), se distinguent par leur taille relativement équilibrée, l'écart entre leurs superficies étant de 1 à 5,5 (entre l'Alsace et Midi-Pyrénées), au Maroc, les régions économiques englobant 3 à 11 provinces chacune, se caractérisent par l'extrême disparité de leurs superficies : écart de 1 à 13 entre le Sud (394.970 km²) et le Nord-Ouest (29.955 km²).

La Région économique de l'Oriental, totalisant 82.820 km² (11,6% de l'espace national), est formée de trois provinces : Oujda (20.700 km²), Nador (6.130 km²) et Figuig (55.990 km²).

S'appuyant rarement sur une unité naturelle ou économique, la région économique, axée sur des pôles de développement, c'est à dire sur des capitales provinciales, demeure avant tout un échelon administratif intermédiaire qui s'insère entre le cadre local des habitants et le cadre national.

3- Quelques délimitations antérieures du Nord-Est

a) A travers les découpages régionaux du Maroc :

Un des premiers essais de division régionale du Maroc fut publié en 1922 par HARDY, G. et CELERIER, J.,. Dans un découpage en sept régions géographiques (Nord, bassin du Sebou, Meseta, Moyen Atlas, Haut Atlas, Souss et région saharienne, Maroc Oriental), ils subdivisèrent le Maroc oriental en trois sous-ensembles : les hauts Plateaux, la haute plaine de la Moulouya et le Tell Méditerranéen. De cette dernière partie comprenant les Triffa, les Béni Snassen et le couloir Taourirt-Oujda, ils exclurent le Rif oriental qu'ils rattachèrent à la région du Nord (« chaîne du Rif et voisinage de la Méditerranée »). En 1949, quatre auteurs publiè-

2 - Créées lors du découpage de la France en "régions de programme" (1956)

rent un manuel scolaire sur la géographie du Maroc³ où cependant, les critères de régionalisation étaient essentiellement le milieu physique et les genres de vie. L'année suivante JOLY, F., écrivait un article complémentaire où il proposait une division du Maroc en huit régions : le Rif, le massif central marocain, le bassin du Sebou et le couloir de Taza, la meseta marocaine, le Maroc oriental, le Sud-Ouest marocain, le Haut Atlas oriental et le Maroc présaharien.

En 1964, un autre groupe de géographes français⁴ consacra une grande partie d'un manuel scolaire à 11 régions du Maroc (montagnes rifaines, plaines et collines du Maroc septentrional, Rharb, Moyen Atlas, Haut Atlas, plateaux et massifs du Maroc atlantique, plaines du Maroc intérieur, plaines atlantiques moyennes, Maroc oriental, Sud atlantique et Sud intérieur) où parfois le terme de « pays » était employé pour désigner des subdivisions.

Dans deux ouvrages traitant de l'Afrique du Nord, publiés respectivement en 1966 par ISNARD, H., et en 1967 par DESPOIS, J., et RAYNAL, R., le Maroc était réduit à sept ou huit régions. Le Maroc oriental fut subdivisé dans le premier en deux parties Nord et Sud et dans le second en une frange méditerranéenne opposée aux Hauts Plateaux et à des plaines steppiques.

Pour NOIN, D., qui divisa le Maroc en douze régions, les pays méditerranéens du Nord-Est n'englobaient pas la zone comprise entre le Nekor et le Kert qu'il rattacha au Rif (NOIN, D., 1970).

Quant à BEGUIN, H., (1974), parmi les cinq régions qu'il distingua (Nord-Ouest, Centre Ouest, Oriental, Sud-Ouest, Maroc saharien), il fit de la région de l'oriental un ensemble comprenant le Nord-Est, correspondant à la frange méditerranéenne, et les Hauts Plateaux.

b) Dans le cadre d'études régionales du Nord-Est :

Par sa mise au point régionale sur le Nord-Est du Maroc (1967), TROIN, J. F., fut sans conteste le pionnier de la géographie régionale du Nord-Est. L'espace géographique qu'il retint dans sa délimitation s'étendait de la Moulouya à l'Est au Nekor à l'Ouest et de la Méditerranée au Nord à l'axe Taza-Guercif au Sud.

3 - (JOLY, F., AYACHE, A., FARDEL, J., SUECH, L., 1949)

4 - (MARTIN, J., JOVER, H., LECOZ, J., MAURER, G., NOIN, D., 1964)

Dans un article de vingt pages consacré au Nord-Est en 1978, LAGHOUAT, M. délimita la région à l'Ouest et au Sud par des coordonnées géographiques, en l'occurrence le méridien 4° de longitude Ouest et le parallèle 34° de latitude Nord, dans le but d'inclure dans l'espace régional les villes d'Al Hoceïma, Taza, Debdou et Ain Béni Mathar.

Dans un autre contexte, sachant qu'il n'y a pas de « coïncidence nécessaire entre unité géomorphologique et région » (DRESH, J., 1987), l'étude géomorphologique d'A. LAOUINA (1990) eut pour cadre géographique le Maroc Nord-oriental limité « à l'Ouest par la vallée de la Moulouya, à l'Est par la frontière Algérienne et au Sud par la crête du bourrelet montagneux qui borde le domaine des Hauts Plateaux ». Si l'auteur y inclut donc la chaîne des Horsts, le Rif oriental par contre, en fut exclu.

4- Le Nord-Est et la notion de région.

Compte tenu de sa situation géographique, le Nord-Est marocain serait tout simplement le Nord du Maroc oriental. Seulement, comment circonscrire cette partie nord ? En réalité, cette interrogation comporte deux volets : quelles sont les limites du Nord-Est ? Le Nord-Est est-il une région unique ou plurielle ?

D'après le Petit Robert, la région est un « territoire relativement étendu, possédant des caractères physiques et humains qui en font une unité distincte des régions voisines au sein d'un ensemble qui l'englobe ».

Dans notre tentative de délimitation de notre aire d'étude, il n'est nullement question de faire intrusion dans le débat sur la région qui n'est pas encore clos, d'autant plus que la définition de la région n'est pas l'apanage uniquement des géographes mais aussi des économistes, des aménageurs...

En tout cas, on ne peut définir le Nord-Est marocain comme étant un espace homogène ou uniforme (JUILLARD, E., 1962) conformément à la conception classique de la région qui remonte à P. VIDAL DE LA BLACHE (1889). Il n'est en effet ni une région paysage, ni une région historique⁵. L'utilisation du concept dynamique de la région polarisée ou fonctionnelle introduit sous l'impulsion des économistes spatiaux (CHRISTALLER, W., 1933, LOSCH, A. 1938, ISARD, W., 1956, BERRY, B. J. L., 1961), semble plus appropriée pour l'identification de la

5 - (BRUNHES, J, 1910)

région considérée comme un espace organisé autour d'un pôle urbain d'où émanent des flux divers. L'établissement d'une hiérarchie urbaine et l'étude des zones d'influence des principales villes (Oujda, Nador, Berkane...) permettront de distinguer des sous-ensembles, des micro-régions dans le Nord-Est, région de grande dimension constituant « le dernier échelon avant l'état »⁶. En outre, le rayonnement commercial de certains souks-frontières, en particulier de Guercif et de Midar (cf. chap. 2 de la 3^{ème} partie) confirmera la délimitation du Nord-Est à l'Ouest et au Sud-Ouest.

B- Les Limites du Nord-Est et leurs critères

1- Deux limites nettes et préétablies : La frontière avec l'Algérie et la côte méditerranéenne

Au Nord, la côte méditerranéenne est une frontière naturelle pour le Nord-Est. S'étendant de l'embouchure de l'oued Nekor à celle du Kiss, son tracé n'est pas d'une grande régularité puisqu'elle présente des baies, dont la plus vaste est celle d'Al Hoceïma, des caps, les plus saillants étant le Cap des Trois Fourches et le Cap de l'Eau, ainsi qu'une grande lagune : la Sebkhah du Bou Areg (ou Mar Chica).

Sur la rive Sud de la mer d'Alboran, le littoral du Nord-Est est situé en longitude symétriquement à la côte andalouse, de l'Ouest de Motril au Cap de Gate à l'Est d'Almeria.

A l'Est, une frontière internationale sépare la région de l'Algérie. Elle date de la convention de Lalla Marnia, signée au lendemain de la bataille d'Isly. S'étendant approximativement de Saïdia jusqu'au Sud-Est d'Oujda, elle a une orientation subméridienne, grossièrement NNW-SSE pour ce qui concerne le domaine étudié. On peut distinguer le long de cette limite orientale trois tronçons du Nord au Sud :

- Le cours du Kiss, de Saïdia jusqu'à Ahfir sur une vingtaine de km.

- Le col du Guerbous, long d'une dizaine de kilomètres entre la chaîne des Béni Snassen au Maroc et les monts des Trara en Algérie, à une altitude moyenne de l'ordre de 300 mètres.

6 - LABASSE, J., 1966)

- Enfin plus au Sud, une ligne de démarcation purement politique entre la plaine des Angad à l'Ouest et son prolongement en Algérie : la plaine de Marnia d'une altitude moyenne de 450 mètres.

La frontière du Nord-Est avec l'Algérie aboutit, à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est d'Oujda, dans une région montagneuse où entrent en contact les hauteurs des Béni Yala côté marocain et celles des Béni Bou Saïd côté algérien.

2- Deux Limites à définir : à l'Ouest et au Sud de la région.

a) La Limite occidentale du Nord-Est :

On peut la diviser en trois sections dans le sens Nord-Sud :

- La coupure du Nekor :

C'est une triple limite. D'abord une ligne de séparation tribale entre les Béni Ouriaguel sur la rive gauche, les Tamsamani et les Béni Touzine sur la rive droite de l'oued.

Ensuite, une limite administrative entre la province d'Al Hoceïma à l'Ouest et celle de Nador à l'Est, correspondant d'ailleurs à l'ancienne limite entre le territoire du Rif (relevant d'Al Hoceïma) et celui du Kert (dépendant de Nador) de la zone espagnole du protectorat⁷.

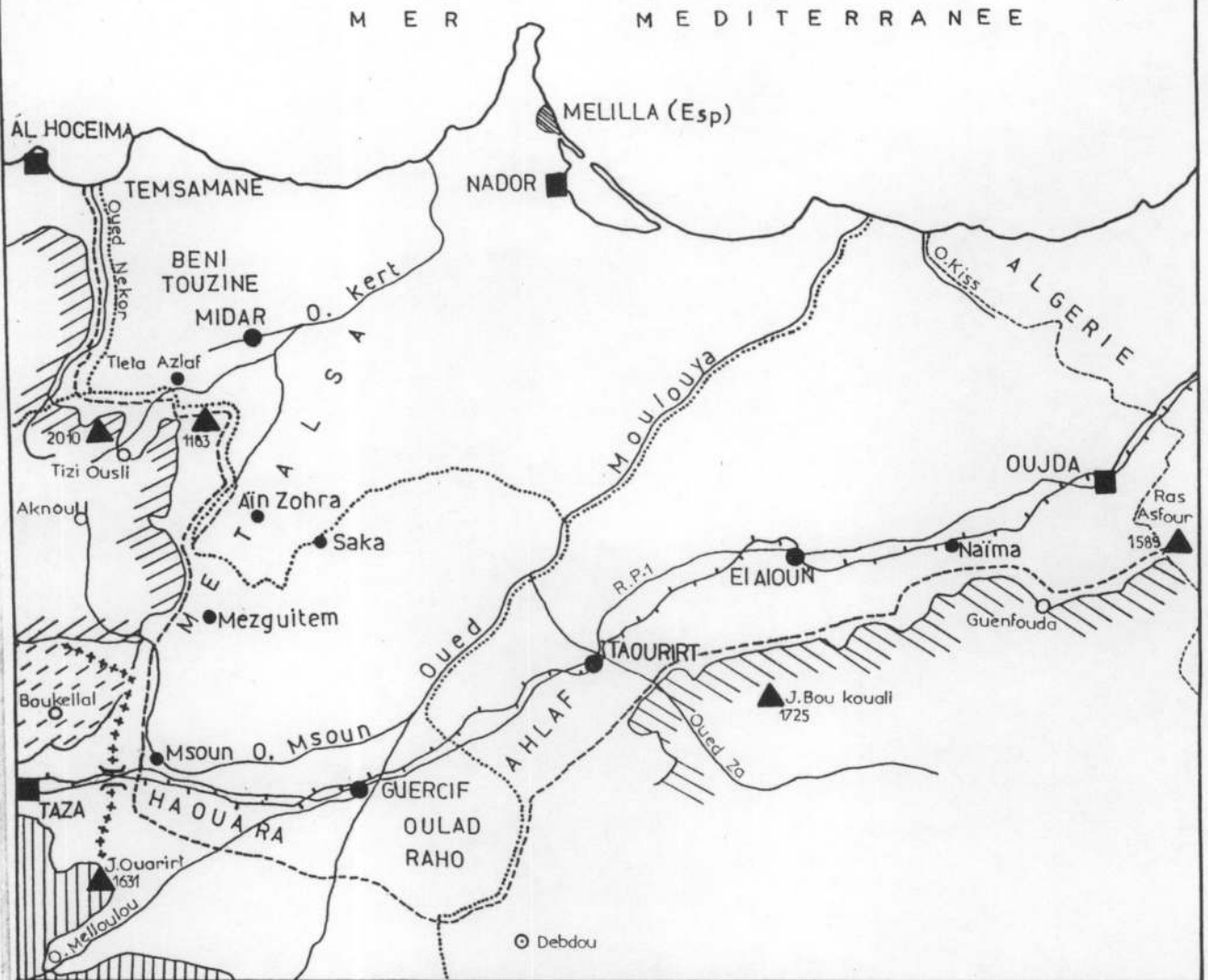
Enfin et surtout une coupure physique au sein de la chaîne rifaine. De l'embouchure, située dans la baie d'Al Hoceïma, jusqu'à la confluence avec l'oued Sidi Aïssa qui descend du sommet Azrou Akchar au Sud, la vallée du Nekor est profondément encaissée : de l'ordre de 600 m près de Béni Bouayach au Nord, de 800 m à Arbaâ Taourirt au Sud. A partir de ce douar, la limite occidentale de la région s'infléchit vers le Sud-Est.

- De l'Ouest de Tleta Azlaf au Sud-Ouest d'Aïn Zohra :

D'Arbaâ Taourirt à Tleta Azlaf, la limite suit le col de Talamghait qu'emprunte la R.P. 39 d'Al Hoceïma à Midar. L'altitude moyenne de ce passage naturel aux versants escarpés atteint successivement 500 m à proximité du Nekor, 940 m dans la partie centrale et 700 m au

7 - Dans le Nord marocain, l'ancienne zone du protectorat espagnol était divisée en 5 territoires: celui du Kert (avec Nador), du Rif (Al Hoceïma), de Chaouen, des Jbala (Tétouan) et du Loukkos (Larache).

FIG.1-DELIMITATION DU NORD-EST MAROCAIN



ELEMENTS DE DELIMITATION DE LA REGION

- | | | | |
|------------------------|---|----------------------|---|
| 1 - Eléments physiques | | 2 - Eléments humains | |
| | Bordure Est du Haut Rif | | Frontière internationale (avec l'Algérie) |
| | Collines préifaines | | Limite administrative (de province) |
| | Bordure NE du Moyen Atlas | | AHLAF Tribu incluse dans le Nord-Est |
| | Bordure Nord de la chaîne des Horsts | | Siège de province |
| | Sommet limitrophe remarquable | | Centre urbain inclus dans la région |
| | Col de Zhazha | | Centre rural inclus dans la région |
| | Ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée | | Centre urbain exclu du Nord-Est |
| | | | Centre rural exclu du Nord-Est |
| | Limite de la région du Nord-Est | | |
| | R.P.1 Route principale n° 1 | | |
| | Voie ferrée | | |



débouché du col sur le moyen Kert à l'Est. A partir de là, une nouvelle limite hydrographique prend le relais en remontant le cours de l'oued Zerakna, en amont de sa confluence avec le Kert, jusqu'au seuil d'Aïn Zohra à 900 m d'altitude entre Jbel Binette (1.261 m) et Jbel Bou Hajer (1.649 m), ce dernier, situé à une dizaine de km au Sud-Ouest de la localité étant inclus dans l'espace régional.

Cette deuxième section de la limite occidentale s'appuie sur des critères physiques et humains. C'est une limite naturelle à la fois topographique et climatique. De part et d'autre de cette ligne, l'opposition est nette du point de vue relief entre les chaînons et les bassins du Rif oriental à l'Est et la haute montagne rifaine à l'Ouest où culmine l'Azrou Akchar à 2.010 m d'altitude. Le contraste est également climatique puisque le haut pays Gzennaya, constituant la bordure Est du Haut Rif, reçoit un total de précipitations de 600 à 800 mm/an en moyenne alors que dans le Rif oriental, en position d'abri, la déficience des pluies est nette : 290 mm/an à Saka, 224 mm à Midar, 294 mm à Ben Tieb.

La limite est aussi humaine à double titre :

. D'une part elle sépare les Gzennaya, populations Rhomara, paysans sédentaires, des Metalsa éleveurs semi-nomades.

- D'autre part elle représente une section de la limite administrative entre les provinces de Nador et Taza (cf. fig. 1). Elle coïncide enfin avec le tronçon d'une frontière historique entre les anciennes zones espagnole et française du Protectorat.

- Du seuil d'Aïn Zohra au col de Zhazha :

Les éléments de délimitation sont principalement d'ordre physique. La limite de la région épouse ici la ligne de contact entre la cuvette de Mezguitem (altitude diminuant de 800 m à 700 m du Nord au Sud) et le Haut Rif des Gzennaya (1.355 m à Jbel Tizroutine). Plus au Sud, elle s'intercale entre le cours moyen du Msoun, depuis le coude qu'il forme à une dizaine de km à l'Ouest de Mezguitem jusqu'à celui de Msoun (centre rural appartenant à la région), et la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Moulouya à l'Est (vers la Méditerranée) et du Sebou à l'Ouest (vers l'Atlantique)⁸.

8 - MATHIEU, L., (1964)

Un point remarquable marque l'extrémité Sud de la limite occidentale du Nord-Est : le col de Zhazha. Situé à mi-chemin entre les collines pré-rifaines de Boukellal au Nord et la bordure Nord-Est du Moyen Atlas (1.631 m à Jbel Ouarirt) au Sud, il représente un point d'accès au couloir de Taza qui, selon le mot de JOLY, F., (1950), est un « ancien détroit Sud-rifain du Pliocène et un boulevard vers l'Algérie (chemin de fer, route) ». Le seuil de Taza est en outre un passage où entrent en contact deux climats : influences océaniques venant de l'Ouest, sécheresse et températures extrêmes du côté Est.

b) La limite méridionale du Nord-Est :

On peut la décomposer en deux tronçons :

- Du col de Zhazha à Jbel Narguechoum.

Cette première section a grossièrement la forme d'un arc de cercle dont la concavité regarde vers le Nord, s'étendant du col de Zhazha, à une quinzaine de km à l'Est de Taza, au Jbel Narguechoum (1.372 m) à 10 km au Sud-Est de Taourirt. Dans le vaste carrefour topographique formé par la jonction des plaines de la Moulouya, à l'orientation subméridienne et de l'ensemble des étendues planes comprenant d'Est en Ouest le couloir Oujda-Taourirt, la plaine de Guercif et le couloir de Taza qui débouche sur le bassin de l'Inaouène, les critères de délimitation ne peuvent être physiques, vu la similitude des conditions naturelles qui y dominent (relief plat, aridité...). L'inclusion de deux éléments humains justifie le tracé de la limite du Nord-Est : d'une part les deux axes de communication (voie ferrée, R.P. 1) qui relient un certain nombre de villes de la région (Guercif, Taourirt, El Aïoun, Oujda), d'autre part, le territoire de trois tribus d'éleveurs : les Houara et les Oulad Raho (dont la commune rurale⁹ relève du cercle de Guercif et dont le finage est circonscrit à l'Ouest par la limite administrative entre les provinces de Taza et d'Oujda) et les Ahlaf.

- La bordure de la chaîne des Horsts, de Jbel Narguechoum à la frontière algérienne.

Selon un tracé à peu près Ouest-Est, plus rectiligne, le dernier segment de la limite méridionale de la région longe, à partir du Jbel Narguechoum, le pied de la chaîne des Horsts, passant successivement en contrebas des massifs des Béni Bou Zeggou (1.725 m à Jbel

9 - Conformément au découpage administratif en vigueur jusqu'en 1992.

Boukhouali), des Zekara et des Béni Yala, jusqu'au sommet frontalier de Ras Asfour (1.589 m).

Trois raisons ont justifié l'exclusion de la chaîne des Horsts de l'espace régional :

- S'étendant sur une centaine de km de long et formant le rebord Nord des Hauts Plateaux qui appartiennent à la meseta orano-marocaine, elle représente une barrière physique qui canalise, parallèlement aux montagnes des Béni Snassen au Nord, les communications de l'Ouest vers l'Est à travers le couloir Taourirt-Oujda.

- La chaîne des Horsts est peuplée de Berbères Zénètes : Béni Bou Zeggou, Zekara, Béni Yala, alors que le couloir Taourirt-Oujda qu'elle jouxte est le domaine de populations arabes ou du moins arabophones : Sejaa, Krama (Fraction des Ahlaf), Béni Oukil, Mehaïa du Nord et Angad.

- Enfin, si l'on avait retenu pour cette dernière limite le critère du rayonnement des pôles urbains (comme ce sera le cas pour la limite occidentale, au chap. 2 de la troisième partie), l'extension de la zone d'influence de Taourirt et en particulier d'Oujda l'aurait décalée vers le Sud pour mordre sur une grande partie des Hauts Plateaux : Oujda rayonne jusqu'au Sud d'Aïn Béni Mathar du point de vue administratif et même jusqu'à la ville enclavée de Figuig sur le plan commercial entre autres. Dans ce cas, l'aire délimitée ne correspondrait plus, de par sa situation géographique, au Nord-Est du Maroc, mais tout simplement à l'Oriental marocain.

Au total, il s'avère donc que la fixation des limites de la région est le résultat d'un dosage délicat entre des éléments physiques, historiques et humains.

c) Le Nord-Est, un quadrilatère occupant 2,2% de la superficie du Maroc.

Le Nord-Est marocain ainsi délimité, présente en gros la forme d'un quadrilatère dont les quatre sommets sont :

Au Nord-Ouest, l'embouchure du Nekor, à 10 km à l'Est d'Al Hoceïma.

Au Nord-Est, l'embouchure de l'oued Kiss à Saïdia. La distance à vol d'oiseau entre ces deux points est de 150 km environ.

Au Sud-Ouest, le col de Zhazha à 550 m d'altitude et à une quinzaine de km à l'Est de Taza.

Au Sud-Est, le sommet de Ras Asfour (1.589 m) à 15 km au Sud-Est d'Oujda à la frontière maroco-algérienne, entre la chaîne des Horsts et les monts de Tlemcen. Le trajet en ligne droite entre ces deux points méridionaux atteint 190 km. Quant aux distances entre les points extrêmes NW-SW et NE-SE elles sont respectivement de 105 et 70 km.

Alors que l'extension maximale de l'espace régional d'Ouest en Est est la ligne méridionale entre le col de Zhazha et Ras Asfour (190 km), la largeur maximale du Nord-Est, du Nord au Sud dans une position médiane est de 125 km du Cap des Trois Fourches au Jbel Narguechoum.

Le Nord-Est couvre une superficie de 15.624 km² (cf. tableau 21, au chap. II de la deuxième partie). C'est une région plus vaste que certains pays de petite dimension comme Chypre (9.251 km²), le Liban (10.400 km²), la Jamaïque (10.962 km²) et la Gambie (11.300 km²), deux fois plus petite que la Belgique (30.500 km²) et d'une taille comparable à celle du Koweït (17.800 km²), le Nord-Est a une superficie avoisinant celle de la province de Marrakech (14.755 km²) ou de Taroudant (16 460 km²), aussi étendue que celles des provinces de Settat (9.750 km²) et El Jadida (6.000 km²) réunies, mais plus de trois fois plus petite que la province de Figuig (55.990 km²).

Enfin, avec une population estimée à 1.280.000 hab. en 1982, le Nord-Est groupe 6,3% environ des habitants du Maroc. Ce chiffre de population légèrement inférieur à celui de la Mauritanie et du Koweït à la même date, est nettement supérieur à celui du Gabon ou de la Gambie. Sur le plan intérieur, le Nord-Est marocain en 1982 était aussi peuplé que la province de Marrakech (1.266.695 hab.) plus peuplé que les trois provinces réunies de Tanger, Tétouan et Larache (1.140.432 hab.) et totalisait un peu plus que l'équivalent de la moitié de la population de Casablanca. (2.282.836 hab.).

II- L'ORIGINALITE DU NORD-EST ET SA PLACE DANS L'ORGANISATION REGIONALE DU MAROC

A- Les spécificités historiques du Nord-Est

Le Nord-Est a longtemps vécu en marge par rapport au reste du Maroc. Il a constitué pendant plusieurs siècles une marche historique entre les Maurétanies césarienne et tingitane

et entre le Maghreb extrême (Al Maghreb Al Aqsa) et le Maghreb central (Al Maghrib Al Aoussat). Il fut longtemps disputé entre les souverains de Fès et de Tlemcen, puis depuis le XVI^e s. entre les dynasties chérifiennes du Maroc et les Turcs d'Alger.

Durant la période coloniale où il fut un véritable creuset ethnique groupant Marocains, Algériens, Israélites, Français et Espagnols, le Nord-Est devint une annexe de l'Oranie (appropriation de terres par les colons de l'Ouest algérien, forte immigration algérienne, port de Nemours débouché de la région...).

Avec la décolonisation qui n'y est d'ailleurs pas parachevée, Melilla restant entre les mains des Espagnols, le Nord-Est se retrouva mal intégré à l'espace économique national et exposé aux péripéties propres aux régions frontalières.

B- Une Originalité due surtout à la position géographique

Trois particularités découlent de la situation géographique du Nord-Est.

Il s'agit d'abord d'une région excentrée, mal soudée au reste du pays et éloignée de l'axe Casablanca-Kénitra qui englobe les capitales politique et économique du Maroc.

C'est aussi une région frontalière limitrophe de l'Algérie. Bien qu'ayant représenté en certaines périodes un mur entre les deux pays maghrébins, la frontière maroco-algérienne tranche de façon arbitraire le cadre physique. Le Nord-Est constitue un prolongement naturel du Tell oranais. Les caractères communs entre les deux régions résident dans la ressemblance de la structure et de la direction des unités de relief disposées du Nord au Sud parallèlement au littoral : monts des Béni Snassen et des Trara de part et d'autre du col du Guerbus, plaine intérieure des Angad et sa continuation dans les plaines de Marnia et de la Basse Tafna, plus au Sud, chaîne des Horsts prolongée par les monts de Tlemcen. En outre, Oranie et Nord-Est sont reliés par deux axes de communications majeurs : la « route impériale » et la grande voie ferrée reliant Gabès à Marrakech (3.000 km environ), le long desquels se sont greffés de nombreux centres urbains.

Le Nord-Est est également une région méditerranéenne disposant d'un littoral de 200 km, ce qui donnerait près de 13 m côtes pour 1 km² de superficie. Il y a donc des possibilités d'implantation de ports sur cette deuxième façade maritime du pays pour mieux désenclaver le Maroc oriental.

La situation du Nord-Est lui vaut enfin d'être en contact avec le Maroc présaharien dont les influences climatiques défavorables l'emportent sur celles du milieu méditerranéen.

C- Les contraintes du milieu naturel

Le Nord-Est borde au Nord le Présahara, « pays d'oasis à arboriculture dattière » (JOLY, F., 1948) que le climat contribue à distinguer du reste du pays. C'est une région semi-aride du fait de sa situation à l'Est du Rif et du Moyen Atlas qui bloquent l'humidité atlantique et en raison de la liaison facile du Maroc oriental dans son ensemble avec le Sahara par la plaine du Tamlelt (JOLY, F., 1950). L'aridité, la rareté des terres fertiles et l'insuffisance des potentialités du Nord-Est, dont certaines parties sont surpeuplées, expliquent le recours d'une partie de sa population à des ressources extérieures par l'émigration (depuis la fin du XIX^e s.) et la contrebande.

D- Le Nord-Est, cas particulier de région au Maroc

Les facteurs historiques et la position excentrée ont fait du Nord-Est une région typique qui accuse un retard économique par rapport aux autres régions du Maroc, favorisées par le milieu naturel (Saïs, Rharb, Chaouia, Tadla,...), les richesses minières (Plateau des phosphates), l'industrialisation et l'activité portuaire (axe littoral de Casablanca à Kénitra...), ou par des ressources variées (Souss associant agriculture, pêche et tourisme). Nombreux sont les géographes qui ont souligné la distinction entre d'une part, les régions situées à l'Ouest des Atlas et qui forment « le Maroc essentiel » (CELERIER, J., 1948), « le Maroc privilégié » (MARTIN, J., e, a., 1964) et d'autre part les régions orientale et présaharienne représentant des « éléments excentriques » ou le « Maroc déshérité ».

Pour le Marocain moyen de l'Ouest, la région du Nord-Est représente l' " antichambre " de l'Algérie et des pays du Maghreb oriental (des travailleurs marocains en font la traversée pour se rendre en Libye ou en Italie), ainsi qu'un espace de contrebande. Par contre, pour le citoyen d'Oujda ou de Nador, le Maroc atlantique se définit comme étant le *bled* duquel on attend les bonnes récoltes, où les gens sont à la pointe du modernisme et où l'on ne fait guère cas des tabous.

III- PROBLEMATIQUE ET PLAN DE L'ETUDE

Trois points essentiels résument la problématique de cette étude.

D'abord, sachant que la position excentrée du Nord-Est a contribué à son retard économique et social, les potentialités de la région pourraient-elles lui permettre de surmonter le handicap de la marginalité pour se développer et réussir son intégration dans l'espace économique marocain ?

Ensuite, comme « l'excentricité » se répercute-t-elle sur l'organisation régionale ? Crée-t-elle des disparités spatiales ?

Enfin, depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, la région est en train de connaître des mutations notables. La position frontalière du Nord-Est, en en faisant une région charnière dans l'espace maghrébin, est-elle un atout de taille pour son intégration dans l'espace national ?

A la différence de l'extrême Sud-Ouest marocain, au-delà d'Agadir, le Nord-Est est voisin de deux pays étrangers : l'Algérie et, par delà la Méditerranée, l'Espagne. Cette caractéristique peut-elle être un facteur de développement dans un cadre international ? C'est une question à laquelle nous nous efforcerons aussi d'apporter une réponse.

Pour répondre à ces interrogations, un plan en quatre parties a été adopté.

Après l'examen des aspects et des facteurs de l'excentricité de la région dans une première partie, une deuxième, relativement longue, abordera à la fois le peuplement et les potentialités du Nord-Est, englobant les ressources internes et externes.

L'étude se poursuivra par l'analyse de l'organisation de l'espace régional et son fonctionnement dans le but d'aboutir à un essai de division régionale. Enfin une dernière partie tentera de faire un constat sur le développement et l'intégration du Nord-Est dans l'espace économique marocain et envisagera l'évolution de la région dans ses rapports avec son environnement à la fois au sein du Maghreb et vis-à-vis de l'Europe, aire d'immigration.

PREMIERE PARTIE

LA MARGINALITE DU NORD-EST MAROCAIN : INDICATEURS ET FACTEURS EXPLICATIFS

Le premier volet de la présente partie, essentiellement descriptif, abordera les différents aspects de la marginalité de la région. Après un aperçu sur l'éloignement et l'accessibilité du Nord-Est, on examinera les effets de la position excentrée sur l'équipement de la région, en particulier dans les domaines industriel, sanitaire et au niveau des professions rares.

On essaiera également de voir dans quelle mesure le Nord-Est s'intègre à l'espace national sur le plan des manifestations culturelles, artistiques et sportives. Etant donné la situation frontalière de la région, un passage sera consacré à l'impact des pénétrations étrangères.

Quant aux deux chapitres suivants, tout en évitant l'approche du type "monographie régionale", ils auront pour objet l'explication en deux temps de la marginalité du Nord-Est, en analysant successivement le rôle du milieu naturel et celui des conditions historiques.

Chapitre 1

ASPECTS DE L' " EXCENTRICITE " DU NORD-EST

I- LES INDICES DE L' " EXCENTRICITE " DE LA REGION

La marginalité d'une région suppose la prise en considération des notions géographiques de position, de distance et de limite : " position par rapport aux lieux privilégiés du pouvoir politique et économique, distance par rapport aux espaces centraux ou dynamiques, limites naturelles ou juridiques matérialisant l'exclusion de fait ou de droit" (COURADE, G., 1985). Dans ce passage on abordera les deux premières notions alors que la troisième, concernant les limites de la région, a été traitée dans l'introduction générale.

A- L'éloignement du Nord-Est par rapport aux régions vitales du Maroc

1- Situation et distance du Nord-Est par rapport à la région Centre

Le Nord-Est marocain est une région à laquelle on peut appliquer les qualificatifs de périphérique, de marginal ou d'excentré au sein du territoire national. En effet, la région Centre pour le pays se situe sur le littoral atlantique et englobe les sièges des pouvoirs politique et économique, en l'occurrence Rabat, la capitale administrative et Casablanca, la métropole économique.

La situation géographique du Nord-Est est distincte au sein de l'espace national. La région occupe l'extrémité Nord-orientale du Maroc et présente la particularité d'être doublement frontalière. D'une part, une frontière internationale à l'Est la sépare d'un pays maghrébin : l'Algérie et d'autre part, au Nord, la Méditerranée, frontière naturelle, délimite la région dont le littoral renferme en outre une enclave étrangère : Melilla.

Certes, la position frontalière du Nord-Est lui donne un intérêt stratégique indéniable, de par sa proximité de l'Algérie, sa disposition d'une façade maritime sur la Méditerranée occidentale et la présence du préside Espagnol. Cependant, en l'état actuel des choses, la situation géographique du Nord-Est lui vaut plus d'inconvénients que d'avantages. Les inconvénients sont tous ceux que connaissent les régions du fait de leur éloignement par rapport à un centre, à plus forte raison dans un pays en développement où l'infrastructure des transports et les moyens de communications sont insuffisants.

Exprimé en termes de distance, l'éloignement du Nord-Est est manifeste. Par rapport à Casablanca, que l'on peut considérer comme le centre de gravité du Maroc, Oujda et Nador, les deux principales villes du Nord-Est, sont distantes respectivement de 632 et 628 km. Parmi les centres urbains de plus de 60.000 hab., d'après le recensement de 1982, ce sont les villes du Maroc les plus éloignées de Casablanca si l'on excepte Laâyoune dans les provinces sahariennes (à 1.160 km). Le Nord-Est est également mal situé vis à vis de Rabat, centre de décision politique et administrative, puisque plus de 500 km l'en séparent. Par rapport à la grande ville la plus proche, Fès, qui a une position plus équilibrée, plus " normale " vis à vis de la région Centre du Maroc, le Nord-Est est distant de 340 km environ.

L'éloignement d'un lieu géographique ne s'exprime pas seulement par la distance physique qui est une constante, mais il peut être évalué aussi par deux variables : le coût et le temps que nécessite le déplacement à partir du centre pour atteindre la région éloignée ou inversement. D'ailleurs ces deux variables sont liées : selon le moyen de transport utilisé, on peut réduire le temps de parcours en augmentant le coût (par recours au transport aérien par exemple) et inversement, on peut l'augmenter en réduisant le coût : par le transport routier ou ferroviaire.

Par sa longueur, le trajet, par route ou par rail, de la région Centre du Maroc à destination du Nord-Est, est perçu et vécu comme une entreprise éprouvante, aussi bien par le voyageur, par le fonctionnaire en mission que par le représentant de commerce.

Le transport vers cette région " bout du monde " est ressenti non seulement par sa durée (près de 10 heures de parcours à une vitesse moyenne de 80 km/h si l'on ajoute quelques temps d'arrêts), mais aussi par son coût (prix du ticket de train, quantité de carburant consommée par une voiture...).

2- Coût des carburants en fonction de l'éloignement

L'éloignement du Nord-Est a une incidence sur les prix des marchandises qui y parviennent en provenance de Casablanca après être importées ou confectionnées dans la métropole économique du Maroc. Si l'on se limite au seul cas des carburants, produits de première nécessité, on constate, à l'examen du tableau 1, comment les prix de vente des essences et du gasoil, qui résultent du prix de vente de base majoré des différentiels de transport, handicapent les régions marginales du Maroc.

**TABLEAU 1 : PRIX DE VENTE AU PUBLIC DES CARBURANTS
(A COMPTER DU 29/10/1990)**

VILLES	Distance de Mohammedia* (km)	Distance de Sidi Kacem* (km)	Ess. Super Prix de base 6,96 DH/l	Ess. Ordin. Prix de base 6,70 DH/l	Gasoil Prix de base 3,97 DH/l
Casablanca	22	-	6,97	6,71	3,98
Meknès	-	46	6,97	6,71	3,98
Rabat-Salé	66	-	6,99	6,73	4,00
Fès	-	76	6,99	6,73	4,00
Kénitra	-	84	6,99	6,73	4,00
El Jadida	122	-	7,00	6,74	4,01
Taza	-	196	7,02	6,76	4,03
Tanger	-	221	7,02	6,76	4,03
Tétouan	-	236	7,03	6,77	4,04
Béni Mellal	232	-	7,03	6,77	4,04
Marrakech	260	-	7,03	6,77	4,04
Safi	278	-	7,05	6,79	4,06
Al Hoceïma	-	351	7,05	6,79	4,06
Agadir	533	-	7,05	6,79	4,06
Oujda	-	449	7,07	6,81	4,08
Errachidia	-	392	7,08	6,82	4,09
Nador	-	445	7,12	6,86	4,13
Figuig	-	787	7,19	6,93	4,20

* Centres de raffinage du pétrole brut.

N.B. : Le prix de base est celui fixé à Mohammedia et à Sidi Kacem, à la sortie des usines de raffinage des produits pétroliers.

Source : Activité du secteur pétrolier - Ministère de l'Energie et des Mines, Direction de l'Energie, 1990.

L'examen du tableau 1 révèle que les prix augmentent parallèlement à l'éloignement des deux centres distributeurs (Mohammedia, Sidi Kacem). On peut distinguer en gros trois zones de prix : une première où le coût de l'essence super et celui du gasoil sont respectivement inférieurs ou égaux à 7 et 4 DH le litre. Les villes comprises dans cette zone sont situées dans un rayon de moins de 200 km par rapport à l'un des centres distributeurs. Vient ensuite une deuxième zone où les prix des produits pétroliers varient respectivement entre 7 et 7,06 et entre 4,02 et 4,07 DH le litre. L'éloignement des localités de cette zone est de l'ordre, en principe, de 200 à 400 km. Au delà de cette dernière distance, on atteint une troisième zone dont font partie Oujda et Nador et où les prix dépassent 7,06 DH pour le super et 4,07 DH/L pour le gasoil.

Les augmentations par rapport aux prix de base pour la région sont de l'ordre suivant

	Oujda	Nador
Essence super	1,6%	2,3%
Essence ordinaire	1,7%	2,4%
Gasoil	2,8%	4 %

Ainsi, un routier, pour l'achat de 1.000 l de gasoil, paie à Mohammedia ou à Sidi Kacem 3.970 DH, alors qu'il doit déboursier 4.080 DH à Oujda et 4.130 DH à Nador, soit respectivement 110 DH et 160 DH de plus par rapport au prix de base.

A part quelques anomalies présentes sur le tableau 1 (cas d'Errachidia plus proche qu'Agadir du centre fournisseur mais où les prix sont plus chers), les chiffres reflètent bien l'incidence de l'excentricité sur le coût des carburants et par conséquent sur celui des marchandises.

La région du Nord-Est est particulièrement handicapée du point de vue coût de transport de voyageurs et de marchandises par train, étant donné que la voie ferrée d'Oujda à Fès n'est pas électrifiée. Par conséquent, toute augmentation de prix du fuel, carburant consommé sur le tronçon Fès-Oujda, se répercute sur les tarifs de transport ferroviaire.

B- L'accessibilité du Nord-Est: s'agit-il d'une région enclavée ?

Le Nord-Est marocain, comme toute région périphérique, ne subit pas les conséquences de la marginalité à cause seulement de son éloignement du centre, mais aussi du fait qu'il est difficilement accessible. Dans ce contexte, on peut citer la définition de la notion de périphérie par SANTOS, M., : " En matière géographique, la périphérie ne sera pas définie par la distance physique entre un pôle et les zones tributaires, mais plutôt en termes d'accessibilité. " (SANTOS, M., 1975).

1- L'indice d'accessibilité dans la région.

On peut envisager l'accessibilité à deux niveaux: d'une part à l'intérieur même de la région en procédant à la mesure d'un indice d'accessibilité pour faire une comparaison avec le reste du pays, d'autre part, vis à vis de la région Centre, en examinant en somme l'état de son enclavement.

Au niveau de l'accessibilité interne, liée naturellement à la densité du réseau des transports à la disposition des personnes et des biens, on peut appliquer pour le cas du

Nord-Est un indice d'accessibilité régionale évalué pour les différentes régions économiques du Maroc. (Plan 1973-1977, vol. III, p. 45, Ministère du Plan).

La méthode employée pour calculer cet indice consiste à estimer pour chaque implantation humaine la distance la plus courte par rapport à une voie de communication. Théoriquement, l'indice 100% signifie que la population intégrale d'une zone donnée se localise à l'intérieur d'une bande de 5 km de chaque côté d'une route ou d'une voie ferrée, permettant ainsi des coûts moindres pour la commercialisation (en réduisant les distances et en supprimant les ruptures de charge), la production (agricole, minière ou industrielle) et l'utilisation de la main d'oeuvre locale.

TABLEAU 2 : INDICE D'ACCESSIBILITE REGIONALE (1973-1977)

REGIONS ECONOMIQUES	INDICE MOYEN (%)
Centre	80
Nord-Ouest	76
Centre-Nord	57
Tensift	54
Oriental	38
Centre-Sud	37
Sud	36
Toutes régions	54

Si la moyenne nationale pour l'indice d'accessibilité était de 54% pour la période considérée, la région économique de l'Oriental, dont fait partie le Nord-Est, ne comptait que 38%. Seulement, ce dernier indice doit être modulé car le Nord-Est, dont la superficie dépasse 15.000 km², ne représente que 18% de l'étendue de l'Oriental (82.820 km²). La province de Figuig (55.990 km²) ainsi que la partie méridionale de la province d'Oujda (plus de 10.000 km²) en sont exclues. Ce sont précisément ces espaces du Sud de l'Oriental qui sont les moins équipés en réseau routier si on les compare au territoire mieux structuré du Nord-Est (incluant la totalité de la province de Nador, le Nord de celle d'Oujda et une partie de la province de Taza autour de Guercif).

TABLEAU 3 : REPARTITION DU RESEAU ROUTIER ⁽¹⁾ DE L'ORIENTAL ET DENSITE SELON LES PROVINCES EN 1982

Provinces	Superficie (km ²)	Population (1.000 hab.)	Routes (km)	km de route / 1.000 km ²	km de route / 1.000 hab.
Oujda	20.700	780,7	1.206	58,2	1,54
Nador	6.130	593,2	643	104	1,08
Figuig	55.590	101,3	577	10,3	5,69
Oriental	82.820	1.115,9	2.426	29,2	2,09

(1) Ont été retenues pour le réseau: les routes revêtues.

Source: Annuaire statistique de la Région Economique de l'oriental, 1982, Délég. Rég. du Plan, Oujda.

La différenciation dans la structuration spatiale par le réseau routier entre le Nord-Est et le reste de l'Oriental (104 km de routes pour 1.000 km² dans la province de Nador contre 10,3 pour celle de Figuig), permet d'avancer que l'indice d'accessibilité dans le Nord-Est doit dépasser au moins 50%, ce qui le place au niveau de la moyenne nationale devant certaines régions économiques (Centre-Sud, Sud...).

Au niveau de l'accessibilité du Nord-Est, vis-à-vis de la région Centre en particulier, et du reste du Maroc en général, on peut faire un parallèle avec certaines régions excentrées afin de relativiser le phénomène de l'enclavement, si enclavement il y a effectivement.

2- Le Nord-Est est-il la région la plus enclavée au Maroc ?

Si, étymologiquement, le terme enclave veut dire territoire complètement entouré par un autre, à première vue, le Nord-Est marocain présente les aspects d'un espace physiquement enclavé. Certes, du côté Nord, il possède une ouverture sur la mer. Seulement, même s'il y dispose d'un ou deux débouchés maritimes (ports de Nador, de Melilla occupée), son littoral est trop éloigné de la côte atlantique où se concentre le réseau des ports nationaux. Du côté Est, le Nord-Est est limitrophe de l'Algérie. Cette position peut avoir deux effets opposés sur la région: soit qu'elle ne lui procure aucun avantage si la frontière, tel un mur, ne connaît pas de flux de biens et de personnes de part et d'autre, soit qu'elle en fait une zone charnière dans le cadre d'une éventuelle coopération maghrébine. Du côté Sud, la région est bordée par un milieu continental, aride et incontestablement enclavé. Enfin, du côté Ouest, tel un double écran, les deux chaînes montagneuses du Rif et du Moyen Atlas sont quasiment accolées l'une à l'autre, de façon qu'il ne subsiste qu'un couloir, au niveau de Taza, tenant lieu de trait d'union entre l'Occidental marocain et le Maroc oriental.

Pour faire une approche de la marginalité du Nord-Est, en le comparant à d'autres régions périphériques du Maroc, on pourrait diviser l'espace national en plusieurs zones ou auréoles concentriques à partir de la région Centre. Selon le Ministère du Plan, le Maroc se partage en sept régions économiques dont la région du Centre qui comprend six provinces (Azilal, Béni Mellal, Ben Slimane, El Jadida, Khouribga, Settat) et la wilaya de Casablanca. Au sens géographique, la région Centre engloberait plutôt la Basse Chaouia et le pays Zaër, c'est à dire la région littorale de Rabat-Salé à Casablanca, empiétant par conséquent sur le territoire de la région économique du Nord-Ouest pour inclure la wilaya de Rabat-Salé, mais

en excluant des provinces de la région du Centre (Azilal, Béni Mellal, El Jadida, Khouribga).

La figure n° 2 représente les différentes auréoles régionales qui composent l'espace marocain si on considère ce dernier d'après la dichotomie centralité-marginalité :

- La région Centre (zone A): Basse Chaouia et Zaër.
- Des régions péri-centrales (zone B): Rharb, Saïss, Zemmour, Tadla, Haute Chaouia, Doukkala.
- Des régions montagneuses et péri-atlasiques (zone C): Rif, Moyen Atlas, Haouz, Abda, Chiadma, Haut Atlas occidental.
- Des régions périphériques (zone D): Nord-Est, Hauts Plateaux, Haut Atlas oriental et Souss.
- Enfin des régions désertiques marginales (zone E): région de Figuig, d'Errachidia, Tafilalet, provinces sahariennes.

On pourrait faire intervenir quelques critères pour estimer l'état d'enclavement des régions périphériques en retenant deux régions pour chaque auréole délimitée. A l'aide d'une matrice, on peut donner un nombre de points à chaque région considérée pour apprécier le degré de marginalité et d'enclavement.

FIG.2-CENTRE ET PERIPHERIE AU MAROC NORD:LES AUREOLES REGIONALES

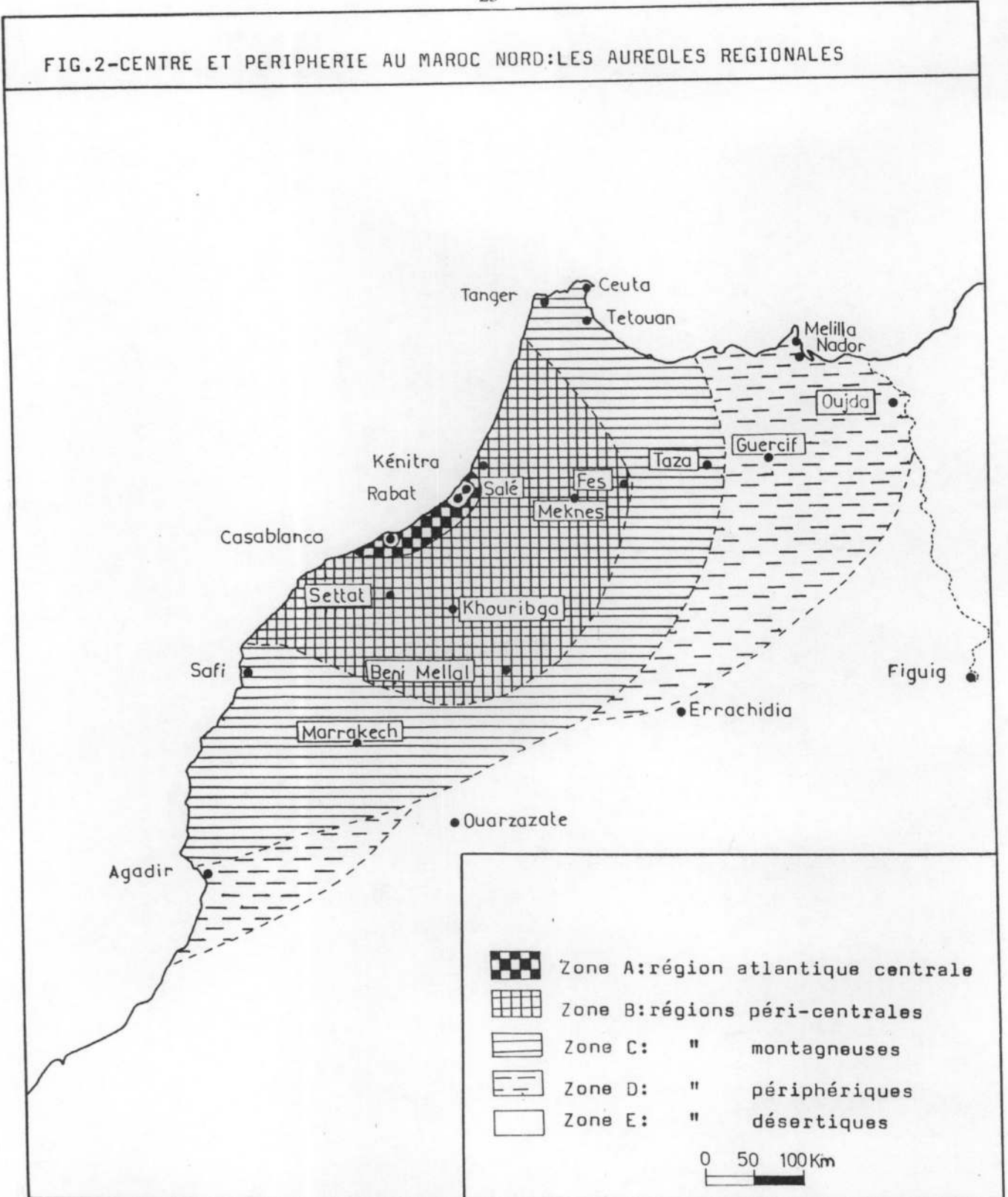


FIG. 3 : MARGINALITE ET ENCLAVEMENT DU NORD-EST EN COMPARAISON AVEC D'AUTRES REGIONS DU MAROC

CRITERES UTILISES	DEGRE DE MARGINALITE ET D'ENCLAVEMENT		
1- Distance par rapport au centre (par route, pas à vol d'oiseau)		- 200 km	(1 pt)
		200 à 400	(2 pts)
		400 à 600	(3 pts)
		+ 600	(4 pts)
2- Situation par rapport à la mer		Présence d'un littoral	(1 pts)
		Eloignement moyen de la côte	(2 pts)
		Continentalité très marquée	(3 pts)
3- Enclavement par relief montagneux		Inexistant	(1 pt)
		Négligeable	(2 pts)
		Marqué	(3 pts)
4- Voies de communication reliant au centre		Double (*)	(1 pt)
		Une route principale	(2 pts)
		Une route secondaire	(3 pts)

(*) Soit deux routes principales, soit une route principale et une voie ferrée.

	DOUKKALA	TADLA	CHIADMA	RIF	NORD-EST	SOUSS	Région de Laâyoune	TAFILALET
Critère 1								
Critère 2								
Critère 3								
Critère 4								
TOTAL pts	5	6	7	8	8	9	10	12

On peut naturellement émettre des réserves sur le mode d'utilisation de certains critères. Par exemple pour le deuxième, ne faudrait-il pas considérer la situation géographique par rapport au littoral atlantique où se trouve la région Centre ? De même, pour le critère de l'infrastructure des transports, pour certaines régions, les liaisons routières ou ferroviaires avec le Centre peuvent être doublées ou renforcées, alors que pour d'autres, dont le Nord-Est, l'entreprise semble très difficile à cause de l'enclavement par les barrières montagneuses qui s'interposent entre elles et le Centre.

Néanmoins cette tentative d'appréciation de la marginalité et de l'enclavement montre que la situation est moins favorable pour le Nord-Est par rapport à certaines régions retenues comme les Doukkala, le Tadla et les Chiadma qui totalisent un nombre de points moindre. Cependant, le Nord-Est est en position plus avantageuse, comparé à d'autres (Souss, région de Laâyoune, Tafilalet). En effet, c'est dans la dernière auréole (zone E), que l'on rencontre les espaces les plus excentrés du Maroc (Laâyoune et Dakhla, dans les provinces du Sud, distantes respectivement de plus de 1.000 et 1.600 km de la région Centre), ainsi que les régions les plus enclavées (Figuig, Errachidia, Zagora...) qui constituent parfois de véritables isolats.

En fin de compte, la situation de marginalité du Nord-Est marocain résulte de son "excentricité" et en partie de son enclavement. La marginalité a des incidences à la fois sur l'équipement socio-économique de la région et sur les rapports de celle-ci avec l'espace national d'une part, et avec l'environnement géographique extérieur d'autre part.

II- L'IMPACT DE LA MARGINALITE SUR LE NORD-EST MAROCAIN

A- Une région sous-équipée

La plupart des géographes et des économistes qui ont étudié le modèle centre-périphérique, que ce soit à l'échelle mondiale ou nationale, s'accordent à soutenir que la périphérie, qui se définit négativement par rapport au Centre, se caractérise par son retard sur les plans du niveau de vie et de développement, mais aussi "par un affaiblissement et une perte de substance au profit du centre" (REYNAUD, A., 1990).

Sachant que différents facteurs dont l'héritage historique et les potentialités naturelles et économiques, déterminent l'état de développement des espaces périphériques, on ne peut cependant sous-estimer l'influence de l'excentricité dans l'explication du retard d'une région marginale. Les marques de l'excentricité se reflètent à l'examen de l'état d'équipement du Nord-Est. Pour comparer ce dernier aux autres régions, on utilisera comme indicateurs une série de ratios concernant l'équipement industriel, sanitaire et l'équipement en certaines professions libérales.

1- L'équipement industriel: la part minime du Nord-Est à l'échelle nationale

"La côte atlantique entre Casablanca et Kénitra, constitue l'axe industriel du Maroc: sur 130 km, on y trouve quatre foyers et cinq centres secondaires qui concentrent les deux tiers du personnel employé dans l'industrie marocaine et les $\frac{3}{4}$ de la production industrielle en valeur" (NOIN, D., 1968).

Ces quelques lignes donnent une idée sur la répartition spatiale de l'industrie au Maroc vers 1967. La grande partie de l'industrie marocaine est implantée dans le Nord-Ouest, dans la région la mieux urbanisée et est liée à l'activité portuaire, en particulier à Casablanca, premier port national, qui à elle seule en 1971 rassemblait 55% des établissements industriels du Maroc et distribuait 62% des salaires industriels (BEGUIN, H., 1971).

Dans le Nord-Est marocain, l'industrie est restée très limitée à Oujda pour des raisons d'ordre historique, car la ville, durant la période coloniale, ne disposant pas de port régional, était approvisionnée en biens industriels par l'Algérie.

Le poids de la frange atlantique du Nord-Ouest c'est consolidé puisqu'en 1983 " l'axe urbain atlantique de Kénitra à Casablanca concentrait à lui seul près de 70% de l'effectif industriel national soit 151.011 personnes " (KAIOUA, A., 1984).

Les déséquilibres régionaux dans l'équipement industriel subsistent malgré l'amorce d'une politique volontariste de décentralisation appuyée sur plusieurs mesures :

- Promulgation du code d'investissements du 13 Août 1973, permettant à tout investissement de bénéficier d'avantages fiscaux et financiers, en particulier de l'exonération totale de l'I.B.P. (Impôt sur le bénéfice professionnel) pendant les dix premières années de leur exploitation aux entreprises nouvelles s'implantant dans les provinces de Tétouan, Al Hoceïma, Taza, Nador, Oujda, Errachidia, Ouarzazate, Tarfaya et Essaouira.

- Création de six zones industrielles dans les villes de Tétouan, Fès, Salé, Marrakech, Nador et Oujda.

- Aide à la petite et moyenne industrie (P.M.I.)

La mise en oeuvre de ces mesures vise à créer " des pôles de développement " régionaux pouvant contrebalancer l'axe industriel atlantique

TABEAU 4 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EMPLOIS INDUSTRIELS AU MAROC EN 1983

REGIONS	EMPLOIS		REGIONS	EMPLOIS	
	Nombre	%		Nombre	%
1. Ville de Casablanca	119 754	54,4	8. Rif, Prérif	968	0,4
			dont: Al Hoceïma	417	
			Taza	192	
			Autres centres	359	
2. Zone casablancaise	2 511	1,1	9. Nord-Est	3 471	1,6
dont: Tit Mellil	856		dont: Oujda	1 713	
Berrechid	589		Nador	556	
Ain Harrouda	458		Berkane	352	
Autres centres	608		El Aïoune	440	
			Autres centres	410	
3. Littoral atlantique moyen	27 653	12,6	10. Centre	181	0,1
dont: Kénitra	6 523		dont: Khénifra	56	
Rabat-Salé	10 790		Oulmès	100	
Mohammedia	6 439		Khémisset	25	
Autres centres	3 901				
4. Zone Rharb-Loukkos	3 852	1,7	11. Doukkala	1 479	0,7
dont: Sidi Yahya	612		dont: El Jadida	955	
Sidi Slimane	513		Autres centres	524	
Ksiri	554				
Larache	952				
Autres centres	1 221				
5. Zone du Tadla	3 800	1,7	12. Littoral Sud atlantique	7 617	3,5
dont: Béni Mellal	1 568		dont: Safi	948	
Souk Sebt	900		Essaouira		
Autres centres	1 332				
6. Tangérois	18 174	8,3	13. Zone de Marrakech	5 597	2,6
dont: Tanger	15 261		dont: Marrakech	5 318	
Tétouan	2 903		Autres centres	279	
7. Zone Fès-Meknès	19 319	8,8	14. Zone d'Agadir	5 498	2,5
dont: Fès	12 841		dont: Agadir	4 505	
Meknès	6 210		Ait Melloul	352	
Autres centres	268		Inezgane	205	
			Autres centres	436	
			Total	219 874	100%

Source: Estimations A. KAILOUA (1984)

Le tableau 4 révèle de fortes disparités spatiales dans la diffusion du fait industriel au Maroc. Alors que Casablanca et sa périphérie abritent plus de 55% de la main d'oeuvre industrielle du pays, trois zones se détachent avec un pourcentage notable: le littoral atlantique moyen, de Kénitra à Mohammedia: 12,6%, la zone Fès-Meknès: 8,8% et le tangérois (Tanger et Tétouan): 8,3%. Le Nord-Est marocain, totalisant une part minime (1,6%), voi-

sine de celle du Rharb-Loukkos et du Tadla, représente une annexe périphérique lointaine pour le pôle casablancais (TROIN, J. F., 1979).

2- Le sous-équipement sanitaire du Nord-Est

TABEAU 5 : EFFECTIF DES MEDECINS (DU PRIVE ET DU PUBLIC) ET NOMBRE DE LITS D'HOPITAUX DANS QUELQUES PROVINCES DU MAROC EN 1982

PROVINCES	Population (1.000 hab.)	Nombre de médecins	Médecins /10.000 hab.	Lits d'hôpitaux	Lits pour 10.000 hab.
Zone A					
Casablanca	2 282,8	687	3	3 369	14,7
Rabat-Salé	1 020	672	6,5	3 227	31,6
Zone B					
Kénitra + Sidi Kacem	1 230	95	0,7	875	7,1
Fès	805,4	105	1,3	1 617	20
Meknès + Ifrane	727,1	87	1,2	1 511	20,7
Béni Mellal	668,7	34	0,5	292	4,3
El Jadida	763,3	44	0,5	588	7,7
Zone C					
Tanger	436,2	99	2,2	547	12,5
Tétouan	704,2	65	0,9	1 293	18,3
Taza	613,4	34	0,5	279	4,5
Khénifra	363,7	13	0,3	263	7,2
Safi	706,6	32	0,4	719	10
Marrakech	1 266,6	98	0,7	1 798	14,2
Essaouira	393,6	17	0,4	358	9
Zone D					
Al Hoceïma	311,2	15	0,4	363	11,6
Nador	593,2	32	0,5	377	6,3
Oujda	780,7	71	0,9	870	11,1
Agadir	579,7	73	1,2	960	16,5
Zone E					
Errachidia	421,2	13	0,3	421	10
Provinces sahariennes	163,8	11	0,6	160	9,8

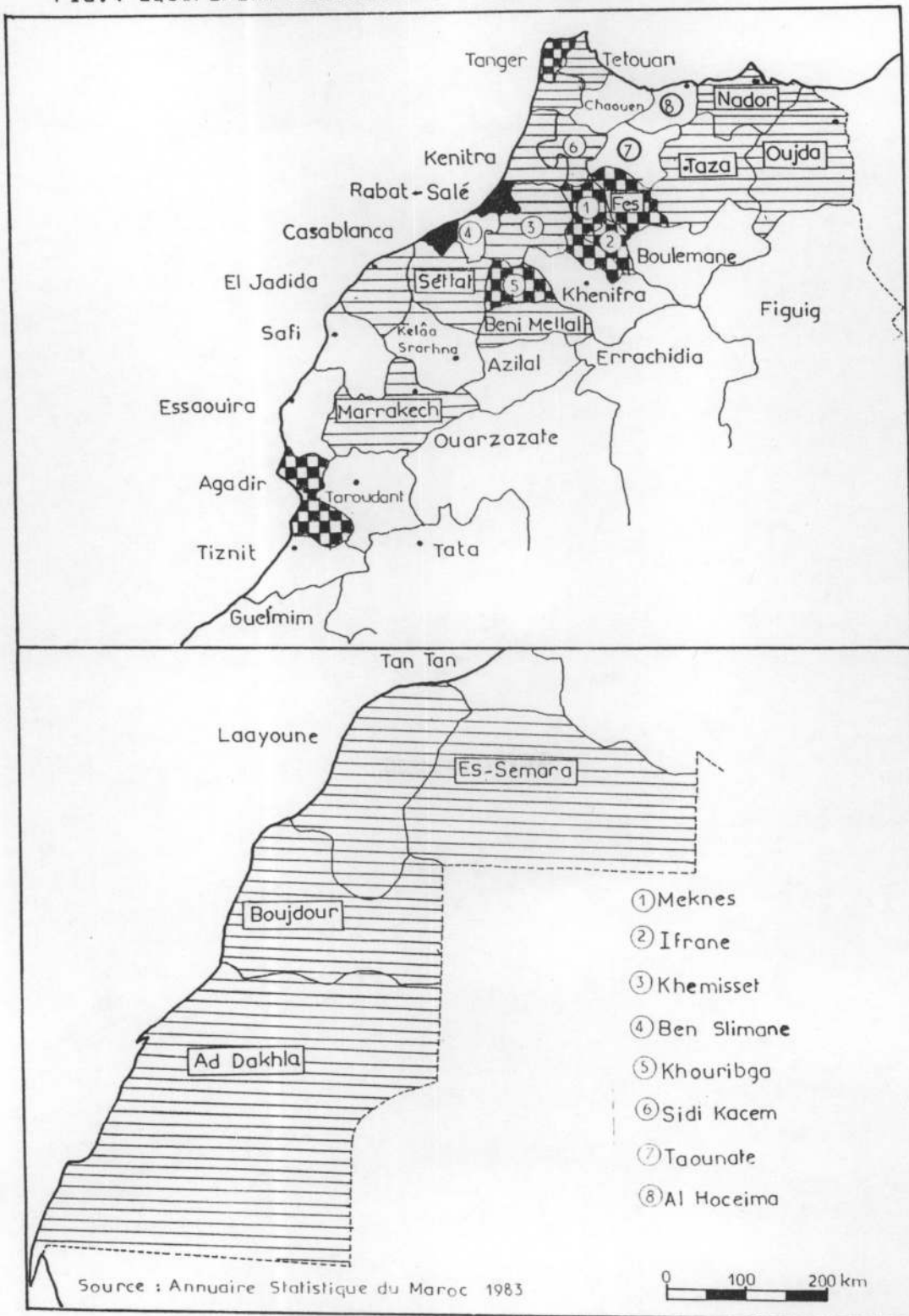
Source: Annuaire statistique du Maroc 1983, Direction de la Statistique, Ministère du Plan

Si l'on considère l'effectif des Médecins pour 10.000 hab. dans quelques provinces du Maroc en 1982, on peut relever trois seuils :



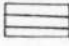
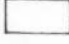
- Plus de 3 médecins/10.000 hab. dans la région Centre (zone A): 4 en moyenne pour les deux wilayas (Casablanca et Rabat-Salé).

- Plus d'un médecin/10.000 hab.: en dehors de la région Centre, ce taux se rencontre dans quatre provinces seulement dont deux appartiennent à la zone B (Fès et Meknès) et la

FIG.4-EQUIPEMENT MEDICAL PAR PROVINCES AU MAROC(1982)



Nombre de médecins (du privé et du public) pour 20 000 habitants :

-  Plus de 6 médecins pour 20 000 hab
-  2 à 6 médecins pour 20 000 hab
-  1 à 2 médecins pour 20 000 hab
-  Moins d'un médecin pour 20 000 hab

troisième à la zone C (Tanger). Quant à la quatrième, la province d'Agadir, malgré son excentricité, elle a un taux assez élevé à cause de l'infériorité numérique de sa population, comparée par exemple à celle de la province d'Oujda (zone D) qui comptait un nombre de médecins équivalent.

Par contre la quasi totalité des provinces périphériques (zones C, D, E) compte moins d'1 médecin/10.000 hab. (0,7 pour le Nord-Est) et parfois moins d'1 médecin/20.000 hab.: Safi, Essaouira, Al Hoceïma (0,4), Kénitra, Errachidia (0,3).

Quant au deuxième indicateur de l'équipement sanitaire, nombre de lits d'hôpitaux pour 10.000 hab., il est voisin de 10 pour les provinces excentrées, mais il atteint 20 pour certaines provinces proches de Centre (Fès, Meknès) et plus de 30 dans la wilaya de Rabat-Salé. Pour le Nord-Est, en prenant en considération l'équipement en lits d'hôpitaux des deux provinces (Oujda et Nador), la région comptait en moyenne 10 lits/10.000 hab., ce qui donne un rapport du simple au double en comparaison avec la région Centre (Casablanca et Rabat-Salé) qui totalisait en moyenne 20 lits/10.000 hab.

3- Un équipement limité en professions libérales rares

Si l'on procède à l'examen de l'équipement en professions libérales rares au niveau des villes marocaines en rapport avec le nombre d'habitants, en retenant la ventilation précédente des espaces centraux et périphériques en zones (A, B, C, D), on doit faire une remarque préliminaire: les villes figurant sur le tableau 6 risquent de paraître suréquipées car les statistiques des professions retenues datent de 1989 alors que la population des villes est celle du recensement de 1982. Néanmoins, ce biais statistique n'exclut pas l'intérêt de la comparaison.

TABLEAU 6 : REPARTITION DE QUELQUES PROFESSIONS LIBERALES RARES DANS LES VILLES MAROCAINES EN 1988

VILLES	Population (1 000 hab.)	Architectes		Entreprises topographiques		Notaires	
		Nb.	Nb. / 100.000 hab.	Nb.	Nb./ 100.000 hab.	Nb.	Nb./ 100.000 hab.
Zone A							
Casablanca	2 158,3	215	10	38	1,7	20	0,9
Rabat-Salé	893	134	15	40	4,4	11	1,2
Mohammedia	105,1	5,7	5,7	1	1	1	1
Zone B							
Kénitra	188,1	10	5,5	5	2,7	3	1,5
Khémisset	58,9	2	3,4	1	1,7	1	1,7
Fès	448,8	36	8	8	1,8	2	0,4
Meknès	319,7	10	3,1	11	3,4	2	0,6
Béni Mellal	95	4	4,2	1	1	2	2,2
El Jadida	81,4	4	5	4	5	2	2,5
Settat	65,2	4	6	1	1,5	2	3,3
Zone C							
Tanger	266,3	22	8,2	8	3	3	1,1
Tétouan	199,6	8	4	2	1	2	1
Marrakech	439,7	29	6,6	9	2	4	0,9
Zone D							
Agadir	110,4	24	21	5	4,5	3	2,7
Oujda	260	5	2	5	1,9	1	0,4
Nador (*)	65	4	6,1	-	-	1	1,5
Autres villes	-	16	-	5	-	2	-
TOTAL	-	533	-	144	-	62	-

(*) Y compris la population de Selouane.

Sources: - Ordre des Architectes du Maroc, 1989

- Direction de la Conservation Foncière et des Travaux Topographiques, Min. de l'Agriculture et de la Réforme Agraire.
- Enquête personnelle pour la répartition des notaires.
- Recensement général de la population et de l'habitat - 1982.

Le choix des professions retenues se justifie par le caractère strictement urbain de ces activités. Les villes du Maroc qui ne sont pas représentées sur le tableau 6 sont celles qui totalisent moins de 4 architectes (Safi : 3, Laâyoune : 3, Taza : 2, Ouarzazate : 2 et 1 seul à Berrechid, Khouribga, Taounate, Larache, Ksar el Kébir et Tiznit) et qui ne renferment pas de cabinet de notaire.

Quant aux cinq entreprises topographiques non réparties, deux d'entre elles se situent dans la région Centre (à Témara et Berrechid), le reste à Khouribga, Safi et Taroudant.

Il ressort de la lecture du tableau 6 trois remarques :

La supériorité numérique de l'équipement de la région Centre (zone A) à l'échelle nationale est manifeste. A elles seules les agglomérations de Casablanca et Rabat-Salé totalisent 65% des architectes, 53% des entreprises topographiques et 50% des notaires du Maroc. Leur taux élevé s'explique par leur rôle de capitales (économique et administrative) et par leur nombre d'habitants (respectivement 1^{er} et 2^{ème} rang parmi les villes marocaines). En outre, c'est à Casablanca et à Rabat que l'on trouve le plus grand nombre d'étrangers dans ces professions (21 à Casablanca, 20 à Rabat), pour la plupart français et d'Europe orientale.

Considérant l'équipement par rapport au nombre d'habitants, on relève que des villes périphériques des zones C (Tanger, Marrakech) et D (Agadir et Nador) ont un équipement supérieur à la moyenne nationale du Maroc urbain. Celle-ci, en estimant que la population urbaine du Maroc en 1989 était légèrement inférieure à 11 millions d'habitants (8,7 millions en 1982), serait de l'ordre de: 5 architectes/100.000 hab., pour les topographes: 1,3 et pour les notaires: 0,5. Les trois premières villes (Tanger, Marrakech, Agadir) paraissent suréquipées pour les trois branches d'activités. Cela s'explique d'une part par le dynamisme de leur fonction touristique : elles arrivaient en tête pour la capacité hôtelière en 1989 (Agadir : 17.300 lits, Marrakech : 16.350, Tanger : 11.700) et d'autre part par leur rôle de capitale régionale. On y relève un nombre notable d'étrangers au sein des professions retenues : 9 à Agadir, 6 à Tanger, 3 à Marrakech. Par contre, si Nador a un nombre assez élevé d'architectes (6,1/100.000 hab.) dû au boom du bâtiment dans cette ville à la croissance rapide, elle ne compte pas d'entreprise topographique. L'autre ville du Nord-Est, Oujda, est dans l'ensemble sous-équipée (2 architectes pour 100.000 hab. et un notaire pour plus de 300.000 hab.).

Pour la profession notariale, qui est l'une des activités les plus rares au Maroc (62 notaires en 1989), on remarque qu'une ville de la zone A, Mohammedia, ne compte qu'un notaire en raison de sa situation trop proche de Casablanca. Alors, que des villes moyennes comme Béni Mellal, El Jadida, Settat (moins de 100.000 hab. en 1982) disposent chacune de deux notaires pour un nombre de dossiers estimé à 10.000 à la conversation foncière, à Oujda et Berkane (centre ou la profession n'est pas représentée car toute implantation de notaire a lieu dans une ville siège de province), le nombre de dossiers atteint 85.000 selon les déclarations de certains notaires.

En fin de compte, l'excentricité d'Oujda et de Nador n'est pas étrangère à leur sous-équipement en professions libérales rares.

B- Le Nord-Est, espace peu parcouru

On a vu que les répercussions de l'excentricité sur la région du Nord-Est se font sentir au niveau de son équipement. Pour enchaîner, on pourrait essayer de voir dans quelle mesure l'espace du Nord-Est s'intègre à l'échelle nationale aux activités culturelles, artistiques et sportives qui représentent un pan de la vie sociale de la population. Organisées à partir d'un centre à travers le territoire national, ces activités ne manquent pas de s'inscrire sur l'espace et de le différencier.

1- Le Nord-Est, un quasi-désert culturel et artistique.

Auparavant, il ne serait pas superflu de commencer par évoquer l'implantation géographique au Maroc des centres culturels étrangers. Ces derniers, qui font partie du paysage culturel des grandes villes des pays en développement organisent des activités variées (cours de langues, bibliothèques, expositions, projections de films...) auxquelles s'intéresse un nombre non négligeable de jeunes étudiants et lycéens entre autres.

Pour des raisons évidentes, les centres culturels étrangers (français, américains, anglais, allemands, russes, arabes...) sont implantés surtout à Rabat et Casablanca, les deux capitales nationales où réside d'ailleurs la majorité des ressortissants étrangers du Maroc (près de 23.000 à Casablanca et plus de 9.000 à Rabat sur un total de 62.000 en 1982). Ceci n'empêche qu'un certain nombre d'entre eux soit représenté dans d'autres villes du Maroc. Ainsi, si l'on prend le cas de l'Américain Language Center, en dehors de Rabat et Casablanca, il a des antennes dans les villes suivantes: Mohammedia, Kénitra, Meknès, Fès, Tanger, Tétouan et Marrakech (zones A, B, C). Dans les principales villes du Nord-Est (Oujda, Nador, Berkane), à part la présence d'un centre culturel français à Oujda, aucun autre centre étranger n'est représenté.

Si l'on envisage l'espace du Nord-Est sous l'angle des activités artistiques, on constate que la région vit pratiquement en autarcie. Le Nord-Est est en général exclu des tournées des troupes théâtrales et artistiques nationales ou étrangères. Deux exemples, parmi tant d'autres, recueillis dans la presse quotidienne, illustrent cette réalité :

- Le premier concernant une tournée artistique à travers le Maroc, dans le cadre du 1^{er} Festival des Humoristes Marocains et qui a inclus dans son programme étalé sur une quinzaine de jours, les villes d'Agadir, Meknès, Fès, Tanger, Tétouan, Rabat et Kénitra¹ (zones A, B, C mais aussi D avec Agadir).

Le second, relatif à une tournée organisée en une semaine au Maroc par une formation de jazz venue de l'étranger, "Mini Lorenzini Quartet", qui s'est rendue successivement à Tanger, Fès, Meknès, Casablanca, Marrakech et Rabat (cf. le quotidien "L'Opinion" du 4 Janvier 1991).

Si la tournée artistique touche aussi des centres urbains de moins de 100.000 hab., on remarque qu'une seule ville du Nord-Est, en l'occurrence Oujda, fait partie du lot des localités concernées par la manifestation. On peut citer pour l'exemple, la tournée² d'un chanteur marocain vivant en France, Malek, dans douze villes entre le 15 et le 30 novembre 1990, selon l'itinéraire suivant: El Jadida, Youssoufia, Safi, Agadir, Marrakech, Casablanca, Rabat, Khouribga, Tanger, Meknès, Fès et Oujda.

Au niveau des manifestations artistiques nationales, le Nord-Est présente, à partir des années 1980 un certain intérêt, du moins saisonnier, grâce à l'organisation annuelle du festival de la musique Gharnatie et des Arts Populaires à Saidia auquel participent à la fois des troupes artistiques marocaines et algériennes (orchestre de musique andalouse de Tlemcen, chanteurs de raï d'Oran...) depuis la reprise des relations maroco-algériennes en 1988.

2- Le Nord-Est et les activités sportives

Le déroulement des activités sportives organisées à l'échelle nationale est révélateur de l'impact de l'excentricité sur le Nord-Est. L'espace de la région est en effet généralement exclu des itinéraires de certaines manifestations sportives, telles le tour du Maroc cycliste ou le rallye automobile du Maroc. Le tronçon de la route principale n°1 de Fès à Oujda n'est parcouru que lorsqu'il s'agit d'une course ou d'un "raid de l'Unité", organisés conjointement par le Maroc et l'Algérie.

1 - D'après le quotidien "l'Opinion" du 15 novembre 1990.

2 - Annoncée dans quelques quotidiens marocains du 14 novembre 1990.

Pour pousser plus loin l'analyse de la marginalité du Nord-Est en matière de sport, il convient de prendre l'exemple du football, sport de masse par excellence, pour voir la représentation de la région dans l'espace du football au Maroc. A ce sujet, sans prétendre faire l'esquisse d'une géographie ou d'une histoire du football au Maroc, on examinera la répartition géographique des clubs au cours de trois périodes s'étalant sur une trentaine d'années.

a) Au début des années 1960

Le championnat de première division comportait 14 équipes réparties entre huit villes du Maroc.

TABLEAU 7 : CLUBS DE FOOTBALL DE 1^{ERE} DIVISION AU MAROC EN 1960

Villes	Population en 1.000 hab. (1)	Clubs
Casablanca	965,2	WAC, RCA, RAC, EJSC
Rabat	227,2	FUS, FAR, SM, MSR
Mohammedia	35	SCCM
Kénitra	86,7	KAC
Fès	216,1	MAS
Marrakech	243,1	KACM
Oujda	128,6	MCO
Agadir	16,6	HA

1) D'après le recensement général de la population de 1960

Deux observations peuvent être dégagées du tableau 7: l'axe littoral Casablanca-Kénitra totalisait 10 équipes sur 14. Alors que Rabat possédait à elle seule 4 clubs, Fès et Marrakech, de taille comparable, n'en avaient qu'un seul. Le Nord-Est marocain était représenté par un seul club, le MCO d'Oujda dont un grand nombre de joueurs était d'origine algérienne³ du fait de la position frontalière de la ville qui comptait près de 30.000 Algériens (23% de sa population).

3 - En mai 1962, juste avant l'indépendance de l'Algérie en juillet, suivie du départ des Algériens, la formation M. C. O. était à 50% algérienne : 5 joueurs sur 11 étaient algériens : Dey (gardien de but), Harchaoui, Sabi, Chellal et Boufelja, le reste se composant de Bouziane, Ramdane, Kaddour, Moussa, Larabi et Azzaoui.

TABEAU 8: DISTANCES DE VILLE A VILLE EN KILOMETRES

	Rabat	Casa	Moham	Kénitra	Fès	Marrak	Oujda	Agadir
Rabat	-	91	65	40	198	321	541	602
Casablanca	91	-	25	131	289	238	632	511
Mohammedia	65	25	-	105	263	263	606	536
Kénitra	40	131	105	-	166	369	509	642
Fès	198	289	263	166	-	483	343	756
Marrakech	321	238	263	369	483	-	826	273
Oujda	541	632	606	509	343	826	-	1.090
Agadir	602	511	536	642	756	273	1.090	-

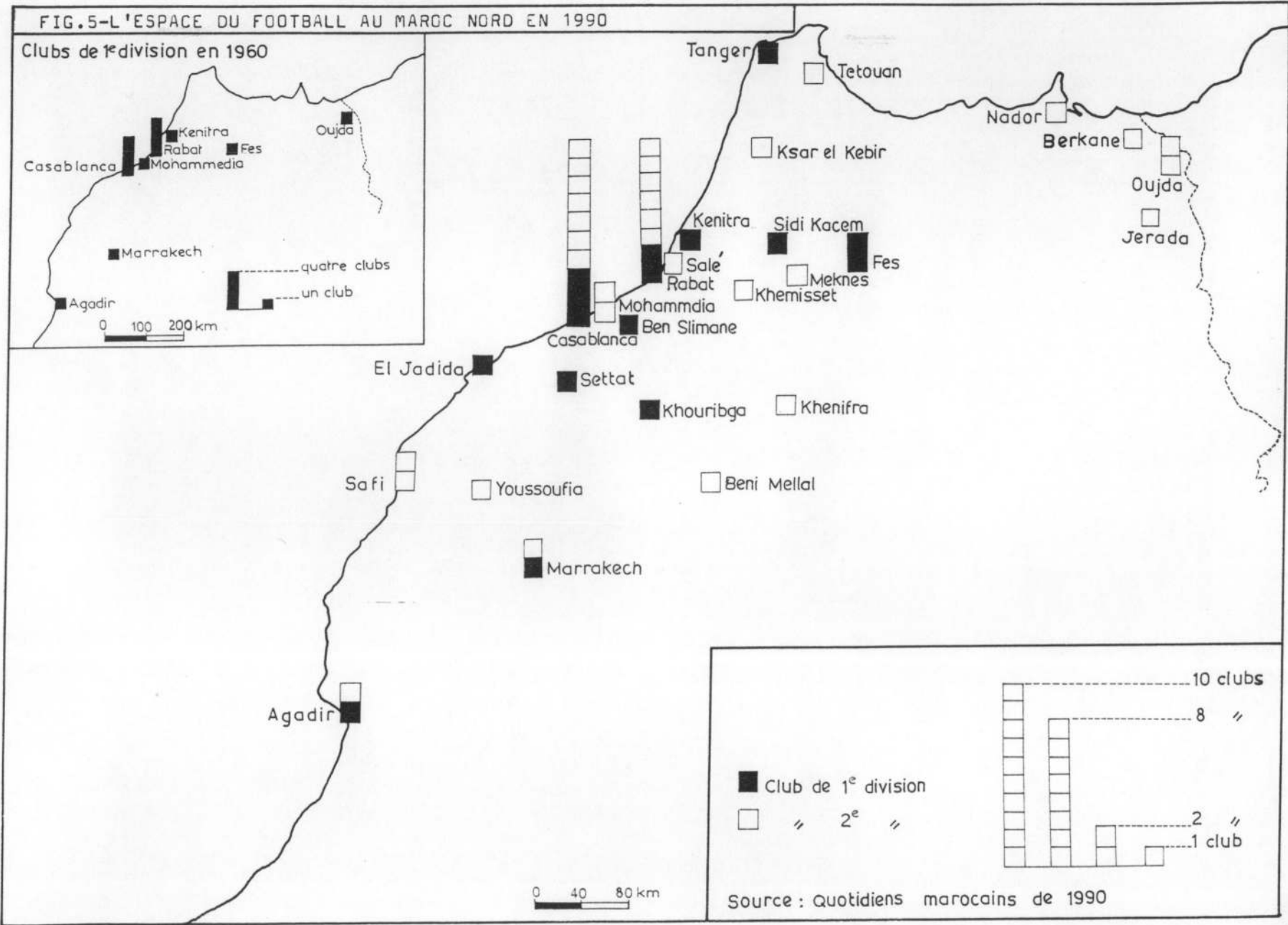
Si l'on se réfère aux distances de ville à ville, on constate que les déplacements des équipes durant une saison (matches aller et retour) totalisaient les kilométrages suivants:

- Pour les clubs de Rabat	2.131 km soit la distance la plus courte
- " " " Casablanca	2.190
- Pour le club de Mohammedia	2.133
- " " " " Kénitra	2.475
- " " " " Fès	3.959
- " " " " Marrakech	4.450
- " " " " Agadir	7.749
- " " " " Oujda	8.066 km soit la distance la plus longue.

b) Au début des années 1980

TABEAU 9 : CLASSEMENT GENERAL DES EQUIPES DE PREMIERE DIVISION AU CHAMPIONNAT DE 1980-1981

RANG	CLUBS	POINTS
1	KAC: Kénitra	91
2	FUS: Rabat	87
3	RCA: Casablanca	83
4	WAC: Casablanca	81
5	CODM: Meknès	79
6	SCCM: Mohammedia	79
7	FAR: Rabat	78
8	RSS: Settat	78
9	MCO: Oujda	77
10	DHJ: El Jadida	76
11	MAS: Fès	76
12	USM: Mohammedia	74
13	ASS: Salé	74
14	RFBS: Fqih ben Salah	74
15	RSB: Berkane	74
16	USK: Sidi Kacem	72
17	MCM: Marrakech	69
18	RBM: Béni Mellal	69
19	MAT: Tétouan	67
20	UST: Rabat	63



Vers 1980, la physionomie du championnat changea. En jetant un coup d'oeil sur le classement général de première division à la fin de la saison 1980-1981, on remarque en particulier:

* que le championnat national comportait 20 équipes en 1^{ère} division, permettant ainsi à 6 villes moyennes (Settat, El Jadida, Fqih Ben Salah, Berkane, Sidi Kacem et Béni Mellal) d'être représentées dans la compétition,

* que 4 équipes des villes de l'axe Casablanca-Kénitra finirent en tête du championnat ;

* et que la région du Nord-Est était représentée par 2 clubs, d'Oujda et de Berkane.

c) A la fin des années 1980

En 1988 les clubs d'Oujda et de Berkane (MCO et RSB) ne purent se maintenir en division nationale et furent relégués en 2^{ème} division, alors, qu'une troisième équipe de la région, celle de Nador (HAN) réussit à monter en 1^{ère} division. Mais pas pour longtemps, car en 1989 elle rejoignit le MCO et la RSB en division d'honneur qui, à cette date, comprenait deux poules (Nord et Sud) de 16 équipes chacune. Ce n'est qu'après trois années de "traversée du désert" que le MCO parvint à réussir son retour parmi les clubs de 1^{ère} division à l'issue de la saison 1991-1992.

TABLEAU 10: REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS EN 1989-1990

PREMIERE DIVISION	DEUXIEME DIVISION	
	Poule Sud	Poule Nord
Casablanca : WAC, RCA, CLAS Rabat : FAR, FUS Marrakech : KACM Agadir : HUSA Kénitra : KAC Benslimane : ASFA Settat : RSS Khouribga : OCK Sidi Kacem : USK Fès : MAS, WAF El Jadida : DHJ Tanger : IRT	Casablanca : TAS, TS, CES, RB, EJSC, NDR Aham Rabat : ASMJ Marrakech : KRM Agadir : RCMA Mohammedia : SCCM, USM Béni Mellal : RBM Safi : OCS, UAS Youssoufia : OCY	Rabat : SM, UTS, ASMF, CSCA, USP Oujda : MCO, USMO Salé : ASS Khémisset : IZK Meknès : CODM Ksar El Kébir : CSK Tétouan : MAT Khénifra : CAK Berkane : RSB Nador : HAN Jérada : ASJ

En considérant cette période de trente ans (1960-1990) on peut retenir quelques remarques :

La région atlantique, de Casablanca à Kénitra, concentre le plus grand nombre de clubs dans les deux divisions.

Le championnat de football de 1^{ère} division était presque toujours remporté par des équipes de Casablanca (WAC en particulier), de Rabat (FAR) ou parfois de Kénitra (KAC en 1961, 1963, 1981, 1982).

Les clubs représentant les villes périphériques (Agadir, Tanger, Tétouan, Oujda, Berkane et Nador) sont ceux qui maintiennent le plus difficilement en première division.

L'espace du football au Maroc, en fin de compte, loin d'être limité à une partie du pays, à l'image par exemple du rugby qui prédomine en France dans le Sud-Ouest, est le résultat de la contribution de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer naturellement les conditions financières des clubs qui ne sont pas soumis au professionnalisme, la compétence des comités directeurs, mais aussi la situation géographique par rapport à l'espace national qui détermine le coût des déplacements.

Si la région du Nord-Est présente l'aspect d'un espace isolé et peu intégré au reste du pays, elle représente par contre, du fait même de son excentricité, un espace ouvert aux influences étrangères, revêtant des formes multiples et émanant d'origines diverses.

III- UNE REGION EXTRAVERTEE : LES PENETRATIONS ETRANGERES DANS LE NORD-EST

Sans doute du fait de son "excentricité", le Nord-Est est-il une région extravertie, "respective" aux influences étrangères dont la pénétration eut lieu soit dans le passé, soit à l'époque contemporaine. Pour illustrer l'importance du phénomène dans la région, on se limitera à quelques aspects des pénétrations étrangères, directes ou indirectes.

A- Introduction de nouveaux modèles de consommation

Cette pénétration a lieu par le biais de deux canaux: le courant de contrebande à partir de Melilla et l'émigration vers l'Europe.

1- Historique de la contrebande avec Melilla

Devant la pénétration commerciale française et britannique par les ports atlantiques (Bilbao, Gijon, la Corogne, Vigo), l'Espagne cherchait depuis le milieu du XIX^{ème} siècle à tirer parti de ses présides au Maroc. Par un décret de la reine ISABELLE II en mai 1863, déclarant ports français les présides de Ceuta et Melilla et les îles Chaffarines, l'Espagne visait à ôter à Gibraltar son rôle d'entrepôt commercial au profit des enclaves espagnoles et faire de celles-ci des bases d'influences au Maroc⁴.

A la suite d'une convention maroco-espagnole signée à Fès le 31 Juillet 1866, une douane marocaine fut installée sur la frontière de l'enclave depuis février 1867. Mais ni les autorités françaises d'Algérie⁵, ni les autorités britanniques et les milieux d'affaires de Gibraltar n'admettaient l'établissement de places commerciales susceptibles de développer la contrebande et de concurrencer les transactions avec l'Algérie et avec Gibraltar.

Du côté marocain, le Makhzen craignait l'ouverture d'une voie de pénétration à partir de territoires où son autorité était faible, alors que le négoce fassi était soucieux pour ses intérêts commerciaux avec Tanger et Tétouan. Les décisions prises par l'Espagne restèrent sans effet jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

A l'aube du vingtième siècle, Melilla connut une mutation majeure, en l'occurrence son émergence en tant que place commerciale. Jusqu'en 1904, d'après RENE LE CLERC, C. (1905) « Il n'y a ni port, ni wharf: à peine un embryon de quai où les barques peuvent accoster par temps calme". En mai 1904 les travaux de construction du port furent inaugurés par le souverain espagnol ALPHONSE XIII en personne. Par les décrets d'octobre 1906 et mai 1907 supprimant les présides. Mellila cessa officiellement d'être une colonie pénitentiaire. Disposant depuis 1866 d'une douane à sa frontière lui permettant de commercer avec son arrière-pays, Melilla, promue au rôle de port franc, devint un entrepôt pour le commerce européen

4 - Cité par J. L. MIEGE (1961), MERRY Y COLOM, ministre d'Espagne à Tanger, écrivait en 1870 : "C'est une aspiration constante du gouvernement espagnol de convertir Ceuta et Melilla en dépôt du commerce de toute l'Europe avec le Maroc. En réalisant un tel projet, ces deux places aujourd'hui présides improductifs deviendraient des colonies florissantes pour le bénéfice du trésor et des fabricants espagnols : Gibraltar qui vit seulement de la contrebande du tabac en Espagne et de son trafic avec les ports marocains perdrait utilité..."

5 - Le gouvernement français réagit par la loi du 17 Juillet 1867 accordant l'admission en franchise "des produits naturels et fabriqués originaires des pays limitrophes... importés par la voie de terre", sous-entendu les produits marocains pour attirer les flux commerciaux vers l'Algérie)

avec le Maroc. L'Espagne ne disposant pas d'une flotte commerciale importante et ses produits n'étant pas compétitifs, ce furent surtout la France et la Grande Bretagne qui tirèrent profit du statut de place commerciale de Melilla durant les premières décennies du XX^e siècle.

En 1903 avec 156 entrées de bateaux sur un total de 416, contre 27 pour la Grande Bretagne, La marine marchande française occupait le premier rang dans le commerce avec Melilla⁶. Les navires y débarquaient des produits français (farine, sucre, tissus, articles de Paris...) et anglais (cotonnades, thé, bougies...). La suprématie française s'expliquait par la présence à Melilla de firmes de négoce tenues par des Juifs français qui y dominaient le commerce: maisons Galula, Salama, Benhammou... (FIDEL, C., 1904). Celles ci d'ailleurs étaient en relation avec les négociants israélites de Marseille, premier port français: Manony, Rehamni Erbi, Solal... (MIEGE, J. L., 1961)

Le trafic qui connut le plus d'essor à partir des enclaves espagnoles au début du XX^e siècle, fut celui des armes en provenance d'Hambourg, Anvers, Malaga... en dépit des dispositions d'articles de la convention d'Algésiras (1906) réglementant la surveillance et la répression de la contrebande des armes. Ce trafic profita au soulèvement du ROGUI BOU HAMARA à Sélouane et par la suite entre 1919 et 1926, aux combattants rifains d'ABDELKRIM. Plusieurs facteurs facilitaient la contrebande d'armes: immunités dont bénéficiaient les protégés soustraits à la juridiction marocaine, difficulté de surveiller le littoral méditerranéen, rôle d'intermédiaire assuré par des maisons de commerce installées à Tanger (Nahon, Toledano, Bensayag, Sananès), attitude laxiste des autorités de Melilla (KENBIB, M., 1984).

Durant le protectorat et jusqu'aux années 1970, le port de Melilla était avant tout minier, relié par voie ferrée aux mines des Béni Bou Ifrou dont il exportait le fer vers l'Europe. Ayant perdu cette fonction au profit de Nador en 1978, son trafic vit s'accroître la part des importations où les "marchandises diverses" occupent une grande place en vue d'approvisionner les commerçants de la ville d'où part un puissant courant de contrebande vers le territoire marocain.

6 - La même année 223 navires espagnols entrèrent dans la rade de Melilla mais ils ne concernaient pratiquement que la vapeur courrier qui effectuait la navette avec Malaga (d'après une étude anonyme dans l'hebdomadaire marocain Libération du 3 Mars 1989, pp 8-11 sous le titre "Ceuta et Melilla : du temps des présides à celui des emporiums commerciaux").

De nos jours, les articles de Melilla sont réceptionnés et redistribués par Nador, véritable plaque tournante en la matière et qui compte plus de 1.500 boutiques consacrées à cette activité⁷. UN autre pôle régional, Oujda, totalisant plus de 350 échoppes à "Souk Melilla" sert de relais pour diffuser localement, ainsi que vers d'autres grandes villes du Maroc les marchandises débarquées en franchise au port de Melilla. Il s'agit principalement de produits alimentaires et textiles, d'articles commercialisés dans les sociétés de consommation occidentales: appareils électroménagers, magnétoscopes, cassettes vidéo, radio-cassettes, montres, calculatrices ainsi que des cosmétiques.

2- L'émigration, moyen de transfert des influences occidentales.

Le second canal par lequel pénètrent les produits industriels est l'émigration dont le Nord-Est constitue l'un des foyers les plus importants au Maroc. Parallèlement aux transferts d'argent, les travailleurs marocains à l'étranger (TME) procèdent à l'occasion de leur retour au pays à des transferts en nature, concernant des articles divers allant des pièces détachées pour l'automobile aux gadgets et appareils électroniques. Ce commerce "à la valise", selon le terme de C. W de WENDEN (1987), prend la forme d'un véritable système de distribution commerciale informel. Nombreux sont les émigrés qui, une fois revenus chez eux, exposent à la vente les articles qu'ils ont ramenés en voiture ou en fourgonnette, dans les souks hebdomadaires d'Oujda, Nador et Berkane.

Les modèles de consommation européens introduits s'étendent aussi au domaine "culturel" lorsqu'il s'agit des jeunes émigrés qui transfèrent à leur retour disques et cassettes de musique rock, pop, reggae, mais également le mode vestimentaire en usage dans les banlieues de Paris, de Lyon ou à Bruxelles. Le phénomène est visible surtout en été à Oujda et dans la station balnéaire de Saïdia.

Parmi les pénétrations indirectes qui se produisent dans la région par l'intermédiaire de l'émigration, on peut citer enfin l'introduction de modèles d'architecture urbaine européens dans l'habitat: plans des maisons, choix des matériaux de construction, adoption d'accessoires modernes...

7 - Sources : - Rôles des Patentes 1991, Perceptions de Nador - Enquête personnelle

B- Les influences culturelles étrangères: emprunts linguistiques et impact des médias

1- Le Nord-Est marocain, creuset linguistique

Pour examiner les pénétrations linguistiques on prendra comme exemple deux parlers: celui d'Oujda et celui de Nador. Le choix de ces deux cas est représentatif. Principaux centres urbains de la région, la première ville a un fond de population arabophone, la seconde berbérophone. Enfin Oujda et Nador ont connu respectivement les protectorats français et espagnol.

Le phénomène d'emprunts, c'est les mots pris à une autre langue dans une région donnée, naît du contact de deux langues. Durant la période coloniale le Nord-Est était partagé en deux zones de protectorat, l'une espagnole dans la région de Nador, l'autre française dans l'espace compris entre le cours inférieur de la Moulouya et la frontière maroco-algérienne. Aux fonds dialectaux arabe et berbère (amazigh) sont venus s'ajouter depuis le début du XX^e s. des apports des langues française et espagnole. Le parler oujdi (EL BAZ, s., 1980) et celui rifain de Nador (CHAMI, M., 1979) se sont enrichis de mots empruntés respectivement au français et à l'espagnol qui ont fourni de nombreux termes au lexique des objets usuels, des denrées alimentaires, des professions et des différents domaines de la vie quotidienne des habitants (cf. corpus en annexe 1).

Des recherches linguistiques ont relevé quelques centaines d'emprunts au français dans le parler d'Oujda. Parallèlement, l'amazigh de Nador a emprunté de nombreux termes à l'espagnol, non seulement du fait de l'héritage linguistique de la période coloniale, mais aussi à cause de la fréquence des relations des habitants de Nador avec le préside espagnol de Melilla. Le dialecte rifain de Nador a emprunté également un nombre important de mots au français (MEZIANI, R., 1983) en raison du voisinage avec l'ancienne zone française du protectorat et par l'intermédiaire des travailleurs rifains qui se rendaient en Oranie durant la période coloniale. La même remarque est valable pour la région d'Oujda dont le parler a adopté des termes espagnols (SABRI, A., 1983).

Les parlers locaux d'Oujda et de Nador soumettent les emprunts français et espagnol à leur système phonétique pour les adapter, de façon que les termes subissent des transformations de leur contenu en consonnes et en voyelles. En outre, le locuteur oujdi par exemple, quand il utilise un mot français, l'arabise allant jusqu'à le conjuguer si c'est un verbe ou

l'accorder si c'est un nom : "*i comandiw*" (ils commandent), "*pasporate*" (passeports), "*martoyate*" (marteaux).

Quand il s'agit de termes d'emprunt qui ont leur équivalent dans les dialectes autochtones, les locuteurs urbains ont tendance à utiliser les mots empruntés, contrairement aux habitants ruraux qui emploient plutôt les termes locaux. L'emprunt domine surtout dans le lexique de la technologie, des produits industriels et des activités modernes.

Les parlers du Nord-Est n'ont pas emprunté uniquement aux langues latines. L'affinité entre le parler de la région d'Oujda et celui de l'Oranie voisine permet de constater que les deux régions ont un parler commun et que la frontière politique algéro-marocaine ne coïncide pas avec une frontière linguistique. Le parler de Tlemcen en particulier s'est souvent mêlé à celui d'Oujda en raison des rapports étroits qui liaient les deux villes et de l'importance numérique de la communauté algérienne à Oujda jusqu'à 1962. Si l'on se réfère à des exemples pris dans le lexique des denrées alimentaires, on notera la distinction nette entre les termes adoptés par le locuteur oujdi ou tlemçani et leur correspondant usité dans le dialecte de l'Occidental marocain :

TERMES EN PARLER D'OUJDA	EN DIALECTE DU MAROC OCCIDENTAL	SIGNIFICATION EN FRANCAIS
tomatich	maticha	tomate
zrodiya	khizzou	carotte
qorniî	qoq	artichaut
braniya	denjal	aubergine
bizi	jalbana	petit pois
machtî	fjal	radis
lim	el hamad	citron
latchine	limoune	orange
bouâouida	ngas	poire
zraâ	chîir	orge
taâm	kasksou	couscous
zlabia	chabbakia	sorte de pâtisserie au miel

Il faut signaler enfin la survivance de l'usage dans la région d'Oujda, de certains mots turcs dont l'introduction date de la période de la régence ottomane d'Alger et de l'occupation éphémère de la ville d'Oujda par les turcs à la fin de XVIII^e s. (1790-1797). Dans ce sens, outre les termes dont l'emploi s'est généralisé dans l'ensemble du Maroc, tels que: pacha (gouverneur de province dans l'empire ottoman), au Maroc: agent d'autorité à la tête d'une municipalité ; *diwan* (conseil de sultan ottoman), au Maroc: cabinet d'un ministre, d'un gouverneur ; chaouch: huissier..., on peut citer quelques mots turcs usités de nos jours dans la région d'Oujda:

Dans le thème des professions:

Goumered (du turc: *goumerek*): douane, *gmardi*: agent de perception.

Bach âdel: premier des adouls.

Khaznadji: agent de trésor public.

Beylik: chez les turcs, région soumise à l'autorité d'un bey: domaine public, du *makhen*, ex.: *trik el beylik*: route domaniale.

Sbatss (spahis): cavaliers arabes de l'armée française de l'Algérie coloniale.

Parfois, il s'agit de mots arabes qui sont "turquisés" par la suffixation "dji"; par exemple: *qahouadjji*: cafetier; *sfandji*: marchand de beignets (au Maroc occidental: *sefnaj*); *fermaqджи*: fournier, conducteur de chaudière (dans l'Occidental: *fermatchi*); *souâdji*: horloger; *srardji*: sellier; *zlatdji*: carreleur

Dans le thème du costume traditionnel :

Terbanti (du turc : *tûlbanti*) : turban, coiffure d'homme faite d'une pièce d'étoffe enroulée autour de la tête.

Jabador: longue veste pour homme brodée de soie.

Karakou: pantalon féminin ample et brodé.

Les pénétrations linguistiques dans le Nord-Est marocain sont de nos jours véhiculées à domicile par le moyen des médias étrangers, en particulier par la télévision.

2- Le Nord-Est, carrefour médiatique

Les influences culturelles étrangères se transmettent dans le Nord-Est marocain par le biais des médias, notamment par la télévision qui a été introduite dans les villages les plus reculés de la région. Du fait de sa situation géographique le Nord-Est est l'une des régions du Maroc qui bénéficient, en matière de télévision d'un choix assez large. A part les habitants qui disposent d'antennes paraboliques pour capter par satellite un grand nombre de stations (RTT et TV7 de Tunisie, Egyptian Satellite Channel "ESC", MBC: chaîne arabe émettant de Londres, CNN, MCM, SKY NEWS, chaînes européennes: RTL, TV5, Euro

News...), la population de la région peut recevoir, outre la RTM et 2M⁸, quatre chaînes étrangères: 3 espagnoles (TV1, TV2 et Canal Sur) et la chaîne algérienne RTA. Si les premières, qui diffusent jusqu'à une heure tardive de la nuit, sont suivies dans la région de Nador (où un grand nombre d'habitants comprend ou parle l'espagnol), dans la région d'Oujda c'est surtout la télévision algérienne qui a de l'audience. Alors que la chaîne nationale RTM peut être captée jusqu'à Tlemcen en territoire algérien, vers l'Ouest dans le Maroc oriental, la chaîne algérienne peut être reçue jusqu'à Guercif où l'on peut suivre aussi les programmes des canaux espagnols.

En général, les émissions les plus suivies auprès des chaînes espagnoles et algérienne sont les bulletins d'information, les programmes des manifestations sportives (matches de football de la coupe du monde, des tournois européens, jeux olympiques ou méditerranéens...) ainsi que les films et les variétés.

Les situations radio européennes les plus écoutées dans la région sont: RFI, Europe1, France Inter, RTL et RMC pour les auditeurs francophones, la BBC en langue arabe. La radiodiffusion algérienne par contre a une audience limitée par la concurrence de Médil⁹ et de la station régionale d'Oujda.

Les médias étrangers exercent une influence notoire dans la vie quotidienne de la population en particulier en milieu urbain, de par les temps d'écoute et la diversité des programmes proposés. L'un des aspects de cette influence sur les habitants de la région est le fait que ces derniers soient régulièrement au courant de ce qui se passe dans les pays voisins. Ainsi, des événements divers comme la sécheresse en Andalousie, le dernier attentat du mouvement basque ou la place du Real de Madrid dans le championnat de football espagnol n'ont pas de secret pour un citoyen de Nador. Il en est de même pour les Oujdis ou Berkanis en ce qui concerne l'actualité en Algérie, qu'elle soit sportive, politique ou artistique.

8 - RTM : Radiodiffusion Télévision Marocaine, chaîne nationale; 2M International, chaîne de télédiffusion qui a commencé à émettre à Oujda en mars 1990 et dans le reste du Nord-Est (Nador, Zaïo, Berkane...) le 31/12/1990

9 - Implantée à Tanger

C- Autres apports et usages venus de l'Algérie

Pour des raisons historiques et géographiques, l'Algérie reste le pays dont les influences ont le plus marqué la région du Nord-Est. Parmi les nombreux apports issus de ce pays on peut retenir les influences introduites dans le mode de vie des habitants: le costume traditionnel, la gastronomie et le folklore.

Dans le Nord-Est, alors que la région de Nador était restée jusqu'au début du XX^e s. rurale, isolée, celle d'Oujda, dotée d'une ville millénaire, a été un véritable carrefour au cours de l'histoire du fait de sa position entre deux grands foyers de civilisation: Fès à l'Ouest et Tlemcen à l'Est. Bien que les relations entre ces deux capitales historiques n'aient pas toujours été pacifiques et que la ville d'Oujda en ait pâti à plusieurs reprises, il n'empêche que cette dernière a recueilli des apports multiples en particulier de Tlemcen (à 80 km d'Oujda) et de l'Oranie limitrophe. L'influence de Fès y est moindre vu son éloignement de plus de 300 km. Les apports d'Algérie parvinrent par le biais des échanges et par l'intermédiaire de la communauté algérienne établie durant le protectorat français dans les villes du Nord-Est.

1- Usage vestimentaire d'origine algérienne

On pourrait récapituler à l'aide d'un tableau les éléments vestimentaires et les accessoires que le costume traditionnel oujdi a empruntés à l'Algérie.

TABLEAU 11: ELEMENTS DU COSTUME ET BIJOUX EMPRUNTES A L'ALGERIE

Origine de l'apport	Costume masculin	Costume féminin	Bijoux
TLEMCEM	<i>Gandoura</i> (1)	<i>Caftan</i> (11)	<i>Jbine</i> (17)
	<i>Séroual</i> (2)	<i>Bedroune</i> (12)	<i>Zerrouf</i> (18)
	<i>Ghfara</i> (3)	<i>Karakou</i> (13)	<i>Halaqate</i> (19)
	<i>Jabador</i> (4)	<i>Haïk</i> (14)	<i>Menaguech</i> (20)
	<i>Rezza</i> (5)	<i>Mandil</i> (15)	<i>Manglate</i> (21)
	<i>Zaâboula</i> (6)	<i>Chechia</i> (16)	<i>Krafache</i> (22)
			<i>Msaïss, chrïtla</i> (23)
			<i>Brime</i> (24)
MASCARA	<i>Burnous</i> (7)		
	<i>Selham</i> (8)		
	<i>Khidous</i> (9)		
CONSTANTINE		Robe constantinoise	
SUD-OUEST	<i>Haddonme</i> (10)		

Source: Enquête personnelle

N.B. Les renvois figurent en annexe page suivante.

ANNEXE DU TABLEAU 11

- (1) Grande chemise ample généralement blanche.
- (2) Pantalon ample de coton ou de drap d'origine turque.
- (3) Selham en flanelle ou melf.
- (4) Longue veste brodée de soie.
- (5) Longue pièce d'étoffe blanche ou jaune qu'en enroule autour de la tête.
- (6) Sacoche en cuir tenue par une cordelette en soie (hmala) et qu'on suspend à l'épaule.
- (7) Manteau ample, en laine, à capuchon.
- (8) Variante du burnous, en soie ou en laine.
- (9) Burnous en laine noire.
- (10) Selham léger en poil de chameau (oubar)
- (11) Longue robe de faste brodée, avec ou sans manches.
- (12) Gilet de Karakou.
- (13) Pantalon ample brode d'origine turque.
- (14) Grand voile rectangulaire blanc que les femmes portent par-dessus leur vêtements. Elles couvrent leur visage d'un pan du haik de manière à ne laisser apparaître qu'un seul oeil: "*ađouina*".
- (15) Morceau d'étoffe de forme carrée, ouvragé en drap ou en soie et servant de foulard ou de châle.
- (16) Coiffure tronconique brodée portée par la mariée.
- (17) Diadème en argent placé au-dessus du zerrouf.
- (18) Chaînette ouvragée en or, portée autour du front.
- (19) Boucles d'oreilles en or.
- (20) Genre de boucles d'oreilles.
- (21) Boucles d'oreilles en or portées avec la chéchia.
- (22) Long collier à pendentif en or.
- (23) *Msaïss*: bracelets en or portés au poignet, *chritla*: ensemble de sept bracelets (*msaïss*).
- (24) Anneau en or ou en argent que l'on porte à la cheville.

Le costume traditionnel oujdi s'est enrichi surtout par les apports venus de Tlemcen, ville proche d'Oujda, et accessoirement de villes situées sur l'axe de circulation traditionnel traversant l'Algérie d'Ouest en Est (Mascara, Constantine). Quant aux effets vestimentaires issus de l'extrême Sud oranais (Béchar, Kénadsa, Gourara...), ils furent adoptés grâce aux contacts qui avaient lieu à l'occasion de rapports commerciaux, des échanges de visites entre chefs de confréries religieuses¹⁰ et disciples. Ces contacts furent facilités à la suite de l'implantation de la voie ferrée Oujda-Béchar réalisée en deux temps: en 1929, ligne minière Oujda-Bouarfa prolongée en 1941 jusqu'à Béchar-Kénadsa, tronçon du transsaharien projeté Méditerranée-Niger.

Parallèlement au costume féminin introduit de Tlemcen, de nombreux bijoux d'apparat en usage dans cette ville furent adoptés par les femmes oujdies. Outre leur rôle d'accessoires pour la coquetterie féminine, les bijoux, portés surtout à l'occasion de mariages et de jours de fêtes, représentent aussi pour les familles d'Oujda et sa région un placement, une thésaurisation pour faire face aux dépréciations de la monnaie. Figurant en tête des conditions imposées au beau-fils lors du contrat de mariage, au même titre que la dote, les bijoux sont également pour certains beaux-parents une sorte de gage pour décourager une éventuelle intention de répudiation de la jeune mariée.

2- Apports gastronomiques

Dans le domaine de l'art culinaire, la cuisine oujdie, hormis les mets qu'on retrouve dans les grandes villes du Maroc (*tagine*, potage, couscous...), se distingue par certaines spécialités¹¹ : *seffa*¹², *tchicha*¹³, *berkoukech*¹⁴, *khringou*¹⁵, *mbassas*¹⁶, *taqnatta*¹⁷, *ghouribia*¹⁸,

10 - La Ziania, fondée à Oujda en 1718 et la Kerzazia créée en 1873 dont les zaouïa mères étaient à Kénadsa et à Kerzaz. Les chefs de l'ordre ou leurs parents venaient régulièrement à Oujda pour recueillir la Ziara (offrandes) auprès des adeptes.

11 - Renseignements recueillis auprès de la présidente de l'Union des Femmes Marocaines d'Oujda (F. CHRIF) et de quelques Oujdies de souche.

12 - Couscous saupoudré de sucre et de cannelle.

13 - Sorte de couscous préparé avec du potage, du lait ou du petit-lait.

14 - Couscous à gros grains préparé avec du potage.

15 - Crêpes criblées de trous.

16 - Pain de semoule frit à l'huile.

17 - Farine sucrée cuite à l'huile.

18 - Petits gâteaux ronds de farine, cuits à l'huile.

*msammen*¹⁹, *mafrouq*²⁰, *matlouâ*²¹. Cependant, des apports gastronomiques nombreux parvinrent dans la région à partir de l'Algérie, notamment de :

Tlemcen : pâtisseries préparées au miel: *griouch*, *zlabia*, *makroul*, *harissa* ainsi que des plats: *karan*, *douida*...

Nedroma : *kaâk* (biscuit), *bekbouka* (plat), *khobz smen* (pain beurré)

Mascara : *tride*, *tarachta* et *drihmate* (pâtes)

Les spécialités culinaires essentiellement d'origine citadine de Tlemcen, Nedrouma (à 55 km au NE d'Oujda) et Mascara (à 260 km à l'Est) se diffusèrent au sein des foyers d'Oujda surtout à la suite des mariages mixtes entre Oujdis et Algériennes.

3- Apports en matière de danse et de musique

Une autre forme d'emprunt du Nord-Est marocain à l'Algérie concerne le patrimoine folklorique dont on peut retenir deux aspects : les danses populaires et la musique.

Parmi les danses folkloriques les plus en vue dans la région on peut citer celle communément appelée "*Yaâlaoui*" (probablement du nom de la tribu des Béni Yala des environs de Jérada à 40 km au Sud d'Oujda). Elle compte trois variantes: "*sbaïssia*, *aâraïchia* et *nharria*" selon le nombre des mouvements saccadés des danseurs. Cette danse tire son origine des Hauts Plateaux oranais, d'un milieu steppique de semi-nomades jouxtant la frontière algéro-marocaine: du territoire des Ouled Nhar et El Aricha au Sud des monts de Tlemcen. Elle est accompagnée généralement de chants guerriers. Le rythme est donné par un groupe musical jouant de trois instruments: la *gasba*²², le *bendir*²³ et le *gallal*²⁴ avec lequel le *cheikh*, chanteur, marque la mesure, le chant étant interrompu par moments pour laisser intervenir le *ber-rah*²⁵.

19 - Pâte feuilletée de farine, sautée à l'huile.

20 - Grand pain de forme circulaire.

21 - Idem.

22 - Longue flûte de roseau.

23 - Tambourin en forme de tamis dont le fond est formé d'une peau de chèvre tendue.

24 - Tambourin conique.

25 - Crieur qui annonce à haute voix les noms des spectateurs qui dédient le chant à leurs proches ou amis, la dédicace étant "payante".

A côté de cette musique populaire apparue dans un milieu rural présaharien, il existe à Oujda un autre genre "*hadri*"²⁶, plus raffiné, dont l'origine remonte au legs de la civilisation musulmane d'Espagne transmis par les Andalous, chassés par la Reconquista aux XIV et XVèmes s., et réfugiés dans les villes du Maghreb (Tétouan, Salé, Rabat, Fès, Tlemcen, Alger, Constantine et Tunis).²⁷

Il s'agit de la musique classique andalouse et gharbatie, dénommée au Maroc "*el ala*". L'initiative de fonder à Oujda en 1925 la première société de musique de chambre "*l'Andaloussia*" revint à deux fonctionnaires algériens: Si Rahal Mohammed, interprète judiciaire et Ben Smaïl Mohammed, professeur de lycée (LEMAILLE, M., 1937). L'influence des orchestres de musique andalouse de Tlemcen n'y était pas étrangère naturellement. Cet art andalou lié au départ à un milieu citadin bourgeois, exige en effet un matériel varié, coûteux et dont la confection est confiée à des artisans émérites des médinas de Fès ou de Tlemcen. Il utilise à la fois des instruments à cordes (*rbab*²⁸, *kamandja*²⁹, *oud*³⁰, *qanoun*³¹), d'autres à percussion (*tar*³², *derbouka*³³ et parfois le piano).

Enfin, au cours de ces dernières années, le genre musical qui a été le plus en vogue dans le Nord-Est est incontestablement le raï. Dans sa forme originelle il s'agissait d'une improvisation poétique en dialecte oranais chantée par les *chioukh*³⁴ et les *chikhate* de l'Ouest algérien (Oran, Sidi Bel Abbès, Aïn Temouchent et leur arrière-pays) durant la période coloniale.

La génération de l'indépendance a rénové le raï en occidentalisant les instruments (introduction de la trompette, du saxophone, de l'accordéon et du synthétiseur) pour en faire une musique à danser et un genre ouvert aux influences des styles américains (pop, funk, reggae...). Cependant à cause de ses paroles impudiques, vulgaires et contestataires, le raï

26 - Citadin par opposition à bédouin (rural).

27 - Ce furent ces mêmes Andalous, musulmans et juifs de Grenade, Séville, ou Cordoue qui introduisirent à Fès, Tlemcen ou ailleurs au Maghreb, des éléments du costume traditionnel ainsi que des recettes de cuisine (tajine, bastela, zlabia...).

28 - Vielle à 2 cordes.

29 - Violon.

30 - Luth.

31 - Cithare sur table en forme de trapèze.

32 - Tambour sur cadre cylindrique.

33 - Tambour en forme de gobelet.

34 - Chanteurs, musiciens.

resta underground et interdit d'antenne à la radio télévision algérienne jusqu'au milieu de la décennie 1980-1990.

Parallèlement à sa large diffusion au moyen des cassettes et par l'organisation de concerts, on assista dès la fin des années 1970 à une prolifération de "*chab*" et "*chabate*"³⁵ non seulement à Oran mais aussi à Oujda et à Paris dans les milieux beur et immigré. Le raï connut sa consécration au milieu des années 1980: au festival de Saïdia en été 1984, au premier festival de la chanson raï à Oran en été 1985, à la "Quinzaine de Culture Algérienne" à Paris et au festival de Marrakech en 1986. Professionnalisé, réduit à un produit de consommation, voire récupéré par les médias et les éditeurs de cassettes, le raï risque de périlcliter une fois que s'estompera l'engouement de son public. Ce genre dénaturé qui a franchi les frontières en se modernisant, n'a plus de racines pour demeurer une musique populaire du terroir proche des confins algéro-marocains.

Outre ces apports, une pénétration directe a lieu à partir de l'Algérie: la contrebande.

4- La contrebande, un phénomène datant de la colonisation de l'Algérie

a) Les origines de la contrebande avec l'Algérie :

De nombreux facteurs contribuèrent au développement de l'activité de contrebande entre le Nord-Est marocain et l'Algérie depuis les dernières décennies du XIX^e s.

On peut citer d'abord les différences de prix de part et d'autre de la frontière algéro-marocaine, frontière longue au tracé imprécis et difficile à contrôler. Ainsi, alors que les denrées coloniales (thé, sucre, café, épices...) débarquées au port franc de Melilla ne payaient qu'un droit de 10% de leur valeur à la douane marocaine et se vendaient bon marché dans les souks du Nord-Est, à leur entrée en Algérie elles supportaient deux taxes: droit de douane et droit d'octroi de mer et se vendaient cher, par conséquent dans les souks de l'Ouest algérien (Marnia, El Aricha...). Aussi les tribus algériennes frontalières se pourvoyaient de ces denrées au Maroc.

La proximité du marché oranais manquant de produits ruraux (bétail, fruits et légumes) et l'exemption des taxes de douanes des produits marocains importés en Algérie par

35 - Jeunes chanteurs de raï.

voie terrestre par la loi du 17 Juillet 1867 incitèrent les tribus frontalières à écouler leur bétail en Algérie. Le makhzen refusait d'entretenir des rapports commerciaux avec ce pays. La loi du 17 Juillet 1867 était une riposte française à l'établissement d'un poste de douane à Melilla, décidé d'un commun accord entre le Maroc et l'Espagne en 1866.

Le statut de port franc de Melilla favorisait l'infiltration de marchandises européennes, en particulier anglaises à partir du préside jusque dans l'Ouest algérien. Les Français d'Algérie encouragèrent alors la contrebande de marchandises françaises vers le Nord-Est du Maroc pour détourner les Marocains du chemin de Melilla. De leur côté, les tribus marocaines frontalières ne pouvaient se passer des échanges avec l'Ouest algérien notamment lors des années de sécheresse où elles se rendaient dans les souks algériens pour se procurer les céréales.

Enfin, la frontière du protectorat espagnol, fixée en 1912 le long de la Moulouya, était peu perméable et bloquait vers l'Ouest tout flux commercial à partir des Triffa et de la région d'Oujda. Par contre, les échanges étaient plus aisés avec l'Est où la plaine de Marnia et les massifs des Trara et de Tlemcen étaient des zones peu productives. Le va-et-vient des ouvriers agricoles rifains entre le Nord-Est et l'Oranie contribua en outre à faciliter les contacts entre les zones frontalières.

b) Un trafic frontalier traversant des périodes d'activité et de passivité

Depuis sa fixation plus ou moins précise vers le milieu du XIX^e s., la frontière maroco-algérienne n'a cessé d'être franchie légalement ou illégalement par des flux de personnes et de marchandises. On peut distinguer des périodes, des cycles au cours desquels la contrebande a connu soit une expansion soit une régression.

- Du milieu du XIX^e s. à 1907 : prédominance de la contrebande de bétail à partir du Nord-Est :

L'exportation de bétail et de céréales était subordonnée à l'autorisation du makhzen et soumise à une taxe de 10% ad-valorem. Aussi un intense courant de contrebande de bétail se développa en direction de l'Oranie. Le nombre de têtes introduites clandestinement évolua comme suit :

- vers 1856 : 200 à 300.000 moutons (MIEGE, J. L., 1961)

- en 1887 : près de 200.000 ovins et 30.000 bovins (SAY, J. L. B., 1888)
- en 1892 : 400.000 ovins et 20.000 bovins (BENRAHAL, L. M., 1892)
- en 1900 : 267.440 ovins, 18.150 bovins auxquels s'ajoutaient 52,4 t de laine et 136,5 t de peaux (DECHAUD, E., 1906).

L'importance de ce commerce frauduleux montre que le trafic répondait non seulement aux besoins de l'Ouest algérien mais aussi à ceux de la France. Le bétail marocain écoulé dans les souks du territoire de la subdivision de Tlemcen, en particulier à Marnia, provenait du Maroc oriental mais aussi de la région de Fès d'où il était convoyé par certaines tribus jusqu'à Oujda et de là à Marnia d'où il était conduit à Oran pour être embarqué.

Le décret du 17 Décembre 1896 créa des marchés francs dans l'Ouest algérien (Marnia, El Aricha) et accorda l'exemption des droits de douane aux marchandises françaises destinées au Maroc par voie terrestre. Il en résulta une baisse des prix des produits français attirant ainsi les tribus marocaines frontalières. Le makhzen réagit en renforçant le contrôle de la frontière attenant à la plaine des Angad et le long de l'oued Kiss par les garnisons d'Oujda et de Saïdia, entraînant une baisse d'activité dans les souks algériens de Marnia et d'Adjeroud (près de l'embouchure du Kiss).

En 1901, le trafic algéro-marocain, selon les statistiques douanières (FAUJAS, M., 1906) était déséquilibré et restait dominé par les transactions sur le bétail marocain :

- achats marocains (céréales, sucre, thé, tissus, bougies, savons de Marseille...): 777.000 fr.

- achats algériens: 17.399 000 fr. dont 6.708 000 fr. (38%) pour les ovins, 6.365.957 fr. (37%) pour les bovins, 1.141 000 fr. (7%) pour les babouches et les vêtements indigènes et 287.000 fr. pour les tapis...

A la suite de l'affaire POUZET³⁶, le petit port d'Adjeroud du Kiss fut ouvert au commerce en Juin 1901 sous l'appellation de Port Say³⁷ (actuellement Marsa Bel Mhidi) et sous

36 - Jules POUZET, viticulteur d'Oran, correspondant du journal "La Libre Parole" édité à Oran, fut tué sur ordre du caïd des Kibdana le 3 Avril 1901 lors d'une livraison de blé considérée comme une opération de contrebande. Il était venu d'Adjeroud du Kiss en compagnie de J. L. B. SAY.

la pression française, le gouvernement marocain dut signer les protocoles de 1901-1902 relatifs à la frontière et à l'organisation du commerce en reconnaissant la liberté de commerce entre le Maroc et l'Algérie.

- Du début du XX^e s. jusqu'à nos jours : marasmes et regains d'activité de la contrebande :

L'application des protocoles de 1901-1902 régissant le commerce frontalier entre le Maroc et l'Algérie, l'occupation d'Oujda et de son amalat en 1907 par les Français et l'établissement du protectorat en 1912 achevèrent la mise du Nord-Est marocain sous la dépendance commerciale de l'Ouest algérien (cf. chap. III de la première partie) d'autant plus que la région est excentrée au sein du pays.

Une fois l'Algérie et le Maroc, à l'exception de la zone Nord relevant du protectorat espagnol, placés sous l'administration d'une même puissance coloniale, en l'occurrence la France, le commerce officiel éclipsa la contrebande. Celle-ci était insignifiante et concernait surtout les marchandises qui s'infiltraient à travers la Moulouya, frontière entre les deux zones du protectorat dans le Nord-Est. Dans bien des cas l'émigration saisonnière des travailleurs agricoles rifains vers l'Oranie créait des opportunités de contrebande.

Le trafic frontalier connut son niveau le plus bas de 1956 (indépendance du Maroc) à 1963 du fait des risques en rapport avec les événements de la guerre d'Algérie puis du conflit qui opposa le Maroc à l'Algérie indépendante (Octobre-Novembre 1963).

Par la suite, la contrebande entra dans sa première phase d'activité de l'ère post-coloniale, d'une durée d'une douzaine d'années (de 1964 à 1975).

Après un arrêt marqué par le déclenchement de la crise du Sahara en 1975, la contrebande s'activa de plus belle vers la fin des années 1970, sans attendre la reprise des relations maroco-algériennes en 1988. Son essor dans les villes frontières du Nord-Est (cf. chap. IV de la deuxième partie) s'explique surtout par l'extrême faiblesse des échanges commerciaux maroco-algériens.

37 - Du nom de Louis Jean Baptiste SAY, ancien officier de la marine française, partisan de la pénétration pacifique par le commerce avec le Nord-Est marocain, notamment au moyen de l'exportation de marchandises françaises afin de mettre fin à la concurrence des produits anglais débarqués à Melilla. Il créa un embryon de port dans la baie d'Adjeroud du Kiss à 1.500 m à l'Est de l'embouchure.

Pour récapituler, on peut dire que depuis la seconde moitié du XIX^e s., l'intensité de l'activité de contrebande a été en quelque sorte inversement proportionnelle à celle du commerce légal entre le Maroc et l'Algérie: la contrebande prospère en l'absence de courants d'échanges officiels et régresse dans le cas inverse.

Pratiquée dans les deux sens à travers la frontière, la contrebande est une réalité socio-économique dans la région du Nord-Est. Divers articles et denrées provenant d'Algérie, en particulier d'alimentation, d'équipement domestique et des carburants, s'infiltrèrent dans le marché d'Oujda et sa région. L'ampleur du phénomène est telle que la contrebande est devenue la fonction dominante, la raison d'être de certains centres urbains frontaliers comme Béni Drar à une vingtaine de km au Nord d'Oujda. Dans cette dernière ville, la contrebande est à l'origine de l'implantation d'un ensemble de plus d'une centaine d'échoppes spécialisées dans la vente de produits algériens à "souk el fellah"³⁸ pas loin d'ailleurs de "souk Mellilla".

CONCLUSION

Concernant l'impact de l'"excentricité" sur le Nord-Est, l'effet de la marginalité est double: il se manifeste à la fois au niveau de son équipement économique et social ainsi qu'au niveau de l'utilisation de l'espace régional à l'échelle nationale. Les manifestations artistiques, nationales ou étrangères, et les activités sportives, quand elles sont organisées à travers le territoire marocain, ne dépassent pas en général le méridien de Fès.

Alors que l'héritage de la période coloniale et le courant migratoire contemporain ont été à l'origine de pénétrations européennes, la situation géographique a facilité l'infiltration de nombreux apports à partir de l'Algérie, de Tlemcen surtout.

Le Nord-Est, région frontalière s'avère finalement un carrefour d'influences étrangères diverses, rappelant le mot de l'historien français BRAUDEL, F. " Les civilisations se font sur les frontières".

Les multiples aspects de la marginalité du Nord-Est s'expliquent essentiellement par deux types de facteurs : le milieu physique et les conditions historiques.

38 - Appelé ainsi par allusion aux galeries commerciales, dépendant de l'Etat, dans les villes algériennes.

Chapitre 2

LE CADRE PHYSIQUE DU NORD-EST : DES CONTRAINTES RUDES, DES APTITUDES REDUITES

1- LE ROLE DU MILIEU NATUREL DANS L'ISOLEMENT DU NORD-EST

Par l'absence de massivité et par le morcellement du relief en petites unités très individualisées, le Nord-Est marocain se distingue du Maroc atlantique et s'apparente au Tell algérien. Sur le plan climatique il est également rattaché à l'Oranie. Disposant certes d'une façade maritime, les deux régions sont incluses dans un golfe d'aridité lié à une remontée du milieu désertique vers la Méditerranée.

A- Le Rif oriental¹ : un cloisonnement remarquable

Sur le plan géologique, la sous-région est une véritable zone de contact entre le domaine atlasique et celui du Rif-Tell. Par son relief elle constitue un pays complexe où alternent dans un "désordre" remarquable des plaines, des chaînons et des massifs.

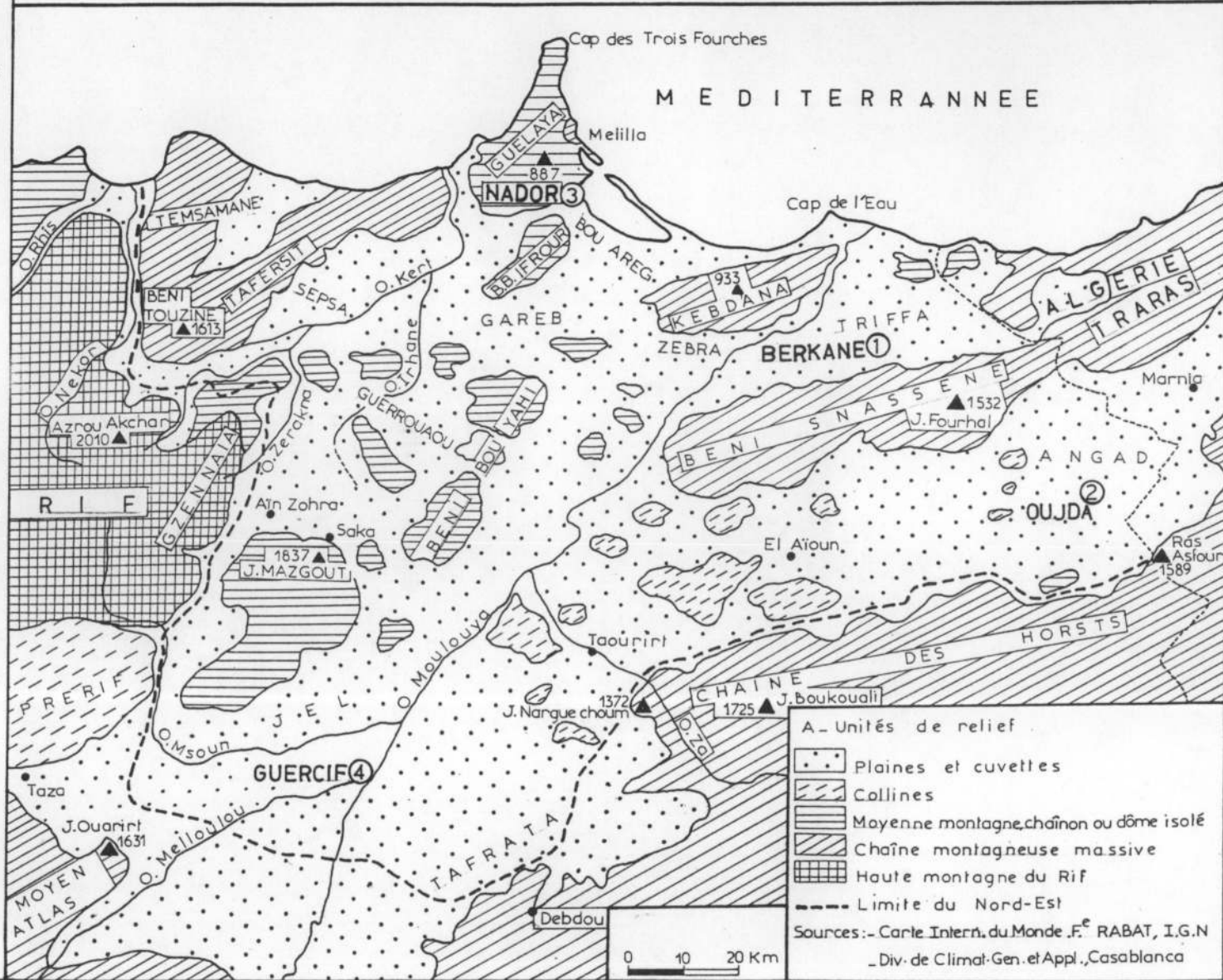
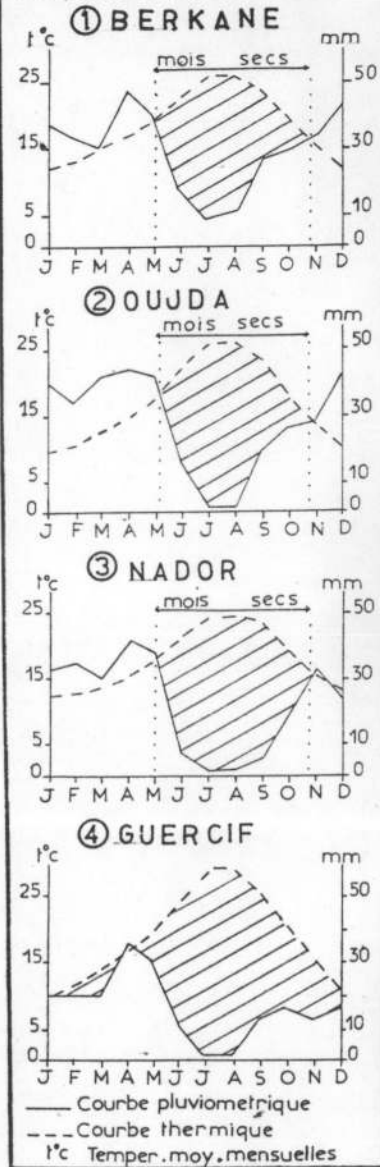
1- Les chaînons avant-rifains du Sud

Ils s'étendent du SW au NE, sur près de 100 km avec une largeur moyenne de 20 km, formant un chapelet de moyennes montagnes. Le Jbel Mazgout (culminant à 1.837 m, point le plus haut de la région du Nord-Est), le Jbel Guelliz (600 m), le Jbel Yern et les massifs des Béni Bou Yahy sont un prolongement géologique du Moyen Atlas avec des formations liasiques et jurassiques. Alors que les Béni Bou Yahy présentent un modelé tabulaire à dominance de jurassique, le paysage morphologique du Jbel Guelliz et du Jbel Mazgout est marqué par des épanchements volcaniques de basaltes mio-pliocènes. Cet alignement montagneux est franchissable par endroits, en particulier à travers la cluse de "Foum Saka" qui relie la petite plaine de Sangal au Sud aux bassins de Bou Beker-Aïn Zohra au Nord.

1 - Pris dans son sens géographique large, il s'étend de la haute montagne rifaine à l'Ouest jusqu'à la Moulouya à l'Est.

FIG. 6 - LE MILIEU PHYSIQUE ET SES CONTRAINTES DANS LE NORD-EST

B. Diagr. ombrothermiques de GAUSSEN pour 4 stations



2- Les plaines et les cuvettes

Certaines sont encadrées par les chaînons avant-rifains du Sud et les massifs du Gareb. Ce sont d'anciennes subsidences remblayées par des sédiments plio-quadernaires: bassins d'Aïn Zohra et Bou Beker et dépression du Guerrouaou. Ces cuvettes quasi fermées sont mal drainées: l'oued Zerakna (Ighzar Chemmar) et l'oued Irhane atteignent difficilement l'oued Kert vers le Nord.

En franchissant l'alignement des massifs du Gareb vers le Nord, on débouche sur un couloir de plaines orienté Ouest-Est, s'étendant sur près de 80 km de longueur, de Midar au littoral méditerranéen. Géologiquement, il correspond à une cuvette synclinale déprimée par la tectonique au miocène et remblayée par des dépôts plio-villafranchiens.

L'altitude moyenne des plaines qui composent ce couloir décroît d'Ouest en Est: plaine de Sepsa, au Nord de Driouch (300 m), plaine d'Amesdane au niveau du moyen Kert (220 m), plaine du Gareb, entre Tiztoutine et Arroui (180 m) et enfin plaine de Bou Areg (40 m) à l'Est de Sélouane.

Le modelé de ces plaines présente des nuances malgré la continuité topographique. Les plaines de l'amont, Sepsa et Amesdane, de dimension réduite, sont disséquées par l'oued Kert et ses affluents (Ouardane de rive gauche et Irhane de rive droite). La plaine du Gareb, plus étendue, a une pente faible à l'Est (200 à 180 m) où se dressent quelques pointes montagneuses isolées, surplombant Tiztoutine au Nord (Jbel Tiztoutine 450 m, Jbel Ougla 271 m), alors que vers l'Ouest l'inclinaison à partir d'Arroui est plus marquée (de 170 m à 100 m). Quant à la plaine du Bou Areg, encadrée par le massif des Béni Bou Ifrou et la chaîne des Kibdana, elle entoure sous forme de croissant la sebkha du même nom. Endoréique au NW, elle a un aspect ondulé à l'Est, dû aux cônes de déjections modelés par les torrents des Kibdana.

Dans cette longue dépression aux horizons dégagés, bien que la topographie présente une inclinaison générale de l'Ouest vers l'est de la sebkha du Bou Areg, le drainage est difficile. A l'Ouest, l'oued Kert, après son passage près de Driouch, au lieu de suivre le couloir de plaines en direction de Sélouane, s'oriente vers le Nord-Est puis vers le Nord, traversant en gorge les montagnes du littoral. A l'Est, un seul cours d'eau, l'oued Sélouane, parvient vers le NE à atteindre la plaine de Bou Areg où il se perd dans une zone marécageuse au

bord de la sebkha. Cette vaste lagune, appelée Mar Chica par les Espagnols et couvrant plus de 100 km², est isolée de la mer par un cordon dunaire de 24 km de long.

Des seuils, parfois encaissés, raccordent les plaines du Gareb et de Bou Areg au SE à la plaine du Zebra, dominée par le versant Sud des Kebdana. Vaste dans sa partie occidentale où l'altitude moyenne est de l'ordre de 100 m, la plaine du Zebra se rétrécit et s'incline en direction de l'embouchure de la Moulouya.

3- A l'Est du Nekor : le bassin de Boudinar et son cadre montagneux

La vallée du Nekor, de l'embouchure dans la baie d'Al Hoceïma au Nord, jusqu'au col, emprunté par la R.P. 39, qui la relie à la plaine perchée du haut Kert, est une véritable coupure naturelle. Ce sillon dont l'encaissement atteint 1.000 m, voire 1.300 m, par rapport aux sommets environnants (Jbel Karn et Kech Kech) est aussi une frontière climatique entre le Nord-Est semi-aride et le haut Rif humide qui domine la bordure occidentale du Nord-Est par les sommets d'Azrou Akchar (2.009 m) et Jbel Berkane 1.774 m). Il constitue de ce fait la section Nord de la limite occidentale du Nord-Est marocain.

Le bloc montagneux isolé à l'Ouest par le Nekor est une véritable charnière rifaine où entrent en contact la haute montagne et les nappes charriées du Rif. Il est composé de plusieurs massifs montagneux entourant le bassin de Boudinar.

Ce dernier a une origine complexe, vraisemblablement en partie tectonique, puisque des failles limitent le volcan de Ras Tarf à l'Est et en partie d'érosion. Il a connu une sédimentation mio-pliocène en grande partie marneuse (MAURER, G., 1966). D'altitude assez basse (200 à 350 m) il est ouvert vers la mer et drainé par l'oued Amekrane et ses affluents. Dans ce pays clos trois petites localités sont isolées dans un site de cuvette: Boudinar, au Sud Khémis Tamsamane, et au SE Anoual (Icherkiene), un Diên Biên Phu espagnol durant la guerre du Rif (victoire d'Abdelkrim en 1921).

Le bassin de Boudinar est encadré par une série de montagnes :

Au NW près de littoral, le massif volcanique de Ras Tarf dont les croupes ne dépassent pas 600m.

A l'Ouest, les crêtes du massif des Tamsamane culminent à 889 m et sont relayées au SW par celles du massif des Béni Touzine (1.131 m au Jbel El Karn).

Au Sud et au SE, la bordure montagneuse est un alignement de moyennes montagnes (700 à 900 m d'altitude), orienté du SW au NE et appelé chaîne de Tafersit. Au SW elle culmine au Jbel Kech Kech à 1.613 m.

A l'Est, le massif des Béni Saïd atteint 903 m au Jbel Idarsaoun à l'Ouest de Kibdani. Il se prolonge vers le NE le long du littoral par le Jbel Bouermana (593 m), d'origine volcanique, qui se rattache au Gourougou dont il est isolé par le bas oued Kert. Ce cours d'eau, par surimposition, a entaillé une gorge profonde pour atteindre le niveau de base méditerranéen.

4- Les massifs des Guelaya.

Sur la rive droite du bas Kert, un pays occupé par la confédération guelaya s'individualise. Le tracé de son littoral se distingue par l'avancée vers la mer d'un promontoire de plus de 20 km se terminant par le Cap des Trois Fourches. L'ensemble comprend trois unités quasiment accolées entre elles du Nord au Sud :

Le massif de la presqu'île des Trois Fourches, dû à un noyau de roches primaires. Culminant à 433 m, il est entaillé en falaises abruptes par l'érosion marine.

Le Gourougou, dominant la mer de ses 887 m, est un strato-volcan de type hawaïen, formé de couches empilées : coulées mio-pliocènes en trois phases d'épanchement donnant trois faciès différents (andésites vers l'Ouest, trachytes et basaltes vers Nador à l'Est). Outre la fertilité des sols qui en sont issus, le Gourougou est un véritable château d'eau par l'importance de ses sources qui ont fixé une population dense.

Le massif des Béni Bou Ifrou, atteignant 697 m d'altitude est une montagne complexe. Sur un noyau de dômes liasiques faillés reposent en discordance des schistes et des quartzites jurassiques, puis des formations crétacées et miocènes, le tout recouvert de lambeaux charriés de la nappe sanhaja. Le massif a connu une montée de roches minéralisées : fer Jbel Ouichane.

5- L'ensemble des chaînes du Gareb-Kibdani

Cet alignement marque le contact entre le domaine structural de type atlasique, aux formes plissées, et le domaine structural de type rifain avec des charriages. Du point de vue des volumes topographiques les montagnes du Gareb se distinguent nettement de la chaîne

des Kibdana. Au Sud de la plaine portant le même nom, la "chaîne du Gareb" n'est pas à proprement parler une chaîne mais plutôt une suite de massifs, de dimension réduite. D'Ouest en Est, ce sont: l'Adrar Mohand ou Fars (1.184 m), l'Adrar Amerkane (ou Jbel Naach, 924 m) et les rides de Driouch (Bou Idoudane, 667 m, Jbel Oujil Amekrane 595 m), le Jbel Hamza (812 m), Koudiat Guettara (516 m) et Azrou Nakhssas (Karous Anija, 512 m). Correspondant à un axe anticlinal de calcaire crétacé et jurassique, ces montagnes sont recouvertes vers l'Ouest par des lambeaux charriés.

A l'Est, isolée entre la Méditerranée et le cours inférieur de la Moulouya, la chaîne des Kibdana est plus massive et bien individualisée. Culminant à 933 m, du point de vue morphologique, elle est dissymétrique: son versant Nord est entaillé en falaises par la mer alors que celui Sud est plus massif et domine la plaine du Zebra. La dissymétrie est aussi climatique: au versant Nord assez arrosé s'oppose le versant Sud aride et dénudé. La chaîne a une structure complexe: son coeur est un dôme de calcaire jurassique déversé et faillé vers le Sud, partiellement recouvert de conglomérats, grès et calcaires miocènes, replissés par la suite, sur lesquels reposent en discordance des lambeaux charriés de la nappe sanhaja du Rif.

Longeant les Kibdana au SE et à l'Est, la Moulouya sépare cet ensemble montagneux d'une deuxième sous-région du Nord Est comprenant la plaine des Triffa et les Béni Snassen.

B- De la Basse Moulouya à la frontière algérienne : la plaine des Triffa isolée entre la Méditerranée et la barrière des Béni Snassen

1- Les Triffa : une plaine tellienne

En forme de trapèze où les deux côtés latéraux seraient la Moulouya à l'Ouest et l'oued frontalier, le Kiss à l'Est, c'est une ancienne dépression synclinale au Nord du Massif des Béni Snassen, remplie de sédiments miocènes et quaternaires. Une croûte calcaire de la fin du villafranchien (moulouyenne) affleure sur la périphérie de la plaine. Dans la partie centrale déprimée, des alluvions quaternaires (limons argileux soltaniens et sables rharbiens (RAYNAL, R., 1961) se sont accumulés et ont donné des sols souvent fertiles.

Rappelant par sa position sur le littoral méditerranéen les plaines du Tell (Mitidja, plaines d'Oran, d'Annaba...) elle s'étend sur une superficie de 600 km² environ. Du point de

vue morphologique la plaine des Triffa se présente sous forme d'un large cône de déjections très aplati depuis le piémont des Béni Snassen. L'altitude y décroît du Sud vers le Nord: Berkane (150m), Madagh (80 m). La topographie de la plaine n'est pas régulière. Le plateau des Ouled Mansour qui la délimite au Nord forme des collines de 100 m d'altitude à l'Ouest sur la rive de la Moulouya alors qu'il domine de 167 m vers l'Est la vallée du Kiss. Il se termine par une falaise morte au pied de laquelle la petite plaine côtière de Saïdia (Sareg) s'étend sur une longueur de 11 km présentant une belle plage de sable fin entre les embouchures de la Moulouya et du Kiss.

La plaine des Triffa doit sa sédimentation et son alimentation en eau superficielle et phréatique en grande partie aux montagnes des Béni Snassen qui la dominent au Sud.

2- Les Béni Snassen : une barrière franchissable par deux cols

S'intercalant entre la plaine des Triffa et le couloir de Taourirt-Oujda au Sud, elle a une orientation WSW-ENE. Ayant " une structure atlasique en position tellienne " (LAOUINA, A., 1990) elle se divise en deux parties géologiquement distinctes de part et d'autre part d'une ligne de faille, au niveau de Tatoralt, orientée NW-SE: d'une part l'anticlinal à noyau paléozoïque et granitique des Béni Snassen orientaux, d'autre part l'anticlinal complexe à faible courbure, faillé et couvert par le Jurassique supérieur dans les Béni Snassen occidentaux ou Béni Mahiou. L'altitude s'abaisse à 400 m près de la Moulouya qui traverse en gorges la bordure occidentale entre Mechra Mohammed V (Klila) et Mechra Homadi. Elle atteint dans la partie orientale son point culminant au sommet de Ras Fourhal (1.532 m) qui domine une région centrale par des vallées encaissées que séparent des crêtes dissymétriques. Plus à l'Est, le massif perd progressivement de l'altitude et atteint 600 m environ près de la frontière algérienne au delà de laquelle les Béni Snassen se prolongent par les Trara.

Du point de vue extension spatiale, la chaîne des Béni Snassen a une largeur maximale le long de deux coupes transversales :

A l'Ouest dans les Béni Mahiou selon un tracé NNW-SSE, de Jbel Aklim El Kbir jusqu'au Nord d'El Aïoun en passant par Jbel Talezzert: 28 km.

A l'Est, entre Aïn Regada au NW et Aïn Sfa au SE en passant par Ras Fourhal: 22 km.

Deux cols permettent cependant de franchir la chaîne :

Le premier, au centre par Taforalt, long d'une douzaine de km, à une altitude moyenne de 500 m ;

Le second, frontalier à l'Est: col du Guerbous, à une altitude moyenne de 300 m, au débouché duquel se situe Ahfir. Ici, la largeur de la chaîne est inférieure à 10 km.

Ces deux passages relient du Nord au Sud la plaine des Triffa au couloir Taourirt-Oujda.

C- Les plaines d'Oujda à Guercif: long couloir de circulation ou cul-de-sac ?

1- Un chapelet de plaines de 200 km de long, à la topographie monotone.

a) La bordure occidentale: le bassin de Guercif.

C'est une zone de transition entre le couloir de Taza et celui de Taourirt dans le sens Ouest-Est. Il s'agit d'une cuvette synclinale comblée par des sédiments mio-pliocènes et quaternaires. Sur la rive gauche de la Moulouya au Nord de Guercif, la plaine du Jel s'étend sur une superficie de plus de 600 km² avec une altitude moyenne de 350 m. L'oued Msoun, affluent de la Moulouya prenant sa source dans le Rif, raccorde la plaine de Guercif à la cuvette de Mezguitem au NW, insérée entre la nappe rifaine d'Aknoul et le Jbel Mazgout.

b) Le couloir Taourirt-Oujda.

Orienté WSW-ENE, il correspond à une gouttière synclinale entre le massif des Béni Snassen au Nord et la chaîne des Horsts au Sud. Il est accidenté par des reliefs dus à des dômes où le substrat mésozoïque se hisse pour affleurer au milieu des accumulations mio-pliocènes et quaternaires.

Il s'étend du bassin de Guercif au SW à la frontière maroco-algérienne qui le dissocie artificiellement de la plaine de Marnia. A cause de la présence de collines et de reliefs isolés qui interrompent la régularité topographique, le couloir Taourirt-Oujda se subdivise de l'Ouest vers l'Est en plusieurs unités individualisées :

- La région Taourirt-El Aïoun: au paysage morphologique accidenté alternant de larges dépressions où l'altitude décroît (Bled Jafira: 350 m à l'Ouest d'El Aïoun, oued El

Hashas: 250 m à sa confluence avec la Moulouya) et des crêtes isolées (Jbel Bou Mazouz 578 m au NW de Taourirt, Kerch El Lefaâ: 559 m et Tal'at Moussa Abbou: 1.063 m au SW d'El Aïoun). Le réseau hydrographique dense, issu de la chaîne des Horsts, a fortement diséqué la région sur son parcours vers la Moulouya.

- Vers l'Est deux petites plaines séparées par un relief de collines: au Nord la plaine de Sidi Bou Houria, assez vaste (300 km²) au pied des Béni Snassen ; au Sud, la plaine de piémont de Naïma adossé au Horst des Zekkara. Leur altitude moyenne est de l'ordre de 650 m.

Plus à l'Est, des reliefs élevés liés à des chaînons mésozoïques et à des collines d'origine volcanique (Jbel Megrez: 1.004 m, Jbel Soltane : 838 m et Jbel Harraza: 818 m) isolent deux dépressions. La première, au Sud, la plaine de Béni Oukil, correspond au bassin de l'oued Isly moyen incliné vers le Nord. La seconde, à l'Est, la plaine des Angad, est plus étendue (450 km² environ). Dominée au Sud d'Oujda par le Jbel Hamra (824 m) la plaine des Angad, élargie et inclinée vers le Nord, est drainée par l'oued Isly qui rejoint en territoire algérien l'oued Mouilah affluent de la Tafna.

La chaîne des Horsts qui limite au Sud le couloir Taourirt-Oujda et du même coup une partie du NE marocain, est un bourrelet au Nord des Hauts Plateaux maroco-oranais. Elle s'étend, depuis Taourirt à l'Ouest jusqu'à son interruption à l'Est au pied du Jbel Ras Asfour (1.588 m), sommet frontalier qui annonce les monts de Tlemcen.

Au cours de l'histoire, la bande s'étendant sur plus de 200 km, de la trouée de Taza à la plaine des Angad, a tantôt servi de couloir de circulation, étant l'unique trait d'union entre le Nord-Est et l'Ouest marocain, tantôt constitué un cul-de-sac tourné selon les circonstances vers l'Est ou l'Ouest.

2- Un "no man's land" historique.

Formant une bande aride, ce chapelet de plaines a représenté pendant longtemps un vide urbain délimité à ses deux extrémités par les villes de Taza à l'Ouest et d'Oujda à 220 km à l'Est. Les rudes conditions physiques de ce couloir en ont fait une marge marocaine, une marche entre les royaumes de Fès et de Tlemcen durant une longue période. Si l'on remonte dans le temps, on peut avancer que ce territoire a formé dès l'antiquité un *no man's land* entre la Maurétanie césarienne et la Maurétanie tingitane. On n'a pas découvert en effet

de traces d'établissements romains entre Marnia (Numerus Syrorum) à l'Est et Bou Hellou, à une quinzaine de km à l'Ouest de Taza. Durant les périodes ultérieures, si l'on excepte le règne almohade d'Abdelmoumen au XII^es., aucune dynastie berbère ou arabe d'Afrique du Nord n'a pu réaliser la jonction Taza-Tlemcen.

Aux contraintes physiques de ce couloir de plaines steppiques s'ajoutait l'insécurité. Pour soumettre les tribus dissidentes et faire entrer les impôts, les sultans de Fès, escortés de mehalla, devaient à maintes reprises lever des harka et emprunter le Trik es Soltane. Les caravanes de commerce se rendant de Fès à Oujda ou inversement devaient payer un droit de passage pour être conduites sous la protection de hammar ou de zetat qui se relayaient d'une tribu à l'autre. L'insécurité atteignait son comble au cours des années de sécheresse et de disette. Ainsi au XIX^e s., lors de la longue crise économique que connut le Maroc de 1878 à 1885 à la suite d'une longue sécheresse et d'une invasion de sauterelles, suivies de famine et d'épidémies, les troubles rendirent difficile l'emprunt de l'axe de communication Oujda-Fès. "Les caïds de la frontière algérienne convoqués à la cour vont s'embarquer à Oran pour Tanger et de là rejoignent Fès" (MIEGE, J. L., 1961).

Toutefois, on ne peut affirmer que la bande aride Taza-Angad était de tout temps infranchissable ; et cela pour plusieurs raisons. D'abord, l'axe Taza-Tlemcen était depuis le Moyen Age un tronçon incontournable de la route terrestre du pèlerinage à la Mecque pour la population de l'Ouest marocain. L'itinéraire des caravanes de Fès² vers le Moyen Orient, en relation avec le pèlerinage, était jalonné de colonies de Marocains le plus souvent fassis établis dans plusieurs étapes: Tlemcen, Constantine, Tunis, Le Caire... Dans ces relais les négociants, ressortissants marocains, se chargeaient d'écouler la pacotille et les produits apportés par les pèlerins à l'aller et au retour. Du Maroc, la grande caravane qui groupait plus d'un millier de personnes chaque année, emportait des babouches et des haïks de Fès, des peaux et des dattes du Tafilalet, des articles du commerce transsaharien (poudre d'or, ivoire, plumes d'autruche). " Le troc renouvelait à chaque étape la pacotille des pèlerins " (MIEGE, J. L., 1961) : à Oran babouches contre tissus de laine, à Miliana haïks contre chameaux...

2 - D'après ENNASIRI, dans Kitab al Istiqsa, Fès, située au centre du Maroc, était le lieu de rassemblement des pèlerins venus de toutes les régions du Maroc et le point de départ du rekb, convoi des caravanes se rendant à la Mecque. Vers 1830 peu de pèlerins s'embarquaient à Tanger ou à Essaouira pour Alexandrie.

Au retour on apportait le sari et les tissus de l'Inde, des parfums et du café de moka du Yémen, des cauris de l'Arabie, des soieries de Syrie et du coton d'Egypte.

A partir de la seconde moitié du XIX^e s., la route terrestre du pèlerinage fut de plus en plus délaissée au profit de la voie maritime. D'une part l'occupation française de l'Algérie désorganisa le commerce caravanier. D'autre part, le coût du transport de Tanger à Alexandrie baissa: d'une centaine de francs dans les années 1850-1855 il chuta à 80 francs en 1865 à cause de la concurrence entre les compagnies maritimes européennes (françaises, anglaises et belges) (MIEGE, J. L., 1961).

Toutefois, le commerce en rapport avec le pèlerinage n'était qu'un complément des échanges entre le Maroc et l'Afrique par l'intermédiaire de Fès, impliquant une fonction de passage pour la ville d'Oujda. Des négociants fassis s'établirent à Tlemcen, véritable cité-entrepôt située à la croisée des routes, "celle qui unissait Fès à Oran et celle qui, venue du désert aboutissait à Rachgoun à l'embouchure de la Tafna"³. Le trafic annuel de Fès à Tlemcen, de 1833 à 1841, était évalué de 10 à 12 caravanes comprenant 30 à 40 chameaux et transportant chacune 78.000 kg⁴.

La conquête française de l'Algérie entravant le commerce sur l'axe traditionnel Fès-Tlemcen-Oran-Alger-Cinstantine-Tunis, une partie du trafic se reporta au Sud vers la ligne des grandes oasis: Fès-Oujda-Figuig-Aïn Sefra-Laghouat-Biskra-Gafsa.

Les relations commerciales terrestres, bien que soumises à la concurrence du cabotage entre Oran et Tanger, existaient néanmoins entre Fès et Tlemcen. Les caravanes transportaient vers l'Oranie des objets manufacturés à Fès: babouches, haïks, tapis, bracelets... Vers le milieu du XIX^e s, un rapport consulaire notait au sujet du développement des échanges en 1853-1854: "Depuis quelques temps, les négociants de Fèz, lorsqu'ils ont une remise à faire à leurs correspondants à Tanger, leur envoient au lieu d'espèces comme cela se pratiquait autrefois, des traites du trésor français qu'ils reçoivent de la province d'Oran avec laquelle il se fait un grand commerce par la frontière du terre"⁵.

3 - EMERIT -L'Algérie à l'époque d'Abd el Kader- cité par J. L. MIEGE, op. cit. t 2, p157.

4 - D'après un rapport cité par J. L. MIEGE, op. cit; t 2 p158.

5 - Recueil consulaire belge, 1855, p671, Cadix 31/12/1854; cité par J. L. MIEGE, op. cit. t 3, p70.

Une petite communauté *fassi* était établie à Tlemcen au XIX^e s.⁶ Afin de prendre part au commerce terrestre avec l'Algérie, les premiers négociants fassis s'installèrent à Oujda dès la seconde moitié du XIX^e s. A partir du début du XX^e s. d'autres Fassis s'établirent dans les villes-étapes de l'axe Fès-Oujda. En dehors de Taza, premier relais vers l'Est pour le négoce fassi, quelques familles de Fès s'installèrent à Guercif (Lazrak, El Alj...), alors, que d'autres plus nombreuses, s'établirent à El Aïoun⁷. Quant à Taourirt, peu de Fassis s'y fixèrent car les négociants juifs occupaient la place. Un bon nombre d'Israélites y immigra à partir de Debdou distante d'une cinquantaine de km au Sud. En 1936 le tiers de la population de Taourirt était israélite: 550 sur 1.652.

Enfin, un autre type de rapports liait depuis une longue date les deux capitales historiques maghrébines. Il concernait, dans le domaine culturel, l'échange d'enseignants et d'étudiants entre l'université de la Qaraouiyine de Fès et les médersas de Tlemcen.

De l'analyse des ensembles de relief du Nord-Est se dégage une conclusion: la difficulté des communications intra-régionales.

Le trait majeur qui caractérise la topographie du Nord-Est est le rareté des voies naturelles de circulation méridienne. Deux facteurs y contribuent essentiellement.

D'une part, le cloisonnement excessif des unités de relief dans le Rif oriental y présente des alignements montagneux formant des obstacles naturels: Jbel Mazgout, Béni Bou Yah, Kebdana et massifs littoraux isolant la côte méditerranéenne à l'Ouest de la presqu'île des Trois Fourches. Dans cette sous-région, les rares passages naturels permettant la circulation dans le sens Nord-Sud sont représentés par quelques seuils (celui d'Aïn Zohra-Oued Msoun et Foun Saka, respectivement à l'Ouest et au NE de Jbel Mazgout) et des vallées affluentes du Kert (Oued Zeraqna, Oued Irhane).

D'autre part, la Moulouya du fait de son rôle de coupure physique, a historiquement servi de frontière entre les deux protectorats français et espagnol. Durant la période colo-

6 - Parmi les noms de commerçants fassis installés à Tlemcen au milieu du XIX^e s.: Tagmouti, Mekouar, El Haouari, Bennouna...

7 - D'après des témoignages de commerçants fassi âgés, El Aïoun groupait vers les années 1920, 96 familles originaires de Fès dont les plus connues: Lahlou, El Alami, Tagmouti, Bennis, Benkirane, Mounni, Cherradi, Seighini, Saâdani, Lazrek, Guessous, Bennani, Seqqat... Elles s'adonnaient au commerce de tissus, de babouches, d'épicerie et à la couture.

niale les deux rives du fleuve se tournèrent pratiquement le dos et les passages trans-frontaliers étaient strictement contrôlés sur les grands axes aux postes douaniers de Saka entre Guercif et Nador et au pont de Mechra Safsaf entre Berkane et Nador (TROIN, J. F., 1975, p 265).

De Guercif à la Méditerranée, sur 140 km environ, l'encaissement de la Moulouya varie le long de trois sections d'amont en aval :

De 15 à 35 m en territoire de plaine, de la confluence avec le Melloulou jusqu'au lac du barrage de Mohammed V, sur 60 km ;

De Mechra Klila jusqu'à la confluence avec L'Oued Cherraâ, sur 60 km, l'encaissement maximal de l'ordre de 200 à 250 m. La vallée a des versants escarpés sur la bordure occidentale des Béni Snassen ;

Enfin, sur les 20 km s'étendant de la confluence avec l'Oued Cherraâ jusqu'aux approches de l'embouchure l'encaissement atteint 20 à 40 m.

Sur la rive droite du fleuve, alors que le couloir Taourirt-Oujda est inséré entre deux écrans montagneux, la chaîne des Béni Snassen constitue une barrière isolant la plaine des Triffa qui se trouve enclavée entre la Moulouya et l'Oued Kiss, frontalier avec l'Algérie. Deux cols seulement, celui du Guerbous et de Taforalt, permettent les relations Nord-Sud entre les Triffa et le couloir Taourirt-Oujda à travers cette chaîne longue de 90 km.

Les seuls secteurs où les communications profitent de la commodité de la topographie sont les deux couloirs de plaines, orientés grossièrement WSW-ENE et empruntés par deux axes routiers longilignes: Guercif-Oujda et Midar-Nador.

Outre le problème des communications internes le Nord-Est dans sa globalité est handicapé dans ses relations avec l'Ouest marocain (cf. chap. I de la première partie) par rapport auquel il se situe dans une position quasi enclavée du fait de l'interposition du Rif et du moyen Atlas. Ces deux chaînes montagneuses pénalisent également la région sur le plan climatique en la privant de l'humidité atlantique.

II- L'ARIDITE, FACTEUR LIMITATIF DES APTITUDES AGRICOLES DU NORD-EST

A- Une région méditerranéenne au contact du Présahara.

Bien que possédant une façade maritime sur la Méditerranée occidentale, le Nord-Est a dans l'ensemble un climat semi-aride à tendance continentale qui s'est s'explique par trois facteurs :

La position d'abri derrière les hautes barrières montagneuses du moyen Atlas, du Rif et de la péninsule ibérique, qui barrent l'accès vers l'Est de l'humidité atlantique ;

La présence de l'écran des chaînes des Kebbana et des Béni Snassen qui arrêtent les influences méditerranéennes ;

L'abaissement du Haut Atlas dans son extrémité orientale, permettant la remontée vers le Nord des influences sahariennes à travers les Hauts Plateaux.

1- Un régime thermique marqué par la continentalité.

Alors que sur la frange méditerranéenne la mer a une influence adoucissante, vers l'intérieur les écarts thermiques augmentent. L'amplitude diurne durant toute l'année est de l'ordre de 20° C.

TABLEAU 12 : MOYENNES MENSUELLES DES TEMPERATURES MINIMALES

STATIONS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	AN
Nador	7,7	8,2	9,2	11	13,7	17,3	20	20,5	19,2	14,7	11	8,3	13,4
Berkane	6,3	6,8	8,8	10,4	12,8	16,6	19,5	19,7	17,8	13,8	10,2	7,6	12,5
Oujda	4	4,5	6,5	8,1	10,6	14,5	17,5	17,9	15,7	11,6	7,9	5,3	10,3
Guercif	3,8	5	8	10,2	13	16,8	20,1	20,3	18,1	14	9,2	5,5	11,8

Sources: -A . LAOUINA (1990) - Station météorologique du Nador.

Les températures hivernales s'accroissent vers l'intérieur donnant des gelées fréquentes en décembre et janvier aussi bien à Guercif qu'à Oujda.

TABLEAU 13A : MOYENNES MENSUELLES DES TEMPERATURES MAXIMALES

STATIONS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	AN
Nador	17,2	17,3	18,8	19,7	22,3	25,7	28	29	27,2	24	20,7	18,7	22,3
Berkane	18	19,4	21,4	23,3	25,8	29	32,2	32,2	29,9	25,8	21,8	18,6	24,8
Oujda	15,2	16,8	19,3	21,6	24,9	29,4	34,1	30,7	24,9	24,9	19,8	15,9	23,9
Guercif	16,3	18,6	21,2	23,8	27,5	32,6	37,8	37,7	33,2	27,5	21,6	17,2	26,3

Sources: A. LAOUINA 1990

Station météorologique de Nador

Les températures maximales estivales sont partout élevées, en particulier quand souffle le chergui, vent d'Est ou du Sud-Est, apportant l'air surchauffé et sec du Sahara et provoquant des augmentations des températures de l'ordre de 15° à 20° C.

Pourtant, même si les étés sont très chauds ils sont supportables grâce à la sécheresse de l'air : la teneur hygrométrique de l'atmosphère oscille entre 20% et 60%.

L'amplitude thermique entre la moyenne des maxima du mois le plus chaud (M) et celle des minima du mois le plus froid (m) augmente du littoral vers l'intérieur.

TABLEAU 13B : DONNEES CLIMATIQUES COMPAREES, DANS LE NORD-EST ET DANS CERTAINES REGIONS DU MAROC

STATIONS	Distance de la mer (km)	Latitude	Altitude (m)	M °C	m °C	M-m	Précip (mm)	Q (*)
Nador	0	35°11 ''	5	29	7,7	21,3	350	53
Safi	0	32°18 ''	15	29,7	8,4	21,3	327	52,5
Berkane	20	34°56 ''	140	32,2	6,3	25,9	362	43
Berrechid	35	33°18 ''	240	33,4	4,1	29,3	368	43
Oujda	45	34°48 ''	460	34,1	4	30,1	342	38
Khouribga	100	32°53 ''	800	34,6	4,1	30,5	379	42,5
Meknès	110	33°52 ''	530	34,2	4,4	29,8	574	65,8
Guercif	110	34°14 ''	360	37,8	3,8	34	200	19
Benguerir	110	32°14 ''	470	38,2	4,7	33,5	222	22,5

Source: Ch. SAUVAGE 1963

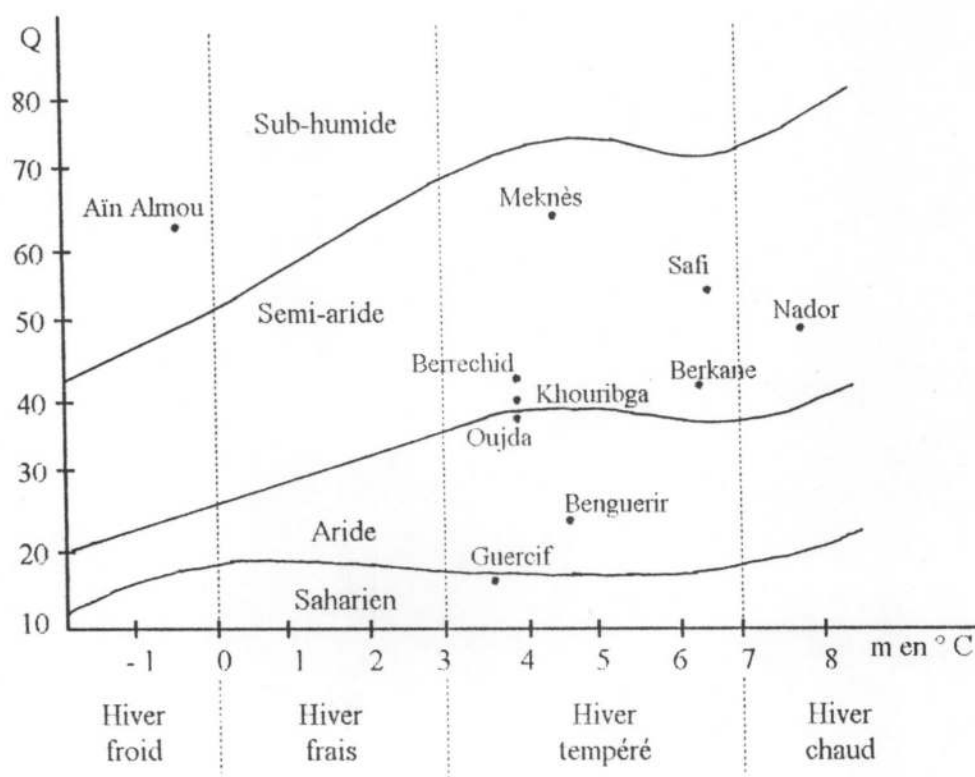
(*) Quotient pluviothermique

Selon la classification thermique des climats de DEBRACH, J., 1953⁸ seule Nador parmi les quatre stations du Nord-Est connaît un climat littoral puisque l'amplitude thermique extrême moyenne (M-m) y est inférieure à 25°. Ses données climatiques sont très proche de celles de Safi, située à 3° de latitude plus au Sud, mais qui subit l'influence du courant froid des Canaries sur le littoral atlantique.

A une vingtaine de km de la Méditerranée, Berkane se classe avec 25,9° presque à la limite entre le climat littoral et celui semi-continental. Elle présente des similitudes avec Berrechid dans la plaine de la Chaouia où cependant la moyenne des minimums du mois le plus froid (m), plus basse, donne une valeur plus élevée à M-m.

8 - Citée par CH. SAUVAGE (1963) :
 - climat littoral..... 15° < M-m < 25°
 - climat semi-continental..... 25° < M-m < 35°
 - climat continental..... 35° < M-m.

FIG. 7 : CLIMAGRAMME PLUVIOTHERMIQUE DU NORD-EST MAROCAIN SELON LA METHODE D'EMBERGER



Q : Quotient pluviothermique

m : moyenne des minima du mois le plus froid

Sources : - LAQUINA, A., 1990

- Direction régionale de l'Hydraulique, Oujda.

Plus loin de la côte, Oujda a une ambiance thermique semblable à celle de Khouribga et Meknès occupant pourtant une position plus continentale. Si Oujda a une situation plus septentrionale, elle est à un niveau inférieur en altitude et reçoit moins de précipitations.

Dans une position plus continentale, Guercif où l'amplitude thermique est la plus élevée (34°) est comparable à Benguerir par ses moyennes thermiques.

2- Une pluviosité faible et irrégulière.

Les perturbations d'Ouest ou de Nord-Ouest venant de l'Atlantique ou de la zone de Gibraltar ne donnent que des précipitations faibles à cause de la position du Nord-Est marocain par rapport au moyen Atlas et au Rif. Les courants perturbés du Nord, traversant la Méditerranée, peuvent donner des pluies abondantes mais ils sont peu fréquents.

La répartition des précipitations est irrégulière au cours de l'année. La saison pluvieuse enregistre deux maxima, à la fin de l'automne et au printemps, concentrés sur un nombre de jours limité: 40 à 70 à Berkane, 60 à 65 à Oujda et Nador, 40 à 45 à Taourirt et 30 à 45 jours à Guercif.

L'irrégularité des pluies d'une année à l'autre est une autre caractéristique de la pluviométrie de la région. En réalité, il n'existe pas d'année moyenne, mais plutôt une succession d'années sèches et d'années pluvieuses.

La répartition régionale des précipitations présente des contrastes notables. Les zones les mieux arrosées sont les montagnes : Gourougou (+ 600 mm/an), Kebdana (500 mm/an), dans les Béni Snassen, Taforalt à 850 m d'altitude (538 mm), plus à l'Est, Aïn Almou à 1.300 m (600 mm). Par contre, les plaines en position d'abri sont plus sèches. La plaine de Guerrouaou, à une quarantaine de km de la Méditerranée, à une pluviométrie annuelle qui dépasse à peine 200 mm. Dans le couloir Taourirt-Oujda les pluies augmentent de l'Ouest vers l'Est: Guercif à 360 m (200 mm), Taourirt à 390m (237 mm), El Aïoun à 610 m (276 mm) et Oujda à 460 m (342 mm).

3- Les trois domaines bioclimatiques du Nord-Est.

Si l'on procède à une classification de quelques stations de la région selon le quotient pluviothermique défini et appliqué au Maghreb par EMBERGER, L., (1955) :

$$Q = \frac{1.000 P}{\frac{M + m}{2}(M - m)},$$

on remarque que pour les deux extrêmes, Guercif a l'indice le plus

bas (19) et Aïn Almou le plus élevé (64). A un niveau intermédiaire, Nador, station maritime (M - m atténué), a une valeur supérieure à celle de Berkane et d'Oujda (53 contre 43 et 38). Naturellement plus le quotient est élevé plus l'humidité est grande.

L'emploi du quotient, exprimant mal le froid hivernal, combiné avec un système de division⁹ et avec la définition par EMBERGER de cinq domaines bioclimatiques¹⁰, montre que les villes de Nador et Berkane s'inscrivent dans le domaine semi-aride, Oujda dans celui aride. Alors que Guercif se situe au seuil de l'étage saharien, la station la plus arrosée, Aïn Almu se classe dans le domaine subhumide.

B- L'eau, facteur de localisation des hommes et des activités.

Qu'elle soit sous forme de précipitations, d'écoulements superficiels ou de nappes phréatiques, l'eau a une importance vitale dans la région. C'est une "denrée rare" du fait de l'aridité et de l'évaporation excessive. La fréquence des sécheresses crée des pénuries d'eau en période estivale aussi bien pour l'agriculture que pour l'alimentation des villes.

L'eau a un rôle fixateur de l'occupation humaine. Les densités de population rurale dépendent largement de la répartition des pluies. L'isohyète 400 mm, limite critique pour les cultures *bour*, ne se retrouve que dans les zones montagneuses arrosées. En territoire de plaines les implantations humaines se concentrent dans les secteurs recevant plus de 300 mm de pluie par an, les vides correspondant à des zones sèches.

Les oueds à écoulement pérenne ont été à l'origine de l'implantation d'un grand nombre de souks, de douars et de villes.

Plusieurs cas de souks aux sites de bord d'oued ou de confluence⁹ existent dans le Nord-Est. Ils appartiennent à la catégorie des marchés ruraux de contact car l'oued peut constituer une limite humaine entre tribus. Au sujet du site du souk de Melga El Ouidane, situé à la confluence de la Moulouya et de l'oued Za, TROIN, J., F., (1975) écrit: "La toponymie indique que les abords du fleuve ont toujours été lieu d'échanges (*rjem es souk* = la borne du marché, *garet es souk* = les plates-formes du marché)".

9 - Hivers:	- froid	: m inférieur à 0° C
	- frais	: m de 0 à 3° C
	- tempéré	: m de 3 à 7° C
	- chaud	: m supérieur à 7° C

10 - Domaines:	- humide	: + de 1.000mm	- semi-aride	: 400 à 600 mm
	- sub-humide	: 600 à 1.000 mm	- aride	: 100 à 400 mm
			- saharien	: - de 100 mm

Des massifs montagneux de la région (Jbel Mazgout, Gourougou, Béni Snassen) sont ceinturés de souks en rapport avec les lignes de sources.

Pour le souk, la proximité de l'eau est indispensable pour l'abattage du bétail, la restauration, les ablutions, l'abreuvement des bêtes de somme... Le choix des sites de rive d'oued répond cependant à des préoccupations d'une époque révolue, car de nos jours les commodités que l'on recherche sont autres: routes, centre administratif... (TROIN, J. F., 1975).

Les exemples de villes au site de bord d'oued, dont certaines sont nées à partir de souks, ne manquent pas dans la région du Nord-Est: Guercif à la confluence du Melloulou avec la Moulouya, Taourirt sur l'oued Za, El Aïoun (sources d'après la toponymie). Berkane sur l'oued Cherraâ, Driouch sur le Kert...

Etant donné le régime irrégulier des oueds marocains, même s'il n'y a pas de tradition de liens entre les cours d'eau en tant que voies navigables et les villes, comme cela existe sous d'autres cieux, l'eau des oueds pérennes a souvent servi à la création d'îlots irrigués autour des villes pour l'approvisionnement en produits maraîchers ou autres.

«Sources et puits atteignant l'eau des nappes phréatiques peu profondes ont fixé les hommes et leurs activités" (MAURER, G., 1985). L'agriculture est la principale activité bénéficiaire des forages dans les nappes phréatiques. Dans le Nord-Est, à la merci des sécheresses, elle connaît un nouvel âge avec l'introduction des motopompes¹¹ dont l'utilisation se généralise. Dans l'avenir, l'excès de pompage risquera de poser le problème de l'épuisement des nappes. Toutefois, l'équipement des puits en motopompes a contribué à l'apparition de nouveaux micro-espaces agricoles. L'eau s'avère donc un facteur de structuration de l'espace régional.

Dans le Nord-Est, deux modes d'irrigation impliquent un peuplement dense dans les campagnes. le premier est celui de l'irrigation traditionnelle à partir des sources sur les piémonts et dans les vallées intra-montagnardes (chaîne des Béni Snassen, massif du Gourougou...). Le second concerne les périmètres modernes étatiques relevant de la grande hydraulique: fortes densités dans la plaine des Triffa dans les centres ruraux qui ne tarderont pas à

11 - Notamment les motopompes diesel dont un grand nombre est introduit d'Algérie en contrebande et consomme le gasoil algérien importé clandestinement.

devenir urbains (Madagh, Café Maure, Aïn Reggada...) et dans les lotissements des terrains domaniaux où domine la petite propriété (Slimania, Boughriba, Chouihiya).

Un autre mode d'irrigation, celui des petits périmètres privés néo-modernes (TROIN, J. F., 1985), utilisant le pompage, est à l'origine plutôt d'un habitat dispersé.

L'agriculture des périmètres de grande hydraulique reste cependant l'une des ressources principales pour le Nord-Est grâce aux eaux de la Moulouya.

C- La Moulouya, un potentiel hydraulique pour les deux rives.

1- Le principal cours d'eau pérenne dans la région.

L'irrégularité pluviométrique et l'évaporation en période estivale sont des facteurs limitants pour le volume des eaux de surface dans le Nord-Est. L'oued temporaire est la forme d'écoulement la plus fréquente dans la région. Les cours d'eau pérennes sont peu nombreux.

Long fleuve allogène du versant méditerranéen (520 km), la Moulouya draine une grande partie du domaine du Nord-Est. Son régime se caractérise par une double irrégularité: interannuelle et annuelle. Son débit mensuel moyen comporte deux maxima, l'un principal en avril et l'autre secondaire, en octobre, séparés par un minima très marqué en juillet et août. Le débit moyen annuel, de l'ordre de 28 m³/s à Guercif, à l'aval de la confluence avec le Melloulou, atteint 34 m³/s à Mechra Homadi.

La Moulouya reçoit quatre affluents principaux: deux de la rive gauche : Melloulou et Msoun et deux de la rive droite: Za et Cherraâ.

Le Melloulou, avec un débit moyen annuel de 12 m³/s à Guercif, assure à la Moulouya un étiage soutenu grâce à son alimentation par la fonte des neiges et par les sources dans les couches calcaires du Moyen Atlas.

L'oued Msoun, souvent à sec, atteint un débit de pointe de 200 m³/s. En effet, il draine la partie orientale du Rif, assez arrosée.

Quand à l'oued Za qui se jette dans la Moulouya à l'aval de Taourirt, sa contribution est faible: 3 m³/s de débit moyen annuel à Taourirt. Il est originaire des Hauts Plateaux où la majorité des eaux superficielles s'infiltré ou s'évapore.

Enfin l'oued Cherraâ qui draine trois vallées des Béni Snassen en amont de Berkane (Zegzel, Ouertas, et Béni Ouklane) a un débit pérenne inférieur à 100 l/s. Malgré le rôle régularisateur de la rétention karstique dans la chaîne des Béni Snassen, les oueds du piémont Nord ont un régime irrégulier.

Les émissaires indépendants sont représentés essentiellement par l'oued Kert, issu du haut Rif, l'oued Kiss à la frontière maroco-algérienne avec un débit de 70 à 120 l/s, et l'oued Isly (0,8 m³/s à Guenfouda au SW d'Oujda) qui s'écoule à partir de la chaîne des Horsts en direction d'Oujda et traverse la plaine des Angad pour rejoindre la Tafna en Algérie.

Au total, on constate un maigre bilan hydrologique si l'on excepte la Moulouya qui représente une chance pour la région en compensant la rareté de "l'eau du ciel" nécessaire aux cultures.

2- Intérêt du stockage de l'eau par les barrages.

L'irrégularité du régime de la Moulouya (34 m³/s de débit moyen au niveau de Mechra Homadi et à peine 1 m³/s d'étiage absolu) a rendu nécessaire la réalisation de barrages.

Dés 1952 des travaux d'aménagement hydraulique sur le cours inférieur du fleuve furent entrepris conjointement par les autorités des protectorats français et espagnol, avec la construction d'un barrage de dérivation à Mechra Homadi, d'une capacité de 42 millions de m³, qui fut achevé en 1956.

A une quinzaine de km plus en amont, un second ouvrage fut réalisé entre 1960 et 1967 à Mechra Klila, dans un triple but :

- La régularisation des crues: en mai 1963, des débits maxima de 8.000 m³/s furent enregistrés (causant des dommages au barrage Mohammed V qui était alors en chantier) ;

- Le stockage de l'eau pour pallier le déficit en périodes de sécheresse, par conséquent la régularisation des variations annuelles et interannuelles du débit. Initialement, la capacité

de retenue totale du barrage Mohammed V était estimée à 730 millions de m³, la capacité utile étant de l'ordre de 500 millions de m³ ;

- La production électrique: l'usine hydraulique associée au barrage Mohammed V a une puissance installée de 23.000 kW.

Confiés à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya (ORMVAM), les équipements de grande hydraulique de la Basse Moulouya (canaux principaux, tunnels, stations de pompage, conduites de refoulement, canaux secondaires, tertiaires...) furent poursuivis jusqu'à la fin des années 1970.

III- DES PAYSAGES NATURELS MARQUES PAR LE CLIMAT ET L'INTERVENTION DES HOMMES

A- Un faible taux de boisement.

1- Un couvert végétal discontinu, de type méditerranéen.

En été, où la sécheresse s'accompagne d'une forte évaporation il y a arrêt de la vie végétale. Arbres et cultures non irrigués doivent s'adapter à cette saison difficile. Les associations végétales se répartissent en fonction de l'aridité croissante. Typiquement méditerranéennes dans le Nord-Est, elles se dégradent selon les domaines bioclimatiques. Les montagnes les plus arrosées (Béni Snassen, Béni Bou Yah, Mazgout, totalisant plus de 400 mm/an) et où les étés sont relativement frais, sont couvertes de forêts de thuyas et sur les sommets de chêne vert. Dans les zones recevant un total pluviométrique voisin de 300 mm, pousse un matorral, formation ouverte, composé d'arbrisseaux espacés: oléastre, lentisque, arbousier, palmier nain (*doum*). Dans le domaine aride, transition bioclimatique entre le milieu méditerranéen et le désert (- 300 mm/an), on passe à la steppe dont l'aire couvre la plus grande partie des plaines intérieures et s'avance vers le Nord jusqu'au bord de la Méditerranée. Ici l'arbre manque et les espèces qui dominent sont xérophiles, résistantes à l'évapotranspiration: formations à épineux (jubarba, figuier de Barbarie...), graminées en touffes (alfa, armoise blanche...) et plantes herbacées parfumées et aromatiques (thym, romarin, lavande...). L'omniprésence des graminées steppiques est à l'origine de la définition du couloir de plaines de Taourirt-Oujda par ses habitants de "*bled chih oua rih*" (pays de l'armoise et du vent).

Dans l'ensemble, le Nord-Est se caractérise par une couverture végétale discontinue, parfois réduite à quelques îlots à cause de l'insuffisance des précipitations, des conditions difficiles pour la formation des sols et de l'intervention des hommes.

2- La dégradation des forêts et du matorral dans le Nord-Est.

Avec moins de 200.000 ha de forêts naturelles et de reboisements, le taux de boisement, de l'ordre de 12% est faible. Supérieur à la moyenne nationale estimée à 7,5% (5,3 millions d'hectares de forêts pour 710.000 km²) il a une valeur identique à celle de la partie Nord du Maroc.

Des périodes historiques ont connu une dégradation de la forêt et du matorral qui ont disparu de la grande voie d'invasions s'étendant de la plaine des Angad au détroit sud rifain, notamment des environs des cités anciennes (Oujda, Taza...). Quatre époques peuvent être citées à ce sujet: le XII^es. avec l'arrivée des Hilaliens qui développèrent le nomadisme au détriment de l'agriculture, le XVII^e s., la phase de 1892 à 1905 caractérisée par des sécheresses consécutives, des famines et par l'agitation roguiste, enfin la seconde moitié du XX^e s. qui coïncide avec l'explosion démographique.

D'autres causes contribuèrent au recul du couvert végétal: surpâturage, déplacement du pastoralisme vers les montagnes et les zones boisées, abattages, incendies, méfaits de parasites et de prédateurs (chenilles processionnaires du pin...).

Au total, "les prélèvements l'emportent sur la production naturelle" (MAURER, G., 1990) et les forêts ne subsistent que sur les montagnes arrosées.

Le plus souvent il s'agit de forêts résiduelles. La remarque de METRO, A., est valable pour le cas du Nord-Est: "Quelques bosquets marabouts montrent souvent, avec des effets de contrastes surprenants, ce que pouvait être antérieurement le paysage forestier initial" (METRO, A., 1958).

Par son intervention, l'homme a ouvert la voie également à un appauvrissement des sols.

B- Des sols fertiles rares en dehors de la basse vallée de la Moulouya.

A la dégradation de la végétation du fait de l'aridité, correspond une gamme de sols: sols squelettiques gris ou beiges dans le domaine aride, sols rouges méditerranéens (hamri) et sols noirâtres de type tell dans les secteurs plus humides où la couverture végétale est plus dense.

A l'exception des sols alluviaux de la basse vallée de la Moulouya (plaine des Triffa, du Zebra et du Bou Areg) et de quelques îlots de sols d'origine volcanique (piémont du Gourougou...), les sols de la région du Nord-Est sont pauvres en général.

La situation critique des sols est le résultat de plusieurs facteurs. La pédogenèse est faible en raison de la sécheresse de l'été qui freine la reconstitution du couvert végétal. La maigreur de la végétation explique la pauvreté des sols en humus. En saison pluvieuse, les sols subissent une forte érosion du fait du relief et de la violence des pluies. Enfin le facteur anthropique contribue également à leur dégradation.

Le Nord-Est dont les paysages naturels se distinguent nettement de ceux du Maroc occidental plus favorisé, rappellent par maints traits physiques le Tell occidental algérien.

Au terme de ce chapitre, il ne serait pas superflu de donner un aperçu sur l'espace géographique attenant au Nord-Est et situé au delà de la frontière maroco-algérienne, en l'occurrence l'Oranie.

Le Nord-Est marocain étant excentré, sa position frontalière pourrait jouer un rôle non négligeable dans l'organisation de son espace régional dans le cas où les relations maroco-algériennes s'affermiraient en se traduisant par des flux transfrontaliers intenses et réguliers.

IV- UN PROLONGEMENT NATUREL DU NORD-EST MAROCAIN : LE TELL ORANAIS

S'étendant sur une superficie de l'ordre de 26.000 km², le Tell oranais peut être délimité entre la frontière algéro-marocaine à l'Ouest, la Méditerranée au Nord, la coupure de l'oued Mina, affluent du Chelif à l'Est et les Hautes Plaines steppiques de l'Ouest algérien au Sud.

A- Un milieu physique comparable à celui du Nord-Est, des potentialités agricoles limitées

Le cadre naturel de l'Oranie a des traits communs avec celui du Nord-Est: unités de relief disposées en bandes parallèles au littoral, climat semi-aride, problème de l'eau, faiblesse des ressources naturelles...

1- Au Nord : des chaînes et des plaines littorales aux possibilités inégales.

a) Des Trara aux Béni Chougrane: une structure rifaine, des conditions rudes.

De la frontière marocaine à l'oued Mina, l'ensemble comprenant les Trara, Sebaâ Chioukh, Tessala et Béni Chougrane, est formé de moyennes montagnes à la structure complexe rappelant celle du Rif.

Les nappes de charriage et la fragilité du matériel rocheux y expliquent la violence de l'érosion, favorisée par l'ancienneté du peuplement. Le déboisement a contribué à l'apparition d'un paysage de *bad lands*. Alors qu'à l'Ouest dans les Trara, massif assez humide recevant 500 à 600 mm de pluie par an, la population berbérophone pratique une arboriculture irriguée de vieux sédentaires comme dans les Béni Snassen ; à l'Est, la pauvreté des sols ne permet qu'une maigre économie pastorale.

La vie urbaine se limite à deux centres: Nedroma, vieille cité en léthargie à cause de son isolement au coeur des Trara et Ghazaouet (ex. Nemours) sur le littoral. Créée en 1844, Ghazaouet connut un essor à partir de 1936 où il fut relié par voie ferrée à Oujda pour servir de port pour le Maroc oriental.

b) Les plaines et les collines du Sahel: une mise en valeur intense.

De l'embouchure de la Tafna à l'Ouest jusqu'à la baie d'Arzew à l'Est s'étendent au pied des Tessala et des Béni Chougrane des plaines qui correspondent à une ancien golfe marin. Les mouvements tectoniques quaternaires ont surélevé les collines du Sahel d'Oran qui s'interposent entre la Méditerranée et les plaines endoreïques de la Mleta et de la Macta (Sebkha d'Oran, marais de la Macta...).

Recevant une moyenne annuelle de 400 mm de pluie et bénéficiant de l'humidité de la mer, les terres alluviales et sablonneuses de ces plaines ont été transformées, grâce à

l'irrigation, en riches terroirs agricoles. Depuis la fin du XIX^e s., les colons européens ont fait de la vigne une culture omniprésente dans la région, ne laissant que des espaces limités à la céréaliculture sèche et à la polyculture irriguée et spéculative (maraîchage, agrumes, oliviers...) aux abords des nombreux centres urbains.

L'armature urbaine comprend des ports et des villes de l'intérieur. Au Sud-Ouest d'Oran, Béni Saf représente un port de pêche et un port exportateur de fer.

A l'Est d'Oran, Arzew, point d'arrivée d'un gazoduc et d'un oléoduc est un important port exportateur d'hydrocarbures, un centre de liquéfaction de gaz naturel, de raffinage de pétrole et de pétrochimie.

Mostaganem située au débouché des plaines du Chelif et de la Macta n'est distante d'Oran que de 80 km. Son port a décliné et l'activité de la ville s'appuie sur ses fonctions de chef-lieu de wilaya.

A l'intérieur, Sig et Mohammadia, situées sur les voies de communication d'Oran à Alger, au contact de plaine et de montagnes et au débouché des vallées du Sig et de la Habra, sont de taille identique (42.000 hab. chacune en 1987). Plus à l'Ouest, Aïn Temouchent doit son dynamisme à ses industries agricoles (caves vinicoles surtout) et à sa fonction administrative (siège de wilaya).

Enfin Oran, deuxième ville d'Algérie, a été durant la période coloniale "la ville la plus européenne d'Algérie et la ville européenne la plus espagnole" (DESPOIS, J., et RAYNAL, R., 1967). Port de commerce et de voyageurs, doublé par un port militaire (Mers El Kébir), Oran, dotée en outre d'un important aéroport (Es Senia), groupe des activités industrielles et tertiaires variées. Elle constitue une capitale régionale incontestable.

2- Au centre : un chapelet de plaines intérieures dominées par quatre villes.

Limitées par les chaînons du Nord et les Plateaux de la Ghaba au Sud, elles sont éloignées de la mer de 20 à 70 km. Ces bassins d'origine tectonique ont un climat semi-continentale avec une moyenne annuelle pluviométrique de 400 à 500 mm. De l'Ouest vers l'Est, quatre bassins s'individualisent.

a) La plaine de Marnia, continuation des Angad.

Longue d'une quinzaine de km, son climat sec ne permet qu'une céréaliculture extensive et une arboriculture d'olivier et de vignoble. Elle représente une enclave entre la frontière algéro-marocaine, les Trara et les monts de Tlemcen. Les activités de Marnia sont en grande partie liées à la frontière: transit, contrebande....

b) Le bassin de Tlemcen, vieille ville de piémont

Incliné du Sud (800 m) au Nord (300 m), il fut remblayé d'alluvions continentaux mio-pliocènes, disséqués par les affluents de la Tafna. Vers l'amont, des sources prennent naissance dans les causses de la Ghaba, créant un dir d'olivettes. Vers l'aval, sont pratiqués céréaliculture, maraîchage et vignoble.

Située à 800 m d'altitude au débouché des sources, Tlemcen, capitale du Maghreb central du XIV^e au XVI^e s., ne fut pas cependant chef-lieu du beylik de l'Ouest au cours de la régence turque. Avec la colonisation agricole et la jonction d'Oujda et d'Oran par les voies de communication, cette ville traditionnelle connut un regain d'activité et son arrière pays vit le développement de cultures variées et d'agrumes. L'artisanat en crise dut se moderniser pour se maintenir, en particulier dans le textile. Une partie de la bourgeoisie tlemçanie émigra vers Oran et Alger.

c) Une plaine gérée par un ancien centre de colonisation, Sidi Bel Abbès.

Régulière, d'origine lacustre, elle s'étend sur plus de 40 km de l'Ouest vers l'Est, à une altitude variant de 600 m au Sud à 450 m au Nord. Exploitée au début le long de la Mekerra, la plaine où fut créé le centre de Sidi Bel Abbès en 1849, devint une riche région agricole de 100.000 ha. portant céréales, vigne, oliviers et agrumes. La ville déclina depuis 1962 après le départ des Européens et de la Légion étrangère. Des industries mécaniques (SONACOME), électriques et électroniques (SONELEC) y furent implantées.

d) La plaine d'Eghris, commandée par Mascara.

Moins élevée et plus allongée que la précédente, elle abrite une nappe phréatique qui a permis une mise en valeur axée sur la vigne (le vin de Mascara est réputé), l'olivier, puis les céréales et le maraîchage grâce à l'irrigation.

Mascara, capitale du beylik turc de l'Ouest au XVIII s., représente avec Aïn Temouchent les deux chefs-lieux de wilaya ayant moins de 100.000 hab. dans l'Oranie.

3- Au Sud: les plateaux de la Ghaba, une zone pastorale au climat rude.

Dominant en corniche les plaines intérieures, ces plateaux calcaires s'inclinent en pente douce vers les Hautes Plaines du Sud. D'une altitude variant de 900 à 1.600 m, ils se rattachent au système atlasique. Trois parties se distinguent de l'Ouest vers l'Est :

- Les monts de Tlemcen, causses élevés (1.500 à 1.800 m), humides et boisés ;
- Les monts de Daya, tabulaires, plus bas (1.000 à 1.400 m) et plus secs ;
- Les plateaux de Saïda et Frenda (900 à 1.300 m) à la végétation pauvre.

Cet ensemble, assez humide (600 à 700 mm de pluie par an), forme un milieu climatique rude aux hivers froids avec chutes de neiges. C'est un domaine pastoral comportant quelques vallées cultivées. La vie urbaine, faible, est représentée dans quelques centres d'échanges au contact avec les Hautes Plaines du Sud notamment à Saïda, gros marché d'ovins sur la voie ferrée Oran-Béchar.

B- Le réseau urbain et l'organisation de l'espace régional.

1- Une région plus peuplée et plus urbanisée que le Nord-Est marocain.

Répartition de la population par wilayas dans le Tell oranais (en milliers d'habitants)

WILAYAS	Population urbaine		Population rurale		TOTAL
	Nb.	%	Nb.	%	
Oran	807,4	86	125	14	932,4
Tlemcen	335,3	47	379,5	53	714,8
Mascara	217,8	38	349	62	566,9
Mostaganem	165,5	33	340	67	505,9
Sidi Bel Abbès	230,8	52	215,4	48	446,2
Aïn Temouchent	162,3	59	112,6	41	275
Ensemble	1 919,1	55,8	1 521,5	44,2	3440,6
Total Algérie	11 444	49,7	11 594	50,3	23038,9

Source: Office National des Statistiques, 1987, Alger

Alors que le Nord-Est représente 6,3 % de la population marocaine avec une densité moyenne de 82 hab./km² (la moyenne nationale étant de 29), le Tell oranais totalise 15 % des habitants de l'Algérie et se distingue par une densité moyenne élevée: 132 hab./km² (contre 10 hab. pour l'Algérie). l'Oranie est 2,6 fois plus peuplée que le Nord-Est marocain. Elle a un taux de population urbaine plus fort (56 % environ contre 41 %) et a une armature urbaine plus étoffée.

En retenant les villes de plus de 15.000 hab. au recensement de 1987, le Tell oranais compte 21 centres urbains qu'on peut répartir en cinq strates.

STRATES URBAINES	VILLES	POPULATION
+ 500.000 hab.	Oran	628.558
100 à 200.000	Sidi Bel Abbès	152.778
	Tlemcen	126.882
	Mostaganem	114.037
50 à 100.000	Mascara	64.691
	Marnia	52.275
20 à 50.000	Aïn Temouchent	47.479
	Sig	42.197
	Mohammadia	42.123
	Arzew	35.784
	Béni Saf	29.921
	Ghazaouet	24.936
	Tighenif	21.451
	Sfisef	20.134
	Remchi	20.061
15 à 20.000	Hammam Bouhadjar	19.194
	Hennaya	18.809
	Sebdou	18.411
	Ouled Mimoun	18.030
	Nedroma	17.164
	Telagh	15.813

Source: Office National des Statistiques, Armature urbaine 1987, Alger 1988

Bien que fortement peuplée, l'Oranie contrairement au Nord-Est marocain, n'est pas un grand foyer d'émigration à l'étranger à l'image de la Kabylie par exemple. Elle a représenté d'ailleurs jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, une terre d'accueil pour les immigrants du Nord-Est marocain. Vers le milieu du XX^es., une partie de la population active des villes était occupée dans le secteur industriel.

2- L'Oranie plus industrialisée que le Nord-Est marocain

Son industrialisation est passée par quatre étapes :

- La période de la colonisation à la fin du XIX^e s. : transformation de produits agricoles: minoteries (à Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mostaganem), conserveries d'olives et huileries (Sig, Tlemcen, Mascara), caves vinicoles (Mascara, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Aïn Temouchent).

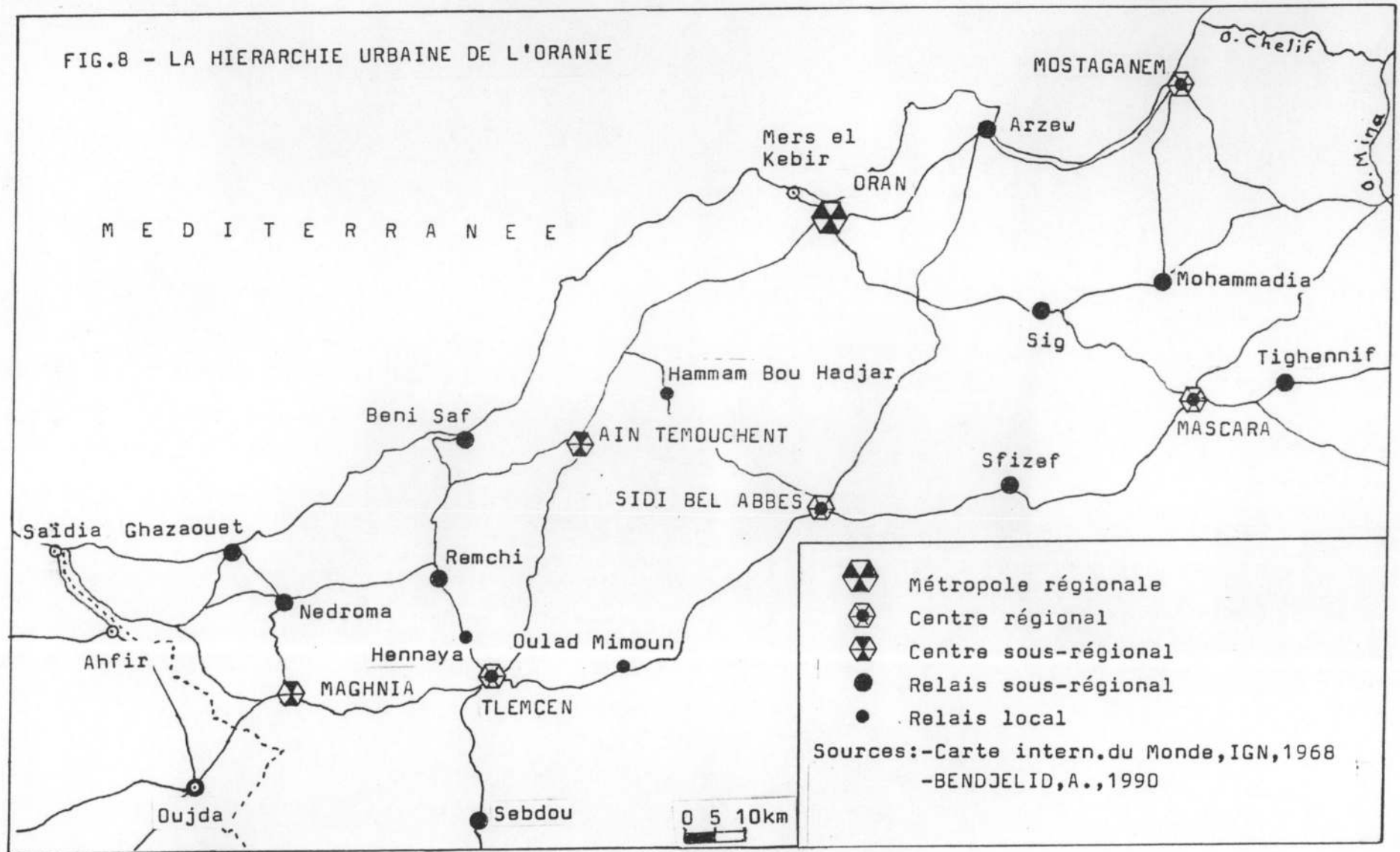
- De 1945 à 1962: après les événements du 8 Mai 1945 et le lancement du Plan de Constantine en 1959: aciérie (ACILOR) et laiterie à Oran, verrerie à Es Senia en 1948, cimenterie à Zahana (banlieue d'Oran) en 1952.

- De l'indépendance à 1970: développement de l'industrie pétrolière: à Arzew, liquéfaction de gaz naturel de Hassi Rmel en 1964, raffinage de pétrole, pétrochimie.

- Phase de la stratégie des "industries industrialisantes" et des pôles de développement (DESTANNE DE BERNIS, G., 1969) mise en application au cours des plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 et axée sur l'industrie lourde (sidérurgie, chimie et pétrochimie, fabrication de ciments...). Cette politique, au lieu d'aboutir à l'indépendance économique, contribua à une triple dépendance: technologique (nécessité de l'assistance étrangère), culturelle (relations privilégiées avec l'Occident) et alimentaire (agriculture négligée) (CUBERTAFOND, B., 1981), la dépendance alimentaire étant accentuée par la croissance démographique et l'endettement extérieur.

Actuellement de nombreuses unités industrielles dans l'Oranie et en Algérie en général, tournent en deçà de leur capacité faute de pièces de rechange ou de produits semi-finis, alors que des entreprises sont même à l'arrêt.¹²

12 - D'après la Chambre du Commerce régionale d'Oran - 1992.



3- Hiérarchie urbaine et organisation de l'espace régional

a) Les facteurs explicatifs du rayonnement des villes de l'Oranie.

Dans cette région la densité du réseau urbain est liée à celle de l'infrastructure des transports. Le réseau des voies de communication dont le tracé est hérité de la période coloniale est plus dense que celui du Nord-Est marocain relié à l'Oranie par une voie ferrée et une route principale. Il se compose d'un axe de circulation majeur longitudinal, de Marnia à Mascara et d'axes méridiens reliant les ports aux villes de l'intérieur: Ghazaouet-Marnia, Béni Saf-Tlemcen, Oran-Sidi Bel Abbès, Mostaganem-Mascara. Un cinquième port, Arzew, renforce l'infrastructure portuaire de l'Oranie alors que le Nord-Est marocain dispose d'un port unique à Béni Ansar, en dehors de Melilla.

La position des centres urbains par rapport aux voies de communication influe sur leur rayonnement spatial: Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Mascara par exemple sont des villes carrefours alors que Nédroma est isolée.

Concernant la situation frontalière, tandis que dans le Nord-Est Oujda, trop proche de l'Algérie est gênée dans ses relations, Oran capitale régionale exerce pleinement son rayonnement. A 65 km de la frontière, Tlemcen cède le rôle de centre frontalier à Marnia ville de taille plus réduite cependant.

Les influences urbaines dépendent aussi d'autres facteurs: la taille des centres urbains, la nature de leur hinterland (Sidi Bel Abbès et Mascara situées dans des terroirs agricoles alors que Ghazaouet et Béni Saf ont un arrière pays montagneux), enfin la distance par rapport à une plus grande ville. A ce dernier propos, il est à noter que les villes sont plus ou moins rayonnantes selon leur éloignement de la métropole oranaise.

La politique de décentralisation a réussi relativement à atténuer le rôle prépondérant des trois têtes du réseau urbain algérien (Oran à l'Ouest, Alger au centre, Constantine à l'Est) permettant à des centres régionaux, de taille moyenne, de constituer leur propre aire d'influence. Ainsi, trois villes situées à peu près à égale distance l'une de l'autre (Tlemcen-Sidi Bel Abbès: 93 km ; Sidi Bel Abbès-Mascara: 89 km) se partagent l'espace des bassins intérieurs de la frontière marocaine à la Mina.

b- Les niveaux hiérarchiques des villes.

L'indisponibilité de certaines données statistiques (sur l'équipement des villes en commerces et services, la densité de la population rurale, le réseau des souks...) ne permet pas de donner une idée précise sur les aires d'attraction urbaine.

Les niveaux hiérarchiques des villes de l'Oranie peuvent être répartis comme suit (O.N.S., M.P.A.T., 1983, cité par BENDJELID, A., 1990) :

- A un niveau supérieur, une métropole régionale: Oran ;

- A un niveau intermédiaire :

4 centres régionaux: Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Mostaganem

2 centres sous-régionaux: Marnia et Aïn Temouchent

- A un niveau inférieur :

11 relais sous-régionaux dont 7 principaux (Arzew, Sig, Mohammadia, Sebrou, Remchi, Ghazaouet, Béni Saf) et 4 secondaires (Nédroma, Sfisef, Tighenif et Telagh)

3 relais locaux: Hennaya, Ouled Mimoun, Hammam Bouhadjar.

En fin de compte l'espace régional dans le Tell oranais est intensément partagé entre les zones d'influence d'un grand nombre de villes.

CONCLUSION

L'analyse du milieu naturel a montré le rôle de celui-ci sur l'isolement du Nord-Est par rapport au Maroc occidental avec lequel il communique par une voie de passage unique: la trouée de Taza.

A ce semi-enclavement s'ajoute la difficulté des communications intra-régionales. A cause du cloisonnement du relief et de l'encaissement de la Moulouya, orientée SW-NE, la circulation est malaisée dans le sens Nord-Sud. L'agencement grossièrement longitudinal des unités de relief avantage les communications zonales aux dépens de celles méridiennes. Il en découle une accessibilité inégale selon les sous-régions.

Le couloir de plaines s'étendant de Taza aux Angad, canalise la circulation entre le Maroc occidental et l'Algérie. Ce passage naturel, jalonné de villes (Taza, Guercif, Taourirt, Oujda) fut de tous les temps de chemin des grandes invasions et des migrations historiques et la grande voie de pénétration à partir de l'Algérie vers le Maroc atlantique.

Ce chapelet de plaines constitue cependant une bande sèche et l'aridité renforce la marginalité de la région.

Les marques de l'aridité se répercutent sur le couvert végétal, discontinu et en grande partie xérophile, ainsi que sur les sols. La dégradation sur place des espaces arides (couloir de Taourirt-Oujda, plaine du Gareb...) par l'extension des cultures mécanisées et le surpâturage favorisant l'érosion des sols, place la région sous la menace de la désertification.

L'insuffisance et l'irrégularité des précipitations rendent l'agriculture aléatoire sur les terres bour. Les sécheresses prolongées menacent aussi les terres irriguées. Les apports de la Moulouya ne suffisent pas à résoudre le problème de l'eau, devenue l'enjeu d'une concurrence entre les besoins de l'agriculture et une demande urbaine croissante.

Les conditions générales du milieu naturel dans le Nord-Est expliquent par conséquent l'exiguïté de l'espace productif, de la surface agricole utile. Elles sont en outre déterminantes pour l'occupation humaine.

Par maints traits, le cadre physique du Nord-Est marocain rappelle celui du Tell oranais qui est cependant plus peuplé, plus urbanisé et plus industrialisé.

Les facteurs historiques qui ont parfois uni ou plus souvent séparé ces deux régions limitrophes, ont-ils eu un rôle aussi déterminant que le milieu naturel dans l'isolement et l'excentricité du Nord-Est ? C'est la question qu'abordera le chapitre suivant.

Chapitre 3

LE POIDS DES FACTEURS HISTORIQUES DANS LA MARGINALITE DU NORD-EST

L'analyse des facteurs historiques qui ont pesé sur l'évolution de la région peut se faire selon une approche chronologique, permettant de dégager les périodes cruciales qui l'ont façonnée depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XX^{ème} s. Cette étude révélera deux points essentiels: d'une part, que c'est l'histoire qui a fait du Nord-Est une région frontalière, d'autre part, que les conditions historiques ont joué un rôle déterminant dans la marginalité de la région.

I- LE NORD-EST MAROCAIN DURANT L'ANTIQUITE ET LE MOYEN AGE : UN ESPACE FRONTALIER EN GESTATION

Les recherches effectuées et les objets recueillis dans certains points de la région indiquent que le Nord-Est a connu une occupation humaine depuis les époques les plus reculées, aussi bien au Paléolithique (âge de la pierre taillée)¹ qu'au Néolithique (âge de la pierre polie)².

A- La période romaine

Avec l'historien romain Salluste ("Guerre de Jugurtha"), le Maroc oriental entra dans l'histoire vers l'an 105 av. J. C.

D'après lui, le fleuve Mulucca (Moulouya) séparait le royaume de Jugurtha (roi de Numidie de 118 à 105 av. J. C.) de celui de Bocchus (roi de Maurétanie de 118 à 81 av. J.C.). Le colonel Samuel (1973) avança l'hypothèse selon laquelle le "Castellum de la

1 - Silex taillés (pointes, lames, grattoirs...) découverts dans les environs d'Oujda, près de Sidi Yahya, à jbel Hamra, à Sidi Moussa sur l'oued Isly (cf. VOINOT, 1912); ainsi que dans le site atérien de la grotte du Pigeon à Taforalt (J. ROCHE, 1971).

2 - Traces de l'industrie néolithique, relevées à Jorf Lakhdar au confluent de l'oued Nachef avec l'Isly, au Nord d'Oujda; nombreux tumulus signalés autour d'Oujda dans la plaine des Angad et près de Taourirt (cf. J. MARION, 1957).

Moulouya", dont parlait Salluste, serait le Jbel Mahsseur situé à une vingtaine de km au Sud d'Oujda.

En l'an 40, la Maurétanie devint province romaine et en 42 elle fut divisée en Maurétanie césarienne (du nom de sa capitale Césarée, Cherchell) s'étendant de Sétif à la Moulouya, et Maurétanie tingitane (du nom de Tingi, Tanger) comprise entre l'océan atlantique et la Moulouya.

Au II^e s., la frontière fut déplacée plus à l'Est. Le limes occidental de la Maurétanie césarienne passait des environs de Nemours (Ghazaouet) à Lalla Marnia (Numerus Syrorum) et obliquait vers Pomaria (Tlemcen) (ALBERTINI, E., 1928).

En dehors de Rusadir (Melilla), comptoir fondé d'ailleurs par les Phéniciens et utilisé par la suite par les Romains, l'absence de ruines ne permet pas d'affirmer l'existence d'anciens établissements romains dans la région du Nord-Est. Sans justification à l'appui, MARMOL, au XVI^e s. prétendait qu'Oujda serait l'ancienne Lanigare de Ptolémée, alors que pour le capitaine TAUXIER, H., elle serait *Stabulum Regis*. Les fouilles archéologiques effectuées dans les sites de la région d'Oujda permettent juste d'avancer que les Romains y avaient circulé (découverte de monnaies romaines au Sud d'Oujda et à Jbel Mahsseur, cf. G. SAMUEL et J. MARION). Par conséquent, il ressort que la zone comprise entre Marnia (Numerus Syrorum) et la Moulouya n'était en définitive qu'une marche entre les Maurétanie césarienne et tingitane.

B- LE NORD-EST DU MAROC DU VII^e AU XII^e s.

On connaît mal comment évolua la région durant la période allant de la fin de l'empire romain à la conquête arabe. Quelques traces seulement y témoignent de la présence de communautés juives³ et chrétiennes⁴ au sein des tribus berbères.

Par contre, du VII^e au XII^e s., trois événements majeurs marquèrent la région: la conquête arabe du Maghreb, la fondation d'Oujda à la fin du X^e s. et l'arrivée des tribus arabes des Béni Hilal et Béni Soleim au milieu du XII^e s.

3 - "Quebourat el Yhoud" (cimetière juif) sur la rive droite de l'oued Taïret au Sud d'Oujda, non loin de Sidi Yahya, saint revendiqué d'ailleurs par les juifs d'Afrique du Nord.

4 - Table d'autel en marbre datée de la fin du IV^es., découverte par R. THOUVENOT en 1948 à Aïn Reggada à l'Est de Berkane.

1- La conquête arabe

Entreprise par Oqba ibn Nafi en 682, sous le règne des Omayyades de Damas, elle fut parachevée vers 705 par Moussa ibn Noussair. Elle marqua le début de l'islamisation de l'Afrique du Nord. Les Idrissides, fondateurs de Fès, poursuivirent la diffusion de l'Islam au Maroc. Dès la fin du VIII^e s., le Nord-Est devint un terrain de luttes lors des expéditions que menèrent les Idrissides contre les Maghraoua de Tlemcen pour le contrôle des routes commerciales qui menaient du Sahara vers le Nord et l'Est.

2- La fondation d'Oujda

A la fin du X^e s., après le renversement des derniers Idrissides, les Zénètes Maghraoua établies à Fès gouvernaient le Nord du Maroc pour le compte des Omayyades de Cordoue. Leur chef, Ziri ibn Atia, après s'être emparé de Tlemcen, fonda Oujda en 994 pour en faire une capitale de sa principauté. Vers 1068, l'andalou El Békri rapportait que la ville était un point de passage où convergeaient les routes menant à Sijilmassa, aux "localités occidentales et orientales". Il décrivit la région d'Oujda et le Nord marocain comme étant prospères et desservis par les ports de Badis, Nakkor et Melilla. Cependant, seize ans plus tard, Oujda connut sa première destruction en 1084 lorsque l'almoravide Youssef ibn Tachfin (1073-1106), après avoir conquis Taza et Guercif, l'occupa avant de continuer son avancée vers Tlemcen et Oran.

3- L'arrivée des Hilaliens

Vers le milieu du XII^es. le Nord-Est marocain passa aux mains des Almohades qui s'emparèrent de Tlemcen en 1144, de Fès en 1145 et de Marrakech en 1146. Vers 1160 Abd el Moumen ben Ali (1130-1163) en occupant Sfax, Gabès et Tripoli, acheva la conquête du Maghreb qui fut unifié pour la première fois sous une même autorité. Abd el Moumen et ses successeurs procédèrent à une série de déplacements massifs de tribus arabes Béni Hilal vers le Maghreb occidental, dans le but de s'en servir pour le jihad en Espagne. Les Béni Hilal et Béni Soleim avaient été envoyés au milieu du XI^e s. en Ifriqiya par les Fatimides d'Egypte pour punir les Zirides de leur insubordination. Dans le Maroc oriental⁵, Les Hilaliens déve-

5 - Les Arabes Maqil, dont les Angad, furent installés dans les plaines comprises entre Tlemcen et la Moulouya, plus tard vers 1360, par le sultan abdelouadide Abou Hammou II, avec lequel ils étaient alliés, pour le couvrir contre le royaume de Fès.

loppèrent le nomadisme aux dépens de la vie agricole et contribuèrent à l'arabisation et à l'islamisation des campagnes.

C- Du XIII^e au XV^e s. : Le Nord-Est, une marche entre les royaumes de Fès et de Tlemcen.

Tribu zénète, les Béni Mérine nomadisaient du Sud du Maroc oriental jusqu'à la vallée de la Moulouya. Ils s'opposèrent au pouvoir almohade décadent à la suite de la défaite de Las Navas de Tolosa (1212) en Espagne. Ils s'emparèrent de Fès en 1248 pour en faire une capitale et occupèrent Marrakech en 1269. Avec la fin de l'empire almohade, le Maghreb se morcela en trois états: hafside autour de Tunis, en Ifriqya à l'Est, abdelouadide ou zayyanide à Tlemcen et mérinide à Fès à l'Ouest.

A Tlemcen, Yaghmourassan ibn Ziane (1236-1282), chef des Abdelouadides, cousins des Mérinides, proclama son indépendance vis à vis des Almohades. Son royaume, englobant en gros l'Oranie, ne tarda pas à entrer en conflit pour une longue durée avec les Mérinides.

Des tentatives d'unification du Maghreb sous le règne des Mérinides Aboul Hassan (1331-1351) et Abou Inan (1351-1358) échouèrent. A partir du XV^es. les princes abdelouadides ne purent lutter contre Fès ou Tunis. Leur royaume sera conquis par les Turcs en 1554.

La longue lutte qui opposa les Mérinides de Fès aux Zayyanides de Tlemcen se traduisit sur le terrain par la formation d'un *no man's land* au niveau du Nord-Est du Maroc, avec une ligne de démarcation mouvante entre les deux royaumes rivaux. L'extension de la zone aride de l'oued Msoun aux Angad a contribué à freiner la jonction Taza-Tlemcen par les conquérants successifs.

Les Mérinides, en dehors des tentatives infructueuses d'unification du Maghreb, pour étendre leur autorité sur la rive droite de la Moulouya et la région d'Oujda, durent mener de nombreuses expéditions contre Tlemcen qu'ils assiégèrent (de 1299 à 1307 par Abou Yacoub Youssef) ou occupèrent (de 1352 à 1358 par Abou Inan, en 1370 et 1383 et 1393). C'est vraisemblablement au cours de cette période qu'on attribua à la ville d'Oujda sa dénomination de Médinat el haïra, "cité de la peur", à cause des attaques et des destructions

qu'elle subissait. Elle fut rasée à plusieurs reprises par les Mérinides: en 1272 par Abou Youssef Yacoub, en 1296 par Abou Yacoub Youssef et en 1335 par Aboul Hassan⁶

II- LA PERIODE PRECOLONIALE : LES PREMICES DE LA PENETRATION ETRANGERE ET LA FIXATION DE LA FRONTIERE MAROCO-ALGERIENNE

A- L'occupation de Melilla par les Espagnols et la menace turque

A la fin du XV^es., l'affaiblissement général et la désintégration des états du Maghreb, permirent au Portugal et à l'Espagne, à la suite de la chute de Grenade (1492) de prolonger la Reconquista sur les côtes maghrébines et de contrôler le commerce maritime: prise de Melilla en 1497, d'Oran et du peñon d'Alger en 1509, de Bougie en 1510 par les Espagnols, de Safi (1507) et Mazagan (1513) par les Portugais.

1- Les enclaves espagnoles sur le littoral méditerranéen.

Le 17 septembre 1497, par ordre de duc de Medina Sidonia, le commandant Estopinan s'empara de Melilla. En 1506, le duc renonça au commandement de Melilla en faveur de la couronne d'Espagne. D'autres territoires de la côte du Nord-Est passèrent par la suite sous domination espagnole. Alors que le penon de Velez (Hajrat Badis) fut cédé aux Espagnols en 1564 par le saâdien Abdellah al Ghalib en échange de leur appui contre les Turcs, celui d'Al Hoceïma (Hajrat Nekor, d'une superficie d'un hectare) fut occupé en 1673. Quant aux îles Chaffarines (île du Congrès, île du Roi, Isabelle II, totalisant une soixantaine d'hectares), situées à 4 km au large du Cap de l'Eau, elles furent annexées en 1859 à la veille du conflit hispano-marocain de 1860 ("guerre de Tétouan").

Pour les Espagnols ces îles constituent des "présides mineurs" et sont administrées et ravitaillées par Melilla, préside majeur au même titre que Ceuta. Depuis la signature des conventions de 1767 et 1799 avec les sultans du Maroc, l'Espagne considère Ceuta, Melilla et les présides mineurs comme des "places de souveraineté".

Au départ simples forteresses marquant la présence espagnole sur la terre africaine, les présides furent transformés, dans le but d'occuper les soldats, en colonies pénitentiaires où

6 - Oujda et Tlemcen, souvent malmenées par les Mérinides héritèrent cependant de l'art mérinide des édifices: une Kasba, la grande mosquée et un bain maure à Oujda; murs de Mansoura, mosquées d'el Eubbad et Sidi el Haloui à Tlemcen.

les bagnards, détenus politiques ou de droit commun, étaient sous la surveillance de fortes garnisons. Servant de territoires d'exil et de relégation, leur entretien était coûteux. Cependant, au nom de "droits historiques", l'Espagne leur portait un intérêt surtout politique.

2- Melilla, forteresse séculaire

Depuis le XVII^e s. cette enclave espagnole fut réduite à la défensive face aux populations Guelaya voisines. Tribus rifaines et armée régulière des sultans se relayèrent dans les attaques de Melilla, protégée par une quadruple enceinte. Elle fut assiégée par Moulay Ismail de 1694 à 1696, puis par le sultan Mohammed ben Abdellah en 1775.

Les tribus rifaines prirent le relais en 1863 où une convention signée le 14 septembre de la même année régla la question des limites de Melilla, "limites fixées par la portée d'un coup de canon d'une pièce de 24 ancien modèle, tiré depuis le sommet de la forteresse de Melilla" (REZETTE, R., 1976).

Les Guelaya renouvelèrent leurs assauts en 1871 puis, sous le règne de Hassan 1^{er} en 1893, à la suite de la construction d'un fortin par les Espagnols près de la ville. L'incident de 1893 fut suivi d'une convention maroco-espagnole établissant une zone neutre de 500 m de largeur autour de Melilla et décidant l'entretien par le makhzen d'une "mehalla" espagnole destinée à défendre Melilla contre les tribus. La dernière attaque rifaine eut lieu en 1909 lorsque les Guelaya détruisirent le chantier de construction de la voie ferrée mis en place par les compagnies minières espagnoles.

Jusqu'à la fin du XVIII^e s., la population de Melilla était composée essentiellement de militaires et de détenus: vers 1800 elle comptait 2.200 hab. dont un millier de prisonniers et 971 soldats et officiers (MAZOUZI, M., et BENAJIBA, J., 1986). Repliée dans ses fortifications et cernée par les tribus rifaines, sa population atteignit à peine 2.500 hab. en 1858. Exposé aux harcèlements des Rifains, le préside de Melilla manqua souvent de bois, de pain et même d'eau qu'il fallait importer de Malaga (MIEGE, J. L., 1961). Au cours du XIX^e s. le peuplement civil acquit droit de cité à Melilla passant de 2.500 personnes en 1875 à 4.100 en 1887 puis à 9.000 en 1900.

Avec le début du XX^e s., Melilla et Ceuta cessèrent d'être des forteresses-pénitentiers avec le transfert des bagnes sur la péninsule ibérique et la suppression des présides par les décrets d'octobre 1906 et de mai 1907. Désormais, leur vocation serait avant tout celle de

places commerciales, sans cependant perdre leur rôle de bases militaires. A Melilla les infrastructures militaires (camps, casernes, entrepôts) occupent une partie non négligeable des espaces plats au Sud de la ville ainsi qu'au NW sur les versants escarpés qui la dominent.

Durant le XVI^e s., en Méditerranée occidentale, les côtes maghrébines devinrent l'enjeu d'une rivalité entre les Espagnols et les Turcs qui placèrent Alger en 1520 et Tunis en 1574 sous la suzeraineté ottomane.

3- Le péril turc et l'occupation éphémère d'Oujda.

Sous le règne des Saâdiens qui prirent Marrakech comme capitale, la frontière orientale du royaume chérifien fut menacée par les Turcs d'Alger qui se rendirent maîtres de Tlemcen à partir de 1555 pour le compte du souverain de Constantinople. Les tractations des Saâdiens avec les Espagnols auxquels fut cédé le port de Badis (1564) et la victoire de l'Oued El Makhazine (bataille des Trois Rois) en 1578, contribuèrent à écarter le danger turc.

Avec l'avènement des Alaouites, la ligne de séparation avec la régence turque d'Alger se stabilisa sur la Tafna, notamment sous le règne de Moulay Rachid et Moulay Ismaïl⁷. A la fin du XVIII^e s. cependant, la ville d'Oujda fut occupée par les Turcs durant sept ans, de 1790 à 1797.

Les Turcs ont peu marqué la région d'Oujda si l'on excepte des emprunts linguistiques, l'usage, transmis d'ailleurs par le biais de Tlemcen, d'effets vestimentaires (cf. Chapitre I de la première partie) du café, du tabac et l'influence, dans les trois pays maghrébins, dans l'organisation de l'administration territoriale : hiérarchie des agents d'autorité (pachas,

7 - Ayant fait de Meknès sa capitale, Moulay Ismaïl fit construire plusieurs Kasbas pour surveiller la région d'Oujda et le "trik es Soltane" (route du Soltan, itinéraire des mehalla chérifiennes de Fès à Oujda), notamment à El Aïoun, à Taourirt et à Msoun.

FIG.9 LES ENCLAVES ESPAGNOLES SUR LE LITTORAL DU NORD-EST

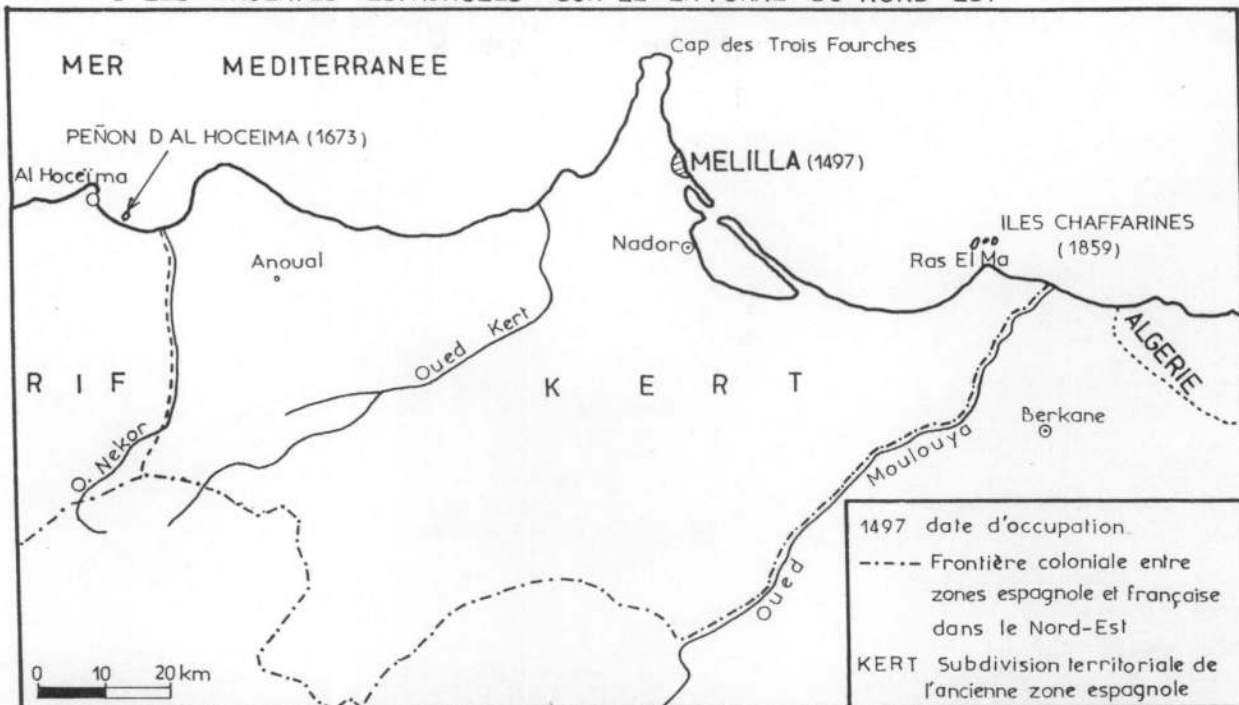
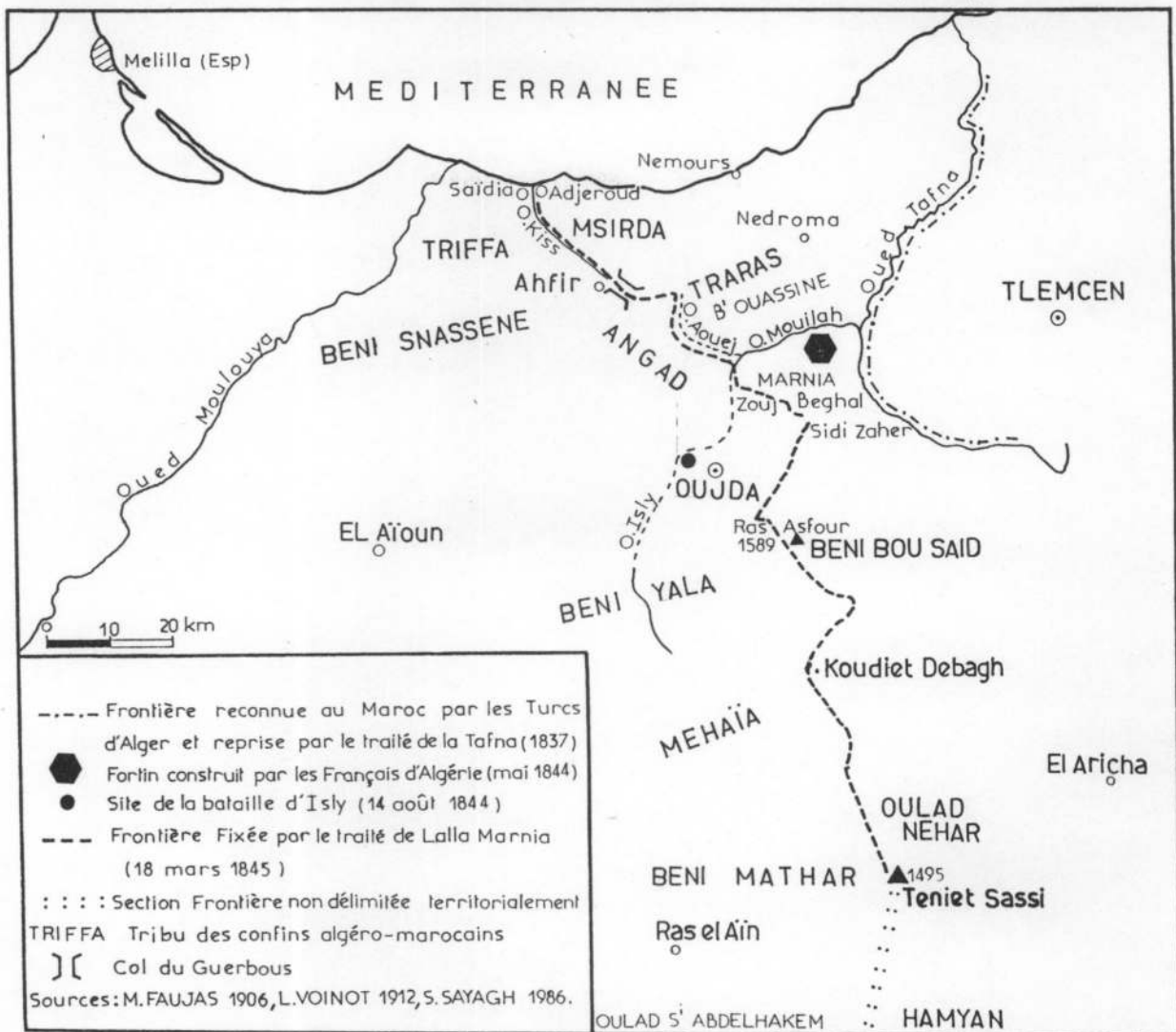


FIG.10-DELIMITATION DE LA FRONTIERE MAROCO-ALGERIENNE (1845)



caïds, chioukhs) et découpage administratif en provinces. On ne note pas de legs turc dans l'architecture des mosquées et des habitations comme c'est le cas à Alger.

Durant la régence turque, Tlemcen, vieux foyer de civilisation qui eut beaucoup d'influence sur Oujda, ne fut jamais capitale du beylik de l'Ouest algérien. Cette région limitrophe du Nord-Est eut successivement comme chef-lieu: Mazouna (au XVI^e s.), Mascara (de 1701 à 1791) et Oran depuis que les Espagnols la quittèrent en 1792. Toutes les trois villes sont distantes de plus de 220 km d'Oujda.

Il semble d'ailleurs que même au sein du beylik de l'Ouest algérien, la "turcisation" ne fut que superficielle. "Les Turcs diffèrent de la masse de la population et par leur langue et par leur rite (rite hanéfite). Mais dans les deux régences (algérienne et tunisienne) leur nombre reste faible: moins de 10.000 dans les deux pays". "la carte de leur répartition est, en même temps, celle des garnisons" (VALENSI, L., 1969).

Alors que le dey (pacha détaché par Constantinople, mais par la suite nommé par l'Odjâq, assemblée dirigeant la milice des janissaires) gardait le gouvernement direct d'Alger et sa région qui formait *Dar es Soltane*, des beys étaient nommés à la tête de trois provinces: à Médéa dans le Titteri, à Constantine dans l'Est et à Mascara puis Oran dans l'Ouest. A l'image des autres provinces, le beylik de l'Ouest était divisé en cantons de plusieurs tribus (*ouatans*), chacun étant sous l'autorité d'un caïd turc, secondé par des chioukhs autochtones en général.

La préoccupation essentielle des Turcs était de veiller au maintien de l'ordre et au prélèvement des impôts. A part les mariages mixtes ayant donné des familles de kouloughli⁸, les Turcs vivaient en marge des tribus algériennes, s'intéressant à la mer et à la course plus qu'au pays lui-même. "Les Turcs n'ont exercé sur les tribus nomades de l'Oranie qu'une autorité théorique" (DESPOIS, J., 1964).

Après une occupation éphémère, la région d'Oujda fut replacée sous l'autorité du sultan Moulay Slimane (1792-1823) en 1797.

8 - Métis de Turcs et de femmes algériennes. En 1808 le nombre de Turcs en Algérie était évalué à 10.000, celui des kouloughli à 5.000 (CH.R. AGERON, 1964).

B- Genèse et fixation de la frontière maroco-algérienne

1- Introduction de la notion de frontière d'Etat par les Turcs en Afrique du Nord

"En substituant la notion de limite précise à celle de confins, dont on s'était contenté jusqu'à eux, les Turcs furent les principaux artisans de la distinction qui s'opéra au XVI^e s. entre l'Algérie et la Tunisie et le Maroc" (ANDRE JULIEN, CH., 1966).

La Tafna fut reconnue comme limite entre les Turcs d'Alger et les sultans alaouites Mohammed 1^{er} (1635-1664) et Moulay Ismail (1672-1727). En 1679 les Turcs écrivirent au sultan Moulay Ismaïl pour lui demander de renoncer à ses incursions au delà de la Tafna et de respecter la frontière établie par ses prédécesseurs Mohammed 1^{er} et Moulay Rachid qui acceptèrent la Tafna comme limite (VOINOT, L., 1912.)

C'est de l'époque de l'empire ottoman (XVII^e et XVIII^e s.) que date le tracé de la frontière d'Etat plus précise que dans le passé et qui marque le début de la séparation du Maroc et du Maghreb central qui devait devenir l'Algérie dont le nom apparut sous la monarchie du Juillet (1830-1848). Quant au nom du Maroc, il était usité depuis le début du XIX^e s. par les nations européennes. L'idée de nation et de souveraineté territoriale est donc un apport turc pour les pays du Maghreb.

En 1837, le traité de la Tafna reconnut implicitement l'oued du même nom comme frontière orientale du Maroc dans la partie tellienne. Par la suite, si les visées des milieux coloniaux d'Algérie, partisans d'une frontière naturelle fixée à l'oued Moulouya, ne furent pas concrétisées, la limite entre le Maroc et l'Algérie sera quand même partiellement naturelle le long de l'oued Kiss.

2- La bataille d'Isly et le tracé de la frontière maroco-algérienne.

La prise d'Alger par les Français, à la suite du débarquement de Sidi Ferruch (14 juin 1830) marqua la chute du pouvoir turc d'Alger. Face à la volonté des Français d'annexer le territoire de l'ancienne régence (prise d'Oran en 1831, de Constantine en 1837), dans l'Ouest algérien, la résistance à la conquête française s'organisa autour de l'émir Abdelkader, proclamé chef de la guerre sainte. L'émir emporta une victoire sur Trezel à la Macta (28 juin 1835). Pour instaurer un partage de zone d'influence, le traité de la Tafna (30 mai 1837) fut signé entre le général Bugeaud et Abdelkader.

En 1839, l'émir déclara le jihad. En 1841, Bugeaud, partisan de la conquête totale, fut nommé gouverneur général d'Algérie. En janvier 1842 il entra à Tlemcen pour empêcher Abdelkader de recevoir l'aide du Maroc. En 1843 il installa à Sidi Bel Abbès la garnison de base de la Légion étrangère (créée en Algérie en 1831). Après la prise de sa smala par le duc d'Aumale (16 mai 1843), Abdelkader se réfugia dans la région d'Oujda.

Pour surveiller Oujda et sous prétexte d'assurer l'ordre sur la rive gauche de la Tafna, le général de la Moricière, commandant la province d'Oran, construisit en mai 1844 un fortin à Marnia⁹ (à 27 km d'Oujda) considérée par les Marocains comme partie intégrante de leur territoire, car située en deçà de la Tafna. Le 19 juin 1844 Bugeaud entra à Oujda, abandonnée par les troupes marocaines, et l'évacua trois jours après. Ce fut la première occupation d'Oujda par l'armée française. Les Français exigeaient du sultan Moulay Abd er Rahman le renvoi d'Abdelkader du territoire marocain.

La bataille d'Isly (14 août 1844) où furent défaits les troupes marocaines, conduites par Moulay Mohammed, fils du sultan, décida ce dernier à signer le traité de Tanger (10 septembre 1844) qui mit Abdelkader hors la loi et stipula la définition de la frontière entre le Maroc et l'Algérie par une convention spéciale.

Ce fut la convention de Lalla Marnia (18 mars 1845) qui délimita la frontière selon un tracé suivant le cours de l'oued Kiss, de l'embouchure à la source de Ras el Aïn, puis passant successivement par les crêtes montagneuses dominant le col du Guerbous, l'oued el Aouej (affluent de l'oued Mouilah), Zouj Bghal, l'Ouest de Sidi Zaher, Aïn Takbalet, l'oued

9 - A proximité du mausolée de la sainte Lalla Maghnia.

Roubane jusqu'à Ras Asfour, le col de Mechamich et allant enfin vers le sud de Koudiet Debagh à Teniet Sassi, à l'Est d'Aïn Béni Mathar.

L'article 3 de la convention mentionnait que les tribus marocaines voisines de la frontière, étaient du Nord au Sud: les Oulad Mansour, Triffa, Béni Snassen, des fractions de la tribu des Angad (Mezaouir, Oulad Ahmed Ben Brahim, Oulad Abbès, Oulad Ali ben Talha, Oulad Azzouz), Béni Bou Hamdoun (entre les montagnes des Béni Snous en Algérie et celles des Béni Yala), Béni Hamlil et Béni Mathar de Ras el Aïn.

La délimitation de la frontière, territoriale jusqu'à Teniet Sassi et tribale jusqu'à la latitude de Figuig, restait en dehors du cours de l'oued Kiss, imprécise pour les autres sections. Elle ne tenait pas compte de la réalité du genre de vie tribal, ni des rapports que les tribus entretenaient entre elles et avec l'espace où elles se mouvaient.

Sur le terrain, les 23-25 septembre 1845, Abdelkader suivi de contingents des Béni Snassen et des Angad, remporta un dernier succès à Sidi Brahim. Traqué à la fois par les Français et par les troupes marocaines, il fit sa reddition à Lamoricière le 23 décembre 1847.

C- Le Nord-Est marocain et la pression européenne sur le Maroc.

L'expansion coloniale des puissances européennes prit deux formes.

1- La pression militaire.

A la mort de Moulay Abd er Rahman, en 1859, l'armée française basée en Algérie, profitant de l'imprécision de la convention de Lalla Marnia sur la frontière et sous prétexte de mettre fin aux incursions des Marocains dans le territoire algérien, mena une expédition chez les Béni Snassen (octobre 1859) sous la conduite du général de Martimprey. Ce dernier fit un passage le 10 novembre à Oujda sans que son armée y pénétra. La même année, le sultan Mohammed IV (1859-1873) nomma à Oujda, jusqu'à cette date administrée par un caïd, un amel pour diriger la ville et sa région (*amalat*).

De son côté, l'Espagne, où se développa un courant africaniste depuis la conquête française de l'Algérie, décida d'intervenir devant les visées française et anglaise au Maroc. Elle créa un prétexte en construisant un fort en dehors du préside de Ceuta, aux mains des Espagnols depuis 1668, que les populations détruisirent, et occupa les îles Chaffarines en 1859 et Tétouan en février 1860. A la suite d'une médiation anglaise, l'Espagne évacua Té-

touan en 1862 en échange d'une forte indemnité de guerre et de l'agrandissement des présidences de Ceuta et de Melilla.

2- La pression économique

La pression militaire sur le Maroc servait les intérêts économiques des puissances européennes.

En 1856, face à la présence française en Algérie et sous la pression des milieux commerçants de Gibraltar et de Manchester, l'Angleterre accula le sultan Moulay Abd er Rahman à signer un traité de commerce et de navigation qui, outre les privilèges reconnus aux sujets britanniques et aux protégés marocains, abolit les monopoles du makhzen et fixa les droits de douanes à 10% ad valorem à l'importation.

A leur tour, l'Espagne (traité de 1861) et la France (convention de 1863) obtinrent des avantages analogues concrétisant l'ouverture définitive du Maroc.

Réalisant que la multiplicité des protégés, par le développement du commerce extérieur et l'accroissement des rivalités européennes, compromettait sa politique de réformes, le sultan Hassan 1^{er} (1873-1894), appuyé par l'Angleterre, soumit des propositions aux puissances européennes. Après deux années de négociations, une conférence internationale, réunie à Madrid du 19 mai au 3 juillet 1880, aboutit à une convention qui, à la fois affermit la protection et reconnut aux Européens le droit d'acquérir des propriétés au Maroc, réduit ainsi à l'état d'une semi-colonie européenne.

A partir de cette époque, le Nord-Est du Maroc devint le centre d'intérêt pour les milieux coloniaux français, en particulier d'Algérie, soucieux de découvrir la région afin de préparer la pénétration française au Maroc. Des rapports et des notes furent rédigés sur la région aussi bien par des officiers de l'armée (mission militaire à Oujda de la fin de 1877 à 1880, puis en 1903) que par des "voyageurs": Charles de Foucauld en 1884, Joseph Canal en 1885, M'hammed ben Rahhal un notable algérien en 1888, La Martinière en 1891...

Les voyages de reconnaissance eurent lieu souvent à l'instigation d'associations telles que la Société de géographie et d'archéologie d'Oran qui publia un bulletin trimestriel depuis 1878 et le Comité d'Afrique française dont le bulletin mensuel édité à Paris réservait une large place à la région depuis 1891.

De leur côté les milieux économiques de l'Oranie réclamaient l'accès aux marchés du Maroc oriental pour développer les transactions commerciales algéro-marocaines entravées par l'activité de contrebande et par la concurrence de Melilla érigée en zone franche depuis 1881. Ce fut sous l'impulsion d'un député d'Oran, Eugène Etienne, qu'un Comité du Maroc fut créé en 1903 à Paris, avec la participation des milieux d'affaires intéressés au Maroc pour préparer la pénétration française.

D- Prélude aux protectorats français et espagnol au Maroc.

1- Le Nord-Est à l'aube du XX^e siècle.

Sous la pression du gouverneur général d'Algérie, utilisant l'imprécision de la frontière et sous prétexte de maintenir l'ordre, l'armée française occupa les oasis du Touat en 1899. Pour régler les questions relatives à la frontière, le Maroc dut signer trois accords: le premier à Paris le 20 juillet 1901, le second le 20 avril 1902 et un troisième complémentaire le 7 mai 1902 à Alger. Outre la reconnaissance à la France du droit d'intervention pour assurer la sécurité et la confirmation de l'occupation du Touat, ces protocoles prévoyaient l'établissement de marchés dans la zone frontière (à Cherraâ, Oujda et El Aïoun, côté marocain, à Adjeroud, Marnia, El Aricha, côté algérien et un marché mixte à Ras El Aïn des Béni Mathar, ainsi que des bureaux de perception des droits de douane.

Sous le règne personnel de Moulay Abdelaziz (1900-1908), le Nord-Est marocain fut en proie à l'agitation roguiste. Prétendant au trône et se faisant passer pour Moulay M'hammed, frère du sultan, le Rogui Bou Hamara se rebella à partir de 1902. Ses mouvements dans la région s'inscrivaient en gros dans le triangle Taza-Oujda-Selouane. De Taza il fit une capitale. A Oujda il séjourna du 26 juin au 10 juillet 1903. Quant à Selouane, il en fit une base de repli proche du port de Melilla par lequel il pouvait s'approvisionner en armes.

Invoquant les accords de 1901 et 1902, le makhzen demanda l'appui de la France. Une mission militaire dotée d'artillerie arriva à Oujda à partir d'août 1903. En mai 1904 le Rogui fut rejoint par Bou Amama qui mena en 1881 l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh contre les Français dans le Sud oranais. Les partisans des deux insurgés, Bou Hamara et Bou Amama, déroutèrent l'armée chérifienne à El Aïoun qu'ils occupèrent en septembre 1904 et menacèrent Oujda en avril 1905. Compromis par ses tractations avec les Espagnols auxquels il octroya des concessions pour la prospection minière dans le massif des Béni Bou Ifrouer en

1905, Bou Hamara fut abandonné par les tribus. L'aide fournie au makhzen par les Français contribua à mettre fin à sa rébellion. Elle se justifiait par trois raisons: désir de mettre un terme aux troubles frontaliers qui perturbaient le commerce entre l'Algérie et le Maroc, alliance du Rogui avec Bou Amama et entente du Rogui avec les Espagnols auxquels il accorda des concessions.

2- La conférence d'Algésiras et la pénétration militaire.

Face à l'alliance franco-anglo-espagnole de 1904 sur la question du Maroc (liberté d'action pour l'Angleterre en Egypte, partage du Maroc en zones d'influence entre la France et L'Espagne, projet de statut international pour Tanger), l'Allemagne, ayant des intérêts économiques au Maroc chercha à internationaliser l'affaire marocaine. L'année 1905 connut une crise à la fois franco-marocaine, due à la réaction de la population devant la pénétration européenne (emprunts garantis par les revenus douaniers, présence d'agents français aux douanes) et franco-allemande. L'empereur Guillaume II se rendit à Tanger le 31 mars 1905 et reconnut solennellement la souveraineté du sultan déclenchant ainsi la crise. Après la démission de son ministre des affaires étrangères, Delcassé, la France accepta la demande du Maroc d'une conférence internationale. Celle-ci se réunit à Algésiras le 16 janvier 1906 avec la participation de treize puissances signataires. L'Acte d'Algésiras (7 avril 1906) reconnut l'intégrité de l'empire chérifien mais aussi des droits de mandat à la France et l'Espagne sur le Maroc. Il confia aux deux pays l'administration des ports marocains et décida la création de la Banque d'Etat du Maroc contrôlée par la Banque de Paris et des Pays Bas.

L'Acte d'Algésiras indigna l'opinion publique marocaine. L'assassinat du docteur Mauchamp à Marrakech (19 mars 1907) et le massacre d'ouvriers européens au port de Casablanca (mai 1907) servirent de prétexte pour l'occupation d'Oujda (29 mars 1907) et de la Chaouia (août 1907-1908). Alors que les deux premières interventions françaises à Oujda, en 1844 et 1859, avaient été des opérations de guerre, celle de 1907 fut une occupation proprement dite. Dans le Maroc oriental, le général Lyautey, nommé commissaire de la zone des confins algéro-marocains, étendit l'occupation française aux Béni Snassen (fin 1907) et à l'ensemble de l'amalat d'Oujda en 1908.

Moulay Hafid fut déclaré sultan à Fès (7 juin 1908) sous condition de dénoncer l'Acte d'Algésiras et de mener la guerre sainte contre la France. Devant son incapacité à freiner la pénétration française, la population réagit. L'intervention d'une colonne française pour dé-

gager Fès (août 1911) provoqua une seconde crise franco-allemande (envoi d'un croiseur devant Agadir). Par le traité franco-allemand du 4 novembre 1911, en échange d'une partie de Congo français, l'Allemagne s'engagea à laisser à la France la liberté d'action au Maroc.

Parallèlement, les Espagnols se prévalant de l'acte d'Algésiras, lancèrent dès 1909 les travaux de construction d'une voie ferrée pour relier les mines de fer des Béni Bou Ifrou à Melilla. Devant la réaction de la population, une armée de 40.000 hommes débarqua dans les présides pour conquérir le Rif.

III- LA PERIODE COLONIALE : DE 1912 A 1956, LA MOULOUYA FRONTIERE ENTRE DEUX ZONES DE PROTECTORAT

Le traité du protectorat signé à Fès par Moulay Hafid le 30 mars 1912 fut complété par la convention franco-espagnole du 27 novembre 1912 à Madrid. Ces traités consacrèrent le démembrement du Maroc, divisé en plusieurs zones d'occupation: une zone Nord et une autre Sud dans la partie saharienne (Rio de Oro) attribuées aux Espagnols, la zone de Tanger internationalisée et dont le statut sera fixé en 1923, le reste du pays étant réservé à la France.

A- Le Nord-Est marocain à cheval sur les zones française et espagnole

Les Français proclamèrent Moulay Youssef sultan (1912-1927) et désignèrent Lyau-ty résident général. Dans la zone Nord, on décida la représentation du sultan à Tétouan par un khalifa nommé par le roi d'après une liste présentée par les Espagnols.

Sur le plan militaire, après la jonction des troupes françaises de l'Oriental et celles du Maroc occidental à Taza (10 mai 1914) la conquête du Maroc fut longue. Les combats dans l'Atlas et le Sahara durèrent jusque dans les années 30, alors que dans le centre du pays, le soulèvement d'Abdelkrim el Khattabi mit en péril les deux protectorats durant la guerre du Rif (1921-1926).

Dans le cadre de l'administration coloniale du Nord-Est, alors que la région d'Oujda considérée comme région civile, était administrée par un contrôleur civil, sur la rive gauche de la Moulouya, frontière entre les zones française et espagnole de Mechra Klila à l'embouchure, le territoire du Kert (comme ceux du Rif, de Chaouen, du Loukkos et des Jbala) dépendait du Haut commissaire espagnol de Tétouan. Par contre, Melilla ainsi que les îles Chaffarines constituaient des "places de souveraineté" où le Haut commissaire exerçait à

leur égard des fonctions de gouverneur général. En 1934 les Espagnols firent de Nador, au lieu de Melilla relevant de la province de Malaga, le chef-lieu de la région du Kert s'étendant de la Moulouya au Nekor.

B- Les transformations du Nord-Est marocain.

Aussitôt les protectorats mis en place, la région fut soumise à la colonisation rurale.

Sur la rive gauche de la Moulouya, dès 1916, la "Compagnia colonisadora" allotit des terres entre les colons espagnols. En 1929 fut établi un vaste programme de colonisation dans la vallée du Kert mais sa réalisation fut compromise par les effets de la crise économique de 1929-1930 et par la guerre civile espagnole (1936-1939). En 1949 cependant, les terres cultivées dans la région du Kert atteignaient 105.000 ha et représentaient le tiers des 320.000 ha mis en valeur dans la zone Nord (MIEGE, J. L., 1952).

Sur la rive droite de la Moulouya, les colons s'approprièrent des terres dans les plaines des Triffa et des Angad. Dès 1913 dans les Triffa, 900 Européens vivaient à côté de 3.000 autochtones (GLOTZ, M., 1913). En 1934, les colons européens y possédaient 40.000 ha. Vers 1950, grâce à l'irrigation par pompage, l'arboriculture des colons couvrait dans les Triffas 2.000 ha pour les agrumes et 37.000 ha pour la vigne. (RAYNAL, R., 1952)

S'agissant de l'irrigation à partir de la Moulouya, la convention du 16 mai 1927 créa une commission mixte franco-espagnole pour l'utilisation des eaux de la Moulouya. On aboutit à un accord pour le partage des eaux: 30% pour la zone espagnole et 70% pour la zone française, sachant que 35% du coût de construction des barrages projetés auraient été à la charge des Espagnols. Cependant, le lancement des travaux n'eut lieu après le protocole diplomatique du 19 août 1950. Le barrage de dérivation de Mechra Homadi ne fut terminé qu'en 1956.

A l'image de la colonisation agraire, l'exploitation minière était une préoccupation majeure du pouvoir colonial dans le Nord-Est.

Dès 1905, pour extraire le fer dans les Béni Bou Ifrou, deux sociétés espagnoles furent créées: la Compagnie Espagnole des Mines du Rif et la Société anonyme des Mines de Setolazar. Les deux compagnies qui évacuaient le minerai par Melilla dès 1914, fusionnèrent en 1947 pour former la Société Minas del Rif. A la veille de la deuxième guerre mondiale, la

production de fer du gisement des Béni Bou Ifrour dépassant 430.000 t/an, confirma la vocation minière du Maroc. Elle se plaçait au deuxième rang en tonnage après les phosphates (1.500.000 t). Après une baisse des tonnages extraits pendant la guerre, la production de fer tripla vers le début de la décennie 1950 et s'accrut par la suite pour atteindre 1.152.000 t en 1960 (TROIN, J. F., 1967).

Dans la zone française du Maroc oriental, vers 1930 démarra l'exploitation de l'anthracite de Jérada (confiée après 1945 à la Société des Charbonnages Nord-Africains), du plomb et du zinc à Boubeker (Société des Mines de Zellidja), Touissit (Compagnie Royale Asturienne des mines) et de manganèse à Bouarfa (Société des Mines de Bouarfa). En 1951 la valeur des minerais extraits dans le Maroc oriental représentait 25% de la production du Maroc (RAYNAL, R., 1952). A Jérada, la production d'anthracite atteignit 565.000 t en 1953. Quant aux minerais de plomb et de zinc de Boubeker et Touissit, ils représentaient respectivement 75 % et 95 % de la production nationale vers la fin du protectorat (ANDRE, A., et LE COZ, J., 1961).

L'urbanisation alla de pair avec la mise en valeur des terres et des ressources minières.

Dans le Nord-Est, la création de centres urbains à partir de centres de colonisation (Berkane en 1908, Martimprey du Kiss (Ahfir) en 1910) ou de postes militaires (Nador en 1929, Arroui, Driouch, Midar...) répondait à un besoin de désenclavement et d'encadrement administratif plutôt qu'à un but de développement économique. Toutefois, la colonisation dans la région fut à l'origine de l'ébauche d'un réseau urbain à deux têtes: Oujda sur la rive droite et Melilla sur la rive gauche de la Moulouya, grâce à la structuration de l'espace par un réseau de communications modernes.

Les conséquences des transformations de la région marquèrent la société marocaine aussi bien dans le milieu rural (surcharge pastorale et déclin du semi-nomadisme à la suite de l'appropriation des terres par les colons, aboutissant à l'exode rural), que dans le milieu urbain: crise de l'artisanat concurrencé par les produits industriels importés, déclin du système des corporations¹⁰ et multiplication des petits commerces et métiers (GUITOUNI, A., 1982).

10 - Corps de métiers groupés par rues selon leur spécialité, dirigés par des "oumanas" (pluriel de *amine*) et contrôlés par un "mohtasseb".

C- En marge du "Maroc utile" le Nord-Est tourné vers l'Algérie.

Durant la période coloniale les relations entre la zone espagnole et le reste du Nord-Est sous protectorat français, étaient négligeables: 4.000 t de marchandises échangées en 1955 (BRIGNON, J., et coll., 1967). Du point de vue économique, la frontière douanière, la ligne de démarcation que représentait la Moulouya en tant que barrière physique, la différence de monnaie entre le franc et la peseta et la similitude des conceptions économiques des deux protectorats, contribuaient à partager le Nord-Est marocain en deux zones exclusives l'une de l'autre.

Cependant, cette frontière intra-régionale restait perméable à deux phénomènes: la contrebande, favorisée par le statut de port franc de Melilla par lequel entraient les produits européens et en particulier anglais (cotonnades, tissus, sucre, thé, épices, armes...) et l'émigration de main d'oeuvre rifaine vers l'Algérie. Déjà en 1895, MOULIERAS signalait que plus de 20.000 Rifains venaient chaque année travailler chez les colons dans le vignoble oranais. Vers 1905 le mouvement s'amplifia et le nombre de saisonniers rifains était estimé à 50.000 (DECHAUD, E., 1906).

Avec la colonisation européenne, le Nord-Est devint économiquement une annexe de l'Oranie. Plus du tiers des colons dans les Triffa et les Angad étaient nés en Oranie. A Oujda, la majeure partie des commerces les plus prospères était aux mains d'Européens originaires de l'Oranie.

L'infrastructure dont fut doté le Nord-Est reflétait la dépendance de la région vis à vis de l'Algérie. Outre la "route impériale" d'Afrique du Nord (Casablanca-Oujda-Algérie, actuellement la R.P. 1) et la grande ligne ferroviaire Casablanca-Tunis dont la jonction Oujda-Fès par la voie normale eut lieu en 1934, le réseau des voies de communications se réduisait à un système de pénétration économique (vers les Triffa, les centres miniers). D'Oujda, point de convergence des voies, se détacha vers le Sud en 1929 une ligne minière vers Bou Arfa, prolongée par le Méditerranée-Niger jusqu'à Béchar (1941), Kénadsa (1948) amorce d'un transsaharien initialement projeté, avec un embranchement sur Jérada depuis 1953 pour le transport du charbon. Vers le Nord, depuis 1935, un tronçon relia Oujda au port de Nemours (Ghazaouet) à 60 km en Algérie. Le projet d'implantation d'un port à Saïdia ayant échoué, Melilla étant aux mains des Espagnols et le port de Casablanca étant trop éloigné, Nemours

devint le débouché du Maroc oriental. Les installations de ce port restant modestes, une partie du commerce extérieur du Nord-Est transitait par Oran.

Le Nord-Est exportait vers l'Algérie et la France, par Nemours et Oran, à la fois du charbon, des minerais (plomb, zinc, manganèse), de l'alfa, du bétail et des "denrées coloniales" (peaux, laines, oeufs, céréales, dattes...). Les produits d'élevage collectés à partir des souks de Guercif, Taourirt, Debdou et Berguent (Aïn Béni Mathar) transitaient par Oujda à destination de Nemours ou d'Oran.

En échange, le Nord-Est importait des produits industriels divers que la ville d'Oujda, véritable plaque tournante, redistribuait dans la région. Oujda qui connut un âge d'or durant le protectorat possédait en effet la deuxième gare de tirage et était la deuxième place douanière du Maroc après Casablanca, grâce aux flux d'échanges avec ou via l'Algérie.

Sur le plan de l'organisation de l'espace, l'un des traits caractéristiques de la période coloniale au Maroc fut l'ancrage du pays à l'Ouest. Le déplacement du centre de gravité politique et économique vers le littoral atlantique eut lieu par le transfert de la capitale de Fès à Rabat (dès 1912) et par le choix de Casablanca comme port principal du Maroc, lui conférant le rôle de métropole économique nationale aux dépens des villes de l'intérieur (Fès, Marrakech). Sous l'impulsion de Lyautey, la politique coloniale d'investissements sélectifs en faveur du "Maroc utile", contribua au retard des régions excentrées dont le Nord-Est marocain. La prédominance de l'axe littoral de Port Lyautey (Kénitra) à Casablanca en fit la région Centre du pays et fut à l'origine des déséquilibres régionaux au Maroc.

Au delà de la Moulouya, le commerce de la zone espagnole dépendait de l'Espagne par l'intermédiaire de Melilla. Les échanges avec la zone française demeurèrent insignifiants jusqu'à l'indépendance du Maroc. Durant la crise de 1953, déclenchée par la déposition du sultan Mohammed V, suivie par des émeutes sanglantes à Oujda le 16 août, les Espagnols, vexés de n'avoir pas été consultés, refusèrent le fait accompli. L'Espagne appuyant l'opposition marocaine, la zone Nord devint un refuge pour les résistants et les cadres de l'armée de libération. En outre, un trafic d'armes allemandes, suisses, tchèques aboutit à Nador pour le compte des Marocains et par la suite pour le F.L.N. (Front de Libération Nationale) lors de la guerre d'Algérie.

V- L'ERE POST-COLONIALE : LE NORD-EST, REGION FRONTALIERE MARQUEE PAR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'ALGERIE

A- La période de 1956 à 1962

De 1956 (indépendance du Maroc) à 1962 (indépendance de l'Algérie) le Nord-Est se trouva confronté à des difficultés de désenclavement et de réorganisation des flux d'échanges. Avec la disparition de la frontière inter-zonale que représentait la Moulouya, se posa le problème de l'intégration, par l'équipement routier, de la région de Nador à celle d'Oujda et au reste du pays.

Pour ses exportations et ses échanges le Nord-Est eut recours de plus en plus aux ports nationaux de l'Atlantique, quoique lointains, au lieu de Nemours et Melilla. La frontière maroco-algérienne devint plus hermétique et les liens avec l'Oranie voisine régressèrent avec l'intensification de la guerre d'Algérie.

Pendant cette période, Oujda servit de base pour le P.C. de l'état-major de l'Ouest de l'A.L.N (Armée de Libération Nationale algérienne) sous le commandement de Boussouf et de Boumédiène. La ville en fit les frais lors du bombardement du camp Ben M'hidi par des avions français à titre de représailles (18 février 1962). De l'indépendance du Maroc à 1962, les villes frontières du Nord-Est, en particulier Oujda et Ahfir, vivaient à l'heure de la guerre d'Algérie. A Oujda, en dehors du camp Ben M'hidi où siégeait l'état-major de l'Ouest de l'A.L.N, des cadres du F.L.N. occupaient des résidences alors que quelques milliers de *jou-nouuds* (combattants) étaient hébergés dans les foyers des concitoyens algériens disséminés dans les quartiers de la ville, en nouvelle médina, à Kouddane et à Boudir (les maisons des Algériens étaient reconnaissables à leur auvent au-dessus de la porte d'entrée).

B- Le Nord-Est et les relations maroco-algériennes

On peut distinguer quatre phases dans l'histoire des relations du Maroc avec l'Algérie indépendante, relations qui eurent des répercussions directes sur la région du Nord-Est.

1- A l'aube de l'indépendance de l'Algérie: exode et bruits de bottes.

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, deux événements eurent lieu. Le premier fut le départ massif des Algériens qui étaient réfugiés dans la région d'Oujda ou qui y

résidaient depuis une longue date. En 1960, le Nord-Est totalisait la moitié de la colonie algérienne vivant au Maroc, soit 45.000 ressortissants dont 29.300 à Oujda.

Le second fut le conflit qui opposa le Maroc à l'Algérie lors de la "guerre des sables" (8 octobre - 5 novembre 1963).

Lors de cette guerre éclair entre Maghrébins, le rôle militaire de la ville frontière d'Oujda se confirma. Ses implantations préexistantes de casernes et de camps, au Nord et au Sud-Ouest, se renforcèrent par des garnisons durant la première moitié de la décennie 1960. L'importance de la population militaire d'Oujda qui était alors estimée à quelques dizaines de milliers se traduisait à la fois sur le plan spatial (extension des implantations de casernes et de logements de militaires dans le tissu urbain) et sur le plan économique en contribuant au gonflement du marché urbain.

2- De 1964 à 1975 : une période d'accalmie et de détente.

Elle fut marquée à la fois par des démarches unitaires entre les pays maghrébins et par le souci d'instaurer le bon voisinage entre le Maroc et l'Algérie. Le 11 octobre 1964 fut signé à Tunis un protocole entre les ministres de l'Economie du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye, instituant le C.P.C.M. (Comité Permanent Consultatif Maghrébin). Sur le plan bilatéral, le traité de bon voisinage et de coopération d'Ifrane (15 janvier 1969) fut suivi de l'accord de Tlemcen (1970) sur les frontières entre le Maroc et l'Algérie.

3- De 1975 à 1987: une phase de tension et de rupture.

Elle fut dominée par le conflit du Sahara. La crise atteignit son paroxysme en janvier 1976 avec les affrontements militaires entre Marocains et Algériens à Amgala, suivis par la rupture des relations le 7 mars 1976.

A deux reprises, le 26 février 1983 et le 4 mai 1987, la frontière maroco-algérienne près d'Oujda, servit de lieu de rencontre entre le Roi Hassan II et le Président Chadli Ben-jdid. Entre-temps, un traité d'Union arabo-africaine entre le Maroc et la Libye fut signé à Oujda le 13 août 1984, en riposte au traité de Fraternité et de Concorde signé entre l'Algérie et la Tunisie (19 mars 1983) et auquel la Maurétanie adhéra en décembre 1983. C'était le coup de grâce pour la CPCM.

4- Reprise des relations bilatérales depuis 1988

Plusieurs initiatives ont jalonné la normalisation des rapports entre le Maroc et l'Algérie. Leur chronologie fut la suivante :

- reprise des relations diplomatiques le 16 mai 1988: suppression des visas entre les deux pays et rétablissement des liaisons aériennes :
- réouverture de la frontière maroco-algérienne le 5 juin 1988 ;
- reprise du trafic ferroviaire de marchandises (1 septembre 1988) ;
- accord relatif au lancement du gazoduc Algérie-Maroc-Europe signé à Rabat le 16 septembre 1988, gazoduc transitant par le Nord-Est du Maroc ;
- proclamation à Marrakech du traité de l'U.M.A (Union du Maghreb Arabe) avec les trois autres Etats maghrébins le 17 février 1989 ;
- ratification de l'accord frontalier algéro-marocain de Tlemcen de 1970 (15 avril 1989),
- enfin, reprise du trafic ferroviaire de voyageurs (11 juin 1989) sur la "rocade maghrébine" (Casablanca-Tunis, via Oujda) à laquelle on affecta symboliquement le train "Al Maghreb el Arabi".

CONCLUSION

Jusqu'à l'époque médiévale, le Nord-Est marocain fut un espace frontalier en gestation. Pendant la période romaine la frontière qui le séparait de la région voisine orientale (Numidie, Maurétanie césarienne) était la Moulouya. Après une éclipse de la frontière lors de l'unification du Maghreb par les Almohades au XII^es., la région devint, du XIII^e au XV^es., une marche entre les royaumes mérinide de Fès et Abdelouadide de Tlemcen.

Après un laps de temps où la frontière avec la régence turque d'Alger fut décalée vers la Tafna, la pression coloniale française à partir de l'Algérie, aboutit à la bataille d'Isly et à la fixation de la frontière maroco-algérienne à la convention de Marnia. Partiellement nette, le long de l'oued Kiss, la frontière restait imprécise pour les autres sections.

Au cours de la période coloniale, l'espace de la région, bien que partagé par une frontière inter-zonale, se structura par des réseaux à la fois de voies de communications et de villes, et la frontière orientale avec l'Algérie ne fut qu'une ligne de démarcation formelle, tellement les liens avec l'Oranie étaient étroits. Le Nord-Est, dans le contexte de l'Afrique du Nord coloniale, fut une région centrale, ou du moins charnière, puisqu'il jouait le rôle de relais entre l'Oranie et le Maroc occidental.

Moins d'un demi siècle de protectorat a suffi cependant à inoculer les germes de l'excentricité dans la région du Nord-Est, devenue espace périphérique par rapport au littoral atlantique où Casablanca et Rabat constituent les centres de décision économique et politique du Maroc.

Au lendemain de l'indépendance du Maroc et de l'Algérie, la marginalité de la région s'accrut lorsque la détérioration des relations bilatérales aboutit à la fermeture de la frontière maroco-algérienne pour une douzaine d'années.

En récapitulant, on peut dire qu'avant la période coloniale, le centre de l'espace marocain était Fès, capitale de plusieurs dynasties jusqu'au protectorat. Le Nord-Est marocain où Oujda n'est qu'à 340 km de Fès, était relativement moins excentré en ce temps là. Durant la période coloniale, la région n'était pas non plus marginale. A cette époque, le centre n'était plus Fès mais Paris, capitale de la métropole dont les pays d'Afrique du Nord représentaient la périphérie. Enfin, le Nord-Est devint excentré après les indépendances du Maroc et de l'Algérie, lorsque le pôle économique du Maroc se trouva de plus en plus fixé sur le littoral atlantique moyen et que l'Algérie développa un régime politique, économique et social différent de celui du Maroc, prenant des initiatives diplomatiques qui lui étaient propres, amenant ainsi les deux pays à se tourner quelque peu le dos, ce dont le Nord-Est souffrira beaucoup.

Avec la normalisation des rapports entre les deux pays, les années 90 verront-elles, dans le cadre de l'U.M.A, un retour de l'histoire qui fera du Nord-Est une région médiane dans l'espace maghrébin ?

La situation frontalière d'une région n'est pas une fatalité. Dans certaines parties du monde (Europe occidentale, Amérique du Nord), l'effacement des frontières en tant que barrières en a fait des traits d'union et des lieux d'échanges.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le Nord-Est marocain se présente comme une région périphérique et partiellement enclavée par rapport à l'espace national.

Sa marginalité lui vaut d'être sous-équipé à tous égards par rapport à la région Centre et aux régions semi-périphériques du Maroc. C'est également un espace peu parcouru au sein du territoire national.

Cependant, du fait même de son caractère frontalier, la région est extravertie et perméable aux pénétrations étrangères.

L'extraversion du Nord-Est est un phénomène ancien. Depuis la fin du XIX^e s. et durant la période coloniale, le Rif oriental et la région d'Oujda ont été tournés vers l'Algérie. Par la suite, en particulier depuis les années 1960, les flux des migrations de travail se sont réorientés vers le Nord en direction de l'Europe occidentale. Dans l'imaginaire d'un grand nombre de personnes de la région ayant fait l'expérience de l'émigration, le centre n'est pas Rabat ou Casablanca, mais Paris, Amsterdam, ou Düsseldorf.

Les pénétrations étrangères dans la région se manifestent d'un côté, par l'introduction de modèles de consommation de la société occidentale, par le biais de l'émigration en Europe et de la contrebande à partir de Melilla, et d'un autre côté par les emprunts linguistiques et d'influence des médias étrangers. La situation frontalière et l'héritage colonial du Nord-Est marocain en ont fait un creuset linguistique et un carrefour médiatique. Les apports et les usages issus de l'Algérie limitrophe sont nombreux et concernent aussi bien le costume traditionnel, l'art culinaire et la musique populaire.

L'excentricité du Nord-Est marocain s'explique à la fois par le cadre physique et par l'histoire.

La région, éloignée du Maroc occidental, est isolée derrière le double écran du Rif et du Moyen Atlas qui la privent de l'humidité atlantique.

Quant au poids des facteurs historiques, il a été déterminant. Longtemps demeurée une marche, une région tampon, de l'antiquité jusqu'au XVIII^e s., le Nord-Est se vit enfin

doté en 1845 d'une frontière orientale, fixée de façon artificielle entre la Moulouya et la Tafna. L'époque coloniale, au cours de laquelle le Nord-Est n'était pas un espace marginal parce que trop lié à l'Oranie voisine, a cependant légué une nouvelle organisation de l'espace au Maroc où le Nord Est fait figure de région périphérique vis-à-vis de la région Centre, sur le littoral atlantique.

Toutefois, pour le Nord-Est désavantagé par le milieu naturel, marginalisé par les conditions historiques, la réalité est-elle aussi dure ? N'a-t-il pas des potentialités, des atouts à exploiter pour se développer et réussir son intégration dans l'espace national ?

DEUXIEME PARTIE

LES POTENTIALITES D'UNE REGION PARTIELLEMENT SURPEUPLEE

Le but de la présente partie est de voir s'il y a dans le Nord-Est un équilibre entre les ressources et la population. On a vu dans l'étude des facteurs historiques que durant la période coloniale, la région, en particulier le Rif oriental, était un foyer de départs de migrants vers l'Oranie. Par la suite, les courants migratoires de travailleurs se sont réorientés vers l'Europe. Pourtant, depuis l'indépendance, des réalisations ont en lieu dans le Nord-Est dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des transports. Ont-elles contribué à rapprocher la région du reste du Maroc ? Ou, au contraire, la marginalisation du Nord-Est s'est-elle accentuée ? En étudiant successivement la population puis les ressources, on tentera de répondre à ces questions.

Chapitre 1

L'EVOLUTION DE LA COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION

I- LE PEUPEMENT DU NORD-EST MAROCAIN A LA VEILLE DU PROTECTORAT : UN ESPACE REGIONAL ESSENTIELLEMENT RURAL ET PEU STRUCTURE

A- Une occupation ancienne et une organisation tribale.

Les montagnes du Nord-Est, offrant des possibilités variées (sources, forêts, fonds de vallées cultivables, fraîcheur de l'été...) et étant davantage à l'abri des razzias et de l'insécurité que les plaines, furent peuplées depuis une époque ancienne par des tribus berbères appartenant aux grandes familles rifaines et zénètes.

L'origine de l'ethnie berbère remonterait à la civilisation capsienne du Paléolithique supérieur.

Les communautés du Rif¹ représentant le dernier îlot vers l'Ouest de l'ethnie berbère (ISNARD, H., 1973), ont participé depuis plusieurs siècles à la vie du royaume de Nekkour, fondé par un émigrant arabe, Salah ben Mansour, et qui dura de 809 à 917 (LAROUÏ, A., 1975). Quant aux Zénètes dont les premiers noyaux vinrent d'Algérie à une date indéterminée, ils arrivèrent en grand nombre à partir du XV^{ème} siècle sous le règne des Mérinides, eux-mêmes d'origine zénète.

L'installation des tribus arabes se fit en trois périodes : d'abord à la fin du VII^{ème} s. et au début du VIII^{ème} s. lors des conquêtes d'Oqba ibn Nafi et de Moussa ibn Nossair, mais avec des effectifs très réduits ; puis au XII^{ème} s. sous le règne des Almohades lorsque Abdelmoumen et ses successeurs transfèrent des tribus hilaliennes du Maghreb central au Maghreb occidental ; enfin vers le milieu du XIV^{ème} s., en 1358, quand le sultan Abde-

1 - Rif : terme à l'origine appliqué à une partie du littoral méditerranéen et son arrière pays allant de l'oued Meskassa à l'Ouest, à la racine du Cap des Trois Fourches à l'Est (EL BEKRI, XI^è s.), puis utilisé à partir du XIV^è s dans un sens géographique plus large pour couvrir tout le versant méditerranéen de la chaîne et finalement étendu à l'ensemble des deux versants (MAURER, G., 1968)

louadide Abou Hammou II installa des Arabes Maqil, dont les Angad, entre Tlemcen et la Moulouya. Outre leur contribution à l'arabisation et à l'islamisation des campagnes, les tribus arabes diffusèrent le nomadisme aux dépens de l'agriculture.

En règle générale, à cause du rôle de refuge joué par les reliefs montagneux au cours des invasions historiques, les montagnes du Nord-Est étaient habitées par des Berbères et les plaines par des Arabes. Toutefois, avec l'adoption du genre de vie nomade, des populations berbères s'implantèrent dans les plaines.

LEON L'AFRICAIN au XVIème s. et MARMOL au XVIIème s. ont donné une description des tribus situées à peu près sur leur territoire actuel. L'organisation sociale des populations était à l'image de celle de bien d'autres régions du Maroc : droit coutumier ou *Aorf* régissant les rapports sociaux, groupements humains hiérarchisés à plusieurs niveaux : famille, clan², douar³, fraction⁴, tribu⁵, voire confédération de tribus⁶, système des *leff*⁷ déterminant les rapports "politiques" entre tribus en périodes d'hostilités.

B- Trois groupes ethniques occupaient la région : Berbères, Arabes et Juifs

1- La rive gauche de la Basse Moulouya : une zone berbérophone

Sur le plan linguistique, alors que les éléments arabes du Nord-Est parlent un dialecte proche de celui de l'Oranie, les tribus berbérophones parlent la langue communément appelée *chelha* ou *tamazirt*. Les spécialistes, dont LAOUST, E., (1927), SANCHEZ PEREZ A., et ESTEBAN IBANEZ, P., (1946), (MAURER G., 1968), distinguent entre deux parlers : le rifain et le *sanhaji*. Alors, que ce dernier proche du véritable *tamazirt* langue du Moyen Atlas, est

2 - Clan familial : lignage nommé *houma* ou *fariqa* en arabe, groupant des familles ayant pour origine un même ancêtre. Spatialement il représente un quartier de village ou un hameau isolé.

3 - Douar : cellule rurale de base au Maroc. Chez les populations berbérophones de la région (Temsamane, Guelaya, Béni Snassen...) le terme *dchar* (pluriel : *dchour*) est utilisé pour désigner l'habitat groupé de type villageois. Le douar se compose d'un ou de plusieurs clans (jusqu'à 5 ou 6). Les chefs de familles d'un douar forment un conseil, la *jmâa* qui élit un chef (*moqaddam*) et traite de questions diverses.

4 - Fraction : plusieurs douars (4 à 6) forment la fraction de tribu ou *khoms* ayant à sa tête une *jmâa* qui élit un chef (*cheikh* chez les Arabes, *amghar* chez les berbères). En principe chaque fraction a un souk.

5 - Tribu : groupement de plusieurs fractions. Le conseil de la tribu, appelé aussi *jmâa*, comprend des délégués de chaque fraction qui désignent parmi eux le chef de la tribu, le caïd, dont le choix était entériné avant le protectorat par le gouvernement central (*makhzen*).

6 - Confédération de tribus : groupement de plusieurs tribus dont le rassemblement des délégués, rare, n'avait lieu qu'en cas de conflit.

7 - *Leff* : alliances qui opposaient indifféremment Arabes et Berbères à d'autres Arabes ou à d'autres Berbères, ou des fractions à l'intérieur d'une même tribu.

parlé dans le Rif central, le rifain est utilisé à l'Est d'une limite incluant du Nord au Sud les tribus des Bokkoya, des Béni Ouriaghel et des Gzennaya et se rattache plutôt au zénatiya, dialecte parlé aussi par les Kibdana et les Béni Snassen.

La partie du Nord-Est Marocain située sur la rive gauche de la Moulouya était divisée grossièrement en deux aires de groupements berbérophones : un secteur Nord au relief montagneux peuplé d'agriculteurs sédentaires et un secteur Sud plus étendu et plus aride où alternent chaînons et bassin intérieurs, représentant un domaine de semi-nomades.

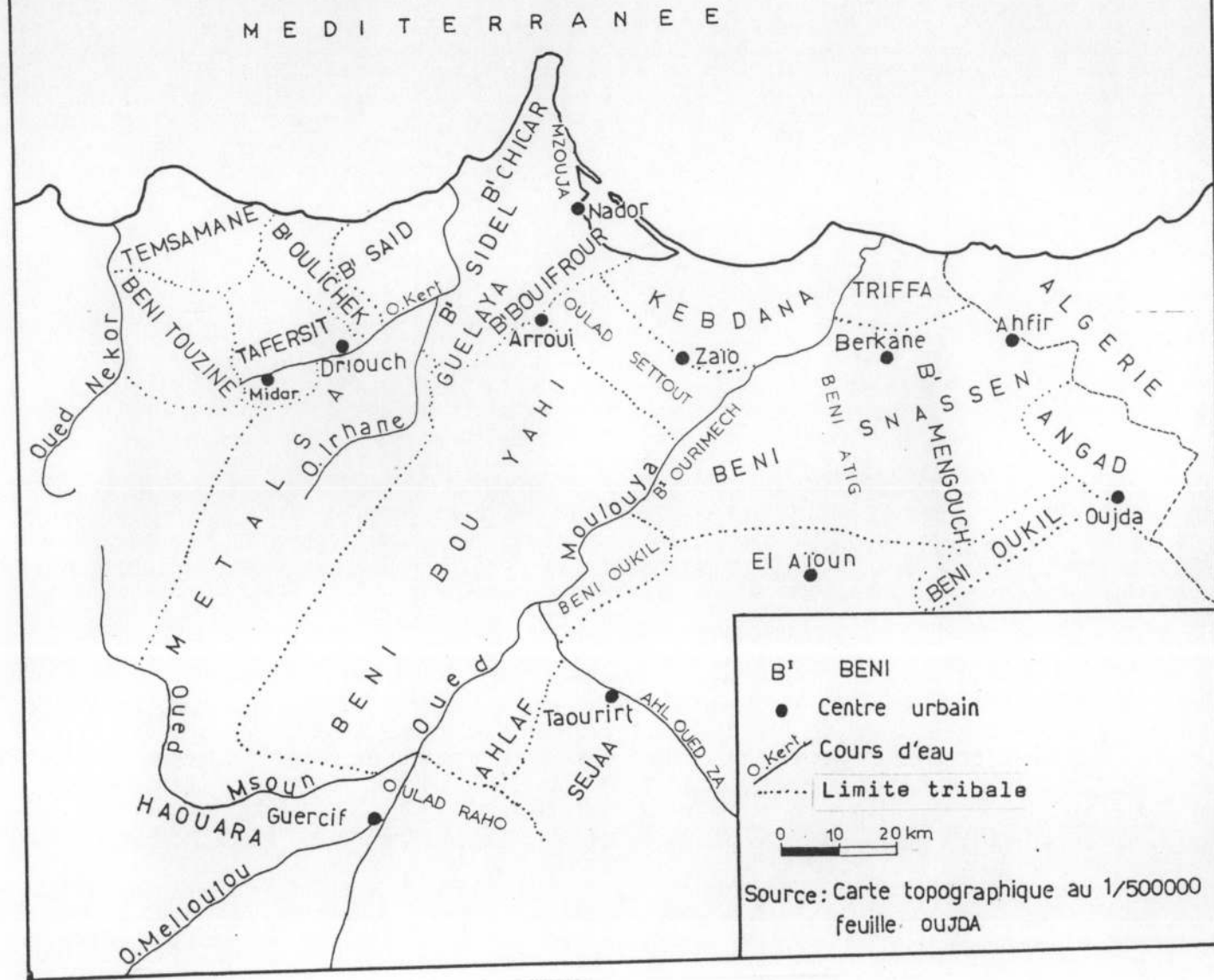
a) L'aire des sédentaires montagnards :

Deux ensembles de tribus se la partageaient : la confédération rifaine à l'Ouest et celle des Guelaya à l'Est. La première, en dehors des communautés rifaines extérieures à la région du Nord-Est (Béni Ouriaghel, Bokkaya...), occupait le territoire compris entre le Nekor à l'Ouest et le Kert à l'Est. Elle se compose de cinq tribus : les Tamsamane entre le Nekor et l'oued Sidi Salah qui les sépare des Béni Saïd à l'Est, puis au Sud en deçà du moyen Kert, les trois autres tribus dont les finages ont une orientation sub-méridienne : les Béni Touzine à l'Est du Nekor, les Tafersit au centre et les Béni Oulichek plus à l'Est où l'oued Ouardane, affluent du Kert, marque la limite avec les Béni Saïd.

Quant à la confédération des Guelaya, à l'Est du bas Kert, elle comprend également cinq tribus : les Béni Chicar occupant le secteur Ouest de la presqu'île des Trois Fourches, les Mzouja sur le littoral de la Sebkhah de Bou Areg, les Béni Bou Ifrou dans la partie Sud des montagnes des Guelaya et les Béni Sidel à l'Ouest entre le Kert et les Béni Bou Ifrou.

Dans une position isolée entre le littoral méditerranéen, de la Sebkhah de Bou Areg à l'embouchure de la Moulouya et le cours inférieur de ce fleuve, la tribu des Kibdana, berbères zénètes, vivait de céréaliculture à base d'orge associée à l'élevage. Deux fractions la composaient : Bou Anquod et Zekhanen.

FIG.11-LES TRIBUS DU NORD-EST MAROCAIN



b) L'aire des semi-nomades de l'intérieur :

Au Sud des montagnes des sédentaires, deux grandes tribus de Berbères nomades parcouraient la région au climat semi-aride : à l'Ouest les Métalsa (dont les fractions Ihebdenen, El Khemis, Souahel et El Kart) nomadisaient dans les bassins intérieurs s'étendant de l'oued Msoun au Sud à l'oued Kert au Nord, à l'Est les Béni Bou Yah (Ikhyanen, Garet, Béni Ahmed, Rbaâ Ouadda) dont la mouvance se déployait de la plaine du Jel au Sud jusqu'à celle du Gareb au Nord-Est, entre le territoire des Métalsa et le cours de la Moulouya.

Aux deux extrémités du domaine des Béni Bou Yah vivaient deux tribus : d'une part au Sud-Ouest, les Haouara, zénètes qui se déplaçaient à l'Ouest de Guercif à travers les bassins inférieurs du Msoun et du Melloulou, affluents de la Moulouya ; d'autre part au Nord-Est, au pied de la chaîne des Kbdana, entre les Béni Bou Ifrou et la Moulouya s'intercalait l'unique tribu arabe parmi les berbérophones de la rive gauche du fleuve : les Ouled Settout comprenant trois fractions (Ouled Zaïr, El Bkhassa et Garete).

2- Sur la rive droite du fleuve : une mosaïque de tribus berbères et arabes.

Dans la sous-région limitée par la frontière maroco-algérienne et la Moulouya, du fait des invasions nombreuses qui y eurent lieu au cours des siècles et de sa position d'espace de circulation traditionnel entre l'Algérie et l'Occidental marocain (échanges commerciaux, passage de la route du pèlerinage vers la Mecque, nomadisme...) les groupes ethniques qui contribuèrent au peuplement s'étaient beaucoup mêlés. La plupart des Berbères, d'origine zénète, connaissaient la langue arabe.

Du Nord au Sud on trouvait successivement les tribus suivantes :

- Les Triffa, dans la plaine située entre la Moulouya et l'oued Kiss frontalier avec l'Algérie. De race et de langue arabe ce groupement se composait des Ouled Mansour occupant les collines du même nom sur le littoral, Ouled Seghir, Laâtamna et Houara issus des Angad. Ces tribus s'établirent, avec l'accord des Béni Snassen, dans la plaine vers 1830 à la suite de luttes intestines (VOINOT, L., 1912) ou, selon d'autres sources (BERRAHAB, O., 1989), au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} s., sous la pression des autorités françaises d'Algérie au lendemain de la fixation de la frontière maroco-algérienne.

- Les Béni Snassen : Berbères zénètes selon Ibn Khaldoun ou issus de la fusion entre des éléments zénètes sanhaja et arabes (EL OUARTASSI, K., 1976). La ressemblance de leur dialecte avec celui de Zekara, Béni Yala et Béni Bou Zeggou, tribus de la chaîne des Horsts bordant la région du Nord-Est au Sud, permet d'avancer que tous ces groupements sont zénètes (BERRAHHAL, M., 1889). La confédération des Béni Snassen, communauté de paysans sédentaires, se composait de quatre tribus, de l'Est vers l'Ouest de la chaîne montagneuse : Béni Khaled, Béni Mengouch, Béni Atig et Béni Ourimech. Certaines fractions de tribus étaient arabes : Béni Drar parmi les Béni Khaled, une partie de Bessara parmi les Béni Mengouch.

- Plus au Sud, le couloir de plaines d'Oujda à Guercif était parcouru par plusieurs tribus arabes de pasteurs :

- Les Angad, Arabes Maqil installés vers 1358 entre Tlemcen et Oujda par le sultan abdelouadide Abou Hammou II, nomadisaient dans le passé jusque dans le chott Rharbi au Sud d'El Aricha en Oranie. Ils s'établirent dans la plaine aux alentours d'Oujda. Ils pratiquaient, outre l'élevage, des cultures sèches de céréales (orge, blé) sur des terres où abondait le jujubier, d'où le surnom d'Oujda : Medinet es Sedra (cité des jujubiers). Les Angad se divisaient en trois fractions : Mezaouir, Ouled Ahmed Ben Brahim, Ouled Ali Ben Talha.

- Les Béni Oukil, arabes nomades prétendant être des *chorfa* idrissides, formaient quatre groupes : celui d'Angad établi vers 1760 à l'Ouest d'Oujda sur la rive gauche de l'oued Isly, le groupe des Triffa émigré dans cette plaine vers 1830, celui d'El Aïoun où se trouve le tombeau de leur ancêtre Sidi Makhoukh et enfin les Béni Oukil de la région Moulouya-oued Za, connus sous le nom des Ouled Sidi Moussa.

Sur la rive gauche de l'oued Za, en amont de sa confluence avec la Moulouya, se côtoyaient deux tribus arabes nomades :

- Les Sejaa : nomadisaient entre l'Ouest des Angad et la Dahra de Debdou à travers la plaine de Tafрата, mais passaient une grande partie de l'année autour d'El Aïoun. Ils se composaient de trois fractions : Cheraga, Guenana et Flalga.

- Les Ahlaf, d'origine hilalienne, établis à l'Ouest de Taourirt, se subdivisaient en cinq fractions : les Krama, les plus dominants, Ouled Slimane, Larbaâ, Ouled El Mahdi et Ghe-

foula. Une dernière tribu arabe, les Ouled Raho nomadisait à l'Est de Guercif tout en recourant à des cultures sèches comme ressource d'appoint.

En dépit de cette répartition géographique des populations du Nord-Est de part et d'autre de la Moulouya, il faut signaler qu'arabophones et berbérophones avaient une conception " biologique " non territoriale de la patrie, ne disant jamais : " je suis de tel village ", mais " j'appartiens à telle tribu " (BOUSQUET, G. H., 1974).

Le partage de l'espace régional entre tribus, datant de plusieurs siècles, reflétait une structure éclatée entre plusieurs groupements à la tête desquels le *makhzen* plaçait des caïds pour représenter l'autorité centrale, maintenir l'ordre et lever les impôts, du moins en dehors des périodes de *siba*. Le " découpage " tribal du Nord-Est connaîtra, en particulier dans les zones de plaines, des modifications notables à la suite de l'appropriation des terres par les colons européens ou cours du protectorat.

3- Des genres de vie adaptés au milieu naturel.

Deux activités prédominaient chez les populations de la région à la veille du protectorat : l'agriculture et l'élevage nomade. Ce dernier constituait l'occupation principale des tribus des plaines dont l'habitat mobile était la tente (*khetma*), tressé en alfa ou en laine. Selon les saisons, les nomades, arabophones ou berbérophones, conduisaient leurs troupeaux à travers les collines et les plaines couvertes d'alfa, d'armoise et d'herbages, tout en déplaçant leurs tentes groupées en douars itinérants. Le cheptel ovin constituait l'essentiel de leur bétail comme le montrent les chiffres pour quelques tribus en 1894.

	Ovins	Bovins	Chameaux
TRIFFA	36.527	3.805	258
ANGAD	105.275	492	1.419
SEJAA	208.000	336	6.030

Source : H. M. P. de LA MARTINIÈRE et LACROIX, N., 1894.

Pour les nomades de la rive gauche de la Moulouya, le cheptel ovin aurait été à la même époque au moins aussi nombreux. MOULIERAS, M., en 1895 parlait " d'immenses troupeaux " chez les Metalsa et les Béni Bou Yahi, et de " montagnes de laine " qu'ils vendaient aux souks.

L'élevage revêtait un intérêt particulier chez les tribus frontalières (Triffa, Angad et Mehaïa au Sud d'Oujda) qui commercialisaient bétail et laine dans les souks algériens d'Adjeroud, Marnia et El Aricha.

Les nomades confectionnaient à partir de la toison des vêtements dont les *haïk*, des couvertures (*bou rabah*) et des tentes. Ils utilisaient également le couvert végétal de leur terroir, en particulier l'alfa, pour tresser les nattes, les tentes, des sandales (*boumentel*) et des objets usuels : cordes, couffins, tamis pour le couscous...

La plupart des tribus semi-nomades associaient à leur activité l'agriculture qui avait un caractère aléatoire du fait de la sécheresse et consistait en cultures céréalières d'orge et parfois de blé. Cette forme d'économie mixte était plus réussie dans les zones assez humides ou parcourues de cours d'eau. C'était le cas de la plaine des Triffa, boisée de térébinthes dans sa partie occidentale, qui renfermait des îlots de cultures irriguées à partir de l'oued Cherraâ et du Kiss autour de Saïdia. Un autre périmètre irrigué existait au Sud de la plaine des Angad autour d'Oujda et utilisait les sources de l'oued Sidi Yahya. Les eaux de cette oasis située à cinq km au Sud-Est de la ville, étaient dérivées en deux canaux principaux, celui du Meqsem et la "séguia oujjida", et arrosaient les jardins appartenant à des Oujdis citadins⁸ et couvrant près de 570 ha. La zone des vergers périurbains portait plus de 10.000 oliviers et un nombre indéterminé d'autres essences fruitières : figuiers, grenadiers, vignes, abricotiers... A l'ombre de ces arbres étaient cultivés des céréales et des légumes pour approvisionner la ville. Enfin trois autres îlots irrigués par les eaux des oueds Melloulou, Za et Bou Redim, affluents de la Moulouya, entouraient les kasbas de Guercif, Taourirt et El Aioun.

Toutefois, c'étaient dans les montagnes que l'agriculture représentait l'activité principale chez les communautés de vieux sédentaires. Pratique séculaire exigeant des techniques appropriées au milieu montagnard (aménagement des terrasses complantées d'arbres pour protéger le sol de l'érosion, dérivation de rigoles et de canaux à partir des oueds et des sources, exploitation optimale des adrets) l'agriculture était l'objet de soins continus de la part des populations. Le type d'habitat le plus répandu était, selon le degré de dispersion, le douar, équivalent au *dchar* chez les berbérophones, ou le hameau en ordre plus lâche. La

8 - Les familles oujdis de souche, dont l'ensemble sera par la suite injustement appelé par les autorités du protectorat "tribu des Oujada" (COUTAY, J., 1953) résidaient dans la médina intra-muros et possédaient les jardins et des biens fonciers.

population vivait dans des maisons de pierre (" *dar* " chez les Béni Snassen, Temsamane, Guelaya) ou parfois de torchis (" *nouala* " en terre grasse et paille) quand la roche calcaire faisait défaut. Seul un groupe des Béni Snassen occidentaux, les Béni Mahiou, vivait sous la tente.

Rappelant le type d'économie qui régnait dans les régions méditerranéennes, l'agriculture des montagnes du Nord-Est associait l'arboriculture aux cultures irriguées de céréales et de légumes. Parmi les arbres fruitiers les plus répandus, l'olivier poussait abondamment à la fois chez les Béni Snassen, les Temsamane, les Béni Touzine, les Béni Oulichek et les Béni Bou Gafer (qui produisaient " la meilleure espèce d'oliviers dite Achemlal " (MOULIERAS, A., 1895). Le figuier, la vigne et l'amandier étaient des arbres communs à toutes les montagnes des tribus sédentaires. Cependant les Béni Snassen se distinguaient par le développement de l'oranger dont les fruits, en particulier de la vallée du Zegzel, étaient vendus jusqu'à " keçbat El Ayoun, Oujda, Nemours et Tlemcen " (MOULIERAS, A., 1895), BERRAHHAL, M., (1889) parlait de 20.000 orangers qui couvraient une centaine d'hectares. L'élevage représentait une ressource complémentaire pour les sédentaires des montagnes. Outre les ovins et les caprins, les bovins y étaient plus nombreux que chez les nomades des plaines. Ainsi les Béni Snassen en 1894 possédaient 128.022 ovins, 37.914 caprins et 16.227 bovins (DE LA MARTINIÈRE, H. M. P. et LACROIX, N., 1894).

Chez certaines tribus du littoral (Temsamane, Béni Saïd, Béni Chicar) la pêche traditionnelle était une activité non négligeable.

Il s'avère donc que les genres de vie, semi-nomade ou sédentaire, qui avaient pour cadre le Nord-Est marocain à l'aube du XX^e s., n'étaient pas liés à l'origine ethnique des populations, mais dépendaient du milieu géographique et des facteurs historiques. Cependant certains métiers étaient inexistantes au sein des communautés arabes ou berbères dans les douars ou les kasbas. Les Israélites se chargeaient de les exercer.

En fin de compte, la population du Nord-Est précolonial, essentiellement rurale, s'adaptait aux conditions naturelles des milieux steppique et montagnard où elle puisait ses ressources. Les tribus s'accommodaient à leur situation à l'intérieur de leurs territoires, concluaient des pactes relatifs à l'exploitation des parcours ou des eaux de sources, d'autant plus que les terroirs ne connaissaient pas de risque de surpeuplement, l'équilibre naturel étant établi entre la croissance démographique et la mortalité élevée. Cependant l'équilibre entre

les ressources et les populations était fragilisé par les longues sécheresses qui créaient des opportunités de rupture de pactes tribaux et de conflits. Dans cette région frontalière, ce sera un facteur extérieur, en l'occurrence la pression coloniale à partir de l'Oranie, qui sera une source d'instabilité.

4- La population juive : une minorité ethnique infime

Judéo-berbères ou Berbères judaïsés, les juifs autochtones du Nord-Est marocain formaient des noyaux anciens. Minoritaires en nombre, ils ne formaient pas de tribus ou de fractions mais vivaient disséminés dans les douars ou les agglomérations. Numériquement, les plus importantes communautés israélites dans le Maroc oriental vivaient à Debdou où les Juifs étaient majoritaires⁹ et à Oujda où l'on comptait en 1910 près de 1.200 sur un total de 6.466 hab., soit 18 % (VOINOT, L., 1912). Loin d'avoir un statut de ghetto, le *mellah* d'Oujda se situait au centre de la ville et était contigu aux quartiers musulmans.

En dehors d'Oujda, de Debdou, des kasbas d'El Aïoun et de Guercif qui en comptaient un certain nombre au début du XXème s., les Juifs vivaient surtout dans les montagnes des Béni Snassen, des Guelaya et du Rif.

La date d'installation des premiers noyaux israélites dans la région est peu connue. Au début du XXème s., certaines familles étaient établies à Oujda depuis sept à huit siècles : Aharfi, Ben Adiba, Ben Samoun, Ben Smahoun, Charbit, Haziza... D'autres, d'ascendance séfarade, étaient venus d'Espagne durant la Reconquista, aux XIV et XVèmes s. (après le massacre de Séville en 1391 et à la suite du décret d'expulsion en 1492) via Tétouan, Debdou ou Tlemcen. Hormis les Israélites de souche oujdie, les Juifs qui résidaient dans la ville provenaient de quatre régions géographiques :

- des Béni Snassen : familles des Bou Aziz, Ayache, Ben Kemmoun, Ben Khalifa...
- de Debdou : Benguigui, Bensoussan, Cohen, Marciano...

9 - Ch de FOUCAULD lors de son passage à Debdou en 1884 relatait que le nombre de Juifs était de 1.400 sur une population de 2.000 hab. En 1911 NEHLIL notait que le "qçar" de Debdou comprenait 400 maisons, une mosquée et douze synagogues! Les Juifs qui y étaient très nombreux entretenaient un commerce très actif avec l'Algérie et Melilla. (NEHLIL, M., 1911).

- de Tlemcen et des Béni Snous : Ben Ghazzi, Amouyal, Azoulay, Ben Hammou, Obadia...

- du Sahara (Figuig, Béni Ounif, Kénadsa et Tafilalet) : Amsellem, Ben Arrous, Teboul, Touati, Dray...

Constituant une minorité infime mais dynamique, les Juifs étaient spécialisés dans certains métiers que les Musulmans négligeaient. A propos des Israélites de Guelaya, MOULIERAS, écrivait en 1895 : "Les Juifs sont extrêmement nombreux dans la tribu de Galiya. Ils habitent les hameaux, exercent différents métiers : cordonniers, savetiers, cordeurs, orfèvres, chaudronniers. Aucun agriculteur parmi eux". Outre ces métiers, les Juifs exerçaient, notamment à Oujda, les professions de tailleurs, de tisserands et ferblantiers. En dehors de l'artisanat, ils se distinguaient dans les activités commerciales et financières. Ils remplissaient en particulier les rôles d'intermédiaires entre villes et campagnes (ramassage sur les souks de produits ruraux qu'ils entreposaient et commercialisaient dans les villes et bourgades), de banquiers et prêteurs et usuriers (DE FOUCAULD, CH., 1888), de courtiers en négoce dans les tribus où ils étaient sous la protection des caïds locaux (TROIN, J. F., 1975) et enfin d'hommes d'affaires qui se rendaient pour les transactions commerciales à Oran, Melilla, Tanger, voir en Espagne (MOULIERAS, A., 1895).

Contrairement aux Juifs, les Musulmans marocains, à l'exception des Fassi, s'adonnaient peu au négoce. La situation de carrefour d'échanges que représente le Nord-Est par la présence de l'enclave espagnole de Melilla et le voisinage de l'Algérie, était habilement exploitée par la minorité israélite qui bénéficiait d'une solidarité agissante de la part des coreligionnaires établis dans les ports marocains (Tanger, Casablanca, Essaouira...) et qui étaient souvent des protégés des nations européennes.

C) Une région parsemée de souks et de kasbas mais peu dotée de villes.

Les auteurs qui décrivirent le Nord-Est marocain à la veille du protectorat, malgré les allusions qu'ils firent au *bled Siba* et à l'insécurité latente, ne manquaient pas de mentionner l'existence de souks et de routes empruntées par les commerçants et les caravanes.

1- Des souks nombreux en dépit de l'insécurité et de l'état rudimentaire des routes.

Des causes intrinsèques étaient à l'origine de troubles sporadiques dans la région, pour des motifs d'ordre socio-économique : conflits entre tribus au sujet de terres de parcours chez les semi-nomades ou de partage des eaux d'irrigation chez les sédentaires, ou d'ordre politique : soulèvement du Rogui Bou Hmara de 1902 à 1905.

Cependant la pression et les intrigues coloniales à la frontière orientale du Maroc contribuèrent à entretenir un état de tension entre les tribus des confins algéro-marocains d'une part et entre représentants du *makhzen* et tribus d'autre part. La facilité pour les tribus de se procurer au moyen de la contrebande des quantités de fusils et de cartouches d'origine espagnole et anglaise (MOULIERAS, A., 1895) à partir du préside de Melilla joua dans le même sens. Les autorités coloniales françaises, arguant de l'imprécision de la convention de Lalla Marnia sur les frontières, menaient selon la conjoncture, soit une politique des tribus sans passer par le *makhzen*, soit une politique de l'entité du pouvoir central. Depuis le milieu du XIXème s., le Nord-Est marocain était l'objet d'une politique ambivalente optant entre deux concepts : celui d'une région ou celui d'un état-nation.

Parlant des explorateurs qui décrivent les souks du Maroc de la fin du XIXème s., TROIN, J., F., écrit : "Ainsi, sans s'en douter, les découvreurs du Maroc en mettant l'accent sur ces achalandages complexes, réfutaient-ils la théorie de l'autoconsommation, de l'enclavement et du repli des tribus, vivant quasiment en autarcie" (1984).

L'usage des monnaies, locale et étrangères¹⁰, était un indice confirmant l'ouverture commerciale et les flux d'échanges.

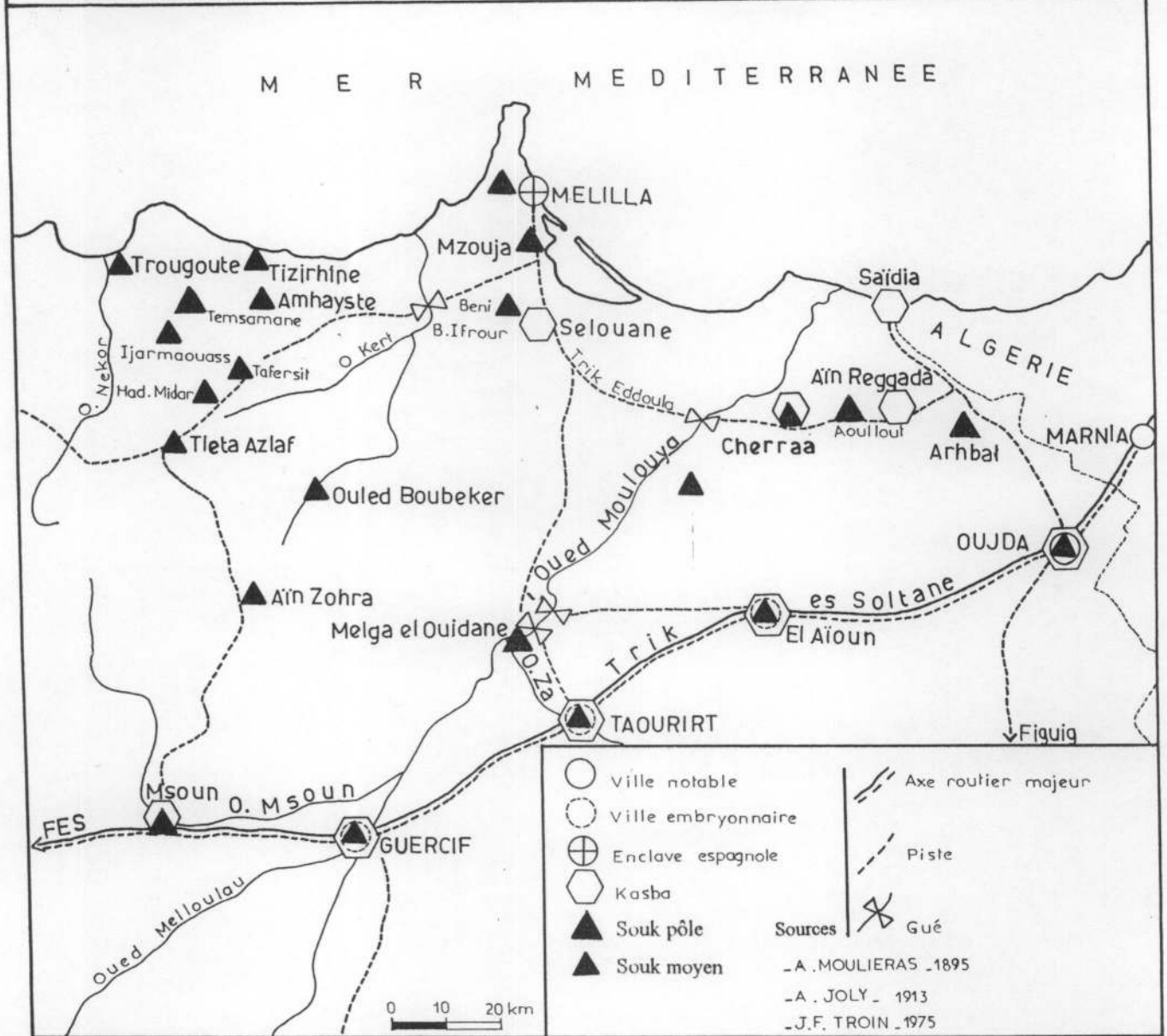
Il semble que les souks, que ce soit en temps de paix ou de trouble, étaient des réalités économiques et sociales permanentes de la vie du Nord-Est marocain à l'aube du XXème s. Les écrits consacrés à la région¹¹ à cette époque ne dénombrèrent pas moins d'une trentaine

10 - Ch de FOUCAULD en 1884 : "Le mitqal n'a qu'une valeur théorique, les monnaies étrangères changent de valeur selon les villes et les tribus, surtout le réal (monnaie espagnole) qui a cours partout".

- A. MOULIERAS en 1895 : "Dans toutes les tribus du Rif, au Nord comme au Sud, la monnaie préférée est la monnaie espagnole; en second lieu vient la française. Les pièces frappées par Sa Majesté Chérifienne figurent au troisième rang" op. 115.

11 - ch de FOUCAULD (1888), MOULIERAS, A. (1895), JOLY, A. (1912, notes de 1908), VOINOT, L., (1912).

FIG. 12-ROUTES, SOUKS ET KASBAS DANS LE NORD-EST AU DEBUT DU XX^e SIECLE



de marchés ruraux. Certains souks de contact (entre montagne et plaine ou entre tribus) ou souks relais, le long d'axes de communication, étaient particulièrement fréquentés, d'après MOULIERAS, A., (1895) et JOLY, A., (1913, notes datant de 1908) :

- Chez les Tamsamani : Tazrouit (se tenant le mardi) et Dchar el Had (le dimanche).
- Chez les Béni Touzine : Had Midar, sur l'ancien site de piémont de Midar.- Chez les Béni Oulichek : souk es Sebt.
- Chez les Guelaya : trois gros souks : celui de Mezzouja (ou souk el joumouâa, du vendredi) près de la sebkha de Bou Areg et pas loin de Melilla, souk Arbâa des Béni Chicar et souk Tlata des Béni Bou Ifrouir.
- Chez les Kebdana : souk el Had.
- Chez les Triffa : souk el Khémis près de Kasbat Cherrâa, marché bihebdomadaire (jeudi et lundi), probablement situé à l'emplacement de Berkane.
- Enfin chez les Béni Snassen : souk Arhbal chez les Béni Khaled (lundi et vendredi) et Arbâa des Béni Ourimech.

A cause de la mobilité des tribus semi-nomades (Angad, Béni Bou Yahi, Metalsa...) au rythme des saisons, on ne relevait pas de gros souks chez elles, en dehors des souks frontières et de contact comme Msoun et Melga el Ouidane aux sites de bord d'oued et de confluence.

Le réseau de souks qui desservait toutes les fractions de tribus de la région s'appuyait sur un certain nombre de routes certes rudimentaires, mais bien battues et commodes pour le transport au moyen de chameaux et de bêtes de somme. Les gués et les pistes représentaient les "ponts et chaussées" de l'époque. La plupart des routes dans le Nord-Est convergeaient sur Oujda, venant de Fès à l'Ouest (*mehaj ou trik es Soltane*), de Marnia à l'Est, de Figuig au Sud en passant par le col de Jérada à travers la montagne des Béni Yala et enfin de la plaine des Triffa par le col du Guerbous entre les Béni Snassen et les Trara. Dans la plaine des Triffa, alors qu'une piste empruntait la vallée du Kiss pour aboutir à la kasba de Saïdia, une deuxième passait par la kasba de Cherrâa et le gué de Mechraâ el Kerma, une troisième, *Trik*

*Eddoula*¹², au Sud de Jbel Aklim par le gué de Mechraâ Safsaf, plus en amont sur la Moulouya, pour se diriger vers la kasba de Sélouane et Melilla au Nord-Ouest. Les deux localités étaient reliées au grand chemin d'Oujda à Fès par deux pistes franchissant la Moulouya aux gués de Melga El Ouidane (confluence du Za et de la Moulouya) vers Taourirt et Mechraâ Moul El Bacha en direction d'El Aïoun. En régions montagneuses (Béni Snassen, Guelaya, massifs à l'Ouest du Kert...), les voies moins denses n'étaient souvent que des sentiers muletiers, tortueux et difficiles.

En périodes de trouble, face aux risques de pillages, l'insécurité des routes n'impliquait pas l'arrêt des déplacements et des échanges. Voyageurs et caravanes, moyennant une redevance ou droit de passage (la *zetata*), avaient recours à un système de protections successives où des escortes¹³, fournies par les tribus (*hammar* (JOLY, A., 1912) ou *zetat*¹⁴), servaient à la fois de guides et d'accompagnateurs en se relayant à travers le territoire de plusieurs tribus.

En conclusion, l'organisation des marchés dans le Nord-Est était liée à deux facteurs : la circulation le long des axes routiers principaux et la densité de population rurale. La distribution spatiale des souks se limitait plutôt aux franges de la région. Alors que leur densité était très faible dans la partie centrale, des marchés jalonnaient l'axe Oujda-Taza, et d'autres, plus nombreux, desservaient les montagnes du Rif oriental littoral et des Béni Snassen.

2- Une dizaine de kasbas dont l'existence remonte au XVII^e s

Créées dans le but d'asseoir l'autorité du *makhzen* sur les tribus et de surveiller les routes qu'empruntaient les troupes chérifiennes, les kasbas (citadelles) occupaient plusieurs points dans la région. La plupart d'entre elles furent construites par le sultan Moulay Ismaïl vers 1679 : kasba de Msoun sur l'oued du même nom, kasba d'El Aïoun, kasba de Sélouane (ou Kasbat Bou Areg) et les kasbas de Cherraâ et de Reggada dans la plaine des Triffa. Alors que la kasba de Taourirt, plus ancienne, fut bâtie dès 1295 par le mérinide Abou Yacoub Youssef (qui reconstruisit la kasba d'Oujda en 1298) et restaurée par Moulay Ismaïl en 1680,

12 - Signifiant route des bovins, probablement dénommée ainsi en raison de son utilisation pour les convois de bétail entre les deux rives de la Moulouya.

13 - M. BONJEAN, cité par J. F. TROIN (1975), signale le rôle joué par la tribu des Sejaa dans l'escorte des caravanes se rendant à Melilla.

14 - D'après HAMET, I., (1900), le *zetat* était un guide, souvent *mokhazni* ou cavalier de l'Etat.

celle de Guercif fut élevée au XVIIIème s. Le Sultan Hassan Ier restaura les kasbas d'El Aïoun et de Cherraâ en 1876 et bâti celle de Saïdia en 1883 sur la rive gauche du Kiss près de l'embouchure. Pour affermir la présence du makhzen dans la région à la fin du XIXème s., les troupes chérifiennes furent renforcées dans les quatre kasbas principales :

KASBAS	SOLDATS (fantassins)	CAVALIERS (goumiers)
Oujda	750	130
El Aïoun	450	35
Saïdia	350	50
Sélouane	1.000	500

Source : A.S.H.A. Vincennes, 3H19

Rapport du 29/09/1900 ; cité par BERRAHAB, O., (1989), p. 195.

L'importance de la garnison d'Oujda était liée à la situation de carrefour de la ville frontalière qui était aussi siège de l'Amalat.

La kasba d'El Aïoun servait à contrôler le Trik es Soltan qui était en même temps route du commerce caravanier ayant un embranchement vers Melilla.

La kasba de Saïdia ne répondait pas à un but militaire mais représentait plutôt un point de surveillance et un repère frontalier face à l'Algérie.

Quant à la kasba de Sélouane, la plus fournie en troupes, elle faisait face au préside de Melilla¹⁵.

Comparé au réseau des souks, celui des kasbas était moins dense. Cinq citadelles sur neuf surveillaient le trik es Soltane, alors que le reste représentait des postes avancés face à la frontière maroco-algérienne et à la ville occupée de Melilla.

Outre leur fonction défensive et sécuritaire, les kasbas incarnaient la présence du pouvoir central dans une région excentrée.

3- Deux villes notables : Oujda et Melilla

Alors que la grande majorité de la population était rurale, vivant dans les douars et les *dchour*, quelques kasbas donnèrent lieu à la naissance de gros bourgs ou petites villes. Ce

15 - Selon MOULIERAS (1895), la garnison de Selouane avait pour rôle "d'empêcher les Berbères d'attaquer les Espagnols" afin de ne pas créer de difficultés avec l'Espagne.

fut le cas de Guercif, Taourirt et El Aïoun où un certain nombre de commerçants fassi et Juifs étaient établis dans ces centres relais qui jalonnent la route de Taza-Oujda. Ces trois kasbas n'étaient en réalité que des embryons de villes. La vie urbaine était représentée surtout à Oujda et à Melilla.

Fondée à la fin du X^{ème} s., Oujda, après plusieurs destructions aux XIII^{ème} et XIV^{ème} s., vit ses remparts relevés par l'*amel* Driss Ben Yaïch en 1896 et sa kasba restaurée en 1905 face à la menace du Rogui Bou Hmara. Quatre portes donnaient accès à la ville : Bab Sidi Abdelouahab (ou porte des têtes), Bab Oulad Amrane, Bab el Khémis où aboutissait la route de Marnia et Bab el Gharbi donnant vers l'Ouest. En forme de polygone, couvrant près de 28 ha, Oujda comprenait une kasba où résidait l'*amel*, le quartier des marchés groupant commerces et boutiques d'artisans, un *mellah* qui se confondait avec les quartiers musulmans correspondant aux différentes fractions de la population : Ouled Amrane, Acheqfane, Ahl Oujda, Ahl el Jamel, Ouled Gadi et Ouled Aïssa. Alors que la majorité des habitants vivait de l'agriculture de la "banlieue maraîchère", les activités de commerces et d'artisanat étaient exercées par des Fassi, des Juifs et des Algériens (HAMET, I., 1900). Sur le plan commercial Oujda était un point de jonction de voies caravanières menant vers quatre directions : Fès à l'Ouest, Tlemcen à l'Est, Figuig au Sud et Melilla au Nord-Ouest.

Différentes sources indiquent qu'Oujda était moins peuplée que Melilla à l'aube du XX^{ème} s. Alors qu'en 1910 elle comptait 6.466 hab.¹⁶, la population du préside avait déjà atteint 12.000 hab. en 1908¹⁷.

Sur le littoral méditerranéen, cantonnée dans un territoire de 12 km², l'enclave de Melilla se composait de la vieille ville espagnole (*Melilla antiqua*) perchée sur une butte calcaire et, en contrebas, un noyau datant de la fin du XIX^{ème} s. et comprenant le quartier *Barrio de la Victoria* bâti en 1906. Préside depuis 1497, à maintes reprises assiégée par les tribus voisines et des sultans du Maroc, Melilla servit également de colonie pénitencière aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} s. Mais elle ne prit de l'importance qu'à partir de 1881 où elle fut érigée, en même temps que Ceuta, en port franc permettant l'introduction dans la région de

16 - Chiffre donné par VOINOT, L. (1912) alors que CANAL, J., (1886) estimait la population d'Oujda en 1885 à 6 000 hab.

17 - Melilla connut au début du XX^{ème} s. une croissance exceptionnelle : de 9.700 hab. en 1900, elle passa à 12.000 en 1908 pour atteindre 41.000 hab. en 1910 à la suite des opérations militaires du Rif (REZETTE, 1976).

marchandises étrangères, par la voie de la douane depuis 1866 ou plus souvent en contrebande. A la fin du XIXème s., MOULIERAS, A., rapportait que la proximité de Melilla expliquait l'animation particulière de Souk Mezzouja dans les Guelaya où affluaient les marchandises sorties du préside : sucre, thé, cartouches, fusils, poudre, bougies, lampes à pétrole, couteaux, verres, bouteilles...

A propos de son rayonnement commercial il écrivait : " Mliliya est le grand entrepôt où viennent s'approvisionner non seulement les Galiyens, mais encore tout le Rif oriental, toute la Dhahra jusqu'à Figuig, toute la partie Est des Djebala ".

Le fait urbain au Nord-Est, étant l'apanage d'Oujda et de Melilla au début du XXème s., signifiait que l'urbanisation résultait soit de la situation frontalière, soit de la présence étrangère sur le territoire régional. Les deux villes rayonnaient certes sur la région, mais, vu leur taille modeste, estimée à 10.000 hab. à l'époque, l'organisation régionale devait être lâche.

D- Population et ressources dans le Nord-Est à la veille du protectorat : un équilibre précaire

1- Les montagnes plus peuplées que les plaines

Les données numériques sur la population de la région à cette époque ne sont disponibles que sous forme d'estimations fragmentaires et partielles. Celles avancées par MOULIERAS, A., (1895), aussi bien sur le nombre de feux, de fantassins et de population probable par tribus sont peu instructives car largement surévaluées. Certaines sources¹⁸ renseignent sur le nombre de travailleurs rifains émigrés en Oranie : entre 40.000 et 50.000 en 1905. Ces chiffres englobent cependant des travailleurs issus de tribus n'appartenant pas à la région (Béni Ouriaghel et Gzennaya). Toutefois, si l'on avait compté un travailleur émigré pour une famille de quatre personnes en moyenne, la population de la région sur la rive gauche de la Moulouya aurait été de l'ordre de 200.000 hab. LA MARTINIÈRE et LACROIX¹⁹ (1894) donnèrent des statistiques pour certaines tribus du Rif oriental en 1880, sans mentionner les populations semi-nomades (Metalsa, Béni Bou Yah, Ouled Settout, Haouara,

18 - Société de géographie de Madrid (1904) et DECHAUD, E., (1906).

19 - Cf. "Documents pour servir à l'histoire du Nord-Ouest africain", renseignements recueillis d'après une notice sur les tribus du Rif, rédigée en 1880 par le Capitaine BREUILLE, commandant du cercle de Marnia.

Ouled Raho) : Kebdana : 9.500 hab., Béni Chiker 6.000 à 8.000, Béni Sidel : 6.000 à 10.000, Béni Bou Gafer : 2.500 à 4.500, Tafersit : 3.500, Béni Saïd 10.000 à 14.000 et Tamsamane : 16.000.

Pour la population de la rive droite de la Moulouya, des chiffres plus précis furent donnés par VOINOT, L., en 1912 :

- Triffa.....	4.935	habitants
- Béni Snassen.....	39.259	"
- Angad.....	4.921	"
- Béni Oukil.....	2.566	"
- Sejaa.....	1.700	"
- Oujda.....	6.466	"

A partir des chiffres précités on peut déduire que les montagnes de la région étaient de loin plus peuplées que les plaines. Outre leur rôle de refuge, les montagnes étaient en effet moins exposées que les plaines aux méfaits de la sécheresse grâce à leurs ressources en eau.

NOIN, D., (1970) évaluait pour 1900 la population du Nord-Est marocain à 4 % de celle du Maroc, elle même estimée à 5 millions d'habitants, ce qui aurait donné à peu près 200.000 hab. pour la région, soit une densité de l'ordre de 12 hab./km². A la même date, le Nord-Est était aussi peuplé que le Saïs (4,1 % de la population marocaine) et le Haouz (4,4 %) mais dépassait en nombre d'habitants le Tadla (2,5 % d'après NOIN, D., 1970).

2. Une population d'éleveurs et de cultivateurs à la merci des sécheresses

Les habitants de la région tiraient leurs ressources de deux activités principales : l'agriculture et l'élevage.

Le travail de la terre reposait sur des techniques plutôt archaïques. Ainsi, pour le labour, la *zouja*, attelage d'un couple d'animaux, pouvait labourer en une saison à peine dix hectares, au moyen de la grande charrue (*sekka kbira*) attelée avec des chevaux ou des mulets, et cinq hectares seulement au moyen de la petite charrue (*sekka sghira*), attelée avec des ânes (VOINOT, L., 1912).

Dans les montagnes relativement boisées et pourvues de résurgences, la vieille paysannerie sédentaire exploitait des terres exiguës en raison de la nature du relief.

Les plaines, domaine des tentes et des pasteurs, quoique cultivables, étaient des espaces steppiques envahis par le jujubier sauvage, l'alfa et l'armoïse.

Dans le *bled séguia*, domaine de la culture irriguée, aussi bien dans les vallées des montagnes que dans les îlots ou rubans irrigués des plaines, les parcelles occupaient de faibles superficies.

Dans le bled *bour*, domaine de la culture en sec, la céréaliculture où dominaient l'orge et secondairement le blé dur, prenait l'aspect de « culture loterie » à cause des aléas du climat.

Agriculture et semi-nomadisme n'étaient pas des genres de vie exclusifs respectivement aux montagnes et aux plaines. En réalité les habitants associaient les deux activités pour ne pas être tributaires d'une seule ressource. L'agriculture était essentiellement vivrière, les paysans cherchant à produire pour leur consommation personnelle. La commercialisation vers des marchés étrangers (Nemours, Tlemcen, Melilla...) concernait surtout des produits arboricoles (olives, amandes du Rif oriental, oranges des Béni Snassen...), de la laine et du bétail des tribus frontalières. Le plus souvent les céréales et le bétail vendus dans les souks de l'Oranie provenaient d'autres régions productrices du Maroc occidental (Amalat de Fès, de Taza, Chaouia...) (TROIN, J. F., 1975).

Lors des années de bonnes récoltes, les grains étaient stockés dans des *matmora*, silos enfouis dans le sol, pour faire face aux années de pénurie²⁰. Les silos collectifs étaient souvent creusés à proximité des zaouias et des marabouts dans l'espoir que leur *baraka* pouvait éloigner d'éventuels pilleurs.

Récoltes et cheptel étaient à la merci des aléas du climat. Pour les paysans et les pasteurs, l'équilibre précaire était rompu quand il s'agissait d'une suite d'années de sécheresse pendant lesquelles les populations épuisaient leur stock de grains et où les pertes de bétail pouvaient atteindre plus de 50 % des troupeaux. La situation empirait lorsqu'aux calamités naturelles s'ajoutait l'insécurité due aux conflits tribaux ou à l'agitation, politique (rébellion du Rogui Bou Hmara de 1902 à 1905). En cas de rupture des stocks de grains, la famine

20 En 1985, MOULIERAS parlait de silos de grains chez les Béni Touzine et Béni Saïd (tribus de montagnards) : « la plupart du temps, les mariages se font à la fin de l'automne, lorsque les greniers et les silos regorgent de grains et de fruits. » op. cit., p. 115.

séviissait et le *makhzen* intervenait en envoyant de l'aide alimentaire en céréales et en autorisant les tribus semi-nomades (Angad, Mehaïa, Sejaa,...) à exporter de l'alfa vers l'Algérie.

Durant les deux décennies antérieures au protectorat, sur quatorze ans, de 1892 à 1905, sept années avaient été des périodes dures, des vaches maigres, à cause des calamités naturelles et parfois des troubles. (MIEGE, J. L., 1963, et BERRAHHAB, O., 1989) :

- 1892 : invasion de criquets
- de 1895 à 1896 : sécheresse et disette
- de 1897 à 1899 : famine
- de 1903 à 1905 : sécheresse, disette, agitation roguiste.

L'indice probant de la fragilité de l'économie agricole et pastorale de la région était l'émigration de travail vers l'Oranie qui s'amplifia au début du XXème s.

L'établissement du protectorat allait-il entraîner des changements dans la situation décrite dans le Nord-Est marocain ?

Il apporta d'abord de nouveaux occupants.

II- L'IMMIGRATION ETRANGERE DURANT LE PROTECTORAT : LE NORD-EST CARREFOUR ETHNIQUE

A- L'immigration européenne : plus de "Pieds noirs" d'Algérie que de métropolitains français et espagnols

1- Français et Espagnols en tête des migrants européens

La colonie européenne immigrée dans le Nord-Est était formée de catégories diverses : aux militaires, les premiers installés, se joignirent les fonctionnaires, pour la plupart détachés des métropoles (France et Espagne), les colons venus d'Algérie, de France (dans les Triffa surtout) et d'Espagne (dans la vallée du Kert), des techniciens employés dans les mines et un grand nombre de commerçants.

L'Algérie constitua le foyer d'émigration la plus important. Avant même la signature du protectorat, à la suite de l'occupation d'Oujda, cette ville compta en 1910, 363 Européens

dont 150 Français, 140 Espagnols, 21 Italiens, 2 Allemands et 50 Juifs français (VOINOT, L., 1912). Le courant d'immigration alimenté par l'Algérie fut interrompu par la guerre de 1914-1918, mais il reprit au lendemain de l'Armistice.

A Oujda, principal centre d'implantation européenne dans le Nord-Est en dehors de Melilla²¹, le nombre d'Européens par nationalités évolua comme suit, de 1926 à 1936.

	FRANCAIS	ESPAGNOLS	ITALIENS	AUTRES	TOTAL
1926	4.908	1.272	71	58	6.309
1931	8.657	2.006	313	69	11.045
1936	8.756	1.694	150	83	10.683

Sources : - Archives de la Municipalité d'Oujda.

- DE REDON, J., - 1953

Les Français arrivaient en tête des immigrants européens. Une minorité parmi eux provenait de la métropole. A Oujda, alors qu'en 1926, 2.560 d'entre eux, soit 52 %, étaient nés en Algérie et 1.059 (21 %) nés en France, en 1936, sur 8.756, 3 859, soit 44 % étaient natifs de l'Algérie et 1.576 (18 %) de France (alors que 34 %, près de 3.000, étaient nés dans la zone française du Maroc). En effet ce fut l'Oranie qui fournit le plus grand nombre d'immigrants européens. Selon le recensement de 1931, sur 627 122 Européens établis en Algérie occidentale, 316 874 vivaient dans le département d'Oran. En Algérie l'effectif des étrangers ne cessa de décroître à la suite du vote de la loi de 1889 de la "naturalisation automatique" qui permit la francisation d'un grand nombre d'Espagnols de l'Oranie, d'Italiens et de Maltais du Constantinois (GANIAGE, J., 1972). A côté des immigrés français de souche, il y avait donc un bon nombre de "néo-Français".

Les Espagnols représentaient la deuxième nationalité européenne dominante dans le Nord-Est marocain. Alors que dans la zone d'influence espagnole, sur la rive gauche de la Moulouya, ils venaient surtout d'Espagne, dans la région d'Oujda ils étaient originaires à près de 80 % de l'Oranie, le reste venant du Sud espagnol : Murcie, Almería, Alicante... La ville d'Oran qui connut une seconde occupation espagnole, de 1732 à 1792, abritait une forte colonie espagnole implantée en particulier à la fin du XIXème s. L'immigration espagnole dans le Nord-Est diminua lors de la guerre du Rif de 1921 à 1926. Dans la ville d'Oujda la

²¹ Melilla totalisait en 1915 : 36 655 hab. et en 1925 : 52 542 hab. en majorité espagnols dont un grand nombre de militaires, (BENJELLOUN, A., 1984)

diminution du nombre des Espagnols de 1931 (2 006) à 1936 (1 694) s'expliquait par les naturalisations. Depuis 1945, par le système de la naturalisation automatique, les Espagnols voyaient leurs enfants nés en zone française du Maroc devenir Français, pourvu que l'un des parents soit né en Afrique du Nord.

La première préoccupation des immigrants européens dans le Nord-Est marocain fut l'acquisition des propriétés : terres agricoles dans les plaines de Triffa, Angad et vallée du Kert, mais aussi les terrains à bâtir à Oujda et dans les centres de colonisation de Berkane, Ahfir, Driouch, Midar... Seulement le traité de Madrid de 1880 stipulait que les non-Musulmans ne pouvaient devenir propriétaires au Maroc qu'avec l'autorisation du Sultan. Pour tourner la difficulté, les Européens eurent recours aux intermédiaires algériens en leur qualité à la fois de Musulmans et de sujets français. L'acquisition de propriétés foncières privées (*melk*) par les Européens se faisait en deux temps : d'abord le propriétaire marocain vendait sa terre à un Algérien, ce qui constituait une transaction conforme au droit marocain, puis l'Algérien revendait à l'Européen, selon une procédure régulière vis-à-vis de la législation française. L'appropriation des terres se faisait par deux autres procédures : par la décision de considérer les terres collectives (*bled jmâa* ou *arch*) comme collectives d'usage et non de propriété, permettant ainsi leur "melkisation"²², et par l'aliénation de biens *habous* "soit par voie d'échange contre d'autres biens de même nature, soit contre une somme d'argent qui, dans ce cas, est "habousée" et doit servir d'amélioration des *habous* existants (mosquées, bains,...)"²³

Dans l'ensemble, alors que dans d'autres régions du Maroc il y eut une colonisation officielle, les terres du Nord-Est furent soumises à une colonisation privée. Alors qu'un certain nombre de colons européens résidait à la campagne, dans des fermes isolées, la plupart d'entre eux habitaient à Oujda et dans les centres de colonisation. En milieu urbain, les Européens dont l'habitat était en général distinct de celui des Musulmans selon les principes d'urbanisme de Lyautey²⁴, accaparaient l'essentiel des commerces et des services, notamment

22 Melkisation : Passage du statut de terre collective ou *habous* à celui de propriété privée

23 A. M. A. E. Nantes, D. A. I. 468, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, cité par Y. KATAN (1990).

24 L'une des règles imposées par Lyautey était la séparation de la nouvelle ville européenne de l'ancienne médina. Seulement, tel ne fut pas le cas à Oujda où un quartier européen fut installé intramuros, car sa création fut antérieure à l'avènement de Lyautey comme Résident Général au Maroc en 1912, Oujda ayant été occupée dès 1907.

les activités modernes introduites avec le protectorat comme le montre l'exemple d'Oujda en 1934 :

**TABLEAU 14 : REPARTITION DES COMMERCANTS D'OUIDA EN 1934
SELON L'ACTIVITE ET L'ORIGINE ETHNIQUE**

Origine des commerçants	Nombre d'établissements par branches d'activités						TOTAL	
	Alim.	Habill.	Equipem	Prod. ru	Artisan	Services	Nb	%
Français d'Algérie	35	4	13	2	12	35	101	21
Français de la Métropole	21	2	10	-	4	26	63	13
Autres Européens	26	2	5	3	9	8	53	11
Juifs d'Algérie	27	13	12	11	17	29	109	22,6
Juifs d'Europe	-	4	-	1	1	1	7	1,7
Juifs Marocains	3	9	3	6	1	5	27	5,6
Algériens Musulmans	26	8	5	16	20	13	88	18,3
Marocains Musulmans	9	11	3	9	1	1	34	7
Nb	147	53	51	48	65	118	482	100
TOTAL %	30,5	11	10,5	10	13,5	24,5	100	%

Source : Registre du commerce - Tribunal d'Instance d'Oujda

Le tableau 14 révèle que les commerçants français nés dans la métropole étaient moins nombreux que ceux originaires d'Algérie, en particulier de l'Oranie : d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Marnia. Le reste des Européens inscrits au Registre du commerce d'Oujda était représenté par des Espagnols (d'Oran, Melilla, Tétouan, Almería...), des Italiens et quelques Suisses. D'une manière générale, les Européens exerçaient surtout dans le commerce d'alimentation, de gros et de détail, d'équipement et dans les services.

2- Les Juifs algériens, français et les Juifs espagnols : colonies privilégiées

Les Juifs d'Algérie, assimilés politiquement aux Européens et formant une minorité urbaine, furent naturalisés en bloc par le décret Crémieux²⁵ du 24 octobre 1870. Au recensement de 1931, l'Algérie occidentale comptait 75.538 Israélites dont 49.755 dans le département d'Oran (20.000 dans la ville et sa banlieue) (GANIAGE, J., 1972). Les Juifs algériens qui immigrèrent dans le Nord-Est marocain avec l'avènement du protectorat étaient originaires

25 Adolphe CREMIEUX, un des fondateurs de l'Alliance Israélite Universelle en 1860 à Paris, était en 1870 ministre de la Justice en France.

des villes de l'Oranie : Tlemcen, Oran, Sidi Bel Abbès, Marnia, Nemours, Nedroma. En 1936 à Oujda, leur nombre, atteignant 2.676, dépassa celui de leurs coreligionnaires marocains (2.038). Dès les années 1910, la ville accueillit des familles israélites originaires de Tlemcen (Chouraqui, Sicsic, Mouchy, Benichou), de Marnia (Sebban, Benchetrit), de Tiaret (El Baz)...²⁶ L'évolution de l'effectif des Juifs d'Algérie durant le protectorat est difficile à établir car les statistiques démographiques les confondaient avec les autres Français. Bilingues, connaissant à la fois le français et l'arabe, ils servirent, comme les Algériens musulmans, d'intermédiaires entre les Européens et les autochtones. En leur qualité de citoyens français, ils bénéficiaient de la scolarisation dans les écoles françaises et accédaient aux professions libérales et aux emplois administratifs. L'écart socio-économique entre eux et les Israélites marocains s'élargit au cours du protectorat. Les mariages mixtes entre les deux communautés étaient rares. Même pour les pratiques religieuses, les Juifs algériens avaient leur propre lieu de culte. A Oujda, il y avait une synagogue algérienne (rue du Duc d'Aumale), la grande synagogue pour les Marocains (rue Sidi Brahim) et une troisième pour les Juifs espagnols.

La communauté juive du Nord-Est dans ses composantes marocaine et française, en même temps d'ailleurs que celle de l'Algérie dut endurer un climat d'antisémitisme sporadique qui débuta à la suite des émeutes du 6 février 1934 à Paris et s'alourdit avec l'arrivée au pouvoir en 1936 d'un Israélite, Léon BLUM, à la tête du Front Populaire. Sa situation se dégrada en particulier sous le régime de Vichy (1940- 1944). L'abrogation du décret Crémieux, par le Dahir du 8 novembre 1940 pour le Maroc, fit des Juifs algériens des sujets français. Des mesures furent prises à l'égard des Israélites : licenciement des fonctionnaires, renvoi d'élèves (KATAN, Y., 1990). Le débarquement allié du 8 novembre 1942 soulagea les communautés juives. Le décret Crémieux fut remis en vigueur à partir de mars 1943.

Les Juifs espagnols représentaient une autre communauté au statut privilégié comparé à celui des Israélites marocains. Depuis la fin de la Reconquista (1492) jusqu'au XIXème s., le judaïsme espagnol ne survécut qu'en dehors de la péninsule, de l'autre côté du détroit de Gibraltar, principalement à Ceuta, Melilla, Tanger et Tétouan. De nombreux Judéo-Espagnols originaires de ces villes du Nord marocain émigrèrent à Oran. (SEPHIHA, H. V., 1981) après la conquête française de l'Algérie. Dans le Nord-Est marocain au début du

26 - D'après le registre du commerce - Tribunal d'Instance d'Oujda.

XX^{ème} s. une communauté juive, constituée partiellement d'Israélites venus d'Algérie à la fin du XIX^{ème} s. (REZETTE, R., 1976), vivait à Melilla et totalisait plus d'un millier de personnes.

Dans la zone d'influence espagnole, la minorité, juive obtint la citoyenneté espagnole par le décret de 1924 qui octroya la nationalité espagnole aux Juifs Séfarades (mesure qui concernait les sujets de l'ex-empire ottoman : Balkans et villes de la Méditerranée orientale (MORALES LEZCANO, V., 1981). Après la guerre civile espagnole (1936-1939), le régime franquiste eut une attitude favorable envers les Israélites. Après 1940 d'ailleurs de nombreux Juifs Ashkénazes, fuyant la persécution nazie dans les pays germaniques et slaves, s'installèrent en Espagne (BENGIO, J., 1981).

En 1940 sur une population totale de 818.500 environ dans la zone espagnole du Nord marocain 14.734 Juifs, soit 1,8 %, vivaient dans les villes dont Melilla en particulier, où ils s'adonnaient aux activités commerciales essentiellement.

A Oujda, durant le protectorat, les Juifs d'Algérie et d'Europe avaient une place prépondérante dans les activités de commerce et de services, contrairement à leurs coreligionnaires marocains au rôle plus modeste (cf. tableau 14).

B - Les Algériens musulmans : une communauté au statut ambigu

1- Les quatre étapes de l'immigration algérienne dans le Nord-Est marocain

Le nombre d'Algériens musulmans ne cessa pas de croître jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Il y eut en gros quatre vagues d'immigration dans la région :

- La première, datant de la période de la conquête de l'Algérie par la France, vit arriver à Oujda les *Mouhajirin* (exilés pour la foi), qui avaient fui la domination française. Certains avaient accompagné l'émir Abdelkader au Maroc après la prise de sa *smala* (1843). Originaires de l'Oranie, ils étaient issus de Tlemcen, Nedroma et Mascara. Nombreux parmi eux, se posant comme concurrents des Fassis, vivaient du commerce en utilisant leurs relations avec l'Algérie pour leurs affaires. Du fait de l'ancienneté de leur installation, à la veille du protectorat, ils étaient considérés comme marocains.

La deuxième vague, contemporaine de l'occupation d'Oujda en 1907 et de l'établissement du protectorat, vit l'implantation de fournisseurs aux armées, de commerçants, mais

aussi de fonctionnaires issus en particulier de Nedroma et de Tlemcen : interprètes grâce à leur connaissance de l'arabe et du français, greffiers, instituteurs et professeurs²⁷. Durant les années 1930 Oujda abritait 60 % environ des Algériens qui vivaient dans les villes du Maroc.

- La troisième vague d'immigration, comme le montrent les chiffres du tableau 15, fut postérieure à la seconde guerre mondiale. A Oujda le nombre des Algériens passa de 4 813 en 1943 à 14 322 en 1951, soit un triplement de l'effectif en l'espace de huit ans. Elle concerne aussi bien Oujda que les villes de la zone française du Nord-Est : Berkane, Ahfir, Taourirt, Guercif. Cette vague était due plutôt à des facteurs d'expulsion (*push factors*²⁸), propres à l'Oranie : arrêt de la migration de travailleurs vers la France du fait de la guerre et du débarquement allié, sous-emploi dû à la pression démographique et crise de l'artisanat traditionnel concurrencé par les produits manufacturés dans les villes précoloniales (SARI, D., 1970). Les immigrants, issus des basses couches sociales, étaient des ouvriers sans qualification professionnelle, des chômeurs à la recherche d'une occupation et dont un grand nombre s'adonna à la contrebande.

TABEAU 15 : L'IMMIGRATION ALGERIENNE A OUJDA DE 1910 A 1960

Années	Population totale	Algériens musulmans	
		Nombre	%
1910	6.466	1377	21
1926	19.976	2.471	12
1931	29.437	3.338	11
1936	34.523	4.619	13
1943	-	4.813	-
1951	80.546	14.322	18
1960	128.645	29.301	23

Sources :

- VOINOT, L., -1912
- LEMAILLE, M., - 1937
- Service central des Statistiques - Rabat

Enfin le dernier afflux d'immigrants qui doubla l'effectif des Algériens à Oujda et gonfla la population d'Ahfir fut relatif aux événements de la guerre d'indépendance de l'Algérie, déclenchée le 1er novembre 1954. Dans ces deux villes frontalières, le pourcentage

27 - Oujda fut, la ville du Maroc où furent créés la première école franco-musulmane (école Sidi Ziane) en 1907 et le premier lycée de garçons (actuellement lycée Omar Ibn Abdelaziz) en 1915.

28 - Push factors : facteurs de pulsion relatifs à la campagne

aussi de fonctionnaires issus en particulier de Nedroma et de Tlemcen : interprètes grâce à leur connaissance de l'arabe et du français, greffiers, instituteurs et professeurs²⁷. Durant les années 1930 Oujda abritait 60 % environ des Algériens qui vivaient dans les villes du Maroc.

- La troisième vague d'immigration, comme le montrent les chiffres du tableau 15, fut postérieure à la seconde guerre mondiale. A Oujda le nombre des Algériens passa de 4 813 en 1943 à 14 322 en 1951, soit un triplement de l'effectif en l'espace de huit ans. Elle concerne aussi bien Oujda que les villes de la zone française du Nord-Est : Berkane, Ahfir, Taourirt, Guercif. Cette vague était due plutôt à des facteurs d'expulsion (*push factors*²⁸), propres à l'Oranie : arrêt de la migration de travailleurs vers la France du fait de la guerre et du débarquement allié, sous-emploi dû à la pression démographique et crise de l'artisanat traditionnel concurrencé par les produits manufacturés dans les villes précoloniales (SARI, D., 1970). Les immigrants, issus des basses couches sociales, étaient des ouvriers sans qualification professionnelle, des chômeurs à la recherche d'une occupation et dont un grand nombre s'adonna à la contrebande.

TABEAU 15 : L'IMMIGRATION ALGERIENNE A OUJDA DE 1910 A 1960

Années	Population totale	Algériens musulmans	
		Nombre	%
1910	6.466	1377	21
1926	19.976	2.471	12
1931	29.437	3.338	11
1936	34.523	4.619	13
1943	-	4.813	-
1951	80.546	14.322	18
1960	128.645	29.301	23

Sources :

- VOINOT, L., -1912
- LEMAILLE, M., - 1937
- Service central des Statistiques - Rabat

Enfin le dernier afflux d'immigrants qui doubla l'effectif des Algériens à Oujda et gonfla la population d'Ahfir fut relatif aux événements de la guerre d'indépendance de l'Algérie, déclenchée le 1er novembre 1954. Dans ces deux villes frontalières, le pourcentage

27 - Oujda fut, la ville du Maroc où furent créés la première école franco-musulmane (école Sidi Ziane) en 1907 et le premier lycée de garçons (actuellement lycée Omar Ibn Abdelaziz) en 1915.

28 - Push factors : facteurs de pulsion relatifs à la campagne

d'étrangers monta en flèche (28 % à Oujda et 53 % à Ahfir en 1960) à cause de l'arrivée des réfugiés Algériens. On en dénombra à Oujda 6.386 en 1957 et 9.851 en 1958 (DEPIS, P., 1962).

2- L'Oranie. bassin migratoire pour le Nord-Est marocain

La grande majorité des familles algériennes qui étaient établies à Oujda et dans la région provenait de l'Oranie, en particulier de Tlemcen et de Nedroma, comme le montre la liste des patronymes répartis selon l'origine géographique (cf. annexe II). Sur 131 noms de familles relevés, l'Oranie en totalisait 116, soit 88 % répartis comme suit :

- Tlemcen: 43 soit 33 %
- Nedroma : 40 soit 30 %
- Autres localités de l'Oranie : 33 soit 25 % dont : Mascara : 13, Marnia et Béni Ouassine : 10, Msirda : 5, Mostaganem : 3, Ghazaouet : 2.

Le reste, 15 patronymes, soit 12 % provenait de Kabylie, du Sud oranais (Ouled Sidi Cheikh) ou d'autres régions.

3- Un statut juridique et social ambigu

LOMBARD, H., (1953) qualifia l'immigration algérienne d'un terme différent pour chacune de ses quatre étapes :

- Jusqu'en 1907 : immigration de l'exil,
- de 1907 à 1926 : immigration appelée
- de 1926 à 1942 : immigration favorisée
- de 1942 à 1956 : immigration supportée,

En fait, il y a eu une nette évolution dans la condition des Algériens musulmans du Maroc.

Au début du protectorat, ils constituaient un groupe social intermédiaire entre la colonie française et la population marocaine. Mieux traités qu'en Algérie par l'administration française, ils eurent une place avantageuse dans la société musulmane du Nord-Est marocain. Ils servirent d'intermédiaires entre Européens et autochtones à plusieurs égards : "prête-noms" pour l'acquisition de propriétés foncières, interprètes, fonctionnaires, enseignants,...

Par la suite, la situation évolua au préjudice des Algériens. D'une part, Européens et Marocains musulmans n'avaient plus besoin d'intermédiaires entre eux. D'autre part, sur le plan socio-professionnel, les Algériens perdirent des avantages et leur statut devint plus proche de celui des Marocains musulmans. Même leur élite occidentalisée, celle des "évolués", représentée par les fonctionnaires et les cadres des professions libérales se heurta à la politique de ségrégation entre citoyens et sujets français depuis l'application de l'arrêté viziriel du 8 janvier 1926 qui distinguait entre le cadre français et le cadre marocain et assimilé. La situation juridique des Algériens, considérés comme sujets français, étaient selon P. DECROUX (1938) incohérente :

"Les Algériens du Maroc étaient traités tantôt comme des Français, tantôt comme des étrangers, tantôt comme des indigènes :

Comme les citoyens français, ils peuvent prétendre aux fonctions publiques qui n'exigent que la nationalité française et non la qualité de citoyens.

Comme les étrangers, ils ne participent pas à la vie administrative locale, ils ne sont membres d'aucune assemblée locale.

Comme les Marocains, ils sont affectés à un cadre spécial de fonctionnaires, n'ont pas de liberté syndicale... "

Dans l'ensemble, les Algériens musulmans formaient un groupe social plus avantage que celui des Marocains : accession aux professions libérales, taux de scolarisation dans l'enseignement plus élevé que chez les Marocains... Certains d'entre eux, sous l'impulsion parfois des autorités du protectorat parvinrent même à occuper de hauts postes dans la capitale :

- Kaddour Ben Ghabrit (1873-1954) : directeur du protocole impérial et de la chancellerie,

- Maameri : Précepteur puis vizir du palais royal et du protocole auprès du Sultan Mohamed V (ANDRE JULIEN, CII., 1978)

Dans la ville d'Oujda, au début représentée auprès du makhzen par une *jmâa* (assemblée de personnages influents), les Algériens constituèrent à partir de 1933 une association, l'Amicale des Algériens d'Oujda, dirigée par un bureau dont le président défendait les intérêts de la communauté (LEMAILLE, M., 1937).

A l'approche de la fin du protectorat, la génération des Algériens de l'après-guerre, à l'image de celle des Marocains, était influencée par les courants politiques aspirant à la libération du joug colonial.

C- Situation des groupes ethniques à la fin du protectorat : des clivages sociaux manifestes

La société du Nord-Est colonial était fractionnée par groupes ethniques et les rapports entre les communautés étaient réduits au strict nécessaire. A la ségrégation spatiale de l'habitat, s'ajoutait un racisme latent dû aux disparités des conditions juridiques et sociales des groupes et aux différences ethniques, confessionnelles et linguistiques.

1- La suprématie socio-économique de la colonie européenne :

Au sein de cette colonie, l'élément français, au sens large, était majoritaire : Français d'origine, Juifs français et Européens naturalisés. Numériquement minoritaires, les Européens constituaient le groupe ethnique dominant aussi bien dans les zones rurales où ils s'approprièrent les meilleures terres agricoles, que dans le milieu urbain où ils détenaient, outre le commandement administratif, le commerce et les services vitaux.

Dans la ville d'Oujda, le recensement des commerces et des services pour l'année 1951 (tableau 16), montre la situation de quasi monopole des Européens (y compris les Juifs français d'Algérie). Pour certaines activités : commerces de matériaux électriques et fournitures industrielles (30 sur 36 établissements), imprimeries, banques, assurances et professions libérales.

2- La population autochtone : Musulmans et Juifs marocains au bas de l'échelle sociale :

A travers l'exemple d'Oujda en 1951, le tableau 16 révèle le faible poids de la population active marocaine dans les activités urbaines modernes : commerces spécialisés, services privés, professions libérales. Cependant, la majorité des autochtones musulmans vivait dans les campagnes.

Durant le protectorat, l'économie agro-pastorale de la région subit de profonds bouleversements. Des tribus perdirent les terres collectives sur lesquelles elles nomadisaient. Il en résulta une diminution des activités pastorales et une sédentarisation de la population.

TABLEAU 16 : PROFESSIONS EXERCEES PAR LA POPULATION D'OUJDA EN 1951

PROFESSIONS	EUROPEENS	JUIFS	JUIFS	MUSULMANS	MUSULMANS	TOTAL
		ALGERIENS	MAROCAINS	MAROCAINS	ALGERIENS	
Aliment. en gros	6	8	3	8	2	27
Aliment. générale	79	26	31	280	70	486
Boucherie	12	-	6	90	25	133
Boulangerie	15	-	-	3	-	18
Vins et spiritueux	14	13	-	-	-	27
Habillement	3	-	25	15	-	43
Equip. ménager	23	4	18	31	12	88
Droguerie	5	6	6	3	-	26
Fournitures indus.	25	5	4	2	-	36
Réparation auto	25	-	-	8	8	41
Coiffeurs	10	17	12	-	-	39
Tailleurs	5	10	28	-	12	55
Photographes	1	4	1	-	-	6
Cafés, bars	41	11	-	50	22	124
Restaurants	15	-	3	2	-	20
Hôtels, fondouks	13	7	-	30	-	50
Minoteries	3	-	-	5	-	8
Imprimeries	3	3	-	-	-	6
Banques, assur.	26	-	-	-	2	28
Agences immob.	5	8	-	20	3	36
Ag. de voyage	5	-	-	-	-	5
Prof. libérales	67	9	-	-	7	83
Pharmaciens	2	6	-	-	2	10
Cinémas	5	-	-	1	-	6
Taxis	5	-	-	10	10	25
Transit, transport.	31	13	13	8	3	68
TOTAL	444	150	150	566	178	1.488
%	30	10	10	38	12	100

Source : J. de REDON (1953)

Les paysans occupant les terres pauvres délaissées par les colons pratiquaient une agriculture de subsistance fragilisée par le contact avec l'économie moderne : création de besoins nouveaux par l'introduction de produits fabriqués, absence de réserves monétaires due à la faible commercialisation de la production. Les sécheresses dramatiques, comme celles de 1937, 1945 et 1947, conjuguées aux difficultés de la conjoncture internationale (effets de la crise économique mondiale durant les années 1930, conséquences économiques de la seconde guerre mondiale), provoquèrent un exode rural intense, en particulier vers la ville d'Oujda.

**TABLEAU 17 : EXODE RURAL DE TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES VERS OUJDA
SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE EN 1951**

Origines	Nombre	%
Hauts Plateaux, Figuig, Berguent	898	4,5
Monts de Jérada	2.151	11
Angad, Béni Oukil	2.864	15
Région d'El Aïoun	475	2,5
Région de Debdou	314	2
Béni Snassen	10.197	52,3
Triffa	140	0,7
Zone espagnole (région de Nador)	2.395	12
TOTAL	19.434	100

Source : AZAM, P., (1951)

L'accroissement naturel de la population marocaine, favorisé en milieu urbain par les progrès de l'hygiène et de la médecine (création de dispensaires, généralisation des vaccinations, consultations prénatales), expliqua la diminution, à partir des années 1930, du pourcentage des étrangers à Oujda et dans les autres villes (Cf. tableau 18)

Alors que l'essentiel des ressources économiques de la région était accaparé par les Européens, la population autochtone voyait ses besoins croître du fait de la poussée démographique. Les départs massifs des campagnes en crise contribuèrent à l'urbanisation des centres anciens (Oujda, Taourirt, Guercif, El Aïoun) et récents (Nador, Berkane, Ahfir...)

TABLEAU 18 : POPULATION MAROCAINE ET ETRANGERE DANS LES VILLES DU NORD-EST DE 1936 A 1951

Villes	Marocains				Etrangers				TOTAL			
	1936		1951		1936		1951		1936		1951	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Oujda	19.246	56	53.344	66	15.277	44	27.202	34	34.523	100	80.546	100
Nador	2.826	32	13.512	61	6.000	68	8.555	39	8.826	100	22.067	100
Berkane	1.963	54	6.826	81	1.649	46	1.573	19	3.612	100	8.399	100
Taourirt	1.002	61	3.640	78	650	39	1.015	22	1.652	100	4.655	100
Ahfir	1.274	50	2.274	52	1.295	50	2.076	48	2.569	100	4.349	100
Guercif	386	46	2.651	75	445	54	883	25	831	100	3.534	100
El Aïoun	1.200	85	2.371	85	205	15	413	15	1.405	100	2.784	100
Zegangane	183	19	931	45	774	81	1.128	55	957	100	2.059	100
Total	28.080	52	85.549	67	26.295	48	42.844	33	54.375	100	128.393	100

Source : Service central des statistiques : Population urbaine d'après les différents recensements

Alors qu'en 1936, au milieu de la période coloniale, le pourcentage des Marocains était très proche de celui des étrangers dans les villes du Nord-Est, respectivement de 52 % et 48 % (avec parfois supériorité numérique des étrangers : à Nador : 68 %, Guercif : 54 %, Zegangane : 81 %), en 1951 l'élément étranger ne représentait que le tiers de la population urbaine de l'ensemble des centres, malgré l'accroissement du nombre des étrangers entre les deux dates : de 26.295 à 42.844.

La population urbaine autochtone comprenait une minorité ethnique séculaire, celle des Israélites, pour qui le protectorat apporta des changements notables.

Durant la période précoloniale, le statut des Juifs marocains était celui des gens du Livre (*Ahl el kitab*, Juifs et Chrétiens) en terre d'islam, soumis au paiement d'une capitation (la *jizya*) et dont la personne et les biens étaient protégés (statut du *dhimmi*). La *dhimma* fut renforcée par un système de protection individuelle par un acte de *horm* (inviolabilité) entre un protecteur musulman et un protégé israélite. Dans la région d'Oujda, cette coutume de *horm* fut abolie par l'Amel d'Oujda, Driss ben Yaïch, en 1876, pour affermir l'autorité du *makhzen*.

A la veille du protectorat, devenus des intermédiaires obligés entre villes et campagnes par leurs activités commerciales, les Juifs marocains ayant des relations dans les villes portuaires cherchaient à mettre fin à leur condition de *dhimmi* en se plaçant sous protection étrangère.

Au cours du protectorat, n'ayant pu obtenir la naturalisation française, les Israélites marocains restaient sujets du sultan. Proches par leurs coutumes des Marocains musulmans, ils avaient un niveau de vie inférieur à celui de leurs coreligionnaires algériens français. Avec ces derniers, les rapports n'étaient pas intenses. Ainsi, dans la ville d'Oujda, sur 1.600 mariages contractés de 1922 à 1954, 600 concernaient des Juifs algériens entre eux, 700 des Marocains entre eux et 300, soit moins de 20 %, des mariages mixtes. Les unions entre Juifs marocains et algériennes étaient un moyen de faire accéder à la citoyenneté française les enfants nés en Algérie. Par ailleurs, les relations avec la communauté juive de Tlemcen étaient étroites sur le plan commercial et administratif (les rabbins d'Oujda étaient consacrés à Tlemcen et non à Fès).

Le protectorat permit aux Israélites, en particulier les jeunes marocains, de s'occidentaliser. Dans le Nord-Est marocain, la seule localité où fut ouverte une école de l'Alliance Israélite Universelle (A. I. U.)²⁹ fut Taourirt où le nombre d'élèves fut de 45 en 1936 (pour 550 Israélites) et de 104 en 1951 (LASKIER, M. M., 1982) (pour 420 Israélites). A Oujda, l'A.I.U. ne créa pas d'établissement scolaire mais subventionna une école franco-israélite (actuellement école Abdelkrim el Khattabi) bâtie en 1914.

LA condition des Juifs marocains s'améliora sensiblement. Minorité citadine, très douée pour certains métiers (bijouterie, cordonnerie, teinturerie ...)³⁰, elle jouait un rôle hors de proportion avec sa faiblesse numérique. Dans l'ensemble des centres urbains du Nord-Est, le pourcentage global des Israélites marocains fut toujours inférieur à 10 % de la population (Cf. Tableau 19). Très élevé à Debdou (52 %), il atteignit 33 % et 27 % respectivement à Taourirt et à El Aïoun en 1936.

Vers la fin du protectorat, les Musulmans marocains voyaient d'un mauvais oeil les anciens *dhimmi* occidentalisés et favorisés par le régime colonial. Les rapports entre les deux communautés se détériorèrent à la suite de la création d'Israël le 14 mai 1948.

Le passage d'émigrants clandestins sionistes venus de différentes régions du Maroc pour se rendre en Palestine via l'Algérie contribua au déclenchement d'émeutes anti-juives le 7 juin 1948, qui se soldèrent par cinq mors à Oujda et trente-sept à Jérada (à une quarantaine de kilomètres au Sud d'Oujda).

Ces événements marquèrent le début des départs définitifs des Israélites marocains.

Durant la période coloniale, le Nord-Est fut un véritable "creuset" de populations dont la diversité ethnique n'avait d'égale au Maroc que celle de la zone internationale de Tanger entre 1923 et 1956. L'originalité du Nord-Est fut cependant le nombre élevé d'Algériens, Musulmans et Israélites, qui y immigrèrent à partir de l'Oranie voisine. Avec la décolonisation, on assista aux départs des groupes ethniques, les uns étalés dans le temps, d'autres

29 - Institution juive française fondée en 1860, dont l'action consistait en la diffusion de l'enseignement en langue française chez les communautés juives des pays arabes et méditerranéens (elle créa sa première école à Tétouan en 1862).

30 - Ces métiers ne figurent pas sur le tableau 16 dont les statistiques relatives au recensement des professions à Oujda en 1951 sont incomplètes.

massifs, pour aboutir à une homogénéisation de la population de la région avec une prédominance de l'élément marocain.

III- LES REFLUX MIGRATOIRES DE LA DECOLONISATION

Les mouvements d'émigration que connut le Nord-Est marocain concernèrent tous les groupes ethniques qui s'y étaient fixés depuis l'établissement du protectorat : Européens, Juifs d'Algérie et Musulmans algériens. Seulement, le plus précoce d'entre eux intéressa une population autochtone, de confession juive.

A- L'exode des Israélites marocains : des départs antérieurs à la fin du protectorat

TABLEAU 19 : NOMBRE ET POURCENTAGE DES ISRAELITES MAROCAINS DANS LA POPULATION DES VILLES DU NORD-EST DE 1936 A 1960

Centres	1936		1951		1960	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Oujda	2.038	6	3.175	4	1.772	1,4
(Debdou)	(917)	52	(612)	28	(369)	10,3
Taourirt	550	33	420	9	74	1
Guercif	176	21	350	10	225	4
Berkane	196	5,5	280	3,3	148	0,7
El Aioun	382	27	279	10	18	0,4
Ahfir	286	11	204	4,7	2	-
Nador	459	5	199	1	42	0,2
Zegangane	66	7	20	1	-	-
TOTAL *	4.153	7,6	4.927	3,8	2.281	1,7

* Population de Debdou, ville située hors du Nord-Est, non comprise
Source : Service central des Statistiques, Rabat, 1961.

A la suite des événements d'Oujda et de Jérada de juin 1948, la ville d'Oujda devint un relais d'émigration vers la Palestine via Oran, pour les Juifs marocains venus des différentes localités du pays : Figuig, Missouri, Debdou, Taza, Fès, Casablanca, Marrakech (KATAN, Y., 1990). L'émigration des Israélites marocains, liée en particulier aux péripéties du conflit du Moyen Orient s'échelonna en plusieurs vagues :

- Après celle de 1948, il y eut l'émigration massive de 1955, organisée et attentive à la propagande sioniste qui prévenait les Juifs des "périls" qu'ils allaient courir après le départ des Français. Dans l'ensemble du Maroc, 92.000 émigrants israélites quittèrent le pays avant l'indépendance à destination d'Israël principalement. Avec l'indépendance en 1956, année où eut lieu la guerre de Suez à la suite de la nationalisation du canal, les organisations sionistes

furent interdites, mais l'émigration clandestine toucha plus de 3.800 personnes en 1959 et 4.800 en 1960 (LEVY, s., 1981). En 1961, alors que la visite au Maroc du président égyptien Nasser provoquait le mécontentement des milieux sionistes, un bateau de pêche surchargé d'émigrants clandestins coula au large d'Al Hoceïma, entraînant la mort de 43 personnes.

Au niveau des villes du Nord-Est, la population israélite marocaine diminua de plus de 50 % de 1951 à 1960 (Cf. tableau 19). En 1960, Oujda totalisait plus des trois quarts des Israélites marocains dont le nombre fut réduit à près de 2.300.

A partir de 1962, les départs des Juifs marocains furent autorisés et facilités par la délivrance de passeports collectifs. Pour l'ensemble du pays, le nombre des Israélites marocains évolua ainsi :

1952 : 218.000 = 2,3 % de la population globale.

1960 : 159.806 = 1,3 % " "

1971 : 31.119 = 0,2 % " "

Comme le montrent les chiffres de la période intersensitaire 1960-1971, la régression des années 1960 fut de grande ampleur. Elle fut accélérée par la guerre des six jours. De 1967 à 1968, le nombre des Israélites baissa de 70.000 à 40.000 (LEVY, s., 1981). Au cours des années 1960, près de 130.000 juifs émigrèrent. Dans le Nord-Est marocain, le recensement de la population de 1971 dénombrait 197 Israélites marocains au sein de la population urbaine de la province d'Oujda (à Debdou et Oujda essentiellement) et 11 seulement à Nador.

En 1975, le nombre des juifs marocains fut estimé entre 20.000 et 25.000 (LEVY, s., 1981). et réparti entre Casablanca (54 %), Rabat (10 %), Tanger (6 %) et quelques villes de l'intérieur (Fès, Meknès, Marrakech).

Le recensement de 1982 ne spécifia pas le nombre de Marocains israélites. Vers la fin des années 1980, le nombre des familles juives à Oujda ne dépassait pas la dizaine, effectif insuffisant pour célébrer la Pâque juive à la synagogue de la ville. Les rares Israélites restés

dans la ville doivent, à l'occasion de fêtes religieuses (Youm Kippour, Pâque juive, Pentecôte) se rendre soit à Melilla soit à Fès où il y a un nombre suffisant de fidèles³¹.

Vers l'année 1980, les Israélites marocains qui étaient partis avec les enfants nés depuis étaient estimés à 400.000 en Israël, 80.000 en France, 20.000 au Canada, 10.000 à 15.000 en Espagne et quelques milliers dans des pays américains.

L'exode des Juifs marocains, notamment vers la Palestine, ne marqua pas la fin de la présence de l'élément israélite dans la région. Leurs coreligionnaires français (d'origine algérienne), joignant leur sort à celui des Français de souche, ne refluèrent vers la métropole qu'au cours des décennies 1960-1970. Néanmoins, le départ des Juifs marocains se fit sentir dans le vide qu'ils laissèrent dans l'exercice de certaines activités telles que l'artisanat, la bijouterie et la collecte en gros de produits ruraux.

B- Le reflux des étrangers européens et algériens

TABLEAU 20 : EVOLUTION DU NOMBRE ET DU POURCENTAGE D'ETRANGERS DANS LES VILLES DU NORD-EST DE 1960 A 1982

VILLES	1960		1971		1982	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Oujda	36.258	28,2	5.922	3,3	4.371	1,1
Nador	2.833	16	246	0,7	297	0,4
Berkane	1.837	9	356	0,9	236	0,4
Taurirt	916	12,4	181	1,1	158	0,5
El Aïoun	271	6,6	8	0,1	36	0,1
Ahfir	5.741	53,2	1.029	8,3	546	3,2
Zaïo	-	-	13	0,3	3	
Guercif	566	10	174	2,1	134	1,2
Arroui	-	-	-		1	
Zegangane	175	9,8	23	0,3	10	0,1
Béni Ansar	-	-	2		11	0,1
Aklim	-	-	2		1	
Midar	-	-	1		1	
Béni Drar	-	-	34		8	0,2
Driouch	-	-	24		7	0,2
TOTAL	48.597	24,7	7.952	2,6	5.820	1,1

Source : Recensements démographiques de 1960, 1971 et 1982.

31 - Film "Retour à Oujda" de CH. SZLOVAK, de l'Amicale Communautaire d'Oujda, réalisé en 1986.

A la lecture des tableaux 18 et 20, on peut faire deux déductions :

- Les villes dont le nombre d'étrangers diminua de 1951 à 1960 sont celles qui reçurent le moins d'immigrants algériens entre les deux dates : Nador (dont la population totale régressa de 4.500 hab. à la suite du départ des Européens à majorité espagnole), Zegangane, Guercif, Taourirt, El Aïoun.

Par contre, celles qui virent augmenter le nombre d'étrangers pour la même période, étaient les centres proches de la frontière maroco-algérienne, où l'afflux de réfugiés algériens à partir de 1954, compensa le départ des Européens : cas d'Oujda avec 29.300 Algériens et 6.957 Européens en 1960, de Berkane et d'Ahfir. Dans cette dernière ville, le nombre des Algériens dépassait celui des Marocains entre 1956 et 1962.

Alors que dans l'ancienne zone espagnole du Nord-Est, la population étrangère était quasi exclusivement espagnole, dans l'ancienne zone française, elle était hétérogène et comprenait à la fois des Européens (Français, Espagnols, Italiens...) et des Algériens musulmans.

1- Le départ échelonné des Européens

Avec l'indépendance politique du Maroc en 1956 commença un mouvement continu de retour des Européens. Contrairement à ce qui se passa en Algérie en 1962, leur départ ne se fit pas d'un seul coup, mais il fut étalé dans le temps. Ainsi en 1966, dix ans après l'indépendance, 160 000 Européens vivaient encore au Maroc, alors qu'en Algérie ils n'étaient que 110 000. Les premiers départs des Européens concernèrent les catégories les moins qualifiées sur le plan professionnel et qui furent remplacées par les Marocains.

Dans le Nord-Est marocain, aussi bien dans le milieu rural que dans les villes, la "décolonisation" fut progressive. Dans la plaine des Triffa, les superficies des terres possédées par les colons européens, passèrent de 35 000 ha en 1954 à 21 500 ha en 1960, puis à 16 000 ha en 1969 (CHARVET, J. P., 1972). Le repli des colons se fit donc graduellement. Les propriétés européennes, relevant toutes de la colonisation privée, furent vendues de gré à gré. Le plus souvent, les ventes furent effectuées par grands blocs et contribuèrent à renforcer la grande propriété marocaine. A Oujda comme dans les autres centres urbains, les Européens et les Juifs français d'Algérie vendirent leurs propriétés (villas, terrains, commerces,...) avant

de partir. Durant toute la décennie 1960 et même jusqu'au milieu des années 1970, un grand nombre de locaux de commerce fut cédé à des Marocains par les Européens³²

2- Le départ des Algériens : un reflux massif en 1962

En 1960, sur 396.000 étrangers vivant au Maroc, 95.000, soit 24 %, étaient des Algériens dont 50 % étaient établis dans le Nord-Est marocain. Grâce à sa colonie algérienne comptant 29.300 personnes, Oujda se plaçait en 1960 au deuxième rang au Maroc pour le nombre d'étrangers après Casablanca, devançant Rabat et Tanger.³³

A la suite de la déclaration d'indépendance de l'Algérie en juillet 1962, un mouvement massif de reflux vers l'Algérie se produisit. Les retours étaient stimulés par la recherche d'une situation meilleure dans le pays d'origine devenu indépendant et la perspective d'accéder aux postes, aux entreprises et "biens vacants" abandonnés par les Européens. Alors qu'il était de l'ordre de 20 % de la population en 1960, le pourcentage des Algériens dans les villes du Nord-Est chuta à 2 % environ en 1971, avec un peu plus de 7.000 personnes dont 5.000 à Oujda et un millier à Ahfir.

Au recensement de 1982, alors que le nombre des Européens était réduit à quelques centaines dans la région (à Oujda et Nador notamment), l'effectif des Algériens diminua et se stabilisa autour de 5.500 personnes, soit à peine 1 % de la population urbaine (tableau 20). Cette baisse était due à l'accession d'un bon nombre d'Algériens à la nationalité marocaine.

Au total l'immigration algérienne dans le Nord-Est se fit en plusieurs étapes dont la plus ancienne datait du milieu du XIXe s., alors que la dernière vague, concernant un afflux de réfugiés, eut lieu durant la guerre d'indépendance de l'Algérie. Les villes frontières de la région, et à leur tête Oujda et Ahfir, connurent de 1955 à 1962 un gonflement excessif de leur population. Les besoins élémentaires des réfugiés en produits alimentaires et en vêtements, étaient satisfaits grâce à l'aide d'organisations internationales, en particulier de la Croix Rouge. Les Algériens sans travail recevaient des allocations mensuelles du F.L.N. Quant au logement des immigrés algériens, il était assuré de plusieurs façons :

32 - D'après le Registre des contrats de vente de fonds de commerce - Chambre du Commerce d'Oujda.

33 - Au recensement de 1960, le nombre d'étrangers était de 114.471 à Casablanca, 36.258 à Oujda, 34.142 à Rabat et 34.106 à Tanger.

- hébergement par les compatriotes anciennement établis, sur instruction des représentants du F.L.N. dans les villes du Nord-Est,

- location ou sous-location d'habitations ou de pièces appartenant à des Marocains selon les moyens matériels des réfugiés,

- enfin logement sans contrepartie par des Marocains musulmans, au nom d'une solidarité agissante dans un esprit de panarabisme et de panislamisme.

L'immigration algérienne avait entraîné la densification de la population de quartiers entiers d'Oujda et d'Ahfir et relativement de Berkane.

Le départ des Algériens en 1962 eut des effets divers sur le milieu urbain du Nord-Est : d'une part, au niveau de l'habitat, apport d'un parc de logements non négligeable pour les habitants marocains ; d'autre part, sur le plan des activités urbaines, déséquipement dans certaines branches où la communauté algérienne était bien représentée (artisanat de production et de service, professions libérales, enseignement,...) et reconversion des locaux libérés à d'autres activités commerciales exercées par des Marocains (source : registre des transactions sur les fonds de commerce à la Chambre du Commerce d'Oujda). Le commerce local, s'il a vu une substitution des Algériens par des Marocains au niveau des professions, a par contre perdu une clientèle de tradition citadine, tlemçanie ou nedromie, au goût raffiné, qui a cédé la place à des néo-urbains.

C - Le retour des Marocains d'Algérie

La fréquentation de l'Algérie par les émigrés issus de la région commença depuis la fin du XIX^{ème} s. Dès 1937, le nombre de travailleurs saisonniers marocains qui se rendaient chaque année en Algérie, était estimé à plus de 80.000. Ils provenaient essentiellement de trois régions : Nord-Est, Rif et Sud marocain (Tafilalet, Ouarzazate...) (HUOT, T. C., 1939). Leur émigration répondait au besoin de main d'oeuvre agricole dans le vignoble de l'Oranie. Dans cette région, la vigne était cultivée par les colons français et espagnols³⁴ habitant des villages nombreux ou des fermes isolées parmi les cultures. La viticulture, support principal

34 - Malgré la colonisation officielle et la naturalisation des Israélites (1870), avant la loi du 26 juin 1889 sur la naturalisation automatique (loi imposant la citoyenneté française à tous les fils d'étrangers qui ne la refusaient pas), les Français étaient minoritaires par rapport aux Espagnols d'origine dans l'Oranie, région très proche de l'Espagne, la mer d'Alboron n'ayant que 150 km de largeur.

de la colonisation dans le Tell occidental connut un essor exceptionnel, pour devenir la première production agricole de l'Algérie : 167.000 ha en 1903, 226. 000 ha en 1926 et 400.000 ha en 1935.(AGERON, CH, R., 1964)

De nombreux travailleurs marocains, devenus salariés ou métayers, se fixèrent dans le département d'Oran. Le développement de la mécanisation des exploitations après 1945 entraîna la réduction des emplois. De nombreux Marocains se reconvertirent à des activités urbaines (commerces, petits métiers...) à Oran³⁵, Sidi Bel Abbès, Ain Temouchent, Mostaganem.

Avec l'indépendance de l'Algérie en 1962, s'ébaucha un mouvement de reflux des Marocains dont la communauté dépassait 350.000 personnes. L'année suivante, lors de la "guerre des sables" à la frontière avec le Maroc (8 octobre au 5 novembre 1963), les retours se poursuivirent comme pour répondre, par un processus de rééquilibrage dans l'échange de populations, aux départs des Algériens du Maroc. Durant les années 1960, de nombreux Rifains nés ou ayant vécu en Oranie, achetèrent à Oujda des fonds de commerce libérés par des Algériens, des Juifs ou des Européens, pour exercer des activités commerciales dans la médina (notamment dans la bijouterie), ou dans d'autres quartiers (commerces, cafés, hôtels, bains maures...)³⁶

La deuxième vague de reflux des Marocains eut lieu en décembre 1975 à la suite de la "marche verte", en pleine crise du Sahara. Il s'agissait de près de 35.000 Marocains, dont certains n'avaient jamais connu le Maroc, expulsés d'Algérie par le gouvernement de Boumédiène. Cantonnés dans des campements au Sud-Ouest d'Oujda, dans l'enceinte de la foire et au stade du R.O.C., ils furent répartis par la suite par le ministère de l'Intérieur entre plusieurs provinces du Maroc. Près de 6.500 d'entre eux se fixèrent à Oujda.³⁷

En 1984, le nombre de Marocains résidant en Algérie était estimé à 200.000, soit 17,5 % de la population marocaine à l'étranger. Cet effectif pourrait connaître une stabilité à la suite de la normalisation des relations maroco-algériennes depuis 1988.

35 - A Oran, les immigrés qui exerçaient dans le commerce, étaient issus principalement du Rif oriental, des Béni Snassen et du Souss (SEMMOUD, B., 1975).

36 - D'après le Registre du commerce - Chambre du commerce d'Oujda.

37 - CERED - Démographie régionale - Province d'Oujda - 1988.

CONCLUSION

La période coloniale, bien que n'ayant duré qu'un demi-siècle environ dans le Nord-Est marocain, occasionna des pénétrations étrangères à la fois européennes et algériennes sur différents plans (cf. chapitre 1 de la première partie)

L'héritage colonial et le voisinage de l'Algérie, pays colonisé bien plus tôt, furent à l'origine de mutations profondes, aussi bien de l'économie, de la société et de la culture de cette région. Cette évolution du Nord-Est, espace frontalier érigé en carrefour de civilisations, rappelle l'expression de BRAUDEL. F., : " Les civilisations se font sur les frontières ".

En ce qui concerne les Européens et en particulier les Français, durant un laps de temps qui toucha plusieurs générations, l'entreprise coloniale les mena de la métropole vers l'Algérie, puis de l'Oranie vers le Nord-Est marocain, et enfin avec l'ère de la colonisation, ce fut le retour à la "case départ" en Europe, en compagnie d'ailleurs des Juifs algériens naturalisés français de longue date. Quant aux Israélites marocains, si la majorité d'entre eux émigra vers Israël, le reste joignit son sort aux diasporas européennes ou américaines.

Après les indépendances du Maroc et de l'Algérie, le Nord-Est marocain se vida de sa population étrangère. il en résulta une homogénéisation de la population de la région, aussi bien du point de vue des nationalités que des confessions, se traduisant par l'accroissement du pourcentage des Marocains musulmans qui passa de 75 % environ en 1960 à 97 % en 1971 après le reflux des Algériens, pour atteindre près de 99 % en 1982.

Une autre conséquence du départ de l'élément étranger, fut un vaste mouvement de substitution à la fois dans l'emploi et dans l'habitat. Ainsi dans la ville d'Oujda, appartements et villas libérés dans les quartiers européens, furent appropriés par des Marocains, issus de l'ancienne et de la nouvelle médinas, qui cédèrent leurs maisons, soit à des citoyens des quartiers périphériques, soit à des immigrants ruraux.

Parmi les conséquences économiques du départ des étrangers, il faut noter l'affaiblissement des rapports du Nord-Est avec l'Oranie dont il était le prolongement sur le plan commercial et financier, tant les intérêts des milieux économiques coloniaux de l'Ouest algérien étaient enracinés dans la région. On serait tenté de dire, à juste titre, que les gonflements "périodiques" et artificiels de population ont fait vivre le Nord-Est au dessus de ses

moyens et ont provoqué ensuite une impression quelque peu "fantomatique", contribuant à accentuer l'isolement de la région. L'effet certain est que le Nord-Est, à la suite des indépendances du Maroc et de l'Algérie, a cessé de regarder vers l'Est, en particulier lors des périodes de détérioration des relations maroco-algériennes, et vu la faiblesse des liens avec l'Occidental marocain, la région allait vivre un "splendide isolement" sans être insulaire.

Chapitre 2

UNE POPULATION INEGALEMENT REPARTIE DANS L'ESPACE ET EN CROISSANCE RAPIDE

I- TYPES D'OCCUPATION DE L'ESPACE RURAL : DES VIDES ET DES ESPACES SURPEUPLES

A- Rif oriental littoral et Béni Snassen : les montagnes les plus peuplées du Maroc

D'après les chiffres de population des recensements de 1960 et 1982, les communes rurales les plus densément peuplées dans le Nord-Est marocain, correspondent à des zones montagneuses. en 1982, la densité moyenne du Nord-Est rural était de 48 hab./km² alors que la moyenne nationale était nettement inférieure : de l'ordre de 26 à la même date. Sur un total de 45 communes rurales dans la région, 19 communes au relief montagneux dépassaient 60 hab./km². 16 d'entre elles appartenaient à la province de Nador tandis que trois seulement se situaient dans le cercle de Berkane, relevant de la province d'Oujda.

Vu les disparités de peuplement, on peut distinguer entre trois groupes de communes selon leur densité :

- des communes surpeuplées à la densité supérieure à 150 hab./km². Au nombre de huit, elles se trouvent essentiellement dans la province de Nador, dans les cercles de Guelaya et du Rif, alors qu'une seule d'entre elles seulement, la commune de Zegzel, se situe dans la province d'Oujda. Des valeurs maximales de densité, inexistantes ailleurs au Maroc, sont relevées dans les montagnes littorales entre le Sebkhah du Bou Areg et le bas Nekor : Farkhana : 474, Iazanen : 227, Khemis Tamsamani : 246... Sur le territoire de sept communes, large d'une vingtaine de kilomètres s'étendant sur 80 km d'Ouest en Est et couvrant une superficie de 620 km², soit moins de 4 % de la région, s'entassent plus de 133 000 habitants ruraux, soit près de 18 % de la population des campagnes du Nord-Est. Plusieurs communes de faible superficie (moins de 100 km²) et à la densité supérieure à 150 hab./km² approchent ou ont atteint le seuil de saturation de peuplement (cf. tableau 21).

TABEAU 21 : EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE DU NORD-EST PAR COMMUNE DE 1960 A 1982

A- Dans la province de Nador

COMMUNES *	Superficie (km ²)	Population (hab.)			Taux d'accrois de 1960 à 1982		DENSITE	
		1960	1971	1982	global	annuel	1960	1982
Cercle de Guelaya								
Béni Ansar	105	18.846	26.296	29.234	55	2	179	278
Farkhana	32,5	14.250	12.261	15.417	8	0,3	438	474
Had Béni Chicar	181,2	21.126	29.945	34.479	63	2,2	116	190
Iazanen	52,5	8.122	11.026	11.898	46	1,7	155	227
Selouane	93,7	14.016	17.703	17.015	21	0,8	150	182
Béni Bou Ifrou	122,5	10.218	10.070	14.105	38	1,4	83	115
Tleta Jbel	147,5	10.632	13.652	11.994	13	0,5	72	81
Tleta Louta	168,1	11.766	14.022	11.928	1,4	0,06	70	71
Cercle du Rif								
Khémis Tamsamane	95	14.962	19.301	23.367	56	2	157	246
Tafersit	67,5	8.850	11.425	12.173	42	1,6	127	180
Ben Tieb	78,7	8.397	12.457	15.738	87	2,8	107	200
Boudinar	183,1	12.827	16.204	20.303	58	2,1	70	111
Mhajer	116,2	13.893	18.554	20.019	44	1,6	119	172
Midar	177,5	14.966	20.795	21.423	43	1,6	84	121
Trougoute	131,2	9.809	11.991	12.919	32	1,2	75	98
Ijermaouass	193,7	14.211	19.276	18.251	28	1,1	73	94
Tleta Azlaf	315	10.692	14.627	17.009	59	2,1	34	54
Cercle de Driouch								
Dar Kibdani	215	15.865	22.353	23.377	47	1,7	74	109
Tazaghine	180	13.361	17.443	18.952	42	1,6	74	105
Aïn Zohra	575	9.731	15.343	20.025	105	3,3	17	35
Driouch	580	12.832	17.458	18.951	47	1,8	22	33
Cercle de Louta								
Kariat Arekmane	277,5	12.702	17.404	19.127	50	1,8	46	69
Zaïo	365	7.527	13.165	16.686	121	3,6	21	46
Ras El Ma	322,5	17.045	20.439	18.744	10	0,4	53	58
Tistoutine	495	11.319	21.117	22.950	103	3,2	23	46
Hassi Berkane	813,7	10.534	12.014	12.109	15	0,6	13	15

* Les communes rurales sont classées par cercles selon la densité de population.

B- Dans le Nord de la province d'Oujda et le Nord-Est de la province de Taza

COMMUNES	Superficie (km ²)	Population (hab.)			Taux d'accrois de 1960 à 1982		DENSITE	
		1960	1971	1982	global	annuel	1960	1982
Province d'Oujda								
Cercle de Berkane								
Zegzel	165	10.123	14.914	26.402	160	4,4	61	160
Madagh	251,2	22.116	23.400	25.887	17	0,7	88	103
Aghbal	152,5	15.114	11.879	11.883	- 21	- 1	99	78
Aklim	432,5	21.693	31.547	33.322	54	1,9	50	77
Aïn Reggada	215	11.412	9.449	10.101	- 11	- 0,5	53	47
Taforalt	282,5	11.007	12.375	12.041	9	0,4	39	43
Rislane	370	8.471	9.238	8.572	2	0,05	23	23
Cercle d'Oujda (banlieue)								
Sidi Yahya	405,6	18.618	15.092	17.759	- 5	- 0,2	46	44
Béni Drar	173,7	11.762	11.175	9.808	- 16	- 0,8	68	56
Aïn Sfa	396,2	14.498	13.500	11.133	- 23	- 1,2	36	28
Naïma	358,7	7.368	8.073	9.109	24	0,9	20	25
Cercle de Taourirt								
Ahl Ouled Za (1)	112	1.750	2.170	2.565	47	1,7	16	23
El Aïoun (1)	374	5.900	80.90	8.060	36	1,4	16	21
Mechra Homadi	512,5	7.860	8.596	9.617	22	0,9	15	19
Mestigmer (1)	448,7	6.264	7.565	7.437	19	0,7	14	17
Goutitir	690	5.010	6.940	7.390	47	1,7	7	11
Province de Taza								
Cercle de Guercif								
Haouara Ouled Ra-	1715	13.511	21.033	32.299	139	4	8	19
hou	1671,2	10.354	14.801	16.929	63	2,2	6	10
Saka								
Cercle d'Aknoul								
Mezguitem	814,3	11.855	14.072	16.232	37	1,4	15	20
Nord-Est rural								
	15.624	542.885	680.250	754.739	39	1,5	35	48
Maroc rural (2)								
	445.050	8,16	9,96	11,68	43	1,6	18	26

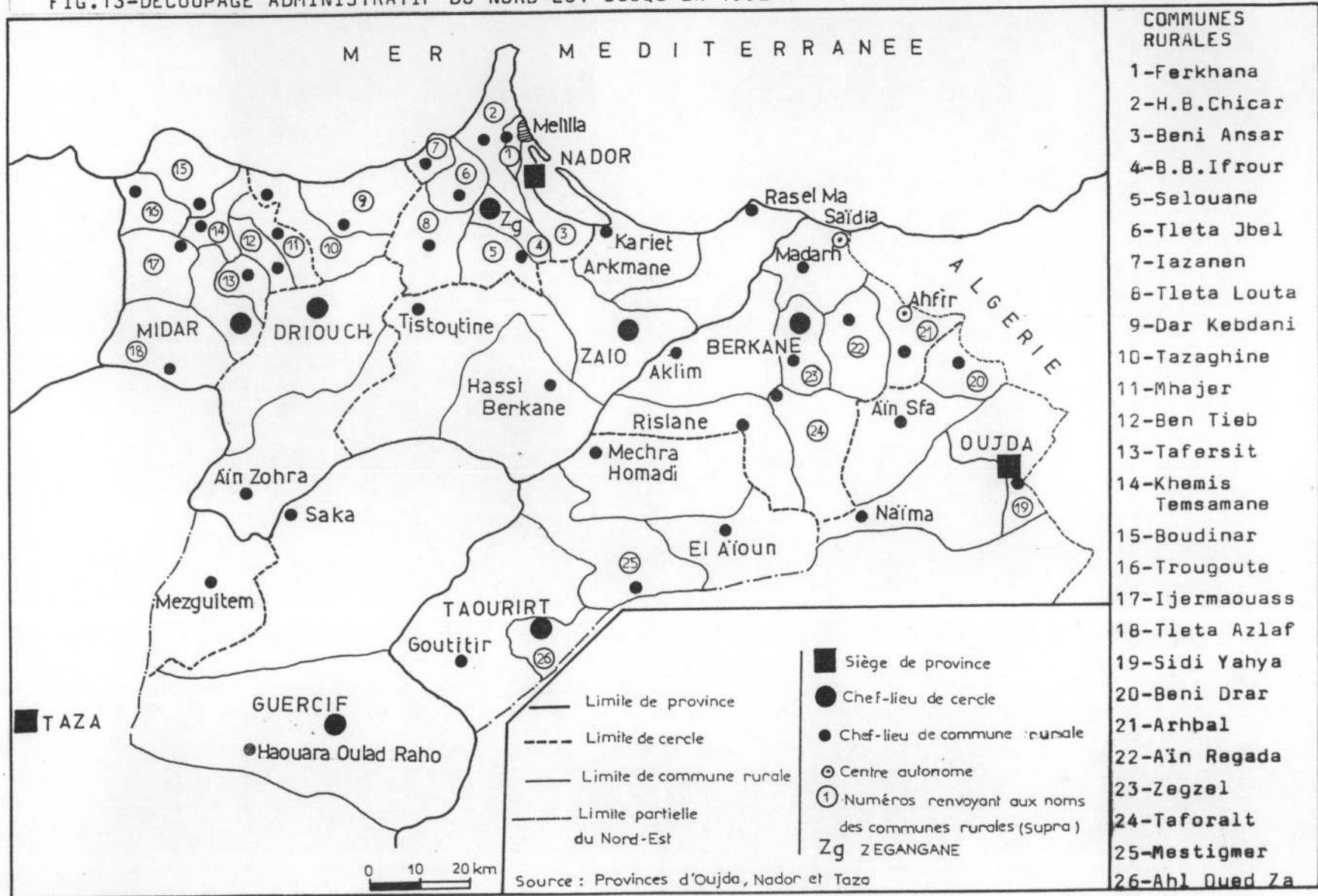
(1) A été retenue par estimation, la population du secteur de la commune compris dans le territoire du Nord-Est marocain.

(2) Provinces du Nord pour lesquelles la population rurale est indiquée en millions d'habitants.

Source : - Recensements de la population légale du Maroc de 1960, 1971, 1982.

- Division des Collectivités Locales des provinces de Nador, Oujda et Taza.

FIG.13-DECOUPAGE ADMINISTRATIF DU NORD-EST JUSQU'EN 1992



- Des communes très peuplées à la densité comprise entre 100 et 150 hab./km² :

Béni Bou Ifrou : 115 hab./km²

Dar Kebdani : 109 hab./km²

Tazarhine : 105 hab./km²

Midar : 121 hab./km²

Boudinar : 111 hab./km²

Toutes les cinq se concentrent dans la province de Nador, sur la frange méditerranéenne montagneuse.

- Des communes au peuplement assez dense : de 60 à 100 hab./km². Il s'agit de quatre communes des cercles de Guelaya et du Rif

Tleta Jbel : 81 hab./km²

Tleta Louta : 71 "

Trougoute : 98 "

Ijermaouass : 94 "

et d'une partie de deux communes du cercle de Berkane :

Arhbal : 78 hab./km²

Aklim : 77 "

dont le territoire couvre à la fois une zone montagneuse dans les Béni Snassen et un secteur de la plaine des Triffa.

Le tableau 21 montre que, durant la période intercensitaire 1960-1982, il y eut surdensification de certaines communes. Cinq d'entre elles au territoire montagneux, Had béni Chiker, Tafersit, Ben Tieb, Mhajer dans la province de Nador et Zegzel dans la province d'Oujda, virent leur densité dépasser 150 hab./km² en 1982.

Les communes dépassant 100 hab./km² en 1982, au nombre de treize, couvraient 1 666 km², soit 10,5 % du territoire du Nord-Est, mais concentraient 257 650 habitants, c'est à dire plus de 34 % de la population rurale de la région.

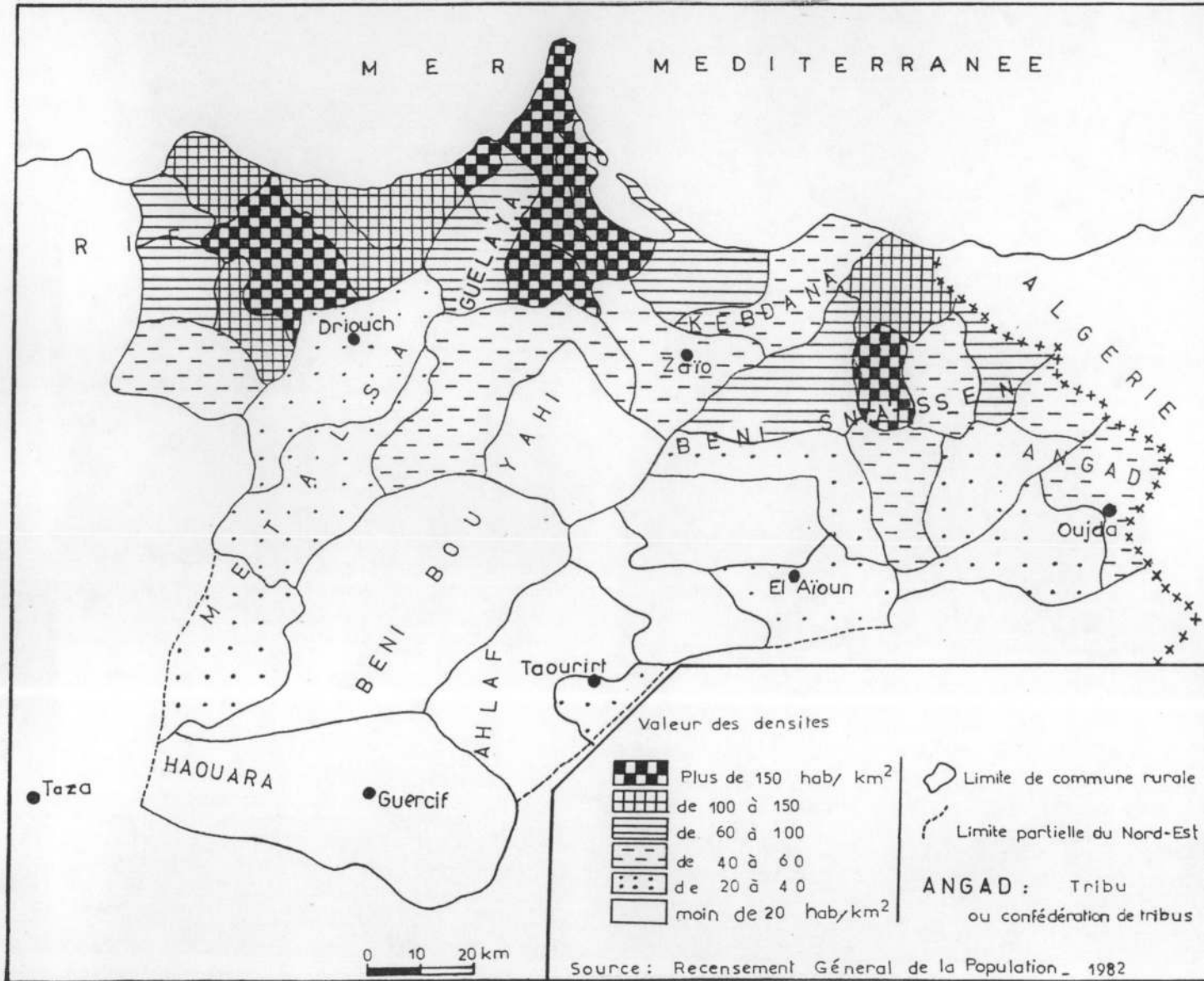
Globalement, les communes à la topographie montagneuse et à la densité supérieure à 60 hab./ km², au nombre de 19 en 1982, rassemblaient sur une superficie de 2 600 km² environ (moins de 17 % du territoire du Nord-Est) plus de 350 000 habitants, soit plus de 46 % de la population rurale, c'est à dire plus du quart de la population totale.

Dans les montagnes du Rif oriental littoral (Guelaya, Béni Saïd, Tamsamane, Béni Touzine...) et des Béni Snassen, la distorsion est frappante entre le niveau élevé des densités de peuplement et la médiocrité des aptitudes physiques : relief accidenté, sols pauvres, eau peu abondante. Cependant, plusieurs facteurs expliquent l'entassement de la population dans ce milieu naturel difficile. Le premier, d'ordre historique est relatif à la montagne refuge pour des populations berbérophones, qui abandonnèrent les plaines voisines aux nomades. Ces montagnes, anciennement surpeuplées, et où il y eut vraisemblablement un rôle différentiel des épidémies et de la fécondité (MARTIN, J., ea, 1964), constituèrent les foyers d'une vieille paysannerie sédentaire rappelant la grande Kabylie. Par une expérience séculaire, les hommes surent s'affranchir des contraintes du milieu physique et utiliser ses ressources en combinant l'agriculture minutieuse, l'arboriculture et l'élevage (ESCALLIER, R., 1985).

L'accumulation de la population sur les massifs montagneux du Rif oriental est due en partie à des ressources non agricoles : pêche sur le littoral, emploi dans les mines de fer des Béni Bou Ifrou et relations avec le préside de Melilla (contrebande, embauche de travailleurs frontaliers, ravitaillement de l'enclave en produits maraîchers).

Cependant, le surpeuplement des montagnes méditerranéennes du Rif oriental ne s'explique tout à fait que par l'émigration temporaire qui fait vivre une grande partie de la population. Phénomène ancien dans la région, puisqu'il existait depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, en direction de l'Algérie, l'émigration fut une conséquence du surpeuplement et contribua à une certaine régulation, à un maintien de l'équilibre dans la région (TROIN, J. F., 1967). De nos jours, le Rif oriental reste le premier foyer d'émigration vers l'Europe.

FIG.14-LES DENSITES RURALES DANS LE NORD-EST EN 1982



B- Des plaines au peuplement dense

En dehors des montagnes, on observe deux types de foyers de peuplement dense : les périmètres d'irrigation moderne et les espaces périurbains des grandes villes.

Sans atteindre les densités élevées des montagnes surpeuplées, les plaines de la Basse Moulouya, irriguées par les eaux du barrage Mechra Homadi, sont nettement plus peuplées que celles du couloir Oujda-Guercif du fait de l'essor de l'agriculture. Sur la rive gauche du fleuve, alors que la commune de Zaïo dans la plaine du Zebra avait en 1982 une densité rurale voisine de celle de la région (46 contre 48 hab./km²), dans la plaine de Bou Areg, deux communes dépassaient 150 hab./km² : Béni Ansar (278 hab./km²), Selouane (182 hab./km²). Quant à la commune de Kariat Arekmane, à cheval sur la plaine du Bou Areg et la chaîne des Kibdana, elle ne comptait que 69 hab. km².

Sur la rive droite, seule la commune de Madagh, entièrement située en territoire de plaine, donne une idée sur la densité de population des Triffa avec 103 hab./km². Les autres communes, Zegzel avec 160 hab./km², Arhbal (78 hab./km², Aklim (77 hab./km²) et Aïn Reggada (47 hab./km² ont un territoire qui mord à la fois sur les Triffa et sur la chaîne des Béni Snassen.

L'arrière-pays des pôles urbains exerce un attrait sur la population rurale. Ne pouvant s'installer dans la ville même, vu, le coût élevé du loyer ou de la construction, des ruraux se fixent à la périphérie des principaux centres urbains dans le but d'exercer un emploi ou une activité de survie : petits métiers du secteur informel, contrebande...Des densités élevées furent relevées en 1982 autour de Nador et aux portes de Melilla (commune de Béni Ansar : 278 hab. /km²), dans les banlieues de Berkane (centre de Zegzel rassemblant près de 14.000 habitants) et d'Oujda où la commune de Sidi Yahya vit sa population diminuer de 1960 à 1982 à la suite de l'extension du périmètre urbain de la ville.

Alors que des espaces ruraux, au relief de montagne ou de plaine, ont atteint la limite de saturation de peuplement, d'autres, représentant des étendues plus vastes, sont quasiment vides.

C- Le Nord-Est peu peuplé : chaînons et plaines intérieurs arides

A l'intérieur de cet espace où la densité est généralement inférieure à la moyenne régionale (48 hab./km²), on peut distinguer entre deux groupes de communes, en dehors de celles de Béni Drar (56 hab./km²) et de Tistoutine (46 hab./km²) :

- Communes dont la densité varie de 20 à 40 hab./km² : au nombre de sept dont deux dans la province de Nador : Driouch et Ain Zohra.

- Communes dont la densité est égale ou inférieure à 20 hab./km² : sept également dont une dans la province de Nador (Hassi Berkane) et trois dans la province de Taza : Mezguitem, Haouara Ouled Raho et Saka.

Le premier ensemble, à la densité supérieure à 20 hab./km², semble lié soit à la présence d'axes de circulation desservant les centres urbains importants : communes de Tistoutine (46 hab./km²) et de Driouch (33 hab./km²) sur la route de Nador-Al Hoceïma, de Béni Drar (56 hab./km²) entre Oujda et Berkane ; soit au découpage administratif qui inclut dans les limites des communes, des territoires montagneux peuplés des Béni Snassen : Taforalt (43 hab./km²), Ain Sfa (28 hab./km²).

Le second ensemble représente l'exemple des vastes espaces à l'occupation humaine lâche. Sur un territoire à la topographie composée de bassins et de chaînons, il englobe sept communes rurales contiguës :

Hassi Berkane	: 813 km ²
Saka	: 1.671 km ²
Haouara Ouled Raho	: 1.715 km ²
Mezguitem	: 814 km ²
Goutitir	: 690 km ²
Mestigmer	: 448 km ²
Mechra Homadi	: 512 km ²

totalisant plus de 6.660 km². Alors qu'il couvre 42,6 % de la superficie de la région, cet ensemble n'abrite que 13,4 % de la population rurale et moins de 8 % de la population totale du Nord-Est.

Les espaces à faible densité de population, que ce soit le couloir de plaines d'Oujda à Guercif, les chaînons des Béni Bou Yahï et du Gareb ou les bassins du guerouaou et du Gareb, sont des régions handicapées par l'aridité (moins de 250 mm de pluie par an). On y observe un fort contraste entre les concentrations urbaines (Oujda, El Aïoun, Taourirt) et les dispersions extrêmes des ruraux sédentarisés. Jusqu'au début du XXème siècle, les territoires des Metalsa, des Béni Bou Yahï, des Haouara, des Sejaa et des Béni Oukil, étaient voués traditionnellement à l'économie pastorale. Ces zones steppiques auraient connu dans le passé une natalité plus faible en comparaison avec les montagnes des sédentaires (MARTIN, J., 1967).

L'aridité du climat, se répercutant sur les sols, ne permet qu'un élevage extensif et des cultures céréalières aléatoires pratiquées par des semi-nomades sédentarisés.

La fixation récente des pasteurs fut liée à l'existence de souks et à l'installation de postes militaires durant le protectorat. Ainsi naquirent les centres ruraux d'Ain Zohra, Mezguitem, Saka, Afso, Tleta Bou Bekeur et Hassi Berkane, lorsque la sédentarisation des semi-nomades ne prit pas la forme d'un exode rural.

Le tableau 22 et la carte des densités rurales traduisent les disparités dans la répartition de la population dans les campagnes du Nord-Est.

Tableau 22 : Ventilation des densités rurales par communes dans le Nord-Est en 1982

Niveaux de densité	Nombre de communes	Superficie		Population	
		km ²	%	hab.	%
+ 150 hab./km ²	10	987	6,3	185.723	24,6
100 à 150 "	6	1.129	7,2	144.066	19
60 à 100 "	7	1.503	9,6	119.424	15,8
40 à 60 "	8	2.574	16,5	125.098	16,6
20 à 40 "	7	2.766	17,7	78.415	10,5
- 20 "	7	6.660	42,6	102.013	13,4
Nord-Est rural : densité 48	45	15.624	100	754.739	100

Le tableau 22 montre qu'au niveau des seize communes à fortes densités (+ de 100 hab./km²), sur 13 % du territoire du Nord-Est vivent 43,6 % de la population rurale. Par contre, au niveau des espaces quasi déserts, sept communes, couvrant 42,6 % du territoire (6 660 km²), rassemblent à peine 13 % environ de la population rurale.

II - LE SEMIS URBAIN : UNE URBANISATION PERIPHERIQUE DANS L'ESPACE REGIONAL

A- Méthode d'approche du fait urbain : le cas du Nord-Est marocain

Pour faire la distinction entre la population rurale et la population urbaine, deux possibilités se présentent : la définition des statisticiens et celle des géographes. Pour les premiers, les agglomérations qualifiées d'urbaines lors du recensement de 1982 étaient les suivantes :

- l'ensemble des centres urbains recensés en 1971 en tant que tels et ayant au moins 1.500 habitants.

- " les gros douars " satisfaisant à quatre des sept conditions suivantes, outre le seuil minimal de 1.500 habitants : existence d'un réseau d'électricité, d'un réseau d'eau potable, d'un réseau d'évacuation des eaux usées par égouts, d'un tribunal, d'un lycée, d'un hôpital ou dispensaire, une proportion de population active non agricole d'un moins 50 % (EL GHAZALI, A., 1986)

Concernant la définition des géographes, pour NOIN, D., d'après le critère fonctionnel : "Une agglomération est classée parmi les villes lorsque ses activités sont en majorité urbaines et non plus rurales (NOIN, D., 1963). Selon lui, pour le critère numérique, "c'est seulement à partir de ce chiffre (1.500 ou 2.000 habitants) que la physionomie se modifie par l'apparition de bâtiments en dur, par le groupement du commerce de détail et par l'installation d'équipements collectifs" (NOIN, D., 1970).

Quant à TROIN, J. F. (1986), pour définir les petites villes marocaines, il propose cinq critères de sélection et d'exclusion¹

Dans le cas du Nord-Est marocain, pour obtenir une définition combinant à la fois le critère numérique et le critère fonctionnel, deux sources ont été utilisées : le recensement de

1 - Cinq critères de sélection: fonction administrative ou militaire notable, équipement commercial conséquent (au moins 100 implantations, grande étendue du territoire commandé, carrefour routier actif, urbanité en progression rapide.

- Cinq critères d'exclusion: cité minière ou industrielle "stricto sensu", dépendance étroite du tourisme avec activités très saisonnières, faubourg ou satellite proche d'une grande ville, agglomération purement routière, ruralité très marquée (activités, type d'habitat).

la population de 1982 et le rôle de l'impôt des patentes de l'année 1991, pour connaître l'équipement des centres en commerces et services. Toutefois, pour rapporter la taille des centres à l'équipement commercial, il faut prendre en considération le facteur temps et recourir à la projection de la population des centres pour 1991. Outre les centres exclus des petites villes par TROIN, J. F. pour des motifs divers :

- Saïdia, station balnéaire (1 309 hab. en 1982, 118 commerces en 1991),
- Zegzel, agglomération de Berkane (13.814 hab.),
- Ain Reggada, centre rural (2 374 hab.),
- Selouane, satellite de Nador (2.986 hab., 183 commerces),

d'autres disposent d'un équipement commercial trop insuffisant :

- Tistoutine : 88 commerces
- Saka : 65 "
- Taforalt : 53 "
- Msoun : 48 "

Finalement pour les centres urbains du Nord-Est, ont été retenus 2.500 habitants comme chiffre limite de population et 150 implantations, comme seuil minimal de l'équipement commercial. Ainsi, les plus petits centres urbains de la région sont :

. Driouch avec 2.594 hab. en 1982 (population projetée en 1991 : 3.000 hab.) et 320 commerces ;

. Béni Drar avec 3.167 hab. en 1982 (population projetée en 1991 : 3.300 hab.² et 159 commerces.

2 - Démographie régionale, provinces de Nador et d'Oujda (1988).

B - La distribution spatiale des villes : trois ensembles urbains dans la région

A l'examen de la figure 19 qui représente la croissance des villes du Nord-Est ainsi que leur répartition spatiale, une double remarque s'impose : la situation périphérique des centres urbains et leur distribution linéaire selon trois groupements d'inégale importance :

1- L'axe Oujda-Guercif dans la marge Sud

Cet ensemble méridional, orienté ENE-WSW, s'étend sur une longueur de 160 km. Comprenant quatre villes seulement, (Oujda, El Aïoun, Taourirt et Guercif), soit le quart environ du nombre des centres, il rassemblait en 1982, 324.624 habitants, soit 62 % de la population urbaine et le quart de la population totale de la région. A elle seule, Oujda groupait 80 % de la population de cet axe urbain.

2- L'axe septentrional Nador-Midar

En forme de courbe orientée NE-SW, présentant une concavité vers le Nord, il s'étend sur 80 km en incluant le tentacule urbain de Zegangane avec les autres centres du grand Nador (Béni Ansar, Selouane). Totalisant six villes, (Nador, Béni Ansar, Zegangane, Arroui, Driouch et Midar), c'est à dire 40 % des centres du Nord-Est, ce groupement comptait en 1982 : 100.500 habitants, soit 19 % des citadins et moins de 8 % de la population totale de la région. A l'exception de Nador, toutes les villes de cet axe avaient une population de moins de 20.000 habitants en 1982.

3- L'ensemble Béni Drar-Zaïo dans la périphérie Nord-Est

Orienté grossièrement Est-Ouest, en forme de S renversé et étiré, il s'allonge également sur 80 km et compte, avec cinq villes (Béni Drar, Ahfir, Berkane, Aklim et Zaïo) 101.317 habitants, soit le même pourcentage de population urbaine que le précédent ensemble (19 %).

Alors que les deux derniers groupements urbains (Nador-Midar et Béni Drar-Zaïo) présentent beaucoup de similitudes : extension équivalente (80 km), nombre et population des centres du même ordre, taille comparable entre Nador et Berkane ; le premier axe Oujda-Guercif s'étend sur une distance deux fois plus longue (160 km) et englobe une population trois fois plus nombreuse que chacun des deux autres.

La position périphérique des villes du Nord-Est est frappante. Certaines sont frontalières : Oujda, Béni Drar, Ahfir; d'autres se situent sur le littoral : Nador, Béni Ansar (sans compter Melilla) ou dans les marges Sud (El Aïoun, Taourirt, Guercif) ou Nord (Arroui, Driouch, Midar). Le centre de la région est un vide urbain.

Parmi les éléments qui expliquent la distribution géographique des villes, on peut citer d'abord l'histoire. Certains centres datent d'une période ancienne : Oujda, capitale de Ziri Ibn Atia à la fin du X^{ème} siècle, kasbas de Taourirt (fin XIII^{ème} siècle), El Aïoun (XVII^{ème} siècle) et Guercif (XVIII^{ème} siècle).

Le rôle des axes majeurs de circulation dans la naissance et la croissance des villes est incontestable. Le semis urbain, par ses trois ensembles cités épouse en effet le tracé du réseau routier : groupement Oujda-Guercif le long de la route principale n° 1, celui de Béni Ansar-Midar sur la route principale n° 39 et ensemble Béni Drar-Zaïo sur la route principale n° 27.

Certes, l'apparition de certains centres fut antérieure à l'implantation du réseau routier sous sa forme actuelle. Cependant, le Triik es Soltane de Fès à Oujda, ne fut-il pas l'esquisse de la route principale n° 1 sur laquelle se greffèrent les villes de l'axe Oujda-Guercif ?

Dans cet ensemble urbain, Oujda prédomine grâce à son existence séculaire mais aussi à sa position de ville-frontière et de carrefour d'échanges, au croisement de deux routes majeures : Fès-Algérie et Melilla-Figuig.

La période du protectorat vit la mise en place du noyau initial d'un grand nombre de villes du Nord-Est, sous forme de postes militaires ou administratifs (Nador, Arroui, Driouch, Midar...), de centres de colonisation (Ahfir, Berkane) ou de postes de douanes : Béni Ansar à la porte de Melilla, Béni Drar au début des années 1950, point de transit, à mi chemin entre le poste frontière d'Ahfir et la douane d'Oujda.

Alors qu'une seule ville du Nord-Est, Zegangane, dut sa naissance à l'activité minière, au pied du massif des Béni Bou Ifrou, d'autres connurent un essor après l'indépendance grâce à l'implantation de périmètres d'irrigation moderne : Berkane, Aklim, Zaïo et Arroui. Enfin, un centre unique dans la région accéda au rang de ville durant la décennie 1971-1982 grâce à l'activité portuaire : Béni Ansar.

III- UNE POPULATION CROISSANT AU RYTHME DE LA MOYENNE NATIONALE :

A- Plus de 6 % de la population marocaine dans le Nord-Est

Tableau 23 : Evolution de la population totale du Nord-Est de 1960 à 1982

ANNEES	POPULATION		DENSITE		TAUX D'ACCROISSEMENT		
	hab.	% Ma- roc	Nord-Est	Maroc*	Global	Annuel	Nat./an
1960	739.202	6,35	47	26	-	-	-
1971	982.241	6,30	63	34,5	25,6	2,6	2,58
1982	1.281.183	6,27	82	46	24	2,4	2,61

* Provinces du Nord seulement

TABLEAU 24 : EVOLUTION DE LA POPULATION DU NORD-EST SELON LES AIRES ADMINISTRATIVES³

AIRES ADMINISTRATIVES	1960		1970		1982	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Nord province d'Oujda	350.337	47,4	444.281	45,2	611.128	47,7
Province de Nador	347.566	47	479.945	48,8	593.255	46,3
NE province de Taza	41.299	5,6	58.015	6	76.800	6
Nord-Est marocain	739.202	100	982.241	100	1.281.183	100

D'après le tableau 23, on remarque que si la densité de peuplement du Nord-Est était largement supérieure à celle du Maroc en 1982, (82 contre 46), le taux d'accroissement annuel de la population était du même ordre que la moyenne nationale : 2,5 % de 1960 à 1982.

Considérant la part de la population du Nord-Est dans celle du Maroc, on constate qu'elle a diminué légèrement, passant de 6,38 % en 1971 à 6,27 % en 1982, vraisemblablement du fait de l'émigration à l'étranger. Rassemblant plus de 6 % de la population nationale, le Nord-Est ne présente spatialement que 2,2 % de la superficie totale du Maroc (15.624 sur 710.850 km²).

3 - Selon le découpage administratif en vigueur jusqu'à 1993, des modifications ayant intervenu à partir de janvier 1994 avec la création des provinces de Berkane-Taourirt et de Jérada (cf. chap. 4 de la 3ème partie).

Est de la province de Taza (4.200 km²), soit respectivement 39 %, 34 % et 27 % de la superficie de la région, les trois aires administratives n'ont pas connu un changement notable dans leur part dans la population régionale de 1960 à 1982. Alors que le Nord-Est de la province de Taza ne représente qu'un pourcentage infime (6 %), on observe une valeur équivalente (46 et 47 %) dans l'ensemble pour les deux autres aires administratives. Qu'en est-il selon les milieux rural et urbain ?

B- Un taux de population rurale encore élevé et un accroissement annuel inférieur à celui du Maroc rural

TABLEAU 25 : EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE DU NORD-EST DE 1960 A 1982

ANNEES	POPULATION	DENSITE		Taux de pop. rur.		Taux d'accroissement		
		Nord-Est	Maroc	Nord-Est	Maroc	Global	Annuel	Nat./an
1960	542.885	35	18	73,5	71	-	-	-
1971	680.250	43	22	69,2	65	20,4	2	1,83
1982	754.739	48	26	59	9,4	9,4	0,9	1,45

Alors que de 1960 à 1971 le taux d'accroissement de la population rurale du Nord-Est, aussi bien global qu'annuel, fut élevé, durant la décennie 1971-1982 il enregistra une baisse notable avec un niveau de croissance nettement inférieur à celui de la population totale : 0,9 % contre 2 % par an, du fait de l'urbanisation et de l'exode rural.

TABLEAU 26 : EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE DU NORD-EST SELON LES AIRES ADMINISTRATIVES

	1960			1971			1982		
	NB.	% NE	TPR*	NB.	% NE	TPR	NB.	% NE	TPR
Nord prov. d'Oujda	178.966	33	51	194.003	28,5	43,7	211.086	28	34,5
Province de Nador	328.199	60,4	94,4	436.341	64,1	91	478.193	63,3	80,6
NE prov. de Taza	35.720	6,6	86,5	49.906	7,4	86	65.460	8,7	85
Nord-Est	542.885	100	73,5	680.250	100	69,2	754.739	100	59
		%			%			%	

* TPR : Taux de population rurale.

Au niveau spatial, de 1960 à 1982, si la province de Nador et le Nord de celle d'Oujda virent leur taux de population rurale diminuer, la part de la province de Nador dans la population du Nord-Est rural augmenta de 3 points, avec une croissance globale de plus de 45 % (contre 18 % pour le Nord-Est de la province d'Oujda). Avec un taux dépassant 80 % en

FIG.15-EVOLUTION DES PARTS DES TROIS AIRES ADMINISTRATIVES DANS LA POPULATION DU NORD-EST SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

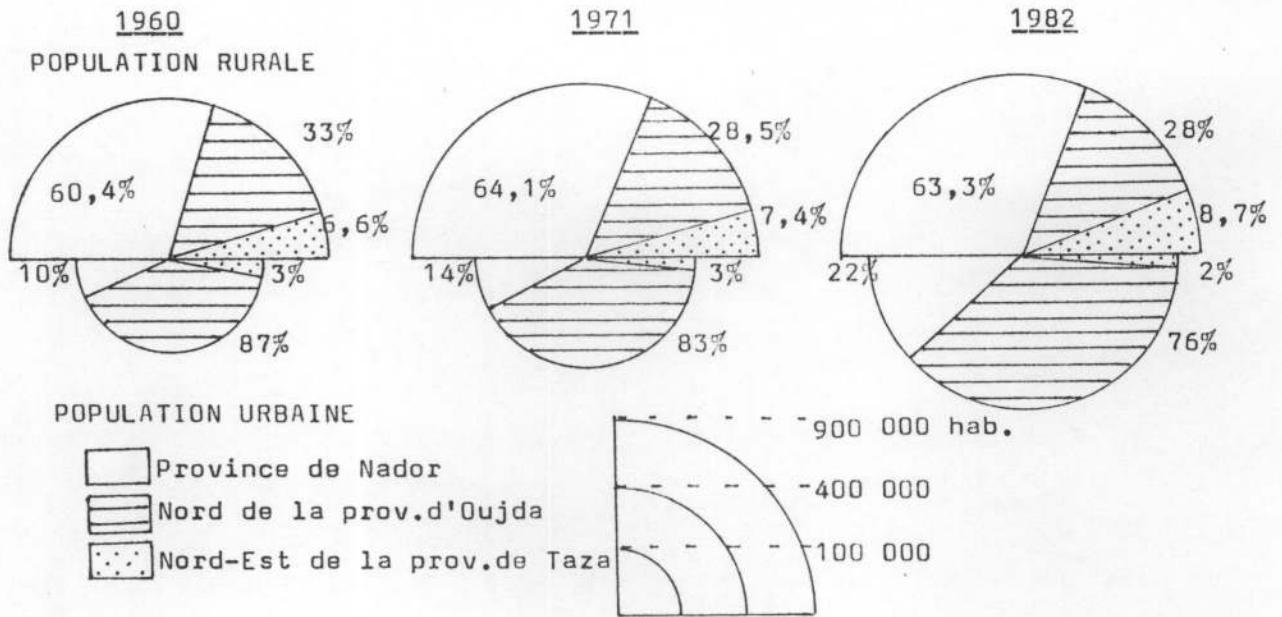
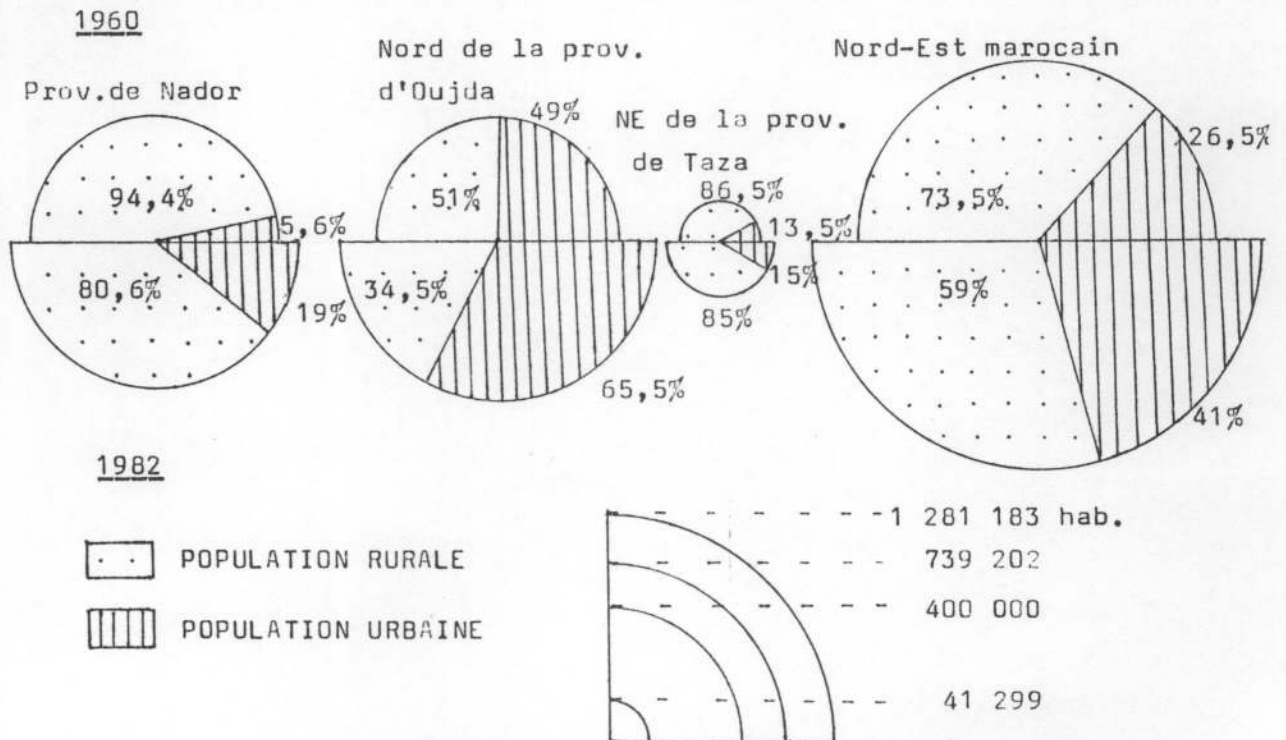


FIG.16-EVOLUTION DES TAUX D'URBANISATION ET DE POPULATION RURALE DANS LES AIRES ADMINISTRATIVES DU NORD-EST DE 1960 A 1982



Sources: Recensements de la population de 1960, 1971 et 1982

1982, la province de Nador reste largement rurale en rassemblant 63 % des ruraux de la région sur 39 % de la superficie du Nord-Est.

A l'échelon des communes rurales, un retour au tableau 21 permet de faire plusieurs déductions quant aux taux d'accroissement. On peut répartir les 45 communes du Nord-Est en plusieurs catégories selon leur taux d'accroissement de 1960 à 1982 :

- d'abord des communes dont la population a diminué. Aucune d'entre elles ne se situe dans la province de Nador. Au nombre de cinq, elles relèvent de la province d'Oujda et avaient en 1982 une densité inférieure à 100 hab./ km². Trois d'entre elles, localisées partiellement dans le territoire montagneux des Béni Snassen (Arhbal, Ain Reggada et Ain Sfa) doivent leur taux d'accroissement annuel négatif à l'exode rural. Les deux autres le doivent à l'urbanisation : promotion de Béni Drar en centre urbain, diminuant du coup la population de sa commune ; pour Sidi Yahya, extension du périmètre urbain d'Oujda incluant dans la population de la ville quelques centaines d'habitants autour du souk hebdomadaire de "l'oasis".

Ensuite des communes dont l'accroissement annuel de population fut inférieur à la moyenne nationale (1,6 %) ou régionale (1,5 %). Au nombre de 17, elles peuvent se répartir entre deux sous-groupes :

- Le premier compte 8 communes densément peuplées dont 7 montagneuses dans les cercles de Guelaya (5) et du Rif (2) auxquelles s'ajoute Madagh dans la plaine irriguée des Triffa. Certaines de ces communes, surpeuplées et à la superficie limitée, connaissent une saturation de peuplement à l'image de Farkhana qui enregistre une stagnation dans sa population (taux de 0,3 % par an). Emigration et exode rural expliquent leur faible niveau de croissance.

- Le second, concerne 9 communes aux superficies plus vastes mais aux potentialités négligeables, situées soit en territoire de plaines semi-arides (Naïma, El Aïoun, Mestigmer, Hassi Berkane...) ; soit en zone montagneuse (Taforalt, Rislane, Ras el Ma).

- Huit autres communes ont un taux d'accroissement annuel voisin de la moyenne nationale ou régionale (de 1,5 à 1,7 %). Alors que six d'entre elles se situent dans les montagnes méditerranéennes du Rif oriental et ont une densité supérieure à 100 hab./ km² (Iazanen, Tafersit, Mhajer, Midar, Dar Kebdani et Tazarhine) ; deux seulement appartiennent à la province d'Oujda (Ahl Oued Za et Goutitir près de Taourirt) et sont très peu peuplées.

- Enfin, quinze communes ont un taux d'accroissement annuel supérieur ou égal à 1,8 %. Là aussi on peut distinguer entre des sous-groupes.

* Il y a d'abord six communes, en général d'une taille de moins de 200 km², situées dans des massifs montagneux surpeuplés (2 dans le cercle de Guelaya : Béni Ansar, Had Béni Chicar ; 4 dans le cercle du Rif : Khémis Tamsamane, Ben Tieb, Boudinar et Tleta Azlef). Des raisons d'ordre historique, relatives à l'occupation ancienne de ces montagnes refuges par des paysans sédentaires, expliquent la densité de peuplement qui y dépasse souvent 200 hab./ km².

* Par contre, quatre communes étendues, représentant des espaces steppiques : Ain Zohra (575 km²), Driouch (580 km²), Haouara Ouled Raho (1.700 km²) et Saka (1.670 km²), sont sous peuplées mais enregistrent un taux d'accroissement élevé du fait de la sédentarisation des anciens semi-nomades.

* Deux autres communes, Zaïo et Tistoutine, dépassant le taux de 3 % par an, présentent un cas intermédiaire. Elles mordent à la fois sur des périmètres irrigués modernes (plaines de Zebra et du Gareb) et des espaces steppiques arides.

* Enfin trois communes : Zegzel, Aklim et Kariat Arekmane, mordent également sur des plaines irriguées (Triffa, Bou Areg) et sur des zones montagneuses (Béni Snassen, Kebdana) par endroits surpeuplées. C'est surtout le cas de Zegzel qui se distingue par le plus fort taux d'accroissement dans le Nord-Est rural : 4,4 %, et qui représente la seule commune à dépasser 150 hab. /km² en 1982, en dehors de la province de Nador. l'accroissement exceptionnel de sa population (160 % de 1960 à 1982) s'explique en outre par la fixation de ruraux à la périphérie de Berkane, où le centre de Zegzel compta 13.800 habitants en 1982.

Durant la période intercensitaire 1960-1982, plusieurs communes ont connu un taux d'accroissement annuel élevé, supérieur à la moyenne nationale (1,6 %), en dépit de l'accession de certains centres ruraux au statut urbain : Zaïo en 1971, Arroui, Driouch, Béni Ansar et Aklim en 1982.

C- La population urbaine : une urbanisation en progression et un taux d'accroissement accéléré

1- Au niveau de la région et des divisions administratives

TABLEAU 27 : EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE DU NORD-EST DE 1960 A 1982

ANNEES	POPULATION	Nombre de centres	Taux d'urbanisation		Taux d'accroissement		
			Nord-Est	Maroc	Global	Annuel	Nat./an
1960	196.317	8	26,5	29,2	-	-	-
1971	301.991	9	30,8	35,1	38,5	3,9	4,3
1982	526.444	15	41	42,8	49,2	5,1	4,5

De 1960 à 1971, le nombre de centres urbains dans le Nord-Est varia peu, passant de 8 à 9 villes dont la population suivit un rythme d'accroissement annuel de 3,9 %, inférieur à celui du Maroc urbain (4,3 %), aboutissant à un taux d'urbanisation également moindre que celui du Maroc (30,8 contre 35).

En 1971, des localités furent recensées comme centres ruraux bien qu'elles répondaient au critère numérique de petite ville : Arroui (6.773 hab.) Béni Ansar (5.388 hab.), Aklim (4.773 hab.). Cependant, les renseignements relatifs au critère fonctionnel, en particulier à l'équipement commercial, ne sont pas disponibles pour cette date afin d'examiner leur caractère urbain.

Toutefois, durant la période intercensitaire 1971-1982, la région connut un boom d'urbanisation. Le nombre de centres augmenta de 66 %, passant de 9 à 15. La population urbaine totale se caractérise par une accélération du taux d'accroissement global estimé à près de 50 %, soit un taux moyen annuel dépassant 5 %, supérieur à celui du Maroc urbain (4,5 %), alors que le taux d'urbanisation du Nord-Est gagnant 10 points s'approcha de celui du Maroc.

La poussée urbaine de la décennie 1971-1982 s'explique par des facteurs à la fois démographiques, en l'occurrence l'accroissement naturel de la population et l'exode rural, et géographiques consistant en l'urbanisation de certaines zones rurales, soit par la promotion de nouveaux centres urbains en 1982 (Arroui, Béni Ansar, Aklim, Midar, Béni Drar et Driouch), soit par l'extension de certains périmètres urbains (à Oujda et Nador).

FIG.17-TAUX D'URBANISATION PAR COMMUNES DANS LE NORD-EST EN 1982

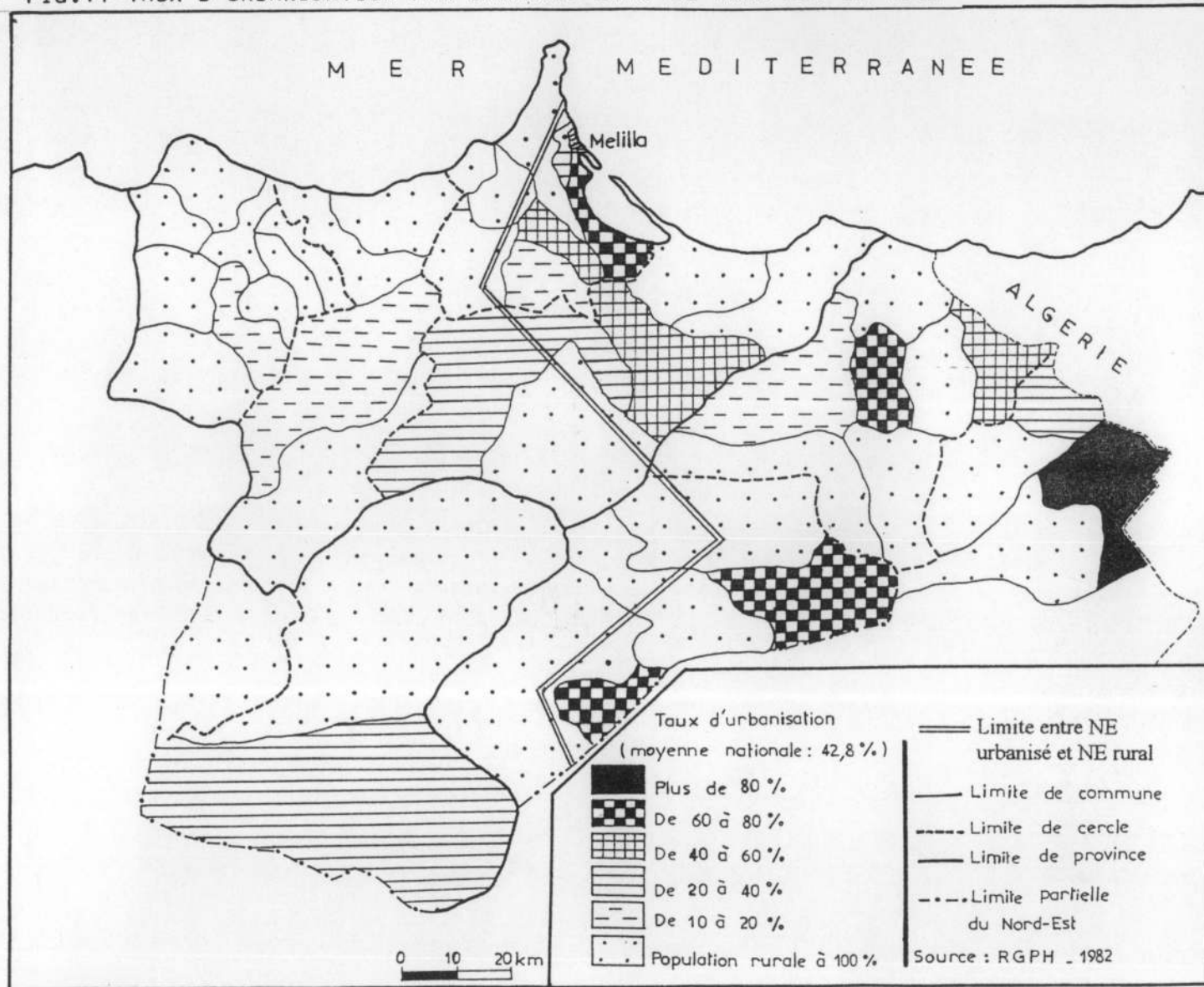


TABLEAU 28 : EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE SELON LES AIRES ADMINISTRATIVES

Aires Administratives	1960				1971				1982			
	Nb C ⁽¹⁾	Popul.	% NE	TU ⁽²⁾	Nb C	Popul.	% NE	TU	Nb C	Popul.	% NE	TU
Nord prov. Oujda 5.294 km ² - 34 %	5	171.371	87	49	5	250.278	83	56	7	400.042	76	65,5
Prov. de Nador 6.130 km ² - 39 %	2	19.367	10	5,6	3	43.604	14	9	7	115.062	22	19,4
N-E prov. de Taza 4.200 km ² - 27 %	1	5.579	3	13,5	1	8.109	3	14	1	11.340	2	15
Nord-Est 15.624 km ² - 100 %	8	196.317	100	26,5	9	301.991	100	31	15	526.444	100	41

⁽¹⁾ Nb C = Nombre de centres

⁽²⁾ TU = Taux d'urbanisation

De 1960 à 1982, au niveau des divisions administratives du Nord-Est, la part du Nord de la province d'Oujda dans la population urbaine de la région, malgré sa diminution, resta prédominante en totalisant les trois quarts des citoyens et 7 centres sur 15 en 1982. Cette aire administrative détenait en 1982 le taux d'urbanisation le plus élevé (65 %), alors que celui de la région était de 41 %.

Par contre, la province de Nador resta essentiellement rurale avec un taux d'urbanisation voisin de 20 % en 1982, même si elle vit augmenter à la fois sa part dans la population régionale de 10 à 22 % et le nombre de ses villes de 2 à 7.

Quant au Nord-Est de la province de Taza, malgré une superficie assez étendue, il représente un poids infime dans la population urbaine car, ne possédant, de 1960 à 1982, qu'un seul centre urbain : Guercif.

En 1960, la plupart des villes du Nord-Est, soit 5 sur un total de 8, appartenaient à la province d'Oujda. En dehors de Melilla, la province de Nador n'en comptait que deux : Nador et Zegangane. En 1971, seul Zaïo accéda au statut urbain. Ce fut la décennie 1971-1982 qui vit l'apparition d'un nombre élevé de petites villes : six dont quatre situées le long de l'axe Melilla-Al Hoceïma : Béni Ansar, Arroui, Driouch et Midar.

Au total, en se référant à la figure n° 17, on peut opposer, de part et d'autre d'une ligne brisée Nord-Sud, passant du grand Nador vers El Aïoun et Taourirt, deux Nord-Est : l'un urbanisé, l'autre essentiellement rural et où aucune commune ne compte un taux d'urbanisation supérieur à 40 %.

2- La pyramide urbaine du Nord-Est marocain : une hiérarchie à cinq niveaux.

TABLEAU 29 : EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE ET STRATES DE L'ARMATURE DU NORD-EST

Taille des villes (1.000 hab.)	1960				1971				1982			
	Nb C ¹	Popul. totale	%	Moy ²	Nb C	Popul. totale	%	Moy	Nb C	Popul. totale	%	Moy
+ 200									1	260.082	49,5	-
100 à 200	1	128.645	65,5	-	1	175.532	58	-	-	-	-	-
50 à 100	-	-	-	-	-	-	-	-	2	125.516	24	62.758
20 à 50	1	20.496	10,5	-	2	71.505	24	35.752	2	53.202	10	26.600
10 à 20	2	28.377	14,5	14.188	2	27.974	9	13.987	5	64.509	12	12.900
- 10	4	18.799	9,5	4.70	4	26.980	9	6.745	5	23.135	4,5	4.627
TOTAL	8	196.317	100	24.540	9	301.991	100	33.550	15	526.444	100	35.100

⁽¹⁾ = Nombre de centres

⁽²⁾ Moyenne = $\frac{\text{Population totale des centres}}{\text{nombre de centres}}$

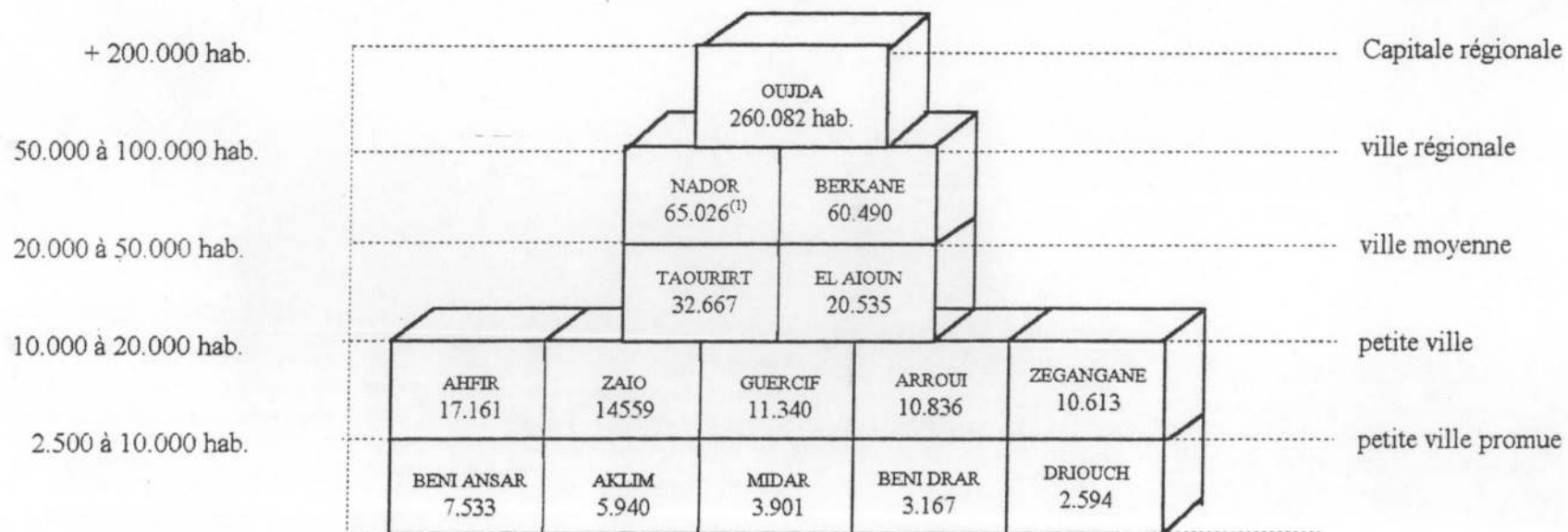
De 1960 à 1982, le nombre de villes dans le Nord-Est doubla à peu près, passant de 8 à 15. La hiérarchie urbaine s'étoffa avec l'apparition de nouvelles strates : 50 à 100.000 habitants et plus de 200.000 habitants.

Quelques observations peuvent être dégagées à partir tableau précédent en ce qui concerne les strates de l'armature urbaine :

En 1982, une seule ville, Oujda, dépassait 200.000 habitants. Représentant 65 % de la population urbaine en 1960, elle concentrait encore la moitié des citadins et 20 % de la population totale de la région en 1982.

A la même date, alors qu'il n'y avait pas de centre urbain dans la strate immédiatement inférieure (100 à 200.000 hab.), Nador et Berkane passèrent, de 1971 à 1982, de la strate de 20 à 50.000 hab. à celle de 50 à 100.000 hab., en cédant leur place à Taourirt et El Aïoun.

FIG. 18 : PYRAMIDE URBAINE DU NORD-EST MAROCAIN : UNE HIERARCHIE A 5 NIVEAUX



(1) Chiffre englobant la municipalité de Nador (62.040 hab.) et Selouane (2.986 hab.)

Source: Recensement général de la population et de l'habitat de 1982.

Dans la strate de 10 à 20.000 hab., alors que le nombre des centres augmenta entre 1960 et 1982 de 2 à 5, leur population moyenne et leur pourcentage dans la population urbaine totale diminuèrent.

Enfin, quant aux petits centres de moins de 10.000 hab., si leur population moyenne se maintint autour de 4.600 hab., leur part dans la population urbaine diminua de 9,5 % à 4, % entre 1960 et 1982.

La pyramide urbaine, composée de 5 strates, a un profil très équilibré :

A sa base, on trouve autant de centres urbains promus (de moins 10 000 hab.) que de petites villes (10 à 20.000 hab.). Les premiers ont accédé au statut urbain en 1982.

Au niveau intermédiaire : Taourirt et El Aïoun représentent deux villes moyennes (de 20 à 50.000 hab.) alors que dans la strate immédiatement supérieure (de 50 à 100.000 hab.), Nador et Berkane occupent le niveau de villes régionales avec plus de 60.000 hab.

Enfin au sommet, une ville unique, Oujda, dépassant de loin par sa taille, les centres précédents, comptait 260.082 hab. en 1982.

Au total, si les petites villes (de 2.500 à 20.000 hab.) représentent par leur nombre, les 2/3 de l'armature (10 sur 15), elles comptent 16,5 % seulement de la population urbaine. La part des deux villes moyennes, Taourirt et El Aïoun, est moins importante : 10 %. A la tête de la hiérarchie urbaine, alors que les villes régionales, Nador et Berkane rassemblent le quart de la population urbaine du Nord-Est, la part d'Oujda, capitale régionale est prédominante : 50 % environ.

3- Typologie des villes du Nord-Est eu égard à leur taux de croissance

Pour mieux cerner la dynamique de croissance des villes du Nord-Est, il serait utile d'examiner l'évolution de leurs effectifs sur une assez longue période. Afin de comparer l'ensemble des centres qualifiés d'urbains en 1982 (15 au total), on établirait la typologie à partir des taux d'accroissement de la période intercensitaire 1960-1982, même si certaines villes étaient considérées comme centre ruraux en 1960 et 1971.

**TABLEAU 30 : CROISSANCE URBAINE ET MIGRATION NETTE
DANS LES CENTRES URBAINS DU NORD-EST DE 1960 A 1982**

A/ Croissance urbaine

VILLES	POPULATION			ACCROISSEMENT GLOBAL		TAUX D'ACCROISSEMENT				
	1960	1971	1982	1960-1971	1971-1982	Global		Annuel		
						1960-1971	1971-1982	1960-1971	1971-1982	1960-1982
OUJDA	128.645	175.532	260.082	46.887	84.550	27,8	34,9	2,8	3,6	3,2
NADOR (1)	19.675	35.133	65.025	15.458	29.893	51,2	54,2	5,4	5,7	5,6
BERKANE	20.496	39.015	60.490	18.519	21.475	56,1	38,8	6	4	6
TAOURIRT	7.343	15.581	32.667	8.238	17.086	64,8	63,7	7	6,9	7
EL AOUN	4.093	7.757	20.535	3.664	12.778	55,8	81,2	5,9	9,2	7,6
AHFIR	10.794	12.393	17.161	1.599	4.768	12,4	29,9	1	3	2,1
ZAIO *	1.569	3.468	14.559	1.899	11.091	68	110	7,4	13,9	10,5
GUERCIF	5.579	8.109	11.340	2.530	3.231	33,3	29,9	3,4	3	3,2
ARROUJ **	3.630	6.773	10.836	3.143	4.063	54,5	41,5	5,8	4,3	5
ZEGANGANE	1.784	7.646	10.613	5.862	2.967	112	29,2	14,1	3	8,4
BENI ANSAR **	3.861	5.388	7.533	1.527	2.145	29,8	29,8	3	3	3
AKLIM **	3.254	4.773	5.940	1.519	1.167	34,1	19,6	3,5	2	2,7
MIDAR **	420	572	3.901	152	3.329	27,6	133	2,8	19	10,6
BENI DRAR	2.871	2.728	3.167	- 143	439	- 4,6	13,4	- 0,4	1,3	0,4
DRIOUCH **	1.545	2.102	2.594	557	492	27,5	18,8	2,8	19	2,3
Nord-Est urbain	196.317	301.991	526.44	105.674	224.453	38,5	49,2	3,9	5,1	4,5
Maroc urbain (milliers hab.)	3.708	5.644	8.594	1.936	2.949	37,3	37,2	4,3	4,5	4,3

(1) Y compris la population de Selouane

* Recensé comme centre rural en 1960

** Recensé comme centre rural en 1960 et 1971

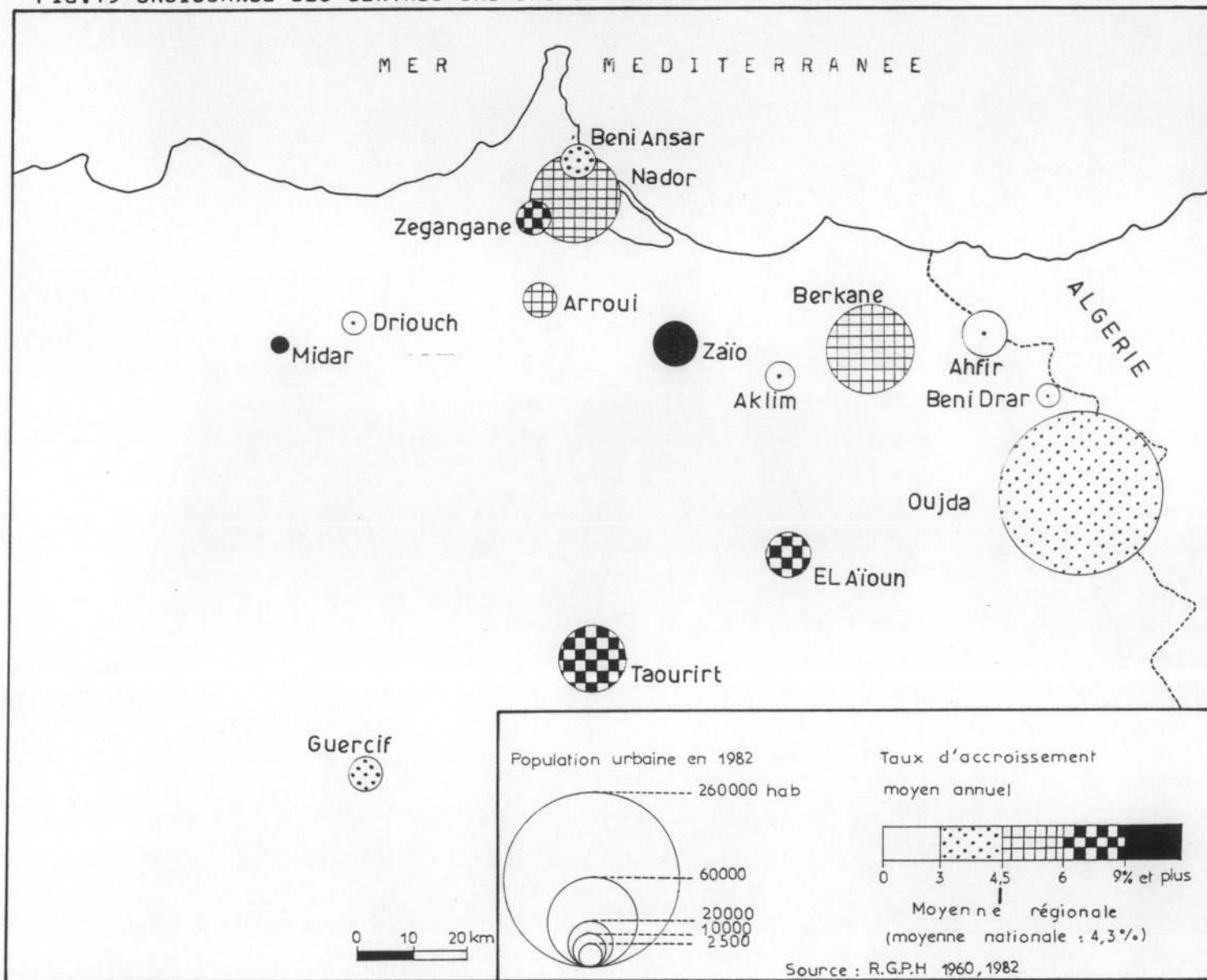
B/ Migration nette

VILLES	MIGRATION NETTE		TAUX DE MIGRATION		% DU A LA MIGRATION	
	1960-1971	1971-1982	1960-1971	1971-1982	1960-1971	1971-1982
OUJDA	8.101	28.176	4,8	11,6	17,3	33,3
NADOR	8.469	16.225	29	30	54,8	54,3
BERKANE	10.931	8.598	33,1	15,5	59	40
TAOURIRT	5.315	10.841	41,8	40,4	64,5	63,4
EL AOUN	2.153	9.116	32,8	57,9	58,8	71,3
AHFIR	- 1.358	943	- 10,6	5,7	-	19,8
ZAIO	1.257	8.631	45	86,1	66,2	77,8
GUERCIF	785	1.068	10,3	9,9	31	33,1
ARROUI	1.816	1.660	31,5	17	57,8	40,9
ZEGANGANE	4.660	476	89,1	4,7	79,5	16
BENI ANSAR	348	382	6,8	5,3	22,8	17,8
AKLIM	495	- 219	11,1	- 3,7	32,6	-
MIDAR	26	2.716	4,6	109	16,8	81,6
BENI DRAR	- 857	- 324	- 27,6	- 9,9	-	-
DRIOUCH	92	- 149	4,5	- 5,7	16,5	-
Nord-Est urbain	42.233	88.142	-	-	40	39,3
Maroc urbain	743.594	1.261.076	14,3	15,9	38,4	42,8

Source : Situation démographique régionale du Maroc

CERED, Direction de la Statistique, ministère du Plan, 1988, Rabat, 295 p.

FIG.19-CROISSANCE DES CENTRES URBAINS DU NORD-EST DE 1960 A 1982



En considérant l'ensemble des villes de la région (cf. tableau 30) on remarque que leur taux d'accroissement annuel de 1960-1982 a varié de 0,4 % (Béni Drar), à 10,6 % (Zaïo et Midar) et que le taux moyen du Nord-Est urbain, estimé à 4,5 %, était proche de celui du Maroc urbain (4,3 %). Si l'on estime que le taux de 5 % est une valeur, médiane, huit par mi les quinze villes du Nord-Est dont dépassé ce taux. En se limitant aux petites et moyennes villes dont la population est comprise entre 2.000 et 50.000 habitants, c'est à dire, en excluant Oujda, Nador et Berkane, on constate que la moitié d'entre elles, soit six sur douze, a eu un niveau de croissance égal ou supérieur à 5 %. A l'échelon national, la même observation a été faite quant à la croissance des moyennes et petites villes marocaines de 1971 à 1982 (ESCALLIER, R., 1985 et TROIN, J. F., 1986)

Etant donné leur nombre réduit, la classification des centres urbains du Nord-Est peut se faire sans distinction de taille, d'après la valeur de leur taux d'accroissement annuel durant la période 1960-1982.

Quatre groupes de villes apparaissent :

a) Centres au taux de croissance inférieur à 3 % par an.

Les quatre villes concernées ont un solde migratoire négatif soit au cours d'une décennie (Ahfir de 1960 à 1971, Aklim et Driouch de 1971 à 1982), soit durant toute la période de 1960 à 1982 : Béni Drar.

A Ahfir, le taux d'accroissement annuel de 1 % de 1960 à 1971 est dû au départ de plus de 4.700 Algériens qui constituaient plus de 45 % de la population de la ville en 1960. La reprise de croissance, évaluée à 3 % de 1971 à 1982 fut, à plus de 80 %, le fait de l'accroissement naturel.

Driouch comptait en 1960 à peu près le même nombre d'habitants que Zaïo dont elle dépendait administrativement. Sa promotion en chef lieu de cercle en 1978 ne suffit pas à lui donner un élan de dynamisme.

Aklim eut un taux d'accroissement de 3,5 % de 1960 à 1971, profitant du développement de l'agriculture irriguée dans la plaine des Triffa. Le ralentissement de sa croissance de 1971 à 1982 (2 %) est dû à une migration négative, au profit vraisemblablement de Berkane, ville en plein essor et située à moins de 20 km.

Quant à Béni Drar, avec le plus faible taux de croissance, 0,4 %, elle fut le seul centre où la population diminua de 1960 à 1971 et où l'accroissement de 1971 à 1982 ne fut dû qu'au croît naturel. Le commerce de contrebande n'ayant pas encore été intégré à ses activités, Béni Drar stagna de 1960 à 1982, s'appuyant uniquement sur son rôle de relais routier à l'"ombre" d'une ville pôle, Oujda, située à une vingtaine de kilomètres.

b- Centres au taux de croissance de l'ordre de 3 %

Ce sont les villes dont la population a doublé de 1960 à 1982 :

Oujda eut un taux inférieur à 3 % de 1960 à 1971 du fait du départ de 30.000 étrangers, en majorité algériens. De 1971 à 1982, elle connut une reprise avec un accroissement global de plus de 84.000 habitants, dû pour les deux tiers à l'accroissement naturel et pour un tiers à la migration sous trois formes : exode rural, immigration à partir de petits centres urbains de la région et immigration en provenance de l'étranger à la suite de l'arrivée de plus de 6.500 Marocains expulsés d'Algérie en 1975. Le bassin migratoire d'Oujda est très étendu puisqu'il englobe tout le Nord-Est, la région des centres miniers du Sud d'Oujda (ESSADDEK, A., 1989) et les Hauts Plateaux jusqu'à Figuig.

Guercif a connu une croissance régulière et modérée. L'immigration y contribua pour un tiers. Hormis son rôle de ville-étape et sa fonction administrative en tant que chef lieu de cercle dépendant d'une ville extérieure à la région, Taza, Guercif, n'a pas une assise notable pour se développer. Véritable ville-oasis à la confluence de la Moulouya et du Melloulou, son arrière pays est dépourvu de potentialités.

Béni Ansar suivit le même rythme de croissance que Guercif mais avec une contribution plus faible de l'immigration. Centre de transit entre Melilla et Nador, malgré sa dotation d'un port opérationnel depuis 1978, la ville semble "étouffée" par la proximité de Nador à 8 km et par celle de Melilla, véritable concurrente.

c) Centres au taux de croissance de 5 à 6 % :

Parmi ces villes qui ont vu leur nombre d'habitants tripler de 1960 à 1982 figure Nador. Malgré le départ de plus de 2.500 étrangers, Espagnols principalement, elle se caractérise par un dynamisme soutenu avec un accroissement de plus de 5 % durant les deux périodes intercensitaires 1960-1971 et 1971-1982, où la part due à l'immigration a été de 54 %.

La migration vers Nador est liée à l'investissement dans l'immobilier, des travailleurs émigrés, issus des montagnes surpeuplées des Guelaya.

Chef lieu de province, Nador exerce plusieurs fonctions (commerces, industries de transformation, gestion rurale de la plaine du Bou Areg...). L'épaulement de Melilla dans le dynamisme des activités de Nador est incontestable.

Ville régionale, de taille comparable à celle de Nador, Berkane s'accrut de 6 % de 1960 à 1971 grâce à l'essor de l'agriculture dans le périmètre irrigué des Triffa après la réalisation des barrages de Mechra Homadi en 1956 et de Mechra Klila. Malgré un certain fléchissement du taux d'accroissement de 1971 à 1982 (4 %), croît naturel et immigration contribuèrent à peu près à part égale à sa croissance de 1960 à 1982.

Arroui, ville promue, s'accrut de 5,8 % de 1960 à 1971 surtout du fait de l'immigration (58 % de son accroissement) alors que de 1971 à 1982 la part de la croissance naturelle, de 60 %, l'emporta. La croissance d'Arroui est due à plusieurs facteurs : situation sur l'axe Melilla-Al Hoceïma à proximité de Nador qui tend à être saturée (cherté des terrains, des loyers), gestion du périmètre irrigué du Gareb, transferts des travailleurs émigrés dont l'importance justifie la présence d'un nombre d'agences bancaires plus élevé qu'à Zaïo (6 contre 5), ville plus peuplée. Cette dernière fait partie du dernier groupe de centres.

d) Villes au taux de croissance supérieur à 6 % :

En l'espace d'une décennie, de 1971 à 1982, la population de Zaïo a plus que quadruplé. Jouant le même rôle que Berkane vis à vis des Triffa, mais à une échelle moindre, Zaïo a assuré la gestion de la plaine irriguée du Zebra depuis la fin des années 1960. L'implantation d'une sucrerie en 1972 explique son taux d'accroissement annuel à deux chiffres : 13,9 % de 1971 à 1982 où le pourcentage dû à l'immigration était estimé à 78 %. De son côté son rôle administratif de chef lieu du cercle de Louta, depuis 1959, a donné une impulsion au secteur des services publics (écoles, poste, dispensaire...).

Détenant avec Zaïo le taux d'accroissement maximal dans le Nord-Est de 1960 à 1982 (10,6 %), Midar a enregistré le taux de migration le plus élevé de 1971 à 1982 avec un accroissement global de 133 %, alors que sa croissance fut modérée de 1960 à 1971. Située sur la route Nador-Al Hoceïma, elle joint à son rôle de chef lieu du cercle du Rif, celui de pôle de migration pour son arrière pays montagneux au peuplement dense : Béni Touzine, Ta-

fersit, Tamsamane...Le nombre élevé de ces agences bancaires (cinq, soit autant qu'à Zaïo et Taourirt) semble être un indice de son rôle de refuge pour les capitaux T.M.E.

Zegangane a connu un rythme de croissance inverse : fort taux de 1960 à 1971 (14,1 %) et baisse de 1971 à 1982 (3 %). Son attrait intense de migrants qui contribua à 80 % de son accroissement global entre 1960 et 1971, était lié à l'activité minière des gisements de fer des Béni Bou Ifrouf. Sans être une cité minière, elle représente un chef lieu du cercle des Guelaya et un centre de services dont la baisse de dynamisme coïncida avec la chute de la production minière : 1.152.000 tonnes en 1960, 623.000 tonnes en 1971 et 40.600 tonnes en 1981. Le maintien de son taux de croissance à 3 % s'explique par sa proximité de Nador. Des T.M.E y ont investi dans l'immobilier du fait du coût des terrains moins élevé par rapport à Nador.

Les deux derniers centres, Taourirt et El Aïoun ont eu un taux d'accroissement annuel à peu près identique de 1960 à 1982. Ayant eu toutes les deux un accroissement dû à plus de 60 % à l'immigration, Taourirt a vu sa population doubler en l'espace d'une décennie, de 1971 à 1982, tandis que celle d'El Aïoun a été multipliée par 5 de 1960 à 1982. Les deux villes accueillent des migrants originaires des montagnes bordant le couloir Oujda-Guercif (Béni Bou Yah, Béni Snassen au Nord, Ahl Debdou et Béni Bou Zeggou au Sud). (TAG, B., 1986).

Située sur la R.P. n° 1, à une distance de 50 km l'une de l'autre, alors que Taourirt de taille plus grande, exerce une tâche administrative (chef-lieu de cercle), ayant contribué à la fixation de services publics, la ville d'El Aïoun a connu une forte poussée urbaine depuis la construction de la cimenterie de l'Oriental (CI.OR.) en 1976.

4- Aperçu sommaire sur la physionomie des villes

Le milieu urbain du Nord-Est est marqué par les carences de l'économie régionale. La faiblesse des ressources, l'héritage historique, l'éloignement des régions vitales du Maroc, conjugués à la pression démographique, contribuent à la généralisation d'une économie urbaine à caractère dual, où coexistent, selon les définitions, secteurs moderne et traditionnel, formel et informel (HART, 1973), structuré et non structuré (WEEKS), circuits supérieur et inférieur (SANTOS, M., 1975), ou encore économie d'entreprise et de bazar (GEERTZ, C., 1963).

Outre la prolifération des petits métiers, de commerces et d'artisanat, lieu commun dans les villes des pays sous-développés, les centres urbains du Nord-Est se distinguent par une physionomie et des paysages de contrastes.

Au sein de l'espace urbain, à l'ancienne ségrégation ethnique de la période coloniale, a succédé une ségrégation sociale entre quartiers occupés par les différentes couches de population. On peut prendre un exemple de disparités à Nador où, dans le noyau central, on peut facilement remarquer un immeuble neuf et inoccupé, appartenant à un émigré en Allemagne ou à un spéculateur foncier, tandis que dans le quartier "Poblao", construit à flanc de coteau (culminant à 144 m), la densité des habitants dans les petites maisons perchées rappelle celle des favela de Rio de Janeiro.

Les contrastes concernent aussi le fonctionnement et la spécialisation commerciale des îlots de l'espace urbain, notamment dans les centres-villes. Ainsi à Oujda, dans l'ancienne médina, les rues piétonnières spécialisées en bijouterie et en habillement, connaissent une intense fréquentation par des foules bigarrées. A quelques centaines de mètres de là, l'avenue Mohamed V, hypercentre de la ville moderne, a l'aspect d'une artère encombrée où le trafic automobile est réglé par les feux de signalisation. La rente de situation y est disputée par trois activités : la banque, le café de standing et l'hôtellerie.

Enfin un trait commun aux villes de la région réside dans la diversité de l'origine géographique des articles de commerce vendus sur les marchés. A côté des produits nationaux, fabriqués le plus souvent à Casablanca, sont exposées des marchandises importées d'Europe et parfois de Libye par les T.M.E., d'autres introduites en contrebande à partir de Melilla ou de l'Algérie. Cette diversité est liée à la situation géographique du Nord-Est, carrefour et espace frontalier.

CONCLUSION

Comptant 1.300.000 hab. environ, le Nord-Est représentait en 1982 près de 6,3 % de la population du Maroc, soit autant que le Saïs, un peu moins que le Prérif (6,5 %) et plus que le Haouz (5,1 %), le Rharb (4,3 %) ou le Souss (3,7 %) (ESCALLIER, R., 1985).

A la même date, 59 % des habitants de la région résidaient en milieu rural, alors que la moyenne nationale était de 57 %. Ce taux élevé de population rurale était dû surtout à la province de Nador : 80 % de ruraux contre 34 % pour le Nord de la province d'Oujda.

L'analyse de la distribution spatiale de la population rurale a montré que la concentration dans certains noyaux est une caractéristique de l'occupation humaine.

Paradoxalement, ce sont, pour des raisons d'ordre historique, les montagnes qui sont les plus peuplées. Les massifs du Rif oriental littoral et des Béni Snassen portent les densités les plus élevées au Maroc. Treize communes rurales dans ces montagnes, sur une superficie de 1.660 km², soit 1/10 du territoire du Nord-Est abritent le tiers de la population rurale (268.000 hab.) avec des densités supérieures à 100 hab./km². Des communes dans les cercles de Guclaya et du Rif sont déjà surpeuplées, d'autres sont en voie de l'être.

Par contre, les plaines ne comportent des densités élevées (+ de 60 ou 100 hab./km²) que si elles comprennent des périmètres irrigués (Triffas, Bou Areg...) ou, si dans une moindre mesure, elles sont situées dans l'arrière pays d'une grande ville : + 40 hab./km² autour d'Oujda dans les Angad.

Au total, les 23 communes dont la densité dépasse 60 hab./km² et qui couvrent 3.620 km², soit 23 % seulement de la région, rassemblent 450.000 habitants environ, soit 60 % de la population rurale du Nord-Est.

Dans les zones où la densité est inférieure à 20 hab./km², c'est surtout le facteur aridité qui intervient. Ainsi la partie Sud-Ouest de la région qui englobe le territoire de quatre communes (Mezguitem, Saka, Haouara, Ouled Rahho et Goutitir) et qui s'étend sur 5.000 km², soit le 1/3 de la superficie du Nord-Est, est un quasi-désert humain puisqu'elle n'abrite qu'un dixième de la population rurale.

Si le centre géographique du Nord-Est se situe à peu près à mi-chemin entre le barrage Mechra Homadi et le centre rural de Hassi Berkane, sur la rive gauche de la Basse Moulouya, le barycentre de la population rurale aurait une position plus au Nord-Ouest dans les environs de Tistoutine. Quant à la diffusion spatiale du fait urbain, elle se caractérise par une localisation périphérique sous forme de trois ensembles urbains dominés par trois pôles: Oujda, Nador et Berkane. Les trois axes urbanisés dont l'un, celui d'Oujda-Guercif, se distingue par sa dimension spatiale et son peuplement, entourent une vaste zone centrale vide de villes.

Malgré l'exode rural qui a contribué à élever le taux d'urbanisation de la région à plus de 40 % et à le rapprocher de celui du Maroc (42,8 %), les campagnes du Nord-Est ne con-

naissent pas de dépopulation. La population rurale ne cesse d'augmenter, certes à un rythme lent (1,4 % par an) par rapport à celle des villes (4,5 % par an).

L'armature urbaine régionale dont le nombre de centres a crû surtout de 1971 à 1982, est très hiérarchisée. Elle correspond à une pyramide où l'on décèle cinq niveaux depuis la capitale régionale au sommet jusqu'aux centres urbains promus à la base.

L'urbanisation dans la région se caractérise à la fois par la croissance des villes et par l'augmentation du nombre de centres urbains.

La croissance urbaine revêt un double aspect : démographique par l'accroissement naturel et géographique par le transfert de ruraux vers les villes. Sept centres ont connu de 1960 à 1982 un taux d'accroissement annuel inférieur à celui du Maroc urbain (4,3 %) : trois villes promues (Driouch, Aklim, Béni Drar), deux villes frontalières : Ahfir et Oujda, dépeuplées de leur colonie algérienne, Guercif et Béni Ansar. Huit villes par contre, ont vu leur population tripler (Nador, Berkane, Arroui) ou se multiplier plusieurs fois (El Aïoun, Taourirt, Zaïo, Midar et Zegangane). Si dans certains cas, l'essor de quelques villes s'explique par des réalisations économiques majeures (périmètres irrigués pour Berkane, Zaïo, Arroui, sucrerie pour Zaïo, cimenterie pour El Aïoun...), le plus souvent la croissance urbaine ne reflète pas forcément un développement et un accroissement de dynamisme des activités urbaines. L'exode rural, composante principale de l'accroissement d'un grand nombre des villes du Nord-Est, résulte plutôt des difficultés des régions rurales en crise. Dans un Nord-Est tiraillé entre les formes de dépendance vis à vis de la région Centre et les " réflexes " d'autonomie relatifs à ces liens avec l'extérieur, du fait de sa position frontalière et de son excentricité, la position urbaine renforce encore l'impression d'isolement de la région en la ceinturant presque totalement.

Face à la croissance démographique, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, le Nord-Est marocain recèle-t-il des ressources suffisantes pour satisfaire les besoins de ses habitants ?

Chapitre 3

LES LIMITES DES RESSOURCES PROPRES A LA REGION

I- UN ESPACE AGRICOLE PEU PRODUCTIF HORS DES PERIMETRES DE LA BASSE MOULOUYA

A- Une Agriculture valorisée et exportatrice dans la Basse Moulouya.

1- La basse Moulouya : un grand jardin en rive droite et trois périmètres individualisés en rive gauche.

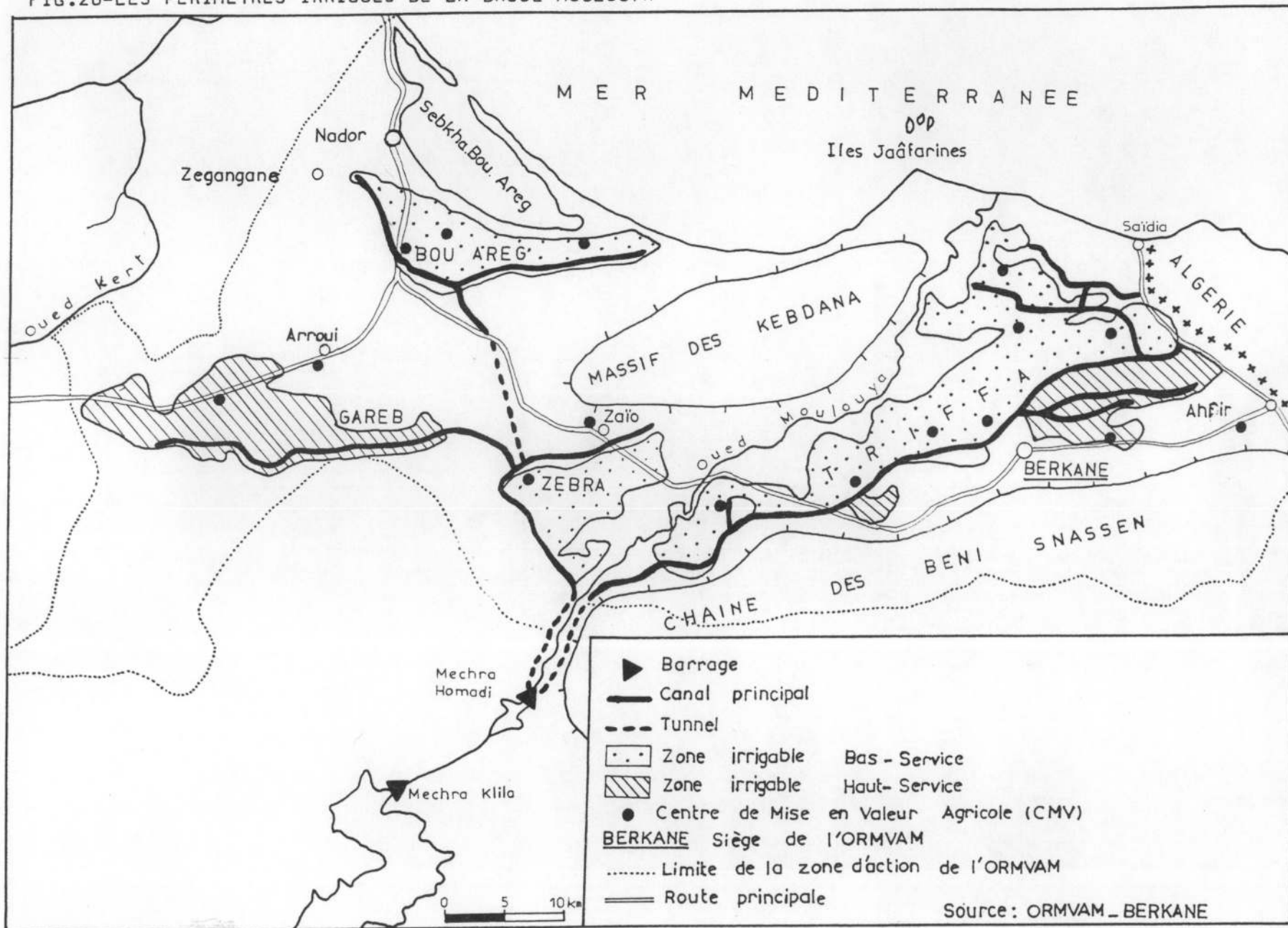
a) Le troisième périmètre irrigué du Maroc par sa superficie :

L'irrégularité pluviométrique et l'évaporation en période estivale sont un facteur limitant pour le volume des eaux de surface dans le Nord-Est marocain. La Moulouya, fleuve allogène et principal cours d'eau pérenne, avait initialement un régime très irrégulier puisqu'elle enregistrait au niveau de Mechra Homadi un débit moyen de $34\text{m}^3/\text{s}$ et à peine $1\text{ m}^3/\text{s}$ d'étiage absolu. Dès 1952, des travaux d'aménagement hydraulique sur le cours inférieur du fleuve furent entrepris conjointement par les autorités des protectorats français et espagnol avec la construction d'un barrage de dérivation à Mechra Homadi, d'une capacité de 42 millions de m^3 , qui fut achevé en 1956.

Dans le double but de régulariser la Moulouya et de produire de l'hydroélectricité, un second ouvrage fut réalisé entre 1960 et 1967 : le barrage Mohamed V à Mechra Klila, d'une capacité de retenue initiale de 730 millions de m^3 . Confiés d'abord à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya (ORMVAM), les équipements de grande hydraulique de la Basse Moulouya (canaux principaux, tunnels, stations de pompage, conduites de refoulement, canaux secondaires, tertiaires...) furent poursuivis jusqu'à la fin des années 1970. Actuellement la superficie irriguée sur les deux rives de la Basse Moulouya a plafonné à 71.000 ha et vient au troisième rang après celles des plaines du Tadla (115.000 ha) et du Rharb (90.000 ha), devant sept autres périmètres du Maroc : Doukkala, Haouz, Souss-Massa, Tafilalet, Ouarzazate, Loukkos et Draâ. Alors qu'en rive droite la plaine des Triffa totalise 39.000 ha irrigués d'un seul tenant et à deux niveaux topographiques (Bas service et Haut service), la rive gauche couvre 32.000 ha irrigués répartis entre trois périmètres individualisés : Zebra : 5.660 ha, Bou

FIG.20-LES PERIMETRES IRRIGUES DE LA BASSE MOULOUYA

197



Areg : 10.178 ha et Gareb : 13.500 ha. Alors que le mode d'irrigation gravitaire concerne 56.400 ha, soit 79 % de la superficie totale dont 5.600 ha par la petite et moyenne hydraulique, l'aspersion couvre 18 % du total dans le secteur du Gareb et un millier d'hectares dans les Triffa, le reste étant irrigué par pompage privé dans la nappe phréatique de Jbel Arroui (2.500 ha) et depuis 1986 par micro-irrigation (goutte à goutte) pour les cultures sous abri-serres (210 ha en 1991). L'extrême variété des techniques d'irrigation fait l'originalité de la basse Moulouya parmi les périmètres irrigués du Maroc.

b) Les plantations fruitières : plus de 30 % de la superficie irriguée

Parallèlement à l'extension de sa superficie irriguée, la zone de la Basse Moulouya a connu une diversification des cultures avec prédominance de trois spéculations : plantations, maraîchages et céréales.

Jusqu'à la fin des années 1960, la plaine des Triffa qui totalise plus de 75 % des plantations de la Basse Moulouya (14.600 sur 18.800 ha) connut, après le cycle des céréales, celui de la vigne (CHARVET, J. P., 1972) introduite par les colons européens qui l'étendirent après la crise économique de 1929. On a là une influence de la colonisation française de "type algérien", les Triffa étant une sorte de prolongement de l'Oranie. Le vignoble qui occupait jusqu'en 1968 plus de 6.000 ha, déclina à cause des attaques du phylloxéra et du mildiou et du fait du vieillissement du verger. A la suite d'arrachages depuis 1968, la vigne occupe moins de 2.000 ha dans les Triffa où la superficie des cépages de cuve a régressé au profit du raisin de table plus rémunérateur. Sur les trois caves vinicoles de la région, seule celle de Berkane (Vins des Béni Snassen) reste active.

La crise de la viticulture marqua le début d'un cycle des agrumes. N'occupant que 7.200 ha en 1968, les plantations d'agrumes dépassèrent 10.000 ha à partir des années 1980 pour faire de la Basse Moulouya, la troisième agrumicole du Maroc après le Rharb et le Souss. Près de 65 % du verger d'agrumes est constitué par la clémentine sans pépins, le reste étant composé par les variétés d'orangers Navel (15 %), Montréal (10 %), la sanguine et autres (10 %). Dix-sept stations de conditionnement et d'emballage d'agrumes, dont 8 privées, 7 relevant de coopératives et 2 de la SODEA et l'OCE¹, collectent la production avec une capacité de plus

1 - SODEA: Société de Développement Agricole
OCE : Office de Commercialisation et d'Exportation

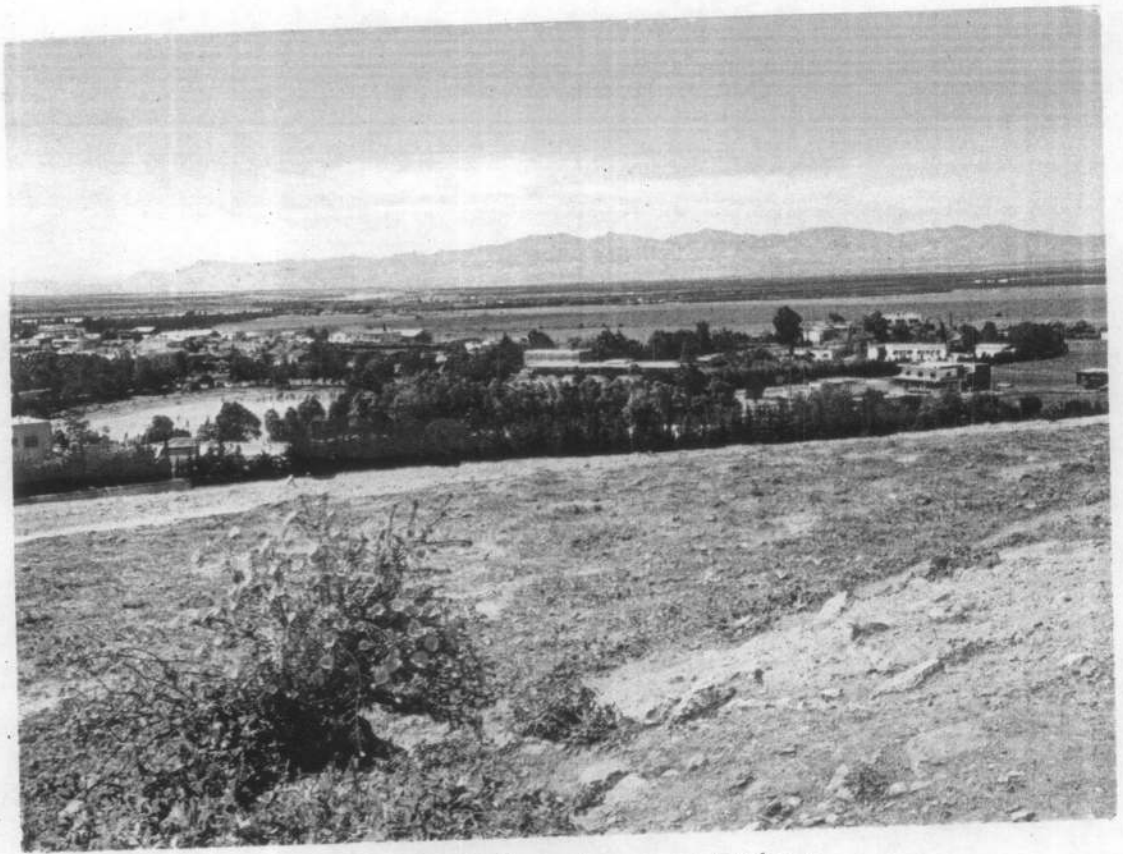


Planche 1. Vue de la plaine des Triffa, arrière-pays de Berkane
(Cliché SOCHEPRESS)



Planche 2. L'oasis de Sidi Yahya : un havre de verdure disparu du fait de l'urbanisation et de l'accroissement des besoins en eau de la ville d'Oujda
(Cliche SOCHEPRESS)

de 100.000 t par an. Le plus grand nombre d'entre elles est implanté à Berkane qui mérite à juste titre le surnom de capitale de la clémentine. Cependant, la spéculation d'agrumes pour laquelle optèrent aussi bien les grands propriétaires que les agriculteurs bénéficiaires de lots attribués par l'ORMVAM, en passant outre les consignes des responsables au point qu'on a pu parler "d'obsession agrumicole" (LE COZ, J., 1964), semble avoir vécu son âge d'or avec la fin des années 1980.

A l'exception de deux récoltes record (145.800 t en 1986-1987 et 152.000 t durant la campagne 1988-1989), la production a depuis lors fléchi. Les difficultés proviennent du vieillissement du verger pour certaines exploitations mais surtout de la concurrence sur le marché international, en particulier européen par les agrumes d'Espagne et d'Israël. Alors que de 1980 à 1984 près de 50 % de la production étaient exportés (60.250 t pour une production de 115.000 t en 1983-84, soit 52 %), durant les dernières années, le taux d'exportation baissa à moins de 30 %.

L'éloignement des Triffa par rapport aux grands ports exportateurs est l'un des facteurs de ce déclin. Outre la marginalité du Nord-Est, l'Algérie voisine, qui aurait pu être un débouché pour ses exportations, demeura fermée jusqu'à la fin des années 1980. En dehors des agrumes et de la vigne, concentrés à 90 % environ dans la plaine des Triffa, les autres plantations se répartissent à peu près à égalité entre les deux rives de la Basse Moulouya et sont représentées essentiellement par l'olivier, le reste étant composé d'abricotiers, d'amandiers et d'essences diverses.

Conscients des risques qu'entraîne la pratique de la monoculture, du fait de la concurrence et des fluctuations des cours, les agriculteurs des périmètres de la Basse Moulouya ont diversifié les cultures spéculatives entrant dans le système des assolements.

c) Céréaliculture et maraîchage : près de la moitié des terres irriguées

Ces deux cultures occupent des superficies de taille identique dans les périmètres de la Basse Moulouya. Cependant pour le maraîchage, spéculation intégrée au circuit de commercialisation par l'exportation de primeurs, la plaine des Triffa devance largement la rive gauche : 10.500 ha contre 3.500. La gamme variée des cultures maraîchères s'y explique aussi bien par les besoins de consommation des centres urbains de la région (Oujda, Nador, Berkane...) que par l'opportunité d'exportation de certains produits transformés ou surgelés. Hormis les cultu-

res prédominantes représentées par la pomme de terre (+ 4.000 ha), le haricot (près de 2.000 ha), le melon et la pastèque, les superficies maraîchères portent trois groupes :

- des légumineuses (fèves, petits pois...) qui présentent des avantages à la fois agronomiques en tant que fertilisants et nutritionnels par la contribution à l'alimentation des hommes et des animaux.

- du maraîchage industriel : la niora² dont la production est écrasée dans quatre moulins dont 3 à Berkane et 1 à Nador, le haricot vert extra-fin et l'artichaut (pour lequel la Basse Moulouya, avec un millier d'hectares, assure l'essentiel de la production du pays) destinés à la surgélation dans les usines SICOR à Berkane en vue de l'exportation.

- enfin un maraîchage divers pratiqué par les petits et moyens agriculteurs sur de faibles superficies : tomate, choux-fleurs, oignons, carotte, navet, poivrons...

TABLEAU 31 : SUPERFICIES MOYENNES DES CULTURES ET PLANTATIONS FRUITIERES DANS LES PERIMETRES DE LA BASSE MOULOUYA (ha)

CULTURES	Rive droite		Rive gauche		Ensemble		
	ha	%	ha	%	ha	%	
1- Plantations :	14.600	38	4.200	20	18.800	31,5	
* Agrumes	10.500		1.000		11.500		
* Vignes	1.500		500		2.000		
* Autres plantations	2.600		2.700		5.300		
dont olivier	1.300		2.500		3.600		
2- Céréales dont	8.000	21	6.500	30	14.500	24	
* Blé tendre	4.800		3.200		8.000		
* Blé dur	1.300		1.400		2.700		
* Orge	1.200		1.300		2.500		
3- Maraîchage dont	10.500	27	3.500	16	14.000	23,5	
* Pommes de terre	4.000		300		4.300		
* Haricots	1.500		200		1.700		
* Fèves, petits pois	900		600		1.500		
4- Cultures industrielles	2.500	6	5.000	24	7.500	12,6	
* Betterave	2.500		2.000		4.500		
* Canne à sucre	-		1.300		1.300		
* Tournesol	-		1.500		1.500		
* Coton	-		200		200		
5- Cultures fourragères	3.000	8	2.000	10	5.000	8,4	
TOTAL	Ha	38.600	100	21.200	100	59.800	100
	%	64		36		100	

Source : Statistiques annuelles de l'ORMVAM, Berkane, 1991

2 - Variété de piment rouge utilisé comme épice.

Grâce à la diversité de ses productions, la Basse Moulouya pourrait jouer un rôle nourricier vis à vis de l'Occidental marocain et de l'Algérie, rôle en mesure d'atténuer la marginalité du Nord-Est, si du moins les transports étaient peu coûteux.

Quant aux céréales, elles sont produites sur les deux rives de la Basse Moulouya pour répondre aux besoins de la consommation locale et couvrent près du quart de la superficie irriguée. Le blé tendre prédomine grâce à l'emploi de semences sélectionnées, des variétés à haut rendement et des engrais : de 40 à 60 qx/ha pour la variété Nasma 149.

Dans la zone d'action de l'ORMVAM, englobant à la fois les 71.000 ha irrigués et les 50.000 ha de terres *bour*, les rendements moyens des cultures céréalières (en qx/ha) varient avec la quantité de précipitations annuelles :

CEREALES	1985-1986 ⁽¹⁾			1990-1991 ⁽²⁾		
	Irrigué	Bour	Ecart	Irrigué	Bour	Ecart
Blé tendre	32	27	5	19	16	3
Blé dur	28	23	5	17	15	2
Orge	29	23	6	18	17	1

⁽¹⁾ année pluvieuse : 506 mm à Berkane

⁽²⁾ année assez sèche : 350 mm " "

Source : ORMVAM - Berkane

D'après les chiffres ci-dessus, on remarque que lorsque la quantité de pluie est inférieure à la moyenne annuelle, les rendements céréaliers baissent aussi bien dans le secteur *bour* que dans celui irrigué, au point d'être identiques (par exemple pour l'orge : 17 et 18 qx/ha). Par contre, en année humide, grâce au différentiel hydraulique fourni par l'irrigation, la zone irriguée obtient des rendements moyens largement supérieurs à ceux du bled *bour*.

La production céréalière de la Basse Moulouya est destinée à trois minoteries d'une capacité totale d'écrasement de 100.000 t/an, dont deux sur la rive gauche : Grands Moulins de Béni Ansar datant de 1929, Moulins Ennasr de Selouane (créées en 1982) et une troisième implantée à Berkane depuis la fin des années 1970 (Moulins Saâda).

Lors des années de sécheresse dont l'impact est lourd dans le Nord-Est au climat semi-aride, la région, en dehors des importations de céréales, fait appel aux greniers à blé éloignés du Rharb et de la Chaouia pour répondre à ses besoins alimentaires.

d) *Les cultures industrielles et fourragères : au service de l'élevage intensif*

Les unités des transformation et de conditionnement de produits agricoles implantées

dans la Basse Moulouya comptent le plus souvent un nombre d'emplois permanents inférieur à la centaine et se concentre en particulier à Berkane : usines SICOR³, Inter Oil (piment sec de niora, confiture d'abricots...), dix stations d'emballage d'agrumes. Un seul établissement industriel implanté à Zaïo depuis 1972, la SUCRAFOR⁴, emploie plus de 200 personnes, sans compter quelque 140 ouvriers occasionnels, grâce aux cultures sucrières. La culture industrielle la plus répandue est la betterave introduite depuis 1962, qui couvre plus de 4.000 ha sur les deux rives de la Basse Moulouya. Quant à la canne à sucre, limitée à la rive gauche, elle ne couvre depuis 1973 que 1.300 ha. La Basse Moulouya, à l'image du Rharb et du Loukkos, a l'intérêt d'être un périmètre mixte, traitant à la fois la betterave et la canne à sucre, et par conséquent, du fait du décalage des récoltes des deux cultures⁵, permet une exploitation prolongée de la sucrerie et un emploi optimum de la main d'oeuvre.

A l'échelle nationale, la Basse Moulouya reste un périmètre modeste pour les cultures sucrières, comme le montre le tableau qui suit :

REGIONS	BETTERAVE					CANNE A SUCRE				
	Superficies*		Productions		Rendt	Superficies		Productions		Rendt
	1.000 ha	%	1000 t	%	t / ha	1000 ha	%	1.000 t	%	t / ha
RHARB	15	26	484	18,4	35,2	6,9	55	492	62	71
TADLA	19,9	34,4	1.035	39,4	52	-	-	-	-	-
DOUKKALA	13,8	24	868	33	62,5	-	-	-	-	-
LOUKKOS	5,9	10,1	133	5	29	4,6	37	270	34	58,5
MOULOUYA	3,2	5,5	110	4,2	36,4	1	8	33	4	35,4
TOTAL	57,8	100	2.630	100	40	12,5	100	795	100	63,8

* Superficies semées

Source : La Vie Economique, numéro spécial annuel, 1987.

Dans le but d'atteindre l'autosuffisance en sucre, le plan sucrier marocain prévoyait qu'en 1985, la production nationale aurait atteint près de 600.000 tonnes grâce à 17 sucreries projetées (TROIN, J. F., 1968). Cependant, en 1990 la production n'atteignit que 500.000 tonnes à partir de 13 usines et ne couvrit que 70 % des besoins.

3 - SICOR appartient à plusieurs organismes (ODI, OCE, ORMVAM, SODEA, Arômes du Maroc). Employant 90 ouvriers permanents et 300 à 400 saisonniers, ses usines s'occupent à la fois de surgélation de produits maraîchers, de jus d'agrumes, de conserverie de légumes et concentrés de tomates et de distillerie de fleurs d'orangers et de jasmin pour la production de parfums.

4 - Créée au départ par des groupes privés européens (belges, italiens, français) et nationaux (COSUMAR et BNDE) et des particuliers marocains la SUCRAFOR passa en 1977 sous contrôle de l'Etat marocain qui détient 72 % du capital social.

5 - La campagne de la betterave a lieu de mai à août et celle de la canne de février à août.

Evolution du taux de couverture de besoins en sucre par la production nationale :

Période	1960-1964	1965-1969	1970-1974	1975-1980	1981-1985	1986-1990
Taux %	4	28	48	50	63	70

En 1990, l'importation de sucre atteignit 250.000 t et coûta au pays 666 millions de dirhams, soit un montant équivalent à 48 % de la valeur des exportations d'agrumes⁶.

Le périmètre de la Basse Moulouya, où une seconde sucrerie aurait pu être implantée pour accroître la production nationale, vient au dernier rang des régions productrices.

TABLEAU 33 : PRODUCTION COMPAREE (EN MILLIERS DE TONNES) DES SUCRERIES DU MAROC EN 1986

REGIONS	Sucreries	Date de création	Implantation	Production	
				1.000 t	%
RHARB	SUNAB	1963	Sidi Slimane	19,5	
	SUNAG Ksiri	1968	Mechra Bel Ksiri	30	
	SUNAG Tazi	1968	Sidi Allal Tazi	17,2	
	SUNACAS Ksiri	1975	Mechra Bel Ksiri	19,1	
	SURAC	1981	Dar Gueddari	27,7	
	Total			113,5	28
TADLA	SUTA	1966	Souk Sebt	25,7	
	SUBM	1969	Béni Mellal	44,8	
	SUNAT	1971	Ouled Ayad	50,2	
Total			120,7	30	
DOUKKALA	DOUKKALA	1970	Sidi Bennour	63,6	
	ZEMAMRA	1982	Khémis Zemamra	52,1	
Total			115,7	28	
LOUKKOS	SUNABEL	1977	Ksar EL Kébir	17,8	
	SUCRAL	1984	Larache	23,3	
Total			41,1	10	
MOULOUYA	SUCRAFOR	1972	Zaïo	16,6	4
TOTAL				407,6	100

Source : La Vie Economique, numéro spécial annuel, 1987.

La Basse Moulouya, seul périmètre possédant une sucrerie unique, ne contribue que par 4 % à la production nationale de sucre, d'autant plus que la capacité de la SUCRAFOR est limitée en comparaison avec les unités du Tadla ou des Doukkala. Par conséquent, le Nord-Est, éloigné du marché national, est dépendant en matière de sucre des régions productrices. Son excentricité joue défavorablement dans l'implantation d'autres unités de production.

6 - D'après le Maroc en chiffres, 1990, Ministère de la Planification.

Sous-produit de la SUCRAFOR, la pulpe sèche de betterave est utilisée pour l'alimentation du cheptel bovin. Elle sert de matière première pour la fabrication d'aliments composés pour le bétail dans quelques unités de production, notamment à Nador (usine CODESA). L'amélioration de la production animale pour les besoins en lait et en viande repose par ailleurs sur le développement des cultures fourragères.

Couvrant une superficie réduite, de l'ordre de 5.000 ha, soit 8 % des superficies irriguées, la sole fourragère est constituée essentiellement par la luzerne, le *bersim* et le maïs fourrager.

L'intensification de ces cultures est liée à l'élevage de gros et petit bétail dont l'effectif en 1991 s'élevait dans la zone de l'ORMVAM à 48.000 bovins, 280.000 ovins et 65.000 caprins.

En fin de compte, une certaine unité caractérise les périmètres de la Basse Moulouya dont le cours représentait autrefois la frontière entre deux zones de protectorat. Cette unité provient de plusieurs facteurs : direction technique des périmètres des deux rives à partir de Berkane, siège de L'ORMVAM qui représente le gestionnaire exclusif des eaux d'irrigation ; approvisionnement des unités agro-industrielles en matières premières par les différents périmètres de la Basse Moulouya et enfin, exportation des produits agricoles à partir d'un même port, (Béni Ansar), le transport de la plaine des Triffa vers Nador utilisant cependant une seule voie de communication, le R.P. n° 27, véritable trait d'union entre les deux rives.

Par conséquent la soudure des deux rives que la colonisation avait opposées est un affermissement de la région.

2- Atouts et problèmes des périmètres de la Basse Moulouya

Les mutations qu'a connues la Basse Moulouya, devenue la zone la plus développée sur le plan agricole dans le Nord-Est marocain, sont dues à des facteurs d'ordre naturel, technique et financier.

L'atout majeur qui fut à l'origine des transformations est naturellement l'eau. Par sa position septentrionale dans la région, la Basse Moulouya est avantagée par rapport au territoire situé au Sud de la chaîne des Béni Snassen à la fois sur le plan pluviométrique et hydrologique grâce aux eaux de la Moulouya.

Du point de vue pédologique la plupart des sols de la Basse Moulouya sont châtaîns ou bruns appartenant au type des sols steppiques isohumiques. Ils sont caractérisés à la fois par une répartition décroissante de la matière organique à partir de la surface vers les horizons profonds, une présence de calcaire au niveau de 30 à 50 cm de profondeur et une accumulation d'argile dans les horizons profonds (CHARVET, J. P., 1972), d'où une texture favorable associant sables et éléments fins à bonne rétention. Ces sols ont une grande valeur agronomique notamment dans les plaines des Triffa et de Bou Areg où d'abondantes alluvions quaternaires purent se déposer donnant des sols fertiles à partir des limons argileux soltaniens et des sables rharbiens (RAYNAL, R., 1961).

Par conséquent, la disponibilité d'eau et la qualité des sols expliquent l'importance de la S.A.U. (surface agricole utile) par rapport à la zone d'action de L'ORMVAM. Celle-ci, à cheval sur les provinces d'Oujda et Nador, est limitée au Nord par la Méditerranée, à l'Est par l'Oued Kiss (frontière avec l'Algérie), au Sud par la chaîne des Béni Snassen et à l'Ouest par les massifs des Béni Bou Ifrou et Ker ker.

Les terres s'y répartissent ainsi :

- zone irriguée	:	71.000 ha	21 %
- zone <i>bour</i>	:	50.000 ha	15 %
- parcours	:	120.000 ha	36 %
-forêts	:	36.000 ha	10,7 %
- zones incultes	:	58.000 ha	17,3 %
TOTAL		335.000 ha	100 %

Les superficies cultivables totalisent donc 121.000 ha, soit 36 % du territoire qui couvre 3.350 km², c'est à dire 21,5 % du Nord-Est marocain (plus de 15.600 km²).

Dans ce cadre naturel favorable, les périmètres irrigués de la Basse Moulouya ont bénéficié de plusieurs facteurs de production, en particulier techniques.

L'ORMVAM a mis en place dans la Basse Moulouya un réseau de 16 C.M.V (centres de mise en valeur), 9 en rive droite et 7 en rive gauche, dont la mission est d'assurer l'encadrement des agriculteurs par des actions de vulgarisation des techniques, de rationalisation des cultures pour l'amélioration des rendements, ainsi que leur approvisionnement en semences sélectionnées et en engrais. En moyenne, chaque CMV s'occupe d'une superficie de 4.000 ha et chaque agent d'encadrement assiste 120 agriculteurs.

L'ORMVAM dispose de trois stations expérimentales où sont entrepris des essais sur les variétés de cultures (betterave, blé, fourrages, maraîchage, soja...), la fertilisation et les techniques culturales. Les actions menées par les CMV visent l'amélioration des productions à la fois agricoles et animales. La productivité des cultures s'est accrue par la lutte contre les prédateurs et les parasites (moineaux, criquets...), les interventions phytosanitaires par désherbages chimiques et le traitement des arbres (agrumes, vigne...). En matière d'élevage, l'amélioration génétique du cheptel bovin est liée à l'importation de génisses pleines hautement productives, bénéficiant de la subvention de l'Etat depuis le lancement du plan laitier en 1975. Le pourcentage d'animaux améliorés dans la Basse Moulouya a dépassé 85 % (75 % de bovins de race croisée et 13 % de race pure) devant largement celui du Maroc en 1987, estimé à 20 % (12 % de race croisée et 8 % de race pure) et où les races locales représentaient 80 % de l'effectif.

Sur la plan de la mécanisation, le parc tracteur de la Basse Moulouya comptait en 1990 près de 1.460 engins, soit une moyenne d'un tracteur pour 82 ha cultivables, alors que la moyenne nationale était d'un pour 228 ha⁷. Après la phase d'intensification "horizontale" des cultures par l'extension de la superficie irriguée qui a atteint le plafond prévu (71.000 ha), les différents facteurs de production cités peuvent contribuer à une intensification "verticale" par l'accroissement de la productivité.

Enfin, il faut signaler l'encadrement des petits et moyens agriculteurs par le Crédit Agricole qui leur accorde des prêts pour le financement des campagnes agricoles ou l'achat de matériel. Quatre caisses sont à leur disposition (2 à Berkane et 2 autres à Nador), alors que les gros propriétaires s'adressent principalement aux banques dont le réseau est dense dans la région (9 à Berkane, 19 à Nador, 5 à Zaïo et 6 à Arroui).

Pourtant, malgré tous ces atouts, la Basse Moulouya connaît des problèmes divers qu'on peut résumer aux suivants :

D'abord sur le plan hydrologique, une première difficulté vient de l'envasement du barrage Mohamed V à cause de l'érosion intense sur le bassin du fleuve par manque de boisement. Sa capacité de retenue, à l'origine dépassant 730 millions m³, n'est estimée actuellement qu'à 500 millions m³ et a donc diminué de plus de 30 %.

7 - 36.000 tracteurs pour une SAU de l'ordre de 8,2 millions ha

La remontée de la nappe phréatique, entraînant asphyxie et salure des sols avec l'excès d'eau, menace la cuvette de Madarh, au centre de la plaine des Triffa où le drainage profond par pompage est parfois indispensable.

D'autre part, il y a un risque de contamination et de pollution des nappes, par exemple dans le Nord des Triffa où la station balnéaire de Saïdia, très fréquentée en été, ne dispose pas de réseau d'assainissement.

Quant aux sols, ils sont exposés à un double problème ; l'appauvrissement du point de vue chimique amenant les agriculteurs à recourir à la technique de fertilisation par potassium, la salinité du fait que les eaux de la Moulouya traversent sur une distance de 500 km des couches superficielles diverses.

Par ailleurs, des inconvénients découlent des grandes disparités dans les structures foncières du fait de l'insuffisance de réformes agraires. Alors que les gros propriétaires sont généralement disposés à appliquer les méthodes modernes et les options prônées par l'ORMA-VAM, les petits agriculteurs optent le plus souvent pour le maraîchage par souci de rentabilité à court terme.

Enfin, un phénomène constaté dans les autres périmètres irrigués du Maroc est perceptible dans la Basse Moulouya, en l'occurrence la résistance ou le désintérêt du petit fellah réduit au rôle d'exécutant et qui se sent un "assisté" de l'Etat, sans possibilité d'enrichissement vu son capital foncier minime.

En fin de compte, la dissymétrie des richesses entre les périmètres irrigués et le *bled bour* donne l'impression qu'on a affaire à une région dans la région. La Basse Moulouya, localisée dans le coin Nord-Est de la région, dans l'arrière pays de Berkane et de Nador, est un espace de prospérité à la situation excentrée, aussi bien à l'échelon national qu'à l'intérieur du Nord-Est.

Si la zone d'action de l'ORMVAM englobe un petit secteur *bour* à la périphérie des plaines irriguées, dans le reste du Nord-Est marocain, l'essentiel de la SAU relève de l'agriculture pluviale malgré l'existence séculaire de petits périmètres irrigués traditionnels auxquels se sont ajoutés d'autres de type moderne.

B- Le bled *bour* et les îlots irrigués : à la recherche de l'autosuffisance alimentaire

1- Une SAU dépendant de la pluviométrie

Outre l'inégale répartition des précipitations entre les différents ensembles de relief du Nord-Est, du fait de leur altitude et de leur situation par rapport à la mer, la pluviométrie se caractérise par une irrégularité annuelle et interannuelle. L'isohyète de 350 ou de 400 mm qui distingue théoriquement la zone *bour* du domaine irrigué, du moins pour les cultures céréalières, est difficile à délimiter au sein de la région du fait de cette irrégularité. Certes des secteurs enregistrent une moyenne annuelle plus élevée que d'autres : 362 mm à Berkane, 342 mm à Oujda, alors qu'à Nador 270 mm et à Guercif 200 mm. Cependant, certaines années, même avec une quantité de pluies supérieure à la moyenne annuelle, la récolte peut s'avérer insignifiante si les précipitations ne sont pas bien réparties au cours de l'année, notamment avec des maxima en automne (octobre-novembre) et au printemps (avril-mai). Par contre, une année enregistrant un nombre suffisant de jours de pluie durant ces deux saisons peut donner une bonne récolte avec un total annuel inférieur à la moyenne.

Le péril le plus grand qui menace l'agriculture de la région est la succession de plusieurs années sèches. La décennie 1980-1990 fut marquée par une série de quatre années consécutives de sécheresse qui a sévi dans le Nord-Est et au Maroc en général. Les quantités de pluies enregistrées de 1981 à 1985 furent inférieures à la moyenne annuelle, comme le montrent les chiffres pour la région d'Oujda.

Année agricole (sept à août)	Total annuel	Moyenne annuelle	déficit en %
1981-1982	270 mm	342 mm	- 21
1982-1983	173 mm	"	-50
1983-1984	227 mm	"	-34
1984-1985	237 mm	"	-32

La sécheresse historique des années 1980 eut un triple aspect : elle fut à la fois une sécheresse météorologique (déficit de pluie par rapport à la moyenne), hydraulique (baisse des apports d'eau dans les barrages de la Moulouya, du niveau des oueds et des nappes souterraines) et pédologique (réduction de l'humidité des sols). Ses effets néfastes, tant sur les productions agricoles et animales que sur l'environnement par la poussée de la désertification dans la région, susciterent l'interrogation sur l'éventualité d'un basculement du climat du semi-aride vers le saharien.

On peut dire que les terres *bour* dans le Nord-Est marocain sont, du fait de la pluviométrie, un espace à "géométrie variable"! La superficie des cultures annuelles peut y chuter jusqu'à 100.000 ha en année sèche et s'élever, comme en 1985-86 à près de 400.000 ha en année humide. Certaines études dont celle de P. DE MAS (1990), classent le Nord-Est parmi les régions du *bour* défavorable où la pluviométrie est contraignante et où la paysan risque ses semences en pratiquant des cultures-loteries, par opposition au *bour* favorable où la quantité de pluies est relativement élevée.

Si la SAU de la région est étroitement tributaire de la pluviométrie, le rôle des conditions pédologiques n'est pas cependant négligeable, bien que le sol soit lui-même en rapport avec l'eau. Les sols sont en général de qualité médiocre, pauvres en matières organiques, peu profonds à cause, d'une part de l'insuffisance des précipitations et de l'absence de couvert végétal, et d'autre part, de l'action de l'érosion du fait de la déclivité des terrains souvent dénudés. On peut les répartir selon deux grands ensembles en dehors de la Basse Moulouya. Le premier, un domaine Nord-Est, est situé sur la rive gauche dans le Rif oriental, alors que le second, au Sud de la région, est représenté par le couloir de plaines Oujda-Guercif, bande de 25 à 40 km de largeur s'étendant sur une longueur de plus de 200 km, de la frontière maroco-algérienne jusqu'aux portes de Taza.

Dans la première zone, en dehors des cuvettes steppiques (bassin d'Aïn Zohra et dépression de Guerrouaou...) servant de terres de parcours pour les Metalsa et les Béni Bou Yahi, et des *bad-lands* du Nord s'étendant du bassin de Boudinar jusqu'à l'Est du Gourougou, les sols favorables aux cultures se localisent principalement dans trois secteurs :

- le versant nord-est du Gourougou où les vallées des oueds Ferkhana et Rio de Oro, encaissées dans des coulées volcaniques, comportent des sols fertiles de décomposition basaltique.

- Plus au Sud-Ouest, la vallée de l'oued Kert, autour de Midar et Driouch en particulier, est jalonnée de sols alluviaux.

- Enfin, dominant le moyen Kert au Nord, le piedmont de la chaîne de Tafersit, au débouché des petits oueds, porte des sols rougeâtres fertiles sur des cônes de déjections issus de remblaiements villafranchiens ? (TROIN, J. F., 1967).

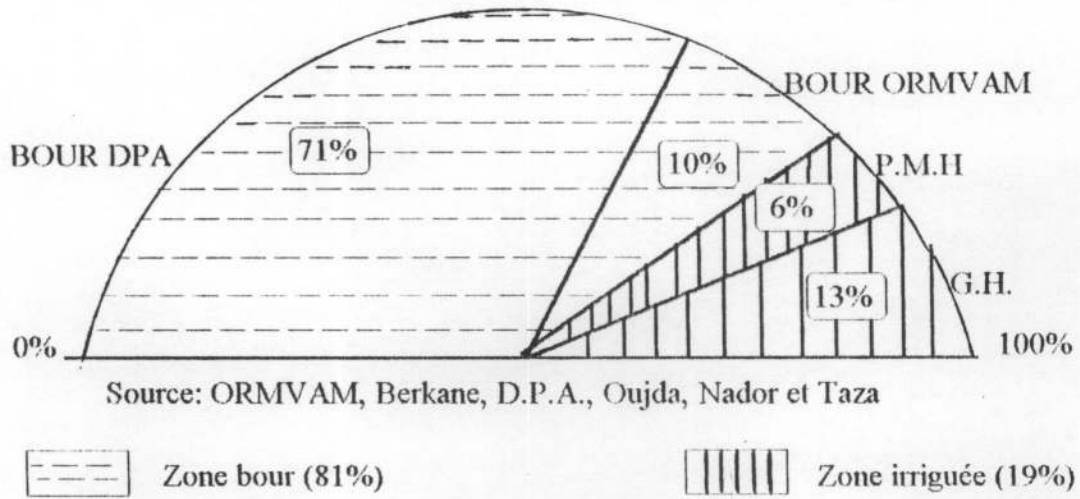
Dans le Sud de la région où le couloir de plaines Oujda-Guercif forme un cadre naturel plus homogène ; dans l'ensemble les sols se distinguent par leur texture argilo-calcaire et présentent trois variétés : *hamri* de couleur rougeâtre composé de sable (*rmel*) et limon, *biad*, blanchâtre peu profond, et *hrach*, sol squelettique, caillouteux et rocailleux. Alors que ce dernier type domine sur les collines et les piedmonts des Béni Snassen ou de la chaîne des Horsts, les deux autres, plus fertiles, abondent dans les plaines.

Au total, dans le domaine *bour*, la SAU se répartit grossièrement par rapport aux unités de relief entre les plaines et les vallées (75 %), les collines et les cuvettes steppiques (15 %) et les montagnes (10 %).

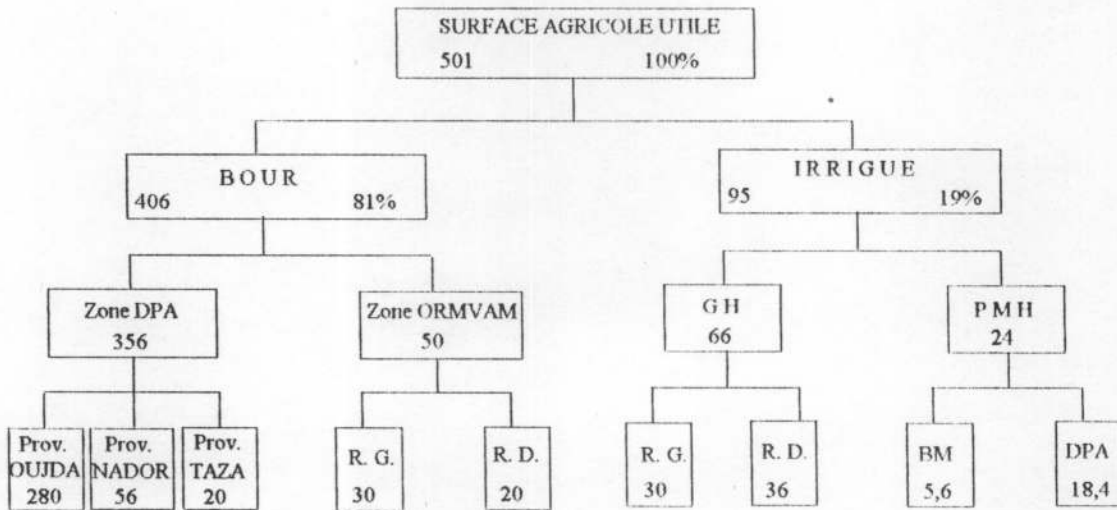
En tenant compte de l'ensemble du bled *bour* du Nord-Est, à la fois dans les zones qui relèvent des D.P.A. (Directions Provinciales de l'Agriculture) totalisant 356.000 ha et dans celles de l'ORMVAM dans la Basse Moulouya (50.000 ha), on remarque que le domaine des cultures en sec, couvrant plus de 400.000 ha, représente 80 % de la SAU totale. Quant au secteur irrigué, que ce soit au moyen de la G.H (Grande Hydraulique) dans la Basse Moulouya, ou par la P.M.H. (Petite et Moyenne Hydraulique), il constitue, avec moins de 100.000 ha, près de 20 % de la SAU. Celle-ci couvre un demi million d'hectares environ, soit le tiers de la superficie totale du Nord-Est marocain (15.624 km²).

L'importance du secteur "irrégulier" en sec fait du Nord-Est une région vulnérable dont les ressources agricoles sont fragilisées par les aléas climatiques, d'où l'incapacité de la région, en l'état actuel, de mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'Occidental marocain ou de l'étranger en matière de céréales.

FIG. 21 : STRUCTURE DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE



STRUCTURE DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE
(en milliers d'ha)



Source: D.P.A., Oujda, Nador et Taza; O.R.M.V.A.M., Berkane

Abréviations utilisées :

- DPA : Directions Provinciales de l'Agriculture
- ORMVAM : Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya
- G.H : Grande hydraulique
- P.M.H. : Petite et moyenne hydraulique
- RD : Rive droite de la Moulouya
- RG : Rive gauche de la Moulouya
- BM : Basse Moulouya

2- Le domaine d'une céréaliculture à base d'orge :

Les cultures du bled *bour* du Nord-Est sont représentées par les céréales et certains arbres xérophiles. Un élevage ovin extensif est souvent associé au travail de la terre pour compléter les ressources des paysans.

Principale culture vivrière, la céréaliculture est pratiquée avec un assolement comprenant généralement céréales et jachère naturelle. Les emblavures annuelles sont constituées par ordre d'importance des superficies ensemencées, par l'orge (plus de 70 %), le blé dur (près de 20 %) et le blé tendre (moins de 10 %) ; alors que pour l'ensemble du Maroc les proportions sont respectivement de 50 %, 30 % et 10 % ; le reste (10 %) étant occupé par le maïs. Les techniques culturales restent rudimentaires à cause de l'incertitude des récoltes. En moyenne les rendements sont de 6 à 10 quintaux par hectare pour l'orge et de 5 à 8 quintaux pour les blés. Largement inférieurs à ceux obtenus dans les îlots irrigués, ils accusent des chutes sensibles lors des années sèches.

Dans le domaine *bour*, les rendements peuvent varier d'une année à l'autre du simple au double, sinon au triple comme l'indiquent les chiffres ci-après, notamment pour les blés.

**TABLEAU 34 : RENDEMENTS MOYENS DES CULTURES CEREALIERES (qx/ha)
DANS LE COULOIR DE PLAINES OUJDA-GUERCIF**

Céréales	1985-1986 ⁽¹⁾			1986-1987 ⁽²⁾		
	irrigué	bour	Maroc ⁽³⁾	irrigué	bour	Maroc
Orge	23	11,5	14,4	23,5	4,5	6,7
blé dur	20	10,8	16,6	25	3	10,1
blé tendre	25	11,2	17,7	30	3,5	11,1

(1) Année pluvieuse : 419 mm à Oujda, ayant enregistré des récoltes record au Maroc pour les céréales principales dont la production globale atteignit 76,7 millions de quintaux.

(2) Année sèche : 220 mm à Oujda.

(3) Moyenne générale incluant irrigué et bour.

Sources : Annuaire statistique du Maroc, D.P.A Oujda

Sur le plan spatial, dans le couloir de plaines Oujda-Guercif, on peut distinguer entre un secteur oriental plus favorisé s'étendant sur près de 80 km des Angad jusqu'à l'Ouest d'El Aïoun, et un secteur occidental au delà jusqu'à la plaine du Jel, où l'agriculture, dans une zone *bour* plus restreinte, ne constitue qu'un complément à l'élevage extensif d'ovins (chez les Ahlaf, Ouled Raho et les Haouara). La diminution des superficies emblavées d'Est en Ouest y est conforme à celles des quantités de précipitations annuelles : Oujda (342 mm), El Aïoun (276 mm), Taourirt (237 mm), Guercif (200 mm).

Il ressort d'une enquête menée sur les surfaces cultivées en orge dans quatre communes, de 1950 à 1960 (LEGRAS, J. C., 1969), deux remarques : une régression de la moyenne des superficies emblavées de la région d'Oujda vers Guercif, et une irrégularité de la surface cultivée en orge chaque année, dans une fourchette importante :

- commune d'Oujda	: de 5.807 à 9.150 ha	en moyenne 7.350 ha/an
- commune d'El Aïoun	: 2.934 à 5.973 ha	" 5.000 ha/an
- commune de Taourirt	: 1.246 à 3.899 ha	" 2.720 ha/an
- commune de Guercif	: 1.784 à 4.085 ha	" 2.690 ha/an

L'irrégularité des surfaces emblavées est due à la variabilité des précipitations en particulier de celles d'octobre-novembre, mois des labours et des semailles, et de celles de février-mars, période d'inflorescence et de la formation des grains.

Même si la céréaliculture occupe l'essentiel des terres *bour*, en immobilisant d'ailleurs par la jachère une large partie de la SAU, elle ne parvient pas cependant à assurer l'autosuffisance en céréales pour la région, d'autant plus que, les habitudes de consommation de la population ayant changé, le blé tendre a gagné de plus en plus de place dans l'alimentation aux dépens de l'orge. Les statistiques des quantités de céréales écrasées par les minoteries⁸ et les moulins de la région ne suffisent pas à donner un idée juste sur la consommation des habitants, étant donné que les villes du Nord-Est sont en partie approvisionnées en farine provenant de l'Occidental marocain.

Toutefois si l'on se réfère aux importations de céréales, par le port de Béni Ansar, qui ont varié de 180.000 à 260.000 tonnes par an durant la seconde moitié de la décennie 1980, sachant que la production céréalière globale de la région peut être estimée entre 300 et 400.000t par an⁹, on peut avancer qu'au moins le tiers des besoins en céréales est importé dans le Nord-Est marocain. Cela représente par conséquent un aspect de la dépendance de la région vis à vis du reste du Maroc et de l'extérieur.

8 - Outre les deux minoteries de Nador et celle de Berkane, 4 unités sont en activité à Oujda: Moulins du Rif depuis 1920, Grands moulins d'Oujda (1929), SMMO (1941) et Moulins d'Isly (1976). La capacité d'écrasement des 7 minoteries dépasse 250.000 t/an.

9 - La production des céréales principales (orge, blé dur, blé tendre) dans la région peut dépasser 400.000 t/an (470.000 t en 1985-86 et 430.000 t en 1988-89 mais peut baisser à moins de 200.000 t lors des années de sécheresse.

Après les céréales, l'arboriculture occupe une place importante dans l'économie de la zone *bour* du Nord-Est. L'olivier et l'amandier, arbres rustiques du milieu méditerranéen semi-aride, y sont les principales essence fruitières : sur les 8.000 ha plantés en *bour* dans la bande Oujda-Guercif et les 2.000 ha d'arbres du Rif oriental (hors de la Basse Moulouya) plus de 40 % des superficies sont couvertes par l'olivier, suivi de près par l'amandier. Ces chiffres révèlent la faible étendue du couvert végétal nourricier dans le bled *bour* du Nord-Est.

Outre l'arboriculture fruitière, des opérations de reboisement en eucalyptus furent entreprises depuis les années 1960 dans le but de protéger les sols contre l'érosion et lutter contre la désertification. Le "rideau forestier de l'Oriental", s'étendant le long de la route d'Oujda à Taza sur une largeur variant de quelques dizaines à quelques centaines de mètres, servirait également à créer une sorte de microclimat plus humide.

Par conséquent, le milieu naturel de la région doit être ménagé parallèlement à son exploitation dans un but productif pour lui épargner une dégradation d'ordre écologique.

3- Les petits périmètres irrigués aux cultures intensives :

A l'exception de quelques affluents de la Moulouya (Za, Melloulou, Msoun) et de l'oued Kert, les cours d'eau ont généralement un écoulement temporaire. L'irrigation pérenne ou saisonnière, par captage ou par prises de dérivations des eaux des oueds, a donné naissance depuis une période assez ancienne à de petits périmètres traditionnels. Depuis le Protectorat, l'introduction de techniques modernes d'irrigation notamment par motopompes fonctionnant au gasoil ou à l'électricité a permis l'extension spatiale et la multiplication des îlots irrigués. D'une dimension variant de quelques dizaines à quelques milliers d'hectares, ces périmètres relèvent de la PMH. Ils prennent de l'importance dans deux cas : sur les rives des oueds pérennes permettant une irrigation permanente (notamment Melloulou, Za et Kert) et autour des centres urbains (Oujda, Taourirt, Guercif, El Aioun) où des ceintures maraîchères produisent pour la consommation des citadins. En retenant le seuil plancher d'un millier d'hectares irrigués, on peut distinguer des périmètres d'importance moyenne, une dizaine au total, et un grand nombre de petits îlots diffus¹⁰. Le tableau ci-après montre leur répartition globale dans le Nord-Est, Basse Moulouya exclue.

10 - Sans tenir compte de l'irrigation saisonnière par épandages des eaux de crues.

TABLEAU 35 : SUPERFICIE DES PERIMETRES DE PMH DANS LE NORD-EST

Aire géographique	Périmètres moyens		Petits îlots		Total	
	Superficie (ha)	%	Superficie (ha)	%	Superficie (ha)	%
Bande Oujda-Guercif	13.320	73	4.166	63	17.486	70
Rif Oriental	4.900	27	2.400	37	7.300	30
Ensemble	18.220	100	6.566	100	24.786	100

Source : Direction provinciale de l'Agriculture d'Oujda, Taza, et Nador.

On en déduit une double remarque :

- Les périmètres moyens, dépassant 1.000 ha, représentent 73 % des superficies irriguées : 18.220 sur 24.786 ha.

- Le couloir de plaines Oujda-Guercif en totalise 70 %.

L'ensemble des terres irriguées, estimées à moins de 25.000 ha, représentent, en comparaison, un peu plus du tiers des superficies de la Basse Moulouya relevant de la grande hydraulique (71.000 ha).

Contrairement au domaine des cultures en sec où l'agriculture à caractère extensif repose essentiellement sur la céréaliculture, les périmètres des PMH se distinguent, grâce à l'intensification des cultures par l'irrigation, par la diversité des productions. En prenant le cas du couloir de plaines Oujda-Guercif qui totalise près des $\frac{3}{4}$ des superficies irriguées, on constate que par ordre d'importance des surfaces occupées lors de la campagne 1989-90, les cultures dominantes étaient les suivantes :

- arboriculture : 11.500 ha dont olivier 10.000 ha.
- cultures fourragères : 8.000 ha.
- céréales : 7.000 ha.
- maraîchage : 4.000 ha.

Les plantations fruitières sont représentées à raison de plus de 80 % par l'olivier qui dépasse de loin l'amandier (5 %) et la vigne (5 %). La production d'olives alimente quelques huileries et plus de 300 pressoirs artisanaux épars dans la région.

Les cultures céréalières sont dominées par le blé tendre (plus de 40 % des surfaces emblavées) qui obtient des rendements moyens de l'ordre de 30 qx/ha, dépassant ceux du blé dur (25 qx/ha) et de l'orge (23 qx/ha).

Cependant, les spéculations culturelles qui distinguent le secteur irrigué du *bled bour* sont incontestablement les cultures maraîchères et fourragères. Le maraîchage, en général sous forme de polyculture comprenant une gamme diversifiée de productions (pommes de terre, oignons, légumineuses, tomates,...) est pratiqué soit pour l'autoconsommation dans les petits îlots irrigués diffus, soit pour la commercialisation dans les périmètres proches des centres urbains. Quant aux cultures fourragères, elles sont liées à l'élevage intensif de bovins pour la production de lait et de viande. Cet élevage d'embouche a donné naissance à de véritables bassins laitiers autour des villes de la région. Dans la seule banlieue maraîchère d'Oujda, près de 400 éleveurs propriétaires de 3.650 vaches sont adhérents à la coopérative laitière SOCOLMO dont l'usine draine le lait de la région d'Oujda et de la Basse Moulouya par le biais de plus de vingt centres de collecte (Cela reflète un souci de rechercher une autonomie régionale, afin de réduire les apports en produits laitiers d'autres régions du Maroc, avec des coûts de transport et de conservation élevés.

En fin de compte, les petits périmètres irrigués, quoique privilégiés par rapport au *bled bour* pour leurs productions diversifiées et leurs rendements élevés, ne constituent, de par leur taille, que des îlots dispersés dans une immensité. Leur contribution à la satisfaction des besoins alimentaires de la population reste limitée. Même l'eau, leur raison d'être, court des risques de pénurie du fait de la concurrence que représente la consommation urbaine pour l'agriculture.

C- L'eau, un problème d'avenir pour la région

1- La fragilité des ressources en eau

Elle est due à deux facteurs principaux : les aléas climatiques et le déséquilibre entre les besoins et les ressources.

Le danger qui menace le plus l'agriculture du Nord-Est, aussi bien dans le secteur *bour* que dans les périmètres irrigués, est indéniablement celui des sécheresses prolongées, étalées sur plusieurs années successives, qui provoquent la baisse du débit des oueds, du niveau des nappes et le tarissement des sources.

Or, il n'y a pas que l'agriculture qui utilise le potentiel hydraulique. A l'échelle nationale, bien que l'irrigation représente près de 85 % de la demande globale en eau, d'autres sec-

teurs d'utilisation connaissent une augmentation croissante des besoins : eau domestique (10 %) et eau industrielle (5 %) (AMBROGGI, R., 1985).

La consommation urbaine est un concurrent de taille pour l'agriculture irriguée en matière d'eau. A titre d'exemple, on peut évoquer le cas de la zone des jardins qui était irriguée au Sud-Est d'Oujda par les sources de l'oasis de Sidi Yahya, distante de 5 km de la ville. Jusqu'aux années 1950, grâce aux eaux de l'oued Sidi Yahya dont le débit variait de 550 litres/s en année pluvieuse à 350 l/s en année sèche, plus de 800 jardins étaient irrigués sur une superficie de 1.000 ha. Parallèlement à sa croissance urbaine rapide, la ville voyait augmenter ses besoins en terrains à bâtir et en eau potable¹¹

Pour l'alimentation de la ville en eau, des forages successifs furent effectués au Sud d'Oujda pour prélever dans la nappe de Jbel Hamra qui est communicante avec celle de Sidi Yahya, d'où la baisse continue du débit de son oued jusqu'au tarissement de ses sources lors de la sécheresse quadriennale de 1981-85.

TABLEAU 36 : EXTENSION SPATIALE D'OUIDA ET REGRESSION DE SA BANLIEUE MARAICHERE

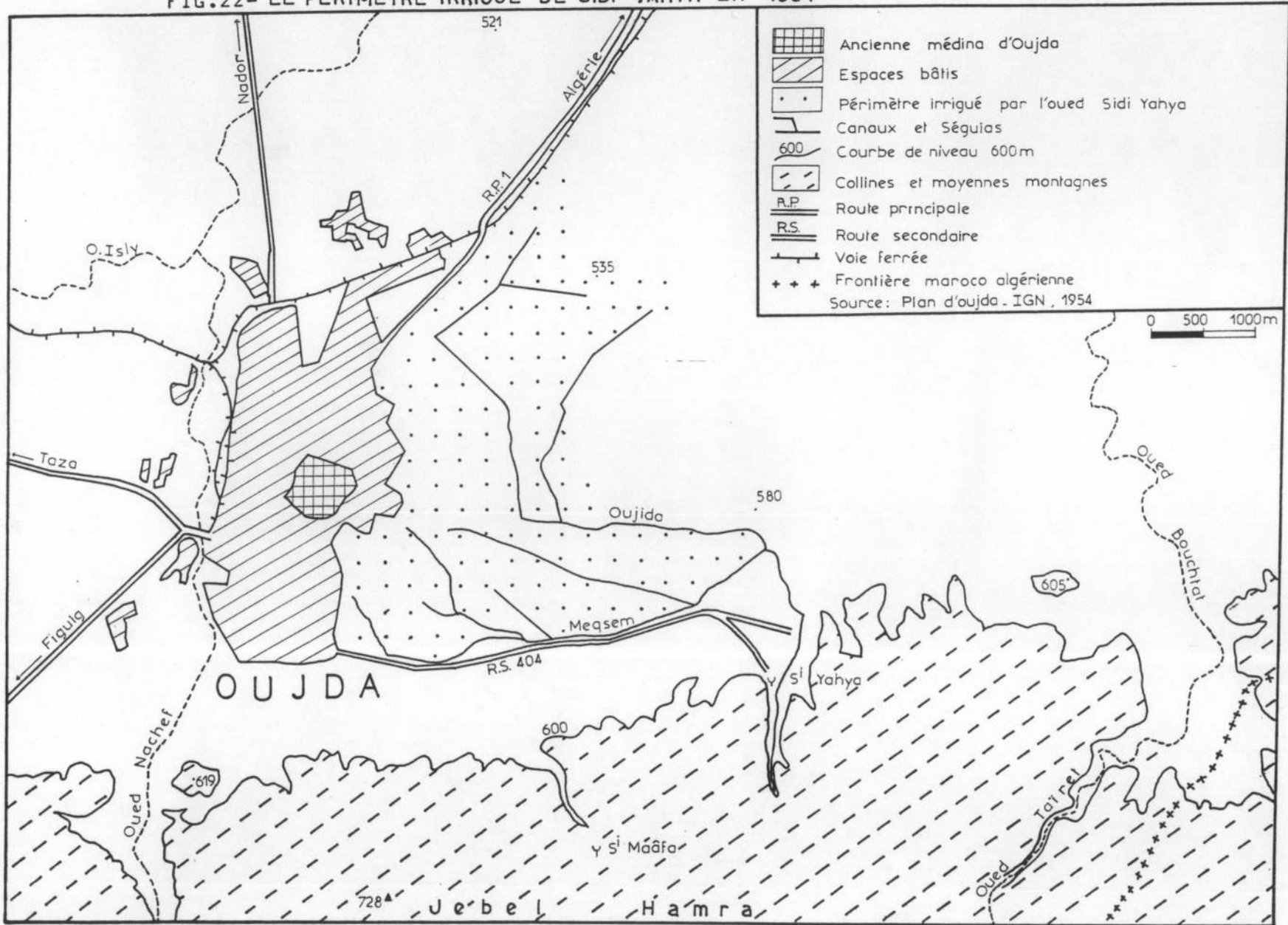
Année	Débit moyen de l'oued Sidi Yahya	Jardins irrigués en ha	Surface bâtie en ha
1951	450l/s	1.000	500
1970	300 l/s	600	1.300
1975	200 l/s	550	1.600
1980	100 l/s	500	1.900
1982	0 l/s	450	2.000
1985	-	350	2.200
1990	-	200	2.500
1992	-	100	2.700

Sources : - Association syndicale agricole privilégiée des usagers de la source de Sidi Yahya
- Photos aériennes d'Oujda

Suite à l'assèchement des sources de Sidi Yahya, la Délégation provinciale de l'Agriculture d'Oujda a procédé en 1983-84 à deux forages dans l'oasis pour obtenir par motopompes électriques un débit maximal de 1500 l/s. Cependant, étant donné le coût élevé des droits d'eau, les agriculteurs qui n'ont pas vendu ou alloti leur terre, ont installé leur propre moto-

¹¹ - La consommation moyenne de l'eau domestique, estimée pour les pays du Maghreb à 150 l/jour/hab., est nettement inférieure à celle des pays européens (300 à 400 litres) ou des Etats Unis (600 l); d'après J. F. TROIN (1985).

FIG.22- LE PERIMETRE IRRIGUE DE SIDI YAHYA EN 1954



pompe dans leur jardin. En 1990, le périmètre d'oued Bouchtat et Sidi Yahya dans la banlieue d'Oujda totalisait plus de 400 motopompes.

Le cas des jardins irrigués par les sources de Sidi Yahya illustre, à une échelle réduite, un phénomène de rupture d'équilibre entre l'offre et la demande en eau. A une échelle plus grande, une politique de l'eau s'impose par l'accroissement de l'offre en agissant sur les ressources et par la gestion de la demande en contrôlant les besoins.

2- Perspectives de mobilisation de l'eau dans le Nord-Est

Face à la croissance effrénée des besoins en eau pour l'agriculture la consommation urbaine et, à un degré moindre, la demande industrielle, la solution du problème de l'eau réside dans l'accroissement des ressources. Alors que les eaux de surface, régularisées par les barrages de la Moulouya, sont utilisées à un taux maximal, les eaux souterraines, véritables réserves d'avenir, sont sous-utilisées.¹²

Le Nord-Est recèle des nappes souterraines à réserves renouvelables non négligeables, en particulier la nappe des Angad, celle de Sidi Bou Houria au Sud des Béni Snassen et celle de Taourirt. Pour satisfaire les besoins en eau actuels et futurs, ces nappes peuvent être exploitées par captages et par pompages, aussi bien pour atténuer les pénuries d'eau pendant les grandes sécheresses, que pour créer des périmètres d'irrigation. Les prélèvements dans les nappes devraient être contrôlés cependant pour ne pas compromettre le potentiel hydraulique.

Une autre voie possible pour accroître les ressources hydrauliques dans la région est celle des transferts d'eau à partir du bassin du Sebou, région où l'eau est en excès.

Les efforts de mobilisation de l'eau peuvent contribuer, par l'accroissement du potentiel de terres irrigables, à dynamiser l'économie des campagnes et à améliorer le niveau de vie des paysans, limitant par là le mouvement d'émigration à l'étranger et l'exode rural vers les grandes villes qui ne peuvent offrir un emploi à tout néo-citadin.

Ceci est naturellement possible à la condition que la production agricole se vende. Si le marché national est lointain, le Nord-Est peut espérer accéder au débouché algérien, grâce à sa position frontalière.

12 - A l'échelle nationale, alors que le taux d'utilisation de l'eau stabilisée par les barrages était de 100 % en 1985, celui de l'eau souterraine était estimé à 33 % seulement (R. AMBROGGI, 1985)

II - LA FAIBLE CONTRIBUTION DES RESSOURCES MINIERES A LA CREATION D'INDUSTRIES

A- Des activités minières en éclipse et à faible valorisation

1- Sur la bordure sud du Nord-Est, un potentiel minier appréciable

a) Le Maroc, premier producteur africain de plomb grâce aux gîtes de la chaîne des Horsts

Situés à une vingtaine de kilomètres au Sud d'Oujda près de la frontière algérienne, les gisements de plomb et de zinc de Touissit et Boubeker, repérés dès avant 1914, furent mis en exploitation en 1920, respectivement par la Compagnie Royale Asturienne des mines et la société des mines de Zellidja. Grâce à la qualité de leur équipement, les deux centres d'extraction prédominèrent à l'échelle nationale durant une longue période. Pour le zinc, ils assurèrent 94 % de la production en 1953 puis 98 % en 1960, soit 80.000 tonnes grâce à la mise en service à Boubeker d'un four permettant la récupération des minerais oxydés auparavant inutilisables (ANDRE, A., et LE COZ, J., 1961). Concernant le plomb, leur part dans la production du Maroc passa de 86 % en 1953 à 45 % en 1960 avec 55.000 tonnes.

Cependant, vers la fin des années 1960, on assista au déclin de certaines activités minières du Maroc oriental où la ville d'Oujda jouait le rôle de plaque tournante en aiguillant les produits miniers vers Ghazaouet (ex. Nemours) ou Casablanca pour l'exportation.

Certains gisements virent leur exploitation baisser puis cesser : manganèse de Bou Arfa en 1967, plomb et zinc de Boubeker et Touissit en 1969, en raison soit du coût élevé de l'exploitation et de la chute des cours mondiaux, soit de l'épuisement des réserves. Les centres miniers de Boubeker et Touissit connurent alors le sort des "ghost towns" (villes fantômes) qui se dépeuplent du jour au lendemain et virent diminuer le nombre de leurs habitants au cours de la décade 1960-1970.

CENTRES	1960	1971	Variation	
			1960-71	1982
BOUBEKER	8.721 hab.	2.218	- 293 %	2.925
TOUISSIT	3.880 hab.	3.678	- 6 %	4.065

La compagnie Royale Asturienne des mines entreprit alors des recherches qui aboutirent à la découvertes près de Touissit du gisement de Beddiane en 1971. Principal gisement de

plomb au Maroc actuellement, il est exploité par la compagnie minière de Touissit¹³ constituée en 1974. Ses réserves reconnues dépassent 1 million de tonnes de plomb métal, 40.000 t de zinc métal et 600 t d'argent (ZEHNI, A., 1984). Son exploitation a permis en juin 1975 la réouverture de la fonderie d'Oued El Heimer pour l'obtention du plomb métal et la récupération de quelques quantités d'argent contenues dans le minerai. En 1987, sa production atteignit 17.000 t et fut en grande partie exportée par le port de Béni Ansar.

L'extraction de plomb est régulière puisqu'en 1991 la CMT (Compagnie Minière de Touissit) a produit 76500 t. (Annuaire statistique de la région économique de l'Oriental, 1991)

b) A Jérada, l'unique gisement d'anthracite d'Afrique du Nord :

Découvert également dans la chaîne des Horsts en 1927 et exploité depuis 1932, le bassin houiller de Jérada est situé à une soixantaine de km au Sud-Ouest d'Oujda. S'étendant sur 25 km de long et 4 km de large, c'est un gisement à morphologie complexe où sont exploitées trois couches dont la puissance varie de 40 cm à 1 m. Les réserves certaines y sont estimées à 35 millions de t, celles probables à 60 millions de t. En 1953, un embranchement relia Jérada à la voie ferrée minière Oujda-Bou Arfa pour l'évacuation du charbon. Exploité au départ par la S.C.C.D. (Société Chérifienne des Charbonnages de Djérada) où l'Etat marocain détenait 33 % des parts, puis par les Charbonnages Nord-Africains après 1945, le gisement vit passer la participation de l'Etat à 54 % en 1964 puis à 98 % en 1972. Actuellement la mine de Jérada, gérée par les C.D.M. (Charbonnages du Maroc), est contrôlée à 100 % par l'Etat et emploie près de 7.000 personnes

D'après les chiffres ci-après, on peut distinguer plusieurs phases dans l'évolution de la production de la mine de Jérada :

ANNEES	TONNES
1932	15.000
1940	143.000
1950	366.000
1960	414.000
1970	433.000

ANNEES	TONNES
1975	652.000
1980	630.000
1985	775.000
1990	526.000

13 - Son capital est réparti entre la Compagnie Royale Asturienne des Mines (50 %), la S.N.I. (Sté Nationale d'Investissements): 20 % et des sociétés privées marocaines (30 %).

- De 1932 jusqu'à l'indépendance (1956) : une phase de développement marquée par une demande importante à l'exportation et les débouchés intérieurs naissants. En 1953 la barre de 500.000 t fut franchie : 534.000 t.

- de 1956 à 1970 : une phase de stabilisation due à la fois au démarrage des usines hydroélectriques de Bin El Ouidane et Afourer, et à la crise charbonnière mondiale.

- De 1971 à 1984 : une phase d'expansion et de prospérité grâce à l'implantation de la centrale thermique de Jérada, avec l'aide russe, et en raison des demandes plus accrues à la suite de la substitution du charbon au fuel dans plusieurs cimenteries, sucreries et centrales thermiques du Maroc. La production record fut atteinte en 1984 : 837.000 t.

- Enfin, de 1985 à 1990 : une phase de fléchissement due à un tassement de la demande intérieure et à la baisse des exportations : 66.000 t en 1984, 11.000 t en 1988.

La production de la mise est destinée à hauteur de 80 % à la centrale thermique de l'ONE à Jérada qui assure près de 20 % de l'électricité nationale d'origine thermique et occupe le troisième rang après les centrales de Mohammédia et Kénitra ; le reste allant aux industries et chauffages domestiques au Maroc (10 %) et l'exportation (10 %)

Unique au Maroc, le Charbon de Jérada, à la localisation excentrée par rapport aux foyers industriels du Maroc, aurait pu être utilisé localement si le Nord-Est avait un niveau d'industrialisation plus avancé. Toutefois, il compense, sur le plan énergétique, les baisses de la production hydroélectrique du barrage Mohamed V sur la Moulouya, consécutives aux sécheresses.

2- Le fer des Béni Bou Ifrou : une richesse peu valorisée

Son exploitation débuta avec les Espagnols avant même le Protectorat(1905) dans deux gisements situés à 8 km au Sud-Ouest de Nador : Ouichane, le principal et Setolazar. Exploités depuis 1947 par une même société espagnole, Minas del Rif, les deux gisements passèrent en 1967 sous contrôle de l'Etat marocain représenté par SEFERIF (Société d'Exploitation des Mines de fer du Rif) dont le capital est détenu à 100 % par le BRPM. Le minerai dont les réserves sont estimées à 40 millions de tonnes a une teneur de 60 %. Alors qu'elles employaient de 2.500 à 3.000 ouvriers durant les années 1960, les mines des Béni Bou Ifrou occupent actuellement moins de 400 personnes à cause de la baisse de la production :

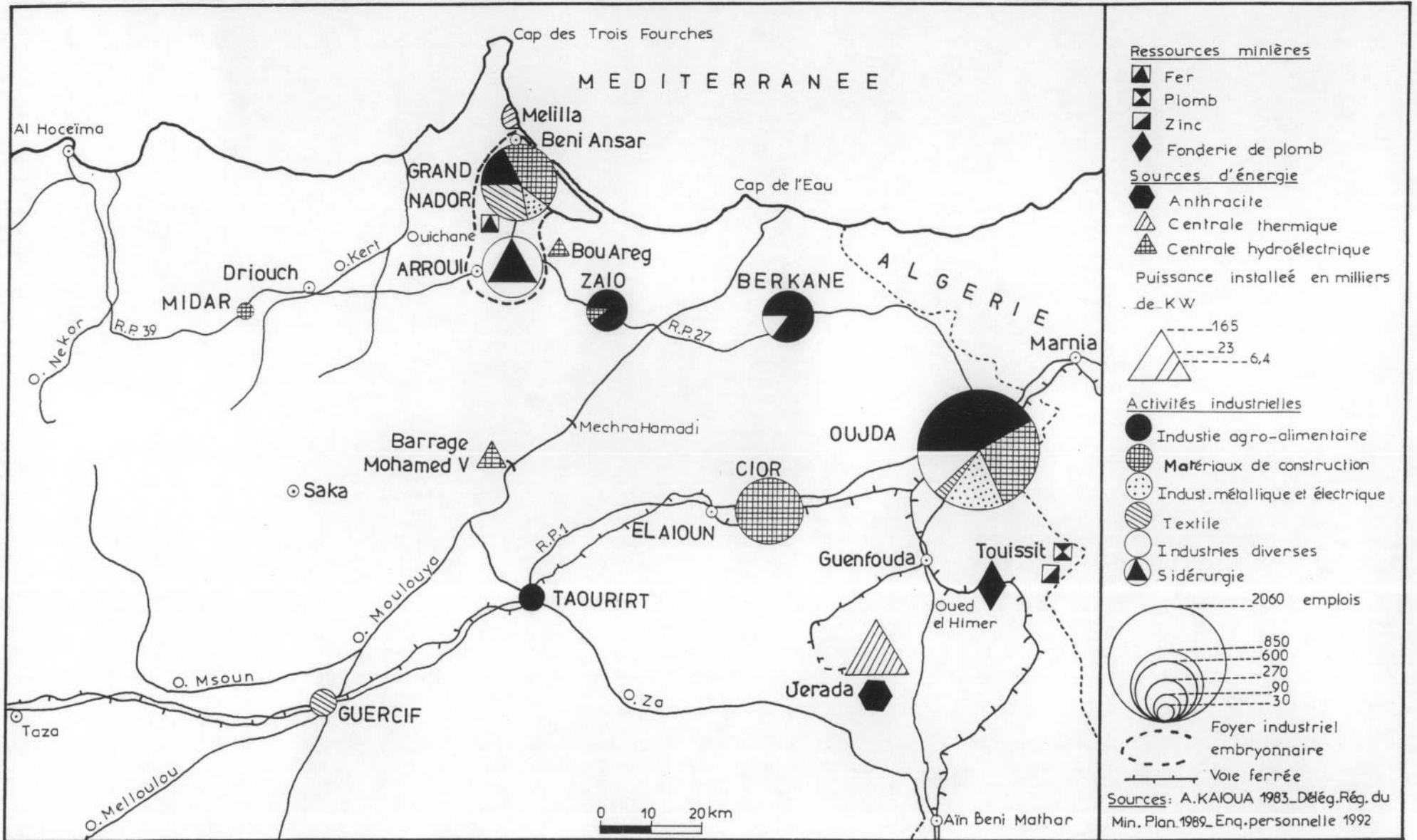
1960 :	1.152.000 tonnes	
1970 :	870.000 "	
1975 :	547.900 "	dont 300.000 t exportées par Melilla
1980 :	78.000 "	
1985 :	180.000 "	dont 157.500 t exportées par Nador (Béni Ansar)
1990 :	147.500 "	

Après avoir culminé en 1960, la production régressa jusqu'en 1981 où elle atteignit un chiffre plancher : 49.900 t. Dans le cadre du projet du complexe sidérurgique, dès 1973, la SEFERIF réalisa à Selouane une usine de pelletisation pouvant traiter 1.300.000 t de fer tout venant pour produire 700.000 t de pellets de bonne qualité. Cependant, faute de valorisation du minerai, la production fut destinée à l'exportation par Melilla puis par Nador depuis 1978. La reprise de la production de fer était liée à la mise en service du laminoir de la SONASID en 1984. Après avoir atteint 210.000 t en 1987 l'extraction déclina par la suite par manque de débouchés et du fait de l'augmentation des frais d'exploitation dans les couches profondes. Toutefois le gisement des Béni Bou Ifrou reste le seul centre d'extraction de fer du Maroc.

La réalisation du projet de sidérurgie à Nador aurait pu servir doublement la région du Nord-Est : par l'utilisation du minerai de fer local et du charbon de Jérada et par la création d'industries en aval.

La concrétisation de ce projet qui a fait couler beaucoup d'encre quant à sa rentabilité, sous prétexte qu'il est mal situé par rapport à l'axe Casablanca-Kénitra ou que sa production serait concurrencée par celle de l'Algérie dans le cadre de l'U.M.A., aurait au moins le mérite de créer une dynamique d'industrialisation régionale et induire surtout la construction de la voie ferrée Taourirt-Nador.

FIG.23- INDUSTRIES ET RESSOURCES MINIERES ET ENERGETIQUES DANS LE NORD-EST (1992)



B- Un tissu industriel à faible capacité d'emploi

1- Deux unités industrielles d'intérêt national

a) Le laminoir de la SONASID : premier pas vers une sidérurgie nationale ?

Le laminoir implanté en 1984 entre Selouane et Arroui, à une quinzaine de km au Sud-Ouest de Nador, constitue théoriquement la première tranche du complexe sidérurgique de Nador.

Le projet sidérurgique de Nador, apparu en 1959 sous le nom de projet BEPI (Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles), prévoyant la réalisation d'un complexe intégré classique (haut fourneau, aciérie, laminoir) d'une capacité de 245.000 t, constituait un objectif prioritaire du premier plan quinquennal (1960-1964) qui mettait l'accent sur la création d'un "pôle de développement" dans l'Oriental autour d'un complexe sidérurgique¹⁴. Abandonné pour une longue période, il fut relancé en 1974 avec le projet "ATKINS"¹⁵ portant sur un complexe intégré produisant 945.000 t d'acier par an. Néanmoins, en dépit de la création en décembre 1974 de la SONASID¹⁶ dont les objectifs consistent à "étudier, réaliser puis gérer des projets sidérurgiques destinés à répondre à la demande nationale d'acier", le projet fut gelé avant d'être lancé en 1980 sous sa version laminoir. Une société anglaise, DAVY LOWEY Ltd décrocha le contrat du laminoir qui fut mis en service en 1984 pour produire 420.00 t par an de fer rond à béton et de fil-machine en important des billettes (153.000 t en 1984, 254.000 t en 1990). En fin de compte, après de multiples péripéties, on aboutit à une réalisation modeste.

Au Maghreb, alors que la Tunisie et l'Algérie ont pu se doter d'une industrie sidérurgique respectivement dès 1966 (à Menzel Bourguiba près de Bizerte) et 1972 (à El Hajar près de Annaba), le Maroc, le premier à lancer un projet de complexe sidérurgique par la création du Fonds National de Sidérurgie par le Dahir du 31 décembre 1958, resta le seul à ne pas en faire autant.

14 - En 1960, Le Ministre de l'Economie et des Finances de l'époque, A. BOUABID, parlait, au sujet de ce projet, de la création d'«un nouveau Casablanca sur les bords de la Méditerranée»

15 - Société d'engineering anglaise.

16 - Société Nationale de Sidérurgie dont le capital social est réparti entre le Trésor public (70 %), le Bureau de Recherches et de Participations Minières (BRPM): 10 %, l'ODI (10 %) et la SEFERIF (10 %).



Planche 3 : Couronnes de fer rond à béton (1,6 m de hauteur, 1,25 m de diamètre et 1,3 t. de poids)
usinées par le laminoir de la SONASID près d'Arroui
(Cliché GUITOUNI - 1992)



Planche 4 : Vue partielle de la ville de Nador :
un site à l'étroit entre la Sebkhya du Bou Areg et les montagnes des Guelaya
(Cliché M., SOCHEPRESS)

D'après les études de faisabilité effectués par la SONASID, le projet, malgré le retard accumulé depuis de longues années, reste économiquement viable vu les effets d'entraînement qu'il susciterait tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale : création d'emplois directs et indirects, valorisation des minerais locaux (fer, charbon, réactivation de la mine de Bou Arfa dont le minerai entrerait dans la fabrication de ferromanganèse dans le complexe sidérurgique) et atténuation des disparités régionales.

Aux arguments des détracteurs du projet, évoquant son coût élevé, l'insuffisance du taux de rentabilité et la nécessité d'approvisionnement à l'extérieur en fer et charbon, vu la faiblesse des réserves des gisements nationaux, on peut opposer des solutions conçues dans le cadre Maghrébin : utilisation du fer de Tindouf et de Mauritanie, du gaz naturel algérien,...

L'impact du laminoir sur l'économie régionale reste très limité : valorisation insignifiante des matières premières locales, faible contribution à la création d'emplois. L'usine occupe un peu plus de 600 personnes, chiffre dix fois inférieur à l'effectif qu'aurait employé un complexe sidérurgique produisant 945.000 t d'acier par an.

Les facteurs qui ont entravé la réalisation du complexe sidérurgique de Nador, que ce soit la concurrence internationale ou la localisation dans une région frontalière, excentrée par rapport au marché national, laissent penser que le Nord-Est a perdu là ses chances de développement et d'intégration. Cette réalisation, dans le cadre d'une politique volontariste de développement, aurait certainement pu avoir des retombées multiples sur le Nord-Est et en même temps contribuer à réduire les déséquilibres régionaux au Maroc.

b) La CIOR, une réussite dans le secteur cimentier

Sous le nom de CIMA (Cimenterie Maghrébine), l'usine était conçue à l'origine pour couvrir les besoins des régions frontalières du Maroc et de l'Algérie. Suite à la défection algérienne, l'ODI (Office pour le développement Industriel) constitua en 1975 la CIOR (Cimenterie de l'Oriental) pour réaliser et exploiter une cimenterie de 1.200.000 t par an, avec le concours du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social, et une prise de participation de la Banque Islamique au capital de la société.

Située à 44 km à l'Ouest d'Oujda et 16 km à l'Est d'El Aïoun, à proximité immédiate de la route Oujda-Casablanca, la cimenterie a un site dont le choix a été déterminé par la disponibilité des matières premières (carrière calcaire d'une superficie de 198 ha et carrière d'argile

de 206 ha) et par l'accès à la route et à la voie ferrée pour l'écoulement de la production et l'approvisionnement de l'usine. Le planning d'exploitation des carrières s'étalera sur une durée de plus d'un siècle. Comportant deux lignes de production, la cimenterie peut utiliser trois sources d'énergie : le fuel, le charbon et le gaz (projet de gazoduc venant de l'Algérie).

Mise en service en décembre 1978, sa production annuelle connut une croissance continue pour dépasser sa capacité en 1990 et 1991.

Evolution de la production de la CIOR

ANNEE	PRODUCTION (en t)	% CAPACITE
1979	454.597	37,8
1980	717.989	59,8
1981	734.506	61,2
1982	907.129	75,6
1983	1.000.416	83,3
1984	878.438	73
1985	814.410	67
1986	819.621	68
1987	850.263	70
1988	973.168	81
1989	1.065.035	88,7
1990	1.232.064	102,6
1991	1.314.422	109,5

Source : CIOR

L'accroissement de la production est lié non seulement aux besoins croissants du bâtiment et des travaux publics, mais est dû aussi à la qualité du ciment de la CIOR qui est de 48 M.P. (méga pascal), alors que celui des autres cimenteries du Maroc est de 42 M.P. En outre, la CIOR peut produire du ciment pour BHC (béton à haute compétence), résistant à l'érosion par l'eau de mer. Ainsi, 200.000 t de ciment pour BHC furent livrées pour la construction de la mosquée Hassan II à Casablanca.

Première unité du pays par sa production, dépassant celle de CINOUC A (Cimenterie Nouvelle de Casablanca), la CIOR assure annuellement 23 % environ de la production nationale de ciment. Alors que celle-ci s'élevait à 4.641.000 t en 1989, la CIOR a produit la même année 1.065.000 t, devançant la CINOUC A (1.015.000 t).

TABLEAU 37 : CAPACITE DE PRODUCTION DES CIMENTERIES DU MAROC

CIMENTERIE	LOCALISATION	DATE DE MISE EN SERVICE	CAPACITE (t/an)
CEMENTOS TANGER	Tanger	1950	220.000
Sté des CIMENTS D'AGADIR	Agadir	1952	450.000
CADEM	Meknès	1953	620.000
CEMENTOS MARROQUIES	Tétouan	1953	220.000
ASMAR	Marrakech	1976	450.000
CIOR	El Aioun (Oujda)	1979	1.200.000
ASMENT	Témara	1979	620.000
CINOUCA	Casablanca	1984	1.200.000

Source : Annuaire Statistique du Maroc 1989

L'aire de distribution du ciment de la CIOR dépasse les limites du Maroc Oriental qui absorbe moins de 50 % de la production

TABLEAU 38 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE DE LA DEMANDE DE CIMENT DANS L'ORIENTAL EN 1982 (EN 1.000 t)

SECTEURS DE LA DEMANDE	Province d'Oujda			Prov. de Nador		Province de Figuig	Total Oriental	
	Oujda	Berkane	Autres centres*	Nador	Autres centres*			
Secteur public	29,5	8,2	15,6	20,5	23,4	3,4	100,8	26,5 %
Secteur privé (dont logement)	99 (75,8)	27,6 (21,1)	30,7 (29,6)	68,6 (57)	45,9 (44,3)	8,5 (7,6)	280,2 (235,6)	73,5 % (62)
TOTAL	128,5	35,8	46,3	89,1	69,3	11,9	381	
%	33,7	9,4	12,2	23,4	18,2	3,1		100

* Urbains et ruraux

Source : (anonyme) "Etude sur le secteur de la construction dans la région économique de l'Oriental", Document ronéotypé, 97 p. 1984.

Il ressort du tableau précédent une double remarque :

- Le secteur privé est à l'origine de 73 % de la demande totale de ciment avec une part prédominante du logement (62 %)

- La demande des trois grandes villes de l'Oriental représente plus de 66 % du total, Oujda venant en tête avec 33,7 %, suivie de Nador (23,4 %) puis Berkane (9,4 %).

Ainsi donc, en 1982 où la CIOR a produit 907.000 t, le Maroc Oriental n'en a consommé que 381.000 t, soit 42 %. Grâce au transport ferroviaire, la CIOR dispose à Fès d'un centre de distribution d'une capacité de 500.000 t et d'un autre à Casablanca de 250.000 t par an.

Outre le pôle casablançais, Fès et Meknès, la CIOR livre du ciment à d'autres villes, en particulier dans le Nord : Tanger, Tétouan, Melilla¹⁷. Pour satisfaire la demande extérieure à la région de l'Oriental, la CIOR procède à la construction d'une unité à Fès (CIOR Fès) ainsi que d'un centre de broyage.

L'impact de la CIOR se perçoit localement par l'emploi de 650 personnes dont 200 cadres et techniciens et par des retombées économiques sur la ville d'El Aïoun qui a connu un regain d'activité et de dynamisme depuis l'implantation de la cimenterie.

A l'échelle régionale, outre la couverture des besoins en ciment, la CIOR génère des flux de transports notables et constitue également un facteur d'épaullement pour certaines industries, notamment celles des matériaux de construction (briques, hourdis, carreaux,...)

Grâce à la CIOR, le Nord-Est a acquis son autonomie en matière de ciment car, avant sa mise en service, la région était approvisionnée par l'usine CADEM de Meknès, distante de 400 km. Dans l'avenir, la réalisation du gazoduc Maghreb-Europe qui passera par le Sud du Nord-Est marocain mettra à la disposition de la CIOR une autre source d'énergie, en l'occurrence le gaz naturel algérien.

2- Les petites industries en milieu urbain

Le Nord-Est constitue l'une des régions les moins industrialisées du Maroc. En 1983, le nombre d'emplois industriels y représentait à peine 1,6 % du total national : 3.471 sur 219.874¹⁸. Cet effectif réduit était largement inférieur à celui de régions plus petites (par exemple Tangérois : 18.174, Saïs : 19.319) ou à celui de quelques villes : Safi (6.669), Marrakech (5.318), Agadir (4.505).

La sous-industrialisation du Nord-Est s'explique par plusieurs facteurs. D'abord par des raisons historiques, étant donné que la région, durant la période coloniale, ne faisait pas partie du "Maroc utile" et était approvisionnée en produits industriels par l'Oranie voisine. Ensuite, depuis l'indépendance, le poids de l'axe industriel Casablanca-Kénitra s'est renforcé au détriment des régions excentrées dont le Nord-Est. L'éloignement par rapport à la région Centre du

17 - D'après le Directeur de la production à la CIOR, 1992.

18 - Selon les estimations de. KAILOUA, A. , (1984), les emplois industriels en 1983 se répartissaient entre les villes du Nord-Est comme suit: Oujda : 1.713, Nador : 556, Berkane : 352, El Aïoun : 440, Zaïo : 257 et Taourirt : 68.

Maroc, en particulier de Casablanca distante de 600 km, est un handicap majeur, car le coût élevé de transport incite même certains industriels déjà implantés à Oujda ou dans la région à transférer leurs activités vers l'Occidental marocain. Enfin, un autre obstacle à l'industrialisation du Nord-Est est représenté par la concurrence de Melilla. En effet, le préside offre une grande quantité de produits manufacturés à des prix compétitifs, décourageant les initiatives d'implantation industrielle.

En général, les industries implantées dans la région sont peu créatrices d'emplois. D'après une enquête personnelle, sept unités seulement occupent plus de 100 personnes dont :

- deux de plus de 600 : CIOR, SONASID
- une de plus de 200 : SUCRAFOR à Zaïo,
- quatre de plus de 100 : SOCOLMO (laiterie), INDECLAIR (fabrication d'autotransformateurs) à Oujda, SICOR à Berkane et NADOTEX (fabrication de couvertures) à Nador.

Sur le plan spatial, l'industrie n'apparaît pas comme un élément structurant de l'espace et reste un phénomène ponctuel limité à un petit nombre de villes. La "nébuleuse industrielle de l'Oriental" (TROIN, J. F., 1979) se compose d'une part de quelques unités dispersées (notamment CIOR et SONASID respectivement dans les environs d'El Aïoun et d'Arroui, SUCRAFOR à Zaïo et une usine agroalimentaire à Taourirt), et d'autre part de trois embryons de tissus industriels dans les principaux centres urbains : Oujda, Nador et Bekane.

Alors que la capitale des Triffa compte une dizaine d'unités agroalimentaires (conserveries, distillerie, cave vinicole, minoterie, moulins de niora...), Oujda et Nador disposent chacune d'une "zone industrielle" appelée à attirer les PMI (petites et moyennes industries) dans le cadre des mesures d'encouragements à la décentralisation industrielle accordées par le Code des investissements promulgué en 1973 et élargi en 1983.

En réalité, Oujda possède deux "zones industrielles". La première, située au Nord de la ville sur la R.P. n°27, comprend un nombre très réduit d'entreprises attributaires de lots dont la superficie globale atteint une quarantaine d'hectares, une unité de fabrication de poteaux d'électrification, une autre d'exploitation et de vente de matériels Berliet et un dépôt de gaz butane. La seconde, appelée quartier industriel dont le terrain, couvrant 48 hectares, a été acquis par la municipalité, est située au Nord-Est le long de la R.P. n° 1 et la voie ferrée allant

vers l'Algérie. Elle a été conçue pour recevoir les nouvelles implantations ainsi que le transfert des unités existantes dans d'autres sites urbains. Jusqu'en 1989 une vingtaine d'usines y était implantée¹⁹

Quant à la zone industrielle de Nador, elle est située au Sud de la ville sur un terrain de 33 hectares le long de la R.P. n° 39 dans le voisinage du laminoir de la SONASID

Alors qu'à Oujda, la spécialisation industrielle est peu marquée en raison de la gamme variée des implantations (minoteries, laiterie, huilerie, conserverie, alimentation de bétail, textile, plastique, matériaux de construction, articles électriques...), dans le grand Nador (Béni Ansar, Selouane, Nador) les activités sont diversifiées avec cependant une dominance de la branche des matériaux de construction. Le nombre élevé de briqueteries (6) s'y explique par l'urbanisation rapide et l'investissement des TME dans le bâtiment.

La nébuleuse de l'Oriental, pour être renforcée, attend la réalisation des autres tranches du complexe sidérurgique de Nador. Seul ce dernier aurait la capacité d'exercer localement des effets d'entraînement et inciterait à réaliser un autre projet mis en veilleuse : la voie ferrée Taourirt-Nador qui parachèverait le désenclavement de la région, après la construction du port de Béni Ansar dont le Nord-Est avait grand besoin.

Dans une région périphérique par rapport à l'espace industriel marocain, l'industrie pourrait se révéler un moteur du développement local, l'agriculture étant soumise à de rudes conditions en dehors de la Basse Moulouya. Faute d'un marché national, l'industrie locale pourrait trouver preneur pour ses produits agroalimentaires sur les marchés algérien ou espagnol vu leur proximité.

III - UN LITTORAL MEDITERRANEEN PEU EXPLOITE

A- Le port de Nador, exutoire du Maroc Oriental

1- Un port contigu à celui de Melilla

Longtemps privé de débouché maritime régional, le Nord-Est était dans le passé tributaire de ports étrangers pour l'exportation de ses produits agricoles et miniers. Durant le Pro-

19 - Cf. : " L'industrie dans la ville d'Oujda, rapport d'enquête 1989", Délégation. Régionale. du Ministère du Plan, Oujda, Juillet 1990, 124 p

tectorat, alors que le Rif oriental était desservi par le port de Melilla, aux mains des Espagnols, le reste de l'Oriental l'était par celui de Ghazaouet (Nemours) en Algérie. Après la période coloniale, en raison des tensions que connaissaient les relations maroco-algériennes, le Nord-Est se tourna vers les ports lointains de l'Atlantique (Casablanca, Kénitra).

Deux facteurs furent à l'origine de la construction du port de Nador : la nécessité de mise en place d'une infrastructure de transport pour le complexe sidérurgique projeté et la saturation du port de Casablanca qui imposa la création de ports régionaux pour le soulager (Jorf Lasfar, nouveau port de Mohammédia, Nador...).

Situé à Béni Ansar, à 8 km au Nord de Nador et accolé à celui de Melilla, le port de Nador a un site choisi pour permettre sa fusion ultérieure avec le port de l'enclave espagnole dans l'éventualité d'un retour de Melilla sous contrôle marocain. Après trois années de travaux, il fut mis en exploitation partielle depuis la fin de 1978.

2- Le cinquième port marocain par son trafic

Englobant un plan d'eau de 140 ha et protégé par une jetée principale de 2 635 m servant de brise-lames, le port est équipé en plusieurs quais spécialisés où peuvent accoster des navires dans le tirant d'eau varie de 5 à 13 m : pour les céréales, les agrumes, les minerais et produits sidérurgiques, les marchandises diverses et la pêche. Outre un parc de grues pour le chargement et le déchargement des navires, le port est doté d'installations diverses : Halle aux poissons de 600 m², fabrique de glace, silo à céréales d'une capacité de 10.000 t.

Depuis 1987, une gare maritime provisoire a servi pour assurer une ligne saisonnière (du 1er juin au 30 septembre) pour le transport de quelques milliers de TME entre Port-Vendres ou Sète et Nador. La réalisation d'une gare maritime définitive dispensera les émigrés issus du Nord-Est de faire le long détour par Tanger, Ceuta ou Malaga via l'Espagne lors de leur retour au pays.

Actuellement, la fonction essentielle du port de Nador est le trafic du commerce extérieur. Depuis son démarrage, son trafic a connu un accroissement régulier (tableau 39). Après avoir atteint 1 million de tonnes en 1985, il dépassa 1 300 000 t en 1990 pour occuper le cinquième rang parmi les ports marocains, devançant en particulier les ports d'Agadir et Tanger.

TABLEAU 39 : EVOLUTION DU TRAFIC PORTUAIRE DE NADOR (1.000 t)

ANNEES	MARCHANDISES CHARGEES	MARCHANDISES DECHARGEES	TOTAL
1979	15,4	13,1	28,5
1980	305,6	25,2	330,8
1981	289	97	386
1982	473,3	183,4	656,7
1983	356,8	191,2	548
1984	370,7	470,5	841,2
1985	478	565	1 043
1986	327,6	555,6	883,3
1987	322	731	1 053
1988	402	774	1 176
1989	326	892	1 218
1990	349	968	1 317

Source : Statistiques des trafics portuaires -Office d'Exploitation des Ports (ODEP)

La structure du trafic portuaire de Nador se caractérise par une évolution en deux phases :

- de 1979 à 1983 : supériorité du tonnage à l'exportation, notamment de fer, de plomb et d'agrumes.

- de 1984 à 1990 : supériorité du tonnage à l'importation en particulier de billettes, à la suite de la mise en service du laminoir de la SONASID à Arroui, et de céréales (125.000 t en 1983, 226.000 t en 1987). Ceci révèle bien une dépendance de la région du Nord-Est.

Contrairement aux ports de Casablanca, Jorf Lasfar et Safi dont le trafic est dominé par l'exportation des phosphates et dérivés (acide phosphorique...), Nador, à l'image de Mohammédia, Agadir et Tanger se distingue par une supériorité du tonnage à l'importation.

TABLEAU 40 : TRAFIC DES PORTS MAROCAINS EN 1990 (1.000 tonnes)

PORTS	MARCHANDISES CHARGEES	MARCHANDISES DECHARGEES	TOTAL
Casablanca	9.764	6.234	15.998
Mohammedia	1.052	4.858	5.910
Jorf Lasfar	3.501	2.145	5.646
Safi	3.225	1.457	4.682
Nador	349	968	1.317
Agadir	433	859	1.292
Tanger	326	708	1.034

Source : Annuaire statistique du Maroc, 1990

FIG.24-L'EXPLOITATION DU LITTORAL DU NORD-EST MAROCAIN

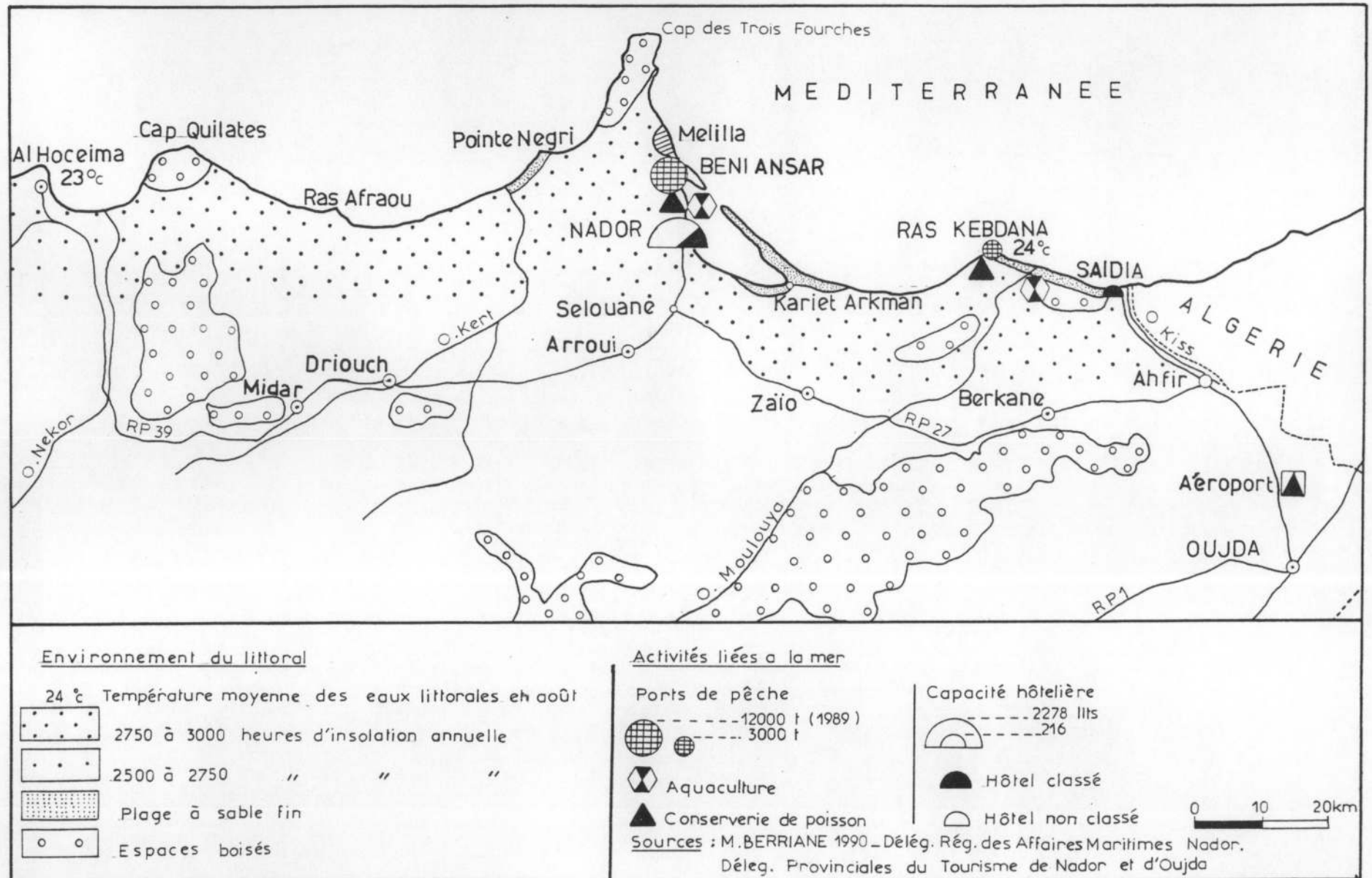


TABLEAU 41 : STRUCTURE DU TRAFIC DU PORT DE NADOR

IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
Produits	Tonnage %	Provenance	Produits	Tonnage %	Destination
Billetes	36 %	Espagne Allemagne	Fer	33 %	Espagne, Allemagne, France, Italie
Céréales	31 %	U.S.A.	plomb en lingots	20 %	Norvège, Grèce
Charbon	17 %	Russie	barytine	18 %	Pays C.E.E.
Hydrocarbures	8 %	Australie	agrumes	11 %	" "
Autres	8 %	-	plomb autres	5 % 10 %	" " -
	100 %			100 %	

Source : ODEP, 1990

Les exportations concernent des minerais du Nord-Est ou du Maroc Oriental en général : fer des Béni Bou Ifrou, plomb de la chaîne des Horsts à l'état brut ou fondu en lingots à Oued El Heimer et barytine de la province de Figuig, puis des agrumes des Triffa et des produits divers. Durant les dernières années, la part de l'antracite dans les exportations a baissé (4,5 % en 1985, 3 % en 1990) en raison de l'accroissement des besoins locaux et nationaux en charbon.

Alors que les cinq principaux pays de provenance des marchandises, à l'importation, sont les USA, l'Espagne, l'Australie, les Pays Bas et l'Allemagne, les cinq premiers pays à l'exportation sont la Norvège, la Tunisie, l'Espagne, l'Italie et la Belgique. Le plus gros du trafic se fait donc avec les pays européens (+ de 50 %) suivis par les USA (23 % environ).

La réalisation du port de Nador a eu un impact positif certain sur l'économie de la région : emploi de plusieurs milliers de dockers et manutentionnaires, création de flux de transport routier, implantation de diverses activités induites par le port : transitaires, consignataires de navires étrangers, armateurs de pêche, réparations et commerces...

En conclusion, le port de Béni Ansar peut jouer un rôle pour le déblocage du Nord-Est et pour une indépendance vis-à-vis de Casablanca. La ligne de transports maritimes vers Sète ou Port-Vendres, bien que saisonnière, est un premier pas dans ce sens. Une desserte des ports de l'Oranie, peut en outre, ouvrir de nouveaux horizons pour les échanges de la région

Outre sa fonction d'exutoire pour la région en tant que premier port marocain sur la façade méditerranéenne, le port de Nador constitue une infrastructure notable pour le secteur de la pêche dans le Nord-Est marocain.

B- Des potentialités halieutiques sous-exploitées

1- Des infrastructures portuaires insuffisantes

Sur un littoral de plus de 200 km, de l'embouchure du Nekor à l'Ouest à celle de l'oued Kiss à l'Est, le Nord-Est possède, en dehors de Melilla, deux ports de pêche seulement : Béni Ansar et Ras Kebdana (Cap de l'Eau, situé à 7 km à l'Ouest de l'embouchure de la Moulouya). En comparaison, sur la côte atlantique, sur une distance équivalente, la "densité portuaire" est plus élevée : 4 ports de Tanger à Mehdiya (avec Larache et Asilah) et 3 autres principaux de Safi à Agadir (avec Essaouira). Plus près de la région, sur le littoral méditerranéen de Ceuta à Al Hoceïma on compte 4 petits ports à l'activité modeste : Mdiq, Martil, Oued Laou et Jebha. Au delà de la frontière maroco-algérienne, de Marsa Bel Mhidi (ex. Port Say) à Mostaganem, le littoral englobe les quatre premiers ports de pêche d'Algérie : Oran, Béni Saf, Ghazaouet et Mostaganem (RMINI, F., 1986)

La rareté des ports dans le Nord-Est marocain s'explique en partie par la faible urbanisation de son littoral. Ce dernier, caractérisé par la rareté des abris, les liaisons difficiles avec l'arrière-pays, présente un aspect inhospitalier, en particulier à l'Ouest, entre la lagune de Nador et l'embouchure du Nekor. Les ports de Nador (Béni Ansar) et de Ras Kebdana furent mis en exploitation respectivement en 1979 et 1982 et furent dotés vers le milieu de la décennie 1980 d'une halle aux poissons²⁰, local situé à proximité des quais de pêche dans lequel a lieu la vente du poisson aux enchères publiques.

Cependant, si les deux ports disposent de chambres froides, seul Béni Ansar possède une fabrique de glace. L'utilisation de la glace à bord des bateaux permet à la fois d'obtenir un poisson de meilleure qualité²¹ et d'augmenter le rayon d'action de la flottille de pêche. Les conditions climatiques dans la région étant défavorables à la conservation naturelle du poisson, l'inconvénient majeur de l'activité de la pêche, est l'indisponibilité d'une "chaîne du froid" (fabriques de glace, chambres froides, transport frigorifique...). Par ailleurs, en attendant la réalisation d'un chantier de construction et de réparation navales dans le port de Nador, les armateurs locaux doivent recourir à Melilla ou Ceuta pour réparer ou entretenir leurs bateaux, ce qui représente pour eux un gaspillage de temps et de devises.

20 - Celle de Béni Ansar fut construite en 1984, celle de Ras Kebdana en 1986.

21 - La quantité de glace à utiliser est de l'ordre 500g pour 1 kg de poissons.

La productivité du secteur de la pêche est liée aussi à la nature et à la capacité de la flotte.

TABEAU 42 : TONNAGE ET EFFECTIFS EMBARQUES DANS LES NAVIRES IMMATRICULES AUX PORTS DE NADOR⁽¹⁾ EN 1989

Types de navires	Nombre	%	JAUGE BRUTE		EFFECTIF EMPLOYE	
			Tonneaux	%	Nombre	%
Chalutiers	46	4	2.592	34	594	9
Sardiniers	110	9	3.521	46	2.402	35
Palangriers	1.074	87	1.501	20	3.884	56
dont palangriers à rames	(717)	(58)	(788)	(10)	(1.834)	(26)
TOTAL	1.230	100	7.614	100	6.880	100

(1) Il s'agit des ports de Béni Ansar et de Ras Kebdana.

Source : Délégation Régionale des Affaires Maritimes -Nador

Parmi les caractéristiques de la flotte de pêche des deux ports d'attache, on remarque :

- le faible nombre de chalutiers, qui représentent le tiers de la jauge brute et emploient en moyenne 13 personnes par unité.

- L'importance de la capacité des sardiniers (46 % de la jauge brute globale en dépit de leur nombre limité) et leur taux d'emploi élevé : 22 par navire :

- la supériorité numérique des palangriers (87 %) avec cependant une faible capacité (20 %) et un taux d'emploi infime : moins de quatre personnes par embarcation. A noter enfin le nombre élevé de palangriers à rames, non dotés de moteur, et qui occupent le quart de l'effectif des marins pêcheurs.

La population active employée dans la pêche comprend en outre quelque 2.000 pêcheurs, non immatriculés aux ports de Béni Ansar et Ras Kebdana, qui opèrent le long de la côte à bord de petites barques à rames ou à moteur.

2- Le Nord-Est réalise moins de 3 % des prises de pêche du Maroc

La faible place qu'occupe la pêche dans l'économie de la région reflète la situation de ce secteur à l'échelle nationale. En effet, alors que le Maroc, avec 3 400 km de côtes, dispose d'un potentiel halieutique évalué à 1.500.000 tonnes annuellement²² le niveau des prises de poissons atteint à peine le tiers des possibilités de captures (522.000 t en 1989). En 1970 le sec-

22 - La Vie Economique, n° spécial annuel 1983, Casablanca

teur côtier de la Méditerranée avait une faible importance à l'échelle nationale: 9% contre 57% pour le Sud atlantique et 36 % pour le Nord et le Centre atlantique. (DOMINGO, J., 1973). Avec le plan quinquennal 1973-1977, le Maroc étendit sa juridiction nationale par la création d'une zone de pêche exclusive de 70 milles marins au lieu de 12 auparavant. A partir de 1981, dans l'élan de l'évolution du droit de la mer, une zone économique exclusive de 200 milles nautiques fut adoptée. L'Etat a pris conscience du rôle que peut jouer la pêche dans le développement économique. En 1990, les produits de la mer (crustacés, poissons frais et poissons de conserves) ont représenté, avec 4,3 milliards de DH, plus de 12 % de la valeur des exportations (34,8 milliards de DH) rapportant plus que le minerai de phosphate brut (3,6 milliards de DH) ou les agrumes (1,4 milliard de DH) (le Maroc en chiffres, Ministère du plan, 1990).

a) Le poisson pélagique représente plus de 55 % du potentiel halieutique du Nord-Est ,

La pêche est une activité traditionnelle chez des tribus du littoral de la région. A la fin du 19ème siècle, MOULIERAS, A., (1895) signalait sa pratique dans la Sebkhha de Bou Areg chez les Guelaya ainsi qu'à l'Ouest de l'embouchure du Kert chez les Béni Oulichek. Dans le Nord-Est, on peut distinguer trois types de pêche :

- la pêche industrielle : elle concerne essentiellement le poisson pélagique vivant en demi-profondeur (sardine, maquereau, thon...), qui représente quantitativement près de 60 % des prises totales des ports de Nador et Ras Kebdana. Le poisson bleu, en particulier, la sardine, y prédomine.

TABLEAU 43 : QUANTITES (EN T) ET VALEUR (EN MILLIONS DE DH) DES PRODUITS DE PECHE DES PORTS DE NADOR ET RAS KEBDANA EN 1989

Produits de mer	NADOR		RAS KEBDANA		ENSEMBLE		
	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	Tonnage	Valeur	
Poissons industriels	6.130	30,4	2.267	7,2	8.397	37,6	
dont sardine	(5.930)	-	(2.170)	-	(8.100)	-	
Poissons de marée ⁽¹⁾	5.334	60,8	722	2,8	6.056	63,5	
Crustacés ⁽²⁾	166	-	5	-	171	-	
TOTAL	Nb	11.630	91,2	2.994	10	14.624	101,2
	%	80	90	20	10	100	100

(1) dont poisson blanc (pageot, merlan, raie...)

(2) crevettes, moules, haricots de mer

Source : Délégation Régionale des Affaires Maritimes - Nador

Il ressort du tableau précédent que le poisson industriel, constitué à 96 % par la sardine, représente plus de 57 % des prises mais 37 % seulement de la valeur des produits de pêche.

- La pêche fraîche au chalut (ou pêche de marée) : moins importante sur le plan quantitatif mais intéressante sur le plan qualitatif par sa valeur marchande : 41 % du tonnage pêché et 63 % de sa valeur totale en 1989.

Pour les deux catégories de pêche le port de Béni Ansar réalise l'essentiel des prises (80 %) et de la valeur (90 %) devant de loin celui de Ras Kebdana.

- Enfin, la pêche artisanale pratiquée à proximité des côtes par des embarcations en bois ou de petits palangriers qui, à défaut de débarcadère utilise les plages de Saïdia, Kariat Arekmane, Béni Chiker et Béni Saïd. Sa capture globale n'est pas connue car seul le poisson débarqué aux ports est enregistré. Néanmoins sa production joue un rôle négligeable dans l'approvisionnement du marché local.

A l'échelle nationale, le port de Béni Ansar occupe le sixième rang après ceux de l'Atlantique. En 1989 les deux ports de la région totalisèrent à peine 2,8 % des produits de pêche du Maroc (522 117 t).

TABLEAU 44 : PRODUITS DES PORTS DE PECHE MAROCAINS EN 1989

PORTS	Quantités de poissons déchargés	
	en tonnes	en %
Tan Tan	190.527	36,5
Agadir	61.324	11,8
Safi	41.594	8
Casablanca	31.586	6
Essaouira	14.251	2,7
Nador	11.630	2,2
Al Hoceïma	9.346	1,8
Autres ⁽¹⁾	161.859	31
TOTAL	522.117	100

(1) Ras Kebdana, Mdiq, Martil, Oued Laou, Asilah, Tanger, El Jadida

Source : Annuaire Statistique du Maroc 1990.

D'après le tableau précédent, les ports méditerranéens de Nador, Ras Kebdana et Al Hoceïma ne réalisent que 5 % environ des prises de poissons au Maroc, alors que ceux du Sud atlantique, Tan Tan et Agadir, pourtant à la situation excentrée, totalisent à eux seuls près de 48 % du tonnage pêché. Sans affirmer que la Méditerranée est moins poissonneuse que l'Atlantique, le retard des ports du Nord-Est dans l'activité de pêche semble dû, d'une part, à la faible capacité de la flotte, et d'autre part, à la concurrence de Melilla.

b) Une nouvelle venue sur le littoral : l'aquaculture

Elle fut introduite depuis 1982 dans la lagune de Nador qui a fait l'objet de deux études, l'une financée par la CEE et l'autre par le PNUD dans le but d'évaluer ses potentialités de production pour la pêche lagunaire et l'aquaculture. En outre dans le cadre de la recherche et de la surveillance de la pollution méditerranéenne sous l'égide du PNUD et de la FAO, des études sur l'environnement marins et lagunaires et sur les pollutions marines par les métaux lourds et les pesticides sont entreprises à Nador et Al Hoceïma. L'unité de recherche qui s'en occupe se charge de dresser un fichier donnant la composition biochimique des principales espèces de poissons.

L'aquaculture se développe dans deux sites du littoral : dans la lagune de Nador (MAROST) et à l'Ouest de Saïdia près de l'embouchure de la Moulouya. Sa production qui dépend de l'importation de naissains et de certaines variétés de poissons de l'étranger (France, Espagne...) vise exclusivement l'exportation. A Saïdia, l'entreprise aquacole (maroco-française) utilise à la fois l'eau saumâtre de la Méditerranée et l'eau douce du fleuve pour l'acclimatation et le grossissement des huîtres ainsi que pour la culture des poissons.

c) Une faible valorisation de la pêche

Alors que la pêche de marée, du poisson benthique (poisson blanc et crustacés), vise surtout le marché intérieur, notamment celui des grands centres urbains (Oujda, Nador, Berkane...), la pêche industrielle dont les produits après traitement sont destinés surtout à l'exportation, traverse une période de marasme. En effet, outre la concurrence que connaît la sardine marocaine sur le marché mondial, on assiste depuis 1987 à une véritable pénurie des anchois. Les prises de ce poisson industriel qui dépassaient 2 500 t dans le seul port de Nador en 1986, totalisèrent à peine 63 t dans les deux ports du Nord-Est en 1989. Cette situation a pour conséquence l'inactivité des cinq usines de salaison et de conserverie de Nador et Ras Kebdana. La principale conserverie, PECAP, créée en 1984 à Ras Kebdana exportait vers la France et l'Espagne.

3- Les difficultés de la pêche dans le Nord-Est

Elles sont d'abord d'ordre naturel. La pêche hauturière étant peu développée, les chalutiers opèrent en général sur le seul plateau continental et ne réalisent qu'une productivité médiocre. En effet, la plate-forme continentale sur le littoral méditerranéen étant étroite, le chalutage par moins de 150 m de fond y est peu favorable. Sur ce littoral, à l'Est de la pointe des pêcheurs, le talus est accidenté par des hauts-fonds dangereux pour les filets.

Le secteur de la pêche connaît aussi un problème relatif au manque de qualification aussi bien chez les marins pêcheurs que chez les matelots et les mécaniciens diésélistes qui n'ont pas tous suivi de formation professionnelle dans des écoles d'apprentissage maritime.

L'insuffisance des infrastructures est un autre handicap, au niveau des chantiers de construction et de réparations navales ainsi que des installations frigorifiques pour congeler ou stocker les produits de pêche.

Enfin, des difficultés sérieuses apparaissent au niveau de la commercialisation pour des raisons diverses :

- l'insuffisance du transport frigorifique se répercute sur les débouchés : en dehors du littoral la consommation rurale du poisson est insignifiante; l'approvisionnement des marchés urbains (Oujda, Berkane, Taourirt...) est souvent effectuée par des camions non réfrigérés.

- le préside de Melilla a un impact négatif, d'une part des armateurs de Nador l'ont choisi comme base pour leurs chalutiers par attrait du marché espagnol. D'autre part, une partie non négligeable du poisson est écoulée en contrebande au profit de Melilla au large par transbordement.

- outre le problème des débouchés extérieurs dans le domaine de l'exportation, la concurrence étrangère, "légalisée" par les accords de pêche signés par le Maroc, affecte la zone de pêche dans les eaux marocaines où des bateaux des pays de la CEE, en particulier espagnols, se livrent à un pillage systématique des ressources halieutiques.

Du fait des difficultés de commercialisation évoquées, l'aire de diffusion du poisson dans la région reste limitée. La pêche, représentant à la fois une ressource d'appoint pour l'alimentation des habitants, un secteur potentiel d'emplois et de création d'unités de conserverie pour l'exportation, peut se révéler, à l'instar du Souss, un moyen d'intégration du Nord-Est.

Malgré toutes ces contraintes, la mer, par son littoral de 200 km de longueur, offre un atout supplémentaire pour la région : celui du tourisme.

C- Des possibilités certaines pour le tourisme balnéaire

1- Des potentialités touristiques peu exploitées

La frange littorale est favorisée par les conditions naturelles pour servir de cadre touristique. D'abord sur le plan climatique elle est nettement avantagée en comparaison avec la côte méditerranéenne occidentale :

- La moyenne des températures des eaux côtières en été est de l'ordre de 24° à Saïdia contre 20° à Mdiq sur la côte de Tétouan où la proximité de l'Océan Atlantique explique le rafraîchissement des eaux.

- La durée de l'insolation est de 2.600 à 3.000 heures par an à Saïdia alors qu'elle ne dépasse pas 2.500 heures dans le secteur Ouest qui connaît en outre plus de jours de brouillards et de vent.

En ce qui concerne la morphologie littorale, alors que la côte méditerranéenne de l'Ouest a un relief accidenté et rocheux en dehors de quelques petits secteurs de la baie de Tétouan (Martil, Mdiq, Restinga), celle du Nord-Est alterne des rivages à versants montagneux (littoral des Tamsamane, des Béni Saïd, presqu'île des trois Fourches, Kibdana) et de nombreuses ouvertures sous forme de plages. Sur les 200 km de côtes, s'étendant de l'embouchure du Nekor à l'Ouest jusqu'à celle du Kiss à l'Est, on distingue, on distingue plusieurs sites de plages au sable fin, d'étendue variable :

- de l'embouchure du Kert à la Pointe Negri : 8 km.

- Plage de Kariat Arekmane (8 km) prolongée par le cordon lagunaire de la Sebkhah de Bou Areg (Mar Chica), long d'une quinzaine de kilomètres et offrant de vastes plans d'eau qui se prêtent à la pratique des sports nautiques.

- Plus à l'Est, la plage de Ras Kibdana (ou Ras El Ma) adossée à une falaise morte de 40 m de hauteur et s'étendant sur 9 km, de la pointe du Cap de l'Eau à l'embouchure de la Moulouya;

- La plage de Saïdia d'une longueur de 12 km, de l'embouchure de la Moulouya jusqu'à celle de Kiss, frontière naturelle avec l'Algérie.

Au total, le littoral du Nord-Est offre plus de 50 km de plages, soit le quart de sa longueur, pouvant être aménagées et exploitées à des fins touristiques. Son cadre naturel réunit tous les éléments recherchés par les touristes et loués par les slogans publicitaires des agences de voyages sous le nom des 3 S : Sun, Sea, Sand (soleil, mer, sable).

La situation excentrée du Nord-Est, qui en fait une région "coupée du Maroc touristique" (BERRIANE, M., 1991), en l'excluant à la fois des circuits du tourisme international et de l'espace touristique national, ne présente pas que des inconvénients. D'une part, le littoral, du Nord-Est par sa position frontalière est accessible aux touristes algériens depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988. D'autre part, dans le cas où un aménagement touristique y est entrepris, avec un renforcement de la capacité hôtelière, une infrastructure de transport est disponible pour l'acheminement des touristes étrangers vers les stations balnéaires du Nord-Est, soit par la voie aérienne (aéroport international d'Oujda à 50 km de Saïdia, soit par voie maritime (port de Béni Ansar).

L'état actuel des installations touristiques se caractérise par un sous-équipement quasi-total si l'on excepte Saïdia.

La faible capacité d'hébergement, l'insuffisance des infrastructures annexes et le caractère saisonnier de l'activité touristique expliquent le faible poids de ce secteur dans l'économie de la région. La frange littorale du Nord-Est demeure dans sa majeure partie un espace touristique en friche alors que l'affluence quasi exclusive des estivants de la région vers Saïdia, en provenance d'Oujda et Berkane, et secondairement vers Ras Kebdana et Kariat Arekmane à partir de la Province de Nador notamment, risque de causer des problèmes de pollution et de dégradation de l'environnement littoral. La plupart des plages ne disposent que d'un équipement embryonnaire et insignifiant : quelques commerces et services, un port de plaisance à Ras Kebdana, un petit nombre de cabanons et de résidences secondaires. Il y a quelques années, un projet de création d'une "SONASRAK"²³, à l'instar de la SONABT et la SONABA²⁴, fut envisagé dans le but d'acquérir des terrains à aménager pour l'implantation de moyens d'hébergement et d'animation à Saïdia et Ras Kebdana avec la participation d'investisseurs étrangers (CIGITOUR²⁵ et JETTOUR). Néanmoins, outre le fait que ce projet vise la réalisation d'un

23 - Société Nationale d'Aménagement de Saïdia - Ras Kebdana

24 - Société Nationale d'Aménagement de la Baie de Tanger et Société Nationale d'Aménagement de la Baie d'Agadir.

25 - Consortium international de Gestion et d'Investissement touristique.

équipement adapté principalement au tourisme international et à une minorité nationale privilégiée, sa concrétisation peut causer un déséquilibre territorial par la concentration des infrastructures touristiques sur un secteur du littoral au détriment du reste de la région. En effet, le pôle d'affluence touristique dans le Nord-Est reste en premier lieu Saïdia.

2- Saïdia, exutoire balnéaire du Nord-Est marocain

a) Une station d'estivage héritée de la période coloniale :

Le premier noyau de Saïdia date de 1883 et fut l'oeuvre du Sultan Hassan 1er qui bâtit un kasba sur la rive gauche de l'embouchure du Kiss pour servir de poste de surveillance et de borne frontalière face à l'Algérie. Quant à la station balnéaire "Saïdia-du-Kiss", elle fut créée durant le protectorat français en 1927 et fut dotée d'un poste de douane en face de Port-Say (actuellement Marsa Bel Mhidi) sur l'autre rive du Kiss. En 1934 elle comptait plus de 150 villas modernes avec eau courante et électricité et possédait des chaussées goudronnées, un hôtel classé (Grand Hôtel des Sablettes), un court de tennis et un terrain d'aviation. En 1936, on y dénombrait 210 hab. dont 120 Européens et 90 Marocains résidant dans la kasba²⁶.

Au cours de la période du protectorat, Saïdia représentait pour les Européens d'Oujda qui n'y possédaient pas de cabanon ou de résidence secondaire, la principale destination lors des congés de fin de semaine. Grâce à la diffusion de l'automobile, un circuit touristique Nord partait d'Oujda à Saïdia par Ahfir, passait au retour par Berkane et traversait les Béni Snassen par le col de Taforalt, la station climatique du même nom et les gorges du Zegzel, joignant ainsi la mer et la montagne. Les fêtes du 15 août qui avaient lieu chaque année à Saïdia attiraient non seulement les colons des Triffa et les Européens d'Oujda et du Maroc oriental; mais aussi les Français de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et d'Oran.

b) Des formes d'hébergement variées

Saïdia a connu depuis l'indépendance un accroissement de population tout à fait singulier eu égard aux chiffres des recensements effectués :

26 - D'après le Guide bleu du Maroc", 1952

	1960		1971		1982	
	Hab.	%	Hab.	%	Hab.	%
MAROCAINS	608	55	2.224	68	1.239	94
ETRANGERS	494	45	306	12	71	6
TOTAL	1.102	100	2.530	100	1.310	100

Source : Recensements démographiques de la population légale du Maroc de 1960, 1971, 1982

En 1960, après le départ d'une partie de la colonie européenne, Saïdia comptait un demi millier d'étrangers, soit 45 % du nombre d'habitants. Seulement ce chiffre comprenait à la fois des Européens et des Algériens. Correspondant au point géographique situé le plus au Nord-Est du Maroc, Saïdia est une localité frontière qui reçut à l'instar d'Ahfir et d'Oujda des réfugiés algériens lors de la guerre d'Algérie.

En 1971 la part des étrangers dans la population de Saïdia n'était que de 12 % à la suite du retour des Algériens en 1962 et de nouveaux départs de Français. Le nombre d'habitants a été multiplié par plus de deux entre 1960 et 1970.

Curieusement en 1982, la population de Saïdia diminua de moitié. Si la baisse du nombre d'étrangers est compréhensible, celle de l'effectif des Marocains l'est moins et est due vraisemblablement à une anomalie dans la méthode de recensement, soit de l'année 1971 soit de 1982.

Ayant moins de 2.500 habitants et totalisant moins de 150 commerces critères retenus pour la définition d'un centre urbain dans le Nord-Est (cf. Chapitre II de cette même partie), Saïdia n'a pas accédé au statut de ville et possède un équipement commercial spécifique aux stations balnéaires, avec dominance des branches d'alimentation et de restauration :

	COMMERCES	%
- Alimentation	43	37,5
- Habillement et équipement.....	2	1,5
- Produits ruraux	3	2,5
- Artisanat traditionnel	2	1,5
- Artisanat de service	7	6
- Restauration, hébergement.....	42	36,5
- Soins personnels, services individuels.....	6	5
- Services divers.....	10	9
Total.....	115	100

Source : Rôles de l'impôt des patentes de 1991, Perception de Berkane

En dehors de la saison estivale, Saïdia se caractérise par un taux d'occupation des logements très faible. Mis à part la kasba et le quartier qui lui est contigu, l'essentiel du parc im-



ZEGZEL

TAFOGHALT

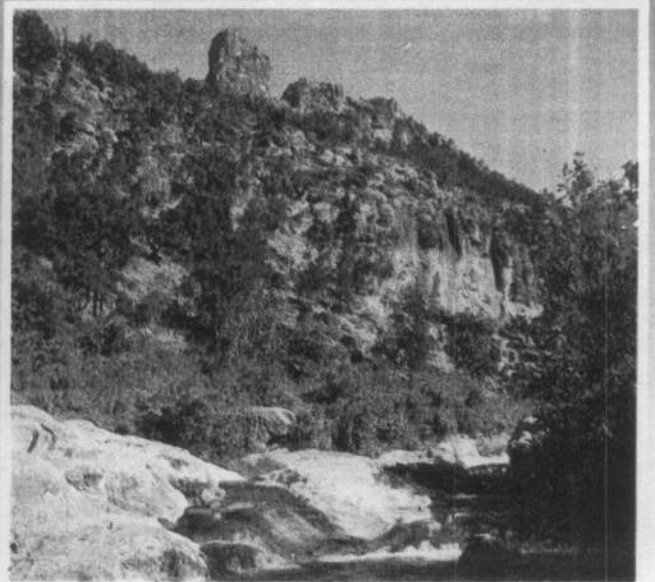


Planche 5 : Grotte du Chameau et vallée du Zegzel sur le circuit touristique du col de Tafoghalt dans les Béni Snassen
(Cliché M., SEGHIR - 1993)



Planche 6 : Plage de la station balnéaire de Saïdia désertée en hiver
(Cliché GUITOUNI - 1992)

mobilier est composé de résidences secondaires sous forme de villas ou de maisons traditionnelles. Une enquête à partir de l'annuaire de téléphone²⁷ révèle que sur 107 résidences équipées de téléphone en 1991, 65 appartiennent à des Oujdis, 29 à des Berkanis, 5 à des Européens et 8 à des propriétaires d'origine géographique diverse. Durant les dernières années, on assista à une spéculation foncière effrénée de la part de détenteurs de capitaux originaires d'Oujda et de Berkane.

La plage de la " perle bleue " (surnom de Saïdia) n'est pas l'apanage des couches de populations aisées et moyennes. Le gros des estivants, parmi un chiffre total évalué entre 80 et 100.000 personnes en juillet-août²⁸, est constitué de campeurs. On dénombre 5 campings à Saïdia dont 4 sont organisés et payants, le cinquième étant du type sauvage. Selon le niveau des équipements disponibles et les tarifs pratiqués, les campings reflètent une ségrégation sociale marquée. Alors que le camping Al Mansour est fréquenté principalement par des familles au revenu élevé, celui du "Biafra"²⁹ (divisé en deux secteurs l'un pour les célibataires, l'autre pour les familles) a un contenu social dominé par les couches populaires. Quant aux campings de "l'Energie" et du "Tennis", ils groupent généralement des ménages issus des classes moyennes ainsi que des familles de TME.

Saïdia possède en outre un certain nombre de centres d'estivage dépendant d'administrations et d'offices (Douanes, Postes et Télécommunications, Ministère de l'Intérieur, Direction des Eaux et forêts, ORMVAM, Travaux Publics, ONE, ONCF, Charbonnages du Maroc), ainsi que des camps de colonies de vacances pour enfants (relevant des ministères de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports...)

Quant à la capacité d'hébergement hôtelier à Saïdia, elle demeure insignifiante. Aux trois hôtels classés (Hannour, Sélect et Al Kalaa) qui totalisaient 112 lits à la fin des années 1970, s'ajouta vers le milieu de la décennie 1980 un complexe touristique sur le front de mer d'une capacité de 104 lits.

c) Un pôle touristique appelé à connaître un rayonnement extra-régional :

27 - La méthode consiste à relever les noms des propriétaires de résidence à Saïdia et à repérer ces mêmes noms sur la liste des abonnés d'Oujda, Berkane...

28 - D'après une enquête réalisée en 1983 par la Délégation Régionale du ministère du Plan, Oujda.

29 - Appellation ironique de ce camping des "démunis" par allusion aux réfugiés de la guerre de sécession du Biafra (1967 à 1970)

L'aire d'attraction touristique de Saïdia a connu une extension spatiale en trois phases :

- Jusqu'en 1980, Saïdia représentait le lieu de destination des estivants originaires exclusivement du Maroc oriental, en particulier d'Oujda, Berkane et Ahfir. Son pouvoir d'attraction régionale s'explique par deux raisons. D'une part, la chaleur excessive qui règne dans le Nord-Est notamment par temps de *chergui* pousse les habitants à mettre le cap sur le rivage de la Méditerranée. D'autre part, Saïdia est la station balnéaire la plus proche de Berkane (22 km) et d'Oujda (60 km), villes trop éloignées des autres lieux d'estivage du Maroc. Un nombre limité d'Oujdis et de Berkanis se rend à la plage de Ras Kebdana qui attire surtout des estivants de Nador et de Zaïo.

- De 1980 à 1988 : Saïdia reste une station tournée vers le tourisme régional comme le montrent certaines enquêtes³⁰. Cependant, depuis l'organisation annuelle du festival de la Musique Gharnatie et des Arts Populaires à partir de 1980, "produit" Saïdia est mieux connu à l'échelle nationale grâce à des campagnes publicitaires. La "Perle bleue" accueille à la fois des touristes issus de Taza et de Fès ainsi qu'un grand nombre d'estivants natifs de la région du Nord-Est et qui résident dans les villes de l'Occidental (Casablanca, Rabat, Meknès...).

- Enfin depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, l'origine géographique des touristes extra-régionaux se diversifie grâce à des flux de plus intenses en provenance d'Algérie³¹. Pour joindre l'utile à l'agréable, après avoir effectué des achats à Nador ou à Oujda, les touristes algériens font un détour par Saïdia, d'autant plus durant le festival annuel, des orchestres et des chanteurs algériens (de musique andalouse et de raï) figurent aux programmes.

Le tourisme balnéaire peut être un moyen de créer un pôle "international", notamment à Saïdia, station frontalière à l'embouchure de l'Oued Kiss. A la condition d'accroître sa capacité d'accueil en hôtels de standing moyen, Saïdia pourra voir son bassin de clientèle s'élargir à l'Oranie.

30 - L'enquête réalisée en été 1983 par la Délégation du Ministère du Plan d'Oujda, selon laquelle 83 % des touristes de séjour et 95 % des touristes de fin de semaine étaient originaires de la région de l'Oriental; l'autre faite par M. BERRIANE en 1984, répartissant l'origine géographique des estivants de Saïdia comme suit: Oujda et Berkane (75 %), reste de la province d'Oujda: 6 %, TME: 8 % et flux extra-régionaux (Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, Taza): 11 %.

31 - D'après les numéros minéralogiques des voitures algériennes en stationnement dans les parkings de Saïdia durant le mois d'août 1992, les touristes algériens viennent surtout des wilayas de Tlemcen, d'Oran, de Sidi Bel Abbès et d'Alger.

CONCLUSION

Globalement, l'agriculture représente la ressource dominante parmi les potentialités propres du Nord-Est, de par son rôle dans l'emploi de la population active rurale, la variété de ses productions destinées à la consommation ou à l'exportation et l'étendue de la S.A.U. qui occupe près du tiers de la superficie de la région.

Plus en détail, on peut distinguer deux types d'agriculture coexistant dans la région. Le premier, relevant de l'économie de marché, concernent l'agriculture des périmètres irrigués de la Basse Moulouya dont la plaine des Triffa, en rive droite, constitue la pièce maîtresse par ses plantations modernes d'agrumes et son maraîchage. Le second, couvrant un espace plus vaste (80 % de la S.A.U. de la région) et centré sur la céréaliculture sèche du bled *bour*, vise à produire surtout pour l'autosuffisance alimentaire.

Du fait de l'aridité qui marque le climat de la région, l'eau provenant des cours d'eau ou des pompages, joue le rôle de correcteur des irrégularités annuelles ou saisonnières des précipitations. Contribuant à l'intensification des systèmes de cultures, à l'introduction de l'arboriculture et de l'élevage bovin, la P.M.H. permet au paysan de sortir du cercle vicieux de l'autoconsommation. Elle reste cependant limitée à quelques îlots épars dans la région, souvent dans le voisinage des centres urbains, et ne couvre au total qu'une superficie réduite (24 000 ha environ, soit près du tiers de celle de G.H. et 1/5 de la S.A.U.).

En dehors de l'agriculture, les ressources naturelles et économiques du Nord-Est sont limitées ou du moins sous-utilisées.

Les richesses du sous-sol régional (fer des Béni Bou Ifrou) ou périphérique (anthracite, plomb et zinc de la chaîne des Horst), n'ont pas beaucoup servi à l'industrialisation du Nord-Est. A part quelques réalisations d'intérêt national (laminoir de la SONASID, CIOR), les unités industrielles, pour la plupart appartenant, aux secteurs de l'alimentation, du textile et des matériaux de construction, sont peu créatrices d'emplois. Leur nombre, réparti entre les principales villes du Nord-Est, ne suffit pas à en faire des centres industriels.

Le Nord-Est est doté d'un littoral méditerranéen insuffisamment exploité pour l'activité portuaire, la pêche et le tourisme. Le développement de ces trois secteurs peut contribuer, outre la création d'emplois, à la fixation des populations rurales des zones côtières déshéritées du

fait des effets d'entraînement qu'ils peuvent engendrer, facilitant du coup le désenclavement de certaines franges littorales.

Les ressources spécifiques à la région ne peuvent, en fin de compte, assurer une autonomie du Nord-Est vis-à-vis du reste du Maroc. Durant la période coloniale, elle ont joué un rôle dans la marginalisation du Nord-Est : exportation du fer des Béni Bou Ifrou par Melilla, des minerais de la chaîne des Horsts, des produits de collecte et d'élevage par Ghazaouet...

Le développement des infrastructures économiques (transport, agro-industries, pêche, hôtellerie...) permettra certainement d'améliorer les ressources, en visant aussi bien le marché régional qu'extra-régional (Occidental marocain, Oranie) en exploitant la situation frontalière du Nord-Est.

En l'état actuel, l'insuffisance des potentialités que recèle la région justifie le recours de la population à des ressources extérieures.

Chapitre 4

LE RECOURS AUX RESSOURCES EXTERIEURES

I- L'EMIGRATION A L'ETRANGER, SOURCE DE REVENUS VITALE POUR LA REGION

A- Le Nord-Est, premier foyer d'émigration au Maroc vers l'Europe

1- Les trois étapes de l'histoire de l'émigration

a) Le courant migratoire jusqu'à l'indépendance de l'Algérie : l'attrait de l'Oranie

L'émigration est un phénomène ancien dans le Nord-Est marocain. Dès la seconde moitié du 19^{ème} s., des travailleurs saisonniers du Rif oriental se rendaient en Oranie pour répondre aux besoins de main d'oeuvre des colons européens, en particulier dans les exploitations de vignoble. Depuis l'établissement du protectorat français, alors que des Marocains du Sud-Ouest, principalement du Souss, émigrèrent pour travailler en France, le flux de main d'oeuvre saisonnière de la région d'Oujda s'orientait essentiellement vers l'Algérie occidentale. Il concernait en 1937 près de 35.000 personnes (Bulletin Economique du Maroc, 1939).

b) des années 1960 jusqu'à 1974 : l'âge d'or de l'émigration vers l'Europe

Le début des années 1960 fut un tournant pour l'émigration à partir du Nord-Est. L'indépendance de l'Algérie en 1962, suivie de la "guerre des sables" qui l'opposa au Maroc en 1963, marqua la fin du courant migratoire saisonnier vers l'Est, lié à la colonisation et une réorientation du flux d'émigration vers le Nord à destination de l'Europe occidentale. A partir du milieu de la décennie 1960, les flux migratoires, auparavant orientés essentiellement vers la France, se diversifièrent pour toucher les principaux pays industriels de l'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Pays Bas). Dès 1964 l'émigration marocaine vers l'Europe franchit le cap de 20.000 départs annuels pour dépasser 30.000 en 1969, Le Rif oriental et le Souss furent les régions pionnières de l'émigration qui ne toucha les autres régions du Maroc qu'à la fin des années 1960.

L'expansion économique dans les pays industriels européens qui s'accompagna d'un transfert de la main d'oeuvre européenne de plus en plus qualifiée, des secteurs primaire et secondaire au tertiaire, expliquait l'appel aux travailleurs étrangers. En raison du passé colonial, les départs du Nord-Est et du Maroc en général vers la France furent prépondérants. Ainsi, à la fin de 1971, sur près de 200.000 travailleurs marocains en Europe, 71% vivaient en France, 11% aux Pays Bas, 9% en Belgique, 6% en Allemagne, le reste étant réparti entre l'Espagne, les pays scandinaves et la Suisse (BONNET, J., et BOSSARD, R., 1973)

L'expansion du mouvement migratoire amena la Maroc à signer des conventions de main d'oeuvre et de sécurité sociale avec les pays d'accueil européens au cours des années 1960.

c) De 1974 jusqu'à nos jours : des flux migratoires tous azimuts mais de moindre intensité

La crise économique de 1974-1975, caractérisée par la hausse des taux d'inflation et de chômage, amena les états européens à adopter des mesures en vue de freiner l'immigration étrangère : verrouillage des frontières, instauration des visas en France, Allemagne, Belgique, Suisse... Le nombre d'entrées des travailleurs permanents marocains en France passa de 26.748 en 1973 à 2.905 en 1975 (cf. tableau 46). En outre, des mesures d'incitation au retour et de réinsertion furent prises. En France, l'aide au retour ("million STOLERU") proposée à partir de mai 1977 aux chômeurs étrangers, puis étendue à tous les travailleurs étrangers établis en France depuis au moins 5 ans, fut remplacée en avril 1984 par "l'aide à la réinsertion". Ce dispositif contribua au retour de 25.000 Marocains de France de 1975 à 1985 (Statistiques INSEE et ONI).

Devant les restrictions européennes, l'émigration marocaine revêtit de nouveaux aspects :

- le regroupement familial permettant aux travailleurs d'être rejoints par les membres de leur famille devint une composante principale de l'immigration.

- la difficulté d'obtenir une carte de travail entraîna la pratique de l'immigration clandestine.

- la difficulté d'entrer dans les pays traditionnels d'immigration (France, Pays Bas, Belgique, Allemagne) amena les pouvoirs publics marocains et les candidats à l'immigration

à rechercher de nouveaux débouchés : pays du Golfe avec lesquels furent signées des conventions de main d'oeuvre en 1981, la Libye qui recruta dès 1965 des travailleurs marocains et conclut avec le Maroc un accord de main d'oeuvre à la suite de la signature du traité d'Oujda instituant l'Union Arabo-Africaine en août 1984, accroissement des flux d'entrées au Canada et en Europe septentrionale. Enfin l'Italie et l'Espagne ont connu durant les dernières années un afflux d'immigrants marocains en situation irrégulière.

Au total, malgré le dispositif mis en place par les pays de la CEE pour maîtriser les flux migratoires, l'émigration marocaine vers l'Europe persiste sous des formes nouvelles, au point qu'elle est devenue une "donnée structurelle" (ESCALLIER, R., 1991). L'interruption du recrutement de la main d'oeuvre étrangère par les pays traditionnels d'immigration au milieu des années 1970 ne signifiait pas l'arrêt total des flux migratoires. Regroupements familiaux et immigration clandestine contribuèrent à accroître le nombre de ressortissants marocains à l'étranger (RME) dont les transferts d'argent restèrent aussi importants qu'avant la crise économique de 1974. Quant à l'émigration de quelques milliers de Marocains vers les pays arabes pétroliers à la suite de la signature de conventions de main d'oeuvre, elle fut dans sa quasi totalité une émigration de travailleurs.

2- La France et l'Allemagne en tête des pays d'accueil des émigrés du Nord-Est

L'immigration marocaine se situe dans son ensemble dans le contexte périphérie-centre, sous forme de flux Sud-Nord vers l'Europe occidentale, en particulier en direction de la France, l'ancienne puissance coloniale.

a) répartition des travailleurs marocains immigrés en Europe par pays d'accueil et par secteur d'activité :

TABLEAU 45 : POPULATION MAROCAINE EN EUROPE EN 1988 (EN MILLIERS)

Effectifs	France	Pays Bas	Belgique	Allemagne	Autres ⁽¹⁾	Total
RME*	558	139,2	135,6	52,2	80	965
TME **	179,9	23	49,9	16,6	52,6	322

(1) Espagne, Grande Bretagne (y compris Gibraltar), Italie, Suisse et pays scandinaves

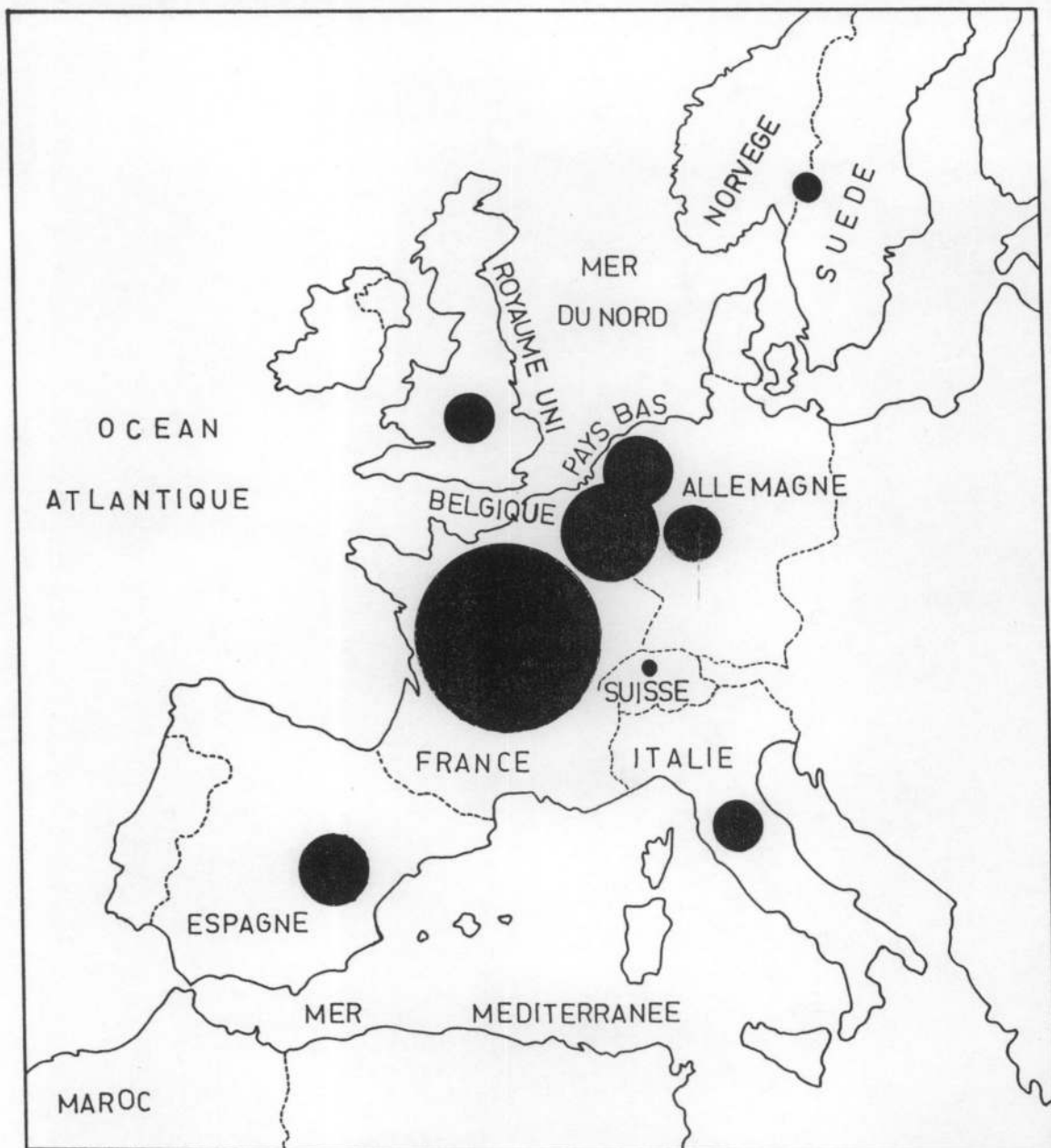
* : ressortissants marocains à l'étranger

** : travailleurs marocains à l'étranger

Sources :

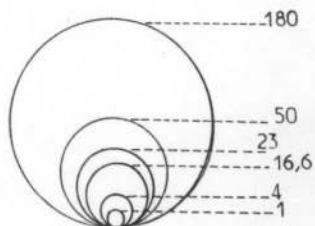
- Revue : Problèmes Economiques, oct.; 1990
- F. OUALALOU, 1990
- CERED 1988

FIG.25-REPARTITION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EN EUROPE(1990)



Nombre de travailleurs en milliers

France.....	:180
Belgique.....	: 50
Pays Bas.....	: 23
Allemagne.....	: 16,6
Autres(Espagne,Italie, Suisse,Royaume Uni, Norvège,Suède)...	: 52,6



Sources :

- Problemes Economiques n : 2197. 1^{er} oct 1990
- CERED - Direction de la Statist, Min. du Plan Rabat, 1988

0 200 400 km

En dépit de la diversité des sources, européennes ou marocaines, officielles ou bancaires, la collecte d'informations quantitatives sur les migrations est une entreprise ardue. Les données recueillies sont souvent fragmentaires et non synchroniques. L'estimation du nombre des TME issus du Nord-Est, voire de l'ensemble de la main d'oeuvre marocaine immigrée en Europe, est malaisée en raison de plusieurs facteurs : immigration irrégulière, déplacements intra-européens des immigrés, retours définitifs non décomptés, naturalisation d'un certain nombre d'émigrés... Si des données chiffrées sont disponibles sur l'émigration à partir du Nord-Est pour les années 1970 (BOSSARD, R, 1979) pour la période ultérieure, les renseignements ne peuvent être puisés qu'à titre indicatif soit de statistiques bancaires afin d'estimer la proportion des TME du Nord-Est par rapport au total national, soit à partir d'enquêtes personnelles auprès des services postaux de la région dans le but de donner une ventilation approximative des émigrés par pays d'accueil.

En 1974 où la main d'oeuvre marocaine en Europe aurait atteint 250.000 personnes, le nombre des TME originaires de la province de Nador était voisin de 45.000 (BOSSARD, R., 1979-) soit 18% du total, alors que ceux de la partie de la province d'Oujda comprise dans le Nord-Est marocain et ceux du cercle de Guercif, étaient estimés respectivement à 25.000 (soit 10 %) et à 4.000 (2 %). Le Nord-Est aurait représenté par conséquent 30% environ du nombre des TME avec un total de 74.000.

En 1988 alors que le nombre des TME en Europe atteignait 322.000 (cf. tableau 45), celui des travailleurs issus du Nord-Est pouvait être estimé à partir des statistiques bancaires¹ suivantes :

✕ - Province de Nador :	70.000	comptes TME et 20% du montant des dépôts			
- Province d'Oujda ² :	45.000	" "	11%	" "	" "
- Cercle de Guercif :	5.000	" "	1%	" "	" "
Ensemble :	120.000	" "	32%	" "	" "

Source : Bank Al Maghrib 1989

1 - Le nombre de comptes bancaires TME n'est retenu qu'à titre indicatif car, d'une part des membres des familles des TME qui ne sont pas travailleurs peuvent détenir un compte, d'autre part, il y a des TME qui n'ont pas de compte en banque et qui transfèrent leur argent par virement postal; voire par le change manuel.

2 - Partie incluse dans le Nord-Est

En totalisant 23% des comptes TME (524.000) en 1989 et 32% du montant des dépôts, le Nord-Est aurait représenté à cette date une part allant du quart au tiers des TME en Europe. Le nombre des travailleurs émigrés qui en sont issus se situerait entre 110 et 125.000 personnes, soit plus de 9% de la population totale du Nord-Est en 1982.

D'après la même source, Bank Al Maghrib, le Nord-Est, devançant de loin les autres régions du Maroc pour le nombre de comptes de chèques TME (Souss : 50.000 environ, Saïss : 57.000, Grand Casablanca : 70.600...), serait par conséquent la première région de départs pour l'Europe.

Mises à part ces déductions relatives à l'émigration au niveau de la région, les données statistiques concernant la répartition des TME dans les pays d'accueil se rapportent le plus souvent à l'ensemble du Maroc.

* La France concentre plus de 50% des TME issus du Nord-Est :

Alors qu'elle comptait en 1971, 71% des travailleurs permanents marocains en Europe, en 1988 la France totalisait 58% de la population marocaine et 56 % des TME (cf. tableau 45). Dès les années 1960 elle polarisa les flux migratoires à partir du Maroc pour devenir le premier pays d'accueil des TME.

TABLEAU 46 : ENTREES DES TRAVAILLEURS PERMANENTS MAROCAINS EN FRANCE DE 1959 A 1976

ANNEE D'ENTREE	SEXE MASCULIN		SEXE FEMININ		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb
1959	-		-		3.000
1960	-		-		6.000
1961	-		-		6.500
1962	-		-		10.500
1963	-		-		11.000
1964	-		-		18.000
1965	-		-		16.000
1966	-		-		15.000
1967	13.018	96,2	507	3,8	13.525
1968	12.755	95,6	584	4,4	13.339
1969	18.897	97,8	438	2,2	19.335
1970	23.444	97,4	633	2,6	24.077
1971	19.864	96	817	4	20.681
1972	16.303	94	1.025	6	17.328
1973	25.311	94,6	1.437	5,4	26.748
1974	13.382	95	690	5	14.072
1975	2.598	89,4	307	10,6	2.905
1976	1.550	86	252	14	1.802

Sources :

- BONNET, J., et BOSSARD, R., 1973 (pour la période 1959-1966)
- Annaires statistiques ONI, Paris (pour la période 1967-76)

A partir du tableau 46 on peut faire une double remarque :

- L'émigration vers la France a connu une croissance numérique régulière jusqu'à 1973 où elle enregistra un chiffre record (plus de 26.700 entrées), à la veille de l'arrêt du recrutement de la main d'oeuvre étrangère en 1974.

- l'émigration marocaine à l'étranger est un phénomène avant tout masculin. Pour la période 1967-1976, l'immigration féminine a concerné un faible pourcentage des entrées des travailleurs permanents, variant de 2% à 14%. 1972 et 1973 ont été les seules années où le nombre des entrées des femmes a atteint ou dépassé un millier. La France représente le pays de destination de la majorité des travailleurs émigrés de certaines sous-régions du Nord-Est : entre 70 et 80% des TME de la province d'Oujda et du cercle de Guercif et 30% environ de ceux de la province de Nador avec cependant des pourcentages plus élevés dans les montagnes du Rif oriental, des Tamsamani³, des Béni Oulichek et des Béni Saïd. Alors que pour la région d'Oujda et le cercle de Guercif la prépondérance de la France est conforme à celle de l'émigration marocaine à l'échelon national, pour le Rif oriental elle est plus atténuée et s'explique d'une part par les relations anciennes entre les travailleurs rifains et les colons de l'Oranie rapatriés après 1962; et d'autre part, par le fait que cette sous-région ne fut pas soumise au protectorat français. Les premiers émigrés rifains créèrent des filières pour la génération des travailleurs qui les rejoignirent par la suite, en leur procurant des contrats de travail ou en leur assurant l'hébergement. La solidarité entre émigrés appartenant à la même tribu ou au même douar joua un rôle essentiel dans le "choix" du pays de séjour.

Dans l'Hexagone, les Marocains du Nord-Est sont établis principalement dans trois régions :

- Paris et la région parisienne : c'est le premier foyer d'immigration marocaine en Europe (avec plus du quart), en particulier dans le département des Hauts de Seine (Clichy, Gennevilliers, Nanterre, Colombes) où une enquête réalisée en 1972 (BONNET, J., et BOSSARD, R., 1973) révéla que le Nord-Est y constituait la deuxième région marocaine de départ après le Sud-Ouest marocain (Souss et Haut Atlas du Sud-Ouest), avec 30% des tra-

3 - J. BONNET et R. BOSSARD op cit 1973: d'après leur étude, la tribu des Tamsamani dont plus de 70% des émigrés étaient partis vers la France au cours de l'année 1971, était la première, dans la province de Nador, à envoyer des hommes à l'étranger: de 17 à 19 départs pour 1.000 hab. devançant les Guelaya, les Kbdana et les Béni Saïd (10 à 16 départs pour 1.000 hab.), les Metalsa et les Béni Bou Yahi (5 à 9 départs pour 1.000 hab.).

vailleurs issus de la province d'Oujda (24,5 %) et de Nador (5,5 %). Le reste des Marocains est réparti entre Paris et le Seine-Saint-Denis. Les secteurs d'activité des travailleurs immigrés du Nord-Est sont surtout le bâtiment, les industries mécaniques (usines Renault et Citroën...) et les industries parachimiques (pneumatiques Kleber-Colombes...).

- La région lyonnaise : en particulier à Lyon, à Saint-Etienne, à Grenoble et Vaulx-en-Vélin. Les TME du Nord-Est y travaillent dans l'industrie des poids lourds (Berliet, Saviem), des cycles, dans la métallurgie (Creusot-Loire) et le textile.

- Le Midi méditerranéen et la Corse : si la région parisienne représente le principal lieu de séjour pour les immigrés de la région d'Oujda, le Sud de la France joue le même rôle pour les travailleurs originaires du Rif oriental. C'est dans cette partie de la France que se replièrent plus de 300.000 rapatriés d'Algérie, en particulier les anciens colons de l'Oranie qui firent appel le plus souvent aux ouvriers agricoles du Rif oriental qu'ils employaient avant l'indépendance de l'Algérie. En 1968 le Sud concentrait 93% des Marocains salariés agricoles " permanents " en France (BONNET, J., et BOSSARD, R., 1973). En 1982, près de 13 % des travailleurs marocains en France étaient employés dans l'agriculture comme le montre le tableau 47.

TABLEAU 47 : REPARTITION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES MAROCAINS EN FRANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 1982

SECTEUR D'ACTIVITE	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
			Nombre	%
Agriculture, forestage, pêche	18.200	680	18.880	13,3
Mines	5.720	20	5.740	4
Industries des biens d'équipement	24.320	540	24.860	17,5
Autres industries	25.340	2.120	27.460	19,3
Bâtiment et travaux publics	27.000	220	27.220	19,1
Commerce	8.360	1.260	9.620	6,8
Transports	5.300	100	5.400	3,8
Autres activités	16.120	6.820	22.940	16,2
TOTAL	130.360	11.760	142.120	100

Source : Recensement général de la population, Paris 1982 (cité par BELGUENDOZ, A., Encyclopédie du Maroc)

A l'exception d'un nombre limité de travailleurs issus du Nord-Est, employés dans le bâtiment et le commerce notamment à Marseille et dans les villes de la côte d'Azur (Cannes, Nice...), la grande majorité d'entre eux est occupée dans le secteur agricole : vignoble dans le Bas-Languedoc autour de Nîmes, Montpellier et Narbonne, cultures maraîchères et fruitières dans le Bas-Rhône autour d'Avignon, Carpentras et Cavaillon. Enfin dans l'île de Beauté où

les Marocains arrivent avec les Italiens en tête de la population étrangère estimée à plus de 40.000 personnes, les rapatriés d'Algérie, notamment de l'Oranie, ont réussi à "reconstituer" le vignoble algérien grâce à la main d'oeuvre du Rif oriental.

* L'immigration en Allemagne : une originalité du Nord-Est marocain :

La répartition régionale des 52.000 résidents marocains en Allemagne était la suivante en 1988 :

- Rhénanie du Nord-Westphalie	30.000	soit	57,5 %
- Hesse	16.400	"	31,5 %
- Bade-Würtemberg	1.500	"	3 %
- Rhénanie-Palatinat	1.500	"	3 %
- Autres régions	2.600	"	5 %
Ensemble	<u>52.000</u>	"	<u>100 %</u>

Source : Office Fédéral du Travail, Bonn, 1990

Au niveau du Nord-Est marocain jusqu'aux années 1970, les travailleurs émigrés issus des cercles de Guelaya et de Louta, à l'Est de la province de Nador, se dirigèrent en premier lieu vers l'Allemagne. Dans ce pays la part des travailleurs dépassait 50 % chez les Kibdana et les Béni Sidel, 35 % chez les Béni Chiker, les Béni Bou Ifrou, Ouled Settout, les Béni Bou Yahy (BOSSARD, R., 1979). Le mouvement migratoire des travailleurs du Rif oriental vers l'Allemagne s'expliquait par les recrutements anonymes effectués par les mines et les sociétés industrielles allemandes dans la région. Les réseaux familiaux et tribaux intervinrent dans l'orientation des flux migratoires ultérieurs.

La part de l'Allemagne est plus modeste dans l'accueil des travailleurs de la région d'Oujda : moins de 10 %, issus des Béni Snassen et des centres urbains d'Oujda et de Berkane.

Toutefois, la place exceptionnelle qu'occupe l'Allemagne dans l'émigration à partir du Nord-Est, en particulier de la province de Nador, fait l'originalité de la région par rapport au reste du Maroc. Les TME de la province de Nador constituent la majorité de la communauté marocaine implantée en Allemagne. Leur répartition géographique s'y caractérise par la concentration dans deux régions :

- la Rhénanie-Westphalie : dans les villes de la Ruhr à Düsseldorf, Essen, Duisbourg, Wuppertal et Dortmund. La main d'oeuvre marocaine y est employée dans les mines de charbon, la métallurgie, les constructions mécaniques et le bâtiment.

- la Hesse : à Francfort, à Wiesbaden et à Offenbach, les secteurs d'activité sont surtout le bâtiment, l'industrie et les transports.

Ailleurs les travailleurs émigrés du Nord-Est sont dispersés dans plusieurs centres industriels : Stuttgart et Karlsruhe dans la Bade-Wurtemberg, Mayence et Coblenche dans la Rhénanie-Palatinat, Hanovre, Hambourg, Brême, Berlin...

D'une manière générale, en Allemagne, près du tiers des TME du Nord-Est est occupé dans le bâtiment, 25 à 30 % dans la métallurgie et les constructions mécaniques, le reste dans les mines, les transports et autres activités.

* La Belgique, troisième pays d'accueil pour les travailleurs du Nord-Est

On y distingue trois noyaux d'implantation pour les TME du Nord-Est :

- Bruxelles, deuxième ville d'Europe pour sa population marocaine après Paris, où l'emploi se répartit entre le bâtiment, l'industrie, les transports et le commerce.

- Une zone d'installation ancienne dans le bassin houiller du Limbourg autour de Hasselt et dans l'agglomération de Liège où des difficultés d'emploi apparurent vers 1980 à la suite de l'arrêt de l'exploitation charbonnière et la crise de la sidérurgie.

- Une région d'immigration plus récente : la Flandre notamment à Anvers et Gand où industrie et bâtiment sont les principaux secteurs d'activité pour les immigrés marocains.

La Belgique constitue une aire d'immigration pour les travailleurs du Nord-Est à la fois d'origine rurale, du Rif oriental⁴, et urbaine des villes d'Oujda, Berkane, Taourirt, et Ahfir en particulier. Parmi les émigrés citadins on compte un grand nombre de travailleurs instruits ou ayant reçu une formation professionnelle, qui ont choisi de s'établir à Bruxelles ou en Belgique wallonne, francophone.

Au niveau de l'ensemble du Nord-Est, la Belgique serait actuellement le troisième pays de séjour des travailleurs émigrés après la France et l'Allemagne⁵

4 - La Belgique au début des années 1970 était le principal pays d'accueil pour les émigrés des montagnes de Tafersit et de la commune rurale d'Ijermaouss chez les Béni Touzine à l'Ouest de la province de Nador (R. BOSSARD 1979).

5 - Enquêtes personnelles auprès des postes de Nador et Oujda, 1991.

* Aux Pays Bas : 10 % environ des TME du Nord-Est

Les Pays Bas représentent le lieu de travail de 15 à 20 % des TME du Rif oriental et de moins de 10 % de ceux du reste du Nord-Est marocain (province d'Oujda et cercle de Guercif). En 1971 ils constituaient le premier pays de destination pour les travailleurs issus de la tribu des Metalsa et de quelques communes rurales des Béni Touzine et des Béni Saïd (BOSSARD, R., 1979). Après la fermeture des mines de charbon du Limbourg en 1975, la main d'oeuvre du Nord-Est est occupée surtout dans les industries, en particulier la métallurgie et les constructions mécaniques, dans le bâtiment à Rotterdam, Amsterdam, Utrecht et Gouda. Des Rifains du Nord-Est tiennent également des hôtels, des cafés alors que leurs compatriotes soussis ont des épiceries et des boulangeries⁶

Au sein de l'aire d'immigration européenne, il faut noter une particularité consistant dans les changements plus fréquents de pays de séjour chez les Rifains en comparaison avec les émigrés issus de la région d'Oujda. Beaucoup de travailleurs du Rif oriental avaient séjourné en Allemagne ou en France avant de se fixer aux Pays Bas. De même un bon nombre d'entre eux avait travaillé en Allemagne avant d'immigrer dans les pays scandinaves. Cette mobilité géographique est due à la fois à la recherche d'un meilleur salaire, à la situation du marché de l'emploi et à la perméabilité des frontières internes de la CEE. Par contre, les travailleurs émigrés originaires de la région d'Oujda sont généralement plus sédentaires. Les rares migrations intra-européennes qu'ils effectuent ont lieu le plus souvent entre la France et la Belgique francophone.

* Les nouveaux pays européens d'immigration : Scandinavie et Espagne

Les facteurs inhérents à la mobilité des émigrés dans l'espace européen et les restrictions adoptées par les pays traditionnels d'immigration pour arrêter l'entrée de la main d'oeuvre étrangère depuis 1974, furent à l'origine de flux migratoires vers de nouveaux pays de séjour.

Les émigrés du Nord-Est en particulier d'origine rifaine s'implantèrent d'abord au Nord du continent dans les pays scandinaves. Le mouvement migratoire qui s'y dirigea dès les années 1970 à partir de l'Allemagne où est implantée une forte communauté rifaine, toucha à

6 - P. DE MAS, conférence donnée à l'université d'Oujda en oct 1990 à l'occasion de la création du Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins (CEMMM)

la fois le Danemark, la Suède et la Norvège. Que ce soit à Copenhague, à Stockholm, à Malmo ou à Oslo, les immigrés natifs du Nord-Est et du Maroc en général sont minoritaires par rapport aux travailleurs étrangers turcs, Yougoslaves ou ibériques.

Sur la marge opposée de l'Europe, en Espagne, l'immigration se développa surtout depuis 1974 à la suite du bouclage de la frontière avec la France, pays limitrophe. Ne pouvant accéder au territoire français, beaucoup d'émigrés restèrent en Espagne à la recherche d'un emploi dans les régions de Barcelone, de Madrid et de Malaga. Comme leurs concitoyens qui s'installèrent en Italie à partir de la Libye, la plupart des émigrés issus du Nord-Est sont en situation irrégulière en Espagne où leur nombre s'est accru depuis l'entrée de ce pays dans la CEE en 1986⁷. Plusieurs facteurs expliquent l'orientation du flux migratoire vers l'Espagne : liens datant du protectorat, présence de l'enclave de Melilla reliée par des liaisons maritimes à Malaga et Almería, proximité géographique et connaissance de la langue espagnole. Deux autres facteurs conjoncturels ont contribué au départ de travailleurs marocains en direction de l'Espagne : le besoin de main d'oeuvre pour la construction de stades et de routes en vue de l'organisation en 1992 des Jeux Olympiques à Barcelone et de l'exposition universelle de Séville.

Une enquête sur les mandats payés aux bureaux de postes de Nador et Zegangane a révélé que l'Espagne a occupé en 1991 la cinquième position pour les pays d'émission après l'Allemagne, la France, la Belgique et la Hollande. L'importance qu'elle prend dans l'émigration à partir de la région peut bouleverser l'ordre hiérarchique des pays traditionnels d'immigration. Depuis 1991, 48.000 Marocains clandestins⁸ ont été régularisés en Espagne (d'après la Vie Economique du 13 nov. 1992)

b) Les mutations récentes de l'immigration marocaine en France et en Allemagne

En France, le regroupement familial jusqu'à ces dernières années a tendu à affermir le caractère pérenne de l'immigration marocaine, en contribuant à accroître le nombre des fem-

7 - Sans doute en raison des opportunités d'emploi créées à la suite de la migration de travailleurs espagnols vers d'autres pays de la CEE en vertu des accords communautaires sur la libre circulation de main d'oeuvre.

8 - Devant l'ampleur du phénomène des "boat people de Gibraltar" (qui a fait, selon des organisations internationales plus de 400 morts parmi les migrants franchissant le Détroit à bord de *pateras*, ("embarcations de la mort"), depuis oct. 1992, 3.000 soldats et gendarmes ont été affectés à la surveillance des côtes entre Larache et Nador pour enrayer l'émigration clandestine et le trafic de drogue.

mes et des jeunes. La part de l'immigration familiale marocaine dans l'ensemble de celle des étrangers passa de 27 % en 1985 à 37 % en 1989, contrairement à celle des Algériens, en deuxième position, qui diminua :

IMMIGRATION FAMILIALE EN FRANCE

NATIONALITE	1985		1989	
	Nombre	%	Nombre	%
Marocains	8.613	26,5	12.771	36,9
Algériens	6.104	18,8	5.811	16,8
Total étrangers	35.212	100	34.594	100

Source : COSTA-LACROUX, j., in l'Etat du Maghreb, p 540.

Le solde migratoire, compte tenu uniquement des statistiques officielles, semble nettement positif en faveur de l'immigration marocaine, en France, si l'on considère les retours définitifs des bénéficiaires de l'aide au retour : de 1984 à 1989 sur un ensemble de 70.060 étrangers, 7.948 Marocains, travailleurs et membres de leur famille ont réémigré alors que pour les Algériens, le chiffre a dépassé 24.000 personnes (OMI, d'après TALHA, L., 1991).

Outre l'arrêt du recrutement de la main d'oeuvre étrangère depuis 1974, un autre facteur joua au détriment des travailleurs marocains en France à partir de 1986, en l'occurrence l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal qui compte d'ailleurs le plus grand nombre de ressortissants en France. L'application du règlement communautaire sur la libre circulation des travailleurs, dans l'attente de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen en 1993, ne manqua pas de provoquer un afflux d'immigrants ibériques attirés par le niveau plus élevé des salaires en France, mettant ainsi les travailleurs nord-africains en situation difficile sur le marché du travail.

Par ailleurs, pour parer à toute éventualité d'un retour forcé au pays d'origine, un certain nombre d'immigrés a opté pour la naturalisation afin de rester en France. Vers la fin des années 1970 plus de 1.500 Marocains acquéraient chaque année la nationalité française : 1998 en 1977, 1728 en 1978 (SALAHINE, M., 1983). A des fins seulement électoralistes et politiciennes, certains leaders de partis politiques français remettent en question des principes du droit de la nationalité dont le droit du sol⁹. Le débat est aujourd'hui particulièrement vif à ce sujet, notamment depuis l'installation du gouvernement Balladur en 1993.

9 - En France, selon le Code de la Nationalité, on acquiert la nationalité française par plusieurs moyens: le droit du sang dont bénéficie tout enfant ayant un parent Français, le droit du sol au profit des per-

Outre-Rhin, en 1988, les flux bruts d'immigration intéressaient à concurrence d'environ 90 % des migrants qui entrèrent au titre du regroupement familial alors qu'en France le pourcentage n'était que de 70 %¹⁰. Les mouvements migratoires survenus à la suite des changements politiques en Europe centrale et orientale en 1988-1989 déversèrent en Allemagne près d'un million de personnes : 400.000 en provenance de l'ex-RDA et près de 600.000 citoyens d'origine allemande venant des pays de l'Est. Ces flux d'entrées provoquèrent l'inquiétude de la communauté marocaine, en grande partie originaire du Nord-Est, certes peu nombreuse comparée au reste des étrangers, Turcs et Yougoslaves en particulier. Le retour massif d'Allemands représente un apport de main d'oeuvre susceptible de concurrencer les étrangers sur le marché du travail. En outre, l'afflux massif de demandeurs d'asile (103.000 en 1988 et 121.300 en 1989) alimente en Allemagne un courant de xénophobie au sein de l'extrême droite donnant lieu à des violences racistes contre les immigrés.

3- L'ampleur de l'émigration à travers certains indices

La difficulté de réunir des informations quantitatives sur les migrations peut être contournée en abordant l'ampleur du phénomène migratoire à travers quelques indices qu'on a retenus.

a) Le déséquilibre de la structure démographique dans le Nord-Est :

TABLEAU 48 : COMPOSITION PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION RURALE DE LA PROVINCE DE NADOR EN 1982

Age	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0 à 14 ans	110.785	51	106.769	49	217.554	100
15 à 59 ans	103.018	44,4	128.760	55,6	231.778	100
60 ans et +	13.285	46	15.576	54	28.861	100

sonnes n'ayant pas d'ascendance française mais qui sont nées sur le territoire français, le mariage avec un Français ou une Française et la naturalisation.

10 - Rapport 1989 du SOPEMI de l'OCDE, Problèmes économiques n° 2197 du 31 oct. 1990, p 24.

TABLEAU 49 : TAUX DE MASCULINITE SELON LES GROUPES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE DANS LES PROVINCES D'OUJDA ET NADOR

Groupes d'âges	Province d'Oujda		Province de Nador	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
0 - 4 ans	102,5	101,4	108,3	104,6
5 - 9	105,2	104,7	105,3	104,4
10 - 14	104,8	102,8	102,9	102,8
15 - 19	99,7	106,9	109,9	96,9
20 - 24	104,7	110,2	97,3	91,9
25 - 29	106,4	102,7	121,3	87,1
30 - 34	93,7	81,5	96,6	77,1
35 - 39	76,3	75,2	86,4	54,9
40 - 44	69,3	72,7	76,1	52,8
45 - 49	82,8	88,8	83,4	66,1
50 - 54	79,7	74,3	87,1	68,4
55 - 59	93,7	102,9	106	74,4
60 - 64	92,4	89	85	71,2
65 - 69	123,6	139,9	87,5	108,1
70 - 74	80,8	101,7	75	86,2
75 et plus	93,7	157,8	78,3	91,7
TOTAL	97,9	99,9	101	90,8

Sources :

- RGPH 1982
- Démographie régionale, provinces d'Oujda et de Nador, Délégation régionale de l'Oriental du Ministère du plan.Oujda

A partir des tableaux 48 et 49 on peut déduire que l'émigration qui est avant tout "une affaire d'hommes" est à l'origine de l'infériorité numérique des hommes dans les tranches d'âges de 15 à 59 ans. Le phénomène est net en particulier dans le milieu rural de la province de Nador, alors que dans la province d'Oujda, le déséquilibre numérique entre les deux sexes concerne aussi bien le milieu urbain que rural.

Deux chiffres peuvent être retenus du tableau 48 au niveau des tranches d'âges de 15 à 59 ans de la population rurale de la province de Nador :

- Avec un déficit du nombre d'hommes par rapports aux femmes de 25.742, la population féminine dépasse 55 % pour l'ensemble des deux sexes.

- Le taux de masculinité est de l'ordre de 800 hommes pour 1.000 femmes.

Concernant les deux provinces d'Oujda et Nador (tableau 49), le taux de masculinité inférieur à 100 pour les groupes d'âges de 15 à 59 ans, à la fois dans le milieu urbain et rural,

signifie que même si l'exode rural peut concerner plus d'hommes que de femmes, c'est surtout l'émigration à l'étranger qui explique le déséquilibre de la structure démographique.

b) La croissance de certains équipements urbains :

L'émigration a des répercussions sur le développement de certains équipements en milieu urbain.

On peut citer d'abord les établissements bancaires et postaux qui représentent les principaux canaux pour les transferts de fonds des travailleurs émigrés. En 1990 le Nord-Est totalisait 79 agences bancaires pour une population de 1.281.183 hab. (Recensement de 1982), soit un taux de bancarisation de 6 agences pour 100.000 hab., alors que la moyenne nationale est de l'ordre de 4,5 pour 100.000 hab.¹¹

Quant aux établissements postaux, outre le paiement des mandats, ils assurent la distribution et la collecte du courrier ainsi que les liaisons téléphoniques entre les TME et leurs familles. La région rassemble 70 bureaux de postes dont 27 dans les centres urbains et 43 dans les centres ruraux.

Pour les communications avec l'étranger, l'équipement en cabines téléphoniques étant insuffisant pour répondre à la demande de la population, un grand nombre de foyers en milieu urbain dispose d'un appareil téléphonique. Le nombre d'abonnés au téléphone par rapport à la population est élevé dans les villes du Nord-Est en comparaison avec d'autres villes marocaines de même taille :

Nador	5.257	abonnés pour	65.026	hab. ¹² soit	80	pour 1.000 hab.
Oujda	10.807	" "	260.082	" "	41,5	"
Berkane	1.827	" "	60.490	" "	30	"
Settat	2.039	" "	65.203	" "	31	"
Khemisset	1.374	" "	58.925	" "	23	"
Tétouan	2.250	" "	199.615	" "	11	"

Sources : - Délégation provinciale des P. T. d'Oujda et Nador
- Annuaire officiel des abonnés au téléphone 1991

Enfin, au cours des dernières années, les villes du Nord-Est ont connu l'implantation de nombreuses agences de voyages proposant leurs services aux TME de la région ainsi

11 - 937 établissements bancaires pour 20,4 millions d'hab. -D'après Bank Al Maghrib.

12 - Y compris Selouane, au recensement de 1982.

qu'aux travailleurs algériens émigrés en Europe et qui transitent par Melilla. Ainsi, en 1990 on relevait 9 agences de voyages à Oujda, 6 à Nador, 4 à Berkane et une à Ahfir.

c) Le nombre élevé de véhicules importés

TABLEAU 50 : NOMBRE DE VEHICULES IMPORTES EN 1988, COMPARE AU PARC AUTOMOBILE EN CIRCULATION SELON QUELQUES CENTRES IMMATICULATEURS DU MAROC

Centre immatriculateur	Véhicules importés	parc automobile	Ratio
Nador	2.730	14.723	18,5 %
Oujda	1.747	22.904	7,6 %
Meknès	1.400	27.610	5 %
Tétouan	1.330	14.972	8,9 %
Berkane	737	1.989	37 %
Taza	529	4.831	10,9 %
Béni Mellal	602	7.795	7,7 %
Total Maroc	32.363	588.895	5,5 %
Nord-Est	5.214	39.616	13,2 %

Sources : - Mémento des statistiques 1988, Ministère des Transports
- Annuaire statistique du Maroc 1989, Ministère du plan

En 1988 les centres immatriculateurs de Nador et d'Oujda occupèrent le 3ème et le 5ème rangs au Maroc pour le nombre de véhicules importés après ceux de Casablanca (7.888), de Rabat-Salé (3.382) et Tanger (2.561), alors que pour le parc automobile en circulation ils arrivaient respectivement en 10ème et 7ème positions.

Le nombre de véhicules importés par rapport au parc circulant à Oujda est plus élevé qu'à Meknès. S'il est inférieur à celui de Tétouan (8,9 %), en revanche Oujda dépasse cette dernière ville en chiffres absolus à la fois pour les véhicules importés et pour le parc automobile.

A Nador, il est incontestable que l'importation de véhicules par le canal des travailleurs émigrés est l'origine de la croissance exceptionnelle de son parc automobile qui dépasse de loin celui de villes plus grandes (Safi, Béni Mellal, Taza...). En trois années, de 1987 à 1989, le centre immatriculateur de Nador enregistra l'importation de 7.423 voitures contribuant à hisser le parc de véhicules en circulation au niveau de 17.512 unités en 1989 (9e rang) pour atteindre 18.931 voitures en 1990 (8eme rang). Pour sa part, Berkane a vu son parc automobile s'accroître de 152 % de 1987 à 1990 passant de 1.273 à 3.214 véhicules.

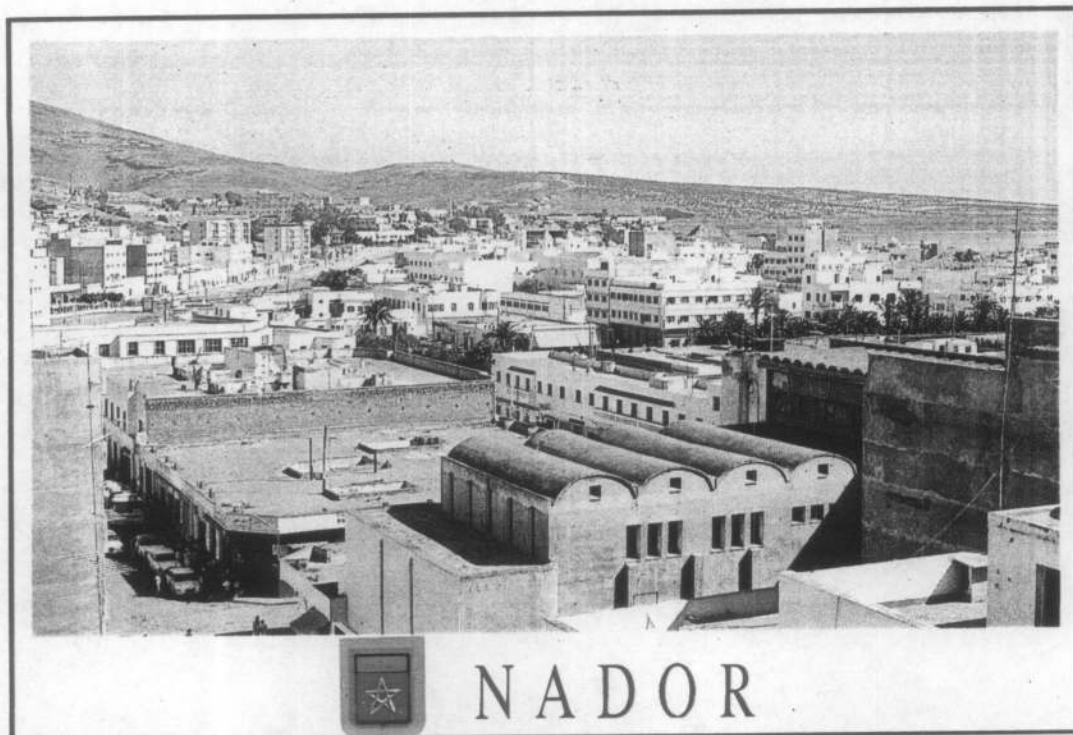


Planche 7 Vue générale de Nador : une urbanisation rapide
en rapport avec les investissements des TME
(Cliché KOMAROC)



Planche 8 Une originalité du souk hebdomadaire d'Oujda : le marché de l'automobile où se vendent
surtout les véhicules importés par les TME
(Cliché GUITOINI - 1992)

Alors qu'à Oujda, le parc automobile comprend un grand nombre de voitures françaises dédouanées (Renault, Peugeot, Citroën...), à Nador c'est la marque allemande Mercedes qui prédomine au point que la ville est surnommée "capitale de la Mercedes". Le parc circulant y est composé à plus de 50 % de voitures Mercedes : plus de 8.000 soit 22 % des voitures de cette marque en circulation au Maroc en 1988.¹³

Cette spécialisation est due, d'une part au nombre élevé de TME de la région de Nador travaillant en Allemagne, d'autre part à l'existence d'une filière d'"importation" de voitures Mercedes, soit de haut de gamme, soit de modèles vulgarisés pour le transport interurbain, diffusées dans de nombreuses régions du Maroc.

d) Le retour annuel des TME et le trafic des transports maritime et aérien dans le Nord-Est

Durant les vacances d'été, la région vit le phénomène connu de "noria" de voitures et de véhicules utilitaires surchargés de bagages et débarquant aux ports de Melilla et Nador. L'enclave espagnole est reliée par deux lignes maritimes à Malaga et Almería, assurant la traversée de la mer d'Alboran, à la fois pour les passagers se rendant dans le Nord-Est et pour les émigrés algériens qui transitent par Melilla.

Pour éviter aux TME du Nord-Est d'attendre plusieurs jours pour s'embarquer à Alge-siras, à Malaga ou Almería à destination de Tanger ou Melilla, une liaison maritime saisonnière a été créée et fonctionne depuis 1987 à destination du port de Nador à partir de port-Vendres puis de Sète. Sur les lignes reliant Malaga et Almería à Melilla, les fréquences régulières de trois fois par semaine, s'intensifient en été et passent à huit voyages hebdomadaires du 20 juin au 10 septembre (Compania Tramediterranea, S.A., Melilla)

L'aéroport international d'Oujda-Angad enregistre également son trafic maximal en été.

13 - 36.553 Mercedes en circulation au Maroc en 1988, d'après l'Annuaire statistique du Maroc 1989, Direction de la Statistique.

TABLEAU 51 : TRAFIC AERIEN DE VOYAGEURS A L'AEROPORT D'OUJDA EN 1988

A/ Selon les saisons :

Trafic		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total	
Mouvements d'avions							
	ARRIVEE	208	214	455	213	1.090	
	DEPART	209	213	456	213	1.091	
Voyageurs							
	ARRIVEE	8.064	9.893	24.788	10.415	53.160	
	DEPART	14.993	12.444	37.959	14.172	79.568	
	TRANSIT	2.688	1.608	3.235	1.687	9.218	
TOTAL		Nb	25.745	23.945	65.982	26.274	141.946
		%	18	16	47	19	100

B/ Selon les lignes :

LIGNES	Nombre de passagers	%
France	60.718	46,9
Europe (hors France)	47.600	36,7
Orient	3.554	2,7
Afrique	298	0,3
Intérieur	17.409	13,4
TOTAL	129.579	100

Source : Délégation régionale du Transport - Oujda

Il ressort des statistiques précédentes que le trafic de l'aéroport d'Oujda connaît une double concentration : dans le temps, puisque près de la moitié du trafic des voyageurs (47 %) a lieu en été avec une pointe au mois d'août et dans l'espace où les lignes à destination ou en provenance de la France totalisent également 47 % du nombre de passagers. La part de l'Europe, France comprise dépasse 83 % du trafic et confirme le rôle essentiel de l'émigration dans l'activité de l'aéroport d'Oujda. Ce dernier occupe le cinquième rang pour les mouvements commerciaux de passagers après les aéroports de Casablanca, Agadir, Marrakech et Tanger.

En provenance de l'Europe, le programme de base du trafic comporte deux vols par semaine à destination d'Oujda au départ de Paris, Marseille et Bruxelles, et un vol hebdomadaire à partir de Francfort, Düsseldorf et Amsterdam. En été cependant, les lignes les plus fréquentées sont celles de Paris, Marseille et Bruxelles auxquelles on affecte jusqu'à cinq vols supplémentaires sur chaque liaison hebdomadaire au mois d'août.

La structure du trafic par lignes reflète donc la prépondérance des flux avec les pays traditionnels d'immigration en particulier avec la France. Dans le Nord-Est, les flux de transports et les équipements urbains, liés à l'émigration, sont une illustration du principe "la fonction crée l'organe". Tous les éléments évoqués (trafic aérien, maritime, importation de véhicules, équipements téléphoniques, ...) semblent montrer que la région, tout en étant excentrée, est largement ouverte sur l'extérieur. L'extraversion du Nord-Est implique une marginalisation par rapport au centre national. On peut en déduire que la région est doublement périphérique : par rapport à la région Centre du Maroc et vis à vis des pays européens d'immigration.

Parallèlement à ces flux visibles, l'émigration crée des flux financiers dont l'ampleur a des répercussions à la fois sur la région et sur le pays.

B- L'utilisation des transferts des TME et l'impact de l'émigration sur la région

1- Des rapatriements en croissance continue

a) Le rôle de l'Etat et des banques en matière de transferts :

Les mesures d'incitation financières de l'Etat marocain sont un facteur non négligeable dans la croissance du volume des transferts d'argent des TME, dépendant naturellement du nombre de travailleurs dans le pays d'accueil. (Cf. fig. 26)

Dès le début de 1968, date à laquelle le nombre des TME dépassa 120.000, le Ministère marocain des Finances chargea la Banque du Crédit populaire (BCP), largement implantée dans le pays, de mettre au point un système permettant de contrôler les rapatriements des économies des travailleurs à l'étranger. La BCP qui mena une campagne d'information auprès des TME en France afin de les bancariser, fut autorisée à rémunérer les transferts des TME déposés dans les Banques Populaires régionales au taux de 3 % que leur accordait la Caisse d'Epargne en France. Jusqu'au milieu des années 1970, la BCP, surnommée d'ailleurs la " banque des émigrés ", fut la seule à se consacrer à la canalisation des transferts des TME qui étaient en grande majorité analphabètes et d'origine rurale.

La BCP ouvrit deux filiales " Bank Achaâbi ", l'une en 1973 à Paris, avec un réseau d'agences dans la région parisienne et à Lille dans le Nord de la France, l'autre en 1976 à Bruxelles.

Elle étendit son réseau d'implantation en Europe sous forme d'agences bancaires (à Anvers, à Liège), commerciales (à Amsterdam, Francfort...), de bureaux de représentation (à Bruxelles, Madrid...) et de change manuel (à Algeiras). Ce quasi monopole du marché TME qui ne laissa qu'une part limitée aux autres banques, intéressées tardivement par l'émigration, permit en retour à la BCP de densifier son réseau interne au Maroc. Dans le Nord-Est marocain en 1992, sur un total de 99 établissements bancaires, y compris les organismes financiers spécialisés (CNCA, CIH), 23, soit 23 %, appartiennent à la BCP présente dans toutes les villes. Les autres banques implantées dans les pays traditionnels d'immigration (France, Belgique, Pays Bas, Allemagne) sont la BCM, WAFABANK et la BMCI qui ont respectivement, dix-huit, onze et quatre agences dans la région. Alors qu'une banque maroco-néerlandaise ayant son siège à Amsterdam, ABM (Algemene Bank) a des agences à Nador et Oujda, deux autres ayant chacune sept agences dans le Nord-Est, sont représentées à Paris (BMCE) et Utrecht aux Pays Bas (Crédit du Maroc).

La première mesure prise par l'Etat en vue d'encourager les rapatriements fut l'institution en juillet 1973 d'une prime de transfert au profit des ressortissants marocains exerçant à l'étranger une activité salariale, artisanale ou commerciale. Cette prime de 5 % qui s'appliquait uniquement aux transferts par virements bancaires et postaux, fut un stimulant aux rapatriements qui enregistrèrent une forte hausse à partir de 1973 (fig. 26).

En juin 1978 une prime de fidélité visant l'égalisation des cours de change entre le franc français et le dirham fut accordée aux TME à titre de compensation pour les pertes dues au glissement de la devise française.

Sous la pression du F.M.I. qui n'admet pas de taux de change multiples, et en raison du coût onéreux de la prime de transfert de 5 %, celle-ci fut supprimée le 1er janvier 1981. L'intégralité de l'écart entre le franc français et le dirham fut mise à la charge de la prime de fidélité. Cette dernière fut à son tour supprimée le 1er juillet 1982, du fait de la baisse du FF par rapport au DH, et remplacée par une prime fixe de 5 %. Il s'en suivit une baisse des transferts des TME de 2,4 % en 1982 par rapport à 1981. En effet la suppression de la prime de fidélité fut interprétée par les travailleurs immigrés en France comme l'abolition d'un acquis portant atteinte à leur pouvoir d'achat, ce qui augmenta les recours au circuit parallèle. Pour reprendre le contrôle des flux de transferts, des réajustements furent décidés depuis octobre 1982, consistant dans le rétablissement d'une prime à un taux fixé dans la limite de l'égalité entre le FF et le DH pour les transferts en FF, et de primes à taux variables pour les rapa-

trierements en autres devises. Les variations fréquentes des taux de change ayant créé une situation de confusion aussi bien chez les TME qu'au sein des banques, le besoin se fit sentir de mettre en place en 1984, un conseil consultatif regroupant le Ministère des Finances, l'ONPT et les banques intéressées pour la concertation sur la politique des transferts. A partir du 1er juillet 1985, le conseil consultatif fixa le taux de la prime de fidélité à 2,5 % payable sur les rapatriements en toutes devises. La dépréciation du DH à partir de 1985 joua un rôle essentiel dans l'accroissement du volume des transferts des TME. Considérant que le cours de change du DH par rapport aux autres devises était profitable aux TME et représentait en lui-même une incitation aux transferts, le conseil consultatif décida la suppression de la prime de fidélité à compter du 30 avril 1987. Le résultat de cette mesure ne se fit pas attendre et se traduisit par une chute brutale des rapatriements officiels qui passèrent de 13,2 milliards de DH en 1987 à 10,7 milliards en 1988, soit une baisse de plus de 20 %.

La croissance du volume des transferts des TME n'est pas liée uniquement aux incitations de l'Etat dont le souci principal est de réaliser leur canalisation par les voies officielles, bancaires et postales. Elle s'explique aussi par la propension des émigrés au transfert du fait de leur comportement d'épargne, de leur vie frugale, du moins chez ceux de la première génération, et de leur attachement à leur famille et au "bled" d'origine.

b) Les envois de fonds des TME, premier poste de la balance des paiements du Maroc

On peut distinguer quatre étapes dans l'évolution dans le temps du volume des transferts TME (cf. Fig. 26) :

- Du début des années soixante à 1972, une phase de croissance lente des rapatriements. Evalués à 60 millions de DH en 1960, à 158 millions en 1966, ils atteignirent 640,3 millions de DH en 1972, soit un décuplement en l'espace de douze ans.

- De 1973 à 1987, une accélération de l'augmentation des envois de fonds : en 1973 la barre du premier milliard de DH fut franchie, en 1978 plus de 3 milliards, en 1982 plus de 5 milliards furent atteints et en 1987 le montant fut plus de vingt fois supérieur à celui de 1972.

- En 1988, les transferts accusèrent une chute marquée, de 24 % par rapport à 1987, à cause de la suppression de la prime de fidélité sur les transferts décidée en avril 1987.

- Enfin, une reprise fut enregistrée en 1989 pour atteindre un chiffre record en 1992 : 19,8 milliards de DH, soit un volume de transfert évalué en moyenne à 54 millions de DH par jour au cours de cette année là.

Les transferts des TME représentent ainsi le premier poste de la balance des paiements du Maroc avant le tourisme. Leur montant dépasse également depuis 1985 la valeur des exportations des phosphates et leurs dérivés (acide phosphorique et engrais), comme le montre le tableau qui suit.

TABLEAU 52 : TRANSFERTS DES TME, COMPARES AUX RECETTES DU TOURISME ET DES EXPORTATIONS DES PHOSPHATES ET DERIVES DE 1981 A 1992

(en millions de DH)

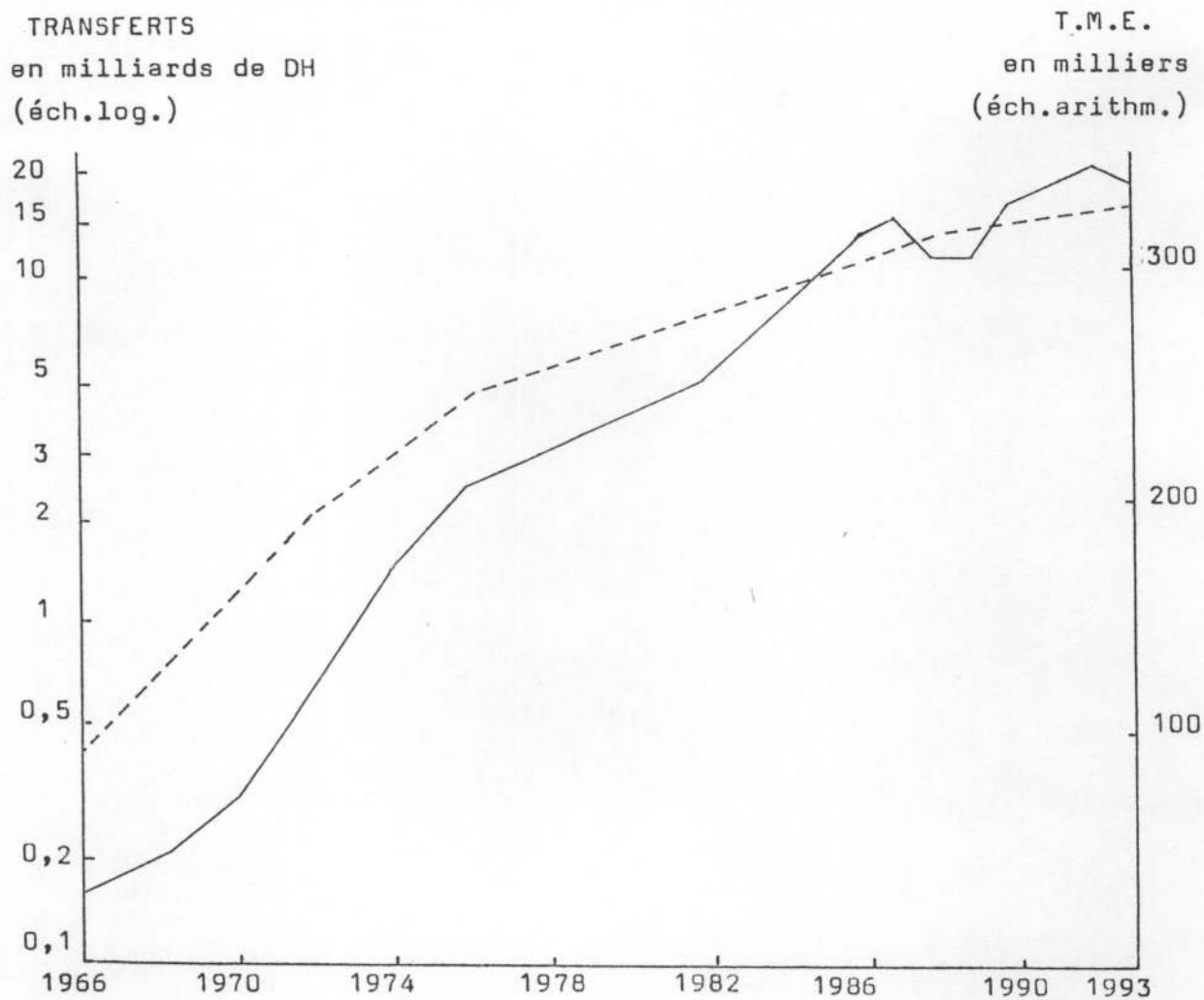
Années \ Recettes	Transferts TME	Tourisme international	Exportations des phosphates et dérivés
1981	5.242	2.200	5.457
1982	5.114	2.550	5.498
1983	6.515	3.250	6379
1984	7.680	4.200	8.895
1985	9.732	6.100	9.150
1986	12.730	6.730	7.690
1987	13.267	7.800	7.554
1988	10.700	8.276	11.463
1989	11.344	8.614	8.255
1990	16.537	10.548	10.115
1991	18.738	8.822	10.048
1992	19.860	11.706	8.491

Sources :

- A. BELGUENDOZ, 1992
- Le secteur touristique - Statistiques 1990, Ministère du Tourisme.
- Annuaire statistique du Maroc.
- Rapport annuel 1992 Bank Al Maghrib.

En une décennie, de 1982 à 1992, le montant des rapatriements des TME a presque quadruplé alors que les recettes touristiques ont été multipliées par 4,6 et que la valeur des exportations des phosphates et dérivés a été multipliée par 1,5 seulement. L'apport en devises des TME a donc une importance particulière dans l'équilibrage de la balance des paiements, étant donné que le tourisme et l'exportation des phosphates et dérivés couvrent à peine le tiers des importations (estimées à 62,8 milliards de DH en 1992), notamment celles de pétrole, blé, machines et produits chimiques.

FIG.26-EVOLUTION DU VOLUME DES TRANSFERTS ET DU NOMBRE
DES TRAVAILLEURS MAROCAINS EMIGRES EN EUROPE



— TRANSFERTS

---- T.M.E.

Sources:

- Rapport 1978 du SOPEMI, Problèmes économiques n°1613 (1979)
- Rapport 1989 du SOPEMI, Problèmes économiques n°2197 (1990)
- CERED, 1988
- BANK AL MAGHRIB, 1993

c) France et Allemagne, en tête des pays d'émission de transferts vers le Nord-Est :

A l'échelon national, étant donné la répartition géographique et numérique des ressortissants marocains dans les pays d'accueil européens, l'essentiel des envois d'argent provient de la France, qui devance de loin les autres pays.

Ventilation par pays des rapatriements des TME en 1983

- France	4 332	millions de DH	72,5 %
- Pays-Bas	570	" "	9,5 %
- Belgique	511	" "	8,5 %
- Allemagne	399	" "	6,7 %
- Autres	154,3	" "	2,8 %
Total	5 966,3	" "	100 %

Source : Office des Changes, cité par BELGUENDOZ, A., 1992

TABLEAU 53 : TRANSFERTS DE LA FRANCE VERS L'ETRANGER DES ECONOMIES DES TRAVAILLEURS IMMIGRES EN 1981 ET 1985 (en millions de FF)

Pays d'émigration	1981		1985	
	Montant	%	Montant	%
MAGHREB	3.940	26,5	5.233	31,3
dont : MAROC	3.079	20,7	4.814	28,7
TUNISIE	782	5,2	396	1,8
ALGERIE	79	0,5	23	0,7
PORTUGAL	6.852	46,2	7.226	43,2
Autres pays (1)	4.050	27,3	4.269	25,5
Ensemble	14.842	100	16.728	100

(1) Espagne, Italie, Turquie, Afrique francophone...

Source : Banque de France, citée par WIHTOL DE WEDEN, C.

Problèmes économiques n° 2046 du 28 oct. 1987, p 29

En France, pays qui compte le plus grand nombre de TME, les transferts vers le Maroc occupèrent en 1981 et 1985 le deuxième rang par leur volume après ceux des Portugais. Malgré la supériorité numérique des travailleurs algériens, qui ont cependant recours à d'autres formes de transferts (biens matériels, circuit parallèle, compensation¹⁴) le pourcentage

14 - Pratique qui consiste pour tout Algérien désirant se rendre en France à contacter un compatriote émigré qui lui donne l'argent dont il a besoin, et en contrepartie, le bénéficiaire, à son retour en Algérie, verse à la famille de l'émigré l'équivalent du montant en dinars.

du volume des envois d'argent par les Marocains est largement supérieur à celui des autres Maghrébins.

A l'échelon du Nord-Est, la ventilation des transferts vers la région par voie bancaire selon les pays d'émission n'étant pas disponible, on a eu recours à des enquêtes sur les rapatriements par le canal postal, sachant que les transferts figurant au tableau 54, concernent à la fois les mandats et les pensions. Ceci ne couvre qu'une part des rapatriements monétaires mais permet malgré tout une appréciation qualitative des transferts.

TABLEAU 54 : ORIGINE ET MONTANT MOYEN DES MANDATS PAYES ⁽¹⁾ DANS DEUX BUREAUX DE POSTES DU NORD-EST.

Pays d'émission	Poste d'Oujda			Poste de Zegangane			TOTAL		
	Nb de mandats	%	Montant moyen (DH)	Nb de mandats	%	Montant moyen (DH)	Nb de mandats	%	Montant moyen (DH)
France	1.590	71	1.400	392	26	1.200	1.982	53	1.300
Allemagne	180	8	2.100	479	32	2.150	659	17	2.125
Belgique	269	12	1.300	259	17	1.600	528	14	1.450
Pays Bas	156	7	1.600	178	12	1.800	334	9	1.700
Autres pays ⁽²⁾	45	2	1.100	200	13	1.200	245	7	1.150
Ensemble	2.240	100	1.820	1.508	100	2.420	3.748	100	2.100

(1) Au cours des mois de janvier-février 1990 pour la poste de Riad à Oujda et janvier-février 1991 pour la poste de Zegangane.

(2) Espagne, pays scandinaves, Italie, Suisse, Royaume Uni, Portugal.

Source: Enquêtes personnelles auprès de deux recettes postales : à Oujda en mars 1990 et à Zegangane en mars 1991.

A partir du tableau 54, on peut déduire trois remarques :

- Au niveau des deux bureaux de postes consultés, le montant moyen des mandats est assez élevé. Estimé à 2.100 DH par personne en 1990, ce qui représente l'équivalent du salaire d'un instituteur débutant au Maroc, il est supérieur à celui relevé il y a quelques années dans d'autres régions du Maroc, même si l'on tient compte de l'augmentation annuelle du coût de la vie : 700 DH dans la province de Marrakech en 1980 (CHAREF, M., 1983), 1.100 DH dans la région d'Al Hoceïma en 1985 (LAZAAR, M., 1989), 1.200 DH à Taza en 1987 (LAMRANI, K., 1990).

- Par pays d'émission, alors que la France est en tête pour le nombre de mandats, le montant moyen du mandat payé est par ordre dégressif élevé pour les transferts émanant

respectivement d'Allemagne (2.125 DH) moyen pour ceux des pays Bas : (1.700 DH) et de Belgique (1.450 DH), enfin plus faible pour ceux de France (1.300 DH).

Par régions de départ, le montant moyen du mandat payé à Zegangane dans le grand Nador (2.420 DH) est nettement supérieur à celui envoyé à Oujda (1.820 DH) du fait surtout des transferts provenant d'Allemagne, plus importants en nombre et en valeur par rapport aux autres pays d'émission. Cela s'explique vraisemblablement par le bon comportement du mark sur le marché des changes et par les écarts de salaires entre pays européens, les TME occupent en Allemagne des emplois plus rémunérateurs.

On peut s'interroger sur la destination géographique de ces transferts, sous forme de virements postaux ou bancaires. Est-ce la région du Nord-Est dans son ensemble qui en profite ou sont-ce seulement les familles des émigrés au niveau individuel ?

2- Les retombées économiques et sociales de l'émigration sur la région.

a) Des ressources financières sous-utilisées dans les investissements productifs :

En général, les transferts des travailleurs émigrés sont destinés à trois postes de dépenses : la consommation, c'est à dire l'entretien de la famille restée dans la région de départ, l'investissement et l'épargne.

* L'entretien de la famille de l'émigré au centre des dépenses de consommation :

D'après les statistiques officielles qui n'incluent pas les immigrants en situation irrégulière, la population marocaine en Europe s'élevait en 1988 à 960.000 personnes (tableau 45), alors que le nombre de travailleurs était estimé à 322.000, ce qui donne une moyenne d'un travailleur pour trois personnes à charge. En réalité seule une faible minorité d'entre eux a eu recours au regroupement familial, le grand nombre étant composé de célibataires et de migrants dont la famille est restée au Maroc. En outre, la taille des ménages immigrants, marocains ou autres, est généralement grande eu égard au montant assez élevé des allocations familiales perçues. Le rapport est d'au moins un à trois, par exemple pour les allocations versées à une famille de 5 enfants au Maroc en comparaison avec la France. Par conséquent, les envois d'argent sont destinés en premier lieu à l'entretien de la famille de l'émigré restée au Maroc, le reste étant investi ou épargné.

Etant donné que les transferts TME par voie bancaire ne peuvent donner une idée sur les envois d'argent aux familles, une part d'entre eux étant consacrée à l'épargne, le virement postal est plus instructif.

Le tableau 54 résume les résultats de deux enquêtes effectuées dans deux recettes postales de 3ème catégorie, à Zegangane et à Oujda, sur les mandats payés durant deux mois (janvier et février 1990 et 1991), c'est à dire hors des périodes de pointe de consommation. Le montant des mandats augmente en effet à l'occasion de la rentrée scolaire et de certaines fêtes religieuses (Aïd Sghir à la fin du Ramadan et Aïd El Kébir, fête du mouton) et également pour le milieu rural en hiver, saison comprise entre deux récoltes, qui coïncide avec la période de soudure.

A ces observations deux remarques peuvent être ajoutées :

- le nombre de mandats payés en un laps de temps égal est proportionnellement plus élevé à Zegangane, ville de 10.613 hab. en 1982, que dans la poste de Riad à Oujda, recette de 3ème catégorie¹⁵ à l'instar de celle de Zegangane, mais qui dessert plusieurs quartiers de l'Est de la ville : secteur du 4ème et 5ème arrondissements comprenant Dhar Mhalla, Derb Mbasso, El Aounia, quartier de l'hôpital et du parc municipal, soit près de 40.000 hab. Avec 1.508 et 2.240 mandats payés respectivement à Zegangane et à Oujda on peut avancer une moyenne d'un mandat pour huit habitants pour la première ville et 1 pour 18 hab. pour la seconde.

- Le montant moyen du mandat payé à Zegangane, de 2.420 DH, dépasse de loin celui perçu à Oujda (1.820 DH).

Si l'on s'en tient donc aux transferts postaux, on en déduit que l'émigration représente la ressource principale pour de larges couches de population à Zegangane et par extension dans le grand Nador.

Par contre, à Oujda, si pour certains foyers elle est l'unique source de revenus, pour d'autres elle est une ressource d'appoint s'ajoutant à d'autres : salaire ou revenu de commerce d'un membre de la famille...

15 - Poste desservant une petite ville de la taille de Guercif ou Taourirt alors que Berkane par exemple possède une recette de deuxième catégorie. Par contre, Oujda compte une poste hors catégorie et trois recettes de 3ème catégorie.

Le plus gros des dépenses effectuées par les migrants est représenté par le logement familial et l'acquisition de biens de consommation. D'après une enquête menée dans le Rif (LEBON, A., 1985), le premier mode d'utilisation concernant l'achat, la construction ou l'amélioration de l'habitat, totalise en moyenne 70 % des fonds transférés alors que le second (biens de consommation) représente environ 10 %.

Le logement constitue la préoccupation majeure des émigrés, qu'ils soient d'origine rurale ou urbaine. Sa réalisation peut comprendre à la fois l'achat du terrain, des matériaux de construction et les travaux. Dans le cas où l'émigré vit à l'étranger avec sa famille, la maison bâtie n'est occupée que pendant le congé annuel au Maroc. Le reste de l'année, elle est fermée ou confiée à un gardien logé dans une pièce en sous-sol ou au rez-de-chaussée.

Le paysage urbain des villes du Nord-Est est marqué par la construction fragmentaire, par tranches de logements, donnant aux maisons un cachet d'inachevé. Pour un grand nombre de travailleurs émigrés, l'opération de construction s'étale sur deux ou trois années, à la fois pour pouvoir économiser de l'argent au fur et à mesure de l'avancement des travaux et pour pouvoir superviser le chantier lors du congé annuel. Le phénomène est visible dans la plupart des quartiers périphériques d'Oujda quel que soit le standing de leur population : Al Qods, Jouhara au Sud, Dhar Mhalla et Al Fath à l'Est, Koulouche au Nord, Mharchi à l'Ouest, mais aussi dans les moyennes et petites villes : Nador, Berkane, Zaïo, Taourirt, El Aïoun...

Parallèlement à la construction ou à l'amélioration de l'habitat, l'argent rapatrié est consacré, en particulier en milieu urbain, à l'acquisition de biens de consommation : équipements domestiques (réfrigérateur, cuisinière, téléviseur, voire magnétoscope...), moyens de locomotion, articles d'habillement ainsi que dépenses pour la scolarisation des enfants. En outre, lors de son retour annuel en vacances, le travailleur émigré débarque avec en moyenne trois ou quatre valises remplies d'habits, jouets, de gadgets et de cadeaux pour les membres de la famille.

Ainsi, l'argent transféré contribue à l'élévation du niveau de vie de la famille de l'émigré souvent originaire d'une région où dominant le chômage et le faible revenu par habitant. L'augmentation du bien-être matériel est un indice de promotion sociale de la famille de l'émigré, en comparaison avec la période antérieure à son premier départ à l'étranger.

* Foncier et immobilier, valeurs refuges pour les capitaux des TME :

Alors que les familles pauvres des émigrés investissent dans la construction pour se loger, d'autres, plus aisées, le font pour spéculer. L'immobilier représente un poste de dépenses à cheval entre la consommation et l'investissement. La propension des émigrés à investir dans l'achat de terrains et la construction entraîne une hausse du coût du foncier et de l'immobilier et profite à des activités urbaines : commerces de matériaux de construction (ciment, briques, fer, bois, verre, peinture, articles sanitaires...), artisanat divers : maçons, ferronniers, plombiers, menuisiers, électriciens, peintres...

L'acquisition d'une maison à des fins locative ou spéculative représente pour un grand nombre d'émigrés le placement prioritaire de l'argent économisé. La spéculation dans l'immobilier a donné naissance dans les villes du Nord-Est, en particulier dans le grand Nador, au phénomène des "biens vacants" : de nombreux logements neufs, parfois des immeubles entiers bâtis pour être vendus, sont vides. Ce mode d'investissement semble plus rentable que l'épargne bancaire dont le taux d'intérêt est inférieur à celui de l'inflation. Par conséquent, le logement construit et laissé vide est plus intéressant que le compte de dépôt.

En dehors de l'immobilier, l'investissement dans les secteurs productifs (agriculture, artisanat ou industrie) ne constitue qu'une très faible part. Hormis quelques rares cas de création de petites entreprises industrielles dans le grand Nador (briqueteries, textile...), les emplois induits par l'investissement des TME ne sont pas générateurs de progrès technique. Ils "se fondent" dans l'environnement économique de la région plutôt qu'ils ne le modifient (LEBON, A., 1985). Cela est dû à au moins trois facteurs :

- Les réémigrés d'origine rurale ne retournent pas à l'agriculture mais se consacrent à des activités tertiaires à faible valeur ajoutée : commerce, restauration, transport, hôtellerie.

- En cas de retour à la terre, le mode d'exploitation subit peu de modifications dans le domaine de la mécanisation, à l'exception de l'utilisation de motopompes pour l'irrigation (dans les plaines des Angad, du Gareb et la vallée du Kert).

- L'investissement individuel de l'émigré dans le secteur industriel met en oeuvre une technologie peu développée qui relève plutôt de l'artisanat.

Enfin de compte, l'argent des TME est rarement risqué dans des secteurs productifs. En attendant d'être investi dans le foncier ou l'immobilier, il est placé en banque.

* Après le logement, le dépôt bancaire :

Première région de départ au Maroc, le Nord-Est draine une masse d'argent considérable par les virements bancaires des TME.

Montant des dépôts bancaires
TME en 1992 selon quelques provinces

Province de Nador	3.180	millions de DH	20,3	%
Province d'Oujda	1.888	" "	12	%
Wilaya du Grand Casablanca	1.540	" "	9,8	%
Province d'Al Hoceïma	987	" "	6,3	%
Province d'Agadir	742	" "	4,7	%
Total Maroc	15.683	" "	soit 100	%
Part du Nord-Est	5.070	" "	soit 32,3	%

Source : Bank AL Maghrib, 1992

Le Nord-Est totalise ainsi près du tiers des dépôts bancaires TME. L'épargne des capitaux TME profite en premier lieu cependant au système bancaire qui la mobilise pour son compte. Thésaurisés, les placements bancaires des TME sont utilisés à l'extérieur de la région. Si l'on considère le rapport entre dépôts et crédits bancaires, on remarque que les capitaux déposés dans les villes du Nord-Est sont largement sous-utilisés à des fins d'investissements contrairement à ceux des localités de même taille dans d'autres régions ou des villes industrielles du littoral atlantique.

Villes du Nord-Est	Rapport D/C*	Villes comparables	Rapport D/C
OUJDA	1 à 6	MEKNES	1 à 2,3
NADOR	1 à 17	SIDI SLIMANE	1 à 4,5
BERKANE	1 à 9	BENI MELLAL	1 à 2,4
TAOURIRT	1 à 5	KELAA SERAGHNA	1 à 2,4
ZAIO	1 à 12	MECHRA BEL KSIRI	1 à 7
Villes industrielles		* Dépôts / Crédits Source : Bank AL Maghrib, 1990	
KENITRA	1 à 1,5		
MOHAMMEDIA	1 à 1,2		
SAFI	1 à 1,2		
CASABLANCA	1 à 1		

Au total, la ventilation des transferts TME entre ces différents modes d'utilisation, le plus souvent dans des secteurs peu productifs, se traduit par un bilan contrasté au niveau de la région.

b) L'impact nuancé de l'émigration sur la région

Si l'émigration a une répercussion positive incontestable dans l'amélioration du niveau de vie familles des émigrés, elle a par contre une retombée économique négative sur la région par son effet inflationniste. Celui-ci s'explique par la disparité entre le pouvoir d'achat des ménages d'émigrés et celui du reste de la population ne recevant pas de ressources financières de l'extérieur. L'injection de l'argent des TME dans l'économie régionale accroît la masse monétaire en circulation et provoque une tendance inflationniste. Le pouvoir d'achat des TME et de leurs familles, en intensifiant la demande, entraîne une hausse des prix généralisée. L'inflation ne se limite pas au secteur foncier et immobilier mais touche tous les postes de dépenses que les TME effectuent, en particulier en été lors de leur retour annuel : produits alimentaires, articles électroménagers, bijouterie... La propension des ménages de migrants à la consommation, voire aux dépenses de prestige a un impact indirect défavorable sur la masse des consommateurs locaux incapables de suivre la hausse des prix, d'où une attitude de mécontentement voilé de leur part envers ces "vacanciers" "friqués" et envahisseurs!

Nettement positif au niveau macro-économique, dans l'équilibrage de la balance des paiements, le bilan relatif à l'émigration est plus nuancé à l'échelon de la région.

L'argent des TME contribue assurément à animer l'économie urbaine en profitant au commerce et en créant des emplois dans les activités en relation avec le bâtiment. En augmentant la consommation, il peut stimuler l'industrie locale en activité : usines de la CIOR à El Aïoun et de la SONASID à Arroui, produisant des matériaux de construction (ciment, fer à béton).

Les investissements des TME sont rarement orientés vers les secteurs productifs : achat de matériel agricole et de motopompes, développement de la pêche, création de petites industries.

Dans le Nord-Est, notamment dans la région de Nador à dominante rurale, non seulement l'émigration prélève un potentiel de main d'oeuvre aux dépens de l'agriculture, mais en intervenant indirectement dans l'exode rural par l'investissement dans l'immobilier en milieu urbain, elle conduit au délaissement du travail de la terre de la part des membres de la famille de l'émigré. L'émigration est en effet un puissant facteur d'urbanisation et de tertiarisation. "Parti rural, le migrant revient citadin" (COTE, M., 1986). Au lieu de considérer l'exode

rural comme une étape intermédiaire à l'émigration vers l'étranger il faudrait plutôt affirmer l'inverse : le séjour à l'étranger serait une des formes de l'exode des campagnes vers les villes (SIMON, G., 1983).

Un autre aspect de l'urbanisation par l'émigration est l'introduction dans les centres ruraux d'un habitat et d'un équipement à caractère urbain : maisons à l'allure moderne par leur architecture et par les matériaux de construction (béton armé, briques, verre, ferronnerie...), implantation d'agences bancaires, laquelle est un critère en soi de la définition d'un centre urbain dans la région. Ainsi, en milieu rural dans la province de Nador, Boudinar et Ras El Ma ont vu s'implanter une agence bancaire pour collecter et distribuer les transferts TME.

Sur le plan de l'emploi, si l'émigration constitue une solution partielle et conjoncturelle au problème du chômage, elle se traduit aussi par une hémorragie de population active en touchant sa fraction la plus dynamique. Quant à considérer les TME comme une réserve potentielle de main d'oeuvre qualifiée, c'est un point de vue qui relève du mythe. D'une part, les structures économiques et industrielles du Maroc, pays en développement, diffèrent profondément de celles des pays industriels d'immigration. Ainsi, la grande majorité des TME est employée en Europe dans la métallurgie et les constructions mécaniques, secteurs d'activité quasi inexistantes au Maroc. D'autre part, le migrant, ouvrier industriel dans le pays d'accueil, une fois retourné dans le pays, opte pour une activité tertiaire à son compte (commerce, hôtel, café, transport...), signe de promotion sociale.

En outre, même en cas d'investissement dans un secteur productif, la "qualification" acquise par le travailleur émigré lors de son expatriation ne déclenche pas forcément un processus d'innovation et de progrès techniques dans la région de départ après son retour définitif. D'un côté, le réémigré est souvent indisponible à cause de son âge avancé : soit il prend sa retraite, soit il se sent trop âgé pour investir à des fins productives. D'un autre côté, pendant son séjour à l'étranger, il est exceptionnel qu'il ait reçu une formation professionnelle. La plupart du temps, le TME a travaillé comme ouvrier non qualifié ou semi-qualifié dans le secteur industriel ou a occupé un emploi répétitif ne lui permettant pas d'acquérir une certaine expérience technologique (LEBON, A., 19885).

Enfin les capitaux TME déposés dans les banques du Nord-Est n'étant pas investis localement, sont drainés vers d'autres régions du Maroc où ils peuvent fructifier, principalement vers celles qui sont déjà industrialisées : région Centre, villes industrielles du littoral

atlantique...Ainsi les disparités régionales tendent à s'accroître au lieu de s'atténuer. Les TME issus du Nord-Est, par leurs placements bancaires sous forme d'épargne, participent donc indirectement et involontairement aux investissements extra-régionaux et au maintien des inégalités de développement régional.

La large ouverture du Nord-Est sur l'étranger n'est donc que partiellement une source d'enrichissement. Cette ouverture implique par ailleurs une dépendance qui peut être dangereuse. Il peut en résulter une fragilisation de l'économie régionale.

Si l'impact de l'émigration sur la région est dans l'ensemble nuancé, il n'en reste pas moins que les transferts des TME représentent pour la région la plus considérable des ressources extérieures, par comparaison avec une autre source de revenus, la contrebande, qui a par contre un caractère illicite et plus instable.

II- LA CONTREBANDE : UN TRAFIC A TRAVERS DEUX FRONTIERES

A- Origines et processus de la contrebande dans le Nord-Est

1- Les facteurs explicatifs de l'activité de contrebande.

Ils sont d'abord d'ordre socio-économique, représentés par le sous-emploi et le chômage. Les secteurs d'activités économiques de la région, agriculture, artisanat, industrie et tertiaire n'arrivent pas à occuper l'ensemble de la population en âge actif. Nombreux sont les jeunes qui, n'ayant pu émigrer à l'étranger, s'adonnent à la contrebande, activité qui n'exige ni qualification professionnelle, ni gros capital.

En deuxième lieu, il y a des raisons d'ordre économique. La première réside dans l'écart entre les prix des produits nationaux et ceux, moins chers, des marchandises étrangères écoulées en contrebande. La compétitivité des articles de Melilla est due au statut de territoire franc de l'enclave et à la politique de dépréciation de la peseta, pratiquée à Ceuta et Melilla pour favoriser les exportations. Quant à celle des produits d'Algérie, elle s'explique par la politique de subvention par l'Etat de certains articles industriels et denrées alimentaires. Les hausses de prix fréquentes des produits nationaux de grande consommation (essence, sucre, semoule, riz...) incitent la population marocaine à se tourner vers les marchandises de contrebande.

Parfois, c'est la différence de qualité des produits qui motive la clientèle à "consommer étranger", en optant notamment pour les articles de Melilla. Quant aux produits algériens, si certains sont effectivement de bonne qualité (dattes, semoule...) d'autres le sont moins (huile, confiture, savon...). La contrebande de certains articles industriels (magnétoscopes, calculatrices, marques de parfums...) est due à leur inexistence sur le marché national. C'est le cas en général de produits "soumis à autorisation d'importation" (de la liste B) et de ceux "prohibés à l'importation" (liste C) d'après la nomenclature du Ministère Marocain des Finances.

La contrebande s'explique aussi par la faiblesse des échanges commerciaux légaux entre le Maroc et l'Algérie, qui pourraient pourtant créer une complémentarité entre eux avec un régime douanier de faveur dont profiteraient les régions frontalières des deux pays.

Enfin, le commerce illicite est lié à des considérations géographiques. D'une part l'excentricité du Nord-Est par rapport aux marchés nationaux d'approvisionnement, en particulier Casablanca éloignée de plus de 600 km, entraîne une hausse des coûts de transport, se répercutant sur le prix des marchandises. D'autre part, les services de douanes dans la région éprouvent des difficultés pour couvrir un vaste champ d'action et freiner l'activité de contrebande du fait de l'insuffisance des moyens matériels et humains. Ainsi dans la circonscription des douanes d'Oujda, l'effectif des douaniers dépasse à peine 200 personnes, alors que la frontière maroco-algérienne de Saïdia à Figuig est longue de 500 km, ce qui donne une moyenne d'un douanier pour 2,3 km. Ce rapport est certes supérieur à celui relevé par exemple à la frontière camérouno-nigériane, véritable passoire pour les échanges parallèles, où l'on comptait en 1986, 83 douaniers sur 794 km (ABEGA, M., journal L'Opinion du 11 déc. 1989), soit une moyenne d'un agent pour 90,5 km !

2- Le processus de la contrebande et les moyens utilisés

La condition première pour la pratique de la contrebande est la parfaite connaissance du terrain à parcourir, de l'itinéraire, des raccourcis et des déviations possibles en cas de poursuite par les douaniers, d'autant plus que les opérations se font surtout de nuit. Les résidents frontaliers dont les maisons ou les exploitations agricoles sont souvent utilisées comme entrepôts pour la contrebande, assurent "un appui logistique" aux contrebandiers en leur fournissant des informations utiles ou en leur servant "d'éclaireurs" moyennant une rémunération. Le téléphone est un moyen efficace pour la communication entre les contreban-

diers de part et d'autre de la frontière, en vue de fixer l'heure et le lieu de leur rencontre ou de s'entendre sur les marchandises à échanger. Avec l'émigration à l'étranger, la contrebande est l'un des facteurs qui expliquent le nombre élevé d'abonnés au téléphone à Nador (80 pour 1.000 hab.) mais aussi à Béni Drar (30 pour 1.000 hab.), taux dépassant celui de centres plus grands : Arroui (9 pour 1.000 hab.), Aklim (7 pour 1.000 hab.) (Annuaire des abonnés au téléphone, édition 1991).

Quant aux moyens de transport utilisés, ils varient selon le terrain, la nature et la valeur des produits : camions, voitures (Peugeot 404, 405 ou 305, Renault 16, Mercedes), motocyclettes et bêtes de somme (ânes et mulets).

Sur mer, au large de la côte entre Cap de l'Eau (Ras Kebdana) et le Cap des Trois Fourches, sont utilisées des embarcations à rames ou à moteur. Une partie non négligeable des produits importés par Melilla ne parvient pas au port de la ville. Elle est transbordée sur les embarcations des contrebandiers de la région de Nador, au large du littoral. C'est la raison pour laquelle certains produits étrangers sont moins chers à Nador qu'à Melilla. Pour la surveillance des zones de débarquement frauduleux, l'administration des douanes s'est efforcée d'acquérir un équipement maritime : vedettes rapides pour l'interception, patrouilleurs, moyens de télécommunication¹⁶. Mais cela ne suffit pas pour stopper les trafics multiples qui s'effectuent quotidiennement. Par ailleurs, la lutte contre la contrebande dans les petits marchés urbains n'est pas d'une grande efficacité car elle doit être menée à la source.

Avec l'Algérie, sur les espaces frontaliers au terrain accidenté (montagnes au Sud d'Ahfir ou au Sud-Est d'Oujda), la contrebande se pratique parfois de façon insolite. Certains contrebandiers utilisent des mulets dressés et habitués à des chemins compliqués mais sûrs. Ces bêtes n'ont droit à la nourriture que du côté marocain, au lieu d'arrivée de la marchandise. Le mulet chargé en territoire algérien, puis lâché dans la nature, retourne par son itinéraire habituel au point de départ pour pouvoir prendre sa ration d'avoine et d'eau¹⁷.

La contrebande avec l'Algérie est parfois fondée, au stade amont, sur un système de troc entre contrebandiers marocains et algériens. Mais de plus en plus, les transactions se font par règlement monétaire. Elles ont lieu dans le cas d'"importation" de produits algériens

16 - cf. La Vie économique, n° spécial annuel 1986, p 135

17 - Enquête sur l'Oriental - Journal l'Opinion du 28 avril 1984

sans livraison de marchandises en contrepartie, le paiement se faisant en dinars algériens. Au niveau des intermédiaires ou plus en aval, à la vente au consommateur, tous les articles de contrebande entrent dans le circuit monétaire.

Que ce soit avec l'Algérie ou avec Melilla, la contrebande est le fait de différentes catégories sociales, donnant lieu à plusieurs types de fraudes.

3- Les types de contrebande : de la pacotille à la spéculation

La contrebande la plus répandue dans le Nord-Est est celle de la subsistance, exercée à titre de gagne-pain par une catégorie sociale démunie de ressources. On distingue d'ailleurs deux sortes de petits contrebandiers; ceux qui travaillent pour leur compte et ceux qui sont utilisés comme passeurs de marchandises par les gros contrebandiers. Les passeurs font la navette par centaines entre Melilla et Nador, d'où le surnom de contrebande de fourmis. Disposant d'un petit capital, ils prennent la commande des marchandises demandées par les commerçants de Nador, se rendent à Melilla pour faire les achats, et une fois de retour, sont payés à la livraison. Certains d'entre eux, originaires de localités lointaines de Nador, "se débrouillent" pour se procurer une carte d'identité nationale délivrée à Nador ou à Béni An-sar attestant qu'ils y résident, afin d'accéder facilement à Melilla¹⁸. La contrebande avec Melilla ne recrute pas seulement dans la région de Nador, mais aussi dans d'autres villes du Nord-Est : à Oujda, Béni Drar, Taourirt et Guercif grâce aux réseaux de lignes d'autocars et de taxis. Contrairement aux gros contrebandiers qui sont souvent des commanditaires, ce sont les passeurs qui courent le plus de risques : saisie des marchandises, amende, emprisonnement, voire parfois la mort¹⁹.

Un bon nombre d'entre eux est constitué de travailleurs journaliers en quête d'embauche, pour qui la contrebande est une activité occasionnelle, pratiquée de manière intermittente. Numériquement, les contrebandiers de subsistance forment la majorité des fraudeurs et l'on peut avancer que sur l'axe Melilla-Oujda et le long de la frontière maroco-algérienne du Nord-Est, leur nombre atteint quelques dizaines de milliers. La contrebande, par les opportunités d'emploi qu'elle offre aux chômeurs citadins et ruraux, apporte une contribution ef-

18 - La police et la douane espagnoles n'exigent pas des résidents à Nador la présentation du passeport pour entrer à Melilla.

19 - Il y a quelques années, des contrebandiers de Béni Drar périrent sous les balles des douaniers ou des militaires algériens.

fective à l'urbanisation et l'accroissement de la population des villes frontières : Nador, Oujda, Béni Drar...

La contrebande par infiltration est un second type présent dans le Nord-Est et limité à la population frontalière bénéficiant de l'avantage du terrain et possédant des habitations ou des propriétés à la frontière, notamment celle avec l'Algérie. Elle peut revêtir un caractère lucratif et professionnel comme chez les Béni Drar et certaines fractions des Angad à l'Est et au Nord d'Oujda. Dans ce cas la fraude est assimilée au troisième type. Ce dernier concerne la fraude "professionnelle", organisée et financée par des commerçants marocains ou algériens qui utilisent des passeurs pour introduire frauduleusement des produits d'un territoire à l'autre. Pour les gros trafiquants, la contrebande est un secteur de spéculation et une seconde profession. Leur activité initiale et officielle est soit le commerce, l'immobilier ou la fonction publique. En général, leur rôle se limite au financement de la contrebande : acquisition de moyens de transport, avance de liquidités aux passeurs... Organisés dans un style un peu mafieux, ils disposent de gros moyens logistiques et de capitaux considérables. De Melilla ils importent frauduleusement des articles de valeur en grande quantité : pièces détachées, électroménager, alcools, cartouches de cigarettes... Certains sont spécialisés dans un seul type de produits à tel point qu'on entend parler d'un "roi de la vidéo", de l'alcool ou des montres. Dans cette catégorie de contrebandiers on peut ranger aussi de pseudo-touristes maghrébins, algériens et tunisiens qui détournent sur le marché régional des marchandises étrangères introduites sous le régime du transit par Bab Sebta (Ceuta), Tanger-port et Nador (Sous-direction des Douanes d'Oujda).

On a cité enfin une autre catégorie de contrebande dite "scientifique" qui emprunte la route légale passant par le bureau de douane et sans dissimulation de marchandises. Elle exploite les lacunes de la réglementation douanière (ZAIM, F., 1990).

B- Avec Melilla : un courant actif dans le sens Melilla-territoire marocain

1- Une ville dont le dynamisme est lié à la fonction portuaire.

a) Les spécificités de Melilla en tant qu'enclave et port franc.

Enclave située sur le littoral méditerranéen du Maroc, Melilla, dotée d'un port, est une ville au territoire exigu. Couvrant une superficie de douze km² environ, avec 3,9 km de frontières maritimes et 10 km de frontières terrestres, la ville comptait vers 1990 à peu près

90.000 hab. soit une densité supérieure à 7.000 hab./km², plus élevée que celle de Ceuta (5.000 hab./km²). En 1988, alors que la population "de droit"²⁰ de Melilla s'élevait à 55.717 hab., sa population "de fait" était estimée à plus de 85.000 hab. Elle est composée en majorité d'Espagnols dont 12 à 15.000 militaires, d'une trentaine de milliers de Marocains musulmans, d'une importante colonie israélite naturalisée et d'une minorité d'Hindous s'adonnant au commerce. Après les indépendances du Maroc et de l'Algérie, beaucoup d'Espagnols de l'ancienne zone espagnole du Maroc et de l'Oranie préférèrent Melilla à la péninsule ibérique. Alors que les Israélites de Melilla sont issus du Maroc et de l'Oranie, les Hindous sont originaires de Gibraltar.

Melilla fait partie des rares enclaves coloniales contemporaines au statut de zones franches.

ENCLAVE	MELILLA	CEUTA	GIBRALTAR	HONG KONG	MACAO
Superficie en km ²	12,3	19	6	1.034	16
Population vers 1990 (1.000 hab.)	90	90 à 100	35	5.500	300
Situation géographique	côte nord du Maroc	côte nord du Maroc	extrême sud de l'Espagne	côte sud de la Chine	côte sud de la Chine
Puissance coloniale	Espagne	Espagne	Grande Bretagne	Grande Bretagne	Portugal
Date d'occupation	1497	1668	1704	1842	1557
Fonctions dominantes	portuaire commerciale	portuaire commerciale	portuaire commerciale touristique	portuaire industrielle commerciale touristique	portuaire industrielle touristique

Les premières zones franches dans le monde furent créées par l'Angleterre aux principaux carrefours du commerce international dans les ports de Gibraltar (1704) sur le détroit du même nom en face de Ceuta, Singapour (1819) et Hong Kong (1842) en Asie du Sud-Est. Actuellement on peut distinguer entre deux types de territoires francs : l'ancien, dont les activités principales sont l'entreposage et la réexportation de marchandises comme c'est le cas de Melilla, Ceuta et Gibraltar, et le nouveau, apparu dans la deuxième moitié du XXème siècle, mettant l'accent sur les activités de fabrication et d'exportation, d'où l'appellation de "zones franches d'exportation" : cas de Hong Kong, Singapour devenus puissances industrielles et secondairement Macao. Melilla, servant de centre pour le rassemblement des mar-

20 - La population "de fait" comprend les "présents" de la population de "droit" plus les personnes "de passage". Quand à la population de "droit" elle englobe les "présents" et les "absents", personnes résidant à Melilla mais qui se trouvent ailleurs lors du recensement. (REZETTE, R., 1976).

chandises et leur distribution sur le marché régional, semble moins exposée à la concurrence que Ceuta située à 15 km seulement de Gibraltar qui, sur l'autre rive du Déroit, lui dispute le rôle de point de contact entre l'Europe et l'Afrique.

Comme Ceuta et les îles Chaffarines, Melilla bénéficie de l'exemption des droits de douane depuis la fin du 19ème siècle pour les marchandises à l'importation, à l'exportation et en transit. L'exonération de taxes vise à encourager la fonction commerciale de la ville et à assurer un débouché pour les produits espagnols dans le Nord marocain. Si l'Etat espagnol n'y perçoit pas d'impôts et doit en plus faire face à des frais que nécessite la présence de garnisons et de fonctionnaires dans la place stratégique que représente Melilla, en contrepartie, les liquidités et les devises qui affluent vers l'enclave sont considérables.

Le statut colonial de ces territoires va évoluer différemment : alors que Melilla, Ceuta et Gibraltar, territoire reconnu aux Anglais au traité d'Utrecht en 1713, sont seulement revendiqués, respectivement par le Maroc et l'Espagne, Hong Kong doit retourner à la Chine en 1997, selon un accord sino-britannique signé en 1984, et Macao doit être également rétrocédé à la Chine en 1999.

b)- Evolution et structure du trafic portuaire de Melilla

TABLEAU 55 : EVOLUTION DU TRAFIC PORTUAIRE DE 1975 A 1989 PAR PRINCIPAUX PRODUITS :

Marchandises (1.000 t)	1975	1977	1980	1985	1989
Marchandises diverses (import. + export.)	155,6	403,7	208	285,2	374,7
Produits pétroliers (importation)	44,5	51,3	44,4	35,9	33,2
Eau, combustible liquide (importation)	28,7	30,4	27	23,4	15,7
Minerai de fer (exportation)	300,6	429,3	33,8	-	-
Autres produits en vrac (exportation)	18,5	47	41,5	44,8	1,1
Produits de pêche (exportation)	5,1	7,6	3,9	1,9	-
TOTAL	553,2	969,4	358,6	391,4	433,8

Source : Memoria anual del puerto de Melilla 1989 -Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo.

L'évolution du trafic portuaire de Melilla de 1975 à 1989 peut se résumer en trois points :

- Après avoir approché 1 million de tonnes en 1977, le trafic connut une forte baisse en 1980-1981 puis une reprise à partir de 1985.

- la première explication en est la décadence puis l'arrêt de l'exportation du fer des Béni Bou Ifrouer depuis 1978, année de démarrage du port de Nador. Le port de Melilla perdit ainsi son rôle de débouché du Maroc oriental. Par contre, Ceuta, en dépit de la concurrence de Gibraltar, conserva une position privilégiée dans le trafic Est-Ouest à travers le Détroit et dans celui Nord-Sud entre l'Europe et l'Afrique : ravitaillement des navires en produits pétroliers et en eau potable, importation d'articles analogues à ceux de Melilla.

- Le second facteur en est la part croissante des "marchandises diverses" dans le trafic, en particulier dans les importations. En 1989, où le trafic atteignit 433.841 t, les importations y représentaient 74 % du tonnage : 321.391 contre 112.450 t pour les exportations :

TABLEAU 56 : STRUCTURE DU TRAFIC DU PORT DE MELILLA EN 1989

IMPORTATIONS			EXPORTATION		
Produits	tonnes	%	Produits	tonnes	%
Produits pétroliers	31.704	9,9			
Ciment	10.112	3,1			
Eau, combustible liquide et divers	17.345	5,4			
Marchandises diverses	262.230	81,6	Marchandises diverses	112.450	100
TOTAL	321.391	100			

Source : Memoria anual del puerto de Melilla 1989- Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo.

On peut répartir les importations entre deux groupes; celles qui répondent aux besoins propres de la ville (produits pétroliers, ciment, eau...) totalisant 18 % environ, et les marchandises diverses constituant l'essentiel du tonnage (82 %)

TABLEAU 57 : IMPORTATIONS DE MELILLA D'APRES LA VALEUR EN 1988.

PRODUITS	VALEUR (millions pesetas)	%
Alimentation	3 006,6	17
Textiles et habillement	4 602,3	25,5
dont : vêtements et tissus	(1 354,6)	
friperie	(2 300,2)	
Matières premières, équipement	1 959,8	11
dont articles de porcelaine	(769,5)	
Articles industriels	8 306,8	46,5
dont : électronique et appareils électriques	(5 262,2)	
montres	(1 091,1)	
TOTAL	17 875,5	100

Source : Memoria anual del puerto de Melilla 1989, Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo



Planche 9 : Vue partielle de la place d'Espagne a Melilla
(Cliché CARMAR - Melilla)



Planche 10 : Le port de plaisance de l'enclave espagnole de Melilla
(Cliché CARMAR - Melilla)

Un examen plus détaillé de la structure des importations selon leur valeur montre, qu'à part les produits importés pour satisfaire la demande de la ville en articles de consommation et d'équipement (produits alimentaires, pétroliers, chimiques, ciment...), la majeure partie des marchandises est représentée par les articles issus du monde entier, et commercialisés dans les ports francs.

2- Le profil commercial d'un pôle émetteur de contrebande.

a) Melilla, place de commerce et de transit.

TABLEAU 58 : LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES SERVICES A MELILLA EN 1982 :

INDUSTRIES 293 (10 %)	Nb	%	COMMERCE 2.055 (70%)	SERVICES 577 (20 %)	Nb	%	TOTAL 2.925 100 %
- Indus. Aliment	49	17	Cf. Tableau n° 59	- Restauration	237	41	
- Boulangerie	46	16		- Hôtellerie	23	4	
- Boissons	6	2		- Coiffure	76	13	
- Fabrication de prod. métal.	30	10		- Banques	6	1	
- Papeterie imprimerie	19	6		- Assurances	5	1	
- Bijouterie	11	4		- Photographie	16	3	
- Bâtiment, Instal. électr.	105	36		- Réparation radio, TV, ...	15	3	
- Entreprises diverses	27	9		- Répar. diverses	34	6	
				- Répar. auto	41	7	
				- Transit, agen- ces de voyage	32	6	
				- Activités anne- xes au transp.	22	4	
			- Services divers	70	11		
TOTAL	293	100		TOTAL	577	100	

Source : Memoria comercial y de trabajos, ano 1982, Camara Oficial de Comercio, Industria y Navegacion- Melilla, 182 p.

En 1982 les activités urbaines de Melilla totalisaient plus de 2.900 établissements (cf. Tableau 58). A cette date, les industries, représentant 10 % de l'équipement global.

TABLEAU 59 : L'EQUIPEMENT COMMERCIAL DE MELILLA EN 1982

BRANCHES	Gros et demi-gros		Détail		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ALIMENTATION	103	26	554	33,4	657	32
- Epicerie	46		268		314	
- Confiserie, biscuiterie	6		36		42	
- Boulangerie	-		19		19	
- Céréales et semences	5		8		13	
- Fruits et légumes	16		84		100	
- Boissons	10		18		26	
- Poissons	12		59		71	
- Boucherie, oeufs, volailles	8		62		70	
HABILLEMENT	29	7,5	316	19	345	16,7
- Tissus, couvertures	5		64		69	
- Vêtements	15		160		175	
- Mercerie	2		41		43	
- Chaussures, cuirs	7		51		58	
EQUIPEMENT DOMESTIQUE	24	6	126	7,6	150	7,3
- Meubles, papier peint	10		23		33	
- Sacs, valises	-		15		15	
- Electroménager	14		77		91	
- Porcelaine	-		11		11	
EQUIPEMENTS DIVERS, SOINS	80	20,5	453	27,3	533	26
- Matériaux de construction, quincaillerie	14		62		76	
- Librairie, papeterie	-		46		46	
- Articles de fumeur, de sports, jouets	13		89		102	
- Montres, bijouterie, appareils électriques, photos	19		96		115	
- Droguerie, parfumerie	34		142		176	
- Pharmacie	-		18		18	
CARBURANT, MATERIEL DE TRANSPORT	39	9	36	2,2	75	3,5
MAGASINS A RAYONS MULTIPLES	93	24	129	7,7	222	11
AUTRES COMMERCES	27	7	46	2,8	73	3,5
TOTAL	395	100	1.660	100	2.055	100

Source : Memoria comercial y de trabajo, año 1982, Camara Oficial de Comercio, Industria y Navegacion, Melilla, 182 p.

concernaient principalement l'alimentation (34,4 %), le bâtiment et les activités qui s'y rattachent (36 %). Dans l'ensemble, la fonction industrielle y est modeste, fondée sur de petites unités. Quant au secteur tertiaire, il se répartit entre les commerces, qui prédominent avec 70 % des établissements, et les services (20 %). Le trait frappant de l'appareil commercial est le suréquipement en commerces de gros et demi-gros : 395 pour 1.660 établissements de détail, soit un rapport entre gros et détail de 1 à 4 environ alors que pour les villes du Nord-Est, le rapport est de 1 à 14 à Oujda, 1 à 11 à Nador et 1 à 9 à Berkane²¹. Par conséquent, l'équipement commercial de Melilla n'est pas destiné uniquement à la population de la ville mais aussi à une clientèle de passage ou à la demande provenant du territoire marocain. Enfin, la nature des activités de services révèle l'importance des branches liées au transport : restauration, hôtellerie, réparation automobile, agences de voyages, activités annexes : plus de 400 établissements soit 15 % de l'équipement total et de 75 % des services. Ceci confirme la fonction de transit qu'exerce Melilla entre le Maroc et l'Europe en particulier par l'intermédiaire des deux lignes régulières maritimes qui la relie à Malaga et à Almería.

TABLEAU 60 : MOUVEMENTS DE VOYAGEURS A MELILLA EN 1987 ET 1988 (en milliers)

Types de voies	1987		1988		Taux	
	Nb	%	Nb	%	d'accroissement	
Voie maritime	351,4	8,2	352,6	7,7	0,3	%
" aérienne	121,4	2,8	153,5	3,3	26	%
" terrestre (avec le Maroc)	3 823,4	89	4 106,5	89	7,4	%
TOTAL	4 296,3	100	4 612,7	100	7,3	%

Source : Memoria comercial y de trabajos, ano 1989, Camara Official de Comercio, Industria y Navegacion- Melilla

Le mouvement de voyageurs à Melilla touche à la fois les Espagnols et les travailleurs émigrés en Europe, Marocains issus du Nord-Est, mais aussi Algériens en transit dont le nombre augmenta après la réouverture de la frontière maroco-algérienne. La disproportion relevée entre voie terrestre (4.100.000) et voie maritime (352.000) indique qu'il s'agit d'un trafic de navette Maroc-Melilla et vice-versa, donc d'un mouvement commercial de contre-bande.

21 - Enquêtes personnelles sur l'équipement commercial des villes du Nord-Est en 1991 (cf. 3ème partie)

b) La diversité des articles de contrebande provenant de Melilla :

D'après le tableau 59, on remarque qu'en dehors des établissements qui vendent des produits de consommation destinés aux habitants de l'enclave, d'autres commercialisent les articles qui sont acheminés par la "route légale" ou le plus souvent frauduleusement vers le territoire marocain. La gamme de ces produits est diversifiée. Certains sont fabriqués ou emballés en Espagne : vêtements, espadrilles, couvertures (dont les marques Mora, Jorda, Paduana...) produits alimentaires (riz, fromage, chocolat, confiserie, jus de fruits...), boissons alcoolisées, parfums et cosmétiques, meubles, friperie...

L'essentiel des marchandises est importé d'Asie et secondairement des pays européens (France, Italie, Allemagne, Grande Bretagne). Le marché est envahi surtout par les articles japonais (montres, appareils photographiques et optiques, magnétoscopes, caméras, téléviseurs, chaînes hi-fi, articles électroniques, piles électriques...) les chinoiseries (soieries, porcelaine, ustensiles de cuisine, thé...) mais aussi les produits des quatre dragons ou Nouveaux Pays industrialisés d'Asie (Hong Kong, Taiwan, Corée du Sud, Singapour) : articles de sport, bijoux de fantaisie, sacs, jouets, fleurs artificielles...

3- Un échange inégal entre Melilla et le Rif oriental

Le puissant flux de contrebande en provenance de Melilla n'est pas compensé par un courant en sens inverse. Rares sont les produits de la région du Rif oriental ou du Nord-Est en général qui sont acheminés vers l'enclave. L'effet le plus notable de la proximité de Melilla est la transformation de son arrière-pays immédiat en banlieue maraîchère. Sur le versant Nord-Est du Gourougou, les vallées de l'oued Ferkhana et du Rio de Oro, encaissées dans les coulées basaltiques, portent sur les terrasses alluviales une multitude d'exploitations microscopiques irriguées par les eaux de sources et par pompes. L'intensité des cultures s'y explique par la forte densité de population et le besoin de produire pour ravitailler Melilla en produits maraîchers frais (tomates, haricots verts, pommes de terre, laitues, oignons...). La ville, pour compléter ses importations alimentaires d'Espagne, reçoit du territoire marocain des fruits, en particulier des agrumes, des primeurs, des asperges... De nos jours, les ventes officielles aux Espagnols de Melilla ne concernent plus la viande, le poisson, la volaille, les oeufs, les cuirs et les peaux.

TABLEAU 61 : FLUX OFFICIELS DE MARCHANDISES ENTRE LE RIF ORIENTAL ET MELILLA EN 1985

A destination de Melilla			En provenance de Melilla		
Produits	Poids (1.000 t)	Valeur (millions DH)	Produits	Poids (1.000 t)	Valeur (millions DH)
- Primeurs, agrumes	15,1	25,2	- Outillage mécanique	62,3	45,5
- Matériaux de construction (sable, ciment, gravier)	58,7	2,9	- Pièces de rechange	1,1	25,3
- Kaolin	21,8	1,9	- Outillage électrique	17,6	15,5
			- Fibres textiles	0,7	0,9
			- Autres	0,9	1,4
TOTAL	95,8	30	TOTAL	82,6	88,6

Source : Douanes et impôts indirects -Béni Ansar

Pour 1985, si l'on a enregistré un certain équilibre dans le tonnage des marchandises destinées à Melilla et celles qui en provenaient, en valeur, le solde fut nettement positif en faveur du préside espagnol, le montant des ventes ayant été à peu près le triple de celui des achats. Ceci traduit une forme de dépendance de la région vis à vis de Melilla. Cependant le volume des échanges officiels est infiniment réduit, comparé à celui, informel, de la contrebande émanant de l'enclave.

Un autre type de relations avec Melilla est représenté par le recrutement de main d'oeuvre dans l'arrière-pays. De nombreux travailleurs journaliers s'y rendent quotidiennement pour exercer une activité dans le secteur industriel ou dans les services privés. En 1967 déjà, TROIN, J. F. estimait à 20.000 l'ensemble des frontaliers (petits commerçants, producteurs maraîchers, travailleurs...) qui pénétraient chaque jour à Melilla.

Enfin une dernière forme d'échanges a lieu par le biais des Espagnols de Melilla qui se rendent dans les villes du Nord-Est en particulier à Nador et à Oujda à l'occasion de sorties de week-ends ou dans le but de faire des achats. Les recettes réalisées avec ces touristes espagnols locaux sont cependant limitées. Malgré leur pouvoir d'achat élevé²², les Espagnols de passage à Nador ou à Oujda n'apportent pas de devises mais font leurs achats en dirhams qu'ils se procurent à Melilla. En outre, les marchandises qu'ils emportent sont peu diversifiées : vestes en cuir, articles d'artisanat (poterie, tapis, cuirs façonnés...).

22 - Un salarié de Melilla touche l'équivalent du traitement d'un haut ou moyen fonctionnaire au Maroc: 50 à 60.000 pesetas (= 4.000 DH/mois)

Source: EL HAMMOUTI, M. N., (1987)

Parallèlement au courant de contrebande avec Melilla, le commerce illicite a lieu avec le pays maghrébin voisin à travers un espace frontalier plus étendu.

C- Avec l'Algérie : un trafic à double sens touchant plusieurs points frontaliers.

1- La contrebande déclarée fléau national en Algérie.

En 1990 le marché parallèle avec le Maroc brassait un volume de l'ordre de 4 milliards de dinars²³. Le 19 avril 1992, la télévision algérienne annonça que le montant global des produits de contrebande vers le Maroc était estimé pour l'année 1991, entre 250 à 350 millions de dollars²⁴. En Algérie, la contrebande a atteint une ampleur telle qu'elle est combattue à la fois par les douanes, la gendarmerie et la police. Le territoire algérien est cerné à sa périphérie par plusieurs fronts de contrebande, aux frontières avec le Maroc à l'Ouest, la Tunisie au Nord-Est, le Mali et le Niger au Sud. Les subventions par l'Etat Algérien aux produits de base favorisent la contrebande vers les pays limitrophes de denrées de première nécessité telles que le sucre,²⁵ la farine, la semoule, l'huile, le lit en poudre "Lahda" ainsi que les médicaments.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, le gouvernement algérien décida le 20 juin 1992 la suppression des subventions sur tous les produits de consommation courante, à l'exception du lait (pasteurisé et en poudre), de la farine et de la semoule dont les prix ont néanmoins enregistré des augmentations sensibles de 50 à 130 %. En contrepartie, pour atténuer les conséquences de la hausse des prix, une aide directe a été accordée au profit des foyers à bas revenus, représentant à peu près 14 millions d'Algériens, sous forme d'allocations de 120 dinars par personne et par mois aux plus démunis.

La mesure de libération des prix entre également dans le cadre de la mise en place d'une économie de marché et d'une politique de "vérité des prix" négociée avec le Fonds Monétaire International depuis le début de 1991. Le marasme de l'économie algérienne se caractérisait durant les dernières années par un alourdissement de la dette extérieure estimée

23 - D'après un responsable algérien des finances, le 15 sept. 1990 lors d'une déclaration à la télévision algérienne.

24 - 1 \$ équivalait à peu près à 11 dinars à cette date.

25 - Durant l'année 1991, près de 200.000 t de sucre auraient été écoulées au Maroc en contrebande, d'après une émission consacrée à la contrebande par la T.V. algérienne le 19/04/92.

à 25 milliards de dollars et un énorme déficit des entreprises publiques²⁶ dont certaines ont licencié du personnel et d'autres ont cessé toute activité, contribuant à une augmentation du chômage : près de deux millions de demandeurs d'emploi.

Dans ce climat de crise économique, le phénomène de la contrebande prospère surtout en milieu urbain dans les villes de l'Oranie : Marnia, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Oran ... On y distingue deux catégories, de contrebandiers : les "barons de trabando"²⁷ qui financent les opérations et les petits "trabandistes" recrutés souvent parmi les "hitistes"²⁸

En Algérie, la contrebande peut être soit une cause, soit une conséquence de la pénurie de certains produits sur le marché intérieur. Dans le premier cas, en particulier avant les mesures prises par l'Etat le 20 juin 1992 en matière de libération des prix, certains produits de consommation courante se raréfiaient sur le marché national à la suite de leur écoulement en contrebande vers les pays limitrophes. Dans le second cas l'insuffisance de l'approvisionnement du marché donnait lieu à une importation frauduleuse de certaines marchandises du Maroc : pièces détachées pour voitures, quincaillerie, sanitaires et faïence pour la construction. La contrebande crée ainsi des opportunités de spéculation.

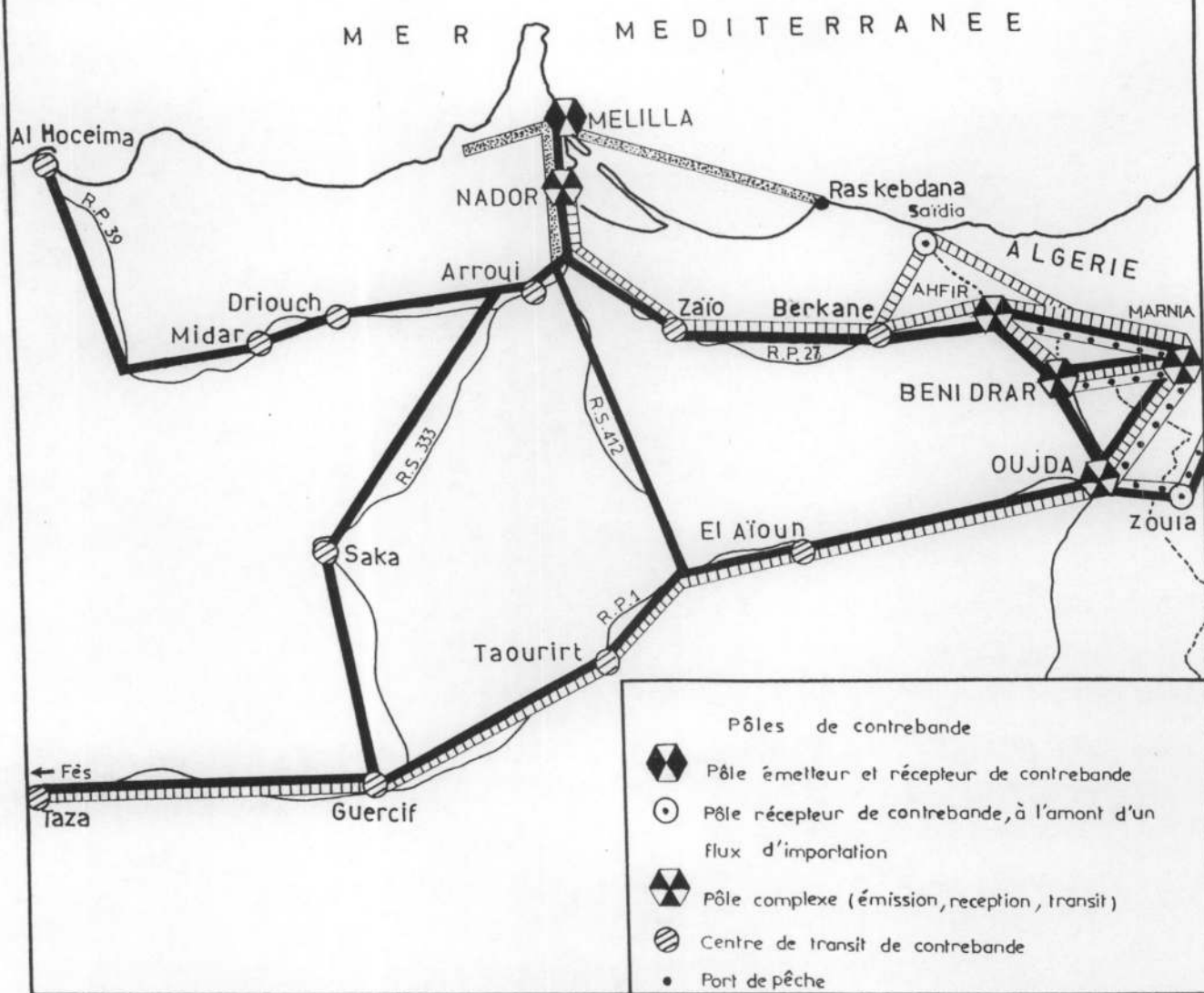
Pour effectuer leurs opérations, les contrebandiers ne manquent pas d'ingéniosité. Certains d'entre eux utilisent les récépissés délivrés par l'administration des douanes algériennes lors de la vente aux enchères des saisies, pour écouler "légalement" d'autres marchandises de contrebande similaires, permettant ainsi au trafic de s'auto-entretenir. Pour éviter aux produits de fraude de ne pas revenir sur le marché à des fins spéculatives, des responsables prônent la livraison des saisies aux oeuvres sociales (maisons de bienfaisance, associations d'handicapés...).

26 - Selon la Chambre de Commerce régional d'Oran, 40 % des entreprises en 1992 étaient à l'arrêt, faute de produits semi-finis et de pièces de rechange et 25 % fonctionnaient à peine à 10 % de leur capacité.

27 - Parmi eux, outre des commerçants, il y a des trafiquants de drogue qui veulent blanchir leur argent ainsi que des travailleurs émigrés en possession de devises.

28 - Du mot arabe "hit" signifiant mur, nom donné aux jeunes désœuvrés sans ressources, qui "tiennent" les murs.

FIG.27-POLES ET FLUX DE CONTREBANDE DANS LE NORD-EST



Flux de contrebande

- en provenance de Melilla: habillement, Friperie, couvertures de coton, porcelaine, électroménager, radiocassettes, montres, magnétoscopes, antennes paraboliques, cosmétiques, alcools, fromages...
- en provenance d'Algérie: épicerie, dattes, oeufs, bétail, essence et gazole, motopompes, câbles de haute tension, articles de dessin, médicaments...
- au départ du Nord-Est vers Melilla: produits maraîchers, Fruits, oeufs, viande, poissons
- au départ du Nord-Est vers l'Algérie: pièces détachées, jeans, tissus...
- Route principale
- Route secondaire

Source : enquête personnelle 1992



2- Dans le sens Maroc-Algérie : trafic de produits nationaux et d'articles de Melilla.

Les échanges informels entre le Maroc et l'Algérie présentent un certain équilibre, contrairement aux flux dissymétriques entre l'enclave espagnole et le territoire marocain.

Du Nord-Est marocain vers l'Algérie partent en réalité deux flux de contrebande : le premier en provenance de Melilla-Nador, via Oujda, Béni Drar, Ahfir, le second, passant par ces mêmes points frontaliers et concernant des produits issus du territoire marocain (cf. Fig. 27). Cependant, le plus gros des marchandises qui s'infiltrent en Algérie est constitué par les articles de Melilla pour lesquels le Nord-Est est un espace de transit et un relais de "plus-value commerciale". Quant aux produits marocains, moins diversifiés que ceux de Melilla, ils se limitent à deux ou trois types principaux : articles d'habillement (blue-jeans surtout, vestes de cuir, bonneterie, tissus, chaussures, mercerie...) produits alimentaires (bananes, boissons de Coca Cola, des produits maraîchers...), des pièces détachées et accessoirement des cosmétiques et des articles de droguerie.

En point frontalier algérien, Zouia, donne une image représentative de la contrebande en provenance du Nord-Est marocain. Centre rural, situé à une douzaine de km à l'Est d'Oujda, au pied de Jbel Ras Asfour, Zouia est en quelque sorte la réplique en territoire algérien de Béni Drar. Son souk forain aux étalages de plein air draine surtout le jeudi et le vendredi, une clientèle nombreuse venant acheter des produits du Maroc et de Melilla. Selon des témoignages, le nombre d'autocars à 70 places qui y affluent en provenance de toutes les régions d'Algérie (Oran, Alger, Annaba, Constantine...) peut atteindre le jour du souk 200 à 250, sans compter des centaines de voitures, chiffrant ainsi la fréquentation hebdomadaire à des milliers de personnes.

3- Dans le sens Algérie-Maroc.

a) Un trafic variant du Nord au Sud de la frontière :

On constate des nuances spatiales dans l'ampleur de l'activité de contrebande le long de quatre tronçons principaux de la frontière algéro-marocaine :

* de Saïdia à Ahfir :

Sur cette section la plus septentrionale, s'étendant sur 23 km de la source à l'embouchure de l'oued Kiss, la pratique de la contrebande est limitée pour deux raisons. D'abord, la vallée du Kiss représente un obstacle physique pour la traversée aussi bien des véhicules que des bêtes de somme utilisés par les contrebandiers. Ensuite, la densité de la population frontalière n'est pas très élevée dans cette partie des Triffa où l'agriculture irriguée est une ressource importante. La fraude concerne surtout des produits alimentaires (sucre granulé, huile, semoule, thé, café) mais aussi des machines agricoles (motopompes...), des produits phytosanitaires et les carburants (essence, gazole).

Il faut noter que la contrebande s'intensifie dans les environs de Saïdia en été lorsque l'afflux de milliers d'estivants vers la station balnéaire accroît le marché de consommation, donnant l'occasion aux contrebandiers locaux d'importer d'Algérie plus de carburant, de produits alimentaires et de pêche : crustacés et poissons des ports de Béni Saf et de Ghazaouet.

* Le long du col du Guerbous :

Sur une dizaine de km à travers la chaîne des Béni Snassen, d'Ahfir au Nord jusqu'au débouché du col sur la plaine des Angad au Sud, les conditions ne sont pas très favorables à la contrebande. D'une part, le relief montagneux est une entrave au franchissement de la frontière. D'autre part, la présence d'une brigade de douane dont le siège est à Ahfir réduit la liberté d'action des contrebandiers. Toutefois, la frontière n'est pas imperméable et malgré les contrôles effectués par les douaniers dans la bande frontière ou sur la R.P. 27, les contrebandiers s'infiltrèrent de nuit chez les Msirda, vers Boukanoune à 4 km d'Ahfir, ou font le détour par le col du Guerbouss pour pénétrer plus au Sud en territoire algérien.

* Les confins orientaux de la plaine des Angad :

Du Nord de Béni Drar jusqu'au Sud-Est d'Oujda s'étend, sur une trentaine de km, l'espace frontalier où la contrebande est la plus active du fait de la convergence des flux Algérie-Maroc et Melilla-région d'Oujda-Algérie. Un grand nombre d'habitants frontaliers s'adonne à la contrebande, à la fois chez les Araâra, Ouled El Aleb, Béni Khaled, Béni Drar et les différentes fractions des Angad. Les liens tribaux sont anciens entre ces derniers et les Béni Ouassine au delà de la frontière. Dans cette zone, la contrebande pratiquée parfois de père en fils, est une tradition dans les moeurs des familles. L'intensité de la contrebande s'y

explique aussi par la platitude du relief, l'insuffisance des ressources agricoles dans une région semi-aride et la présence de gros marchés de consommation de part et d'autre de la frontière : à Oujda (350.000 hab. environ en 1992) et dans les villes algériennes de l'Oranie : Marnia (52.275 hab. en 1987), Tlemcen (126.882), Sidi Bel Abbès (152.778) et Oran (628.558).

Dans cette zone, la gamme des produits algériens est diversifiée. Elle comprend des denrées alimentaires (blé dur, semoule, huile, sucre granulé, thé, café, lait en poudre "Lahda", riz, oeufs, chocolat, dattes, poivres, légumineuses...), des carburants, des articles d'équipement domestique (vaisselle, sanitaires, climatiseurs...) des motopompes, des fournitures scolaires, des articles de dessin et des médicaments (antibiotiques, analgésiques, anti-pyrétiques). Tous ces produits sont acheminés vers le Maroc en passant par Marnia ou parfois par le centre rural algérien de Chbikia.

* De Jbel Hamra à Ras Asfour :

Sur une dizaine de km, du Sud-Est d'Oujda jusqu'au sommet de Ras Asfour, point limite Sud-Est de la région, la contrebande a moins d'ampleur. La topographie est accidentée par la succession de vallons et de moyennes montagnes; la population locale est peu nombreuse. La contrebande y représente cependant la seconde ressource pour les habitants après le secteur minier (mine de plomb de Touissit, fonderie d'Oued El Heimer). Les marchandises importées de la daïra de Seb dou (18.410 hab. pour l'agglomération en 1987) et du territoire des Béni Bou Saïd, transitent par les villages d'El Abed, Sidi Jilali²⁹ ou Zouia et aboutissent chez les Béni Hamdoun, les Béni Hamlil ou les Mhaya Sud. Elles se limitent surtout aux produits alimentaires et au petit bétail (ovins).

Au total, il s'avère que la bande frontalière s'étendant du Nord de Béni Drar jusqu'au Sud-Est d'Oujda sur 30 km, soit 40 % de la longueur de la frontière entre le Nord-Est et l'Algérie (75 km de l'embouchure du Kiss au Nord à Ras Asfour au Sud), est la plus franchis par les courants de fraude. Oujda et Béni Drar y jouent le rôle de pôles collecteurs et répartiteurs d'articles de contrebande entre le Maroc et l'Algérie dans les deux sens, mais aussi font figure de points de transit pour les produits de Melilla à destination de l'Algérie. Par contre, à travers les autres sections frontières, du col du Guerbous à la Méditerranée au Nord et du

29 - 2.900 environ pour chacun d'entre eux en 1987

Sud-Est d'Oujda à Ras Asfour, la contrebande répond surtout aux besoins locaux de la population frontalière.

b) La contrebande d'un produit de consommation de masse : le cas de l'essence :

* La cherté des carburants nationaux incite à la consommation de l'essence de contrebande :

TABLEAU 62 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANTS NATIONAUX EN M³ DANS LA PROVINCE D'OUJDA DE 1982 A 1989.

	Essence super	Essence ordinaire	Gasoil	Total
1982	7.261	8.179	55.241	71.221
1983	8.012	8.427	60.795	77.234
1984	9.009	8.830	63.000	80.839
1985	8.021	7.458	66.824	82.303
1986	7.336	6.983	58.690	73.009
1987	7.429	6.077	58.341	71.847
1988	6.657	4.431	46.032	57.120
1989	5.387	3.442	50.114	58.943
1990	4.485	2.750	49.326	56.561

Source : Activité du secteur pétrolier- public. du Ministère de l'Energie et des Mines, Direction de l'Energie. 1989, 1990.

Jusqu'au milieu de la décennie 1980, la consommation des produits pétroliers nationaux dans la province d'Oujda a connu une croissance régulière mais assez lente : de 15 % entre 1982 et 1985. Durant cette période où la contrebande d'essence n'était qu'à ses débuts, la consommation de carburants, aussi bien du super que de l'ordinaire, a enregistré un niveau maximal en 1984, date à partir de laquelle elle a baissé : de 67 % et de 156 % en 1989, respectivement pour le super et l'ordinaire. Quant à la consommation de gasoil, elle atteint son volume maximal en 1985 et n'a diminué que de 33 % en 1989 et ceci pour deux raisons. D'une part, l'augmentation du prix du gasoil n'a pas été aussi élevée que celle de l'essence, d'autre part, un certain nombre d'automobilistes s'est tourné vers l'achat de véhicules diesel à cause du coût élevé de l'essence.

**TABLEAU 63 : EVOLUTION DES PRIX (EN DH) DES CARBURANTS NATIONAUX
DANS LA PROVINCE D'OUJDA**

Dates des augmentations	Super (le litre)	Variation en %	Ordinaire (le litre)	Variation en %	Gasol (le litre)	Variation en %
23/10/81	4,55	-	4,35	-	2,50	-
04/08/83	5	+ 10	4,80	+ 10,3	2,83	+ 13,2
10/11/84 ⁽¹⁾	6,16	+ 23	5,94	+ 23,7	3,56	+ 25,8
29/10/90	6,96	+ 13	6,74	+ 13,5	4,06	+ 14
26/02/91	7,07	+ 1,6	6,81	+ 1	4,08	+ 0,5

(1) au cours de la seule année 1984, il y eut trois augmentations successives : le 1er janvier, le 19 avril et le 10 novembre.

Sources : "Activité du secteur pétrolier", Ministère de l'Energie et des Mines, Direction de l'Energie, 1989, 1990

- Enquête personnelle.

L'augmentation des prix des carburants nationaux au cours de l'année 1984 (en trois tranches) fut un stimulant pour le développement de la contrebande de l'essence d'Algérie ³⁰. Ces augmentations successives de prix de 1982 à 1991 : 41 % pour le litre du super, 42 % pour celui de l'ordinaire et 44 % pour le gasoil, expliquent la baisse de consommation des carburants.

TABLEAU 64 : EVOLUTION COMPAREE DES PRIX (EN DH) ET DE LA CONSOMMATION DES CARBURANTS NATIONAUX (EN M3) DANS LA PROVINCE D'OUJDA DE 1982 A 1990

ANNEES	SUPER		ORDINAIRE		GASOIL	
	Prix	Consommation	Prix	Consommation	Prix	Consommation
1982	4,55	7.261	4,35	8.719	2,50	55.241
1984	5	9.009	4,80	8.830	2,83	63.000
1986	6,16	7.336	5,94	6.983	3,56	58.690
1990	6,96	4.485	6,74	2.750	4,06	49.326

Sources : - "Activité du secteur pétrolier", Ministère de l'Energie et des Mines, Direction de l'Energie, 1989, 1990

- Délégation régionale du Ministère de l'Energie et des Mines -Oujda

A partir de 1984, plus les prix des carburants nationaux montaient, plus le volume de leur consommation diminuait.

Dans la région d'Oujda en effet, l'essence d'Algérie se vend bon marché en contrebande malgré les augmentations de prix qu'il a enregistrées en l'espace de deux années :

30 - Sans compter l'achat de carburant algérien en dehors de la filière de contrebande par les automobilistes de la région d'Oujda qui se rendent fréquemment à Marnia ou à Tlemcen seulement pour faire le plein.

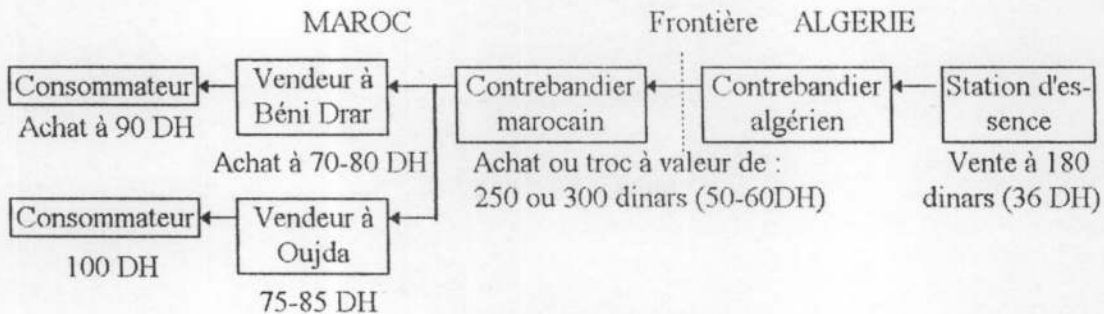
Evolution du prix du litre d'essence à la pompe en Algérie (en dinars)³¹

	1990	nov. 1991	avr. 1992	mai 1992
- ordinaire	3,20	4,20	5	6
- super	3,70	4,80	6	8

Source : Enquête personnelle

Malgré les marges bénéficiaires que s'octroient successivement les contrebandiers algériens et marocains puis les vendeurs clandestins, l'essence d'Algérie parvient au consommateur dans la région d'Oujda à un coût très abordable : à 3 DH en moyenne pour le litre d'ordinaire, alors que celui du Maroc est vendu à 6,81 DH, donc 125 % plus cher. Par conséquent, les automobilistes de la région d'Oujda, grâce au marché parallèle, roulent avec l'essence la moins chère au Maroc.

FIG. 28 : MECANISME DE LA FORMATION DU PRIX DE 30 LITRES D'ESSENCE ORDINAIRE D'ALGERIE, ECOULES EN CONTREBANDE EN MAI 1992



Les moyens utilisés pour introduire frauduleusement l'essence d'Algérie varient selon les quantités importées. Les petits contrebandiers transportent 5 à 6 jerricanes en plastique d'une contenance de 30 litres ou un fût de 200 litres sur une motocyclette ou à dos d'âne ou de mulet. Par contre, les gros trafiquants se servent d'une camionnette ou d'un pick-up doté d'une citerne d'une capacité d'une tonne, soit 1.000 litres. Le véhicule est conduit par un Marocain à la frontière où a lieu le transbordement à partir du camion-citerne d'un contrebandier algérien. L'essence d'Algérie cédée par ce dernier, est réglée en dinar ou troquée contre les produits du Maroc ou de Melilla.

31 - Le dinar, monnaie algérienne dont la valeur officielle est fixée théoriquement par rapport à une série de devises, a un autre coefficient de valeur sur le marché parallèle où il connaît un glissement par rapport au dirham, au franc français et à la peseta dans le Nord-Est. En 1991, au change au noir, 5 dinars valaient 1 DH

* Evaluation et effets de la contrebande de carburants :

On ne peut saisir l'ampleur de l'importation illicite d'essence par le simple examen des statistiques des saisies de carburants par les services de la Circonscription des douanes d'Oujda :

51.686	litres en 1989
30.267	" 1990
39.036	" 1991

Toutefois, on peut parvenir à une estimation de la quantité de carburants de contrebande écoulee dans la province d'Oujda en tenant compte d'une part, de la baisse de la consommation des carburants nationaux entre 1984 et 1990, et d'autre part, de l'évolution du parc de véhicules en circulation au cours de la même période.

TABLEAU 65 : EVOLUTION DU PARC DE VEHICULES EN CIRCULATION (1) SELON LES CENTRES IMMATICULATEURS DE LA PROVINCE D'OUIDA DE 1983 A 1990

Centre immatriculateur	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
OUJDA	31.830	32.355	32.975	33.821	35.073	36717	38.670	39.866
BERKANE	290	503	771	1.113	1.733	2.499	3.366	3.845
Prov. d'Oujda	32.120	32.858	33.746	34.934	36.806	39.216	42.036	43.711

(1) y compris voitures de tourisme, véhicules utilitaires (camions, camionnettes, autocars, tracteurs, ambulances) et motocyclettes.

Source Annuaire Statistique du Maroc 1991

D'après les tableaux 62 et 65, on déduit que de 1984 à 1990 le parc de véhicules, estimé à 32 858 en 1984 puis à 43 711 en 1990 s'est accru de 33 % alors que la consommation de carburants nationaux, passant de 80 839 à 56 561 m³, a baissé de 43 %³², alors qu'elle aurait dû théoriquement croître parallèlement à l'augmentation du parc de véhicules, c'est à dire de 33 % pour atteindre 107.500 m³ environ. La différence' entre ce dernier chiffre et la consommation de 1990, soit 50.940 m³, correspondrait à peu près à la quantité de carburants de contrebande consommée en 1990. Par conséquent, on peut estimer que 47 % environ des carburants consommés dans la province d'Oujda en 1990 auraient été introduits frauduleusement d'Algérie.

32 - Plus en détail, la consommation de l'essence super a chuté 100 % celle de l'ordinaire de 220 % et celle du gasoil de 27 % au cours de la période 1984-1990.

La contrebande de l'essence d'Algérie a un impact certain sur l'activité des stations services des villes frontalières du Nord-Est. Un certain nombre de points de vente sont fermés : 4 sur 18 à Oujda. 1 sur 2 à Béni Drar. Quant aux stations en activité, elles ont dû s'adapter à la mévente de carburant en licenciant du personnel, en vendant plus de lubrifiants, en assurant le service de lavage-graissage et en gardant certaines catégories de clients : administrations payant par vignettes d'essence, consommateurs à pouvoir d'achat élevé, automobilistes qui se méfient de la quantité de l'essence de contrebande.

D- L'impact de la contrebande sur la région du Nord-Est

1- Les retombées socio-économiques du commerce illicite : faut-il sacrifier l'économique au social ?

a) La contrebande avec Melilla plus préjudiciable que celle qui se pratique avec l'Algérie :

Espace de convergence de deux courants de contrebande, le Nord-Est a une économie qui en subit les effets. Les statistiques officielles confirment l'ampleur du phénomène si l'on s'en tient à celles de la Circonscription des douanes d'Oujda dont la compétence territoriale s'étend aux provinces d'Oujda et de Figuig.

TABLEAU 66 : EVOLUTION DU MONTANT DES AMENDES ET DES VENTES DES MARCHANDISES SAISIES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

RECETTES	1987	1988	1989
Produits des amendes (1.000 DH)	7.595	10.253	15.183
Produits de vente des marchandises saisies (1.000 DH)	1.757	3.270	4.403
TOTAL	9.352	13.523	19.586
Variation en % / an	-	+ 44,6	+ 44,8

Source : Sous-direction régionale des douanes et impôts indirects d'Oujda.

Il ressort du tableau que le commerce illicite a connu une expansion depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988. Alors que les marchandises introduites clandestinement d'Algérie sont des produits de consommation courante que la population achète pour leur prix bas, celles provenant de Melilla sont le plus souvent des articles de luxe, de qualité, non commercialisés sur le marché officiel. La contrebande avec l'Algérie, qu'elle soit fondée sur le troc ou sur des transactions monétaires en dinars, est moins préjudiciable à l'économie régionale ou nationale comparée à celle en provenance de Melilla. Véritable dé-

versoir de marchandises de contrebande, l'enclave espagnole a des répercussions indéniables sur la province de Nador qui lui est limitrophe, mais aussi sur l'ensemble du Nord-Est.

D'après une note émanant du Ministère du Commerce et de l'Industrie,³³ datant de 1990, il ressort que :

- les secteurs les plus affectés en part de marché (pourcentage du chiffre d'affaires relevant de la contrebande) sont : matériel et appareillage électrique et électronique : magnétoscopes (95 %), radiocassettes, chaînes hi-fi (90 %), électroménager (80 %), soieries (80 %), montres et horloges (80 %), cosmétiques et parfums (60 %), produits alimentaires : fromage, alcools (50 %), chocolat (40 %),

- Les secteurs les plus affectés sur le plan de la valeur globale sont : matériel électrique et électronique, bonneterie, confection : plus d'un milliard de DH, cosmétiques, parfums : de 0,5 à 1 milliard de DH, fromage, chocolat, alcools, biscuits, riz : de 0,25 à 0,5 milliard de DH, chaussures, pièces détachées, quincaillerie : d'un million de DH à 0,25 milliard de DH.

A cause de la concurrence déloyale de produits étrangers détaxés qui inondent le marché régional et pénètrent dans le reste du pays, toute tentative d'implantation d'industrie, du moins dans certains secteurs, est vouée à l'échec. Les seules industries susceptibles de se développer dans la région sont celles dont les types de produits ne sont pas ceux qui s'infiltrèrent de Melilla, telles les briqueteries, les cimenteries, les minoteries, les laiteries...

Par conséquent, le tissu industriel pouvant s'adapter à l'environnement régional se limite à des secteurs de productions spécialisées et complémentaires à celles provenant de Melilla ou de l'Algérie. La pénétration des articles de Melilla explique le renoncement et le peu d'intérêt des entrepreneurs ou hommes d'affaires de Nador à mettre sur pied des unités industrielles dont les produits seraient facilement concurrencés par ceux de l'enclave³⁴. C'est pourquoi certains d'entre eux investissent dans d'autres régions (Tanger, Fès...). D'autres sont allés jusqu'à associer la création d'unité industrielle à la contrebande. C'est le cas d'une usine de textiles, construite à Nador et utilisée avant 1979 par les contrebandiers qui importaient clandestinement de Melilla des couvertures espagnoles qu'ils étiquetaient et emballaient au nom de l'unité locale qui servait par conséquent d'entrepôt de contrebande (AÏSSI, O., 1982)

33 - D'après l'hebdomadaire "La Vie Economique" du 19 oct. 1990, p 10

34 - CHIGUEUR M., (1987), cite l'échec d'un projet d'implantation d'une usine de cosmétiques.

Un autre impact économique de la contrebande est la fuite de capitaux vers Melilla. Les liquidités en dirhams s'y infiltrent en grande quantité puisque la monnaie marocaine est acceptée par les commerçants de Melilla. Elles aboutissent finalement dans les banques espagnoles de la péninsule ibérique sans qu'il y ait en retour un flux de même volume en pesetas vers le territoire marocain. Outre le chiffre d'affaires de la contrebande qui a été évalué officiellement, à l'échelon national³⁵ à 9 milliards de DH en 1989, le commerce illicite implique également une perte de revenus pour le Trésor public qui devrait être du même ordre³⁶, c'est à dire l'équivalent des recettes touristiques durant la même année.

Si, au niveau macroéconomique, la contrebande a des retombées négatives indéniables, à l'échelon régional elle représente un moyen de subsistance ou d'enrichissement pour certaines catégories de la population du Nord-Est. Ce n'est pas l'insuffisance du dispositif douanier qui explique la permanence de la contrebande, mais c'est en réalité la compréhension des autorités envers les petits contrebandiers dont elles tolèrent l'activité pour des raisons sociales évidentes, faute d'alternative. Pour freiner le phénomène, il faudrait trouver une autre ressource pour remplacer la contrebande. Cependant le trafic digne de répression est celui des gros contrebandiers qui ont d'autres sources de revenus et qui font des affaires juteuses en fuyant la fiscalité.

2- Le commerce de contrebande dans les villes du Nord-Est et son rayonnement géographique

a) La contrebande dans le tissu commercial des centres urbains de la région

Trois villes frontalières sont particulièrement concernées par l'implantation de commerce de contrebande dans leur espace urbain : Nador, Béni Drar et Oujda.

A Nador, ce sont naturellement les articles de Melilla qui alimentent le commerce de contrebande. On y distingue trois concentrations commerciales implantées à cet effet. La plus importante est le complexe commercial situé à l'angle des boulevards Hassan II et Youssef Ibn Tachfine, totalisant 1.076 locaux³⁷. L'équipement commercial s'y répartit entre trois branches commerciales et quelques activités d'artisanat et de services induites :

35 - Déjà en 1983 il a été estimé à 5 milliards de DH (source: L'opinion économique du 30 mars 1983)

36 - D'après "La Vie Economique", hebdomadaire de Casablanca du 26.10.90

37 - Enquête personnelle à partir des cahiers de rôles des patentes de 1991 à la Perception de Nador.



Planche 11 : Le "complexe commercial" de Nador : un lieu de vente de marchandises de Mélilla qui a remplacé l'ancien souk forain.
(Cliché CREATEC Editions - 1990)



Planche 12 : Sacs de semoule, bidons de peinture, paquets de détergents, oeufs... des articles de contrebande étalés à même le sol dans une rue commerçante de Beni Drar, centre frontalier avec l'Algérie
(Cliché GUITOUNI - 1992)

- habillement.....	640 points de vente	: 59,5 %
- équipement.....	342 "	: 31,8 %
- alimentation.....	47 "	: 4,4 %
- artisanat.....	25 "	: 2,3 %
- restauration, soins personnels.....	19 "	: 1,8 %
- autres services (dont une banque).....	3 "	: 0,2 %
Total	1.076	100 %

Au sein des branches commerciales, la spécialisation est marquée. L'habillement, prédominant et occupant près de 60 % des locaux, compte 405 boutiques de vêtements confectionnés, 64 points de vente d'espadrilles et articles de sport et 62 pour les chaussures. Il en est de même pour l'équipement où l'on relève par exemple : 38 commerces pour les radiocassettes et téléviseurs, 36 pour l'horlogerie et les montres et 45 pour la parfumerie.

Les deux autres îlots commerciaux, Oulad Mimoun et la Joutia, situés sur la route menant à Zegangane, comptent respectivement 480 et quelque 300 points de vente. Alors que le premier, bâti en dur, a un profil commercial rappelant celui du complexe commercial, le second, dénommé ironiquement "Alpha 55"³⁸ est consacré au commerce de la friperie et présente l'aspect plutôt d'un souk forain aux étalages en baraques.

Située à moins de 3 km de la frontière maroco-algérienne, Béni Drar dont le nom à lui seul est évocateur de la contrebande dans la région, est un pôle spécialisé dans la vente de marchandises d'Algérie. La contrebande est tellement ancrée dans les moeurs et la vie quotidienne des habitants qu'elle représente pour eux une activité normale qui a perdu son caractère illicite. On peut même avancer que c'est grâce à la contrebande que Béni Drar a accédé au statut de centre urbain. Elle a un équipement commercial étoffé : 159 commerces en 1991 pour une population estimée à la même date à 3.300 hab., soit un commerce pour 20 hab. Ce rapport traduit un suréquipement commercial où prédomine la vente de produits provenant d'Algérie, en particulier d'alimentation (88 établissements soit 55 % du total) et d'équipement domestique (12 locaux soit 8 %). A part les activités liées au rôle de ville-étape sur la R.P. 27 reliant Oujda à Berkane (restauration, artisanat de service...), l'appareil commercial est dominé par la contrebande dont les revenus ont attiré une banque. A la différence de Nador et d'Oujda, à Béni Drar on ne trouve pas de souk urbain spécialisé dans la contre-

38 - Centre commercial moderne à Casablanca.

bande, car tous les épiciers et autres commerçants vendent des produits algériens. Même les boucheries proposent à la clientèle, de la viande de bétail importé frauduleusement. Bénéficiant d'un trafic routier intense dont la moyenne journalière annuelle a atteint 5.474 véhicules en 1989³⁹ l'activité commerciale à Béni Drar se caractérise par une rotation rapide du stock de marchandises. Les commerçants grossistes, au nombre de 7 en 1991, réalisent un chiffre d'affaires quotidien très élevé. En 1986 déjà, il était estimé à 10.000 DH (MEZIANE, M., 1987).

Le commerce illicite de carburant est une originalité de Béni Drar. Doublement informel, parce que "clandestin" et n'occupant pas de locaux à usage commercial, il est omniprésent dans les rues de la ville. Des dizaines de maison, dotées ou non de garage pour servir d'entrepôt, sont autant de points de vente d'essence pour desservir une clientèle venant d'Oujda et de la région ainsi que les touristes algériens en route vers Nador. Naturellement, en l'absence de mesures de sécurité et de prévention, les risques sont grands, en particulier en été ou l'on enregistre des incendies faisant parfois des victimes.

Enfin à Oujda, quatre îlots commerciaux sont spécialisés dans la vente de contrebande : souk Melilla, souk al Fellah, souk Tanger et la Joutia.

Souk Melilla, implanté d'abord dans une ruelle intra-muros (rue Atia), attenante aux remparts près de la porte Bab Sidi Abdelouahab, date de 1974. Initialement consacré à la vente de fruits et légumes, à la suite de l'interdiction aux marchands ambulants d'encombrer les placettes de souk Sidi Abdelouahab, il se vit fournir en articles de Melilla et le nombre de ses échoppes atteignit près de 150 vers 1980. Ayant acquis un statut "légalisé" et s'étant trouvé à l'étroit par sa densité commerciale élevée, les autorités municipales décidèrent son transfert en 1981, à quelques centaines de mètres plus à l'Est, dans l'avenue Riad. Installé dans des locaux en dur et mieux agencés, souk Melilla accueillit, outre ses anciens marchands, des commerçants dont les boutiques, frappées d'alignement, furent détruites pour l'élargissement du boulevard d'Ahfir à la sortie nord de la ville. Hormis une trentaine de locaux occupés par des bouquinistes, des vendeurs de meubles d'occasion et des débits de boissons, souk Melilla comptait en 1991 quelque 300 commerces d'articles de contrebande répartis entre trois branches :

39 - Comptage routier 1989, Direction des routes et de la circulation routière, Ministère des T.P.

FIG.29-LES ILOTS COMMERCIAUX DE CONTREBANDE A OUJDA

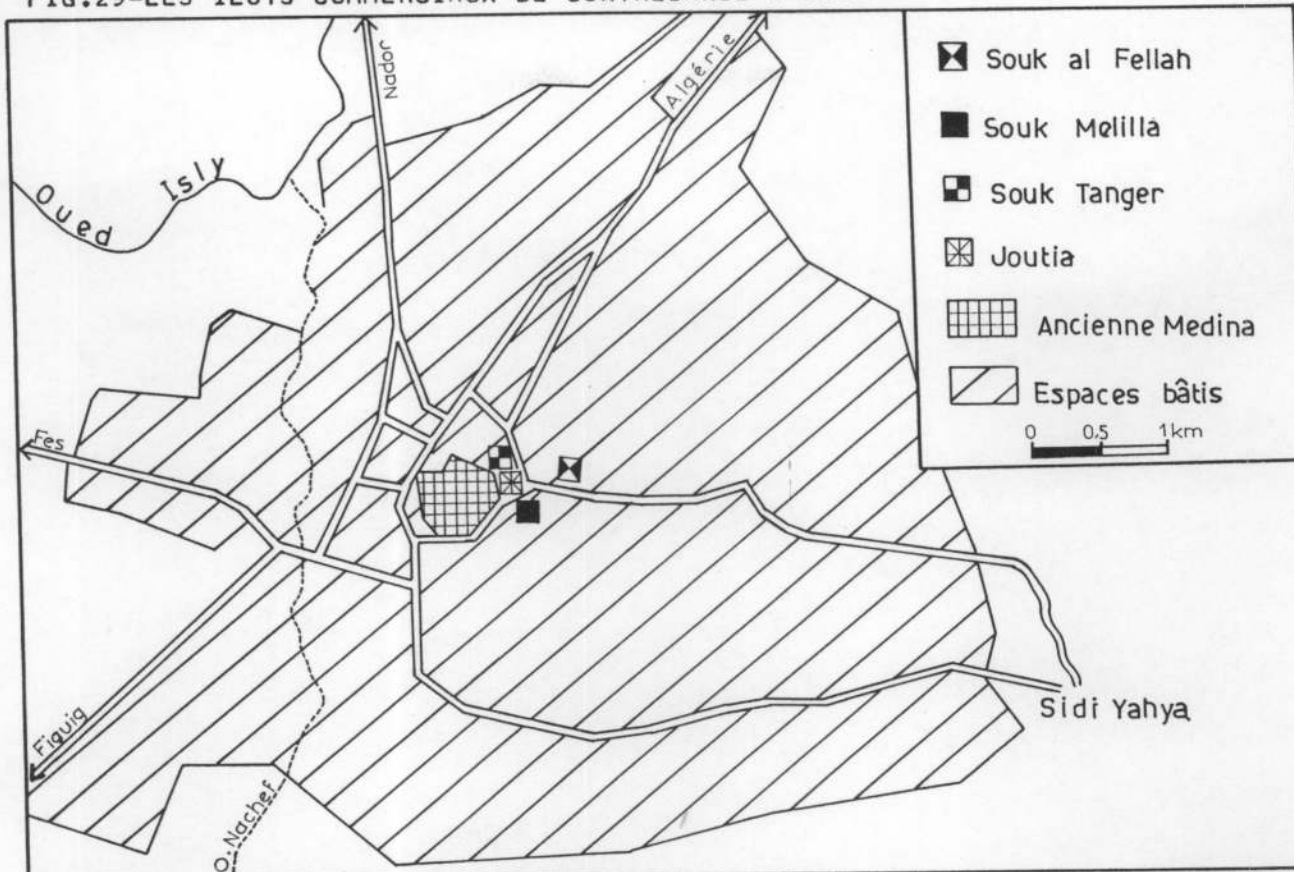
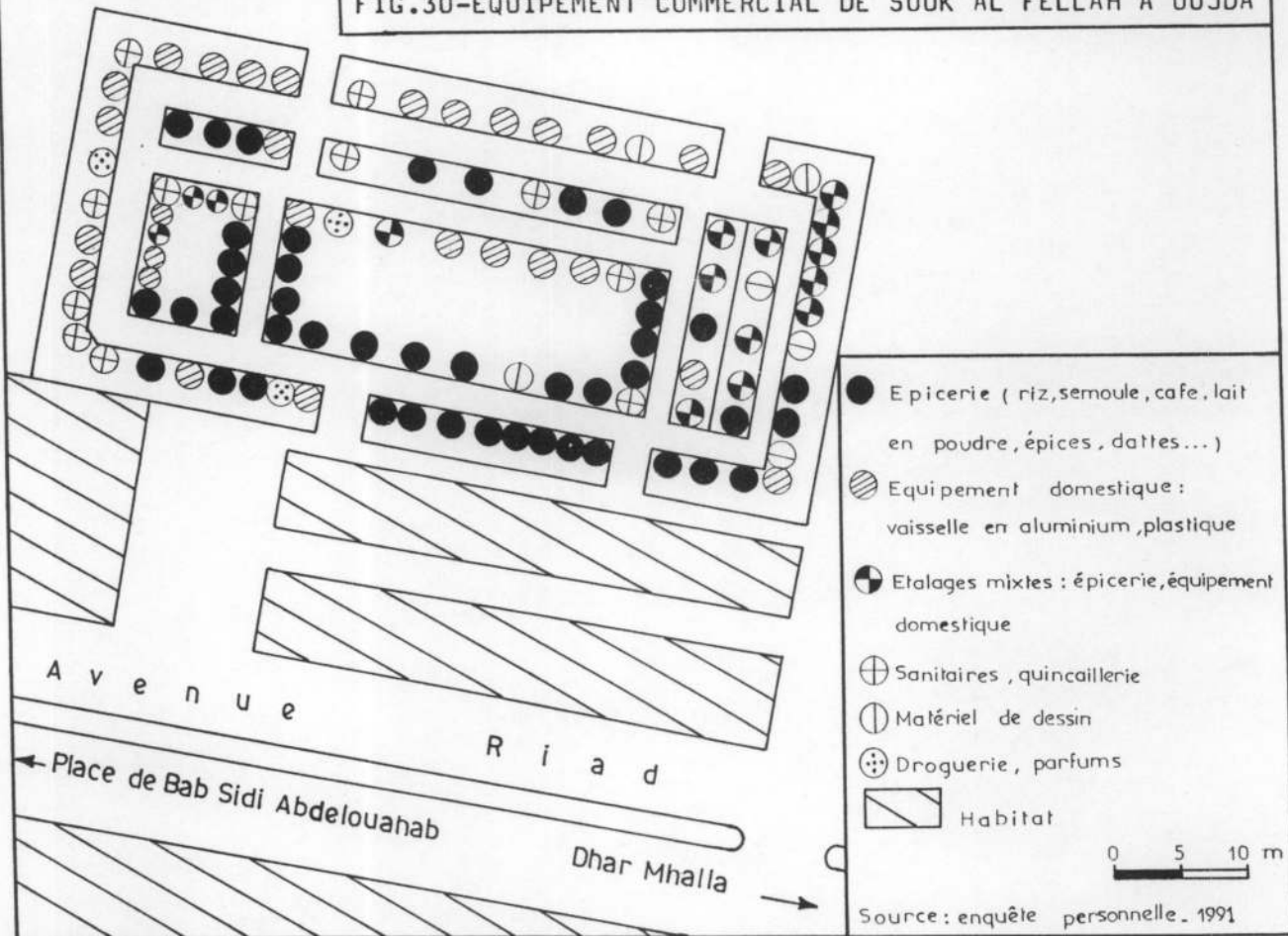


FIG.30-EQUIPEMENT COMMERCIAL DE SOUK AL FELLAH A OUJDA



- habillement.....	215	soit 72 %
dont vêtements confectionnés	53	
bas et bonneterie	48	
effets communs d'habillement	28	
chaussures et espadrilles	59	
friperie	27	
- équipement domestique (articles ménagers et couvertures)	40	soit 14 %
- droguerie, parfums, divers	42	soit 14 %
TOTAL	297	100 %

Source : Enquête personnelle mai 1991

Située également en nouvelle Médina à Derb Mbasso, à proximité de souk Melilla et de l'avenue de Riad, souk Al Fellah est spécialisé dans les produits algériens. Dénommé au départ souk Ben Taj où se vendaient des fruits et légumes dans de simples baraques, vers la fin des années 1970, il fut reconverti au commerce de contrebande et de plus en plus connu sous le nom de souk Al Fellah qui évoque les magasins de l'Etat dans les villes d'Algérie. En 1991, son équipement commercial comprenait 110 points de vente ventilés comme suit :

- Alimentation (épicerie de détail)	45	soit 41 %
- équipement domestique (vaisselle en aluminium et en plastique)	27	25 %
- Commerces mixtes : épicerie et équipement domestique	17	15 %
- Quincaillerie, sanitaires	12	11 %
- Autres (droguerie parfums...)	9	8 %

source : Rôle des patentes, perception d'Oujda

Comme le montre la figure 30, la disposition interne des commerces à Souk al Fellah reflète une spécialisation spatiale pour les branches, d'alimentation et d'équipement domestique qui y sont les plus représentées. Etant un commerce de consommation courante, l'épicerie occupe un grand nombre de locaux dans la partie Sud du souk, à laquelle on accède par les portes d'entrée principales donnant sur l'avenue Riad. Par contre les points de vente d'équipement domestique, de fréquentation occasionnelle, sont implantés plutôt en "périphérie" sur les bordures Nord et Ouest.

Le reste de l'équipement commercial, totalisant 19 % seulement des locaux est dispersé géographiquement. Il s'agit d'une part, des commerces de sanitaires, robinetterie, plomberie, et d'autre part de la vente de matériel de dessin qui constitue une originalité de Souk al

Fellah. Pour répondre à la demande d'étudiants de l'université d'Oujda, d'architectes, de services techniques et même de libraires-papeteries de la ville, des vendeurs proposent des articles de dessin introduits d'Algérie en contrebande.

Quant à la kissaria municipale, communément dénommée souk Tanger, elle est située dans le centre-ville, place du Maroc et constitue un souk urbain au commerce plus hétérogène.

Composée de 210 locaux, elle groupe des échoppes proposant soit des articles de Melilla ou d'Algérie, soit des produits marocains. La branche qui y prédomine est l'habillement, suivi de l'alimentation :

- Habillement.....	166 commerces (79 %)
- vêtements confectionnés.....	64
- chaussures, espadrilles.....	50
- bonneterie, tissus, mercerie.....	52
- Alimentation.....	21 (10 %)
- épicerie de détail	13
- fruits secs	3
- confiserie, boissons	5
- Equipement ménager.....	13 (6 %)
- Divers (droguerie, jouets.....)	10 (5 %)

Source : Rôle des patentes de 1991, Perception d'Oujda

Enfin, la Joutia, dont la localisation est à mi-chemin entre souk Melilla et souk Tanger, sur la place de Bab Sidi Abdelouahab, se distingue par un équipement commercial particulier. A part une trentaine de locaux où sont vendus des meubles d'occasion (22), la quincaillerie (4) et la brocante (3), trois catégories d'articles provenant de Melilla y prédominent et totalisent 142 points de vente :

- Friperie : 70
- Radiocassettes, Téléviseurs, magnétoscopes et accessoires : 62
- Montres, horlogerie (vente et réparation) : 10

En dehors de ces quatre îlots commerciaux, les marchandises de contrebande sont écoulées, mais en quantité réduite, dans les souks hebdomadaires, le vendredi à Sidi Yahya à la périphérie Sud-Est et le dimanche à souk Toba au Nord de la ville.

b) Le rayonnement spatial du commerce de contrebande dépasse les limites du Nord-Est

On peut avoir une idée sur le volume de la contrebande et sur l'aire géographique de sa diffusion dans le territoire marocain d'après les saisies effectuées par la gendarmerie de la région de Fès, ville par laquelle transite le trafic Est-Ouest. Parmi les prises fréquentes opérées dans le cadre de la lutte contre la contrebande, on peut citer des exemples.

- Début janvier 1991 : saisie à la gare de Fès, à bord d'un train de marchandises, de 43 t de friperie, d'une valeur de 1.290.000 DH, envoyées d'Oujda à destination de Casablanca (d'après le quotidien L'Opinion du 4 janv. 1991).

Le 29 Avril 1992, à deux heures du matin : arrêt au P. K. 384 de la R.P. 1⁴⁰ Casablanca-Oujda, d'une voiture Peugeot 504 provenant de la province de Nador avec à son bord : 26 magnétoscopes, 6 téléviseurs, 30 horloges murales à quartz, 100 postes radio à 10 bandes, 30 antennes, 6.000 piles pour montres électroniques, des cassettes, le tout d'une valeur estimée à 320.000 DH.

- Le 6 mai 1992, à 4 h du matin : interception d'un véhicule Mercedes immatriculé à l'étranger, se dirigeant de Taza vers Fès et transportant 35 bidons d'alcool pharmaceutique de 25 litres chacun et dont la valeur marchande totale atteint 263 milliers de DH. (Journal L'Opinion du 22 mai 1992).

Au cours d'un seul trimestre de l'année 1992, le montant des saisies de contrebande par la gendarmerie de Fès s'éleva à 2,5 milliards de centimes (d'après la source précédente).

Dans la diffusion géographique des articles de contrebande, Nador, Oujda et dans une moindre mesure Béni Drar, jouent le rôle de plaques tournantes pour la réception et la distribution des marchandises. De Nador, située à l'amont du flux issu de Melilla, des produits sont acheminés par route vers des points relais (Béni Drar, Oujda, Taourirt et Guercif) à partir desquels ils sont convoyés en direction de l'Algérie ou de l'Occidental marocain passant par Taza, par rail ou par route, pour atteindre Fès, Meknès ou les gros marchés de Rabat et Casablanca où ils se vendent plus cher et plus rapidement⁴¹.

40 - P.K. : point kilométrique, R.P. : route principale

41 - D'après des déclarations de commerçants de contrebande d'Oujda et de Béni Drar.

Quant à Oujda, elle constitue le carrefour de deux flux de contrebande. Les produits acheminés par les courants de fraude s'exerçant dans les axes Melilla-Oujda et Algérie-Oujda, n'approvisionnent pas seulement le marché de la ville, mais sont destinés dans une large proportion aux grands centres de consommation de l'Algérie et de l'Occidental marocain. Certains produits algériens, transitant par Oujda et Béni Drar, parviennent à des régions très éloignées du Maroc, comme par exemple les dattes de Biskra, dont la variété Deglet Nour, écoulées jusque dans les villes du littoral atlantique, et les produits phytosanitaires utilisés par des cultivateurs de tomate dans la plaine du Souss.

Vers le territoire algérien, les marchandises du Maroc et de Melilla transitent par Marnia ou Zouia pour être redistribuées à destination de l'Oranie, l'Algérois voire le Constantinois.

CONCLUSION

Les facteurs historiques, géographiques et socio-économiques dans le Nord-Est justifient le recours de la population à deux ressources extérieures : l'émigration et la contrebande.

La première, phénomène ancien dans la région, s'orienta vers l'Europe depuis les années 1960 et préleva de la main d'oeuvre, jeune et masculine, aussi bien dans le milieu rural des montagnes surpeuplées du Rif oriental et des Béni Snassen, des régions steppiques semi-arides, que dans le milieu urbain. Les flux migratoires se dirigèrent en premier lieu vers la France, pour des raisons historiques, mais aussi vers des pays non francophones en particulier à partir du Rif oriental à destination de l'Allemagne, des Pays Bas...

A la suite des restrictions imposées depuis 1974 par les pays d'accueil, l'émigration diminua d'intensité et revêtit de nouveaux aspects (regroupement familial, immigration clandestine, élargissement du champ migratoire...), sans modification notable de la répartition géographique des ressortissants marocains dans les pays traditionnels d'immigration.

Conscients du rôle essentiel de ces émigrés dans l'équilibre de la balance des paiements, l'Etat marocain et les milieux bancaires s'intéressèrent tôt aux transferts de fonds des TME. En vue de les canaliser, des agences bancaires furent implantées en Europe et des taux de change spéciaux furent appliqués pour inciter les travailleurs au rapatriement.

L'ampleur de l'émigration dans la région, perceptible à travers de nombreux indices (déséquilibre de la structure démographique, nombre élevé d'agences bancaires, d'abonnés au téléphone, de véhicules importés...), se traduit par un volume de transferts financiers considérable à partir de l'Europe, où la France représente la part d'émission prépondérante. Utilisés à des fins de consommation, d'investissement dans l'immobilier ou simplement déposés en banque, les capitaux des TME rapatriés constituent une ressource majeure dans la région. Leurs retombées économiques et sociales positives sur la région sont certaines : élévation du niveau de vie des familles des émigrés, animation de l'économie urbaine notamment des commerces et des activités artisanales en rapport avec le bâtiment, investissement, cependant limité, dans les secteurs agricoles par l'achat de machines et de motopompes...

Toutefois, l'impact de l'émigration comporte des aspects négatifs : inflation, spéculation foncière, contribution à l'urbanisation par l'exode rural, drainage des investissements par les villes aux dépens des campagnes.

La contrebande, autre ressource extérieure, est une activité de survie pour certaines couches de la population. Que l'attitude des autorités soit fondée sur la tolérance ou sur la répression, la contrebande à Nador comme à Béni Drar et Oujda, se fera tant que les frontières existeront et que le chômage ne sera pas jugulé. A ce sujet on pourrait évoquer la déclaration d'un maire de Naples à la fin des années 1970 : "arrêter la contrebande à Naples, c'est comme si on décidait de fermer la Fiat à Turin". Cependant, la contrebande de spéculation, moyen d'enrichissement de riches, a un impact négatif certain sur l'économie de la région. Par ses opérations frauduleuses de grande envergure, elle a un effet perturbateur sur le marché intérieur. Aux effets de fuite de capitaux, dans le cas du trafic avec Melilla, de concurrence pour les industries nationales, s'ajoute le manque à gagner sur les recettes des droits et taxes pour le Trésor public.

Le commerce illicite trouve un terrain de prédilection dans le Nord-Est, espace de convergence de deux courants d'importation frauduleuse. Celui en provenance de Melilla cause beaucoup de préjudice à l'économie de la région. "Vitrine" en miniature de l'Occident et de la société de consommation, l'enclave espagnole est un facteur à prendre en compte dans toute politique de développement économique régional.

La contrebande avec l'Algérie, pays qui en ressent le plus les retombées négatives du fait de la nature des produits concernés et du comportement du dinar sur le marché de

change au noir, aurait pu être freinée si les échanges officiels étaient plus développés au sein du Maghreb et plus particulièrement entre le Nord-Est marocain et l'Oranie voisine.

En fin de compte, la marginalité du Nord-Est par rapport au reste du pays est compensée par les intenses relations avec l'étranger. On a l'impression qu'on a là une sorte d'enclave nationale au sein du territoire marocain. On peut s'interroger si l'intégration du Nord-Est dans l'espace national a plus de chances de se réaliser si la région était un isolat, vivant en autarcie, au lieu d'être ouverte sur l'extérieur.

L'impact de l'émigration et de la contrebande se reflète dans le milieu urbain à travers les activités et au sein des espaces commerciaux des villes. Ces deux phénomènes dont l'ampleur fait l'originalité au Nord-Est, contribuent, avec certains trafics occultes⁴² et l'entrée des touristes algériens dans la région, au développement d'un secteur tertiaire artificiel dépendant de l'extérieur.

42 - Cf. Chapitre suivant.

Chapitre 5

UN TERTIAIRE ARTIFICIEL LIE A L'EXTERIEUR

Les villes de la région drainent des revenus extérieurs diversifiés, issus de l'émigration, de la contrebande et du tourisme maghrébin. La position frontalière du Nord-Est a contribué à l'apparition et au développement d'autres activités illicites : change au noir trafics de stupéfiants et de lingots d'or.

I- LES FORMES PARTICULIERS DE LA CONTREBANDE DANS LE NORD-EST

A- Le change illicite : un épaulement indispensable aux activités de contrebande

Le marché de change parallèle, qui permet de faire des transactions sur les devises en dehors du circuit monétaire légal, a acquis droit de cité dans les villes du Nord-Est pour plusieurs raisons :

- Présence d'une intense activité de contrebande pratiquée à la fois avec Melilla et avec l'Algérie.
- Importance du nombre de TME issus de la région qui apportent des liquidités en devises dont une partie est changée manuellement "au noir".
- Rôle de transit des villes de Nador et d'Oujda à la fois pour les touristes étrangers et pour un certain nombre de travailleurs algériens en France, de passage entre le Maroc et l'Algérie.

Le change au noir est pratiqué dans quatre villes : à Oujda et Béni Drar en rapport avec les flux de contrebande entre le Maroc et l'Algérie, à Nador et Melilla parallèlement au trafic avec l'enclave espagnole. C'est une activité organisée dont les lieux d'exercice, en milieu urbain, sont choisis judicieusement :

- Aux points d'accès des villes frontalières : par exemple à Oujda sur la place des douanes d'où part la route d'Algérie, à Béni Drar, le long de la R.P. 27 qui traverse la petite ville.

- A proximité des stations de transport : à Oujda près des gares routière et ferroviaire où descendent et s'embarquent des voyageurs algériens, tunisiens, des touristes de différentes nationalités ainsi que des travailleurs marocains émigrés en Libye et en Italie.

- Dans les artères où se concentrent les agences bancaires, notamment à Oujda dans le boulevard Mohamed V où les changeurs cherchent à "détourner" la clientèle des banques.

- Enfin, près des souks où se vendent des articles de contrebande de Melilla et d'Algérie : à Oujda sur la place du Maroc et à la rue du pacha Benkerroum respectivement proches de la kissaria municipale et de souk Melilla.

En raison du caractère illicite de leur activité, les changeurs n'occupent pas de locaux pour l'exercer, mais s'installent dans des cafés attenants aux lieux précités ou circulent dans leur voisinage à pied ou parfois en vélomoteurs leur permettant de rejoindre les véhicules immatriculés à l'étranger.

Dans sa composition, le réseau de change au noir comprend deux catégories "d'opérateurs" : des crieurs, intermédiaires qui rabattent la clientèle et les détenteurs de devises qui se tiennent à l'écart et gardent d'anonymat. A Oujda et Nador, le marché de change clandestin est dominé par des cambistes "grossistes". Ce sont le plus souvent des commerçants, des propriétaires fonciers ou entrepreneurs de profession, qui ont en leur possession une masse monétaire considérable et auxquels ont recours les petits changeurs quand il s'agit de transactions importantes.

Du fait de la position de carrefour de la région du Nord-Est, la clientèle du change au noir est diversifiées : contrebandiers, TME, travailleurs émigrés algériens en transit, touristes étrangers et voyageurs issus de la région en partance à l'étranger.

L'ancrage du change illicite dans l'économie urbaine du Nord-Est est dû à la fois à l'activité de contrebande et à l'inconvertibilité de la monnaie algérienne, le dinar. Il y a en effet un épaulement entre contrebande et change au noir. Des contrebandiers ont recours aux devises pour les besoins de leurs transactions alors que pour les changeurs clandestins, les devises représentent des marchandises dont l'écoulement vise la réalisation d'un bénéfice. D'ailleurs, certains cumulent les deux activités notamment à Oujda, Béni Drar et Nador.

Selon les estimations de certains responsables de banques et de guichets de change agréés, le plus gros des opérations de change est effectué sur le marché parallèle aux dépens du circuit officiel. Les clients marocains résidant dans la région y trouvent doublement leur compte : d'une part, ils ne sont pas tenus à changer un montant de devises limité à 1.000 DH et mentionné sur leur passeport, comme c'est le cas auprès d'une banque; d'autre part, les changeurs illicites accordent souvent des contreparties monétaires plus avantageuses que celles du cours officiel. A côté du dirham, les devises changées au noir sont surtout le dinar, le franc français et la peseta. Alors qu'à Oujda le dinar est changé clandestinement depuis les années 1960, à Nador, il a fait son entrée sur le marché parallèle depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988. La monnaie algérienne n'étant pas cotée dans les banques marocaines, le circuit parallèle est le seul moyen pour sa convertibilité. Sa dépréciation contribue à l'augmentation du volume des importations frauduleuses de produits algériens dont la demande s'accroît. Il y a en effet une relation de cause à effet entre les taux de change illicite et le coût des articles de contrebande. La différence des cours de change des monnaies est un facteur stimulant pour l'activité de contrebande.

La peseta a cours dans le circuit parallèle surtout à Nador du fait de la proximité de Melilla, mais le volume de change y est limité par la concurrence du préside espagnol où existe un vaste réseau de changeurs "illicites" marocains et où le dirham est accepté par tous les commerçants de la ville.

Quand au franc français, il représente la devise la plus disponible sur le marché du fait du nombre élevé de travailleurs marocains en France et constitue aussi une monnaie charnière entre le dirham et le dinar, car il est importé en Algérie par un grand nombre d'émigrés. Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne, le change au noir a connu une recrudescence grâce à l'afflux de touristes algériens dans les villes de la région. Face à la dévaluation continue du dinar par rapport au dirham¹, les Algériens apportent de plus en plus des francs français dont le taux de change est plus avantageux vis-à-vis de la monnaie marocaine.

D'autres devises circulent également sur le marché parallèle, en particulier en été lors du retour des travailleurs émigrés en Europe et du passage de touristes étrangers, européens

1 - Echangé à 0,40 DH en 1985, le dinar valait 0,20 DH en 1990 et atteignit 0,17 DH en 1991 sur la place d'Oujda.

et américains, amateurs de tourisme saharien ou transitant par la région vers l'Algérie. Chez les cambistes illicites d'Oujda, on peut acheter notamment le franc belge, le florin, le deutsche mark et le dollar américain.

B- Des trafics occultes spécialisés : les contrebandes de stupéfiants et de lingots d'or

1- Le kif, culture dominante du Rif central.

Variété de cannabis ou de chanvre indien dont on extrait le hachisch ou à partir de laquelle on prépare la "chira", le kif est une culture ancienne dans le Rif où il fut signalé par MOULIERAS à la fin du 19ème siècle. A partir des années 1930 la culture du kif s'étendit dans le Rif à la suite de son interdiction en zone de protectorat français, par le dahir de 1932 dans le cadre des accords internationaux sur les stupéfiants auxquels le Maroc s'est joint contrairement à l'Espagne. (MAURER, G., 1968).

Pratiquée initialement par trois tribus (Ktama, Béni Seddate, Béni Khaled), la culture déborda dans d'autres tribus dans les années 1950. Le dahir de 1954 qui confirma celui de 1932, étendu en 1960 à la zone nord dans le but d'y interdire la culture et le commerce du kif, ne connut qu'une application timide.

Le kif a pris une ampleur telle qu'il est devenu une véritable monoculture dans certaines régions du Rif central et l'unique ressources pour des milliers de paysans². Faute d'alternative, la culture est "provisoirement" tolérée, alors que commerce et consommation du kif sont frappés d'interdiction.

C'est une culture exigeant un minimum de travail et d'entretien : retournement du sol à la pioche, semailles, fumure³, irrigation à plusieurs reprises, désherbage... A l'issue de la floraison, on procède à l'arrachage des pieds mâles pour qu'ils ne gênent pas l'épanouissement des pieds femelles dont on recueille à la maturité les feuilles et les graines (MAURER, G., 1968). Depuis les années 1960, il y eut une reconversion d'un grand nombre de paysans du Rif à la culture du Kif aux dépens des productions vivrières (légumineuses, produits maraîchers, céréales...). Partant du Nord-Est marocain, on rencontre les premières parcelles du kif dans le Rif central à une soixantaine de km à l'ouest de la région. Le kif est devenu l'uni-

2 - MAURER, G., (1990) a estimé à 200.000 de nombre de personnes qui vivent directement ou indirectement de la production et de la commercialisation du kif.

3 - A cet effet les paysans élèvent des têtes de bovins pour avoir de l'engrais.

que activité dans certaines zones du Rif central : commune de Kétama, vallées du massif Sanhaja de Sraïr, de Targuist.

Les raisons qui expliquent l'abandon des cultures vivrières par les agriculteurs rifains au profit du kif tiennent naturellement aux bénéfices qu'ils en tirent. Le cultivateur n'a même pas besoin de chercher des débouchés car l'acheteur vient sur le champ où il peut lui-même faire la moisson avec ses hommes. Les rendements élevés sont estimés d'une tonne à une tonne et demie par hectare en moyenne et par campagne. Etant donné qu'une botte de hachisch d'un kg ou "*machmoum*", coûte au moins 65 DH, une parcelle d'un ha procure donc de 7 à 10 millions de centimes annuellement. Si la récolte subit un traitement, la tonne donne une quarantaine de kg de hachisch extra, une trentaine de kg de qualité moyenne et de 10 à 15 kg de troisième catégorie. Quant au prix, 1 kg de hachisch extra coûte sur le lieu de production 2.500 DH, alors qu'à l'étranger il vaut plus de 20 millions de centimes (MESNAOUI, M., quotidien Al Ittihad Al Ichiraki du 22 nov. 1991). Les revenus pour les cultivateurs sont donc considérables. Estimés à 5.000 DH par an par foyer en 1960, de 40.000 à 60.000 DH/an en 1987, soit par hectare cultivé, un montant 20 à 30 fois plus élevé que celui d'une bonne récolte d'orge ou le double de la somme moyenne envoyée en une année par un émigré en Europe (LAZAAR, M., 1989, cité par MAURER G., op cit. 1990).

2- Le Nord-Est marocain, espace de "transit" international pour le trafic de stupéfiants.

Sous forme de marchandises transportée la nuit à dos d'hommes ou à bord de véhicules (camions, voitures puissantes) précédés d'éclaireurs, le kif quitte les terroirs du Rif central et suit des directions divergentes : vers Tanger au Nord-Ouest, Fès au Sud, Al Hoceïma et Nador au Nord-Est et Oujda à l'Est. Les quantités de drogue commercialisées peuvent être importantes.⁴ Revendu à des intermédiaires qui constituent des relais des réseaux de trafic, le produit aboutit soit aux grandes villes du Maroc pour la consommation intérieure, soit à l'étranger via Tanger, Nador-Melilla ou Oujda.

4 - A titre d'exemple, d'après le journal "L'opinion" du 22 mai 1992, le 2 mai à 3 h du matin au P. K 470 de la R.P. 1, la gendarmerie de la région de Fès procéda à l'interception d'un camion venant de la province. d'Al Hoceïma et en route pour Oujda, transportant 40 fûts en zinc de 200 l chacun contenant plus de 1.700 kg de chira coûtant près de 10.000 DH le kg au Maroc.

Dans le Nord-Est le trafic suit trois itinéraires en direction de l'Europe et de l'Algérie :

- Rif central-Nador-Melilla-Espagne
- " " Nador-Oujda-Algérie
- " " Taza-Guercif-Taourirt-Oujda-Algérie

C'est à Nador et Oujda principalement que la police judiciaire procède de temps à autre au démantèlement de réseaux internationaux de trafic de drogue. A partir de ces deux villes frontières, "la marchandise" est acheminée pour être écoulée à l'étranger.

Dans le pays voisin, l'Algérie, le total des prises de stupéfiants passa de quelques centaines de kg en 1987 et 1988 à 2.700 kg en 1991⁵. La drogue y est saisie sous forme de "savons", plaques pesant chacune un kilogramme dont le coût est estimé à 10.000 FF en Algérie. L'arrestation de trafiquants ou le démantèlement de réseaux de trafic de drogue ont souvent lieu à Marnia, dans la région de Tlemcen ou à Alger.⁶

Le trafic, pratiqué souvent au moyen de camionnettes, est le fait soit d'étrangers, Français et Italiens, soit d'Algériens. L'itinéraire suivi commence au Maroc, en général dans le Rif, passe par les points frontaliers de Zouj Bghal ou d'Ahfir, puis par Marnia et de là aboutit aux villes algériennes pour approvisionner le marché intérieur ou alors transite par les ports d'Alger et de Bejaïa à destination de Marseille. Le quotidien algérien "Ech Chaâb" du 16 jan. 1990, rapporta que la plupart des affaires jugées par les tribunaux dans les wilayas de l'Ouest algérien sont des affaires de trafic de stupéfiants dont le nombre diminue à mesure que l'on va vers l'Est du pays. D'après la même source, 80 % des détenus dans les prisons de l'Oranie étaient à cette date des consommateurs ou des trafiquants de drogue.

Le trafic de stupéfiants dans la région du Nord-Est donne lieu donc à une véritable filière marocaine ("Moroccan connexion") par laquelle le hachisch parvient à l'étranger par deux voies : Nador-Melilla-Espagne ou Oujda-Algérie-France. A la suite du discours royal du 10 février 1993, annonçant un vaste programme d'investissement visant à restructurer

5 - Selon la déclaration d'une responsable algérien des douanes à la T.V. algérienne, le 9 avril 1992.

6 - D'après des informations recueillies à la T.V. algérienne, deux prises successives eurent lieu le 20 et 21 mars 1992 à Alger (arrestation d'une bande de trafiquants et saisie de 250 kg de chira) et Marnia (arrestation de 4 personnes en possession de 78 kg de kif traité).

l'économie des provinces du Nord du Maroc et à juguler le trafic de drogue, il semble que les mesures adoptées par les autorités dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants ont donné quelques résultats. La baisse sensible, constatée dans les villes du Nord-Est depuis 1993, dans les prix du foncier et de l'immobilier qui représentent des secteurs de blanchiment, est un indice dans ce sens.

3) La contrebande de lingots d'or : un itinéraire inverse à celui du kif

Le courant de contrebande de lingots d'or prend son origine en Europe (France, Pays Bas, Belgique...) avec des têtes de réseaux à Paris, Amsterdam, Anvers, et passe soit par Tanger, soit par le Nord-Est pour aboutir dans le Maroc occidental, en particulier à Casablanca.

Ce trafic occulte et juteux est lié à deux phénomènes dans la région. Le premier est l'opportunité d'utiliser le canal de l'émigration en Europe où un grand nombre de ressortissants est originaire du Nord-Est. Sous la couverture de travailleurs émigrés, des passeurs, en relation avec des commanditaires, introduisent la précieuse marchandise pour l'écouler à Oujda ou le plus souvent à Casablanca en la transportant par le train ou à bord de véhicules. Au terme de l'instruction d'affaires concernant la contrebande de lingots d'or par les tribunaux de Casablanca, il a été établi l'existence d'une filière venant de contrebandiers résidant à Oujda⁷. Le second, est le nombre élevé de bijoutiers et d'orfèvres, notamment à Oujda et secondairement à Nador. Le commerce de bijouterie a connu une expansion régulière à Oujda. Implanté dans l'ancienne médina, jusqu'aux années 1960, il était entre les mains d'une vingtaine de bijoutiers israélites, fassi et Tlemçani. Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, les Rifains orientaux et des Guelaya de retour de l'Oranie, s'installèrent à Oujda pour se consacrer à cette activité qui compta une centaine d'établissements à la fin des années 1970. A partir de cette période, la bijouterie connut une double spécialisation à Oujda :

- une spécialisation spatiale : d'après un recensement de la Chambre du commerce d'Oujda en 1990, près de 160 bijouteries sont groupées dans la rue Mazouzi (85 points de vente) et les artères avoisinantes : rue Rekkabine (28 bijouteries), rue Cherrakine (14), et Ramdane El Gadi (5). Déjà vers 1980, la rue Mazouzi était spécialisée à 85 % en comprenant 74 bijouteries sur un total de 87 établissements (GUITOUNI A., 1981).

7 - D'après le journal "L'opinion" du 6 janv. 1991.

- Une spécialisation ethnique : le commerce de bijouterie est devenu une spécialité des commerçants Guelaya et Rifains orientaux. Possédant la totalité des bijouteries de Nador, ils concentrent plus de 60 % des bijouteries d'Oujda : près de 90 établissements sur un total de 157⁸

Etant le fait d'un nombre très réduit de contrebandiers, le trafic de l'or peut donner lieu à deux opérations illicites : l'importation de lingots et le poinçonnage illégal. La première est sanctionnée par les chambres correctionnelles des tribunaux en tant que délit de détention de marchandise sans facture⁹. Quant à la seconde, elle est jugée par les chambres criminelles où l'administration des douanes, qui a la compétence de garantir le titre des pièces d'orfèvrerie, se constitue partie civile.

En fin de compte, il serait illusoire d'avancer un chiffre sur le nombre de personnes qui exercent les diverses activités illicites : commerce de contrebande, change au noir, trafic de stupéfiants et de lingots d'or. Outre leur caractère illégal et clandestin, ces trafics occupent, d'une part des actifs ayant déjà une profession (commerçants, entrepreneurs, fonctionnaires...) et qui réalisent des affaires fructueuses, et d'autre part, une foule de gagne-petit appartenant au secteur informel et qui vivent au moyen du trafic, le plus souvent d'une manière occasionnelle ou saisonnière.

Source d'enrichissement ou moyen de subsistance pour des personnes qui s'exposent aux sanctions prévues par la loi, ces activités sont exercées sous le signe du risque, de l'incertitude.

Devant la nécessité impérieuse de subvenir aux besoins d'une population nombreuse, vivant sur un territoire excentré et relativement ingrat, la contrebande est devenue un "mode de vie" pour un grand nombre d'habitants du Nord-Est. L'activité frauduleuse semble relever les traditions historiques des populations de la région, en particulier de celle du Rif oriental. Cette dernière a en effet une longue expérience dans le franchissement des frontières, de façon légale ou illégale, aussi bien au niveau de l'enclave de Melilla, de la Moulouya qui

8 - D'après un recensement des commerces effectué par la Chambre du Commerce d'Oujda en 1990.

9 - Le verdict peut être sévère. Ainsi, un accusé arrêté en possession de 11 kg d'or en lingots et 83 pièces de monnaies en or d'un poids total d'un demi kg, fut condamné par un tribunal de Casablanca à 6 mois de prison ferme et au paiement de la somme astronomique de 195,5 millions de DH. Les lingots et les pièces d'or furent saisies au profit de l'Administration des Douanes (d'après le journal "l'opinion" du 6 janvier 1991).

séparait les deux zones du protectorat durant la période coloniale ou de la frontière maroco-algérienne. Encore une fois, il faut distinguer de la masse des petits trafiquants la minorité des contrebandiers professionnels, à l'esprit aventureux voire mafieux qui, à la recherche d'un enrichissement rapide en marge de la légalité, misent gros en risquant des capitaux ou même leur liberté.

Néanmoins, le Nord-Est peut tirer profit d'une autre source de revenus extérieurs, légalement rémunératrice : le tourisme maghrébin.

II- LES RETOMBÉES DU TOURISME MAGHREBIN SUR LA REGION.

A- Un mouvement touristique transfrontalier presque à sens unique.

1- Tourisme et vicissitudes politiques.

Le flux touristique en provenance des pays du Maghreb a évolué en dents de scie selon le climat qui régnait sur les relations entre les états maghrébins.

La circulation des personnes et des biens entre le Maroc et l'Algérie fut interrompue durant 12 ans depuis la rupture des relations bilatérales en 1976 à cause du conflit du Sahara.

Le séjour de touristes tunisiens dans le Nord-Est depuis le milieu de la décennie 1970, la plupart du temps dans le but de faire des emplettes à Oujda et à Nador¹⁰, compensa relativement le déficit touristique en rapport avec l'Algérie (voir tableau 67). Le nombre d'entrées des Tunisiens s'accrut régulièrement jusqu'en 1985 puis chuta l'année suivante lorsque les autorités marocaines exigèrent des Tunisiens un visa. A partir de 1988, il se stabilisa entre 40 et 50.000 entrées par an.

10 - Les achats des Tunisiens portaient sur des produits marocains (couvertures, jeans, robes, bijoux, vaisselle...) et sur des articles de Melilla. De retour vers leur pays, bien qu'ils traversassent le territoire algérien en transit, certains d'entre eux "s'arrangeaient" pour écouler leur marchandises en Algérie, servant ainsi d'intermédiaires.

TABLEAU 67 : ENTREES DE TOURISTES MAGHREBINS PAR LES POSTES FRONTIERES DE ZOUJ BGHAL ET D'AHFIR DE 1974 A 1990

ANNEES	ALGERIENS		TUNISIENS		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb
1974	117.919		Nd		
1975	72.304		"		
1976	10.120		"		
1977	Nd		"		
1978	"		19.348		
1979	"		12.666		
1980	"		Nd		
1981	1.710	6	27.074	94	28.784
1982	2.070	8	23.982	92	26.052
1983	8.720	25,6	25.364	74,4	34.084
1984	14.964	22,5	51.519	77,5	66.483
1985	27.482	32	57.414	68	84.896
1986	20.615	38	33.822	62	54.437
1987	4.340	55	3.555	45	7.895
1988	349.784	88	46.407	12	396.191
1989	851.399	95	46.693	5	898.092
1990	1.391.457	97	41.409	3	1.432.866

Nd : Non disponible

Source : Annuaire Statistique du Maroc d'après la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

La normalisation des rapports entre le Maroc et l'Algérie se déroula en deux étapes :

- Le 16 mai 1988, par la reprise des relations diplomatiques et la suppression des visas entre les deux pays.

- Le 5 juin 1988, par la réouverture de la frontière maroco-algérienne.

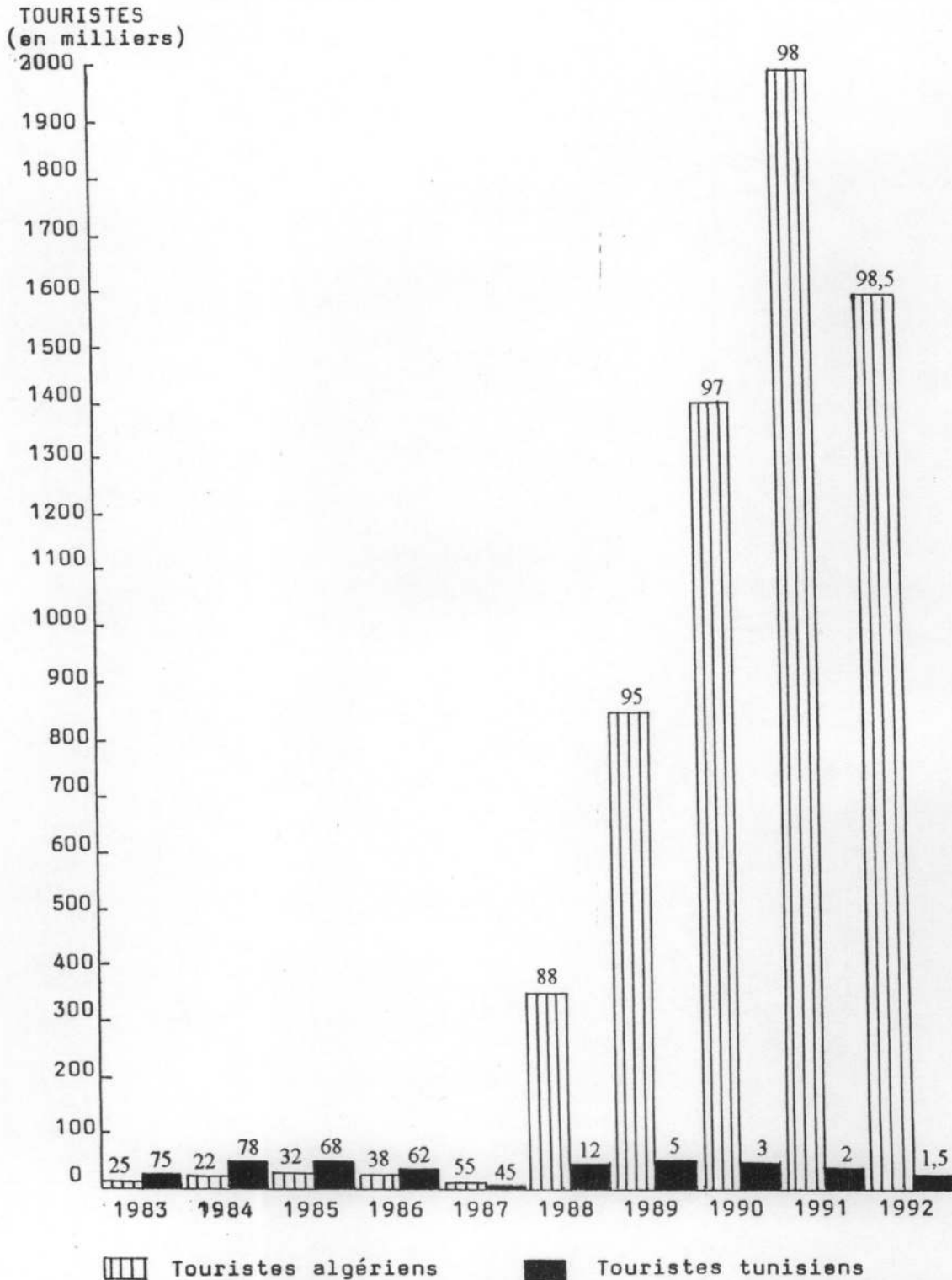
Cette réouverture fut un événement majeur dans la région. Le dimanche 5 juin 1988 à 0 heures, échéance tant attendue de part et d'autre de la frontière, des foules considérables affluèrent vers les postes frontaliers, Zouj Bghal¹¹ et Ahfir, côté marocain, Akid Lotfi¹² et Boukanoune¹³, côté algérien, pour accueillir des proches ou des amis qui allaient franchir la frontière.

11 - Poste frontière situé à 13 km d'Oujda, à mi-chemin entre cette ville et Marnia.

12 - Poste attenant à Zouj Bghal, en territoire algérien

13 - Village frontalier algérien à 4 km d'Ahfir.

FIG.31-ENTREES DES TOURISTES MAGHREBINS PAR LES POSTES
FRONTIERES DE ZOUJ BGHAL ET D'AHFIR DE 1983 A 1992¹



1-Les valeurs indiquées pour chaque année sont exprimées en %
Source:Annuaire Statistique du Maroc

2- Dans le sens Maroc-Algérie : un trafic touristique insignifiant

Aux postes frontières, la douane algérienne exige de tout Marocain, ne possédant pas un certificat d'hébergement délivré par les autorités administratives algériennes, de présenter la somme de 50 francs français à convertir en dinars, selon le taux officiel appliqué par l'Algérie, pour pouvoir accéder au territoire algérien. Cette mesure représente une réelle entrave, d'autant plus que le montant en dinars remis en échange des 500 FF est dérisoire, sachant que sur le marché parallèle à Oujda, la valeur du FF est neuf fois supérieure à celle de la monnaie algérienne (en 1991).

Dans le sens Maroc-Algérie, deux catégories de Marocains, dont le nombre est estimé à peine à quelques milliers annuellement, franchissent la frontière. D'une part, des citoyens originaires de la région, principalement d'Oujda, d'Ahfir et de Nador, se rendent dans le pays voisin pour rendre visite à des proches ou parfois dans un but touristique, le plus souvent munis d'un certificat d'hébergement pour être dispensés des 500 FF imposés par la douane algérienne. D'autre part, des travailleurs marocains en Libye et en Italie transitent par le Nord-Est par voie ferrée via Oujda ou par le poste routier de Zouj Bghal.

3- Dans le sens Algérie-Maroc : la barre de 2 millions de touristes par an est franchie.

Depuis 1988, le mouvement de voyageurs s'intensifia en provenance de l'Algérie. Le nombre d'entrées par les postes de Zouj Bghal et Ahfir connut une croissance rapide : de près de 120 % pour les passagers et de 150 % pour les véhicules entre 1988 et 1989.

TABLEAU 68 : TRAFIC TOURISTIQUE NOMBRE D'ENTREES DE PASSAGERS AUX POSTES FRONTALIERS DE ZOUJ BGHAL ET D'AHFIR

Poste frontière	PASSAGERS			VEHICULES		
	1987	1988	1989	1987	1988	1989
Zouj Bghal	36.004	382.551	787.022	8.323	61.992	139.351
Ahfir	1.120	42.382	144.180	220	8.539	37.733
TOTAL	37.124	424.933	931.202	8.543	70.531	177.084
Variation en %	-	+ 1.044	+ 119	-	+ 725	+ 151

Source : Sous-direction régionale des Douanes d'Oujda.

Alors que le poste frontière d'Ahfir enregistre un trafic modeste, celui de Zouj Bghal, situé sur l'axe Oujda-Tlemcen, draine le plus grand nombre de passagers et de véhicules. A

lui seul il totalisa 1.102.648 touristes à l'entrée en 1990 puis 1.566.176 en 1991. Les débits quotidiens moyens qu'il a enregistrés ont été sans cesse croissants :

Débit quotidien moyen	1987	1988	1989	1990	1991
PASSAGERS	100	1.050	2.160	3.020	4.300
VEHICULES	23	170	380	490	500

Source : Sous-direction régionale des Douanes d'Oujda

En période de pointe, en été, le mouvement de voyageurs culmine et les débits quotidiens moyens atteignent 25 à 30.000 personnes et 3.500 à 5.000 véhicules à l'entrée.

Quant au trafic ferroviaire de voyageurs en provenance de l'Algérie, après sa reprise le 11 juin 1989, il enregistra à la gare d'Oujda 29.654 entrées en 1989 et dépassa 200.000 en 1990.

Le poste de Béni Ansar, entre Melilla et Nador, profita également de la réouverture de la frontière maroco-algérienne, d'après le nombre de voyageurs entrants : 65.900 en 1987; 145.136 en 1988, 249.240 en 1989 et 309.599 en 1990¹⁴. Les émigrés algériens en Europe transitent en effet par Melilla.

Les trois postes frontières de Zouj Bghal, de la gare d'Oujda et d'Ahfir totalisèrent à l'entrée 1.500.000 voyageurs en 1990 et dépassèrent 2.200.000 l'année suivante! Alors que la majorité des passagers est représentée par des touristes algériens de séjour ou de transit se rendant vers l'Occidental marocain, le reste concerne des émigrés algériens transitant par le Nord-Est vers l'Europe, des Tunisiens, des travailleurs marocains en Libye et en Italie et quelques centaines d'Européens.

Devant l'affluence de touristes maghrébins en été, les responsables ont pris conscience du besoin de renforcer l'infrastructure des transports : extension et rénovation de la gare internationale d'Oujda, élargissement de la R.P. 1 entre Oujda et Zouj Bghal et de R.P. 27 à la sortie Nord d'Oujda afin d'en prévenir la surcharge et ses dangers. Certains administrations, notamment la douane, souffrent d'une pénurie numérique et qualitative de personnel de contrôle.

14 - Annuaire statistique du Maroc, d'après la Direction Générale de la Sûreté Nationale.

4- La prépondérance algérienne

En 1990, le nombre d'Algériens qui franchirent la frontière à destination du Nord-Est marocain approcha 1.400.000; soit 90 % environ des passagers contre 3 % seulement pour les Tunisiens. Avant 1988, le flux des touristes algériens se dirigeait vers d'autres horizons. Jusqu'à 1986, année où les autorités françaises imposèrent le visa à la fois aux commerçants et aux touristes algériens, ces derniers se rendaient en grand nombre à Marseille. Le premier port français, relié par des lignes maritimes à Alger et Oran, est à la fois la porte de l'Europe et la seconde agglomération de France pour sa population algérienne après la région parisienne. Un nombre élevé d'Algériens réside dans les cités des quartiers Nord de Marseille. Le volume considérable des achats effectués par les touristes algériens dans la cité phocéenne était dû à deux facteurs : d'une part la pratique de la compensation, réaction au contrôle strict des changes, qui leur permettait de se procurer des devises auprès de leurs compatriotes, et d'autre part, les pénuries du marché intérieur algérien. Parmi les articles les plus demandés à Marseille par la clientèle algérienne on pouvait citer : les véhicules et pièces détachées, les appareils électroménagers (téléviseurs, machines à laver, congélateurs...), antennes paraboliques (pour capter les chaînes de télévision françaises en particulier), tapis, ainsi que les bananes, fruits exotiques dont raffolent les Algériens qui se les procurent difficilement sur leur marché national.

Empruntant la voie aérienne ou maritime pour retourner en Algérie, les Algériens qui avaient l'habitude d'emporter des bagages dont le poids correspondait au maximum autorisé, rangeaient souvent leurs emplettes dans de gros sacs tricolores (bleu-blanc-rouge), cubiques et en plastique, que les Maghrébins immigrés à Marseille dénomment "sacs Mitterand"!

L'affluence d'Algériens entraîna une forte concentration de commerçants maghrébins dans le premier et le deuxième arrondissements de Marseille, notamment dans le cours Belsunce-rue d'Aix, la rue Nationale et l'avenue Camille Pelletan, artères situées entre deux pôles de transport : la gare Saint Charles et le port. L'afflux de touristes algériens était tel qu'un certain nombre d'entre eux passait la nuit dans les parkings ou les jardins publics aux alentours de la porte d'Aix, lorsque les hôtels fréquentés par les Maghrébins affichaient complet.

Au lendemain de l'instauration du visa d'entrée en France pour les Algériens en septembre 1986, l'activité économique à Marseille en pâtit sérieusement et de nombreux commerçants qui avaient une clientèle algérienne durent recourir à des reconversions¹⁵.

De la fin 1986 à 1988, le flux des touristes algériens prit la direction de l'Italie, avant de se réorienter vers le Maroc à partir de juin 1988.

B- Un impact bénéfique avec cependant quelques points noirs

1- Un souffle nouveau pour les activités commerciales en milieu urbain.

A la suite de la normalisation des relations entre le Maroc et l'Algérie, la clientèle algérienne se rabattit sur Oujda et Nador. Dans les villes du Nord-Est, elle est attirée par les produits locaux et par les articles de Melilla, que certains touristes maghrébins se contentent d'acheter à Oujda (à souk Melilla ou à souk Tanger), alors que d'autres font le déplacement à Nador ou poussent jusqu'à Melilla pour se les procurer. Plus en approche en effet du pôle émetteur de contrebande en amont, plus les prix sont intéressants. Par exemple, le paquet d'1 kg de pistaches payé à 50 DH à Melilla est vendu à 55 DH à Nador, 60 DH à Béni Drar et 65 DH à Oujda, alors qu'il est introuvable sur le marché algérien.

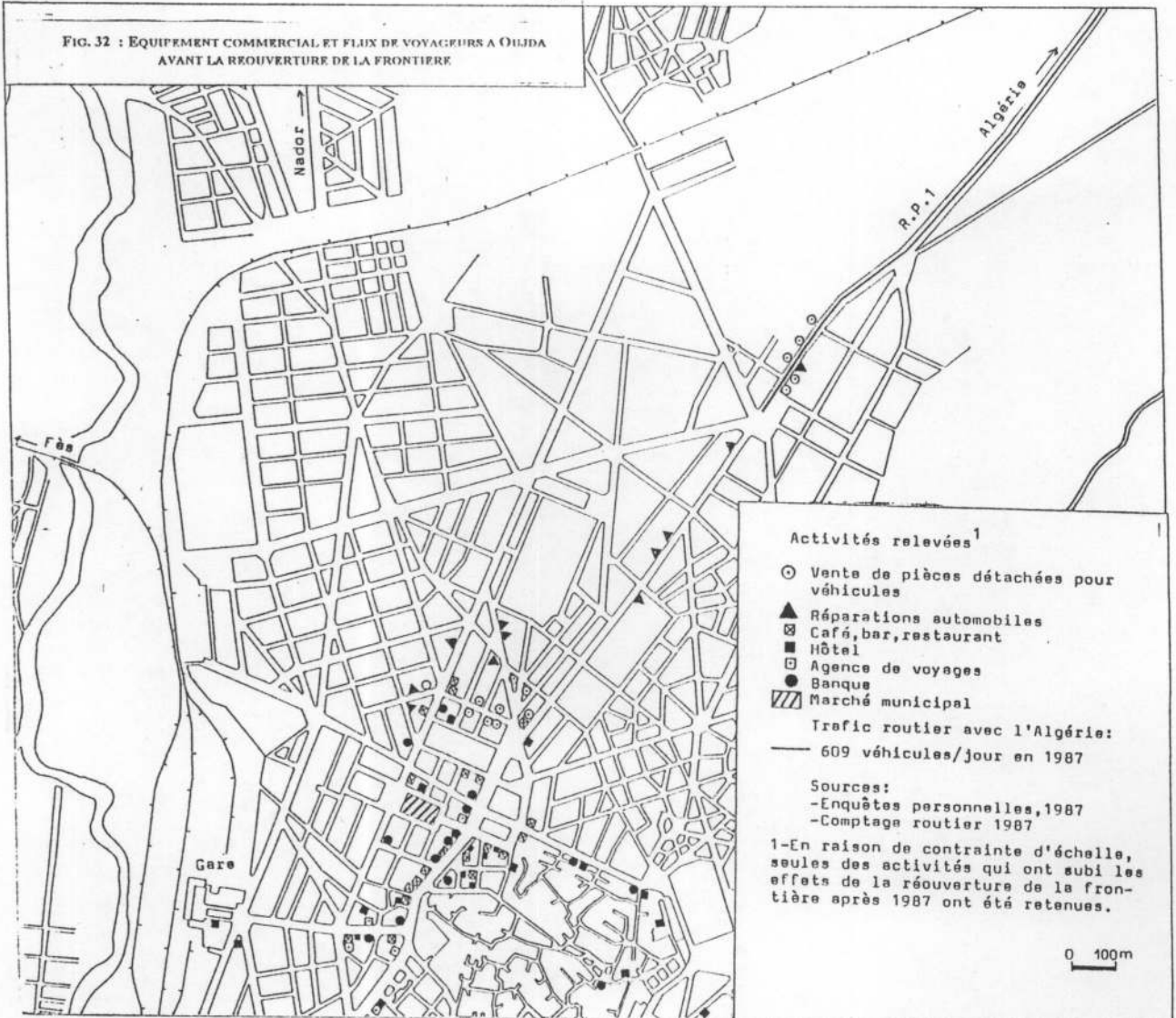
Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, les commerces de différentes branches dans les villes du Nord-Est sortirent de la léthargie qu'ils avaient connue durant la période rupture. Nombreux sont les commerçants d'habillement, d'alimentation, d'articles de contrebande ainsi que des prestataires de services liés au transport routier qui ont vu depuis lors leur chiffre d'affaires doubler, voire tripler ou quintupler.

L'inflation résultant de la demande accrue pour certains produits est un indice de l'affluence des touristes algériens. Ainsi par exemple, le prix du kg de bananes¹⁶ peut servir de baromètre au débit des entrées d'Algériens à Oujda. Quand le nombre d'entrées diminue, le prix de la banane baisse jusqu'à 10 DH le kg alors qu'il augmente et atteint 13 ou 14 DH en période d'affluence.

15 - D'après des témoignages recueillis à Marseille en mai 1991

16 - En 1991, le prix de la banane en Algérie était d'ordre de 120 dinars le kg, soit l'équivalent de 21,5 DH alors qu'à Oujda, il variait de 10 à 13 DH le kg et y était donc deux fois moins cher.

FIG. 32 : EQUIPEMENT COMMERCIAL ET FLUX DE VOYAGEURS A OIJDA
AVANT LA REOUVERTURE DE LA FRONTIERE



2- Le boom hôtelier : va-t-on vers un suréquipement ?

Lors de la réouverture de la frontière maroco-algérienne, la capacité d'hébergement des hôtels des villes du Nord-Est n'a pas pu satisfaire la demande des touristes algériens dont certains avaient dû passer la nuit dans leurs voitures sur les places du centre-ville à Oujda ou sur l'aire de l'aérodrome désaffecté de Nador. Aussi, on assista à un intense mouvement de construction d'hôtels, notamment à Oujda et Nador comme le montrent les chiffres ci-après :

Ville	1987		1991		Variation en %	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
OUJDA	46 (7 classés)	1.852	60 (14 classés)	3.458	+ 30	+ 86
NADOR	30 (4 classés)	1.336	45 (9 classés)	2.278	+ 50	+ 70

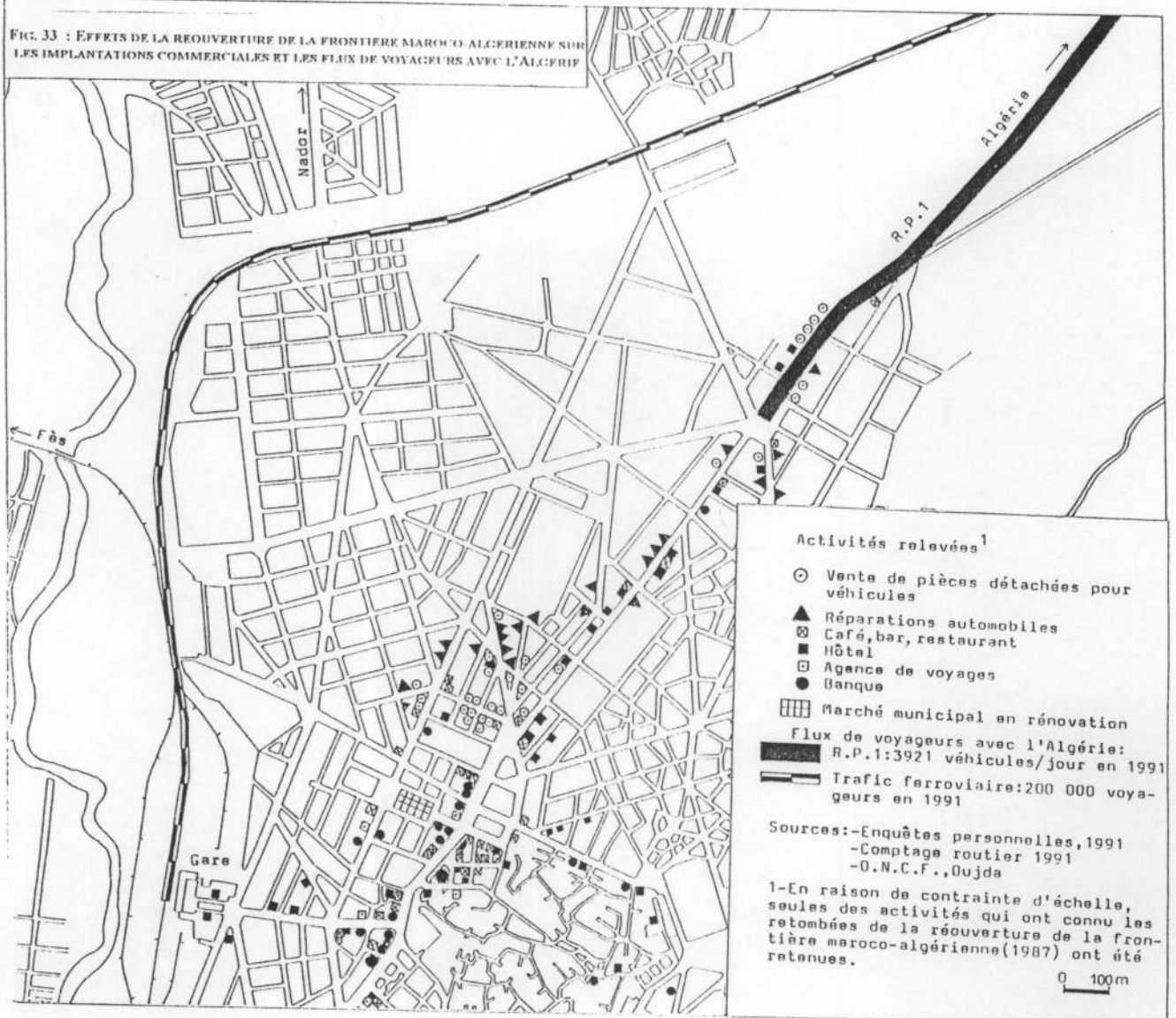
Source : Délégations Provinciales du Tourisme d'Oujda et Nador.

En l'espace de quatre ans, le nombre d'hôtels toutes catégories s'accrut de 30 % et de 50 % respectivement à Oujda et Nador, alors que la capacité en lits y augmenta de 86 % et de 70 %.

A Oujda, le Boulevard Mohamed V, dont le prolongement est la R.P. 1, en l'occurrence la route d'Algérie, est l'artère qui a vu pousser le plus grand nombre d'hôtels dans la ville. Alors que sa section située dans le centre-ville comprend 6 établissements hôteliers, anciens ou datant de plusieurs années, son tronçon périphérique groupe une douzaine d'hôtels dont la construction est postérieure à 1988. Totalisant 18 hôtels sur une longueur de 2 km, cet axe urbain a une densité linéaire d'un hôtel pour 110 mètres. Il concentre, grâce à sa situation privilégiée pour le trafic touristique avec les pays maghrébins, près du tiers de l'équipement hôtelier de la ville.

L'investissement dans l'hôtellerie se poursuit sans relâche. A Oujda, en 1992, 67 hôtels au moins, étaient en exercice alors que plus d'une trentaine étaient en chantier. On peut se demander cependant si l'évolution ne risque pas d'aboutir à un suréquipement en capacité d'accueil, d'autant plus que le flot de touristes peut tarir au gré des circonstances. Ainsi, depuis que des mesures furent prises par l'Etat algérien en juin 1992 dans le cadre de la lutte contre la contrebande (dont la restriction des achats effectués par les Algériens au Maroc), la fréquentation hôtelière à Oujda et Nador a énormément diminué.

FIG. 33 : EFFETS DE LA REOUVERTURE DE LA FRONTIERE MAROCO-ALGERIENNE SUR LES IMPLANTATIONS COMMERCIALES ET LES FLUX DE VOYAGEURS AVEC L'ALGERIE



3- Les effets négatifs de l'afflux des touristes maghrébins

Dans l'ensemble, les retombées du tourisme maghrébin sur le Nord-Est sont mitigées. A la satisfaction des commerçants et des prestataires de services, s'oppose l'irritation, voire une allergie de la population urbaine face à l'affluence des touristes maghrébins. Ce phénomène de rejet, en période estivale surtout, coïncide, il est vrai, avec le retour des TME. Parmi les problèmes dont les habitants se plaignent, on peut citer :

- l'inflation qui touche certains produits et services : dans le secteur alimentaire, notamment la viande¹⁷ et les légumes dont les quantités se raréfient sur les étalages des marchands, dans les commerces d'habillement, de bijouterie¹⁸, de pièces détachées de véhicules, ainsi que les services liés au transport (réparation automobile, tôlerie, ...)

- La circulation automobile dans les grandes villes de la région, en particulier à Oujda, où l'on enregistre des embouteillages monstres durant la journée en certains points et dans des artères de la villes (place de Bab Sidi Abdelouahab, boulevard Mohamed V, rue de Marrakech...), malgré les tentatives infructueuses des autorités municipales d'assurer la fluidité du trafic par l'interdiction à la circulation et au stationnement de nombreuses voies.

- La pollution urbaine liée à la fois à la circulation automobile et aux ordures et déchets d'emballages laissés par les vendeurs ambulants dont le nombre est multiplié.

Au total, malgré ces aspects négatifs, le tourisme maghrébin donne une impulsion aux activités urbaines dans la région. Il contribue cependant à alimenter la spéculation et à hypertrophier le secteur tertiaire qui comporte des activités bénéficiant des autres ressources extérieures.

17 - Par exemple, les prix du poulet vivant en hiver est de l'ordre de 13 à 15 DH/kg, alors qu'en été il atteint 25 DH/kg à Oujda.

18 - Certes, le phénomène d'inflation en été n'est pas dû uniquement à l'afflux de touristes maghrébins, car il coïncide avec le retour annuel des TME et avec la saison des mariages au cours de laquelle la demande s'accroît pour certains produits.

III- LES ACTIVITES DE BLANCHIMENT ET DE SPECULATION EN RAPPORT AVEC LES RESSOURCES EXTERIEURES

A- Trois sources de revenus externes inconstantes

Emigration, contrebande et tourisme maghrébin ont un impact indéniable sur l'économie de la région grâce aux revenus injectés en milieu urbain. Le dynamisme qui en résulte reste vulnérable du fait de sa dépendance étroite de l'extérieur. L'inconstance est le trait majeur des ressources externes qui subissent l'influence des facteurs extérieurs : conjoncture relative à l'immigration en Europe, état des relations bilatérales entre le Maroc et les deux pays voisins (Algérie et Espagne) ayant un effet sur la contrebande et le tourisme dans la région. Ainsi, pour le cas de l'émigration plusieurs facteurs peuvent influencer sur le volume des transferts de fonds par les TME : regroupement familial, politique d'immigration des pays d'accueil (verrouillage des frontières, instauration des visas, aide au retour...), modifications dans les habitudes de consommation chez les immigrés de la deuxième génération plus dépensiers que leurs aînés, placement des économies de l'émigré dans le pays hôte, enfin recours possible des pays de l'Union Européenne à de nouvelles sources de main d'oeuvre, notamment aux travailleurs originaires de l'Europe de l'Est.

B- Des activités bénéficiaires peu productives

Les ressources extérieures, par l'injection d'argent dans le circuit économique de la région, contribuent à l'extension du secteur tertiaire qui polarise les investissements. Dans les grandes villes du Nord-Est, à Oujda et Nador, ainsi que dans les centres frontaliers et les villes-étapes (Ahfir, Béni Drar, Berkane...) on assiste au développement d'activités appartenant à deux niveaux distincts de l'économie urbaine, correspondant aux deux circuits existant dans les villes des pays en développement (SANTOS, M., 1975) :

- Des activités de spéculation et de blanchiment de capitaux de contrebande, dans l'immobilier et certains commerces et services. L'investissement spéculatif peut aboutir à un quasi-monopole ou du moins à une concentration de commerces entre les mains d'une petite minorité. On peut citer l'exemple du secteur de la bijouterie où l'on relève que 35 commerces sont la propriété de trois familles dont l'une en possède seize (Chambre du Commerce d'Oujda, 1990).

Des activités du secteur informel : vendeurs ambulants, petits métiers d'artisanat et de services, passeurs...

A l'aide d'une grille on peut répartir les différentes activités qui tirent profit des ressources extérieures.

Les activités précitées peuvent bénéficier d'une manière directe ou indirecte de l'une des trois ressources. Ainsi, par exemple, le commerce de quincaillerie et de matériaux de construction peut tirer profit indirectement des revenus de la contrebande et de trafics par le biais de certaines activités de blanchiment comme le bâtiment, l'immobilier ou l'hôtellerie. Dans l'ensemble les activités concernées sont des secteurs improductifs et peu créateurs d'emplois et où les investisseurs cherchent à réaliser des gains rapides sans courir de risques.

ACTIVITES BENEFICIAIRES	RESSOURCES EXTERNES		
	Emigration	Tourisme ma- ghrébin	Contrebande et trafics occultes
- Habillement			
- Equipement domestique			
- Quincaillerie			
- Matériaux de construction			
- Bijouterie			
- Bâtiment			
- Immobilier			
- Hôtels			
- Cafés			
- Activités liées au transport			
- Banque			
- Change illicite			
- Secteur informel			

C- Le cas d'un secteur de spéculation et de blanchiment : l'immobilier

La concentration de la demande des TME et des promoteurs sur le marché foncier et immobilier entraîne une forte spéculation entretenue par l'existence d'un grand nombre de professionnels du bâtiment et de l'immobilier, notamment dans les grandes villes du Nord-Est :

	OUJDA	NADOR
- Entrepreneurs de maçonnerie.....	58	51
- Lotisseurs et marchands de terrains et immeubles	80	44
- Agences immobilières, courtiers d'immeubles.....	48	30
TOTAL	186	125

Source : Rôles des patentes de 1991 aux perceptions d'Oujda et Nador.

En milieu urbain, notamment à Oujda et dans le grand Nador (la ville proprement dite et les centres de Zegangane et Béni Ansar), la spéculation s'exerce à la fois sur le foncier et l'immobilier. Dans le premier cas, les spéculateurs, gros commerçants, bailleurs de fonds pour la contrebande ou parfois TME, achètent des terrains pour la construction de logements ou simplement pour y investir de l'argent. Le souci de récupérer rapidement les capitaux investis provoque une augmentation accélérée des prix de vente, à tel point que l'inflation a éliminé les petits spéculateurs. La valeur vénale des terrains à bâtir est largement supérieure à leur valeur économique. Dans les villes du Nord-Est, des prix record ont été relevés depuis 1990, en particulier à Nador où le coût du foncier est le plus élevé au Maroc, dépassant celui de Casablanca. Ainsi dans le centre de Nador, la barre des 30.000 DH de m² a été atteinte pour une parcelle située sur le boulevard Youssef Ibn Tachfine, et achetée par une banque. Dans le centre-ville d'Oujda, on relève des prix moins forts, de 5.000 à 7.000 DH le m², bien que de loin supérieurs à ceux de la fin des années 1970 où le prix plafond atteignait 1.300 DH. Même à la périphérie Sud de Nador, à Selouane aux alentours de la cité SONASID, le coût des terrains dépasse 2.500 DH le m². Presque partout dans le grand Nador, le prix plancher du sol est de l'ordre de 2.000 DH le m², même sur les sites de versant de colline comme au quartier Poblao de Nador.

Le prix des matériaux de construction connaît pour sa part une hausse ininterrompue. Bien que la région du Nord-Est renferme une douzaine de briqueteries dont six dans le grand Nador, la production ne satisfait pas la demande. Le prix d'une brique creuse à 12 trous, fabriquée à Nador, passa de 1,70 DH l'unité en 1987 à 3 DH pièce livrée à Oujda en 1991, soit une hausse de 75 % environ en l'espace de quatre ans.

Quant au loyer, il n'est pas épargné par la tendance inflationniste. Même avec l'accroissement du parc immobilier par la poussée en hauteur des centre-villes et par l'extension des périphéries urbaines d'Oujda, de Nador et relativement de Berkane, la demande en logements n'est pas satisfaite. Le coût du loyer a connu une augmentation vertigineuse. Ainsi, un appartement de grand standing de 3 pièces qui se louait en 1981 à 800 ou 1.000 DH dans les centre-villes d'Oujda et Nador ou à Béni Ansar, a vu sa valeur locative tripler dix ans plus tard. Les hausses les plus fortes sont constatées à Nador où l'on observe une situation aberrante : le logement est pratiquement introuvable alors que des maisons et des immeubles neufs à plusieurs niveaux sont vacants et fermés.

Sur le plan spatial enfin, le mouvement de construction et la spéculation foncière sont à l'origine de l'accélération de l'urbanisation dans la région. L'installation des familles des TME d'origine rurale dans les petits centres, contribue à leur promotion au statut urbain (Driouch, Arroui, Béni Drar...), tandis que l'exode vers les grandes villes (Oujda, Nador, Berkane) donne lieu à une extension anarchique des quartiers périphériques.

CONCLUSION

Doublement frontalier le Nord-Est est l'unique région au Maroc à connaître deux formes géographiques de contrebande. La première concerne une enclave étrangère, Melilla, qui constitue un point de pénétration massive de marchandises dont les flux sont presque à sens unique, occasionnant une forte concurrence pour les produits nationaux et une dépendance de la région vis-à-vis de l'extérieur. La seconde est en rapport avec un espace étendu le long de la frontière maroco-algérienne. Avec l'Algérie, la contrebande est une pratique illicite, du point de vue des Etats limitrophes, mais pour les populations frontalières, c'est une activité ancrée dans les traditions et qui tire ses origines de la complémentarité économique entre tribus semi-nomades de la période précoloniale. Toutefois, avec les autres formes de contrebande présentes dans le Nord-Est (change au noir, trafic de stupéfiants...), on serait tenté de conclure que la marginalité est la mère de l'illégalité.

Quand aux "ouvertures légales" de la région sur l'extérieur, en l'occurrence l'émigration outre-Méditerranée et le tourisme maghrébin, si elles représentent des sources de revenus substantielles, elles ont des limites, dues notamment aux conjonctures extérieures.

La diversité des ressources externes dont bénéficie le Nord-Est est en fin de compte un indice de la faible intégration de la région dans le tissu national. En revanche, si le grand Maghreb devient une réalité, la position de la région sera un atout de taille à exploiter.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

De l'étude du peuplement et des potentialités du Nord-Est, trois idées-forces peuvent être dégagées :

- La région connaît un accroissement rapide de la population, aussi bien en milieu rural que dans les villes, et par conséquent une croissance de ses besoins.

- Il y a recours aux ressources extérieures du fait de l'insuffisance des potentialités jusqu'ici exploitées dans la région.

- Le Nord-Est possède des atouts sous-utilisés.

Alors que le Nord-Est représente 2,2 % de la superficie du Maroc, il regroupe plus de 6 % de la population nationale. Près de 60 % de ses habitants en 1982 vivaient en milieu rural et se répartissaient très inégalement dans l'espace. Si la région est quasiment déserte dans sa partie Sud-Ouest, elle n'en renferme pas moins les montagnes les plus peuplées du pays (Rif oriental littoral, Béni Snassen) avec des densités dépassant 200 hab./km². Des campagnes en difficulté (du fait de la pression démographique, des sécheresses...) sont partis des mouvements migratoires vers les villes ou en direction de l'étranger. Les centres urbains de la région pour leur part, connaissent une croissance rapide de l'ordre de 5 % en moyenne par an.

Les ressources disponibles dans la région, malgré leur diversité, ne sont pas en mesure de répondre aux besoins croissants de la population à la fois en milieu rural et urbain. La recherche de revenus extérieurs, en l'occurrence l'émigration à l'étranger et la contrebande, s'impose. L'émigration, véritable manne nourricière pour de larges couches de population, a dans l'ensemble des retombées positives tant au niveau régional que national grâce aux apports en devises. La préoccupation de l'Etat s'est limitée à attirer les flux de transferts de fonds tout en négligeant leur utilisation. L'argent des TME, n'étant pas investi dans des secteurs productifs, constitue par conséquent une aubaine pour les banques qui l'emploient au gré de leurs intérêts, en particulier dans les régions industrialisées du pays. Les transferts des TME participent en fin de compte, au déséquilibre économique entre villes et campagnes à l'échelon régional et au maintien des disparités spatiales à l'échelon national.

Quant à la contrebande, si elle constitue, sur le plan social, une solution partielle au chômage et une source de revenus pour une partie de la population, elle a des effets négatifs multiples sur le plan économique. Phénomène inévitable dans une région frontalière, elle représente en quelque sorte, pour le cas du trafic avec l'Algérie, une forme de "coopération" maghrébine qui se fait par la base, en attendant la construction du Grand Maghreb !

Par ailleurs, les ressources extérieures ont contribué à l'apparition d'un tertiaire artificiel qui compense, dans une certaine mesure, l'isolement de la région du Nord-Est. Il est à noter que par le recours aux ressources extérieures, il y a risque pour la région de ne pas valoriser ses potentialités propres.

Des atouts sont en effet délaissés dans la région, en particulier dans trois secteurs.

D'abord, la pêche peut jouer plusieurs rôles socio-économiques. En intégrant le poisson dans les habitudes de consommation de la population, elle peut contribuer à l'amélioration du système alimentaire. Elle peut créer des emplois et même viser l'exportation des produits de la mer par la promotion de P.M.E.

Dans le domaine industriel les projets d'envergure restent tributaires de deux données. La première est la réalisation par l'Etat du complexe sidérurgique de Nador qui, malgré le retard accumulé, reste économiquement viable d'après les études de faisabilité engagées par la SONASID. Cette implantation industrielle aurait des effets d'entraînement aussi bien à l'échelle régionale que nationale et contribuerait à l'atténuation des déséquilibres territoriaux entre l'Occidental et l'Oriental du Maroc. La seconde donnée est relative à l'avancement de la construction du Maghreb, cadre dans lequel des projets industriels seraient envisagés conjointement dans les régions frontalières du Nord-Est marocain et de l'Oranie, en tenant compte des possibilités de complémentarité. Si cette éventualité se concrétise, la frontière maroco-algérienne aurait un rôle éminemment positif, vu l'éloignement du Nord-Est par rapport au marché national.

Enfin le tourisme, en particulier balnéaire, est un créneau à exploiter en visant le clientèle régionale et algérienne. Secteur "impulseur d'activités", il engendre un effet multiplicateur qui peut toucher à la fois la production agricole, la construction, l'artisanat et les transports (TROIN, J. F., 1967).

L'investissement dans les secteurs évoqués, pouvant bénéficier à la fois de crédits bancaires grâce aux dépôts des TME et de mesures fiscales et législatives, peut réduire la dépendance du Nord-Est et le rendre plus autosuffisant.

Si la région est encore à la recherche d'un équilibre entre les ressources et les besoins de la population, y a-t-il par ailleurs un déséquilibre dans l'organisation et le fonctionnement de l'espace du Nord-Est. ? Dans la partie qui suit on tentera de répondre à cette question.

**LE NORD-EST MAROCAIN :
ESPOIRS ET REALITES
D'UNE REGION EXCENTREE**

Tome II

Par
Abdelkader GUITOUNI

THESE

Présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de Doctorat d'Etat en Géographie

Préparée sous la direction de Monsieur le professeur J. F. TROIN

JURY	J. F. TROIN	Professeur à l'Université de Tours	Directeur
	R. ESCALLIER	Professeur à l'Université de Nice	Rapporteur
	G. MUTIN	Professeur à l'Université de Lyon II, Directeur de l'I.E.P.	Rapporteur
	J. BISSON	Professeur émérite à l'Université de Tours	Assesseur
	G. MAURER	Professeur honoraire à l'Université de Poitiers	Assesseur
	D. NORDMAN	Directeur de recherches au CNRS Centre Roland Mousnier, Paris	Assesseur

Thèse préparée en liaison avec le Laboratoire URBAMA, URA 365 du CNRS

Décembre 1994



UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS
Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales
Département de géographie
Tours

BIBLIOTHEQUE
URBAMA
LA 365

MAG T 1056

II

**LE NORD-EST MAROCAIN :
ESPOIRS ET REALITES
D'UNE REGION EXCENTREE**

Tome II

Par
Abdelkader GUITOUNI

THESE

Présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention
du diplôme de Doctorat d'Etat en Géographie

Préparée sous la direction de Monsieur le professeur J. F. TROIN

JURY	J. F. TROIN	Professeur à l'Université de Tours	Directeur
	R. ESCALLIER	Professeur à l'Université de Nice	Rapporteur
	G. MUTIN	Professeur à l'Université de Lyon II, Directeur de l'I.E.P.	Rapporteur
	J. BISSON	Professeur émérite à l'Université de Tours	Assesseur
	G. MAURER	Professeur honoraire à l'Université de Poitiers	Assesseur
	D. NORDMAN	Directeur de recherches au CNRS Centre Roland Mousnier, Paris	Assesseur

Thèse préparée en liaison avec le Laboratoire URBAMA, URA 365 du CNRS

Décembre 1994

TROISIEME PARTIE

L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET SON FONCTIONNEMENT DANS LE NORD-EST MAROCAIN

La distribution géographique des hommes et de leurs activités dans le Nord-Est est à la base de l'organisation de l'espace régional. Ce dernier présente des disparités dues à l'influence du milieu naturel mais aussi des facteurs historiques.

Outre le rôle de l'irrigation dans la différenciation de l'espace rural dans une région semi-aride, trois types de réseaux contribuent à la structuration de l'espace du Nord-Est : celui des souks, des voies de communications, et des villes. L'analyse montrera cependant que c'est l'armature urbaine qui constitue l'ossature de l'organisation régionale.

Chapitre 1

LES CAMPAGNES DU NORD-EST ET LEURS TRANSFORMATIONS : ACCROISSEMENT DE L'EMPRISE URBAINE DANS UN MILIEU GLOBALEMENT EN CRISE

I- LES TYPES D'ESPACES RURAUX

Les activités agro-pastorales constituent la fonction essentielle de l'espace rural régional. Ce dernier se structure et s'organise en fonction des disponibilités en eau, "bien rare" dans une région semi-aride. Qu'elle soit issue de pluies ou de modes d'irrigation modernes ou traditionnels, l'eau a une influence profonde sur les paysages agraires et les systèmes de cultures. Élément ordonnateur, selon qu'elle est suffisante ou déficiente, l'eau peut représenter un critère valable pour établir une typologie des espaces ruraux qui coïncident en grande partie avec des milieux agro-pastoraux, allant du système le plus intensif au plus extensif.

A- Les périmètres de grande hydraulique de la Basse Moulouya

Sur les 95.000 ha irrigués du Nord-Est, soit 19 % des 501.000 ha de la S.A.U. (cf. Chap. III de la 2e partie), la Basse Moulouya totalise 71.000, soit 75 %.

TABLEAU 69 : MODES D'IRRIGATION DANS LES PERIMETRES DE LA BASSE MOULOUYA

MODE D'IRRIGATION	RIVE DROITE (TRIFFA)	RIVE GAUCHE			BASSE MOULOUYA	
		ZEBRA	BOU AREG	GAREB	Ha	%
Gravité	35.030	5.660	10.200	-	50.890	71,7
Aspersion	900	-	-	13 500	14.400	20,3
P.M.H.*	3.000	-	-	-	3.000	4,2
Pompage	-	-	-	2 500	2.500	3,5
Micro-irrigation	210	-	-	-	210	0,3
TOTAL	ha 39.140	5.660	10.200	16 000	71.000	100
	% 55	8	14,5	22,5	100	

* Petite et Moyenne Hydraulique
Source : ORMVAM, Berkane, 1992.

Les techniques de grande hydraulique représentées par le gravitaire et l'aspersion sont utilisées pour l'irrigation de plus de 65.000 ha, soit 92 % des périmètres de la Basse Moulouya, le reste étant irrigué par la P.M.H., le pompage privé ou dans une proportion infime, par le goutte-à-goutte.

Les périmètres de la Basse Moulouya, étatiques et modernes, ont exigé un équipement hydro-agricole important et un encadrement constant. Ils se distinguent par des paysages ruraux spécifiques par leur géométrie aussi bien au niveau des réseaux d'irrigation qu'à celui des parcelles. Les deux canaux, dits de rive droite et de rive gauche, issus du barrage Mechra Homadi, alimentent en eau des canaux principaux dans les quatre périmètres quadrillés par des canalisations secondaires et tertiaires. Le paysage est frappant par l'aspect géométrique, des cultures et des plantations d'arbres alignés au cordeau. Le périmètre des Triffa, le premier à être aménagé et équipé dans la Basse Moulouya, est un modèle à cet égard. La densité arboricole y est plus élevée qu'en rive gauche : 14.600 ha de plantations, dont 10.500 d'agrumes, sur 18.800 ha, soit 78 % du total. Dans ces périmètres de grande hydraulique, l'intérêt majeur du barrage de retenue Mohamed V, situé à 15 km en amont de Mechra Homadi, est le stockage de l'eau et l'accumulation des réserves interannuelles, les années pluvieuses devant compenser les années de sécheresse.

Jouissant de ce privilège rare en milieu semi-aride, la Basse Moulouya dispose en outre d'un parc agricole moderne et diversifié, assurant des rendements élevés.

TABLEAU 70 : PARC AGRICOLE DANS LES PERIMETRES DE LA BASSE MOULOUYA

MATERIEL AGRICOLE	RIVE DROITE		RIVE GAUCHE		BASSE MOULOUYA	Nb. ha par unité
	Nb.	%	Nb.	%		
Charrues à traction animale	615	48	675	52	1.290	55
Tracteurs	909	61	569	39	1.478	48
Charrues à disques	732	61	461	39	1.193	59
" " socs	83	87	12	13	95	747
Cover-crop	829	60	546	40	1.375	51
Billonneurs	691	71	286	29	977	72
Semoirs	20	69	9	31	29	2.440
Epandeurs d'engrais	54	90	6	10	60	1.180
Pulvérisateurs	501	81	119	19	620	114
Moissonneuses-batteuses	54	54	45	46	99	710
Ramasseuses presse	45	71	18	29	63	1.120
Véhicules de transport	1.904	71	765	29	2.669	26
Superficie irriguée (ha)	39.140	55	31.860	45	71.000	

Source : ORMVAM, BERKANE, 1991

Le niveau de mécanisation y est supérieur par rapport au reste de la région. Pour le parc tracteur par exemple, sur un total régional estimé en 1990 à 2.450 unités¹, on en comp-

1 - Source : Annuaire statistique du Maroc 1990

tait 1.478, soit 60 % , alors que le couloir Oujda-Taourirt avait un nombre deux fois inférieur : 724 (30 %).

Au sein de la zone d'action de l'ORMVAM, la rive droite, en l'occurrence la plaine des Triffa, a un taux d'équipement agricole plus élevé que celui de la rive gauche. Si elle totalise 55 % de la surface irriguée, sa part dans les équipements agricoles dépasse cette proportion.

Toutefois, c'est au niveau des structures foncières que les disparités sont les plus marquées dans la Basse Moulouya. Les principales caractéristiques des structures agraires se résument en quelques points :

- Les statuts juridiques les plus représentés sont les terres *melk* et de l'Etat. Le domaine collectif est très limité alors que les biens *habous* sont insignifiants. Le tableau n° 71 n'inclut pas le périmètre du Gareb où le régime juridique des terres se caractérise par une situation encore floue du fait de la présence d'une partie contentieuse d'une superficie globale de près de 6300 ha. Un projet de remembrement rural effectué par secteur hydraulique y est en cours de réalisation. Le contentieux de propriété dans le Gareb est double : dans certains secteurs il oppose l'Etat marocain, qui a récupéré les terres de colonisation en vertu du dahir du 2 mars 1973, et les occupants marocains, dans d'autres il s'agit d'un contentieux entre *melkistes* en rapport avec le morcellement des titres khalifiens. (EL MEJDOUBI, N., 1993).

- Au niveau de l'ensemble de la Basse Moulouya, les terres *melk* totalisent près des 2/3 des superficies cultivées, le reste étant détenu par l'Etat sous forme de domaine privé ou de terres de la "Réforme Agraire".

- Mettant en rapport superficies et nombre de propriétés, la surface moyenne par exploitation se distingue par des écarts d'une part, entre terres *melk* et terres d'Etat, les dernières étant plus vastes ; d'autre part au sein du *melk*. Pour les propriétés dont la taille est inférieure à 5 ha, la superficie moyenne est de l'ordre de 2,5 ha, alors que pour celles dépassant 20 ha, la moyenne est supérieure à 30 ha.

Qu'en est-il pour les périmètres de petite et moyenne hydraulique du Nord-Est ?

TABLEAU 71 : LES STRUCTURES FONCIERES DANS LA BASSE MOULOUYA

	TRIFFA				ZEBRA				BOU AREG			
	Melk	Collectif	Etat	Total	Melk	Collectif	Etat	Total	Melk	Collectif	Etat	Total
1- Superficie des propriétés selon la taille												
- 5 ha	6.579	603	1.389	8.571	865	-	823	1.688	4.040	-	16	4.056
5-20 ha	11.088	7	2.045	13.140	1.900	-	1.716	3.616	5.545	-	123	5.668
+ 20 ha	5.518	-	8.779	14.297	321	-	30	351	301	-	38	339
ENSEMBLE												
Nb. ha	23.185	610	12213	36.008	3.086	-	2.569	5.655	9.886	-	177	10.063
%	64	2	34	100	54,5	-	45,5	100	98	-	2	100
2- Nombre de propriétés												
- 5 ha	2.883	242	411	3.536	318	-	188	506	1.991	-	7	1.998
5-20 ha	1.411	1	296	1.708	218	-	268	486	673	-	10	683
+ 20 ha	140	-	57	197	10	-	1	11	13	-	1	14
ENSEMBLE												
Nb. ha	4.434	243	764	5.441	546	-	457	1.003	2.677	-	18	2695
%	81	5	14	100	54	-	46	100	99	-	1	100
3- Superficie moyenne												
- 5 ha	2,3	2,5	3,4	2,4	2,7	-	4,3	3,3	2	-	2,3	2
5-20 ha	7,8	7	6,9	7,7	8,7	-	6,4	7,4	8,2	-	12,3	8,3
+ 20 ha	39,4	-	154	72,5	32	-	30	32	23	-	38	24,2
ENSEMBLE												
	5,2	2,5	16	6,6	5,6	-	5,6	5,6	3,7	-	9,8	3,7

Source : Enquête réalisée en 1990 par l'O.R.M.V.A.M. - BERKANE

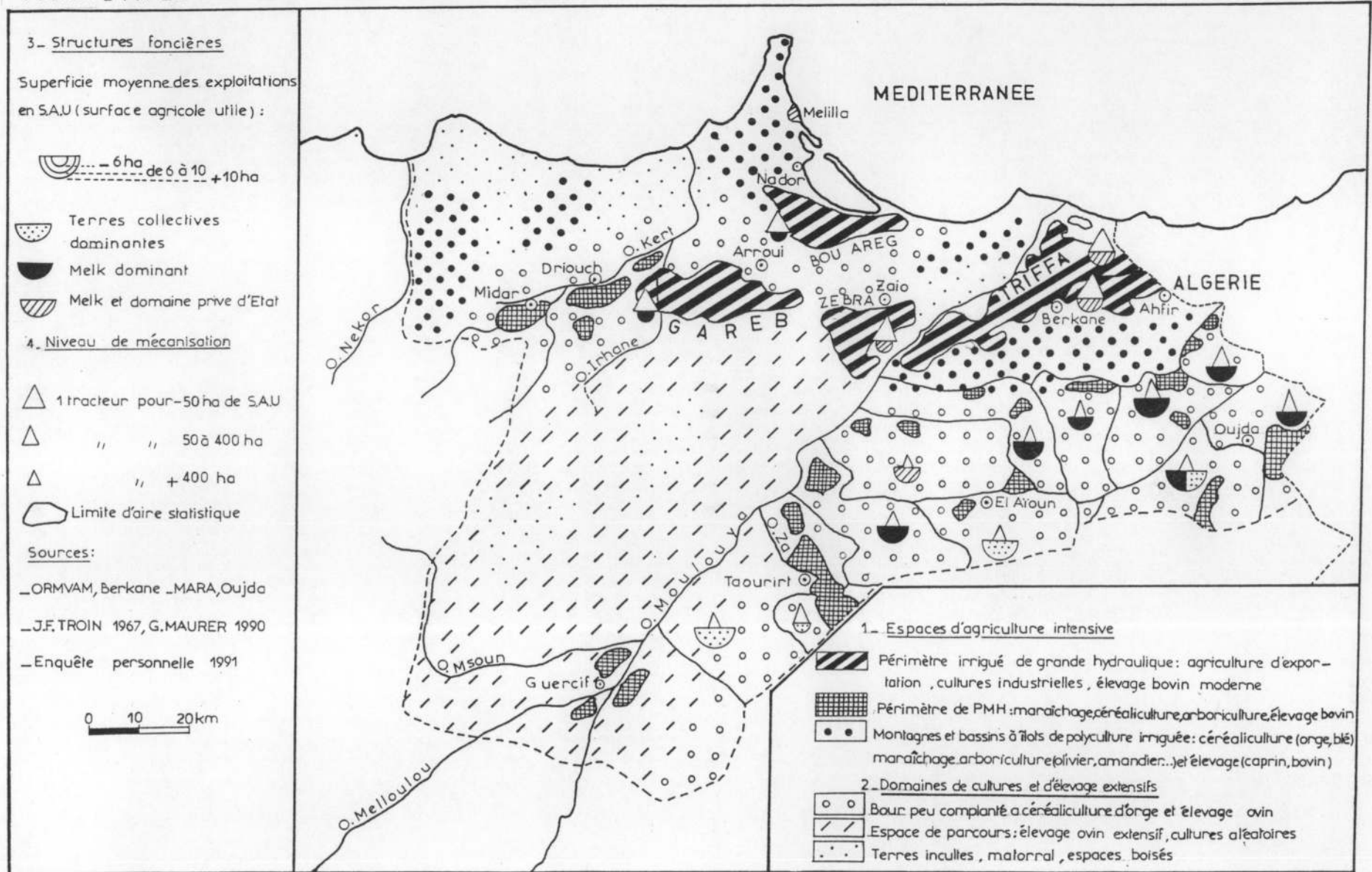
B- Du captage de l'eau des sources au centre-pivot : les îlots épars de petite et moyenne hydraulique.

Les périmètres de P.M.H. couvrent quelque 24.000 ha dans le Nord-Est, soit 25 % des surfaces irriguées (95.000 ha). Contrairement aux quatre zones de grande hydraulique, étendues et bien délimitées, ils sont de dimension réduite et se caractérisent par la dispersion géographique.

1- Les petits périmètres d'irrigation traditionnelle des terroirs de montagnes.

Ils utilisent le captage de l'eau des sources et des oueds. Sur les bordures montagneuses rappelant le dir, dans les vallées et les bassins intérieurs des Béni Snassen et des montagnes très peuplées du Rif oriental septentrional (Béni Bou Ifrou, Gourougou, Béni Saïd, Tafersit, Tamsamane...), domine un espace d'agriculture intensive, façonné par les vieux paysans sédentaires. Disposant de l'eau des sources, les agriculteurs utilisent des techniques d'exploitation relevant du jardinage. La nature du relief réduit l'espace cultivable qui est pratiquement "construit" par l'homme (CELERIER, J., 1943). Les terrasses aménagées sur les versants et soutenues par des murettes de pierre sèche forment des parcelles étroites et étagées selon les courbes de niveau. Séguias creusées sur les pentes rocheuses et champs en terrasses caractérisent le paysage rural de ces montagnes typiquement méditerranéennes. Le bled séguia montagnard est le domaine de la polyculture et des plantations associant des productions annuelles ou saisonnières et les arbres fruitiers. L'arboriculture groupe la "trilogie" méditerranéenne (olivier, figuier, vigne), l'amandier, mais aussi grâce à l'irrigation l'oranger et le néflier qui prospèrent par exemple dans la vallée du Zegzel au coeur des Béni Snassen. Outre la production fruitière, les plantations d'arbres servent à la protection du sol de l'érosion. Le paysage des montagnes n'est pas toujours homogène. Il oppose notamment les versants ubacs, abandonnés au pacage et à la forêt, aux adrets qui portent les cultures et l'habitat. L'élevage de caprins et de bovins est une activité d'appoint pour les montagnards.

FIG.34 _ TYPES D'ESPACES RURAUX DANS LE NORD-EST



1 2- *Les îlots d'irrigation néo-modernes en régions de plaines*

A une altitude moindre, sur des reliefs plats où l'espace cultivable est plus disponible, mais où les précipitations sont plus rares, les périmètres de PMH associent les techniques modernes aux traditionnelles.

a) Les oasis sans palmiers sur les rives d'oueds

Historiquement, le mode d'irrigation le plus ancien est celui du captage de l'eau des oueds. Dès le XVIIIe ou le XIXe s., des jardins étaient arrosés autour d'Oujda, Taourirt et Guercif grâce à la dérivation partielle des eaux de Sidi Yahya, du Za et du Melloulou. Plus tard, à partir du début du XXe s, des zones de cultures apparurent dans les environs de Midar et Driouch avec l'utilisation des eaux du Kert.

b) La révolution du pompage individuel

A une époque plus récente, vers le milieu du XXe s., le second âge de la PMH débuta avec l'introduction par les colons européens des premières motopompes. Alors que les séguias du bled étaient tributaires des eaux de surface pour leur alimentation, les motopompes peuvent être implantées dans toute plaine pourvue d'une nappe phréatique. Depuis les années 1970, l'essor du pompage a donné lieu à une véritable révolution agricole dans la région. Les bas versants portent des terrasses récemment aménagées, irriguées grâce à des systèmes de pompes disposées, en relais pour élever l'eau, donnant lieu à de nouvelles organisations de paysages ruraux (MAURER, G, 1993). Le réinvestissement des TME, l'achat de matériel agricole de fabrication nationale, l'introduction en contrebande de motopompes italiennes et françaises à partir de l'Algérie, ont contribué à la naissance, d'îlots de verdure autour des puits individuels équipés de moteurs et en même temps à la "modernisation" des petits périmètres d'irrigation traditionnelle. L'utilisation du gasoil algérien de contrebande, vendu à un prix plus bas que celui du carburant national, a encouragé l'installation de motopompes. Dans les communes rurales du couloir Oujda-Taourirt, sur 1.446 motopompes recensées en 1989 plus de 1.230, soit 85 %, avaient un moteur diesel, le reste consommant l'électricité ou l'essence (cf. tableau. 74)

c) L'introduction du goutte-à-goutte et du centre-pivot : début d'une ère nouvelle pour la PMH dans le Nord-Est ?

La micro-irrigation, par le système du goutte-à-goutte, a démarré avec l'introduction des cultures sous abri-serres dans la Basse Moulouya en 1986. Localisée essentiellement dans la plaine des Triffa où elle couvrait 200 ha en 1991, elle a été introduite dans le périmètre du Bou Areg.

Après le Tadla et le Haouz, le Nord-Est marocain a connu l'implantation d'un certain nombre de centres-pivots aussi bien dans les exploitations privées (près de Naima à l'Ouest d'Oujda, dans les Triffa...) que dans les terres de l'Etat (domaine de la SOGETA à El Aleb au Nord d'Oujda...)

3- La PMH à l'origine du développement de banlieues maraîchères et de bassins laitiers

Traditionnels ou modernes les petits périmètres d'irrigation connaissent une extension liée à la croissance des besoins de ravitaillement des villes en denrées agricoles et en produits d'élevage. Leur développement est axé sur l'intensification de quatre types de productions : la céréaliculture, notamment du blé tendre, la polyculture maraîchère (carottes, petits pois, pommes de terre, fèves...), l'arboriculture fruitière et les cultures fourragères pour l'élevage d'embouche. Dans le but d'accroître la production oléagineuse, les Délégations Provinciales de l'Agriculture dans le Nord-Est encouragent les agriculteurs en les approvisionnant en plants d'olivier à titre gratuit. Les olivettes couvrent de vastes superficies autour de Guercif, Taourirt et El Aïoun. Celle de Guercif est considérée comme l'une des plus grandes du Maroc.

La luzerne et d'autres cultures fourragères se sont intensifiées pour l'élevage bovin à l'étable. Ce dernier, pratiqué aussi bien pour la production de lait que pour la boucherie, se développe surtout à proximité des grandes villes, à l'exemple de la banlieue Est d'Oujda dans le périmètre de l'oued Bouchtat-Sidi Yahya.

L'intérêt de l'irrigation réside dans la suppression de la jachère et l'introduction des légumineuses qui enrichissent le sol en azote. Elle contribue ainsi à l'accroissement de la superficie cultivée grâce à la succession des cultures tout au long de l'année (céréales précoces

d'hiver, *bekria*, céréales tardives de printemps, *mazouzia*) et à la diversification des systèmes de cultures en modifiant le traditionnel assolement biennal ou triennal.

Selon l'importance de leur superficie, les périmètres de PMH peuvent être classés en deux catégories : les périmètres de dimension moyenne dépassant un millier d'hectares et les petits îlots irrigués, diffus, couvrant quelques dizaines ou centaines d'hectares.

La figure 34 montre que sur les zones communes rurales du couloir Oujda-Taourirt, cinq comprennent des périmètres de plus de 1.000 ha irrigués, en particulier dans les périphéries des villes principales où le pourcentage de la superficie irriguée par rapport à la SAU est relativement élevé : 8,6 % autour d'Oujda dans la commune de Sidi Yahya, 17 % et 9,3 % autour de Taourirt dans les communes d'Ahl Oued Za et Goutitir,

En rapportant la superficie irriguée au nombre de motopompes on peut distinguer trois groupes de communes rurales :

- Celles où prédomine le pompage avec une moyenne d'une motopompe pour moins de 8 ha irrigués : autour d'El Aïoun, Taforalt, Ain Sfa, Sidi Yahya, Mestigmer.

- Celles où le captage d'eau des oueds est prédominant avec un nombre de motopompes moindre : une pour +15 ha à Naïma, Ahl Oued Za et Goutitir

- Enfin des cas mixtes où coexistent pompage et captage des eaux des oueds avec une moyenne d'une motopompe pour 8 à 15 ha : à Mechra Homadi, Rislane, Béni Drar.

C- Le domaine fluctuant du *bour*

1- La limite floue entre bled *seguia* et *bour*

L'insuffisance des pluies impose l'irrigation dans le domaine recevant moins de 350 ou 400 mm par an, appelé communément bled *seguia*. Des cultures en sec peuvent cependant se contenter de 250 à 350 mm annuels si les précipitations sont bien réparties dans l'année. Par conséquent la distinction n'est pas toujours nette entre le *bour* et le bled *seguia* : des fellahs irriguent dans le secteur *bour* alors que d'autres prennent le risque de faire des cultures sèches dans des zones peu arrosées. Toutefois toute extension des superficies irriguées implique une réduction proportionnelle du bled *bour*.

2- Les structures foncières du bour : par rapport à la Basse Moulouya, plus de terres collectives et "moins d'Etat"

A travers l'exemple du couloir de plaines d'Oujda-Taourirt, comme secteur bour, on peut faire une comparaison avec les périmètres de la Basse Moulouya du point de vue structure agraires. Si, dans la Basse Moulouya les terres d'Etat couvrent le tiers des surfaces cultivables dans les Triffa et 45 % dans le Zebra, dans le couloir Oujda-Taourirt leur part ne dépasse pas 4 %. Cette différence s'explique par l'importance des terres de colonisation récupérées par l'Etat dans les périmètres de la Basse Moulouya. En revanche les terres indivises *jmad*, insignifiantes dans les Triffa, représentent 29 % des terres dans le couloir Oujda-Taourirt. Leur proportion y est cependant élevée, voire prédominante dans la partie occidentale où les structures tribales restent vivaces : 38 % dans la commune rurale de Naïma chez les Béni Oukil et les Mehaïa du Nord, 60 % autour d'El Aïoun et plus de 80 % autour de Taourirt chez les Ahl oued Za, Krama, Ahlaf et Sejaâ.

TABLEAU 72 : STATUT JURIDIQUE ET NATURE DES TERRES DANS LE COULOIR Oujda-TAOURIRT

REGIME JURIDIQUE	BOUR (ha)		IRRIGUE (ha)		TOTAL (1.000 ha)					
	Nu	Complanté	Nu	Complanté	Nu		Complanté		Ensemble	
					Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Melk	137.605	3.529	8.075	3.091	146	95	6,6	5	152,3	67
Collectif	65.370	210	466	112	65,8	99	0,3	1	66,1	29
Domanial	6.916	122	824	789	7,7	89	0,9	11	8,6	4
Total	209.891	3861	9.365	3.992	219.5		7.8		227	100
%	95	49	51	51	100		100			

Source : Délégation Provinciale de l'Agriculture, Oujda, 1989

La Basse Moulouya et le couloir Oujda-Taourirt présentent une similitude dans le déséquilibre de la répartition du patrimoine foncier. La petite propriété, aux mains d'une majorité d'agriculteurs, couvre un faible pourcentage de la S.A.U. Dans la Basse Moulouya, 66 % des propriétaires ne possèdent que 27,6 % des terres alors que 2,4 % d'entre eux totalisent 29 % des surfaces cultivées. Dans le couloir Oujda-Taourirt, si près de la moitié des agriculteurs possède 13 % seulement des terres, une minorité, estimée à 12 % est propriétaire de 49 % des surfaces cultivées.

TABLEAU 73 : TAILLE DES PROPRIETES ET NATURE DES TERRES DANS LE COULOIR Oujda-Taourirt

TAILLE	BOUR		IRRIGUE		TOTAL		Propriétaires		Superficie moyenne (ha)
	ha	%	ha	%	ha	%	Nb	%	
- 5 ha	26.628	12	3.423	25	30.051	13	11.541	48	2,6
5 - 20 ha	80.729	38	6.512	49	87.241	38	9.448	40	9,2
+ 20 ha	106.607	50	3.446	26	110.053	49	2.819	12	39
TOTAL	213.964	100	13.381	100	227.345	100	23.808	100	9,5

Source : Enquête réalisée par la Délégation Provinciale de l'Agriculture d'Oujda en 1989.

Les inégalités foncières sont nettes au niveau de la superficie moyenne qui est de 2,6 ha pour les petites propriétés mais de près de 40 pour celles dépassant le seuil de 20 ha. Elles se reflètent naturellement au niveau de l'équipement agricole des exploitations où seuls les grands propriétaires disposent d'un matériel moderne et suffisant pour obtenir des rendements élevés.

3- Le bled bour : sous-équipement en matériel agricole et prédominance du paysage nu

TABLEAU 74 : PARC AGRICOLE DANS LE COULOIR Oujda-Taourirt

MATERIEL AGRICOLE	Nombre	SAU (ha) par unité
Charrues à traction animale	10.711	21
Tracteurs	724	310
Motopompes	1.446	155
Moissonneuses-batteuses	174	1.300
Camions	385	590

Source : Délégation Provinciale de l'Agriculture d'Oujda, 1989.

Le couloir Oujda-Taourirt accuse un retard net par rapport à la Basse Moulouya au niveau de la mécanisation, à la fois quantitativement et qualitativement. L'emploi de billonneurs, de semoirs, d'épandeurs d'engrais ou de pulvérisateurs est pratiquement inconnu au sein de la masse des fellahs du couloir Oujda-Taourirt. Pour le matériel de labour, le nombre de charrues à traction animale y est encore élevé, alors que le parc tracteur est très réduit : une unité pour 310 ha contre 1/48 dans la Basse Moulouya. Dans le couloir Oujda-Taourirt on relève une disparité dans l'équipement agricole entre les communes rurales occidentales et celles orientales plus mécanisées. Elle est due en partie à la diminution des quantités de pluies d'Est en Ouest : 342 mm/an à Oujda, 237 mm seulement à Taourirt. Les Agriculteurs du secteur occidental de la sous région ne peuvent se permettre de se doter en matériel agri-

cole coûteux pour une production aléatoire. D'autre part, le paysage agraire du bour, à travers le cas du couloir Oujda-Taourirt se singularise par sa faible densité arboricole et par la prédominance de la céréaliculture, notamment de l'orge. Le blé dur est cultivé dans la partie orientale autour d'Oujda et de Naïma. Du fait de l'irrégularité des récoltes, les paysans ont recours à un élevage ovin extensif. L'arboriculture se limite à deux essences rustiques : l'amandier et l'olivier. Dès les années 1960, pour lutter contre la désertification et dans le but de protéger les sols de l'érosion et de créer un microclimat plus humide, des reboisements ont été effectués, portant le nom de rideau forestier de l'Oriental. Ce dernier s'étend le long de la R.P. n° 1, sur une largeur de quelques dizaines à quelques centaines de mètres (LEGRAS, J. C., 1969).

En fin de compte, en dehors des îlots irrigués qui totalisent un peu plus de 13.350 ha, le couloir Oujda-Taourirt est constitué essentiellement d'un bour nu s'étendant sur près de 209.900 ha, soit 98 % de l'ensemble, alors que le domaine complanté n'y couvre que 3.861 ha, soit 2 %. Le taux de couverture en plantations est plus élevé dans les îlots irrigués : 3.992 ha sur 13.350, soit 30 %.

D- Les espaces de parcours : une peau de chagrin

Représentant le domaine le plus extensif des espaces ruraux, les terres de parcours occupent une aire géographique bien délimitée. Correspondant à un milieu aride steppique recevant près de 200 mm de pluies par an, elles portent les densités de population rurale les plus faibles du Nord-Est.

1- Un système pastoral en crise

" Dans l'ancienne zone d'influence espagnole, le genre de vie traditionnel des Kibdana et des Oulad Settout n'a guère évolué. La tente, qui voisine encore avec le gourbi, montre que, si la céréaliculture a fait des progrès, l'élevage des moutons et des chèvres fournit toujours l'essentiel des ressources. Le semi-nomadisme reste la règle" (PASKOFF R., 1962). Ce témoignage porté sur une partie des espaces de parcours et datant d'une trentaine d'années, n'est plus d'actualité. Le périmètre irrigué du Zebra, à l'état de projet à l'époque, y couvre plus de 5600 ha. Sur l'ensemble de la rive gauche de la Moulouya, au Sud des chaînons du Gareb, alors que la tente, habitat portatif tressé en sparte, est devenue une curiosité, les

gourbis ont souvent cédé la place à des maisons bâties en briques grâce à l'argent de l'émigration en Europe.

La réduction des parcours, due à l'extension de la céréaliculture et à la " melkisation " des terres, donne lieu à une surcharge pastorale. Le nombre de bêtes s'accroît par unité de surface, d'autant plus que des troupeaux d'éleveurs spéculateurs, dotés de camions, sont déchargés et lâchés sur les pâturages collectifs. Il en résulte un appauvrissement des parcours. Les nappes alfatières des plaines de Tafrata, Jefira (région de Taourirt), du Jel au Nord de Guercif et du couloir Oujda-Taourirt, autrefois activement exploitées pour l'exportation par Ghazaouet (vers la France et l'Angleterre) et pour la fabrication de crin végétal dans de petites unités (à Berkane, Ahfir, Ain Sfa et Guercif) sont en voie de disparition sous l'action abusive des bêtes et des hommes.

Enfin l'équilibre du système pastoral exige la disponibilité de points d'eau pour l'abreuvement des animaux, ce qui nécessite l'implantation de puits à éoliennes ou à moteurs.

2- L'alternative : sédentarisation et reconversion à la céréaliculture

Les semi-nomades ont de plus en plus abandonné les déplacements pastoraux sur les terrains collectifs et tribaux et se sont fixés sur des terres leur appartenant en propre. Du fait de la pression démographique et dans le but d'alimenter le cheptel, ils se sont convertis à la culture de l'orge. Le bétail composé d'ovins et secondairement de caprins, numériquement important, a encore un rôle économique et social en constituant en quelque sorte la caisse d'épargne des fellahs éleveurs. Taourirt et Guercif et dans une moindre mesure Arroui et Driouch, représentent pour les éleveurs de la région des marchés pôles de bestiaux. Alors que certains, disposant de moyens, ont créé de petits îlots complantés et irrigués par motopompes, d'autres se sont établis dans un centre de sédentarisation proche ou même dans une grande ville pour pratiquer une autre activité. C'est le cas par exemple d'anciens éleveurs issus des Ahlaf, des Béni Bou Yah, des Metalsa, des Haouara et des Méhaïa qui se sont établis respectivement à Taourirt, Driouch, Guercif et Oujda pour s'occuper de la boucherie.

La typologie rurale, établie d'après le critère de l'eau, a fait donc ressortir des disparités spatiales au sein des campagnes du Nord-Est. Les périmètres d'irrigation moderne font figure de zones privilégiées, mais l'agriculture qui y est pratiquée vise l'exportation plutôt que la satisfaction des besoins de consommation de la population de la région. Quant aux

terres *bour*, qui couvrent plus de 80 % de la S.A.U. (cf. Fig. 21, chapitre 3 de la 2ème partie), elles assurent difficilement l'autosuffisance alimentaire des paysans qui sont hantés par le spectre de la sécheresse. L'aridité, qui s'avère être le lot des régions situées en deçà de la " barrière " Rif-Atlas, est bel et bien un facteur de marginalisation et de dépendance du Nord-Est.

II- FACTEURS ET PROCESSUS DES MUTATIONS EN COURS

A- Facteurs des changements dans le monde rural

1- La crise des campagnes dans le Nord-Est : une double origine

a) La pression démographique

A l'exception des communes rurales dont le nombre d'habitants a diminué ou stagné entre 1971 et 1982 (cf. infra tableau.76), 28 communes sur un total de 45 ont connu une croissance notable de leur population malgré le phénomène de l'exode rural. L'accroissement naturel s'y est traduit en 1982 par une augmentation des densités rurales par rapport à 1971 (cf. tableau.21 du chap. 2 de la 2e partie). La densification a touché les différents secteurs de la région, aussi bien les communes au relief montagneux (Zegzel, Had Béni Chiker, Temsamane, Ben Tieb, Boudinar...) que d'autres situées dans des zones pastorales (Aïn Zohra, Haouara Oulad Raho...) ou des périmètres irrigués (autour de Zaïo et Tistoutine). Dans ces espaces parfois surpeuplés, les conséquences socio-économiques se résument dans le morcellement des terres par voie d'héritage et dans la baisse du niveau de vie dans la mesure où les revenus agricoles n'augmentent pas aussi rapidement que la population.

b) La fréquence des sécheresses.

Autre facteur de la détérioration de la situation du monde rural, les sécheresses ne sont pas des calamités inconnues des fellahs et des éleveurs de la région. Seulement, durant les deux dernières décennies où elles ont sévi régulièrement comme ce fut le cas de 1982 à 1985, leurs effets conjugués à ceux de l'explosion démographique, se répercutent sur le milieu naturel et la société rurale. Dégradation du couvert végétal, appauvrissement des sols et poussée de la désertification dans certaines zones (plaine de Guercif, couloir Oujda-Taourirt...) ont à leur tour des retombées négatives sur les populations des campagnes qui deviennent des foyers d'exode. L'endettement, le chômage et la précarité des conditions de

vie des petits paysans résignés les poussent à quitter leurs lopins ou à les vendre à de gros propriétaires terriens ruraux ou citadins.

2- L'investissement agricole par des citadins. prolongement de la spéculation foncière.

Le patrimoine foncier des citadins en milieu rural, constitué à la fois par les vieilles possessions de propriétaires urbains et par les terres appartenant aux néo-citadins d'origine rurale, s'accroît par les acquisitions faites par les spéculateurs de la ville qui procèdent à des placements en terre. Alors que certains détenteurs de capitaux, gros commerçants, TME, hauts fonctionnaires ou contrebandiers en quête de blanchiment d'argent, achètent des terrains dans les périphéries urbaines pour les allotir, d'autres s'apercevant que l'agriculture périurbaine est un marché porteur, investissent directement dans l'exploitation agricole. La banlieue maraîchère et le bassin laitier de Bouchtat à l'Est d'Oujda, les domaines de cultures intensives et d'élevage bovin autour de Berkane, Zaïo et Nador, les olivettes de Guercif et Taourirt ont profité des flux d'investissements et se sont vus équipés de motopompes et de tracteurs. Le coût bas des carburants de contrebande d'Algérie a encouragé la mécanisation de l'agriculture et l'achat de moyens de transport. En revanche, la contrebande peut aussi nuire à l'agriculture. Le long de la bande frontalière d'Oujda à Saïdia et dans l'arrière pays de Nador, la main d'oeuvre agricole se fait rare et préfère se reconvertir à la contrebande qui procure des gains rapides et plus élevés en comparaison avec le travail de la terre.

3- L'intensification des relations villes campagnes.

Outre la dépendance foncière vis-à-vis de la ville, trois facteurs principaux contribuent à intensifier les rapports villes-campagnes :

a) La diffusion accrue des moyens de communication et d'information dans le monde rural

Les transports ont beaucoup contribué au "rapprochement" des campagnes des villes. Le parc des véhicules en circulation dans le Nord-Est a connu une augmentation sensible grâce à l'importation de voitures par les TME et à la consommation de carburants de contrebande.

**TABLEAU 75 : EVOLUTION DU PARC DE VEHICULES EN CIRCULATION
DANS LE NORD-EST DE 1985 A 1992 (EN MILLIERS)**

CENTRE IMMATRICULATEUR	1985			1992		
	Voitures	Camions	Total	Voitures	Camions	Total
OUJDA	19,7	9,8	29,5	30,7	13,8	44,5
NADOR	8,6	2,6	11,2	23,7	3,9	27,7
BERKANE	0,5	0,1	0,6	5,6	0,8	6,4
Nord-Est	28,9	12,6	41,5	60,1	18,6	78,7
Variation 1985-92	-	-	-	108 %	48%	90 %

Source : Annuaire statistique du Maroc.

Le parc de véhicules du Nord-Est s'est accru en l'espace de sept ans de 90 % . Si le centre immatriculateur d'Oujda a enregistré le nombre le plus élevé, le taux d'accroissement le plus fort a été le fait de Berkane (+900 %) et de Nador (+145 %)

Parallèlement à l'accroissement du taux de motorisation, le réseau des voies de communication a connu des améliorations partielles à la suite de la réfection d'anciennes routes et la réalisation de nouvelles liaisons en direction de localités autrefois isolées.

Par ailleurs, signe de l'expansion de la civilisation des loisirs, le monde rural connaît de plus en plus une vulgarisation des médias. Dans les villages les plus reculés des campagnes non électrifiées, beaucoup de foyers ruraux disposent d'un téléviseur marchant à la batterie. La population rurale est incitée à la consommation de type urbain par le biais des spots publicitaires radiodiffusés ou télévisés ainsi que sous l'influence des travailleurs émigrés qui introduisent le mode de consommation de la société occidentale.

b)- Placement des campagnes dans l'orbite commerciale des villes

Dotés ou non d'un équipement commercial fixe, les centres ruraux entrent en contact avec les villes au moyen de leur souk hebdomadaire. Jouant le rôle de "courroie de transmission", le souk forain est un relais par lequel la ville collecte les denrées rurales et distribue les produits urbains à la clientèle des campagnes.

c) - L'attraction des équipements spécifiques aux villes.

Pour bénéficier des équipements non disponibles en milieu rural (commerces rares, lycée, hôpital, services divers et loisirs), les ruraux s'adressent à la ville, en particulier celle de niveau supérieur où l'on trouve "tout", contrairement au "désert" rural. Sollicitée d'une manière occasionnelle ou temporaire, à l'occasion de la consultation d'un médecin spécia-

liste, de l'achat d'une pièce de rechange, ou pour la poursuite d'études secondaires, la ville finit souvent par attirer les émigrants ruraux qui s'y fixent définitivement lorsque "push factors" et "pull factors"² se conjuguent pour provoquer la pulsion dans sa direction.

B- Les mutations récentes de l'espace rural

1- Un peuplement rural en baisse continue

a) Dépeuplement des campagnes émettrices d'exode

Hormis les cas de promotion de centres au statut urbain entre 1971 et 1982, plusieurs communes rurales du Nord-Est ont connu une baisse de population durant la période intercensitaire alors que d'autres ont vu leur nombre d'habitants stagner. Le taux de décroissance atteint ou dépasse parfois - 15 % : à Ain Sfa, Tleta Louta...

TABLEAU 76 : COMMUNES RURALES A LA POPULATION EN DIMINUTION OU EN STAGNATION

COMMUNES RURALES	POPULATION (1.000 hab.)		
	1971	1982	Variation en %
1- Population en baisse			
Ain Sfa	13,5	11,1	- 17,5
Tleta Louta	14	11,9	- 14,9
Tleta Jbel	13,6	11,9	- 12,1
Ras El Ma	20,4	18,7	- 8,3
Rislane	9,2	8,5	- 7,2
Ijermaouss	19,2	18,2	- 5,3
Taforalt	12,3	12	- 2,7
Mestigmer	7,5	7,4	- 1,7
El Aioun	12,2	12,2	- 0,3
2- Population en stagnation			
Arhbal	11,8	11,8	+ 0,03
Hassi Berkane	12	12,1	+ 0,7
Kebdani	22,3	23,3	+ 4,5
Goutitir	11,5	12,3	+ 6,4
Tafersit	11,4	12,1	+ 6,5
Ain Reggada	9	10,1	6,9
Nord-Est rural	680,2	754,7	+ 10,9
Maroc rural	9 960	11 680	+ 17,2

Source : Recensements de la population de 1971 et 1982

2 - Push factors : facteurs d'attraction relatifs à la campagne
Pull factors : " " " à la ville.

Certaines zones rurales du Nord-Est connaissent une dépopulation à la suite de flux migratoires vers les villes : des communes des Béni Snassen (Ain Sfa, Rislane, Taforalt) vers Oujda et Berkane, de Tleta Louta et Tleta Jbel vers Nador, d'Ijermaouss vers Midar, de Ras El Ma à destination de Zaïo, de Mestigmer vers Taourirt... De 1971 à 1982 la population de certaines communes rurales a stagné, enregistrant un taux d'accroissement inférieur à celui de la moyenne du Nord-Est rural (+10,9 %), elle même plus basse que celle des campagnes du Maroc (+17,2 %).

b) Sédentarisation dans les zones pastorales.

Pénurie de pacages et de points d'eau résultant des sécheresses, réduction des espaces pastoraux par la "melkisation" des terres sont parmi les causes qui conduisent les populations d'éleveurs semi-nomades à se fixer dans des pôles de sédentarisation. L'immigration des Metalsa, des Béni Bou Yahi, des Haouara et des Ahlaf a contribué à la croissance, respectivement, de Driouch, Arroui, Guercif et Taourirt.

c) Une urbanisation diffuse :

Etendue à l'ensemble de la région, elle revêt deux formes. La première est relative aux centres ruraux accédant au rang de villes en répondant à deux critères, l'un numérique, l'autre fonctionnel (cf. Chap. 2 de la 2ème partie). C'est le cas en 1982 de Béni Ansar, Aklim, Midar, Béni Drar et Driouch. La seconde concerne l'urbanisation des espaces périphériques des principales villes du Nord-Est. Elle se fait souvent de façon anarchique et au détriment de terres agricoles fertiles (autour de Berkane, Oujda, Zaïo...). Les quartiers périphériques, peuplés surtout de néo-citadins proches du monde rural par leur provenance, leurs attaches tribales et familiales, mais relevant de la ville par leurs activités, restent en grande partie sous-intégrés (NACIRI, M, 1980). Même si les formes d'habitat apparues sur les marges urbaines de la région ne sont pas à proprement parler des bidonvilles, elles en ont cependant les caractéristiques par leur sous-équipement, leur insalubrité et leur statut "clandestin". La prolifération de ces quartiers, qualifiés de ceintures de la misère, pose des problèmes à deux niveaux : celui de la crise des campagnes d'où part un intense exode et celui de gestion urbaine et de la restructuration de l'habitat périurbain.

Des trois formes de mutations évoquées précédemment résulte un phénomène irréversible, celui de la diminution du taux de population rurale dans la région : 73,5 % en 1960, puis 69,2 % en 1971 et 59 % en 1982.

2- Déruralisation des campagnes, déprise agricole ou diversification des activités rurales ?

Le premier aspect constaté par TROIN, J. F. (1976) pour diverses régions du Maroc s'applique justement au Nord-Est.

Le développement des moyens de transport modernes accroît les courants d'échanges entre villes et campagnes et contribue à éliminer des relais commerciaux en établissant des relations directes entre les producteurs agricoles et les consommateurs urbains. Le meilleur exemple est celui des grossistes en fruits et légumes qui font le ramassage des produits agricoles des Triffa au moyen de leurs véhicules pour les commercialiser à Berkane en court-circuitant les souks de la sous-région.

Pour satisfaire ses besoins qui augmentent parallèlement à l'accroissement de sa population, la ville collecte dans un rayon de plus en plus grand les denrées alimentaires et rurales dans sa région. L'autonomie commerciale des campagnes s'en trouve réduite. La ville draine les denrées rurales, distribue ses produits et uniformise les consommations.

De nos jours, la vie dans les campagnes n'est plus ce qu'elle était au lendemain de l'indépendance. Dans les agglomérations rurales, l'invasion sonore de la musique occidentale émanant des radiocassettes couvre le chant des cigales en été. Dans de nombreux foyers ruraux, l'alimentation des nourrissons avec du lait en poudre "Gloria" ou "Lahda"³ a remplacé l'allaitement maternel, alors que chez les plus âgés, l'habitude de consommer du Coca-Cola fait un peu oublier le goût du thé à la menthe. Les jeunes ruraux portent volontiers des tee-shirts et des jeans made in U.S.A. provenant de la friperie déversée par la ville. Enfin, il n'est pas rare de remarquer des voitures, importées par les émigrés, en stationnement devant de coquettes maisons à étage, d'allure citadine, contrastant avec les habitations rurales construites en pierres ou en pisé.

3 - Provenant d'Algérie, en contrebande.

Les formes de dépendance des campagnes vis-à-vis des villes se multiplient : rayon foncier, influence commerciale, tutelle administrative, champ migratoire, ... Une intensification de la polarisation de l'espace rural résulte de la mainmise des villes dont les aires d'influence s'étendent.

Par ailleurs, certaines années, le paysage de champs en friches, de maisons délabrées, de séguias négligées et dégradées, aussi bien dans le Rif oriental, les Béni Snassen et la plaine des Angad, donne l'impression d'un dépérissement de l'agriculture. En réalité, comme l'a bien démontré MAURER G., (1990), il ne s'agit pas d'une déprise agraire, mais plutôt d'un recours à d'autres activités et d'un accroissement des ressources complémentaires. S'il y a eu un abandon de terres, il n'a été que temporaire, lié aux crises climatiques que traverse la région en période de sécheresse (par exemple de 1981 à 1985). Avec le retour à une pluviométrie normale, les parcelles cultivables connaissent une remise en valeur globale. Devant la pression démographique, l'économie agro-pastorale ne suffit plus à satisfaire les besoins vitaux de la population. Aussi, les ressources extra-agricoles se diversifient-elles. Le travail de la terre et l'élevage ne sont plus des activités exclusives. A l'instar d'autres régions du Maroc, on assiste à une extension de la pluriactivité des foyers ruraux qui s'explique par l'insuffisance des revenus agricoles ou parfois par une stratégie d'accumulation du capital (JENNANE L., 1992). La population active s'adonne à des activités diverses : commerce fixe, artisanat de service, commerce forain sur les souks hebdomadaires, contrebande avec Melilla et l'Algérie, change illicite, ouverture d'une boutique ou d'un petit atelier grâce aux envois d'argent d'un émigré en Europe pour permettre d'arrondir le revenu et occuper un membre de la famille dans le douar d'origine. Les revenus de l'émigration sont utilisés, après la rénovation de la maison, pour l'amélioration de l'agriculture : achat d'engrais, de motopompes, parfois de tracteur. Même l'exode rural n'entraîne pas l'abandon de la terre puisqu'un membre de la famille resté sur place s'en occupe, ou bien un voisin l'exploite en association.

III- LES NIVEAUX D'EQUIPEMENT DES CENTRES RURAUX.

A- Des équipements de base souvent déficitaires

En retenant trois types d'infrastructures de base indispensables à la vie quotidienne des habitants, en l'occurrence l'électricité, l'eau potable et le réseau routier, on peut se rendre compte de l'état d'équipement des communes rurales du Nord-Est.

TABLEAU 77 : INFRASTRUCTURE DE BASE DANS LES CAMPAGNES DU NORD-EST

COMMUNES RURALES	Ligne haute tension	Provenance d'eau potable ¹	Voies de communication ²			
			V.F.	R.P	R.S	C.T
A- Communes de la province d'Oujda						
- Sidi Yahya, Aïn Sfa, Naima	+	S. et P.	x	x	x	x
- Béni Drar	+	S. et P.		x		x
- Aghbal, Aklim, Zegzel	+	S. et P. + R.C		x	x	x
- Aïn Reggada	+	S. et P. + St.p		x		x
- Madagh	+	S. et P.		x	x	x
- Taforalt, Rislane, Mechra Homadi	+	S. et P.			x	x
- Ahl Oued Za	+	Oued, S. et P.	x	x	x	x
- El Aïoun, Goutitir	+	S. et P.	x	x		x
- Mestigner	+	S. et P.	x			x
B- Cercle de Guercif						
- Haouara Ouled Raho	+	Oued, S. et P.	x	x		
- Saka	0	C.P, S. et P.			x	x
- Mezquitem	+	S. et P.				x
C- Province de Nador						
- Selouane, Tistoutine	+	S. et P., R.C		x	x	x
- Béni Ansar, Zaïo	+	S. et P., R.C.		x		x
- Had Béni Chicar, Ferkhana, Béni Bou Ifrou, Ras El Ma, Kariat Arakmane	+	S. et P.				x
- Tleta Jbel	+	S. et P., R.C.				x
- Tleta Louta, Aazanen, Kebdani, Mhajer, Tizighine, Aïn Zohra	0	S. et P.				x
- Hassi Berkane	0	S. et P., St. p.			x	x
- Midar	+	S. et P., St. p		x		x
- Kkémis Temsamane	+	S. et P.			x	x
- Ijermaouss, Ben Tieb, Boudinar	+	S. et P.				x
- Trougoute	+	S. et P.				x
- Tafersite	0	S. et P.			x	x
- Diouclh	+	S. et P., St. p		x		x
- Tleta Azlaf	0	S. et P.		x	x	

Source : BADOCC 1990 de l'Oriental, Ministère du Plan.

1- **S et p.** : source et puits, **R.C** : réseau collectif, **St. P.** : station de pompage, **C.P** : citerne publique

2- **VF** : Voie ferrée, **RP** : Route principale, **RS** : Route secondaire, **CT** : Chemin teritaire.

Par ses trois unités de production électrique, représentées par la centrale thermique de Jérada (165.000 kW de puissance installée) et les usines hydrauliques du barrage Mohamed El Khamis (2.300 kW) et de Bou Areg (6.400 kW), la région contribue par 8,5 % à la puissance installée antionale (2,2 millions de kW). Toutefois, la part du Nord-Est dans les ventes d'électricité au Maroc n'est que de 7,2 % (près de 626 millions de kW h sur 8,7 milliards), largement inférieure à celles des autres régions consommatrices dominées par le grand Casablanca (+ 28 % du total)⁴

4 - D'après l'Annuaire statistique du Maroc 1992

A partir des trois usines productrices, le réseau de transport d'électricité, consistant en lignes et en postes de transformation, dessert en premier lieu les villes de la région. Même dans les communes rurales dont le territoire est traversé par une ligne de haute tension, le réseau de distribution d'énergie électrique touche un nombre limité d'utilisateurs (abonnés, éclairage public). A la suite de l'électrification de quatre communes (Tleta Jbel, Ben Tieb, Boudinar, Rislane), dix communes rurales sur un total de 45 n'étaient pas encore branchées au réseau de lignes de haute tension en 1990. Il s'agit de zones montagneuses du Nord du Rif oriental (Tafersit, Tleta Azlaf, Mhajer Kebdani, Tizirhine...), soit d'espaces arides sous peuplés (Hassi Berkane, Aïn Zohra, Saka).

Concernant l'eau à usage domestique, les $\frac{3}{4}$ des communes rurales, ne sont pas alimentés par un réseau de distribution collectif, bien que neuf d'entre elles aient bénéficié de l'adduction d'eau entre 1980 et 1990. A part quelques cas d'installation de stations de pompage, la provenance de l'eau et les moyens de stockage restent rudimentaires : sources et puits, oueds, citernes publiques.

Quant à l'infrastructure des transports, elle se distingue par une plus grande variété des voies de communications dans la province d'Oujda comparée à celle de Nador où les communes ne disposent souvent que de chemins tertiaires. Dans ce cas aussi, on peut expliquer les disparités d'équipement par les facteurs naturels (montagnes, zones arides vides...). Toutefois, il faut évoquer l'héritage historique de la période coloniale durant laquelle le Nord-Est fut mieux doté en voies de communications dans la zone de protectorat français que dans celle du protectorat espagnol. Cela n'empêche que, partout dans la région, à l'exception de la voie ferrée Taza-Oujda et la R.P. 1 dont le rôle était à l'origine d'assurer la liaison entre les pays d'Afrique du Nord, les axes routiers importants, ne font souvent que traverser le territoire des communes rurales pour relier les centres urbains.

B- Des équipements sociaux à la répartition spatiale plus homogène.

TABEAU 78 : POPULATION RURALE ET INFRASTRUCTURE SCOLAIRE ET SANITAIRE DANS LE NORD-EST¹

CERCLES	Pop. Rurale en 1982 (1.000 hab.)	Etablis. sanitaires	Hab. par établis. sanitaire	Ecoles primaires publiques	Elèves (milliers)	Hab. pour 1 élève
- Guelaya	146	10	14.600	22	15,6	9,3
- Louta	89,6	7	12.800	13	7,3	12
- Rif	161,2	10	16.100	21	13,5	12
- Driouch	81,3	5	16.260	9	5,6	14,3
- Oujda-banlieue	47,8	4	11.950	8	5,5	8,5
- Berkane	128,2	8	16.030	19	9,4	13,5
- Taourirt	35	4	8.770	5	1,8	19
- Guercif	65,4	5	13.100	8	4,4	14,5
Nord-Est rural	754,7	53	14.240	105	63,6	11,8

1- Ont été retenus les nombres d'habitants et d'établissements scolaires et sanitaires inclus dans les limites du Nord-Est. Les données de la commune de Mezguitem ont été intégrées à celles du cercle de Guercif.

Sources : BADOc de 1990 de l'Oriental et de la région Centre-Nord, Délégations Provinciales de l'Education Nationale de Nador, Oujda, et Taza.

En dépit du décalage entre l'année du recensement de population (1982) et celle des données relatives à l'équipement scolaire et sanitaire (1990), on peut dégager plusieurs remarques à partir du tableau 78.

Concernant l'infrastructure sanitaire, examinée au niveau des cercles, on ne peut avancer que le nombre d'établissements est conforme ou non aux normes fixées par le Ministère de la Santé Publique qui prévoit un dispensaire pour 15.000 hab. et un centre de santé pour 60.000 hab., du moment que l'on ne dispose pas de chiffres de population pour l'année 1990. Toutefois, en comparaison avec les principales villes qui disposent à la fois d'hôpitaux, de centres de santé, de cliniques et de cabinets médicaux privés, en milieu rural, l'équipement sanitaire, relevant uniquement du secteur public, reste généralement insuffisant pour desservir la population. Alors que dans les cercles de Taourirt et d'Oujda-banlieue on dénombre respectivement un dispensaire pour 8.770 et pour 11.950 hab., dans d'autres les moyennes sont plus faibles : un établissement pour 14.600 hab. chez les Guelaya et un pour plus de 16.000 hab. dans les cercles du Rif, de Driouch et de Berkane. Le sous équipement sanitaire semble être le lot des zones isolées correspondant soit à des montagnes surpeuplées (Guelaya, Béni Oulichek, Tamsamani, Béni Snassen...), soit à des espaces arides, pauvres en ressources (cercle de Driouch...)

Quant à l'examen du niveau d'équipement scolaire, il a tenu compte au préalable de certains points. Les collèges, peu nombreux dans les centres ruraux (cf. tableau infra n° 81), n'ont pas été retenus. Ils sont peu représentatifs de la population scolaire, étant donné les déperditions qui interviennent entre les niveaux primaire et secondaire, découlant des abandons d'études, des expulsions à la suite de redoublement ou de triplement. Les écoles implantées dans les centres promus au rang de petites villes (Aklim, Béni Drar, Driouch, Midar) n'ont pas été incluses dans le total des établissements primaires. Il aurait été imprudent de prendre en considération le nombre de salles. Dans certaines écoles, on pratique le système du roulement d'après lequel deux groupes d'élèves se relaient selon deux horaires différents, alors que dans d'autres on suit un horaire normal appliqué à l'ensemble des élèves. En fin de compte, on a retenu, d'une part, le nombre d'écoles primaires publiques dont l'implantation géographique à travers l'espace rural est assez diffuse et homogène, et d'autre part, les effectifs des élèves de ces mêmes établissements. Le premier critère, rapporté au nombre d'habitants ruraux, renseigne sur l'infrastructure scolaire. Alors que la moyenne régionale du Nord-Est rural est d'une école pour 7.188 hab., pour Oujda-banlieue et Driouch, le taux est respectivement d'un établissement pour 5.975 et 9.030 hab. Le second critère donne une idée sur le taux de scolarisation : assez élevé par exemple pour Oujda-banlieue (1 élève pour 8,5 hab.) et bas pour le cercle de Taourirt (1 élève pour 19 hab.).

D'après le tableau 78, on peut relever trois cas : des cercles où l'équipement en écoles et où les effectifs des élèves sont supérieurs à la moyenne régionale (Oujda-banlieue, Guelaya), d'autres où l'équipement scolaire est proche de la moyenne du Nord-Est rural et où le nombre d'élèves est assez faible (Taourirt, Berkane, Louta), trois cercles où l'infrastructure scolaire et le nombre d'élèves sont insuffisants (Rif, Driouch et Guercif).

Outre ces écarts constatés entre les cercles du Nord-Est, il faut noter les disparités entre villes et campagnes pour mieux cerner le niveau d'équipement des zones rurales. Les statistiques relatives aux trois grandes villes du Nord-Est sont éloquentes quant à la supériorité du milieu urbain en équipement scolaire.

VILLES	Habitants	Ecoles	Effectifs d'élèves	Hab./ élève
OUJDA	260.080	60	35.490	7,3
NADOR	62.040	17	14.102	4,4
BERKANE	60.490	16	10.657	5,6

Source : Guides des établissements scolaires 1990-91 Délégations Provinciales de l'Education Nationale d'Oujda, Nador.

Les disparités entre milieux urbain et rural découlent du sous-équipement scolaire et de la faiblesse du taux de scolarisation dans les campagnes, notamment au niveau du sexe féminin du fait des traditions sociales, comme le montre le tableau 79

TABEAU 79 : EFFECTIFS DES ELEVES DU 1ER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL PUBLIC (PRIMAIRE) EN 1991-92 (EN MILLIERS)

		PROVINCE D'OUJDA		PROVINCE DE NADOR	
		Nb. (milliers)	%	Nb. (milliers)	%
URBAIN	S. masculin	47,6	54	16,8	55
	S. féminin	40,5	46	13,8	45
	Total	88,1	100	30,6	100
RURAL	S. masculin	17,1	65	30,2	64,5
	S. féminin	9,2	35	16,6	35,5
	Total	26,3	100	46,8	100
ENSEMBLE	S. masculin	64,7	56,5	47	60,6
	S. féminin	49,7	43,5	30,5	39,4
	Total	114,5	100	77,5	100

Source : Annuaire statistique du Maroc, 1992

C- Un équipement commercial fixe peu étoffé

Pour définir les centres urbains on avait retenu le critère numérique de 2500 hab. et le critère fonctionnel de 150 commerces (cf. Chap 2 de la 2ème partie). Les centres ruraux étant en quelque sorte le négatif des petites villes, seraient donc les agglomérations dont le nombre d'habitants est inférieur à 2500 hab. et dont l'équipement commercial est embryonnaire.

TABEAU 80 : REPARTITION DES ACTIVITES COMMERCIALES DANS QUELQUES CENTRES RURAUX DU NORD-EST

BRANCHES	SAIDIA	TAFORALT	TISTOUTINE	SAKA	MSOUN
Alimentation	43	28	42	35	32
Habillement	1	1	2	-	-
Equipement	2	2	9	6	-
Produits ruraux	2	-	6	-	3
Artisanat rural	3	1	6	3	-
Artisans, services	64	21	27	25	13
TOTAL	115	53	92	69	48

Source : Rôles des patentes de 1991- Perceptions d'Ahfir, Nador, Guercif et Berkane.

Le tableau 80 représente la répartition par branches des activités commerciales de cinq centres ruraux : Saïdia, station balnéaire sur la Méditerranée, Taforalt, centre d'estivage aux potentialités sous-exploitées dans les montagnes des Béni Snassen, Tistoutine sur l'axe routier Nador-Al Hoceïma, Saka, à la position isolée dans une zone aride du Rif oriental, enfin Msoun, situé à 1,5 km à l'écart de la R.P. n° 1 entre Guercif et Taza.

Les structures commerciales de ces centres se résument en quatre points :

- quantitativement, le nombre de commerces et de services varie d'une cinquantaine à un peu plus de cent implantations ;

- à l'exception d'une ou de deux épiceries de demi-gros dans chaque agglomération, le commerce grossiste y est inexistant ;

- le profil commercial des cinq centres rappelle celui des souks élémentaires définis par TROIN, J. F., (1975), dominés par le commerce d'alimentation et les services ;

- parmi ces centres qui ont un rôle commercial purement local, seul Saïdia se distingue par une fonction caractéristique : le gonflement du secteur alimentaire (épiceries de détail, boucheries, boulangeries, fruits et légumes) et celui de la restauration et de l'hébergement (cafés, gargotiers, exploitants de bars, hôtels) y traduit la fonction de station de tourisme balnéaire.

En général, dans ces agglomérations et dans le reste des localités rurales du Nord-Est, la faiblesse numérique du commerce fixe est compensée par le commerce forain hebdomadaire, comme on le verra dans le chapitre suivant.

D- Classement des centres ruraux d'après des indices d'équipement

Dans le but de déceler les points les plus structurés du tissu rural régional, on a sélectionné les localités où l'on trouve, en dehors des souks forains, le maximum d'implantations fixes. Pour procéder à un classement des centres ruraux d'après l'importance de leur équipement, on a retenu des implantations d'ordre social (école, collège, dispensaire et centre de santé, recette postale), d'autres à caractère plutôt urbain (agence bancaire, pharmacie, médecin privé) et une dernière liée à la fonction routière (station service ou de carburants).

TABEAU 81 : CLASSEMENT DES CENTRES RURAUX DU NORD-EST SELON QUELQUES TYPES D'EQUIPEMENTS

CENTRES RURAUX	Ecole primaire 1 pt	Collège 2 pts	Dispensaire 1 pt	Médecin 1 pt	Pharmacie 1 pt	Poste 1 pt	Agence bancaire 1 pt	Station d'essence 1 pt	Total de points
Ben Tieb	3	-	1	2	2	1	3	3	15
Had B Chiker	4	1	1	-	2	1	1	1	12
Madagh	4	-	1	-	1	1	-	3	10
Boudinar	1	1	1	-	1	1	1	2	9
K. Arakmane	3	1	1	-	-	1	1	1	9
Temsamane	2	-	1	-	-	1	-	4	8
Ras El Ma	3	-	1	-	-	1	1	1	7
Kebdani	2	1	1	-	-	1	-	1	7
Naima	1	1	1	-	1	1	-	-	6
Aïn Zohra	2	-	1	-	-	1	-	2	6
Saïdia	1	-	1	-	1	1	-	1	5
Saka	1	-	1	-	-	1	-	2	5
Tistoutine	1	-	1	-	-	1	-	2	5
Taforalt	1	-	1	-	1	1	-	-	4
Aïn Reggada	1	-	1	-	-	1	-	1	4
Aïn Sfa	1	-	1	-	-	1	-	-	3
Tafersit	1	-	1	-	-	1	-	-	3
Mezguitem	1	-	1	-	-	1	-	-	3

Sources : - Délégations Provinciales de l'Education Nationale d'Oujda, Nador.
- Enquêtes personnelles.

A chaque type d'équipement on a attribué un point, sauf pour le collège (2 points) qui est une implantation rare en milieu rural.

En dehors des agglomérations retenues, qui sont toutes des chefs-lieux de communes, les autres localités rurales de la région sont des centres particulièrement sous-équipés. Au lieu d'une recette postale de 5ème ou 6ème catégorie par exemple, elles ne disposent que d'une agence postale.

En tête des localités les mieux équipées, totalisant 7 à 15 points, à l'exception de Madagh, arrivent des centres ruraux du Rif oriental où les densités de population élevées et la diversité des équipements sont des indices d'une urbanisation imminente.

Au prochain recensement de la population prévu pour 1994, Ben Tieb, Had Béni Chiker, Boudinar, Kariat Arakmane et probablement Madagh et Kebdani figureront parmi les centres urbains promus. Leur structure interne se présente sous la forme de petits noyaux d'habitations et de commerces le long d'un axe routier ou à un carrefour. Certains cependant, à l'image de Ben Tieb, ont déjà une morphologie "urbaine" avec une place centrale autour de laquelle les implantations de commerces et de services sont hiérarchisées : banques, phar-

macies, bureau de poste, cafés de standing et commerces nobles au centre ; habitations, commerces banaux et échoppes d'artisans à la périphérie.

Khémis Tamsamane, gros souk fréquenté le jeudi, dispose de quatre points de vente de carburants, mais pour le reste, c'est Boudinar, distant de 3 km, qui représente pour lui un centre doté de l'équipement permanent qui lui fait défaut (collège, pharmacie, agence bancaire). Quant à Ras El Ma, son port de pêche et sa fonction balnéaire n'ont pas encore induit un équipement interne notable. D'ailleurs, l'implantation d'une agence bancaire y est liée à la collecte des dépôts des TME des Kibdana.

Parmi les dix centres ruraux totalisant moins de 7 points, outre l'équipement élémentaire (école, dispensaire, poste), certains renferment des stations service (Aïn Zohra, Saka, Tistoutine), d'autres un dépôt de médicaments (Naïma, Saïdia, Taforalt) ou rarement un collège (Naïma).

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des mutations des campagnes du Nord-Est, on peut conclure sur trois points principaux.

Le premier a trait aux disparités entre le secteur irrigué et les terres *bour*, aussi bien au niveau des productions, des paysages agraires que du parc agricole. Si les zones irriguées, notamment par la grande hydraulique, sont favorisées, le domaine *bour* est au contraire fragilisé par les facteurs climatiques et anthropiques. La pression démographique, le surpâturage et les sécheresses contribuent à la dégradation de la végétation et des sols, menaçant l'équilibre écologique, en particulier dans le milieu steppique de la région.

Le second point est relatif aux emprises urbaines qui s'agrandissent au détriment des campagnes au niveau commercial, social et spatial. Au phénomène de "déruralisation" des campagnes peut correspondre en milieu urbain une "ruralisation" des villes par les flux d'exode rural du fait que les populations néo-citadines, aux attaches rurales encore tenaces, remodelent la ville, du moins dans les quartiers périphériques. Par de nombreux aspects en effet, les migrants installés dans la ville ne sont citadins que par le lieu de résidence.

Enfin, s'agissant des infrastructures de base en milieu rural, leur insuffisance manifeste est l'un des aspects du sous-équipement de la région, déjà abordé dans le chapitre un de

la première partie. Par ailleurs, le fait que des chefs-lieux de communes rurales, représentés par des centres urbains (Taourirt, El Aïoun, Béni Drar, Aklim, Zaïo, Midar,...), soient dotés, à titre d'exemple, de réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité inexistantes dans leur zone d'influence administrative respective, est un indice des disparités entre villes et campagnes au niveau des infrastructures.

Désavantagé dans le domaine climatique par rapport à l'Occidental marocain qui bénéficie de l'humidité atlantique, le Nord-Est rural se caractérise aussi par un sous-équipement socio-économique et une insuffisance des infrastructures de base (routes, électrification...) en comparaison avec la région centrale atlantique ou les zones péri-centrales (Rharb, Saïs ..). Certes, on ne peut affirmer catégoriquement que le Nord-Est est aussi défavorisé que cela puisque des ressources extérieures, en particulier de l'émigration, constituent pour la région une compensation. Seulement, les retombées de cette source de revenus exogènes profitent surtout au milieu urbain (amélioration des équipements, du niveau de vie des familles des T.M.E,...) devenu un réceptacle des migrants ruraux.

Outre les pratiques agricoles et pastorales, les campagnes du Nord-Est sont le support d'activités commerciales réparties à travers l'ensemble de la région grâce au réseau des souks ruraux qui, en dépit de leur périodicité hebdomadaire, sont un facteur de structuration et d'organisation de l'espace régional.

Chapitre 2

LES SOUKS ET LEUR ROLE DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE REGIONAL : UNE HIERARCHIE TOUJOURS ACTIVE

Sans s'étendre sur le fonctionnement d'un souk au Maroc, on peut rappeler que le souk est une "rencontre ville-campagne" (TROIN, J. F., 1975) assurant trois fonctions majeures : collecte des produits ruraux, distribution des produits urbains, travail artisanal et fourniture de services. Outre ses fonctions annexes sur les plans social et administratif, le souk qui remplace ou relaie la ville dans les campagnes pour une durée éphémère, est un puissant facteur de structuration et d'organisation de l'espace. Tel un organisme vivant, le souk naît, grandit, se déplace, décline et parfois meurt.

I - SOUKS ET POLARISATION DE L'ESPACE RURAL

A- Les changements intervenus dans l'armature des souks du Nord-Est depuis les années 1970

D'après le tableau des souks dressé par J. F. TROIN au début de la décennie 1970 dans son étude détaillée sur les souks du Nord marocain (1975), le Nord Est comprenait 55 marchés dont neuf urbains¹. Depuis lors beaucoup d'eau a coulé dans la Moulouya et des modifications notables ont eu lieu dans l'armature des souks, sous plusieurs formes :

1- Disparitions de souks dont celui de Nador :

A l'origine, le marché bihebdomadaire de Nador se tenait le dimanche et le lundi dans le centre-ville, près de l'intersection des avenues Hassan II et Youssef Ibn Tachfine. Vers la fin des années 1970 l'aire du souk fut de plus en plus envahie par les étalages des articles de contrebande de Melilla dont la vente tendait à devenir quotidienne. Parmi les raisons qui furent à l'origine de la suppression du marché forain, il y avait les problèmes d'encombrement et de circulation, le manque d'espace au coeur de la cité, les terrains étant convoités

1 - Oujda, Nador, Berkane, Taourirt, Ahfir, Guercif, El Aïoun, Zaïo et Zegangane

pour d'autres usages dont l'immobilier. Les baraques du souk furent rasées pour céder la place à un complexe commercial à l'architecture plus moderne où s'implantèrent des commerces d'articles de Melilla principalement (habillement, équipement domestique....).

L'une des conséquences de la disparition du souk de Nador est le regain d'activité du marché de Zegangane qui devint bihebdomadaire en ajoutant le lundi au jour principal de tenue (le jeudi). La clientèle de Nador s'accommoda à la situation du moment que trois souks sont proches de la ville : Zegangane à 8 km à l'Ouest, Selouane (le samedi) à 10 km au Sud, tous les deux étant desservis par d'intenses navettes de taxis renforcées par des lignes de bus, enfin un souk se tenant le dimanche (convenant aux fonctionnaires) : Had Béni Chiker. Toutefois, depuis le début des années 1980 à Nador, un marché de quartier, à l'exemple de celui de Lazaret (Dhar Mhalla) à Oujda, se tient le lundi dans la périphérie Ouest près de l'hôpital Hassani, assez près de la route de Zegangane.

Alors que la disparition du souk forain de Nador a été due à des facteurs spécifiques à la ville, celle d'autres marchés a résulté d'un déclin. Certains souks sont moribonds ou ont même disparu. On peut citer les cas d'Ifantaras et Béni Bou Ifrou, respectivement à l'Ouest et au Sud de Zegangane, Oulad Daoud, douar isolé entre la Moulouya et la chaîne des Kebdana, Talezart au site montagneux dans les Béni Snassen, désavantagé par rapport au souk de piémont de Rislane, chef-lieu de commune et plus proche de la route reliant Taforalta à la R.P. N° 1.

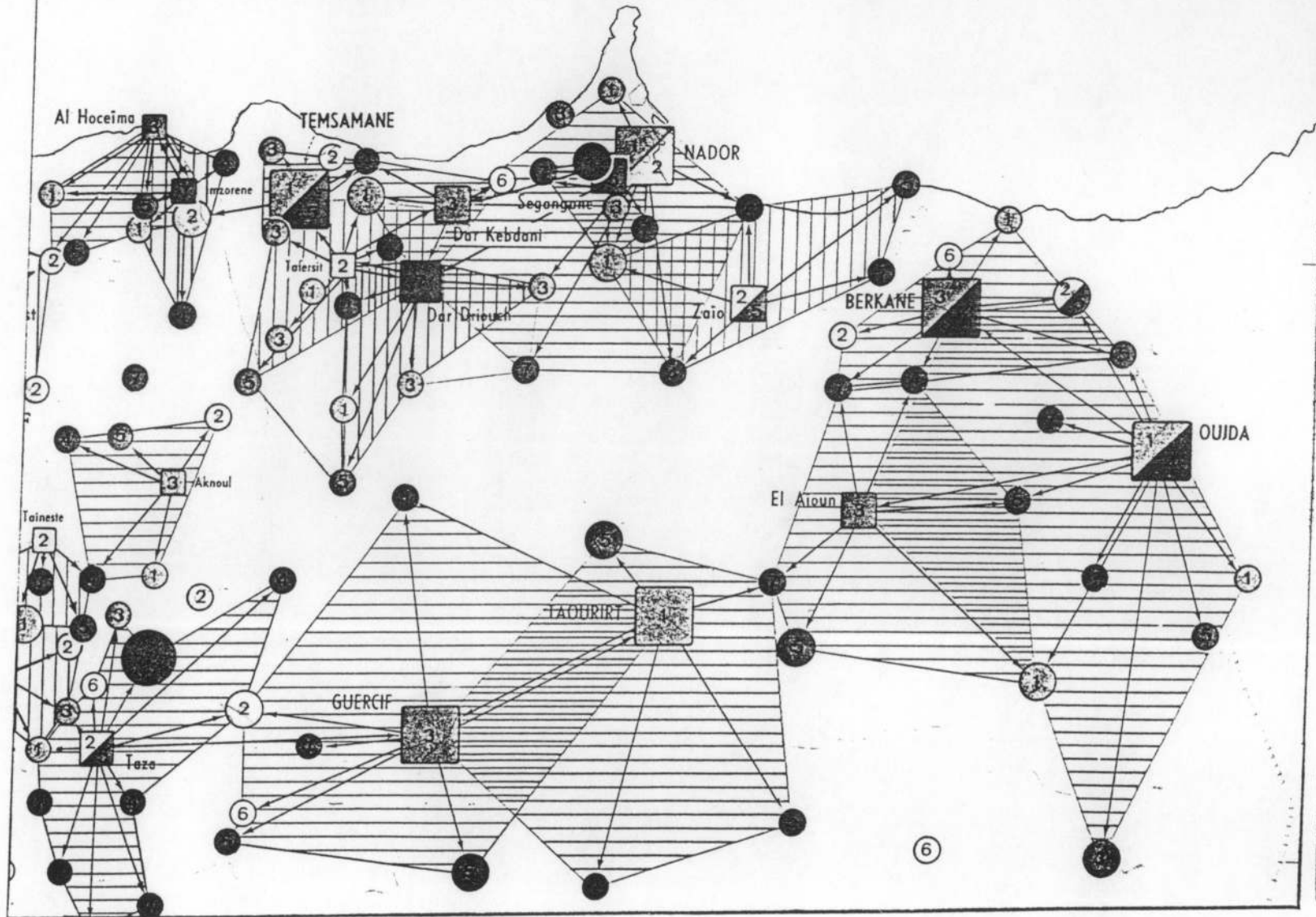
2- Transfert des souks d'Oujda et de Zaïo :

A Oujda, dans une première étape, le marché à bétail fut déplacé en 1961 vers le Nord au quartier Toba extérieur, sur un terrain municipal. Par la suite en 1971, à cause des nuisances et de l'encombrement du centre de la Nouvelle Médina, le marché forain de la place de Bab Sidi Abdelouahab fut exilé sur la route d'Ahfir, à proximité du souk à bétail, des abattoirs municipaux et du marché de gros des fruits et légumes. Il est à noter cependant, que depuis le début des années 1980, le souk du mercredi d'Oujda du quartier Toba est réservé au commerce du bétail (400 soukiers en moyenne) et à quelques activités d'accompagnement : vente de fourrage, d'alimentation de bestiaux et restauration (une cinquantaine de points de vente).

Les mêmes raisons expliquent le transfert du souk de Zaïo en 1990 à partir du centre-ville vers la périphérie Sud, à proximité de la R.P. n° 27 Berkane-Nador.

FIG.35-RESEAUX DES SOUKS DU NORD-EST AU DEBUT DES ANNEES 1970

Extrait de la planche n°5 "Réseaux et jours" de TROIN, J.F.(1975)



L'exil des souks est devenu une pratique courante à laquelle ont recours de nombreuses municipalités qui font peu de cas des besoins de la population urbaine.

3- La création de souks : initiative des autorités locales

La plus réussie est celle de Sidi Yahya en 1976. Situé à 4 km au Sud-Est d'Oujda et fonctionnant le vendredi, il représente un souk de banlieue qui a connu un essor rapide dont témoigne le nombre croissant de passagers d'autobus qui empruntent la ligne de Sidi Yahya :

1975 : 1.078.000 passagers

1976 : 1.837.200 "

1977 : 2.257.500 "

(Source : Société des autobus d'Oujda)

Quatorze autobus, effectuant six allers et retours chacun, sont affectés le vendredi à la ligne de Sidi Yahya, alors que les autres jours de la semaine, six seulement relient cette banlieue au centre-ville d'Oujda. Outre la clientèle issue des quartiers Sud d'Oujda, le souk attire les ruraux des environs et des soukiers de Béni Drar, Aïn Sfa, Naima, Tiouli et Touissit pour lesquels Sidi Yahya est depuis 1987 le chef-lieu du cercle dont ils dépendent (Oujda-banlieue). Le marché implanté à Sidi Yahya est ainsi en quelque sorte le nouveau souk d'Oujda qui a supplanté celui du mercredi du quartier Toba.

Les autres créations de souks dans le Nord-Est sont généralement liées à l'encadrement administratif de la population rurale. C'est le cas par exemple de Goutitir, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de Taourirt, de Rislane et de Mechra Homadi près du barrage portant le même nom. Dans l'ensemble, ces souks, s'appuyant sur la fonction de chef-lieu de commune rurale, sont demeurés à un niveau élémentaire, ayant un rôle exclusivement local.

Avec le nouveau découpage administratif qui porta le nombre des communes rurales à 40 et 41 au lieu de 28 et 26, respectivement dans les provinces d'Oujda et Nador, il faut s'attendre à de nouvelles créations de marchés ruraux sensés être des sources de revenus pour les communes. Il faut noter au passage que l'appellation officielle de certains souks n'est pas toujours adoptée par les habitants qui continuent à utiliser l'ancien nom, par exemple: Camp Berteaux pour Melga el Ouidane (au confluent du Za et de la Moulouya), Had Béni Oulichek pour Mhajer (Amhayste), Tlat Béni Bou Idir pour Boudinar...

Il est cependant peu probable que les souks projetés par les communes soient viables. Il vaudrait mieux renforcer et équiper les anciens marchés au dynamisme certain.

4- Des souks en expansion :

La plupart d'entre eux se situent dans le Rif oriental. Il s'agit notamment de Zegangane, Driouch, Arroui et Zaïo. Deux parmi eux, Driouch et Arroui sont passés au recensement de 1982 du statut de centre rural à celui d'urbain.

Le souk de Zegangane, profitant de la disparition de celui de Nador, devint bihebdomadaire et consolida son rayonnement sur l'espace sous-régional.

Celui de Driouch a connu un essor remarquable. En dehors du souk de banlieue de Selouane et du marché isolé d'afso, c'est pratiquement l'unique souk du samedi de la province de Nador. Durant les dernières années il a étendu son influence à de nombreux souks voisins dont Afso au Sud-Est, Tleta Azlaf au Sud-Ouest et Tafersit à l'Ouest. Autrefois souk-pôle (TROIN, J., F., 1975) Tafersit qui dépend de plus en plus de Driouch n'est plus inclus par les soukiers de Ben Tieb, des Béni Oulichek et des Tamsamane dans leur rotation hebdomadaire.

Arroui, mieux desservi par le trafic routier que les souks enclavés qui se tiennent le dimanche à Had Béni Oulichek et à Béni Chiker dans la presqu'île des Trois Fourches, aurait pu accéder au rang de marché-pôle, étant donné ses traits urbains. Ayant une population et un équipement commercial fixe de taille équivalente à celle de Zegangane, Arroui a un équipement urbain plus étoffé que celui de Driouch. On peut citer trois raisons qui ont freiné l'expansion du souk Arroui. Le centre n'a pas de fonction administrative d'appui. Il est cerné au Sud par un "vide commercial" dans le territoire sous peuplé des Béni Bou Yah. Enfin, par sa position géographique à l'intérieur du triangle Zegangane-Driouch-Zaïo, il est soumis à la concurrence de ces trois centres.

Quant au souk de Zaïo, il a affermi sa position sur la rive gauche de la Basse Moulouya. Associant le lundi et le jeudi, à l'instar de Zegangane, ses soukiers prennent de plus en plus le chemin de Berkane le mardi pour compléter leur rotation hebdomadaire, établissant ainsi la liaison entre les deux rives de la Moulouya.

Enfin dans le reste de la région, un souk a connu un essor remarquable dans le Sud-Ouest: celui de Taddert à 12 km au Sud-Est de Msoun. Souk des Houara, il réalise un montant en taxes perçues largement supérieur à celui de Msoun² dont la position est en retrait par rapport à la R.P. 1, rappelant celle de Naïma entre Oujda et El Aïoun.

B- Cycles et circuits hebdomadaires des soukiers.

Dans le Nord-Est, comme dans les campagnes du Maghreb, la périodicité du souk est hebdomadaire. Dans un espace donné, chaque souk se tient en général une fois par semaine dans l'ordre de succession des jours, le premier étant le dimanche (*el Had*), le septième le samedi (*es Sebti*). Le faible niveau de consommation de la société rurale traditionnelle ne permet pas le développement d'un équipement commercial fixe et permanent dans les campagnes. Par conséquent l'activité commerciale y est périodique. Elle obéit à une rotation hebdomadaire, à un cycle. Elle est aussi mobile dans l'espace permettant aux commerçants de fréquenter plusieurs souks par semaine, en parcourant un circuit plus ou moins long à partir de leur lieu de résidence.

La répartition des souks du Nord-Est selon le jour de tenue est assez équilibrée si l'on excepte le vendredi, jour de prière où les commerces ferment. Le dimanche est utilisé 10 fois, le lundi 9, le mardi, le mercredi, le jeudi 10 jours chacun, le vendredi 4 seulement et le samedi 7 fois.

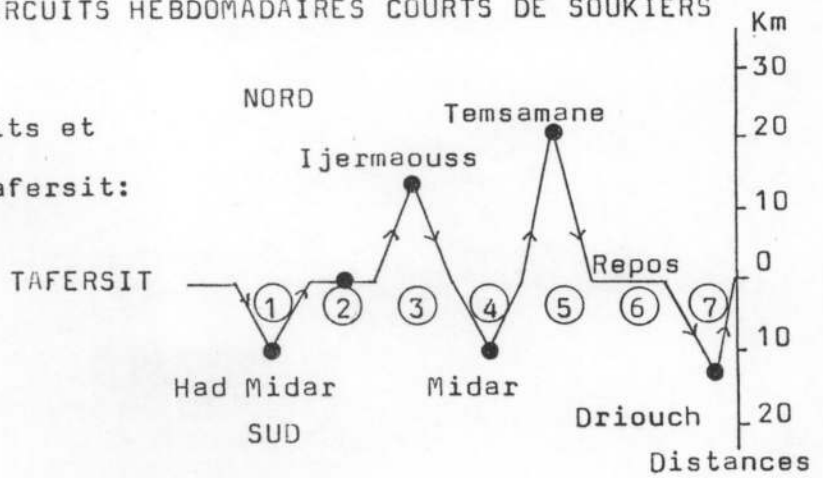
Le Nord-Est comprend six souks bihebdomadaires dont trois, en l'occurrence Zegangane, Zaïo et Ahfir associent le lundi et le jeudi dans la semaine. Certains gros marchés, à l'exemple de Berkane et Driouch se réservent l'exclusivité d'un jour dans leur sous-région. Le long de la R.P. n° 1, parallèlement au partage de l'espace, il y a un partage du temps entre quatre souks urbains avec alternance de deux jours de marché: Guercif et El Aïoun se tenant le mardi, Taourirt et Oujda le dimanche.

Quant aux circuits hebdomadaires des soukiers, ils dépendent du type d'activité et des moyens dont ils disposent (capital, moyen de transport, ...). Alors que certains commerçants se déplacent peu ou fréquentent 3 ou 4 souks par semaine, d'autres suivent une rotation hebdomadaire complète touchant six ou même sept marchés.

2 - Source : Division des collectivités locales, province de Taza.

FIG.36-EXEMPLES DE CIRCUITS HEBDOMADAIRES COURTS DE SOUKIERS

A-Un marchand de fruits et légumes résidant à Tafersit:
128km/semaine



B-Un marchand d'habillement disposant d'une camionnette et résidant à Ben Tieb:
154 km/semaine

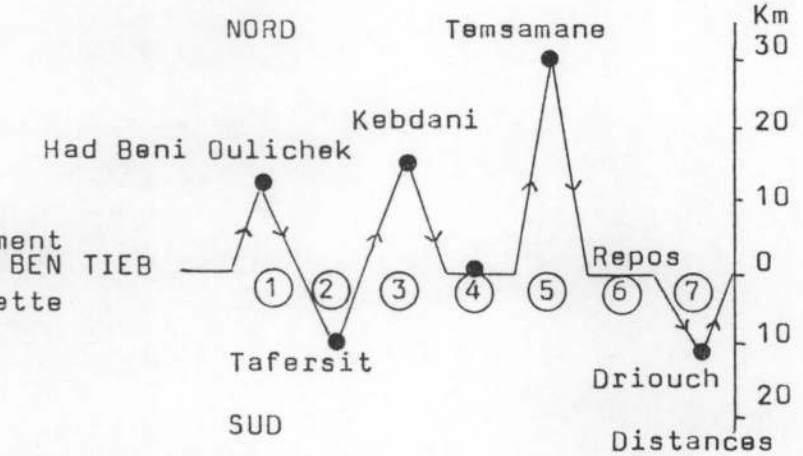
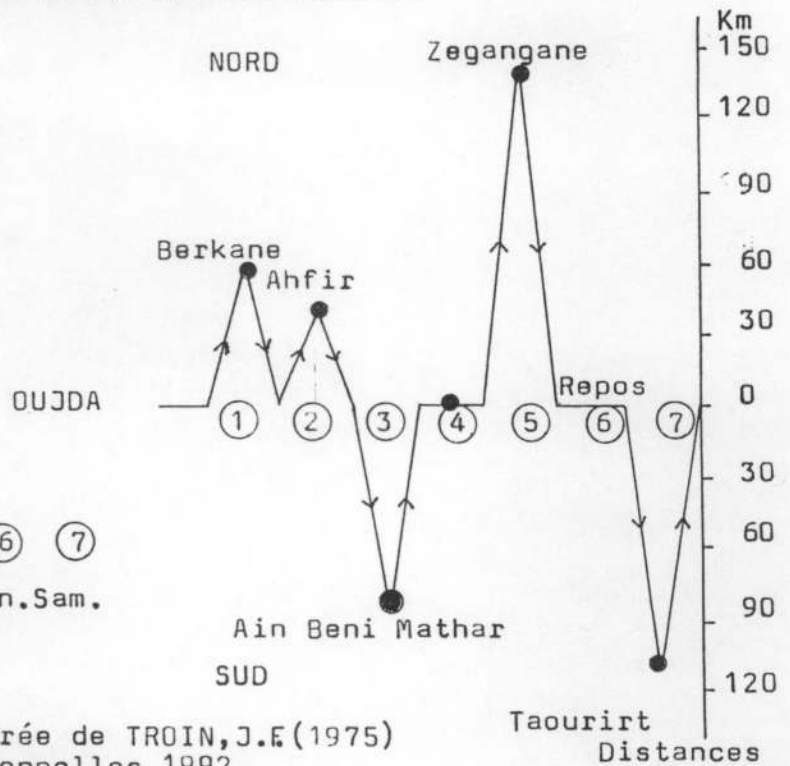


FIG.37-UN CIRCUIT HEBDOMADAIRE LONG DE SOUKIER

Un négociant en bétail résidant à Oujda et possédant un camion:
872km/semaine



JOURS

① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦

Dim.Lun.Mar.Mer.Jeu.Ven.Sam.

Sources:-Méthode inspirée de TROIN,J.E(1975)
-Enquêtes personnelles 1992

Prenant le cas d'un circuit court (cf. fig. 36), un marchand de fruits et légumes, non doté de véhicule et habitant à Tafersit à 15 km à l'Ouest de Driouch, outre le souk de son lieu de résidence, se rend dans cinq autres marchés situés dans un rayon de 8 à 20 km. Tributaire de camions ou autres véhicules et possédant un éventaire de volume moyen estimé entre 20 et 30 caisses, il parcourt 128 km par semaine.

Un marchand d'habillement neuf, originaire de Ben Tieb et rencontré à Khemis Tamsamane, totalise au moyen de sa camionnette, un trajet hebdomadaire plus long, de 154 km, consacrant le jour du vendredi au repos. Alors que pour le premier commerçant le déplacement le plus long (le jeudi à Tamsamane) n'est que d'une quarantaine de km, pour le second, il atteint 60 km.

S'agissant des circuits soukiers longs, le commerce de bestiaux est assez instructif. Les éleveurs-commerçants issus des Hauts Plateaux (Tendrara, Aïn Béni Mathar, Bouarfa) incluent la plupart du temps dans leurs déplacements hebdomadaires les principales villes de la région: Zegangane (pour ravitailler Nador), Oujda, Berkane, Taourirt, Ahfir... L'exemple du circuit d'un négociant en bétail, résidant à Oujda et disposant d'un camion, montre que le parcours hebdomadaire, totalisant 872 km, comprend des pointes quotidiennes dépassant 200 km (aller et retour) vers Taourirt, voire 300 (à Zegangane). En comparaison avec les deux premiers cas qui s'inscrivent dans un espace local, le dernier est d'une échelle différente, touchant une vaste région.

Certaines catégories de soukiers, rares cependant, suivent un cycle saisonnier et non hebdomadaire. C'est le cas par exemple d'un *attar* spécialisé dans la vente de résines aromatiques rencontré sur l'aire du souk de Guercif. Originaire des Béni Lent, de la région de Taza, son itinéraire, couvrant de longues distances, est jalonné au cours de l'année par les grandes dates du calendrier musulman. Ce soukier passe le mois de Ramadan dans la Haute Moulouya où il fréquente les souks de Boumia, Missouri, Outat el Haj pour vendre les *bkhour*, aromates qu'on brûle lors de la Nuit du Destin. Deux mois après la rupture du jeûne (*Aïd es Sghir*), il gagne la région du Rif oriental pour passer la semaine de l'*Aïd el Kébir* (fête du sacrifice du mouton) à Nador et Al Hoceïma où il vend du *jaoui* (benjoin), *nedd*, *mesk al-lil*... Un mois plus tard il se rend dans le Nord-Ouest, dans les Jbala et le Tangérois pour y rester une période de deux mois, de la fête de l'*achoura* (10^e jour qui suit le 1^{er} Mouharram, jour de l'an de l'hégire) jusqu'à la fête du Mouloud (commémoration de la naissance du Pro-

phète). A Tanger où se tient annuellement souk Achoura, l'attar itinérant propose aux clients des aromates diverses, du *souak*, du *khol*, de la *nila*... Après la fête du Mouloud, durant les cinq ou six mois précédant le Ramadan, il se déplace entre les souks situés sur l'axe Fès-Taza-Oujda. Totalisant quelques milliers de kilomètres, le circuit annuel de ce soukier spécialiste tient compte des habitudes, des particularités de certaines régions du Nord marocain et lui permet aussi de parcourir des zones d'approvisionnement différentes: Fès, métropole du commerce traditionnel, Haute Moulouya au contact avec le Présahara, Jbala...

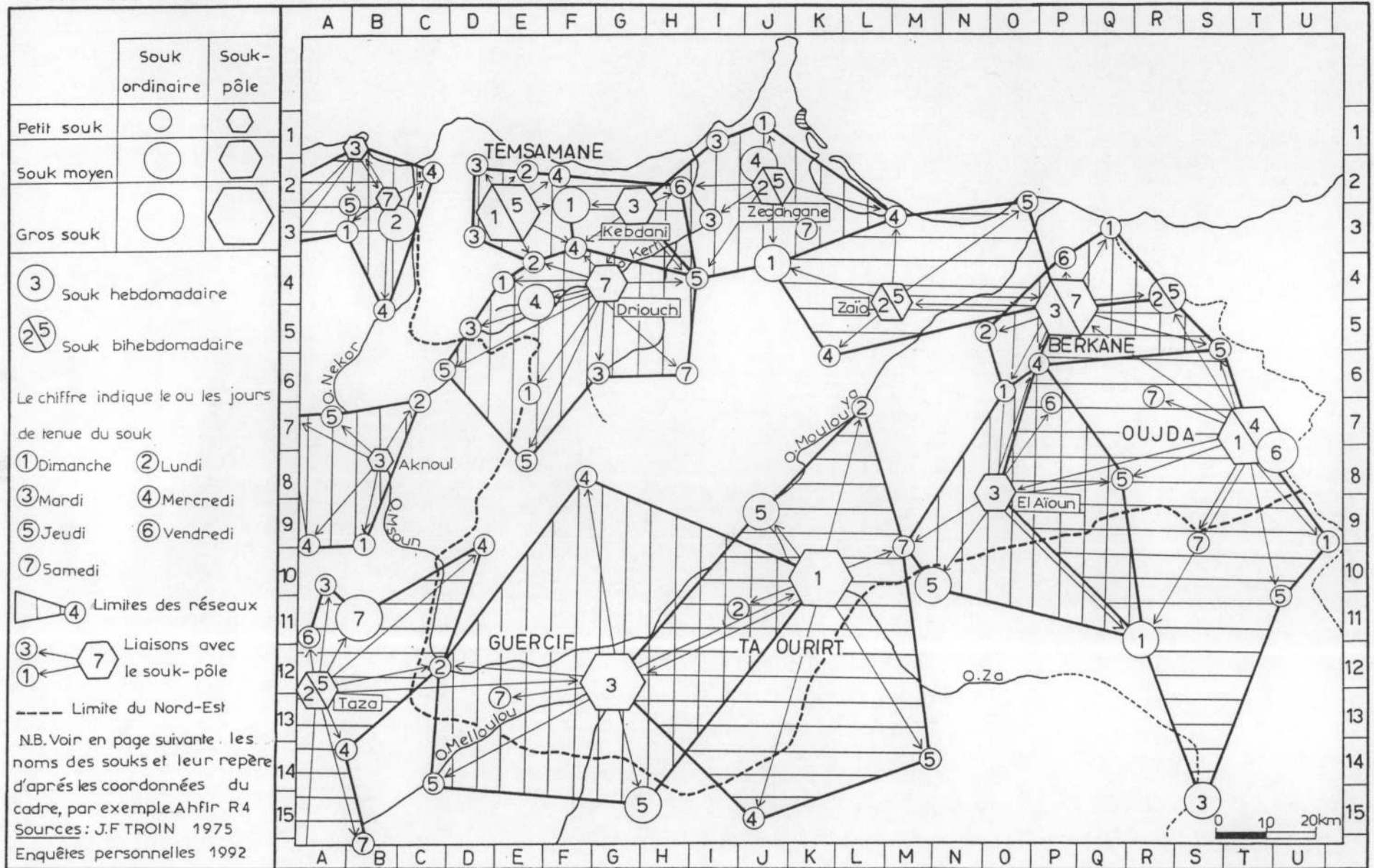
En dehors de ce cas rarissime, les cycles et les circuits hebdomadaires des commerçants à partir de leur lieu de résidence, sont à l'origine de l'organisation des réseaux soukiers, point de départ de la polarisation de l'espace régional.

C- Les dix réseaux de souks du Nord-Est

En dépit des modifications intervenues dans l'armature des marchés de la région, le nombre de souks n'a pas varié en l'espace d'une vingtaine d'années, depuis l'étude des souks marocains par J. F. TROIN (1975). 55 marchés dont 13 urbains desservent l'espace régional, ce qui donne une moyenne brute d'un souk pour 23.500 hab., ou encore un pour 21.000 si l'on compte doubles les marchés bihebdomadaires. En théorie seulement, si l'on considère que les citadins sont desservis par le commerce fixe urbain, la moyenne nette serait d'un souk pour 13.700 ruraux. La densité des souks est ainsi plus faible que la moyenne du Nord marocain: un souk pour 12.000 hab. (TROIN, J. F., 1975). Alors que dans le centre de la région elle s'explique par le sous-peuplement de vastes espaces arides et pauvres en ressources, dans le Rif oriental au Nord, elle est due aux fortes densités de population. Spatialement, on peut compter un souk pour 280 km² en moyenne dans la région.

La notion de réseau est essentielle pour la compréhension de la diffusion et de la périodicité des souks, ainsi que les circuits des commerçants. Elle a été largement développée pour les souks marocains par J.F. TROIN Le réseau de souks se définit par deux critères. C'est d'une part la combinaison de la répartition des souks dans le temps (les jours de la semaine) et dans l'espace (dans une région donnée). D'autre part, le réseau implique l'existence d'un souk "chef-lieu" ou souk-pôle qui le dirige et des souks satellites qui en dépendent.

FIG.38-LES NOUVEAUX RESEAUX DE SOUKS DU NORD-EST



NOMS ET REPERES DES SOUKS (FIG.38)

1-RESEAUX DES SOUKS DU NORD-EST

<u>TEMSAMANE</u>	<u>DRIOUCH</u>	<u>KEBDANI</u>	<u>ZEGANGANE</u>
Beni Bou Idir:D2	Tastite.....:C6	Amhayste...:F2	Iazanene.....:I1
Ijermaouass...:D3	Tleta Azlaf.:D5	Ben Tieb...:F3	Tleta Louta...:I3
Marhnine.....:E2	Had Midar...:E4	Bouermana.:H2	Had Beni ChikerJ1
Tizirhine.....:F2	Tafersit....:E4	Tistoutine:I4	Beni Sidel....:J2
	Midar(merc.)E4		Selouane.....:K3
	Aïn Amar....:E6		
	Aïn Zohra...:E8		
	Ouled BoubkerG6		
	Afso:H6		

ZAIO

Arroui.....:J4
 Hassi Berkane:K6
 Kariet ArkmaneM3
 Ras el Ma.....:O2

BERKANE

Aklim.....:N5
 Taforalt :O6
 Rislane...:O6
 Madarh...:P4
 Saïdia...:Q3
 Ahfir.....:R4

OUJDA

Aïn Sfa.....:R6
 Beni Drar.....:S5
 Guenfouda.....:S10
 Aïn Beni Mathar:S15
 Sidi Yahya.....:T8
 Tiouli.....:T11
 Touissit.....:U9

EL AIOUN

Mestigmer.....:M10
 Tanecherfi....:M10
 Sidi Bouhouria:P7
 Naïma.....:Q8
 Jerada.....:R11

TAOURIRT

Goutitir.....:I11
 Melga el Ouidane:J9
 Debdou:J15
 Mechra Homadi...:L7
 Sidi Lahcen.....:M14

GUERCIF

Msoun ...:C12
 Bel Farah:C14
 Taddert...:E12
 Saka.....:F8
 Mahirija :H15

2-RESEAUX DE SOUKS LIMITOPHESTAZA

Traïba.....:A10
 Jemaa Taïfa....:A11
 Boukellal.....:B11
 Gueldamane.....:B14
 Asrir.....:B15
 Mezgitem.....:D9

AKNOUL

Ajdir:A7
 Beni Ftah.....:A9
 Dar Caïd Medboh:B9
 Tizi Ouzli.....:C6

AL HOCEIMA-IMZORENE

Imrabtene:A2
 Tamassint.....:A3
 Imzorene.....:B2
 Beni Bou Ayache...:B3
 Arbaa de Taourirt:B5
 Trougoute.....:C2

La figure 38 montre que les marchés-pôles qui prennent la tête du cycle hebdomadaire de leur réseau, se tenant à un jour de la semaine qui leur est réservé, correspondent en général à des villes, à l'exception de Temsamane et de Kibdani, et exercent une fonction administrative: Oujda, siège de wilaya, Berkane, Taourirt, Guercif, Zaïo, Zegangane, Driouch...

Les cinq souks-pôles bihebdomadaires du Nord-Est ont un jour principal de tenue (le jeudi pour Temsamane, Zegangane et Zaïo, le mardi pour Berkane et le dimanche pour Oujda) et un autre jour pour compléter la rotation hebdomadaire.

Contrairement aux autres souks-pôles, il semble que Driouch, d'après les enquêtes effectuées dans la sous-région sur les circuits hebdomadaires des soukiers, commande un double réseau de souks dont l'un, Tastite, se situe en pays Gzennaia, hors de la limite du Nord-Est. Toutefois le réseau, qui peut en recouper d'autres dans son voisinage, suppose avant tout desserte de l'espace et hiérarchie entre souks. Bien que le marché-pôle dirige un réseau grâce aux flux de commerçants qu'il émet vers les autres souks, il n'y a pas forcément coïncidence entre les limites du réseau et la zone d'influence commerciale du souk-pôle.

La répartition spatiale des dix réseaux de souks de la région peut se faire de part et d'autre d'une diagonale suivant les cours de l'oued Msoun et de la Moulouya.

Dans le Rif Oriental un ensemble de cinq réseaux dont l'un, celui de Driouch, est double, comprend 31 souks, soit 56 % du total, et s'inscrit dans l'aire de la province de Nador, donnant une moyenne d'un souk pour 19.000 hab. La densité des souks y est élevée et la distance moyenne entre deux marchés est de l'ordre de 10 km, donc de dimension équivalente à celle calculée pour le Nord marocain. (TROIN, J. F., 1975). Dans cette sous-région, cinq souks seulement sont urbains, ce qui signifie que le souk forain n'y a pas induit une forte urbanisation. Zaïo, Arroui, Driouch, Midar doivent leur statut urbain surtout à leur rôle d'agglomérations routières et à leur fonction administrative. Deux marchés-pôles, Temsamane et Kibdani, sont d'ailleurs des centres ruraux; alors que les villes de Nador et Béni Ansar n'ont pas de souk forain.

De l'autre côté de la diagonale délimitée, un second alignement de réseaux, du Msoun à la frontière algérienne, totalise 34 souks dont 24 seulement sont inclus dans l'espace régional, ce qui donne une moyenne d'un marché pour 29.000 hab. et pour 350 km². La densité des souks y est donc assez faible et la distance moyenne entre deux marchés y dépasse 20

km. Par contre, un tiers des marchés de cette zone, soit 8 sur 24, est implanté en milieu urbain, du fait notamment de la faible densité de population rurale en comparaison avec le Rif oriental.

En conclusion, les mutations récentes des réseaux de souks diffèrent d'une sous-région à l'autre au sein du Nord-Est. Dans le Rif oriental, il y a eu simplification des réseaux par la réduction du nombre de souks-pôles de 7 à 5 et par le doublement du réseau de Driouch qui s'est étendu à Afso au Sud-Est, à Tleta Azlaf et Tastite au Sud-Ouest.

Dans la Basse Moulouya, les réseaux de Zaïo et de Berkane se sont recoupés, établissant du coup une jonction entre les deux rives du fleuve. L'intensification des liaisons commerciales entre les deux pôles fait de Berkane une charnière entre les réseaux du Rif oriental et ceux qui jalonnent la R.P. n° 1 d'Oujda à Guercif. Jouxant la frontière maroco-algérienne, le réseau d'Oujda se distingue par son étendue, débordant la limite de la région vers le Sud et par son chevauchement sur ceux de Berkane et d'El Aïoun. Par contre, au centre de la région, on note la persistance d'espaces non desservis entre les réseaux méridionaux d'El Aïoun à Guercif et ceux du Rif oriental, malgré l'extension du réseau de Taourirt à Mechra Homadi vers le Nord pour couvrir une bonne partie de la rive droite de la Moulouya. Enfin sur la marge occidentale du Nord-Est, la coupure du Nekor, les montagnes des Béni Touzine et des Gzennaïa séparent les réseaux de Tamsamane et Driouch de ceux d'Al Hoceïma et Aknoul. A la limite Sud-Ouest, le réseau de Taza, mordant sur l'espace régional en incluant le souk isolé de Mezguitem, entre en contact avec celui de Guercif à Msoun.

Après cet aperçu sur la desserte du territoire du Nord-Est par les réseaux de souks, il serait instructif, pour mieux saisir l'organisation de cet espace, d'analyser le contenu et la taille économique d'un certain nombre de marchés de la région. L'approche de tous les souks n'étant pas une fin en soi dans le cadre de cette étude, on se limitera à des souks-pôles et à des souks frontières.

II - STRUCTURES COMMERCIALES ET DYNAMISME DE QUELQUES SOUKS DU NORD-EST

Dans une première étape, on examinera l'éventail des branches commerciales des souks pour en dresser le profil. Par la suite, une approche plutôt quantitative concernant à la

fois le nombre de commerçants, les taxes perçues sur les marchés et les fréquentations, établira une hiérarchie des souks retenus.

A- Le profil commercial des souks-pôles et des souks frontières.

Certes le relevé des activités sur l'aire d'un souk en une ou deux journées de tenue ne donne pas une idée exacte sur son équipement commercial, vu les variations saisonnières. Cependant, la réalisation des enquêtes sur le terrain durant une même période (novembre-décembre 1992), a permis de présenter une image assez cohérente des souks étudiés.

1- La répartition détaillée des activités

La diversité caractérise aussi bien les activités que les commerçants. Le souk est un lieu de rencontre périodique d'actifs exerçant des métiers multiples: fellahs, *kassaba*, (éleveurs), *souaka* (commerçants forains), *sbaïbia* (intermédiaires), *māalmine* (artisans) et prestataires de services. Certains ont une activité mixte: fellahs vendeurs ou artisans, éleveurs spéculateurs, artisans commerçants... Les types de commerces et de services présents sur les souks sont donc très variés. Certains ne se retrouvent pas cependant sur les petits souks. Aussi seize catégories commerciales relevées à peu près sur tous les marchés ont été retenues.

a)- La primauté des commerces d'alimentation

Le tableau 82 montre que le secteur de l'alimentation est fortement représenté. Il est dominé par le commerce de fruits et légumes dont la part dans le pourcentage des étalages varie de 17 à 22 % sur les marchés des grandes et moyennes villes (Oujda, Berkane, Taourirt, Guercif) mais s'élève à 40 % environ à Zengangane et Sidi Yahya, souks de banlieue fréquentés par les citoyens de Nador et d'Oujda.

Moins présente sur les marchés, l'épicerie s'adresse surtout à la clientèle rurale ou périurbaine. Sur le souk de Guercif on a recensé plus d'épiciers que sur celui de Taourirt, ville plus peuplée où le commerce fixe d'épicerie est largement plus étoffé. Cette branche consiste aussi dans la vente de produits de contrebande d'Algérie sur les marchés d'Oujda Sidi Yahya, Berkane (semoule, thé, café, lait en poudre, riz, poivre, ...)

La boucherie, absente sur le souk d'Oujda, dont l'abattoir municipal est indépendant, diffère par les types de viandes vendues. On note la dominance de viandes de caprins à

Taourirt, d'ovins à Berkane et Zaïo et de bovins à Tamsamane et à Midar. La vente d'abats qui représente une sous-catégorie de niveau inférieur occupe sur le souk 30 à 40 % des étalages de boucherie.

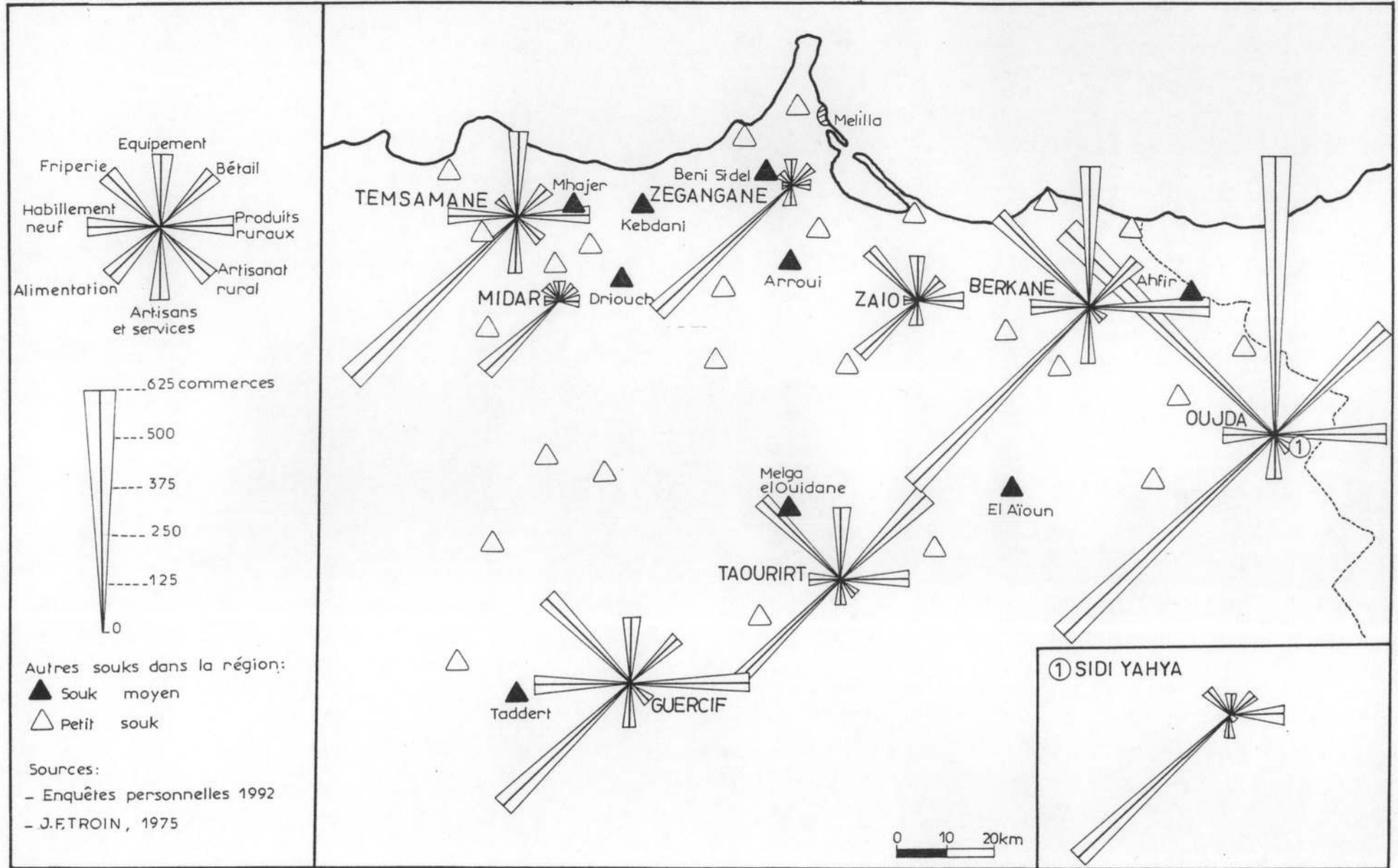
Quant au commerce du poisson, il semble lié aux habitudes de consommation des habitants selon les régions. Alors qu'on remarque un nombre élevé de points de vente à Tamsamane et Midar dans le Rif oriental, aucun n'a été dénombré à Guercif, situé dans une région d'éleveurs, assez éloignée du littoral. Hors du souk de Guercif, on n'a relevé que trois stalles de poissons au marché central.

TABLEAU 82 : PROFIL COMMERCIAL DES SOUKS POLES ET DES SOUKS FRONTIERES DU NORD-EST

Branches	OUJDA	BERKANE	GUERCIF	TAOURIRT	TEMSAM	ZAIO	ZEGANG	S. YAHYA	MIDAR
Fruits et légumes	642 19,5 %	487 22,4 %	382 20,8 %	261 17 %	370 24,4 %	110 13,6 %	313 38,5 %	405 40 %	180 33 %
Epicerie	76 2,3 %	82 3,7 %	38 2 %	16 1 %	22 1,4 %	23 2,8 %	34 4,2 %	56 5,6 %	7 1,3 %
Boucherie	- -	54 2,5 %	33 1,8 %	83 5,4 %	118 7,8 %	29 3,6 %	94 11,6 %	79 7,8 1%	40 7,3 %
Poisson	41 1,2 %	15 0,7 %	- -	35 2,2 %	93 6,1 %	35 4,4 %	31 3,8 %	3 0,3 %	41 7,5 %
Habillement neuf	131 4 %	153 7 %	246 13,4 %	74 4,8 %	183 12 %	32 4 %	13 1,6 %	12 1,2 %	42 7,7 %
Friperie	772 23,5 %	344 15,8 %	315 17,2 %	291 18,8 %	65 4,3 %	177 22 %	44 5,4 %	94 9,3 %	58 10,6 %
Equipement domestique	235 7,1 %	74 3,4 %	52 2,8 %	47 3 %	70 4,6 %	36 4,4 %	12 1,5 %	37 3,6 %	15 2,7 %
Equipement divers	345 10,5 %	86 4 %	85 4,6 %	89 5,7 %	138 9,1 %	16 2 %	27 3,3 %	18 1,8 %	17 3,1 %
Brocante	152 4,6 %	209 9,6 %	40 2,2 %	55 3,5 %	14 0,9 %	61 7,5 %	27 3,3 %	6 0,6 %	20 3,7 %
Artisanat rural	43 1,3 %	59 2,7 %	68 3,7 %	45 3 %	97 6,4 %	14 1,7 %	8 1 %	14 1,4 %	6 1,1 %
Bétail	400 12,2 %	180 8,3 %	160 8,7 %	300 19,4 %	100 6,6 %	80 10 %	100 12,3 %	80 8 %	50 9,2 %
Produits ruraux bruts	201 6,1 %	163 7,5 %	185 10 %	93 6 %	37 2,4 %	73 9 %	30 3,7 %	105 10,4 %	26 4,8 %
Attara	37 1,1 %	58 2,7 %	48 2,6 %	11 0,7 %	25 1,6 %	23 2,8 %	11 1,4 %	19 1,9 %	9 1,6 %
Grains légumineuses	75 2,3 %	59 2,7 %	72 4 %	73 4,7 %	29 1,9 %	36 4,4 %	13 1,6 %	20 2 %	13 2,4 %
Artisanat services	61 1,8 %	55 2,5 %	55 3 %	30 2 %	53 3,5 %	16 2 %	31 3,8 %	25 2,4 %	13 2,4 %
Restauration	72 2,2 %	98 4,5 %	56 3 %	40 2,6 %	99 6,5 %	47 5,8 %	24 3 %	39 3,8 %	8 1,5 %
TOTAL	3.283	2.176	1.835	1.543	1.513	808	812	1.012	545

Source : Enquêtes personnelles 1992, avec la collaboration de ZEROUALI A., maître-assistant à la Faculté des Lettres d'Oujda pour les souks de Tamsamane, Midar, Zaïo et Zegangane.

FIG. 39 - PROFIL COMMERCIAL DE NEUF SOUKS DU NORD-EST



b- L'habillement : du neuf à l'usagé

Le secteur de l'habillement se compose de l'habillement neuf et de la friperie qui est majoritaire numériquement. Pour l'habillement neuf, Guercif et Tamsamani arrivent en tête pour le nombre d'éventaires ou l'on relève des spécialisations dans les vêtements, les chaussures et les tissus. Alors que Guercif dépasse de loin Taourirt en points de vente forains, cette dernière possède des commerces fixes plus nombreux. Il faut noter qu'à Guercif, près de 60 % de la confection neuve provient de Melilla via Nador : vêtements, espadrilles, bonneterie, foulards, ... Le préside espagnol est aussi un gros pourvoyeur en friperie (*khourda*) qui inonde les souks du Nord-Est, atteignant parfois le 1/5 des étalages (23,5 % à Oujda, 22 % à Zaïo, 19 % à Taourirt, 17 % à Guercif.)

c- les commerces d'équipement : un rapport avec l'émigration

L'équipement est une branche hétérogène. Celui de la maison (vaisselle, appareils ménagers, meubles ...) a une part qui varie de 3 % environ (Berkane, Guercif, Taourirt, Midar) à 7 % (Oujda). Pour l'équipement divers (quincaillerie, droguerie, matériaux de construction, pièces détachées, ...) Tamsamani dépasse en points de vente de nombreux souks. Ce centre constitue un pôle de distribution pour les populations rurales des montagnes qui l'entourent et qui représentent un foyer de départ de T.M.E.

Le souk d'Oujda est le seul au Maroc oriental à inclure la vente de voitures d'occasion qui représentent les 2/3 de la branche "équipements divers"³ Créé en 1991, le marché des voitures a dû être inspiré par celui de Marnia ou de Tlemcen en Algérie. Au Maroc, un souk comparable existe à El Borouj, à 70 km au Sud-Est de Settat. Il apparut à la fin des années 1980, sous l'impulsion des T.M.E d'Italie. Plus récemment, un supermarché des véhicules d'occasion, du type périurbain, s'est implanté à Temara dans la banlieue de Rabat et il fonctionne cependant 7 jours sur 7 avec une affluence le samedi et le dimanche. Seulement, par les quotidiens marocains du mois de janvier 1994, on a appris que ce marché a fermé ses portes, suite à des difficultés financières liées en particulier à la concurrence que lui livraient les courtiers qui travaillaient dans les rues. L'essentiel des véhicules en vente sur le marché

3 - Bien qu'un véhicule, en tant que marchandise, ne soit pas un point de vente et qu'un vendeur occasionnel de voitures ne soit pas tout à fait un soukier, on a retenu une moyenne hebdomadaire (sur plusieurs semaines) du nombre de personnes qui s'adonnent à la vente de véhicules. Cette activité s'est "institutionnalisée" : aire réservée aux voitures, perception d'une taxe d'entrée de 20 DH.



Planche 13 : Le " coin" de la friperie sur le souk forain du quartier Toba à Oujda
(Cliché GUITOUNI - 1992)



Planche 14 : Un *attar* forain motorisé au souk de Zaïo
(Cliché GUITOUNI - 1992)

hebdomadaire d'Oujda, de l'ordre de 300 à 400 par semaine, est constitué par les voitures importées par les T.M.E de la région et dont près de 75 % sont dédouanées. On y relève une gamme variée de voitures : de l'économique à celle de grand standing. Le rayonnement de ce souk dépasse le cadre de la région. Des vendeurs viennent de Fès, de Meknès et de Casablanca, apportant des voitures à essence (qui se vendent plus facilement à Oujda, vu le prix réduit du carburant de contrebande de l'Algérie) pour acheter en retour des véhicules diesel. Quelques Français, de Marseille et de Paris, fréquentent ce souk pour vendre des voitures de marque Peugeot (504, 505, 306,...)

L'émigration à l'étranger est à l'origine de la commercialisation d'autres produits industriels (pièces détachées, appareils électroménagers, tapis, vêtements, ...) que des émigrés exposent souvent près de leur camionnette immatriculée en France, en Belgique ou aux Pays Bas.

Enfin, un dernier type de commerce d'équipement, présent surtout sur les souks des gros centres urbains, notamment à Oujda et Berkane, concerne la brocante et les objets de récupération..

d- Le déclin de l'artisanat rural

Presque partout sur les souks visités du Nord-Est, les produits d'artisanat rural sont peu représentés du fait de la concurrence des produits industriels. Seul Khémis Tamsamane présente une variété de commerces et d'activités de cette branche : sparterie (nattes, cordes, couffins), vannerie, poterie, araires en bois, selles, bâts ...

e- Les produits ruraux : la prédominance du bétail

Le bétail occupe un large espace sur le souk et concerne un pourcentage de soukiers variant de 7 à 19 %. Les bestiaux commercialisés sont surtout les ovins et secondairement les caprins (présents à Taourirt en grand nombre) et les bovins. La vente de bétail induit celle des fourrages : luzerne, paille, orge, son ...

Les autres produits ramassés dans les campagnes sont d'origine soit végétale (olives, dattes, figes sèches, plants d'arbres, menthe, persil, coriandre, asperges, ...) soit animale : volailles et oeufs *beldi* (du bled), escargots, ... Ces produits sont le plus souvent des apports

de fellahs. D'autres sont vendus par des soukiers-attara : épices, aromates, plantes médicinales, henné.

Les grains, pour lesquels est réservée une aire (*rahbat zraâ*) sont vendus sur les gros souks (Oujda, Berkane, Taourirt, Guercif, ...) par des céréaliculteurs, des ramasseurs et des intermédiaires auxquels s'adressent les *hannata*, commerçants légitimés ou agréés et agents de coopératives.

f- Artisanat et services: l'essor de la restauration

Malgré la diversité des activités d'artisanat et de services (cordonniers, tailleurs, coiffeurs, soudeurs, réparateurs de montres, de radios, ...), leur part est réduite sur les souks étudiés : 4 à 10 % du total des soukiers. La branche dominante dans ce secteur est la restauration : "tentes-cafés", marchands de casse-croûte, de brochettes, de beignets, de boissons, ... Son importance numérique s'explique soit par la fréquentation élevée des souks (à Berkane, Oujda, Guercif, ...), soit par l'isolement du souk, comme c'est le cas à Tamsamane, situé en région montagneuse et où les personnes qui fréquentent le marché du jeudi se restaurent sur place. C'est pratiquement la seule catégorie commerciale qui peut s'adresser à tous les commerçants et aux clients présents sur le souk.

2- Traits dominants du contenu commercial des souks et remarques préliminaires sur leur profil

Sur les souks, l'état de sous-développement se manifeste sous plusieurs formes : le visiteur d'un marché en pleine activité, vers 10 heures du matin, est tout d'abord impressionné par la gamme variée des activités "para-commerciales" exercées par des vendeurs ambulants, des porteurs, des gardiens de véhicules, ... Ces petits métiers abondent notamment sur les souks urbains ou de banlieue très fréquentés, comme le montrent les chiffres suivants :

Petits métiers dénombrés à part	Oujda	Taurirt	Guercif	S. Yahya	Berkane
Vendeurs ambulants de confiserie, de cigarettes au détail	70	60	80	45	60
Enfants vendeurs de sacs en plastique	150	ND	ND	60	ND
Porteurs avec charrettes à bras	100	200	110	-	50
Transporteurs avec charrettes attelées à 2 roues	80	30	20	50	40
Transporteurs avec charrettes à 4 roues	120	-	-	100	-
Gardiens de voitures, de cycles,	40	15	10	20	30
TOTAL	560	305	220	275	180

ND = Chiffre non disponible

Source: Enquêtes personnelles, 1992

Sur l'aire des souks on relève une prolifération d'activités de survie. Dans le secteur alimentaire par exemple, les apports de nombreux marchands consistent en quelques caisses de fruits et légumes, ou en quelques bottes de menthe et de persil, voire en de petits tas de citrons ou de pommes de terres vendues au dirham, à la *gorad*.

La vente de friperie, de brocante et d'objets récupération, couvrant de vastes espaces dans les "faubourgs" du souk, est un indice du bas niveau de vie des populations. La présence sur les marchés de produits de consommation moderne (cassettes radio, appareils ménagers, cosmétiques, gadgets...) donne une impression trompeuse de modernité.

Un autre aspect est l'inégalité des moyens entre les commerçants qui fréquentent les souks. Alors que des négociants, propriétaires de dépôts, disposent de camions, d'autres commerçants, plus nombreux, sont tributaires des transporteurs, tandis qu'au bas de l'échelle sociale, les petites fellahs n'ont que leur âne.

Il faut noter enfin l'influence considérable de l'émigration et de la contrebande, ressources extérieures pour les populations du Nord-Est, sur le contenu commercial des souks, au niveau des produits importés par les TME ou des marchandises infiltrées illicitement de Melilla et de l'Algérie.

Le regroupement des activités commerciales en six branches permet d'établir une typologie des neuf souks étudiés et en même temps de faire des comparaisons avec des marchés d'autres régions du Maroc pour lesquels on dispose de données chiffrées.

S'il n'y a pas toujours conformité entre la moyenne des pourcentages d'étalages par branches et celle des souks du Nord marocain (cf. tableau 83), c'est que l'échantillon des marchés retenus, 9 sur 55 soit le sixième, est réduit et concerne dans quasi totalité des villes. En outre, Le Nord-Est a des particularités par rapport au reste du Nord du pays, de par ses ressources, les densités de population rurale, l'infrastructure routière...

La répartition par branches commerciales de certains marchés de la région présente des affinités avec celle de certains souks du Saïs (BOUSFIHA, s., 1989). C'est le cas par exemple de Berkane et Aïn Taoujdat, situés entre deux grandes villes, respectivement Oujda-Nador et Fès -Meknès, ainsi que Sidi Yahya et Boufekrane, souks de banlieue. Par contre le profil du souk de Taza (LAMRANI, K., 1990) est peu comparable à celui des marchés du Nord-Est:

BRANCHES COMMERCIALES	AIN TAOUJDAT		BOUFEKRANE		TAZA	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Alimentation	349	28,1	96	39,8	220	27,9
Habillement	208	16,7	56	23,2	184	23,3
Equipement	88	7,1	19	7,9	77	9,7
Artisanat rural	47	3,8	5	2,2	20	2,5
Produits ruraux	421	33,9	45	18,6	140	17,8
Artisanat et services	129	10,4	20	8,3	147	18,8
TOTAL	1.242	100	241	100	788	100

La figure 39 montre pour tous les souks des déséquilibres entre les branches commerciales. Afin de mieux comprendre le profil des souks, ces disparités doivent cependant être prises en considération en comparaison avec les implantations commerciales fixes des villes dont le marché a été étudié (cf. Chap. 4 de la 3ème partie). Il existe en effet une complémentarité, un épaulement entre commerce forain, et équipement commercial fixe.

3- Typologie des souks d'après leurs structures commerciales

a)- Des souks où la part des commerces alimentaires plafonne: Zegangane, Sidi Yahya et Midar

Leur profil se distingue par la pointe isolée de la branche alimentaire qui atteint ou dépasse 50 % des étalages grâce aux commerces de fruits et légumes et à la boucherie. Il s'agit d'une part, de deux souks de banlieue (Zegangane, Sidi Yahya) où les Nadori et les Oujdi vont se ravitailler, d'autre part d'un marché d'une petite ville, Midar, où les commerces fixes d'habillement, d'équipement et les services sont plus étoffés que ceux du souk hebdomadaire.

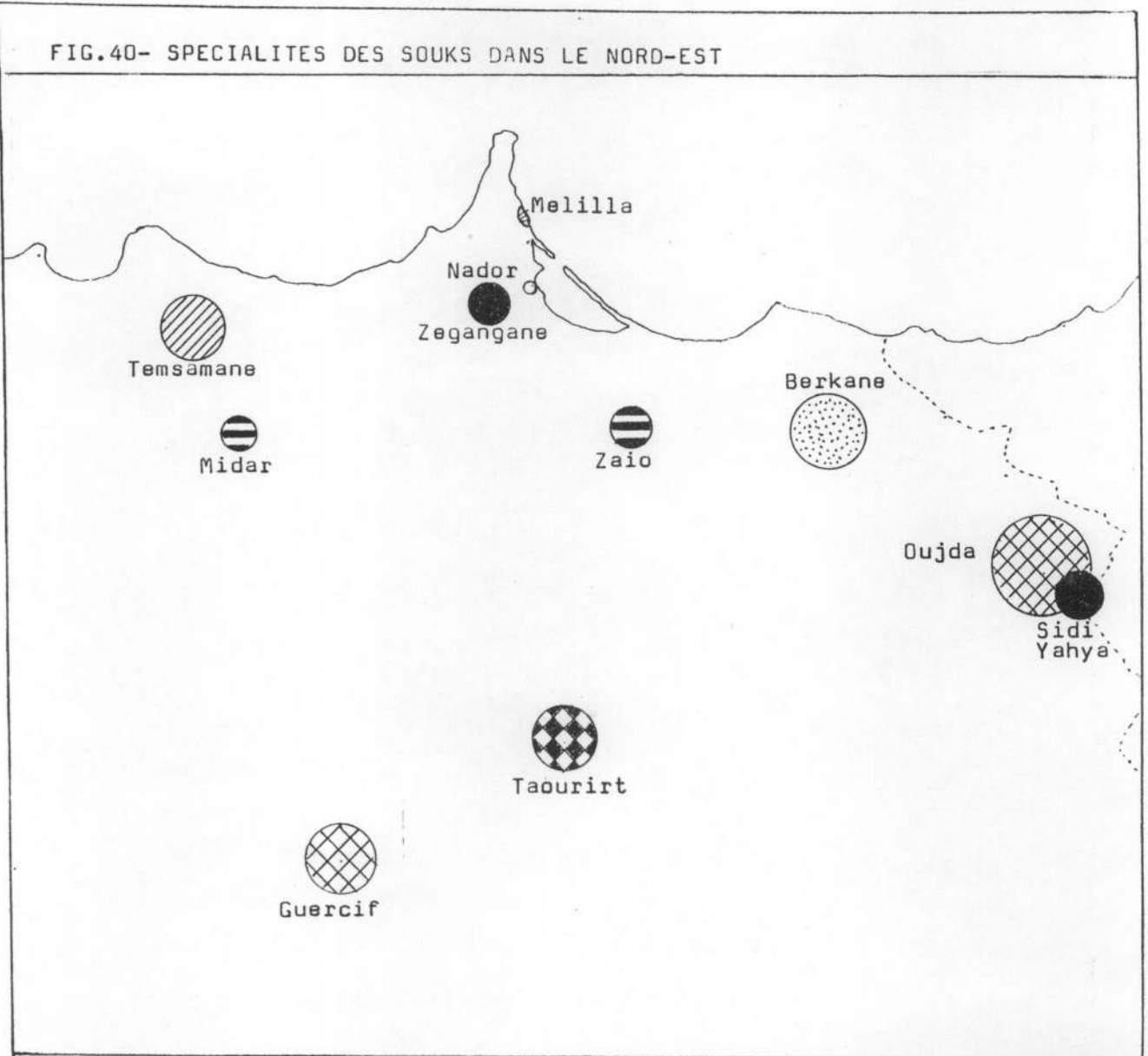
TABLEAU 83 : ACTIVITES COMMERCIALES DE 9 SOUKS DU NORD-EST EN 6 BRANCHES (NOMBRE DE POINTS DE VENTE)







BRANCHES \ SOUKS	Alimentation		Habillement		Equipement		Artisanat rural		Produits ruraux		Artisanat et services		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
OUJDA	759	23	903	27	732	22,5	43	1,5	713	22	133	4	3 283
BERKANE	638	29	497	23	369	17	59	3	460	21	153	7	2 176
GUERCIF	453	24,7	561	30,5	177	9,5	68	3,7	465	25,6	111	6	1 835
TAOURIRT	395	25,5	365	23,6	191	12,4	45	3	477	31	70	4,5	1 543
TEMSAMANE	603	39,8	248	16,4	222	14,6	97	6,4	191	12,6	152	10	1 513
SIDI YAHYA	543	53,6	106	10,4	61	6	14	1,5	224	22	64	6,3	1 012
ZEGANGANE	472	58	57	7	66	8	8	1	154	19	55	7	812
ZAIO	197	24,4	209	25,8	113	14	14	1,7	212	26,2	63	7,8	808
MIDAR	268	49	100	18,4	52	9,5	6	1,1	98	18	21	4	545
Moyenne souks du Nord-Est	-	36	-	20,2	-	12,6	-	2,5	-	22	-	6,3	100
Moyenne souks du Nord marocain ⁽¹⁾	30 à 40 %		15 à 20 %		5 à 7 %		3 %		15 %		15 à 20 %		100 %

(1) J. F. TROIN, 1988

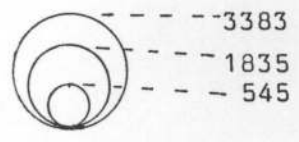
Source : Enquêtes personnelles, 1992

FIG.40- SPECIALITES DES SOUKS DANS LE NORD-EST

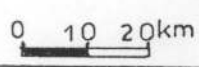


-  Ravitaillement urbain
-  Marché de distribution d'une petite ville
-  Souk de banlieue
-  Marché qui remplace la ville en milieu rural
-  Collecte de fruits et légumes
-  Souk à bétail

Nombre global de commerçants



Source:
Enquêtes personnelles 1992



Sur cinq souks sur neuf, le secteur alimentaire arrive en première position, avec 30 % ou plus des points de vente, mais pour des raisons différentes. Alors que Berkane est un gros centre de collecte de produits agricoles des Triffa, Tamsamane, situé dans une région montagneuse à faibles ressources agricoles, est un souk de distribution.

b)- Tamsamane : un souk "urbain" dans un centre rural.

Graphiquement, son profil a la forme d'un moulinet dont le manche est représenté par la pointe de l'alimentation. Seul marché rural parmi les souks retenus de la région, il a le profil le plus équilibré: pointes marquées pour les commerces d'équipement, les produits ruraux, l'artisanat et les services. C'est aussi le seul souk où la confection neuve dépasse en étalages la friperie et où l'artisanat rural est le plus développé. C'est donc un marché pôle dynamique, bien enraciné dans sa campagne dont il collecte les produits bruts ou transformés et pour laquelle il joue le rôle d'une ville en distribuant les produits urbains et en fournissant des services. Ce gros souk d'approvisionnement, desservant une sous-région à faibles ressources locales, doit son dynamisme aux transferts d'argent par les travailleurs émigrés en Europe. Souk modèle, Khémis Tamsamane fait figure de "ville" qui émerge tous les jeudis sur une aire de plus de six hectares, attirant des milliers d'habitants des campagnes peuplées environnantes.

c)- Zaïo un souk moyen dans une ville multi-fonctions.

Contrairement à Tamsamane, c'est un marché où certaines branches sont sous représentées. Il s'agit de l'habillement neuf, compensé par la friperie, l'artisanat et les services qui sont épaulés par les implantations commerciales fixes de la ville. Comparable à Guercif par sa taille démographique, le nombre de ses commerces fixes, le rôle administratif de chef-lieu de cercle, celui de relais routier..., Zaïo en diffère par sa gestion d'un périmètre irrigué de grande hydraulique (plaine du Zebra) et son salariat industriel lié à la sucrerie SUCRAFOR. Toutefois même si le souk de Zaïo est bihebdomadaire, le nombre de ses éventaires forains est largement inférieur à celui de Guercif: 808 contre 1835. Le marché de Zaïo semble coincé entre les souks de Berkane et d'Arroui, distants respectivement de 40 et 36 km.



Planche 15 : Vue du gros souk rural de Khémis Tamsamane :
une clientèle exclusivement masculine
(Cliché GUITOUNI - 1992)



Planche 16 : Le souk de Tamsamane touche à sa fin. Les soukiers motorisés s'appêtent à regagner leurs
domiciles situés à des dizaines de kilomètres à la ronde
(Cliché GUITOUNI - 1992)

d)- Taourirt et Guercif: deux gros souks collecteurs de produits ruraux:

En dépit de la différence de taille, Taourirt étant plus peuplé que Guercif, ces deux villes situées sur la R.P. n°1 à 50 km l'une de l'autre, ont des souks au profil assez identique. Le secteur commercial qui y domine est celui des produits ruraux bruts avec primauté du bétail à Taourirt et importance d'autres commerces à Guercif (fourrages, volailles, et oeufs, huile d'olive, attara...), les grains et les légumineuses y étant répartis également. Si sur les deux marchés les étalages d'équipement et de friperie sont en nombre similaire, Guercif dépasse Taourirt en commerces d'habillement neuf (246 contre 74). La friperie, omniprésente sur les souks de la région, ne peut constituer une fonction particulière. Seulement, pour ce commerce dérivant de la contrebande à partir de Melilla, Guercif et Taourirt représentent des entrepôts, des relais-répartiteurs. Passant par Nador, Saka et Hassi Berkane, la friperie apportée sur les deux souks, en particulier par des soukiers grossistes des Béni Bou Yahï, est achetée par des revendeurs en gros, issus de Mrirt, Boulemane, Fès Meknès, Ksar el Kebir, Rabat, voirie Marrakech. Ces revendeurs déballent les lots de friperie pour trier la meilleure marchandise, le restant étant écoulé à Taourirt, Guercif et Oujda. Une fois parvenue au souk redistributeur, la pièce de friperie est revendue à un tarif trois fois ou quatre fois plus élevé que le prix d'achat.

L'autre commerce qui connaît des circuits aussi longs à partir de Taourirt est celui du bétail. Collectant des ovins sur de vastes espaces (Kerarma, Ahlaf, Dahra, Hauts plateaux...), Taourirt, par sa position sur la R.P. n° 1, est un marché spéculatif de bestiaux expédiant des ovins dans plusieurs directions : Oujda, Nador, Fès, villes de l'Occidental, ...

Le seul marché du Nord-Est qui dépasse Taourirt en nombre de commerçants d'ovins, mais pas forcément en apports, est Oujda.

e- Oujda et Berkane : deux souks géants polyvalents

Sans tenir compte du nombre d'étalages forains, dans ces deux villes en remarque des pourcentages comparables entre les branches commerciales, traduisant un profil assez équilibré: alimentation habillement, équipement et produits ruraux y ont des parts voisines de 20 à 25 %. alors que l'artisanat rural et les services sont peu représentés. Oujda et Berkane sont des marchés pôles de collecte et de distribution.

Spécialisé en produits végétaux, Berkane est un souk collecteur-répartiteur de fruits et primeurs de la plaine des Triffa, alors qu'Oujda, largement plus peuplée, est un souk de distribution pour les mêmes produits.

Grand centre consommateur. Oujda a un profil qui se distingue par la saillie de deux autres pointes, pour la friperie et l'équipement. Dans cette dernière branche, le marché des voitures d'occasion est une originalité de la capitale de l'Oriental.

Enfin pour les produits ruraux, comparée à Berkane, Oujda est un plus gros marché à bétail pour lequel elle constitue une plaque tournante.

B- Importance économique des souks

Après l'analyse des structures commerciales des souks, il convient d'en dresser la hiérarchie en faisant l'approche de leur importance économique à travers plusieurs indices.

1- Le nombre de commerçants par semaine

a)- Méthode d'approche

Pour le profil commercial des souks on a retenu pour les marchés bihebdomadaires le nombre de vendeurs du jour principal auquel on a ajouté les marchands de bétail dans le cas où la vente de bestiaux, a lieu un autre jour, mettant en quelque sorte sur un pied d'égalité souks hebdomadaires et bihebdomadaires pour obtenir un nombre "net" et comparable de commerçants. Par contre, pour l'effectif global hebdomadaire, on a additionné les nombres de soukiers des deux jours de marché.

Lors des enquêtes sur l'aire des marchés, disposant généralement d'une seule journée pour recenser d'abord et interroger ensuite les commerçants, on a dénombré, sans distinction, à la fois les soukiers et les fellahs vendeurs, sachant pertinemment que le nombre de ces derniers est irrégulier, que ce soit pour la vente de fruits et légumes ou de bétail. Pour un petit éleveur dont le bétail représente le capital, la "caisse d'épargne" (TROIN, J. F., 1975), la vente d'un ou de deux moutons n'est qu'un moyen pour faire des achats de grains ou d'autres marchandises.

Les chiffres ainsi obtenus pourraient faire penser à un gonflement des effectifs en comparaison avec ceux de la hiérarchie en cinq niveaux établie pour les souks du Nord marocain par TROIN, J. F.⁴ qui n'a pas retenu les paysans vendeurs.

b)- *Oujda et Berkane en tête.*

La hiérarchie des souks d'après le critère numérique est la suivante:

Les très gros souks : plus de 2.000 commerçants

	<u>OUJDA</u>		<u>BERKANE</u>		<u>TEMSAMANE</u>
I* :	2.883 (85 %)	III :	1.996 (79 %)		V : 1.513 (83 %)
IV :	500 (15 %)	IV :	340 (14 %)		I : 306 (17 %)
		I (bétail)	180 (7 %)		
TOTAL :	3.383 (100 %)		2.516 (100 %)		1.819 (100 %)

- Les gros souks : 1.000 à 2.000 commerçants :

	<u>GUERCIF</u>		<u>TAOURIRT</u>		<u>ZEGANGANE</u>		<u>ZAIO</u>		<u>SIDI YAHYA</u>
III :	1.835	I :	1.243 (80 %)	V :	812 (65 %)	V :	728 (66 %)	VI :	1.012
		VII :	300 (20 %)	II :	436 (35 %)	II :	300 (27 %)		
						IV :	80 (7 %)		
TOTAL	1.835		1.543		1.248		1.108		1.012

- Un souk moyen : 500 à 1.000 commerçants : MIDAR : IV : 545

* Les chiffres de I à VII indiquent les jours de tenue de souk, du dimanche au samedi.

Les dénombrements précédents ne donnent pas une pyramide, car la plupart des souks retenus sont des marchés-pôles. Il n'y a par conséquent qu'un souk moyen (Midar) et aucun petit souk. En général on remarque que le nombre de commerçants est proportionnel à la population des centres à l'exception de trois cas:

-Temsamane, centre rural dont le souk se classe parmi les plus gros.

-Guercif, ville plus petite que Taourirt, a un souk forain qui rassemble plus de commerçants. Grâce à sa position de carrefour, il draine des soukiers issus du Rif oriental, de la

4 - Cinq niveaux :- les très gros souks : 1.000 à 2.000 commerçants

- les gros souks : 600 à 1.000 "
- les souks moyen : 350 à 600 "
- les petits souks : 100 à 300 "
- les très petits souks : moins de 100 "



Planche 17 : L'entrée principale du souk de Taourirt.
Le mauvais temps n'empêche pas la clientèle de se rendre au marché du dimanche
(Cliché GUITOUNI - 1992)



Planche 18 : Le marché de gros de fruits et légumes de Berkane
(Cliché GUITOUNI - 1992)

région de Taza, de la Haute Moulouya et de Taourirt. C'est un marché entouré d'un vide commercial où il n'y a pas de souk concurrent dans un grand rayon.

-Enfin Sidi Yahya, souk de banlieue, atteint le millier de commerçants grâce aux citadins oujdis qui le fréquentent pour se ravitailler en fruits et légumes, viande...

2- Les apports aux souks: cas du bétail

TABLEAU 84 : APPORT HEBDOMADAIRE MOYEN EN TETES DE BETAIL (1990,1991)

SOUKS	Hiver (janvier)			Eté (août)		
	Ovins	Bovins	Caprins	Ovins	Bovins	Caprins
Taourirt	3.500	150	3.200	4.200	80	3.500
Oujda	2.000	380	-	3.800	95	-
Guercif	2.100	80	-	3.000	35	-
Berkane	1.800	100	300	2.800	40	50
Zegangane	800	150	-	1.500	60	-
Temsamane	300	250	20	600	50	30
Sidi Yahya	800	-	100	1.300	-	200
Zaïo	650	40	150	830	10	250
Midar	60	60	40	100	30	50

Source : Régies municipales et communales des centres

Le tableau 84 représente la moyenne hebdomadaire des entrées de bétail, aux souks étudiés du Nord-Est, calculée par les mois de janvier et août des années 1990 et 1991. Il montre que les transactions sur les bovins sont faibles, que les apports en ovins sont dominants et que de rares souks, notamment Taourirt, commercialisent en grand nombre les caprins.

Pour les bovins, le Nord-Est est importateur net à partir des souks de l'Occidental : d'Oued Amlil, Sidi Abdejlil, du Rharb (Souk el Arbâ, Sidi Slimane, Sidi Yahya, Sidi Kacem) et même du Tadla (Béni Mellal, Souk es Sebt). Les achats de bovins sur les marchés de la région sont effectués surtout par les bouchers et les éleveurs de vaches pour la production de lait.

Quant aux caprins, Taourirt les collecte à partir de la Moyenne Moulouya (Outat el Haj, Missouri), de Talsint et du Tafilalet (Rich, Errachidia). Sur le marché de Taourirt, l'abattage concerne dans une large proportion les caprins, secondairement les bovins et presque pas d'ovins.

La spécialité des souks du Nord-Est pour le commerce de bestiaux reste le mouton. D'après les apports en ovins on peut regrouper les souks en deux catégories:

- des souks où l'apport hebdomadaire moyen dépasse 3.000 têtes au coeur de l'été et 2.000 en janvier: Taourirt, Oujda, Guercif,

- d'autres où la moyenne des entrées de bétail est inférieure à ces deux seuils.

Parmi les souks du premier groupe, situés tous les trois sur l'axe routier Taza-Oujda, Guercif est un point de rencontre entre éleveurs Haouara, Béni Bou Yah, Béni Ouraïne, soukiers et intermédiaires venant de Taourirt, Mahirija, Outat el Haj et parfois de loin, d'Almis Guigou et de Benguerir.

Plus à l'Est, Taourirt occupe le premier rang en apports hebdomadaires de moutons. Les éleveurs qui fréquentent ce souk proviennent d'une aire plus vaste que celle de Guercif: de la périphérie proche (Kerarma, Ahlaf, Sejaâ), mais aussi des Béni Bou Yah au Nord-Ouest et surtout de la Dahra et d'Aïn Béni Mathar au Sud-Est. Quant aux soukiers et courtiers qui font le déplacement à Taourirt, ils viennent des quatre coins du Nord-Est, mais aussi d'autres régions du Maroc: Casablanca, Khouribga, Béni Mellal, Benguerir... Les soukiers se composent à raison de 30 % environ de paysans éleveurs (*kessaba*) et de 70 % d'éleveurs spéculateurs (*allaifa*) d'intermédiaires (*sbaibia*), de maquignons (*biyada*) et de bouchers (*guezgara*)

Les zones de drainage de bétail vendu à Taourirt sont vastes puisqu'on peut trouver sur le souk diverses races de moutons: celle des *Béni Guil* des Hauts Plateaux, *dmane* du Tafilalet, *srandi* des Srarhna et de Benguerir, ainsi que des races étrangères: celle dite *chagra* (rousse) d'Algérie et la *safra* (jaune) de Libye, apportées en contrebande. A Taourirt l'apport de bétail n'est pas influencé par les variations saisonnières que connaissent les autres souks où les entrées de troupeaux diminuent en hiver. Depuis le milieu de la décennie 1980, Taourirt se classe au premier rang au Maroc pour la vente de moutons dépassant Fqih ben Salah, Benguerir et Khénifra dont les soukiers recherchent à Taourirt la race Béni Guil qui engraisse rapidement et dont la qualité de la viande est réputée.

Près de la frontière algérienne, le souk d'Oujda a un rôle complexe. C'est un collecteur d'ovins à partir des Hauts Plateaux (Aïn Béni Mathar, Tandrara,...), des Mehaïa (Tiouli, Guenfouda), des Angad, des Béni Oukil (Naïma) et d'El Aïoun. C'est aussi un groupeur de

moutons importés en contrebande d'Algérie. C'est enfin un marché redistributeur de bétail pour la population de la ville et en direction d'autres souks de la région ou d'ailleurs. Comparé à Taourirt, le commerce d'ovins à Oujda, s'il se distingue par un plus grand nombre de soukiers (400 contre 300 d'après les estimations faites sur les souks), est toutefois moins important en apports.

Sur ces trois souks de l'axe Guercif-Oujda, l'apport moyen d'ovins par soukier est de 10 à 12 têtes par semaine alors que les éleveurs spéculateurs peuvent apporter jusqu'à 4 ou 5 camions chargeant chacun jusqu'à 80 moutons. Les *sbaibia* et les maquignons de ces marchés collecteurs ont des rapports commerciaux avec les chevillards de Rabat et Casablanca, débouchés lointains au bout de la R.P. n° 1, Fès et Meknès étant approvisionnés par Khemisset. Les trois souks du Nord-Est ont profité du déclin du souk moutonnier de Benguerir où les soukiers de l'Oriental se rendaient pour écouler leur bétail. Benguerir, durant les années 1970, rassemblait jusqu'à 5 ou 6.000 têtes d'ovins le jour du souk. Son marché a baissé du fait des sécheresses et de l'augmentation des droits d'entrée au souk: 5 DH par tête d'ovin alors qu'à Guercif, Taourirt et Oujda: 2 DH seulement. Benguerir qui peut rassembler au printemps (mai) deux fois plus de moutons que Taourirt, n'est pas un marché régulier.

L'essor des souks à bétail du Nord-Est s'explique en partie par les apports de contrebande. Durant les dernières années, près des trois quarts des ovins en vente, provenaient des coopératives d'élevage d'Algérie. Les transactions entre "fournisseurs" algériens et spéculateurs marocains de la région se font sous forme de troc de marchandises, ou par règlement en francs français par le biais d'intermédiaires- changeurs marocains.

Finalement Guercif s'avère un souk collecteur- répartiteur grâce à sa position de carrefour. Oujda, souk frontière, collecteur et étape vers Taourirt est une plaque tournante du bétail. Quant à Taourirt, c'est une véritable bourse nationale du mouton, à la fois pour les cours des ovins et des viandes.

Dans le cadre de la région, les trois souks de l'axe Guercif-Oujda se situent à l'amont du circuit de commercialisation des ovins. Vers l'aval, Driouch et Arroui représentent des relais, respectivement pour les souks-pôles redistributeurs de Tamsamani et Kebdani d'une part, Zegangane, aux approches de Nador, et Zaïo d'autre part.

Au bout de circuit, Nador, les villes et les campagnes très peuplées du Rif oriental, constituent des pôles consommateurs de bétail. Quant au souk de Berkane, il représente un cas mixte: collecteur-redistributeur.

3- Les taxes perçues aux souks:

Troisième indice renseignant sur l'importance économique des souks, le montant des recettes réalisées par les régies communales sur les marchés, permet d'établir une autre hiérarchie. Bien que les statistiques d'une ou de deux années ne donnent pas un aperçu juste sur l'activité et le dynamisme d'un souk, on peut néanmoins répartir les dix souks figurant au tableau 85 en 4 groupes:

TABLEAU 85 : TAXES PERCUES SUR 10 SOUKS DU NORD-EST EN 1991

SOUKS	Droits perçus au souk		Droits d'entrée du bétail		Taxe d'abattage		TOTAL
	1.000 DH	%	1.000 DH	%	1.000 DH	%	1.000 DH
Oujda	4 099	55,7	605,3	8,3	2 655,1	36	7 359,4
Berkane	3 153,8	79,4	242	6	580	14,6	3 975,8
Guercif	406,7	29,5	718,3	52	254,2	18,5	1 379,2
Taourirt	225	17,2	555	42,3	530,5	40,5	1 310,5
Temsamane	490	57,3	60,7	7	305,8	35,7	856,5
Zegangane	231,8	28,2	211,8	25,7	380	46,1	823,6
Sidi Yahya	187,4	60,5	83,2	26,8	39,4	12,7	310
Zaïo	162	57	80,9	28,5	41,5	14,5	284,4
Midar	199,6	73,8	51	18,9	19,8	7,3	270,4
K. Arekmane	99,6	63,6	25,8	16,5	31,1	19,9	156,5

Source : Régies des municipalités et des communes d'implantation des souks

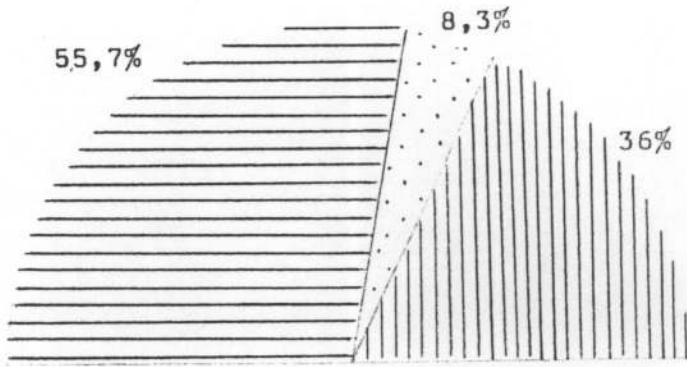
- Souks où le montant global des taxes perçues dépasse 3 millions de DH : Oujda et Berkane.

- Souks dont le total varie d'1 à 1,5 million de DH : Guercif, Taourirt

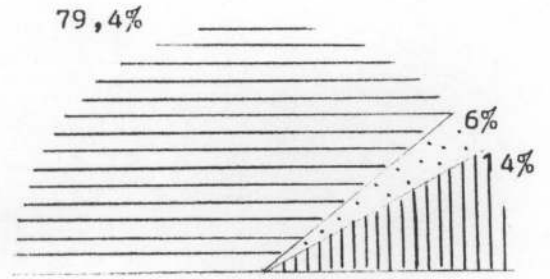
- " " de 500.000 à 1 million de DH : Temsamane, Zegangane

- " " est inférieur à 500.000 DH : Sidi Yahya, Zaïo, Midar et Kariat Arekmane.

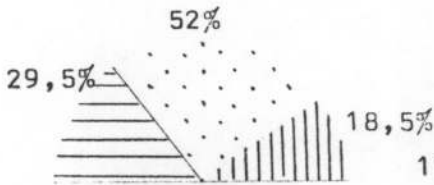
FIG. 41 - TAXES PERÇUES SUR DIX SOUKS DU NORD-EST EN 1991



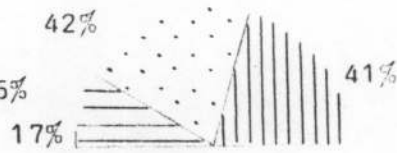
OUJDA



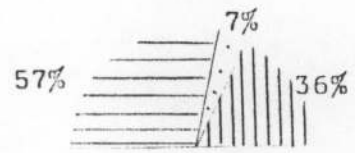
BERKANE



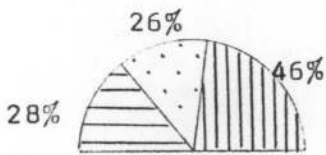
GUERCIF



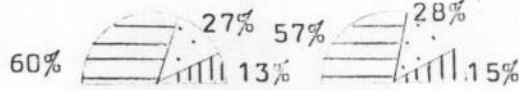
TAOURIRT



TEMSAMANE



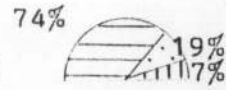
ZEGANGANE



SIDI YAHYA



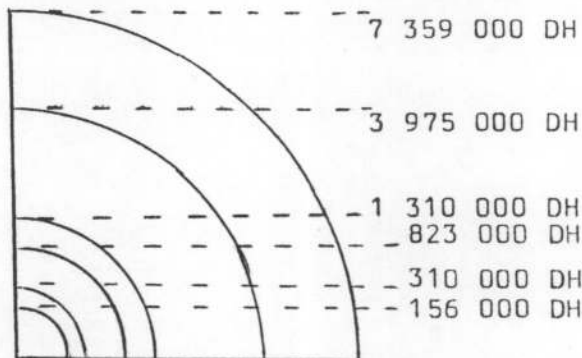
ZAIIO



MIDAR



K.AREKMANE



Droits perçus au souk



Droits d'entrée du bétail



Taxes d'abattage

Source: Régies des municipalités et des communes d'implantation des souks.

Ce classement donne une petite pyramide, en forme de T renversé, à deux têtes (Oujda et Berkane) et dont la base se compose de plusieurs types de souks: Sidi Yahya marché de banlieue, Zaïo souk-pôle, Midar souk moyen urbain, Kariat Arekmane petit souk rural.

On relève des écarts élevés entre les recettes globales des différents souks du fait de la taille des centres et du dynamisme des marchés. Oujda, par exemple, enregistre des recettes 1,8 fois plus élevées que celles de Berkane alors qu'elle est 4 fois plus peuplée. Tamsamane qui n'est qu'un centre rural dépasse en recettes plusieurs villes : Zegangane, Zaïo, Midar, ...

En répartissant les recettes entre les trois types de taxes, on peut faire les remarques suivantes :

Les droits perçus au souk, payés par tous les commerçants, à l'exception des marchands de bétail et des bouchers, représentent + 50 % du montant des taxes à Oujda, Berkane, Tamsamane, Midar, ... Par contre, à Taourirt et Guercif, ce sont les droits d'entrée qui dépassent 40 ou 50 % des recettes, traduisant la spécialité évidente des deux souks.

Concernant la taxe d'abattage, à Taourirt où elle atteint 40 % des recettes, elle est en valeur absolue presque aussi élevée qu'à Berkane, ville deux fois plus peuplée. Tenant compte de la taxe prélevée par tête de bétail (5 DH pour les ovins et les caprins, 10 DH pour les bovins) et sachant que l'abattage touche presque autant de bovins à Taourirt qu'à Berkane, on peut en déduire qu'une bonne quantité de viande sortant de l'abattoir de Taourirt est destinée à d'autres centres de consommation.

Le pourcentage de la taxe d'abattage s'élève aussi à Zegangane, à Tamsamane, souks ravitaillant respectivement Nador et les montagnes du Rif oriental littoral. Le nombre de bouchers y dépasse la centaine ou s'en approche.

4- La fréquentation hebdomadaire des souks

Ce dernier critère quantitatif reposant sur le nombre de personnes présentes au souk, le jour de sa tenue, est complémentaire aux précédents.

En adoptant le taux moyen de fréquentation hebdomadaire⁵ employé par J. F. TROIN (1975) pour les souks du Nord marocain (un point de vente pour 10 personnes présentes sur le souk), on obtient les estimations suivantes :

Oujda	: 30 à 35.000	hab. présents le jour du marché
Berkane	: 20 à 25.000	" " "
Taourirt, Guercif et Tamsamani	: 15 à 20.000	" " "
Zegangane, Zaïo et Sidi Yahya	: 10 à 15.000	" " "
Midar	: 5 à 7.000	" " "

Si l'on avait disposé d'éléments de vérification, on aurait pu savoir si les chiffres avancés sont plausibles. Les comptages de personnes aux portes des souks n'ont pu être effectués faute de moyens et de temps disponibles.

La hiérarchie obtenue confirme celle dégagée à partir des montants des taxes perçues, mettant en relief les gros souks urbains (Oujda, Berkane, Taourirt, Guercif) auxquels se joint Khémis Tamsamani. C'est sur ces marchés-pôles très fréquentés que l'on constate l'affluence de personnes non classées parmi les commerçants et qui exercent divers petits métiers : transporteurs avec charrettes, porteurs, gardiens de voitures et de cycles ...

III- LES VARIATIONS SAISONNIERES DE L'ACTIVITE DES SOUKS

A- Approche comparée à partir des taxes perçues

En retenant cinq souks d'importance économique inégale (Cf. tableaux 86 et 87), l'examen des variations mensuelles des taxes perçues, liées aux fluctuations dans les apports des produits, fait ressortir plusieurs remarques.

Le montant global mensuel des recettes varie selon les valeurs des parts respectives des trois taxes perçues. A Oujda, Berkane et Zegangane par exemple, il plafonne en été (juillet, août) grâce à la taxe d'abattage et aux droits perçus au souk, alors qu'à Taourirt, il enregistre une double pointe en mai et en septembre, du fait surtout des droits d'entrée du bétail. Cela traduit le caractère spéculatif de ce souk à ovins. Contrairement aux autres mar-

5 - Cette moyenne diffère totalement du taux des dessertes (un point de vente par 39 hab.) qui met en rapport le nombre d'habitants pouvant être desservis par un souk et le total des commerçants qui fréquentent le marché (TROIN, J. F., 1975)

chés, le creux le plus marqué à Taourirt a eu lieu en 1991 en été (juin, juillet) et a été dû précisément à la baisse des entrées de bétail.

En comparant le montant mensuel minimal et celui maximal de l'ensemble des taxes perçues, on constate que le rapport est respectivement de 1 à 2,3 à Taourirt, Zegangane et Zaïo, alors qu'il n'est que de 1 à 1,3 à Oujda et Berkane : par exemple, 13.300 DH contre 30.800 DH à Zaïo et 516.000 DH contre 683.300 DH à Oujda. On peut en déduire que, proportionnellement, plus un souk est petit, plus les variations saisonnières de ses recettes sont intenses. Inversement, pour les gros souks, elles le sont moins.

On peut déceler quatre types de facteurs qui sont à l'origine des variations saisonnières.

1- Les changements relatifs au calendrier agricole et au retour des TME.

L'année agricole, s'étalant de septembre à août, enregistre deux pointes prononcées dans l'activité commerciale. La première a lieu en fin d'automne-début d'hiver et correspond aux apports de primeurs et d'agrumes pour Berkane et Zaïo (en décembre surtout). La seconde, la plus forte, est estivale et est consécutive aux moissons et aux récoltes de fruits (raisins, pastèques, melons, ...) des périmètres des Triffa et du Zebra. Outre le secteur alimentaire, d'autres branches commerciales (équipement, habillement, services) prospèrent en juillet-août, mois qui coïncident avec le retour des travailleurs émigrés en Europe. L'injection de l'argent frais de l'émigration profite pratiquement à l'ensemble des souks du Nord-Est et représente le second facteur influant sur les variations saisonnières régulières. L'été est en outre la saison des fêtes et cérémonies familiales (mariages, fiançailles, ...) qui occasionnent des dépenses exceptionnelles. Trois maxima secondaires alternent avec les deux pointes principales évoquées.

TABLEAU 86 : TAXES PERCUES MENSUELLES DE 3 SOUKS-POLES URBAINS EN 1991 (EN MILLIERS DE DH)

MOIS	Droits perçus au souk			Droits d'entrée du bétail			Taxe d'abattage			TOTAL		
	OUJDA	BERKANETA	TAOURIRT	OUJDA	BERKANETA	TAOURIRT	OUJDA	BERKANETA	TAOURIRT	OUJDA	BERKANETA	TAOURIRT
Janvier	327,6	252,7	19,3	38,2	14,6	50,8	236	44,1	41,2	601,8	311,4	111,3
Février	404,1	311	17,5	29,6	16,2	40,9	196,5	53,2	46	630,2	380,4	104,4
Mars	288,7	222,1	10,7	65,6	19,2	38,2	161,7	46,8	35,3	516	288,1	84,2
Avril	335	257,7	8,3	41,6	29,8	52,1	234	55,5	35	610,6	343	95,4
Mai	306,3	235,6	20,4	52,8	21,2	69,5	211,1	37,7	46,8	570,2	294,5	136,7
Juin	355,3	273,3	18,2	74,6	40,9	29,9	191,3	29,6	32,6	621,2	343,8	80,7
Juillet	407,5	313,5	14,8	75	20,2	26	194	45,1	35,6	676,5	378,8	76,4
Août	358,5	275,8	19,9	50,4	18,1	53,1	274,4	49,3	36,6	683,3	343,2	109,6
Septembre	281	216,2	29,9	51,7	17,4	63,3	264,3	63,3	80,3	597	296,9	173,5
Octobre	336	258,4	17,5	37,5	19,7	32,8	256,4	-57,2	54,2	629,9	335,3	104,5
Novembre	330	253,8	23,4	38,6	12,7	45,7	201,1	45,7	53,3	569,7	312,2	122,4
Décembre	369	283,7	25,1	49,7	12	52,7	234,3	52,5	33,6	653	348,2	111,4
TOTAL	4 099	3 153,8	225	605,3	242	555	2 655,1	580	530,5	7 359,4	3 975,8	1 310,5

Source : Régies des municipalités et des communes d'implantation des souks

TABLEAU 87 : TAXES PERÇUES MENSUELLES D 'UN SOUK DU GRAND NADOR ET DE CELUI DE ZAIO EN 1991 (EN MILLIERS DE DH)

MOIS	Droits perçus au souk		Droits d'entrée du bétail		Taxe d'abattage		TOTAL	
	ZEGANGANE	ZAIO	ZEGANGANE	ZAIO	ZEGANGANE	ZAIO	ZEGANGANE	ZAIO
Janvier	17,5	14,3	11,5	5,5	30,7	4,4	59,7	24,2
Février	18	14,3	11,7	3,9	32,8	3,2	62,5	21,4
Mars	15,4	17,2	11	5	28,8	2,1	55,2	24,3
Avril	19	15,5	12,8	9,3	19,6	2,6	61,4	27,4
Mai	14,1	13,5	17	9,4	18,2	2,3	49,3	25,2
Juin	17,8	13,2	47,8	14,8	31,6	2,8	97,2	30,8
Juillet	20,1	14,6	14,8	7,2	30,8	3,7	65,7	25,5
Août	25	11,1	28,5	6,3	59,8	3,2	113,3	20,6
Septembre	20,1	13	18,6	7,2	29,1	6,7	67,8	26,9
Octobre	23,6	12	15,7	5	34,7	3,8	74	20,8
Novembre	21,8	7,1	10,8	2,8	28,7	3,4	61,3	13,3
Décembre	19,4	16,2	11,6	4,5	25,2	3,3	56,2	24
TOTAL	231,8	162	211,8	80,9	380	41,5	823,6	284,4

Source : Régies des communes d'implantation des souks

Le premier en mars, est lié aux achats de bétail en vue de l'engraissement. Le second, en juin, correspond aux ventes de certains fruits (abricots, pêches...) et des laines provenant de la toison des moutons. Le dernier, situé au début de l'année agricole, en octobre-novembre, est marqué par les ventes de bétail par les paysans en vue d'acheter les semences et le matériel de labour, et de faire face aux dépenses de fin d'année civile (remboursement de prêts, location de terres par bail...)

Inversement, durant l'année agricole, l'activité commerciale sur les souks peut enregistrer des minima. Le premier est dû aux intempéries de la fin de l'hiver. Le second, plus marqué, vers le mois de mai, est celui de la période de soudure comprise entre deux récoltes (Cf. tableaux 85 et 86 pour les droits perçus au souk à Oujda, Berkane Zegangane...). C'est une époque où les petits fellahs s'endettent ou s'adonnent à des activités non agricoles pour chercher des ressources d'appoint.

2- Les fêtes religieuses et les sécheresses : à l'origine de variations irrégulières.

Ces facteurs influent surtout sur les variations mensuelles des droits d'entrée de bétail comme le montrent les figures 42 et 43.

Les fêtes religieuses musulmanes, suivant le calendrier lunaire, ont des dates mobiles reculant de 10 à 12 jours par rapport à l'année solaire. Elles peuvent donc soit accentuer une pointe saisonnière due à un autre facteur de variation (récoltes et moissons, retour des TME en été...) soit réduire un creux.

Le Ramadan (de la mi-mars à la mi-avril en 1991, aux tableaux 85 et 86) enregistre des transactions accrues sur certains produits: légumineuses, épices utilisées pour la composition de la *harira*⁶, dattes, gâteaux (*zlabia*).

6 - Soupe prise lors de la rupture du jeûne

Par contre, le mois précédant l'Aïd el Kébir (au mois de juin pour l'année 1991), connaît des apports exceptionnels d'ovins. En comparaison avec Oujda ou les autres souks, le maxima des ventes de bétail est plus précoce à Taourirt. Ce décalage dans le temps est dû aux spéculations sur les ovins à Taourirt à l'approche de l'Aïd el Kébir. En 1991, le mois de juillet qui succéda à cette fête correspondit au creux le plus profond de l'année pour les transactions sur les ovins. Ce minima se reflète aussi sur le total des taxes perçues à Taourirt. A Oujda par contre, au cours du même mois, les droits d'entrée du bétail culminèrent en coïncidant avec la pointe d'été (saison des mariages, retour des T.M.E, afflux de touristes algériens).

Enfin, les sécheresses occasionnent des perturbations notables dans l'activité commerciale durant l'année et principalement dans les transactions sur le bétail. La pénurie des fourrages et l'indigence des parcours obligent les fellahs et les éleveurs à vendre massivement une bonne partie de leur cheptel après un hiver ou un printemps anormalement secs, surtout si l'année précédente a connu une pluviosité déficitaire. Ce phénomène est bien visible sur la figure 43 pour Taourirt (21 mm de pluie seulement de janvier à mars, contrairement à Oujda : 70 mm pour la même période en 1990)

IV- CLASSEMENT FONCTIONNEL ET RAYONNEMENT COMMERCIAL DES SOUKS

A- Hiérarchie des souks d'après leur taille économique

Comme le montre le tableau 88, en général, l'ordre de classement des souks est le même d'après les différents critères utilisés à part quelques exceptions. Ainsi le marché de Tamsamane compte un nombre de commerçants plus élevé par rapport à Taourirt qui totalise un montant de taxes perçues supérieur.

Le premier critère, la périodicité des souks, ne suffit pas à donner une hiérarchie. Le souk bihebdomadaire de Zaïo, par exemple, fait pâle figure comparé à ceux de Guercif et de Taourirt, hebdomadaires. D'ailleurs un marché non retenu dans cette étude, Ahfir, est bihebdomadaire sans être un marché pôle.

La superficie pour laquelle on a pris en considération à la fois l'enclos et l'aire environnante occupée effectivement par les soukiers, est un indice de la taille physique des marchés. Celui de Tamsamane est aussi vaste que le marché d'Oujda ou de Berkane. Le souk

TABLEAU 88 : CLASSEMENT SYNTHETIQUE DES SOUKS

SOUKS	IMPORTANCE ECONOMIQUE				RAYONNEMENT			
	Périodicité ¹	Superficie (ha.)	Soukiers ² (Nb)	Taxes perçues (1.000 DH)	Fréquentation hebdomadaire	Type d'im-plantation	Fonction dominante	Niveau de rayonnement
OUJDA	Bh : 1- 4	+ 6	3.383	+ 7.000	30 à 35.000	Urbain	Collecte +dist.	Régional
BERKANE	Bh : 3 - 7	"	2.516	1.300 à 4.000	20 à 25.000	"	" "	Sous-régional
GUERCIF	H : 3	3 à 6	1.835	" "	15 à 20.000	"	Collecte	" "
TAOURIRT	H : 1	"	1.543	" "	" "	"	"	" "
TESMAMANE	Bh : 1 - 5	+ 6	1.819	800 à 1.000	" "	Rural	Distribution	" "
ZEGANGANE	Bh : 2 - 5	2 à 3	1.248	" "	10 à 15.000	Banlieue	"	" "
SIDI YAHYA	H : 6	"	1012	200 à 400	" "	"	"	Local
ZAIO	Bh : 2 - 5	- 2	1.108	" "	" "	Urbain	"	"
MIDAR	H : 4	"	545	" "	5 à 7.000	"	"	"

1- H = Hebdomadaire, Bh = bihebdomadaire, les chiffres de 1 à 7 indiquant les jours de tenue

2- nombre de commerçants relevés lors de la semaine d'enquête, avec cumul des deux jours de tenue pour les souks bihebdomadaires

Sources : - Enquêtes personnelles, 1992

- Régies municipales et communales, 1991.

séculaire de Tamsamani, bâti et équipé par les Espagnols dès 1920, reste un modèle dans l'organisation et la morphologie interne avec des densités commerciales très faibles pour certaines branches: par exemple, pour les étalages d'équipement domestique.

Quant au nombre de soukiers, révélateur de l'importance économique des marchés, il introduit à la notion de fréquentation, indice du rayonnement commercial.

Les taxes perçues, indispensables pour le classement économique des souks, sont toutefois dans certains cas, un critère critiquable du fait qu'elles peuvent être différemment comptabilisées par les régisseurs (distinction entre les différentes taxes, perception au moyen du "ticket" ou de la "quittance"...) .

B- Facteurs de délimitation des aires commerciales des souks

1- Divergence entre territoires tribaux et zones d'influence commerciale.

Il est de tradition qu'une tribu se ravitaille dans son propre souk et non dans celui de sa voisine. La zone d'attraction d'un souk ne correspond au territoire d'une tribu que lorsque des frontières naturelles (oueds encaissés, reliefs montagneux...) marquent des séparations tribales : par exemple, Tamsamani et Béni Ouriaghel de part et d'autre du Nekor.

Dans le Rif Oriental, la tribu des Béni Oulichek qui dispose de deux souks, l'un très actif le mercredi à Ben Tieb, l'autre plus modeste le dimanche à Had Béni Oulichek (Amhayste), fréquente cependant trois marchés-pôles : Tamsamani, Driouch et Kibdani.

Plus au Sud, les tribus des Metalsa et des Béni Bou Yahi ont été partagées administrativement en deux par la limite séparant les provinces de Nador et de Taza. Une partie des deux tribus fréquente au Nord les souks de Driouch et d'Arroui, l'autre se tournant vers Saka, Mezguitem et Guercif au Sud.

Récemment enfin, d'après le découpage de 1994, le chef-lieu administratif des Haouara, transféré à Taddert, a sous sa dépendance les communes de Berkine, Msoun et Mezguitem⁷.

7 - Avec ce nouveau découpage qui ôte la commune de Mezguitem au cercle d'Aknoul, notre limite Sud-Ouest de la région se trouve en quelque sorte homogénéisée, séparant deux cercles (Guercif et Aknoul) de la province de Taza

Par conséquent Guercif n'est plus sensé être le pôle administratif des Haouara. Un Guercifi ne dit plus "je suis de Haouara" mais "je suis de Guercif". Pour la population la notion d'appartenance tribale fait de plus en plus place à celle de l'appartenance spatiale.

2- L'équipement fixe en commerce de gros .

Présent dans tous les centres où sont implantés les souks étudiés, à l'exception de Tensamane, marché rural, et de Sidi Yahya, souk de la banlieue d'Oujda, il représente un facteur d'épaulement pour le commerce forain. Le commerce grossiste sédentaire peut être soit tourné vers le marché urbain s'il comporte un fort pourcentage d'établissements de distribution (habillement, équipement...), soit dominé par des activités de collecte (produits végétaux, bétail, produits ruraux transformés) lui permettant d'avoir une vaste aire d'influence. Certains centres détiennent les deux types de commerces dans des proportions équilibrées: à Oujda 58 % pour la distribution, 42 % pour la collecte.

3- Les services d'autocars soukiers

Le Nord-Est comprend un certain nombre de pôles routiers au service des soukiers. Il est à noter cependant que les têtes de lignes, lieux de résidence de marchands forains, ne correspondent pas forcément à des marchés-pôles et ceci pour des raisons propres à chaque souk.

Alors que des souks ordinaires, tels que Ahfir et Midar, sont des points de départ de lignes soukieres, grâce à leur situation sur des axes routiers principaux, des marchés-pôles ne sont pas têtes de lignes: Tensamane et Kebdani, centres ruraux isolés par rapport au trafic routier, Driouch, Zaïo et Guercif. Ce dernier, situé sur la R.P. n° 1, est desservi à la fois par les services d'autocars de Taza, en même temps que Berkine, Taddert, Msoun et Mezguitem (LAMRANI, K., 1990), et par ceux de Taourirt.

Si l'on compare la figure 44 avec la carte des services d'autobus soukiers établie par J. F. TROIN (1975), on peut en tirer des remarques concernant les réseaux soukiers du Nord-Est.

Nador, autrefois principale tête de ligne, a vu le nombre de ses places offertes hebdomadaires diminuer de 1850 à 560 seulement, soit une baisse de 230 %, et a rétrogradé au 4ème rang. Cela s'explique par la disparition de son souk forain, la ville restant toutefois un centre émetteur actif de soukiers à destination d'un grand nombre de marchés du Rif oriental. Les services soukiers y sont renforcés en outre par les lignes régulières et les navettes de taxis. Appar-

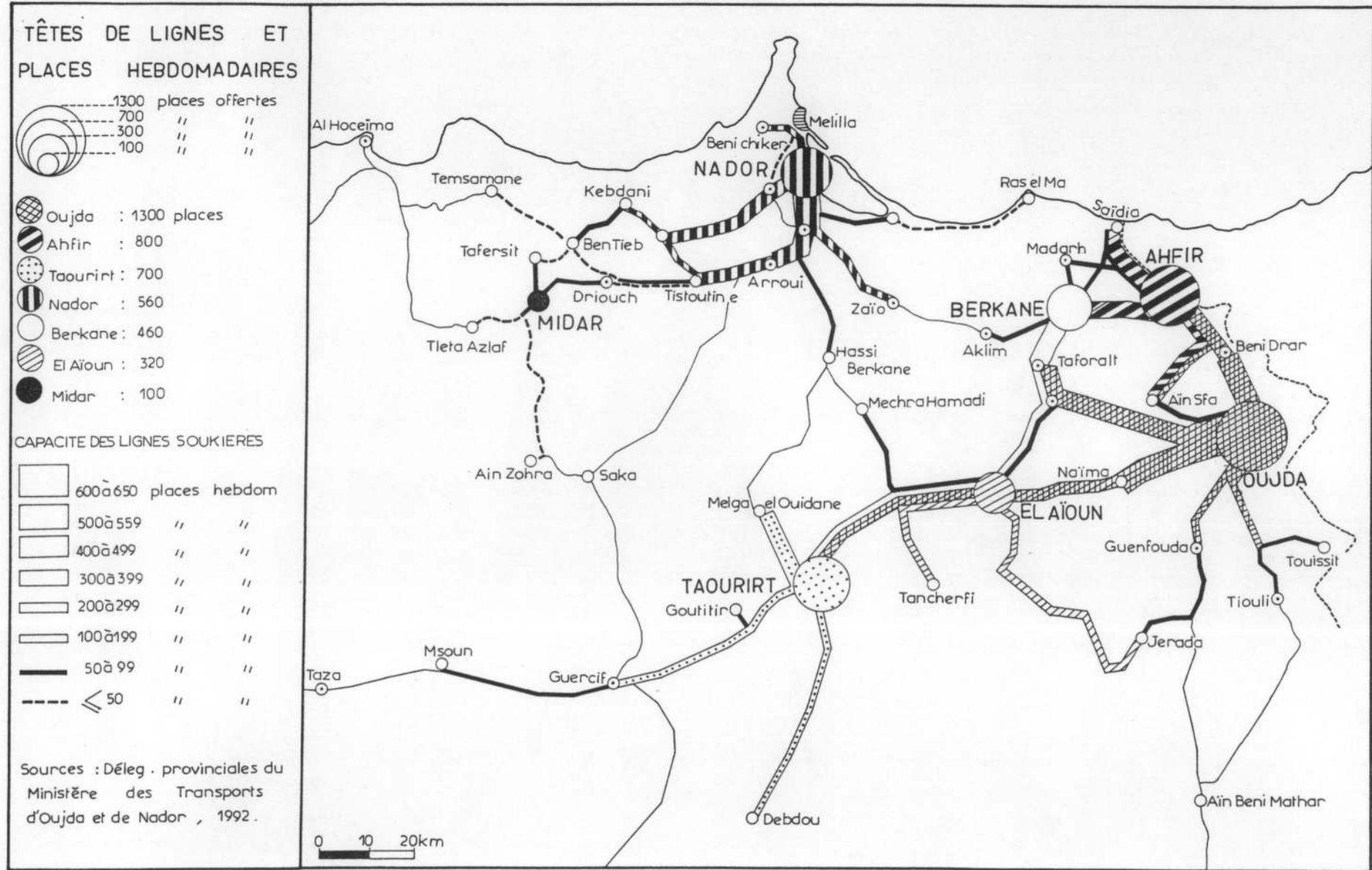
tenant au Grand Nador, Zegangane est le marché pôle qui profite le plus de la desserte à partir de Nador : 4 autocars sur 12 et près de 40 % des places hebdomadaires. Avec 1.300 places offertes par semaine, Oujda est de nos jours le premier point de départ des lignes soukrières dans la région. Bloqué à l'Est par la frontière maroco-algérienne et constant au Sud, son rayonnement soukier s'est étendu à l'Ouest jusqu'à Taourirt, mais s'est écourté vers le Nord pour s'arrêter à Ahfir. Ce dernier, souk bihebdomadaire qui n'était au début des années 1970 qu'un point de départ secondaire, s'est hissé au 2ème rang pour le nombre de places hebdomadaires (800). Ahfir, dont le réseau dessert Saïdia, Madarh, Berkane et Aïn Sfa, a ainsi largement devancé Berkane (460 places par semaine) qui a cependant élargi sa zone d'influence vers le Sud en émettant des lignes soukrières vers El Aïoun et Taourirt. EN outre, à l'inverse du pôle frontalier d'Ahfir, la capitale des Triffa est une tête de ligne de trafic quotidien d'autocars et de taxis qui s'ajoutent aux véhicules particuliers⁸. Concurrencée vers le Nord par Berkane, El Aïoun a diffusé des liaisons avec Jérada au Sud-Est et Mechra Homadi au Nord-Ouest. Quant à Taourirt, si la configuration de son réseau n'a pas changé, sa capacité de places hebdomadaires a presque doublé, passant de 400 environ à 700. Enfin, à côté de Nador, une seconde tête de ligne est apparue dans le Rif oriental à Midar pour desservir Tafersit, Tleta Azlaf, Aïn Zohra et Driouch-Tistoutine, avec cependant une capacité totale modeste.

Il est à noter qu'un certain nombre de souks, en particulier ceux qui ne sont pas des têtes de lignes, sont desservis par le transport clandestin. Ainsi, un grand nombre de soukiers se rendent au souk de Guercif en provenance de Mahirija, Berkine et Saka en prenant des camions, des pick-up ou autres véhicules.

En conclusion, le renforcement du potentiel de desserte soukrière à Ahfir, Berkane et Taourirt, les nouvelles antennes émises par Oujda et El Aïoun et la mise en place à Midar d'une tête de lignes relais pour Nador constituent l'indice d'une densification des réseaux soukiers, et par conséquent d'une polarisation interne plus affermie de l'espace régionale.

8 - Des soukiers grossistes berkanais, au nombre d'une quinzaine, s'occupent du commerce d'habillement neuf (vêtements, chaussures, tissus auxquels ils associent des couvertures en automne-hiver) et s'approvisionnent au moyen de leurs camionnettes à Casablanca et Fès. Disposant d'entrepôts à Berkane, ils fréquentent plusieurs souks de la région : Zaïo, Oujda, El Aïoun, Taourirt

FIG. 44 - SERVICES D'AUTOCARS SOUKIERS DANS LE NORD-EST



C- Le rayonnement d'après les apports dominants aux souks

Selon les types d'apports et à raison d'au moins 25 % des commerces répartis en 6 branches (cf. Tableau 83), cinq marchés sur neuf sont des souks de distribution. Deux d'entre eux, Zegangane et Sidi Yahya, ravitaillent les citadins de Nador et d'Oujda en fruits, légumes et boucherie, alors que Zaïo, Midar et Tamsamane distribuent des produits divers. Guercif et Taourirt assurent la fonction de collecteurs répartiteurs de produits ruraux en particulier de bétail. Ils représentent aussi des relais dans la diffusion de la friperie provenant de Melilla et passant par Nador, Arroui et Driouch.

Enfin Oujda, et Berkane distribuent des produits urbains divers mais se différencient au niveau du ramassage. Le premier souk est un gros collecteur et consommateur de bétail et autres produits ruraux, alors que Berkane est spécialisé dans la collecte et la redistribution des produits agricoles des Triffa en direction des souks du Nord-Est et d'autres régions du Maroc.

L'étude du rayonnement commercial n'a pas pris en compte l'origine géographique des produits vendus aux souks, les circuits de commercialisation étant souvent complexes, irréguliers et issus de régions diverses. Toutefois des provenances identiques ont été relevées lors des enquêtes pour plusieurs types de produits dont on peut citer des exemples.

PRODUITS	ORIGINE
- Epicerie	Casablanca
- Confection neuve du Maroc	Casablanca, Fès
- Friperie	Melilla
- Equipement domestique	Casablanca
- Poutres en bois d'eucalyptus	Sidi Yahya du Rharb
- Bois de menuiserie	Casablanca

Quant aux fruits et légumes, ils proviennent non seulement des Triffa, mais aussi du Saïs, du Rharb, du Tadla et du Souss. En général leur origine varie selon les saisons et d'après les spécialités culturelles des régions productrices au Maroc ou dans le Nord-Est: par exemple, pour les légumes, oignon d'Aïn Taoujdate, tomate et poivron du Souss, pomme de terre de Debdou, Almis Guigou et Berkane; pour les fruits: clémentine de Berkane, pomme de Midelt, pastèque des Doukkala, melon de Larache et Berkane, raisin noir de Marrakech, raisin blanc de Bou Areg et Berkane.

D- Pôles et flux soukiers dans la région

Le tableau 89 récapitule les résultats du dépouillement de plus de 2.000 questionnaires auxquels ont répondu des commerçants fréquentant 9 souks du Nord-Est. Si l'enquête par sondage a été réalisée à partir d'un échantillon relativement réduit, elle sert toutefois de complément aux autres éléments explicatifs du rayonnement des souks.

L'échantillon a touché de façon proportionnelle les différentes catégories commerciales. Les taux de sondage auprès des soukiers interrogés ont varié selon la taille des marchés :

- de 10 à 15 % aux souks d'Oujda, Berkane, Guercif et Taourirt
- de 15 à 25 % à Zegangane et Zaïo
- de 25 à 30 % à Tamsamane, Sidi Yahya et Midar.

Les résultats obtenus pour la délimitation des rayonnements confirment les tracés des réseaux des souks de la région et permettent de déceler l'autonomie commerciale ou la dépendance des souks-centres, en comparant la part des soukiers "locaux", résidant sur place, et celle des commerçants provenant de l'extérieur.

TABLEAU 89: LIEUX DE RESIDENCE DES SOUKIERS

Souks fréquentés	POLES EMETTEURS DE SOUKIERS ET PARTS EN %
OUJDA	Oujda : 56 % - Berkane : 8 % - Ahfir : 7 % - Aïn Sfa : 5 % - El Aïoun : 5 % - Béni Drar : 5 % - A. B. Mathar : 5 % - Autres : 6 %
BERKANE	Berkane : 60 % - Ahfir : 9 % - Zaïo : 8 % - Oujda : 6 % - Aklim : 9 % - Triffa : 6 % - Taforalt et Béni Snassen : 5 %
TAOURIRT	Taourirt : 52 % - Béni Bou Yahï : 18 % - Nador : 10 % - El Aïoun : 9 % - Oujda : 5 % - Ahl Oued Za : 3 % - Berkane : 3 %
GUERCIF	Guercif, Haouara : 25 % - Taza : 28 % - Taourirt : 23 % - Saka, Béni Bou Yahï : 16 % - Autres : 8 %
TEMSAMANE	Tamsamane : 43 % - Béni Oulichek : 39 % - Béni Saïd, Kebdani : 6 % - Béni Touzine : 5 % - Driouch : 4% - Tafarstit : 3 %
ZEGANGANE	Nador : 53 % - Zegangane : 31% - Béni Sidel : 6 % - Had Béni Chiker : 5 % - Arroui : 5 %
SIDI YAHYA	Oujda : 80 % - Berkane : 7 % - Guenfouda et Mehaïa : 6 % - Ahfir : 4 % - Aïn Sfa : 3 %
ZAIO	Zaïo : 31 % - Oulad Settout : 24 % - Kebdana : 18 % - Berkane : 8 % - Zebra : 8 % - Arroui, Béni Bou Yahï : 6 % - Nador : 5 %
MIDAR	Midar : 41 % - Tafarstit : 21 % - Driouch : 18 % - Ben Tieb, Béni Oulichek : 13 % - Béni Touzine : 4 % - Aïn Zohra : 3 %

Source: Enquêtes personnelles, 1992

Par regroupement, on peut distinguer trois cas :

1- Souks où le pourcentage des commerçants locaux dépasse 50 % :

Il s'agit des villes principales du Nord-Est.

Le souk d'Oujda, bien que recrutant sur place plus de la moitié de ses commerçants, a une vaste aire d'attraction couvrant une dizaine de centres de résidence.

Plus autonome commercialement, le marché de Berkane reçoit des flux à partir de quelques villes et des campagnes (Triffa, Béni Snassen). Les soukiers berkani fréquentent en grand nombre les marchés d'Oujda et de Zaïo, entraînant des recoupements entre les zones d'influence commerciale.

Quant au souk de Taourirt, il draine plus de 50% de ses commerçants de la ville et de sa périphérie proche (Kerama, Ahl Oued Za) et près de 18% à partir de centres émetteurs assez lointains (Nador, Oujda, Berkane). Il émet par contre des flux intenses en direction de Guercif à l'Ouest et d'El Aïoun à l'Est.

2- Cas des marchés de banlieue: Zegangane et Sidi Yahya.

Ce sont deux souks dont la plupart des commerçants résident dans la grande ville proche pour laquelle ils représentent des satellites. Nador et Oujda sont les pôles de résidence pour les commerçants de ces marchés. Alors qu'à Zegangane, ville satellite de Nador, réside près du tiers des soukiers, Sidi Yahya, banlieue proprement dite dépend presque exclusivement d'Oujda. La majorité des commerçants de Sidi Yahya, situé au Sud-Est de la ville, se déplace dans un rayon limité et fréquente surtout les marchés d'Oujda-Toba au Nord et de Lazaret à l'Est. Ce dernier, bien que se tenant le dimanche, c'est à dire le jour où le gros souk Toba bat son plein, est en fait un marché de quartier desservant les fonctionnaires de la cité-dortoir de Dhar Mhalla.

3- Souks où la part des commerçants locaux est inférieure à 50 %

Le pourcentage est très faible à Guercif (25%) où l'on a relevé un grand nombre de soukiers de Taza et de Taourirt, villes de l'axe routier n°1 et têtes de lignes soukières. Faible émetteur de commerçants, Guercif a une vaste aire d'attraction: Haouara, Moyenne Moulouya, Béni Bou Yahy, région de Taza...

Le marché de Zaïo draine les soukiers issus des campagnes environnantes dépourvues de souks importants (Oulad Settout, Kebdana, Zebra) et secondairement de Berkane, Arroui et Nador.

Le souk rural de Khémis Tamsamane est avant tout le marché de la tribu du même nom. Cependant, grâce à sa position centrale dans une zone entourée de montagnes densément peuplées, il attire des soukiers originaires des Béni Oulichek, des Béni Saïd et des Béni Touzine. Parmi les commerçants qui s'y rendent, rares sont ceux qui font des "percées" à travers le Nekor pour inclure dans leurs circuits hebdomadaires les souks d'Imzorène ou de Béni Bou Ayache.

Enfin à Midar, souk ordinaire, on note un équilibre entre les pourcentages des soukiers d'origine urbaine (Midar et Driouch) et rurale (Tafersit, Ben Tieb, Aïn Zohra...). Dans cette sous-région du Rif oriental, Driouch fait figure de souk rayonnant grâce à son rôle de chef lieu administratif et de carrefour entre l'axe Nador-Al Hoceïma et les chemins tertiaires menant à Tamsamane au Nord-Ouest et Aïn Zohra, Saka et Guercif au Sud.

E- Les aires commerciales dans le Nord-Est

1- Les zones d'influence dépendant d'un pôle unique

La plus vaste est celle d'Oujda qui rayonne sur une région de forme longiligne s'étendant des Béni Snassen au Nord jusqu'aux Hauts Plateaux au Sud, débordant largement la limite méridionale du Nord-Est

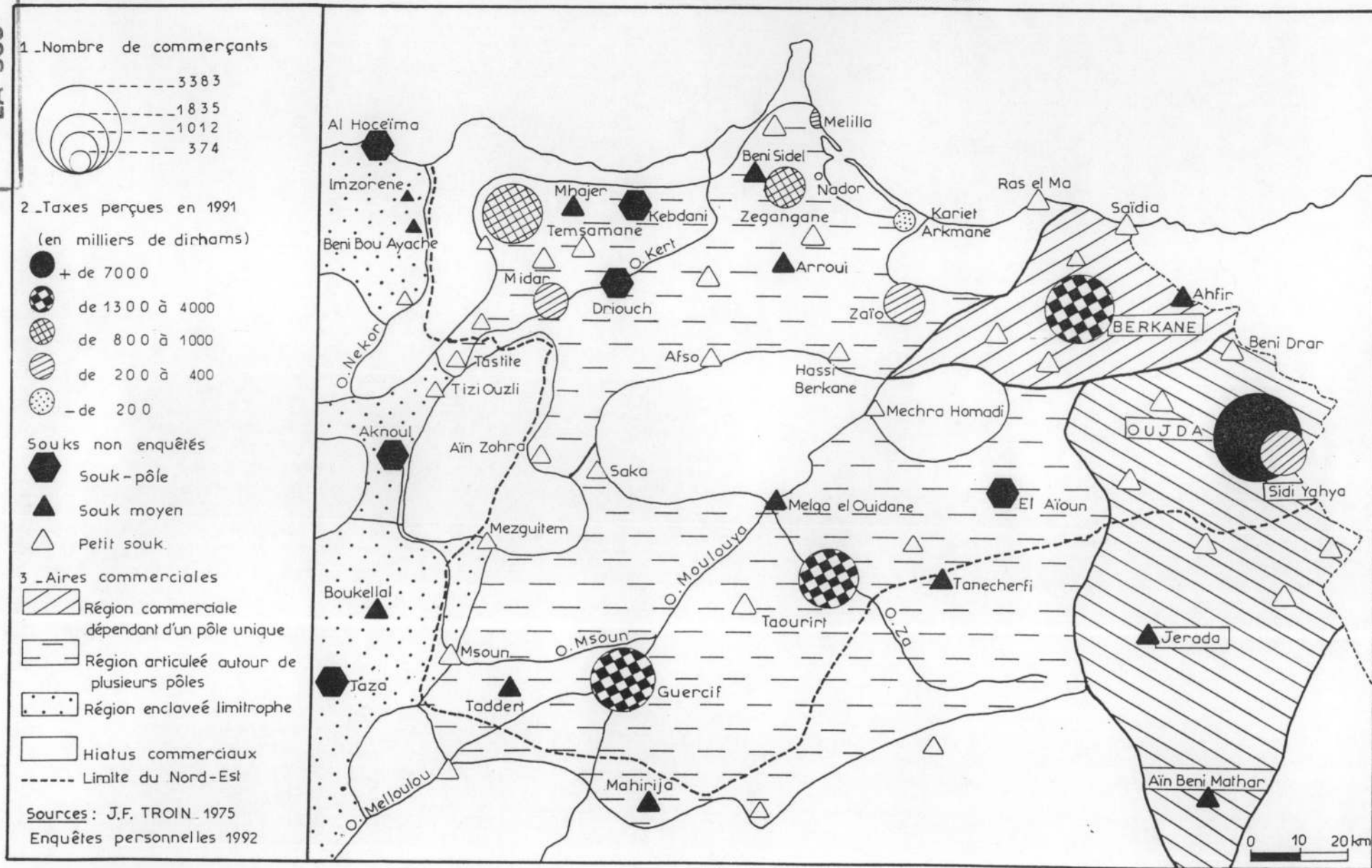
Le souk de Berkane peut être qualifié de pôle sous-régional principal. Rayonnant sans conteste sur son double arrière pays (Triffa et Béni Snassen, sa zone d'influence est enclavée entre des limites naturelles (côte méditerranéenne, Moulouya, ligne de crêtes des Béni Snassen) et la frontière maroco-algérienne. Toutefois, la R.P. n° 27 d'Oujda à Selouane via Berkane assure des échanges intenses entre la région d'Oujda et le Rif Oriental, ce dont profite Berkane.

2- Les aires commerciales articulées autour de plusieurs pôles sous-régionaux

a)- Le Rif Oriental

S'appuyant sur cinq souks-pôles, cette sous-région est intensément polarisée dans les zones à forte densité de population et de souks. Par contre sur les marges, la rayonnement commercial n'atteint ni les littoraux inhospitaliers au Nord, ni les régions enclavées limitrophes à

FIG.45-IMPORTANCE ECONOMIQUE ET AIRES COMMERCIALES DES SOUKS DANS LE NORD-EST



l'Ouest. Le seul souk de contact avec les montagnes du Rif central est Tastite, situé entre Tleta Azlaf et Tizi Ouzli. Vers le Sud un large hiatus commercial, délimité par une courbe passant par Hassi Berkane, Afso, Saka et aboutissant à Melga el Ouidane, correspond à un espace aride sous peuplé

Toutefois, l'évolution récente a abouti à des comblements de vides, à des jonctions entre les aires commerciales du Rif oriental et celles de Berkane d'une part, et de Guercif d'autre part. La Moulouya ne constitue plus un verrou entre les deux rives comme à l'époque coloniale. Des échanges méridiens se sont installés entre la R.P. 39 et la R.P. n° 1. Avec l'amélioration des voies de communication reliant ces deux axes routiers, la zone du hiatus commercial du centre de la région, correspondant à peu près au triangle Saka-Hassi Berkane-Melga el Ouidane, pourrait disparaître.

b) la bande de Msoun à El Aioun

Trois souks-pôles jalonnant l'axe Taza-Oujda se partagent le rayonnement commercial dans cette sous-région. Leurs réseaux de souks sont peu étoffés, contrairement à ceux du Rif oriental. La zone d'influence d'El Aioun est enserrée par celle de Taourirt, Berkane et Oujda. Le rayonnement de Taourirt, bloqué au Nord par la "poche" aride des Béni Bou Yah, ne dépasse pas au Sud une ligne joignant Debdou et le cours supérieur de l'oued Za.

Quant à Guercif, sa zone d'influence communique au Nord avec celle de Driouch au niveau de Saka, s'arrête au sud aux environs de Mahirija du fait de la faible infrastructure routière de la Moyenne Moulouya. Par contre vers l'Ouest, l'intensité des flux de soukiers émis par Taza est un indice de l'ouverture de la région du Nord-Est vers l'Occidental marocain.

D'après la figure 45, on relève que contrairement à la région septentrionale du Rif oriental qui ne communique pas avec la zone limitrophe d'Al Hoceïma, du fait de la coupure méridienne du Neckor, au Sud, les aires commerciales s'étendant le long de l'axe Oujda-Guercif sont attenantes à celles de Taza grâce à la présence du couloir Est-Ouest qu'empruntent la R.P. 1 et la voie ferrée en direction de Fès.

3- Les pôles locaux au rôle de relais :

De taille réduite, ces centres ont un équipement commercial fixe peu étoffé. Inclus dans la zone d'influence d'un pôle régional ou sous-régional, leur dynamisme est lié soit au trafic

routier (à Béni Drar, Ahfir,, Zaïo , Arroui, Midar) soit à la proximité d'une grande ville (Sidi Yahya, Selouane). Ces souks forains assurent la fonction de relais entre des centres urbains plus grands et entre villes et campagnes.

CONCLUSION

D'après l'échantillon des souks étudiés, il ressort que sous l'influence de certains facteurs (milieu naturel favorable ou contraignant, densité de population rurale, présence ou pauvreté des ressources agricoles, ...), les souks parviennent à acquérir des fonctions dominantes et même se spécialisent. Alors que celui d'Oujda représente le gros marché de ravitaillement urbain, Berkane collecte fruits et légumes, Taourirt est un marché à bétail, Zegangane et Sidi Yahya étant des souks de banlieue.

Quoique périodiques, les souks sont des baromètres de la vie économique régionale. Ils animent et polarisent l'espace rural aussi bien par les circuits hebdomadaires des soukiers que par la collecte et la distribution des produits. Selon leur vitalité et leur pouvoir d'organisation de l'espace, ils contribuent aux disparités spatiales au sein de la région par leur densité, leur situation par rapport au réseau routier.

Le partage du territoire du Nord-Est en zones d'influence des souks est une division préliminaire de l'espace commercial régional en attendant l'étude des rayonnements des villes dont le commerce fixe épaula les marchés forains.

La délimitation vers l'Ouest des aires commerciales des souks frontières, dépendant du réseau de Driouch, de Khémis Temsamane au Nord et de Guercif au Sud, confirme le tracé de la limite occidentale du Nord-Est définie dans l'introduction générale. Les coupures physiques avec les régions limitrophes d'Al Hoceïma et de Taza, notamment la vallée du Nekor et la bordure montagneuse du Rif central (Gzennaïa) sont bel et bien des frontières entre les réseaux des souks du Nord-Est et ceux des régions voisines.

Par contre, à l'extrême Sud-Ouest de la région, les circuits soukiers issus de Taza à destination de Guercif, les échanges commerciaux entre le Nord-Est et l'Occidental marocain dans les deux sens, prouvent l'intensité des liens entre la région et le reste du pays. Le couloir naturel Taza-Msoun, emprunté par la R.P. n° 1 et la voie ferrée, atténue réellement l'enclavement de la région excentrée du Nord-Est.

La comparaison des réseaux soukiers des années 1970 et d'aujourd'hui a permis de déduire deux évolutions :

- d'une part, l'amélioration de la population régionale interne avec le renforcement de nombreux pôles d'influence desservant le Nord-Est, notamment d'une rive à l'autre de la Moulouya,

- d'autre part, une ouverture accrue de la région autrefois marginalisée. L'intensification des liens avec l'Occidental marocain permet de dire que si le Nord-Est est un espace éloigné, il n'est cependant pas enclavé et isolé.

Si des villes, têtes de lignes d'autocars soukiers émettent des flux de commerçants à destination des marchés ruraux de la région, en contrepartie, des souks ont été à l'origine de la naissance de nombreux centres urbains, notamment grâce à leur fonction routière, illustrant la formule connue d'Henri PIRENNE : " les villes sont filles du commerce ". Ce chapitre sera donc suivi par l'étude des transports, puis par celle du réseau urbain pour parfaire l'approche de l'organisation et du fonctionnement de l'espace régional.

Chapitre 3

L'INFRASTRUCTURE DES TRANSPORTS, FACTEUR MAJEUR DE STRUCTURATION DE L'ESPACE DU NORD-EST

Pour une région excentrée, les réseaux de voies de communication représentent un moyen vital à la fois pour son intégration interne et pour son insertion dans l'espace économique national. En dépit de sa position périphérique, le Nord-Est bénéficie de certains facteurs qui ont contribué à l'apparition d'une infrastructure de transport, certes insuffisante, mais indispensable à la vie de relations : legs de la période coloniale au cours de laquelle la région représentait une zone de raccordement des réseaux de transport de l'Afrique du Nord, façade maritime longue de 200 km, topographie favorable dans l'ensemble à l'implantation de voies de communication.

I- LE DEVELOPPEMENT LIMITE DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT

A- L'infrastructure portuaire et aéroportuaire se limite à Nador et Oujda

1- Le port de Béni Ansar, débouché maritime unique de la région

La structure et l'évolution du trafic du port de Béni Ansar, ainsi que sa place à l'échelon national, ayant été examinées dans le chapitre 3 de la 2ème partie. Le présent passage se propose d'aborder le rôle du port dans la structuration et l'organisation de l'espace du Nord-Est.

Longtemps tributaire de ports étrangers (Nemours, Oran en Algérie, Melilla aux mains des Espagnols) ou nationaux lointains (Casablanca, Kénitra) pour ses exportations minières et agricoles, le Nord-Est fut doté d'un port à partir de 1978. Le port de Béni Ansar représente la principale réalisation en matière d'infrastructure de transport dans la région depuis 1956. Disposant d'une jetée de plus de 2.600m le long, de deux môles de commerce et de divers équipements de superstructure (cf. chap. 3 de la 2e partie), il peut recevoir des navires minéraliers d'une capacité de 100.000t. Pour le trafic voyageurs, l'infrastructure d'accueil nécessite la construction d'une gare maritime définitive pour l'établissement de lignes régulières au service notamment des TME émigrés en Europe.

L'exploitation du port de Béni Ansar a eu des effets notables sur l'organisation de l'espace. Le port a atténué la marginalité du Nord-Est sur le plan du trafic maritime en mettant fin à la dépendance de la région vis à vis des ports atlantiques. Dans le cadre régional, son impact est double. Il a contribué d'une part à la croissance spatiale du centre de Béni Ansar et à la diversification de ses activités urbaines. D'autre part, il a renforcé la fonction de pôle routier de Nador grâce aux flux de transport induits par l'activité portuaire. L'intensité du trafic routier a conduit à l'aménagement d'une route à double voie entre le port et l'usine de la SONASID, située entre Selouane et Arroui. Le long de cette autoroute qui a valorisé les terrains attenants sur plus d'une vingtaine de kilomètres, le prix du m² du sol a connu une augmentation vertigineuse, passant d'une moyenne de 600 à 700 DH vers le milieu des années 1980 à près de 1.200 ou 1.400 DH à la fin de la décennie.

2- L'aéroport des Angad : primauté du trafic extérieur

Réalisé en 1951, il est situé à 10 km au Nord d'Oujda, à une quarantaine de kilomètres de la côte méditerranéenne et à 468 m d'altitude. Alors que l'aéroport de Nador-Taouima, équipé d'une piste longue de 1.200 m et large de 45 m est désaffecté et abandonné à cause de sa proximité de la ville, celui des Angad est l'unique aéroport international du Maroc oriental.

De 1991 à 1994 il a connu une extension notable. Selon l'Office National des Aéroports, la nouvelle aérogare d'Oujda devait être opérationnelle en juillet 1994. Ses équipements sont en complète rénovation: affichage électronique, stands d'enregistrement ultra modernes, télé-affichage, sonorisation... Sa piste d'envol en béton bitumeux de 3.000m de long sur 45 de large pourrait recevoir les gros avions (Boeing 747 ou autres porteurs géants) si les aménagements sur les côtés et des balises appropriées sont réalisés. L'aire de stationnement peut recevoir en période de pointe jusqu'à trois avions en même temps. L'aéroport est aussi doté d'une station météorologique et d'une tour de contrôle dont les équipements air-sol et sol-sol recommandés par l'O.A.C.I seront renouvelés avec la réception de la nouvelle aérogare.

En fin de compte, occupant une bonne position près de la R.P. 27 d'Oujda à Nador et servant de relais entre le Maroc et l'Europe, l'aéroport d'Oujda est conçu pour répondre aux besoins de l'horizon 2.000.

Son trafic voyageurs avec l'intérieur représente moins de 15% du total, car l'essentiel de son activité est lié au retour des travailleurs émigrés en Europe (cf. chap. 4 de la 2e partie). Alors que des lignes intérieures le relient à Casablanca, Rabat-Salé et Marrakech, l'aéroport d'Oujda est ouvert au trafic international à destination de la France (Paris, Marseille, Bastia), la Belgique (Bruxelles), l'Allemagne (Francfort, Düsseldorf) et les Pays Bas (Amsterdam).

Grâce à la clientèle émigrée, il arrive en 5ème position en 1992 parmi les aéroports marocains aptes à recevoir des avions moyen et long-courriers et dépasse le trafic de Rabat, ville capitale :

AEROPORTS	MOUVEMENTS D'AVIONS	PASSAGERS (milliers)
Mohamed V (Casablanca)	28.806	1 986,5
Agadir Inezgane	90287	738,4
Tanger Boukhalef	6.531	403
Marrakech Ménara	9.109	654,1
Oujda Angad	2.463	163,7
Rabat-Salé	2.868	139,7
Fès Saïs	2.291	82,9
Laâyoune	1.467	45,2

Source : Le Maroc en chiffres 1992

En 1984, l'étude de faisabilité de l'aéroport Nador Arroui dont le site a été choisi près de la R.P. n° 39, fut réalisée par une agence japonaise. Mais la réalisation du projet d'aéroport international hors du périmètre urbain de Nador n'a pas été entreprise.

Au total, en tant qu'équipements ponctuels, le port de Béni Ansar et l'aéroport des Angad qui constituent en quelque sorte des "fenêtres" de la région sur l'étranger, ont un impact plus limité sur l'organisation de l'espace régional si on les compare aux infrastructures linéaires représentées par les réseaux routier et ferré.

B- La bande Taza-Oujda, espace le mieux doté en voies de communications dans le Nord-Est.

1- Des réseaux hérités de l'ère coloniale

Dans l'ancienne zone du protectorat espagnol, dès 1914, deux voies ferrées étroites furent construites sur 30 km pour le transport du minerai de fer des Béni Bou Ifrouf jusqu'au port de Melilla. C'est dans la région du Nord-Est que les autorités coloniales françaises de

leur côté procédèrent au raccordement des réseaux ferrés de l'Algérie et du Maroc. La construction de voies ferrées, liée au départ à des raisons militaires, devait répondre par la suite aux besoins économiques. La voie de 0,60 m qui relia Oujda à Taourirt en 1913 puis à Taza en 1915 fut remplacée par la voie normale à 1,44m à partir de 1928. Après la construction du tronçon Oujda-Guercif en 1932, la ligne Oujda-Fès fut achevée en 1934, consacrant la liaison du Maroc occidental avec l'Algérie.

En 1931 JEAN CELERIER écrivait: " Si comme on l'espère la ligne de Bou Arfa est le véritable itinéraire du Transsaharien, Oujda serait la plaque tournante des deux plus grandes voies de l'Afrique française, la voie longitudinale Casablanca-Tunis, la voie méridienne Méditerranée-Niger". Du fait de sa position géographique, le Nord-Est était donc au centre des visées coloniales de la France en Afrique.

A Oujda où fut créée une gare internationale en 1916, une voie se détacha de la grande ligne d'Afrique du Nord Casablanca-Tunis, dite voie "impériale", en direction de Bouarfa en 1929 pour le transport du manganèse. Elle fut prolongée jusqu'à Colomb Bechar et Kenadsa (1942), amorce du projet mythique du Transsaharien qui devait joindre Oujda à Gao. Vers 1930, on envisagea d'aménager Saïdia comme exutoire du Maroc oriental et d'en faire la tête de ligne du Méditerranée-Niger. Cependant, sous la pression des milieux coloniaux de l'Oranie, le projet fut abandonné au profit du port algérien de Nemours relié en 1935 à Oujda dont il est distant de 60 km. Comme pour le réseau ferré, les autorités coloniales françaises aménagèrent une route "impériale" reliant le Maroc à l'Algérie et la Tunisie. Dans le Nord-Est, le tronçon de cette voie, correspondant à une section de la R.P. n° 1, emprunta le tracé du *trik es soltane*, axe de circulation traditionnel de Fès à Oujda. Avec l'introduction de l'automobile à partir des années 1920, la route, outre son rôle stratégique, devint un outil indispensable à l'exploitation des ressources agricoles et minières du Nord-Est. Dès 1934, des routes principales, goudronnées ou bitumées, étaient utilisées. De l'axe Taza-Oujda-Algérie long de 240 km, se détacha la route Oujda-Berkane, avec un embranchement d'Ahfir à Saïdia du Kiss. Un prolongement relia Berkane au pont international de Mechra Saf Saf sur la Moulouya, limite entre les zones française et espagnole du protectorat.

Dans le Rif Oriental, l'axe routier Nador-Al Hoceïma, actuellement R.P. n° 39, servit pour les Espagnols à la colonisation et à l'exploitation de la plaine du Gareb.

Par conséquent, durant le protectorat, par manque de liaisons suffisantes, les deux rives de la Moulouya évoluaient pratiquement de manière autonome et de vastes espaces du Nord-Est n'étaient pas équipés en routes.

2- Un réseau ferroviaire à voie unique non électrifiée

Avec les voies étroites construites par le protectorat espagnol, l'infrastructure ferroviaire dans le Nord-Est ne constitue pas un réseau ferré proprement dit mais plutôt des lignes de pénétration et de raccordement. Outre la faible densité, inférieure à 2 km par 100 km²¹, l'exploitation des lignes est entravée par la voie unique non électrifiée sur la totalité du parcours, la traction des trains étant assurée par des locomotives diesel.

Tronçon de la rocade maghrébine Marrakech-Gabés longue de 3.000 km environ, l'axe Oujda-Taza est le plus actif dans la région. L'embranchement minier Oujda-Bouarfa, long de 300 km, ne fonctionne plus depuis la fermeture du gisement de manganèse le 31 mars 1967. La ligne de la Moulouya Guercif-Midelt, à voie étroite, est depuis longtemps abandonnée. Quant aux liaisons ferroviaires avec l'Algérie, en particulier avec le port de Ghazaouet, Oran et Alger, elles furent interrompues pendant une longue période, de 1975 à 1988. Elles ne reprirent qu'à partir de septembre 1988 pour les marchandises et de juin 1989 pour les voyageurs.

La gare d'Oujda qui assure l'essentiel du trafic ferroviaire régional n'a pas retrouvé le deuxième rang qu'elle occupait au sein du réseau marocain. Jusqu'aux années 1960 elle était la seconde gare de triage après Casablanca grâce au transport de minerais et au transit avec l'Algérie. Le trafic ferroviaire d'Oujda et son évolution seront étudiés au chapitre 1 de la 4ème partie (Cf. Fig. 66 et tableaux 114 et 115). En comparaison avec Oujda qui dispose d'une gare équipée en ateliers, en dépôts de matériel et en de nombreuses voies de triage, les autres villes situées le long de la voie ferrée, en l'occurrence El Aïoun, Taourirt et Guercif, ne présentent que des haltes secondaires.

Depuis l'indépendance du Maroc, l'extension du réseau de l'O.N.C.F, office créé en 1963 à la suite de la nationalisation de la Compagnie des Chemins de Fer du Maroc (CFM),

1 - Le Nord-Est couvrant 15 624 km², totalise 300 km de voies ferrées : 230 km de la frontière maroco-algérienne jusqu'aux portes de Taza 60 km des Béni Bou Ifrouf à Melilla (2 voies de 30 km chacune) et 10 km en direction de Guenfouda. (cf. fig. 23)

du Tanger-Fès (T.F.) et de la Compagnie des Chemins de fer du Maroc Oriental (CMO) qui exploitait la ligne Oujda-Bouarfâ, a eu lieu loin du Nord-Est. La région Centre a vu le doublement de la voie entre Casablanca et Rabat sur 89 km en 1984 et la construction de la ligne Nouasser-Jorf Lasfar, longue de 105 km en 1986.

Le projet de la ligne Selouane-Metlili, passant près de Taourirt, et Selouane-Béni Ansar, d'une longueur de 125 km, prévoit le raccordement du complexe sidérurgique et du port de Béni Ansar au réseau ferroviaire national. L'ONCF a réalisé son étude et a procédé à l'acquisition de nombreuses parcelles de terrain dont il a indemnisé les propriétaires. La ligne Taourirt-Nador reste le chaînon manquant du réseau ferré de la région. La concrétisation de ce projet contribuerait efficacement à rompre l'isolement du Nord-Est (Cf. Chap. 1 de la 4ème partie).

3- Des axes routiers longitudinaux reliant les pôles urbains.

Après l'indépendance, pour désenclaver le Rif oriental, des routes secondaires furent aménagées d'Est en Ouest entre Nador et Tamsamani par Kbdani et du Nord au Sud pour relier la province de Nador à celles de Taza et Oujda. Les routes méridiennes R. S 312 (Cassita-Taza), R.S. 333 (Arroui-Guercif), R.S. 605 et R.S. 412 par Hassi Berkane firent la jonction entre la R.P. 39 (Nador-Al Hoceïma- Taza), et la R.P. 1 (Taza-Oujda).

La longueur totale des routes classées et revêtues dans le Nord-Est est respectivement de 470 km pour le réseau principal et 410 km pour le réseau secondaire. La densité moyenne des routes principales n'est que de 3 km par 100 km², alors que pour les deux catégories de routes elle atteint 5,6 km par 100 km², et est supérieure par conséquent à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 2,4 km/ 100 km²²

Comparé au Rharb ou au Saïs cependant, le Nord-Est est sous-équipé en infrastructure routière, mais aussi mal relié au reste du pays puisqu'un seul axe majeur, la R.P. n° 1, l'y rattache.

Au sein de la région, on note un déséquilibre dans la répartition du réseau routier. Ce dernier s'articule autour de deux axes principaux à la localisation périphérique : la R.P. n° 1

2 - La longueur totale des routes principales et secondaires revêtues du Maroc était de 17.000 km environ en 1992 (Ann. Statist. du Maroc).

d'Oujda à Taza et la R.P. n° 39 de Nador à Al Hoceïma, raccordées dans le Nord-Est de la région par la R.P. n° 27 d'Oujda à Selouane. La densité routière est faible dans les zones montagneuses (Rif oriental. Béni Snassen ...) et les étendues steppiques déshéritées comprises entre la R.P. n° 1 au Sud et la R.P. n° 39 au Nord. Par contre, elle est élevée autour des grandes villes (Oujda, Nador, Berkane). D'ailleurs on remarque que 13 sur les 15 villes du Nord-Est sont situées sur des routes principales: Oujda, El Aïoun Taourirt et Guercif sur la R.P. n° 1, Béni Drar, Ahfir, Berkane et Zaïo sur la R.P. n° 27, Béni Ansar, Nador, Arroui, Driouch et Midar sur la R.P. n° 39. Quant aux axes secondaires et tertiaires, ils font communiquer entre elles les mailles du réseau principal ainsi que les localités rurales.

En conclusion, sachant que l'infrastructure portuaire et aéroportuaire ne constitue pas un facteur structurant de l'espace du Nord-Est puisqu'elle se limite à deux points de la région, en l'occurrence Béni Ansar et Oujda, ce sont les routes et les voies ferrées qui servent de support aux échanges, à la circulation des biens et des personnes.

Parmi les sous-régions du Nord-Est, la bande Taza Oujda est la plus avantagée en infrastructure de communications. Elle groupe un axe routier majeur, la R.P. 1 et une voie ferrée qui en constituent l'épine dorsale

II- LE RESEAU ROUTIER PIVOT DE LA DESSERTÉ REGIONALE

A- Le transport de voyageurs par autocars: quatre têtes de lignes régulières.

Alors que pour les services d'autocars soukiers on a relevé sept têtes de lignes (Oujda, Ahfir, Taourirt, Nador, Berkane, El Aïoun et Midar), le transport régulier de voyageurs par cars n'en compte que quatre dans la région. Elles correspondent aux quatre plus grandes villes : Oujda, Nador, Berkane, et Taourirt.

1- La capacité hebdomadaire de transport par cars : Nador en tête

Au cours de la période coloniale, Oujda faisait figure de plaque tournante pour le transport routier dans la région. Dès 1930, une quinzaine de transporteurs de voyageurs était basée à la gare routière située à la place du Maroc (d'après le Registre du commerce d'Oujda). Au début des années 1980, du fait des difficultés de circulation et de l'encombrement, la gare routière d'Oujda fut transférée à la périphérie Nord, tandis qu'à Nador, la "Parada" (station des autocars) conserve une localisation centrale.

En 1987, Oujda et Nador occupaient respectivement la 8e et la 9e places parmi les villes marocaines pour le nombre d'autocars et de places offertes pour le transport de voyageurs comme l'indiquent les chiffres suivants :

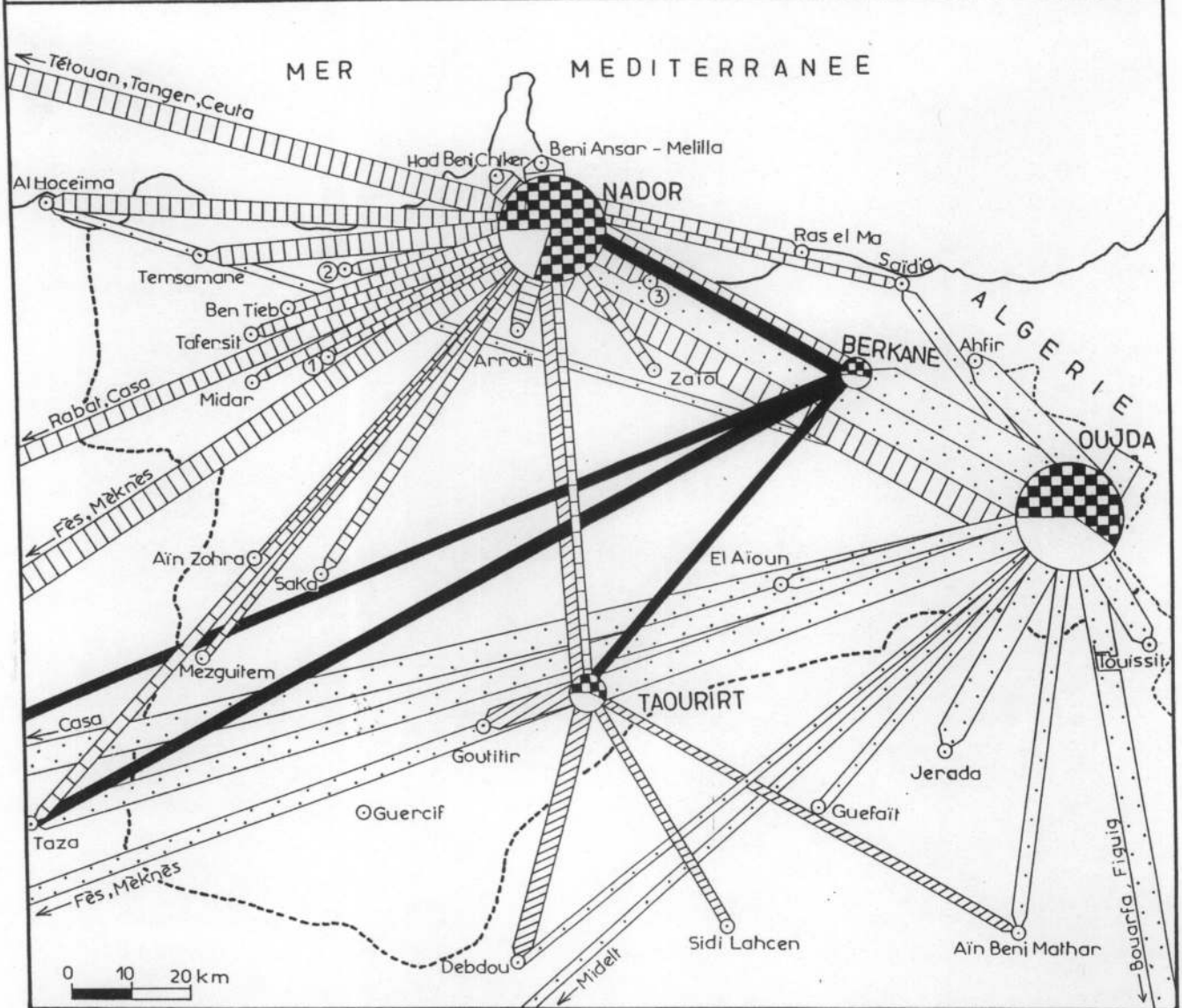
	Nombre de cars	Places offertes	Nombre de taxis
Casablanca	579	33.980	1.450
Rabat	184	11.781	486
Fès	177	10.893	238
Marrakech	170	10.831	197
Tétouan	107	7.276	214
El Jadida	113	7.107	202
Agadir	104	6.642	263
Oujda	108	6.246	326
Nador	88	4.711	419
Tanger	70	4.556	331

Source: Mémento statistique 1987. Ministère des Transports.

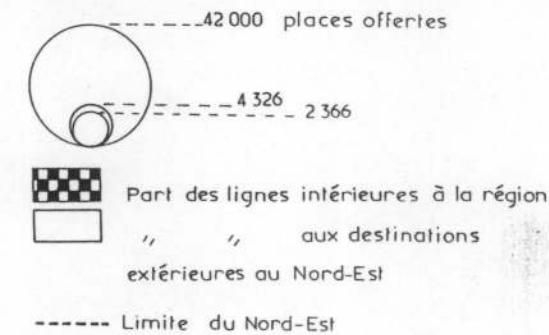
Casablanca et Rabat, métropoles économique et administrative, devancent les autres villes pour la capacité de transport routier de voyageurs. En 1987, Fès et Marrakech qui arrivaient en 3e et 4e positions, grâce à leur taille démographique, étaient suivies de villes au rôle de capitales régionales dont certaines ne sont pas desservies par le transport ferroviaire: El Jadida (dont la gare était en cours de réalisation en 1987), Tétouan, Agadir et Nador. Cette dernière occupait même le 4e rang au Maroc pour le nombre de taxis après Casablanca, Béni Mellal (570) et Rabat.

Cinq années plus tard, en 1992, les deux villes du Nord-Est enregistrèrent un taux d'accroissement notable de leur capacité de transport par autocars par rapport à 1987 : 24% pour Oujda et 11% pour Nador.

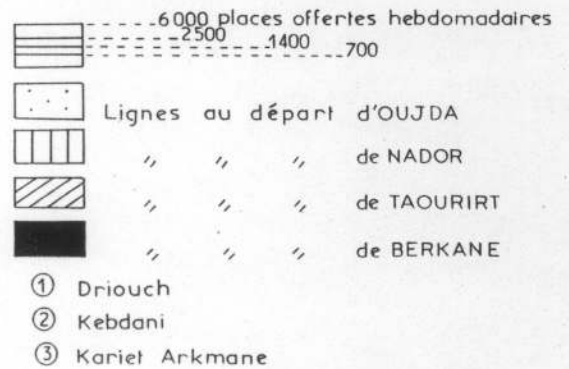
FIG. 46 - FLUX DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS PAR AUTOCARS DANS LE NORD-EST



Capacité hebdomadaire de transport des têtes de lignes



Capacité des lignes régulières



Source: Gares routières et C.T.M. d'OUJDA et de NADOR

TABLEAU 90 : TRANSPORTS DE VOYAGEURS PAR AUTOCAR AU DEPART DES TETES DE LIGNES DU NORD-EST

A- Lignes au départ de Nador, d'Oujda (gares routières et C. T. M.)⁽¹⁾

Destinations	NADOR				OUJDA			
	Nb cars	N.V.P. ⁽²⁾	C. H. T. ⁽³⁾		Nb cars	N.V.P.	C. H. T.	
			Nb	%			Nb	%
1- Nord-Est	66	3.146	33.992	80	66	3.134	24.073	60,2
Melilla, Grand Nador ⁽⁴⁾	17	781	14.084	33	-	-	-	-
Guelaya ⁽⁵⁾	8	361	6.734	15,8	-	-	-	-
Ben Tieb, Tamsamane, Tafersit	8	384	2.688	6,3	-	-	-	-
Ras El Ma, Kariat Arekmane	5	226	2.527	6	-	-	-	-
Arroui	2	104	1.456	3,4	-	-	-	-
Saka, Mezguitem	3	134	938	2,2	-	-	-	-
Kebdani, Driouch, Aïn Zohra	2	104	728	1,7	-	-	-	-
Zaïo	1	39	273	0,6	-	-	-	-
Oujda	16	818	3.535	8,3	-	-	-	-
Berkane	1	47	329	0,8	15	752	5.992	15
Nador-Melilla	-	-	-	-	16	836	5.474	13,7
Ahfir	-	-	-	-	13	439	4.697	11,7
Frontière maroco-algérienne	-	-	-	-	2	75	3.675	9,2
Taurirt	2	96	336	0,8	8	418	2.212	5,5
El Aioun	-	-	-	-	2	90	903	2,2
Saïdia	1	52	364	0,9	2	108	756	1,9
Taforalt	-	-	-	-	8	416	364	1
2- Extérieur	40	2.070	8.519	20	87	4.613	15.887	39,8
Jérada, Hassi Blal	-	-	-	-	11	578	2.912	7,3
Figuig, Bou Arfa	-	-	-	-	14	756	2.430	6
Touissit, Boubker	-	-	-	-	10	510	2.310	5,8
Aïn Béni Mathar	-	-	-	-	13	702	756	1,9
Guefait, Debdou	-	-	-	-	2	93	381	1
Al Hoceïma	4	205	1.435	3,4	2	100	350	0,9
Taza	3	160	749	1,8	11	594	1.890	4,7
Fès, Meknès	10	529	2.219	5,2	6	316	1.484	3,7
Casablanca, Rabat	9	464	1.624	3,8	16	856	2.996	7,5
Tétouan, Tanger, Ceuta	14	712	2.492	5,9	-	-	-	-
Midelt	-	-	-	-	2	108	378	1
TOTAL	106	5.216	42.511	100	153	7.747	39.960	100

B- Lignes au départ de Taourirt

DESTINATIONS	Nb cars	N. V. P.	C. H. T.	
			Nb	%
Gouttir	8	340	1.806	42
Nador, Melilla	2	96	672	15
Debdou	2	104	1.092	25
Aïn Béni Mathar	1	54	378	9
Sidi Lahcen	1	54	378	9
TOTAL	14	648	4.326	100

C- Lignes au départ de Berkane

DESTINATIONS	Nb cars	N. V. P.	C. H. T.	
			Nb	%
Nador	2	122	854	36
Taourirt	1	54	378	16
Taza par Taforalt	1	54	378	16
Taza par Zaïo	1	54	378	16
Fès	2	104	378	16
TOTAL	7	388	2.366	100

(1) Au départ de Nador, onze cars de la C. T. M. (Compagnie auxiliaire de Transport au Maroc) desservent les lignes de :

Tétouan (4), Oujda (4), Casablanca (2) et Al Hoceïma (1)

Au départ d'Oujda, huit cars de la C. T. M. desservent les lignes de :

Nador, Melilla (4), Fès (2) et Casablanca (2).

(2) Nombre de voyageurs potentiels = nombre de cars x par nombre de places

(3) Capacité hebdomadaire de transport = Nombre de places x nombre de sorties par semaine, ce dernier dépendant du nombre de rotations des cars.

(4) Grand Nador : Selouane, Zegangane, Ouichane et Béni Ansar.

(5) Guelaya : centres de Had Béni Chiker, Farkhana, Béni Sidel.

Sources : Gares routières d'Oujda et Nador, 1992.

Délégation Régionale des Transports, Oujda.

Le tableau 90 montre que si pour le nombre total de cars et de places offertes (N.V.P.: nombre de voyageurs potentiels) Oujda dépasse Nador, celle-ci représente la première tête de lignes au Maroc oriental pour la capacité hebdomadaire de transport avec plus de 42.500 places et en plus grand nombre de destinations. D'après la figure 46, il s'avère que, pour le transport de voyageurs par autocar, le pouvoir de polarisation de Nador au sein de l'espace régional est plus fort que celui d'Oujda.

2- Rayonnement du transport par autocars: de la desserte locale aux longs parcours

D'après la carte des flux du transport routier de voyageurs, on peut déduire que la capacité hebdomadaire des lignes est liée à deux facteurs. Le premier est la distance des lieux de destination par rapport à la gare routière de départ. Plus l'itinéraire est long, plus la capacité des lignes est réduite et inversement: par exemple, en comparant les flux vers Fès-Meknès et Rabat-Casablanca d'une part et ceux en direction de Berkane ou Oujda d'autre part, à partir de Nador. Le second facteur est la taille des villes de destination. Plus cette dernière est grande, plus la capacité de transport est élevée: par exemple au départ d'Oujda,

lignes de Berkane et Taourirt comparées respectivement à celles d'Ahfir et d'El Aioun plus proches pourtant de la tête de lignes mais moins peuplées.

Concernant le rayonnement spatial du transport par autocars, une remarque préliminaire s'impose. Elle est relative à la configuration du réseau des têtes de lignes et des flux qui en divergent. Le réseau a la forme d'un triangle dont les trois sommets correspondent aux trois têtes de lignes principales; Nador, Oujda, et Taourirt, alors que Berkane semble à l'étroit, coincée à mi-chemin entre Oujda et Nador. Quant au rayonnement des lignes, alors qu'il a un profil en étoile à Taourirt, il prend la forme d'éventails à Nador et Oujda du fait de leur position périphérique, l'une sur le littoral, l'autre à proximité d'une frontière internationale.

Chacune des quatre têtes de lignes émet des flux à la fois dans les limites de l'espace régional et vers l'extérieur du Nord-Est. La part des lignes "intérieures" dans la capacité de transport est respectivement de 80 % à Nador, 60,2 % à Oujda, 57 % à Taourirt et 52 % à Berkane. Nador et Oujda totalisant une forte capacité hebdomadaire de transport, sont les villes qui ont le plus vaste rayonnement. Celui de Nador, remarquablement dense et hiérarchisé se distingue par des flux à quatre niveaux de portée:

- les uns courts, ne dépassant pas un rayon de 12 km et totalisant 33 % de la capacité hebdomadaire de transport, en direction de Melilla et des centres du grand Nador (Selouane, Zegangane, Ouichane et Béni Ansar).

- d'autres de dimension moyenne, atteignant 20 à 25 km et représentant plus de 22 % de la capacité des lignes, à destination des centres ruraux des Guelaya, de Kariat Arekmane et d'Arroui.

- des parcours de rayons compris entre 40 et 140 km dans les limites de l'espace régional avec 25 % de la capacité des lignes: vers les centres urbains et ruraux du Rif oriental, Berkane, Oujda et Taourirt.

- Enfin des flux longs émis jusqu'à 500 km vers Tanger au Nord Ouest et à 630 km vers Casablanca au Sud-Ouest.

A partir d'Oujda, le plus long parcours par autocars mène vers l'Ouest à Casablanca à 630 km, alors que vers le Sud la ligne de Figuig s'étend sur 376 km. La part des destinations

extérieures à la région dans la capacité de transport est plus élevée à Oujda: 15.887 places hebdomadaires, soit près de 40 %.

Il faut noter qu'en dépit de la supériorité de la taille d'Oujda par rapport à celle de Nador, la capacité de transport à destination du Maroc occidental (Taza, Fès, Rabat, Casablanca...) est plus élevée à Nador (7084 places hebdomadaires) qu'à Oujda (6370), car le parc d'autocars affectés au transport à partir du chef-lieu du Rif oriental, y compense l'absence de gare ferroviaire.

Pour la troisième tête de lignes, Taourirt, le trajet le plus long atteint 110 km à destination de Nador vers le Nord et près de 130 km seulement vers Aïn Béni Mathar au Sud-Est, hors des limites de la région. Taourirt n'émet pas de flux vers l'Est en raison de la concurrence d'Oujda, alors que vers l'Ouest son influence s'arrête au centre rural de Goutitir, Guercif étant desservi par Taza. (LAMRANI, K., 1990)

Enfin le rayonnement de Berkane dont la capacité de transport est très limitée (2366 places hebdomadaires), ne dépasse pas vers l'Ouest le méridien de Fès à 330 km.

B- Un trafic routier en croissance dans le Nord-Est

TABLEAU 91 : LE TRAFIC ROUTIER SUR LE RESEAU PRINCIPAL DU NORD-EST DE 1987 A 1991 (NOMBRE DE VEHICULES / JOUR)

Route principale	Section	1987	1989	1991	Variation 1987-1991 en %
R. P. 1	Fès - Taza	3.662	3.812	4.094	11,8 %
	Taza - Guercif	1.190	1.688	2.467	107 %
	Guercif - Taourirt	1.494	1.552	1.669	11,7 %
	Taourirt - El Aioun	1.155	1.964	2.217	92 %
	El Aioun - Oujda	937	2.466	1.867	99 %
	Oujda -frontière maroco-alg	609	1.738	3.921	543 %
R. P. 18	Ahfir - Saïdia	3.049	3.582	3.225	5,7 %
R. P. 19	Oujda => 9 km vers Jérada	1.182	1.264	1.267	7,2 %
	9 km => Jérada	719	734	720	0,1 %
R. P. 27	Oujda - Ahfir	3.874	5.474	7.029	81,4 %
	Ahfir - Berkane	3.347	4.259	8.192	144,7 %
	Berkane - Zaïo	2.727	3.539	1.794	- 34,2 %
	Zaïo - Selouane	2.432	1.993	3.200	31,5 %
R. P. 39	Nador -Arroui	6.199	50.91	5.581	- 10 %
	Arroui - Tistoutine	6.199	4.462	5.628	- 9 %
	Tistoutine - Cassita	2.245	2.944	3.487	55,3 %
	Cassita - Al Hoceïma	586	1.459	894	52,5 %

Source: - Comptage routier 1987, 1989, 1991 - Direction des routes et de la Circulation Routière, Ministère des travaux Publics

Le tableau 91 révèle que le volume du trafic routier sur la plupart des sections du réseau principal a connu une augmentation notable entre 1987 et 1991. La diminution du trafic sur le tronçon de la R.P. 27 de Berkane à Zaïo, de l'ordre de 34 % entre 1987 et 1991, est due à une dérivation d'une partie du trafic sur le C.T. 5004 passant par Aklim. Trois facteurs ont été à l'origine de cette croissance.

1- Expansion du mouvement touristique avec l'Algérie

Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, le débit quotidien moyen de véhicules recensé sur la R.P. n° 1 entre le poste frontière de Zouj Bghal et Oujda a triplé, passant de 338 véhicules en 1988 à 1007 en 1991³ Les voyageurs transfrontaliers, sont constitués principalement par les Algériens, touristes ou émigrés en Europe transitant par le Maroc et secondairement par des travailleurs marocains en Libye et en Italie et par des Tunisiens. Par conséquent les sections routières qui ont le plus bénéficié de la progression du trafic sont celles comprises entre le port de Melilla et Oujda- Zouj Bghal et entre Taza et la frontière algérienne le long de la R.P. n° 1.

2- Consommation accrue des carburants de contrebande

On a vu au chapitre 4 de la 2e partie que la consommation des produits pétroliers nationaux (essences super et ordinaire, gasoil), en raison de l'augmentation de leurs prix, a baissé dans la wilaya d'Oujda de 82.303 m³ en 1985 à 56.561 en 1990, soit une variation de 31,2 %⁴. Alors que la consommation du Maroc d'essences super et ordinaire nationaux est passée de 333.700 t. à 381.500 t. entre 1985 et 1990, soit une augmentation de 14,3 %, celle de la région de l'Oriental (Wilaya d'Oujda et province de Nador essentiellement) a baissé de 27,8 % durant la même période :

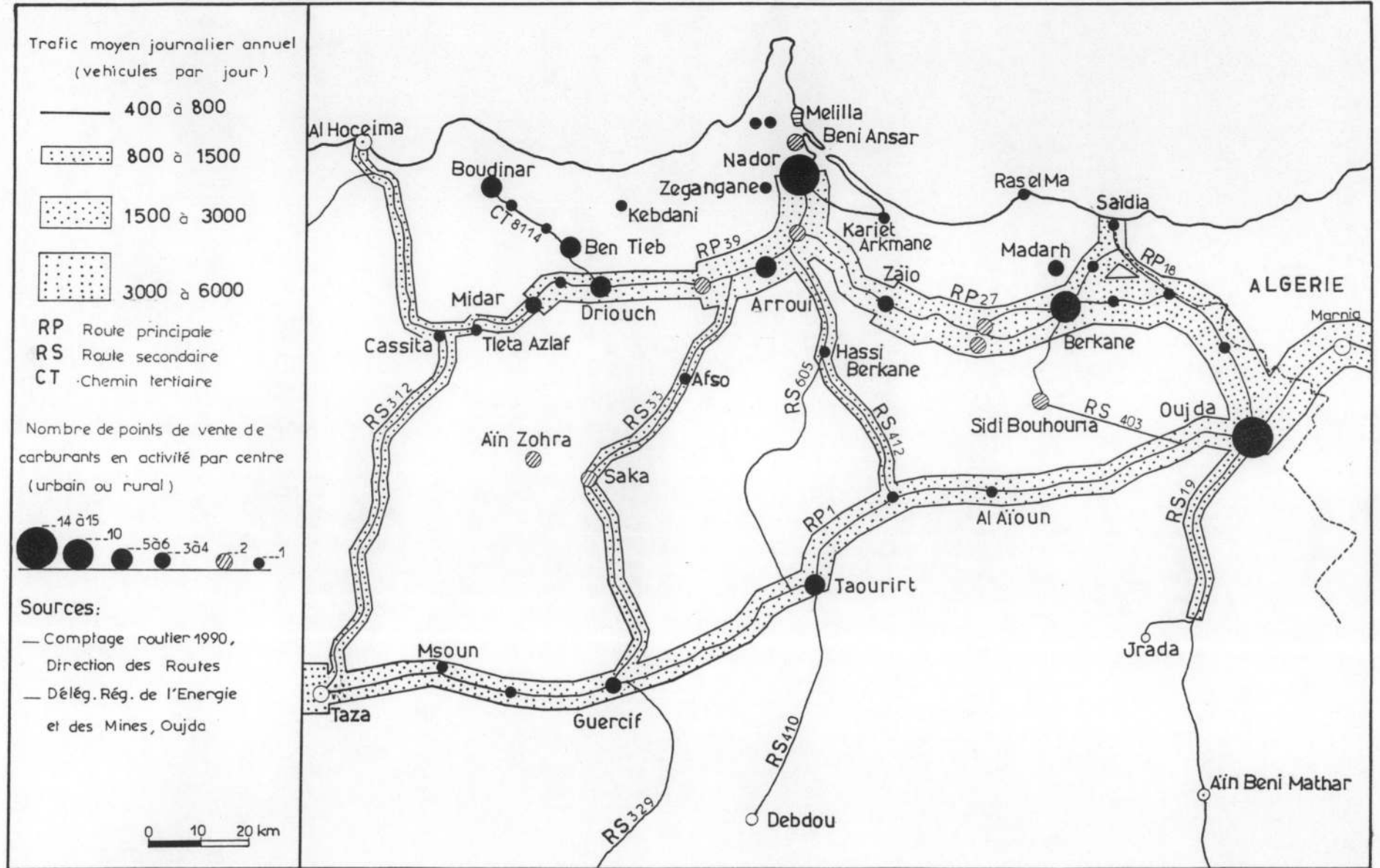
1985	15.806 t		1988	13.763 t
1986	15.122 t		1989	12.337 t
1987	14.733 t		1990	11.405 t

Source Annuaire Statistique du Maroc.

3 - 61.992 voitures à l'entrée, 61.700 à la sortie en 1988; 182.265 à l'entrée et 185.572 à la sortie en 1991, d'après la circonscription des Douanes d'Oujda

4 - Source : activité du secteur pétrolier. Ministère de l'Energie et des Mines, 1990

FIG 47 - TRAFIC ROUTIER DANS LE NORD-EST EN 1990



L'infiltration de carburants de contrebande à partir de l'Algérie a contribué aussi bien à l'augmentation du trafic routier dans le Nord-Est qu'à l'accroissement du parc de véhicules en circulation.

3- Un accroissement de 56 % du parc automobile en 6 ans :

Si des fermetures de stations-service ont été relevées, notamment à Oujda, Béni Drar et Aklim à cause de l'écoulement des carburants de contrebande, on a noté par contre l'entrée en activité de nombreux magasins de pièces détachées pour véhicules et de garages de réparation pour répondre aux besoins de l'accroissement du parc de véhicules en circulation.

TABLEAU 92 : PARC DE VEHICULES EN CIRCULATION SELON LES CENTRES D'IMMATRICULATION EN 1985 ET 1991

Centre Immatricul	1985			1991		
	Voitures	Véhic. util	Total	Voitures	Véhic. util	Total
OUJDA	19.721	13.252	32.975	27.106	14.411	41.517
NADOR	8.669	3.208	11.877	21.105	3.878	24.983
BERKANE	526	245	771	3.910	727	4.637
NORD-EST	29.916	16.707	45.623	52.121	19.016	71.137

Source : Annuaire statistique du Maroc 1986, 1992.

Si le parc régional de véhicules a augmenté de 55,9 % durant la période considérée, l'accroissement le plus fort a été enregistré au centre immatriculateur de Nador en chiffres absolus (plus de 13.100 véhicules) et à Berkane en pourcentage (+ 500 %), la ville d'Oujda gardant le premier rang pour le nombre de voitures dans le Nord-Est. La région accueille régulièrement des véhicules grâce à l'importation à partir de l'Europe par les travailleurs émigrés originaires de la région.

C- Intensité des flux routiers aux abords d'Oujda et Nador

A partir de la figure 47, on constate d'abord que la densité de points de vente de carburants en activité dans la région n'est pas proportionnelle au volume du trafic routier, en raison de l'existence du marché parallèle de carburants. Alors que sur la R.P. n° 39 (de Béni Ansar à Cassita) et les chemins tertiaires qui y aboutissent on relève une cinquantaine de stations-service dans une sous région au taux de motorisation relativement réduit (moins de 25.000 véhicules en circulation dénombrés pour la province de Nador en 1991), l'axe routier

frontalier d'Oujda à Saïdia et la R.P. n° 1 de Zouj Bghal à Msoun totalisent ensemble une trentaine de points de vente de carburants seulement.

Ensuite on relève qu'Oujda et Nador sont les pôles routiers autour desquels le trafic est le plus intense. Oujda est un carrefour de quatre axes principaux, en provenance de Fès-Taza, d'Algérie, de Berkane et de Jérad-Figuig. Par contre l'intensité de la circulation aux abords de Nador n'est pas due uniquement au dynamisme de cette ville. Elles s'expliquent aussi par le trafic en rapport avec deux ports proches de Nador: celui de Béni Ansar, débouché de la région et celui de Melilla par lequel transitent des travailleurs marocains et algériens émigrés en Europe. Globalement, on relève une différence dans le volume du trafic entre l'axe Est-Ouest d'Oujda à Fès, peu fréquenté, avec une moyenne de 2.000 véhicules/jour jusqu'au niveau de Taza à partir de laquelle la circulation augmente (+ 4.000 v/j), et les liaisons Oujda-Berkane-Nador et Nador-Midar, plus actives.

Enfin, des axes enregistrent un trafic faible, inférieur à 1.500 véhicules/jour. Ils s'agit soit de routes principales menant à de petites villes (R.P. n° 19 vers Aïn Béni Mathar et Jérad) ou ayant une circulation à caractère saisonnier (R.P. n° 18 vers la station balnéaire de Saïdia), soit de routes secondaires d'orientation méridienne : R.S. 312 de Cassita à Taza, R.S. 333 d'Arroui à Guercif, R.S. 605 e R.S. 412 de Hassi Berkane en direction de la R.P. n° 1.

Pour conclure, on note que les axes routiers les plus parcourus dans le Nord-Est ont une localisation périphérique et relient principalement les plus grandes villes de la région: Oujda, Berkane, et Nador. La baisse du trafic le long de la R.P. 1 entre Fès et Oujda, à partir de la "coupure" de Taza, autorise à dire que la région semble s'autonomiser dans ce domaine.

D- Impact du trafic routier sur l'urbanisation et les activités urbaines.

1- Les agglomérations routières du Nord-Est : la route principale moyen d'accès au statut urbain.

De nombreux cas de centres du Nord-Est (Khémis Tamsamane, Kibdani, Kariat Arekmane...) montrent que la présence d'un souk n'entraîne pas forcément le développement d'agglomérations commerciales à caractère urbain. De son côté le rôle administratif n'a pas toujours été l'élément responsable de l'essor de villes comme Taourirt, Guercif, Midar,

Driouch et Zaïo. Il n'a fait qu'épauler leur fonction routière qui a été à la base de leur équipement commercial.

Un simple coup d'oeil sur la carte du trafic routier (fig.47), permet de constater que toutes les villes de la région sont situées le long de routes principales, axes les plus fréquentés, alors que sur les routes secondaires ne sont implantés que des centres ruraux (Saka, Afso, Hassi Berkane...). Il y a donc un rapport évident entre la hiérarchie des voies de communications et celle des agglomérations. Il faut signaler que certaines agglomérations comme Msoun et Naïma, respectivement entre Taza et Guercif et El Aïoun-Oujda, mais à quelque distance à l'écart de la R.P. n° 1, ne profitent pas de l'intensité du trafic sur cet axe de circulation et végètent à l'état de centres ruraux.

2- Le poids de la fonction routière dans les villes du Nord-Est :

En 1979, TROIN, J. F. a esquissé un classement des agglomérations routières au Maroc, s'appuyant sur leur taille, leur degré de spécialisation et les a réparties en quatre catégories⁵

- Niveau 1: embryons routiers comprenant des commerces et services spécialisés: boucheries, gargotes et restaurants, ateliers et garages pour l'automobile avec pompes à essence.

- Niveau 2: agglomérations routières typiques correspondant à l'étoffement du centre défini précédemment. Outre l'apparition d'autres commerces (épiceries, quincailleries...), l'agglomération est dotée d'une implantation administrative (caïdat, gendarmerie, école, dispensaire)

- Niveau 3: villes à fonction routière importante, avec l'apparition de services évolués: agences bancaires, photographes, pharmacie, cabinet médical...La route n'est plus la source d'activité unique, le centre comprend une clientèle de type urbain.

- Niveau 4: petits centres avec noyau routier, suffisamment équipés en commerces et ateliers se consacrant aux activités routières pour jouer le rôle de ville étape pour les voyageurs et les transporteurs.

5 - Les deux premières ont été définies auparavant par le même auteur dans un article intitulé "Une nouvelle génération de centres ruraux au Maroc : les agglomérations commerciales" (1965).

Si l'on excepte Oujda, Berkane et Nador, grandes villes à activité routière normale, on peut répartir les centres urbains de la région selon le classement précité en fonction de leur degré de spécialisation en commerces et services liés au trafic routier.

TABLEAU 93: ACTIVITES LIEES AU TRAFIC ROUTIER DANS LES VILLES DU NORD-EST EN 1991

Villes	Activités Nb de taxis	Boucheries	Restauration Hébergement	Comm et serv pour transport	Total ²	% / équip. commercial	Classes
Driouch	12	13	46	58	117	36	Niv. 2
Béni Ansar	31	9	48	41	98	31	"
Aklim	-	10	28	49	87	28	"
Zaïo	20	25	63	68	156	25	"
Guercif	16	34	44	66	144	23,8	"
Arroui	22	12	41	78	131	23,8	"
Midar	12	7	45	47	99	23	"
Taurirt	19	55	55	92	202	17,5	Niv. 3
Ahfir	18	23	40	44	107	16,5	"
El Aïoun	15	28	41	38	107	12,5	"
Zegangane	36	27	39	50	116	21,6	Niv. 4
Béni Drar	-	9	12	13	34	21	"

Source: rôles de l'impôt des patentes -Perceptions et recettes des villes de la région - 1991

1- Vente de pièces détachées pour véhicules, garages de tôlerie, mécanique, vulcanisation, électricité automobile, stations-service...

2- Non compris le nombre de taxis pour le transport interurbain.

Les sept premières villes, classées dans la catégorie des agglomération routières typiques (niveau 2), se caractérisent par une forte spécialisation en activités induites par le trafic routier: de l'ordre de 23 à 36 %, soit le quart ou le tiers de l'équipement commercial. Quatre d'entre elles, situées sur l'axe Mellila-Al Hocoïma, enregistrent un débit quotidien annuel supérieur à 5.000 véhicules (Béni Ansar, Arroui) ou à 3.000 (Driouch, Midar). Zaïo et Guercif, respectivement sur la R.P. n° 27 et la R.P. n°1 connaissent un trafic moindre, estimé à 2.000 véhicules/jour.

Cas particulier, Aklim est l'unique centre situé sur un chemin tertiaire bien aménagé (CT n° 5.004), entre Berkane et la R.P. n° 27 dont elle ne profite pas pleinement du trafic.

Au milieu du tableau 93, trois villes qui occupent les premiers rangs pour le nombre d'habitants parmi les centres classés, correspondent au niveau 3. Elles ont un taux de spécialisation plus réduit, compris entre 12 et 18 %: Taourirt et El Aïoun avec une moyenne annuelle de 2.000 véhicules /jour sur la R.P. n° 1 et Ahfir totalisant 7 à 8.000 véhicules/jour

grâce à sa situation entre Oujda et Berkane, au croisement des routes principales n° 27 et n° 18. Ahfir enregistre une circulation intense surtout en été avec les déplacements des Oujdis et des TME en congé vers la station balnéaire de Saïdia.

Enfin deux petites villes, classées au niveau 4, comptent 21% environ de commerces et services liés au trafic routier: Zegangane dans la banlieue de Nador (comptant un grand nombre de taxis) et Béni Drar, ville étape entre Oujda et Berkane.

Il faut noter toutefois que le classement adopté pour les agglomérations routières demeure théorique. Le passage d'un niveau de développement à un autre, notamment pour les trois premiers, ne se fait pas toujours conformément à la hiérarchie urbaine: embryon, agglomération routière, ville à fonction routière importante. Dans le Nord-Est, certaines agglomérations routières, à caractère rural, ont brûlé les étapes et possèdent déjà des équipements de type urbain. C'est le cas par exemple de Cassita, véritable relais entre Al Hoceïma, Nador, et Taza, qui compte actuellement trois agences bancaires, c'est à dire autant que Guercif ou Béni Ansar.

Pour conclure, transport routier et activités urbaines s'épaulent mutuellement. L'impact du trafic interurbain sur les agglomérations routières ne se limite pas aux activités, mais se reflète aussi sur le tissu des centres qui se caractérise par une morphologie longiligne le long des axes de circulation: Béni Drar sur la R.P. n° 27, Arroui, Driouch et Midar sur la R.P. n° 39...

CONCLUSION

Malgré sa diversité, le système des transports dans le Nord-Est comporte des insuffisances. Le trafic ferroviaire, desservant essentiellement la ligne Oujda-Taza est handicapé par la voie unique non électrifiée. Le réseau routier, support principal de la circulation des hommes et des marchandises, connaît une concentration du trafic sur des axes périphériques, ceinturant la région.

Pour désenclaver davantage le Nord-Est et contribuer à son développement, des efforts restent à entreprendre en matière d'infrastructure de transport: réalisation du projet de la voie ferrée Taourirt-Nador, généralisation du revêtement des routes, aménagement de routes principales méridiennes entre la R.P. n° 39 au Nord et la R.P. n° 1 au Sud.

Quant à l'aéroport d'Oujda et au port de Béni Ansar, ils représentent des portes du Maroc oriental sur l'étranger, la première pour les voyageurs et les émigrés en Europe, la seconde pour les marchandises importées ou exportées. Leur rôle dans le désenclavement de la région reste toutefois réduit.

En matière de transport maritime, la cabotage national entre le littoral méditerranéen et les ports atlantiques, inexistant jusqu'ici, pourrait résoudre en partie les difficultés des transports routier et ferroviaire pour lesquels le Nord-Est n'est relié au reste du pays qu'au niveau du couloir de Taza.

Outre leur rôle dans l'induction d'activités urbaines les axes routiers majeurs et les voies ferrées constituent un moyen de polarisation de l'espace par les villes, en particulier en servant de support à leur rayonnement commercial. L'espace régional est maîtrisé et polarisé dans les secteurs traversés par les grandes axes de circulation reliant Taza à Oujda, Nador à Al Hoceïma et Oujda à Nador, axes qui dessinent grossièrement un U couché vers l'Ouest et dont la base coïncide avec la bande frontalière d'Oujda à Ahfir. Les antennes émises à travers l'espace intercalaire par le biais des routes secondaires méridiennes n'ont pas suffisamment contribué à animer le territoire central de la région où le trafic routier reste modeste. Les flux de personnes et de marchandises mettent en relief des espaces bien desservis et laissent une ombre sur les sous-régions marginalisées.

En dépit de sa position frontalière, Oujda, grâce à son rôle de noeud de circulation et de point de convergence de routes principales et de lignes ferroviaires, se place à la tête du réseau urbain de la région. L'étude de ce dernier permettra de cerner davantage l'organisation et le fonctionnement de l'espace du Nord-Est.

Chapitre 4

UN RESEAU URBAIN ARTICULE AUTOUR DE TROIS POLES A LA POSITION EXCENTREE

L'étude de l'armature urbaine du Nord-Est examinera successivement les niveaux d'urbanisation, l'emprise spatiale des villes, avant d'aborder leur profil commercial dans le but, d'abord, d'essayer de dresser la hiérarchie des centres d'après leurs fonctions et ensuite voir leur place dans la hiérarchie nationale.

I- INDICES MARQUEURS DE L'URBANITE ET ASPECTS DE L'URBANISATION DANS LE NORD-EST

A- Méthode d'approche du niveau d'urbanisation

Au tableau 94 les villes de la région figurent par ordre décroissant du nombre d'habitants recensés en 1982. Leur classement d'après le "niveau d'urbanisation" (TROIN, J. F., 1986) est obtenu par le total de points attribués à deux types d'équipements urbains : les uns internes et d'autres servant au rayonnement spatial des villes :

Equipements	Nombre et cotes affectées	
1- Banque, pharmacie, lycée ou collège immeuble à ascenseur, croisement doté de feux tricolores	1 à 4	: 1 point
	5 à 10	: 2 points
	11 à 20	: 3 points
	+ 20	: 4 points
2- Autobus urbains, abonnés au télex, médecins spécialistes	- 10	: 1 point, 10 à 20 : 2 points
	21 à 40	: 3 points + 40 : 4 points
3- Commerçants grossistes	-20	: 1 point,
	20 à 50	: 2 points
	51 à 100	: 3 points 101 à 200 : 4 points
	+ 200	: 5 points

Parmi les équipements retenus, certains (pharmacie, banque, collège) sont présents dans quelques centres ruraux, alors que d'autres, plus rares, ne sont l'apanage que de quelques villes de grande taille. La cotation des équipements révélateurs du niveau d'urbanisation est faite de façon que l'écart en nombre de points entre les villes ne soit pas trop grand.

Chapitre 4

UN RESEAU URBAIN ARTICULE AUTOUR DE TROIS POLES A LA POSITION EXCENTREE

L'étude de l'armature urbaine du Nord-Est examinera successivement les niveaux d'urbanisation, l'emprise spatiale des villes, avant d'aborder leur profil commercial dans le but, d'abord, d'essayer de dresser la hiérarchie des centres d'après leurs fonctions et ensuite voir leur place dans la hiérarchie nationale.

I- INDICES MARQUEURS DE L'URBANITE ET ASPECTS DE L'URBANISATION DANS LE NORD-EST

A- Méthode d'approche du niveau d'urbanisation

Au tableau 94 les villes de la région figurent par ordre décroissant du nombre d'habitants recensés en 1982. Leur classement d'après le "niveau d'urbanisation" (TROIN, J. F., 1986) est obtenu par le total de points attribués à deux types d'équipements urbains : les uns internes et d'autres servant au rayonnement spatial des villes :

<u>Equipements</u>	<u>Nombre et cotes affectées</u>	
1- Banque, pharmacie, lycée ou collège immeuble à ascenseur, croisement doté de feux tricolores	1 à 4	: 1 point
	5 à 10	: 2 points
	11 à 20	: 3 points
	+ 20	: 4 points
2- Autobus urbains, abonnés au télex, médecins spécialistes	- 10	: 1 point, 10 à 20 : 2 points
	21 à 40	: 3 points + 40 : 4 points
3- Commerçants grossistes	-20	: 1 point,
	20 à 50	: 2 points
	51 à 100	: 3 points 101 à 200 : 4 points
	+ 200	: 5 points

Parmi les équipements retenus, certains (pharmacie, banque, collège) sont présents dans quelques centres ruraux, alors que d'autres, plus rares, ne sont l'apanage que de quelques villes de grande taille. La cotation des équipements révélateurs du niveau d'urbanisation est faite de façon que l'écart en nombre de points entre les villes ne soit pas trop grand.

Tableau 94 : Quelques indices marqueurs de l'urbanité d'après les équipements des villes du Nord-Est

VILLES	EQUIPEMENTS INTERNES						EQUIP. POUR RAYONNEMENT			NOMBRE de points
	Pharmacie	Banque	Immeuble à ascenseur	Croisement à feux tricol	Autobus urbain	Abonnés au télex	Lycée Collège	Médecin spécialiste	Commerçant grossiste	
OUJDA	36	25	24	9	75	132	28	44	328	35
NADOR	23	19	5	6	28	92	10	26	239	27
BERKANE	13	9	1	-	-	31	6	-	143	15
TAOURIRT	5	5	-	-	-	10	4	-	56	10
EL AIOUN	2	1	-	-	-	3	3	-	42	6
AHFIR	2	2	-	-	-	1	2	-	19	5
ZAIO	2	5	-	-	-	3	2	-	39	7
GUERCIF	4	3	-	-	-	9	4	-	27	6
ARROUI	2	6	-	-	-	6	1	-	34	7
ZEGANGANE	4	1	-	-	-	1	2	-	25	6
BENI ANSAR	1	3	-	-	-	20	1	-	2	6
AKLIM	1	1	-	-	-	-	1	-	8	4
MIDAR	2	5	-	-	-	-	2	-	27	6
BENI DRAR	-	1	-	-	-	-	1	-	7	3
DRIOUCH	1	4	-	-	-	-	1	-	14	4

Source : Enquêtes personnelles 1992-1993 - Bank Al Maghrib 1992

Sociétés de transport urbain d'Oujda et Nador (1992) - Délégation Régionale de P. et T. Oujda (1993)

Le choix des indices utilisés permet d'établir un classement fondé sur plusieurs critères.

Parmi les équipements internes des villes, la banque et la pharmacie sont des implantations qui apparaissent lorsque le centre atteint un certain seuil en nombre d'habitants et renferme une clientèle de type urbain.

L'immeuble équipé en ascenseur, produit d'une architecture moderne, donne une idée sur la poussée en hauteur des villes, en particulier dans leur noyau central. Le règlement en vigueur impose l'installation d'un ascenseur dans tout bâtiment dépassant quatre niveaux.

Le carrefour doté de feux de signalisation est lié à l'importance de la circulation et du parc automobile.

L'existence d'un service d'autobus urbains est un indicateur de l'extension de l'espace urbain. La nécessité de créer des lignes d'autobus se fait sentir dans les villes où la distance entre le centre et les quartiers périphériques peut atteindre, comme dans le cas d'Oujda, un rayon de plus de 5 km.

Enfin, contrairement au téléphone, introduit dans les centres ruraux les plus reculés de la région, le télex est un moyen de télécommunication peu utilisé dans les petites villes.

Quant aux équipements ayant trait au rayonnement spatial des centres urbains, ils se résument en trois critères : le premier d'ordre scolaire (lycée et collège), le second très sélectif, en l'occurrence le nombre de médecins spécialistes dans les secteurs public et privé, le dernier enfin, l'infrastructure en commerces de gros, révélateur de la zone d'influence commerciale des centres.

B- Inégalités des niveaux d'urbanisation :

Dans le classement obtenu, l'ordre des villes diffère de celui de leur taille, à l'exception des quatre premières (Oujda, Nador, Berkane, Taourirt). L'approche adoptée pour cerner le niveau d'urbanisation à partir des équipements permet de distinguer quatre groupes de villes.

- En tête, Oujda, qui se détache avec un total de 35 points, et Nador (27 points) sont les deux seules villes renfermant tous les équipements retenus.

- Berkane et Taourirt, totalisant respectivement 15 et 10 points dépassent le reste des villes en nombre de pharmacies et de grossistes (plus de 50 commerçants). Il est à noter l'écart significatif de 13 points entre Berkane et Nador nettement mieux équipé pour une population à peu près équivalente.

- La troisième classe rassemble sept villes dont deux traditionnelles El Aïoun et Guercif comptant 6 points seulement, les cinq autres nées lors la période coloniale dans le Rif oriental : Zaïo, Arroui, Zegangane, Béni Ansar et Midar avec 6 ou 7 points. Dans ce groupe El Aïoun et Guercif ont le même nombre de points que Midar qui est nettement moins peuplé. Zegangane et Béni Ansar, centres satellites de Nador, ont un niveau d'urbanisation moyen. Quant à Zaïo, Arroui et Midar, elles doivent leur niveau supérieur à l'équipement bancaire lié aux transferts des émigrés en Europe, et au nombre élevé de grossistes. L'essor urbain s'y explique par la fonction administrative (Zaïo et Midar, chefs-lieux de cercles) et l'implantation d'une industrie (SUCRAFOR à ZAIO, SONASID près d'Arroui)

- Enfin, le dernier groupe comprend quatre villes dont la cote (5 à 3 points) traduit un faible niveau d'urbanisation. On y retrouve Ahfir, en dépit de sa taille démographique venant au 6e rang parmi les villes de la région et trois petits centres urbains promus au rôle purement local : Aklim, Driouch avec 4 points et Béni Drar : 3 seulement.

C- Structure urbaine et problèmes de la croissance spatiale des villes

1- Oujda, ville à l'espace urbain étendu et Nador au site à l'étroit :

Dans ce passage, la description d'Oujda et Nador est délibérément brève à côté de celle des petites villes, au risque d'aboutir à un déséquilibre dans la présentation. Le faible nombre des villes moyennes dans le Nord-Est et l'accès récent de nombreux centres au statut urbain incitent à " approfondir " l'étude des petites villes en évoquant leur morphologie interne afin de mieux connaître ces agglomérations qui contribuent à la structuration de l'espace régional.

Contrairement à Nador, ville plus récente et proche d'une enclave étrangère, Oujda a connu une histoire démographique mouvementée du fait de sa situation typiquement frontalière.



Planche 19 Vue générale d'Oujda vers le Nord-Est
Le boulevard Mohamed V, au tracé perpendiculaire à l'horizon
se prolonge par la RP 1, en direction de l'Algérie
(Cliché YOUNES - vers 1990)



Planche 20 : Vue générale d'Oujda vers le Sud-Ouest
Au centre, le boulevard Mohamed V, artère hyper-centrale
(Cliché YOUNES - vers 1990)

Cité millénaire, fondée d'après plusieurs sources historiques en 994 par Ziri Ibn Atia, elle resta jusqu'au début du XXe s une ville intra-muros dont la superficie couvrait 28 ha. La période coloniale fut une étape décisive pour sa croissance. Suite à l'immigration d'Européens et d'Algériens, à l'accroissement rapide de la population musulmane et au surpeuplement de la médina, Oujda déborda ses remparts et se caractérisa dès lors par une structure polynucléaire. Autour du centre ville composé de l'ancienne médina, de la ville européenne et de la nouvelle Médina, apparurent, dès avant la fin du protectorat, en particulier à la suite de la grande sécheresse de 1947,¹ plusieurs quartiers périphériques spontanés (EL ARABI, A., 1980) : Toba et Koulouche au Nord, N'gadi, Si Lakhdar, Khelloufi et Ould chérif à l'Ouest, îlots d'habitat épars dans la zone des jardins à l'Est et au Sud.

Extension anarchique de la surface bâtie, poussée en hauteur et comblement des espaces vides internes sont les formes que revêt l'urbanisation actuelle d'Oujda. La morphologie qui en a résulté est celle d'une ville très étalée en surface et étirée en forme d'étoile le long de certains axes de communications majeurs : routes d'Algérie, de Berkane, de Taza, d'Ain Béni Mathar et de Sidi Yahya. Faute d'un plan d'aménagement urbain susceptible d'orienter sa croissance, au lieu de croître sur des terrains non agricoles vers l'Ouest et le Nord où se dressent quelques obstacles physiques (encaissement d'oued Nachef, voie ferrée), la ville s'est développée vers l'Est et le Sud aux dépens des jardins. Oujda a ainsi "dévorer" l'oasis voisine de Sidi Yahya dont les sources nourricières ont tari à la suite des forages effectués pour l'alimentation des citadins en eau potable (GUITOUNI, A., 1993).

A 140 km au Nord Ouest d'Oujda, sur la côte méditerranéenne, Nador est une ville dont la naissance remonte à quelques décennies seulement. D'abord avant-poste de Melilla au début du XXe s, puis gare de transit du fer des Béni Bou Ifrouer vers le port de Melilla, Nador vit la mise en place de son premier noyau urbain par les Espagnols en 1929. Afin de distinguer les fonctions administratives métropolitaines de celles du protectorat, Melilla étant considérée comme place de souveraineté, Nador devint vers le milieu des années 1930 le siège de l'administration du territoire du Kert en zone espagnole. Successivement, en 1949 puis en 1953, des plans d'aménagement urbains furent adoptés pour la ville qui leur doit le

1 - Durant cette année là qui enregistra un exode rural intense, la récolte de céréales fut catastrophique et le cheptel marocain fut réduit de moitié: le nombre d'ovins passa de 13 millions en 1943 à 7 millions en 1947 (MIEGE, J. L., 1966). La situation était telle que le ravitaillement fut rationné. Dans la mémoire collective, 1947 fut l'"année du bon" (d'alimentation).

plan en damier de son noyau européen situé au Nord entre le littoral et la route de Melilla (SAIDI, J., 1986).

Avec l'avènement de l'indépendance, la fonction de chef-lieu de province fut maintenue à Nador qui n'était qu'une petite ville (19.675 hab. en 1960). A partir des années 1960 deux facteurs essentiels ont été à l'origine de son expansion exceptionnelle : l'émigration et les relations avec Melilla.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, les ouvriers agricoles rifains qui travaillaient en grand nombre dans l'Oranie ont émigré vers l'Europe, parfois pour rejoindre leurs anciens employeurs français originaires de la Corse ou du Sud de la France. Issus d'une région peu intégrée au reste du pays, n'ayant pas d'attaches dans " l'intérieur " du Maroc, hormis la ville d'Oujda, point de passage vers l'Oranie et centre de fixation pour les immigrants des Guelaya, ils se sont tournés vers l'Europe qui représentait la seule alternative pour s'assurer des ressources suffisantes. Grâce aux envois d'argent, des familles d'émigrés ont pu s'installer à Nador, devenu un pôle d'immigration dans le Rif oriental avec un taux d'accroissement annuel continuellement supérieur à 5 %.

Quant à Melilla, elle a contribué d'une manière décisive à l'essor de Nador qui redistribue les marchandises en provenance de l'enclave, soit par le circuit légal, en quantité faible cependant, soit en contrebande. Le commerce illicite qui acquis droit de cité depuis plusieurs décades à Nador, y représente une source de revenus pour de larges couches de population. On imaginerait mal l'adoption de mesures visant à mettre fin à cette activité comme ce fut le cas lors de l'institution de la taxe de sortie du territoire de 500 DH qui fut à l'origine des troubles sociaux de janvier 1984 à Nador.

Le développement de l'irrigation dans le périmètre du Bou Areg au cours des années 1970 l'exploitation du port de Béni Ansar depuis 1978 et la réalisation du laminoir d'Arroui en 1984, ont à leur tour contribué au dynamisme de Nador dont l'indice révélateur est la spéculation immobilière. La hausse des prix du foncier a touché aussi bien la ville elle-même que toute une constellation composée d'habitat semi-dispersé et des centres formant le Grand Nador (Béni Ansar, Zegangane, Selouane). Dans le centre-ville de Nador la valeur des terrains et des immeubles, le coût du loyer et des fonds de commerce dépassent ceux du C.B.D. de Casablanca, ou approchent de ceux de l'avenue des Champs Elysées à Paris. Un plan d'aménagement urbain serait l'ultime recours pour la maîtrise de la croissance de Nador dont

le site est "coincé" entre la sebkka du Bou Areg et des collines qui la dominent d'une hauteur de 140 m.

2- Berkane et Taourirt : deux villes moyennes d'âges différents.

La plus peuplée d'entre elles est la plus récente. La ville du dir septentrional des Béni Snassen a moins d'un siècle d'existence. A l'origine souk de piémont, apparu au XIXe s, au contact de la chaîne des Béni Snassen et de la plaine des Triffa, Berkane fut un centre de colonisation à partir de 1908. A quelque distance au Nord-Ouest des noyaux anciens de Bou lkchar et Graba Fouaga (CHARVET, J. P., 1972) fut bâti le noyau colonial aux voies orthogonales. L'espace vide séparant ces îlots fut comblé depuis l'indépendance par les quartiers Al Andalous, Labni Jdid. Une petite "zone industrielle" se développa sur la route d'Oujda. Ceinturant le tout, des quartiers périphériques sont occupés principalement par des néo-citadins et les couches de population à faible revenu : douar Salem et Maktab à l'Est, Lamhal au Sud-Est Boubdila au Nord Ouest, Magâad Ras et Sidi Slimane au Sud Ouest sur la rive gauche de l'oued Cheraâ. L'expansion de la ville fut liée essentiellement à la création et l'extension du périmètre irrigué de la Basse Moulouya depuis les années 1960.

Berkane connaît des problèmes relatifs à l'urbanisme et à la circulation. D'une part le centre commercial de l'ancienne ville européenne a connu une baisse de dynamisme à la suite du transfert en 1968 du souk hebdomadaire voisin vers le Sud de la ville par suite d'encombrement. Toutefois l'emplacement actuel du souk est inadapte du fait de sa situation à l'écart de la R.P. n° 27. Fellahs et soukiers doivent traverser une grande partie de la ville pour s'y rendre.

D'autre part, l'axe routier n° 27 d'Oujda à Berkane, qui enregistre un trafic moyen annuel supérieur à 6.000 véhicules par jour sur le tronçon Ahfir-Berkane, passe en plein centre-ville par le boulevard Mohamed V pour emprunter l'unique pont sur la Cheraâ. Il s'ensuit des difficultés de circulation d'autant plus que les feux de signalisation sont inexistant. Pour assurer la fluidité du trafic et soulager le centre-ville, il est nécessaire de créer une rocade périphérique et de construire un second pont.

Enfin dans l'absence de plan d'aménagement urbain, la croissance spatiale est désordonnée et l'extension de la ville vers le Nord se fait aux dépens des terres agricoles fertiles de la plaine des Triffa.



Planche 21 : La place centrale et l'Avenue Mohamed V de la "capitale de la clémentine"
A l'horizon, des hauteurs de la chaîne des Béni Snassen
(Cliché M.. SEGHIR - 1991)



Planche 22 : Vue de la place centrale d'Ahfir, petite ville frontalière du Nord-Est.
A l'arrière-plan se détachent des collines des Msirda en territoire algérien.
(Cliché M.. SEGHIR - 1991)

Située dans une zone plus aride (237 mm contre 362 mm par an à Berkane), sur la rive gauche du Za dont le débit est plus important que celui de l'Oued Cheraâ, Taourirt est une ancienne kasba mérinide fondée à la fin du XIII^e s. et restaurée par Moulay Ismaïl. En 1884, elle fut décrite par Ch. DE FOUCAULT comme étant " une bourgade noyée dans la verdure et les plantations d'arbres irrigués " Comme à Berkane, la route principale venant d'Oujda traverse le centre-ville et a attiré l'implantation d'agences bancaires et d'activités liées au trafic routier (cafés, hôtels, réparation automobile...).

Le tissu urbain se compose en gros de trois types de quartiers :

- Le noyau colonial au Nord, dominé par une colline haute de 430 m (dont l'appellation berbère a donné le toponyme de la ville) avec un dénivelé de 80 m par rapport à l'oued Za. Il groupe Douar al Makhzen accolé à une caserne et Hay Lakdim au tracé en damier.

- Plus au Sud, des quartiers centraux datant de l'ère de l'indépendance relativement équipés et intégrés : Hay al Massira, Hay Souk, Hay Jdid...

- Des quartiers périphériques clandestins qui s'étendent dans deux directions : vers le Sud le long de la route de Debdou (Hay al Halfa et son prolongement Harcha) et vers l'Ouest entre la route de Taza et la voie ferrée : Hay al Hourria, quartier du Stade.

Contrairement à Berkane, la croissance de Taourirt ne se fait pas au détriment de terres agricoles, mais sur des espaces steppiques comme l'indiquent les noms de certains quartiers : Hay al Halfa (de l'alfa), Hay el Handiya (des cactus).

Enfin à l'inverse de Berkane où l'urbanisation a franchi l'oued Cheraâ vers le Sud-Ouest, à Taourirt l'espace urbain vers le Nord reste circonscrit en deçà de l'oued Za qui s'encaisse de 20 à 40 m. Le ruban de verdure et des cultures maraîchères longeant le cours d'eau, cerne la ville au Nord et à l'Est. Du fait de l'insuffisance des ressources de son arrière-pays, Taourirt représente un pôle de sédentarisation entre Oujda et Taza et croît par l'immigration provenant de nombreuses tribus : Kerarma, Ahlaf, Sejaâ, Ahl Oued Za, Oulad el Midi, Béni Koulal, Béni Bou Zeggou, Béni Bou Yahi, Béni Oukil...

3- *L'urbanisation des petites villes*

a)- *El Aïoun et Guercif : deux anciennes kasbas sur l'axe Oujda-Taza.*

Situées à égale distance de Taourirt, El Aïoun et Guercif ont un dynamisme urbain inégal : leur taux de croissance annuel entre 1960 et 1982 fut respectivement de 7,6 % et 3,2 %.

Guercif aurait une origine très ancienne. D'après MARMOL, elle serait l'antique Galafa de PTOLEMEE. Bourg florissant dépeint par EL BEKRI au XI^e s, Guercif fut décrite comme place forte par IBN KHALDOUN (1.400) et LEON L'AFRICAIN (1550). La kasba dont les murs entourent le vieux noyau de la ville fut bâtie par le sultan alaouite Moulay Ismail.

Située au croisement de deux chapelets de plaines, le bassin de la Moulouya et la bande Taza-Angad, Guercif porte un nom berbère, signifiant "entre les cours d'eau" qu'elle doit à son site de confluence du Melloulou et de la Moulouya.

Avec la colonisation française, un poste militaire y fut créé en 1912 par le général Alix et un plan du quartier européen fut tracé par le colonel BAVOUZET. Elle fut dotée d'une gare à la jonction de la voie ferrée Taza-Oujda et l'embranchement de la voie 0,60m en direction de Midelt. Jusqu'aux années 1960 elle connaissait une intense activité grâce aux chargements d'alfa provenant d'Outat el Haj, Berkine, Mezguitem et Saka en vue de l'exportation vers l'Angleterre via Nemours. Son trafic ferroviaire reposait aussi sur le transport de moutons, de laine et d'objets dérivés (tapis, djellabas, haïks...) en direction de l'Occidental marocain, d'Oujda, d'Oran ou de Marseille (DE MAUROY, H., 1956).

A partir des années 1960, Guercif a connu une longue période de marasme consécutif à l'arrêt du ramassage de l'alfa et à la crise de l'économie pastorale. Depuis 1984, le transbordement du fer à béton, transporté par camion à partir de la SONASID à Arroui jusqu'à la gare de Guercif d'où il est embarqué pour l'Occidental marocain, n'a pas suffi à lui donner un souffle nouveau. La population de Guercif, de l'ordre de 5.600 hab. en 1960, a à peine doublé en l'espace de 22 ans (11 340 hab. en 1982), alors que celle d'El Aïoun a quintuplé entre les deux dates passant de 4093 à 20.535 hab.

En dehors du noyau colonial compris entre la voie ferrée et le Melloulou, Guercif a une structure lâche caractérisée par l'interférence de l'habitat et de vergers irrigués par des

séguias dérivés de l'oued. La plus grande partie de la ville est située sur la rive gauche du Melloulou alors qu'au Sud, sur l'autre rive, un habitat spontané est apparu au cours des dernières années au douar Chouibir. Le centre-ville, Nougd, les lotissements ERAC et le quartier de la route d'Oujda sont équipés et bâtis en dur. Par contre les quartiers périphériques dont les premiers apparurent à la suite de la sécheresse historique de 1945, forment une véritable ceinture de pauvreté. Ce sont : à l'Est : Harchat Lhabbas, Oulad Hammoussa, au Nord-Est : Douar al Halfa, al Batma, Harchat Kaddour Ould Arras, au Nord : Douar Jel, Harchat Gambir ("JEAN PIERRE") et à l'Ouest : Douar Allil, Hamriya. Ils ont résulté surtout de l'exode rural. L'un d'entre eux, douar Allil, c'est à dire "village de la nuit", a vu le jour au cours d'une nuit, les habitants ayant effectué les travaux de construction à l'abri du contrôle des autorités.

Le problème de l'eau qui se pose pour l'agriculture périurbaine de Guercif a pris de l'ampleur du fait que vers l'amont, l'eau du Melloulou est détournée pour l'irrigation d'îlots de cultures de la zone de Taddert, à une vingtaine de km à l'Ouest, privant la ville et sa banlieue d'une ressource rare. A ce sujet une expression locale dit en substance : "Guercif a enfanté un fils (Taddert) et le fils a tué son père".

A l'instar de Guercif et de Taourirt, la Kasba d'El Aïoun dont le toponyme est dû à la présence de sources, fut bâtie par Moulay Ismaïl (1679) et restaurée par Moulay Hassan (1876) dans le but de surveiller le trik es Soltane. Jusqu'aux années 1950, l'espace urbain d'El Aïoun, composé de la kasba et du noyau colonial était délimité par deux axes de communications reliant Oujda à Taza : la voie ferrée à l'Ouest et la R.P. n° 1 au Nord. La croissance de la ville est due surtout à l'immigration à la fois d'éléments arabes des Oulad Sidi Cheikh, Béni Oukil, Mehaïa, Sejaâ et berbères zénètes : Zekara, Béni Bou Zeggou venus du Sud, Béni Snassen et Béni Mahiou issus du Nord. Le nombre de ses habitants a été multiplié par 2,5 entre 1971 et 1982 à la suite de l'implantation de la cimenterie CIOR en 1976. Le tissu urbain y oppose des quartiers centraux organisés et relativement équipés dont la kasba, Hay Souk, la cité CIOR pour les cadres et toute une auréole d'habitat clandestin au développement anarchique : Nakhla, Sidi Makhoukh, Hay Jdid, Bougdim, Hay el khemis, Carrière, El Hourria, Harcha Moumna...

b) Zaïo, une petite ville champignon

Sur la rive opposée de la Moulouya, Zaïo, considéré comme centre urbain depuis 1971 seulement, a enregistré le taux de croissance le plus fort dans la région. Sa population a quadruplé de 1971 à 1982 passant de 3468 hab. à 14.559., à cause du développement de l'irrigation dans la plaine du Zebra et l'implantation d'une sucrerie en 1972.

La ville de Zaïo est éclatée en deux noyaux distants d'un kilomètre environ. Le plus ancien, qui a été fondé durant le protectorat par les Espagnols pour servir de poste militaire a un site de piedmont au Sud-Ouest du chaînon des Kbdana. Son extension actuelle se fait selon un plan ordonné vers la R.P. n° 27, avec des constructions à deux ou trois niveaux dont le rez-de-chaussée est destiné à l'usage commercial. Les îlots jouxtant la R.P. n° 27 (de Berkane à Nador) sont valorisés par cet axe et le prix des terrains y est plus élevé qu'ailleurs. Le second noyau, récent et moins étendu, gravite autour de la sucrerie. Assez hétérogène, il comprend un secteur résidentiel de villas pour les cadres de l'usine, une cité ouvrière à l'arrière plan et un quartier populaire spontané, sous-équipé, occupé par des ouvriers occasionnels, des petits commerçants...

Zaïo connaît un double problème d'urbanisme : l'extension du bâti qui se fait au détriment des terres agricoles du Zebra et le besoin d'orienter la croissance vers le noyau initial pour faire la jonction entre les deux secteurs urbains et leur donner une physionomie plus ramassée.

c)- Arroui, Zegangane et Béni Ansar : autonomie ou satellisation par Nador?

A l'instar des villes du Rif oriental, Nador, Zaïo et Midar comprises, les trois centres sont des créations coloniales pour des motifs d'ordre, militaire et administratif. Avec Selouane, faubourg méridional de Nador, ils constituent un véritable laboratoire pour l'étude urbaine à l'échelle sous-régionale, aux portes de Melilla.

Centre le plus éloigné de Nador, à une vingtaine de kilomètres au Sud, Arroui a enregistré depuis l'indépendance un fort taux de croissance de 5 % environ, dû en partie à l'immigration, à raison de plus de 40 %. L'essor de cette ville est lié à la perspective de la réalisation du complexe sidérurgique de la SONASID.

Arroui a une morphologie longiligne, étirée le long de la R.P. n° 39 d'Al Hoceïma à Nador, qui y représente l'artère commerciale centrale (avenue Hassan II). De l'alternance de surfaces bâties et d'espaces vides le long de cet axe routier vers Nador, résulte un paysage de nébuleuse.

Bien que relativement autonome grâce à son équipement notable en commerces et services (grossistes, agences bancaires...), Arroui est en voie de devenir une grande banlieue de Nador avec le développement de la zone industrielle proche de la SONASID.

C'est à Selouane, à 10 km au Nord-Est d'Arroui, que la cité de la SONASID a été construite, au croisement de la voie rapide reliant le laminoir à Nador et de la R.P. n° 27. Cette dernière, à son extrémité, sépare deux blocs résidentiels : d'un côté un quartier ouvrier, de l'autre, des villas pour les cadres de l'usine. Quant au vieux Selouane dont le premier noyau est une kasba bâtie par Moulay Ismail à la fin du XVIII^e s, il a été désavantagé par la construction à quelques centaines de mètres plus au Sud, de la voie rapide dont le flot de circulation quotidienne vers Nador ne lui profite pas.

A cinq kilomètres à l'Ouest de Nador, Zegangane occupe le site d'un défilé entre le massif du Gourougou au Nord et la montagne des Béni Bou Ifrou au Sud. Distante de 3 km du gisement de fer de Ouichane, elle n'a plus le profil d'une cité minière : alors que sa population s'est accrue de 14 % par an entre 1960 et 1971, la production de fer a baissé de 27 % entre les deux dates, passant de 1 100.000 à 800.000 t, avant de chuter à 50.000 t. environ en 1981.

Bénéficiant des transferts d'argent de l'émigration, la ville croît le long de la route de Nador où habitat et parcelles cultivées s'entremêlent sur plusieurs kilomètres.

Autre petite villes du grand Nador, Béni Ansar a connu un taux d'accroissement annuel régulier de 3 %, inférieur à la fois à la moyenne régionale (4,5%) et nationale (4,3 %). La faible contribution de l'immigration à sa croissance, estimée à 20 % par an de 1960 à 1982, est due notamment à la cherté exceptionnelle des terrains et du loyer. Poste frontière connu sous le nom de Bab Melilla, Béni Ansar doit son éclosion et son évolution à la présence du préside espagnol. Même son port, opérationnel depuis 1979, a été accolé à celui de Melilla en prévision d'une extension dans l'éventualité de la récupération de l'enclave par le Maroc.

L'essentiel de l'espace urbain de Béni Ansar est inséré entre la voie rapide menant au port et le tronçon terminal de la R.P. n° 39. Bloquée au Nord par le territoire de Melilla, la croissance de la ville se fait linéairement en direction de Nador, distante de 8 km.

d)- Midar centre urbain récent, structuré par la R.P. n° 39

A l'origine, le souk de Had Midar, avant de se fixer sur la route Nador Al Hoceïma, était perché sur un piedmont à 6 km à l'Ouest de l'emplacement actuel. Centre rural jusqu'en 1982, Midar accéda au statut urbain avec près de 4.000 hab. grâce à une forte immigration qui contribua par 80 % à sa croissance entre 1971 et 1982.

La ville, distante de 70 km au Sud Ouest de Nador, est située sur un vaste cône de déjection à proximité d'un col emprunté par le Kert entre la chaîne de Tafersit au Nord et les montagnes d'Adrar Mohand ou Fars au Sud. Elle présente trois noyaux distincts :

- La ville proprement dite, à la morphologie linéaire le long de la R.P. n° 39 qui y constitue l'axe central, en l'occurrence le boulevard de Tetouan qui totalise près du tiers de l'équipement commercial.

- A l'Ouest de la R.P. n° 39 et de l'embranchement du CT 8107 menant à Tafersit, une série de villages, sans plan préétabli, occupent des versants de collines : Aït Brahim ou Alla et douar Koudiat Dib au Nord, Itehriouene et Taoussart au Sud.

- Enfin au Sud, entre la R.P. n° 39 et le Kert, un secteur d'habitat dispersé et dense, mi-rural mi-urbain, s'est développé dans un petit périmètre irrigué par des séguias dérivées de l'oued. A l'hardoumane et à Bou Hjar la voirie prend l'allure de chemins ruraux.

Affermie par sa fonction administrative de chef-lieu de cercle, mais isolée dans le "Far West" du Nord-Est marocain. Midar n'exerce pas pleinement le rôle de centre relais dans le triangle Nador-Al Hoceïma-Taza (TROIN, J. F., 1967). Cette fonction lui échappe au profit d'une agglomération routière, à 20 km à l'Ouest de Midar, qui se développe à l'embranchement de la route de Taza (R. S. 312) sur l'axe Al Hoceïma-Nador, entre Talamrhaït et Tleta Azlaf. Ce pôle routier qui pour nom Cassita, compte déjà de nombreux commerces et activités liées au transport.

4- Les centres au faible niveau d'urbanisation

Ils s'agit de quatre villes qui ont connu les plus faibles taux d'accroissement de 1960 à 1982, avec moins de 3 % par an.

a)- Ahfir, ville qui se relève de sa torpeur.

Alors qu'elle était la 4ème ville de la région par sa population en 1960, elle rétrograda à la 6e place en 1982. L'évolution d'Ahfir dépend étroitement de sa situation frontalière.

Son premier noyau remonte à 1859 où le général français DE MARTIMPREY² installa une redoute au débouché du col du Guerbous, sur les Triffa, près des sources de l'oued Kiss frontalier, pour "prévenir les incursions" des Béni Snassen dans le territoire algérien. Situé sur la route Oujda-Berkane, au pied de la chaîne des Béni Snassen, Ahfir fut à partir de 1910 un centre de colonisation pour les Européens, créé sur le modèle des villages algériens.

Au cours de la guerre de libération de l'Algérie, la ville connut un afflux d'immigrants algériens à la suite duquel le pourcentage d'étrangers y atteignit 53 % en 1960. Après le départ des Européens depuis 1956 et des Algériens en 1962, Ahfir ne s'accrut que de 1 % par an de 1960 à 1971. Alors qu'elle représentait un lieu d'échanges animé entre le Nord-Est et l'Oranie durant le protectorat, elle tomba en léthargie chaque fois que les relations maroco-algériennes se détériorèrent, en particulier de 1976 à 1988 où la frontière fut fermée.

Depuis la réouverture de la frontière, Ahfir semble vivre une atmosphère de fin de crise grâce aux flux de touristes et de travailleurs émigrés algériens qui quittent leur pays ou y rentrent par le poste voisin de Boukanoune.

De par sa situation, Ahfir a une morphologie particulière. Le tissu urbain est inséré entre la frontière maroco-algérienne (Oued Kiss) à l'Est et la route de Saïdia à l'Ouest. Il en résulte une croissance spatiale selon un axe Nord-Sud. La ville juxtapose le noyau colonial, le quartier marocain initial et des périphéries récentes : habitat PAM, quartier du souk, Hay Messaoud et un îlot apparu au Sud de la R. P. 27 au cours des dernières années : lotissement Al Qods.

2 - Durant le protectorat Ahfir porta le nom de Martimprey -du-Kiss

b) Béni Drar, Aklim et Driouch : villes promues.

Petit poste de douane à mi-chemin de la bande frontière d'Ahfir à Oujda, Béni Drar comptait une centaine d'habitants vers la fin des années 1940. Sa population atteignit 2870 hab. en 1960 mais diminua en 1971 à la suite du départ de la communauté algérienne. Ayant accédé au rang de ville en 1982, Béni Drar doit sa croissance et son équipement commercial à deux facteurs : le trafic routier et la contrebande avec l'Algérie. A ses activités de ville-étape, Béni Drar a ajouté depuis les années 1970 le commerce d'articles de contrebande, en particulier celui des carburants d'Algérie qui en fait un relais routier obligé entre Oujda et Nador.

A l'origine, véritable village rue sur la R.P. 27, rappelant Bouznika ou Tiflet dans le Maroc occidental à leur premier stade de développement, Béni Drar s'est étendu dans deux directions : d'une part le long de la route d'Oujda avec un bâti à deux ou trois niveaux comprenant des locaux commerciaux au rez-de-chaussée, d'autre part vers la frontière maroco-algérienne où des constructions spontanées se dressent pour répondre vraisemblablement à des préoccupations logistiques des contrebandiers.

A moins de 20 km à l'Ouest de Berkane, Aklim, qui s'est accrue de 1971 à 1982 uniquement par la croissance naturelle, est une ville promue dont l'urbanisation est ralentie pour deux raisons. La première est la proximité du pôle de Berkane qui règne sans partage sur la plaine des Triffa. La seconde est la position de la ville par rapport aux voies de communication. Bien que les activités routières représentent 28 % de son équipement commercial, Aklim ne profite pas suffisamment du trafic routier entre Berkane et Nador à cause de sa situation sur le CT 5004³ à 1,5 km d'écart par rapport à l'embranchement sur la R.P. 27.

La structure urbaine d'Aklim comporte deux noyaux distincts. Le premier, au Nord-Est, assez grand et doté d'activités de services (poste, banque, stations de conditionnement d'agrumes...), comprend des lotissements où alternent des constructions, souvent à deux niveaux, et des vides interstitiels. Le second au Sud-Ouest, plus réduit, est centré sur le souk avec des boutiques alignées le long de l'axe routier.

3 - Chemin tertiaire bien aménagé entre Berkane et la R.P. 27

Dernière ville de la région par sa taille, de l'autre côté de la Moulouya, Driouch est une agglomération routière typique dont le pourcentage des activités liées au trafic est le plus élevé : 36 % (cf. chap. 3. de la 3e partie). C'est un carrefour où le CT 8114, issu de Tamsamane par Ben Tieb, et le CT 8104 menant à Ain Zohra débouchent sur la R.P. 39.

Revêtant durant la période coloniale une morphologie rectangulaire, la petite ville s'est étendue vers l'Ouest, le long de la route d'Al Hoceïma et parallèlement à l'Oued Kert qui la délimite au Sud.

Pour conclure il faut noter que le trait commun de l'urbanisation des villes du Nord-Est est la tendance à la croissance spatiale anarchique, faute de plans d'aménagement en mesure de juguler la poussée des quartiers périphériques spontanés, ainsi que la voracité des lotisseurs spéculateurs qui n'ont aucun scrupule à transgresser les règles d'urbanisme les plus élémentaires : réservation d'espaces verts, trame et largeur de la voirie, respect du zoning...

Cette urbanisation incontrôlée a lieu souvent aux dépens de terres agricoles fertiles. La ville concurrence durement l'agriculture par la consommation de l'espace rural et les ressources en eau, contribuant ainsi à accentuer la crise des campagnes qui, en retour, lui envoient des migrants.

II - STRUCTURES ET RAYONNEMENTS COMMERCIAUX DES VILLES DU NORD-EST

A- Le profil commercial des villes du Nord-Est

1- Des structures commerciales fonction de la taille des villes et du niveau de vie des citadins.

Les statistiques de l'équipement commercial figurant au tableau 95 n'englobent pas les marchands ambulants et les exonérés d'impôts. Ces derniers représentent, selon les villes, entre 4 et 8 % du total des commerçants. La ventilation des activités de commerces et de services adoptée est un peu différente de celle proposée par J. F. TROIN en 1986⁴

4 - Dans sa nouvelle classification des branches commerciales, l'auteur des "Souks marocains" (1975) a distingué 8 catégories : 1- alimentation, 2 - Habillement, 3- Equipement domestique et de la profession, 4- Entretien de la personne et sports - culture- loisirs, 5- Produits d'artisanat rural et produits ruraux bruts, 6- Matériel de transports et combustibles 7- artisans, 8- Services, loisirs et divers.

Par une radiographie de l'équipement commercial des villes, au moyen d'une lecture "verticale puis horizontale" du tableau 95, on peut dégager plusieurs remarques :

a) Au niveau des catégories commerciales :

- L'alimentation représente plus du quart des implantations fixes dans treize villes sur quinze. Oujda et Nador, vu leur taille, comptent respectivement 24,9 % et 21 % à cause de la diversification de leur appareil commercial. Le secteur alimentaire est dominé par deux commerces : l'épicerie, les fruits et légumes (ayant transité par la ville).

- La part de l'habillement et de l'équipement varie souvent entre 5 et 15 % ce qui, d'une part, traduit la faiblesse du niveau de vie et d'autre part, explique la prolifération du commerce de friperie et de marchandises d'occasion sur les souks forains.

- La sous-représentation du commerce de produits ruraux bruts (volailles, oeufs, laine, peaux, grains, légumineuses...) ou transformés (poterie, sparterie, vannerie, charbon de bois...) dans l'ensemble des villes, à l'exception d'Aklim (9,6 %), est un signe du déclin de la fonction de collecte traditionnelle au profit du ramassage direct (coopératives, livraisons directes à la ville) et également de la concurrence de l'artisanat rural par les produits industriels. En outre, la commercialisation de produits ruraux incombe plutôt aux souks forains.

- Quant à l'artisanat, il oppose deux sous-branches au dynamisme inégal : des activités traditionnelles en crise (forgerons, selliers, tailleurs, tisserands, matelassiers, cordonniers...) : de 5 à 10 % de l'équipement, d'autres en expansion (8 à 17 %), concernant soit le transport (vulcanisation, mécanique, tôlerie, électricité automobile...), soit des réparations diverses.

- La branche restauration-hébergement fait partie des activités routières (cf. chap. 3 de la troisième partie) pour lesquelles on a classé les villes,) à l'exception des plus grandes (Oujda, Nador Berkane). Sa part dans le nombre d'établissements commerciaux est élevée dans certains pôles routiers (Driouch, Béni Ansar, Zaïo).

- Enfin, le secteur des "services divers", groupant soins personnels et services individuels, profession libérales : banques, assurances et autres, totalise des pourcentages notables dans les quatre plus grandes villes et dans certains centres aux fonctions spécifiques, comme Béni Ansar (16,8 %), à la fois port et poste frontière.

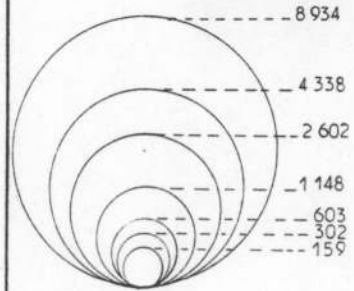
TABLEAU 95 : EQUIPEMENT COMMERCIAL FIXE DES VILLES DU NORD-EST EN 1991

BRANCHES VILLES	Alimentation		Habillement		Equipement		Produits ruraux		Artisanat traditionnel		artisanat de services		Restauration Hébergement		Services divers		TOTAL
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb
OUJDA	2.223	24,9	1.097	12,3	1.343	15	411	4,6	946	10,6	906	10,2	467	5,2	1.541	17,2	8.934
NADOR	909	21	973	22,4	866	20	101	2,3	283	6,5	332	7,6	296	6,8	578	13,3	4.338
BERKANE	722	27,7	258	10	275	10,5	141	5,4	236	9	419	16,2	172	6,6	379	14,5	2.602
TAOURIRT	449	39,1	121	10,5	109	9,5	51	4,5	75	6,5	134	11,7	55	4,8	154	13,4	1.148
EL AOUN	390	45,6	108	12,6	48	5,6	49	5,7	78	9,1	67	7,8	41	4,8	74	8,6	855
AHFIR	226	34,8	95	14,6	69	10,6	31	4,8	49	7,5	56	8,6	40	6,2	82	12,6	648
ZAIO	253	41	35	5,7	64	10,4	30	4,8	41	6,6	66	10,7	63	10,2	65	10,5	617
GUERCIF	180	29,8	81	13,4	58	9,6	22	3,6	63	10,5	71	11,8	44	7,3	84	14	603
ARROUI	203	37	33	6	71	13	33	6	45	8,2	69	12,5	41	7,5	54	9,8	549
ZEGANGANE	205	38,2	61	11,4	59	11	18	3,3	45	8,4	59	11	39	7,3	50	9,3	536
MIDAR	134	31,2	47	11	63	14,7	23	5,4	25	5,8	42	9,8	45	10,5	50	11,6	429
DRIOUCH	101	31,5	13	4	48	15	19	6	20	6,2	50	15,6	46	14,4	23	7,2	320
BENI ANSAR	105	33,3	9	2,8	24	7,6	7	2,2	25	7,9	44	14	48	15,2	53	16,8	315
AKLIM	113	37,4	17	5,6	20	6,6	29	9,6	16	5,3	52	17,2	28	9,3	27	9	302
BENI DRAR	88	55,3	2	1,2	12	7,5	7	4,4	6	3,8	14	8,8	12	7,5	18	11,3	159







Source : Rôles de l'impôt des patentes - Perceptions et recettes des Provinces d'Oujda et Nador, de la ville de Guercif - 1991

FIG.48-EQUIPEMENT COMMERCIAL DES VILLES DU NORD-EST EN 1991

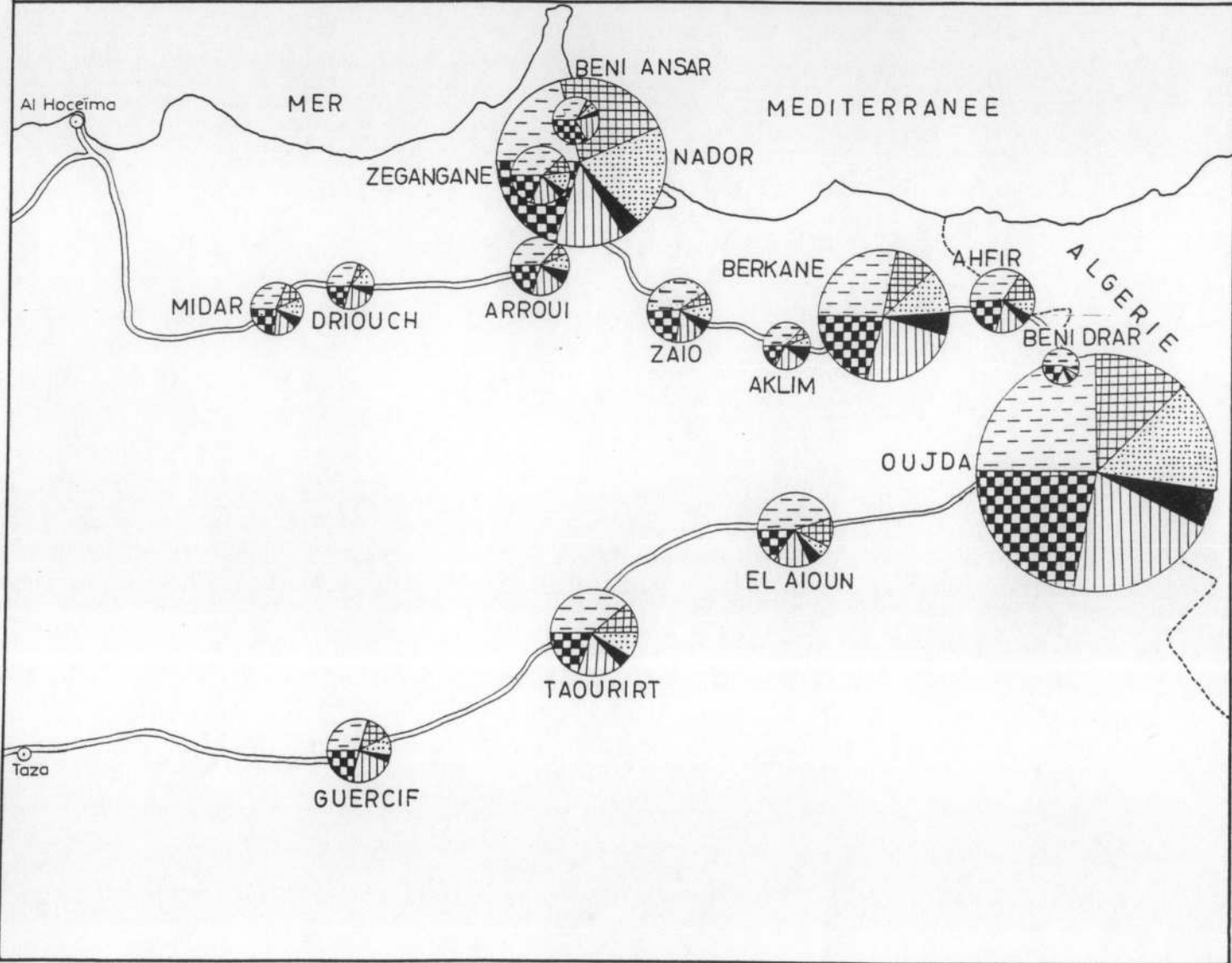
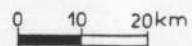
Nombre d'établissements
de commerces et de services



Branches commerciales

-  Alimentation
-  Habillement
-  Equipement
-  Produits ruraux
-  Artisanat
-  Services

Source: Rôles de l'impôt des
patentes . Perceptions et
recettes des provinces
d'Oujda et Nador, de la ville
de Guercif



En récapitulant, si l'on compare entre elles la part globale des commerces d'une part, et celle de l'artisanat et des services d'autre part, on remarque qu'en dehors de Béni Ansar, dans toutes les villes du Nord-Est la part des commerces dépasse 50 % et est maximale à Nador et Bém Drar (ventes d'articles de contrebande) ainsi qu'à El Aïoun où la part de l'alimentation, à elle seule, atteint 45 %.

b- au niveau des centres urbains :

En réduisant la ventilation des commerces et services à six branches (cf. fig.48), on peut faire une double remarque. D'abord plus les villes sont petites et à faible degré d'urbanité, plus la part des commerces et services élémentaires en particulier de l'alimentation, s'y accroît.

Ensuite, abstraction faite des produits ruraux, l'équipement commercial des villes principales est assez équilibré. Le cas le plus net est celui de Nador où quatre branches comptent chacune un pourcentage de l'ordre de 20 % : alimentation, habillement, équipement et services. Transferts de TME, présence d'un salariat de la fonction publique et contrebande avec Melilla sont des facteurs qui expliquent cet équilibre entre les branches.

Quant à la distribution spatiale des commerces et des services dans les tissus urbains, elle revêt des formes variant selon la taille des villes.

Alors que Oujda et, dans une certaine mesure, Nador renferment plusieurs quartiers et îlots commerciaux, les autres centres urbains possèdent des concentrations commerciales qui se présentent soit sous forme linéaire le long d'un axe-tronçon d'une route principale qui forme l'artère centrale : le boulevard Mohamed V à Berkane, la route d'Oujda à Taourirt, l'Avenue Moulay Youssef à Guercif, le boulevard de Tetouan à Midar, les avenues Hassan II à Arroui et Driouch; soit dans quelques rues commerçantes convergeant vers une place centrale comme à Ahfir et Zaïo.

C'est dans l'espace urbain des villes principales, notamment à Oujda, et secondairement à Nador, que l'on relève une répartition sélective des activités de commerces et de services.

Dans le centre-ville d'Oujda, à la structure polynucléaire, on remarque une certaine spécialisation par quartiers :

TABLEAU 96 : RATIOS RELATIFS A LA POPULATION ET A L'EQUIPEMENT COMMERCIAL DES VILLES DU NORD-EST

VILLES	Population projetée en 1991	Nb hab. pour 1 commerce		Part dans l'équipement total (%)		Nb. grossistes pour 1.000 hab.	% grossistes/total des implantations	Rapport gros/1/2 gros	Indice "grossiste"
		1963 *	1991	Commerce	Artis. et services				
OUJDA	334.000	-	37	56,8	43,2	1	3,6	5/1	9,6
NADOR	94.000	15	21	65,6	34,4	2,5	5,5	2/1	10
BERKANE	83.000	23	32	53,6	46,4	1,9	5,5	2,6/1	10
TAOURIRT	53.400	16	46	63,5	36,5	1,1	4,8	4,6/1	10,5
GUERCIF	14.200	20	23	56,5	43,5	2	4,5	2,6/1	9,1
EL AOUN	39.500	16	46	69,5	30,5	1,1	4,9	2/1	8
ZAIO	31.300	4	50	62	38	1,2	6,3	0,5/1	8
ARROUJ	14.000	-	25	62	38	2,5	6,2	1/1	9,7
MIDAR	11400	-	26	62,2	37,8	2,6	6,2	0,3/1	9,1
ZEGANGANE	12.300	8	23	64	36	2,1	4,6	0,5/1	7,2
AHFIR	20.600	24	31	65	35	0,9	2,9	0,9/1	4,7
DRIOUCH	3.200	-	10	56,5	43,5	5	4,3	0,8/1	-
AKLIM	6.600	-	22	59,2	40,8	1,2	2,6	1,6/1	-
BENI DRAR	3.350	-	21	68,5	31,5	2,1	4,4	1,3/1	-
BENI ANSAR	9.000	-	28	46	54	0,2	0,6	1/1	-
NORD-EST URBAIN	729.850	-	32	60,7	39,3	1,4	4,6	2,2/1	-

* Quotients estimés d'après les données utilisées par J. F. TROIN (1971)

Sources : - Rôles de l'impôt des patentes - Perceptions et recettes des villes du Nord-Est, 1991
- CERED

- dans l'ancienne Médina : habillement (tissus, vêtements, chaussures), bijouterie, di-
nanderie, artisanat (de textile surtout), halles de poissons et de boucherie...

- en nouvelle Médina : commerce de gros d'épicerie(rue de Marrakech) marchés de
fruits et légumes, de grains de Bab Sidi Abdelouahab, ilots où se vendent les articles de
contrebande (souk Melilla, souk al Fellah, souk Tanger...)

- dans le centre moderne, où prend forme un C.B.D. entre l'avenue Mohamed V et le
boulevard Derfoufi, dominant les activités du tertiaire supérieur (banques, assurances, pro-
fessions libérales...), les commerces d'équipement électroménager, de pièces détachées, des
cafés et hôtels de standing, des restaurants....

Par contre, dans le reste des quartiers, à la périphérie prédominent les commerces de
proximité : alimentation, artisanat, services divers...

2- Une moyenne d'un commerce pour 32 hab. dans le Nord-Est urbain

Pour établir les ratios figurant au tableau 96, on a pris en compte la population proje-
tée des villes, les chiffres du recensement démographique de 1982 étant trop anciens pour
être rapportés à l'équipement commercial de 1991

Pour les 15 villes du Nord-Est , on a obtenu une moyenne d'un commerce pour 32
hab. pour 1991; ce qui, toutes proportions gardées, signifie une baisse du taux d'équipement
commercial par rapport au quotient calculé par J. F. TROIN pour 53 villes du Nord marocain
et qui était d'1 commerce pour 20 hab. en 1963. Toutefois, ne pouvant affirmer que cela est
dû à un décalage entre une diminution de la prolifération des activités commerciales et la
croissance rapide de la population urbaine, on doit remarquer qu'il y a entre les deux dates,
un intervalle de plus d'un quart de siècle.

La comparaison des taux d'équipement commercial fait ressortir trois groupes de cen-
tres sachant que plus la ville est grande, plus la moyenne est représentative.

Certains centres ont un équipement équilibré : Oujda, Berkane, Ahfir, Arroui, Midar
et Béni Ansar. Leur taux est compris entre 1 commerce pour 25 hab. et 1 pour 40, la

moyenne régionale, de 1 pour 32 hab.⁵, étant médiane par rapport à ces deux seuils. D'autres paraissent sous-équipés : Taourirt, El Aioun et Zaïo avec 1 commerce pour plus de 45 hab. Ces trois villes ont enregistré de 1971 à 1982, de forts taux de croissance urbaine : 7 %, 9 % et 14 % par an respectivement. Enfin, un troisième groupe, comprenant six villes, a un profil de suréquipement. Driouch, ville la moins peuplée de la région, et Aklim comptant respectivement 1 commerce pour 10 hab. et un pour 22, doivent leur taux à leur rôle d'agglomération routière. Quant à Guercif, avec 1 commerce pour 23 hab., son équipement équivalent numériquement à celui de Zaïo qui est plus peuplé, s'explique par le rayonnement commercial de la ville sur sa campagne. Enfin Nador et Zegangane d'une part, et Béni Drar d'autre part, ont des taux élevés du fait de la commercialisation de marchandises de contrebande en provenance de Melilla et d'Algérie.

3- Commerce fixe et commerce forain : épaulement ou concurrence?

Connaissant le nombre de commerçants forains de sept villes dont les souks ont été l'objet d'enquêtes, il serait intéressant de faire une comparaison quantitative entre les implantations fixes et foraines.

TABLEAU 97 : COMMERCES FIXE ET FORAIN DANS 7 VILLES DU NORD-EST

Villes	OUJDA ¹	BERKANE	TAOURIRT	GUERCIF	ZAIO	ZEGANGANE	MIDAR
Comm. fixe	8.934	2.602	1.148	603	617	536	429
" forain	3.283	2.176	1.543	1.835	808	812	545
TOTAL	12.217	4.778	2.691	2.438	1.425	1.348	974
% com. forain	26,8	45,5	57,3	75	57	60	56

1- Avec le souk de Sidi Yahya (1.012 commerces), la ville totaliserait 13.229 points de vente et la part du commerce soukier serait de 32,5 %.

A partir des chiffres précédents on peut déduire plusieurs remarques.

Plus la ville est grande, plus son commerce fixe s'étoffe et la part de son commerce forain diminue : 26,8 % seulement à Oujda, 45,5 % à Berkane, alors que dans les autres centres, on relève une nette supériorité du souk hebdomadaire : 75 % à Guercif, 60 % à Zegangane et 57,3 % à Taourirt.

5 - La même moyenne (1 établissement pour 32 hab.) a été obtenue par TROIN, J. F. en 1986 pour 8 villes étudiées entre 1975 et 1984 (Moulay Idriss, Sefrou, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Berrechid, Jerada, El Hajeb et Immouzer Kandar).

En général il n'y a pas concurrence mais plutôt complémentarité entre commerces quotidiens et forains. A titre d'exemple, on peut prendre le cas de la branche de l'habillement neuf à Guercif et à Taourirt, ville plus grande (dans les deux villes on a relevé un nombre à peu près équivalent de commerçants de friperie sur le souk). Alors que Taourirt dépasse Guercif pour les implantations fixes (121 contre 81), sur le souk les deux villes comptent respectivement 74 et 246 commerces. A Guercif, si la part de l'habillement neuf dans le commerce forain est de 13.4 %, celle des implantations fixes atteint le même pourcentage. Par ailleurs à Guercif, comme dans d'autres villes (Oujda, Berkane, Zaïo...), des marchands en possession de boutiques et d'autres, ambulants, se font soukiers le jour du souk. Le commerce forain, en effet, attire non seulement la clientèle citadine mais aussi des ruraux.

Enfin, Nador représente le cas de centre où le suréquipement en implantations fixes et la tendance au commerce quotidien ont été à l'origine de l'élimination du souk hebdomadaire. Par conséquent, s'il y a concurrence, elle est le fait du commerce fixe qui évince le forain.

Pour conclure, en comparant les pourcentages des commerces forains à ceux des implantations commerciales fixes, on peut estimer qu'Oujda, Nador (où le souk hebdomadaire a disparu), Berkane et relativement Midar, se sont détachées de la " ruralité " et sont devenues de vrais pôles citadins.

TABLEAU 98 : EQUIPEMENT COMMERCIAL DE GROS DES VILLES DU NORD-EST EN 1991

BRANCHES VILLES	COMMERCE DE DISTRIBUTION											COMMERCE DE COLLECTE				TOTAL		
	Alimentation			Habillement			Equipement			TOTAL		Produits ruraux		TOTAL	TOTAL			
	G	½ G	Tot ⁽¹⁾	G	½ G	Tot	G	½ G	TOT	Nb	%	G	½ G	TOT	%	G	½ G	TOT
OUJDA	96	25	121	33	8	41	87	5	92	254	77	58	16	74	23	274	54	328
NADOR	88	57	145	26	10	36	39	3	42	223	93	6	10	16	7	159	80	239
BERKANE	8	20	28	15	7	22	23	-	23	73	47	66	16	82	53	112	43	155
TAOURIRT	18	5	23	3	3	6	9	1	10	39	70	16	1	17	30	46	10	56
GUERCIF	14	2	16	2	2	4	-	-	-	20	69	5	4	9	31	21	8	29
EL AIOUN	14	7	21	1	1	2	-	-	-	23	55	13	6	19	45	28	14	42
ZAIO	7	20	27	-	1	1	2	1	3	31	79	3	5	8	21	12	27	39
ARROUI	11	13	24	-	-	-	-	-	-	24	70	6	4	10	30	17	17	34
MIDAR	5	15	20	-	-	-	-	-	-	20	74	2	5	7	26	7	20	27
ZEGANGANE	9	14	23	-	-	-	-	1	1	24	96	-	1	1	4	9	16	25
AHFIR	4	8	12	-	-	-	-	-	-	12	60	6	2	8	40	10	10	20
DRIOUCH	4	6	10	2	2	4	-	-	-	14	78	2	2	4	22	8	10	18
AKLIM	4	1	5	-	-	-	-	-	-	5	62	1	2	3	38	5	3	8
BENI DRAR	3	1	4	-	-	-	-	-	-	4	57	1	2	3	43	4	3	7
BENI ANSAR	1	1	2	-	-	-	-	-	-	2	100	-	-	-	-	1	1	2

1- G = Gros ½ G = Demi-gros Tot = Total

Source : Rôles de l'impôt des patentes - Perceptions et recettes des Provinces d'Oujda et Nador, de la ville de Guercif - 1991

**TABEAU 99 : VENTILATION DES COMMERCES DE GROS PAR SOUS-BRANCHES
DANS CINQ POLES COMMERCIAUX DU NORD-EST (1991)**

ALIMENTATION	Epicerie		Fruits, légu		Fruits secs		Boucherie		Poissons	
	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G
OUJDA : 121	40	19	11	1	2	-	43	-	-	5
NADOR : 145	30	16	28	39	-	7	13	-	12	-
BERKANE : 28	5	12	-	-	-	2	7	-	-	2
TAOURIRT : 23	13	1	-	-	-	3	5	-	-	1
GUERCIF : 16	8	1	-	-	1	-	5	-	-	-

HABILLEMENT	Tissus		Vêtements, chaussures		Mercerie		Friperie	
	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G
OUJDA : 41	10	5	14	-	4	3	5	-
NADOR : 36	3	5	4	-	-	9	15	-
BERKANE : 22	1	3	14	-	-	2	2	-
TAOURIRT : 6	-	2	-	-	-	1	3	-
GUERCIF : 4	-	-	-	2	-	-	2	-

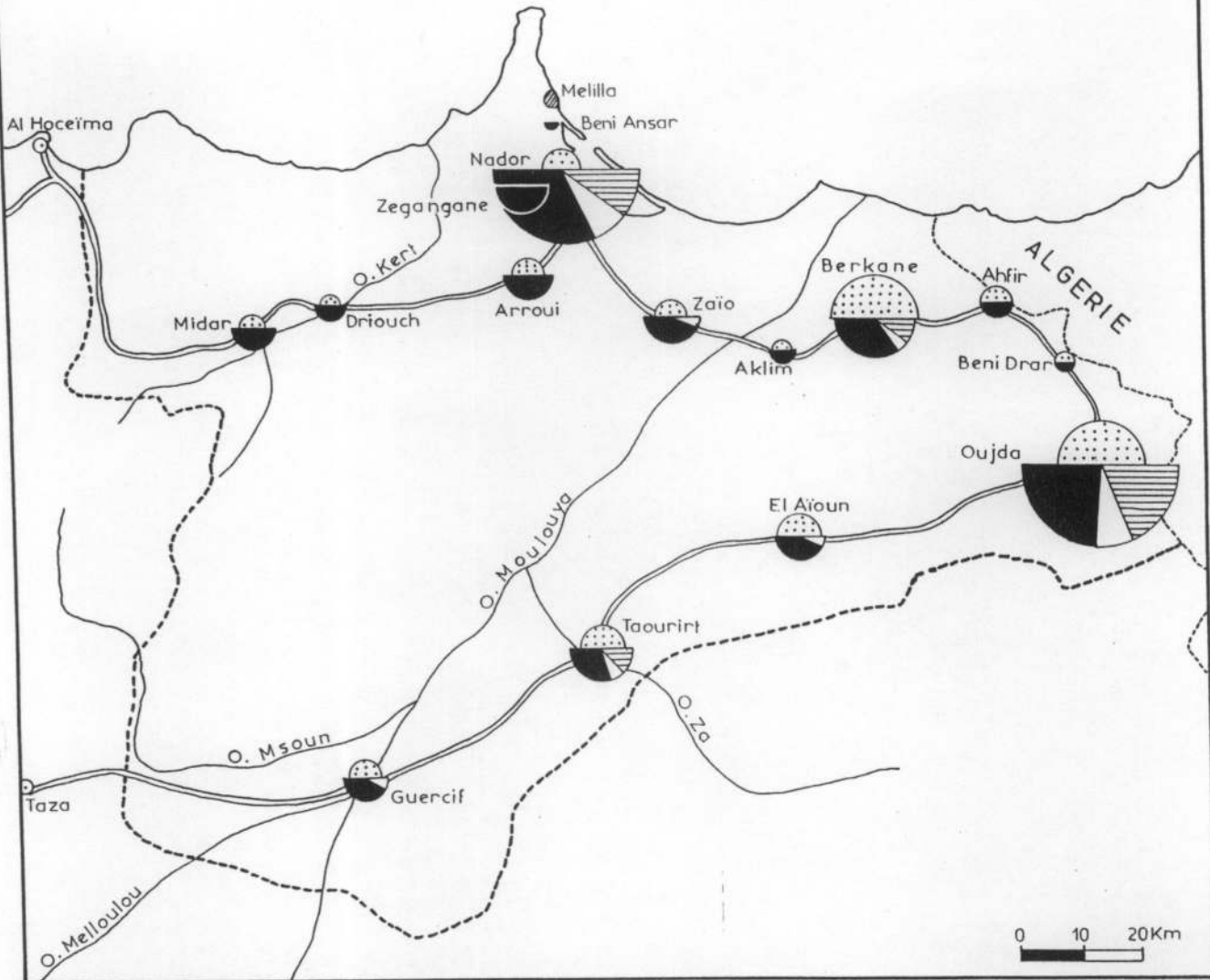
EQUIPEMENT	Equipement domestique		Droguerie		Pièces dét. carburant		Produits ¹ chimiques		Autres ²	
	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G
OUJDA : 92	11	-	9	5	9	-	4	-	54	-
NADOR : 42	4	-	2	3	3	-	1	-	29	-
BERKANE : 23	2	-	1	-	2	-	7	-	11	-
TAOURIRT : 10	1	3	-	-	3	1	2	-	-	-

PRODUITS	Grains, légumineuses		Produits fourragers		Bois à brûler, charbon de bois		Fruits et légumes frais		Peaux, cuir, laine		Volaille, oeufs	
	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G	G	½ G
OUJDA : 74	7	12	5	-	21	-	-	-	9	-	16	4
NADOR : 16	-	3	-	-	-	-	-	-	2	5	4	2
BERKANE : 82	7	4	4	4	2	-	46	6	1	4	2	2
TAOURIRT : 17	4	-	2	-	4	-	-	-	5	-	1	1
GUERCIF : 9	1	2	-	1	2	-	-	-	1	-	1	1

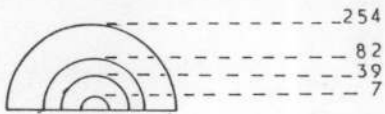
1 : Savon, engrais, insecticides, ...

2 : Fers vieux, papeterie, bois de sciage, cuirs vieux, ...

FIG. 49 _ARMATURE REGIONALE DU COMMERCE DE GROS



Nombre d'établissements de commerce de gros et de demi-gros



1 - Commerce de gros de collecte

Produits ruraux bruts ou transformés

----- Limite de la région du Nord-Est

2 - Commerce de gros de distribution

Alimentation
 Habillement
 Equipement

Source: Rôles de l'impôt des patentes - Perceptions et recettes des provinces d'Oujda et Nador, de la ville de Guercif

B- Le rayonnement commercial, indicateur du rayonnement spatial des pôles urbains.

1- L'armature régionale du commerce de gros.

a)- La supériorité des grandes villes.

Le commerce de gros⁶ étant un révélateur des possibilités de rayonnement spatial des villes, il serait utile d'en faire l'approche quantitative pour chaque centre urbain du Nord-Est. Durant les années 1960, J. F. TROIN (1971), en étudiant les structures commerciales des villes du Nord marocain, avait calculé le nombre de grossistes pour 1.000 hab. pour 8 centres urbains du Nord-Est. Alors que Nador, Berkane, Taourirt, El Aïoun, Ahfir, Guercif et Zegangane avaient un taux normal de 2,1 à 5 correspondant à la moyenne pour les 53 villes étudiées, seul Zaïo dépassait 5 grossistes pour 1.000 hab. En se reportant au tableau 96, on constate qu'à l'exception de Nador, les sept autres villes ont vu leur taux baisser en 1991.

Dans le but de classer les villes d'après leur contenu grossiste, on a utilisé un indice combinant trois données : le nombre de grossistes pour 1.000 hab., le pourcentage de grossistes par rapport au total des implantations commerciales et le rapport grossistes/demi-grossistes. En écartant les villes totalisant moins de 20 grossistes et en prenant en considération la moyenne régionale déduite du rapport gros/demi gros et qui est de 2,2 pour 1, on peut distinguer trois groupes de villes :

- les unes à équipement grossiste développé, avec un indice proche de 10, traduisant un fort rayonnement commercial : Oujda, Nador, Berkane, Taourirt et Guercif;
- d'autres à équipement grossiste normal, avec un indice de 8 à 9 et un quotient grossiste/demi-grossiste inférieur à 2,2 pour 1 : El Aïoun, Zaïo, Arroui et Midar;

6 - Selon l'administration fiscale du Maroc:

- Marchands en gros : ceux qui réalisent le principal de leur chiffre d'affaires par la vente à d'autres marchands, aux coopératives, aux économats, aux troupes, aux hôpitaux... ou qui vendent par quantités excédant celles vendues ordinairement au détail.
- Marchands en demi-gros : les ventes définies ci-dessus ne constituent pas le principal de leur chiffre d'affaires.
- Marchands en détail: ceux qui ne vendent habituellement qu'aux consommateurs.

- enfin 6 villes sous-équipées en grossistes ou dont l'indice est inférieur à 8, ce qui implique un faible rayonnement commercial : Ahfir, Zegangane, Béni Ansar, Aklim, Béni Drar et Driouch.

b) Structure de l'équipement grossiste : primauté du commerce de distribution

D'après le tableau 98 et la figure 49, dans la quasi totalité des villes du Nord-Est, l'équipement grossiste de distribution est prédominant numériquement avec des taux maximaux à Nador (93 %) et Zegangane (96 %). Alors qu'à Oujda les parts des quatre branches dans le total des établissements de gros sont relativement équilibrées (alimentation : 37 %, habillement : 12 %, équipement : 28 % et produits ruraux : 23 %), à Nador, le secteur alimentaire est majoritaire avec 60 %, suivi de l'équipement (18 %) et de l'habillement (15 %). Quant à Berkane, elle représente la seule ville où le commerce de gros des produits ruraux dépasse 50 % grâce à la collecte des produits agricoles des Triffa. En dehors de Taourirt, dans le reste des villes, le commerce de gros se limite en général à deux branches : l'alimentation et les produits ruraux. Si l'on examine de plus près la composition de l'équipement grossiste dans les principales villes (cf. tableau 99), on peut dégager plusieurs remarques ayant trait à la structure des branches :

- au niveau de l'alimentation, la sous-branche de l'épicerie prédomine à Berkane et Taourirt (60 %) ainsi qu'à Guercif (56 %) et Oujda (49 %). La part des fruits et légumes, élevée à Nador (46 %), est réduite à Oujda (10 %), ravitaillée directement par les grossistes berkani, propriétaires de camions et de pick-up. Alors que Oujda, compte le plus grand nombre de bouchers grossistes, vu son vaste marché de consommation, Nador est en tête pour le commerce de poissons grâce aux prises de pêche du port de Béni Ansar.

Dans le secteur de l'habillement, Oujda et Berkane ont un nombre égal d'établissement de vêtements et chaussures. Le commerce de tissus est bien enraciné à Oujda où une communauté de Fassi exerce cette activité depuis une longue date. Quant à Nador, elle occupe la première position pour la mercerie et friperie dont les articles proviennent de Melilla.

Catégorie très hétérogène, l'équipement, moyennement représenté par les commerces d'articles ménagers, de droguerie et de matériel de transport, est dominé par la vente de marchandises diverses servant à la construction, la menuiserie ou à d'autres usages. Un nombre notable de commerces de produits chimiques est relevé à Berkane pour la vente d'articles phytosanitaires et d'engrais aux agriculteurs de la plaine des Triffa. Le ramassage des pro-

duits de ce périmètre irrigué permet à Berkane de se placer au premier rang pour le commerce de gros de produits ruraux. A Oujda et Nador, les fruits et légumes, transitant par Berkane le plus souvent, sont comptés dans l'alimentation; tandis qu'à Berkane, à l'état frais, ils constituent plus de 63 % des commerces de produits ruraux et le tiers des implantations grossistes (52 sur 155). Pour le reste des produits ruraux, bruts ou transformés, alors qu'on remarque un faible nombre d'établissements à Nador (16), Oujda est la ville la mieux dotée quantitativement en commerces de produits d'origine végétale (grains, fourrages, bois à brûler, charbon de bois...) et animale (volailles, oeufs, peaux, laine...)

Enfin à Taourirt et Guercif, les produits ruraux collectés dans l'arrière-pays (céréales de la plaine de Tafрата, alfa des Hauts Plateaux et de la Moyenne Moulouya, bois à brûler et produits de l'élevage ovin) viennent au second rang pour le nombre de grossistes après l'alimentation.

2- Le rayonnement grossiste : étude de cas

a)- Le commerce de distribution à travers l'exemple de l'habillement

- La friperie gonfle le taux d'équipement en commerces d'habillement :

Bien que n'étant pas un commerce quotidien, à l'instar de l'alimentation qui totalise un nombre plus élevé de points de vente, l'habillement peut occuper la première ou la deuxième position par rapport aux autres branches tertiaires comme à Nador, El Aïoun et Ahfir. Sans prendre en compte les ruraux desservis par les commerces urbains, à l'examen du tableau 100 où figurent les taux de commerces d'habillement par rapport à la population de sept villes du Nord-Est, on remarque, d'une part, le suréquipement de Nador en implantations sédentaires, et d'autre part, la supériorité numérique des commerces forains grâce à la friperie, aussi bien à Berkane, Taourirt, Guercif et Zaïo, alors qu'à Oujda on relève un équilibre.

**TABLEAU 100 : NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMERCE D'HABILLEMENT
DANS SEPT CENTRES URBAINS DU NORD-EST**

VILLES	Population estimée en 1991	Commerce d'habillement neuf			Friperie	Nb. hab./commerce	
		Fixe dont gros		forains		fixe	fixe+ forain
GUERCIF	14.200	81	4	246	315(forain)	175	22
NADOR	94.000	973	36	-	300 (fixe)	96	74
ZEGANGANE	12.300	61	-	13	44 (forain)	200	104
BERKANE	83.000	258	22	153	344 "	320	110
TAOURIRT	53.400	121	6	74	291 "	440	110
ZAIO	31.300	35	1	32	177 "	894	128
OUJDA (+ Sidi Yahya)	334.000	1.097	41	143	866 "	304	158

Si l'on estime que le taux moyen d'équipement en commerce fixe d'habillement pour le Nord-Est est de l'ordre de 250 hab. par implantation, on peut répartir les villes figurant au tableau 100 en trois groupes :

- Le premier, au taux élevé avec 1 commerce pour - 200 hab. : à Nador dont le suréquipement est lié à son rôle de pôle redistributeur d'habillement en provenance de Melilla et de Casablanca; à Guercif où le taux serait dû au nombre réduit des habitants, la population rurale de l'arrière-pays étant desservie par les commerces forains très nombreux;

- Le second, au taux moyen d'1 commerce pour 200 à 350 hab. : à Zegangane qui ne dispose pas d'établissement grossiste, à Oujda qui vient au premier rang pour le nombre d'implantations fixes, mais qui est aussi la ville la plus peuplée, enfin à Berkane où le taux est nettement inférieur, comparé à celui de Nador, ville de taille équivalente;

- Le dernier groupe a un taux d'1 point de vente pour + 400 hab. : à Taourirt et Zaïo où les étalages forains du neuf et de la friperie semblent concurrencer les implantations fixes pour un commerce anormal. Provenant des Etats Unis et parfois des pays européens, la friperie, dont les articles sont introduits en contrebande à partir de Melilla, a envahi littéralement les souks de la région. Elle concurrence fortement le secteur de l'habillement neuf. Vendue à bas prix, elle est achetée aussi bien par les populations urbaine et rurale au pouvoir d'achat réduit, que par des catégories sociales au revenu élevé (commerçants, fonctionnaires...). La meilleure qualité de la friperie ("extra" et "spécial") est écoulée en milieu urbain, alors que le reste (du "premier" au "troisième choix") est destiné à la clientèle des campagnes. Venant de Fès, Rabat, Casablanca, Boulemane, voire de Marrakech, des soukiers revendeurs font le trajet jusqu'à Guercif, Taourirt ou Oujda pour acheter les lots de friperie. Contrairement à la friperie qui représente un commerce marginal, approvisionné à partir de l'étranger, l'habillement neuf contribue mieux à structurer le tissu commercial des centres urbains. Alors que dans les petites villes, le commerce d'habillement neuf est mêlé à celui d'autres branches, dans les moyennes et grandes villes il est groupé, soit en *kissaria*⁷ ou complexe commercial, soit dans des rues spécialisées : par exemple, la rue Sabouni dans l'ancienne Médina d'Oujda est spécialisée à plus de 80 % en habillement.

7 - Kissaria: ensemble de locaux construits autour d'une cour intérieure et consacrés à une même activité commerciale, en particulier à la vente des tissus et de la confection. A Oujda il existe aussi une *kissaria* de dinanderie à l'angle des rues Sabouni et Cherchara.

FIG. 50 : CIRCUITS DE DISTRIBUTION GROSSISTE DE L'HABILLEMENT

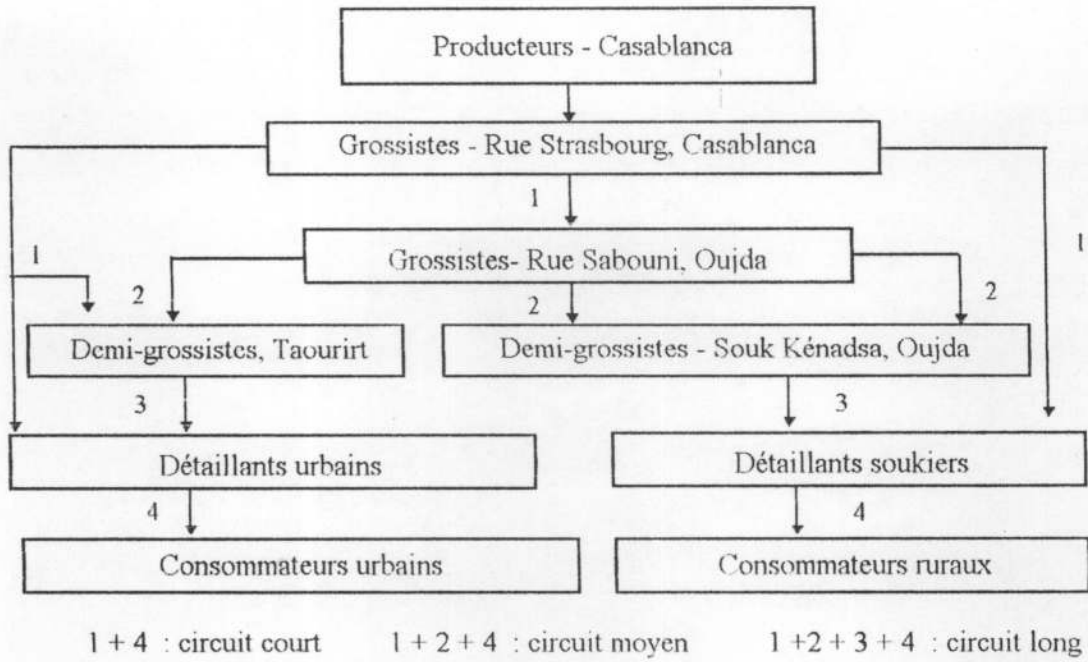


FIG. 51 : COLLECTE ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES AGRUMES

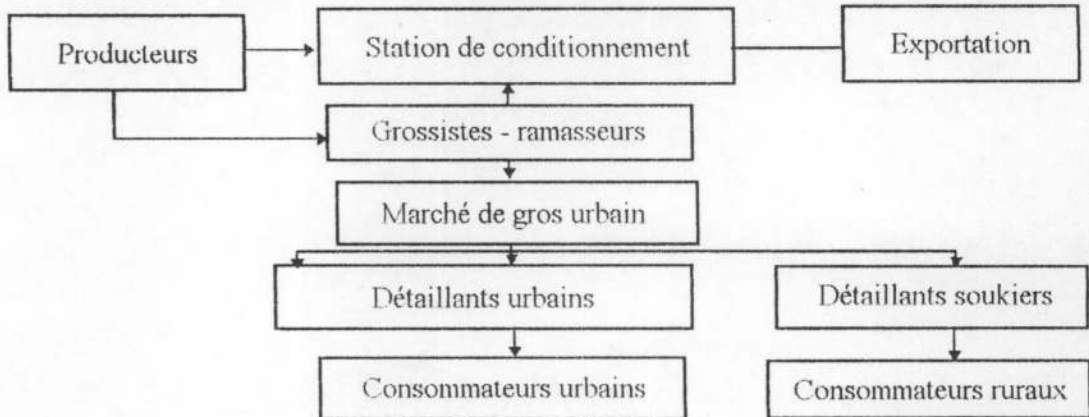
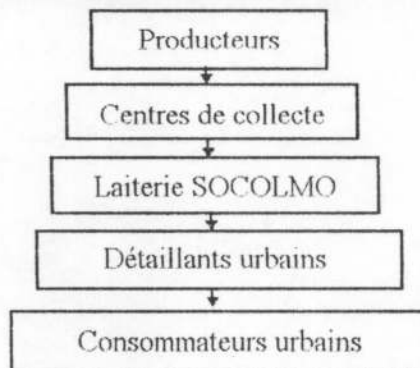
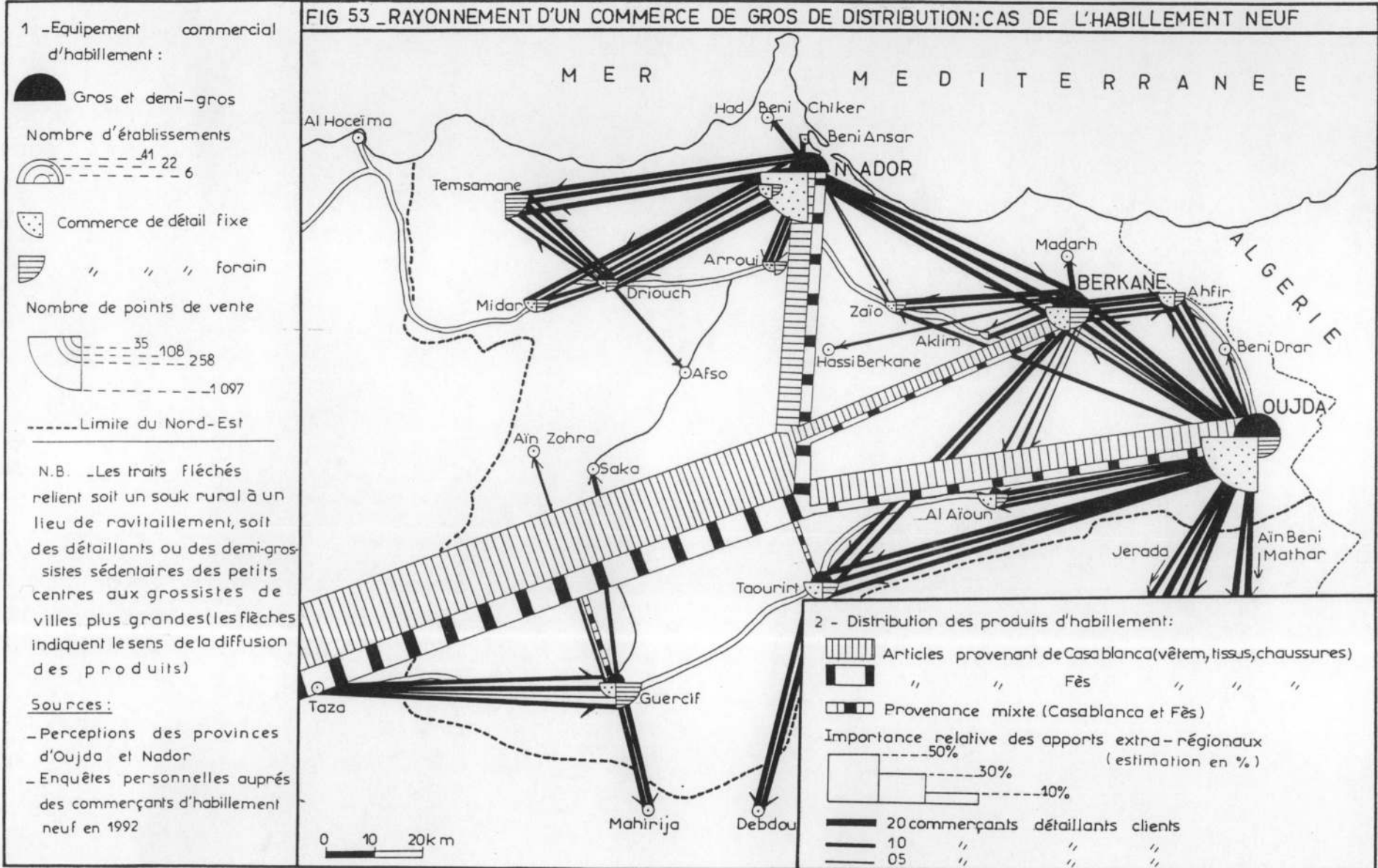


FIG. 52 : COLLECTE ET DISTRIBUTION DU LAIT



Sources: Enquêtes personnelles 1992 (Fig. 50); ORMVAM Berkane (Fig. 51); SOCOLMO à Oujda (fig. 52)

FIG 53 _RAYONNEMENT D'UN COMMERCE DE GROS DE DISTRIBUTION: CAS DE L'HABILLEMENT NEUF



- Complexité des circuits de distribution de l'habillement neuf :

La distribution d'articles d'habillement peut avoir lieu sous diverses formes de circuits. Pour les détaillants urbains ou ruraux en contact direct avec les consommateurs, la possession d'un moyen de transport, en général une camionnette, utilisé pour aller s'approvisionner à Fès ou Casablanca peut être à l'origine de circuits courts (fig.50). Dans ce cas, le schéma hiérarchique comportant les échelons du demi-gros et du gros des villes du Nord-Est n'est pas de règle. Mais, vu les coûts de transport et de séjour qui handicapent les commerçants qui, en contrepartie d'une marge bénéficiaire substantielle, parcourent plus de 1.200 km d'aller et retour de Casablanca, la région du Nord-Est est en général desservie par des circuits longs comprenant plusieurs intermédiaires entre le grossiste de Casablanca et le consommateur d'Oujda ou de Tamsamane. Les différentes étapes des circuits de commercialisation correspondent à une hiérarchisation des pôles de distribution d'habillement.

A l'amont, deux pôles distributeurs extra-régionaux, Casablanca et Fès, approvisionnent la région avec 70 % et 30 % respectivement, d'après les estimations des commerçants enquêtés. C'est dans ces deux villes que sont implantées les plus grandes usines marocaines de tissus et de confection (à Fès : COTEF, SICOFES, à Casablanca : MANATEX, IMATEX, ORBONOR, TISBROD, MANUDRA ...). Il faut d'ailleurs noter que près de 60 % des industriels et des commerçants grossistes d'habillement établis dans le grand Casablanca sont des Fassis qui ont su suivre le mouvement de translation du Centre du Maroc de l'intérieur vers la capitale économique, pour dominer le commerce du textile au Maroc.

La figure 53 montre qu'Oujda, Nador et Berkane, comptant chacun plus de vingt grossistes, sont des pôles de distribution régionaux dont l'aire d'influence commerciale touche villes et campagnes, alors qu'un centre extra-régional, en l'occurrence Taza, rayonne sur Guercif seulement.

A l'aval, dotés d'un équipement grossiste variant de 4 à 6 établissements, Taourirt, Guercif et Driouch sont des centres-relais de redistribution qui approvisionnent des détaillants à la fois urbains (à Debdou, Midar...) et ruraux (à Mahiriya, Saka, Afso, Tamsamane...). Toutefois ce sont les souks hebdomadaires urbains et ruraux, dernier échelon de la hiérarchie de la distribution, qui parviennent à diffuser les articles d'habillement aux points cardinaux de l'espace rural du Nord-Est. Le souk rural de Tamsamane, fréquenté par une

dizaine de grossistes d'habillement, en est un modèle dans la zone montagneuse surpeuplée du Rif oriental.

En fin de compte les grossistes urbains qui rayonnent le plus dans la région sont, d'une part, ceux de Nador relayé par Driouch dans le Rif oriental, d'autre part, ceux d'Oujda et secondairement de Taourirt, dans la partie méridionale du Nord-Est. Au niveau du gros, Berkane est desservi aussi bien par Oujda que par Nador. Sur la figure 53, on relève qu'à Berkane un croisement de flux ayant une triple provenance :

- de l'extérieur du Nord-Est, de Casablanca et Fès, quand il s'agit de circuits courts de distribution grossiste,

- d'Oujda, principal pôle répartiteur dans la région,

- de Nador qui approvisionne Berkane en articles d'habillement de Melilla (confection, espadrilles...) Les grossistes berkani, sédentaires ou soukiers, revendent leurs marchandises à la fois aux détaillants de leur ville et à ceux des souks de la région. Berkane est la ville dont les soukiers grossistes, dotés de camionnettes et d'entrepôts, parcourent le plus la région pour atteindre Zaïo, El Aïoun, Taourirt et les souks forains ruraux. Quant à Guercif dont les soukiers de l'habillement sont en majorité des Tazi, elle sert de courroie de transmission entre une ville limitrophe de la région, Taza, et son arrière-pays : Taddert à l'Ouest, Saka et Aïn Zohra au Nord, Berkine, Rhida et Mahirija au Sud

b) Le commerce de collecte : cas des agrumes et du lait

- Les agrumes : une aire de collecte centrée sur la plaine des Triffa :

Le périmètre irrigué de la Basse Moulouya est la 3e région agrumicole du Maroc après le Gharb et le Souss. Durant les années 1980, sa part dans la production nationale a été de l'ordre de 10 %.

TABLEAU 101 : PRODUCTION ET EXPORTATION DES AGRUMES DE LA BASSE MOULOUYA DE 1981 A 1991

ANNEES	Production (1.000 t)			Exportation	
	Basse Moulouya	Maroc	% / prod. nationale	en 1.000 t	% / production
1981-82	125	999	12,5	58,8	47
1984-85	130	960	13,5	47,5	36,5
1987-88	132	1.233	10,7	32,9	25
1989-90	105	1.050	10	29,6	28
1990-91	120	1.468	8	38	31,6

Sources : - ORMVAM, Berkane
- Annuaire Statistique du Maroc.

La plaine des Triffa concentre plus de 90 % des plantations d'agrumes, le reste étant situé sur la rive gauche de la Basse Moulouya. Visant l'exportation, les producteurs ont implanté 17 stations de conditionnement dont 9 à Berkane, 3 dans la périphérie Nord de la ville, 2 à Aklim, 2 à café Maure et une dernière à Tzaïest. Alors que certains d'entre eux, au nombre de huit, possèdent leur propre unité, des petits et moyens producteurs se sont associés pour constituer sept coopératives de conditionnement.

Selon les années, 25 à 35 % de la production d'agrumes sont exportés, par l'intermédiaire de trois groupes (OCE, WIFAK, DE LASSUS), à partir du port de Béni Ansar. Les agrumes commercialisés sur le marché intérieur, sont en grande partie les écarts de triage provenant du conditionnement pour l'exportation. Durant la campagne 1990-91, le pourcentage des écarts de tirage dans les stations des Triffa a été de 36 % (cf. tableau 102). Les fruits écartés sont proposés aux collecteurs qui les commercialisent sur le marché intérieur.

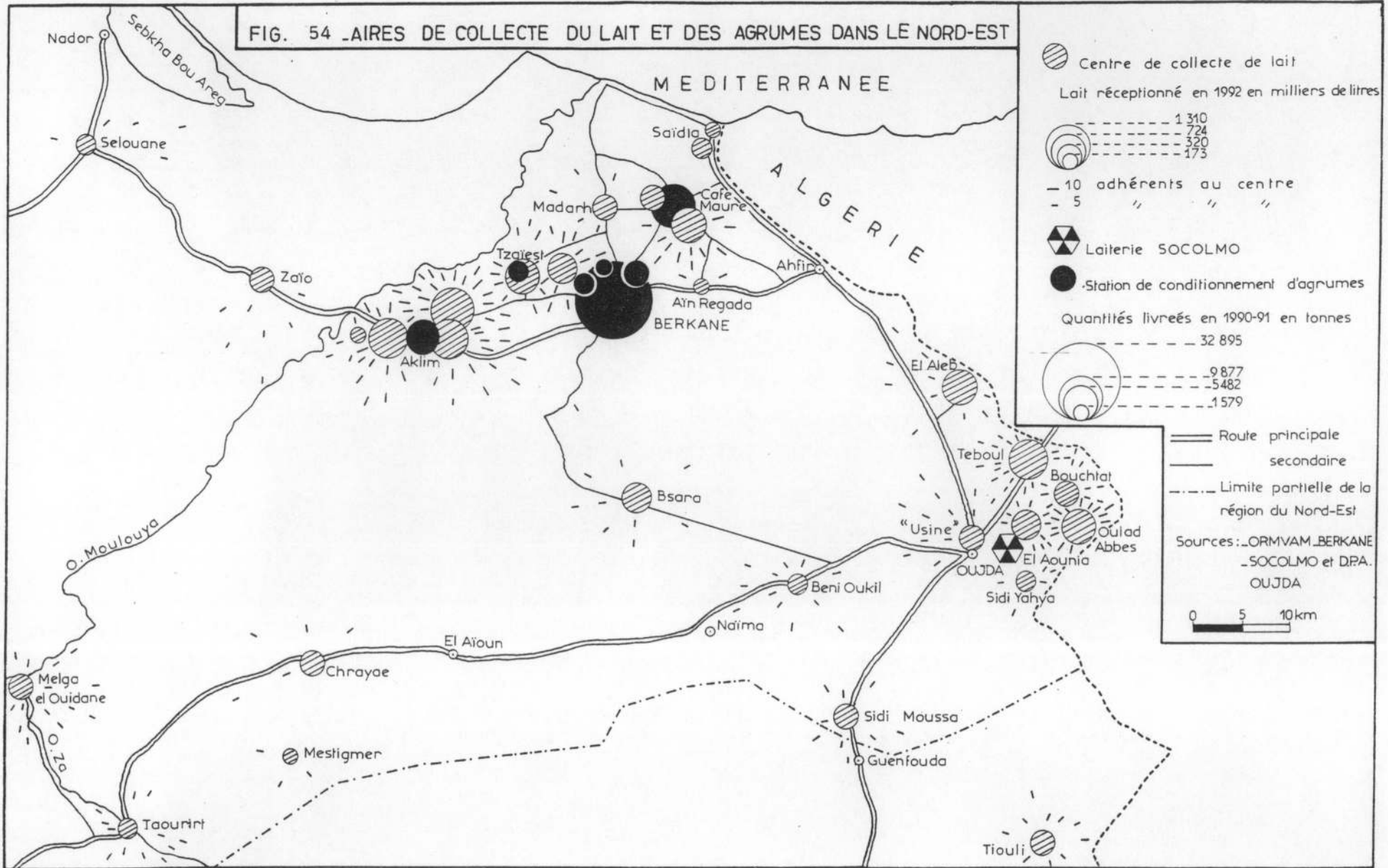
TABLEAU 102 : AGRUMES RECEPTIONNES PAR LES STATIONS DE CONDITIONNEMENT DES TRIFFA EN 1990-91

STATIONS	Lieux d'implantation	Quantités réceptionnées		Exportation		% écart de trilage
		Tonnage	%	Tonnage	%	
SOCOBER	Berkane	11.444	19,8	7.310	19	36
MADAGH	"	5.500	9,5	4.200	11,5	23
BELHADJ	"	4.373	7,6	2.900	8	34
TRIFFA	"	3.115	5,4	2.251	6,2	28
SIDI BOUZID	"	2.022	3,5	908	2,5	55
MOULOUYA	"	1.950	3,3	1.171	3,2	40
PRIM FRUIT	"	1.800	3,1	800	2,2	55
FATH SLIMANIA	"	1.585	2,8	899	2,5	43
SODABER	"	1.106	2	738	2	33
KENTARI	Nord de Berkane	3.882	6,7	2.867	7,8	26
BOUAYAD	"	2.313	4	2.160	5,9	7
ZEGZEL	"	1.579	2,7	798	2,2	49
SODEA	Café Maure	7.500	13	4.201	11,5	44
AL QODS	"	2.377	4,1	1.430	4	40
AL WAHDA	Aklim	3.907	6,8	2.033	5,5	48
ENNASR	"	1.575	2,7	1.088	3	32
ASSALAMA	Tzaïest	1.757	3	1.010	2,8	42
TOTAL		57.785	100	36.764	100	36 %

Source : ORMVAM, Berkane

La récolte de clémentines sans pépins ou de navel peut être vendue sur pied à un grossiste ramasseur qui livre la production à une station de conditionnement. Intermédiaires entre les producteurs, les stations de conditionnement et les marchés de gros urbains, les

FIG. 54 -AIRES DE COLLECTE DU LAIT ET DES AGRUMES DANS LE NORD-EST



grossistes ramasseurs constituent en effet le pivot de la commercialisation des agrumes. Sur le marché de gros des fruits et légumes de Berkane, le plus important dans la région pour les transactions sur les agrumes, ils confient leur marchandise à des commissionnaires. Ils peuvent également desservir directement les détaillants. (fig. 51)

Capitale de la clémentine, Berkane domine une aire de distribution d'agrumes largement plus étendue que celle de leur collecte. Clémentines et oranges des Triffa sont écoulées sur l'ensemble du Maroc oriental, alors qu'auparavant, durant les années 1960, les provinces de Nador et d'Al Hoceïma étaient approvisionnées en agrumes du Rharb par des grossistes de Tetouan (Division du plan et des statistiques, 1963-64). Toutefois, vu la concurrence étrangère sur le plan international et même régional, étant donné que Melilla est ravitaillée par l'Espagne, gros exportateur, les agrumiculteurs des Triffa devraient, d'une part, prospecter le marché maghrébin voisin, et d'autre part, transformer les surplus invendus en jus de fruits en installant des unités agro-industrielles sur les lieux de production.

- Le lait : un ramassage intense dans les Triffa et la banlieue maraîchère d'Oujda.

Conformément au plan laitier lancé en 1975, des mesures d'encouragement de la production laitière sont appliquées par l'ORMVAM (Berkane) et la D.P.A. (Délégation Provinciale de l'Agriculture d'Oujda) :

- Amélioration génétique du cheptel par la distribution aux agriculteurs de génisses et de géniteurs de race importés des Pays Bas, de France et d'Allemagne, en particulier de la race frisonne " pie noire ", en vue d'améliorer la race locale par croisement dans des stations de monte et par l'insémination artificielle.

- Prise en charge par l'Etat de l'implantation de centres de collecte de lait et du transport d'aliment composé fourni par des unités de Casablanca (CICALIM, PROVIMI...) ou d'Oujda (SONABETAIL)

- Vente d'aliment composé et autres fourrages à des tarifs subventionnés à 50 % aux adhérents de la coopérative laitière, tenus à suivre un calendrier fourrager pour régulariser la production laitière au cours de l'année en diversifiant les fourrages : aliment concentré (orge, pulpe sèche, son), aliment grossier (foin, paille), luzerne, maïs...

- Fixation du prix du litre de lait⁸ en favorisant les producteurs durant la période de basse lactation où les ressources fourragères se raréfient.

L'organisation de la commercialisation du lait dans le Nord-Est a pour support les centres de collecte équipés en réfrigérateurs et la laiterie SOCOLMO (Société Coopérative Laitière du Maroc Oriental) où des éleveurs sont des adhérents actionnaires. La figure 54 montre que les 29 centres de collecte en fonctionnement en 1993 se répartissent dans deux zones principales où le troupeau de vaches est dense : une douzaine d'entre eux dans les Triffa où les cultures fourragères couvrent plus de 3.000 ha, sept dans la banlieue maraîchère d'Oujda pour répondre aux besoins de consommation des citadins en lait et en viande. Quant aux centres dispersés, ils sont parfois situés dans un rayon de plus de 100 km par rapport à la SOCOLMO : à Zaïo, Selouane, Taourirt, Melga el Ouidane, celui de Guercif livrant à la coopérative laitière de Taza (LAMRANI, K., 1990).

Le circuit de ramassage et de distribution du lait est simple, comparé à celui des agrumes. Il passe par trois opérations : livraison par les producteurs aux centres de collecte, ramassage par les camions de l'usine auprès des centres de collecte, après sa pasteurisation à la SOCOLMO, le lait est distribué aux détaillants urbains. Le lait étant une denrée plus périssable que les agrumes, on ne remarque pas le phénomène des grossistes ramasseurs dans son circuit de collecte.

Unique laiterie de la région, la SOCOLMO ne draine que le tiers environ de la production globale de lait, le reste étant écoulé par colportage. Le nombre de vaches dont la production est collectée par la laiterie totalise près de 10.000 têtes, réparties entre la Basse Moulouya et la région d'Oujda, alors que le cheptel bovin (vaches et taureaux) compte plus de 80.000 têtes dans la wilaya d'Oujda et la province de Nador⁹.

D'après le tableau 103, on remarque que la Basse Moulouya avec 35 % seulement des vaches laitières, fournit 52 % du lait réceptionné par la SOCOLMO. En moyenne, une vache à lait de la Basse Moulouya produit 2.280 litres par an, alors que dans la région d'Oujda, la

8 - Le prix de lait en dirhams a évolué ainsi:

	1975	1980	1985	1990	1993
Haute lactation	0,85	1,34	1,75	2,33	2,62
Basse lactation	0,95	1,54	2,05	2,92	3,14

9 - D'après l'Annuaire statistique de la région économique de l'Oriental 1992.

production par tête n'est que de 1.130 litres annuellement vu le faible nombre de bovins de race importés ou améliorés.

TABLEAU 103 : COLLECTE DU LAIT PAR LA LAITERIE SOCOLMO D'OUJDA EN 1992

CENTRES DE COLLECTE	ADHERENTS		VACHES LAITIÈRES		LAIT RECEPTIONNE	
	Nb	%	Nb	%	Milliers litres	%
1- Basse Moulouya	828	50,1	3.403	35,6	7 775,1	52,6
Boughriba	175	10,6	270	2,8	1 310,3	8,9
Ennasr	135	8,2	210	2,2	1 014,6	6,9
Akhchabt	128	7,8	210	2,2	953,5	6,4
Tzaïest	75	4,5	353	3,7	841,7	5,7
Laâtamna	109	6,6	380	4	780,2	5,3
Slimania	104	6,3	433	4,5	690,2	4,6
Saïdia	2	-	120	1,3	504,3	3,5
SO DEA	-	-	99	1	419,9	2,8
Madagh	21	1,3	837	8,7	391,1	2,6
Chouihya	13	0,8	220	2,3	121	0,8
Aïn Reggada	11	0,7	38	0,4	100,6	0,7
Zaïo	35	2,1	166	1,7	399,3	2,7
Selouane	20	1,2	67	0,7	248,4	1,7
2- Région d'Oujda	822	49,9	6.167	64,4	7 006,8	47,4
Teboul	84	5	660	6,9	1 072,9	7,2
Oulad Abbès	125	7,5	690	7,2	795,2	5,4
El Aleb	50	3	330	3,4	724,7	4,9
El Aounia	50	3	750	7,8	653,1	4,4
Bsara	50	3	550	5,7	568	3,8
"Usine" ¹	60	3,6	350	3,7	442,2	3
Bouchtat	48	3	760	8	438	3
Sidi Moussa	43	2,6	530	5,5	402,7	2,7
Chrayaâ	27	1,6	105	1,1	344,8	2,4
Tiouli	60	3,6	150	1,6	324	2,2
Melga el Ouidane	71	4,3	294	3	320,9	2,2
Béni Oukil	60	3,6	120	1,2	262,7	1,8
Taourirt	60	3,6	350	3,6	244,6	1,6
Sidi Yahya	20	1,2	430	4,5	239,8	1,6
Mestigmer	14	1	98	1	173	1,2
TOTAL	1.650	100	9.570	100	14 781,9	100

Sources : ORMVAM, Berkane, D.P.A. et SOCOLMO, Oujda.

(1) Appellation de l'ancienne laiterie SOCOLMO d'Oujda.

Pour remplacer l'usine vétuste construite en 1953 au Nord de la ville, une nouvelle unité fut réalisée en 1989 à l'Est d'Oujda à proximité de la banlieue maraîchère où les éleveurs de bovins pratiquent un élevage intensif à l'étable et disposent de parcelles irriguées par pompage pour faire des cultures fourragères.

Réceptionnant une quantité totale de lait de l'ordre de 14 à 15 millions de litres annuellement, la SOCOLMO a une capacité de traitement de 75.000 litres par jour, quantité réduite comparée à celles de certaines sociétés : Centrale Laitière de Casablanca (500.000 l/j), LAIT DOUKKALA à El Jadida (110.000 l/j) ou certaines coopératives : BON LAIT à Marrakech (140.000 l/j), COLAIT à Kénitra (140.000l/j).

Les chiffres ci-dessous montrent, à travers l'exemple de l'année 1992, que même en dehors des variations saisonnières normales (hausse et basse lactation), les quantités mensuelles de lait livrées à la laiterie peuvent subir des irrégularités : écart de plus de 115.000 litres entre le mois de juillet et celui de mars.

Janvier	1.239,5 milliers de litres	Juillet	1.280,3 milliers de litres
Février	1.192,8 " "	Août	1.236,2 " "
Mars	1.163,6 " "	Septembre	1.223,9 " "
Avril	1.207,3 " "	Octobre	1.262,8 " "
Mai	1.261,8 " "	Novembre	1.197,6 " "
Juin	1.247,5 " "	Décembre	1.267,7 " "
		TOTAL	14.781,9 " "

La pointe estivale où parviennent à la SOCOLMO des apports en lait à partir de Casablanca et de Marrakech, correspond à une augmentation de la consommation occasionnée par le retour des TME et les entrées de touristes maghrébins.

L'implantation de nouveaux centres de collectes (celui de Mestigner réalisé en 1993, d'autres projetés à Aïn Béni Mathar, à Oulad Slimane près de Taourirt...) est un indice de l'intensification de l'élevage bovin. Elle découle aussi de la nécessité de réaliser l'autosuffisance. Alors que dans les campagnes la population consomme surtout du lait frais, la production actuelle de lait pasteurisé, estimée à 40.000 litres / jour, ne couvre pas les besoins des citadins, d'où des apports de lait de Casablanca, Marrakech ou Kénitra notamment durant le mois de Ramadan et en été.

Ayant contribué à l'apparition d'un vaste bassin laitier dans la région et d'un petit "dairy belt" autour d'Oujda, la SOCOLMO commercialise le lait et des produits dérivés (beurre, petit lait, yaourt...) dans une aire englobant la wilaya d'Oujda et les provinces de Nador, Figuig, Al Hoceïma et Taza. Dans la wilaya d'Oujda qui représente plus de 80 % du marché, la ville d'Oujda est le principal centre d'écoulement.

En conclusion, les structures commerciales, pour de nombreuses villes du Nord-Est, sont un révélateur du déracinement rural. Elles reflètent le rôle de centres d'accueil vers les-

quels affluent les immigrants ruraux qui contribuent à hypertrophier les secteurs d'activités tertiaires. Au niveau du rayonnement, on peut dire que le commerce de distribution, examiné à travers l'exemple de l'habillement neuf, implique une dépendance de la région pour son approvisionnement vis à vis de pôles extérieurs, en l'occurrence Casablanca et Fès, sans qu'il y ait une hiérarchie dans les circuits de commercialisation du stade du grossiste à celui du consommateur. Par contre, le commerce de collecte, crée des flux et des aires d'influence centrés au niveau du ramassage sur des pôles régionaux comme Oujda et Berkane. Dans le cadre du marché intérieur, lorsqu'il ne s'agit pas d'exportation, la distribution des produits de collecte contribue à façonner des aires commerciales autour des villes du Nord-Est de manière autonome par rapport au reste du pays.

La figure 54 montre, à travers l'exemple de la collecte du lait et des agrumes, que les zones frontalières ont un fort potentiel de production agricole par rapport à l'intérieur du Nord-Est. Par conséquent, ces zones ont tout à gagner d'un climat de détente dans les relations maroco-algériennes, et dans le meilleur des cas, d'une coopération active entre les pays maghrébins.

III - LA HIERARCHIE URBAINE SELON LES FONCTIONS DES VILLES

L'étude de l'équipement des villes en commerces et services permet de passer de la notion d'activité, implantée dans l'espace urbain, à celle de fonction, "raison d'être de la ville" (CHABOT, G., et BEAUJEU-GARNIER, J., 1963)

A- Typologie des fonctions urbaines dans le Nord-Est

La figure 55 détaille les différentes fonctions des villes de la région, selon qu'elles soient dominantes ou secondaires. L'importance de certaines d'entre elles ne peut être quantifiée du fait, soit de sa nature (gestion agricole par exemple), soit de la difficulté de cerner la population active qu'elles occupent à cause du caractère clandestin de l'activité (contrebande). En procédant à des regroupements, les fonctions peuvent être classées et réduites à sept types : le tertiaire (commerces, services, tertiaire supérieur, administration), fonctions liées à la frontière (contrebande, douane), transports (rôle de pôle routier, fonction portuaire), la fonction universitaire, le recyclage de capitaux, l'industrie, gestion agricole et collecte, le rayonnement spatial (soit sur une ville satellisée soit sur une aire étendue) étant une conséquence des fonctions.

FIG. 55 : TYPES DE FONCTIONS URBAINES DANS LE NORD-EST

FONCTIONS	VILLES														
	O U J D A	N A D O R	B E R K A N E	T A O U R I R T	G U E R C I F	Z A I O	A R R O U I	E L A I O U N	A H F I R	M I D A R	D R I O U C H	B E N I A N S A R	Z E G A N G A N E	A K L I M	B E N I D R A R
Recyclage de capitaux	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Pôle routier	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Port	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Commerce	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Administration	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Services	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Tertiaire supérieur	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Université	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Contrebande	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Douane	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Gestion de périmètre irrigué	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Collecte	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Industrie	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Espace desservi étendu	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ville satellisée	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Nombre de fonctions	12	10	10	8	8	8	7	6	6	6	5	7	6	5	5

■ Fonction dominante

▨ Fonction secondaire

1- Le tertiaire : fonction omniprésente dans les villes du Nord-Est

Le commerce a été attribué en tant que fonction dominante, aux villes dont l'indice grossiste est élevé : Oujda, Nador, Berkane, Taourirt, El Aïoun et Guercif. Un coup d'oeil sur les structures commerciales des villes révèle qu'à mesure que l'on monte dans la hiérarchie urbaine, on relève une augmentation du nombre d'établissements tertiaires rares, sachant que pour justifier économiquement leur implantation, ces activités doivent desservir une clientèle régionale vaste.

Les services, secteur hétérogène, sont dominants dans les quatre grands pôles urbains et dans certaines petites villes au rôle particulier comme Béni Ansar, port et pôle de transit, où la part des services atteint la moitié de l'équipement tertiaire.

Quant au tertiaire supérieur, il comprend des activités rares, en particulier des professions libérales (architectes, médecins spécialistes, notaires, experts comptables...)

Dernière branche tertiaire, l'administration, outre son rôle consistant à asseoir l'autorité de l'Etat, favorise l'implantation d'équipements volontaires (collège, centre de santé, poste...) ou induits (commerces et services privés). C'est l'une des fonctions qui permettent le passage du stade de centre rural à celui de ville grâce aux services publics créés par l'Etat. Les villes chefs-lieux administratifs, sièges de wilaya, de province, voire de cercle, tendent à devenir multi-fonctionnelles.

La ville du Nord-Est qui renferme la gamme complète des activités tertiaires est Oujda dont le centre moderne, avec son urbanisme vertical, prend de plus en plus l'allure d'un C.B.D. (Central Business District) où prédominent trois types d'activités : l'administration avec notamment le siège de la wilaya d'Oujda, les commerces rares et de haut niveau, et le secteur financier (banques, assurances...). Par les activités qu'il concentre, cet hypercentre, couvrant à peine 23 ha, soit 0,9 % de la surface bâtie de la ville (GUITOUNI, A., 1981), a un rayonnement qui s'étend à tout le Nord-Est. Comme on le verra au chapitre suivant, Oujda, en tant que capitale de la Région économique de l'Oriental, étend son influence à l'ensemble des villes de la région aussi bien par l'attraction de son université que par le rayonnement d'activités tertiaires rares inexistantes à Nador et Berkane. Elle est certes gênée par la proximité de la frontière maroco-algérienne qui tronque sa zone d'influence du côté oriental.

2- Les fonctions frontalières : une spécificité des régions excentrées.

Elles sont dues à la présence de l'enclave espagnole de Melilla et à la frontière maroco-algérienne.

Contrebande et douanes sont deux fonctions dont l'importance de la première justifie celle de la seconde. Une contrebande d'amont est exercée par les villes frontalières qui représentent des pôles groupeurs-répartiteurs d'articles du commerce illicite : Nador, Béni Ansar, Oujda, Béni Drar et Ahfir. D'autres villes plus ou moins éloignées des frontières, à l'aval en quelque sorte, sont des pôles distributeurs : Taourirt, Guercif, Arroui, Zegangane, Zaïo.

La fonction douanière, hiérarchisée, se retrouve dans sept villes du Nord-Est. Oujda et Béni Ansar-Nador sont les sièges de sous-directions régionales. Conformément au découpage administratif, la Moulouya sépare les circonscriptions d'Oujda et de Nador, alors que la zone de Guercif relève de la circonscription de Fès.

Le bureau des douanes d'Oujda, ordonnancement de plein exercice, est chargé, entre autres, de la visite des Colis Postaux, des bagages et des voyageurs à la gare d'Oujda et à l'aéroport des Angad, du dédouanement des véhicules immatriculés à l'étranger, de la perception des droits et taxes sur les importations et les exportations et également de la lutte contre la contrebande. Dépendant de la circonscription d'Oujda dont le champ d'action potentiel s'étend sur plus de 50.000 km² jusqu'à Figuig, Ahfir dispose d'une brigade de première ligne sur la frontière maroco-algérienne, alors qu'à Berkane, une brigade de deuxième ligne a pour mission la lutte contre la contrebande sur l'axe Melilla-Oujda.

Dans la circonscription de Nador, couvrant 6.000 km² seulement, Béni Ansar a une fonction douanière dominante du fait de la présence du port et du poste frontière de Bab Melilla. Quant aux brigades de Zaïo et de Midar, leur rôle est de lutter contre la contrebande à partir de Melilla en direction d'Oujda, Taza et Al Hoceïma.

3- Les transports : la fonction routière facteur de domination des grandes villes.

La route est le type de voies de communication le plus répandu dans la région. Ayant une influence incontestable sur l'urbanisation et l'équipement commercial des villes (cf. chap. 3 de la 3e partie), elle est cependant une cause de dépendance des petites et moyennes villes vis-à-vis des pôles urbains principaux auxquels elle les rattache (TROIN, J. F., 1990).

La voie ferrée par contre, n'existe que sur l'axe Oujda-Guercif, le long duquel les villes sont dotées de gares.

Enfin une seule ville dans la région, Béni Ansar, exerce une fonction portuaire qui a donné une impulsion à ses activités urbaines.

4- Oujda, 5ème ville universitaire du Maroc

Créée en 1978 dans le cadre de la décentralisation de l'enseignement supérieur, l'université Mohamed Ier d'Oujda est plus récente que celles de Fès, Rabat et Casablanca. Par le nombre d'étudiants, elle vient au 5e rang au Maroc, comme le montre le tableau 104. Elle comprend trois facultés (Lettres et Sciences Humaines, Sciences, Sciences Juridiques, Economiques et Sociales), une Ecole Supérieure de Technologie et une cité universitaire.

TABLEAU 104 : EFFECTIFS DES ETUDIANTS SELON LES UNIVERSITES DU MAROC (1992)

UNIVERSITES	Lieu d'implantation	Date de démarrage	Effectifs en 1991-92	
			Nb.	%
Univ. Hassan II	Casablanca	1975	36584	18
" Med Benabdallah	Fès	1975	25680	12,6
" Qaraouyine	Fès	IXème siècle	7.741	3,8
" Cadi Ayyad	Marrakech	1978	32.727	16
" Mohamed V	Rabat	années 1950	31.429	15,5
" Mohamed Ier	Oujda	1978	20.289	10
" My Smail	Meknès	1989	12.161	6
" Ibn Zohr	Agadir	"	10.362	5
" Chouaïb Doukkali	El Jadida	"	10.055	5
" Ibn Toufaïl	Kénitra	"	8.549	4,2
" Abdelmalek Saadi	Tétouan	"	7.888	3,8
TOTAL			203.465	100

Source : Le Maroc en chiffres 1991, Ministère des affaires Economiques et Sociales

5- Les villes du Nord-Est, refuges de capitaux TME

Sans exception, les villes de la région qui constituent le premier foyer de départs au Maroc vers l'étranger, reçoivent des transferts d'argent en provenance des travailleurs immigrés en Europe. Un indice révélateur de l'importance des envois monétaires est le nombre élevé d'agences bancaires (cf. tableau 94 au chap. 4 de la présente partie) et le montant des dépôts. Il faut noter que les villes du Rif oriental dépassent les autres de la région pour le volume des dépôts : Nador (4,3 millions de DH en 1989) par rapport à Oujda (2,2 millions

de DH), Arroui (183 milliers de DH) et Zaïo (179 milliers de DH) en comparaison avec Taourirt (178 milliers de DH)¹⁰

6- L'industrie : une fonction rare dans le Nord-Est

La région, excentrée et sous-industrialisée, renferme un nombre limité d'implantations industrielles. Les usines les plus notables sont au nombre de trois : la cimenterie d'El Aioun (CIOR), Le laminoir d'Arroui (SONASID) et la sucrerie de Zaïo (SUCRAFOR). quant aux unités implantées à Oujda, Nador et Berkane, elles ont une faible capacité d'emploi.

7- La gestion rurale : un aspect des rapports villes-campagnes

L'essor de l'agriculture irriguée des périmètres modernes de la Basse Moulouya a incontestablement contribué au dynamisme et à la croissance de certaines villes : Berkane dans les Triffa, Zaïo dans la plaine du Zebra, Nador dans le périmètre du Bou Areg et Arroui dans le Gareb.

La collecte de produits ruraux bruts ou transformés ainsi que la distribution de produits urbains donnent lieu à une véritable emprise des villes sur leur arrière pays par les effets de drainage et la ponction des disponibilités monétaires de la population rurale.

8- Le rayonnement spatial des pôles urbains :

C'est une fonction qui découle des précédentes. A une échelle réduite, il peut s'agir de la satellisation de petites villes par un pôle voisin. C'est le cas de Zegangane et Béni Ansar vis à vis de Nador, d'Aklim et de Béni Drar qui gravitent respectivement autour de Berkane et d'Oujda. A une échelle plus vaste, les villes aux fonctions multiples desservent des espaces étendus sur lesquels elle rayonnent sur les plans commercial, administratif ou autres.

B- Une hiérarchie fonctionnelle dissemblable de celle de la taille des villes

Permettant de comprendre la configuration du réseau urbain régional, ses points forts et ses lacunes, la hiérarchie des villes selon les fonctions est en étroite relation avec l'équipement tertiaire, la taille des villes et leur rayonnement spatial. Elle est établie de manière qu'il existe des centres dominants et des centres dominés :

10 - D'après BANK AL MAGHRIB, 1990

FIG. 56 : HIERARCHIE URBAINE SELON LES FONCTIONS

NIVEAUX	VILLES	NOMBRE DE FONCTIONS	RANGS
1	OUJDA	12	Capitale régionale
2	NADOR BERKANE	10	Centres régionaux
3	TOURIRT GUERCIF	8	Centres sous-régionaux
4	ZAIO ARROUI EL AÏOUN AHFIR MIDAR DRIOUCH	5 à 8	Relais sous-régionaux
5	BENI ANSAR ZEGANGANE AKLIM BENI DRAR	5 à 7	Relais locaux

Comparée à celle des villes d'après la taille (cf. fig. 18, chap 2. de la 2e partie), la hiérarchie urbaine selon les fonctions se distingue elle aussi par un même nombre de niveaux, mais elle présente des différences. Au sommet la position d'Oujda, Nador et Berkane est la même dans les deux hiérarchies. Au 3e niveau de la hiérarchie fonctionnelle, celui des centres sous régionaux, Guercif rejoint Taourirt aux dépens d'El Aïoun plus peuplée. A l'échelon immédiatement inférieur, deux villes promues, Midar et Driouch se hissent au niveau d'El Aïoun, Arroui et Ahfir au rang des relais sous régionaux. Enfin à la base, plus rétrécie pour la hiérarchie d'après les fonctions, Zegangane rétrograde au rang des relais locaux avec les villes promues satellisées : Béni Ansar, Aklim et Béni Drar.

A la tête de la hiérarchie, les trois pôles multifonctionnels sont les seuls à avoir un nombre de fonctions à deux chiffres. Nador et Berkane, autonomes à plusieurs égards, sont cependant dépendants d'Oujda sous certains rapports comme on le verra plus loin.

Aux niveaux intermédiaires de la hiérarchie, alors que les centres régionaux de Taourirt et Guercif rayonnent sur un espace environnant notable grâce au nombre assez élevé de leurs fonctions, les relais sous-régionaux, six au total, jouent le rôle de relais entre la campagne et les villes plus grandes (Oujda, Nador, Berkane)

Quant à l'échelon inférieur de la hiérarchie, il coïncide avec les villes satellisées. Dans ce groupe, une fonction domine nettement, les autres étant des fonctions d'appui : recyclage de capitaux à Zegangane, collecte à Aklim, contrebande à Béni Drar. Une ville, Béni Ansar, se démarque par rapport aux autres par le nombre élevé de ses fonctions dominantes. Béni Ansar et Zegangane, trop proches de Nador, ne sont pas équipées en commerce grossiste

d'habillement et d'équipement, leurs détaillants s'adressant à Nador ou Melilla pour s'approvisionner. Il faut remarquer qu'un nombre assez élevé de fonctions ne signifie pas toujours un fort rayonnement urbain. Béni Ansar, étouffé par Nador, a presque autant de fonctions que Guercif dont l'arrière-pays est "aéré" et vide de villes, mais n'a pas de rayonnement spatial. Elle est en quelque sorte une excroissance, un "bras" de Nador tendu vers Melilla et la mer.

En fin de compte, avant de voir l'impact de la hiérarchie des villes selon les fonctions sur la configuration du réseau urbain, une question mérite d'être soulevée à la lumière de l'étude de la hiérarchie fonctionnelle : est-ce que l'armature urbaine du Nord-Est est le résultat de mutations et d'innovations économiques (essor du tertiaire privé, agriculture irriguée, industrialisation...), donc un aspect positif du développement régional? ou est-ce au contraire le résultat de l'appauvrissement et de la crise des campagnes (exode rural) et donc un aspect de sous-développement?

Conformément à la problématique de la marginalité de la région, le réseau urbain du Nord-Est doit être situé à l'échelle du Maroc.

IV- LA PLACE DE L'ARMATURE URBAINE DU NORD-EST DANS LA HIERARCHIE NATIONALE

A- Une hiérarchie urbaine nationale centralisée

1- Le fait urbain au Maroc au début du XXème s.

A cette époque-là, le Nord-Est était un espace sous-urbanisé. La seule partie du Maroc qui était alors bien dotée en villes était "la région du Nord-Ouest, dans l'angle Casablanca-Fès-Tétouan : sur 6 % de la superficie du pays, il y avait 60 % environ de citadins" (NOIN, D., 1968). Le fait urbain était très limité dans l'espace national : aucune ville dans le Maroc aride, une seule en pays montagneux (Chaouen dans le Rif) " dans l'Oriental il n'y avait que la médiocre bourgade d'Oujda " (NOIN, D., 1968) qui devait sa raison d'être à sa situation sur la frontière maroco-algérienne. Les principaux centres urbains intérieurs étaient Fès, Marrakech et secondairement Meknès, villes impériales dont le dynamisme économique et commercial fut affaibli à la suite de la pénétration européenne.

Cette dernière, affermie depuis l'établissement du protectorat, donna une impulsion irréversible aux villes-ports de la côte atlantique : Tanger, El Jadida, Safi et surtout Casablanca, port national. Rabat et Salé, vieux foyers citadins non pourvus de port, n'ont dû leur croissance qu'à la fonction de capitale administrative dévolue à l'ancien Ribat al Fath. Désormais les villes de l'axe littoral moyen atlantique ne tardèrent pas à susciter des captures de flux commerciaux aux dépens de celles de l'intérieur.

Avec l'extraversion du système urbain marocain, alliant l'axe urbain atlantique et les centres intégrés à l'économie coloniale (villes minières, centres de colonisation...), on assista à la concomitance de deux tendances au niveau de l'organisation spatiale : d'une part, l'intégration de l'espace marocain dans le système colonial en tant que périphérie dépendant d'un centre extérieur, en l'occurrence la métropole, d'autre part la prédominance de l'axe Casablanca-Kénitra, à la tête de la hiérarchie urbaine, vis à vis du reste des villes marocaines à la position périphérique.

2- Le poids centralisateur de Casablanca-Rabat dans l'armature urbaine du Maroc.

Depuis l'indépendance, malgré la généralisation du fait urbain à travers le territoire national, des inégalités régionales sont observées à la fois dans le nombre des villes, et dans le taux d'urbanisation. L'inégale diffusion géographique du phénomène urbain n'est que l'expression du processus des déséquilibres régionaux. La centralisation du pays, amorcée au cours de la période coloniale, ne cesse de s'accroître. Au recensement de 1982, les deux agglomérations de la région Centre du Maroc, Casablanca-Mohammédia et Rabat-Salé, rassemblaient à elles seules plus de trois millions d'habitants, soit plus de 36 % de la population urbaine du pays. Dans son ensemble, l'axe Casablanca-Kénitra totalisait alors le tiers des villes de plus de 100.000 hab. (5 sur 14), plus de 38 % des citadins et près de 16,5 % de la population totale.

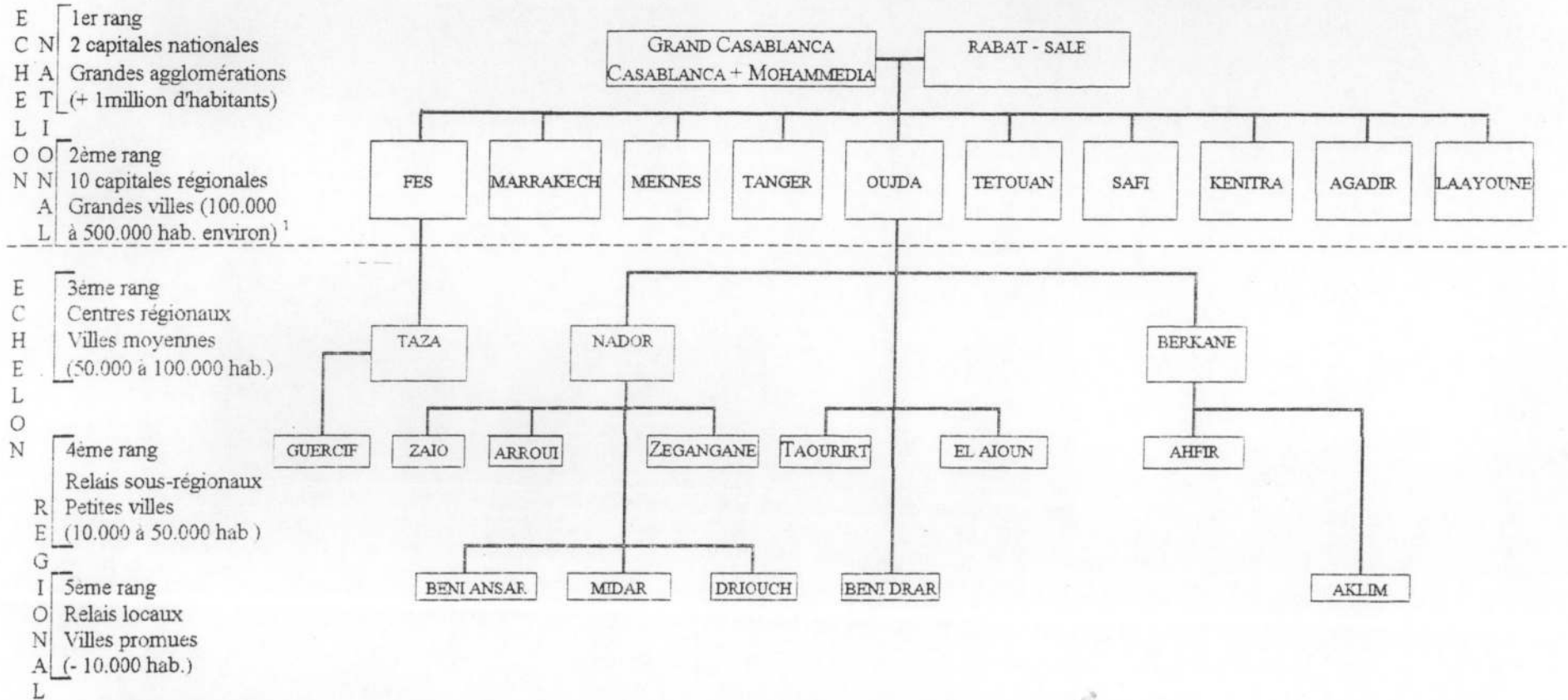
TABLEAU 105 : EVOLUTION DU NOMBRE DES VILLES, DES EFFECTIFS CITADINS ET DU TAUX D'URBANISATION AU MAROC DE 1900 A 1982

ANNEES	Nombre de villes	Population urbaine (milliers)	Taux d'urbanisation (%)
1900	27	420	8 à 9
1936	58	1.450	18
1960	107	3.400	29
1971	145	5.402	35,1
1982	220	8.730	42,8

Sources : - R.G.P.H, 1971, 1982

ESCALLIER, R., 1982

FIG. 57 : L'ARMATURE URBAINE DU NORD-EST AU SEIN DE LA HIERARCHIE DES VILLES DU MAROC



—: Liens hiérarchiques entre centres urbains.

1 : Avec 94.000 hab., au recensement de 1982, Lâayoune a été retenue parmi les 10 villes, vu son rôle régional. Par contre, Khouribga (127.000 hab.), sous la dépendance directe de Casablanca, dont elles est distante de 120 km, n'est pas une capitale régionale.

Un trait majeur caractérisant la hiérarchie urbaine du Maroc, réside dans la dualité entre grandes villes dominantes (capitales nationales et régionales) et une poussière de petites villes dispersées sur le territoire national (relais locaux et sous-régionaux). Par contre la rareté des villes moyennes (centres régionaux) désarticule et déconnecte les liens d'interdépendance fonctionnelle à l'échelon des armatures urbaines régionales. (ESCALLIER, R., 1982).

A la tête de la hiérarchie urbaine du Maroc se trouvent deux pôles nationaux : Casablanca, capitale économique, et Rabat, capitale administrative. Pour le pays, elle constituent un centre unique, quoique bipolaire, et cela pour deux raisons. D'une part, la distance séparant les agglomérations de Casablanca-Mohammedia et de Rabat-Salé n'est que de 60 km sur un axe tendant à devenir une conurbation littorale groupant de petites villes intercalaires : Bouznika, Skhirat et Temara. D'autre part, les deux métropoles nationales, nullement concurrentes, ont des fonctions dominantes complémentaires : l'une étant le centre de décision économique, l'autre détenant le pouvoir politique et administratif. Il faut rappeler cependant que les deux capitales nationales ne sont elles-mêmes que des relais de pôles de décision situés à l'extérieur du pays. Toutefois, à l'échelon national, pour Casablanca et Rabat, les dix capitales régionales jouent le rôle de relais vis-à-vis des villes de 3e ou 4e rangs de la hiérarchie nationale (fig. 57).

Le faible nombre de métropoles régionales intérieures, de la taille de Fès ou de Marrakech, capables de servir de "métropoles d'équilibre" pour contrebalancer l'influence de Casablanca -Rabat, suggère de parler de "Casablanca et le désert marocain" selon le titre-expression consacré par J. F. GRAVIER, " Paris et le désert français " (1958).

Le poids centralisateur de l'axe Casablanca- Rabat perturbe le fonctionnement du réseau urbain national. Dans la périphérie proche de la région Centre, il se produit le plus souvent un court-circuitage de certains niveaux urbains lorsque des villes de 3e ou 4e rangs ont parfois plus de relations dans le domaine économique et commercial avec Casablanca qu'avec leur capitale régionale : par exemple, Youssoufia par rapport à Safi ou Khemisset par rapport à Meknès. Par contre, ce phénomène de court-circuitage est rare dans le Nord-Est marocain à cause de l'éloignement de la région.

Par ailleurs, l'armature urbaine du Nord-Est n'est pas totalement dépendante du pôle casablancais en matière commerciale du fait d'une part des courants de contrebande issus de l'Algérie et de Melilla, d'autre part des transferts en nature ("commerce à la valise") effectués

par les nombreux travailleurs émigrés en Europe. Du fait de ces apports extérieurs, le Nord-Est est relativement autonome vis-à-vis de la région Centre du Maroc.

B- Un réseau urbain régional excentré et mal hiérarchisé

1- Un réseau urbain lacunaire :

A la fin des années 1960, TROIN, J. F. avait distingué dans le Nord-Est deux ensembles urbains : un premier au Nord, en gestation, comprenant Nador, Zegangane, Zaïo, Berkane et Ahfir, et un second solidement implanté le long de l'axe Guercif-Oujda, jalonné de relais routiers (Taourirt, El Aïoun).

Depuis lors, six autres villes se sont ajoutées à l'armature de la région et des changements se sont produits dans sa configuration.

Si un réseau urbain nécessite deux conditions : une hiérarchie et une interdépendance (DALMASSO, E., 1976), dans le cas du Nord-Est, la hiérarchie existe mais elle comporte des insuffisances.

D'abord il faut noter l'absence d'une métropole régionale, titre qu'on ne peut attribuer à Oujda qui n'atteint pas le poids de Fès ou de Marrakech par exemple. Ensuite, le nombre de villes moyennes au rôle de centres régionaux est très réduit, se limitant à Nador et Berkane. Etant des niveaux supérieurs dans l'armature urbaine; leur rôle est déterminant dans l'articulation de l'espace. Enfin la croissance des pôles urbains principaux (Oujda, Nador, Berkane) freine celle des centres plus petits soumis à leur influence. Cinq petites villes, au taux d'accroissement inférieur ou égal à 3 % par an entre 1971 et 1982, ont connu un solde migratoire négatif ou un pourcentage de croissance dû à la migration inférieur à 20 %. Ce sont Ahfir, Aklim, Béni Drar, Zegangane et Béni Ansar. (cf. chap. 2 de la 2ème partie), donc, pour la plupart, des centres trop proches des grands pôles.

Quant aux interrelations entre villes, il n'existe pas de véritable maillage de relations, du fait d'une part, de la rareté des villes moyennes et d'autre part, de la position géographique des centres urbains. Par leur situation excentrée, les villes quadrillent mal l'espace régional : elles jalonnent les axes routiers majeurs dont le tracé revêt la forme d'une ceinture entourant un vaste espace sous-peuplé et vide de villes.

Le nombre de centres dépendants des villes régionales est plus important dans la zone d'influence de Nador que dans celle de Berkane. Alors que la première comprend Zaïo, Arroui, Zegangane, Béni Ansar, Midar et Driouch, la seconde n'englobe que Aklim et dans une certaine mesure Ahfir.

2- L'axe excentré Oujda-Nador, ligne de force du réseau urbain :

Superposé au réseau routier principal, le réseau urbain du Nord-Est, au profil linéaire, a en gros la forme d'un U couché vers l'Ouest. A première vue il paraît éclaté en deux ensembles, l'un centré sur Nador, l'autre sur Oujda, ces deux pôles étant situées aux points de jonction des axes routiers : Nador à l'embranchement des R. P. 27 et 39, Oujda au croisement des R. P. 1, 19 et 27. Seulement, la position charnière de Berkane donne au réseau son unité, de façon que sa structure comprend trois parties : un " tronc " s'étendant d'Oujda à Nador sur 140 km, et deux branches qui s'en détachent : la première d'Oujda à Guercif au Sud, longue de 160 km, la seconde de Nador à Midar au Nord, sur 75 km.

Unissant les trois pôles les plus importants de la région, aussi bien par leur taille que par leur rang dans la hiérarchie des fonctions, l'axe Oujda-Berkane-Nador évoque la "région anisotropique structurée par un axe majeur dans lequel circulent des flux importants " (DAUPHINE, A., 1979).

Cet axe de "centralité" Oujda-Nador, représentant la ligne de force du réseau urbain, se distingue par une situation périphérique et frontalière, plus exactement dans le Nord-Est du Nord-Est. Le premier pôle de l'axe, Oujda, à proximité d'une frontière internationale, doit sa position aux conditions historiques. Celle de Nador sur le littoral aux portes d'une enclave étrangère, fut liée à l'implantation d'un avant-poste de Melilla par les Espagnols lors du protectorat. Dans une position médiane, Berkane, à l'origine centre de colonisation sur le flanc Nord des Béni Snassen, est situé à une vingtaine de kilomètres de la côte méditerranéenne et de la frontière maroco-algérienne.

CONCLUSION

Deux idées-forces se dégagent de l'étude du réseau urbain.

D'une part un véritable tri s'opère parmi les quinze centres urbains du Nord-Est, eu égard à leur équipement en commerces et services. Cette sélection se reflète dans la hiérarchie urbaine selon les fonctions, hiérarchie qui n'est pas entièrement conforme à celle de la taille démographique des villes.

D'autre part, au sein du réseau urbain régional qui est périphérique par rapport à l'armature des villes du Maroc, l'axe reliant Oujda, Berkane et Nador constitue un espace linéaire majeur dans le Nord-Est. Paradoxalement, ce sont les fonctions des villes frontières qui contribuent à l'intégration intra-régionale et qui représentent par conséquent un facteur d'unité dans la région.

Chapitre 5

POLARISATION DE L'ESPACE DU NORD-EST : DES RAYONNEMENTS ISSUS DES MARGES

A lui seul le rayonnement commercial ne suffit pas à donner une idée nette sur l'organisation de l'espace à travers les relations des villes entre elles et dans leurs rapports avec les campagnes, d'autant plus qu'on relève parfois le phénomène de court-circuitage aux dépens des villes de dimension moyenne, de manière que la clientèle des petites villes, voire des centres ruraux, s'adresse directement aux grands centres où les possibilités de choix sont plus larges.

Par conséquent, un examen de quelques formes supplémentaires de rayonnements certera davantage la polarisation spatiale par les villes de la région dans le but de délimiter les espaces polarisés du Nord-Est.

Dans cette tentative, on n'utilisera pas des indicateurs valables pour les sociétés des pays développés (diffusion des journaux, appels téléphoniques, nettoyage à sec...), mais on retiendra des aspects dominants des rayonnements urbains, sachant que d'autres formes d'influences urbaines existent.

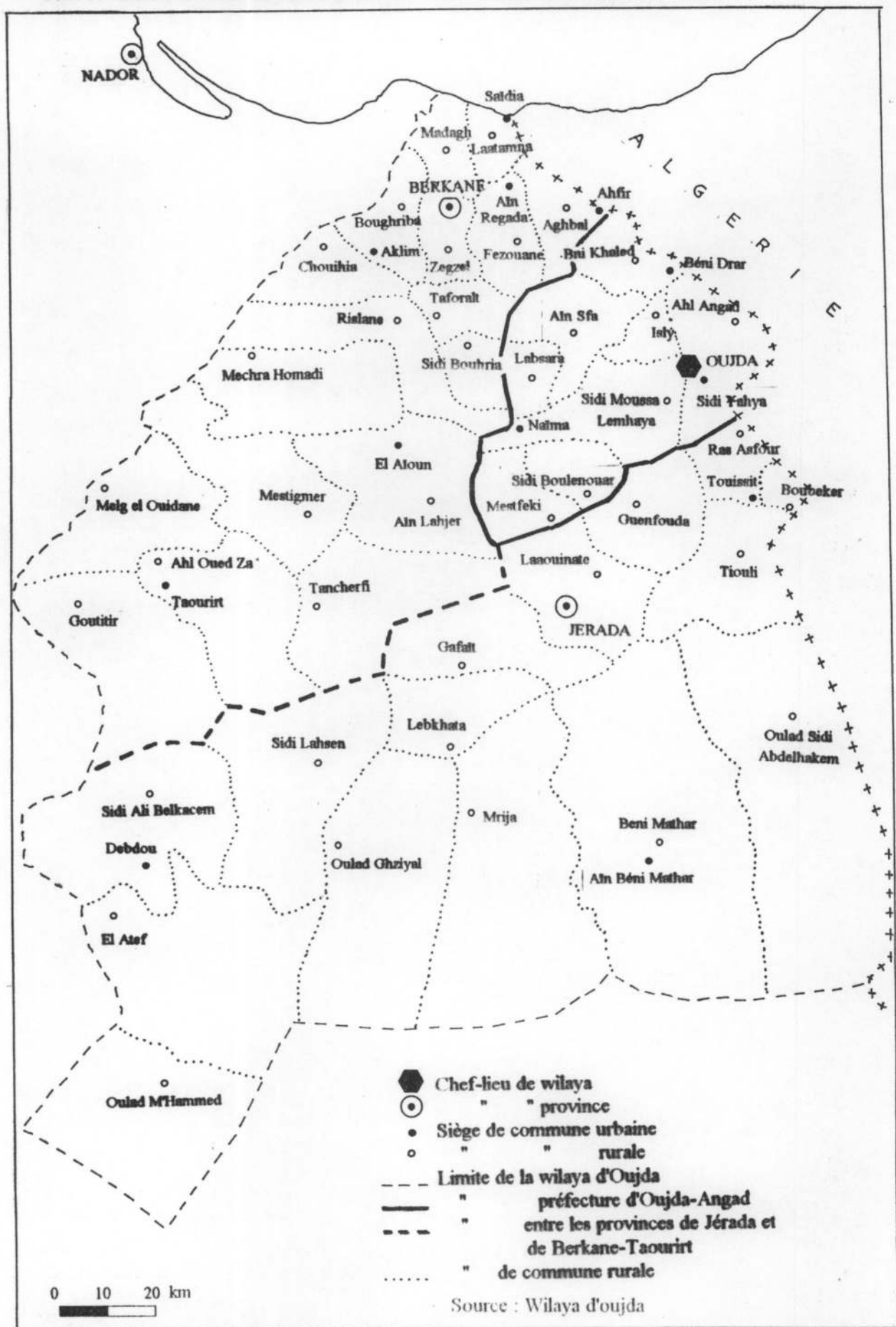
I- LES RAYONNEMENTS SPATIAUX NON COMMERCIAUX DANS LE NORD-EST

A- Un rayonnement administratif partagé entre quatre pôles urbains dont l'un extra-régional

Il a des limites définies dans le cadre du découpage administratif du Maroc.

Durant la période précoloniale le territoire marocain était administré par des pachas gouvernant les villes et des caïds à la tête des tribus. A cause de sa position frontalière, l'amalat d'Oujda fut la première à être créée sous le règne du sultan Mohamed IV en 1859. Au cours de l'époque coloniale, le Nord-Est était à cheval sur les régions civiles d'Oujda et de Fès, dans la zone du protectorat français, et le territoire du Kert relevant de l'ex zone espagnole du Nord.

FIG. 58 : DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE LA WILAYA D'OUJDA EN 1994



- Chef-lieu de wilaya
- " " province
- Sièges de commune urbaine
- " " rurale
- Limite de la wilaya d'Oujda
- " préfecture d'Oujda-Angad
- - - " entre les provinces de Jérada et de Berkane-Taourirt
- " de commune rurale

0 10 20 km

Source : Wilaya d'Oujda

Depuis l'indépendance et la réunification du Maroc, l'organisation administrative du Nord-Est garda le même découpage, sauf que la zone de Guercif dépend de la province de Taza, créée en 1959, et non de Fès.

1- Oujda siège de wilaya et capitale de l'Oriental

D'après les modifications intervenues à partir de janvier 1994 dans le découpage administratif du Maroc, l'ancienne province d'Oujda est promue wilaya. Avec Agadir, Laâyoune et Tetouan elle fait partie des quatre wilaya périphériques créées et qui s'ajoutent aux wilaya du Grand Casablanca de Rabat-Salé, Fès, Meknès et Marrakech. Couvrant 20.700 km², la wilaya d'Oujda comprend la préfecture d'Oujda-Angad (1.680 km²), la province de Berkane-Taourirt (5.750 km²) et celle de Jérada (13.270 km²). Ce nouveau découpage n'a pas réduit le rayonnement administratif d'Oujda puisque sa wilaya coiffe les deux nouvelles provinces et garde l'accès à la Méditerranée. Berkane et Jerada, autrefois chefs-lieux de cercles, sont promus chefs-lieux de provinces pour lui servir de relais dans l'administration territoriale. Les limites orientales des divisions administratives de la wilaya correspondent à des sections de la frontière maroco-algérienne (cf. fig. 58).

Au sein de la préfecture d'Oujda-Angad, de nouvelles communes rurales sont créées:

- Bsara détachée d'Aïn Sfa, Sidi Boulenouar séparée de Mestferki et Isly ôtée de Sidi Yahya,

- Béni Khaled, Sidi Moussa Lemhaya et Ahl Angad remplaçant respectivement Béni Drar, Naïma et Sidi Yahya devenus communes urbaines. Le cas de Sidi Yahya est aberrant puisque cette commune, quartier périphérique d'Oujda, devait logiquement être incluse dans la communauté urbaine d'Oujda, avec les communes d'Oujda-Sidi Ziane, Sidi Driss El Qadi et Oued Nachef-Sidi Mâafa.

Le rayonnement administratif d'Oujda dépasse les limites de sa wilaya puisqu'elle est la capitale de la Région économique de l'Oriental, totalisant 82.820 km² et s'étendant aux provinces de Nador et de Figuig. A ce titre, elle rayonne sur ce vaste territoire qui constitue la zone d'action de directions régionales siégeant à Oujda et relevant de plusieurs ministères: Affaires Economiques et Sociales, Energie et Mines, Transport, Postes et Télécommunications, Tourisme, Culture. Oujda est aussi le siège de quelques inspections régionales (Répression des fraudes, Taxes sur les produits et les services, Office national interprofes-

sionnel des céréales et légumineuses...) et de la direction de la station régionale de la Radiodiffusion et Télévision.

En fin de compte, le rôle régional d'Oujda confère au Nord-Est un caractère d'unité et consolide la position de la ville à la tête du réseau urbain.

2- Berkane promue chef-lieu de province

Au Sud de la région le tracé de la limite Nord de la nouvelle province de Jérada, contiguë à celle de Berkane-Taourirt et à la préfecture d'Oujda-Angad, confirme la délimitation proposée du Nord-Est le long de la section s'étendant du Sud de Taourirt à la frontière maroco-algérienne (cf. introduction générale).

Selon le nouveau découpage les communes rurales de Debdou, Sidi Lahcen et El Aïoun, autrefois dépendant du cercle de Taourirt, sont rattachées à la province de Jerada. Diminué de ces trois communes, le cercle de Taourirt relève de la province de Berkane dont le trait physique marquant est l'extension de la barrière montagneuse des Béni Snassen entre les deux villes. Le seul axe de franchissement de la chaîne est la R.S. 403 qui emprunte le col de Tatoralt.

Dans le cadre de la province de Berkane-Taourirt, le découpage communal a subi des modifications. Les communes rurales de Laâtamna, de Sidi Bouhria et de Melga El Ouidane ont été créées à partir de celles de Madagh, de Tatoralt et de Goutitir respectivement. L'ancienne commune d'Aklim a été scindée en deux pour donner Chouihya et Boughriba.

Enfin la commune rurale d'Aïn Reggada a été rebaptisée Fezouane, le chef-lieu étant érigé en commune urbaine.

L'avenir dira si le nouveau découpage administratif aura des effets sur l'évolution et le dynamisme des centres urbains de la région. Les créations de communes dans le cadre des découpages récents visent le contrôle plus renforcé du territoire et le " rapprochement " de l'administration des administrés en tenant compte de l'accroissement de la population.

Par ailleurs, Berkane exerce aussi une fonction administrative spécifique, celle de siège de l'ORMVAM (Office Régional de Mise en Valeur Agricole de la Moulouya). Le personnel de l'Office a atteint en 1993 un effectif de près de 1.200 agents répartis entre ingénieurs et cadres administratifs (108), techniciens (188) et autres catégories (890 environ).

FIG. 59 _RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE DANS LE NORD-EST

1. Aire d'attraction de l'Université d'OUJDA

Province d'OUJDA
 " de NADOR
 " de TAZA
 " d'ALHOCEIMA
 " de FIGUIG
 Autres origines
 Axe d'attraction

Nombre d'étudiants (1991-92)

--- 20 099
 --- 12 908
 --- 2 417
 --- 1 060

2. Rayonnement scolaire

Lycéens internes
 — 20 internes
 - - - 10 "

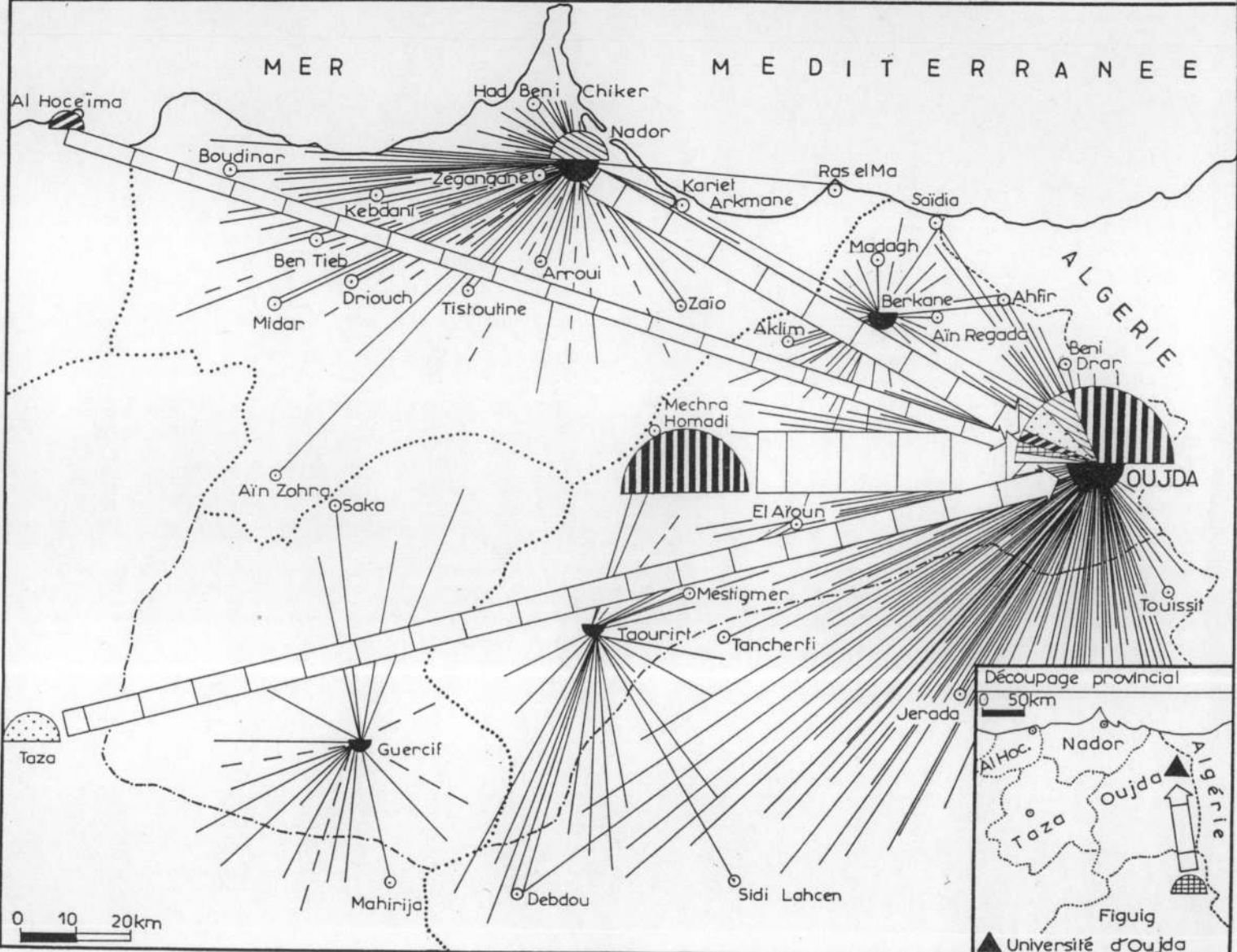
Nombre d'internes par villes d'accueil

--- 440 --- 1100 --- 2060

..... Limites de provinces
 - - - - - Limite partielle du Nord-Est

Sources:

- Université Mohamed I^{er} d'OUJDA.
- Déleg. prov. de l'Education nationale d'OUJDA, NADOR et Taza



A partir du tableau 106, si l'on considère l'effectif moyen par établissement, on peut distinguer deux groupes de villes:

- Les unes au taux élevé: Berkane 1650 environ, Ahfir : 1450, Oujda 1340, Taourirt et Guercif: autour de 1300,

- d'autres au taux assez bas : Zaïo 1085, Midar: 960, Nador: 940 et Zegangane: moins de 700.

Toutefois, ces chiffres ne sont que des moyennes qui peuvent traduire par les villes aux taux élevés un sous-développement en établissements secondaires plutôt que des taux de scolarisation élevés. Il est difficile en effet de rapporter pour les villes les effectifs du secondaire à la population des jeunes d'âge scolaire secondaire, car dans certains grands centres comme Oujda, des ramassages permettent à des élèves de poursuivre leurs études hors de leur ville d'origine.

S'agissant de l'équipement du Nord-Est en établissements secondaires, on constate qu'il se répartit selon une hiérarchie des centres:

- A la base, six centres ruraux seulement disposent d'un collège.

- Cinq centres urbains, à savoir Arroui, Aklim, Béni Drar, Béni Ansar et Driouch, sont dotés chacun d'un collège dont l'effectif est inférieur à 1.000 élèves.

- Un groupe de cinq villes, en l'occurrence El Aïoun, Ahfir, Zaïo, Midar et Zegangane qui comptent deux ou trois établissements dont un lycée, avec des effectifs globaux compris entre 1.000 et 4.000 élèves.

- Enfin, au sommet, cinq villes ont un rayonnement scolaire notable grâce à l'accueil d'internes. Berkane, Taourirt et Guercif ont des aires d'attraction limitées et recrutent un nombre d'internes variant de 300 à 500. Le cas de Guercif mérite d'être souligné, car cette ville, moins peuplée qu'El Aïoun, Zaïo et Ahfir, les dépasse en nombre d'établissements et en effectifs, ce qui est un indice d'attraction. Oujda et Nador ont les rayonnements scolaires les plus vastes. (fig.59)

Seule ville à être équipée en internats dans le Rif oriental, Nador draine les internes sur l'ensemble de cette sous-région, dans un rayon atteignant parfois 80 à 100 km, depuis Boudinar, Tleta Azlaf, Midar et Ain Zohra.

Le pôle d'attraction scolaire principal reste cependant Oujda, du point de vue à la fois quantitatif (plus de 2.000 internes) et spatial.

A part les branches les plus répandues dans les lycées de la région (lettres modernes, sciences expérimentales et sciences mathématiques) Oujda et Berkane possèdent des établissements secondaires d'enseignement spécialisé dont le rayonnement (non cartographié sur la figure.59) dépasse largement le cadre du Nord-Est.

A Oujda, il s'agit des lycées Technique et Al Maghrib al Arabi où les élèves peuvent suivre les branches techniques (électronique, électrotechnique, chimie industrielle, fabrications mécaniques, comptabilité, secrétariat, arts plastiques) et les sciences économiques. Certaines branches, en particulier la chimie industrielle, recrutent des élèves à partir des provinces de l'Oriental, d'Al Hoceïma, Taza et même de Fès et Meknès.

A Berkane, la branche agricole du lycée Laymoune attire des élèves issus de Nador, Oujda et Figuig.

A partir de la figure 59, on remarque que les zones d'influence scolaire se chevauchent rarement, à l'exception des marges, "dans des zones d'indifférence limitées" (BERRY, B., J., L., 1971). Les villes d'accueil d'élèves internes sont très proches du centre géométrique de leur aire d'influence, comme on peut le constater pour Berkane et Guercif. Par contre, les zones d'attraction de certains centres sont tronquées en raison du tracé d'une frontière (pour Oujda), du littoral (pour Nador) ou du fait du sous-peuplement (arrière-pays Nord-Ouest de Taourirt). La coupure entre l'aire de rayonnement scolaire de Nador et celle d'Oujda est liée à la forte capacité d'hébergement des internats des établissements de Nador qui accueillent les lycéens originaires de l'ensemble des centres urbains et ruraux du Rif oriental.

2- Le rayonnement de l'université d'Oujda : du local au continental

TABLEAU 107: AIRES DE RECRUTEMENT DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE D'OUIDA (1991-1992)

ORIGINE GEOGRAPHIQUE	Répartition par facultés			Ensemble	
	Sciences	Lettres	Sc. Jur-éco et soc	Nb	%
Province d'Oujda	3.985	5.267	3.656	12.908	64,2
" de Nador	784	612	1.021	2.417	12
" de Taza	1.149	571	644	2.364	11,8
" d'Al Hoceïma	378	250	432	1.060	5,3
" de Figuig	272	281	186	739	3,7
Autres provinces	40	81	32	153	0,8
Etranger	15	38	405	458	2,2
TOTAL	6.623	7.100	6.376	20.099	100

Source: Université Mohamed 1er Oujda

Le tableau précédent révèle des nuances dans la répartition des étudiants par facultés selon leur origine géographique.

Ainsi les étudiants de la wilaya d'Oujda s'inscrivent en grand nombre à la faculté des lettres. Ceux de Nador et d'Al Hoceïma sont attirés plutôt par les sciences juridiques et économiques, alors que ceux de la province de Taza optent, dans une proportion de 50 %, pour les sciences (biologie, géologie, physique, chimie, mathématiques). Il est à noter, au passage, qu'il serait intéressant de rechercher les motivations du choix des branches suivies par les étudiants d'après leur origine géographique. Ce qu'on pourrait avancer dans ce sens, c'est que dans la région d'Oujda, depuis la période coloniale, l'enseignement primaire et secondaire a été bilingue (français et arabe), ce qui explique que de nombreux étudiants qui en sont issus s'inscrivent en lettres françaises ou arabes. Par contre, stimulés par leurs aînés qui occupent un grand nombre de postes dans la magistrature à Oujda, Nador, Al Hoceïma, voire Fès et Tanger, les étudiants originaires de l'ex-zone espagnole du Nord sont attirés par le droit enseigné en arabe. Quant à ceux de Taza, il semble que leur " profil scientifique " aurait un rapport avec les influences de Fès et de l'Occidental où les étudiants auraient plus de dispositions pour les sciences.

Concernant l'aire de recrutement géographique des étudiants de l'université d'Oujda, une circulaire ministérielle datant de 1980, limite les inscriptions aux étudiants originaires des provinces d'Oujda, Nador, Figuig, Taza et Al Hoceïma, dans le cadre de la décentralisation de l'enseignement supérieur. Ceci n'empêche qu'un petit nombre d'étudiants provient d'autres wilayas et provinces (Fès, Meknès, Marrakech, Errachidia, Boulemane, Béni Mel-

lal...). Il faut noter toutefois que l'aire d'attraction de l'université d'Oujda est essentiellement le Maroc oriental qui totalise 80 % des étudiants dont 64 % de la wilaya d'Oujda.

Une petite minorité d'étudiants étrangers (2,2 % en 1992) est originaire de pays africains et du Maghreb (Soudanais, Tunisiens, Sénégalais, Algériens, Mauritaniens, Ethiopiens...) et secondairement du Moyen Orient (Jordaniens, Syriens, Omanais...) Ces étudiants, francophones ou arabophones sont inscrits notamment à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales.

La cité universitaire d'Oujda comprend 500 chambres dont la capacité d'hébergement est de 3.000 lits. Les étudiantes, pour lesquelles sont réservés 2.340 lits, représentent 78 % des résidents. Plus de 10.000 étudiants originaires de l'extérieur d'Oujda louent en groupes des habitations dans la ville, en particulier dans les quartiers proches du campus: al Qods, Hay Bouarfa, Ben Mrah...Cependant une seule ligne d'autobus relie ces quartiers de la périphérie Sud d'Oujda au centre-ville. Le quartier récent d'Al Qods, où le boulevard de l'Université constitue une artère principale, a été valorisé par la proximité des établissements universitaires : implantation de commerces, de cafés, de locaux aménagés pour la frappe et la photocopie de mémoires de licence...En été son animation diminue après le départ en vacances des étudiants.

C- Un rayonnement sanitaire centré sur Oujda et Nador.

L'infrastructure sanitaire du Nord-Est comporte une capacité en lits de 1350 environ dans le secteur public. La ville d'Oujda totalise plus de 800 lits dont 780 à l'hôpital Al Farabi, alors que Nador vient au 2e rang avec 400 lits environ à l'hôpital Hassani.

Le corps médical du secteur privé est relativement majoritaire en nombre par rapport à celui de la santé publique: 167 médecins (55 %) contre 133 (45 %). Alors que 10 centres ruraux du Nord-Est sont dotés d'un centre de santé disposant d'un médecin du secteur public, en milieu urbain, on constate une forte concentration de l'encadrement médical dans les trois pôles urbains principaux. Sur un total urbain régional de 290 médecins, Oujda en compte 140, soit 48 %, Nador : 78 (27 %) et Berkane: 25 (8 %). Les 47 praticiens restants (16 %) sont répartis entre 11 villes, Béni Drar n'ayant aucun médecin :

- El Aïoun, Ahfir, Zaïo, Arroui, Zegangane, Béni Ansar, Aklim, Midar et Driouch: 1 à 5 médecins par centre.

- Taourirt et Guercif: 6 à 10 (Provinces médicales d'Oujda, et Nador, 1992; Annuaire des abonnés au téléphone, 1991).

Représentant près du tiers du total, 94 médecins spécialistes, secteurs public et privé confondus, se répartissent entre deux villes seulement: Oujda (60) et Nador (34). Les spécialités les plus répandues dans les deux centres sont : la chirurgie, la gynéco-obstétrique, la pédiatrie, O.R.L., la cardiologie, la pneumo-phtisiologie et l'ophtalmologie. Pour les spécialités non disponibles à Nador comme la néphrologie et la traumatologie, les habitants s'adressent soit à Melilla s'ils ont un revenu élevé, soit à Oujda s'il s'agit de personnes au pouvoir d'achat réduit.

Par souci de rentabilité, les médecins spécialistes, visant à toucher une clientèle régionale, ne se sont implantés qu'à Oujda et Nador. Un médecin spécialiste originaire de Berkane ou de Guercif préfère ouvrir son cabinet respectivement à Oujda et à Taza pour polarisser une clientèle potentielle maximale.

Pour la consultation d'un médecin spécialiste, les citoyens de Guercif s'adressent soit à des privés de Taza, Fès ou Oujda, soit à l'hôpital de Taza. Quant à ceux de Taourirt, El Aïoun, Berkane, Ahfir, Aklim et Béni Drar ils se rendent à Oujda. Dans le Rif oriental, le pôle d'attraction est sans conteste Nador.

Bien que dotée d'un hôpital, la troisième ville de la région, Berkane, a un rayonnement sanitaire limité.

Nombre et provenance géographique des malades hospitalisés à Berkane, d'août à décembre 1992 :

Résidents				Passagers	
Berkane	1.778	Madagh	129	Nador	8
Aklim	122	Aïn Reggada	63	Autres villes du Maroc	74
Saïda	50	Café Maure	43	T.M.E	7
Ras Kebdana	36	Autres localités des Triffa	224	Algérie	30
Taforalt	43	Ahfir	15		
Béni Snassen	98	Zaïo	20		

D'après le dépouillement du registre des entrées au service des urgences de l'hôpital EDDERRAK, sur une période de 5 mois (d'août à décembre 1992), 1778 malades sur 2.742, soit 65 %, sont originaires de Berkane. La reste provient essentiellement de la plaine des Triffa et des Béni Snassen. Un nombre limité de malades réside sur la rive gauche de la

Moulouya, à Ras Kebdana et à Zaïo. Près de 120 malades (4,2 %) sont des passagers qui ont reçu des soins à l'hôpital de Berkane. Issus de Nador, d'autres villes du Maroc ou d'Algérie, dans la plupart des cas, ils ont été hospitalisés à la suite d'accidents de la route. La fonction principale de l'hôpital de Berkane est la dispense de soins généraux et l'hospitalisation pour accouchement à la maternité. Les cas nécessitant des interventions chirurgicales sont évacués sur Oujda.

Cependant, Oujda, et à travers elle le Nord-Est, n'est pas autonome en matière de santé. Des malades originaires de la région doivent se rendre à l'hôpital Avicenne de Rabat ou dans des cliniques ou hôpitaux spécialisés de la capitale pour subir des opérations ou suivre certains traitements médicaux. C'est une forme de dépendance du Nord-Est envers la région Centre.

D- L'attraction migratoire des villes du Nord-Est

Sans faire un examen exhaustif de l'attraction migratoire, autre aspect de flux centripètes, on tentera de dégager les grandes lignes des migrations internes d'après les données disponibles, afin de délimiter le rayonnement des pôles urbains.

On peut répartir les villes du Nord-Est en trois catégories selon leur taux net de migration durant la période intercensitaire 1971-1982 (cf. tableau 30, chap. 2 de la 2ème partie):

- Des centres ont connu un solde migratoire négatif: Aklim, Béni Drar, Driouch.

- D'autres ont enregistré un taux de migration nette faible: de 5 à 10 %: Ahfir, Zegangane, Béni Ansar, Arroui et Guercif.

Enfin sept villes ont connu une forte immigration, d'après le taux: Midar (109 %), Zaïo (86 %) ou en chiffres absolus: Oujda (plus de 28.000 immigrants), Nador 16.225, Taourirt: 10.841, El Aioun : 9.116 et Berkane: près de 8.600. Dans ce dernier groupe, la part de l'immigration dans la croissance urbaine a été élevée: Midar 81,6 %, Zaïo 77,8 %, El Aioun 71,3 %, Taourirt 63,4 %, Nador 54,3 %. A Oujda et Berkane où le pourcentage a été respectivement de 33,3 % et 40 %, la part de la croissance naturelle a été supérieure.

L'exode rural est une composante majeure de l'immigration comme le montrent les chiffres qui suivent. On constate des soldes migratoires fortement négatifs dans le milieu rural du Nord-Est et des provinces avoisinantes durant la période 1975-1982 :

Milieu rural de la province	Entrées	Sorties	Solde	Taux ¹ de migration (‰)
OUJDA	16.544	36.196	-19.652	-70
NADOR	14.108	33.266	-19.158	-40
TAZA	13.022	30.243	-17.221	-34
FIGUIG	2.812	6.015	-3.203	-115

1 : calculé en rapportant le solde à la population rurale en 1982

Source : CERED, 1986

Parmi les 36.196 migrants qui ont quitté le milieu rural de la province d'Oujda, 10.000 environ ont été accueillis par le chef-lieu, 4.000 par Berkane, 17.000 par Taourirt, Jerada et El Aïoun, et 5.000 par la province de Nador. Dans cette dernière une grande partie des 33.266 migrants ruraux s'est installée à Nador, Zaïo et Midar, le reste à Oujda et Berkane.

Pour délimiter plus en détail les aires d'attraction migratoire dans la région, on peut retenir l'exemple d'Oujda qui a drainé le plus grand nombre de migrants entre 1971 et 1982 (plus de 28.000)

TABLEAU 108: LES IMMIGRANTS A OUJDA A PARTIR DU MAROC ORIENTAL ET DES PROVINCES CONTIGUES DE 1975 A 1982

IMMIGRANTS URBAINS		IMMIGRANTS RURAUX		TOTAL	
Origine	Nombre	Province d'origine	Nombre	Nombre	%
Berkane	1.092	OUJDA	9.992	17.252	69,4
Taourirt, Jérada, Ahfir	3.348				
Autres villes de la province ⁽¹⁾	2.820				
Taza	964	TAZA	1.580	2.824	11,4
Guercif	280				
Nador	1.044	NADOR	1320	2.532	10,2
Zaïo, Arroui	168				
Figuig, Bouarfa, Tendirara	1.380	FIGUIG	556	1.936	7,8
Al Hoceïma	236	AL HOCEIMA	68	304	1,2
TOTAL	Nb		13.516	24.848	
	%		54,4		100

1- El Aïoun, Aïn Béni Mathar, Debdou, Béni Drar

Source: CERED, 1986

L'espace de migration considéré représente l'aire d'attraction de près de 75 % des immigrants à Oujda entre 1975 et 1982. Dans ce cadre géographique, les campagnes de la wi-

laya d'Oujda ont émis 40 % des flux migratoires vers Oujda, alors que la part des villes qui en dépendent n'a été que de 29 %.

En dehors de la wilaya d'Oujda, les immigrants originaires de la province de Taza ont dépassé en nombre ceux de la province de Nador. A partir des deux provinces, l'exode rural a été numériquement plus intense que les flux migratoires interurbains issus notamment de Nador et de Taza.

Avec moins de 10 % des immigrants, les provinces de Figuig et d'Al Hoceïma ont contribué surtout par des migrants urbains.

Au total, dans les limites de l'aire géographique considérée, comparé à l'immigration d'urbains, l'exode rural à destination d'Oujda est majoritaire avec 54,4 %. Bien que l'essentiel de l'immigration provienne de son aire d'influence administrative, la ville rayonne sur un assez vaste bassin migratoire qui déborde même le cadre du Maroc oriental.

On peut conclure ce passage en évoquant le taux d'émigration vers Oujda à partir des trois provinces limitrophes de la wilaya, en rapportant le nombre de migrants à la population en 1982:

- Province de Nador:	2.532 migrants pour	593.255 hab.,	soit	1/234
" " Taza	2.824	" " 613.485	" "	1/217
" " Figuig	1.936	" " 101.359	" "	1/52.

D'après son taux, la province de Figuig, vaste (55.990 km²), sous-peuplée, pauvre en ressources et enclavée dans une position frontalière, est la plus répulsive. Celle de Nador, malgré sa forte densité humaine (près de 100 hab./km²), l'est moins, le plus gros de ses flux migratoires s'orientant vers Nador où l'émigration à l'étranger est un facteur essentiel de l'urbanisation. Enfin la province de Taza, la plus peuplée, vaste de 15.000 km², est une région qui se cherche (LAMRANI, K., 1990). Steppique à l'Est, montagneuse à l'Ouest, elle constitue un pays économiquement attardé, un espace isolant le Nord-Est du Saïs de Fès. L'effet d'isolement n'est atténué que par le passage d'un "cordon ombilical" à travers l'écran du Rif et du Moyen Atlas, en l'occurrence la trouée de Taza prolongée par la vallée de l'Inaouène qui empruntent la R.P. 1 et la voie ferrée d'Oujda à Fès.

En fin de compte, si les petits centres urbains, notamment les villes promues, ont enregistré entre 1971 et 1982 un taux de migration négatif ou faible, les principaux pôles urbains (Oujda, Nador, Berkane, Taourirt) et certains centres s'appuyant sur leurs fonctions industrielles (Zaïo, El Aïoun) ou administrative (Midar) ont été à l'origine de l'essentiel des attractions migratoires dans le Nord-Est.

II - LE NORD-EST : UN AGENCEMENT DE MICRO-REGIONS FONCTIONNELLES ET D'ESPACES PEU POLARISES.

Bien que par certains aspects de son rayonnement spatial (administration au niveau de la région économique de l'Oriental, Université, services rares...), Oujda représente une capitale régionale et partant un facteur d'unité de la région, on relève des inégalités dans la polarisation spatiale par les villes quant aux aires d'influences commerciales, administratives, scolaires ou autres. Ces zones d'influence s'emboîtent les unes dans les autres et couvrent aussi bien l'espace rural que les centres urbains de niveau inférieur qui en dépendent. Elles correspondent au plus grand commun dénominateur d'une série de zones d'influences (BASTIE, J. et DEZERT, B., 1980). La délimitation des micro-régions fonctionnelles est une synthèse résultant de la superposition de plusieurs cartes de flux: aires commerciales des souks, services d'autocars soukiers, transport routier de voyageurs, rayonnement des commerces de gros, rayonnements administratif et scolaire.

A- Oujda, capitale régionale à la zone d'influence tronquée :

La fonction régionale d'Oujda est liée à la grande taille de la ville, à son passé urbain et à sa situation de carrefour frontalier. Contrairement à certaines villes frontalières comme Strasbourg, Genève ou Bâle en Europe, Oujda ne profite pas pleinement de sa position propice aux échanges, étant donné que les flux transfrontaliers qu'elle enregistre concernent surtout les personnes et peu les marchandises. Parmi les trois villes frontières susdites, celle qu'on peut comparer à Oujda et qui a une taille équivalente est Bâle, Strasbourg étant une capitale européenne (siège du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée des Communautés européennes), Genève étant une métropole internationale, (siège de la Croix Rouge et de différentes organisations internationales, centre bancaire...).

Située sur le coude du Rhin qui porte son nom, la ville suisse est limitrophe de la France et de l'Allemagne. Son carrefour, conjointement aménagé par les trois pays euro-

péens, profite de la convergence de voies de communications (le Rhin, voies ferrées et routes). Dans le contexte de l'Union Européenne, la région de Bâle est intensément structurée par les migrations pendulaires de main d'oeuvre originaire des trois pays et par les échanges de produits et de services entre Bâle et sa zone d'influence. Cette dernière mord à la fois sur l'Alsace en France et sur le Bade en Allemagne (GUICHONNET, P., et RAFFESTIN, C., 1974, FREMONT, A., 1976).

A Oujda, il n'en est presque rien de tout cela. Son aire d'influence est tronquée à l'Est par le tracé de la frontière maroco-algérienne, distante d'une dizaine de kilomètres. En revanche elle est très étendue vers le Sud, englobant la province de Figuig pour laquelle Oujda représente un relais vis à vis de la région Centre du Maroc. Dans le cadre du Nord-Est, le rayonnement d'Oujda vers l'Ouest dépasse un rayon de 100 km et atteint le méridien de Taourirt à partir duquel il s'estompe. Sa limite s'incurve le long du cours de la Moulouya puis s'oriente vers l'Est en suivant grossièrement le ligne de crête de la chaîne des Béni Snassen pour aboutir à la frontière maroco-algérienne.

Située sur la R.P. 1, El Aïoun est un relais solide pour Oujda, en particulier pour la collecte de produits ruraux du couloir Oujda-Taourirt et de la chaîne des Horsts.

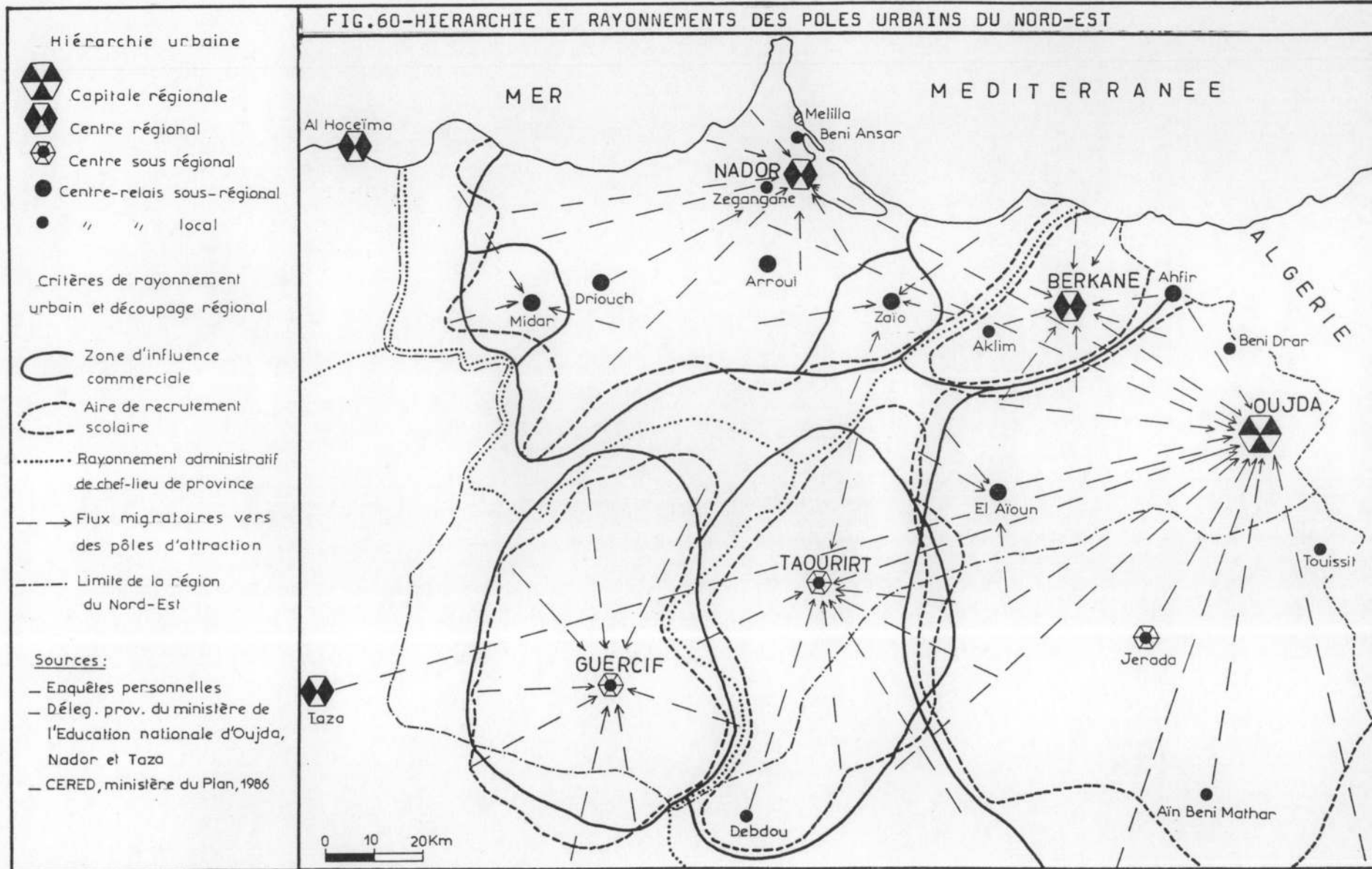
Enfin vers le Nord, sur la R.P. 27, alors que Béni Drar est un centre satellite d'Oujda, la ville frontière d'Ahfir, distante de 38 km et de 22 km respectivement d'Oujda et de Berkane, est un point de convergence des influences des deux pôles urbains.

B- Berkane et son double arrière pays : Triffa et Béni Snassen

Devant son essor à l'agriculture irriguée moderne, Berkane se situe au contact de deux milieux physiquement et économiquement complémentaires: la plaine littorale des Triffa et la chaîne des Béni Snassen qui l'encadre au Sud. Cette complémentarité vaut à la ville de rayonner sur un double arrière pays et d'occuper la rang de centre régional dans la hiérarchie urbaine du Nord-Est (cf. fig.69). Réservoir de migrants vers Berkane sur le plan interne, la montagne des Béni Snassen constitue une barrière freinant d'influence d'Oujda vers le Nord-Ouest.

A première vue, le tronçon routier d'Ahfir au pont de Mechra Safsaf sur la Moulouya semble être l'épine dorsale de la zone d'influence de Berkane. Cependant, non seulement la capitale de la clémentine domine totalement les Triffa, grâce aux liaisons routières denses

FIG.60-HIERARCHIE ET RAYONNEMENTS DES POLES URBAINS DU NORD-EST



qui irriguent la plaine, mais son influence déborde l'ancienne frontière de la zone espagnole du protectorat, en l'occurrence la Moulouya. La gestion des périmètre irrigués de la rive gauche du fleuve, l'exportation des agrumes et des primeurs des Triffa par le port de Béni Ansar, la fréquentation des souks du Rif oriental par les forains berkani, sont des indices dans ce sens. L'influence de Berkane est présente sur le littoral méditerranéen de Saïdia jusqu'au port de Cap de l'Eau (Ras Kebdana), ce dernier étant plus proche par rapport à Zaïo ou Nador dont il est isolé par le chaînon des Kebdana.

Evoluant à l'ombre de Berkane, Aklim qui ne s'est accru que grâce à l'accroissement naturel entre 1971 et 1982, est un centre qui relaie la ville dans la gestion de la plaine des Triffa.

Récemment, Berkane s'est vue attribuer la fonction de chef-lieu de province incluant le cercle de Taourirt. L'obstacle physique des Béni Snassen compromet l'intensification des relations entre les deux villes, d'autant plus que Taourirt reste après tout dépendante de la wilaya d'Oujda.

Tout compte fait, Berkane, par l'animation de son hinterland, fait contrepoids à l'attraction d'Oujda et de Nador et constitue une charnière entre les deux villes, marquant ainsi l'organisation et le fonctionnement de l'espace régional.

C- Nador, pôle du Rif oriental épaulé par Melilla

Sur la rive gauche de la Moulouya, le Rif oriental est l'espace sous-régional qui compte le plus de villes: huit au total si l'on retient l'enclave de Melilla.

Cette dernière dont l'influence est réelle sur la région, est une capitale occulte du Rif oriental, grâce à ses fonctions portuaire et commerciale: transit de travailleurs émigrés en Europe, distribution de marchandises de contrebande, tourisme commercial. En effet, des citadins de Nador et d'autres villes du Maroc, notamment d'Oujda et de Fès, s'y rendent pour l'achat d'articles rares ou non disponibles sur le marché (matériel d'optique, d'informatique, magnétoscopes, antennes paraboliques...), en dépit de quelques risques: absence de garantie, non homologation de pièces de rechange. Le dynamisme apparent de Nador n'est que le reflet de celui du président espagnol.

On peut distinguer trois niveaux dans le rayonnement spatial de Nador, en fonction de la distance par rapport à la ville:

- Le premier, périurbain dans le cadre du grand Nador, est facilité par les navettes intenses de taxis et de bus à destination de Selouane, Zegangane et Béni Ansar. Ces cités d'ortoirs satellites ont un commerce grossiste déficitaire du fait de leur dépendance de Nador.

- Le second niveau de rayonnement, plus faible que le premier en intensité, concerne essentiellement les campagnes du Rif oriental, ainsi que deux centres-relais sous-régionaux: Arroui et Driouch. Dans cet espace à forte densité de population, des centres ruraux ont le rôle de relais locaux: Kibdani, Ben Tieb, Tafersit, Khemis Tamsamane-Boudinar...

- Enfin sur les marges, la zone d'influence de Nador chevauche celles de Zaïo au Sud-Est et de Midar à l'Ouest, créant un rayonnement mixte. Bien ancré dans le périmètre irrigué du Zebra, Zaïo est un petit pôle de croissance qui doit son expansion à la sucrerie (SUCRAFOR), à la fonction de chef-lieu de cercle et au trafic routier entre Berkane et Nador. Sur l'axe routier Nador-Al Hoceïma, Midar est un relais sous-régional assez lointain de Nador (à 75 km) mais qui aurait pu être plus dynamique s'il était situé à 20 km plus loin vers l'Ouest, à l'emplacement de Cassita devenue un noeud routier à l'embranchement de la R.S. 312, venant de Taza, sur la R.P. 39.

Centre régional au même titre que Berkane, Nador a finalement un rayonnement spatial plus vaste et domine un nombre assez élevé de centres urbains.

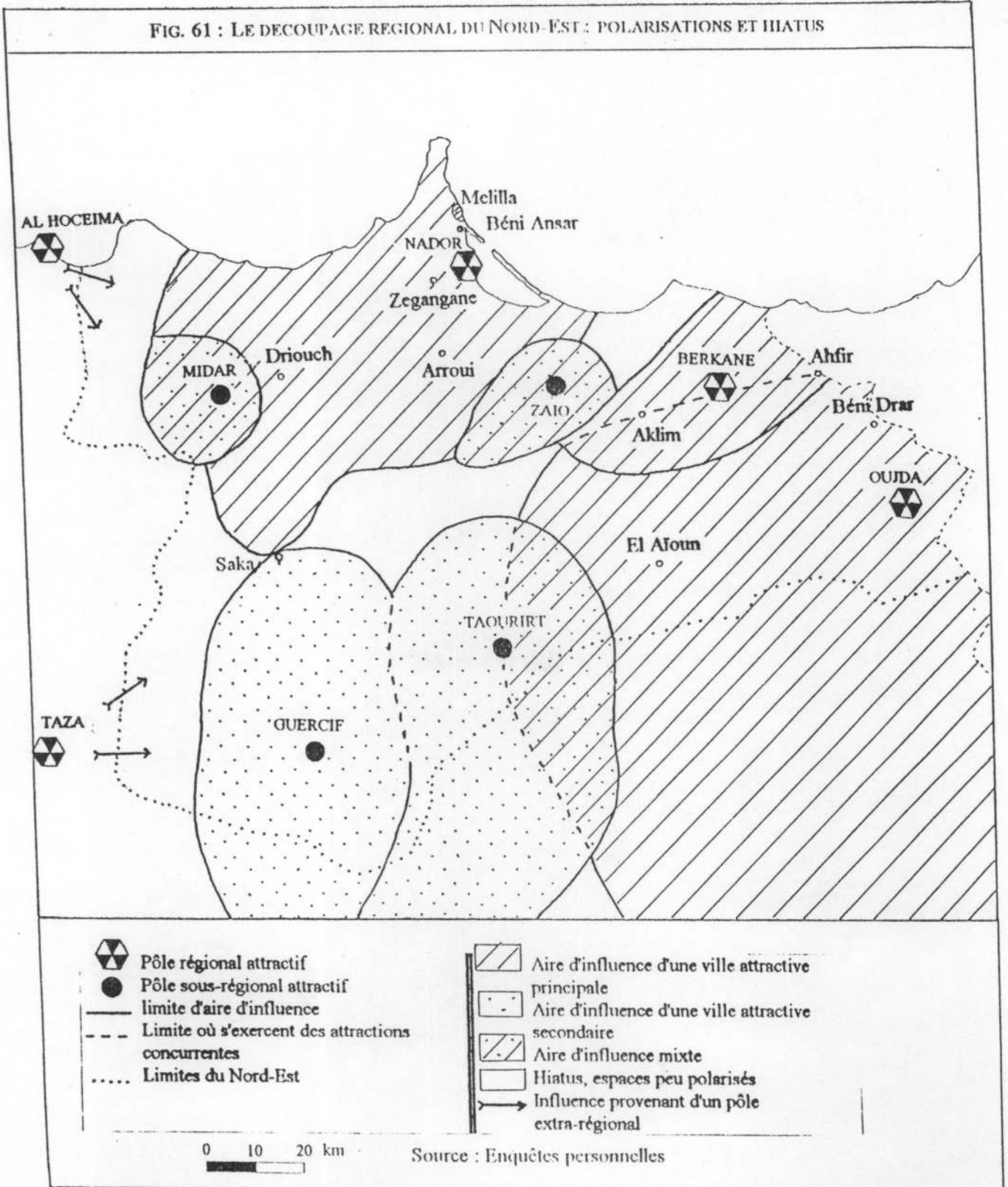
D- Taourirt et Guercif, deux centres sous-régionaux sur l'axe Oujda-Taza.

Jalonnant la R.P. 1, les deux villes sont les seuls centres sous-régionaux du Nord-Est. Ils s'inscrivent dans un grand triangle dont les sommets sont Oujda, Taza et Nador. Distants de 50 km l'un de l'autre, ils se distinguent par des aires d'influence contiguës et longilignes dans le sens méridien, du fait que leur rayonnement est bloqué respectivement par Oujda à l'Est et par Taza à l'Ouest.

1- Taourirt : une zone d'influence partiellement chevauchée par celle d'Oujda

A l'instar de Guercif, Taourirt a un arrière-pays faible en ressources et où l'activité principale est l'élevage du petit bétail, l'agriculture des périmètres traditionnels irrigués par les eaux des oueds Za et Melloulou étant insuffisante.

FIG. 61 : LE DECOUPAGE REGIONAL DU NORD-EST : POLARISATIONS ET HIATUS



Son aire d'influence, en partie chevauchée par celle d'Oujda à l'Est, est limitée à l'Ouest par celle de Guercif. par contre vers le Sud, elle s'étend pour atteindre Debdou au-delà de la chaîne des Horst. Vers le Nord, son rayonnement coïncide avec la section de la Moulouya comprise entre Melga El Ouidane, à la confluence du Za, et Mechra Klila à l'aval.

Avec le récent découpage administratif, l'inconnue reste l'évolution future des communes rurales de Sidi Lahcen, Sidi Ali Belkacem, El Ateuf et Oulad M'Hamed, ainsi que du centre de Debdou dans leurs rapports avec Taourirt dont ils ont été détachés au profit de la cité minière de Jerada, promue chef-lieu de province. Il y a une éventualité d'écartèlement entre les influences urbaines de trois villes: Taourirt, Jerada, et Oujda.

2- Le pays de Guercif : un carrefour d'influences urbaines

C'est une sorte de *no man's land* lié à l'aridité qui explique la faible densité de population: 16 hab./km² en 1982. Carrefour naturel entre les plaines de la Moulouya et celles s'étendant d'Oujda au couloir de Taza, c'est aussi un carrefour d'influences urbaines. Faute d'assise solide permettant à Guercif d'avoir la mainmise sur son arrière-pays, ce dernier est une zone de polarisation multiple à la fois interne et externe. Au rayonnement propre de la ville qui s'étend du Nord au Sud de Saka à Rhida et Mahirija, s'ajoutent les influences de trois villes: Taza, Oujda et Nador.

Chef-lieu de cercle relevant de Taza, distante de 65 kms, Guercif en dépend aussi pour des services rares (architectes, médecins spécialistes...). Quant à Oujda, située à 160 kms, elle rayonne sur le pays de Guercif grâce aux activités du tertiaire supérieur, à son université et à la diffusion d'articles de contrebande en provenance de l'Algérie. Enfin, à 150 kms environ au Nord-Est, Nador pourvoit Guercif, via Arroui et Saka, en marchandises de contrebande de Melilla pour lesquelles elle est devenue un véritable entrepôt à partir duquel elles sont acheminées vers l'Occidental marocain. A Arroui également, au laminoir de la SONASID, des camions de gros tonnage sont chargés de fer à béton qui est transporté à la gare ferroviaire de Guercif en vue de son transport vers le reste du Maroc.

Finalement le pays de Guercif correspond beaucoup aux " régions sans grande vitalité, faiblement organisées sur elles-mêmes, subissant des influences diverses et souvent contradictoires, [et qui] sont les plus difficiles à définir et à délimiter " (GEORGE, P., 1970). Il représente toutefois un espace de transition dans la mesure où Guercif et Taza constituent, le

long de la R.P.. 1 et la voie ferrée, des relais en direction d'une région fortement polarisée par une métropole, en l'occurrence Fès qui a un poids ressenti à l'échelon national.

E- Limites entre les micro-régions et hiatus

La superposition des flux et des liens que tisse la ville avec son environnement s'estompe à mesure que l'on s'en éloigne. La figure 59 montre, par exemple, que le recrutement des lycées faiblit dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres, alors que l'influence de l'université d'Oujda continue de s'exercer.

" Rien n'est plus flou que les limites d'influence d'une ville " (GEORGE, P. J., 1970). Effectivement, les sous-régions ont par endroits des limites linéaires nettes (frontière internationale avec l'Algérie; littoral méditerranéen, oued Moulouya...), alors qu'ailleurs elles se caractérisent par des franges peu précises.

Il ressort de la figure 60 que cinq villes seulement ont des zones d'influence notables: Oujda, Nador, Berkane et secondairement Taourirt et Guercif. les dimensions variables des pays dans le Nord-Est sont fonction de leurs niveaux économiques différents, de la taille et des fonctions de leurs pôles respectifs.

Des espaces restent peu polarisés à cause du faible maillage des villes. Des hiatus s'insèrent entre les zones d'influence urbaines. Le plus frappant est celui du centre de la région, dans le territoire des Béni Bou Yahî entre Foum Saka à l'Ouest et la Moulouya à l'Est. Cette "dépression" est due au sous peuplement et à l'éloignement par rapport aux villes principales de la région. Sur les marges, un second hiatus situé au Nord-Est dans la partie orientale des Kibdana, est dû à l'enclavement par la mer et la Moulouya, ainsi qu'au relief montagneux. Enfin, un autre, d'orientation méridienne dans la périphérie occidentale du Nord-Est, s'explique par la déperdition des influences de Nador et de Guercif et par la pénétration de celles de pôles extérieurs à la région: Al Hoceïma au Nord, Taza au Sud.

CONCLUSION

Les faiblesses de l'armature urbaine se traduisent par l'incomplète polarisation de l'espace régional. La position excentrée des trois centres régionaux, Oujda, Berkane et Nador, laisse subsister sur les marges de leurs aires de rayonnement des espaces non polarisés.

Tout au long de l'analyse, on a relevé diverses formes de l'emprise des villes sur l'espace environnant. Une brève comparaison entre les pôles urbains du Nord-Est, quant à leur enracinement dans leur région, révèle l'existence de trois cas illustrés par trois villes:

- Le premier représenté par Oujda est le type de ville qui a créé sa région et tissé un réseau de relais dans sa zone d'influence grâce à sa situation de carrefour et à son legs historique. Le Nord-Est trouve un trait d'unité dans le rôle organisateur d'Oujda, capitale incontestée de la région, voire du Maroc oriental, malgré le fait qu'elle soit une ville excentrée dans son propre territoire comme elle l'est dans le pays.

- Le second est un cas inverse incarné par Berkane. C'est la région, en l'occurrence la plaine des Triffa, qui a été à l'origine à la fois de sa naissance comme centre de colonisation et de son essor. "La ville, produit de sa région, organise ensuite cette dernière" (BEGUIN, H., 1974).

Dans ces deux cas cités, les deux organismes urbains sont bien ancrés dans leur région.

- Enfin, Nador représente la ville, sans assise rurale véritable, qui se distingue par un dynamisme artificiel et dont l'essor repose sur ses relations avec Melilla et sur le recyclage de capitaux de l'émigration. C'est le type de ville qui est plutôt branchée sur l'étranger.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Au fil des cinq chapitres précédents, en procédant progressivement à l'analyse des différents éléments structurants de l'espace régional, on a fait le tour complet du Nord-Est, depuis les campagnes jusqu'aux villes en passant par les souks et les routes. On en a déduit d'une part, que l'organisation régionale se fait autour des pôles urbains, et d'autre part, que les nuances dans la polarisation spatiale traduisent des disparités internes.

Un premier constat relatif au fonctionnement de l'espace du Nord-Est concerne l'intensité des flux de personnes et de marchandises entre Oujda et Nador, signifiant que le verrou de la Moulouya, frontière du protectorat, a sauté. Des liens multiples existent entre les deux rives, contrairement à la zone du Nord-Ouest marocain, polarisée par Tanger. Dans cette dernière région qui faisait partie de l'ancienne zone espagnole, subsistent des flux Est-Ouest, de migrants, de produits et d'échanges divers, depuis Al Hoceïma jusqu'à Chaouen ou au-delà, et la région de Fès-Meknès n'y mord pas. Il y a donc une organisation régionale différente entre les deux extrêmes du Maroc, Nord-Est et Nord-Ouest, qui se distinguent par une différence de dynamique.

Par contre, au coeur du Nord-Est, un espace vide de ville, peu structuré par le réseau routier, demeure peu polarisé. La réalisation de la voie ferrée projetée de Taourirt à Nador, aurait des retombées multiples sur la région. Non seulement elle parachèverait le désenclavement du Rif oriental, mais elle donnerait une impulsion à ses villes et permettrait d'étendre la polarisation spatiale au hiatus central de la région.

"Dans le cas d'une région frontalière, les pôles (de développement) peuvent ne pas fonctionner d'une manière optimale selon qu'ils occupent telle ou telle situation géographique" (GUICHONNET, P., et RAFFESTIN, C., 1974). Cette affirmation est bien valable pour le cas d'Oujda qui, du fait de sa position frontalière, se partage l'influence spatiale avec d'autres pôles, en particulier Nador et Berkane. En comparaison, de l'autre côté de la frontière maroco-algérienne, à quelque 220 kms au Nord-Est, Oran fait figure de métropole régionale rayonnant sur tout l'Ouest algérien (cf. chap. 2 de la première partie).

Si la structure spatiale du Nord-Est et sa division en plusieurs micro-régions impliquent des difficultés d'intégration intra-régionale, le problème de fond qui se pose à la région est celui de son intégration au territoire national, thème qu'abordera la quatrième partie.

QUATRIEME PARTIE

DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION

DE LA REGION DU NORD-EST MAROCAIN

Après avoir étudié les potentialités du Nord-Est, mises en rapport avec la population, ainsi que l'organisation de l'espace régional, la présente partie a pour but de donner un aperçu sur l'état de développement de la région et son intégration dans le tissu marocain. S'agissant d'un espace excentré, faisant partie d'un pays en voie de développement, l'analyse permettra d'évaluer l'impact des déséquilibres régionaux au Maroc sur son développement et son intégration. Par ailleurs, étant donné le caractère extraverti et frontalier du Nord-Est qui rend son développement économique largement tributaire de l'extérieur, l'étude abordera la question de l'enclave espagnole de Melilla ainsi que les relations avec le reste du Maghreb d'une part et l'Europe d'autre part.

Chapitre 1

L'ETAT DES LIEUX : LE NORD-EST RESTE-T-IL UNE REGION LAISSEE POUR COMPTE ?

Pour faire en quelque sorte l'"audit" de la région afin de savoir où en est le développement du Nord-Est, on examinera dans un premier temps successivement la part de son évolution spontanée résultant du jeu de deux facteurs principaux, en l'occurrence le rôle de l'urbanisation et des initiatives privées, puis la contribution de l'Etat en matière de réalisations économiques.

Le second volet du chapitre est consacré aux différents aspects de l'intégration de la région dans l'espace national, étant donné que développement et intégration sont étroitement liés.

I- L'ETAT DE DEVELOPPEMENT : LE NORD-EST REGION ATTARDEE

A- Le développement autocentré et ses limites

1- Urbanisation et développement régional.

La notion de pôles de croissance, introduite depuis les années 1960 par FRANCOIS PERROUX, a été, depuis lors, abondamment étoffée. Alors que pour J. MONOD, et PH. DE CASTELBAJAC (1973) " la croissance économique se polarise à l'intérieur d'un système urbain organisé ", O. DOLLFUS, (1972) a distingué dans les rapports villes-campagnes les effets positifs (structuration de l'environnement, création d'un marché stimulant pour l'agriculture...), de ceux négatifs (pompage et drainage aux dépens du milieu rural) et a souligné le rôle des grands pôles urbains : " Lorsque les flux s'équilibrent et se diversifient entre une grande ville et son environnement, on voit se former une région animée par la ville. C'est le stade du décollage de l'économie régionale ".

Des économistes ont examiné l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation est un agent de développement dans les pays du Tiers Monde. Pour D. REQUIER-DES-JARDINS, (1991), la ville qui été pour les pays développés l'agent de polarisation des structures économiques entraînant notamment le développement de l'agriculture en lui fournissant les marchés, pour

les pays sous-développés, " constitue un catalyseur irremplaçable du développement " grâce à sa double fonction de marché et de lieu de production et d'innovations techniques et sociales. Pour le cas du Nord-Est marocain, il est aisé de constater que le développement des cultures commerciales et de l'agro-industrie autour de Berkane, des périmètres maraîchers d'Oujda et de Taourirt, doit beaucoup aux marchés urbains. Par leur pouvoir d'émission des flux d'échanges, ces villes jouent un rôle d'intégration économique en s'insérant dans un réseau de marchés urbains à l'échelon régional, comportant des flux campagnes-villes et d'autres interurbains.

De leur côté, des études géographiques ont démontré que la multiplication des petites agglomérations urbaines constitue un facteur de développement et d'intégration intrarégionale pour des espaces jusqu'alors marginalisés et mal organisés. Dans les zones montagneuses du Rif Oriental par exemple, des villes comme Driouch et Midar ainsi que des centres sur le point d'être recensés comme urbains (Ben Tieb, Kebdani, Tafersit) ou se présentant sous forme de doublets avec partage de fonctions commerciale et administrative (Kassita-Tleta Azlaf, Kourouna (Khemis Tamsamane)-Boudinar), représentent des micro-pôles de croissance exerçant un pouvoir de commandement, des fonctions et un rayonnement local (MAURER, G., 1993). Certains ont souligné le rôle que peuvent jouer les petites villes dans le cadre d'une planification globale visant à résorber l'urbanisation anarchique et à faciliter un développement plus équilibré en avançant que "les petites villes, contrairement aux grandes agglomérations, sont davantage un préalable qu'un résultat du développement au niveau local" (LAGHOUAT, M., 1983).

Le développement spontané et autocentré a cependant des limites dans la mesure où, à l'échelle de la région, la notion de périphérie et de domination réside dans la distinction entre les grandes villes qui détiennent les fonctions de commandement et polarisent l'espace d'une part, le milieu rural et les petits centres urbains d'autre part (HOUSSEL, J-P., 1992). Par conséquent, dans une région excentrée comme le Nord-Est, les espaces ruraux, notamment ceux qui sont exploités de façon extensive ou qui sont éloignés par rapport aux axes majeurs de circulation, sont doublement périphériques. Au niveau de l'espace régional on peut déceler des contrastes notables dans le dynamisme des villes selon l'importance des ressources de leur arrière-pays ou du fait de leur situation frontalière. C'est ainsi qu'on peut considérer comme pôles de croissance certaines villes du Nord-Est :

- Nador qui bénéficie de la proximité de la plaine irriguée du Bou Areg, du port de Béni Ansar et de l'enclave de Melilla,

- Berkane et Zaïo dont les périmètres irrigués ont induit des agro-industries,

- des centres qui ont enregistré une expansion à la suite de l'implantation d'unités industrielles utilisant des ressources locales: El Aïoun (cimenterie) et Arroui (laminoir implanté près des mines de fer des Béni Bou Ifrou).

Par contre, d'autres villes végètent ou sont en crise:

- Taourirt et Guercif, pôles routiers dont l'arrière-pays est pauvre en ressources, croissent du fait de la sédentarisation de migrants ruraux. Le premier centre, gros marché à bétail, subit les effets des difficultés de l'élevage ovin dans un milieu semi-aride. Quand au second, il n'exerce plus la fonction de ramassage de l'alfa des Hauts Plateaux.

- Ahfir, centre frontalier trop proche de Berkane, a longtemps stagné lors de la fermeture de la frontière maroco-algérienne.

Quant à Oujda, elle représente un cas associant des aspects à la fois de crise et de croissance. Connaissant des périodes tantôt d'activité, tantôt de passivité du fait du rôle "disjoncteur" de la frontière, la ville a vu diminuer son influence sur son arrière-pays méridional à cause du déclin de l'économie minière des centres de Boubker, Touissit et Bouarfa. Toutefois elle reste une capitale régionale grâce à la diversité de ses fonctions, notamment tertiaires.

2- Les initiatives privées: un potentiel d'investissements sous-exploité

Les investissements privés ont contribué sans contexte plus que ceux des pouvoirs publics à industrialiser et à développer la région Centre aux dépens souvent des zones périphériques. Si selon les planificateurs, le remède aux disparités régionales réside dans la construction de "cathédrales dans le désert", il s'est avéré que cette formule, appliquée à grande échelle par exemple en Algérie sous le signe des "industries industrialisantes", n'a pas atteint son objectif en dépit d'investissements évalués à 25 milliards de dollars entre 1967 et 1977. En revanche des cas d'implantation d'industrie privée et spontanée semblent connaître plus de réussite dans certaines régions du Maghreb, hors des métropoles nationales. Des exemples ont été relevés aussi bien en Oranie, en Kabylie, au Mzab où l'Etat algérien s'en-

gage dans le libéralisme, que dans la région d'Agadir sur l'initiative des Soussi qui dominent le commerce d'épicerie de détail au Maroc (HOUSSEL, J-P., 1992). Dans ces cas cités, les patrons des unités industrielles mises en place sont mieux enracinés dans la réalité locale que les décideurs à l'échelon national.

Contrairement aux entrepreneurs de Casablanca ou de Fès, les détenteurs de capitaux dans le Nord-Est, sont peu ouverts à l'esprit d'entreprise industrielle et sont plutôt attirés par les placements dans le commerce ou la spéculation foncière et immobilière. En cas d'option pour un projet industriel, les entrepreneurs privés de la région, sans prendre de grands risques et préférant "naviguer à vue" investissent dans les P.M.E. et les P.M.I.¹ dans les secteurs sensés être porteurs: industries alimentaires, textiles, briqueteries... Globalement, les investissements privés dans le Nord-Est sont largement en deçà des potentialités de cette région qui constitue le premier foyer d'émigration au Maroc. Alors que le Nord-Est vient au second rang après le Grand Casablanca pour le total des dépôts bancaires (15 et 38,5 milliards de DH respectivement en 1992 d'après BANK AL MAGHRIB), grâce surtout aux transferts des TME, le rapport crédits-dépôts y est très faible en comparaison avec d'autres régions du Maroc (cf. chap. 4 de la 2e partie): 1 à 6 à Oujda, 1 à 9 Berkané et 1 à 17 à Nador, alors qu'à Casablanca il est de 1 à 1. Face aux difficultés de l'emploi et aux restrictions décidées par les Etats de l'U.E. en matière d'immigration, des émigrés de la première génération envisagent de faire fructifier leur argent dans leur région d'origine, une fois parvenus à la retraite ou la préretraite. Ne disposant pas de temps pour venir suivre sur place la réalisation d'un projet, les investisseurs émigrés sont plutôt intéressés par la formule de participation. A ce propos l'exemple le plus spectaculaire est celui d'un complexe commercial implanté à Nador et dénommé "Grand Maghreb". Le financement de ce projet est assuré par plus de 300 émigrés originaires du Rif oriental, ainsi que par des banques marocaines. Sur l'initiative d'un promoteur de Nador, ancien émigré en Allemagne, le centre commercial totalisera une superficie construite de 32.000 m² (8 niveaux sur 5.000 m²). Une fois réalisé, il créera 2.000 emplois. D'un coût de 160 millions de DH, ce centre commercial, équipé d'escaliers roulants et d'ascenseurs, regroupe 700 boutiques et magasins et comptera un espace de loisirs. Sa clientèle ciblée serait constituée, à la fois des Marocains issus de la région ou d'autres villes du pays, des émigrés de la troisième génération, des Espagnols fréquentant Nador pendant le week-end et des Algériens (MANA, A., 1993, BERRIANE, M. et HOPFINGER, H., 1994). Même si elle

1 - PME: petites et moyennes entreprises, PMI: petites et moyennes industries.

n'a pas concerné un projet agricole ou industriel, cette réalisation a le mérite de servir d'exemple pour les réinvestissements privés dans la région, en particulier de la part des émigrés.

Toutefois, l'action des pouvoirs publics qui peut revêtir plusieurs formes, reste nécessaire pour donner une impulsion au développement local.

B- Le rôle de l'Etat : un intérêt tardif pour une région frontalière.

1- Planification et développement régional : quand le Centre gère la périphérie

Face aux disparités du développement régional au Maroc, l'Etat a prôné la "régionalisation" en intégrant la dimension de l'aménagement du territoire dans les plans de développement depuis la fin des années 1960. L'aménagement du territoire, conçu à l'échelon central de l'Etat, est envisagé comme un moyen de rééquilibrage des inégalités régionales. Les grandes lignes de l'organisation de l'espace national ont été conçues en 1971 avec la création de sept régions économiques. Le dahir du 16 juin 1971 a en outre défini, en fonction des potentialités économiques de chaque région, sept pôles de développement dont:

- Un pôle sucrier dans la Région du Nord-Ouest, dans le Rharb
- " chimique " " " " Tensift à Safi
- " touristique " " " " Sud à Agadir
- " sidérurgique " " " " de l'Oriental à Nador

Les sept Régions économiques, composées d'un nombre variable de provinces, diffèrent aussi bien par leur superficie, leur nombre d'habitants que par leurs ressources naturelles et économiques. A l'exemple de nombreux pays, la Région a été conçue à la fois comme "remède à la centralisation excessive et point d'ancrage à la planification". Toutefois, le bilan de la planification et du développement régional au Maroc est peu satisfaisant du fait des blocages institutionnels aussi bien à l'échelon national (Comité interministériel pour l'aménagement du territoire) que régional (assemblées régionales consultatives). Ces instances dont le fonctionnement piétine ont une compétence purement consultative (ROUSSET, M., 1985). A l'issue de plus de 20 ans de régionalisation, les déséquilibres spatiaux entre le littoral atlantique moyen et les autres régions n'ont pas été réduits. L'élaboration de véritables

plans régionaux de développement reste loin d'être réalisée. Il serait même nécessaire de procéder à un nouveau découpage régional du pays puisque les données prises en considération lors de l'institution des sept régions économiques ont changé, en particulier à la suite de la récupération des provinces sahariennes et la création de nouvelles provinces et wilayas. La Région économique au Maroc ne constitue guère un cadre adéquat au développement régional. Celle de l'Oriental qui comprenait jusqu'en 1993 trois provinces, compte de nos jours cinq unités administratives : la préfecture d'Oujda-Angad, les provinces de Berkane-Taourirt et de Jérada récemment créées et dépendant de la wilaya d'Oujda, et les provinces de Nador et Figuig.

La Région économique regroupant des provinces aux potentialités inégales, il y a un risque de reproduction à l'échelon régional des déséquilibres existant au niveau national. Ainsi dans l'Oriental, un investisseur préférera implanter son unité industrielle à Nador au lieu de Figuig qui ne dispose ni de port, ni de marché suffisant. Par conséquent il importe d'élaborer des plans et des codes d'investissements régionaux spécifiques aux régions économiques (ASSOU, M., 1985).

2- Les formes d'intervention de l'Etat en matière de développement :

a) la promotion administrative : des effets limités

Dans certains cas, la promotion administrative, par la diffusion des équipements publics et des emplois induits, a contribué au dynamisme de certaines villes et a facilité leur intégration à l'espace national, en créant de nouveaux liens spatiaux et de nouveaux flux d'hommes, de marchandises et de capitaux (ESCALLIER, R., 1987). Certes la promotion administrative peut induire d'autres fonctions dans les villes; mais un pôle administratif n'est pas forcément un pôle de croissance. Avec le nouveau découpage administratif de 1994, l'avenir dira si la fonction de chef-lieu de province à laquelle ont accédé Berkane et Jérada donnera un élan de dynamisme à ces deux centres.

En général l'intensification de l'encadrement administratif², visant le contrôle du territoire et permettant la diffusion des équipements sociaux et culturels, n'a pas réussi à mettre en place une véritable régionalisation, du fait de la multiplication d'unités administratives

2 - de 16 provinces et 2 préfectures en 1960, le dispositif d'encadrement administratif passa à 34 provinces et préfectures en 1977, 45 en 1982, pour aboutir à 52 en 1994.

placées entre la commune rurale "trop réduite pour être un cadre de planification et d'initiatives et la Région trop hétérogène" (BISSON, J. et SIGNOLES, P., 1985).

Par conséquent il s'est avéré que la régionalisation et la "provincialisation" ne tendent pas vers les mêmes objectifs.

b) Les mesures incitatives à la décentralisation industrielle

Depuis l'indépendance le Maroc a connu plusieurs codes d'investissement (en 1960, 1973 et 1983) dont les textes prévoient l'octroi d'avantages fiscaux, douaniers et financiers aux entreprises créées, notamment dans les régions déshéritées. Le dernier en date établit un découpage du Maroc en zones de développement avec une classification des régions allant des plus industrialisées aux plus démunies:

- Zone I : préfecture de Casablanca-Anfa
- Zone II : autres préfectures du grand Casa (Hay Mohammadi Aïn Sbaa, Ben Msik-Sidi Othmane, Aïn Chok-Hay Hassani, Mohammedia-Zenata) et la province de Ben Slimane,
- Zone III : préfectures de Rabat-Salé et Skhirat-Temara, provinces d'Agadir, Fès, Kénitra, Marrakech, Meknès, Safi, Tanger et Tétouan.
- Zone IV: autres provinces dont celles du Nord-Est .

Le code des investissements de 1983 octroie des avantages substantiels aux entreprises qui s'implanteraient dans les zones III et IV: exonération totale de l'impôt sur les bénéfices (IBP) pendant 10 ans et de l'impôt des patentes pendant cinq ans, prise en charge par l'Etat de l'équipement et d'une partie du coût du terrain situé en zone industrielle agréée, primes pour la création d'emplois, prêts d'Etat à long terme et à faible taux d'intérêt...L'Office du développement industriel (ODI) fut chargé d'élaborer une étude sur des zones industrielles dont six ont bénéficié d'un programme prioritaire de réalisation : à Oujda et Nador dans le Nord Est, à Fès, Salé, Tétouan et Marrakech- Parmi les zones industrielles créées à travers le pays, celles d'Oujda et de Nador sont opérationnelles pour accueillir les P.M.E.

La promulgation et l'application des codes d'investissements successifs n'ont pas conduit au résultat escompté, en l'occurrence une meilleure distribution spatiale des unités de production. En 1978-1979 par exemple, 80 % des investissements agréés par la Banque na-

tionale de développement économique (B.N.D.E) se sont portés sur l'axe Casablanca-Kénitra, alors qu'en 1982 les provinces périphériques, représentant 55 % de la population marocaine, n'avaient totalisé que 15 % des investissements (B.N.D.E, 1982, citée par ESCALLIER, R., 1987).

Dans ce contexte, pour encourager l'implantation d'entreprises dans les zones industrialisées, le plan quinquennal 1988-1992, avait prôné l'institution de mesures d'incitation fiscales et infrastructurelles et avait même prévu de " pénaliser les employeurs qui choisiraient de s'installer dans les zones surindustrialisées ".

c) Des investissements étatiques insuffisants

Dans le cadre de l'application des différents plans de développement quinquennaux ou triennaux, d'ailleurs à caractère indicatif, la part de la région dans les investissements infrastructurels a été continuellement inférieure à sa part dans la population du Maroc. Il est à noter que les disparités régionales semblent plus réduites en ce qui concerne les infrastructures socio-culturelles (scolaires, universitaires, sanitaires...) qui sont moins liées au niveau de développement.

En général, l'Etat assure la fonction de promoteur direct dans certains secteurs où le volume des investissements privés s'avère insuffisant ou dans les activités jugées non rentables par les entrepreneurs privés. Dans le cas du Nord-Est, les projets économiques concrétisés sur l'initiative de l'Etat depuis l'indépendance se limitent à un très petit nombre. On peut en citer en particulier; le barrage Mohamed V sur la Moulouya, la cimenterie CIOR, le port régional de Béni Ansar et le laminoir de la SONASID.

Avec l'avortement du projet du complexe sidérurgique de Nador, le Nord-Est a manqué une belle occasion de décoller. La réalisation de cette unité aurait pu stimuler efficacement le développement économique régional. Outre les emplois directs, la sidérurgie avec ses effets d'entraînement aurait attiré des usines de sous-traitance et des emplois indirects dans le commerce, le bâtiment, le transport et les services sociaux.

En fin de compte il est à craindre que les grands projets n'aient plus la cote avec la politique de privatisation amorcée récemment.

d) La privatisation : désengagement de l'Etat ou nouveau souffle pour les entreprises ?

Elle entre dans le cadre de l'application du programme d'ajustement structurel supervisé par la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (F.M.I.). C'est un volet important de ce programme au même titre que le rééchelonnement de la dette, la restructuration du système fiscal et la convertibilité du dirham.

La privatisation a plusieurs objectifs: assainir les finances publiques par la suspension de la recapitalisation des entreprises publiques, permettre à l'Etat de se consacrer aux secteurs infrastructuraux et sociaux (routes, hôpitaux, établissements scolaires...), faire du secteur privé le moteur du développement, enfin attirer vers les entreprises transférées au privé le capital étranger dans une proportion définie (BEDHRI, M., 1992).

La privatisation qui a débuté au Maroc à la fin de 1992 pour prendre fin au 31 décembre 1995, ne s'étend pas dans l'immédiat aux entreprises considérées comme stratégiques: ONCF, OCP, ONE, ONPT, RAM³. D'après les entreprises privatisées (sociétés, hôtels...), la privatisation est loin d'avoir touché des "canards boiteux". Dans le Nord-Est marocain l'unité transférée du secteur public ou privé est un fleuron de l'industrie nationale, en l'occurrence, la CIOR. A la suite d'un appel d'offres international, 51 % de son capital ont été cédés à une société suisse HOLDER CIM, filiale du groupe HOLDERBANK, sachant que le plan de transfert prévoit l'introduction en bourse de 25 % en capital et la cession de 10,2 % aux investisseurs régionaux et aux salariés de l'entreprise.

3- Place du Nord-Est dans le programme de développement des provinces du Nord.

Dans son discours du 10 février 1993, le souverain marocain a annoncé qu'après avoir axé ses efforts sur les provinces sahariennes du Sud à la suite de leur récupération, l'Etat allait donner la priorité ^{au} Nord en y consacrant un programme d'investissements estimé à 20 milliards de DH et répartis sur cinq ans.

3 - O.N.C.F. : Office National des Chemins de Fer, OCP : Office chérifien des Phosphates, ONE : Office National de l'Electricité, O.N.P.T : Office National des Postes et Télécommunications, O.N.E.P : Office National de l'eau Potable, R.A.M. : Royal Air Maroc.

a) *Un double objectif : remplacer la culture du kif dans le Rif et développer 9 provinces.*

Le programme de développement du Nord nécessiterait une enveloppe financière de l'ordre de 20 milliards de DH dont une partie serait accordée par l'Union Européenne dont les gouvernements sont préoccupés à la fois par la lutte contre le trafic de drogue et par l'immigration clandestine. Un des objectifs du programme est le remplacement du kif qui couvre près de 50.000 ha autour de Ketama et dans les campagnes du Nord, par des cultures vivrières. D'après certaines estimations " un hectare de pommes donne un rendement supérieur à celui d'un hectare de kif " (quotidien Al Ittihad al Ichtiraki du 21 mai 1993). Il sera difficile d'éradiquer la culture du kif, pratique enracinée dans la région du Rif central, où les paysans trouveront du mal à se reconvertir à une autre culture rentable, commerciale ou vivrière. Toute action d'envergure entreprise dans ce sens devra tenir compte des réalités socio-économiques des habitants et du milieu physique spécifique du Rif. Parallèlement à l'éradication de l'"or vert" (le cannabis), le programme vise à développer l'infrastructure de base et les équipements sociaux dans 9 provinces qui totalisent 20 % de la population et 9 % de la superficie du Maroc:

PROVINCES DU NORD	POPULATION ¹ (milliers)	SUPERFICIE (km ²)	DENSITE
Oujda.....	955	20.700	46
Taza.....	706	15.020	47
Nador.....	775	6.130	126
Tétouan et Larache	848	6.025	140
Taounate.....	596	5.585	106
Chaouen	359	4.350	82
Al Hoceïma.....	365	3.550	102
Tanger.....	553	1.195	462
ENSEMBLE.....	5.157	62.559	82

1- Projections au 1er juillet 1991

Source: Le Maroc en chiffres 1991-Direction de la statistique

Si la région du Nord-Est représente 26 % de la superficie et 33 % de la population de l'aire géographique en question, il est peu probable cependant que sa part dans les investissements prévus puisse atteindre une proportion du même ordre. Il reste à définir les critères selon lesquels les projets programmés seront répartis entre les différentes provinces concernées.

b) Un apport attendu du programme pour le Nord-Est: la voie ferrée Taourirt-Nador.

Les ministères qui seraient appelés à lancer des projets dans les provinces du Nord sont au nombre de cinq: Intérieur, Travaux Publics, Agriculture, Energie et Mines, Postes et Télécommunications. Parmi les projets inscrits au programme figurent notamment : cinq barrages de moyenne dimension d'une capacité de 60 à 100 millions m³, plus de 100 barrages collinaires, irrigation de plusieurs dizaines de milliers d'hectares, boisement de 200.000 ha par les arbres fruitiers, routes, voie ferrée Taourirt-Nador, création de plusieurs milliers de lignes téléphoniques, accroissement de la production énergétique.

Pour encourager l'investissement dans le Nord des mesures sont envisagées: exonération d'impôts pour un certain nombre d'années, ouverture d'une zone franche commerciale et industrielle à Nador...

Pour participer au développement des provinces du Nord, l'ONCF a prévu dans son plan d'action pour la période 1993-1999 la réalisation de la liaison ferroviaire Taourirt-Nador. Retenu depuis 1973 dans les différents plans de développement économique, le projet avait connu un début de réalisation avec des travaux d'infrastructure sur un petit tronçon mais fut délaissé par la suite.

D'une longueur de 120 km, la future voie desservira le laminoir de la SONASID qui sera raccordé à la gare projetée de Selouane au Sud de Nador et aboutira au port de Béni Ansar. Le raccordement à la ligne de la mine de fer des Béni Bou Ifrou et de la ville de Berkane est prévu également. La construction de la ligne ferroviaire nécessitera 5 ans de travaux et un coût global évalué à 2,3 milliards de DH (BOUDHAN, H., quotidien l'Opinion du 25 février 1994). Selon l'étude de rentabilité du projet, le trafic annuel prévu sur cette ligne se chiffrerait à 2,5 millions t. dont près de 900 000 liées au fonctionnement du laminoir de la SONASID.

La concrétisation de ce projet aurait des effets positifs multiples sur le développement socio-économique du Nord-Est, en offrant de nouvelles possibilités pour la mise en valeur des infrastructures en place : secteurs industriel et minier (laminoir de la SONASID..., fer des Béni Bou Ifrou et minerai d'importation), valorisation du port de Béni Ansar ouvert sur l'Europe, desserte des périmètres irrigués de la Basse Moulouya avantageant l'agro-industrie...

Au total, la construction de la ligne ferroviaire serait un outil de développement régional et un moyen d'insertion du Nord-Est marocain dans le tissu économique national. Une fois réalisée, en relation avec le complexe sidérurgique de la SONASID, elle compléterait le système de transport du Nord-Est qui serait plus facilement intégré au territoire marocain. Toutefois, ce projet se heurtera à un problème de financement qui compromettra ses chances de réalisation. L'ONCF sera-t-il en mesure d'en assumer le coût global par ses fonds propres ou devra-t-il recourir à des participations du secteur privé ?

En attendant la concrétisation des projets figurant au programme de développement des provinces du Nord, qu'en est-il des réalisations accomplies dans la région ?

C- Le constat : un bilan maigre

1- Des réalisations qui ont peu rapproché le Nord-Est du reste du Maroc

En passant en revue les différentes réalisations économiques qu'a connues le Nord-Est depuis l'indépendance, on s'aperçoit qu'elles n'ont pas suffisamment étendu et développé l'héritage de la période coloniale. Les infrastructures en place sont en deçà des besoins de la population et la région accuse un retard net par rapport à l'Occidental marocain. Les initiatives privées en matière de développement agricole et industriel restent insignifiantes. Quant à l'action gouvernementale, elle n'a été que ponctuelle et sporadique, alors que depuis les années 1960 les écarts sociaux et économiques entre la région Centre et les provinces périphériques n'ont cessé de croître.

Dans le secteur agricole, l'irrigation par la grande hydraulique qui a permis de souder les deux rives de la Moulouya qui se tournaient le dos durant le protectorat, n'a pas suffisamment contribué à l'intégration de la région dans l'espace économique national. En dehors des cultures industrielles de betterave et de canne à sucre qui approvisionnent l'usine de Zaïo, les autres productions, en particulier les agrumes et les primeurs, ne visent pas essentiellement la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Elles sont orientées vers l'exportation. Il en découle que l'agriculture moderne de la Basse Moulouya est intégrée plutôt au marché international. En outre, par son importance économique, la Basse Moulouya représente une région dans la région, comparée aux zones steppiques ou montagneuses du Nord-Est. Dans le domaine industriel mises à part les deux réalisations d'intérêt national, en l'occurrence la CIOR et la SONASID dont l'impact sur l'intégration de la région est indéniable,

le Nord-Est ne renferme qu'un nombre réduit d'industries légères. Il s'agit surtout d'unités agro-alimentaires dont la plus notable est la SUCRAFOR de Zaïo, d'industries textiles et de matériaux de construction. Sur le plan spatial, le niveau d'industrialisation de la région se traduit par l'absence totale de foyers industriels, les "zones industrielles" d'Oujda et de Nador étant à l'état embryonnaire. Les villes du Nord-Est ne comportent pas de tissu industriel et sont plutôt des pôles tertiaires où dominent les activités de commerces et de services.

TABLEAU 109 : VENTES D'ELECTRICITE SELON LES REGIONS ET PROVINCES DU MAROC EN 1992 (MILLIERS DE KW/H)

REGIONS ¹ OU PROVINCES	Millions de kw/h	%	Population ² (1.000 hab.)	Consommation par hab. /an (kw/h)
Grand Casablanca	2 443,5	28	3.212	760
Rabat-Salé-Skhirat	816,5	9,3	1.484	550
Extrême Nord	760	8,7	1.401	542
Sais + province d'Ifrane	776,3	8,9	1.863	416
Nord-Est	625,9	7,2	1.730	360
Souss	586,9	6,7	1.805	326
Province de Marrakech	401,3	4,6	1.501	267
" Kénitra	346,3	4	899	385
" Settat	341,3	3,9	782	437
" Safi	321,4	3,7	835	387
" Khouribga	277,5	3,2	536	523
" El Jadida	221,7	2,5	912	244
" Béni Mellal	129,6	1,5	907	144
" Sidi Kacem	112,2	1,3	593	190
" Ouarzazate	87,4	1	638	138
" Kelaâ Srahna	69,2	0,8	674	103
" Khémisset	60,5	0,7	466	131
" Khénifra	55,2	0,6	435	128
" Guelmim-Tantane	40,8	0,5	219	183
Provinces sahariennes	35,9	0,4	197	182
Province de Ben Slimane	22,7	0,3	201	113
" Taza	47,1	0,5	706	67
" Errachidia	32,9	0,4	495	67
" Figuig	9,7	0,1	107	97
" Tata	2,3	-	106	23
Autres provinces ³	101,7	1,1	2.316	43
TOTAL MAROC	8.723,5	100	25.020	348

1- Regroupant des préfectures ou des provinces

2- Estimée d'après des projections au 1er juillet 1991

3- Al Hoceïma, Essaouira, Azilal, Taounate, Chaouen et Boulemane

Source : Annuaire statistique du Maroc, 1993.

Différents indicateurs de développement économique peuvent révéler les inégalités entre les régions nanties du Maroc et celles moins favorisées. L'un d'entre eux, la consom-

mation de produits pétroliers n'est pas une donnée qui présente un intérêt, vue que le Nord-Est consomme des carburants de contrebande. Par contre, on peut utiliser comme indicateur la consommation d'électricité qui donne une idée à la fois sur l'état de l'équipement économique et sur le niveau de vie de la population. L'électricité est utilisée aussi bien dans les usines, en agriculture (motopompes...), dans les mines, l'éclairage public ainsi que dans les foyers (emploi d'appareils électroménagers, éclairage domestique...).

La centrale thermique de Jerada, toute proche de la région et le barrage Mohamed V sur la Moulouya, ont totalisé en 1991 une production nette d'électricité supérieure à un milliard de kwh, soit 12 % de la production du Maroc, évaluée à 8,6 milliards de kw h (d'après Le Maroc en chiffres, 1991). Par contre, la part du Nord-Est dans la consommation électrique nationale est de l'ordre de 7 % seulement. La région est donc largement autosuffisante en énergie électrique puisque sa consommation, de 600 millions de kwh représente 60 % de sa production⁴. Le surplus est donc transporté par une ligne à haute tension de 225 kilovolts vers l'Occidental marocain. D'après le tableau 109 qui représente les ventes d'électricité selon les régions et provinces du Maroc, on peut distinguer cinq groupes de zones d'après la consommation annuelle par habitant :

- Zone où la moyenne est très élevée, dépassant 700 kwh/hab. : le Grand Casablanca.
 - Zones où la moyenne, élevée, est de 400 à 600 kwh/hab. : Rabat-Salé, extrême Nord (Tanger, Tétouan), Saïs, provinces de Khouribga et Settât.
 - Zones à taux moyen, de 300 à 400 kwh/hab., la moyenne nationale étant de 350 km h/ hab environ: provinces de Kénitra et Safi, Nord-Est et Souss.
 - Zones où la moyenne est faible, de 100 à 300 kwh/hab.: 11 régions et provinces.
- Enfin 10 provinces où la moyenne, très faible, est inférieure à 100 kwh/hab.

En récapitulant, on remarque que l'axe Casablanca-Kenitra qui représente 20 % environ de la population marocaine consomme plus de 40 % de l'électricité nationale. Des zones proches de la région centre (Saïs, provinces de Khouribga, de Settât et de l'extrême Nord) devancent le Nord-Est dont le pourcentage de consommation d'électricité est comparable à

4 - D'après l'Annuaire statistique de la région économique de l'Oriental, 1991.

celui du Souss. En revanche, ces deux régions excentrées sont plus favorisées que d'autres zones périphériques sous-peuplées et enclavées: provinces de Figuig, Errachidia, Ouarzazate et Tata.... Toutefois, on relève le cas des provinces sahariennes récupérées (Laâyoune, Boujdour Es Semara et Oued Dahab) qui sont les plus excentrées du Maroc, mais où la consommation annuelle d'électricité par habitant est l'ordre de 182 kw/h, dépassant largement celle d'autres zones et équivalant à celle de Béni Mellal ou de Sidi Kacem. Pour des raisons d'ordre politico-stratégique, les pouvoirs publics ont consenti depuis 1976 de gros efforts d'équipement dans ces provinces, ce qui prouve que "quand l'Etat veut, il peut".

Enfin, concernant l'infrastructure des transports (cf. chap. 3 de la 3e partie), à la fois outil de développement régional et d'intégration, on a vu que la principale réalisation de l'ère de l'indépendance a été le port de Béni Ansar. Si grâce à ce port, le Nord-Est n'est plus dépendant des ports étrangers ou nationaux éloignés, cet équipement de base n'a pas rapproché la région du reste du Maroc, du fait de la non réalisation du complexe sidérurgique de Nador. Par contre, le port de Béni Ansar relie le Nord-Est à l'étranger dans le cadre du commerce extérieur et du trafic saisonnier de voyageurs. D'autres aspects du secteur des transports représentent des indices de l'ouverture de la région sur l'extérieur : trafic de l'aéroport d'Oujda dû en grande partie aux T.M.E, parc automobile constitué surtout de véhicules importés d'Europe par les émigrés.

2- Essai d'explication du retard du Nord-Est

Le sous développement économique et social de la région, eu égard à ses spécificités, peut être attribué à quatre facteurs principaux. Le premier est l'ingratitude du milieu naturel, caractérisé par l'aridité, la rareté des plaines et des sols fertiles, ainsi que des matières premières. Le second qui n'est pas le moindre, est la position frontalière du Nord-Est qui a un impact double. D'abord, elle se manifeste par l'excentricité qui constitue un handicap pour l'intégration de la région à l'échelon national. L'éloignement du Nord-Est par rapport au port national de Casablanca et du marché de l'Occidental marocain, occasionnant un coût élevé des transports, est un obstacle à l'investissement industriel dans la région. D'après une enquête réalisée par H. BEGUIN (1971), la grande majorité des entreprises industrielles attribuent leur implantation à Casablanca surtout à deux raisons : présence du port et des voies de communications, situation centrale par rapport à l'aire de distribution des produits vendus. La situation frontalière explique aussi la présence de courants de contrebande à partir de l'Algérie et de l'enclave de Melilla. Il a été démontré que la concurrence de marchandises

introduites illicitement de la zone franche de Melilla est une entrave pour l'éclosion d'un tissu industriel dans la région. Un autre facteur explicatif a trait aux mentalités régionales. Dans ce contexte, on peut citer deux aspects. D'une part, les détenteurs de capitaux dans la région, peu ouverts à l'esprit d'entreprise industrielle, contrairement par exemple aux entrepreneurs de Casablanca ou de Fès, sont plutôt attirés par les placements dans le commerce ou la spéculation foncière et immobilière. D'autre part, la population active jeune n'est pas attirée par le travail à l'usine ou en agriculture. Le plus souvent elle préfère s'adonner au petit commerce ou à la contrebande pour réaliser des gains rapides sans efforts. Cet état de fait est illustré par une certaine spécialisation par ethnie dans des métiers exercés par une main d'oeuvre issue de l'extérieur de la région : maçons et manoeuvres du bâtiment d'Errachidia, ouvriers agricoles de la région de Taza et du Rif central, main d'oeuvre féminine du Rharb dans les stations de conditionnement d'agrumes.

Le rôle de l'Etat représente un dernier facteur explicatif. A l'absence de politique volontariste pour sortir la région de son état de sous-industrialisation et de sous-équipement, s'ajoutent les lenteurs bureaucratiques qui découragent les investisseurs potentiels, émigrés ou entrepreneurs locaux, de réaliser des projets. Par ailleurs, les pouvoirs publics n'ont pas mis en oeuvre une politique rigoureuse de décentralisation industrielle et de développement régional en vue de réduire les déséquilibres territoriaux. Les mesures adoptées dans le cadre des codes d'investissement industriel n'ont pas eu d'effet notable. De 1973 à 1985, la zone Casablanca-Kénitra a drainé près de 58 % du volume agréé des investissements industriels dont plus du tiers à Casablanca. Vers 1984, l'axe Casablanca-Kénitra concentrait à lui seul près de 70 % de l'effectif industriel du Maroc (KAIOUA, A., 1984, 1987).

En fin de compte, le Nord-Est a souffert à la fois des réalisations qui ont eu lieu dans le reste du Maroc ainsi que des projets avortés le concernant. La région aurait pu connaître un autre destin si le complexe sidérurgique de Nador et la voie ferrée Taourirt-Nador avaient été réalisés au cours des décennies 1960 et 1970.

Pour conclure sur l'état de développement du Nord-Est, il faut souligner que dans une région marginale, frontalière, aux structures économiques fragiles et qui se caractérise par une dépendance vis-à-vis à la fois des deux métropoles nationales et de l'extérieur, seule une intervention des pouvoirs publics peut susciter un développement économique. Les initiatives privées locales, obéissant à une logique de rentabilité propre, ne peuvent impulser un véritable décollage. Cependant, tout programme étatique visant le développement du Nord-

Est doit tendre à le rapprocher du reste du pays, sans pour autant renforcer sa dépendance à l'égard de la région Centre. C'est en tenant compte de cette exigence que l'action de développement finirait par intégrer véritablement la région dans l'espace national.

A travers l'exemple du Nord-Est marocain, on constate finalement qu'il est difficile pour une région excentrée de compter sur un développement autocentré. Pour que l'Etat se décide à y mettre en oeuvre une action de développement régional, il faudrait qu'il soit guidé par un intérêt particulier, d'autant plus que la tendance est actuellement à la privatisation. La réalisation du programme de développement des provinces du Nord n'étant pas encore entamée, alors que la construction de l'UMA trébuche, le Nord-Est risque de voir s'amplifier dans l'avenir son retard économique par rapport à la région Centre.

II - L'INTEGRATION DU NORD-EST DANS L'ESPACE ECONOMIQUE MAROCAIN :

A- Problématique de l'intégration de la région

1- Approche régionale et modèle centre-périphérie

a) Les origines historiques du centralisme économique et politique du Maroc.

Jusqu'au milieu du XIX e s., le centre du Maroc a été de tout temps une ville de l'intérieur. Durant la période précoloniale les capitales historiques, notamment Fès et Marrakech, furent des pôles qui jouèrent un rôle important dans les échanges et l'organisation de l'espace marocain. Des époques avaient même connu l'essor de certaines villes situées dans des régions aujourd'hui excentrées. Tel fut le cas de Sijilmassa aux XI e et XII e s dans le Tafilalet qui fut une plaque tournante du commerce caravanier.

Le Maroc commença à basculer vers le littoral atlantique du Nord Ouest depuis son ouverture au commerce européen en 1856 après plusieurs siècles de repli (NOIN, D., 1962). Cependant, ce fut sous le protectorat français, sur l'initiative du résident général Lyautey que la mise en place de la région Centre du Maroc actuel eut lieu :

"... Rabat est au sommet de trois grands axes du Maroc, l'un sur Taza, l'autre sur Marrakech, la troisième le long de la côte; or la presque totalité des intérêts économiques du Maroc sont concentrés sur les deux derniers: Gharb, Bni Hassen, Chaouïa, Doukkala, Haouz, région côtière, d'où viendront l'immense majorité des questions administratives à régler. Fez sera donc, par rapport à l'ensemble du Maroc, dans une situation excentrique qui rendra l'action administrative lente et difficile...Même après l'exécution du chemin de fer, tous les transferts à Fez seront

grevés de frais bien supérieurs à ceux de la côte, bénéficiant de transports maritimes". "Je vois également indispensable d'être à proximité de Casablanca qui, par la force des choses, sera la métropole commerciale et le plus grand centre européen du Maroc". (LYAUTEY, 1953).

Dans son choix de Rabat comme capitale, Lyautey avait invoqué des arguments d'ordre économique, conformes à la politique coloniale fondée sur la notion de "Maroc utile". En fonction de cette dernière, l'espace marocain était appelé à connaître un aménagement sélectif, sans préoccupation des déséquilibres régionaux, sachant que le Centre du Maroc colonial n'était ni Fès, ni Rabat ou Casablanca mais bel et bien Paris dans la métropole.

Au lendemain de l'indépendance, le Maroc hérita donc d'une organisation territoriale déséquilibrée dont les aspects restent encore vivaces de nos jours. Les points forts de l'espace national se retrouvent sur le littoral atlantique moyen où l'axe Casablanca-Kénitra concentre la capitale administrative et les villes portuaires et industrielles.

b) Application du modèle centre-périphérie: le Nord-Est espace dépendant.

L'étude de la région du Nord-Est dans ses rapports avec le centre du Maroc révèle que les liens qui les unissent, eu l'occurrence les différents flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations reflètent une situation de dépendance. Le centre, favorisé et économiquement en avance sur le reste du pays, attire à lui les investissements. A l'inverse, le Nord-Est, région périphérique dominée, est soumis à des prélèvements. D'autres régions dans le monde ont connu cet état de fait : le Mezzogiorno en Italie jusqu'aux années 1950, le Nordeste au Brésil, l'Estrémadure en Espagne... Depuis les années 1960, le modèle centre-périphérie a été utilisé par les théoriciens de la dépendance à l'échelle mondiale dont S. AMIN (1971, 1973). Outil pour l'étude de la différenciation de l'espace (REYNAUD, A. 1990) et cadre théorique d'une approche géographique systémique il est transposable aux différents degrés de l'échelle spatiale.

NIVEAU D'ECHELLE SPATIALE	CENTRE	PERIPHERIE
1 - Capitale du Nord-Est (Oujda)	Centre-ville	Banlieue
2- Région du Nord-Est	Axe Oujda-Berkane-Nador	Reste de la région
3- Maroc	Axe littoral Casablanca-Kénitra	Reste du pays
4- Monde	Pays industriels : Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon	Pays en développement : Amérique du Sud, Afrique, Asie

Au premier degré de l'échelle spatiale, un tri s'opère dans les activités implantées dans les centres-villes d'où sont rejetés vers la périphérie le commerce banal et l'industrie, du fait de la pression de la demande et de la cherté du foncier. Le transfert d'activités "encombrantes" vers les quartiers éloignés est une forme d'intégration dans l'espace urbain.

Si l'on transpose le modèle au dernier degré de l'échelle spatiale c'est à dire le monde, on constate que les pays industriels, qui constituent un centre dominant vis-à-vis des pays en développement, procèdent pour des raisons de coût de production et de recherche de débouchés, à des investissements et à un redéploiement industriel dans la "banlieue" limitrophe qui, du coup est intégrée (Nouveaux Pays Industrialisés du Sud-Est asiatique, Brésil, Mexique, Inde...).

Le même processus au niveau de la région excentrée du Nord-Est aboutirait, avec le temps et par la force des choses, à l'intégrer pleinement dans l'espace économique marocain. Dans d'autres parties du monde, à un certain stade d'évolution, les centres finissent par être congestionnés par la forte pression démographique et par les activités économiques, alors que leurs périphéries sont délaissées. Il s'ensuit un renversement de tendance consistant dans le recours aux investissements par les entreprises et à la création d'emplois dans les régions périphériques, tandis que le centre, plus sélectif en matière d'implantations économiques, s'affine et tend à devenir un hypercentre. Les cas des zones intégrées par ce biais sont le plus souvent relevés dans les pays industriels (Bretagne en France, vieux Sud aux Etats Unis...) où les pouvoirs publics ont adopté des politiques d'aménagement du territoire et des mesures incitatives (subventions, primes, avantages fiscaux).

c) Le poids de la région Centre du Maroc

Les statistiques du tableau 110 sont éloquentes quant à l'écart de développement entre le Nord-Est et l'axe Casablanca-Kénitra assimilé à la région Centre du Maroc. La part de cette dernière à l'échelon national dans les différents secteurs cités traduit la prédominance du littoral moyen atlantique sur l'espace marocain. Le binôme Casablanca-Rabat, groupant les deux métropoles nationales aux fonctions plutôt complémentaires, reste depuis la période coloniale le pivot de l'organisation de l'espace. Rabat, siège du pouvoir politique rayonne sur le pays de par son rôle administratif et intellectuel (université Mohamed V, instituts et écoles supérieures...). Quant à Casablanca dont le port bénéficie de la convergence de lignes ferroviaires et d'axes routiers majeurs, elle concentre plusieurs fonctions de

commandement économique à l'échelon national. Premier foyer industriel et première place financière (sièges sociaux des banques et organismes de crédit, bourse des valeurs...), elle constitue une métropole commerciale aussi bien pour le commerce extérieur qu'intérieur. Les deux capitales nationales, vu leur nombre d'habitants, représentent de gros marchés de consommation.

Le centre bipolaire du Maroc commande, au niveau de l'espace, à deux périphéries : l'une étendue aux différentes régions du pays, l'autre plus localisée et limitée aux banlieues des deux agglomérations. Casablanca et Rabat-Salé sont en effet des lieux de résidence de groupes sociaux hétérogènes : d'une part des couches aisées composées de négociants grossistes, de cadres de l'industrie, des professions libérales, de hauts fonctionnaires..., d'autre part, des populations aux revenus faibles. Les contrastes sociaux y sont matérialisés par la juxtaposition de quartiers de haut standing et de quartiers périphériques pauvres, de bidonvilles nés souvent de l'exode rural.

TABLEAU 110 : REGION CENTRE ET NORD-EST COMPAREES D'APRES DES INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES (1992)

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES	Axe Casa-Kénitra		Nord-Est		MAROC
	Nb	%	Nb	%	Nombre
- Population (milliers)	5 595	22,3	1 730	6,9	25 020
- Elèves du secondaire (milliers)	547,7	21,8	198,1	7,5	2 627,6
dont filles	267,3	25,2	83,7	7,9	1 058,8
- Effectifs des médecins	3 314	46,6	333	4,7	7 103
dont privés	1 721	51,7	176	5,3	3 324
- Eau potable vendue (millions m ³)	219	48,9	8	1,8	447,9
- Electricité consommée (millions kw/h)	3 606,3	41,3	625,9	7,1	8 723,5
- Abonnés au téléphone (milliers)	314	48	46	7	654
- Véhicules en circulation (milliers)	597,7	55	78,7	7,2	1 086,2
dont utilitaires	139	45,2	18,6	6	307,3
- Trafic portuaire (milliers de t)	23 555	58,4	1 563	3,8	40 305
* marchandises chargées	9 483	51,3	317	1,7	18 454
* " déchargées	14 072	64,3	1 246	5,7	21 855
- Trafic aérien :					
* mouvements d'avions	35 655	44,5	2 747	3,4	80 059
* passagers (milliers)	2 134,3	48,6	165,8	3,7	4 389,3
- Capacité hôtelière (lits) :	18 698	17,1	6 876	6,3	109 315
* hôtels classés	13 604	16,1	2 481	2,9	84 169
* " non classés	5 094	20,2	4 395	17,4	25 146
- Nuitées touristiques (milliers)	2 723	19,8	637,4	4,6	13 766
* hôtels classés	1 831,8	17,1	174,7	1,6	10 669,9
* " non classés	891,2	28,7	462,7	15	3 096,1
- Agences bancaires	471	40,3	100	8,5	1 169

Source : - Annuaire statistique du Maroc, 1993
- O.N.P.T.

d) Le Nord-Est "périphérie de la périphérie"

A une autre échelle d'analyse, le centre national, sous entendu Casablanca-Rabat, ne constitue lui-même qu'un espace périphérique relais dépendant d'un centre extérieur, dans le contexte d'un système mondial opposant les puissances industrielles occidentales et les pays en développement. Sa dépendance réside dans la soumission de l'économie nationale aux grandes banques et firmes multinationales en matière de capitaux, de production, de commercialisation et de technologie. L'étude des relations inégales entre les pays industriels et les pays en développement contribue à la compréhension de l'organisation spatiale de ces derniers. "La zone retardée tend à devenir "la périphérie de la périphérie", un espace extraverti, dominé et drainé au profit du centre et de l'extérieur" (COURADE, G., 1985). Cette affirmation s'applique justement à la région du Nord-Est qui est par conséquent un espace doublement dépendant : vis-à-vis du centre du Maroc et à l'égard de l'étranger sur lequel il est d'ailleurs ouvert par le biais de l'émigration.

En fin de compte, le modèle centre-périphérie dont le schématisme a été dénoncé par certains auteurs a tout de même le mérite de permettre la compréhension de la différenciation de l'espace à différentes échelles (REYNAUD, A., 1990). Son utilisation révèle l'existence de plusieurs systèmes de dépendance qui s'emboîtent, dans la mesure où à chaque niveau d'échelle spatiale (ville, région, pays, monde) correspond un centre ou un relais de centralité.

L'application de ce modèle au cas du Nord-Est marocain a montré qu'à moins qu'il y ait autonomie et autosuffisance, dès qu'il y a échanges avec le centre, la périphérie est inévitablement dominée et dépendante.

2- Centralisme et aménagement du territoire à travers quelques exemples

On a vu précédemment que la politique peu cohérente de la régionalisation et du développement régional suivie au Maroc depuis plus de deux décennies n'a pas réussi à permettre l'intégration des régions excentrées dans le tissu national. Cet échec peut être imputé aussi bien à l'absence de volontarisme de l'Etat qu'à la faiblesse des investissements et des moyens mis en oeuvre. Loin de penser, de façon simpliste, que les déséquilibres régionaux sont une fatalité, on examinera les cas de certains pays, développés pour la plupart, qui ont mené, avec plus ou moins de succès, une action d'aménagement du territoire en vue d'atténuer le centralisme.

a) *Dans l'Hexagone : du "désert français" aux déserts régionaux?*

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la théorie des pôles de développement ou des pôles de croissance a eu une grande influence sur l'aménagement des territoires. En France, le centralisme, héritage de l'histoire et de la période napoléonienne, est très accusé comme en témoigne le tracé des voies de communications et en particulier des réseaux ferroviaires. Paris représente le point de convergence de tous les aspects de la vie de relations, économiques, politiques et administratifs. Le livre de J. F. GRAVIER "Paris et le désert français", paru en 1947, dénonça les dangers d'une centralisation géographique excessive et contribua à l'apparition d'une politique d'aménagement du territoire. En 1963 fut créée la D.A.T.A.R (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), organisme à compétence interministérielle. Durant le Ve plan (1966-1970) fut appliquée la politique des huit métropoles d'équilibre⁵ destinées à faire contrepoids à Paris.

Dans le domaine industriel, ce furent les régions les plus proches de Paris qui bénéficièrent d'abord du redéploiement industriel donnant lieu à une déconcentration plutôt qu'à une décentralisation. La politique des métropoles d'équilibre fut relayée par celle des villes moyennes (VIe Plan, 1971-1975). Ses détracteurs ont soutenu que les métropoles d'équilibre risquent de créer autour d'elles des "déserts régionaux" (MONOD, J., et DE CASTEL-BAJAC, PH., 1973). En effet de nouveaux contrastes régionaux sont apparus. Les inégalités régionales ont changé d'échelle. A l'ancienne opposition Paris / Province et Nord-Est / Sud-Ouest de la France, se sont substitués des contrastes à l'intérieur de chaque région (par exemple, en Languedoc disparités entre le littoral industrialisé et l'arrière-pays délaissé). Toutefois la politique des métropoles d'équilibre a abouti à des résultats non négligeables, dont le ralentissement de la croissance industrielle et démographique de la région parisienne et la modernisation accrue du pays.

Par ailleurs, en 1981 la gauche au pouvoir adopta la loi de décentralisation selon laquelle l'exécution des décisions des conseils généraux et régionaux n'est plus assurée par le préfet mais par le Président de l'assemblée départementale ou régionale. Désormais la région en France devient une collectivité territoriale aux compétences étendues.

5 - Bordeaux, Lille-Roubaix-Tourcoing, Lyon-Saint Etienne, Marseille-Aix-en Provence, Nancy-Metz-Thionville, Nantes-Saint Nazaire, Strasbourg et Toulouse.

Enfin, pour la France, l'argument d'une région parisienne forte dans le cadre de l'Union Européenne est aussi fréquemment avancé, d'où une contradiction. Transposé au Maroc et à une vraie "UMA", cet élément mérite discussion.

b) Outre-Rhin : les vertus des lander

En dépit de l'agrandissement du territoire allemand consécutif à la réunification en 1990, le fédéralisme des *lander* a permis un développement très poussé des métropoles régionales, dépassant le million d'habitants et animant profondément l'ensemble du pays. La décentralisation économique et financière a permis la répartition des pouvoirs de décision entre plusieurs métropoles. A titre d'exemple, au moins cinq marchés boursiers se partagent l'activité de la vie financière : Francfort, Düsseldorf, Hambourg, Munich et Stuttgart. La décentralisation des services publics fédéraux (Banque fédérale à Francfort, Office fédéral de l'emploi à Nuremberg, Cour des comptes à Munich...) a renforcé la structure polycentrique de l'Allemagne.

A la suite de la réunification de l'Allemagne, il serait intéressant de voir si l'évolution future se traduira par un recentrage au profit de Berlin et une éventuelle marginalisation des pôles de l'ex-RDA (Leipzig, Dresde ...). En comparaison, après la récupération des provinces sahariennes, le Maroc a vu s'étendre la périphérie dépendante de la région Centre.

c) Royaume Uni : un centralisme tempéré

De l'autre côté de la Manche, le Royaume Uni représente un cas intermédiaire de centralisme. Pays le plus anciennement industrialisé et urbanisé du monde, il fut aussi le premier pays à entreprendre une action d'aménagement du territoire : création dès 1946 de "villes nouvelles" dans un large rayon autour de Londres, aménagement régional visant à freiner la croissance de la capitale britannique. Certes, Londres a des rôles prépondérants, mais son empire sur le réseau urbain n'a pas la même ampleur que celle de Paris dans le cas français. Les métropoles régionales (Manchester, Birmingham, Glasgow, Newcastle, Liverpool, Cardiff...) ont une réelle autonomie commerciale et financière, et disposent d'un pouvoir d'animation et de décision.

Toutefois, la place que tient Londres au sein de l'Union Européenne et plus encore à l'échelle du Commonwealth lui confère un rôle central dans le Royaume Uni.

d) Le miracle italien

Toujours en Europe occidentale, sur la rive méditerranéenne, l'Italie est sans doute le pays industriel qui a mené, avec le plus de succès, une politique d'aménagement du territoire pour réduire le déséquilibre interrégional symbolisé par le problème du Mezzogiorno. Cependant, alors que le centralisme du Maroc est monolithique, la distance entre Casablanca et Rabat étant réduite (90 km), l'Italie dispose de deux centres séparés de 500 km environ : Rome, capitale politique et administrative, Milan, capitale économique et financière. Au total, même si le Sud italien n'a pas rattrapé son retard par rapport au Nord, il a gagné sur plusieurs plans : extension de l'irrigation, amélioration des communications, équipement industriel et touristique.

Sachant que les réalités du Mezzogiorno ne sont pas les mêmes que celles des provinces du Nord du Maroc, bien que ces dernières soient elles aussi riveraines de la Méditerranée, on pourrait se demander si la concrétisation du programme de leur développement aboutira à un résultat pareil.

e) Algérie : le déséquilibre littoral/intérieur.

Pour prendre un dernier exemple au Maghreb, le cas de l'Algérie est spécifique. Aux trois chefs-lieux de départements de l'ère coloniale (Oran, Alger, Constantine) se sont ajoutés au cours de la décennie 1970, plusieurs pôles dans le cadre de l'industrialisation : Annaba, Skikda, Bejaïa, Arzew... Même si l'on considère le système urbain algérien comme macrocéphale, à l'image de celui du Maroc et de la Tunisie, le poids d'Alger, en dehors de ses fonctions de commandement politique et administratif, n'est pas aussi écrasant que celui de Tunis (SIGNOLES, P., 1985) et de Casablanca. L'armature urbaine est structurée par Oran à l'Ouest, dominée par Alger au centre et éclatée entre les influences d'Annaba et de Constantine à l'Est (SEMMOUD, B., 1991). En Algérie plus qu'ailleurs au Maghreb, le trait majeur de l'organisation régionale est le déséquilibre profond entre le littoral méditerranéen urbanisé et industrialisé d'une part, et l'intérieur du pays où domine un vaste désert à la fois naturel et humain.

En conclusion, on peut dire qu'au Maroc, où le poids du centralisme est écrasant, comme on l'a remarqué à partir des indicateurs socio-économiques en comparant la région Centre à celle du Nord-Est, une action de l'Etat s'avère indispensable pour réduire le retard

de développement caractérisant les régions excentrées et en même temps les intégrer davantage dans l'espace national. Les exemples pris dans certains pays plus développés montrent que seule une politique volontariste de l'Etat est en mesure, soit de développer une région attardée (cas de l'Italie), soit d'aménager le territoire national (autres pays d'Europe occidentale).

Après avoir évoqué des cas de centralisme à l'étranger, pour revenir à l'étude de l'intégration du Nord-Est marocain dans le territoire national, on pourrait commencer par aborder un aspect de la question qui permettrait de savoir si une région excentrée est en même temps isolée par rapport au reste du pays.

B- Un palliatif à l'isolement du Nord-Est : l'infrastructure des postes et télécommunications.

1 - Un équipement et une activité notables dus en grande partie à l'émigration.

Même en milieu sous-développé, on note une utilisation croissante des moyens de télécommunications diffusés dans le monde grâce aux progrès techniques réalisés dans les pays industriels. Au Maroc, si les infrastructures des télécommunications (télégraphe, téléphone, télex, fax) relèvent du secteur public, elles sont néanmoins soumises à une dépendance technologique de l'extérieur. Les services publics qui en assurent la gestion sont clients de firmes multinationales qui livrent le matériel et s'occupent de la maintenance.

a) De l'agence postale à la recette hors catégorie: une hiérarchie liée à la taille des villes :

On distingue trois catégories d'établissements postaux: les recettes, les guichets annexes et les agences postales. Les recettes assurent différentes opérations postales: vente de timbres, émission et paiement de mandats, dépôt et livraison d'objets recommandés, de paquets et de colis postaux, versements et remboursements de C.E.N. (Caisse d'épargne nationale), comptes C.C.P. (chèques postaux), télécommunications (téléphone, télégrammes...) et redevances téléphoniques. La classification des établissements postaux est fondée sur le critère du trafic postal et par conséquent sur la taille des villes et des centres ruraux d'implantation. L'effectif de leur personnel est fonction du volume des opérations qu'ils assurent. Alors que la recette hors catégorie d'Oujda emploie près de 250 personnes, une R6 (recette de 6e catégorie) compte seulement un receveur et un agent et n'a pas de facteur pour la distribution du courrier. Les recettes postales sont promouvables. Une recette qui démarre avec

la classe de 6e catégorie dans un centre rural ou avec la classe de 4e ou 5e catégorie dans une ville, peut accéder au niveau hiérarchique supérieur avec l'accroissement de la population et du trafic postal.

Les niveaux supérieurs de la hiérarchie sont représentés dans les trois villes les plus peuplées du Nord-Est et qui comptent le plus grand nombre d'établissements postaux. Unique dans la région, la recette hors catégorie d'Oujda, qui comprend un central téléphonique, est un centre de tri "factotum" (qui fait tout). Elle réalise plus de 50 % du chiffre d'affaires des établissements postaux de la wilaya d'Oujda. Quant aux villes de Nador et de Berkane, elle disposent chacune d'une R1 (recette de 1ere catégorie) dotée également d'un central téléphonique. Réalisant un volume d'opérations postales plus réduit, Taourirt, Guercif et Zegangane ont des R3, alors qu'Ahfir, El Aïoun et Arroui ont des établissements de 4e catégorie. Les autres villes du Nord-Est et certains centres ruraux sont dotés de recettes de 5e ou 6e catégorie (cf. tableau 111).

En milieu urbain, les guichets annexes, relevant d'une recette principale, ont été créés pour décongestionner les établissements postaux à gros trafic dans un but de décentralisation. On en recense quatre à Oujda, un à Berkane et Nador, et un septième à Taourirt. Enfin en milieu rural, les agences postales, rattachées à des recettes principales et confiées à des agents relevant du personnel des postes et télécommunications, assurent les opérations relatives au téléphone, à la vente de timbres, à l'émission et au paiement de mandats dont la valeur ne dépasse pas 2.000 DH. Avec l'augmentation de son trafic, l'agence postale peut devenir une recette de 6e catégorie.

b) Un parc téléphonique accru de près de 500 % en 11 ans :

Les moyens de télécommunications connaissent une expansion et une diversification dans le Nord-Est. Depuis 1990, on a constaté une croissance rapide du nombre d'abonnés au fax qui concurrence durement le télex dont le parc stagne dans les villes de la région. On a même relevé des désistements pour le télex au profit de la télécopie. Le fax, plus rapide que le télex et passant par une simple ligne téléphonique, a été installé non seulement par les établissements industriels, les administrations, les banques mais aussi par de nombreux commerçants, hôteliers, et même des particuliers. En 1992, les villes du Nord-Est totalisaient plus de 1.300 abonnés au fax, alors que le nombre de téléimprimeurs y avoisinait 300 seulement. Cependant, le moyen de télécommunication le plus répandu dans la région reste le

TABLEAU 111 : EQUIPEMENT EN POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DANS LE NORD-EST EN 1992

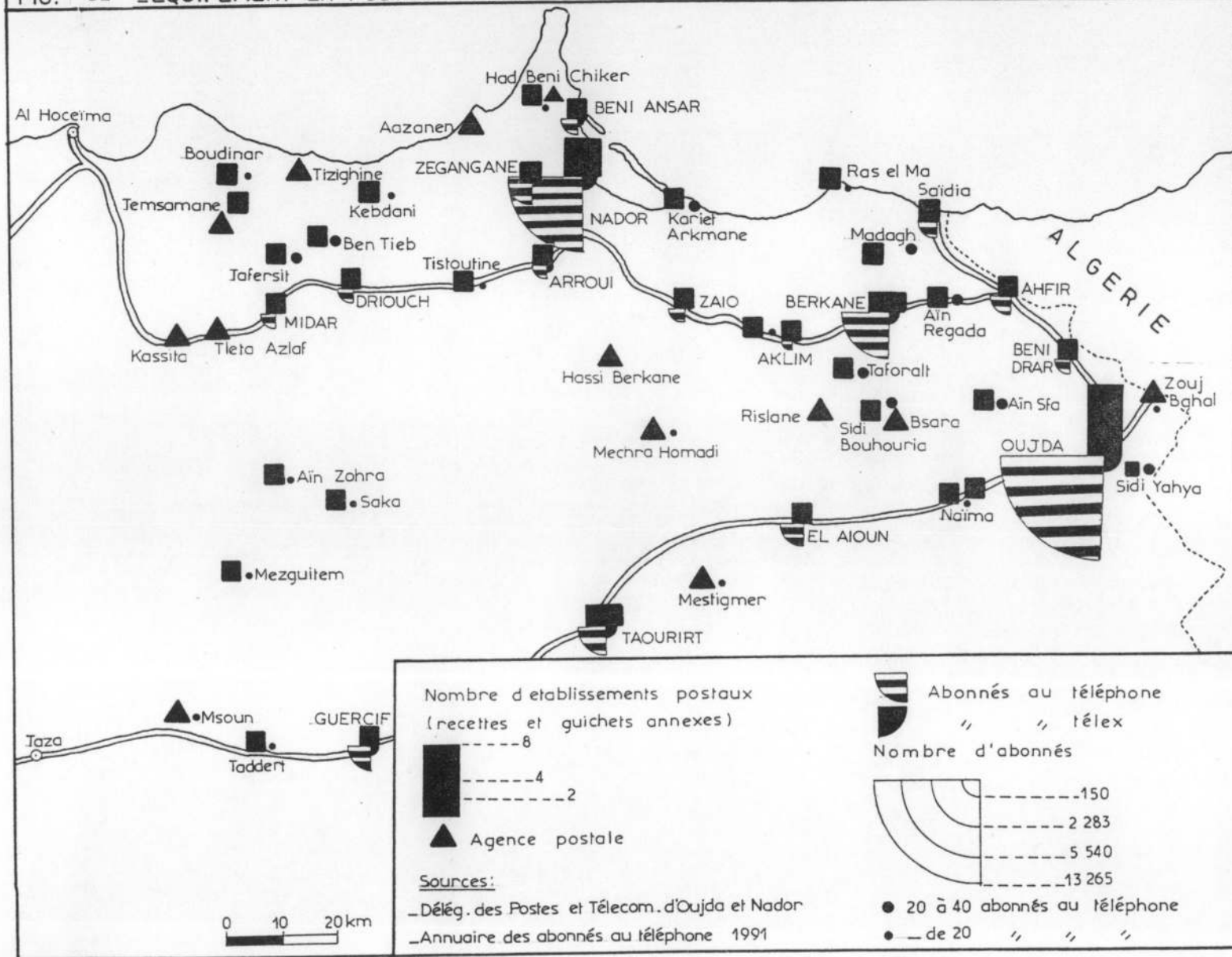
IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE	Nombre d'établissements postaux par catégories ⁽¹⁾										Abonnés au téléphone	Nb téléph. par 100 hab.	Abonnés au télex	Abonnés au fax	
	RHC	R1	R2	R3	R4	R5	R6	G.A	A.P	TOTAL					
OUJDA	1			3		1		4			9	20.810	6,2	132	455
NADOR		1			1		1	1			4	8.905	9,5	92	384
BERKANE		1						1			2	5.720	6,9	31	170
TAOURIRT				1				1			2	1.504	2,8	10	53
GUERCIF				1							1	1.130	7,9	9	42
AHFIR					1						1	1.120	5,4	1	13
ZEGANGANE				1							1	986	8	1	37
ZAIO						1					1	960	3	3	20
EL AOUN					1						1	930	2,3	3	11
ARROUI					1						1	702	5	6	31
BENI ANSAR						1					1	651	7,2	20	46
MIDAR						1					1	602	5,3	-	32
DRIOUCH						1					1	550	17	-	30
BENI DRAR								1			1	93	2,8	-	1
AKLIM								1			1	52	0,8	-	3
CENTRES RURAUX						5	19	-	20		44	1.585	0,2	-	-
NORD-EST	1	2	-	6	4	10	22	7	20		72	46.300	2,7	308	1.328
MAROC				615				106	592		1.313	654.000	2,6	8.637	-

1- RHC: recette hors catégorie - R1 : recette de 1ère catégorie ... G.A : guichet annexe - A.P. : agence postale

Sources : - Délégations provinciales des P. et T. d'Oujda, Nador et Taza. Délégation régionale des P. et T., Oujda.

- Annuaire statistique du Maroc, 1993.

FIG. 62 _EQUIPEMENT EN POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DANS LE NORD-EST



téléphone dont le parc est passé de 7.745 lignes en 1981 à près de 18.000 en 1988 et à 46.300 en 1992, enregistrant une croissance de 500 % environ en 11 ans. Pour le nombre de postes téléphoniques par 1.000 hab., le Nord-Est avait en 1992 une moyenne de l'ordre de 27, légèrement supérieure à celle du Maroc (26). En comparaison, la région Centre comptait à la même date 56 postes par 1.000 hab. En chiffres absolus, l'équipement téléphonique régional était quantitativement sept fois inférieur à celui de l'axe Casablanca-Kénitra. A l'échelon régional, on relève des écarts dans l'équipement téléphonique entre les centres urbains d'une part, les villes et les campagnes d'autre part.

Sachant que le Nord-Est urbain comptait en 1992 près de 44.700 postes téléphoniques pour une population estimée à 900.000 hab.⁶, le taux moyen y était de l'ordre de 5 abonnés pour 100 citadins. Près des deux tiers des villes avaient un taux supérieur à la moyenne régionale urbaine, avec des valeurs élevées à Nador (9,5), Driouch (17) et Zegangane (8). Par contre, le milieu rural du Nord-Est est en général sous-équipé en postes téléphoniques, puisqu'en 1992 il totalisait près de 1.600 abonnés sur un total de 46.300, soit moins de 4 %. Le nombre d'abonnés par 1.000 hab., de l'ordre de deux seulement, y était alors largement inférieur à celui du Maroc (26). Toutefois, au sein même de l'espace rural, des disparités d'équipements existent. Si des zones montagneuses et surpeuplées sont sous-équipées en postes téléphoniques individuels, elles peuvent comporter en revanche une assez forte densité d'établissements postaux de 5e et 6e catégories ou d'agences postales. Le facteur explicatif qui semble le plus justifier l'implantation des postes et télécommunications est sans conteste l'émigration. Dans le Rif oriental, premier foyer de départs de migrants vers l'Europe au Maroc, on relève de forts taux d'équipement téléphonique dans les villes (cf. tableau 111) et une densité élevée d'établissements postaux dans les zones montagneuses surpeuplées des Tamsamane, Béni Touzine, Béni Saïd et Guelaya (cf. fig.62). Outre l'expédition et la distribution du courrier, de paquets et de colis à destination ou en provenance des pays européens d'immigration, les établissements postaux assurent le paiement de mandats envoyés par les TME originaires de la région. Le nombre de cabines téléphoniques étant insuffisant pour satisfaire les besoins de la population urbaine, l'émigré expédie à sa famille l'argent nécessaire pour installer le téléphone à domicile afin de pouvoir communiquer avec elle régulièrement.

6 - D'après le Maroc en chiffres, 1992

2- Rôle des postes et télécommunications dans l'intégration du Nord-Est

Du fait de sa position frontalière, le Nord-Est a vécu à maintes reprises dans le passé des situations d'"insularité" par son double isolement: à la fois par rapport au centre national dont il est éloigné et auquel il est mal relié, et par rapport à l'Algérie en raison du "caractère disjoncteur de la frontière" (GUICHONNET, P., et RAFFESTIN, C., 1974). Avec la diffusion des télécommunications, l'effet de distance s'estompe et l'accessibilité de points éloignés les uns des autres grâce au réseau téléphonique est un fait géographique digne d'intérêt (BAKIS, H., 1984). L'infrastructure des postes et télécommunications, tout comme les voies de communication, contribue au désenclavement des régions isolées. L'activité postale et téléphonique peut être considérée comme un indicateur du degré d'intégration du Nord-Est dans l'espace marocain. En 1991, la région a totalisé plus de 360.000 communications interurbaines, soit plus de 10 % du trafic téléphonique national qui s'élevait à 3,5 millions de communications⁷. Non seulement la distribution du courrier, des colis postaux et les télécommunications brisent l'isolement du Nord-Est, mais d'importants mouvements d'argent y parviennent par voie postale en provenance des pays d'immigration.

Des études géographiques récentes ont souligné le rôle des télécommunications à la fois comme substitut aux déplacements et comme moyen de désenclavement des régions périphériques : "les moyens de télécommunications ont ajouté leurs effets spécifiques à ceux des transports pour contribuer à supprimer "les bouts du monde" (BAKIS, H., 1984).

Enfin, quant à son rapport avec le développement régional, certes l'équipement en télécommunications peut être considéré à la fois comme facteur et conséquence du développement, mais le volume du trafic téléphonique, par exemple, n'est pas forcément un indicateur de développement économique et social. Il peut traduire en effet l'insuffisance ou la lenteur du service postal dans l'acheminement du courrier (BAKIS, H., 1984).

7 - Sources: Le Maroc en chiffres 1991

- Annuaire statistique de la région économique de l'Oriental, 1991

FIG. 63- TRAFIC TELEPHONIQUE AU DEPART D'OUJDA
ET DE NADOR VERS LES VILLES DU MAROC NORD

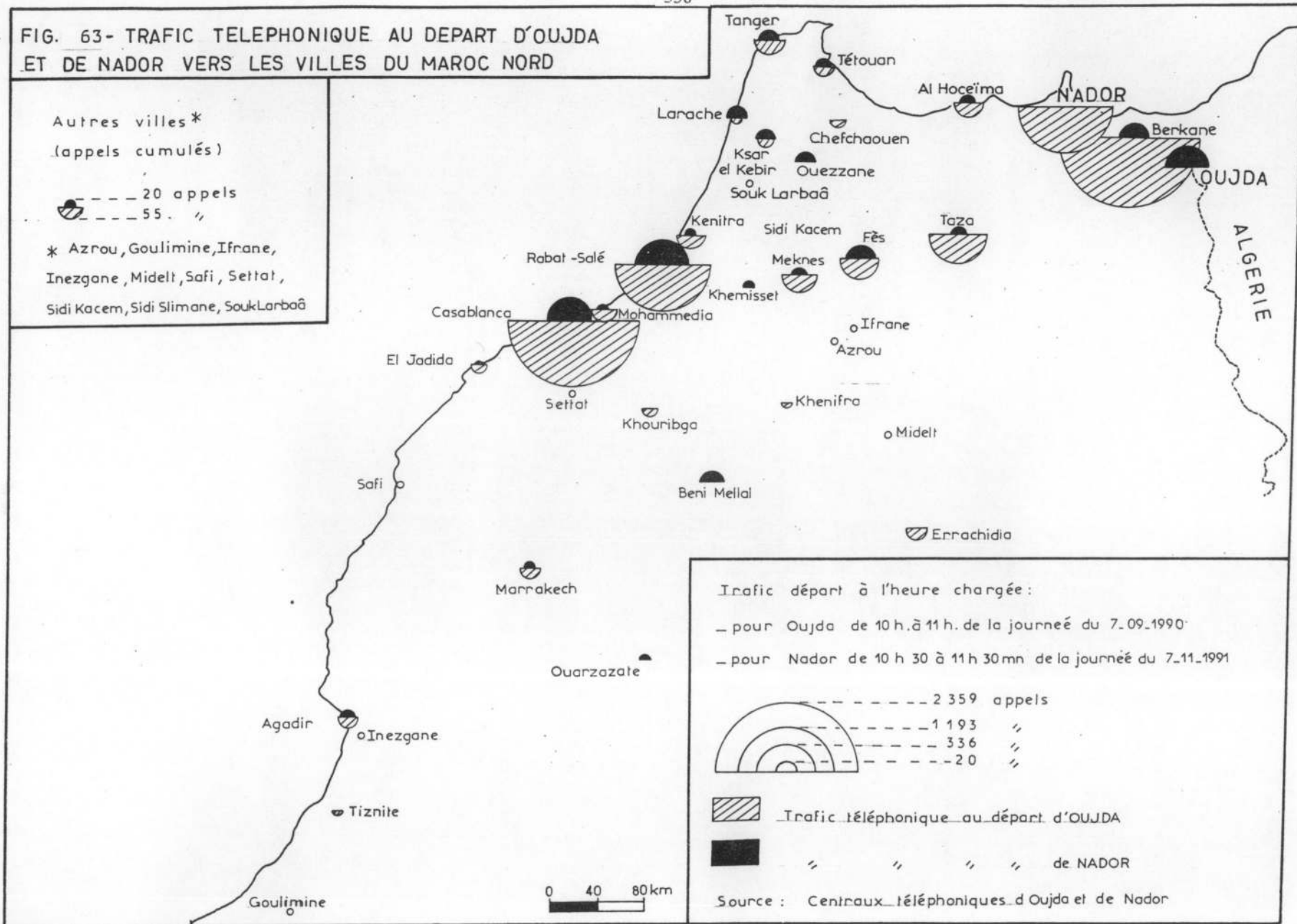


TABLEAU 112 : TRAFIC TELEPHONIQUE AU DEPART D'OUJDA ET NADOR VERS LES VILLES DU MAROC NORD, A L'HEURE CHARGEE ⁽¹⁾

DESTINATIONS DES FLUX	APPELS DE DEPART DES CENTRAUX			
	OUJDA		NADOR	
	Nb	%	Nb	%
1- NORD-EST	<u>3.552</u>	<u>46</u>	<u>294</u>	<u>22,2</u>
Berkane	2.359	30,5	94	7,1
Nador	1.193	15,5	-	-
Oujda	-	-	200	15,1
2- REGION CENTRE	<u>3.031</u>	<u>39,3</u>	<u>587</u>	<u>44,4</u>
Casablanca	1.910	24,7	279	21,1
Rabat-Salé	968	12,5	292	22,1
Kénitra	85	1,1	8	0,6
Mohammedia	68	1	8	0,6
3- VILLES SUR R.P.1	<u>639</u>	<u>8,3</u>	<u>144</u>	<u>11</u>
Taza	336	4,4	28	2,1
Fès	192	2,5	78	6
Meknès	111	1,4	22	1,7
Khémisset	-	-	16	1,2
4- NORD	<u>265</u>	<u>3,4</u>	<u>182</u>	<u>13,8</u>
Tanger	73	1	48	3,6
Al Hoceïma	97	1,2	16	1,2
Tétouan	50	0,6	25	1,9
Ksar el Kébir	18	0,2	29	2,2
Larache	12	0,2	33	2,5
Ouezzane	3	-	31	2,3
Chefchaouen	12	0,2	-	-
5- POLES EPARS	<u>233</u>	<u>3</u>	<u>114</u>	<u>8,6</u>
Béni Mellal	6	-	53	4
Marakech	38	0,5	8	0,6
Errachidia	40	0,5	4	0,3
Agadir	36	0,5	16	1,2
Autres villes ⁽²⁾	113	1,5	33	2,5
TOTAL	7.720	100	1.321	100

1- Pour Oujda : de 10 h à 11 h de la journée du 7 septembre 1990

Pour Nador : de 10 h 30 à 11 h 30 mn de la journée du 7 novembre 1991

2- El Jadida, Khouribga, Tiznit, Azrou, Goulmime, Ifrane, Inezgane, Midelt, Safi, Settat, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Souk Larbaâ, Khénifra, Ouarzazate.

Source : Centraux téléphoniques d'Oujda et Nador, 1990-91.

3- Le trafic téléphonique, reflet de la dépendance du Nord-Est

a) Les listing des centraux téléphoniques, documents pour l'étude des flux :

Les figures 63 et 64 donnent un aperçu sur le trafic téléphonique au départ d'Oujda et de Nador, respectivement vers les villes du Maroc, l'Europe et le Maghreb. Elles représentent des relevés de flux de départ à l'heure chargée (de 10 h à 11 h ou de 17 h à 18 h).

Les listing du trafic téléphonique indiquent à la fois le nombre et la destination des appels avec les indicatifs des villes, pour les communications nationales, et des pays pour les communications internationales, le taux d'efficacité à la sortie de l'autocommutateur (appels écoulés par rapport à ceux présentés), ainsi que l'efficacité, vue de l'abonné (appels efficaces par rapport à ceux présentés). Cette dernière dépend notamment du nombre de circuits en service entre le central téléphonique et les destinations appelées, les techniciens devant comptabiliser le trafic inefficace pour déterminer la saturation du réseau, les pertes de trafic et pour améliorer la fluidité (BACHELARD, P., 1972).

Les flux téléphoniques peuvent être examinés notamment sous l'aspect de leur intensité d'après les destinations.

b) Une dépendance vis-à-vis de la région Centre.

Le volume du trafic téléphonique interurbain peut traduire l'attraction des villes. On peut estimer l'influence d'un pôle selon le nombre d'appels qui convergent vers lui en provenance d'autres villes. Des auteurs ont même fixé des seuils de dépendance téléphonique:

Jean LABASSE (1954)	Albert LE BARS (1966)
+ 40 % : Dépendance totale	+ 30 %
24- 40 % : Solidarité de fonction	20-30 %
12-24 % Stade de transaction ⁸	10-20 %
6-12 % Zones marginales: dépendance faible ...	- 10 %

Source : BAKIS, H., 1984

En dépit de quelques différences concernant notamment la limite de la dépendance totale que LE BARS baisse de 10 points, les seuils précités peuvent être appliqués au cas du Nord-Est, en examinant les pourcentages des appels de départ figurant au tableau 112.

Les flux téléphoniques interurbains peuvent être attribués à quatre types de facteurs explicatifs :

8 - Selon LABASSE, J., au stade de transition la dépendance reste importante au niveau des services. Au dessous de 12 %, les relations sont périodiques et irrégulières.

Le premier, d'une portée régionale, est la proximité géographique. Le voisinage de pôles urbains occasionne des flux téléphoniques intenses. Pour le cas des appels d'Oujda à destination de Berkane (30,5 % du total) et de Nador (15,5 %), les pourcentages élevés ne traduisent pas une dépendance de la capitale du Nord-Est vis-à-vis des pôles des Triffa et du Rif oriental, puisqu'il s'agit de flux en direction de villes de rang inférieur; mais ils sont dus au rôle de la proximité et à la "solidarité des fonctions". Nador ayant des rapports plus diversifiés avec les régions du Maroc en comparaison avec Oujda, enregistre un pourcentage d'appels réduit à destination d'Oujda.

Le second facteur est la dépendance des villes du Nord-Est à l'égard de l'axe Casablanca-Kénitra. A elles seules, les capitales économique et administrative du Maroc totalisent 36 et 41 % des appels téléphoniques émanant respectivement d'Oujda et de Nador. Si l'attraction de Casablanca est due à son rôle économique et financier (commerces de gros, sièges sociaux de banques, d'entreprises...), celle de Rabat est liée aux besoins d'ordre administratif.

Représentant un troisième facteur explicatif, les relations familiales donnent lieu à des flux téléphoniques entre des personnes fixées dans les villes du Nord-Est et des membres de leurs familles restés dans la région d'origine. Plusieurs catégories de populations peuvent être concernées : fonctionnaires affectés dans le Nord-Est et originaires d'autres régions du Maroc, étudiants de Taza et d'Al Hoceïma poursuivant leurs études à l'université d'Oujda, immigrés installés de longue date ou à la recherche d'emploi à Oujda ou Nador : épiciers soussis, soukiers et commerçants Tazis, ouvriers du bâtiment d'Errachidia... Il faut noter aussi que des communautés d'Oujdis et de Nadoris sont établies respectivement dans la région Centre, à Casablanca et Rabat notamment, et dans les villes du Nord : Tanger, Tétouan, Larache... Enfin les communications téléphoniques peuvent avoir lieu pour des raisons d'affaires. Des capitaux de la région sont réinvestis à l'extérieur du Nord-Est, en particulier de la part de Nadoris à Tanger et Fès dans l'immobilier, les cafés de standing et l'hôtellerie, à Béni Mellal et au Tadla dans l'agriculture... Il peut s'agir soit de recyclage de capitaux de l'émigration, soit de blanchiment d'argent de contrebande. Une partie des flux téléphoniques à destination de Fès et de Meknès est due aux relations commerciales : achat d'articles d'habillement aux grossistes fassis, de produits agricoles du Saïs...

En récapitulant, si le premier facteur explicatif, c'est-à-dire la proximité, constitue un indice de l'autonomie du Nord-Est, le second est relatif au poids de l'attraction de la région

Centre. Quant aux deux derniers facteurs, à priori, ils donnent une certaine idée sur l'intégration et les rapports du Nord-Est avec le reste du Maroc. On serait tenté d'avancer que Nador est plus intégrée qu'Oujda dans l'espace national. Seulement, un trafic téléphonique intense peut traduire un aspect d'enclavement et une insuffisance de l'infrastructure des voies de communications, puisque les télécommunications peuvent se substituer aux déplacements. Oujda est en effet mieux reliée que Nador au reste du Maroc par les réseaux de transport. En outre, la figure 63 montre que la diversité des destinations au Maroc est plus grande pour Oujda que pour Nador.

c) les flux téléphoniques avec l'étranger : la France et l'Allemagne, destinations les plus appelées à partir du Nord-Est

TABLEAU 113 : TRAFIC TELEPHONIQUE AU DEPART D'OUIDA ET DE NADOR VERS L'EUROPE ET LE MAGHREB A L'HEURE CHARGEE ⁽¹⁾

DESTINATION DES FLUX	INDICATIFS	APPELS DE DEPART DES CENTRAUX			
		OUJDA		NADOR	
		Nb	%	Nb	%
1- EUROPE	-	407	85	358	94,7
France	33	197	41	62	16,4
Allemagne	49	44	9,2	127	33,5
Pays Bas	31	47	10	58	15,4
Belgique	32	45	9,4	49	13
Espagne	34	58	12	42	11
Norvège	47	7	1,5	9	2,4
Suède	46	3	0,6	7	2
Italie	39	6	1,3	4	1
2- MAGHREB	-	72	15	20	5,3
Algérie	213	53	11	17	4,5
Tunisie	216	19	4	3	0,8
TOTAL	-	479	100	378	100
Nb. hab. / appel		700		250	

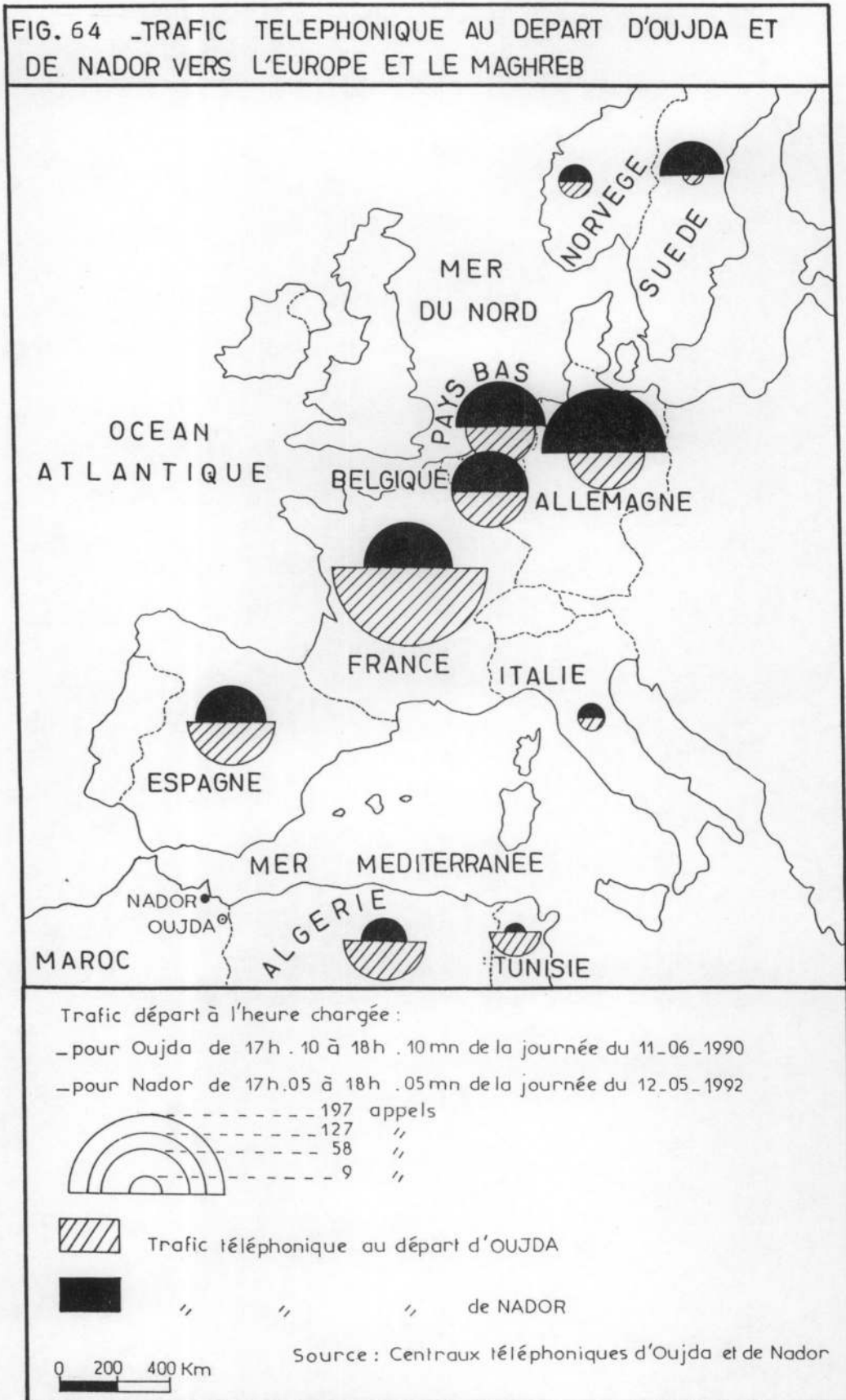
1- Pour Oujda, trafic départ de 17 h 10 mn à 18 h. 10 de la journée du 11-06-1990-

Pour Nador trafic départ de 17h 05 à 18h 05 mn de la journée du 12-05-1992.

Sources : Centraux téléphoniques d'Oujda et Nador.

D'après l'échantillon d'appels téléphoniques retenu au tableau 113, on remarque tout d'abord que l'essentiel des flux avec l'étranger est dirigé en grande partie vers l'Europe (à 85 % au départ d'Oujda et à près de 95 % au départ de Nador) et secondairement vers l'Algérie et la Tunisie, la part des appels à destination des autres pays du monde étant insignifiante. Si l'on rapporte le nombre total d'appels téléphoniques à partir d'Oujda et Nador à la population

FIG. 64 TRAFIC TELEPHONIQUE AU DEPART D'OUJDA ET DE NADOR VERS L'EUROPE ET LE MAGHREB



des deux villes, on s'aperçoit que Nador, avec un appel pour 250 hab., est plus liée à l'étranger qu'Oujda qui n'en compte qu'un pour 700 hab. En comparaison, les statistiques du trafic téléphonique avec les villes du Maroc (tableau 112) auraient donné un appel pour 43 hab. à Oujda et un pour 71 hab. à Nador. Cela confirme donc que le taux élevé d'équipement téléphonique de Nador (9,5 abonnés par 100 hab., contre 6,2 à Oujda), répond avant tout à des besoins d'"usage externe". D'après le volume des flux téléphoniques au départ d'Oujda, la France arrive en première position avec plus de 40 % des appels, c'est à dire autant que la part de l'Allemagne, des pays Bas, de la Belgique et de l'Espagne réunis. L'essentiel des appels en direction de la France est centré sur la Région parisienne et le Sud (Bouches-du-Rhône, Alpes Maritimes...). En revanche au départ de Nador le tiers du trafic téléphonique a lieu avec l'Allemagne, la France arrivant au 2e rang avec 16,4 % suivie de près par les Pays Bas (15,4 %) et la Belgique (13 %). Par conséquent, les statistiques du trafic téléphonique avec l'étranger au départ des deux villes du Nord-Est, reflètent proportionnellement le nombre de TME immigrés dans les pays d'accueil européen selon qu'ils sont originaires d'Oujda ou de Nador. Quant aux flux en direction des pays maghrébins, ils restent très réduits, en particulier au départ de Nador (5,3 %). A partir d'Oujda, le nombre d'appels en direction de l'Algérie (Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Marnia...) est à peine équivalent à celui de l'Espagne. Les communications avec la Tunisie sont surtout le fait d'étudiants tunisiens résidant à Oujda.

Pour conclure, vu les statistiques utilisées, la région du Nord-Est, ouverte sur l'extérieur, est largement tournée vers le Nord, vers les pays européens d'immigration. La faible intensité de ses rapports avec l'Est, avec l'Algérie voisine, permet de dire que le Maghreb est encore loin de devenir une réalité. En dehors des télécommunications, qu'en est-il des relations de la région avec le reste du pays ?

C- Quelques aspects des rapports du Nord-Est avec le reste du Maroc

1- Place du Nord-Est dans les échanges commerciaux nationaux.

Si l'enclavement signifie difficulté d'accès au marché national en raison d'obstacles de communications ou de coût de transport prohibitif, on a vu au chap. 1 de la 1ere partie que le Nord-Est est une région semi-enclavée. Véritable "cordon ombilical", le couloir de Taza qui relie la région à l'Occidental marocain est emprunté par quatre phénomènes linéaires: l'oued

Inaouène orienté vers le Sebou, la R.P. 1, la voie ferrée, la ligne de haute tension transportant le courant électrique et les lignes téléphoniques.

Examinons les trafics empruntant ces divers axes de liaison entre le Nord-Est et les régions occidentales.

a) Le trafic routier de la R.P. 1, baromètre des échanges entre la région et l'Occidental.

La carte du trafic routier sur le réseau principal du Maroc montre que c'est la R.P. 1 de Casablanca à Oujda qui supporte l'essentiel des échanges entre le Nord-Est et le reste du pays, la R.P. 39 de Tétouan à Nador n'enregistrant qu'un débit faible : moins de 1.000 véhicules par jour entre Al Hoceïma et Cassita en 1991. Le long de la R.P. 1, le trafic qui concerne à la fois les flux de marchandises et de voyageurs, diminue de l'Ouest vers l'Est:

- Témara-Rabat	: 11.800 véhicules/jour
- Rabat-Meknès	: 7.522 " "
- Meknès-Fès	: 6.680 " "
- Fès-Taza	: 4.094 " "
- Taza-Guercif	: 2.467 " "
- Guercif-Taourirt	: 1.669 " "
- Taourirt-Oujda	: 2.042 " "

Source: Comptage routier 1991, Direction des routes.

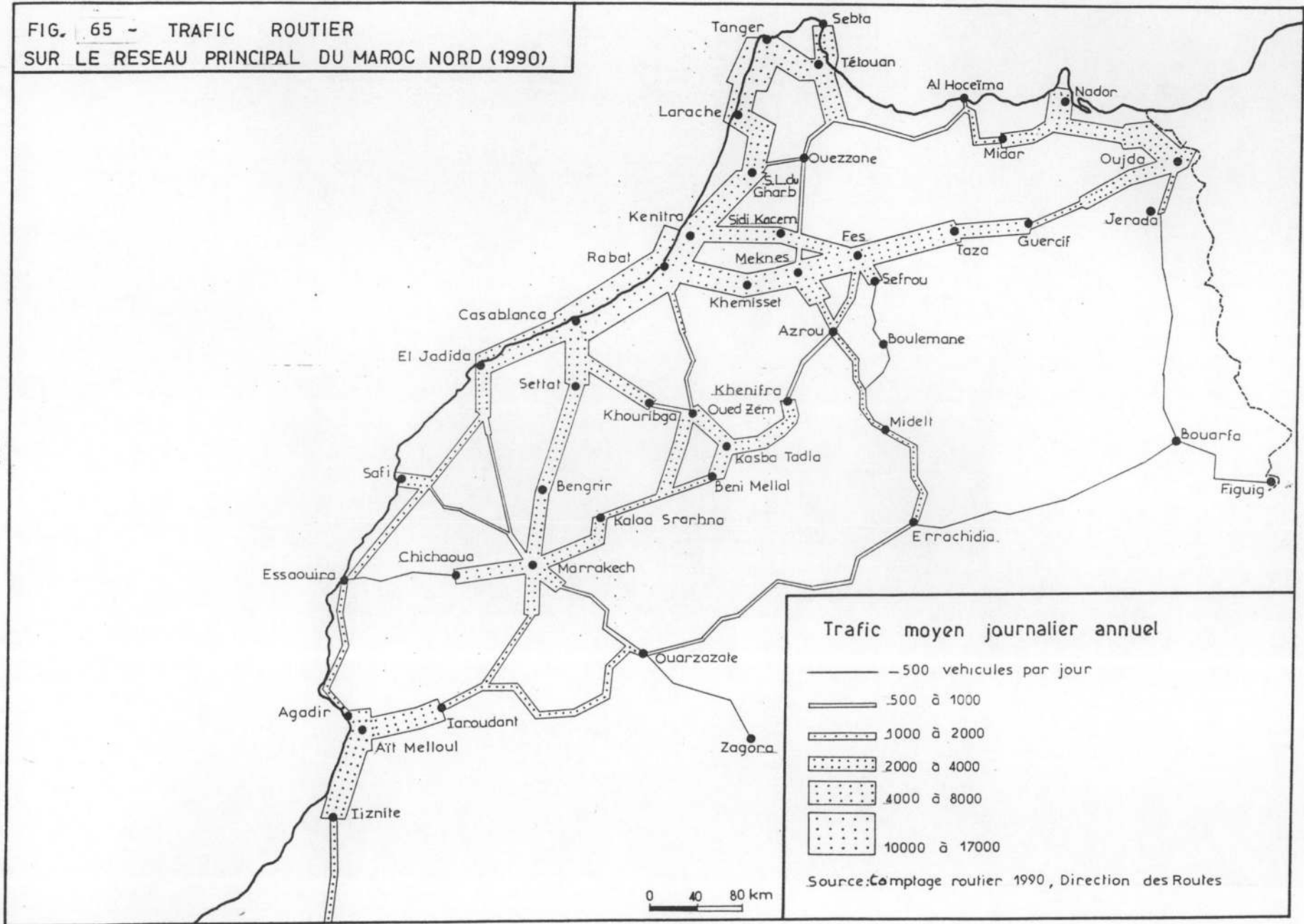
A partir de Taza où le débit chute à moins de 3.000 véh./j., on constate sur la figure 65 une nette coupure dans le volume du trafic routier en direction du Nord-Est. Avec l'autre chute du trafic qu'on remarque le long de la R.P. 39 de Nador à Al Hoceïma au niveau de Midar⁹, la situation du Nord-Est, rappelant une enclave, est comparable à celle du Souss. Dans cette dernière région on enregistre une circulation intense aux approches d'Agadir et des coupures dans le trafic dans trois directions : vers Essaouira, vers Marrakech à partir de Taroudant et vers le Sud atlantique au niveau de Tiznit. Par contre le phénomène d'enclave ne se retrouve pas dans l'extrême Nord-Ouest dans le Tangérois.

La carte 65 illustre l'aspect " bout du monde " que révèle la circulation routière au niveau du Nord-Est. Cependant, si le trafic routier reprend au-delà de la coupure de Taza, il est, par contre, réduit au minimum dans le Rif central, entre Al Hoceïma et Chefchaouen.

⁹ - 3.000 à 4.000 vah./j d'Arroui à Midar et 1.000 à 1.500 de Midar à Al Hoceïma (Direction des routes, 1991).

FIG. 65 - TRAFIC ROUTIER
SUR LE RESEAU PRINCIPAL DU MAROC NORD (1990)

566



A cette disparité dans le trafic routier entre ces deux axes Est-Ouest, s'ajoute une différence dans la desserte ferroviaire, du fait que dans le Nord-Est, seul l'axe Taza-Oujda est doté d'une voix ferrée active.

b) Oujda une gare terminus où plus de 50 % du trafic sont représentés par les expéditions de ciment:

En retenant comme seuil la proportion de 10 % du tonnage moyen reçu ou expédié par les onze villes figurant au tableau 114, on peut distinguer 3 catégories de gares : des gares émettrices dont : Casablanca pôle national de distribution de marchandises transformées ou fabriquées sur place, Sidi Kacem et Mohammédia pour les produits pétroliers, Safi pour les dérivés de phosphate; des gares réceptrices: Kénitra, Meknès, Oujda et à la limite Fès qui sont des centres relais pour leur arrière-pays qu'elles ravitaillent; enfin des cas d'équilibre entre expéditions et réceptions dont le plus représentatif est Marrakech. La part dominante des gares de la région Centre qui totalisent 44 % à la réception et 55 % à l'expédition, soit la moitié du trafic total moyen, s'explique par leur position centrale par rapport au réseau ferroviaire, par l'activité portuaire des villes du littoral central atlantique et par le rôle économique de Casablanca. A partir de la région Centre, on remarque une décroissance du trafic total moyen de l'Ouest vers l'Est: 13,3 % à Sidi Kacem 8,2 % à Meknès et 5 % à Fès. Quant aux gares de la périphérie (Oujda, Marrakech, Tanger) aucune d'entre elles n'atteint la part de 10 %.

TABLEAU 114 : TRAFIC MOYEN ANNUEL DE MARCHANDISES DES PRINCIPALES GARES DU MAROC DE 1979 A 1983

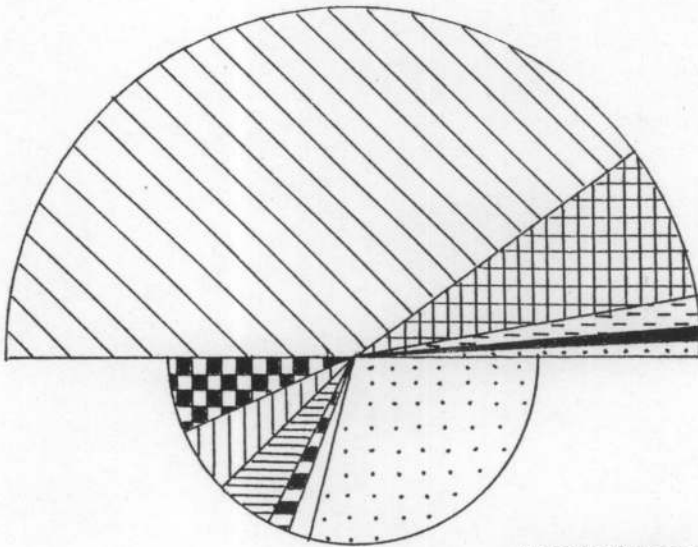
GARES	Tonnage moyen reçu		Tonnage moy. expédié		Trafic total moyen	
	1.000 t	%	1.000 t	%	1.000 t	%
- Région Centre	1 020,5	44	1 277,7	55	2 298,2	49,5
Casablanca	454,3	19,6	849,5	36,6	1 303,8	28
Kénitra	408,6	17,6	186,5	8	595,1	12,8
Mohammédia	36,3	1,5	227,8	9,8	264,1	5,7
Rabat	121,3	5,2	13,9	0,6	135,2	3
- Autres régions	1 300,5	56	1 043,3	45	2 343,9	50,5
Sidi Kacem	269,1	11,6	347,5	15	616,6	13,3
Meknès	236,2	10,2	146,8	6,3	383	8,2
Fès	197,7	8,5	31,7	1,4	229,4	5
Oujda	240,6	10,4	33,8	1,4	274,4	6
Marrakech	182,4	7,8	178	7,7	360,4	7,7
Safi	47,7	2	237,3	10,2	285	6,1
Tanger	126,8	5,5	68,3	3	195,1	4,2
TOTAL	2 321	100	2 321	100	4 642,1	100

Source : Listing de contrôle des recettes de 1979 à 1983, O.N.C.F., (AMALIK, A., 1985)

FIG.66-TRAFIC FERROVIAIRE DE MARCHANDISES D'OUJDA
EN 1991 (EN MILLIERS DE TONNES)

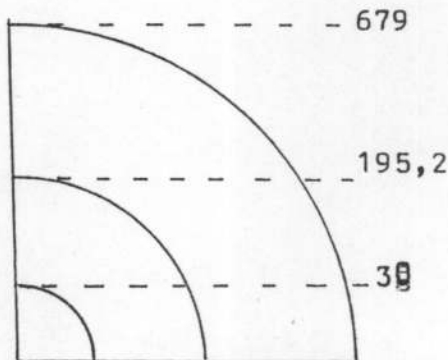
EXPEDITIONS: 679 = 100%

- ▧ Ciment: ... 542,7 = 79,9%
- ▣ Barytine: .. 99,3 = 14,6%
- ▤ Plomb: 19,6 = 2,9%
- Anthracite: 8,5 = 1,3%
- ▥ Divers: 8,9 = 1,3%



ARRIVAGES: 195,2 = 100%

- ▣ Produits pétroliers: 25,6 = 13,1%
- ▧ Engrais: 22,3 = 11,4%
- ▤ Sucre: 19,6 = 10%
- Céréales: 7,7 = 4%
- Gaz: 7,5 = 3,9%
- ▥ Divers: 112,5 = 57,6%



Source: O.N.C.F., cité dans l'Annuaire Statistique de la
Région Economique de l'Oriental 1991, Oujda

La gare d'Oujda qui, jusqu'aux années 1960, occupait la 2e position après celle de Casablanca pour le trafic de marchandises, grâce à sa fonction de transit vers l'Algérie, reste plutôt une gare terminus en dépit de la réouverture de la frontière maroco-algérienne. En 1992, sa part dans le tonnage chargé au Maroc n'était que de 3,8 % soit 1.000.000 environ sur un total de 28,3 millions de tonnes.

TABLEAU 115 : EVOLUTION DU TRAFIC FERROVIAIRE D'OUJDA DE 1985 A 1992 (En milliers de t.)

ANNEES	EXPEDITIONS		ARRIVAGES		TOTAL		
	1.000 t	%	1.000 t	%	1.000 t	dont ciment expédié	
1985	753	70,3	318	29,7	1 071	476	44,4 %
1986	632,1	72,9	235	27,1	867,1	455	52,4 %
1988	795,9	80	200,4	20	996,3	547	55 %
1989	994,3	81	232,2	19	1 226,5	882	72 %
1991	679	77,6	195,3	22,4	874,3	542,7	62 %
1992	806,4	76,8	243,7	23,2	1 050,1	520	49,5 %

Source : Annuaire statistique de la Région économique de l'oriental.

Durant les dernières années la structure du trafic ferroviaire d'Oujda s'est distinguée à la fois par la supériorité en tonnage des expéditions et par l'extrême diversité des produits réceptionnés.

Les expéditions, représentant en moyenne les $\frac{3}{4}$ du trafic global, sont dominées par le ciment, produit par la CIOR d'El Aïoun, qui totalise selon les années de 50 à 72 % du trafic. Les autres produits expédiés sont surtout des minerais: barytine de la région de Figuig, plomb de Touissit et anthracite de Jerada.

Quant aux marchandises enregistrées à l'arrivée, elles sont très variées : produits pétroliers, engrais, sucre, céréales, gaz, produits chimiques et divers.

Au total, les flux centripètes du trafic ferroviaire à travers l'exemple des expéditions de la gare d'Oujda révèlent les prélèvements de la région Centre sur le reste du pays, alors que ceux centrifuges indiquent la redistribution des produits industriels à partir de Casablanca.

c) Des échanges commerciaux faibles et déséquilibrés

La répartition géographique des trafics de marchandises sur le territoire marocain reflète une surexploitation d'une partie réduite des réseaux routier et ferroviaire, notamment le long de l'axe littoral Casablanca-Kénitra et dans sa périphérie proche.

La faiblesse du volume des échanges entre le Nord-Est et l'Occidental est dû essentiellement à l'éloignement et au coût élevé des transports. La dépendance commerciale de la région à l'égard de Casablanca, port national est incontestable.

Les grossistes du Nord-Est s'y approvisionnent en produits industriels divers. Distant de près de 600 km de la métropole économique, le Nord-Est, à l'instar des zones périphériques du Maroc, est une "enclave de vie chère", sauf toutefois pour les marchandises de contrebande au prix relativement bas. Devant la difficulté d'écouler les produits agricoles et d'élevage vers les marchés éloignés de l'Occidental, la région vit en général en autoconsommation, en dehors de l'exportation de certaines productions (agrumes, primeurs...). Les flux d'échanges avec le reste du pays interviennent en particulier en périodes de sécheresse où la dépendance de la région s'accroît.

Le handicap de l'excentricité se manifeste également par le manque de fret d'aller ou de retour pour les camionneurs basés soit dans le Nord-Est, soit dans d'autres régions. Une autre entrave au commerce est l'absence de concurrence entre la route et le rail dans les sous-régions de Nador et de Berkane, la voie ferrée ne desservant que l'axe Taza-Oujda. Enfin, la faiblesse des échanges commerciaux avec l'Occidental est due aussi à deux facteurs: d'une part l'activité de contrebande dont les articles sont consommés par la population aux dépens des produits nationaux, d'autre part, l'apport de marchandises d'Europe par les travailleurs émigrés.

Si l'on relève une dissymétrie dans les échanges de marchandises entre le Nord-Est et l'Occidental marocain, qu'en est-il en ce qui concerne les flux de capitaux?

2- Le Nord-Est dans le système bancaire national

a) Un réseau bancaire étoffé grâce au phénomène des TME

Le Nord-Est se caractérise par une densité élevée d'établissements bancaires notamment en milieu urbain. Alors que sa part dans la population marocaine n'est que de 6,9 %, il totalise 8,5 % des implantations bancaires du pays.

Sur les 17 banques inscrites à l'échelon national, seules trois d'entre elles ne sont pas représentées dans la région: Arab Bank Maroc, BNDE et Citibank Maghreb.

En général, une banque s'implante soit pour investir des capitaux comme c'est le cas dans les régions vitales du Maroc, soit pour collecter des dépôts comme c'est le cas du Nord-Est. Les critères d'implantation sont d'ordre démographique et économique. Le tableau 116 montre que ce sont les villes les plus peuplées qui totalisent le plus grand nombre d'agences bancaires: par exemple à Oujda 25 sur 99, soit le quart des établissements de la région. Cependant les revenus de l'émigration contribuent largement à la diffusion du fait bancaire. Grâce à ses T.M.E, Nador compte une agence bancaire pour 4900 hab. Alors que la moyenne régionale, milieux urbain et rural compris, est d'une agence pour 17 450 hab.

Dans le cas des principaux pôles urbains plusieurs facteurs peuvent justifier l'implantation bancaire. A Oujda et Nador il s'agit, outre les TME, du commerce, des entreprises, de la fonction publique, de la spéculation immobilière, de la contrebande... Dans d'autres villes les banques sont attirées soit par les revenus de l'agriculture irriguée (Berkane, Aklim...), des unités industrielles (à Zaïo, Arroui), soit par l'activité portuaire, la pêche et le transit (à Béni Ansar) ou parfois la contrebande (Ahfir, Béni Drar...).

La concurrence est de règle entre les banques de la place financière de l'Oriental. Aucune banque ne dispose préalablement d'un marché déterminé, sauf pour certaines institutions qui disposent d'une structure solide dans des secteurs où elles se sont en quelque sorte spécialisées. C'est la cas notamment pour : le CPM (Crédit populaire du Maroc) : TME, PME, artisanat, le CIH (Crédit Immobilier et Hôtelier) : immobilier; la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole): agriculture; la BMCE (banque Marocaine du Commerce Extérieur): importation et exportation. Bank Al Maghrib, institution étatique représentée uniquement à Oujda et Nador à l'échelon de l'Oriental, a un statut particulier. Son rôle consiste à la fois à uniformiser la profession et les règles bancaires, à gérer la trésorerie des banques qui y tiennent chacune un compte, à servir de chambre de compensation en tant que " banque des banques ", et à tenir les statistiques de la place. La concurrence au sein du système bancaire régional a pour enjeu surtout la collecte des dépôts TME. La banque qui détient le plus grand nombre d'agences dans le Nord-Est est le CPM avec 23 sur un total de 99, soit plus du quart. Semi-étatique, elle occupe le premier rang dans le système bancaire national avec 23 % des guichets, 22 % des crédits et 37 % des dépôts. La première à s'être intéressée à la clientèle émigrée, elle canalise près de 80 % des transferts TME, le reste étant réparti

TABLEAU 116 : IMPLANTATION BANCAIRE DU NORD-EST EN 1992

LOCALITES	BANQUES	CPM	BCM	WAFABANK	BMCE	CM	SGMB	CNCA	BMCI	CIH	UNIBAN	SMDC	BMAO	ABM	UMB	BANK AL MAGHRIB	TOTAL
OUJDA		6+*	3+*	2+*	2+*	2	1	1	1	2	1	1	1	1	-	1	25
NADOR		2	1	2	1+*	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	19
BERKANE		1	1	1	1	1	1	1	1	1	-						9
ARROUI		1	1	1	1	-	1	-	1		-						6
TAOURIRT		1	1	1	1	-	-	1	-		-						5
ZAJO		1	1	1	1	-	-	-	-		1						5
MIDAR		1	1	1	-	1	1	-	-		-						5
DRIOUCH		-	1	1	1	1											4
GUERCIF		1	1					1									3
BENI ANSAR		1+*	1								1				*		3
AHFIR		1+*	1														2
EL AOUN		1															1
ZEGANGANE		1															1
AKLIM		1															1
BENI DRAR		1															1
CENTRES RURAUX		3	5	1													9
ZOUJ BGHAL		*		*	*												
NORD-EST		23+*	18+*	11+*	8+*	7	5	5	4	4	4	3	2	2	1+*	2	99
MAROC		247+*	145+*	87+*	150+*	90	88+*	77	89+*	59	29+*	20+*	30+*	19+*	6+*	17	1.165

* Guichet(s) de change manuel

Sources : BANK AL MAGHRIB

notamment entre Wafabank, la BCM, la BMCI. Sept banques de la place ont des agences ou des bureaux de représentation en Europe, parfois dans les locaux des consulats du Maroc : le CPM à Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Liège, Madrid; Wafabank à Paris, Lille, Lyon, Arles, Francfort Düsseldorf, Bruxelles, Anvers, Liège, Rotterdam et Amsterdam; la BCM (Banque Commerciale du Maroc) dans la région parisienne, à Utrecht, Bruxelles, Anvers, Francfort, Düsseldorf.; la BMCI (Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie) à Paris, Francfort, Amsterdam; la BMCE à Paris; le CM (Crédit du Maroc) à Utrecht; ABM (Algemene Bank Maroko) à Amsterdam..

Grâce aux dépôts TME dont le Nord-Est totalise le tiers du montant à l'échelle nationale (+ 32 %), la région arrive en 2e position après le Grand Casablanca pour le montant global des dépôts bancaires : 18,5 contre 38,5 milliards de DH en 1992. Les wilayas, provinces et préfectures du Maroc, figurant au tableau 117 peuvent être réparties en 3 groupes selon la part des dépôts TME dans le montant total des dépôts :

- Zones où le pourcentage dépasse 25 % : Nador (36 %), Oujda (30,7), Al Hoceïma (47 %), Taza, (38,5 %), Tiznit (27,4 %) et Ouarzazate (52,6 %). En valeur absolue les provinces de Nador et d'Oujda devancent de loin le reste du Maroc.

- Zones où le pourcentage varie de 15 à 25 % : Tanger, Fès, Agadir, Meknès, Tétouan et Béni Mellal, la moyenne nationale étant de 14,8 %.

- enfin des zones où la part des dépôts TME est plus faible, inférieure à 15 %: Grand Casablanca (4 %), Rabat-Salé (4,8 %) Marrakech, Kénitra, El Jadida, Khouribga, Safi, Settat...

Dans le Nord-Est, l'émigration a joué par conséquent un rôle décisif dans l'extension du réseau bancaire. Des villes à forts taux d'émigration comptent un taux de bancarisation élevé: à Nador: 1 banque pour 4.950 hab., à Arroui et Midar 1 pour 2.300 hab.... Comparée à Meknès, Oujda compte 1 banque pour 13.000 hab. contre 1 /14.500, alors que dans le Grand Casablanca le rapport est de 1 pour 8.180 hab.)

FIG. 67 DEPÔTS BANCAIRES PAR PROVINCES DANS LE MAROC NORD EN 1992

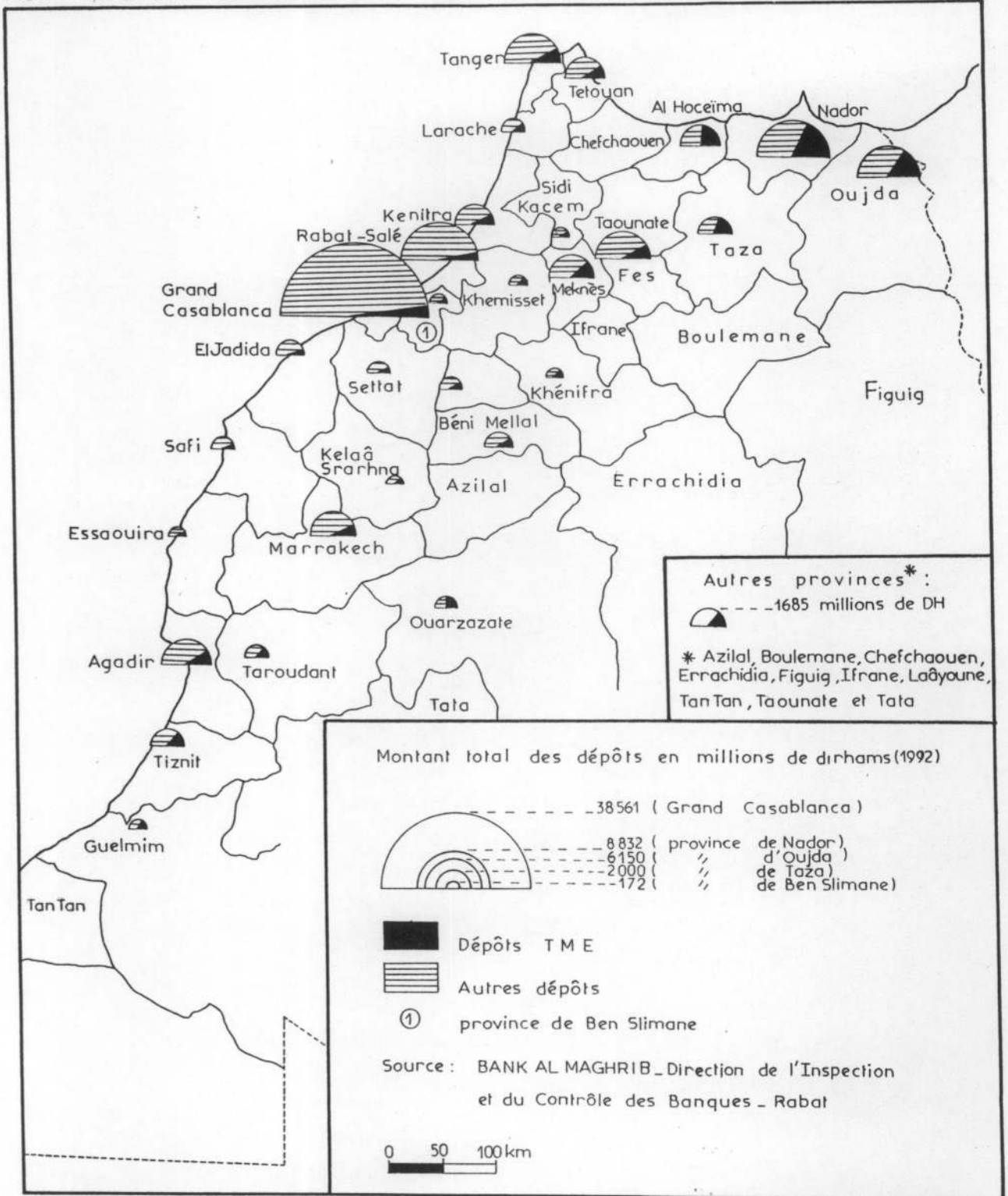


TABLEAU 117 : DEPOTS BANCAIRES PAR PROVINCES EN 1992 (MILLIONS DE DH)

WILAYAS PROVINCES PREFECTURES	TOTAL DES DEPOTS		DEPOTS T.M.E		Part TME/total
	Montant	%	Montant	%	%
Grand Casablanca	38.561	36,4	1.540	9,8	4
Rabat-Salé	9.715	9,2	469	3	4,8
Nador	8.832	8,3	3.180	20,3	36
Oujda	6.150	5,8	1.888	12	30,7
Tanger	4.684	4,4	697	4,4	15
Fès	4.656	4,4	703	4,5	15
Agadir	4.361	4,1	742	4,7	17
Meknès	3.519	3,3	839	5,3	23,8
Marrakech	3.487	3,3	389	2,5	11
Tétouan	2.563	2,4	464	3	18,1
Kénitra	2.186	2	283	1,8	13
Al Hoceïma	2.081	2	987	6,3	47,4
Taza	2.000	1,9	770	4,9	38,5
Tiznit	1.779	1,7	488	3,1	27,4
Béni Mellal	1.118	1	188	1,2	16,8
El Jadida	1.140	1	74	0,5	6,5
Khouribga	887	0,8	116	0,7	13
Safi	871	0,8	61	0,4	7
Ouarzazate	859	0,8	452	2,9	52,6
Settat	827	0,8	59	0,3	7,1
Autres provinces	5.562	5,2	1.286	8,2	23
TOTAL	105.845	100	15.683	100	14,8

Source : BANK AL MAGHRIB, 1992

L'implantation bancaire dans le milieu rural du Nord-Est s'explique uniquement par la collecte de dépôts TME. Les neuf agences bancaires localisées dans les centres ruraux sont situées dans les zones montagneuses surpeuplées du Rif oriental: à Ben Tieb (3), Cassita (2), Boudinar Had Béni Chicar, Kariat Arekmane et Ras El Ma. Quant au rôle des flux transfrontaliers de personnes dans le développement de l'équipement bancaire, il semble réduit. La réouverture de la frontière maroco-algérienne a eu un impact surtout au niveau du change manuel dont le volume a augmenté. Les villes et postes frontières du Nord-Est totalisent 11 guichets de change: 4 à Oujda, 3 à Zouj Bghal, 2 à Béni Ansar, 1 à Nador et à Ahfir.

b) Les banques du Nord-Est dans le système centre-périphérie

Le secteur bancaire, activité inhérente au fonctionnement de l'économie libérale, tient une place essentielle dans le tertiaire supérieur. Il obéit à un système hiérarchisé. Les ramifications du réseau bancaire qui s'étendent à toutes les villes de la région, voire à certaines localités rurales, remontent à la "place centrale" de Casablanca qui regroupe les sièges so-

ciaux des banques. Celles-ci sont elles-mêmes liées au capital financier étranger comme le montre le tableau 118.

TABEAU 118 : INDICATEURS D'ACTIVITE ET REPARTITION DU CAPITAL DES BANQUES DU MAROC REPRESENTÉES DANS LE NORD-EST

BANQUES	Nb d'agen- ces dans le Nord-Est	ACTIVITE (millions de DH)			CAPITAL (parts en %)	
		Fonds propres	Dépôts	Crédits	Marocain	Etranger
BANK AL MAGHRIB	2	1.376	-	-	100	-
CPM	23	1.940	21.831	22.773	100	-
BCM	18	579	6.775	3.853	72	28
WAFABANK	11	453	5.341	3.068	82	18
BMCE	8	660	10.746	6.675	87	13
CM	7	340	3.991	2.569	56,8	43,2
SGMB	5	130	358	270	50	50
BMCI	4	285	4.285	2.966	50	50
CIH	4	785	-	-	100	-
UNIBAN	4	65	1.036	752	50	50
SMDC	3	111	1.794	1.563	50	50
BMAO	2	101	698	539	100	-
ABM	2	53	551	449	50	50

Source: Annuaire des banques du Maroc, 1990

En dehors des institutions étatiques ou semi-étatiques dont le capital social, entièrement marocain, est détenu par des actionnaires privés ou publics (Trésor, OCP, OCE, BNDE, SNI, CDG...) neuf banques implantées dans le Nord-Est comportent des participations étrangères qui peuvent atteindre jusqu'à 50 % des actions:

- SGBM: 50 % par Société Générale, Société Marseillaise de Crédit et Crédit Suisse
- BMCI: 50 % par BNPI (Banque Nationale de Paris Intercontinentale)
- UNIBAN : ¹⁰ 50 % par des banques espagnoles.
- SMDC : 50 % par banque Paribas, Worms, Crédit du Nord
- ABM : 50 % par Algemene Bank Nederland
- CM : 43,2 % par Crédit Lyonnais
- CM : 28 % par CIC (Crédit Industriel et commercial de Paris), DeutscheBank, Lyonnaise de Banque et Credito-Italiano.
- WAFABANK : 18 % par Parthena Investissement (ex CFCB).

10 - A l'origine banque espagnole implantée dans la zone Nord du protectorat. Après sa marocanisation, elle a connu une expansion vers d'autres régions.

- BMCE : 13 % par des banques étrangères

Source : Annuaire des banques du Maroc, 1990

Les banques étrangères actionnaires appartiennent essentiellement aux pays européens d'immigration. Le lien avec l'appareil bancaire international se traduit pour le Nord-Est, espace doublement périphérique, par une double dépendance. Des études ont souligné que l'activité bancaire, à l'échelle des nations, au lieu de transférer des fonds des pays riches vers les pays sous développés, accomplit le rôle inverse. Au niveau d'un même pays, un phénomène comparable a lieu entre les régions retardées et celles avancées. Les dépôts bancaires qui ne sont pas mobilisés par le crédit à l'échelon régional, sont virés par les sièges sociaux à des organismes financiers sur le marché des capitaux à l'échelon national. Outre le drainage de fonds par la région Centre, cette dernière exerce un attrait sur les détenteurs de capitaux du Nord-Est et des zones périphériques par les opportunités d'investissement qu'elle offre et le fait aussi qu'elle abrite les sièges sociaux.

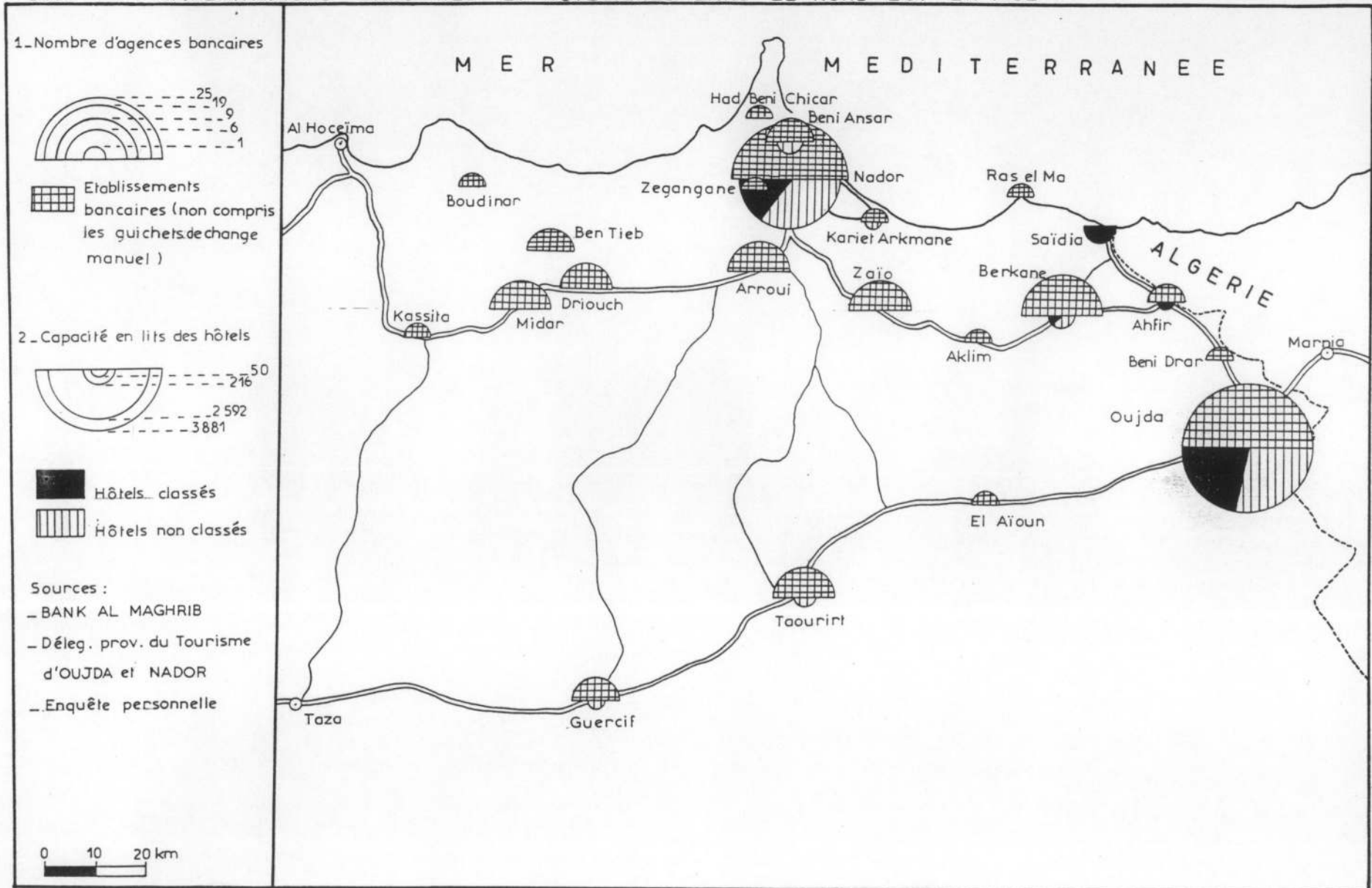
Pour conclure, on peut dire que l'équipement bancaire du Nord-Est reflète l'importance de l'émigration qui y constitue une ressource vitale et en quelque sorte une compensation pour son excentricité. Cependant les agences bancaires de la région, sans pouvoir de décision, sont étroitement contrôlées par les sièges sociaux sis à Casablanca. Assurant un rôle purement commercial, elles ne constituent pas un outil au service de l'investissement et du développement de la région. La banque est par conséquent " un instrument des déséquilibres régionaux" (SANTOS, M., 1975). Elle constitue une "richesse" factice, un drainage, d'où la difficulté à retenir l'investissement dans la région.

3- Une région peu intégrée au tourisme national

a) La situation géographique : isolement et potentiel d'avenir

Dans le Nord-Est, les pôles du tourisme balnéaire (Saïdia, Ras El Ma, Kariat Arekmane) ou de montagne (Taforalt) sont fréquentés principalement par la population de la région et les TME qui en sont originaires. Du fait de son excentricité, le Nord-Est n'est pas intégré aux circuits du tourisme international centrés sur les villes impériales (Fès, Meknès, Marrakech, Rabat) et le grand Sud. Non programmée par les agences de voyages, c'est une région " coupée du Maroc touristique " (BERRIANE, M., 1991). Pourtant une infrastructure de transport est disponible pour l'acheminement des touristes étrangers vers les stations

FIG. 68 - IMPLANTATIONS BANCAIRES ET HOTELIÈRES DANS LE NORD-EST EN 1992



balnéaires du Nord-Est, soit par voie aérienne (aéroport international d'Oujda à 50 km du Saïdia), soit par voie maritime (port de Béni Ansar). La région est aussi quasiment exclue de l'espace touristique, national, sauf pour les natifs du Nord-Est qui résident dans les villes du Maroc occidental (Casablanca, Rabat, Fès...) et qui viennent passer les vacances estivales à Saïdia. Par contre, dans le sens Nord-Est-reste du Maroc, un nombre non négligeable de citoyens fréquentent des stations touristiques à l'extérieur de la région : Tanger, Ifrane, Açila, Mehdia...) Les flux touristiques vers ces destinations s'expliquent en partie par l'importance du parc de véhicules importés d'Europe par les TME ainsi que par le coût bas des carburants de contrebande.

La situation excentrée du Nord-Est ne présente pas que des inconvénients. D'une part, la région proche de l'Europe méditerranéenne est située dans le prolongement de l'espace touristique espagnol de la Costa del Sol qui n'est qu'à quelque 200 km du port de Béni Ansar.

D'autre part, la position frontière du Nord-Est est un atout incontestable. Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, la région a accueilli un nombre non négligeable des Maghrébins, soit en transit, soit dans le cadre de séjours touristiques.

b) Des potentialités touristiques certaines mais une infrastructure insuffisante.

Peu connu jusqu'ici par les prospecteurs en matière de tourisme, le Nord-Est est loin d'être une région dénuée d'attraits. Ses sites naturels présentent une gamme variée se prêtant à tout genre de tourisme, depuis le présaharien au Sud, le montagnard et jusqu'au balnéaire au Nord.

Parmi les sites touristiques, il y a d'abord ceux qui peuvent donner lieu à des aménagements et à des extensions. C'est le cas dans les montagnes des Béni Snassen de la station d'altitude de Taforalt à vocation climatique et forestière, et des gorges du Zegzel. Ces deux lieux renferment en outre des grottes à caractère historique (grotte du pigeon à Taforalt) ou naturel (grotte du chameau à Zegzel). Parmi les autres sites de montagnes on peut citer le massif du Gourougou à l'Ouest de Nador, les vallées de Guefaït et de Debdou à la limite méridionale de la région.

Outre les possibilités de tourisme balnéaire (plages de Saïdia, Ras El Ma, Kariat Arekmane, Pointe Negri...) évoquées précédemment (cf. chap. 3 de la 2e partie), le Nord-Est dispose de trois stations thermales servant de thermes de cure: Aïn Fezouane près de Berkane, Aïn Sidi Chafi à 20 km de Taourirt et Hammam Benqachour à Oujda.

Le patrimoine historique de la région comporte des sites dans plusieurs villes: portes et mosquées anciennes de la médina d'Oujda, Kasbas de Taourirt, El Aioun, Saïdia...

On peut noter enfin la présence de lacs artificiels des deux barrages sur la Moulouya.

L'aménagement de ce produit touristique varié et sa commercialisation nationale et internationale donneraient une impulsion économique et sociale indéniable dans la région. Des équipements d'infrastructure restent à réaliser aussi bien dans les stations de montagne que sur le littoral méditerranéen: hôtels, campings, villages de vacance, complexes touristiques et ports de plaisance.

S'agissant de la capacité d'hébergement disponible dans le Nord-Est, malgré le boom hôtelier qu'a connu la région à la suite de la réouverture de la frontière maroco-algérienne, elle reste largement inférieure à celle d'autres zones du Maroc.

TABLEAU 119 : CAPACITE D'HEBERGEMENT HOTELIER DANS LES VILLES DU NORD-EST EN 1992

LOCALITES	Hôtels classés		Hôtels non classés		TOTAL			
	Etablis.	Lits	Etablis.	Lits	Hôtels		Lits	
					Nb	%	Nb	%
OUJDA	18	1.685	61	2.196	79	53	3.881	54
NADOR	12	767	39	1.825	51	35	2.592	36
SAIDIA	4	216	-	-	4	3	216	3
BERKANE	1	27	3	120	4	3	147	2
BENI ANSAR	-	-	3	127	3	2	127	2
TAOURIRT	-	-	3	82	3	2	82	1,2
GUERCIF	-	-	2	50	2	1	50	0,7
AHFIR	1	42	-	-	1	0,5	42	0,6
K. AREKMANE	1	34	-	-	1	0,5	34	0,5
ENSEMBLE	37	2.771	111	4.400	148	100 %	7.171	100 %
	25 %	38,6 %	75 %	61,4 %	100 %	-	100 %	-

Sources: - Délég. Prov. Du Tourisme d'Oujda et de Nador
 - Guide des hôtels, Ministère du tourisme, 1990
 - Enquête personnelle, 1992.

D'après le tableau 119, le nombre de lits que totalisaient les localités du Nord-Est en 1992, de l'ordre de 7.170, était en-deçà de celui de plusieurs villes du pays; Agadir

(+20.000), Marrakech (17.000 environ), Tanger (9.300), Casablanca (8.400)...(d'après le Maroc en chiffres, 1991). La capacité d'hébergement régionale se distingue par deux caractéristiques : d'une part le déséquilibre dans la répartition géographique, Oujda et Nador concentrant 90 % du nombre de lits, d'autre part le faible nombre d'établissements de standing, les hôtels classés ne représentant que 25 % du total.

En conclusion, le tourisme est un atout qui jusqu'ici a été très insuffisamment exploité dans le cadre du développement de la région. Parmi les spécificités touristiques à mettre en valeur, un meilleur aménagement du littoral pour le tourisme balnéaire, profiterait au Nord-Est et aurait un effet de rééquilibrage en faveur du Maroc méditerranéen. Si le secteur touristique est intégré au niveau régional et maghrébin avec l'arrivée d'Algériens notamment, son intégration reste à faire l'échelon national et international. En outre, la dépendance vis-à-vis du tourisme maghrébin, en l'état actuel des relations entre les pays de l'UMA, est source de fragilité.

4- L'exode des compétences vers la région Centre

C'est un dernier aspect qui mériterait d'être évoqué, ne serait ce que brièvement, dans le cadre des rapports entre le Nord-Est et l'Occidental marocain.

L'élite de la région, issue en particulier d'Oujda, a été l'une des plus anciennement scolarisées dans le pays du temps du protectorat. La première école primaire et le premier lycée au Maroc furent en effet créés par les autorités françaises respectivement en 1907 et en 1914 à Oujda: école Sidi Ziane, lycée de garçons (actuellement Omar ibn Abdelalziz). Au lendemain de l'indépendance, les cadres oujdis, comprenant un certain nombre d'Algériens naturalisés, furent sans doute les plus représentés à Rabat après ceux de Fès dans l'appareil politique et administratif du pays. Cependant, soucieux surtout de faire carrière et de réussir socialement, ils se sont peu préoccupés d'user de leur influence à partir de leur position, pour contribuer par de actions concrètes au développement de leur région d'origine, ou du moins pour défendre sa "cause" auprès des hautes instances du pays. De nos jours, la sous-représentation de la région dans les élites exerçant des responsabilités nationales reflète l'insuffisance de son intégration. La région ne produit pas, proportionnellement à sa population, les cadres et les élites qui devraient oeuvrer au développement économique social à l'échelon régional ou assumer cette fonction à l'échelon national.

L'exode des compétences a lieu toujours à sens unique, c'est à dire du Nord-Est en direction de la région Centre. A l'issue d'études supérieures ou de cycles de formation effectués à Rabat ou à Casablanca, un certain nombre de diplômés originaires de la région prend goût à l'ambiance de la capitale ou y accède à une fonction de responsabilité et finit par s'y établir définitivement.

CONCLUSION

A partir de l'analyse précédente, on peut tirer les enseignements suivants :

- la position excentrée reste une contrainte qui entrave le développement du Nord-Est,
- les différentes formes d'échanges du Nord-Est avec la région Centre (commerce, tourisme, télécommunications, flux bancaires...) ne lui profitent pas et traduisent une dépendance vis-à-vis de l'Occidental marocain,
- l'une des principales ressources extérieures du Nord-Est, en l'occurrence les revenus de l'émigration, n'y est pas utilisée à des fins de développement. Elle est en grande partie drainée par le canal bancaire, notamment vers la région Centre.

Contrairement à l'idée selon laquelle " les régions sous-développées appauvrissent les régions du littoral, auxquelles elles envoient un excédent de population, qui y réduit le niveau de vie et accélère le chômage... " (Plan quinquennal 1960-1964, Rabat, p. 362), par allusion sans doute à l'exode rural et à la prolifération des bidonvilles à la périphérie de Casablanca, Rabat et Kénitra, ce serait plutôt l'inverse qui est vrai. Par les effets de drainage de ressources et de capitaux que la région Centre effectue aux dépens des zones périphériques, l'écart de développement ne cesse de s'élargir entre elles. C'est dans l'intérêt national que la "tête" du pays, en l'occurrence la région Centre, ne soit pas trop enflée et commande à des "organes" périphériques qui soient bien portants. Par conséquent, la réduction des disparités régionales nécessite que l'Etat doit d'une part, conférer aux régions davantage de pouvoirs, et d'autre part, mettre en oeuvre un programme volontariste de développement. Celui annoncé pour le Nord marocain, au cas où il se concrétise, est susceptible d'impulser l'intégration économique et sociale du Nord-Est dans la vie nationale.

Toute action d'envergure, entreprise pour développer le Nord-Est aurait l'avantage également de faire de cette région frontalière un espace suffisamment équipé et productif pour une coopération possible dans la perspective du grand Maghreb.

Chapitre 2

LE MAGHREB : UN ATOUT POTENTIEL POUR LE NORD-EST MAROCAIN ?

La position excentrée n'est pas toujours un handicap pour une région donnée. Pour le cas du Nord-Est, sa situation frontalière peut même représenter un atout essentiel pour son développement ainsi que pour son intégration dans l'espace national dans la perspective de la construction de l'ensemble du Grand Maghreb. La réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988 et la création de l'UMA en février 1989 ont eu des répercussions notables liées aux mouvements transfrontaliers qu'a connus le Nord-Est au cours des trois années postérieures à ces deux événements.

I- LES FLUX TRANSFRONTALIERS MAGHREBINS : ENTRE LE CONJONCTUREL ET LE STRUCTUREL

A- Déséquilibre et irrégularité des mouvements de passagers

1- Un trafic transfrontalier dissymétrique et à l'impact notable

a) Les Algériens au premier rang des voyageurs contrôlés aux frontières du Nord-Est.

Les villes frontalières du Nord-Est marocain et de l'Oranie vécurent à l'heure du Maghreb le 6 juin 1988, jour de la réouverture de la frontière maroco-algérienne après une rupture des relations de plus de douze ans. Depuis cette date, l'aspect marquant des flux de passagers a été la dissymétrie de leur profil de part et d'autre de la frontière. Alors que dans le sens Algérie-Maroc, les touristes algériens se sont rendus par centaines de milliers annuellement dans le Nord-Est marocain, dans le sens inverse, le nombre de Marocains qui ont franchi la frontière a été de l'ordre de quelques milliers seulement (cf. Chap. 5 de la 2e partie). En 1991, on avait relevé un débit quotidien moyen de 4.350 personnes et plus de 500 véhicules à l'entrée au poste de Zouj Bghal, avec des pointes record en été où les entrées avaient atteint 20.000 personnes et 3.000 voitures par jour. De 1988 à 1991, l'affluence des Algériens vers le Nord-Est par le point frontalier de Zouj Bghal avait dépassé en nombre

celle des Libyens en 1988 au poste tuniso-libyen de Ras Jedir à 30 km de Ben Gardane où l'on a compté jusqu'à 23.000 entrées de personnes par jour (BELHASSEN, S., 1988).

Depuis le réouverture de la frontière maroco-algérienne, la gare d'Oujda a été l'objet de travaux d'extension et de restauration de ses bâtiments du fait de l'augmentation de son trafic voyageurs comme le montrent les chiffres en milliers:

		1er trim.	2ème trim.	3ème trim..	4ème trim.	TOTAL
1986	ARRIVEES	105,7	99,9	168	131,5	504,5
	DEPARTS	135,5	120,9	212,1	149,5	618,2
1989	ARRIVEES	147,7	136,8	218,3	160,6	663,6
	DEPARTS	155,4	139	212,1	142,8	649,4

Source: ONCF. Oujda

En 1989, en l'espace de six mois, le trafic touristique avec l'Algérie avait totalisé à la gare d'Oujda 64 830 passagers: 29.654 entrées et 35.176 sorties (d'après la Sous-direction régionale des Douanes d'Oujda).

b) La primauté du "tourisme" dans les retombées des flux transfrontaliers:

L'impact de l'afflux des Maghrébins vers le Nord-Est marocain entre 1988 et 1991 a revêtu plusieurs formes (cf. Chap. 5 de la 2e partie). Son aspect le plus visible sur les paysages urbains est l'accroissement rapide du nombre d'hôtels comme le montrent les chiffres:

TABLEAU 120: EVOLUTION DE LA CAPACITE D'HEBERGEMENT HOTELIER DANS LES LOCALITES FRONTALIERES DU NORD-EST DE 1987 A 1992

LOCALITES	1987		1992		VARIATION EN %	
	HOTELS	LITS	HOTELS	LITS	HOTELS	LITS
OUJDA	46	1.852	79	3.881	+ 72	+ 110
NADOR	30	1.336	51	3.592	+ 70	+ 94
SAIDIA	3	112	4	216	+ 33	+ 93
BERKANE	2	72	4	147	+ 100	+ 104
BENI ANSAR	1	27	3	127	+ 200	+ 370
AHFIR	-	-	1	42	-	-

Sources: - Délég. prov. Du Tourisme d'Oujda et Nador
- Enquêtes personnelles, 1992.

En moyenne, la capacité en lits des hôtels toutes catégories a doublé en l'espace de cinq ans dans les localités frontalières du Nord-Est.

La prépondérance algérienne dans les flux transfrontaliers en direction du Nord-Est se reflète dans la fréquentation hôtelière.

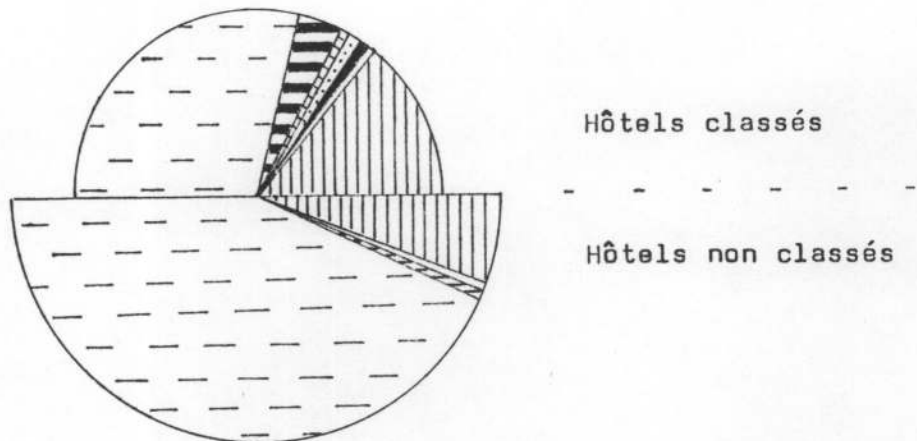
TABLEAU 121 : NUIITES TOURISTIQUES SELON LES NATIONALITES DANS LES HOTELS D'OUJDA ET NADOR EN 1991

NATIONALITES	OUJDA						NADOR					
	Hôtels classés		Hôtels non classés		TOTAL		Hôtels classés		Hôtels non classés		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
ALGERIE	63.044	57,8	169.827	87	232.871	76,5	17.715	36,6	200.996	81,2	218.711	74
FRANCE	9.956	9,1	545	0,3	10.501	3,5	1.602	3,3	279	0,1	1.881	0,6
ESPAGNE	1.046	1	64	-	1.110	0,4	2.780	5,7	201	0,1	2.981	1
AUTRES PAYS D'EUROPE	1.634	1,5	170	-	1.804	0,6	1.191	2,5	-	-	1.191	0,4
AMERIQUE DU NORD	448	0,4	35	-	483	0,1	58	0,1	-	-	58	-
PAYS ARABES	175	0,2	397	0,2	572	0,2	471	1	-	-	471	0,1
AUTRES PAYS	837	0,7	205	0,1	1.042	0,3	498	1	545	0,2	1.043	0,3
ETRANGERS RESIDENTS	632	0,6	710	0,3	1.342	0,4	108	0,2	-	-	108	-
MAROCAINS	31.270	28,6	23.321	12	54.591	18	23.932	49,5	45.424	18,3	69.356	23,5
TOTAL	109.042	100	195.274	100	304.316	100	48.355	100	247.445	100	295.800	100

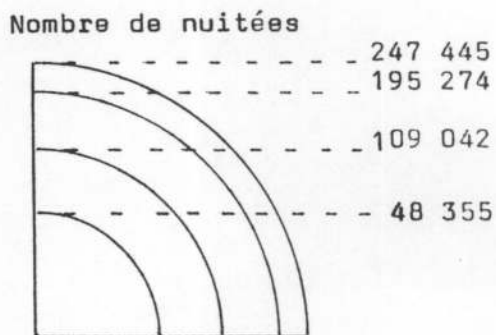
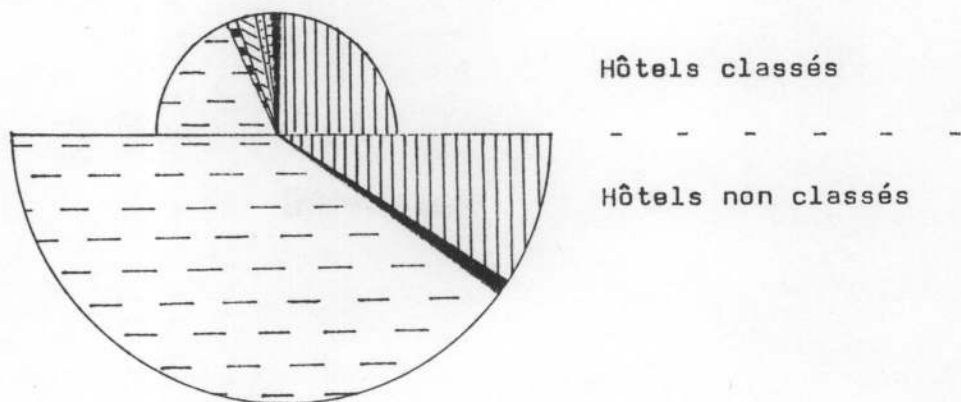
Source : Délégations Provinciales du Tourisme d'Oujda et de Nador.

FIG. 69 - NUITÉES TOURISTIQUES SELON LES NATIONALITES EN 1991

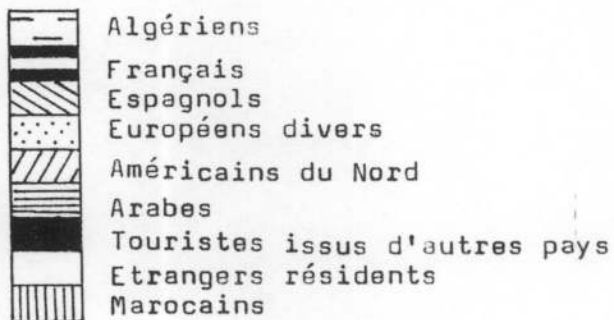
1- A OUJDA



2- A NADOR



Nationalités



Source: Délégations provinciales du Tourisme d'OUJDA et de NADOR.

En 1991 la clientèle algérienne a réalisé les 3/4 des nuitées touristiques dans les hôtels d'Oujda et de Nador. Alors que dans la dernière ville les touristes algériens avaient fréquenté en grand nombre les hôtels non classés, à Oujda ils avaient représenté plus de 50 % des nuitées des établissements classés, devançant les Marocains et les Européens. Certaines retombées du tourisme maghrébin sont moins visibles dans le cadre bâti urbain. Depuis la réouverture de la frontière maroco-algérienne, on a observé un phénomène d'épaulement entre les revenus de l'émigration en Europe et le commerce de contrebande. Les touristes algériens et dans une certaine mesure les Tunisiens qui se rendent à Oujda et à Nador pour procéder à des achats, notamment d'articles de Melilla, reçoivent, par envoi recommandé à l'hôtel où ils séjournent ou par poste restante, des mandats adressés par leurs compatriotes immigrés en Europe. Lors d'une enquête personnelle à la poste principale de Nador, on a relevé que sur 500 mandats télégraphiques provenant d'Europe et payés aux mois de février et mars 1992, plus de 50 ont été envoyés par des Algériens de France (Marseille, Région parisienne...) et des Tunisiens de France et d'Italie (Rome, Naples...). Cette forme de compensation entre compatriotes maghrébins s'explique par les restrictions imposées par leur pays respectif en ce qui concerne les sorties de devises et également pour les Algériens par le taux de change désavantageux du dinar sur le marché parallèle.

2- S'agit-il de flux entre pays limitrophes ou plutôt entre régions frontalières?

La figure 70 et le tableau 122 ont été réalisés à partir de comptages de voitures immatriculées en Algérie, effectués à Oujda respectivement en novembre 1989 et en août 1991, l'échantillon retenu en été 1991 étant plus nombreux vu le débit quotidien record enregistré en cette période là: de 3.000 à 5.000 véhicules à l'entrée.

La répartition des touristes algériens motorisés d'après leur origine géographique dépend, par ordre d'importance, de deux facteurs principaux: la proximité géographique et le nombre d'habitants des wilayas.

Après la réouverture de la frontière maroco-algérienne en 1988, les wilayas d'où provenait le plus grand nombre de voitures sont celles de l'Ouest, en particulier de l'Oranie, région voisine du Nord-Est marocain. Celles de Tlemcen et d'Oran dont la part dans la population Algérie est supérieure à 3 %, occupèrent le premier et le second rangs, la distance de leur chef-lieu respectif par rapport à Oujda étant de 80 et 220 km. Du fait de leur proximité d'Oujda, toutes les wilayas de Algérie occidentale, même les moins peuplées (Aïn Temou-

chent, Saïda...) sont représentées à travers l'échantillon des deux comptages. Si leur pourcentage a baissé entre 1989 et 1991 de 71,5 % à 55 %, en général leurs chiffres ont augmenté en valeur absolue à la fois globalement (de 429 à 550 véhicules) et individuellement. La supériorité numérique des touristes de l'Ouest algérien, liée à la proximité, s'explique aussi par l'ancienneté et la diversité des liens entre l'Oranie et le Nord-Est marocain depuis la période coloniale au cours de laquelle une forte communauté algérienne était établie dans la région d'Oujda, alors qu'une main d'oeuvre nombreuse issue du Maroc Oriental allait travailler dans l'Oranie. Les mariages mixtes entre familles marocaines et algériennes et les naturalisations ont donné lieu, en dépit des ruptures des rapports bilatéraux entre les deux pays, à des réseaux de relations entre les villes du Nord-Est, notamment Oujda, Ahfir, Berkane, Nador et celles de l'Oranie : Oran, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Marnia.

En moins de deux années, le pourcentage de véhicules issus de l'Ouest algérien a diminué au profit de celui du Centre qui a gagné plus de 8 points et de l'Est (+ 6,5 %). Avec plus de 10 % des voitures dénombrées en août 1991, la wilaya d'Alger occupe le 3e rang après Tlemcen et Oran. Sa place s'explique à la fois par son nombre d'habitants, étant la wilaya la plus peuplée Algérie (+ 7 %), et vraisemblablement par le taux élevé de motorisation dans la métropole d'Alger, centre du pays. Des wilayas du Centre algérien, totalisant le tiers de la population, provinrent 26 % des touristes algériens de passage à Oujda le 17 août 1991. A mesure que l'on s'éloigne du Nord-Est marocain en direction de l'Est et de la frontière algéro-tunisienne, on remarque que la part des wilayas dans le nombre de véhicules décroît même si leur population augmente: par exemple, Blida par rapport à Tizi Ouzou dans le Centre. Une capitale régionale, Constantine, fait exception dans l'Est algérien. Chef-lieu d'une wilaya au nombre d'habitants équivalent à celui de Béjaïa et inférieur à celui de Sétif, Constantine, plus éloignée d'Oujda que ces deux dernières villes, a émis en 1991 un plus grand nombre de touristes vers le Nord-Est marocain, vu sa population urbaine nombreuse (au 3e rang après Alger et Oran).

Enfin le Sud algérien, vaste espace périphérique sous-peuplé et peu urbanisé a une part minimale: 5 % en 1991, avec notamment la wilaya de Béchar, proche de la frontière du Maroc (1,4 %) et Biskra au pourcentage d'habitants plus élevé.

Les chiffres des deux dénombrements examinés traduisent une évolution sensible du pourcentage de voitures algériennes d'après les lieux d'immatriculation. Alors que dans un

TABLEAU 122 : ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES TOURISTES ALGERIENS AYANT SEJOURNE DANS LE NORD-EST, D'APRES LE LIEU D'IMMATRICULATION DE LEURS VOITURES

WILAYAS (et n° d'immatriculation)	Part dans la population de l'Algérie (%)	VOITURES DENOMBREES			
		Novembre 1989		Août 1991	
		Nombre	%	Nombre	%
1- OUEST	24	429	71,5	550	55
13 - Tlemcen	3,1	156	26	158	15,8
31- Oran	4	126	20,8	143	14,3
22- Sidi Bel Abbès	2	38	6,4	60	6
29- Mascara	2,5	12	2	44	4,4
46- Aïn Temouchent	1,2	30	5	42	4,2
27- Mostaganem	2,2	25	4,2	38	3,8
20- Saïda	1	8	1,4	21	2,1
48- Relizane	2,4	11	1,8	16	1,6
14- Tiaret	2,5	5	0,9	15	1,5
02- Chlef	3	18	3	13	1,3
2- CENTRE	32,6	105	17,5	260	26
16- Alger	7,3	49	8,2	103	10,3
09- Blida	3	17	2,7	26	2,6
35- Boumerdas	2,8	5	0,9	19	1,9
26- Médéa	2,8	6	1	18	1,8
42- Tipaza	2,7	3	0,5	18	1,8
34- Borj Bou Arrerij	1,8	3	0,5	18	1,8
15- Tizi Ouzou	4	6	1	17	1,7
28- Msila	2,6	10	1,7	17	1,7
Autres ⁽¹⁾	5,6	6	1	24	2,4
3- EST	27,2	44	7,4	136	14
25- Constantine	3	10	1,7	37	3,7
19- Sétif	4,3	8	1,2	20	2
21- Skikda	2,7	-	-	16	1,6
06- Béjaïa	3	2	0,3	13	1,3
43- Mila	2,2	4	0,7	12	1,2
24- Guelma	1,5	-	-	10	1
23- Annaba	2	2	0,3	10	1
Autres ⁽²⁾	8,5	18	3,1	18	1,8
4- SUD	10,9	22	3,6	54	5
08- Béchar	0,8	8	1,4	14	1,4
07- Biskra	2	3	0,2	14	1,4
45- Naama	0,5	5	0,9	8	0,8
Autres ⁽³⁾	7,6	6	1	18	1,8
TOTAL	94,7	600	100	1.000	100

1- Bouira, Aïn Defla, Tissemsilt.

2- Batna, Jijel, Oum El Bouaghi, Khenchla, El Tarf, Souk Ahras

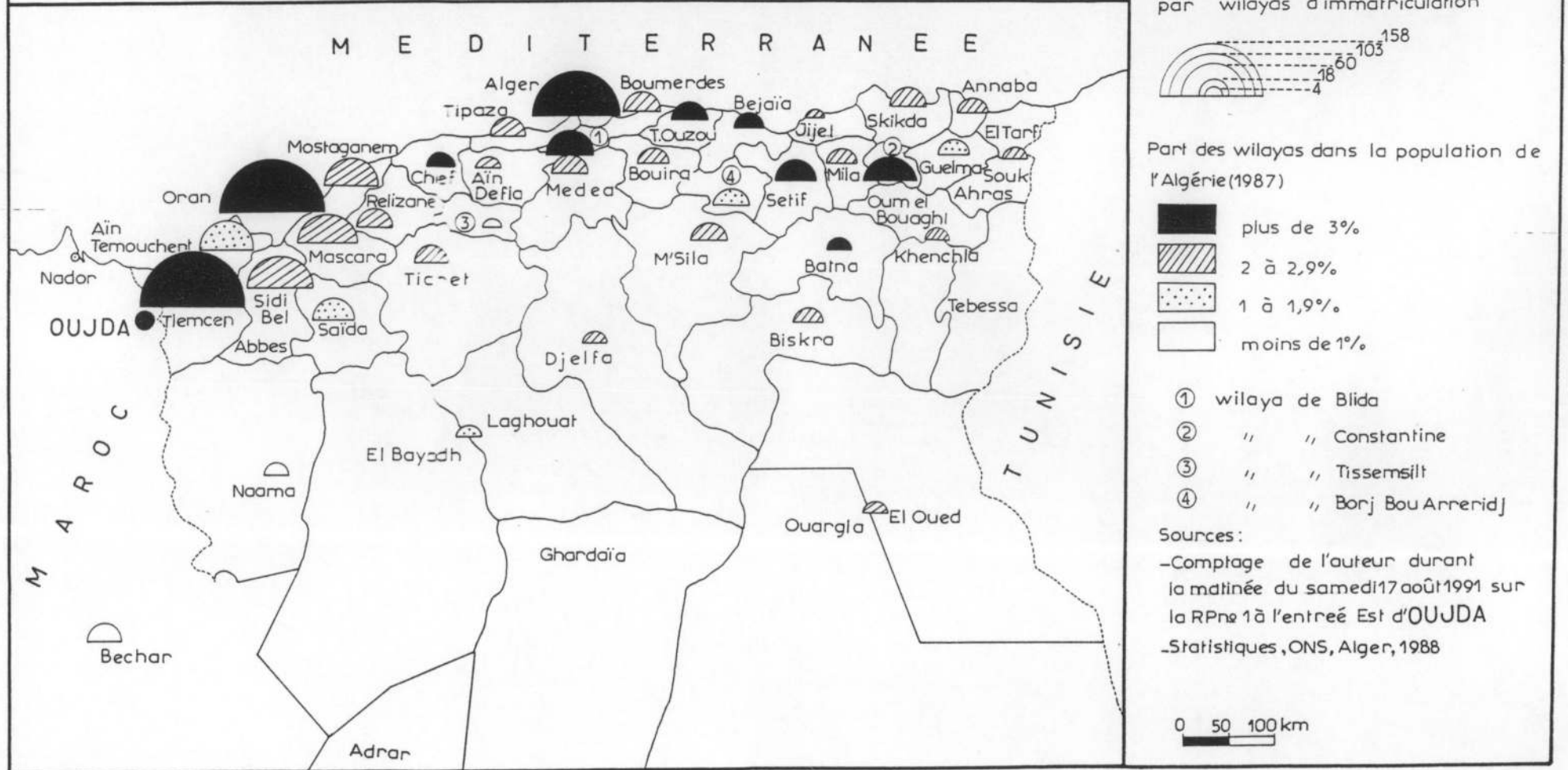
3- Djelfa, Ouargla, El Bayadh, Laghouat, El Oued

Sources: - Statistiques O.N.S, Alger, 1988.

- ATOINI, M., 1990.

- Comptage de l'auteur, matinée du samedi 17 août 1991 sur la R.P. n° 1 à l'entrée Est d'Oujda.

FIG. 70 _ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES TOURISTES ALGERIENS A OUJDA
D'APRES LE LIEU D'IMMATRICULATION DE LEURS VOITURES



premier temps, de la réouverture de la frontière en 1988 à 1990, il s'agissait de flux touristiques provenant surtout de l'Ouest algérien, dans un deuxième temps où le nombre de passagers algériens entrés par le poste frontière de Zouj Bghal passa de 1,1 million en 1990 à plus de 1,5 million en 1991, on assista à un élargissement de l'espace algérien émetteur de touristes.

Au départ, limitée dans une large proportion à la région frontalière de l'Oranie, l'origine géographique des touristes algériens se diversifia par la suite et concerna la plus grande partie du territoire algérien. Toutefois, la portée des flux touristiques algériens au niveau de l'espace marocain est réduite. Les destinations concentrées sur le Nord-Est, en particulier sur Oujda et Nador, indiquent que le motif du séjour est essentiellement l'achat de marchandises marocaines et d'articles de Melilla. A côté de ce tourisme d'empette, existe un tourisme d'agrément, touchant une aire géographique plus étendue. Si un certain nombre d'Algériens optent pour le tourisme balnéaire dans le Nord-Est, notamment à Saïdia, d'autres compatriotes, plus aisés mais moins nombreux, suivent des itinéraires plus longs, pour séjourner soit dans les stations climatiques du Moyen Atlas (Ifrane, Imouzzer, Sefrou, Azrou...), soit dans de grandes villes; Fès, Tanger, Casablanca et Marrakech.

3- Une frontière entrouverte entre le Maroc et l'Algérie.

Parallèlement au premier sommet maghrébin de Zeralda, la Commission mixte maroco-algérienne signa le 5 juin et le 6 juillet 1988, respectivement à Alger et à Rabat, une convention relative à la libre circulation des biens et des personnes et adopta des mesures dont le raccordement des réseaux électriques marocain et algérien, le rétablissement des liaisons téléphoniques automatiques ainsi que des accords dans les secteurs de l'économie, de la santé, de la culture et de la coopération entre les communes frontalières. La plupart de ces décisions, relevant plutôt du symbolique, sont restées sans suite, passée l'heure de l'euphorie des retrouvailles. Il en fut ainsi pour le trafic transfrontalier de passagers. Le rush des touristes algériens vers le Nord-Est ne fit pas long feu et chuta nettement en 1992 comme le montre le tableau 123.

En 1992 le nombre de Tunisiens, qui représentent la majorité des touristes des "pays arabes" ayant séjourné à Oujda, a connu une augmentation sensible. Par contre, au cours de

la même année, la baisse de 49 % du nombre de nuitées réalisées par les Algériens dans les hôtels toutes catégories d'Oujda, contribua à la diminution du total des nuitées touristiques de l'ordre de 41 % par rapport à 1991.

TABLEAU 123 : NUITÉES TOURISTIQUES SELON LES NATIONALITÉS DANS LES HOTELS D'OUJDA EN 1992

NATIONALITES	1991		1992		Variation % 1991-1992
	Nb	%	Nb	%	
Algérie	232.871	76,5	156.588	72,5	- 49
France	10.501	3,5	6.058	2,	- 73
Espagne	1.110	0,4	1.077	0,5	- 3
Autres pays d'Europe	1.804	0,6	1.840	0,8	+ 2
Amérique du Nord	483	0,1	308	0,2	- 56
Pays arabes	572	0,2	2.754	1,3	+ 380
Autres pays	1.042	0,3	500	0,2	- 108
Maroc	54.591	18	45.635	21,2	- 19
Etrangers résidents	1.342	0,4	1.061	0,5	- 26
TOTAL	304.316	100	215.821	100	- 41

Source : Délégation provinciale du Tourisme d'Oujda

A côté des mesures restrictives imposées aux Marocains par les autorités algériennes pour entrer en Algérie et qui ont eu pour conséquence une dissymétrie dans les flux touristiques transfrontaliers de 1988 à 1991 (cf. Chapitre 5 de la 2e partie), plusieurs raisons, propres à Algérie, ont été à l'origine de la forte diminution du trafic de passagers dans le sens Algérie-Maroc¹ :

- Mesures draconiennes prises en vue de juguler la contrebande
- Imposition d'une taxe de sortie du territoire aux citoyens algériens.
- Détérioration de la situation intérieure en Algérie du fait des actes de terrorisme dans l'ensemble du pays.
- Enfin, outre la dévaluation constante du dinar par rapport au dirham sur le marché de change parallèle, il semble que le facteur décisif soit la question de l'assurance-frontière.

A la suite de l'abrogation de la convention maroco-algérienne du 8 février 1989 par les sociétés algériennes d'assurances le 15 octobre 1992, fut décidée la mise en application d'une nouvelle tarification de l'assurance-frontière à partir du 26 novembre 1992. Les compagnies algériennes ne délivrant plus d'attestations d'assurances, le Maroc décida de prendre en charge les véhicules algériens circulant sur son territoire. Le ministère des Finances adopta

1 - Le nombre d'entrées de touristes par le poste de Zouj Bghal passa de 1.566.176 en 1991 à 1.019.760 en 1992 (d'après le Maroc en chiffres, 1992).



Planche 23 : Vue du poste frontalier de Zouj Bghal en début septembre 1994 :
une scène loin de rappeler les flots humains qui franchissaient la frontière
algéro-marocaine en 1991

(Cliché HEBDOMADAIRE "ACH CHARQ", OUJDA)



Planche 24 : Zouj Bghal : un poste frontière déserté par les touristes maghrébins
(Cliché MAHFOUD - 1994)

un nouveau tarif. Parallèlement, la Fédération des sociétés d'assurances a généralisé la souscription de l'assurance-frontière à toutes les compagnies qui seraient présentes aux postes frontaliers par un système de rotation à raison de 15 jours par agence aussi bien à Zouj Bghal qu'à Ahfir, Nador, Figuig et Tanger.

TABLEAU 124 : ANCIENNES ET NOUVELLES PRIMES DE L'ASSURANCE FRONTIERE (EN DH)

NOMBRE DE JOURS	Véhicules de tourisme		Taxis	Camions		Autocars	
	Ancien	Nouveau	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau
2	58	161	-	-	-	-	-
5	115	300	588	346	819	867	2.548
10	159	415	819	415	992	1.270	3.470
30	289	703	1.395	923	2.202	1.904	5.200
90	577	1.510	2.849	1.616	4.047	4.041	10.388

Source: Sociétés d'assurances, Oujda

Il ressort du tableau 124 que le tarif d'assurance frontière a été multiplié respectivement par 2,6 pour les véhicules de tourisme, par 2,4 pour les camions et par 2,7 en moyenne pour les autocars, alors qu'une prime plus élevée que celle des voitures de tourisme a été fixée pour les taxis. Suite à cette augmentation des coûts d'assurances, à partir de la fin de 1992 le transit quotidien des véhicules algériens a connu une forte réduction.

Ainsi, en l'espace de moins de six ans, le nombre de touristes algériens a connu d'abord une augmentation de 1988 à 1990, puis a enregistré un record en 1991 et enfin il a baissé sensiblement à partir de 1992. L'irrégularité des flux transfrontaliers montre que le tourisme maghrébin est une ressource fragile et inconstante pour le Nord-Est.

B- La faiblesse des échanges commerciaux intra-maghrébins

1- L'Union Européenne, premier partenaire commercial des pays du Maghreb

Contrairement à la circulation des personnes qui a connu une intensification, dans l'ensemble unilatérale, durant au moins trois années après la reprise des relations maroco-algérienne en 1988, celle des marchandises n'a pas enregistré de changements notables dans la structure du commerce extérieur inter-maghrébin, bien que l'UMA en soit à sa cinquième année d'existence.

Comme le montre le tableau 125, le secteur des échanges commerciaux du Maghreb reste marqué par la dépendance à l'égard de l'Union Européenne. Pour des raisons historiques et géographiques, la France représente le premier partenaire commercial des pays de

l'UMA, notamment du Maroc et de la Tunisie. L'Italie s'est hissée cependant à une place de choix, par ses importations d'hydrocarbures, devançant la France pour les exportations algériennes. La diversification commerciale enregistrée depuis les années 1960, s'est effectuée parmi les pays membres de l'Union Européenne, réduisant la prépondérance de l'ancienne puissance coloniale du Maghreb central, au profit de l'Italie et de l'Allemagne. Dans l'autre sens, les pays du Maghreb ne représentent qu'un pourcentage minime, de l'ordre de 3 %, dans les échanges extérieurs de l'Union Européenne.

TABLEAU 125 : COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DU MAGHREB

A- Origine des importations (en millions de dollars et en % du total)

ORIGINE		PAYS IMPORTATEUR				
		MAROC	ALGERIE	TUNISIE	MAURITANIE	LIBYE
C.E.E.	M. \$	2 983,3	5 573	2 878,7	341,4	3 391
	%	54	62,1	66,5	65	59,3
dont France	M. \$	1 286,5	2 219	1 128,4	157,1	386
	%	23,3	24,7	26,1	29,9	6,8
Italie	M. \$	320,1	1 300	583,9	22,9	1 268
	%	5,8	14,5	13,5	4,4	22,2
Allemagne	M. \$	374,5	853	510,2	23,3	772
	%	6,8	9,5	11,8	4,4	13,5
Maghreb	M. \$	84,7	84	231,9	57,2	223
	%	1,5	0,9	5,4	10,9	3,9
Autres pays	M. \$	2 459	3 320	1 215,7	126,9	2 102
	%	44,5	37	28,1	24,1	36,7
TOTAL	M \$	5 527	8 977	4 326,3	525,6	5 716

B- Destination des exportations (en millions de dollars et en % du total)

DESTINATION		PAYS EXPORTATEUR				
		MAROC	ALGERIE	TUNISIE	MAURITANIE	LIBYE
C.E.E.	M. \$	1 946	5 908	2 193,9	282,9	6 130
	%	57,2	61,7	73,7	43,4	81,1
dont France	M. \$	919	1 295	714,8	68	414
	%	27	13,5	24	10,4	5,5
Italie	M. \$	180	1 940	548,7	93,9	2 796
	%	5,3	20,3	18,4	14,4	37
Allemagne	M. \$	217	709	383,5	0,8	1 521
	%	6,4	7,4	12,9	0,1	20,1
Maghreb	M. \$	129	101	193,6	33,2	60
	%	3,8	1,1	6,5	5,1	0,8
Autres pays	M. \$	1 330	3 560	590,7	335,8	1 370
	%	39	37,2	19,8	51,5	18,1
TOTAL	M \$	3 405	9 569	2 978,2	652	7 560

Source : Direction of Trade Yearbook 1990, F.M.I.

Alors que plus de 60 % des échanges commerciaux sont réalisés avec l'Union Européenne, le commerce extérieur intra-maghrébin représente moins de 5 %, sachant qu'on a estimé que ce dernier doit atteindre au moins la barre des 10 % pour contribuer à un processus d'intégration.

TABLEAU 126 : COMMERCE INTRA-MAGHREBIN (EN MILLIONS DE DOLLARS)

DESTINATION	PAYS EXPORTATEUR				
	MAROC	ALGERIE	TUNISIE	MAURITANIE	LIBYE
Algérie	2,8	-	63,3	10,9	-
Maroc	-	-	15,8	-	46
Tunisie	33,7	77	-	22,3	14
Mauritanie	2,6	24	1,8	-	-
Libye	90,3	-	112,7	-	-
Total à destination du Maghreb	129,4	101	193,6	33,2	60

ORIGINE	PAYS IMPORTATEUR				
	MAROC	ALGERIE	TUNISIE	MAURITANIE	LIBYE
Algérie	0,2	-	84,9	52,5	-
Maroc	-	3	49,4	2,8	99
Tunisie	33,4	70	-	1,9	124
Mauritanie	-	11	24,5	-	-
Libye	51,1	-	15,8	-	-
Total originaire du Maghreb	84,7	84	231,8	57,2	223

Source : Direction of Trade Yearbook 1990, F.M.I., Washington.

La structure du commerce extérieur traduit donc la faiblesse des échanges intra-maghrébins et du même coup de l'intégration entre les pays de la région, en dépit des complémentarités possibles entre leurs économies. D'après les chiffres du tableau 126, on remarque que la valeur globale des échanges, exportation et importation comprises, entre le Maroc et l'Algérie est largement inférieure à celle enregistrée entre l'Algérie et la Tunisie. Cela implique un manque à gagner pour la région du Nord-Est marocain.

2- Le commerce extérieur marocain avec le reste du Maghreb via le Nord-Est

Les échanges, commerciaux du Maroc avec les pays du Maghreb, quoique très limités, se font soit par voie maritime par les ports de Casablanca et de Béni Ansar, soit par voie terrestre en empruntant le R.P. 1 ou la voie ferrée sur l'axe Oujda-Zouj Bghal. Depuis 1988, le commerce extérieur marocain enregistré par les bureaux de douanes d'Oujda et Zouj Bghal

a connu une croissance notable, comme l'indique le tableau 127. Cependant en 1991, sa part dans le total national n'a pas dépassé 1 % aussi bien en tonnage qu'en valeur.

TABEAU 127 : COMMERCE EXTERIEUR EFFECTUE A PARTIR DES BUREAUX DE DOUANES D'OUJDA ET ZOUJ BGHAL

ANNEES	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	1.000 t	Millions DH	1.000 t	Millions DH
1988	0,9	31	1,2	46,6
1989	44,4	139,5	22,3	81,8
1990	89,9	252,1	44,8	172,1
1991	46,5	211,8	69,7	229,7
% total national	0,3 %	0,6 %	0,4 %	0,4 %

Sources: - Sous-direction régionale des Douanes d'Oujda
- Annuaire statistique du Maroc 1991

Bénéficiaire en 1989 et 1990, la balance commerciale aux deux bureaux de douanes du Nord-Est a enregistré un léger déficit en 1991. Au lieu de rapports commerciaux diversifiés et soutenus, il s'agit plutôt d'opérations sporadiques de commerce extérieur. En 1991 les importations en provenance de Algérie et de la Tunisie se composaient de gaz propane et butane pour le compte de la Société chérifienne des pétroles (SCP), de machines agricoles, d'éléments CKD pour téléviseurs, de plâtre de construction, d'articles en céramique, de produits chimiques... Quant aux exportations, elles consistèrent en ciment (de la CIOR), produits textiles (tissus, fils, vêtements), ouvrages en matière plastique, pièces détachées pour véhicules automobiles (segments, plaquettes de freins, pistons nus fabriqués par la Société Marocaine des Fonderies du Nord, de Fès), graines de semences, cartons d'emballage et verre en feuilles.

Ces opérations commerciales ont été, à quelques rares exceptions, traitées dans le cadre des conventions commerciales et tarifaires conclues avec les pays de l'UMA.

Toutefois un retour au tableau 126 apprend que le volume des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Algérie, pays limitrophe du Nord-Est, est insignifiant : 2,8 millions de dollars pour les exportations marocaines, 0,2 million pour les importations. Calculés en terme temps, pour reprendre une déclaration de l'ancien ministre algérien des Affaires Etrangères (Sid Ahmed GHOZALI), les échanges bilatéraux représentaient en 1990 dix jours sur 365 dans le sens Maroc-Algérie, et 18 heures seulement sur 365 jours dans le sens Algérie-Maroc!

II - LA PERSPECTIVE DU GRAND MAGHREB: UNE CHANCE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INTEGRATION DE LA REGION

A- L'UMA, cadre pour la coopération maghrébine

1- Un Maghreb qui se cherche depuis les années 1950

Le Maghreb fut entièrement unifié, de la Tripolitaine jusqu'à l'Atlantique sous le règne des Almohades durant un siècle à partir de 1159. Depuis lors, il vécut pendant plusieurs siècles divisé selon les rapports de force des dynasties qui se succédèrent et s'opposèrent et des puissances de domination (ottomane, européennes). Les démarches unitaires prirent forme lors de la période coloniale dans le cadre de la lutte pour la libération nationale en Afrique du Nord. L'idée du Maghreb, remontant au congrès du Maghreb arabe tenu au Caire en février 1947, s'ancra dans l'imaginaire des populations à la suite de conférence des partis du Maghreb à Tanger en 1958 où le Maghreb fut, envisagé à trois (Maroc, Algérie, Tunisie). La première conférence des ministres de l'Economie du Maghreb, tenue le 11 octobre 1964 à Tunis, institua le Conseil Permanent Consultatif Maghrébin (CPCM) auquel adhéra la Libye, indépendante depuis 1951. Le déclenchement du conflit du Sahara en 1975 porta un coup fatal au CPCM. Au début de la décennie 1980, l'idée d'un Maghreb à cinq fit son chemin mais la question du Sahara éclipa tout projet maghrébin. Le processus d'intégration européenne marqué par la conclusion de l'Acte unique en février 1986 a vraisemblablement stimulé les tractations inter-maghrébines. Après le premier sommet maghrébin tenu le 10 juin 1988 à Zeralda près d'Alger eut lieu la rencontre de Marrakech du 17 février 1989. L'acte de naissance de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) y fut signé par cinq chefs d'Etats: HASSAN II du Maroc, ZINE EL ABIDINE BEN ALI de Tunisie, CHADLI BENJEDID d'Algérie, MOAMMAR EL KADHAFI de Libye et MOAWIYA OULD SIDI AHMED TAYA de Mauritanie.

Le Maghreb présente une quadruple dimension: arabe, africaine, méditerranéenne et islamique. Ses populations et ses élites se réfèrent cependant à trois niveaux de réflexion et de représentation géopolitiques : Etat-nation, monde arabe et ensemble musulman. "L'idée d'un Grand Maghreb est en quelque sorte un quatrième niveau qui se situe entre l'Etat-nation et l'ensemble arabe" (LACOSTE, Y., 1991). Des questionnements n'ont cessé de se poser quant à son contenu institutionnel: Maghreb des peuples ou des Etats ? Fallait-il commencer l'édification de l'ensemble par la coopération politique ou par la coopération économique ? Le développement national devait-il précéder l'intégration régionale ? Les économies respectives

étaient-elles rivales ou complémentaires ? (BALTA, P., 1990). Conscients des échecs des tentatives d'union entreprises dans le passé dans les pays du Machrek arabe, les dirigeants maghrébins ont choisi de procéder à l'édification du Maghreb de manière progressive et de réaliser un ensemble plus intégré que celui du conseil de Coopération du Golfe (C.C.G.) créé depuis 1981 dans le Machrek. La mise sur pied d'une entité régionale commune est un moyen permettant aux pays concernés de s'engager en front uni dans la voie d'un partenariat euro-maghrébin.

Depuis plus de trente ans, les indépendances nationales ont été recouvrées par les cinq Etats, et l'on peut donc se demander pourquoi le Maghreb piétine.

2- Les obstacles à la construction du Maghreb

Ils se résument essentiellement à des facteurs d'ordre économique et politique.

a) Les difficultés des économies maghrébines et leur dépendance.

Les pays du Maghreb font face à des problèmes socio-économiques similaires. Alors que leur population augmente à un rythme rapide, relativement atténué en Tunisie., ils connaissent une baisse du niveau de vie moyen, un accroissement du chômage, une persistance de l'inflation dont le taux est souvent à deux chiffres, une amplification de l'endettement qui dépasse parfois le PNB et enfin une détérioration des prix des produits exportés (hydrocarbures, phosphate...)

" Dans l'état actuel des économies maghrébines, l'élaboration d'un plan de construction maghrébine est plus difficile qu'il y a vingt ans, d'autant plus que ces économies sont appelées, pendant longtemps encore, à rechercher des solutions individuelles à leurs difficultés" (AMRANI, M. R., 1988). Cette réflexion souligne à juste titre la nécessité pour les Etats du Maghreb d'accorder la priorité aux problèmes économiques nationaux et de reléguer au second plan la concrétisation du projet maghrébin.

La dépendance économique est un autre handicap qui a des répercussions sur le processus d'édification du Maghreb. Les richesses du sous-sol constituent un élément essentiel dans les économies maghrébines : hydrocarbures en Algérie et Libye, phosphate au Maroc et en Tunisie, fer en Mauritanie. Elles sont dans un état concurrentiel sur le marché international. L'exportation des ressources minières vers les pays industriels, de l'Union Européenne

en particulier, et l'importation de produits d'équipement et de technologie à partir des mêmes pays en vue de l'exploitation du secteur minier, place ce dernier en situation d'intégration verticale avec les économies occidentales, ce qui rend difficile toute tentative d'intégration horizontale dans le cadre maghrébin.

L'orientation de la production vers la demande extérieure, notamment de l'Union Européenne avec laquelle les pays maghrébins réalisent plus de 60 % de leur commerce extérieur, a renforcé l'axe d'échanges Nord-Sud aux dépens de celui Est-Ouest. L'absence d'intégration régionale s'avère donc à la fois cause et conséquence de la dépendance économique des pays du Maghreb.

b) Les entraves politiques :

Elles s'inscrivent souvent dans un contexte national et prennent parfois l'aspect de crises déstabilisatrices. Les oppositions aux régimes en place au Maghreb sont plus ou moins organisées et dénoncent avec plus ou moins de vigueur les inégalités sociales, l'absence de démocratie, de liberté d'expression et de respect des droits de l'homme. Les difficultés internes, l'extension du chômage et les frustrations des jeunes ont favorisé la poussée des courants islamistes qui entrent parfois en conflit ouvert avec l'Etat, comme c'est le cas en Algérie où règne l'instabilité durant les dernières années.

Aux problèmes spécifiques à chaque Etat s'ajoutent d'une part le nationalisme étatique soucieux de défendre l'identité propre à chaque pays et les différences d'options politiques et économiques d'autre part. Les entraves politiques existent aussi à un niveau bilatéral, notamment entre le Maroc et l'Algérie sur le dossier du Sahara dont l'origine réside dans le contentieux frontalier entre les deux pays, empêchant, entre autres, l'exploitation commune du gisement de fer de Gara Jbilet près de Tindouf. Enfin certains pays sont en litige avec des puissances extra-maghrébines. C'est le cas en particulier de la Libye, condamnée à l'isolement à la suite de l'embargo occidental décrété contre elle depuis avril 1992 au sujet de l'attentat de Lockerbie.

Ces difficultés, internes et externes, ont retardé l'entrée en vigueur de certains accords conclus par les instances de l'UMA, tels que la constitution d'une zone de libre échange en 1992 et l'institution d'une union douanière qui devait devenir effective avant 1995. Pour des

raisons qui leur sont propres, les Etats du Maghreb ne se pressent pas pour concrétiser le Maghreb. La stabilité politique et sociale est une condition pour son avancement.

Pourtant, les atouts nécessaires à la mise sur pied du Grand Maghreb ne manquent pas.

3- Atouts et facteurs de motivation pour une intégration maghrébine

a) Facteurs unitaires au Maghreb

Peuplé par plus de 65 millions d'habitants et couvrant plus de 6 millions de km², sur un front de 4.500 km de l'Atlantique au golfe de Syrte, le Maghreb comporte de nombreux traits communs. Il constitue dans sa majeure partie une unité géographique incontestable, agencée autour du système montagneux des Atlas, à l'intérieur de frontières naturelles: la Méditerranée au Nord, l'Atlantique à l'Ouest, les espaces sahariens à l'Est et au Sud, ce qui lui a valu l'appellation de Jazirat al Maghrib (île du couchant). Aucune des limites entre les cinq Etats du Maghreb n'est une frontière naturelle. Elles ont résulté d'une fixation arbitraire durant l'ère coloniale.

Le sentiment des peuples maghrébins d'appartenir à la même civilisation a été renforcé au cours de la période de la lutte pour l'indépendance. Dès le VIII^e s, la conquête arabe aux effets durables et irréversibles a unifié le Maghreb sur le double plan linguistique et religieux. Les populations du Maghreb, au fond ethnique commun arabo-berbère, ont une communauté à la fois de langue et de religion, pratiquant dans leur ensemble l'islam sunnite et malékite.

b) Facteurs incitatifs à l'intégration économique.

Parmi les aspects positifs de l'héritage colonial figure l'infrastructure des voies de communications dont le Maghreb a été doté dans le cadre des intérêts économiques de la métropole. Le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, relevant tous les trois de la colonisation française, furent reliés par deux axes longitudinaux Ouest-Est: la voie ferrée et la "route impériale" de Casablanca à Gabes.

L'intensité considérable des liens commerciaux avec l'Union Européenne et la fragilité des exportations tributaires d'un nombre limité de produits (hydrocarbures, phosphate, fer, agrumes) sont des contraintes de taille pour les économies maghrébines. Logiquement il y a

une nécessité inéluctable pour les pays du Maghreb de développer leurs échanges internes pour établir une complémentarité. Même si à certains égards les économies du Maghreb, au lieu d'être, complémentaires sont concurrentielles (pétrole produit par Algérie, la Libye et secondairement la Tunisie, phosphate par le Maroc et la Tunisie...), il n'empêche que les échanges intra-maghrébins peuvent profiter aux cinq pays en étant centrés sur les ressources excédentaires dans les uns et déficitaires dans les autres. Devant le refus de l'Algérie d'accorder des tarifs préférentiels sur les hydrocarbures au Maroc, ce dernier s'est trouvé dans l'obligation d'en acheter ailleurs. En revanche, l'Algérie est déficitaire en phosphate et dérivés et en productions agricoles pour lesquels le Maroc dégage, à l'exception des céréales, des excédents pour l'exportation.

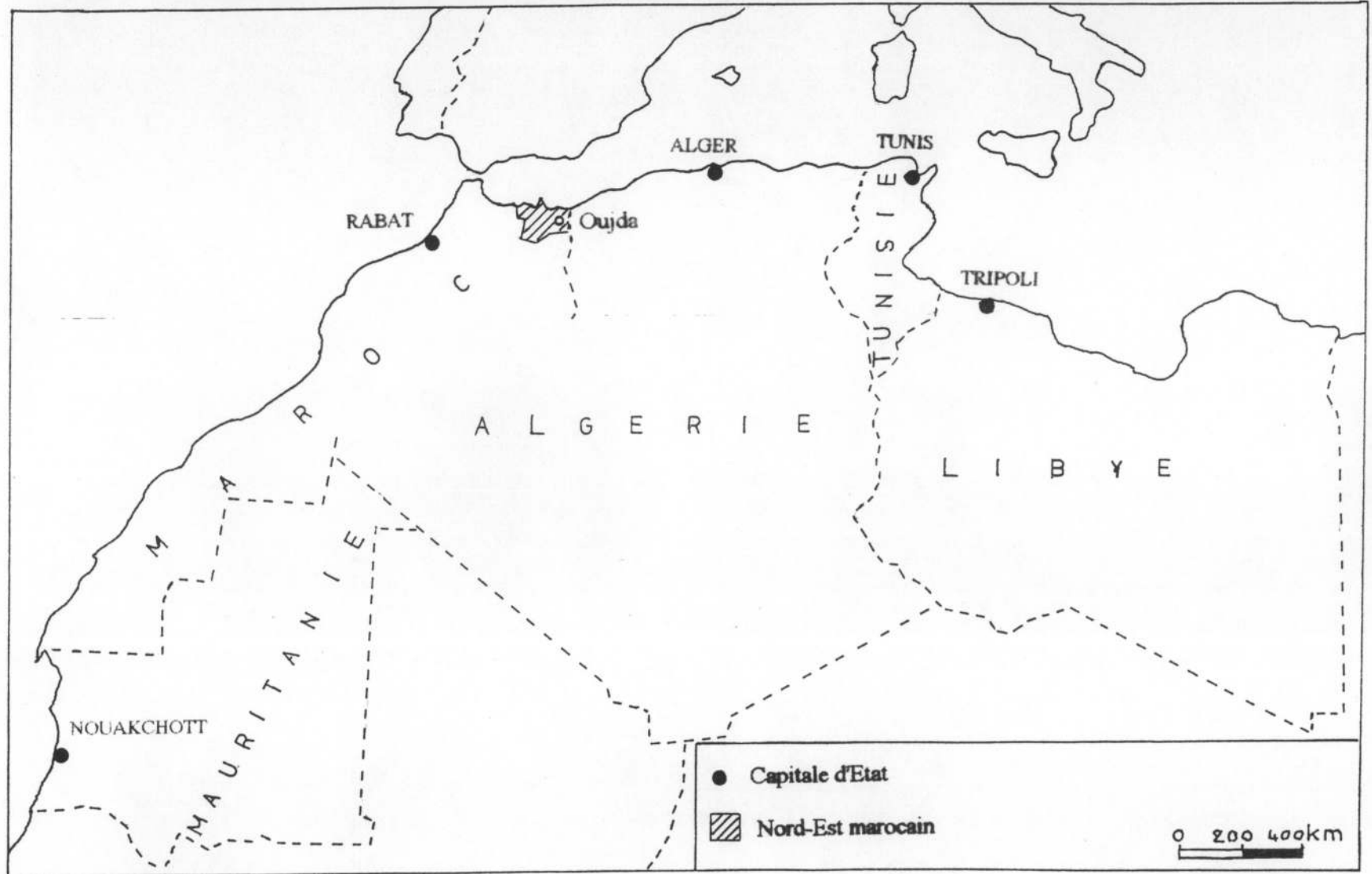
Par ailleurs dans le contexte économique international, les petits pays sont contraints d'avoir une économie extravertie et d'être alliés ou satellites d'une grande puissance. Le développement économique nécessite de grandes possibilités financières et humaines et un large marché. Pour les pays du Maghreb, le besoin d'unification se fait de plus en plus sentir pour s'entendre sur une politique commune vis à vis des regroupements régionaux en Europe ou ailleurs.

4- L'UMA est-elle une réalité?

Elle l'est au niveau des institutions. Le traité portant création de l'Union du Maghreb arabe (cf. Annexe VII) a défini les différentes instances et structures institutionnelles de l'Union: le Conseil de la présidence, le Conseil des ministres des Affaires étrangères, une Commission du suivi, un Conseil consultatif, un Secrétariat général ainsi qu'un organe juridique.

Après plus de trois décennies d'atermoiements dans la construction du Maghreb, les fondements de ce dernier ne sont pas solidement assurés. Plus récemment, après cinq années d'existence, l'UMA a peu de choses à inscrire à son actif, à part la "réouverture" des frontières. Dans son état actuel, l'UMA fait un peu penser à une représentation théâtrale, du genre "En attendant Godot", où le décor est bien planté avec tous les accessoires nécessaires, où tous les acteurs, au nombre de cinq, sont sur le plateau, mais où l'on attend les consignes d'un metteur en scène introuvable pour commencer le spectacle.

FIG. 71 : LE NORD-EST MAROCAIN DANS L'ESPACE MAGHREBIN



Au lieu d'œuvrer au démantèlement des barrières frontalières et douanières, les Etats du Maghreb, guidés par des instincts nationalistes, considèrent comme une fin en soi le fait de régler un litige frontalier ou de signer un accord de bornage des frontières: par exemple, ratification le 14 mai 1989 de la convention maroco-algérienne signée le 15 juin 1972 à Rabat, accord de bornage des frontières entre l'Algérie et la Tunisie en février 1993. Par ailleurs, le fait d'user du thème du Maghreb au moyen de slogans creux arborés par les milieux politiques ou les dirigeants, à des fins politiciennes ou pour la consommation intérieure, et cela sans que le processus unitaire progresse, risque de blaser les opinions publiques et de les désintéresser de tout ce qui se rapporte au projet du Maghreb.

Reporté à plusieurs reprises, le sixième sommet de L'UMA s'est réuni au début d'avril 1994 à Carthage en Tunisie pour permettre la passation de la présidence tournante de l'Union à l'Algérie qui devait l'assurer jusqu'à la fin de 1994. Malgré la signature d'accords de coopération inter-maghrébine dont la création d'une zone de libre échange, ce sommet s'est déroulé dans un climat qui ne rappelait aucunement l'euphorie qui avait accompagné l'annonce de la constitution de l'UMA à Marrakech en 1989. Les espoirs que les peuples du Maghreb avaient fondés sur l'UMA pour réaliser leurs aspirations unitaires se sont amenuisés avec le temps en raison des obstacles qui ont entravé la marche de l'UMA et des problèmes spécifiques à chaque Etat membre: incertitude de l'avenir politique de l'Algérie, isolement de la Libye du fait de l'embargo occidental, affaire du Sahara. Ces difficultés ont retardé le calendrier de la construction du Maghreb puisque l'union douanière, préalable à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, devait entrer en vigueur avant 1995.

B- Le Nord-Est marocain, région centrale potentielle du Maghreb

1- Les atouts des régions frontalières ou l'envers de l'excentricité

Les frontières produisent sur les régions qu'elles délimitent des effets tantôt positifs, tantôt négatifs selon qu'elles sont des lieux d'échanges ou des "clôtures" imperméables. On a parlé suivant les époques de frontières passives et de frontières actives (GEORGE, P., 1966). Dans ce contexte, Oujda, principale ville frontière du Maroc, a connu à travers l'histoire, des cycles avec succession de périodes de prospérité et de marasme. Formant un obstacle à la circulation de biens et de capitaux, la frontière fermée freine le développement économique. En outre elle exerce un effet psychologique de "barrière", amplifiant la distance physique. Ainsi à 110 km d'Oujda, la ville de Taourirt est perçue par les Oujdis comme étant plus pro-

che que Tlemcen qui n'est qu'à 80 km de l'autre côté de la frontière maroco-algérienne. Durant les dernières décennies, sous l'influence vraisemblablement des mouvements d'intégration européenne, les géographes s'intéressent de plus en plus au phénomène de la frontière. La découverte de l'intérêt des régions frontalières est un facteur en faveur de ces zones d'articulation longtemps négligées par les Etats qui axaient leurs efforts sur les régions centrales. Géographiquement excentrées et économiquement marginales, elles ne préoccupent en général les Etats que sur le plan géopolitique. En perdant sa signification géopolitique en tant que limite séparante, la frontière devient un trait d'union avec l'intensification des échanges et peut constituer une base de construction régionale (FOUCHER M., 1984). A l'inverse des pays en développement, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, l'intégration entre les pays frontaliers a atteint un stade de dépassement de l'idée de l'Etat-nation.

Au sein de leur entité nationale, les régions frontalières sont les mieux placées pour pouvoir profiter des échanges transnationaux et des aménagements communs envisagés par deux pays limitrophes. Elles peuvent être notamment l'objet de la création de zones franches commerciales et industrielles. En outre la mise en place de politiques de régionalisation transnationales générales (entre Etats) et particulières entre deux zones limitrophes disposées à coopérer, permet d'éviter des gaspillages au niveau des infrastructures de production et de transport (GUICHONNET, P., et RAFFESTIN, C., 1974).

Outre l'existence d'écart de développement entre les cinq pays maghrébins, à l'échelon national, de nombreuses régions souffrent du problème des disparités régionales. Ce sont en particulier les régions frontalières, généralement déshéritées, qui dans le cas d'une fructueuse coopération entre pays limitrophes sur la base d'investissements conjoints, pourraient accéder à une relative autonomie vis-à-vis des régions Centres et constituer même de véritables pôles d'intégration pour le Maghreb.

2- Le Nord-Est, carrefour d'échanges à valoriser au sein du Maghreb central

Les régions situées aux frontières maroco-algériennes et algéro-tunisiennes ont une situation centrale au sein du Maghreb dont la périphérie est géographiquement la Mauritanie et la Libye, pays qui sont de surcroît sous-peuplés. Elles sont les mieux placées pour bénéficier d'une éventuelle coopération multiforme dans le cadre maghrébin. Certains spécialistes de l'Afrique du Nord estiment que le vrai Maghreb est le Maghreb central à trois, la Libye et

la Mauritanie, de par leur position latérale, ayant penché dans le passé respectivement vers le Proche Orient et l'Afrique noire.

A défaut d'intégration multilatérale, un processus de coopération bilatérale peut être porteur pour les pays du Maghreb. Le Maroc et l'Algérie, compte tenu de leur dimension démographique, de leurs potentialités et de leur position géographique, sont les deux principaux pays qui feront l'unification du Maghreb ou qui ne la feront pas. "L'axe Alger-Rabat, dont la consolidation nécessitera temps, patience et réalisme, devrait être la colonne vertébrale du Maghreb comme l'a été l'axe Paris-Bonn pour l'Europe des six" (BALTA, P., 1990). Dans l'ensemble maghrébin, le Maroc et l'Algérie sont potentiellement les deux grands, à l'instar en quelque sorte du couple France-Allemagne dans l'Union européenne.

Par sa position géographique au sein du Maghreb, le Nord-Est est donc apte à jouer un rôle essentiel dans les relations du Maroc avec l'Algérie et même la Tunisie.

3- Rôle virtuel du Nord-Est vis-à-vis de l'Oranie

La frontière politique qui sépare le Nord-Est marocain de l'Oranie, fixée au milieu du XIX^e., est artificielle à plusieurs égards. Elle ne coïncide avec aucune limite physique, linguistique, religieuse ou ethnique. Etant donné la configuration physique des deux régions qui disposent d'un littoral au Nord, la frontière, au tracé perpendiculaire à la côte méditerranéenne, ne sépare donc pas deux espaces dont l'un est enclavé et dépendant de l'autre. Il en résulte théoriquement une possibilité d'échanges équilibrés et symétriques entre elles. Les voies de communications qui les relient, R.P. n° 1 et voie ferrée, ont un tracé perpendiculaire et non parallèle à la frontière et favorisent donc la jonction et les échanges entre les deux régions frontalières.

L'UMA n'ayant pas encore dépassé le stade du projet, on peut évoquer, en ce qui concerne le Nord-Est marocain et l'Oranie, la thèse avancée par certains économistes à propos de l'intégration informelle réalisée par les échanges transfrontaliers officiels et clandestins (REQUIER-DES JARDINS, D., 1991), les réseaux de distribution, notamment de contrebande, s'articulant sur les marchés urbains des deux régions voisines: Oujda, Béni Drar, Ahfir et Nador côté marocain, Marnia, Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Oran côté algérien. Cet aspect de la polarisation des espaces frontaliers mériterait d'être étudié en s'appuyant sur des données recueillies de part et d'autre de la frontière maroco-algérienne.

Parmi, les effets manifestes de la proximité de la frontière, figure le développement de la "zone industrielle" d'Oujda, couvrant une superficie de 50 ha à quelques kilomètres au Nord-Est de la ville. Parmi les entreprises qui s'y sont implantées, plus d'une trentaine sont en activité. Il s'agit pour la plupart de P.M.E. puisque 70 % environ des unités occupent une superficie de moins de 1 000 m², emploient moins de 60 personnes et réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de DH (CHIGUEUR, M., 1992). Les branches d'activités selon lesquelles elles se répartissent sont le secteur alimentaire (25 %), le textile et l'habillement (8 %), la chimie (24 %), les industries mécaniques et électriques (21 %) et autres (22 %). La motivation principale de l'implantation de ces entreprises réside dans l'avantage de la situation le long de la R.P. n° 1 et de la voie ferrée à proximité de l'Algérie, permettant d'une part d'exporter sur le marché algérien, et d'autre part d'établir des relations de partenariat avec des entrepreneurs maghrébins, au niveau soit de la production, de la commercialisation, du financement ou de l'assistance technique (CHIGUEUR, M., 1992). Alors que jusqu'à présent un nombre réduit d'entreprises exporte vers l'Algérie, la plupart des unités implantées attendent l'entrée en vigueur de la liberté de circulation de marchandises et de capitaux dans le cadre des conventions de l'UMA.

Dans la perspective maghrébine, le rôle potentiel des villes du Nord-Est, compte tenu de leur position géographique et de leurs fonctions, se caractérisera par une spécialisation plus poussée dans les activités spécifiques liées aux rapports avec l'Algérie et le reste du Maghreb: Nador centre de transit et de commerce proche à la fois de Melilla et du port de Béni Ansar, Berkane pôle exportateur de produits agricoles et agroalimentaires, Oujda noeud routier et ferroviaire transnational et grand centre tertiaire pouvant même aspirer à une fonction industrielle. La réalisation d'entreprises conjointes maghrébines (cf. Annexe VIII) sous forme soit de grandes unités ou de P.M.E. dans les zones frontalières telles que le Nord-Est marocain et l'Oranie, peut constituer un vecteur de l'intégration maghrébine en impliquant deux pays limitrophes dans l'approvisionnement en matières premières, l'emploi de main d'oeuvre, la gestion et la commercialisation de la production. Au bout du compte, le Nord-Est marocain et l'Oranie, régions périphériques dans leur pays respectifs peuvent devenir centrales dans le cadre de la construction maghrébine.

CONCLUSION

En tant que région à la recherche d'une meilleure intégration dans l'espace marocain, le Nord-Est doit bénéficier d'un maximum d'investissements d'infrastructure pour être valorisé à

titre d'espace-relais dans le cadre du Maghreb. Beaucoup de facteurs prédisposent le Nord-Est marocain et l'Oranie voisine à être des espaces économiques complémentaires. Toutefois il est indéniable que tout accroissement du commerce extérieur inter-maghrébin ira de pair avec une diminution des échanges des pays du Maghreb avec l'Union européenne. Un Maghreb moins extraverti, plus autonome grâce à un processus d'intégration, peut acquérir une position affermie pour faire face aux partenaires économiques de l'extérieur.

Mais étant donné les obstacles qui empêchent la concrétisation du Maghreb, le processus de l'intégration maghrébine sera plus long, comparé à celui de l'Union européenne. La réalisation du Maghreb n'est possible que si les Etats de la région donnent la priorité aux intérêts communs supérieurs pour dépasser les contradictions et les conflits bilatéraux. Par des actions visant l'intégration économique, ou dans le meilleur des cas par un choix politique établissant une forme de fédération entre Etats maghrébins, les frontières n'entraveront plus les relations bilatérales, écartant en même temps tout risque de conflit frontalier.

Dans l'état actuel des choses, après l'afflux massif de passagers transfrontaliers, en particulier dans le sens Algérie-Maroc, à la suite de la réouverture de la frontière maroco-algérienne, les entraves qui ont conduit à sa quasi-fermeture incitent à se demander si, en fin de compte, l'ouverture de la frontière entre les deux pays maghrébins est un fait conjoncturel ou structurel.

Chapitre 3

LES CONTINGENCES EXTERIEURES DE L'AVENIR DU NORD-EST

Tout progrès notable dans l'édification du Grand Maghreb constituera un atout incontestable pour le développement du Nord-Est. Par contre, du fait de l'ouverture de la région sur l'extérieur, l'avenir du Nord-Est est hypothéqué par des questions dont la solution lui échappe totalement. Ces questions dont le règlement doit être obtenu à l'échelon national, concernent en particulier l'enclave de Melilla et l'émigration vers l'Europe.

I- LA QUESTION DES PRESIDES ET L'EVENTUALITE DE LA RECUPERATION DE MELILLA PAR LE MAROC

A- Le dernier contentieux territorial maroco-espagnol : repères chronologiques

1- De l'indépendance du Maroc à 1975.

Avec la décolonisation en Afrique du Nord, alors que la Tunisie retrouva ses frontières antérieures et que l'Algérie acquit un vaste territoire saharien, le Maroc dut récupérer par étapes les anciennes zones du protectorat espagnol : province de Tarfaya aux accords de Cintra du 1er Avril 1958, Ifni au traité de Fès du 4 Janvier 1969 et le Sahara par l'accord de Madrid du 14 novembre 1975. La décolonisation du Maroc reste inachevée puisque cinq "territoires de souveraineté" sur le littoral méditerranéen restent aux mains des Espagnols qui les considèrent comme parties intégrantes de l'Espagne. Il s'agit, de l'Ouest vers l'Est, de Ceuta, du Penon de Velez de la Gomera (île de Badis), de Hajrat Nekor, de Melilla et des îles Chaffarines, les trois dernières enclaves se situant dans les limites du Nord-Est marocain. Alors que pour les Espagnols, Ceuta et Melilla sont des "présides majeurs", les trois autres, administrés et ravitaillés par Melilla, représentent des "présides mineurs".

Depuis son indépendance, les revendications de ces enclaves par le Maroc tantôt se sont réaffirmées lorsque les relations maroco-espagnoles se détériorèrent, tantôt se sont modérées quant l'entente a régné entre les deux pays. Toutefois la volonté du Maroc de régler le litige des présides par la diplomatie est une constante. La première revendication officielle des enclaves par le Maroc devant l'assemblée générale des Nations Unies remonte à 1961. A

la notion de frontières naturelles invoquée par le Maroc pour les revendiquer, les Espagnols opposent l'argument des droits historiques, en particulier de conquête et d'occupation effective, reconnues par des traités (1767, 1799, 1859 et 1860). La position du Maroc s'appuie sur le fait que l'occupation de ces "corps étrangers" enkystés dans son territoire et géographiquement séparés de l'Espagne est de type colonial et que l'Espagne est la seule puissance coloniale à conserver des possessions en Afrique.

Au début de 1975, le Maroc relança l'ensemble du litige qui l'oppose à l'Espagne en obtenant de l'ONU de saisir la cour internationale de justice de La Haye au sujet du Sahara, et en adressant aux Nations Unies un mémorandum à propos des présides. Avec la conclusion de l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 une trêve s'établit en ce qui concerne ces derniers, d'autant plus qu'une monarchie constitutionnelle succéda à la dictature franquiste en Espagne. Dans sa stratégie, le Maroc lie le problème des présides à celui de Gibraltar occupé par la Grande Bretagne depuis 1704 et cédé aux Anglais par le traité d'Utrecht en 1713. Lors d'une conférence de presse donnée à Rabat en novembre 1975, le Souverain marocain déclara : "Le jour où l'Espagne aura Gibraltar, le Maroc aura forcément Sebta et Melilla. Aucune puissance ne pourra permettre à l'Espagne de posséder les deux verrous du même Détroit. Gibraltar, Sebta et Melilla doivent être une affaire hispano-marocaine, car plus vite les Espagnols auront Gibraltar, plus vite, immédiatement et automatiquement, nous aurons Sebta et Melilla".¹ Il est à noter que les arguments avancés par l'Espagne pour la récupération du Rocher confortent la thèse marocaine.

2- 1986 : année de tension à Melilla

Dans le contexte européen, lors de l'admission de l'Espagne dans le CEE, les Etats membres ont pris en compte la situation spécifique de Ceuta et Melilla qu'ils considèrent comme exclues du territoire douanier de la CEE. En retour, les Espagnols jugent la non inclusion des deux villes chose naturelle, car elle leur permet de garder leur caractère de ports francs.

L'application à partir du 1er février 1986 par les autorités espagnoles de la loi sur les étrangers ("ley de extranjeria") en sommant les Marocains de Ceuta et Melilla de régulariser leur situation par la demande de la "carte statistique", marqua un retour sur la scène politique

1 - Quotidien l'Opinion du 26 novembre 1975

de la question des enclaves. Des manifestations de protestation organisées par les Marocains résidents à Melilla et Ceuta furent sévèrement réprimées par les Espagnols. Grâce à sa résistance acharnée, la collectivité marocaine de Melilla parvint à obtenir un assouplissement des textes dans leur application, Madrid ayant accepté d'accorder aux Marocains de Melilla et Ceuta une carte de résidence spécifique, ne mentionnant pas la nationalité et faisant d'eux des apatrides. Devant la fermeté de l'Espagne de maintenir sa présence dans les présides, le Maroc se contente de procéder par l'action diplomatique de temps à autre. En janvier 1987, le Souverain marocain a proposé à son homologue espagnol J. CARLOS 1er, la création d'une cellule de réflexion sur le problème des présides dont la solution devrait être trouvée dans la sauvegarde des droits imprescriptibles du Maroc et des intérêts vitaux de l'Espagne dans la région.

3- L'alerte de janvier 1994

En l'espace de deux mois, de décembre 1993 à janvier 1994, les rapports maroco-espagnols furent marqués par deux événements. Le premier fut la signature à Madrid les 3 et 4 décembre 1993 d'un accord cadre conformément au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entré en vigueur depuis le 28 janvier 1993. Les questions économiques y ont primé sur celles politiques. L'accord a concerné notamment : l'octroi au Maroc d'un prêt de 150 milliards de pesetas, l'appui financier de l'Espagne pour contribuer à la réalisation du programme de développement du Nord du Maroc, l'engagement pour la poursuite des études du projet de liaison fixe Europe-Afrique par le détroit de Gibraltar en vue de sa concrétisation...

Le second événement fut la décision du Parti socialiste ouvrier Espagnol (P.S.O.E, au pouvoir) et du Parti Populaire (P.P, conservateur, dans l'opposition) de soumettre aux Cortes un projet selon lequel Ceuta et Melilla disposent d'un statut propre comme les dix-sept autres communautés autonomes qui composent l'Espagne. La réaction marocaine ne se fit pas attendre. Les députés du parti de l'Istiqlal, de l'opposition, ont souligné que face à la concurrence entre les partis politiques espagnols pour consolider l'occupation de Melilla et Ceuta en les dotant d'un statut de communautés autonomes², le consentement du gouvernement

2 - D'après ce statut, chacune des deux villes sera dotée d'une assemblée et d'un gouvernement (conseil). La première, détenant le pouvoir législatif, est habilitée à contrôler l'exécutif local et à promulguer des lois. L'exécutif sera composé de "conseillers" désignés par le président du conseil qui est en même temps le maire de la ville.

espagnol à faire de cette question un problème interne et à faire des deux villes un enjeu électoral, risque de compliquer davantage le contentieux des présides. Le ministre marocain des affaires étrangères a souhaité devant le Parlement que Madrid s'abstienne de toute action unilatérale concernant les deux enclaves. En février 1994 l'opposition marocaine présenta à la Chambre des représentants une motion condamnant l'initiative espagnole considérée comme une atteinte au droit marocain sur les deux villes et contraire à l'esprit du traité hispano-marocain de 1991. L'établissement d'un statut juridique pour les deux villes signifie la ruine des revendications du Maroc³. L'autonomie administrative et financière de Melilla et Ceuta affaiblirait en effet la position marocaine en cas de négociations pour leur récupération. En outre, l'interlocuteur du Maroc sera-t-il le gouvernement espagnol ou les deux gouvernements des deux enclaves?

B- Les Marocains de Melilla : apatrides ou étrangers chez eux.

L'une des spécificités de l'enclave de Melilla est le caractère mixte de sa population dont les éléments se mêlent rarement. Estimée à quelque 60.000 hab. au recensement de 1991 (LOPEZ GARCIA, B., et PLANET, A., 1994), la population se compose de plus de 20.000 civils espagnols, pour la plupart fonctionnaires de l'administration locale et centrale et commerçants, d'une dizaine de milliers de militaires et enfin de Marocains musulmans. Ces derniers forment à leur tour trois catégories : les naturalisés espagnols (3 à 4.000 personnes), les porteurs de la "carte statistique" au nombre de 10.000 environ, et les Musulmans considérés comme "étrangers", plus nombreux (15 à 20.000). Les premiers, disposant d'une carte d'identité espagnole, sont minoritaires. L'administration espagnole s'est toujours refusée à accorder la naturalisation aux Musulmans de Melilla pour soutenir que la population de la ville est dans sa majorité ethniquement et culturellement espagnole (LOPEZ GARCIA, B., et PLANET, A., 1994). Depuis 1958, la "carte statistique" délivrée aux Musulmans dans un but de contrôle d'identité, leur donne le droit de résider à Melilla mais ne leur procure aucun droit d'accès à la propriété, aux postes administratifs, ni même de se déplacer dans la Péninsule. Les porteurs de cette carte n'ont aucune nationalité bien qu'ils soient nés à Melilla. En refusant le renouvellement de la carte statistique ou en la retirant, les Espagnols peuvent procéder à la fermeture de lieux de commerce détenus par les Musulmans sous prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers officiels. En vertu de la "loi sur les étrangers" entrée en vigueur

3 - Cf. journal Le Monde du 8 mars 1994.

en 1986, ces derniers pour bénéficier d'un permis de résidence et de la carte de travail, doivent disposer d'un passeport portant un visa d'entrée en Espagne et d'une carte du consulat, en tant qu'étrangers dans un pays étranger. Les originaires de la Péninsule établis à Melilla et Ceuta voyaient dans cette loi un moyen d'affirmation du "caractère espagnol" des deux villes où les Marocains seraient considérés comme des étrangers, alors que Hindous et Israélites ont le droit d'exercer le commerce dans les deux enclaves et obtiennent, aussitôt installés, le permis de résidence. Enfin, au bas de l'échelle sociale, les Musulmans n'ayant ni la nationalité espagnole, ni la "carte statistique" sont des "étrangers" vivant dans des conditions précaires. S'adonnant à la petite contrebande de survie ou à de petits métiers, ils sont cantonnés dans des quartiers malfamés comme celui de Canâda De la Muerte. C'est au sein de cette masse de population flottante que les Espagnols procèdent de temps à autre à des expulsions de Marocains sous prétexte qu'ils ont franchi clandestinement la frontière. En 1993 les autorités espagnoles ont reconduit à Bab Melilla plus de 3.600 Marocains du préside et ont refoulé plus de 9.000 autres Marocains qui tentaient d'y entrer illégalement en provenance du Maroc⁴

C- Les effets négatifs des présides sur le Nord du Maroc

Certes Melilla crée une intense activité d'échanges dans son espace environnant : contrebande, commerce, transport, transit... Elle reste toutefois sous la dépendance de son arrière pays à plusieurs égards : main d'oeuvre, approvisionnement en produits alimentaires frais... A l'occasion de la Marche verte lorsque la frontière avait été fermée en novembre 1975, les Espagnols de Melilla, privés de viande, de poissons, de légumes... ainsi que de la clientèle marocaine, avaient constaté avec stupeur que la ville dépendait étroitement de son contexte géographique et qu'elle n'était qu'un fragment du Maroc. Par contre la présence espagnole dans les présides cause un préjudice multiple au Maroc. C'est d'abord une entrave à l'intégrité territoriale et à la souveraineté nationale du fait que les villes occupées sont des bases militaires étrangères. La présence du Maroc en Méditerranée ne peut se consolider que par la récupération de Melilla et Ceuta dont l'importance stratégique a d'ailleurs beaucoup diminué à la suite des changements intervenus sur l'échiquier politique international depuis le début de la décennie 1990. L'occupation des deux villes prive le Maroc de deux ports, alors que ceux de Tanger et Béni Ansar ne suffisent pas à répondre aux besoins du trafic de passagers

4 - D'après le quotidien l'Opinion du 15 mars 1994

et de marchandises à travers la Méditerranée. En outre l'existence d'eaux territoriales propres aux présides gêne l'activité de la pêche. Enfin la pratique d'une contrebande active à partir des enclaves porte atteinte au commerce officiel.

Au total, le maintien de Melilla et Ceuta aux mains des Espagnols signifie la persistance de "kystes" qui freinent le développement du Nord-Est marocain et du Rif, du fait surtout de l'ampleur de la contrebande liée aux deux ports francs. L'activité commerciale déployée dans les deux villes a une influence néfaste sur le développement de leur arrière pays. Une question se pose : est-ce la présence des présides espagnols de Melilla et Ceuta qui a été à l'origine du sous-développement du Nord, ou est ce le sous-développement de cette région qui justifie la domination commerciale des deux enclaves?

Dans tous les cas la récupération des deux villes par le Maroc suppose au préalable l'élaboration et la réalisation d'un plan de développement économique du Nord du Maroc de l'envergure de celui annoncé dans le discours royal du 10 février 1993. Si l'on se limite dans un premier temps à arrêter les flux de contrebande à partir de Melilla et Ceuta, de larges couches de populations de la région pour lesquelles, la contrebande est une activité de survie seront pénalisées,

D- Les répercussions du retour éventuel de Melilla au Maroc :

Il faut d'abord noter que la solution au problème des présides ne peut être que globale et devrait s'appliquer à leur ensemble, car leur statut est le même et la dissociation de leur sort ne pourrait être viable. Dans tous les cas une éventuelle récupération de Melilla par le Maroc entraînera des changements profonds dans la région à court et à moyen terme. Si elle se réalisait, les effets négatifs de la présence des présides (cf. supra), seraient naturellement neutralisés; fin du trafic de contrebande et de la concurrence en matière de pêche, naissance d'un complexe portuaire Béni Ansar-Melilla... Il se produirait également une substitution de populations dans la ville qui pourrait connaître une urbanisation rapide si le statut de zone franche y était maintenu. Enfin, l'implantation d'unités industrielles dans le Nord-Est n'aurait plus à redouter la concurrence des produits industriels importés par Melilla. En revanche, le retour de l'enclave au Maroc provoquerait des risques de crise temporaire et de chômage accru comme ce fut le cas à Tanger après la fin du statut de ville internationale qui dura de 1923 à 1956. On a vu qu'une part importante de la population active de Nador et d'autres villes du Nord-Est se livre à la contrebande avec Melilla. En outre, l'arrêt de la contrebande à

partir des présides signifierait la diminution, voire le tarissement des flux de touristes algériens et maghrébins qui viennent à Oujda et à Nador pour l'achat d'articles de Melilla.

Au total, l'économie de la région serait totalement transformée par la récupération de Melilla. Toutefois le souci de protéger l'intérêt des populations des enclaves devrait être pris en considération, en donnant par exemple aux habitants la possibilité d'avoir une double nationalité, espagnole et marocaine avec les droits de citoyenneté qui s'y rapportent. Des garanties pourraient leur être données en ce qui concerne leur sécurité et leurs biens, chose aisée si le transfert de souveraineté se faisait sans heurts. Ainsi, les enclaves pourraient représenter "le symbole d'une réconciliation totale et définitive entre le Maroc et l'Espagne et le gage pour l'avenir d'une coopération confiante et libérée à tout jamais de l'hypothèque coloniale" (REZETTE, R., 1976). Le fait nouveau à noter dans les relations bilatérales depuis la fin de la décennie 1980 est que les Marocains représentent la plus forte communauté étrangère en Espagne qui, jusque dans les années 80, demeurait un lieu de passage pour les migrants marocains établis en France, en Belgique ou aux Pays Bas.

II- LES PROBLEMES DE L'EMIGRATION ET DE LA COOPERATION AVEC L'UNION EUROPEENNE ET LEURS INCIDENCES SUR LE NORD-EST MAROCAIN.

A- L'émigration : facteur de partenariat ou pierre d'achoppement dans les relations entre le Maroc et l'Europe

1- Le Nord-Est, partie des réseaux transnationaux entre le Maroc et le Europe.

Le besoin d'émigrer persiste dans la région du fait que les facteurs explicatifs de l'émigration restent d'actualité : pression démographique, insuffisance des ressources locales, chômage, retard économique dû à l'excentricité... La fermeture des frontières des pays d'accueil traditionnels comme la France et l'Allemagne n'a pas mis fin aux flux migratoires. La recherche de nouvelles destinations a conduit à un élargissement des champs migratoires notamment vers le Sud de l'Europe, l'Italie et l'Espagne. Le flux migratoire vers l'Europe ne s'est pas tari, se poursuivant sous la forme du regroupement familial. Si les données quantitatives concernant les retours définitifs volontaires des émigrés sont mal connues, les statistiques relatives aux Marocains ayant bénéficié de l'aide à la réinsertion dans la société d'origine montrent l'échec des politiques de retour des migrants à travers l'exemple de la France (1984-1991) : travailleurs : 3.993, conjoints : 1.012, enfants : 3.013, ensemble des bénéfici-

ciaires : 8.018⁵, sachant que le nombre de résidents marocains en France dépassait 500.000 en 1990. Au niveau du continent, à la même date plus de deux millions de Maghrébins résidaient en Europe occidentale dont la population stagne et devient âgée. Etant l'un des grands foyers de départ de migrants, le Nord-Est marocain s'inscrit dans l'aire des mobilités entre le Maroc et l'Europe et à une échelle plus vaste, entre la rive Sud et la rive Nord de la Méditerranée. L'effet positif des transferts d'argent de l'émigration sur l'économie de la région d'origine est indéniable. A l'échelon national, ces rapatriements financiers représentent la principale source de devises et en quelque sorte une "poule aux oeufs d'or". C'est pour cela que dès 1976 fut signé à Rabat un accord de coopération d'après lequel les Etats de la communauté européenne accordent aux TME un régime similaire à celui reconnu aux salariés nationaux, en ce qui concerne les conditions de travail et de rémunération (régime de sécurité sociale, des pensions, des rentes de vieillesse, des allocations familiales et du transfert d'argent au Maroc.)

2- Les immigrés marocains entre l'insertion et l'exclusion.

Obsédés par l'espoir de réussite sociale et professionnelle et le projet de retour, les immigrés deviennent une composante des sociétés d'accueil et participent à leur renouvellement démographique. Certains émigrés, écartant tout projet de retour à moyen terme, ont vendu leurs biens dans la région d'origine pour acheter dans le pays accueil des fonds de commerce qui leur rapportent davantage. Beaucoup d'entre eux se sont rendu compte qu'il n'est pas raisonnable d'investir leurs économies dans l'achat, à Nador ou Oujda, d'une maison qui reste fermée onze mois sur douze. Les possibilités effectives d'intégration des immigrés dans les sociétés européennes semblent pourtant limitées du fait des spécificités de leurs communautés du point de vue religieux, linguistique et culturel. Le phénomène d'enracinement des immigrés installés en Europe s'accompagne du maintien des relations avec le pays d'origine. Outre le retour annuel en vacances, ces rapports tendent à devenir multifformes, concernant aussi bien les stratégies matrimoniales, les besoins liés à l'organisation du culte islamique que les activités commerciales (CESARI, J., 1994). Cependant en retour, il ne faut pas sous-estimer l'impact de l'émigration sur la société de départ au niveau de l'occidentalisation des modes de vie et du transfert de valeurs et d'idées aptes à produire des changements sociaux.

5 - Source : Office des Migrations Internationales, cité par TALHA, L., 1993.

Depuis 1974, deux facteurs ont joué au détriment de l'immigration maghrébine en Europe. Le premier fut la crise économique qui a entraîné chômage et inflation dans les pays industriels. Le second, plus récent, est l'effondrement du communisme à la fin des années 1980, donnant lieu à des bouleversements politiques en Europe de l'Est devenue une nouvelle source de main d'oeuvre pour l'Union Européenne. Dans certains pays d'accueil, en particulier en France où vivent plus de 1,5 million de Nord Africains, le problème de l'immigration se pose avec acuité et génère des tensions. Des milieux politiques n'hésitent pas à lier l'immigration aux actes de violence dans les banlieues, au trafic de drogue, et soutiennent que l'Europe ne peut pas "accueillir toutes les misères du monde". Selon les courants xénophobes qui considèrent les pays du Maghreb comme un espace d'explosion démographique, d'intégrisme et de déferlement sur l'Europe, cette dernière doit devenir une "forteresse" où les frontières internes seraient abolies, alors que les contrôles aux frontières externes seraient renforcés (BELGUENDOZ, A., 1989).

En conclusion, si la reconstruction de l'Europe au cours des années 1960 a largement bénéficié de l'immigration, un juste retour des choses serait que les pays européens d'accueil prennent en considération l'identité culturelle et nationale, les besoins sociaux des immigrés sans se borner à assimiler les jeunes de la deuxième génération. Pendant longtemps, l'immigration a relevé de la main d'oeuvre mais pas du peuplement. Une politique active d'insertion à moyen et à long terme, mise en place par les Etats de l'Union Européenne peut amener les immigrés à s'intégrer dans la société d'accueil dont ils ne seraient plus des exclus. De leur côté, les pays maghrébins doivent trouver des solutions à leurs problèmes de chômage et de manque de ressources sans se contenter de se débarrasser de leur excédent de population en l'exportant.

Parmi l'ensemble des étrangers qui ont bénéficié en France de l'aide au retour définitif de 1984 à 1989, les Marocains n'ont représenté que 11 % sur un total de 70.000 travailleurs (TALHA, L., 1991). Dans le Nord-Est qui représente le premier foyer d'émigration au Maroc, un nombre insignifiant de TME qui en sont issus ont réémigré. La difficulté de trouver une alternative à l'émigration dans la région dont les ressources propres sont insuffisantes, traduit l'extrême dépendance du Nord-Est de l'extérieur.

La concertation entre le Maghreb et l'Europe au sujet de l'immigration et de la coopération en général s'avère donc incontournable.

B- Les multiples facettes de la coopération avec l'Union Européenne

1- Au niveau bilatéral Maroc-Europe

Les échanges entre les deux partenaires revêtent des aspects divers. Dans son discours du trône du 3 mars 1994, le Roi du Maroc a rappelé que les relations avec l'Union Européenne sont axées sur quatre centres d'intérêt : le dialogue politique, la coopération économique, technique et culturelle, la constitution d'une zone de libre échange et l'aide financière. Dans le secteur du commerce extérieur, comme pour le reste des pays de l'UMA, l'Union Européenne reste le premier client et le premier fournisseur du Maroc, avec un net déséquilibre de la balance commerciale en faveur de l'Europe des douze. Le second élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, qui s'est traduit par une "méditerranéisation" de l'Europe, a été très préjudiciable aux exportations agricoles marocaines. Les pays ibériques se sont largement substitués au Maroc pour les agrumes et les primeurs pour lesquels la Basse Moulouya est une région productrice non négligeable. La PAC (Politique Agricole Commune) européenne vise à renforcer les barrières douanières et à protéger les producteurs européens susceptibles de subir la concurrence maghrébine, et cela au moyen des prix de référence et de la fixation d'un calendrier d'exportation rétréci au détriment des PTM (pays tiers méditerranéens). L'évolution récente des échanges agricoles entre le Maroc et l'Union Européenne est caractérisée par une augmentation des exportations de cette dernière vers le Maroc, (céréales, huiles végétales, sucre, produits laitiers...) et une régression des exportations marocaines vers l'Europe, accentuant ainsi sa dépendance alimentaire.

En ce qui concerne les investissements depuis le début des années 1990, dans le cadre de la libéralisation économique et la privatisation, l'Etat marocain incite les PME étrangères à investir au Maroc en leur facilitant l'installation et en leur accordant des exonérations d'impôts et le transfert de leurs bénéfices. En 1991, fut même créé un ministère chargé des Investissements extérieurs dont l'une des tâches consiste à simplifier les procédures administratives pour encourager les investissements privés au Maroc. A la fin de l'année 1991, les investissements étrangers ont enregistré une croissance de 58 % par rapport à 1980 (TOURNOUD, J. F., 1992). Le Nord-Est marocain ne compte jusqu'à présent qu'un nombre limité d'unités à participation financière étrangère : une usine de confection implantée à Guercif par des Allemands, l'unité d'aquaculture de l'embouchure de la Moulouya où une entreprise française, IDEE (Ichtyodéveloppement, Eau et Environnement), détient 20% du capital, et plus récemment la cimenterie CIOR d'El Aïoun qui a vu la cession de 51% de son

capital social à un groupe financier suisse. Enfin au chapitre de l'aide financière, le Maroc attend une assistance de l'Union Européenne pour réaliser le projet de développement des provinces du Nord. La réussite de ce projet est d'un intérêt évident pour l'Europe du fait qu'il prévoit la lutte contre le trafic de drogue et que le Rif est un foyer d'émigration vers l'Europe.

2- A niveau multilatéral Maghreb-Europe.

a)- Un partenariat intercommunautaire indispensable :

L'avenir des pays du Maghreb est lié aux relations avec l'Union Européenne, ne serait-ce que pour des raisons de voisinage et d'appartenance au monde méditerranéen. Les données géopolitiques de la région imposent la mise en place d'une politique de coopération multiforme et multilatérale selon des axes Est-Ouest et Nord-Sud. Alors que dans la phase actuelle des relations avec l'Union Européenne se déroulent sur une base bilatérale, dans l'avenir elles devraient se situer dans la perspective de rapports intercommunautaires Maghreb-Europe. "Les deux millions de Français d'Afrique du Nord et les deux millions de Maghrébins vivant en Europe, les cultures partagées et les religions révélées en plus du pont méditerranéen ne sont-ils pas des traits d'union ?" (HAMMOUCH, B., 1988). Les futures relations doivent oeuvrer au maintien du bon voisinage et amorcer un processus de codéveloppement dans la région. Au sein de l'Europe des douze, les pays de la Méditerranée occidentale (Portugal, Espagne, France et Italie) ont constitué avec les Etats membres de l'UMA le Groupe des cinq + quatre pour se concerter sur les dossiers d'intérêt commun. Les relations privilégiées et historiques entre les deux ensembles riverains de la Méditerranée occidentale touchent aussi bien le commerce extérieur que les domaines politiques, technique et culturel sans oublier celui de l'émigration. Les échanges Maghreb-Europe restent caractérisés par le déséquilibre et la dépendance en dépit des efforts entrepris par les pays maghrébins en vue d'en atténuer les effets par la conclusion avec la CEE en 1969 d'accords d'association commerciaux et en 1976 d'accords de coopération étendus aux volets économique, technique, financier, ainsi qu'à celui de la main d'oeuvre. La concrétisation de projets communs, tels celui du gazoduc Maghreb-Europe est en mesure de renforcer l'effort de coopération et de partenariat entre les deux rives de la Méditerranée.

b)- Les pays du Maghreb se préoccupent de leurs relations futures avec l'Europe.

L'ouverture de l'Europe à l'Est, à la suite de la libéralisation politique de la fin de la décennie 1980, suscite des inquiétudes chez les pays du Maghreb et de l'Afrique en général sur plusieurs plans : transfert des aides économiques et des investissements vers les pays de l'Est, concurrence sur le marché de l'emploi pour les travailleurs maghrébins dans l'Union Européenne de la part de la main d'oeuvre qualifiée et bon marché venant de l'Est. Cette nouvelle conjoncture peut s'accompagner en effet d'une marginalisation du Maghreb dans ses rapports avec l'Union Européenne. Au sujet de l'évolution des relations de l'Europe avec ses anciennes colonies, on a parlé "d'ancrage à la dérive" pour décrire la situation des pays de l'Afrique de plus en plus marginalisés dans les relations internationales (BACH, D., 1993).

D'autre part il est difficile pour les pays maghrébins de traiter en ordre dispersé avec l'Europe des douze, partenaire dont la position s'est consolidée depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht en novembre 1993, date à laquelle l'Union Européenne a remplacé la CEE. L'Union Européenne est d'ailleurs sur le point de franchir une nouvelle étape avec un troisième élargissement. D'après les résolutions du sommet de Corfou du 24 juin 1994, quatre nouveaux Etats membres seraient admis dans l'Union Européenne à partir du 1er janvier 1995 : l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande. Par conséquent, son centre de gravité tendant à se déplacer plus au Nord, le poids de l'Europe atlantique se trouvera accentué par rapport à celui de l'Europe méditerranéenne. Avec cette éventualité, on pourrait se demander si l'extension de l'Union Européenne, élargie à seize aux pays nordiques, serait profitable ou préjudiciable pour le Maghreb. Dans tous les cas, même si ce dernier est édié à cinq, il sera un partenaire mineur face à l'Europe Unie agrandie, développée et numériquement supérieure.

C- La place du Nord-Est marocain dans les projets de coopération avec l'Europe.

1- Le gazoduc Maghreb-Europe transitant par le Nord-Est.

C'est un projet de coopération à la fois inter-maghrébin et entre le Maghreb et l'Europe. Le gazoduc devra relier dans un premier temps le gisement de gaz naturel de Hassi Rmel dans le Sud algérien à Séville en Espagne en octobre 1995 si les délais sont respectés, le projet souffrant de la crise intérieure de l'Algérie. Il acheminera vers l'Espagne, via le territoire marocain et le détroit de Gibraltar 10 milliards de m³ de gaz dont une quantité sera

réservée pour les besoins énergétiques du Maroc. L'accord concernant le projet fut signé le 30 Avril 1990 à Madrid par l'Espagne, le Maroc et l'Algérie. Le coût de réalisation du gazoduc dont le premier tronçon est long de 1265 km est estimé à 1,3 milliard de dollars. Il doit assurer vers l'an 2.000 un volume de 20 milliards de m³ de gaz et toucher à la fois l'Espagne, le Portugal, la France et l'Allemagne. Pour les besoins du projet une société d'exploitation avait été créée le 12 décembre 1990 comprenant la SONATRACH (Algérie, 19 %), la Société Marocaine des Produits Pétroliers (SMPP, 19%), ENAGAS (Espagne, 19 %), Gaz de France (GDF, 19 %), Gaz du Portugal (G.P., 5 %) et Rhurgas (Allemagne, 19 %). Le tronçon terrestre du gazoduc au Maroc, nécessitera un financement de 800 millions de dollars et sa construction sera assurée par une société mixte maroco-espagnole, METRAGAZ, dont les actionnaires sont ENAGAS (70 %) et la SMPP (30 %). Cette société a conclu en novembre 1992, avec deux groupements, deux marchés concernant les études de détail relatives, d'une part à la ligne proprement dite, d'autre part aux stations de compression. Le tronçon terrestre dont la construction devait commencer en 1993 et s'étaler sur deux ans, aura une longueur de 525 km, passant par Aïn Béni Mathar près de la frontière avec l'Algérie, Guercif dans le Nord-Est, Taza, Ksar El Kébir et Tanger. Ce projet d'envergure ne manquera pas d'avoir un effet d'entraînement sur le développement du Nord du Maroc par la création de nouvelles opportunités d'emplois ainsi que des possibilités de sous-traitances pour les entreprises. Le Nord-Est en profitera également dans la mesure où des canalisations latérales, dérivées du gazoduc principal, alimenteront en gaz des usines dont la CIOR et des centres de consommation urbains, fournissant ainsi à la région une troisième source d'énergie qui s'ajoutera à l'anthracite de Jerada et à l'hydroélectricité produite sur la Moulouya. Toutefois, le retard subi par ce projet récemment est un désavantage pour le Nord-Est qui endure les retombées de la " brouille " algéro-marocaine.

2- La liaison fixe Maroc-Europe

Autre projet d'envergure, il impliquera les deux pays riverains du détroit de Gibraltar. Le Maroc et l'Espagne ont décidé la réalisation d'un ouvrage fixe à travers le détroit, ainsi que la restructuration de l'infrastructure de transport terrestre qui y aboutit. Des études de faisabilité ont été entreprises par des experts marocains et espagnols. A côté des obstacles techniques, les deux pays auront à surmonter le coût financier du projet. Situé à un carrefour du commerce international, entre la Méditerranée et l'Atlantique, Le Maroc est le pays d'Afrique le plus proche de l'Europe. L'étroitesse du détroit de Gibraltar, de l'ordre d'une

quinzaine de kilomètres, lui confère une position privilégiée lui permettant d'entretenir des rapports avec les deux continents.

A l'instar du tunnel sous la Manche, qui a finalement relié la France au Royaume Uni, la liaison fixe Maroc-Europe semble être un projet qui nécessitera beaucoup de temps pour être réalisé, vu les difficultés techniques (profondeur des eaux du Déroit), le coût très élevé exigeant un financement international et le choix de la formule à retenir (rail/route, viaduc/tunnel)

Avec la concrétisation de la liaison fixe à travers le déroit, deux axes routiers majeurs intégreront le Maroc aux liaisons internationales : l'un Nord-Sud, de Tanger à Lagos passant par Nouakchott et Dakar et supportant les échanges Europe-Afrique de l'Ouest, l'autre Ouest-Est Rabat-Le Caire par Oujda, Alger, Tunis et Tripoli pour les échanges Europe-Maghreb-Egypte⁶. Si le projet de liaison fixe Maroc-Europe favorisera la bande atlantique en l'intégrant aux échanges avec l'Union Européenne, le trafic de la bretelle Rabat-Tunis via Oujda permettra au Nord-Est marocain de devenir une zone de transit de grande importance, d'autant plus qu'il représente une région frontalière maghrébine. Les villes situées sur la R.P. n° 1 en tireront profit et dans l'ensemble le Nord-Est fera un grand pas vers l'intégration dans l'espace économique marocain.

3- La ligne de fret express avec l'Europe

Dans le cadre du développement des échanges entre le Maghreb et l'Europe, l'ONCF (Office National des Chemins de Fer), associé à sa filiale, la Société Marocaine des Transports Rapides CARRE, et un groupe belge constitué par la Société Nationale des Chemins de Fer Belge (SNCF) et ses filiales (Ferry Boats Depaire et MC Shipping) ont conclu le 8 février 1994 un accord de partenariat pour l'exploitation du transport intermodal international. L'objectif de cet accord est la mise en place d'un train express de transport de fret par conteneurs et caisses mobiles sur un axe ferroviaire reliant dans un premier temps Tanger à Muizen au Nord de la Belgique. Dénommé Train Express Fret entre l'Europe et le Maghreb (TEFEM), ce train constituera la liaison terrestre au rythme régulier de deux fois par semaine, la COMANAV (Compagnie Marocaine de Navigation) assurant le trajet maritime de Tanger à Cadix. La mise en circulation des premiers trains TEFEM devait avoir lieu à partir

6 - D'après La vie économique, numéro annuel de 1986, P. 122

du mois de mai 1994. Au delà de la ligne ferroviaire Tanger-Muizen, le réseau TEFEM sera doté de nombreuses connexions vers la France, le Bénélux, l'Allemagne et la Grande Bretagne dans sa partie européenne, et vers les grandes villes marocaines, l'Algérie et la Tunisie dans sa partie maghrébine. Représentant un moyen logistique exceptionnel pour les opérateurs et les exportateurs, et dans l'ensemble un stimulant pour le développement économique, le TEFEM sera peut être un facteur incitateur à l'électrification du réseau ferroviaire du Nord-Est, au sein de la section comprise entre Fès et la frontière maroco-algérienne.

En conclusion, pour les pays du Maghreb, le poids économique et socio-politique de l'Union Européenne est déterminant, d'autant plus que les deux ensembles appartiennent à une région charnière entre deux continents et deux étendues marines. L'Union Européenne pour sa part, a intérêt à voir régner la stabilité et l'équilibre socio-économique sur son flanc méridional. LA crainte du développement de l'islamisme violent peut être responsable d'un "atentisme" de sa part. Pour cela, acceptera-t-elle, au prix de concessions, d'établir de nouveaux rapports avec les pays de l'UMA fondés sur l'assistance économique et financière et en mesure de les aider à dépasser leur dépendance économique ?

CONCLUSION

La région du Nord-Est est au centre des préoccupations géographiques et économiques du Maroc à la fois au sein du Maghreb et au niveau des relations avec l'Union Européenne, en particulier vis-à-vis de deux puissances ex-coloniales : la France et l'Espagne. Avec la première il est lié par d'intenses échanges commerciaux, culturels et autres. Avec la seconde, plus proche géographiquement, il a enregistré un développement notable en matière de coopération sans que les rapports bilatéraux soient affectés par la question des présides.

En 1997, cinq siècles révolus se seront écoulés depuis l'occupation de Melilla par le duc de Medina Sidonia en 1497. Après une longue période de confrontations et d'accalmies, il serait dans l'intérêt commun du Maroc et de l'Espagne d'aboutir à une solution acceptable par les deux pays au sujet du dernier litige de décolonisation entre eux. Dans le cas où le sort des enclaves espagnoles continuera à être lié à celui de Gibraltar, il y aurait là une contingence extérieure supplémentaire pour l'avenir de Melilla et du Nord-Est marocain. Par ailleurs, on peut se demander si le projet de liaison fixe à travers le Détroit, en cas de réalisation, pourrait favoriser la solution au problème de Ceuta et Melilla à moyen ou à long

terme, alors que le futur des deux enclaves semble constituer pour les deux États concernés un sujet tabou (LOPEZ GARCIA, B, et PLANET, A., 1994).

Concernant le Maghreb, il appartient à ses pays d'édifier d'abord leur ensemble communautaire au sein duquel la coopération et les échanges doivent être intensifiés entre États membres, pour pouvoir ensuite, dans une situation de moindre dépendance, mettre en place de nouveaux rapports de partenariat avec l'Union Européenne, devenue un regroupement régional majeur dans le monde.

CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE

A partir de l'analyse des rapports du Nord-Est avec le reste du pays et notamment la région Centre, il s'avère que la participation du Nord-Est au fonctionnement de l'espace national est limitée du fait de son excentricité. Faisant partie des régions attardées économiquement, le Nord-Est ne peut sortir de son état de sous-développement et de marginalité que grâce à une politique volontariste de l'Etat, visant à réduire les déséquilibres régionaux.

L'ouverture du Nord-Est sur l'extérieur, due à sa situation frontalière et à son rôle de foyer d'émigration, implique que les relations du Maroc avec son environnement géographique proche, en l'occurrence le Maghreb et l'Europe, ont des retombées directes sur la région. Limitrophe de l'Algérie à l'Est et complémentaire du Maroc occidental à plusieurs égards, la région du Nord-Est constitue une pièce maîtresse dans la construction du Grand Maghreb. Vu les entraves auxquelles il se heurte, le Maghreb actuel semble être un Maghreb à deux vitesses : l'un politique qui, malgré les divergences bilatérales, est parvenu à trouver un compromis sur la mise en place d'une structure communautaire, l'autre économique et qui marque le pas, la coopération entre Etats membres restant insignifiante.

Si le Maghreb, mis sur rail, est un atout indéniable pour l'intégration du Nord-Est, l'impact des relations avec l'Union Européenne sur la région ne contribue pas en général à son intégration dans l'espace national. Principal aspect des liens de la région avec l'Europe et étant à l'origine de son caractère extraverti, l'émigration est néanmoins un facteur de développement puisqu'elle représente une ressource vitale pour la population. Dans leurs grandes lignes, les rapports du Maroc avec l'Europe ont lieu sous le signe de l'échange inégal et des flux migratoires. Une coopération fondée sur le codéveloppement et des échanges équilibrés entre le Maroc et la France, ainsi qu'entre l'UMA et l'Union européenne, contribueront à atténuer la dépendance des pays au Sud de la Méditerranée occidentale vis-à-vis de ceux du Nord. Les deux sujets de préoccupations majeures de l'Union européenne, en l'occurrence la nécessité de préserver des débouchés commerciaux et celle d'assurer la stabilité dans la région, appellent les pays européens à sauvegarder les multiples intérêts communs avec les pays de l'UMA, et à oeuvrer pour que l'écart en matière de développement ne s'élargisse davantage entre eux. En fonction de la nature des relations futures entre ses riverains du Nord et du Sud, la Méditerranée sera soit une séparation et une frontière, soit un espace d'interdépendance et de communication.

S'agissant du Nord-Est marocain, on peut dire en récapitulant que l'intégration de la région, qui va de pair avec son développement, ne peut se réaliser à l'aide des potentialités régionales propres qui s'avèrent insuffisantes. Handicapé par sa situation excentrée et ouvert sur l'extérieur par nécessité, le Nord-Est incarne l'exemple parfait de l'espace périphérique dépendant. Seul un heureux concours de circonstances locales, nationales, voire maghrébines, est susceptible d'y déclencher un processus de décollage économique et d'insertion dans l'espace marocain.

CONCLUSION GENERALE

Il serait trop simpliste d'avancer que si le Nord-Est marocain est excentré, " c'est la faute à Lyautey ". Certes, les conditions historiques ont été à l'origine de la fixation de la frontière maroco-algérienne au milieu du XIX^e siècle, ainsi que de la mise en place de la région Centre du Maroc sur le littoral moyen atlantique au début du XX^e siècle. Toutefois, la marginalisation de la région doit être attribuée à un ensemble de facteurs qui interfèrent : outre le rôle de l'histoire interviennent l'influence des contraintes physiques, la carence des ressources économiques, la faiblesse des échanges avec l'Algérie, la concentration confirmée des richesses et des pouvoirs sur le littoral atlantique.

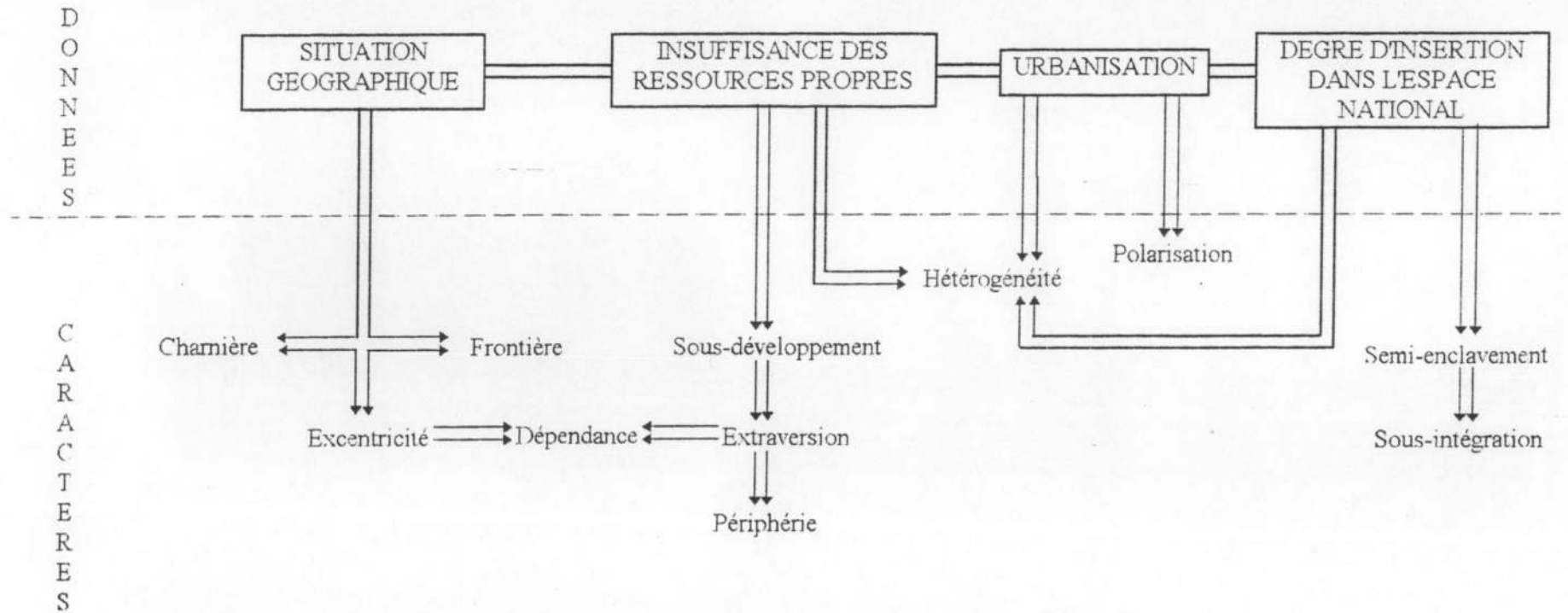
Depuis la délimitation du Nord-Est jusqu'à l'esquisse de sa place dans son environnement géopolitique, la présente étude a tenté d'apporter des éléments de réponse aux questionnements formulés dans l'introduction générale et relatifs à la problématique d'ensemble. Vu la rareté et l'indisponibilité des études consacrées aux régions excentrées en milieu sous-développé, il s'avère difficile de procéder à des comparaisons par l'examen des ressemblances et des différences avec le Nord-Est marocain dans le but de mettre en évidence l'originalité de ce dernier. Si l'on avait disposé de données suffisantes, on aurait pu faire un rapprochement entre le Nord-Est et deux régions maghrébines : le Souss au Maroc et le Sud tunisien.

I- UNE REGION QUI TIRE SON ORIGINALITE DE SES DONNEES INTRINSEQUES ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

Au fil des chapitres, l'étude s'est proposée de tirer les enseignements relatifs à une région excentrée d'un pays en développement, tout en décelant les principaux thèmes pouvant contribuer à une approche régionale globale, sous l'angle de la problématique générale : impact de la marginalité sur la région, équilibre entre ressources et population, application du modèle centre-périphérie, degré d'intégration de la région au sein du territoire national, perspectives d'avenir liées au voisinage géographique.

Au terme de ce travail, qui est le fruit de nombreuses enquêtes de terrain, de recherches bibliographiques et documentaires, on peut d'abord schématiser les spécificités du Nord-Est marocain, d'une part en fonction des données propres à la région (fig. 72), d'autre part d'après son environnement géographique (Cf. fig. 73 et tableau 128). Ensuite, on peut formuler de façon synthétique les principaux résultats auxquels l'étude a abouti.

FIG 72 : CARACTERES DU NORD-EST MAROCAIN D'APRES LES DONNEES FONDAMENTALES DE LA REGION



TABEAU 128 : LES SPECIFICITES DU NORD-EST D'APRES SON ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE	CARACTERES DE LA REGION
1- REGION	Hétérogénéité - Polarisation
2- MAROC	Excentricité - Frontière - Semi enclavement Sous-intégration - Dépendance
3- MAGHREB	Charnière - Sous-intégration
4- MEDITERRANNEE OCCIDENTALE	Extraversion - Dépendance
5- PAYS EN DEVELOPPEMENT	Sous-développement - Périphérie

Les spécificités du Nord-Est qui seront décrites plus en détail un peu plus loin donnent un "profil" représentatif de la région. Elles découlent d'une part de données régionales essentielles (position géographique, ressources locales, urbanisation et degré d'intégration dans l'espace marocain), et d'autre part du contexte géographique dans lequel se situe le Nord-Est. Des traits majeurs peuvent être décelés à partir de la figure 72 et du tableau 128, permettant d'attribuer à la région un certain nombre de qualificatifs : hétérogène, excentrée, frontalière, sous-intégrée, extravertie et dépendante.

II- UN ESPACE REGIONAL HETEROGENE ET ARTICULE AUTOUR DE POLES URBAINS EXCENTRES

A différents points, le Nord-Est présente des caractères hétérogènes. On distingue notamment des disparités entre des espaces de prospérité et d'autres de pauvreté, entre des zones enclavées et d'autres désenclavées, et entre villes et campagnes.

La dissymétrie des richesses est frappante entre les périmètres irrigués de la Basse Moulouya dans le Nord-Est de la région et les terres *bour*. La grande hydraulique, tout en contribuant à l'apparition d'une "région dans la région", a été à l'origine de l'affermissement de la région par la "soudure" des deux rives de la Moulouya que le protectorat avait séparées.

Le processus de structuration de l'espace régional s'est effectué surtout depuis le début du XXe s. durant la période coloniale avec la mise en place des réseaux des voies de communications et des villes. L'armature des souks plus ancienne, a permis dans le cadre de cette étude, d'une part d'ébaucher une division préliminaire de l'espace commercial régional, d'autre part, de confirmer la délimitation du Nord-Est grâce au rayonnement de certains souks frontières.

L'infrastructure des transports quant à elle, est un puissant facteur d'intégration intra-régionale. Le réseau routier en particulier permet de distinguer entre espaces enclavés et désenclavés, alors que les transports maritime et aérien dans le Nord-Est sont tournés vers l'étranger. Voies de communications et villes sont à la base de l'organisation et du fonctionnement de l'espace régional. Les villes jalonnent les principaux axes routiers qui ont un impact sur l'urbanisation et les activités urbaines. Par leur rayonnement, les villes accroissent les déséquilibres aux dépens des campagnes : exode rural, drainage des disponibilités monétaires, tutelle foncière... Les villes du Nord-Est constituent une armature régionale dont la solidité tient souvent à des facteurs contingents : fonctions frontalières, contrebande, activités urbaines liées à l'émigration... ce qui dénote leur fragilité. Parmi les centres urbains du Nord-Est, Berkane est quasiment le seul à s'appuyer sur une ressource locale certaine : l'agriculture irriguée. La disposition des villes sur les marges renforce l'impression d'isolement de la région. L'axe Oujda-Berkane-Nador, véritable "boulevard urbain" groupant les trois pôles principaux et quatre autres secondaires (Béni Drar, Ahfir, Aklim, Zaïo), se distingue par sa position excentrée depuis la frontière avec l'Algérie jusqu'aux portes de Melilla. Contribuant à son intégration interne, les villes frontalières, notamment Oujda, représentent pour la région à la fois un facteur d'unité et de polarisation. En supposant l'éventualité d'un scénario "catastrophiste" dans le cas d'une fermeture durable de la frontière maroco-algérienne et sachant que Berkane est devenue chef-lieu de province, on peut envisager que l'axe Nador-Berkane peut tendre à devenir majeur par rapport à celui d'Oujda-Berkane, ce qui accroîtrait l'extraversion du Nord-Est.

III- UNE REGION FRONTIERE SOUS-INTEGREE A L'ECHELON NATIONAL ET MAGHREBIN

Sur le plan physique, le Nord-Est marocain est semi enclavé par les barrières montagneuses du Rif et du Moyen Atlas. Ces derniers bloquent l'humidité atlantique et l'aridité qui en résulte accentue l'isolement de la région.

L'organisation de l'espace marocain, faute d'une politique rigoureuse visant à réduire les disparités régionales se caractérise par une "tête casablancaise" qui continue de gonfler et un corps qui "se dessèche". Du fait de sa marginalité, le Nord-Est accuse un retard économique et social par rapport à la région Centre et aux zones non excentrées du Maroc. Sa dé-

pendance vis-à-vis des deux capitales nationales, politique et économique, est indéniable. Sous intégré, le Nord-Est participe faiblement au fonctionnement de l'espace national.

Toutefois, si la position frontalière rend vulnérable le Nord-Est, elle peut faire aussi sa force. Le seul contexte où le Nord-Est ne peut être considéré comme excentré est celui du Maghreb où la situation frontalière en fait une zone d'articulation reliée à l'Oranie par les axes routiers et ferroviaire. La dimension maghrébine du Nord-Est est un atout pour son intégration à la fois dans l'espace national et au sein du Grand Maghreb. En l'état actuel des choses, on peut faire la distinction entre deux notions : d'une part, celle du Maghreb perçu ou rêvé à travers le discours politique et les aspirations des peuples d'autre part, celle du Maghreb vécu, c'est à dire le Maghreb du quotidien qui se manifeste à travers le tourisme intra-maghrébin, la contrebande ou parfois les sessions ordinaires des instances de l'UMA... Tout compte fait, étant donné les facteurs unitaires, géographiques et politiques entre autres, le Maghreb reste incontournable. L'approfondissement de l'Union Européenne est en mesure d'inciter les pays de l'UMA à avancer dans l'édification du Maghreb afin de constituer un partenaire viable. Si le Maghreb se concrétise, il se pourrait que l'articulation de l'espace marocain en dehors de la région Centre, se fasse autour de trois pôles futurs : le Tangérois à l'extrême Nord-Ouest grâce aux relations avec l'Europe, le Sud atlantique autour d'Agadir grâce aux relations avec les provinces sahariennes et l'Afrique occidentale, et le Nord-Est avec Oujda-Nador, du fait des échanges entre les pays du Maghreb¹

IV- L'EXTRAVERSION DU NORD-EST IMPLIQUE SA DEPENDANCE DE L'EXTERIEUR ET LIMITE SON INTEGRATION DANS L'ESPACE NATIONAL.

L'étude a montré que les potentialités spécifiques du Nord-Est ne suffisent pas à satisfaire les besoins de la population d'où le recours aux ressources extérieures dont la part est prépondérante dans les revenus globaux de la région. Emigration et flux transfrontaliers de marchandises où se mêlent le formel et l'informel font du Nord-Est une région extravertie. La marginalité du Nord-Est par rapport au reste du pays est ainsi compensée par les intenses relations extérieures qui font de la région en quelque sorte une enclave nationale dans le territoire marocain. L'ouverture sur l'étranger dont les indices se reflètent dans les trafics maritime et aérien centrés sur l'Europe, n'est que partiellement une source d'enrichissement

1 - Idée formulée par le professeur Jean Louis MIEGE au cours d'un entretien avec l'auteur, lors d'un passage de l'historien à Oujda en mai 1994.

Du fait de son extraversion et de sa situation frontalière, le Nord-Est est exposé à subir les effets de tout changement intervenant dans les relations extérieures, soit avec les pays du Maghreb, soit avec ceux de l'Union Européenne. Le poids des contingences extérieures se fera lourdement sentir sur le développement et le devenir de la région.

V- UNE REGION SOUS-DEVELOPPEE OU L'ESPOIR DU DECOLLAGE ECONOMIQUE EST PERMIS

La marginalité d'une région accentue sans conteste son état de sous-développement. Le recours d'une fraction de la population du Nord-Est marocain à la contrebande, aux petits métiers et aux activités informelles, doit-il être imputé à la position excentrée ou au sous-développement? En pleine région Centre du Maroc, dans la banlieue casablancaise ou dans les quartiers périphériques de Rabat et Kénitra, les activités de survie sont légion. Toujours est-il que si le phénomène de l'économie informelle est généralisé en milieu sous-développé, l'excentricité en accuse les effets. Ce qui distingue le Nord-Est de la région Centre en matière de développement, c'est surtout la sous-industrialisation et le déficit des équipements infrastructurels et sociaux.

Périphérique à plusieurs titres, le Nord-Est présente de nombreuses formes de dépendance : alimentaire, économique, financière, technologique, culturelle...

Depuis l'indépendance du Maroc, le Nord-Est a souffert de certains projets avortés. Le renvoi continu aux calendes grecques de la réalisation de projets d'envergure ayant un impact sur le développement local, national ou transnational, tels que la voie ferrée Taourirt-Béni Ansar, le complexe sidérurgique de Nador, voire l'édification du Maghreb, fait penser à la déclaration insolite d'un député qui, dans une intervention lors d'un débat au parlement, s'est écrié : " Ce plan quinquennal, on y mettra cinq, dix, quinze ou vingt ans à le réaliser et on y parviendra."

Au passage, il n'est pas superflu de rappeler certaines " performances " qui donnent une idée sur la place du Nord-Est à l'échelon national. D'abord, comptant dans certains îlots la plus forte densité de population du pays, la région reste le premier foyer de départs de migrants à l'étranger et arrive au premier rang pour les transferts monétaires des TME. C'est aussi la zone du Maroc où l'on roule avec l'essence (de contrebande) la moins chère. Le Nord-Est comprend enfin le plus grand souk à bétail du pays (Taourirt), la première cimen-

terie par sa production (CIOR à El Aïoun) et la ville où le prix du sol urbain est le plus élevé (Nador). Toutefois, si certains de ces " records " reflètent des atouts, d'autres sont des indices de difficultés pour la région.

Le voisinage géographique peut constituer un facteur de développement du Nord-Est. Du fait de la proximité de l'Algérie et de l'Espagne, et par conséquent des pays du Maghreb et de l'Europe, le développement des infrastructures économiques de la région peut viser aussi bien le marché national qu'extérieur. L'intensité et la diversité des échanges avec la France et l'Europe en général, supposent le développement d'un partenariat à la fois au niveau bilatéral entre le Maroc et l'Europe et au niveau intercommunautaire entre le Maghreb et l'Union Européenne.

Dans les perspectives d'avenir, la région du Nord-Est doit concilier certaines situations : d'une part, l'équilibre entre le développement régional et l'intégration nationale, d'autre part l'intégration au Maghreb et l'ouverture sur l'Europe; sachant que l'intégration maghrébine favorise son insertion dans le tissu marocain et que l'émigration vers l'Europe, devenue une donnée structurelle, est une importante source de revenus. Les conditions du décollage économique du Nord-Est, d'ordre intérieur et extérieur, peuvent être ramenées au nombre de quatre :

1- Mobilisation des potentialités propres à la région et notamment des dépôts TME qui font du Nord-Est une région "caisse d'épargne", en vue de réaliser des investissements productifs et infrastructurels.

2- Les initiatives privées ou celles des collectivités locales ne pouvant suffire à donner une impulsion au développement économique de la région, il y a nécessité d'appliquer un programme de développement volontariste par l'Etat, de l'envergure de celui annoncé pour les provinces du Nord du Maroc. Le but en serait le rapprochement du Nord-Est du reste du pays, la réduction des déséquilibres territoriaux et partant la dépendance par rapport à la région Centre.

3- Valorisation de la position charnière du Nord-Est au sein de l'UMA pour une meilleure intégration nationale et maghrébine.

4- Coopération multiforme plus équilibrée avec l'Union Européenne.

Naturellement, la satisfaction à toutes ces conditions n'est pas du ressort uniquement de la région. Certaines sont subordonnées à l'intervention de l'Etat ou de plusieurs pays concernés.

Finalement le Nord-Est marocain se révèle comme un laboratoire où s'étudieraient, outre les aspects et les effets de l'excentricité, les spécificités d'un espace régional frontalier en milieu sous-développé, ainsi que le processus d'intégration fonctionnelle d'une zone charnière à la fois dans l'espace national et transnational. Avec le concours de circonstances intérieures et extérieures favorables, le Nord-Est marocain peut s'avérer une région d'avenir au sein du Maghreb, pouvant prétendre à sortir de la sphère du sous-développement.

POSTFACE

Le Nord-Est est certainement la région du Maroc la plus concernée par la récente tension dans les rapports maroco-algériens ayant conduit à la fermeture unilatérale de la frontière depuis le 28 août 1994. Cet événement remet en cause certains aspects du dynamisme de la région et confirme sa fragilité. Encore une fois, le Nord-Est va vivre, pour une durée indéterminée, dans un contexte d'espace excentré et de quasi-enclavement, alors qu'il aurait pu être une zone charnière au sein d'un vrai Maghreb.

- La 3ème fermeture de la frontière algéro-marocaine en l'espace de 30 ans

Les événements qu'a vécus le Maroc à la fin d'août 1994 seraient, d'après la presse marocaine et française, le fruit d'un contexte et d'une contagion de l'Algérie. Quelques mois auparavant, en juin 1994, des Marocains et des Algériens avaient été condamnés à Rabat à de lourdes peines pour avoir fait transiter des armes achetées en Europe à travers le Nord marocain (en empruntant les circuits de la grande contrebande) à destination de l'Algérie. Trois groupes d'activistes, composés de Franco-Marocains, et de Franco-Algériens, ont été démantelés entre le 25 et le 27 août entre Casablanca, Fès et Oujda. Parmi les attentats que ces groupes projetaient de commettre, un seul, celui de l'hôtel Atlas-Asni de Marrakech a pu être exécuté et s'est soldé par l'assassinat de deux touristes espagnols. L'instruction menée par la Cour d'Appel de Fès sur les "affaires des attaques à main armée et des caches d'armes" suit son cours pour déterminer les véritables commanditaires de ces actes de terrorisme. La tuerie de l'hôtel Atlas-Asni, ayant révélé que ses auteurs étaient issus du milieu immigré en France, la coopération entre les polices marocaine et française a permis de procéder à des interpellations dans l'Hexagone au sein d'activistes beurs de la banlieue parisienne et de Province. Ayant découvert que cet attentat du 24 août faisait partie d'un plan terroriste ourdi contre la stabilité du Maroc, les autorités de Rabat ont été obligées de prendre des mesures de protection en imposant, depuis le 26 août, le visa d'entrée pour les citoyens algériens ou d'origine algérienne. Cette décision ayant été mal reçue du côté algérien, le lendemain, Alger a répliqué en instaurant un visa pour les Marocains, par mesure de réciprocité, puis en fermant " de façon temporaire " la frontière terrestre à partir du 28 août. Parallèlement à ces événements, si l'on rappelle que les autorités tunisiennes avaient procédé, en début septem-



Planche 25. Zouj Bghal : un flot d'Algériens résidant en Europe attendant l'autorisation des autorités algériennes pour rentrer dans leur pays, suite à la fermeture des frontières terrestres algéro-marocaines en fin août 1994
(Cliché HEBDOMADAIRE "ACH CHARQ", OUJDA)



Planche 26. Zouj Bghal, septembre 1994 : une longue file d'Algériens résidant en Europe bloqués du côté marocain par les autorités de leur pays qui leur reprochent d'avoir transité par le Maroc
(Cliché HEBDOMADAIRE "ACH CHARQ", OUJDA)

bre 1994 à l'expulsion de quelque 200 Marocains, on peut en déduire que " l'UMA est dans le coma " (Hebdomadaire Jeune Afrique du 29 sept au 5 oct. 1994).

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, la frontière maroco-algérienne a été fermée successivement en 1963 (pour une année environ), en 1975 (jusqu'à 1988) et en 1994. La répétition du cycle fermeture-ouverture de la frontière a, en quelque sorte, façonné la mentalité de la population du Nord-Est marocain qui le subit avec résignation et le considère comme une fatalité propre à la région, à l'exemple des longues sécheresses qui sévissent de temps à autre dans la région. Lors de la dernière réouverture de la frontière en 1988, nombreux étaient les commerçants d'Oujda, questionnés au sujet de la normalisation des relations maroco-algériennes, qui avaient répondu " pourvu que ça dure ! "

- Les retombées de la fermeture de la frontière sur le Nord-Est

Depuis la fin août 1994, s'il y a eu arrêt du mouvement touristique transfrontalier, le trafic de contrebande avec l'Algérie continue toujours. Les effectifs de douaniers ou de garde-frontières affectés par les deux Etats maghrébins à la surveillance des frontières, ne peuvent suffire à y mettre fin. Par contre, les villes frontalières du Nord-Est, en particulier Oujda, connaissent un marasme dans les secteurs commercial et hôtelier. Le volume des ventes des commerçants a sensiblement baissé, notamment dans les artères commerciales qui étaient les plus fréquentées par la clientèle algérienne : rues de Marrakech, Sabouni, Mazouzi, Place de Bab Sidi Abdelouahab, Souk Melilla, Souk Tanger ... Pour certains commerçants d'habillement, d'équipement ménager ou d'alimentation, les recettes journalières se sont réduites de près de 50 %. L'impact de la fermeture de la frontière est plus dur pour le secteur touristique, d'autant plus que les villes d'Oujda et de Nador ont connu, ces dernières années, un suréquipement hôtelier. Avant cet événement, la grande majorité de la clientèle des hôtels des deux villes étaient en effet composée d'Algériens, touristes ou travailleurs émigrés transitant par le Nord-Est. Le taux de remplissage des établissements hôteliers est à son niveau plancher. Des hôtels ont déjà fermé et licencié du personnel, d'autres, qui en étaient juste à la fin des travaux de construction, attendront une période indéterminée pour être opérationnels. Certains hôteliers envisagent de louer les chambres à des étudiants de l'université d'Oujda.

L'arrêt de la manne du tourisme maghrébin affecte également les activités en rapport avec le tourisme : restauration, transports, vente de pièces détachées pour véhicules, agences de voyage ...

Enfin, les projets d'investissements dans la région par des Algériens sont retardés.

D'après certaines catégories de la population d'Oujda, l'arrêt du flux de touristes algériens n'a pas que des effets négatifs : accueil plus attentif des commerçants pour la clientèle locale, diminution de la circulation automobile, du nombre de vols et de délits, ville plus propre ...

De l'autre côté de la frontière, l'Oranie est également sous l'impact de la fermeture. Ne pouvant accéder au territoire du Nord-Est marocain, un certain nombre d'Algériens se sont tournés vers la Libye qui leur offre des facilités d'accès, une carte d'identité suffisant pour y entrer. Toutefois, le poste-frontière algéro-lybien, situé au Sud de la Tunisie, est trop éloigné des grandes villes algériennes du Nord. Si le tourisme algérien arrange la Libye du fait de son isolement à la suite de l'embargo occidental, pour les citoyens algériens, notamment ceux de l'Oranie, le déplacement vers la Libye est trop long et coûteux en échange de quelques marchandises d'Italie et de Malte. Dans certaines villes de l'Ouest algérien, en particulier à Oran et Tlemcen, des protestations avaient eu lieu à la suite de la fermeture de la frontière algéro-marocaine et de la disparition sur le marché de marchandises en provenance d'Oujda et Melilla (hebdomadaire *Ach Charq* d'Oujda du 16-31 oct. 1994)

Les événements récents ne profitent donc ni aux régions frontalières, ni au Maroc ou à l'Algérie, ni enfin au Maghreb dans son ensemble.

- *L'espoir est-il de mise dans la construction du Maghreb ?*

A l'échelon du Maroc, des secteurs d'exportation (textile, industrie pharmaceutique, agrumes, produits d'équipements industriels ...) sont affectés par la crise algéro-marocaine. Même si son niveau restait modeste, le volume des produits échangés entre le Maroc et l'Algérie avait enregistré une augmentation notable. Les exportations marocaines vers l'Algérie s'étaient accrues en valeur de 184 % entre 1989 et 1993 :

1989 : 254,3 millions de DH, 1991 : 640, 1993 : 723,2.

Quant aux importations marocaines en provenance d'Algérie (produits énergétiques essentiellement), elles ont évolué ainsi :

1989 : 246,2 millions de DH, 1991 : 479,5, 1993 : 100,3 (d'après l'hebdomadaire *La Vie Economique* du 9 septembre 1994).

La décision de fermeture de la frontière, d'ordre politique, risque de ramener les flux commerciaux entre les deux pays à leur plus bas niveau d'antan.

Comme il a été souligné précédemment, c'est sur le Maroc et l'Algérie en premier lieu que repose tout projet d'édification du Maghreb, compte tenu de leur dimension, leur démographie, leurs potentialités et leur place centrale dans la région. En outre, le voisinage des deux pays les obligera tôt ou tard à s'entendre et à coopérer, ne serait-ce qu'au niveau des relations bilatérales.

Lors d'une rencontre avec la presse espagnole accréditée à Rabat, le 13 octobre 1994, le ministre espagnol de l'Industrie et de l'Energie a déclaré que ni la situation d'instabilité en Algérie, ni les problèmes bilatéraux entre le Maroc et l'Algérie n'ont affecté jusqu'à présent le projet de réalisation du gazoduc Maroc-Europe. Cette conférence de presse a eu lieu à la suite de la visite effectuée par le ministre espagnol en compagnie des ministres de l'Energie du Maroc et du Portugal en Algérie pour participer à l'inauguration des travaux de construction du gazoduc sur le territoire algérien (quotidien *Al Ittihad Al Ichtiraki* du 14 oct. 1994). D'après les prévisions, le gazoduc commencera à approvisionner l'Espagne en gaz algérien à partir de 1996. L'Algérie a tout intérêt à exporter son gaz vers l'Europe. Or, par voie maritime, il reviendrait très cher.

Du 30 octobre au 1er novembre 1994, se tiendra un Sommet pour le développement économique du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, auquel participeront 50 chefs d'Etats et des centaines de chefs d'entreprises et d'investisseurs. L'ordre du jour sera axé sur l'étude de projets et de plans de développement des régions concernées. Parmi ces projets figure celui d'un axe routier international et d'une voie ferrée rapide reliant les pays du Maghreb et dont profiterait le Nord-Est marocain.

Selon les déclarations d'un membre influant de l'opposition marocaine qui vit en France et qui a eu des contacts officieux avec des responsables algériens, le ministre algérien des Affaires Etrangères aurait révélé qu'un accord de principe aurait eu lieu entre l'Al-

gérie et le Maroc pour le règlement de l'affaire du Sahara et qu'il ne restait que des dispositions à prendre avant son application (quotidien *Al Ittihad Al Ichtiraki* du 12 oct. 1994). Le chef de la diplomatie algérienne aurait ajouté que l'affaire du Sahara ne devrait pas être une source de désaccord et que les relations bilatérales revêtent un aspect stratégique qui touche aux relations avec l'Union Européenne.

Si de nos jours l'économie prime sur le politique, il est permis d'espérer que le Nord-Est marocain n'endurera pas longtemps les retombées de la dernière " brouille " algéro-marocaine.

Malgré les difficultés conjoncturelles, les relations maroco-algériennes constituent la pierre angulaire dans la construction du Grand Maghreb.

Le projet de l'UMA peut finir par s'imposer dans les faits, car il est dans l'intérêt des Etats maghrébins de se concerter et de s'entendre sur les moyens permettant de donner une nouvelle impulsion à la dynamique unitaire.

BIBLIOGRAPHIE

ABREVIATIONS UTILISEES

- THESES ET MEMOIRES

- T.E : Thèse de Doctorat d'Etat
 T.3 : " " de 3ème cycle
 T.N.D : " Nouveau Doctorat
 D.E.S : Diplôme d'Etudes Supérieures
 M.L : Mémoire de Licence

- REVUES ET PERIODIQUES

- A.G. : Annales de Géographie (Paris)
 B.C.A.F. : Bulletin du Comité de l'Afrique Française (Alger)
 B.E.S.M. : Bulletin Economique et Social du Maroc (Rabat)
 B.S.G.A. : Bulletin de la Société de Géographie d'Alger
 B.S.G.A.O. : Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran
 B.S.H.M. : Bulletin de la Société d'Histoire du Maroc (Rabat)
 C.O.M. : Cahiers d'Outre-mer (Bordeaux)
 E.G. : L'Espace Géographique (Paris)
 I.G. : L'Information Géographique (Paris)
 M.M. : Maghreb-Machrek (La Documentation Française, Paris)
 Med : Méditerranée (Aix-en-Provence)
 N.M. : Notes Marocaines (Rabat), devenue R.G.M.
 P.E. : Problèmes Economiques (La Documentation Française, Paris)
 R.F.A.P. : Revue Française d'Administration publique (Paris)
 R.G.M. : Revue de Géographie du Maroc
 R.M.E. : Revue Maroc Europe (Rabat)
 R.T.M. : Revue Tiers-Monde (Paris)
 R.T.S.S. : Revue Tunisienne de Sciences Sociales (Tunis)

- CENTRES PUBLICS D'EDITION ET EDITEURS PRIVES

- C.E.R.E.D. : Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques (Rabat)
 C.E.R.E.S. : Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (Tunis)
 C.G.M. : Comité de Géographie du Maroc (Rabat)
 C.H.E.A.M. : Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane
 C.I.E.M. : Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes (Poitiers)
 C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique (Paris)
 C.R.E.S.M. : Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes (Aix-en-Provence)
 E.R.A. 706 : Equipe de Recherche associée au CNRS (Tours), devenue URBAMA
 I.R.M.C. : Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (Tunis)
 P.U.F. : Presses Universitaires de France (Paris)
 S.E.D.E.S. : Société d'Edition d'Enseignement Supérieur (Paris)
 S.N.E.D. : Société Nationale d'Edition et de Diffusion (Alger)
 URBAMA. : Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation dans le monde Arabe (Tours), ex
 E.R.A. 706

1- CARTES, ATLAS, PLANS ET PHOTOS AERIENNES**a) Cartes, atlas**

Carte internationale du Monde au 1/1.000.000, feuille RABAT. IGN, Paris

Carte générale du Maroc au 1/500.000, feuille OUJDA. Division de la Cartographie, Rabat

Cartes topographiques de la région du Nord-Est marocain :

* au 1/50.000 (Paris, IGN et Service Topographique Rabat)

* au 1/100.000 (Paris, IGN et Service Topographique Rabat)

* au 1/200.000 (Service Topographique Rabat)

Atlas du Maroc (C.G.M. Rabat) . planches et notices

b) Plans de villes

* Berkane au 1/10.000 (Division de la Cartographie, Rabat)

* Guercif au 1/5.000 " " "

* Nador au 1/10.000 " " "

* Midar au 1/5.000 " " "

* Oujda au 1/10.000 " " "

c) Photos aériennes

* Mission Oriental, série 1974, échelle 1/40.000

* Mission Oujda, série 1987, échelle 1/20.000

2- RECUEILS STATISTIQUES

Ont été classés ici les organismes et services qui publient ou communiquent les données statistiques utilisées :

1- BANK AL MAGHRIB (Rabat) : Direction de l'Inspection et du Contrôle des Banques : Statistiques de 1989 et 1992.

2- CERED (Rabat) : Situation démographique régionale au Maroc, 1986-1987.

3- Délégation Provinciale de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, Oujda : Statistiques annuelles 1989, 1990.

4- Délégations Provinciales de l'Education Nationale d'Oujda, Nador et Taza : Guides des établissements scolaires 1990 -1991- 1992.

5- Délégations Provinciales du Tourisme d'Oujda et Nador : statistiques annuelles.

6- Délégation régionale du Plan. Oujda :

* Annuaire statistique de la Région Economique de l'Oriental (publications annuelles de 1982 à 1992)

* BADO 1990 de l'oriental et de la Région Centre Nord.

7- Délégation Régionale des Transports, Oujda : Statistiques des gares routières d'Oujda, Nador.

8- Ministère du Plan (devenu Ministère des Affaires Economiques et Sociales) :

* Annuaire Statistique du Maroc, publications de 1982 à 1993.

* Le Maroc en chiffres, de 1982 à 1992.

* Population légale du Maroc. Recensements démographiques de 1960, 1971 et 1982.

9- Ministère du Tourisme :

* Le secteur touristique. Statistiques 1990

* guide des hôtels, 1990

10- Ministère des transports : Mémento statistique (publication annuelle)

11- Ministère des Travaux Publics - Direction des routes et de la circulation routière : Comptage routier 1989, 1990, 1991.

12- ODEP (Office de l'Exploitation des Ports, Casablanca) : Statistiques annuelles.

13- ONS (Office National des Statistiques, Alger) : Armature urbaine 1987.

14- ORMVAM (Berkane) : Statistiques et rapports annuels d'activité, 1991, 1992.

15- SOCOLMO (Oujda) : Statistiques sur la collecte de lait en 1992.

16- Sociétés de transport urbain d'Oujda et de Nador : activité de 1992.

17- Université Mohamed Ier (Oujda) : Statistiques des effectifs étudiants, 1991-1992.

3- ARCHIVES, DOCUMENTS OFFICIELS ET DIVERS :

- Chambre du Commerce de Melilla : Memoria Comercial y de trabajos (publication annuelle)

- Direction Régionale des Postes et Télécommunications, Oujda :

* Archives des bureaux de poste de Zegangane, d'Oujda Riad, 1990, 1991.

* Listing des centraux téléphoniques d'Oujda et Nador.

- Ministère de l'Energie et des Mines - Direction de l'Energie : Activité du secteur pétrolier, publications annuelles de 1982 à 1990.
- Ministère du Plan : Plan 1973-1977, vol III.
- ONPT : Annuaire officiel des abonnés au téléphone, édition 1991.
- Perceptions et recettes des Finances d'Oujda, Nador, Berkane, Ahfir, Taourirt, Guercif, Zaïo et Midar : Rôles des patentes, 1991.
- Régies municipales et communales des souks d'Oujda, Sidi Yahya, Taourirt, Guercif, Berkane, Zaïo, Zegangane, Midar et Khémis Tamsamane : Taxes perçues aux souks en 1991, apports de détail. abattages 1990, 1991.
- Sous-direction Régionale des douanes et Impôts indirects, Oujda.
- Tribunal d'Instance d'Oujda : Registre du Commerce.
- Film "Retour à Oujda", réalisé en 1986 par SZLOVACK, ch. de l'Amicale Communautaire d'Oujda, passé dans l'émission "Océaniques" le 25 février 1988 sur FR3.

4- JOURNAUX, REVUES ET PERIODIQUES NON UNIVERSITAIRES UTILISES

a) Quotidiens et périodiques marocains :

- 18- Al Ittihad Al Ichtiraki (en arabe, Casablanca) du 22 nov. 1991.
- 19- L'Opinion (Rabat) du 26 nov. 1975, du 30 mars 1983, du 28 avril 1984, du 3 et 10 févr. 1988 (AMRANI, M., " *La construction du Maghreb : entre convergences et divergences* "), du 13 avril 1988 (HAMDOUCH, B., " *Le Maghreb face à l'Europe* "), du 11 déc. 1989, du 15 nov. 1990, du 4 janv. 1991, du 6 janv. 1991, du 22 mai 1992, du 25 fév. 1994 et du 15 mars 1994.
- 20- Libération (Casablanca) du 16 mars 1990, OUALLALOU, F., " *L'immigration maghrébine en Europe* ".
- 21- La Gazette du Tourisme (Casablanca) n° 17, du 1er au 15 mars 1994 : " *Peut-on parler de tourisme dans l'Oriental ?* "
- 22- Rivages (Casablanca) n° 7 d'octobre 1993 : CHAOUI, M., " *Berkane, empreintes d'émigrés* ", MANA, A., " *L'Oriental, les flux d'une zone frontière.* ", n° 10, 1994 : BERRIANE, M. et HOPFINGER, H., " *De l'émigration au grand commerce* "
- 23- La Vie Economique (hebdomadaire, Casablanca) du 26 Oct. 1990, ZAIM, F., " *Le front de la contrebande avance vers le Sud* ".
- 24- La Vie Economique (Casablanca), numéro special annuel 1986
- 25- La Vie Industrielle et Agricole (Casablanca) d'octobre 1989, BELGUENDOZ, A., " *Réflexion pour de futures relations humaines et sociales* ".

b- journaux et périodiques étrangers :

- 26- Jeune Afrique Magazine, (Paris) n° 51, sept 1988, BELHASSEN, S., " *L'Eldorado* ".
- 27- Le MOCI (France) du 13 avril 1992, TOURNOUD, J. F., " *Maroc : des PME satisfaites.* "
- 28- Le Monde (quotidien, Paris) du 8 mars 1994, BOLE-RICHARD, M., " *Les deux enclaves de Ceuta et Melilla vont s'aligner sur les statuts des communautés autonomes espagnoles.* "
- 29- Le Monde Diplomatique (mensuel, Paris) de septembre 1988, BESSIS, S., " *Le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles.* "

5- OUVRAGES GEOGRAPHIQUES GENERAUX

a) Références méthodologiques sur l'étude de la région et de l'organisation de l'espace

- 30- BAILLY, A. S. et al, 1984 : *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Masson, 201 p.
- 31- BAKIS, H., 1984 : *Géographie des télécommunications*. Paris, PUF, 127 p.
- 32- BEAUJEU-GARNIER, J., 1971 : *La géographie : méthodes et perspectives*. Paris, Masson, 140 p.
- 33- BOUDEVILLE, J. R., 1964 : *Les espaces économiques*. Paris, PUF, 128 p.
- 34- BRUNHES, J., 1910 : *La géographie humaine*. Paris, 3 vol.
- 35- CLAVAL, P., 1978 : *La nouvelle géographie*. Paris, PUF, 128 p.
- 36- DAUPHINE, A., 1979 : *Espace, région et système*. Paris, Economica, 153 p.
- 37- DEZERT, B., 1976 : *Les activités tertiaires. leur rôle dans l'organisation de l'espace*. T. 2 : *Transports et organisation de l'espace*. SEDES, 162 p.
- 38- DOLLFUS, O., 1970 : *L'espace géographique*, Paris, PUF, 126 p.
- 39- DOLLFUS, O., 1971 : *L'analyse géographique*, Paris, PUF, 126 p.
- 40- FREMONT, A., 1976 : *La région, espace vécu*. Paris, PUF, 222 p.
- 41- GEORGE, P., 1970 : *Les méthodes de la géographie*. Paris, PUF, 126 p.
- 42- GEORGE, P., 1972 : *Sociologie et géographie*. Paris, PUF, 218 p.

- 43- GRAVIER, J. F., 1958 : *Paris, et le désert français*. Paris, Flammarion, 318 p.
 44- HAGGETT, P., 1973 : *L'analyse spatiale en géographie humaine*. Paris, Armand Colin, 390 p.
 45- HOOVER, E. M., 1948 : *La localisation des activités économiques*. Paris, Les Editions Ouvrières, 238 p.
 46- LABASSE, J., 1966 : *L'organisation de l'espace*. Paris, Hermann, 605 p.
 47- MEYNIER, A., 1969 : *Histoire de la pensée géographique en France*. PUF, 223 p.
 48- MONOD, J. et DE CASTELBAJAC, PH., 1973 : *L'aménagement du territoire*. Paris, PUF, 126 p.
 49- VIDAL DE LA BLACHE, P., 1889 : *Les divisions fondamentales du sol français*. Le Bulletin Littéraire, t. 2.

b) Etudes sur les villes et leurs rayonnements :

- 50- BAILLY, A. S. et al., 1984 : *L'organisation urbaine*. Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 272 p.
 51- BASTIE, J., et DEZERT, B., 1980 : *L'espace urbain*. Paris, Masson, 381 p.
 52- BERRY, B. J. L., 1971 : *Géographie des marchés et du commerce de détail*. Paris, Armand Colin, 252 p.
 53- BERTRAND, M. J., 1978 : *Pratique de la ville*. Paris, Masson, 210 p.
 54- BOUDEVILLE, J. R., 1986 : " *Les notions d'espace et d'intégration* " in : *L'espace et les pôles de croissance*. Paris, PUF, pp. 23-40.
 55- CHABOT, G., et BEAUJEU-GARNIER, J., 1963 : *Traité de géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, 493 p.
 56- DALMASSO, E., 1976 : *Les activités tertiaires, leur rôle dans l'organisation de l'espace*, t. 3 : *Systèmes urbains et activités tertiaires*. SEDES, 162 p.

c) Aspects du sous-développement

- 57- AMIN, S., 1971 : *L'accumulation à l'échelle mondiale*. Paris, Ed. Anthropos, 617 p.
 58- AMIN, S., 1973 : *Le développement inégal*. Paris, Ed. de Minuit, 365 p.
 59- BUGNICOURT, J., 1971 : *Disparités régionales et aménagement du territoire en Afrique*. Paris, Armand Colin, 335 p.
 60- JOUVE, E., 1988 : *Le Tiers Monde*. Paris, PUF, 126 p.
 61- LACOSTE, Y., 1976 : *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF, 284 p.
 62- LACOSTE, Y., 1979 : *Les pays sous-développés*. Paris, PUF, 126 p.
 63- SANTOS, M., 1971 : *Les villes du Tiers Monde*. Paris, M. Th. Genin, Librairies Techniques, 417 p.
 64- SANTOS, M., 1975 : *L'espace partagé*. Paris, M. Th. Genin, Librairies Techniques, 405 p.

6- REFERENCES SUR LES FRONTIERES ET LA MARGINALITE

- 65- ALBERTINI, E., 1928 : " *La route-frontière de la Maurétanie césarienne entre Boghar et Lalla Maghnia* ", B. S. G. A. O.
 66- AZZI, H., 1989 : *Enclavement et développement au Maroc : le cas de la province d'Errachidia*. TND, Aix-en-Provence, 484 p.
 67- CANAL, J., 1886 : " *Les troubles de la frontière marocaine* ". B. S. G. A. O., pp. 190-236.
 68- COURADE, G., 1985 : " *Jalons pour une géographie de la marginalité en Afrique Noire* ", E. G. n° 2, pp. 139-150.
 69- FAUJAS, M., 1906 : *La frontière algéro-marocaine*. Thèse de Doctorat ès Sciences Politiques et Economiques, Université de Grenoble, 140 p.
 70- FOUCHER, M., 1984 : " *Les géographies et les frontières* ". Hérodote (Paris), n° 33-34, pp. 117-130.
 71- FOUCHER, M., 1991 : *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*. Paris, Fayard, 610 p.
 72- GEORGE, P., 1966 : " *De la frontière à la région* ". A.G. n° 412, pp. 704-706.
 73- GUICHONNET, P. et RAFFESTIN, C., 1974 : *Géographie des frontières*. Paris, PUF, 223 p.
 74- HOUSSEL, J. P., 1992 : " *L'industrialisation spontanée dans les régions périphériques du Nord et du Sud* ". P.E n° 2257 du 9 jan. 1992, pp. 17-23.
 75- NACIRI, M., 1987 : " *Les villes méditerranéennes du Maroc entre frontières et périphéries* ". Hérodote (Paris), n° 45, pp. 121-144.
 76- NORDMAN, D., 1975 : *La notion de frontière en Afrique du Nord, mythes et réalités (vers 1830-1912)*. t. 3, Montpellier III, 731 p.
 77- RAFFESTIN, C., 1974 : " *Eléments pour une problématique des régions frontalières* ". E.G n° 1, pp. 12-18.
 78- RETTEL, F., 1984 : " *Les régions frontalières* " A.G. n° 518, pp. 510-511.

- 79- REYNAUD, A., 1990 : " *Un outil pour l'étude de la différentiation de l'espace : le modèle centre-périphérie* ". I.G n° 3, pp. 117-120.
- 80- SADIKI, A., 1993 : " *Régionalisation, intégration et développement des zones frontalières* ". R.M.E. n° 5, Ed. La Porte, pp. 153-157.
- 81- SAYAGH, S., 1986 : *La France et les frontières maroco-algériennes, 1873-1902*. Ed C.N.R.S., 140 p.
- 82- SAY, J. L. B., 1888 : " *La frontière du Maroc* ". Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris, pp. 526-536.
- 83- TRICART, J., 1990 : " *Un exemple de région marginale sous-développée en Espagne : la Tierra de Aliste* ". A.G. n° 555, pp. 624-626.

7- ARTICLES SE RAPPORTANT AUX AUTRES THEMES DE L'ETUDE

- 84- BACH, D., 1993 : " *Un ancrage à la dérive* ", R.T.M. n° 136.
- 85- BACHELARD, P., 1972 : " *Flux téléphoniques et influence urbaine : l'exemple de la région du Centre* ". E.G., t. 1, n° 2, pp. 129-135.
- 86- BEAUJEU-GARNIER, J., 1986 : " *A propos des régions* ". A. G. n° 531, pp. 632-633.
- 87- BISSON, J., 1977 : " *Région et régionalisation en France* ". Cours de licence de géographie, Université de Tours, 7 P.
- 88- CESARI, J., 1994 : " *Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb* ". Correspondances, Bulletin de l'IRMC n° 15, février 1994, pp. 10-14.
- 89- COTE, M., 1986 : *Les migrations internationales dans le bassin méditerranéen*. " Méd. n° 4, pp. 103-105
- 90- DE WENDEN, C. W., 1987 : " *Les transferts de revenus et de biens des immigrés maghrébins vers leur pays d'origine* ". P.E n° 2046 du 28 oct. 1987, pp. 27-32.
- 91- DOLLFUS, O., 1972 : " *Le rôle des villes sur leur environnement et dans la formation des régions en pays sous-développés* ". in : Région et développement. Paris, CNRS, pp. 251- 267.
- 92- EMBERGER, L., 1955 : " *Une classification biogéographique des climats* ". Montpellier, Recueil des Travaux du Laboratoire de Bot. géol. Zool., Faculté des Sciences, Série Botanique, 7, pp. 3-43.
- 93- ESCALLIER, R., 1991 : " *Une région bouleversée par les flux migratoires* ". in : L'Etat du Maghreb. Paris, La Découverte, pp. 91-97.
- 94- HUOT, C., 1939 : " *Utilisation des travailleurs saisonniers marocains dans l'agriculture française* ". Bulletin Economique du Maroc, vol VI, n° 13, p. 76
- 95- JUILLARD, E., 1962 : " *La région : essai de définition* ". A.G., vol. 71, pp. 483-499
- 96- KAYSER, B., 1966 : " *Les divisions de L'espace géographique dans les pays sous-développés* ". A.G. n° 412, pp. 686-697
- 97- KAYSER, B., 1984 : " *La région, revue et corrigée* ". Hérodote (Paris) n° 33-34, pp. 222-229.
- 98- LAGHOAT, M., 1983 : " *Le rôle des petites villes dans la problématique du développement économique et social d'un pays sous-développé* ". R.G.M. n° 7, Nouvelle Série, pp. 53-71
- 99- LEBON, A., 1985 : " *L'utilisation des fonds transférés par les migrants dans leur pays d'origine* ". P.E. n° 1923 du 8 mai 1985, pp. 12-19
- 100- PERRIN, J. C., 1971 : " *Urbanisation et développement à base régionale* ". RTM (PUF, Paris), vol XII, n° 45, pp. 45-72
- 101- PERROUX, F., 1955 : " *Note sur la notion de pôle de croissance* ". Economie Appliquée, Droz, Genève, pp. 307-320
- 102- REQUIER-DES JARDINS, D., 1991 : " *La ville comme facteur de développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne* ". P.E. n° 2233 du 10 juill. 1991, pp. 15-20
- 103- SALAHADINE M., 1983 : " *La naturalisation française, seule issue de la chaîne migratoire pour les Marocains en France* ". Revue Lamalif n° 142.
- 104- SIMON, G., 1983 : " *Les travailleurs émigrés et le changement urbain des pays d'origine, Maghreb-Proche Orient-pays tropicaux* ". E.M., fasc. 4, Université de Poitiers, pp. 2-7
- 105- SOPEMI, 1990 : " *L'augmentation croissante des flux migratoires vers les pays de l'OCDE* ". P.E. n° 2197 du 31 oct. 1990, pp. 22-28
- 106- TALHA, L., 1993 : " *Migration externe et régulation interne ; la dynamique des effets réciproques* ". Colloque " The effects of international labor migration on the Maghrib ". Hammamet, 21-25 juin 1993.
- 107- TAVERON, A., 1974 : " *Le tertiaire supérieur, moteur du développement régional* ". E.G. , pp. 169-177.

108- TROIN, J. F., 1971 : " *Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé* " . A.G. n° 441, pp. 514-533

8- ETUDES SUR LE MAGHREB

a) Données générales

- 109- AGERON, CH. R., 1964 : *Histoire de l'Algérie contemporaine*. Paris, PUF., 126 p.
- 110- ANDRE-JULIEN, CH., 1966 : *Histoire de l'Afrique du Nord*. 2 vol. Paris, Payot.
- 111- BALTA, P., 1990 : *Le grand Maghreb, des indépendances à l'an 2.000*. Paris, La Découverte, 326 p.
- 112- BEDHRI, M., 1992 : *Privatisation et réformes des entreprises publiques dans l'UMA*. Casablanca, Ed. Afrique et Orient, 140 p.
- 113- BISSON, J. et SIGNOLES, P., 1985 : " *Nations et régions : vers une nouvelle structuration de l'espace au Maghreb* " in : " *Le Maghreb, hommes et espaces* " (sous la dir. de TROIN, J. F.). Armand Colin, pp. ; 292-332.
- 114- BOUSQUET, G. H., 1974 : *Les berbères*. Paris, PUF, 128 p.
- 115- COLLECTIF, 1980 : *Système urbain et développement au Maghreb*. Tunis, CERES Productions, 349 p.
- 116- ESCALLIER, R., 1985 : " *Population urbaine et urbanisation* ". in : *Le Maghreb, hommes et espaces* (sous la dir. de TROIN, J. F.), Paris, Armand Colin, pp. 118-174.
- 117- GANIAGE, J., 1972 : *Les affaires d'Afrique du Nord de 1930 à 1958*. Paris, Les cours de Sorbonne, Centre de Documentation Universitaire, 113p.
- 118- ISNARD, H., 1973 : *Pays et paysages méditerranéens*. Paris PUF. 235p.
- 119- LACOSTE-DUJARDIN, C. et LACOSTE, Y. (sous la dir. de), 1991 : *L'état du Maghreb*. Paris, La Découverte, 572p.
- 120- LACOSTE, Y., 1991 : " *Le grand Maghreb, un vaste ensemble géopolitique* " in : *L'état du Maghreb*. Paris, La Découverte pp. 19-23
- 121- LA MARTINIÈRE, H. M. P. et LACROIX, N., 1894 : *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*. Publié par le gouvernement général de l'Algérie, t.1.
- 122- LAROU, A., 1975 : *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, 2 vol. Paris, Librairie François Maspéro, 206 et 193p.
- 123- MAURER, G., 1985 : " *Mise en valeur et aménagement du milieu naturel* ". in : *Le Maghreb, hommes et espaces* (sous la dir. de TROIN, J. F.). Paris, Armand Colin, pp. 14-81
- 124- MAURER, G., 1990 : *L'agriculture de montagne dans les pays rifains et telliens au Maghreb*. Colloque " Montagnes et hauts pays de l'Afrique. Dynamique du système d'utilisation des ressources et conséquences sur le développement ". Rabat, 19-27 sept, 30p.
- 125- MAURER, G., 1993 : *Le renouveau des montagnes rifaines et telliennes*. Colloque " Les Jbala (Rif occid.) : savoirs et systèmes paysans ". Kénitra, 16 et 17 déc. 1993, 17 p.
- 126- SADIK, A., 1988 : *Le Grand Maghreb arabe : intégration et systèmes économiques comparés*. Casablanca, Afrique Orient, 143p
- 127- SEMMOUD, B., 1991 : " *Algérie : la double empreinte de la colonisation et de l'industrialisation* ". in : *L'état du Maghreb*. Paris, La Découverte, pp. 172-175.
- 128- TALHA, L., 1991 : " *Les " aides au retour " et la problématique réinsertion des émigrés* ". in : *L'état du Maghreb*. Paris, La Découverte, pp. 542-545
- 129- TROIN, J. F. (sous la dir. de), 1985 : *Le Maghreb, hommes et espaces*. Paris, Armand Colin, 350p.
- 130- VALENSI, L., 1969 : *Le Maghreb avant la prise d'Alger*. Paris, Flammarion, 140p.

b) Données régionales :

- 131- BENDJELID, A., 1990 : *L'Organisation urbaine des bassins intérieurs oranais*. TE, Univ. de Paris I, 416p.
- 132- CUBERTAFOND, B., 1981 : *L'Algérie contemporaine*. Paris, PUF, 126 p.
- 133- DESPOIS, J., 1964 : *L'Afrique blanche*, t. 1. L'Afrique du Nord. Paris, PUF, 622 p.
- 134- DESPOIS, J., et RAYNAL, R., 1967 : *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*. Paris, Payot, 570 p.
- 135- ISNARD, H., 1966 : *Le Maghreb*. Paris, PUF, 278 p.
- 136- RMINI, F., 1986 : *Madinat Bani Saf wa iklimouha* [La ville de Béni Saf et sa région], T 3, Université d'Oran, 300 p. (en arabe).
- 137- SARI, D., 1970 : *Les villes précoloniales de l'Algérie occidentale : Nédroma, Mazouna, Kalâa*. SNED, 246 p.

- 138- SEMMOUD, B., 1975 : *Medina jdida : étude cartographique et géographique d'un quartier d'Oran*. T. 3. Paris VII.
- 139- SIGNOLES, P., 1985 : *L'espace tunisien : capitale et Etat-Région*. Tours, URBAMA, fasc. 14-15, 2 vol., 1041 p.

9- REFERENCES SUR LE MAROC

a- Généralités

- 140- AMBROGI, R., 1985 : *Eau et développement*. Rabat, Publication de l'Académie du royaume du Maroc. 24 p.
- 141- CELERIER, J., 1943 : *Le paysage rural du Maroc*. Hesépris, t. XXX, Kraus Reprint Limited, Paris, (1967), pp. 129-162.
- 142- COINDREAU, R., et PENZ, CH., 1949, : *Le Maroc*. Paris, Collection Terres Lointaines, 334 p.
- 143- GAUDIO A., 1981 : *Maroc du Nord : cités andalouses et montagnes berbères*. Paris, Nouvelles Editions Latines, pp. 153-168.
- 144- HARDY, G., et CELERIER, J., 1922 : *Les grandes lignes de la géographie du Maroc*. Paris, Larose Editeurs, 213 p.
- 145- JENNAN, L., 1992 : " *Agriculteurs et ruraux : le nouveau visage des campagnes marocaines.*" Tours, Les Cahiers d'URBAMA, n° 7, pp. 65-78.
- 146- JOLY, F., AYACHE, A., FARDEL, J., SUECH, L., 1949 : *Géographie du Maroc*. Paris, Delagrave, 168 p.
- 147- MARTIN, J., et coll., 1964 : *Géographie du Maroc*, Paris, Hatier, 255 p.
- 148- MATHIEU, L., 1964 : " *Réflexions à propos de quelques observations sur l'érosion dans le Prérif et le couloir sud-rifain.* " RG.M n° 6, p. 74.
- 149- MAURER, G., 1986 : " *Le nouveau visage des campagnes marocaines.* " RG.M, vol. 10, n° 1-2, Nouvelle Série, pp. 235-248.
- 150- MAURER, G., 1990 : *Le Rif occidental et central, montagne méditerranéenne à influences atlantiques*. Travaux du Centre de Géographie Humaine et Sociale n° 17, Université de Poitiers, pp. 443-455.
- 151- METRO, A., 1958 : *Forêts - Notices explicatives de l'Atlas du Maroc*. C.G.M (Rabat).
- 152- MIEGE, J. L., 1966 : *Le Maroc*, Paris, PUF, 126 p.
- 153- OULHAJ, Z., E. A., 1982 : " *L'Etat et la régionalisation du développement industriel.* "in l'Etat et développement industriel au Maroc. Casablanca, Editions Maghrébines, pp. 51-62.
- 154- SAUVAGE, CH., 1963 : *Etages bioclimatiques - Notices explicatives de l'Atlas du Maroc*, C.G.M. (Rabat)

b- Histoire

- 155- ANDRE-JULIEN, CH., 1978 : *Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956*. Paris, Ed Jeune Afrique, 534 p.
- 156- BENJELLOUN, A., 1984 : *Les origines du Maroc espagnol*. Tanger, revue Dar Niaba n° 3.
- 157- BRIGNON, J., e. a., 1967 : *Histoire du Maroc*. Paris, Hatier, 413 p.
- 158- DE FOUCAULD, CH., 1888 : *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884*. Paris, Challamel.
- 159- LEON L'AFRICAIN, 1956 : *Description de l'Afrique (1550)*. Paris, Ed. Epaulard, Librairie Maisonneuve, 2 t.
- 160- MARMOL, C., 1667 : *Description générale de l'Afrique*. Traduction de N. PERROT, 3 vol., t. II, livres 3 et 4.
- 161- MIEGE, J. L., 1952 : *Quelques données sur la zone espagnole du Maroc*. N.M. n° 2, p. 11.
- 162- MIEGE, J. L., 1963 : *Le Maroc et l'Europe (1830-1894)*. 4 vol. Paris, PUF.
- 163- MOULIERAS, A., 1895 : *Le Maroc inconnu, première partie : exploration du Rif*. Oran, Imprimerie Fouque, 206 p.

c- Population et démographie

- 164- BENGIO, J., 1981 : *Les juifs marocains en Espagne*. Grenoble, Identité et Dialogue. Ed. La Pensée Sauvage.
- 165- BONNET, J. et BOSSARD, R., 1973 : " *Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe.* " RG.M n° 23-24, pp. 5-50.
- 166- LASKIER, M. M., 1982 : " *Aspects of change and modernization : the Jewish communities of Morocco's bled* " in : Communautés juives des marges sahariennes du Maghreb. Ed. Abitbol p. 339.
- 167- LEVY, S., 1981 : *Juifs du Maroc* Grenoble, Identité et Dialogue, Ed. La Pensée Sauvage, p. 141.

- 168- MORALES LEZCANO, V., 1981 : *L'Espagne contemporaine face au Judaïsme marocain*. Grenoble, Identité et Dialogue, Ed. La Pensée Sauvage.
- 169- NOIN, D., 1963 : *Population. Notices explicatives de l'Atlas du Maroc*. C.G.M. (Maroc)
- 170- NOIN, D., 1970 : *La population rurale du Maroc*. Paris, PUF, 2 vol. 279 et 342p
- 171- SEPHIHA, H. V., 1981 : *Le Judéo-espagnol au Maroc*. Grenoble, Identité et Dialogue, Ed. La Pensée Sauvage.

d- Villes, organisation de l'espace

- 172- AMALIK, A., 1985 : *L'organisation de l'espace marocain à travers les communications. flux et infrastructures*. Mémoire de DES à l'INAU, Rabat, 250p.
- 173- ASSOULINE, A., 1962 : " *La planification régionale au Maroc, l'analyse des facteurs géographiques*". R.G.M. n° 1-2, pp. 129-130
- 174- BEGUIN, H., 1974 : *L'organisation de l'espace au Maroc*. Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-mer, 787p.
- 175- BELFQUIH, M. et FADLOULLAH, A., 1986 : *Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc, cas de l'agglomération de Rabat-Salé*. Rabat, Librairie El Maârif, 3 vol., 767p.
- 176- BENTAHAR, M., 1988 : *Villes et campagnes au Maroc*. Rabat, Editell, 153p.
- 177- BERRIANE, M., 1992 : *Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc*. Rabat, Imprimerie Fédala, 500p.
- 178- BOUSFIHA, S., 1989 : *Les petites agglomérations du Saïs : étude typologique*. T3, Université de Tours, 2 vol, 508p.
- 179- COLLECTIF, 1978 : *Développement, croissance urbaine*. B.E.S.M. n° 141-142, 169p.
- 180- COLLECTIF, 1982 : *La ville et l'espace urbain*. B.E.S.M. n° 147-148, 178 p.
- 181- DRESCH, J., 1987 : " *Quelques réflexions sur la régionalisation au Maroc* ". E.M. n° 11, pp. 455-462.
- 182- ELGHAZALI, A., 1986 : " *L'approche du concept de l'urbain, le cas du Maroc* ". in : *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*. Tours, URBAMA, fasc. n° 16-17, pp. 47-67.
- 183- ESCALLIER, R., 1982 : " *Le système urbain marocain : métropoles et petites villes* ". in : *L'explosion urbaine au Maghreb*. M.M. n° 96, pp. 19-40
- 184- ESCALLIER, R., 1984 : *Citadins et espace urbain au Maroc*. Tours, URBAMA, fasc. 8-9, 408 p.
- 185- HENSENS, J., 1981 : *Armature urbaine*. Rabat, B.E.S.M. n° 147-148, pp. 15-45.
- 186- JOLY, F., 1950 : " *Les régions géographiques du Maroc* ". I.G. n° 2, pp. 70-72.
- 187- KACHRI, A., 1988 : *Les souks du Haouz de Marrakech*. T3, Université de Tours, 2 vol, 556 p.
- 188- KAILOUA, A., 1984 : *L'espace industriel marocain de Kénitra à Casablanca*. Tours, URBAMA, fasc. 13, 324 p.
- 189- LAMRANI, K., 1990 : *Existe-t-il une région de Taza ? (étude de géographie régionale)*. TND, Université de Tours, 415p.
- 190- LAZAAR, M., 1989 : *La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (province d'Al Hoceïma)*. T3, Université de Poitiers, 571 p.
- 191- LYAUTEY, L. H., 1953 : " *Notes et directives pour la création d'une capitale à Rabat* ". in : *Textes et lettres de Lyautey*, t.1, Paris, Plon.
- 192- NACIRI, M., 1980 : " *Les formes d'habitat sous-intégré* ". Hérodote (Paris) n° 19, La Découverte, pp. 13-70.
- 193- NOIN, D., 1962 : " *Introduction à l'étude des déséquilibres régionaux au Maroc* ". R.G.M. n° 1-2, pp. 131-135
- 194- NOIN, D., 1968 : " *L'urbanisation du Maroc* ". I.G., t. 32, n° 2, pp. 69-81
- 195- ROUSSET, M., 1985 : " *La nouvelle étape de la régionalisation au Maroc* ". R.F.A.P. n° 35, pp. 477-488.
- 196- TROIN, J. F., 1965 : " *Une nouvelle génération des centres ruraux au Maroc : les agglomérations commerciales* ". R.G.M. n° 8, pp., 109-117.
- 197- TROIN, J. F., 1967 : " *Aspects géographiques de l'expansion du tourisme au Maroc* ", R.G.M. n° 11, pp. 39-66
- 198- TROIN, J. F., 1968 : " *Structures et rayonnements commerciaux des petites villes marocaines* ". R.T.S.S, n° 15, pp. 243-257
- 199- TROIN, J. F., 1975 : *Les souks marocains*. Aix-en-Provence, EDISUD, 503p. + atlas.
- 200- TROIN, J. F., 1977 : " *Urbanisation ou déruralisation des campagnes au Maroc ?* ". E.M., pp. 99-111

- 201- TROIN, J. F., 1979 : " *Les agglomérations routières du Maroc : vers un nouveau mode de fixation des activités* ". Méd., t 35, n° 1-2 pp. 127-135
- 202- TROIN, J. F., 1979 : " *La petite ville au Maroc : la fin d'un mythe ?* " in : Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb. Tours, ERA 706, fasc. 5, pp. 39-52.
- 203- TROIN, J. F., 1984 : " *Vision et utilisation des souks au Maroc: l'histoire d'un décalage* " in : Connaissances du Maghreb, Paris, CRESM, Ed. CNRS., pp. 355-366
- 204- TROIN, J. F., 1986 : " *Petites villes et villes moyennes au Maroc : hypothèses et réalités.* " in : Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. Tours, URBAMA, fasc. 16-17, pp. 69-80.
- 205- TROIN, J. F., 1986 : " *Retour sur les petites villes du Nord marocain.* " R.G.M., vol. 10, n° 1-2, Nouvelle Série, pp. 249-257.
- 206- TROIN, J. F., 1988 : " *Les souks dans l'espace commercial marocain.* " in : Encyclopédie du Maroc Rabat, pp. 205-212.
- 207- TROIN, J. F., 1990 : " *Petites et moyennes villes marocaines : deux poids, deux mesures.* " Colloque international sur l'urbanisation dans le monde arabe. Le Caire, 15-18 déc. 1990, 11p.

e- Economie et société

- 208- ANDRE, A. et LE COZ, J., 1961 : *Economie minière - Notices explicatives de l'atlas du Maroc*, C.G.M.
- 209- BEGUIN, H., 1971 : " *La ville et l'industrie au Maroc* " .R.T.M., PUF, vol XII, n° 45, janv. 1971, pp. 145-166
- 210- BELGUENDOUZ, A., 1992 : " *Les TME ou les devisards (1960-1991).*" Revue Economie et Socialisme n° 11
- 211- CHAREF, M., 1983 : " *L'émigration vers l'étranger et l'utilisation des transferts monétaires dans la province de Marrakech* " .E. M., fasc. 4, Université de Poitiers.
- 212- DE MAS, P., 1990 : " *Typologie de l'agriculture bour au Maroc* " . in : Le Maroc : espace - et société. Passau, Ed. Bencherifa A. et Popp, H., pp. 125-133
- 213- DIVISION DU PLAN et DES STATISTIQUES, 1963-1964 : *Etude sur le commerce intérieur*. Rabat, Ministère du Plan, 3 vol.
- 214- DOMINGO, J., 1973 : *Pêches maritimes. Notices explicatives de l'Atlas du Maroc*, C.G.M.
- 215- LAHBABI, M., 1977 : *L'économie marocaine, notions essentielles*. Casablanca, Les Editions Maghrébines, 286p.
- 216- MAURER, G., 1968 : " *Les paysans du haut Rif central* " . R.G.M. n° 14, pp. 3-70.
- 217- NOIN, D., 1968 : " *Eléments pour une étude géographique de l'industrie marocaine* " . R.G.M. n° 13, pp. 55-72
- 218- TROIN, J. F., 1968 : " *Le plan sucrier marocain* " . R.G.M. n° 13, pp. 121-129

10- ETUDES SUR LA REGION DE L'ORIENTAL MAROCAIN

a- Généralités :

- 219- CHAMI, M., 1979 : *Un parler amazigh du Rif marocain, approche phonologique et morphologique*. T3, Université de Paris V, 424p.
- 220- EL BAZ, S., 1980 : *Parler d'Oujda*. TE es Lettres et Sciences Humaines, 3 vol., Université Paris V, 830 p.
- 221- GUITOUNI, A., 1993 : " *Le périmètre irrigué de Sidi Yahya* " . R.M.E. (Rabat), Ed. La porte, pp. 101-111
- 222- HERPIN, E., 1956 : *Géographie du Maroc Oriental. Bulletin de l'Enseignement Public au Maroc*, jan-mars 1956, pp. 5-28
- 223- MEZIANI, R., 1983 : *Les emprunts espagnol, français et arabe dans le parler amazigh des Guelaya*. M.L., Université d'Oujda, 52 p.
- 224- RAYNAL, R., 1952 : " *Les transformations du Maroc oriental.* " N.M. n° 1, pp. 15-19
- 225- SABRI, A., 1983 : *L'emprunt français dans le parler d'Oujda*. M.L., Université d'Oujda, 55p.

b- Histoire

- 226- BENRAHHAL, M., 1889 : " *A travers les Béni Snassen* " B.S.G.A.O. pp. 5-50
- 227- BENRAHHAL, M., 1892 : " *Mémoire sur la création d'un marché franc à Marnia.* " B.S.G.A.O., pp. 493-502

- 228- BERRAHAB, O., 1989 : *Chamal al Maghrib charqui qabla al ihtilal al faransi* (Le Nord du Maroc oriental avant l'occupation française). Casablanca, Imprimerie Ennajah el Jadida, 423 p. (en arabe).
- 229- DE CHAUD, E., 1906 : *Le commerce algéro-marocain*. Alger, Imprimerie algérienne.
- 230- ELOUARTASSI, K., 1976 : *Banou isnassen âabra al kifah al watani* (Les Béni Snassen à travers la lutte nationale). Rabat, Imprimerie Dar al Maghrib (en arabe).
- 231- FREMEAUX, J., 1993 : " *Les trois occupations d'Oujda par l'armée française* ". R.M.E n° 5 (Rabat), Ed. La porte, pp. 41-46
- 232- GLOTZ, M., 1913 : " *Au Maroc oriental* ". B.S.G.A.O., pp. 212-222
- 233- HAMET, I., 1900 : " *Cinq mois au Maroc* ". Alger, Revue africaine n° 237, pp. 97-134.
- 234- JOLY, A., 1912 : " *Simple notes géographiques sur les Béni Snassen* ". B.S.G.A.O., pp. 510-544.
- 235- LA MARTINIÈRE, H. M. P., 1895 : *Itinéraire de Fès à Oujda*. Paris, Imprimerie Nationale.
- 236- MARION, J., 1957 : " *Les ruines anciennes de la région d'Oujda, dir de Ras Asfour* ". Rabat, Bulletin d'archéologie marocaine, t.2, pp. 117-173.
- 237- MAZIERES, M., 1912 : " *Le Maroc oriental et les régions colonisées* ". B.S.G.A., 239-253
- 238- MIEGE, J. L., 1993 : " *Pour une histoire d'Oujda dans la deuxième moitié du XIXe siècle* ". R.M.E. (Rabat) n° 5, Ed. La porte, pp. 13-27
- 239- ROCHE, J., 1971 : " *La grotte de Taforalt* ". B.S.H.M. (Rabat) n° 3, pp. 7-14
- 240- SAMUEL (colonel), 1973 : " *Une énigme : le Jebel Mahseur* ". B.S.H.M. n° 4-5, pp. 21-36
- 241- TAUXIER, H., 1884 : *Essai de reconstruction de la table de Peutinger pour la province d'Oran*. Bulletin des Antiquités Africaines, t.2, Paris
- 242- VOINOT, L., 1912 : *Oujda et l'amalat*. B.S.G.A.O., 576p.

c- Population

- 243- AZAM, P., 1951 : *L'émigration temporaire au Maroc oriental*. Mémoire pour le CHEAM.
- 244- BOSSARD, R., 1979 : *Un espace de migration, les travailleurs du Rif Oriental (province de Nador) et l'Europe*. Montpellier, Université Paul Valéry, 208p.
- 245- COUTAY, J., 1953 : *Fiche de la tribu des Oujada- Contrôle urbain, 3e Arrondissement d'Oujda*, 7p.
- 246- DECROUX, P., 1938 : *Les Algériens musulmans au Maroc, condition juridique et sociale*. Boulogne sur Seine, Extrait Recueil de législation et de jurisprudence marocaine, p. 95
- 247- DEPIS, P., 1962 : *Notes sur le problème, des réfugiés algériens au Maroc oriental (mars 1956-mai 1962)*. Mémoire pour le CHEAM.
- 248- LE MAILLE, M., 1937 : *Les Algériens à Oujda en 1937*. B.C.A.F., n° 5, mai 1937, pp. 255- 260
- 249- LOMBARD, H., 1953 : *Aspects de la situation et du rôle de l'immigration algérienne musulmane dans la région d'Oujda*. Mémoire pour le CHEAM
- 250- NEHLIL, M., 1911 : *Notice sur les tribus de la région de Debdou*. B.S.G.A., pp. 40-67
- 251- REDON, J. DE , 1953 : *Essai sur la démographie de la ville d'Oujda de 1907 à nos jours*. Mémoire pour le CHEAM.

d- Villes et activités urbaines

- 252- ACODAD, M., 1990 : *Urbanisation, spéculation foncière et consommation de l'espace à Nador*. TND, Université de Tours, 384 p.
- 253- ATOINI, M., 1990 : *Atar al houdoud al maghribia al jazairia âla al anchita al hadariya fi Oujda* (Impact de la frontière maroco-algérienne sur les activités urbaines d'Oujda), M. L., Faculté des Lettres, Oujda, 83 p.
- 254- BEKKAOUI, H., 1984 : *Les transformations de l'économie régionale et la croissance urbaine : le cas de Berkane*. T. 3, Université de Paris IV, 543 p.
- 255- CANAL, J., 1886 : " *Oujda* ", B.S.G.A.O., pp. 257-287.
- 256- DUGAS, G., 1988 : " *Oujda et l'Oriental dans l'imaginaire des voyageurs et écrivains français (1880-1945)* ". Colloque sur Oujda, faculté des Lettres d'Oujda, pp. 687-697.
- 257- EL ARABI, A., 1980 : *Les quartiers périphériques de la ville d'Oujda*. T. 3, Université de Tours, 2 vol., 367 p.
- 258- ENFANTS DE L'ORIENTAL (LES), 1989 : *Oujda dans notre siècle (1900-1956)*. Saint Germain-en-Laye, 298 p.
- 259- ESSADEK, A., 1989 : *Les petites villes minières du Sud d'Oujda, étude géographique*. T. 3, Université de Tours, 427 p.
- 260- GUITOUNI, A., 1981 : *Les activités de commerces et de services dans le centre-ville d'Oujda*. T. 3, Université de Tours, 242 p.

- 261- GUITOUNI, A., 1982 : " *Activités tertiaires et structure urbaine dans la médina d'Oujda.* " in : *Présent et avenir des médinas.* Tours, ERA 707, fasc. 10-11, pp. 57-71.
- 262- KATAN, Y., 1990 : *Oujda, une ville frontière du Maroc.* Paris, L'Harmattan, 683 p.
- 263- MAUROY, H. DE, 1956 : " *Un centre urbain du Maroc Oriental : Guercif.* " N.M., n° 7, pp. 25-30.
- 264- SAIDI, J., 1986 : *La croissance urbaine de la ville de Nador.* T. 3, Université de Toulouse-le-Mirail, 237 p.
- 265- TAG, B., 1986 : " *La croissance des petites villes du Maroc oriental steppique.* ", in : *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe.* Tours, URBAMA, fasc. 16, pp. 107-122.

e- Enclave de Melilla

- 266- BAZIN, P., 1957 : *Nemours ou Melilla, port du Maroc oriental ?* Mémoire pour le CHEAM, 23 p.
- 267- EL HAMMOUTI, N., 1987 : " *Le centre commercial et colonial de Melilla.* " M.L., Faculté de Droit d'Oujda, 51 p.
- 268- FIDEL, C., 1904 : " *Notes sur l'influence espagnole au Maroc.* " B.C.A.F, pp. 293-301.
- 269- KENBIB, M., 1984 : " *Contrebande d'armes et anarchie dans le Maroc précolonial (1884-1912)* " *Tanger, Revue Dar Niaba*, n° 4, pp. 8-16.
- 270- LOPEZ GARCIA, B., et PLANET, A., 1994 : " *La questione di Ceuta e Melilla* " [La question de Ceuta et Melilla], *Limes*, n° 2, *Mediterraneo, L'Arabia vicina*, pp. 171-176 (en italien).
- 271- MAAZOUZI, M. et BENAJIBA, J., 1986 : *Sebta oua Malilia hatta la nansa* [Ceuta et Melilla pour que nous n'oublions pas], Rabat, 124 p. (en arabe)
- 272- RENE LECLERC, C., 1905 : *Le Maroc septentrional, souvenirs et impressions (été 1904).* Alger, Imprimerie Algérienne.
- 273- REZETTE, R., 1976 : *Les enclaves espagnoles au Maroc.* Paris, Nouvelles Editions Latines, 190 p.

f- Economie

- 274- AISSI, O., 1982 : *Le phénomène de la contrebande dans le Maroc oriental.* M.L., Faculté de Droit d'Oujda, 60 p.
- 275- ASSOU, M., 1985 : " *Des limites du nouveau code des investissements industriels face au développement industriel régional inégal (cas de l'Oriental marocain)* ". Colloque sur " *L'investissement dans l'Oriental* ", Faculté de Droit d'Oujda, pp. 187-195.
- 276- CHIGUEUR, M., 1987 : " *Marché de change noir et comportement de l'entrepreneur : cas de la région économique de l'Oriental marocain.* " Colloque " *L'investissement dans l'Oriental* ", Faculté de Droit d'Oujda.
- 277- CHIGUEUR, M., 1992 : *Dynamique des unités industrielles de la zone frontalière maroco-algérienne et flux d'échanges inter-maghrébins.* Faculté de Droit d'Oujda, article ronéotypé, 19 p.
- 278- EL MEJDOUBI, N., 1993 : *Plaine du Garet, les étapes de réalisation de l'opération de remembrement rural.* Berkane, rapport de l'ORMVAM, mai 1993, 24 p.
- 279- LEGRAS, J. C., 1969 : " *Aspects agricoles de la plaine de Taza-Oujda.* " I.G., t. 33, n° 4, pp. 180-186
- 280- MEZIANE, M., 1987 : *La contrebande : activité et problèmes, le cas de la commune de Béni Drar.* M.L., Faculté de Droit d'Oujda, 59 p.
- 281- PASKOFF, R., 1962 : " *L'aménagement de la basse vallée de la Moulouya.* " C.O.M., t. 15, n° 57, pp. 87-91.
- 282- ZEHNI, A., 1984 : " *Les richesses minérales du Maroc oriental et les perspectives d'avenir.* ", Colloque " *L'investissement dans l'Oriental* ", Faculté de Droit d'Oujda.

g- Etudes régionales et sous-régionales (physiques ou humaines)

- 283- CHARVET, J. P., 1972 : " *La plaine des Triffa : étude d'une région en développement.* " R.G.M. n° 21, pp. 3-29.
- 284- LAGHOUAT, M., 1978 : " *La situation géo-économique et l'intégration régionale et urbaine du Nord-Est marocain.* " R.G.M. n° 2, Nouvelle Série, pp. 65-85.
- 285- LAOUINA, A., 1990 : *La Maroc Nord-oriental : reliefs, modelés et dynamique du calcaire.* Oujda, Publications du Rectorat de l'Université Mohamed Ier, n° 1, 605 p.
- 286- MAURER, G., 1966 : " *Formes et dépôts néogènes et quaternaires dans la partie occidentale du bassin de Boudinar (Rif oriental)* ", R.G.M. n° 9, pp. 5-22.
- 287- RAYNAL, R., 1961 : *Plaines et piémonts du bassin de la Moulouya, étude géomorphologique.* Rabat, Faculté des Lettres, 573 p.
- 288- TROIN J., F., 1967 : " *Le Nord-Est du Maroc : mise au point régionale* ". R.G.M. n° 12, pp. 5-41.

ANNEXE I

CORPUS D'EMPRUNTS LINGUISTIQUES DANS LES PARLERS D'OUJDA ET DE NADOR

A- Exemples d'emprunts français dans le dialecte oujdi (thèmes divers)

Termes en parler oujdi	termes français	termes en parler oujdi	termes français
Babour	Vapeur (bateau)	Jomete	Géomètre
Balto	Paletot (veste)	Kabtane	Capitaine
Barmassioune	Permission	Kouri	Ecurie
Batanti	Patente	Ksida	Accident
Batoir	Abattoir	Labilanse	L'ambulance
Bidou	Bidon	Lajoudane	L'adjutant
Blane	Plan (lot)	Lalijou	La légion
Blidoune	Blé dur	Lamba	Lampe
Brossi	Procès-verbal	Lantrite	La retraite
Cabrane	Caporal	Lassiane	L'ancien (habile)
Cassi	Sucre en morceaux	Lboune	Le bon
Chifour	Chauffeur	Likoule	L'école
Choumar	Chômeur	Louki	Loquet
Corfi	Corvée	Madriya	Madrier
Coubaniya	Compagnie	Masso	Maçon
Courda	Corde	Moufissa	Mauvais sang
Fagou	Wagon	Nibou	Niveau
Faliza	Valise	Poulitik	Politique
Faniane	Fainéant	Rissibou	Récépissé
Famli	Infirmier	Sarbis	Service
Filaje	Village	Siklis	Réparateur de cycles
Firayour	Ferrailleur	Sikri	Agent secret
Fouriane	Fourrière	Sima	Ciment
Godrone	Goudron	Siraye	Cireur
Grillou	Grillon	Sizo	Ciseau
Gtare	Hectare	Trissinti	Electricité
Jandafir	Agent d'affaires	Zalamete	Les allumettes
Janior	Ingénieur	Zoufriya	Les ouvriers
Jarda	Jardin		(célibataires)

B- Exemples d'emprunts espagnols dans les parlers d'Oujda et de Nador (thèmes divers)

Termes en parlers oujdi ou nadori	termes espagnols	équivalents en français
Bala	Pala	Pelle
Barato	Barato	Bon marché
Blouza	Bluza	Blouse
Bochta	Posta	Poste
Bogado	Abogado	Avocat
Diwana	A duana	Douane
Falta	Falta	Faute
Fichta	Fiesta	Fête
Garrou	Cigarillo	Cigarette
Kantina	Cantina	Cantine (bar)
Karro	Carro	Chariot
koubirta	Cubierta	Couverture
Kouzina	Cocina	Cuisine
Marmita	Marmita	Marmite
Miziriya	Miseria	Misère
Nigrou	Negro	Noir
Sarbita	Servilleta	Serviette
Simana	Semana	Semaine
Trabando	Contrabando	Contrebande

ANNEXE II

PATRONYMES DES ALGERIENS MUSULMANS AYANT VECU A Oujda ET DANS LE NORD-EST D'APRES LEUR ORIGINE GEOGRAPHIQUE

A- Originaires de l'Oranie:**1- De Tlemcen:**

Addou, Attar, Azzouni, Basso, Belkhodja, Benbaji, Bendali, Bendeddouche, Bendimered, Ben Mansour, Ben Ghabrit, Benqalfat, Benqatlane, Bensari, Benzaghrou, Boudghene, Boukhalfa, Boussif, Boutefliqa, Debbi, Dendane, Dib, El Haddam, El Houti (d'Ain el Hout à 10 kms de Tlemcen), Fahci, Kachouane, Khelil, Lâchachi, Maqri, Messali, Mirali, Sabouni, Saâdoun, Snoussi, Tedjel, Zine. Les familles tlemçani de Bouchnaq, Bixi, Fasla, Kara, Osman, Qahouaji et Triqui seraient d'ascendance turque.

2- De Nedroma :

Ammani, Bakhti, Bekkouche, Benamar, Bengueddache, Berri, Blal, Bouarfa, Cherrak, Choual, Djebbar, El Bouri, Ghaffour, Gherbi, Ghomari, Ghozali, Harchaoui, Jennane, Karmouni, Kebir, Khelladi, Khat, Mabkbout, Nedjar, Rabhi, Rahhal, Rahhali, Remaoun, Sahel, Sakir, sanhaji, Semmoud, Sidhoun, Snoussaoui, Taleb, Temmar, Zerhouni, Zghoundi, Ziani, Zitouni.

3-De Mascara :

Belguendouz, Ben Zaouia, Dahhaoui, Dahmani, Didi, Dine, Fadhil, Hassani, Machrafî, Nekrouf, Rachedi, Touhami, Sinacer

4- De Marnia et des Beni Ouassine :

Belayachi, Benazza, Ben Daho, Benyakhelef, Bouâmour, Darabid, Jâada, Migri, Saâdouni, Sadeq.

5- D'autres origines:

De Msirda: Boumansour, Gharram, Haddouche, Kourdou, Souadji

De Mostaganem: Benchahida, Benjennat, Kissarli

De ghazaouet: Gaouar, Oualhassi

B- Originaires d'autres régions :

1- De Kabylie : Abrous, Berrabah, Bessoul, Bouchak, Bouzid, Mâamri, Zouaoui

2- Du Sud Oranais : (Oulad Sidi Cheikh): Bouamama, Bouchikhi, Maâmer, Sédidiq

Taj:

3- Autres: de Constantine: Bencheikh, Derraji, d'Echcheliff: Sayeh.

Sources: - Cap MOUGIN chef de la Section Frontière, fév. 1907

Registre du commerce, Tribunal d'Instance d'Oujda.

Enquête personnelle.

ANNEXE III
EMPLOI INDUSTRIEL DANS LES VILLES DU NORD-EST

VILLES	INDUSTRIES	NOMBRE D'EMPLOIS	%
OUJDA	Agroalimentaire	850	
	Matériaux de construction	550	
	Métallurgie et électricité	350	
	Textile	60	
	Diverses	250	
	TOTAL	2.060	40,8
NADOR	Matériaux de construction	370	
	Textile	220	
	Agroalimentaire	160	
	Métallurgie	100	
	TOTAL	850	16,6
EL AOUN	Cimenterie (CIOR)	650	13
ARROUI	Laminoir (SONASID)	600	12
BERKANE	Agroalimentaire	350	
	Diverses	60	
	TOTAL	410	8
ZAIIO	Sucrerie (SUCRAFOR)	220	
	Briqueterie	50	
	TOTAL	270	5
TAOURIRT	Agroalimentaire	90	2
GUERCIF	Textile (TAZA-MAROC)	80	2
MIDAR	Briqueterie	30	0,6
ENSEMBLE	TOTAL	5.040	100

Sources : - KAILOUA, A., 1983

- Délégation Régionale du Ministère du Plan, Oujda, 1989.

- Enquêtes personnelles 1992

ANNEXE IV

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE ORALE SUR LES SOUKS¹
EXEMPLE DU COMMERCE DE FRUITS ET LEGUMES

Souk enquêté:Date de l'enquête

Activité détaillée du soukier: Marchand de légumes :

Fellah:

Possède-t-il une boutique hors du souk?.....où ?

Provenance du commerçant: du souk local?

de la tribu

de la fraction ou douar.....

de la ville.....

Apports: Quantité: en quintaux: nombre de caisses

Provenance de la marchandise.....

Souks fréquentés:

Jours: Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

Souks :

Moyen de transport utilisé: camion:

camionnette:

bête.....

autre.....

Le soukier est-il propriétaire du moyen de transport?

Observations:.....

.....

.....

¹ -Le questionnaire a été adapté aux différentes catégories commerciales, selon qu'il s'agit de commerçants, d'artisans ou de prestataires de service

ANNEXE V
LE TRAITE DE LALLA MAGHNA (18 MARS 1845)

Article premier - Les deux plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. Aucun des deux Empereurs ne dépassera la limite de l'autre ; aucun n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite ; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux pays, avant la conquête de l'Empire d'Algérie par les Français.

Article 2 - Les plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe, et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée :

Ce qui est à l'Est de cette ligne frontière appartient à l'Empire d'Algérie.

Tout ce qui est à l'Ouest appartient à l'Empire du Maroc.

Article 3 - La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : cette ligne commence à l'embouchure de l'Oued (c'est-à-dire cours d'eau) Adejrout dans la mer ; elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom de Kiss ; puis elle remonte encore le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée Ras-el-Aïoun, et qui se trouve au pied des trois collines portant le nom de Menasseb-Kiss, lesquelles, par leur situation à l'Est de l'Ouest appartiennent à l'Algérie. De Ras-el-Aïoun, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisinantes, jusqu'à ce quelle arrive à Drâa-el-Doum ; puis elle descend dans la plaine nommée El-Aoudj.

De là, elle se dirige à peu près en ligne droite sur Haouch-Sidi Aièd

Toutefois, le Haouch, lui-même, reste à cinq cents coudées (deux cent cinquante mètres) environ du côté de l'Est, dans les limites algériennes ; de Haouch-sidi Aièd elle va sur Djrof-el Baroud, situé sur l'oued Bounaim ; de là, elle arrive à Kerkour-sidi-Hamza ; de Kerkour-sidi-Hamza à Zouj-Bghal ; puis, longeant à gauche le pays de Ouled-Ali-Ben-Talha jusqu'à Sidi-Zaher, qui est sur le territoire algérien, elle remonte avec la grande route jusqu'à Aïn-Takbalet, qui se trouve entre l'oued Bou-Erda et les deux oliviers nommés El-Toumiat qui sont sur le territoire marocain. De Aïn-Takbalet, elle remonte avec l'oued Roubban jusqu'à Ras-Asfour ; elle suit au-delà le Kef en laissant à l'Est le marabout de Sidi-Abd-Allah-Ben-Mohamed-El-Hamlili ; puis, après s'être dirigée vers l'Ouest, en suivant le col de El-Mechemiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi-Aïssa qui est à la fin de la plaine de Missouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là, elle court vers le Sud, jusqu'à Koudiat-el-Debbag, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé). De là, elle prend la direction Sud jusqu'à Kheneg-el-Hada, d'où elle marche sur Teniet-el-Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux Empires.

Article 4 - Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert seulement de pacage aux Arabes des deux Empires qui viennent y camper, pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux Souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et, toutefois, si l'un des deux Souverains avait à procéder contre ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre Etat, il procédera comme il l'entendra avec les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Empire du Maroc sont : les M'beïa, les Beni-Guil, les Hamiane-Djemba, les Eûmour-Sahra et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba ; ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-Sidi-el Cheikh-Cheraga, et tous les Hamiane, excepté les Hamiane-Djemba sunommés.

Article 5 - Cet article est relatif à la désignation des ksours (villages du désert) des deux Empires. Les deux Souverains suivront, à ce sujet, l'ancienne coutume établie par le

temps, et accorderont par considération l'un pour l'autre, égard et bienveillance aux habitants de ces ksour.

Les ksour qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuig.

Les ksour qui appartiennent à l'Algérie sont Aïn-Safra-S'fissifa, Assla, Tiout, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoune.

Article 6 - Quant au pays qui est au Sud des ksours des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la dénomination en serait superflue.

Article 7 - Tout individu qui se réfugiera d'un Etat dans l'autre, ne sera pas rendu au Gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester.

Signé : LE GENERAL COMTE DE LA RUE.

Signé : AHMIDA-BEN-ALI.

ANNEXE VI
L'OCCUPATION D'OUJDA PAR LES FRANÇAIS LE 29 MARS 1907

Cette occupation d'Oujda ne fut pour nos soldats qu'une marche matinale par mauvais temps. Le 29 mars, dès 3 heures, la colonne organisée par le général Lyautey et placée sous son haut commandement quittait Lalla-Maghnia. A 10 heures, elle était devant Oujda.

Il ne fut pas tiré un seul coup de fusil.

L'amel d'Oujda, Ahmed Ben Kerroum, prévenu officieusement par le caïd algérien Bou Hamidi, des Beni Bou Saïd, que nos troupes allaient venir en nombre suffisant pour rendre toute résistance inutile, mais qu'elles n'avaient aucune intention hostile, s'était porté au-devant d'elles jusqu'à 2 kilomètres de la ville. Au colonel Félineau, qui avait pris la tête de la colonne et qui, après lui avoir exposé l'incident de Marrakech, lui notifia la volonté du gouvernement français de faire occuper Oujda jusqu'à ce qu'il ait obtenu satisfaction, Ben Kerroum répondit qu'il ignorait tout du drame qu'on lui rapportait, qu'il le déplorait, mais que l'affaire se réglerait entre les deux gouvernements. Quant à lui, il acceptait le fait accompli.

Et il escorta la colonne jusqu'aux murailles de sa ville défendues par de menaçants cactus.

Là, en présence de délégations de tous les corps de troupes, le colonel Reibell signifia au pacifique amel qu'il prenait l'administration de la ville et répondait de l'ordre, lui, Ben Kerroum, demeurant cependant le maître nominal.

Le général Lyautey arrivait sur ces entrefaits; l'amel lui déclara comme au colonel Reibell, qu'il n'avait qu'à s'incliner.

Par la porte du jeudi (Bab el Khamis), le drapeau tricolore flottant au vent, nos soldats firent leur entrée dans Oujda.

Le capitaine Mougin et la mission militaire française qu'il dirige, qui avaient quitté Oujda quelques jours auparavant, marchaient en tête du défilé, puis le général Lyautey et les colonels Félineau et Reibell, les deux escadrons de spahis, dont les trompettes sonnaient la marche, puis les goumiers, les zouaves, tous pataugeant dans une boue liquide, sous l'oeil curieux des Marocains massés devant leurs maisons bien calmes. Cette démonstration faite, on procéda au campement.

L'occupation ne sera sans doute pas de longue durée. Pourtant on s'est mis à l'oeuvre comme s'il s'agissait d'utiliser une conquête. Le colonel Reibell s'applique à l'organisation des finances, la poste, le télégraphe optique, ont été installés et, dès le lendemain de leur arrivée nos braves troupiers se mettaient en devoir avec le concours des indigènes arrachés à leur incurie coutumière de commencer le nettoyage de cette ville répugnante, ils trouvèrent partout la meilleure volonté.

Cette rapide opération n'a soulevé à Oujda, non plus que dans la région avoisinante, aucun trouble. Les principaux Caïds des environs sont venus spontanément saluer le général Lyautey, et le vieil agitateur Bou Amama lui-même a envoyé des émissaires pour le féliciter. Seule, la tribu des Angad a paru s'agiter un peu, mais, informé à temps, le colonel Reibell les a fait aviser d'avoir à se tenir tranquilles. Et tout est rentré dans l'ordre.

ANNEXE VII

TRAITE PORTANT CREATION DE L'UNION DU MAGHREB ARABE

Marrakech, 17 février 1989
(10 Rajab 1409 Hégire- 1398 après la mort du prophète)

Sa Majesté, le roi Hassan II, roi du Royaume marocain, Son Excellence, Monsieur Zine al-Abidine ben Ali, président de la République tunisienne,

Son Excellence, Monsieur al-Chadli Bendjedid, président de la République démocratique populaire d'Algérie,

Le Guide de la Révolution du premier septembre de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, le colonel Moamar al-Kadhafi,

Son Excellence, le colonel Moawia Ould Sidi Ahmad al-Taya, président du Comité militaire du salut national et chef d'Etat de la République islamique de Mauritanie,

Croyant aux liens solides fondés sur la communauté d'histoire, de religion et de langue unissant les populations du Maghreb arabe,

Répondant aux aspirations profondes et constantes de ces peuples et de leurs dirigeants pour que s'établisse entre eux une Union renforçant leurs relations mutuelles et leur offrant les voies appropriées pour parvenir progressivement à réaliser entre eux une fusion encore plus complète,

Conscients de tout ce qu'impliquerait une telle fusion comme effets donnant l'occasion à l'Union du Maghreb arabe d'acquérir un poids qualitatif lui permettant de participer activement à l'équilibre mondial, de consolider les relations pacifiques au sein de la communauté internationale et de maintenir la sécurité et la stabilité dans le monde.

Ayant à l'esprit que la création de l'Union du Maghreb arabe exigera des réalisations concrètes et la mise en place des bases communes concrétisant la solidarité effective entre ses membres et garantissant leur développement économique et social.

Traduisant leur sincère volonté d'agir pour que l'Union arabe soit un moyen pour construire l'unité arabe globale et un point de départ vers une Union plus large englobant d'autres Etats arabes et africains.

Se sont accordés sur ce qui suit:

Article 1er: Au terme de ce traité, est créée une Union dénommée "Union du Maghreb arabe".

Article 2: L'Union se propose de :

- renforcer les liens de fraternité reliant les Etats membres et leurs peuples.
- réaliser le progrès et le bien-être des sociétés et défendre leurs droits.
- participer à la sauvegarde de la paix fondée sur l'équilibre et la justice.
- suivre une politique commune dans différents domaines.
- travailler progressivement à réaliser entre eux la libre circulation des personnes et le libre transit des services, des marchandises et des capitaux.

Article 3: La politique commune mentionnée dans l'article précédent vise à réaliser les objectifs suivants:

- dans le domaine international : réaliser l'entente entre les Etats membres et établir une solide coopération entre eux sur la base du dialogue.
- dans le domaine de la défense: préserver l'indépendance de chacun des Etats membres.
- dans le domaine économique : réaliser le développement industriel, agricole, commercial et social des Etats membres et prendre toutes les dispositions nécessaires dans ce

sens, notamment par la création de projets communs et la préparation de programmes généraux et spécifiques adéquats.

- dans le domaine culturel: instaurer une coopération visant à développer l'enseignement à ses différents niveaux, sauvegarder les valeurs spirituelles et morales issues des enseignements généraux de l'islam, préserver l'identité nationale arabe et prendre les dispositions nécessaires pour atteindre ces objectifs, notamment par l'échange des professeurs et des étudiants et par la création d'institutions universitaires et culturelles et d'institutions spécialisées dans la recherche commune aux Etats membres.

Article 4: L'Union disposera d'un Conseil de présidence composé des présidents des Etats membres; il en sera l'organe suprême, la présidence du Conseil sera assurée à tour de rôle pour une durée de six mois par les présidents des Etats membres.

Article 5: Le Conseil de présidence de l'Union tiendra des sessions ordinaires tous les six mois et pourra tenir des sessions extraordinaires toutes les fois que les circonstances l'exigeront.

Article 6: Seul, le Conseil de présidence a pouvoir pour prendre des décisions et ses décisions seront adoptées à l'unanimité.

Article 7: Les premiers ministres des Etats membres ou leurs représentants pourront se réunir toutes les fois que la nécessité l'exigera.

Article 8: L'Union disposera d'un conseil des ministres des Affaires étrangères qui préparera les sessions du Conseil de présidence et examinera les travaux de la Commission du suivi et des commissions ministérielles spécialisées.

Article 9: Chaque Etat nommera un membre de son Conseil des ministres ou de son comité populaire général, spécialement chargé des affaires de l'Union; ces membres constitueront une commission pour suivre les affaires de l'Union et cette commission présentera les résultats de ses travaux au Conseil des ministres des Affaires étrangères.

Article 10: L'Union disposera de commissions ministérielles spécialisées mises en place par le Conseil de présidence qui en définira les compétences.

Article 11: L'Union disposera d'un secrétariat général constitué d'un représentant de chaque Etat membre. Ce secrétariat exercera ses fonctions dans l'Etat dont ce sera le tour d'assurer la présidence du Conseil des présidents et sous l'égide du président de la session. L'Etat hôte s'engagera à couvrir les frais de fonctionnement.

Article 12: L'Union disposera d'un Conseil consultatif constitué de dix membres pour chaque Etat, choisis par les instances parlementaires des pays membres ou conformément aux lois en vigueur dans chaque Etat. Le Conseil consultatif tiendra une session ordinaire annuelle. De même, il tiendra des sessions extraordinaires à la demande du Conseil de présidence. Le Conseil consultatif donnera son avis sur les projets de résolutions présentés par le Conseil de présidence. De même qu'il pourra adresser au Conseil de présidence les recommandations qui lui paraîtront utiles pour renforcer le travail de l'Union et en réaliser les objectifs. Le Conseil consultatif préparera son règlement intérieur puis il le présentera au Conseil de présidence pour ratification.

Article 13 : L'Union disposera d'un organe juridique composé de deux juges pour chaque Etat, désignés par l'Etat concerné pour une durée de six ans et renouvelable par moitié tous les trois ans. Cet organe choisira un président parmi ses membres pour une durée d'un an.

Cet organe sera chargé d'étudier les litiges en rapport avec l'interprétation et l'application de ce traité et des accords conclus dans le cadre de l'Union ainsi que les litiges qui lui seront présentés par le Conseil de présidence, ou l'un des Etats partie prenante dans le litige, ou conformément aux cas définis par son statut organique. Les décisions de cet organe juridique seront impératives et définitives.

De même, cet organe apportera des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui seront présentées par le Conseil de présidence.

Cet organe préparera son statut fondamental et le présentera pour ratification au Conseil de présidence; ce règlement fera partie intégrante du traité.

Le Conseil de présidence fixera le siège de l'organe juridique et son budget.

Article 14 : Toute agression à laquelle se trouvera exposé l'un des Etats membres sera considérée comme une agression contre les autres Etats membres.

Article 15 : Les Etats membres s'engageront à ne pas admettre sur leurs territoires toute activité ou toute organisation qui porteraient atteinte à la sécurité ou à l'intégrité territoriale de l'un quelconque d'entre eux ou à son régime politique.

De même, les Etats membres s'engageront à s'abstenir à s'associer à toute alliance ou bloc militaire ou politique dirigé contre l'indépendance politique ou l'unité territoriale des autres Etats membres.

Article 16 : Les pays membres ont la liberté de conclure entre eux ou avec d'autres Etats ou ensembles d'Etats tout accord n'entrant pas en contradiction avec les dispositions de ce traité.

Article 17 : Les autres Etats de la nation arabe ou de la communauté africaine pourront s'associer à ce traité si les pays membres acceptent cette association.

Article 18 : L'amendement des dispositions de ce traité interviendra sur proposition de l'un des Etats membres et entrera en vigueur à la suite de son acceptation de la part de tous les Etats membres.

Article 19 : Ce traité entrera en vigueur après ratification par les Etats membres conformément aux procédures habituelles dans chaque Etat.

Les pays membres s'engageront à prendre les mesures nécessaires à cette fin dans une limite de six mois à partir de la date de la signature de ce traité.

(Traduit de l'arabe par Khattar Abou Diab, chercheur au Centre d'études de l'Orient contemporain (CEOC), université de Paris-III.)

ANNEXE VIII
COMMUNIQUE DU JUMELAGE DES CHAMBRES DE COMMERCE DES PROVINCES
D'OUJDA-FIGUIG ET DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

Dans le cadre de la signature du protocole d'accord du jumelage des Chambres de commerce des provinces d'Oujda-Figuig et de la wilaya de Tlemcen, une séance de travail s'est tenue ce jour 29 février 1992 à 11 heures au siège de la Chambre de commerce et d'industrie d'OUJDA.

Cette réunion a permis en échange de vues entre les hommes d'affaires des deux régions.

Après un débat dense et fructueux dans un climat franc et fraternel, les deux délégations se sont mises d'accord sur la démarche commune pour aboutir à une concrétisation rapide des objectifs de ce jumelage, en adoptant les recommandations suivantes:

1- Création d'une cellule permanente au niveau de chaque chambre (Oujda et Tlemcen) pour étudier et proposer des solutions aux contraintes qui entravent l'échange entre les opérateurs des deux régions.

2- Elaborer et éditer au plutôt une nomenclature des produits ainsi que les capacités de production des deux régions afin de permettre aux promoteurs de connaître les différentes potentialités existantes.

3- Création de commissions sectorielles permanentes qui se réuniront périodiquement à l'effet d'étudier et de proposer à la commission mixte toutes actions et mesures tendant à promouvoir les échanges entre les deux régions.

4- Faciliter la circulation aux frontières des opérateurs adhérents des deux Chambres de Commerce entre les deux pays.

5- Encourager la création de sociétés d'économie mixte sous l'égide des deux Chambres de Commerce.

6- Proposer aux autorités des deux pays des mesures d'encouragement à accorder aux promoteurs des deux régions dans le cadre du développement des zones frontalières (code d'investissements des zones frontalières, zone franche, zone industrielle interfrontalière).

Fait à Oujda le 29/02/92

Président de la Chambre
de Commerce de la Wilaya
de Tlemcen

Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
d'Oujda et Figuig.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Prix de vente au public des carburants	19
Tableau 2 : Indice d'accessibilité régionale (1973-1977).....	20
Tableau 3 : Répartition du réseau routier de l'Oriental et densité selon les provinces en 1982.....	20
Tableau 4 : Répartition géographique des emplois industriels au Maroc en 1983	27
Tableau 5 : Effectif des médecins (du privé et du public) et nombre de lits d'hôpitaux dans quelques provinces du Maroc en 1982.....	29
Tableau 6 : Répartition de quelques professions libérales rares dans les villes marocaines en 1988	31
Tableau 7 : Clubs de football de 1 ^{ère} division au Maroc en 1960.....	35
Tableau 8 : Distances de ville à ville en kilomètres.....	36
Tableau 9 : Classement général des équipes de première division au championnat de 1980-1981.....	36
Tableau 10 : Répartition géographique des clubs en 1989-1990	39
Tableau 11 : Eléments du costume et bijoux empruntés à l'Algérie.....	47
Tableau 12 : Moyennes mensuelles des températures minimales.....	70
Tableau 13A : Moyennes mensuelles des températures maximales.....	70
Tableau 13B : Données climatiques comparées dans le Nord-Est et dans certaines régions du Maroc	71
Tableau 14 : Répartition des commerçants d'Oujda en 1934 selon l'activité et l'origine ethnique.....	141
Tableau 15 : l'immigration algérienne à Oujda de 1910 à 1960.....	144
Tableau 16 : Professions exercées par la population d'Oujda en 1951.....	148
Tableau 17 : Exode rural de travailleurs et leurs familles vers Oujda.....	149
Tableau 18 : Population marocaine et étrangère dans les villes du Nord-Est de 1936 à 1951 selon l'origine géographique en 1951	149
Tableau 19 : Nombre et pourcentage des Israélites marocains dans la population des villes du Nord-Est	152
Tableau 20 : Evolution du nombre et du pourcentage d'étrangers dans les villes du Nord-Est de 1960 à 1982.....	154
Tableau 21 : Evolution de la population rurale du Nord-Est par commune.....	162
Tableau 22 : Ventilation des densités rurales par communes dans le Nord-Est en 1982.....	170
Tableau 23 : Evolution de la population totale du Nord-Est de 1960 à 1982.....	175
Tableau 24 : Evolution de la population du Nord-Est selon les aires administratives.....	175
Tableau 25 : Evolution de la population rurale du Nord-Est de 1960 à 1982	176
Tableau 26 : Evolution de la population rurale du Nord-Est selon les aires administratives	176
Tableau 27 : Evolution de la population urbaine du Nord-Est de 1960 à 1982	180
Tableau 28 : Evolution de la population urbaine selon les aires administratives.....	182
Tableau 29 : Evolution de la population urbaine et strates de l'armature du Nord-Est.....	183
Tableau 30 : Croissance urbaine et migration nette dans les centres urbains du Nord-Est de 1960 à 1982	186
Tableau 31 : Superficies moyennes des cultures et plantations fruitières dans les périmètres de la Basse Moulouya	200
Tableau 32 : Les cultures sucrières dans les périmètres irrigués du Maroc	202
Tableau 33 : Production comparée des sucreries du Maroc	203
Tableau 34 : Rendements moyens des cultures céréalières dans le couloir de plaines Oujda-Guercif.....	212
Tableau 35 : Superficie des périmètres de PMH dans le Nord-Est.....	215
Tableau 36 : Extension spatiale d'Oujda et régression de sa banlieue maraîchère	217
Tableau 37 : Capacité de production des cimenteries du Maroc.....	228
Tableau 38 : Répartition géographique et sectorielle de la demande de ciment dans l'Oriental en 1982	228
Tableau 39 : Evolution du trafic portuaire de Nador	233
Tableau 40 : Trafic des ports marocains en 1990.....	233
Tableau 41 : Structure du trafic du port de Nador.....	235
Tableau 42 : Tonnage et effectifs embarqués dans les navires immatriculés aux ports de Nador en 1989.....	237
Tableau 43 : Quantités et valeur des produits de pêche des ports de Nador et Ras Kebdana en 1989.....	238
Tableau 44 : produits des ports de pêche marocains en 1989.....	239
Tableau 45 : Population marocaine en Europe en 1988 (en milliers).....	252
Tableau 46 : Entrées des travailleurs permanents marocains en France de 1959 à 1976	255

Tableau 47 : Répartition des travailleurs immigrés marocains en France par secteur d'activité en 1982	257
Tableau 48 : Composition par âge et par sexe de la population rurale de la province de Nador en 1982	263
Tableau 49 : Taux de masculinité selon les groupes d'âge et le milieu de résidence dans les provinces d'Oujda et Nador	264
Tableau 50 : Nombre de véhicules importés en 1988, compare au parc automobile en circulation selon quelques centres immatriculateurs du Maroc	266
Tableau 51 : Trafic aérien de voyageurs à l'aéroport d'Oujda en 1988	268
Tableau 52 : Transferts des TME, comparés aux recettes du tourisme et des exportations des phosphates et dérivés de 1981 à 1992	272
Tableau 53 : Transferts de la France vers l'étranger des économies des travailleurs immigrés en 1981 et 1985	274
Tableau 54 : Origine et montant moyen des mandats payés dans deux bureaux de postes du Nord-Est	275
Tableau 55 : Evolution du trafic portuaire de 1975 à 1989 par principaux produits	289
Tableau 56 : Structure du trafic du port de Melilla en 1989	290
Tableau 57 : Importations de Melilla d'après la valeur en 1988	290
Tableau 58 : Les industries, les commerces et les services à Melilla en 1982	291
Tableau 59 : L'équipement commercial de Melilla en 1982	292
Tableau 60 : Mouvements de voyageurs à Melilla en 1987 et 1988 (en milliers)	293
Tableau 61 : Flux officiels de marchandises entre le Rif oriental et Melilla en 1985	295
Tableau 62 : Evolution de la consommation de carburants nationaux en m ³ dans la province d'Oujda de 1982 à 1989	302
Tableau 63 : Evolution des prix (en DH) des carburants nationaux dans la province d'Oujda	303
Tableau 64 : Evolution comparée des prix (en DH) et de la consommation des carburants nationaux (en m3) dans la province d'Oujda de 1982 à 1990	303
Tableau 65 : Evolution du parc de véhicules en circulation (1) selon les centres immatriculateurs de la province d'Oujda de 1983 à 1990	305
Tableau 66 : Evolution du montant des amendes et des ventes des marchandises saisies dans le cadre de la lutte contre la contrebande	306
Tableau 67 : Entrées de touristes maghrébins par les postes frontières de Zouj Bghal et d'Ahfir de 1974 à 1990	327
Tableau 68 : Trafic touristique nombre d'entrées de passagers aux postes frontaliers de Zouj Bghal et d'Ahfir	329
Tableau 69 : Modes d'irrigation dans les périmètres de la Basse Moulouya	345
Tableau 70 : Parc agricole dans les périmètres de la Basse Moulouya	346
Tableau 71 : Les structures foncières dans la Basse Moulouya	348
Tableau 72 : Statut juridique et nature des terres dans le couloir Oujda-Taourirt	354
Tableau 73 : Taille des propriétés et nature des terres dans le couloir Oujda-Taourirt	355
Tableau 74 : Parc agricole dans le couloir Oujda-Taourirt	355
Tableau 75 : Evolution du parc de véhicules en circulation dans le Nord-Est de 1985 à 1992	360
Tableau 76 : Communes rurales à la population en diminution ou en stagnation	361
Tableau 77 : Infrastructure de base dans les campagnes du Nord-Est	365
Tableau 78 : Population rurale et infrastructure scolaire et sanitaire dans le Nord-Est	367
Tableau 79 : Effectifs des élèves du 1er cycle de l'enseignement fondamental public (primaire) en 1991-92	369
Tableau 80 : Répartition des activités commerciales dans quelques centres ruraux du Nord-Est	369
Tableau 81 : Classement des centres ruraux du Nord-Est selon quelques types d'équipements	371
Tableau 82 : Profil commercial des souks pôles et des souks frontières du Nord-Est	388
Tableau 83 : Activités commerciales de 9 souks du Nord-Est en 6 branches	395
Tableau 84 : Apport hebdomadaire moyen en têtes de bétail (1990,1991)	401
Tableau 85 : Taxes perçues sur 10 souks du Nord-Est en 1991	404
Tableau 86 : Taxes perçues mensuelles de 3 souks-pôles urbains en 1991	409
Tableau 87 : Taxes perçues mensuelles d'un souk du Grand Nador et de celui de Zaïo en 1991	410
Tableau 88 : Classement synthétique des souks	414
Tableau 89 : Lieux de résidence des soukiers	420
Tableau 90 : Transports de voyageurs par autocar au départ des têtes de lignes du Nord-Est	436

Tableau 91 : Le trafic routier sur le réseau principal du Nord-Est de 1987 à 1991	439
Tableau 92 : Parc de véhicules en circulation selon les centres d'immatriculation en 1985 et 1991	442
Tableau 93: Activités liées au trafic routier dans les villes du Nord-Est en 1991	445
Tableau 94 : Quelques indices marqueurs de l'urbanité d'après les équipements des villes du Nord-Est	449
Tableau 95 : Equipement commercial fixe des villes du Nord-Est en 1991	465
Tableau 96 : Ratios relatifs à la population et à l'équipement commercial des villes du Nord-Est	468
Tableau 97 : Commerces fixe et forain dans 7 villes du Nord-Est	470
Tableau 98 : Equipement commercial de gros des villes du Nord-Est en 1991	472
Tableau 99 : Ventilation des commerces de gros par sous-branches dans cinq pôles commerciaux du Nord-Est	473
Tableau 100 : Nombre d'habitants par commerce d'habillement dans sept centres urbains du Nord-Est	477
Tableau 101 : Production et exportation des agrumes de la Basse Moulouya de 1981 à 1991	481
Tableau 102 : Agrumes réceptionnés par les stations de conditionnement des Triffa en 1990-91	482
Tableau 103 : Collecte du lait par la laiterie SOCOLMO d'Oujda en 1992	486
Tableau 104 : Effectifs des étudiants selon les universités du Maroc (1992)	492
Tableau 105 : Evolution du nombre des villes, des effectifs citadins et du taux d'urbanisation au Maroc de 1900 à 1982	496
Tableau 106 : Etablissements secondaires et effectifs des élèves dans le Nord-Est (1991-92)	507
Tableau 107: Aires de recrutement des étudiants de l'université d'Oujda (1991-1992)	511
Tableau 108: Les immigrants à Oujda à partir du Maroc oriental et des provinces contiguës de 1975 à 1982	515
Tableau 109 : Ventes d'électricité selon les régions et provinces du Maroc en 1992	540
Tableau 110 : région Centre et Nord-Est comparées d'après des indicateurs socio-économiques	547
Tableau 111 : Equipement en postes et télécommunications dans le Nord-Est en 1992	554
Tableau 112 : Trafic téléphonique au départ d'Oujda et Nador vers les villes du Maroc Nord, à l'heure chargée	559
Tableau 113 : Trafic téléphonique au départ d'Oujda et de Nador vers l'Europe et le Maghreb	
Tableau 114 : Trafic moyen annuel de marchandises des principales gares du Maroc de 1979 à 1983	567
Tableau 115 : Evolution du trafic ferroviaire d'Oujda de 1985 à 1992 (En milliers de t.)	569
Tableau 116 : Implantation bancaire du Nord-Est en 1992	572
Tableau 117 : Dépôts bancaires par provinces en 1992 (millions de DH)	575
Tableau 118 : Indicateurs d'activité et répartition du capital des banques du Maroc représentées dans le Nord-Est	576
Tableau 119 : Capacité d'hébergement hôtelier dans les villes du Nord-Est en 1992	580
Tableau 120: Evolution de la capacité d'hébergement hôtelier dans les localités frontalières du Nord-Est de 1987 à 1992	584
Tableau 121 : Nuitées touristiques selon les nationalités dans les hôtels d'Oujda et Nador en 1991	585
Tableau 122 : Origine géographique des touristes algériens ayant séjourné dans le Nord-Est,	
Tableau 123 : Nuitées touristiques selon les nationalités dans les hôtels d'Oujda en 1992	592
Tableau 124 : Anciennes et nouvelles primes de l'assurance frontière	593
Tableau 125 : Commerce extérieur des pays du Maghreb	594
Tableau 126 : Commerce intra-maghrébin (en millions de dollars)	595
Tableau 127 : Commerce extérieur effectué à partir des bureaux de douanes d'Oujda et Zouj Bghal	596
Tableau 128 : Les spécificités du Nord-Est d'après son environnement géographique	628

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : Délimitation du Nord-Est.....	7
Fig. 2 : Centre et périphérie au Maroc Nord : Les auréoles régionales.....	23
Fig. 3 : Marginalité et enclavement du Nord-Est en comparaison avec d'autres régions du Maroc.....	24
Fig. 4 : Equipement médical par provinces au Maroc (1982).....	29
Fig. 5 : L'espace du football au Maroc en 1990.....	37
Fig. 6 : Le milieu physique et ses contraintes dans le Nord-Est.....	58
Fig. 7 : Climagramme pluviothermique du Nord-Est marocain selon la méthode d'Emberger.....	72
Fig. 8 : La hiérarchie urbaine de l'Oranie.....	87
Fig. 9 : Les enclaves espagnoles sur le littoral du Nord-Est.....	98
Fig. 10 : Délimitation de la frontière maroco-algérienne.....	98
Fig. 11 : Les tribus du Nord-Est marocain.....	121
Fig. 12 : Routes, souks et kasbas dans le Nord-Est au début du XXème siècle.....	130
Fig. 13 : Découpage administratif du Nord-Est jusqu'en 1992.....	164
Fig. 14 : Les densités rurales dans le Nord-Est jusqu'en 1992.....	167
Fig. 15 : Evolution des parts des 3 aires administratives dans la population du Nord-Est selon le milieu de résidence.....	177
Fig. 16 : Evolution des taux d'urbanisation et de population rurale dans les aires administratives du Nord-Est de 1960 à 1982.....	177
Fig. 17 : Taux d'urbanisation par communes dans le Nord-Est en 1982.....	181
Fig. 18 : pyramide urbaine du Nord-Est marocain : une hiérarchie à 5 niveaux.....	184
Fig. 19 : Taux d'urbanisation par communes dans le Nord-Est de 1960 à 1982.....	188
Fig. 20 : Les périmètres irrigués dans la Basse Moulouya.....	197
Fig. 21 : Structure de la surface agricole utile.....	211
Fig. 22 : Le périmètre irrigue de Sidi Yahya (1954).....	218
Fig. 23 : Industrie et ressources minières et énergétiques dans le Nord-Est.....	224
Fig. 24 : L'exploitation du littoral du Nord-Est.....	234
Fig. 25 : Répartition des travailleurs marocains en France.....	253
Fig. 26 : Evolution du volume des transferts et du nombre des travailleurs émigrés en Europe.....	273
Fig. 27 : Pôles et flux de contrebande dans le Nord-Est.....	298
Fig. 28 : Mécanisme de la formation du prix de 30 litres d'essence ordinaire d'Algérie, écoulés en contrebande en mai 1992.....	304
Fig. 29 : Les îlots commerciaux de contrebande a Oujda.....	311
Fig. 30 : Equipement commercial de souk al fellah.....	311
Fig. 31 : Entrées des touristes maghrébins par les postes frontières de Zouj Bghal et d'Ahfir de 1985 à 1990.....	328
Fig. 32 : Equipement commercial et flux de voyageurs a Oujda avant la réouverture de la frontière.....	333
Fig. 33 : Effets de la réouverture de la frontière maroco-algérienne sur les implantations commerciales et les flux de voyageurs avec l'Algérie.....	335
Fig. 34 : Types d'espaces ruraux dans le Nord-Est.....	350
Fig. 35 : Réseaux des souks du Nord-Est au début des années 1970.....	376
Fig. 36 : Exemples de circuits hebdomadaires courts de soukiers.....	380
Fig. 37 : Un circuit hebdomadaire long de soukier.....	380
Fig. 38 : Les nouveaux réseaux de souks du Nord-Est.....	383
Fig. 39 : Profil commercial de 9 souks du Nord-Est.....	389
Fig. 40 : Spécialités des souks dans le Nord-Est.....	396
Fig. 41 : Taxes perçues sur 10 souks du Nord-Est en 1991.....	405
Fig. 42 : Pluviométrie et variations saisonnières des DES d'Oujda.....	412
Fig. 43 : Pluviométrie et variations saisonnières des DES de Taourirt.....	412
Fig. 44 : Services d'autocars soukiers dans le Nord-Est.....	418
Fig. 45 : Importance économique et aires commerciales des souks.....	423
Fig. 46 : Flux de transport routier de voyageurs par cars.....	435
Fig. 47 : Trafic routier dans le Nord-Est en 1990.....	441
Fig. 48 : Equipement commercial des villes du Nord-Est.....	466
Fig. 49 : Armature régionale du commerce de gros.....	474
Fig. 50 : Circuits de distribution grossiste de l'habillement.....	479
Fig. 51 : Collecte et circuits de commercialisation des agrumes.....	479

Fig. 52 : Collecte et distribution du lait	479
Fig. 53 : Rayonnement d'un commerce de gros de distribution : l'habillement.....	480
Fig. 54 : Aires de collecte du lait et des agrumes.....	483
Fig. 55 : Types de fonctions urbaines dans le Nord-Est	489
Fig. 56 : Hiérarchie urbaine selon les fonctions.....	494
Fig. 57 : L'armature urbaine du Nord-Est au sein de la hiérarchie des villes du Maroc	497
Fig. 58 : Le découpage administratif de la wilaya d'Oujda (1994).....	503
Fig. 59 : Rayonnement universitaire et scolaire dans le Nord-Est.....	508
Fig. 60 : Hiérarchie et rayonnement des pôles urbains	519
Fig. 61 : Polarisation et hiatus dans le Nord-Est.....	522
Fig. 62 : Equipement en postes et télécommunications dans le Nord-Est.....	555
Fig. 63 : Trafic téléphonique au départ d'Oujda et de Nador vers les autres villes marocaines	558
Fig. 64 : Trafic téléphonique au départ d'Oujda et Nador vers l'Europe et le Maghreb	563
Fig. 65 : Trafic routier sur le réseau principal du Maroc (1990).....	566
Fig. 66 : Transport de marchandises par train à la gare d'Oujda.....	558
Fig. 67 : Dépôts bancaires par provinces marocaines (Novembre 92).....	574
Fig. 68 : Implantations bancaires et hôtelières du Nord-Est en 1992.....	578
Fig. 69 : Nuitées touristiques selon les nationalités en 1991.....	586
Fig. 70 : Origine géographique des touristes algériens.....	590
Fig. 71 : le Nord-Est marocain dans l'espace maghrébin	602
Fig. 72 : Caractères du Nord-Est marocain d'après les données fondamentales de la région.....	627
Fig. 73 : Le Nord-Est marocain et les liens de dépendance dans le contexte géopolitique où il se situe	631

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES⁽¹⁾

Planche 1 : Vue de la plaine des Triffa	198
Planche 2 : L'oasis de Sidi Yahya dans les années 1960	198
Planche 3 : Fer à béton produit par la SONASID	225
Planche 4 : Vue partielle de Nador	225
Planche 5 : Site touristique du Zegzel	245
Planche 6 : Plage de Saïdia	245
Planche 7 : Vue générale de Nador	266
Planche 8 : Marché de l'automobile à Oujda	266
Planche 9 : La place d'Espagne à Melilla	290
Planche 10 : Port de plaisance de Melilla	290
Planche 11 : Le " complexe commercial " de Nador	308
Planche 12 : Une rue commerçante à Béni Drar	308
Planche 13 : La friperie au souk forain d'Oujda	390
Planche 14 : Tente d'un <i>attar</i> au souk de Zaïo	390
Planche 15 : Vue du souk de Khémis Tamsamane	397
Planche 16 : Soukiers motorisés à Khémis Tamsamane	397
Planche 17 : Entrée du souk de Taourirt	400
Planche 18 : Le marché de gros de fruits et légumes de Berkane	400
Planche 19 : Vue partielle d'Oujda vers le Nord-Est	451
Planche 20 : Vue partielle d'Oujda vers le Sud-Ouest	451
Planche 21 : Le centre-ville de Berkane	454
Planche 22 : La place centrale d'Ahfir	454
Planche 23 : Le poste-frontière de Zouj Bghal en septembre 1994	592
Planche 24 : Zouj Bghal : un poste frontalier déserté	592
Planche 25 : Ressortissants Algériens au poste frontière de Zouj Bghal	635
Planche 26 : File d'attente devant une frontière fermée	635

(1) Les planches photographiques n'étant pas paginées, les numéros qui y renvoient sont ceux des pages du texte qui précèdent immédiatement les planches

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
I- La délimitation du Nord-Est marocain.....	1
A- Le Nord-Est : une région ou des micro-régions ?.....	1
1- Le Nord-Est, partie du Maroc oriental.....	1
2- Le Nord-Est, partie de la Région économique de l'Oriental.....	1
3- Quelques délimitations antérieures du Nord-Est.....	4
4- Le Nord-Est et la notion de région.....	4
B- Les Limites du Nord-Est et leurs critères.....	5
1- Deux limites nettes et préétablies : La frontière avec l'Algérie et la côte méditerranéenne.....	5
2- Deux Limites à définir : à l'Ouest et au Sud de la région.....	6
II- L'originalité du Nord-Est et sa place dans l'organisation régionale du Maroc.....	11
A- Les spécificités historiques du Nord-Est.....	11
B- Une Originalité due surtout à la position géographique.....	12
C- Les contraintes du milieu naturel.....	13
D- Le Nord-Est, cas particulier de région au Maroc.....	13
III- Problématique et plan de l'étude.....	14
PREMIERE PARTIE : La marginalité du Nord-Est marocain : indicateurs et facteurs explicatifs	15
Chapitre 1 : aspects de l' " excentricité " du Nord-Est	16
I- Les indices de l' " excentricité " de la région.....	16
A- L'éloignement du Nord-Est par rapport aux régions vitales du Maroc.....	16
1- Situation et distance du Nord-Est par rapport à la région Centre.....	16
2- Coût des carburants en fonction de l'éloignement.....	17
B- L'accessibilité du Nord-Est: s'agit-il d'une région enclavée ?.....	19
1- L'indice d'accessibilité dans la région.....	19
2- Le Nord-Est est-il la région la plus enclavée au Maroc ?.....	21
II- L'impact de la marginalité sur le Nord-Est marocain.....	25
A- Une région sous-équipée.....	25
1- L'équipement industriel: la part minimale du Nord-Est à l'échelle nationale.....	26
2- Le sous-équipement sanitaire du Nord-Est.....	29
3- Un équipement limité en professions libérales rares.....	30
B- Le Nord-Est, espace peu parcouru.....	33
1- Le Nord-Est, un quasi-désert culturel et artistique.....	33
2- Le Nord-Est et les activités sportives.....	34
III- Une région extravertie : Les pénétrations étrangères dans le Nord-Est.....	39
A- Introduction de nouveaux modèles de consommation.....	39
1- Historique de la contrebande avec Melilla.....	40
2- L'émigration, moyen de transfert des influences occidentales.....	42
B- Les influences culturelles étrangères: emprunts linguistiques et impact des médias.....	43
1- Le Nord-Est marocain, creuset linguistique.....	43
2- Le Nord-Est, carrefour médiatique.....	45
C- Autres apports et usages venus de l'Algérie.....	47
1- Usage vestimentaire d'origine algérienne.....	47
2- Apports gastronomiques.....	49
3- Apports en matière de danse et de musique.....	50
4- La contrebande, un phénomène datant de la colonisation de l'Algérie.....	53
Conclusion.....	56
Chapitre 2 : Le cadre physique du Nord-Est : des contraintes rudes, des aptitudes réduites	57
I- Le rôle du milieu naturel dans l'isolement du Nord-Est.....	57
A- Le Rif oriental: un cloisonnement remarquable.....	57
1- Les chaînons avant-rifains du Sud.....	57
2- Les plaines et les cuvettes.....	59
3- A l'Est du Nekor : le bassin de Boudinar et son cadre montagneux.....	60
4- Les massifs des Guelaya.....	61
5- L'ensemble des chaînes du Gareb-Kebdana.....	61
B- De la Basse Moulouya à la frontière algérienne : la plaine des Triffa isolée entre la Méditerranée et la barrière des Béni Snassen.....	62

1- Les Triffa : une plaine tellienne	62
2- Les Béni Snassen : une barrière franchissable par deux cols	63
C- Les plaines d'Oujda à Guercif: long couloir de circulation ou cul-de-sac ?	64
1- Un chapelet de plaines de 200 km de long, à la topographie monotone	64
a) La bordure occidentale: le bassin de Guercif	64
b) Le couloir Taourirt-Oujda	64
2- Un "no man's land" historique	65
II- L'aridité, facteur limitatif des aptitudes agricoles du Nord-Est	70
A- Une région méditerranéenne au contact du Présahara	70
1- Un régime thermique marqué par la continentalité	70
2- Une pluviosité faible et irrégulière	73
3- Les trois domaines bioclimatiques du Nord-Est	73
B- L'eau, facteur de localisation des hommes et des activités	74
C- La Moulouya, un potentiel hydraulique pour les deux rives	76
1- Le principal cours d'eau pérenne dans la région	76
2- Intérêt du stockage de l'eau par les barrages	77
III- des paysages naturels marqués par le climat et l'intervention des hommes	78
A- Un faible taux de boisement	78
1- Un couvert végétal discontinu, de type méditerranéen	78
2- La dégradation des forêts et du matorral dans le Nord-Est	79
B- Des sols fertiles rares en dehors de la basse vallée de la Moulouya	80
IV- Un prolongement naturel du Nord-Est marocain : le tell oranais	80
A- Un milieu physique comparable à celui du Nord-Est, des potentialités agricoles limitées	81
1- Au Nord : des chaînes et des plaines littorales aux possibilités inégales	81
a) Des Trara aux Béni Chougrane: une structure rifaine, des conditions rudes	81
b) Les plaines et les collines du Sahel: une mise en valeur intense	81
2- Au centre : un chapelet de plaines intérieures dominées par quatre villes	82
a) La plaine de Marnia, continuation des Angad	73
b) Le bassin de Tlemcen, vieille ville de piémont	83
c) Une plaine gérée par un ancien centre de colonisation, Sidi Bel Abbès	83
d) La plaine d'Eghris, commandée par Mascara	84
3- Au Sud: les plateaux de la Ghaba, une zone pastorale au climat rude	84
B- Le réseau urbain et l'organisation de l'espace régional	84
1- Une région plus peuplée et plus urbanisée que le Nord-Est marocain	84
2- L'Oranie plus industrialisée que le Nord-Est marocain	86
3- Hiérarchie urbaine et organisation de l'espace régional	88
a) Les facteurs explicatifs du rayonnement des villes de l'Oranie	88
b- Les niveaux hiérarchiques des villes	89
Conclusion	89
Chapitre 3 : Le poids des facteurs historiques dans la marginalité du Nord-Est	91
I- le Nord-Est marocain durant l'antiquité et le moyen âge : un espace frontalier en gestation	91
A- La période romaine	91
B- Le Nord-Est du Maroc du VII ^e AU XII ^e s.	92
1- La conquête arabe	93
2- La fondation d'Oujda	93
3- L'arrivée des Hilaliens	93
C- Du XIII ^e au XV ^e s. : Le Nord-Est, une marche entre les royaumes de Fès et de Tlemcen	94
II- La période précoloniale : les prémices de la pénétration étrangère et la fixation de la frontière maroco-algérienne	95
A- L'occupation de Melilla par les Espagnols et la menace turque	95
1- Les enclaves espagnoles sur le littoral méditerranéen	95
2- Melilla, forteresse séculaire	96
3- Le péril turc et l'occupation éphémère d'Oujda	97
B- Genèse et fixation de la frontière maroco-algérienne	100
1- Introduction de la notion de frontière d'Etat par les Turcs en Afrique du Nord	100
2- La bataille d'Isly et le tracé de la frontière maroco-algérienne	101
C- Le Nord-Est marocain et la pression européenne sur le Maroc	102
1- La pression militaire	102

2- La pression économique.....	103
D- Prélude aux protectorats français et espagnol au Maroc.....	104
1- Le Nord-Est à l'aube du XX ^e siècle.....	104
2- La conférence d'Algésiras et la pénétration militaire.....	105
III- La période coloniale : de 1912 à 1956, la Moulouya frontière entre deux zones de protectorat.....	106
A- Le Nord-Est marocain à cheval sur les zones française et espagnole.....	106
B- Les transformations du Nord-Est marocain.....	107
C- En marge du "Maroc utile" le Nord-Est tourné vers l'Algérie.....	109
V- L'ère post-coloniale : le Nord-Est, région frontalière marquée par les relations du Maroc avec l'Algérie.....	111
A- La période de 1956 à 1962.....	111
B- Le Nord-Est et les relations maroco-algériennes.....	111
1- A l'aube de l'indépendance de l'Algérie: exode et bruits de bottes.....	111
2- De 1964 à 1975 : une période d'accalmie et de détente.....	112
3- De 1975 à 1987: une phase de tension et de rupture.....	112
4- Reprise des relations bilatérales depuis 1988.....	113
Conclusion.....	113
Conclusion de la première partie.....	115
DEUXIEME PARTIE : Les potentialités d'une région partiellement surpeuplée.....	117
Chapitre 1 : L'évolution de la composition ethnique de la population.....	118
I- Le peuplement du Nord-Est marocain à la veille du protectorat : un espace régional essentiellement rural et peu structure.....	118
A- Une occupation ancienne et une organisation tribale.....	118
B- Trois groupes ethniques occupaient la région : Berbères, Arabes et Juifs.....	119
1- La rive gauche de la Basse Moulouya : une zone berbérophone.....	119
a) L'aire des sédentaires montagnards :.....	120
b) L'aire des semi-nomades de l'intérieur :.....	122
2- Sur la rive droite du fleuve : une mosaïque de tribus berbères et arabes.....	122
3- Des genres de vie adaptés au milieu naturel.....	124
4- La population juive : une minorité ethnique infime.....	127
C) Une région parsemée de souks et de kasbas mais peu dotée de villes.....	128
1- Des souks nombreux en dépit de l'insécurité et de l'état rudimentaire des routes.....	129
2- Une dizaine de kasbas dont l'existence remonte au XVII ^e s.....	132
3- Deux villes notables : Oujda et Melilla.....	133
D- Population et ressources dans le Nord-Est à la veille du protectorat : un équilibre précaire.....	135
1- Les montagnes plus peuplées que les plaines.....	135
2- Une population d'éleveurs et de cultivateurs à la merci des sécheresses.....	136
II- L'immigration étrangère durant le protectorat : le Nord-Est carrefour ethnique.....	138
A- L'immigration européenne : plus de "Pieds noirs" d'Algérie que de métropolitains français et espagnols.....	138
1- Français et Espagnols en tête des migrants européens.....	138
2- Les Juifs algériens, français et les Juifs espagnols : colonies privilégiées.....	141
B - Les Algériens musulmans : une communauté au statut ambigu.....	143
1- Les quatre étapes de l'immigration algérienne dans le Nord-Est marocain.....	143
2- L'Oranie, bassin migratoire pour le Nord-Est marocain.....	145
3- Un statut juridique et social ambigu.....	145
C- Situation des groupes ethniques à la fin du protectorat : des clivages sociaux manifestes.....	147
1- La suprématie socio-économique de la colonie européenne :.....	147
2- La population autochtone : Musulmans et Juifs marocains au bas de l'échelle sociale :.....	147
III- Les reflux migratoires de la décolonisation.....	152
A- L'exode des Israélites marocains : des départs antérieurs à la fin du protectorat.....	152
de 1936 à 1960.....	152
B- Le reflux des étrangers européens et algériens.....	154
1- Le départ échelonné des Européens.....	155
2- Le départ des Algériens : un reflux massif en 1962.....	156
C - Le retour des Marocains d'Algérie.....	157
Conclusion.....	159
Chapitre 2 : Une population inégalement répartie dans l'espace et en croissance rapide.....	161

I- types d'occupation de l'espace rural : des vides et des espaces surpeuplés.....	161
A- Rif oriental littoral et Béni Snassen : les montagnes les plus peuplées du Maroc	161
de 1960 à 1982.....	162
B- Des plaines au peuplement dense.....	168
C- Le Nord-Est peu peuplé : chaînons et plaines intérieurs arides	169
II - le semis urbain : une urbanisation périphérique dans l'espace régional	171
A- Méthode d'approche du fait urbain : le cas du Nord-Est marocain	171
B - La distribution spatiale des villes : trois ensembles urbains dans la région	173
1- L'axe Oujda-Guercif dans la marge Sud.....	173
2- L'axe septentrional Nador-Midar	173
3- L'ensemble Béni Drar-Zaïo dans la périphérie Nord-Est.....	173
III- Une population croissant au rythme de la moyenne nationale :	175
A- Plus de 6 % de la population marocaine dans le Nord-Est	175
B- Un taux de population rurale encore élevé et un accroissement annuel inférieur à celui du Maroc rural.....	176
C- La population urbaine : une urbanisation en progression et un taux d'accroissement accéléré	180
1- Au niveau de la région et des divisions administratives	180
2- La pyramide urbaine du Nord-Est marocain : une hiérarchie à cinq niveaux	183
3- Typologie des villes du Nord-Est eu égard à leur taux de croissance	185
4- Aperçu sommaire sur la physionomie des villes.....	192
Conclusion.....	193
Chapitre 3 : Les limites des ressources propres à la région	196
I- Un espace agricole peu productif hors des périmètres de la Basse Moulouya	196
A- Une Agriculture valorisée et exportatrice dans la Basse Moulouya	196
1- La basse Moulouya : un grand jardin en rive droite et trois périmètres individualisés en rive gauche.....	196
2- Atouts et problèmes des périmètres de la Basse Moulouya.....	204
B- Le bled bour et les îlots irrigués : à la recherche de l'autosuffisance alimentaire	208
1- Une SAU dépendant de la pluviométrie	208
2- Le domaine d'une céréaliculture à base d'orge :	212
3- Les petits périmètres irrigués aux cultures intensives :	214
C- L'eau, un problème d'avenir pour la région	216
1- La fragilité des ressources en eau.....	216
2- Perspectives de mobilisation de l'eau dans le Nord-Est.....	219
II - la faible contribution des ressources minières à la création d'industries	220
A- Des activités minières en éclipse et à faible valorisation	220
1- Sur la bordure sud du Nord-Est, un potentiel minier appréciable.....	220
2- Le fer des Béni Bou Ifrou : une richesse peu valorisée	222
B- Un tissu industriel à faible capacité d'emploi.....	225
1- Deux unités industrielles d'intérêt national.....	225
2- Les petites industries en milieu urbain.....	229
III - un littoral méditerranéen peu exploité	231
A- Le port de Nador, exutoire du Maroc Oriental	231
1- Un port contigu à celui de Melilla	231
2- Le cinquième port marocain par son trafic.....	232
B- des potentialités halieutiques sous-exploitées.....	236
1- Des infrastructures portuaires insuffisantes	236
2- Le Nord-Est réalise moins de 3 % des prises de pêche du Maroc	237
3- Les difficultés de la pêche dans le Nord-Est	240
C- Des possibilités certaines pour le tourisme balnéaire	242
1- Des potentialités touristiques peu exploitées	242
2- Saïdia, exutoire balnéaire du Nord-Est marocain	244
Conclusion.....	248
Chapitre 4 : Le recours aux ressources extérieures.....	250
I- L'émigration à l'étranger, source de revenus vitale pour la région	250
A- Le Nord-Est, premier foyer d'émigration au Maroc vers l'Europe.....	250
1- Les trois étapes de l'historique de l'émigration.....	250

2- La France et l'Allemagne en tête des pays d'accueil des émigrés du Nord-Est	252
3- L'ampleur de l'émigration à travers certains indices	263
B- L'utilisation des transferts des TME et l'impact de l'émigration sur la région	269
1- Des rapatriements en croissance continue	269
2- Les retombées économiques et sociales de l'émigration sur la région	276
II- La contrebande : un trafic à travers deux frontières	283
A- Origines et processus de la contrebande dans le Nord-Est	283
1- Les facteurs explicatifs de l'activité de contrebande	283
2- Le processus de la contrebande et les moyens utilisés	284
3- Les types de contrebande : de la pacotille à la spéculation	286
A- Avec Melilla : un courant actif dans le sens Melilla-territoire marocain	287
1- Une ville dont le dynamisme est lié à la fonction portuaire	287
2- Le profil commercial d'un pôle émetteur de contrebande	291
3- Un échange inégal entre Melilla et le Rif oriental	294
C- Avec l'Algérie : un trafic à double sens touchant plusieurs points frontaliers	296
1- La contrebande déclarée fléau national en Algérie	296
2- Dans le sens Maroc-Algérie : trafic de produits nationaux et d'articles de Melilla	299
3- Dans le sens Algérie-Maroc	299
D- L'impact de la contrebande sur la région du Nord-Est	306
1- Les retombées socio-économiques du commerce illicite : faut-il sacrifier l'économie au social ?	306
2- Le commerce de contrebande dans les villes du Nord-Est et son rayonnement géographique	308
Conclusion	315
Chapitre 5 : Un tertiaire artificiel lié à l'extérieur	318
I- Les formes particulières de la contrebande dans le Nord-Est	318
A- Le change illicite : un épaulement indispensable aux activités de contrebande	318
B- Des trafics occultes spécialisés : les contrebandes de stupéfiants et de lingots d'or	321
1- Le kif, culture dominante du Rif central	321
2- Le Nord-Est marocain, espace de "transit" international pour le trafic de stupéfiants	322
3) La contrebande de lingots d'or : un itinéraire inverse à celui du kif	324
II- Les retombées du tourisme maghrébin sur la région	326
A- Un mouvement touristique transfrontalier presque à sens unique	326
1- Tourisme et vicissitudes politiques	326
2- Dans le sens Maroc-Algérie : un trafic touristique insignifiant	329
3- Dans le sens Algérie-Maroc : la barre de 2 millions de touristes par an est franchie	329
4- La prépondérance algérienne	331
B- Un impact bénéfique avec cependant quelques points noirs	332
1- Un souffle nouveau pour les activités commerciales en milieu urbain	332
2- Le boom hôtelier : va-t-on vers un suréquipement ?	334
3- Les effets négatifs de l'afflux des touristes maghrébins	336
III- Les activités de blanchiment et de spéculation en rapport avec les ressources extérieures	337
A- Trois sources de revenus externes inconstantes	337
B- Des activités bénéficiaires peu productives	337
C- Le cas d'un secteur de spéculation et de blanchiment : l'immobilier	338
Conclusion	340
Conclusion de la deuxième partie	341
TROISIÈME PARTIE : L'organisation de l'espace et son fonctionnement dans le Nord-Est marocain : 344	
Chapitre 1 : Les campagnes du Nord-Est et leurs transformations : accroissement de l'emprise urbaine dans un milieu globalement en crise	345
I- Les types d'espaces ruraux	345
A- Les périmètres de grande hydraulique de la Basse Moulouya	345
B- Du captage de l'eau des sources au centre-pivot : les îlots épars de petite et moyenne hydraulique	349
1- Les petits périmètres d'irrigation traditionnelle des terroirs de montagnes	349
2- Les îlots d'irrigation néo-modernes en régions de plaines	351
3- La PMH à l'origine du développement de banlieues maraîchères et de bassins laitiers	352
C- Le domaine fluctuant du bour	353

1- La limite floue entre bled seguia et bour.....	353
2- Les structures foncières du bour : par rapport à la Basse Moulouya, plus de terres collectives et "moins d'Etat"	354
3- Le bled bour : sous-équipement en matériel agricole et prédominance du paysage nu	355
D- Les espaces de parcours : une peau de chagrin	356
1- Un système pastoral en crise	356
2- L'alternative : sédentarisation et reconversion à la céréaliculture	357
II- Facteurs et processus des mutations en cours	358
A- Facteurs des changements dans le monde rural	358
1- La crise des campagnes dans le Nord-Est : une double origine	358
2- L'investissement agricole par des citadins, prolongement de la spéculation foncière.	359
3- L'intensification des relations villes campagnes.....	359
B- Les mutations récentes de l'espace rural.....	361
1- Un peuplement rural en baisse continue.....	361
2- Déruralisation des campagnes, déprise agraire ou diversification des activités rurales ?....	363
III- Les niveaux d'équipement des centres ruraux.....	364
A- Des équipements de base souvent déficitaires.....	364
B- Des équipements sociaux à la répartition spatiale plus homogène.	367
C- Un équipement commercial fixe peu étoffé	369
D- Classement des centres ruraux d'après des indices d'équipement.....	370
Conclusion.....	372
Chapitre 2 : Les souks et leur rôle dans l'organisation de l'espace régional : une hiérarchie toujours active	374
I - Souks et polarisation de l'espace rural	374
A- Les changements intervenus dans l'armature des souks du Nord-Est depuis les années 1970.....	374
1- Disparitions de souks dont celui de Nador :	374
2- Transfert des souks d'Oujda et de Zaïo :	375
3- La création de souks : initiative des autorités locales	377
4- Des souks en expansion :	378
B- Cycles et circuits hebdomadaires des soukiers.	379
C- Les dix réseaux de souks du Nord-Est	382
II - Structures commerciales et dynamisme de quelques souks du Nord-Est	386
A- Le profil commercial des souks-pôles et des souks frontières.....	387
1- La répartition détaillée des activités.....	387
2- Traits dominants du contenu commercial des souks et remarques préliminaires sur leur profil	392
3- Typologie des souks d'après leurs structures commerciales	394
B- Importance économique des souks	399
1- Le nombre de commerçants par semaine	399
2- Les apports aux souks: cas du bétail	401
3- Les taxes perçues aux souks:	404
4- La fréquentation hebdomadaire des souks	406
III- Les variations saisonnières de l'activité des souks	407
A- Approche comparée à partir des taxes perçues.....	407
1- Les changements relatifs au calendrier agricole et au retour des TME.	408
2- Les fêtes religieuses et les sécheresses : à l'origine de variations irrégulières.	411
IV- Classement fonctionnel et rayonnement commercial des souks	413
A- Hiérarchie des souks d'après leur taille économique	413
B- Facteurs de délimitation des aires commerciales des souks	415
1- Divergence entre territoires tribaux et zones d'influence commerciale.....	415
2- L'équipement fixe en commerce de gros	416
3- Les services d'autocars soukiers.....	416
C- Le rayonnement d'après les apports dominants aux souks.....	419
D- Pôles et flux soukiers dans la région.....	420
1- Souks où le pourcentage des commerçants locaux dépasse 50 % :	421
2- Cas des marchés de banlieue: Zegangane et Sidi Yahya	421
3- Souks où la part des commerçants locaux est inférieur à 50 %.....	421
E- Les aires commerciales dans le Nord-Est.....	422
1- Les zones d'influence dépendant d'un pôle unique.....	422
2- Les aires commerciales articulées autour de plusieurs pôles sous-régionaux	422
3- Les pôles locaux au rôle de relais :	424

Conclusion	425
Chapitre 3 : L'infrastructure des transports, facteur majeur de structuration de l'espace du Nord-Est	427
I- Le développement limité des équipements de transport	427
A- L'infrastructure portuaire et aéroportuaire se limite à Nador et Oujda	427
1- Le port de Béni Ansar, débouché maritime unique de la région	427
2- L'aéroport des Angad : primauté du trafic extérieur	428
B- La bande Taza-Oujda, espace le mieux doté en voies de communications dans le Nord-Est	429
1- Des réseaux hérités de l'ère coloniale	429
2- Un réseau ferroviaire à voie unique non électrifiée	431
3- Des axes routiers longitudinaux reliant les pôles urbains	432
II- Le réseau routier pivot de la desserte régionale	433
A- Le transport de voyageurs par autocars: quatre têtes de lignes régulières	433
1- La capacité hebdomadaire de transport par cars : Nador en tête	433
2- Rayonnement du transport par autocars: de la desserte locale aux longs parcours	437
B- Un trafic routier en croissance dans le Nord-Est	439
1- Expansion du mouvement touristique avec l'Algérie	440
2- Consommation accrue des carburants de contrebande	440
3- Un accroissement de 56 % du parc automobile en 6 ans :	442
C- Intensité des flux routiers aux abords d'Oujda et Nador	442
D- Impact du trafic routier sur l'urbanisation et les activités urbaines	443
1- Les agglomérations routières du Nord-Est : la route principale moyen d'accès au statut urbain	443
2- Le poids de la fonction routière dans les villes du Nord-Est :	444
Conclusion	446
Chapitre 4 : Un réseau urbain articulé autour de trois pôles à la position excentrée	448
I- Indices marqueurs de l'urbanité et aspects de l'urbanisation dans le Nord-Est	448
A- Méthode d'approche du niveau d'urbanisation	448
B- Inégalités des niveaux d'urbanisation :	450
C- Structure urbaine et problèmes de la croissance spatiale des villes	451
1- Oujda, ville à l'espace urbain étendu et Nador au site à l'étroit :	451
2- Berkane et Taourirt : deux villes moyennes d'âges différents	454
3- L'urbanisation des petites villes	456
4- Les centres au faible niveau d'urbanisation	461
II - structures et rayonnements commerciaux des villes du Nord-Est	463
A- Le profil commercial des villes du Nord-Est	463
1- Des structures commerciales fonction de la taille des villes et du niveau de vie des citoyens	463
2- Une moyenne d'un commerce pour 32 hab. dans le Nord-Est urbain	469
3- Commerce fixe et commerce forain : épaulement ou concurrence?	470
B- Le rayonnement commercial, indicateur du rayonnement spatial des pôles urbains	475
1- L'armature régionale du commerce de gros	475
2- Le rayonnement grossiste : étude de cas	477
III - La hiérarchie urbaine selon les fonctions des villes	488
A- Typologie des fonctions urbaines dans le Nord-Est	488
1- Le tertiaire : fonction omniprésente dans les villes du Nord-Est	490
2- Les fonctions frontalières : une spécificité des régions excentrées	491
3- Les transports : la fonction routière facteur de domination des grandes villes	491
4- Oujda, 5ème ville universitaire du Maroc	492
5- Les villes du Nord-Est, refuges de capitaux TME	492
6- L'industrie : une fonction rare dans le Nord-Est	493
7- La gestion rurale : un aspect des rapports villes-campagnes	493
8- Le rayonnement spatial des pôles urbains :	493
B- Une hiérarchie fonctionnelle dissemblable de celle de la taille des villes	493
IV- La place de l'armature urbaine du Nord-Est dans la hiérarchie nationale	495
A- Une hiérarchie urbaine nationale centralisée	495
1- Le fait urbain au Maroc au début du XXème s.	495
2- Le poids centralisateur de Casablanca-Rabat dans l'armature urbaine du Maroc	496
B- Un réseau urbain régional excentré et mal hiérarchisé	499
1- Un réseau urbain lacunaire :	499

2- L'axe excentré Oujda-Nador, ligne de force du réseau urbain :.....	500
Conclusion	501
Chapitre 5 :Polarisation de l'espace du Nord-Est : des rayonnements issus des marges.....	502
I- Les rayonnements spatiaux non commerciaux dans le Nord-Est.....	502
A- Un rayonnement administratif partagé entre quatre pôles urbains dont l'un extra-régional.....	502
1- Oujda siège de wilaya et capitale de l'Oriental	504
2- Berkane promue chef-lieu de province.....	505
3- Nador : un ressort administratif compris entre le Nekor et la Moulouya	506
4- Le pays de Guercif relevant de la province de Taza	506
B- Le rayonnement scolaire et universitaire dans Nord-Est.....	507
1- Cinq pôles attractifs pour l'enseignement secondaire:.....	507
2- Le rayonnement de l'université d'Oujda : du local au continental.....	511
C- Un rayonnement sanitaire centré sur Oujda et Nador.....	512
D- L'attraction migratoire des villes du Nord-Est.....	514
II - le Nord-Est : un agencement de micro-régions fonctionnelles et d'espaces peu polarisés	517
A- Oujda, capitale régionale à la zone d'influence tronquée :.....	517
B- Berkane et son double arrière pays : Triffa et Béni Snassen.....	518
C- Nador, pôle du Rif oriental épaulé par Melilla.....	520
D- Taourirt et Guercif, deux centres sous-régionaux sur l'axe Oujda-Taza	521
1- Taourirt : une zone d'influence partiellement chevauchée par celle d'Oujda.....	521
2- Le pays de Guercif : un carrefour d'influences urbaines	523
E- Limites entre les micro-régions et hiatus.....	524
Conclusion.....	524
Conclusion de la troisième partie	526
QUATRIEME PARTIE : Développement et intégration de la région du Nord-Est marocain.....	534
Chapitre 1 : L'état des lieux : le Nord-Est reste-t-il une région laissée pour compte ?.....	528
I- L'état de développement : le Nord-Est région attardée.....	528
A- Le développement autocentré et ses limites.....	528
1- Urbanisation et développement régional	528
2- Les initiatives privées: un potentiel d'investissements sous-exploité.....	530
B- Le rôle de l'Etat : un intérêt tardif pour une région frontalière	532
1- Planification et développement régional : quand le Centre gère la périphérie	532
2- Les formes d'intervention de l'Etat en matière de développement	533
3- Place du Nord-Est dans le programme de développement des provinces du Nord	536
C- Le constat : un bilan maigre.....	539
1- Des réalisations qui ont peu rapproché le Nord-Est du reste du Maroc.....	539
2- Essai d'explication du retard du Nord-Est	542
II - L'intégration du Nord-Est dans l'Espace économique Marocain :.....	544
A- Problématique de l'intégration de la région.....	544
1- Approche régionale et modèle centre-périphérie.....	544
2- Centralisme et aménagement du territoire à travers quelques exemples.....	548
B- Un palliatif à l'isolement du Nord-Est : l'infrastructure des postes et télécommunications.....	552
1 - Un équipement et une activité notables dus en grande partie à l'émigration.....	552
2- Rôle des postes et télécommunications dans l'intégration du Nord-Est.....	557
3- Le trafic téléphonique, reflet de la dépendance du Nord-Est	559
à l'heure chargée	562
C- Quelques aspects des rapports du Nord-Est avec le reste du Maroc	564
1- Place du Nord-Est dans les échanges commerciaux nationaux.....	564
2- Le Nord-Est dans le système bancaire national.....	570
3- Une région peu intégrée au tourisme national.....	577
4- L'exode des compétences vers la région Centre.....	581
Conclusion.....	582
Chapitre 2 : Le Maghreb : un atout potentiel pour le Nord-Est marocain ?	583
I- Les flux transfrontaliers Maghrébins : Entre le conjoncturel et le structurel.....	583
A- Déséquilibre et irrégularité des mouvements de passagers.....	583
1- Un trafic transfrontalier dissymétrique et à l'impact notable	583
2- S'agit-il de flux entre pays limitrophes ou plutôt entre régions frontalières?.....	587
d'après le lieu d'immatriculation de leurs voitures	589
3- Une frontière entrouverte entre le Maroc et l'Algérie.....	591
B- La faiblesse des échanges commerciaux intra-maghrébins.....	593
1- L'Union Européenne, premier partenaire commercial des pays du Maghreb	593
2- Le commerce extérieur marocain avec le reste du Maghreb via le Nord-Est	595

II - La perspective du grand Maghreb: une chance pour le développement et l'intégration de la région.....	597
A- L'UMA, cadre pour la coopération maghrébine	597
1- Un Maghreb qui se cherche depuis les années 1950.....	597
2- Les obstacles à la construction du Maghreb	598
3- Atouts et facteurs de motivation pour une intégration maghrébine.....	600
4- L'UMA est-elle une réalité?	601
B- Le Nord-Est marocain, région centrale potentielle du Maghreb	603
1- Les atouts des régions frontalières ou l'envers de l'excentricité	603
2- Le Nord-Est, carrefour d'échanges à valoriser au sein du Maghreb central	604
3- Rôle virtuel du Nord-Est vis-à-vis de l'Oranie.....	605
Conclusion.....	606
Chapitre 3 : Les contingences extérieures de l'avenir du Nord-Est.....	608
I- La question des présides et l'éventualité de la récupération de Melilla par le Maroc.....	608
A- Le dernier contentieux territorial maroco-espagnol : repères chronologiques.....	608
1- De l'indépendance du Maroc à 1975.....	608
2- 1986 : année de tension à Melilla	609
3- L'alerte de janvier 1994.....	610
B- Les Marocains de Melilla : apatrides ou étrangers chez eux.....	611
C- Les effets négatifs des présides sur le Nord du Maroc	612
D- Les répercussions du retour éventuel de Melilla au Maroc :	613
II- Les problèmes de l'émigration et de la coopération avec l'Union Européenne et leurs incidences sur le Nord-Est marocain.....	614
A- L'émigration : facteur de partenariat ou pierre d'achoppement dans les relations entre le Maroc et l'Europe	614
1- Le Nord-Est, partie des réseaux transnationaux entre le Maroc et le Europe,	614
2- Les immigrés marocains entre l'insertion et l'exclusion.....	615
B- Les multiples facettes de la coopération avec l'Union Européenne	617
1- Au niveau bilatéral Maroc-Europe.....	617
2- A niveau multilatéral Maghreb-Europe.....	618
C- La place du Nord-Est marocain dans les projets de coopération avec l'Europe.....	619
1- Le gazoduc Maghreb-Europe transitant par le Nord-Est.....	619
2- La liaison fixe Maroc-Europe.....	620
3- La ligne de fret express avec l'Europe.....	621
Conclusion.....	622
Conclusion de la quatrième partie.....	624
CONCLUSION GENERALE	626
I- Une région qui tire son originalité de ses données intrinsèques et de son environnement géographique	626
II- Un espace régional hétérogène et articule autour de pôles urbains excentres	628
III- Une région frontière sous-intégrée à l'échelon national et maghrébin	629
IV- L'extraversion du Nord-Est implique sa dépendance de l'extérieur et limite son intégration dans l'espace national.....	630
V- Une région sous-développée ou l'espoir du décollage économique est permis.....	632
POSTFACE.....	635
BIBLIOGRAPHIE.....	640
ANNEXES	651
LISTE DES TABLEAUX	663
LISTE DES FIGURES	666
LISTE DES PLANCHES.....	668
TABLE DES MATIERES	669

Identification :

Abdelkader GUITOUNI : " Le Nord-Est Marocain : espoirs et réalités d'une région excentrée "

2 volumes, 678 pages

Thèse de Doctorat d'Etat - Géographie - Tours - 1994

RESUME

Des critères physiques et humains permettent la délimitation de la région du Nord-Est (6 % de la population du Maroc et 2,2 % de sa superficie). Marginal et sous-équipé économiquement et socialement, le Nord-Est est frontalier et excentré par rapport à la région Centre (Casablanca-Rabat).

Ses potentialités propres s'avérant insuffisantes, le maintien de l'équilibre entre population et ressources exige le recours à l'émigration vers l'Europe et à la contrebande avec Melilla et l'Algérie, d'où une extraversion qui accentue la dépendance de la région.

Le Nord-Est est hétérogène : disparités internes quant aux richesses et à l'infrastructure des communications. Le réseau urbain est articulé autour de pôles excentrés jalonnant les axes routiers majeurs d'où une polarisation interne incomplète. Cet espace régional est une zone charnière potentielle au sein du Grand Maghreb.

Mots-clés :

Région - Nord-Est marocain - position excentrée - frontière - ressources extérieures - dépendance- extraversion.

Jury : J. F. TROIN	Directeur
R ESCALLIER	Rapporteur
G. MUTIN	Rapporteur
J. BISSON	Assesseur
G. MAURER	Assesseur
D. NORDMAN	Assesseur

Date de soutenance : 16 Décembre 1994

Adresse de l'auteur :

16, Rue du Mirage, Hay Al Qods, Oujda, Maroc.

